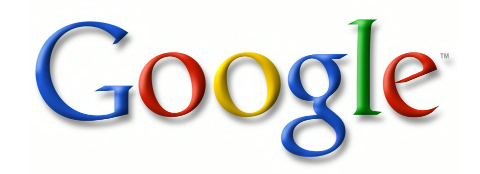
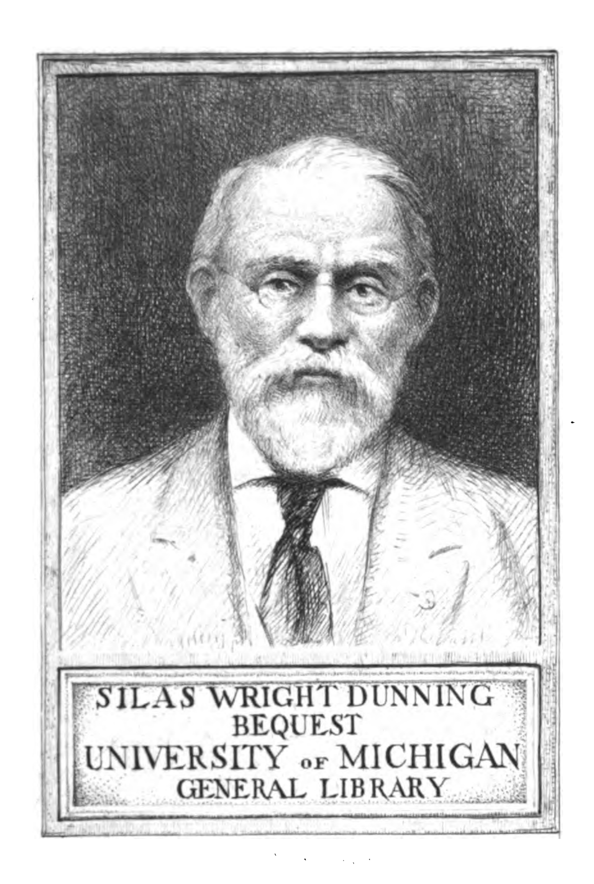

Google


SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

REVUE

DE

L'ORIENT CHRÉTIEN

RECUEIL TRIMESTRIEL

1903. — N° 1.

PARIS

LIBRAIRIE A. PICARD ET FILS

82, RUE BONAPARTE, 82

—

1903

SOMMAIRE

La **Revue de l'Orient chrétien** (recueil trimestriel) parait par fascicules formant chaque année un volume de plus de 500 pages in-8°, avec des textes en langues grecque, slave, syriaque, arabe, arménienne, copte, etc., et des planches.

ON S'ABONNE A PARIS :

A la LIBRAIRIE A. PICARD,

RUE BONAPARTE, 82.

Prix de l'abonnement :

France .... **8** fr.
Étranger .... **10** fr.
Prix de la livraison .... **2** fr. **50**

On peut se procurer les volumes qui ne sont pas épuisés à raison de **10** fr. le vol.

Les communications relatives à la rédaction doivent être envoyées

à M. Léon CLUGNET

Secrétaire de la *Revue de l'Orient Chrétien*, à Fresnes-les-Rungis (Seine).

Il sera rendu compte de tout ouvrage relatif à l'Orient, dont un exemplaire aura été adressé à la **Revue de l'Orient Chrétien**, chez MM. A. PICARD ET FILS, libraires, rue Bonaparte, 82, à Paris.

I

VIE
DE
SAINT AUXENCE

TEXTE GREC

PUBLIÉ

PAR

Léon CLUGNET

INTRODUCTION

La Vie de saint Auxence donnée dans les pages suivantes est fort différente de celle qui est contenue dans les manuscrits grecs 1451 et 1452 de la Bibliothèque Nationale et qui, d'après le deuxième, a été insérée dans la *Patrologie grecque* de Migne (vol. CXIV, col. 1377-1436). Elle est beaucoup plus courte, ce qui tient surtout à ce que son auteur n'y a pas introduit ces discours d'Auxence à ses visiteurs, dont plusieurs nous ont été conservés par l'autre historien. Toutefois, si les deux textes ne sont pas semblables, ils paraissent bien venir d'une source commune, ou plutôt celui de Venise doit être considéré comme un résumé de celui de Paris. Dans l'un et l'autre, en effet, on remarque le même ordre dans l'ordonnance du récit et dans la distribution des événements mentionnés.

Le P. Pargoire, avec la compétence qui lui est particulière, a utilisé ce texte de Venise pour son étude sur saint Auxence

qu'on trouvera plus loin. Je suis donc, grâce au travail du savant religieux, dispensé d'en parler davantage.

Le manuscrit de la Marcienne (Mss. grecs, Cl. VII, n° 25, f[os] 296[r]-303[v]) d'où notre texte est tiré, est un volume in-fol. copié au XI[e] siècle. L'écriture en est fort belle et très correcte. C'est un légendaire, contenant des Vies de saints ou des homélies sur les saints pour les mois de décembre, janvier et février. Il appartenait autrefois au monastère du Précurseur, anciennement nommé Pétra, et situé près de la citerne d'Aétius, ainsi que le montrent les trois vers ïambiques qui se lisent à la dernière page :

Ἡ βίβλος αὕτη τῆς μονῆς τοῦ Προδρόμου
Τῆς κειμένης ἔγγιστα τῆς Ἀετίου
Ἀρχαϊκὴ δὲ τῇ μονῇ κλῆσις Πέτρα.

ΒΙΟΣ
ΤΟΥ ΟΣΙΟΥ ΑΥΞΕΝΤΙΟΥ
ΜΟΝΑΧΟΥ

(Bibliothèque Marcienne de Venise : Ms. grecs, Cl. VII, n° 25 (xi^e siècle), f^{os} 296^r-303^v.)

* Βίος καὶ πολιτεία καὶ μερικὴ θαυμάτων διήγησις τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν Αὐξεντίου. * f. 296^r

I. — Καὶ τί τῶν καλῶν ἔσομαι τῷ βίῳ διδοὺς μὴ τὸν τοῦ μεγάλου Αὐξεντίου βίον ἐπεξηγούμενος κανόνα καὶ αὐτὸν ἀρετῆς χρηματίζοντα καὶ ἀρχέτυπον; ἔσται γὰρ πάντως προτιθέμενος πολλοῖς ὠφελείας ὑπόθεσις. Ἀρκτέον δὲ οὕτω τῆς διηγήσεως.

II. — Ὁ μέγας οὗτος Αὐξέντιος εὐγενὴς γεγονὼς καὶ τῶν ἀφ᾽ ἡλίου ἀνατολῶν καὶ στρατιώτης γενναῖος ἐγνωρίζετό τε καὶ ἦν. Τῷ τριακοστῷ τοίνυν ἔτει τῆς βασιλείας Θεοδοσίου τοῦ νέου, τῆς Συρίας ὁ νέος οὗτος ἐπανιὼν Ἀβραὰμ (ταύτῃ γὰρ ἐν τῇ τετάρτῃ τῶν βασιλικῶν στρατευμάτων ἔτυχεν ἐκστρατεύων σχολῇ), τὴν Κωνσταντίνου κατέλαβε, καὶ ἐπεὶ μὴ εὕροι τὸν πρὸς γένος αὐτῷ θεῖον (θεία γὰρ αὐτὸν τῶν τῇδε μετεκαλέσατο πρόνοια), θεῖον ὡς εἰπεῖν συλλαβόμενος φόβον, οὐ πρὸς βασιλείους ἔβλεψεν αὐλάς, οὐ πρὸς δόξαν τὴν διαῤῥέουσαν, ἀλλ᾽ εὐθὺς τὸν συρφετώδη τοῦτον βίον λιπὼν τοὺς ἐπ᾽ ἀρετῇ βιοῦντας περιῄει ζητῶν. Καὶ μέντοι δὴ καὶ τῶν ἐλπίδων οὐ διεψεύσθη, μοναχῷ γάρ τινι περιτυχὼν Ἰωάννῃ τὴν κλῆσιν, τὸν βίον σεμνῷ, τὸν τρόπον χρηστῷ, τῆς βασιλευούσης ἔξω διάγοντι κατὰ τὸ λεγόμενον Ἕβδομον, Μαρκιανῷ τε τῷ μεγάλῳ τὴν οἰκονομίαν ἄρτι τῆς μεγάλης ἐγκεχειρισμένῳ τοῦ Θεοῦ ἐκκλησίας, οὗ πλήρης τῶν κατορθωμάτων ἡ σύμπασα, ἔτι δὲ Σίττᾳ οὕτως ὠνομασμένῳ, ἀνδρὶ θεοφιλεῖ καὶ κοσμίῳ,

ἀλλὰ δὴ καὶ Ἀνθίμῳ τῷ σοφῷ (ὀρδινάριος οὗτος ἐγνωρίζετο τηνικαῦτα τοῦ παλατίου καὶ δεκανὸς), ὃς καὶ τῷ περιόντι τῆς ἀρετῆς καὶ * f. 296v ἱερωσύνης ὕστερον κεκόσμητο ἀξιώματι, θείοις ὄντως ἀνδρά*σι καὶ τὰ θεῖα σοφοῖς. ἐκ τούτων τὰ κάλλιστα καὶ πᾶν εἶδος ἀρετῆς συνελέξατο, καὶ τοσοῦτον ὡς περιβόητον μᾶλλον ἐκείνων εἶναι τοῦτον καὶ τοῖς ἁπάντων ᾄδεσθαι στόμασιν. Ἄξιον οὖν καί τινα τῆς ἀρετῆς αὐτοῦ γνωρίσματα παρενεῖραι τῷ διηγήματι.

III. — Συνῆν ποτὲ τῷ Μαρκιανῷ κατὰ τὸν ὑπ' ἐκείνου δομηθέντα περικαλλῆ τῆς Εἰρήνης ναὸν τὸν πρὸς θάλασσαν ὁ θεῖος οὗτος Αὐξέντιος, παννύχους ἐκτελοῦντες ἄμφω τὰς ὑμνῳδίας. Ὕδατος τοίνυν (ὃ σύνηθες ἐκείνοις ποτὸν) αἰτηθέντος, καὶ κράματος (ὃ ξένον τούτοις) ἀντιδοθέντος οἴνου, τὴν παρακοὴν ἐπείπερ ὁ κομίσας ἐνεκαλεῖτο, τοῦ Μαρκιανοῦ ταύτην αἰτιωμένου, « Ἄφες, ὦ πάτερ, ὁ Αὐξέντιος εἶπε, δῶρον καὶ τοῦτο Θεοῦ. Καὶ μάρτυς ὁ ἐν τῷ Κανὰ γάμῳ τὸ ὕδωρ εἰς οἶνον μεταποιήσας Χριστός ». Τί οὖν ἐστιν ἐντεῦθεν καταμαθεῖν; τοῦ μὲν τὴν ἐγκράτειαν, τοῦ δὲ τὸ μέτριόν τε καὶ ἄτυφον.

IV. — Ἄλλοτε πάλιν ἐν μιᾷ τῶν συνάξεων πτωχὸς βίαιος περιβολὴν ἐξαιτῶν οὐκ ἀφίστατο, καὶ ὃς τὸ χιτώνιον ἐν ἀποκρύφῳ γενόμενος ἀποδὺς, (οὐδὲ γὰρ ἦν ἑτέρου τινὸς εὐπορῶν) ἐκείνῳ παρέσχετο, τοῦ Μαρκιανοῦ τὸ πᾶν ἀγνοήσαντος. Τί οὖν γίνεται; νυκτερινοῦ κλέπτου πάγαις ὁ πτωχὸς ἐμπεσὼν προσαπώλεσε καὶ ἅπερ ἦν προκτησάμενος, καὶ καταλαβὼν τὸν ἐν τῷ Ἑβδόμῳ μοναχὸν Ἰωάννην οὗ πρότερον ὁ λόγος ἐμνήσθη, λύσιν ᾔτει τῶν συμπεσόντων καὶ τῆς συμφορᾶς παρηγόρημα. Ἐν τοσούτῳ δὲ καὶ ὁ θαυμαστὸς Αὐξέντιος σὺν τῷ Μαρκιανῷ τὸν ἄνδρα καταλαμβάνουσι καὶ ἐπεὶ μάθοιεν τὰ τῷ πένητι συμβάντα, ὁ Αὐξέντιος ἐπευλόγει τὸν κλέψαντα. παράδοξον ὁ Ἰωάννης τὸ πρᾶγμα * f. 297r νομίζει καὶ « ξένον μοι, λέγει, τὸ εἰρημένον· ξένον ἀγαθοῖς * ἐμφαίνεται τρόποις ». Καὶ ὁ δίκαιος στραφεὶς πρὸς τὸν πένητα, « Πόσα δή σοι καὶ ἱμάτια, εἶπεν, ὁ κλέψας ἀφείλετο; » « Ἑπτὰ, ἔφη ἐκεῖνος, καὶ τὸ παρὰ τῆς σῆς μοι δοθὲν ὁσιότητος. » « Καὶ ἱνατί τοσούτων εὐπορῶν, ὁ μέγας προσέθετο, καὶ τὸ ἓν ἐκεῖνο μοχθηρῶς ἐβιάσω λαβεῖν; » οὐ μικρολογῶν, ὡς ἂν εἴποι τις, παιδεύων δὲ μᾶλλον αὐτὸν μὴ πλεονεκτεῖν. Πολὺ γὰρ ἦν μεγαλόφρονι ταύτῃ ψυχῇ τὸ συμπαθὲς καὶ τὸ μέτριον ὡς ὁ λόγος δηλώσει. Τινὰ γὰρ ἄλλον ποτὲ κλοπῆς ἁλόντα πένητα βιαίως ἑλκόμενον τοὺς ἕλκοντας ὁ συμπαθὴς δυσωπήσας ἐξεῖλε τότε τούτων καὶ διεσώσατο.

V. — Ἄλλη δέ τις γυνὴ πονηρῷ κατάσχετος πνεύματι, χρόνοις ἐφ' ὅλοις εἴκοσι τούτῳ δεδουλωμένη, ὡς μόνον συνήντησε καθ' ὁδὸν τῷ ἁγίῳ βοαῖς ἀσήμοις ἐκέχρητο· καὶ ὃς ἔστη μὲν εὐθὺς τῆς ὁρμῆς τῷ συμπαθεῖ νικηθείς· εὐχὴν δὲ ποιησάμενος, ὢ τοῦ θαύματος, τῆς δαιμονίας αὐτὴν ἀπήλλαξε μάστιγος. Ἐξέπληξε τοὺς παρατυχόντας τὸ μέγα τοῦτο θαυμασιούργημα· ἔθετο τοῖς ἁπάντων στόμασι τὸν μακάριον καὶ περίφημος ἦν.

VI. — Ἀλλὰ φεύγων οὗτος τὸν τῦφον, τὴν ἐρημίαν ἠσπάσατο. τὴν Βιθυνίαν γὰρ τάχος καταλαβὼν, ὄρει προσέρχεται λίαν ὑψηλῷ καὶ κρυμώδει, σημείοις ὡσεὶ δέκα τῆς Χαλκηδόνος ἀπέχοντι (Ὀξεῖαν τοῦτο καλοῦσι), ἐφ' ᾧ χεῖρας εἰς Θεὸν ἀνατείνας, « Ἔστησας, ἔλεγεν, ἐν εὐρυχώρῳ τοὺς πόδας μου καὶ κατευθύνας τὰ διαβήματά μου, Κύριε, ἐν πέτρᾳ ὕψωσας καὶ καταμόνας ἐπ' ἐλπίδι κατῴκισάς με. »

VII. — Μιᾷ γοῦν τῶν ἡμερῶν ποιμένες τινὲς περιῄεσαν τὸ ὄρος ζητοῦντες τὰ ποίμνια, οἵτινες τῷ μακαρίτῃ προσεντυχόντες καὶ θηρίον ὥσπερ αὐτὸν ὑπειλη*φότες εἶναι τῷ τῆς κόμης δασεῖ καὶ τῷ τραχεῖ * f. 297ʳ τῆς περιβολῆς, φόβῳ ληφθέντες ἔφυγον, οὓς ὁ θαυμαστὸς ἐκεῖνος φωνῇ γλυκείᾳ προσκαλούμενος, « Μὴ φοβῆσθε, τέκνα, πατρικῶς ἔλεγεν· εἰμὶ γὰρ ἄνθρωπος ὡς ὑμεῖς »· εἶτα καὶ διορατικώτατα, « Τί δὲ, φησὶ, κόπτεσθε τῶν ποιμνίων ἕνεκα; Τῇ ἀριστερᾷ τοῦ ὄρους πλευρᾷ ταῦθ' εὑρήσετε προσιόντες ». Τρίτην οὖν τοῦδε τοῦ μέρους περίοδον ἐκείνων εἰπόντων ποιῆσαι καὶ μηδὲν ἐφευρεῖν, ὁ ἀοίδιμος, « Ἄπιτε, τέκνα, ἔφησεν, ἄπιτε καὶ χερσὶ ταῖς ὑμῶν ἔσται τὰ ποίμνια τοῦ Κυρίου θελήσαντος ». Ἔργον ὁ λόγος ἐγένετο, καὶ τὸ πρᾶγμα σὺν τοῖς ποιμνίοις οἱ παῖδες ἐπανιόντες τοῖς δεσπόταις ἐγνώρισαν. Οἱ δὲ Θεοῦ ἄνθρωπον ὑπολαβόντες εἶναι τοῦτον τάχει καταλαμβάνουσι καὶ δὴ καὶ τὴν πρέπουσαν αὐτῷ προσκύνησιν ἀπονείμαντες εὐλογίας τε τυχόντες τῆς παρ' αὐτοῦ καὶ κελλίον ὡς ἐκείνῳ δοκοῦν κατασκευασάμενοι χαίροντες ἐπανῄεσαν. οὗτος δὲ συγκλεισάμενος ἑαυτὸν, « Ἐγενόμην, ἔψαλλεν, ὡς στρουθίον μονάζον ἐπὶ δώματος, ἀλλὰ σὺ, Κύριε, μετ' ἐμοῦ ὁ Θεὸς, ὁ Θεὸς ὁ περιζωννύων με δύναμιν ».

VIII. — Τῆς φήμης οὖν διαδοθείσης ἁπανταχοῦ, οὐδὲ γὰρ οἷόν τε ἦν

11. Ἔστησας... πόδας μου Psalm. xxx, 8. — 12. κατεύθυνας... διαβήματα μου Psalm. xxxix, 2. Cf. cxviii, 133. — 13. ἐν πέτρᾳ ὕψωσας Psalm. lx, 2. — 13. καταμόνας... κατῴκισάς με Psalm. iv, 10. — 29. Ἐγενόμην... δώματος (pour δόματι) Psalm. ci, 8. — 30. συ μετ' ἐμοῦ Psalm. xxii, 4. — 31. ὁ Θεὸς ὁ περιζωννύων με δύναμιν Psalm. xvii, 33. — 32. οὐδὲ γάρ... ὄρους Matth. v, 14.

κρύπτεσθαι πόλιν ἐπάνω κειμένην ὄρους, γύναιον τῆς Νικομήδους ἐξωρμημένον, τῶν ὀφθαλμῶν ἀφῃρημένον τὴν ὅρασιν, ἄγεται πρὸς τὸν ὅσιον, τευξόμενον τῆς ἰάσεως, καὶ ὃς εὐχῇ μόνῃ δίδωσιν αὐτῷ τὸ ὁρᾷν. Τοῦτο πρῶτον ἐν τῷ τῆς Ὀξείας ὄρει τελεσθὲν ὑπὸ τοῦ ἁγίου τὸ θαῦμα πολλοὺς ἐκάλει πρὸς τὸν θαυματουργὸν τῶν ἐγγὺς καὶ τῶν πόρρω. Δέκα δὲ διατρίψας ἔτη καὶ πολλοὺς ἐν αὐτῷ πρὸς τὰς ἀρχὰς καὶ τὰς ἐξουσίας ἀγῶνας ἀγωνισάμενος, ἤγειρε κατ' αὐτοῦ τὸν πολέμιον
* f. 298r ὄφιν, καὶ προσεκτέον ὅπως τῶν συνήθων τις τῷ ἁγίῳ * παρακαλεῖν αὐτῷ βουληθείς τινι τῶν φιλῶν τὴν βουλὴν ἐκοινώσατο. Ἀλλ' οἷά σου, πονηρέ, τὰ τεχνάσματα. Λοιδορεῖν ἐκεῖνος ἤρξατο καὶ διασύρειν τὸν δίκαιον, μισθοῦ τὸ δαιμονᾷν ὑποκρίνεσθαι λέγων φόλεων ἓξ ἢ καὶ τριῶν τοὺς ὑπ' αὐτοῦ θεραπευομένους. Ὅμως δὲ συναπῆλθε τῷ φίλῳ, ἐπεὶ τῆς παρ' ἐκείνου τυχόντες εὐλογίας ὑπέστρεφον, συναντᾷ τις αὐτῷ τῶν οἰκείων ἐν ὄψει φέρων τὴν συμφοράν· « Δαιμονίᾳ γάρ, ἔφασκε, μάστιγι τὸ θυγάτριόν σου πέπληκται καὶ κακῶς ἔχει ». Ὅπερ ὁ λοίδορος ἐκεῖνος ὡς ἤκουσε, τὸν οἶκον ᾗ δρόμων εἶχε καταλαβὼν καὶ τὴν παῖδα δεινῶς οὕτω φεῦ ἔχουσαν κατιδών, δεσμούς τε περιβάλλει καὶ σύναμα ταύτῃ καὶ τοῖς προσήκουσι πρὸς τὸν ὅσιον ἄνεισιν. Οὐ πολὺ τῆς κέλλης ἀπεῖχε καὶ τὸ δαιμόνιον ἐκταράξαν αὐτὴν δρομαίαν αὐτὴν παρεστήσατο. Τί οὖν ἡ μεγάλη ψυχή; ἆρα παρεῖδεν; ἆρα ἀπώσατο τῆς πατρικῆς ἀπονοίας ἕνεκα; οὐ μὲν οὖν· ἀλλὰ τῆς συμφορᾶς κατοικτείρας καὶ « ἓξ ἢ καὶ τριῶν, εἰπών, φόλεων αὕτη τὸ δαιμονᾷν ὑποκρίνεται », παιδεύων δι' αὐτοῦ τὸν πατέρα μὴ λοιδορεῖν, τῷ διακόνῳ τὴν βακτηρίαν ἐγχειρισάμενος σταυρὸν ἔχουσαν, ὑπὲρ κεφαλῆς τῇ πασχούσῃ προσεπιθεῖναι ταύτην ἐκέλευσε. Καὶ ὢ τοῦ παραδόξου θαύματος, ὑγιὴς εὐθὺς ἡ κόρη καὶ δοξάζουσα τὸν θεὸν καθωρᾶτο.

IX. — Ἄλλοτε τοίνυν δύο πρὸς τὸν ὅσιον ἄνδρες ἀνῆλθον τῷ ἐλεφαντίας τετρυχωμένοι νοσήματι καὶ τὴν ἀπαλλαγὴν αὐτοῦ θερμῶς ἐζητοῦντο τούτου οὖν τοὺς ὅρκους αἰτίους εἶναι τούτοις τῆς νόσου γνωρίσαντος, καὶ εἴπερ μὴ τούτων ἀπόσχοιντο οὐκ ἂν ἄλλως θεραπείας αὐτοὺς εἰπόντος τυχεῖν, ἐκεῖνοι ψυχῆς ἐξ αὐτῆς μηκέτι τῷ
* f. 298v πάθει τούτῳ * τὸ σύνολον ἁλῶναι διαβεβαιωσάμενοι ἰάσεως τυχόντες ἀπῆλθον.

X. — Ἀλλὰ καὶ γύναια δύο τῆς Φρυγίας ἐξορμώμενα τὸ ὄρος κατέλαβον, τὸ μὲν πνεύματι κατάσχετον πονηρῷ, τὸ δὲ τεθραυσμένην ἔχον

τὴν κοτύλην ἐκ φθόνου δαιμονικοῦ. Τούτων ἡ δαιμονῶσα φωνὰς διὰ τοῦ δαίμονος ἀτάκτους ἠφίει, « Τί ἐμοὶ καὶ σοὶ, λέγουσα, ὦ Αὐξέντιε; τί με τῆς τριακονταετοῦς ταύτης ἀπελαύνεις οἰκήσεως; » καὶ ἅμα τῇ γῇ προσηράσσετο. Ἣν οὕτως ἔχουσαν ὁ μέγας Αὐξέντιος θεασάμενος χεῖρα δοθῆναι ταύτῃ παρεκελεύσατο καὶ ἐπείπερ ἀνέστη καὶ συμπαρέστη τῇ ἄλλῃ εὐχῇ ταύτας ἰασάμενος τὸν Θεὸν δοξαζούσας ἀπέλυσε.

XI. — Προσηνέχθη οὖν αὐτῷ καί τις ἐφ' ἁμάξης παράλυτος, ὃν καὶ αὐτὸν ἰασάμενος τοῖς κομίσασι γεννήτορσιν ὑγιᾶ παραδέδωκε. Ναὶ δὴ καί τις ἑτέρα γυνὴ τῶν τῆς Κλαυδίου πολιτῶν θυγάτηρ ἑνὸς δεινῶς ὑπὸ δαίμονος πάσχουσα πρὸς τὸν ὅσιον παραγίνεται, ἣν καὶ αὐτὴν ἡ συμπαθὴς τῷ ὄντι καὶ μεγάλη ψυχὴ τοῦ πάθους ἐλευθερώσασα τὰ οἰκεῖα καταλαβεῖν παρεσκεύασε. Καὶ ταῦτα μὲν τοῦ δικαίου τὰ κατορθώματα.

XII. — Ἄρτι δὲ τοῦ φιλοχρίστου Μαρκιανοῦ μετὰ τὴν Θεοδοσίου τελευτὴν τῶν ῥωμαϊκῶν σκήπτρων ἐπειλημμένου καὶ τοῦ χριστωνύμου λαοῦ καλῶς περὶ τὴν ὀρθόδοξον ἔχοντος πίστιν, ὁ τοῖς καλοῖς εἰωθὼς βασκαίνειν ἀεὶ τοὺς οἰκείους ὑπασπιστὰς ἐξεγείρας, (Εὐτυχὴς ἦν ὁ παράφρων καὶ οἱ τὰ τοῦ σαπροῦ καὶ λήρου Νεστορίου φρονοῦντες, ὧν οἶδα μὴ ἀγνοεῖν ὑμᾶς τὰ ληρήματα), σύγχυσίν τινα δεινὴν τῇ ἐκκλησίᾳ διὰ τούτων εἰργάσατο. Μὴ δίκαιον οὖν εἶναι κρίνας ὁ βασιλεὺς οὕτω τὴν ἐκκλησίαν κυμαίνεσθαι, σύνοδον ἐν Χαλκηδόνι γένεσθαι διὰ τοῦτο προσέταξε. Καὶ μέντοι δὴ μετὰ πάντων προσε*κλήθη * f. 299r καὶ ὁ Αὐξέντιος. Καὶ ἐπεὶ ποσὶν οἰκείοις ἀδυνάτως εἶχε βαδίζειν, τραύματος ὁλοσώμου τῶν ποδῶν αὐτοῦ τῇ στάσει γεγενημένων καὶ πεφυσημένων δίκην ὁρωμένων ἀσκοῦ, ὡς ἰχῶρα καταῤῥεῖν ἐκεῖθεν καὶ σκώληκας ἀποτίκτεσθαι, ἁμάξῃ τοῦτον οἱ παρὰ βασιλέως σταλέντες ἐνθέμενοι πρὸς τὴν σύνοδον ἦγον. Καὶ δή τις τῶν ἑπομένων Θεόφιλος φερωνύμως ὠνομασμένος τὸν τοῦ μείζονος λεγομένου τῶν δακτύλων τοῦ δεξιοῦ ποδὸς ὄνυχα ἐκσπασθέντα πως ἰδὼν καὶ τῇ γῇ προσρυέντα, τῶν πολυτίμων ὥσπερ καὶ ἣν λογισάμενος αὐτὸν καὶ λαβὼν, φυλακτήριον εἶχε τῶν ἐλπιζομένων αὐτῷ δυσχερῶν.

XIII. — Τοῦ ὄρους οὖν κατιόντι τῷ Αὐξεντίῳ γυνή τις τὸν ἑαυτῆς προσήγαγε παῖδα δαίμονι πεδηθέντα, ἥτις καὶ φωναῖς οἰκτραῖς τὸν ὅσιον πρὸς ἔλεον ἐξεκάλει, « Τὸ σπλάγχνον, λέγουσα, τὸν ὀφθαλμὸν, τὸν ποθεινὸν ἐμοὶ παῖδα χάρισαι, πάτερ, μητρὶ περιπαθεῖ καὶ τοῦτον

μόνον ἐχούσῃ παραψυχήν ». ὃν ἡ χριστομίμητος ἐκείνη ψυχὴ τοῦ πάθους οἰκτειραμένη ὀφθαλμὸν αὐτῇ προσκαλοῦσα καὶ τῆς ἀνθρωπίνης καταστενάξασα φύσεως εὐχῇ καὶ σταυροῦ τοῦ θείου σφραγῖδι τῇ μητρὶ, ὢ τοῦ θαύματος, ἀποδίδωσιν ὑγιᾶ.

XIV. — Ἄλλη δέ τις γυνὴ κόμητός τινος ἔκγονος Δωροθέου ἀποδημίας ἔκ τινος οἴκοι κομιζομένη, ὡς τῆς τοῦ ἁγίου ᾔσθετο παρελεύσεως, ὑπὸ τοῦ ἐνοικοῦντος αὐτῇ δαίμονος ἐκμανεῖσα καὶ τὴν ἐσθῆτα ῥήξασα γυμνὴ τῆς ἁμάξης ἦλθεν ἐγγὺς ᾗ τὸν ἅγιον ἔφερε. τῆς ἀπρεποῦς οὖν ἐκείνην γυμνώσεως φεῦ καὶ τοῦ πάθους ὁ μέγας οἰκτείρας, « Ἔξελθε τοῦ πλάσματος, εἶπε, τοῦ Θεοῦ, πονηρέ »· καὶ ἅμα πρὶν ἢ λόγος ἐκείνῳ τελεσθείη, φυγὴν ἠσπάσατο τὸ δαιμόνιον. Καὶ ταῦτα μὲν τὰ παρόδια θαύματα.

* f. 299ʳ XV. — Ὡς οὖν ἐν κώμῃ *τινὶ Συκίδες προσαγορευομένῃ κατήντησαν, ἐκ Λυδῶν τις ὁρμώμενος Ἀγεώριος ὄνομα πνεύματι κάτοχος ἀκαθάρτῳ προσῆλθε τῷ δικαίῳ, « Ἐλέησον, συμπαθέστατε, λέγων, οἰκτείρησον, χριστομίμητε, ψυχὴν δεινῶς οὕτω μαστιγομένην ὑπὸ δεινοῦ παιδευτοῦ· στῆσόν μοι, στῆσον τὸ τοσοῦτον κακόν. Οὐ φέρω γὰρ τὰς μάστιγας, οὐ φέρω τὰς ἀλγηδόνας ». Καὶ ταῦτα μὲν ὁ πάσχων. Ὁ δέ γε πανόσιος τὴν θαυματουργὸν αὐτοῦ χεῖρα σὺν εὐχῇ τῇ τοῦ πάσχοντος ἐπιθεὶς κεφαλῇ (τίς σου Χριστέ μου μὴ θαυμάσει τὴν δύναμιν), τάχος τὸ δαιμόνιον ἀπεδίωξεν. Ἤδη δὲ τὸν τοῦ μάρτυρος Θαλελαίου ναὸν τοῦ ὁσίου καταλαβόντος, οἱ μὲν τῶν ἑπομένων καὶ πρόσω χωρεῖν ἤθελον, οἱ δὲ καὶ συνεῖναι τούτῳ διόλου· ἀλλ' ἐκεῖνος, « Ἄπιτε, τέκνα, λέγει πρὸς αὐτοὺς, ἐν εἰρήνῃ, προσμένοντες τὴν ἐπάνοδον· πνεύματι γὰρ μεθ' ὑμῶν εἰμὶ καὶ εἰ τῷ σώματι ἄπειμι ». Τούτων οὖν ὑποστρεψάντων καὶ τῷ τῆς Φιάλης φροντιστηρίῳ τοῦ ἁγίου παραβαλόντος νέος τις Ἰσίδωρος ὄνομα δαίμονι κάτοχος καὶ αὐτός, « Ὢ βία, διεβόησε, τί σοι καὶ ἡμῖν, Αὐξέντιε; » καὶ οὕτω διασπαράξαν αὐτὸν τὸ πνεῦμα καπνὸς ὥσπερ διέδρα.

XVI. — Πλὴν δεῖ προσέχειν ἐπιμελῶς καὶ τῷ ῥηθήσεσθαι μέλλοντι. Κωνσταντῖνός τις σρατηλάτης καὶ Ἀρτάκιος κόμης, ἄνδρες ἐπιεικεῖς καὶ μάλα χρηστοί, προσιόντες τῷ μάκαρι καὶ τῆς παρ' αὐτοῦ τυχόντες εὐλογίας, δέονται κρατῦναι καὶ αὐτὸν τὴν ὀρθόδοξον πίστιν καὶ πόρρω που τῆς ἐκκλησίας ἐκσφενδονῆσαι τὰ ἀλλόφυλα δόγματα. Καὶ μέντοι δὴ καὶ χρυσὸν αὐτῷ τὴν πίστιν ἐπιδεικνύντες ἐδίδουν, « Ἵν' ᾖ σοι, φησίν, εἰς τὴν τοῦ ὀρθοδόξου συγκρότησιν ». Ἀλλ' ὁ δίκαιος διανεμη-

θῆναι τοῦτον κελεύει τοῖς ἐνδιαιτωμένοις τῷ τῆς Ὀξείας ὄρει πένησι, σοφῶς* οὕτω δείξας αὐτοῖς μὴ χρημάτων δέεσθαι τοὺς πεποι- * f. 300r θότας ἐπὶ Θεόν.

XVII. — Οἱ γοῦν τῆς μονῆς μοναχοὶ φθόνου πληγέντες κέντρῳ τὴν τοῦ ἀνδρὸς σκληραγωγίαν καὶ τὴν ἄλλην ἐγκράτειαν, ἔνδειξιν οὐκ ἀρετὴν ἔσπευσαν ἀποδεῖξαι· βρώματα γὰρ λεληθότως τῇ κέλλῃ τοῦ μάκαρος ἐντιθοῦσι, καὶ παῖδά τινα καθιστῶσι τῶν πραττομένων ἐπόπτην, εἴ που καὶ μετάσχοι τούτων γνῶναι λέγοντες, ἵνα κατηγορήσωσιν. Ἑβδόμη παρῆλθεν ἡμέρα καὶ τῇ κέλλῃ προσιόντες ἄθικτα ταῦτα βλέπουσι καὶ τὸ ὅλον ἄψαυστα· εἶτα καὶ τὸν παῖδα τί ἄρα καὶ κατίδοι τῷ μεταξὺ τῶν ἡμερῶν διαστήματι διηρώτων. Καὶ ὃς φρίκης καὶ φόβου περίπλεως πληθὺν εἶπεν ὑπερφυῶς ἀνδρῶν κατιδεῖν συνᾴδουσαν αὐτῷ καὶ συμψάλλουσαν, καί τινα περιστερὰν, ἧς τὸ κάλλος ἄφραστον, τροφὴν αὐτῷ ξένην ἐπικομίζουσαν, ἀλλὰ δὴ καὶ τοὺς ἐκπίπτοντας σκώληκας τῶν ποδῶν συλλέγοντα τοῦτον τούτοις αὖθις ἐπιτιθέναι, χαίροντα μᾶλλον ἐπ' αὐτοῖς ἢ ἀνιώμενον. Ἤκουσαν ἐκεῖνοι· φόβος εἷλεν αὐτοὺς καὶ συγγνώμην αἰτοῦσι. Καὶ ταῦτα μὲν οὕτως.

XVIII. — Ἐπεὶ δὲ τῇ ἐν Ῥουφινιαναῖς τοῦ σεβασμίου πατρὸς ἡμῶν Ὑπατίου μονῇ προτραπείη ὁ μέγας ἡσυχάσαι καὶ παρέβαλεν εἰς αὐτὴν, μετὰ πολλῆς ὑπεδέχθη χαρᾶς. Πολλοὶ γὰρ ἐγχώριοί τε καὶ τῶν πέριξ κωμῶν, ἀλλὰ δὴ καὶ τῆς βασιλευούσης αὐτῆς φοιτῶντες εἰς αὐτὸν, τῶν ἡδίστων ἐκείνου λόγων καὶ παραδόξων θαυμάτων ἀπέλαυον. Ἐν οἷς καί τις γυνὴ κόμητός τινος γαμετὴ δαίμονι κατειργασμένη δεινῷ πρὸς αὐτὸν ἐκ Χαλκηδόνος ἀνεκομίζετο. Ἥτις ἐπεὶ πλησίον γέγονε τῆς μονῆς, διέῤῥηξε τὴν ἐσθῆτα καὶ βοῆς ἀσήμου τὸν ἀέρα ἐπλήρου. * Ἐπιτιμηθέντος οὖν τοῦ δαίμονος, ἰάθη τὸ γύναιον, χρήματα *f. 300v πλεῖστα τῇ τε μονῇ καὶ τοῖς πένησι παρασχόμενον.

XIX. — Ὁ γοῦν πιστότατος βασιλεὺς τὸν ἀοίδιμον ἐν τῷ Ἑβδόμῳ μεταστειλάμενος (ἐκεῖσε γὰρ ἔτυχε τηνικαῦτα παρὼν), ὡς εἶδε τοῦτον τὸ σῶμα πάντη κακῶς ἔχοντα, δοῦλόν τε Θεοῦ ἀπεκάλει, καὶ τῇ τῶν πατέρων συνόδῳ (τετάρτη δὲ ἦν κατὰ τὴν Χαλκηδόνα συγκροτηθεῖσα) συνθέσθαι καὶ αὐτὸν ἠξίου. Ὁ δὲ, καὶ ὅρα μοι, ταπεινοφροσύνης ὑπερβολὴ, « καὶ τίς εἰμι ἐγώ, φησιν, ἵνα καὶ ποιμέσι συντάττοιμι ποιμένος αὐτὸς προσδεόμενος; » καὶ ὁ βασιλεὺς τῆς παρ' αὐτοῦ τυχὼν εὐλογίας αὖθις αὐτὸν ἀπέλυσεν εἰς τὸ μοναστήριον, σκέψει δοῦναι τὸ πρᾶγμα βουλόμενος.

XX. — Ὁ δὲ τούτῳ παραβαλὼν πολλοὺς τοῦ συνδεδραμηκότος πλήθους ῥιγῶντάς τε καὶ πυρέττοντας ἀφῇ τῆς χειρὸς ἐθεράπευεν. εἰσελθὼν οὖν τις πρὸς αὐτὸν ἀπαγγέλλει ὅτι κόρη τις τῶν γάμων ἄρτι τελουμένων αὐτῇ πνεύματι κατεσχέθη δεινῷ καὶ τίλλει μὲν τρίχας, σάρκα δὲ κατεσθίει, καὶ χαλεπὸν οὕτω κεῖται θέαμα τοῖς ὁρῶσι. κομισθῆναι τοίνυν αὐτὴν αὐτίκα κελεύει, καὶ πρὸς τὸν δαίμονα, « Ἔξελθε, φησὶ, πονηρὲ, τοῦ θεϊκοῦ πλάσματος· ἔξελθε, Χριστὸς ἐπιτάττει σοι δι' ἐμοῦ ». Καὶ τούτου ῥηθέντος, ὕπνος μὲν ὁ λόγος τῇ κόρῃ, δίωξις δὲ τῷ πονηρῷ πνεύματι γέγονεν.

XXI. — Οὐχὶ συχναὶ παρῆλθον ἡμέραι καὶ πάλιν ὁ βασιλεὺς μετακαλεῖται τὸν ὅσιον συναινέσοντα τῇ συνόδῳ καὶ συνθησόμενον. ἐπεὶ δὲ καὶ ἵκετο καὶ διεγνώσθη τούτῳ τὰ τοῦ συμβόλου ὅτι τὴν Θεοτόκος οὐκ ἀφεῖλε τῆς παρθένου φωνὴν καὶ τἄλλα δὴ τὰ τὴν ὀρθόδοξον πίστιν ἐμφαίνοντα, καὶ στοιχεῖν αὐτοῖς κατένευσε καὶ συναινεῖν ἐν ἅπασι. Χαρεὶς οὖν ὁ * f. 301r *βασιλεὺς ἐπὶ μέγα καὶ τὴν πάντιμον αὐτοῦ κατασπασάμενος κεφαλὴν σὺν πλήθει τοῦτον τῇ ἐκκλησίᾳ παρέπεμψεν. Ὡς οὖν καὶ τῷ πατριάρχῃ (Ἀνατόλιος δὲ οὗτος ἦν ὁ μέγας) ἐνέτυχε καὶ τὸν ὅρον ὑπανέγνω, στοιχῶν εἰσάπαν τοῖς πατράσιν ἐφάνη.

XXII. — Εἶτα τούτοις καὶ βασιλεῖ συνταξάμενος τὰ Ῥουφινιανοῦ κατειλήφει, κἀκεῖθεν ἀπάρας τὸ τῆς Ὀξείας μὲν ὄρος καταλαβεῖν οὐκέτι προσέθετο, ἄλλο δὲ λίαν ἄναντες καὶ ὑπερνεφὲς καὶ τραχύτατον (Σκοπὸν τοῦτο καλοῦσιν ἐγχώριοι) κατειλήφει, ἐν ᾧ κέλλαν πηξάμενος τοὺς μὲν ἄλλους εὐχαῖς ἐπιστηρίξας ἀπέλυσεν. Αὐτὸς δὲ ταύτην εἰσιὼν τὰς τῶν δαιμόνων ὑπέμενε προσβολάς. μιᾷ δὲ τῶν νυκτῶν πλήθους ἐπελθόντος αὐτῶν καὶ, « Τί σοι, κραζόντος, καὶ ταῖς ἐρήμοις; ἀπόστα τῶν ἡμετέρων », οὐ διέπεσεν ἐκεῖνος πρὸς τὰς κραυγὰς, ἐκραταιώθη δὲ μᾶλλον, καὶ τούτους οὐκ ἀσθενεῖς, ἀλλὰ καὶ φυγάδας ἀπέδειξε.

XXIII. — Πυκνότερον οὖν τῷ ὄρει τούτῳ παραβαλόντων τινῶν ἔκ τε τῆς Κωνσταντίνου καὶ τῶν συγκειμένων χωρῶν αὐτὸς ψαλμοῖς τισιν ἥδιστον καὶ τὸν νοῦν ἔχουσι καὶ τὸ μέλος τούτους φιλοφρόνως εἱστία, καὶ τὰ νοσήματα τούτων ἰᾶτο καὶ χαίροντας τὰ οἴκοι καταλαμβάνειν ἐποίει. ἔστιν ὅτε καὶ διδασκαλικῶν ὁ γέρων ἥπτετο λόγων, « Χρὴ νήφειν, ὦ τέκνα, λέγων, διὰ πάσης ἡμῶν τῆς ζωῆς, καὶ μὴ μόνον ταῖς σωματικαῖς ἐνασχολεῖσθαι φροντίσιν, ὧν μικρὸν ἢ οὐδὲν ἔσται τὸ κέρδος, ἀλλὰ πολλῷ μᾶλλον ταῖς ψυχικαῖς, ὧν μέγα μὲν τὸ ὄφελος καὶ χρόνῳ μηδενὶ λυμαινόμενον· μεγάλη δὲ καὶ ἡ ἐν Θεῷ παρρησία τε καὶ οἰκείωσις. Διὸ

χρὴ προηγουμένως τὸν τοῦ Θεοῦ φόβον ἔχειν ἐν τῇ ψυχῇ· τούτου γὰρ γινομένου σκύ*βαλα μὲν κατὰ τὸν ἀπόστολον τὰ τερπνὰ τοῦ βίου καὶ πᾶν εἴ τι περίγειον λογισθήσονται, μόνα δὲ τὰ μέλλοντα πλοῦτος ἄσυλος νομισθήσεται καὶ μηδέποτε δαπανώμενος ». * f. 301r

XXIV. — Ταῦτα καὶ τὰ τούτοις ὅμοια πρὸς τὸ συντρέχον πλῆθος διαλεγομένου τοῦ μάκαρος πολὺ πλῆθος, ἄνδρες ὁμοῦ καὶ γυναῖκες, ἀπετάσσοντο κοσμῷ καὶ συνετάσσοντο τῷ Χριστῷ. Τῶν ἄρτων οὖν ὡς κἀν τῷ τῆς Ὀξείας ὄρει χορηγουμένων τῷ πλήθει, τινὲς αὐτοῖς ἐπαρκούμενοι ἀδιαίρετον ἔχειν ἔκριναν αὐτῷ τὴν συνοίκησιν. εἴποτε δέ τις αὐτῷ προθυμηθείη τι παρασχεῖν, τούτῳ μὲν οὐδ' ὀφθαλμὸν μή τί γε χεῖρα προσέβαλλεν, εἰ μή που κηρὸς ἢ ἔλαιον ἀγγελθείη εἶναι τὸ προσφερόμενον· τὰ γὰρ τρόφιμα μόνα τῶν παραβαλλόντων ἕνεκα πρὸς τὸν ἀρτοποιὸν ἐπέτρεπε δίδοσθαι καὶ οὔ τι ἕτερον. Καὶ μήτις γλῶσσαν λοίδορον ἐπαφήσει τούτου γε χάριν φειδωλὸν εἶναι κρίνων τὸν μάκαρα, ἀπέστω κακία καὶ λυσσώδης φορά. τῇ τελευτῇ γὰρ αὐτοῦ ὑπὲρ τοὺς ἑκατὸν χρυσίνους ὁ ἀρτοποιὸς ἐποφείλων εὕρηται, ὡς ὁ τιμιώτατος τῶν μαθητῶν τῷ ἁγίῳ καὶ διάδοχος ἐπιστώσατο. ἀλλ' ἐπὶ τὰ κάλλιστα καὶ αὖθις τῶν μεγάλων διηγημάτων τὸν λόγον ἐπαναγάγωμεν.

XXV. — Τὸν καλὸν ζηλοῦντες πλεῖστοι τοῦ γέροντος τρόπον, θερμῶς αὐτῷ προσῄεσαν τὸ σχῆμα τούτου λαβεῖν ἐξαιτούμενοι. Καὶ ὃς οὐκ ἀναβολαῖς, οὐχ' ὑπερθέσεσιν ἐδίδου τὸ πρᾶγμα, ἀλλ' αὐτίκα τρύχινον αὐτοὺς ἢ δερμάτινον ἐνδιδύσκων στολὴν οἷς δῆτα καὶ οὗτος ἠμφίεστο, χαίροντας καὶ εὐφραινομένους ἀπέλυε, τοῦτο πρὸς ἕκαστον λέγων, ἵνα τῶν ἐκείνου ῥημάτων ἐπιμνησθῶ· « Πορεύου, ἀδελφὲ, ἔν*θα ὁ Θεὸς ὁδηγήσει σε ». Ἐξ ὧν καί τις ἀνὴρ (Βασίλειος ἡ κλῆσις αὐτῷ) τὴν τοῦ ἁγίου μηλωτὴν ὑπενδὺς καὶ πρός τι τῶν συμπαρακειμένων ὀρῶν ὡσεὶ σταδίους εἴκοσιν ἀπέχον πορευθεὶς, στενότατον ὅτι κελλίον ὑπέδυ καὶ οὕτως ἐπὶ χρόνον συχνὸν τὸν ἀσκητικὸν δρόμον τελῶν, τοσοῦτον ὑπὸ τῶν πονηρῶν πληγαῖς κατεξάνθη πνευμάτων ὡς ἄπνουν αὐτὸν ὁρᾶσθαι ἐπὶ γῆς καὶ ἄφωνον κείμενον. Τινὲς οὖν τῶν συνήθων (ποιμένες δὲ ἦσαν) οὕτως αὐτὸν εὑρηκότες ἔχοντα πρὸς τὸν μακαρίτην ἐκόμιζον. ὃς ἐπεὶ κατειργασμένον ταῖς ἐκ δαιμόνων πληγαῖς ἴδοι πατρικῇ τῇ φωνῇ, « Βασίλειε, λέγει, τί σοι ἄρα καὶ γέγονε; » Τοῦ δὲ τάχος διεγερθέντος, « Ἀπόδος, ὁ δίκαιος ἔφη, σου τὰς εὐχὰς τῷ Κυρίῳ· ἰδοὺ γάρ σοι * f. 302r

2. σκύβαλα Ad Philipp., III, 8. — 34. Ἀπόδος... Κυρίῳ Nah., I, 15.

δέδοται κατὰ τῶν δαιμόνων ἡ ἐξουσία ». Εἶτα καὶ τῶν ἀχράντων αὐτῷ μεταδοὺς μυστηρίων, εἰς ἐκεῖνο τὸ κελλίον ἀπελθεῖν αὐτὸν αὖθις ἐκέλευσεν. ἐν ᾧ καὶ πορευθεὶς καὶ τρισὶν ἐνασκήσας τοῖς ἔτεσι πρὸς τὸν ποθούμενον Θεὸν ἐξεδήμησε τῆς ὑπομονῆς τοὺς στεφάνους καὶ τὰ γέρα ληψόμενος.

XXVI. — Ὁ μέγας τοίνυν Αὐξέντιος καρτερίας ὑπόδειγμα τοῦτον εἰς μέσον προθείς, « Προσέχειν, ἔλεγεν, ἀδελφοί, ἑαυτοῖς ἐπιμελῶς χρὴ καὶ ἀγρύπνως, μήποτε ταῖς τῶν πονηρῶν δαιμόνων χαυνωθέντες ἀπάταις τὸν τῆς ἀσκήσεως ἡμῶν ἀπολέσωμεν κόπον· σκολιοὶ γάρ εἰσι καὶ δεινοὶ καὶ βασκαίνουσιν ἡμῖν τῶν καλῶν τρόπων. Ἡμεῖς οὖν ἄμαχον ὅπλον ἔχοντες τὸν σταυρὸν τοῦ Χριστοῦ στῶμεν ἀνδρικῶς κατ' αὐτῷ, ἵν' ἐντεῦθεν δυνηθῶμεν τὰ πεπυρωμένα βέλη σβέσαι τοῦ πονηροῦ καὶ στέ- * f 302r φανον νίκης ἄρασθαι κατ' αὐτοῦ ». Τούτοις * οὖν καὶ τοῖς ὁμοίοις οὐ διέλιπεν ἐφ' ἑκάστης παραινῶν καὶ διδάσκων « Ὡς ἐμεγαλύνθη » τοὺς ἀκούοντας λέγειν « τὰ ἔργα σου, Κύριε· πάντα ἐν σοφίᾳ ἐποίησας ».

XXVII. — Μιᾷ δὲ τῶν ἡμερῶν ὑμνῳδίας τελουμένης παννύχου τὸ τῆς κέλλης ὁ μέγας ἀνοίξας θυρίδιον καὶ μεταδοὺς εὐλογίας τοῖς συνελθοῦσιν ἐστέναξε μέσης ἀπὸ ψυχῆς καὶ « Ὦ τέκνα, σὺν δάκρυσιν εἶπεν, ὁ τῆς ἀνατολῆς ἀστὴρ ἐκοιμήθη ». Τῶν δὲ μὴ συνιέντων ὅτι δὴ καὶ ὁ λόγος ἐδήλου, ἔμεινεν ἐκεῖνος δακρύων. Ὡς δὲ τέλος εἶχε τὰ τῆς ᾠδῆς ἐκδηλότερόν πως, « Ὁ πατήρ, εἶπε, Συμεὼν ὁ μέγας, ἀδελφοί, τὸν βίον ἀπέλιπεν ». Εἶχε μὲν οὕτω ταῦτα, καὶ τὴν ἡμέραν ἐκεῖνοι καὶ τὴν ὥραν ἐσημειώσαντο. Οὐ πολλαὶ παρῆλθον ἡμέραι καὶ τῆς ἐκείνου τελευτῆς διαδοθείσης ἐν ἅπασιν, ἔγνωσται τούτοις ἀπλανὴς ἡ τοῦ γέροντος πρόῤῥησις· εἶχε γὰρ ἐκείνη ἡμέρα τὴν τοῦ Συμεὼν πρὸς Θεὸν ἐκδημίαν καθ' ἣν ὁ μέγας τοῦτο πρόειπε, Λέοντος τηνικαῦτα τοῦ τῆς Βηρίνης τῶν ῥωμαϊκῶν σκήπτρων ἐπειλημμένου.

XXVIII. — Ἀλλὰ ψάμμον ἄν τις θαλάσσης ἐκμετρήσειεν ἢ τὸ πλῆθος ἐξαρίθμησοι τῶν τοῦ δικαίου θαυμάτων. ἐν μιᾷ γὰρ τῶν συνάξεων, « Εὐλόγησον » τίς ἐξεβόησεν· εἶτα ἐπεὶ τὸν ἅγιον ἴδοι πρὸς αὐτὸν ἀποβλέψαντα, τὴν αἰτίαν δῆθεν ἐξεῖπεν ὅτι περ δι' ἀπώλειαν ἑνὸς θρέμματος τὸν μηνιαῖον ὑπεκρατήθη μισθόν. Ὁ δὲ μέγας (ὢ τῆς ἐνούσης αὐτῷ χάριτος) πρός τινα τῶν συνειλεγμένων, « Ἀπόδος, ἔφη, τὸ θρέμμα τῷ πένητι, καὶ τοῦ λοιποῦ τῶν μὴ σῶν ἀπόσχου, ὦ ἄνθρωπε ».

1. δέδοται... ἡ ἐξουσία Luc, IX, 1. — 12. δυνηθῶμεν... πονηροῦ Ad Ephes, VI, 16. — 14. Ὡς ἐμεγαλύνθη... σου, Κύριε Psalm. XCI, 5. — 15. πάντα... ἐποίησας Psalm. CIII, 24.

ἐξέπληξε τὸ ῥηθὲν τοὺς παρόντας καὶ μιᾷ φωνῇ τῷ Θεῷ ηὐχαρίστουν, τοῦ πένητος ἀπειληφότος τὸ πρόβατον. Ἔστιν οὖν καὶ ἄλλα τινὰ τῶν αὐτοῦ * θαυμασίων, ἀλλ' ἵνα μὴ προσκορὴς ἡ διήγησις αὐτῶν γένηται, ἑνὸς ἢ καὶ δύο τούτων ἐπιμνησθεὶς τῷ τέλει τούτου συγκαταλύσω τὸν λόγον. * f. 303r

XXIX. — Ἐλευθέρα τις οὕτω καλουμένη γυνή, τὸ γένος λαμπρά, τὸν τρόπον σοφή, τὴν πίστιν πολλή, Στεφανὶς τὸ ἐπώνυμον, τῶν τῇ βασιλίδι Πουλχερίᾳ ὑπηρετουμένων μία, θείῳ γεγενημένη κατάσχετος ἔρωτι πρόσεισι τῷ δικαίῳ, ἁγίων αὐτῷ κομίζουσα λείψανα, λείψανον πάντως ὡς ἂν καλὸν τῷ βίῳ γένοιτο καὶ αὐτή, καὶ τοῦ μονήρους ἐξαιτοῦσα βίου τυχεῖν. Ὁ δὲ θείαν βούλησιν εἶναι κρίνας τὸ πρᾶγμα καὶ ἐδέξατο ταύτην καὶ τόπον εἰς διαγωγὴν ἀφώρισε, Γυρίτην οὕτω καλούμενον, σταδίου ὡς ἑνὸς τῆς κέλλης ἀπέχοντα, καὶ τῇ μελέτῃ τῶν θείων γραφῶν ἐξεπαίδευε. Καὶ ἐπεὶ ζηλωτὴ ταῖς ἀρέταις κατεφάνη καί τις ἑτέρα γυνὴ τὸν ἄνδρα καταλιποῦσα Κοσμία φερωνύμως ὠνομασμένη τῷ ἁγίῳ προσῆλθε τὸν ἀσκητικὸν ἐπανελέσθαι βίον ποθοῦσα. ἣν δὴ καὶ αὐτὴν τῇ προτέρᾳ συνάψας ὁ μέγας καλῶς ἐξεδίδασκε. καὶ θηροτρόφου δέ τινος γύναιον τῷ καλῷ τούτῳ ζήλῳ ῥωσθὲν ἐφ' ὁμοίῳ τρόπῳ ταῖς ἄλλαις τῷ παντίμῳ τούτῳ προσῆλθεν, ἥτις δὴ ταύταις συγκατελέγη καὶ συνηρίθμητο. Καὶ ἦν ἡ τρίπλοκος αὕτη σειρὰ σφενδόνι πίστεως βάλλουσα τὸν ἀρχέκακον τύραννον. Οὐ πολὺ τὸ ἐν μέσῳ καὶ τὴν μοναχικὴν περιβολὴν ἀμφιέννυνται, τρυχίνοις ἐνδύμασιν ἐπωμίσι τε μέχρις αὐτῶν διηκούσαις ποδῶν σεμνῶς μάλα κατεσταλμέναι. Ἔκτοτε γοῦν καὶ ἕτεραι πλεῖσται γυναῖκες τῷ ἁγίῳ προσῄεσαν τῆς αὐτῆς ἐρῶσαι ταῖς γυναιξὶ πολιτείας, ὡς ὑπὲρ τὰς ἑβδομήκοντα ἐν οὐ πολλῷ τῷ χρό*νῳ ταύτας ἐπισυστῆναι, ὧν ἕνεκεν εὐκτήριον οἶκον ὁ μέγας ἀνήγειρε, καὶ κατοικίαν Θεῷ πρέπουσαν αὐταῖς ᾠκοδόμησε, συνεχῶς αὐταῖς ἐκδιδάσκων τὸν λόγον τῆς ἀρετῆς. * f. 303v

XXX. — Ἐπεὶ δὲ δεῖ καὶ αὐτὸν ἄνθρωπον ὄντα τὸν βίον ἀπολιπεῖν περιπίπτει μὲν ἀῤῥωστίᾳ τινί· δέκα δὲ ἡμέραις ἐφ' ὅλαις τῇ νόσῳ προσταλαιπωρεῖ, καὶ οὕτως τὴν ψυχὴν εἰς χεῖρας τοῦ δεδωκότος παρέθετο. Ἦν οὖν ἰδεῖν τότε πλῆθος ἀνδρῶν εὐλαβῶν ἐκεῖσε συνηθροισμένων· οὐδὲ γυναῖκες ἀπελιμπάνοντο, οὐ παῖδες, οὐ τὸ δοῦλον αὐτό, ἀλλ' οὐδ' αὐταὶ πάντως αἳ τὸ καλὸν ἐκείνου νᾶμα τῶν διδαχῶν ἀρυσάμεναι Θεῷ ἑαυτὰς συνηρμόσαντο. Ψαλμοῖς τοίνυν καὶ ὕμνοις δάκρυσί τε θερμοῖς τὸ συνειλεγμένον πλῆθος τὸν πόθον ἀφοσιώσαντες, πρὸς τὸν

ὑπ' αὐτοῦ δομηθέντα ταῖς ὁσίαις γυναιξὶν οἶκον ἀπήγαγον ἐν ᾧ δὴ καὶ κατετέθης, ἡ μεγάλη καὶ οὐρανομήκης ψυχὴ, τεσσαρεσκαιδεκάτην ἐπαναβαίνοντος τοῦ φεβρουαρίου μηνὸς, καθ' ἣν δὴ καὶ κεκοίμησαι καὶ καθ' ἣν σου τελεῖται τὸ ἱερὸν ὑπὸ πάντων μνημόσυνον, τοῦ εὐσεβοῦς Λέοντος ἔτι τὰ τῆς βασιλείας διιθύνοντος σκῆπτρα.

XXXI. — Καὶ νῦν ταῖς οὐρανίαις ἐναυλίζῃ σκηναῖς ὁ παγγέραστος τῶν μακρῶν σου πόνων ἀπολαμβάνων τὰς ἀμοιβάς. Πρόστηθι τοίνυν καὶ βασιλέως ἡμῶν τοῦ πιστοῦ, μέγιστα βραβεύων αὐτῷ τὰ κατ' ἐναντίων ἐν μακρᾷ ζωῇ καὶ ἀπήμονι τρόπαια ἰσχυρὰ καὶ ἀκαταγώνιστα καὶ νίκαις πλείσταις ἐμπρέποντα· χειρὶ σκέποις αὐτὸν τοῦ παντάνακτος Χριστοῦ καὶ Θεοῦ τῶν ὅλων ἐν ταῖς τῶν ἐχθρῶν συμπλοκαῖς, ἀγαλλίασιν αὐτῷ παρέχων καὶ εὐφροσύνην, καὶ παθῶν ἀνώτερον συντηρῶν ψυχικῶν ὁμοῦ καὶ σωματικῶν, ἡμέρας τε τῆς ἀνησπέρου συγκοινωνῆσαί σοι ποίησον αὐτὸν καὶ υἱὸν ἀναδειχθῆναι φωτὸς, λαμπρότητος μετασχεῖν τῆς θείας, πάσης χαρᾶς ἐμφορηθῆναι τῆς οὐρανίου, καὶ βασιλείας καταξιωθῆναι Θεοῦ. Ὅτι αὐτῷ πρέπει ἡ δόξα καὶ τὸ κράτος, νῦν καὶ ἀεὶ καὶ εἰς τοὺς αἰῶνας τῶν αἰώνων. ἀμήν.

II

MONT SAINT-AUXENCE

ÉTUDE HISTORIQUE ET TOPOGRAPHIQUE

PAR

JULES PARGOIRE, A. A.

Le mont Saint-Auxence appartient tout ensemble et à l'hagiographie byzantine et à la topographie suburbaine de Constantinople. Son nom lui vint, et sa haute fortune monastique aussi, du fameux solitaire dont une des Vies est éditée pour la première fois dans les pages qui précèdent. Sans la grande renommée de cet homme, l'expression ὄρος τοῦ ἁγίου Αὐξεντίου n'eût jamais été connue et la hauteur que ces quatre mots désignent n'eût jamais été l'objet de si fréquentes mentions chez les auteurs byzantins. D'où il suit, on le comprendra sans peine, que l'histoire de la montagne doit commencer par celle de l'anachorète.

I. — SAINT AUXENCE.

L'anachorète saint Auxence n'a point manqué de biographes. Un auteur inconnu (1) écrivait sur lui une cinquantaine ou une soixantaine d'années après sa mort, et c'est l'œuvre de cet ha-

(1) MM. O. Bardenhewer, *Les Pères de l'Église*, trad. franç., t. III, p. 48, et P. Batiffol, *Littérature grecque*, p. 262, l'appellent Georges; M. O. Bardenhewer, *loc. cit.*, et E. Marin, *Les moines de Constantinople*, p. 478, en font un disciple d'Auxence. Ce dernier point est sûrement faux. Quant à la question du nom, j'ignore sur quoi l'on se base pour mettre celui de Georges en avant.

giographe anonyme, à peine retouchée par Syméon le Métaphraste, qu'il nous est donné de lire aujourd'hui, publiée par Migne, dans la collection métaphrastique (1). Le même travail primitif a également servi de base à la Vie d'étendue plus courte et de style plus simple que la compilation de C. Doukakis est allée prendre au monastère athonite des Ibères (2).

Il faut en dire autant de l'élégant résumé que le zèle infatigable de M. Léon Clugnet arrache aujourd'hui aux ténèbres de la Marcienne. Une autre Vie anonyme, signalée en plusieurs manuscrits, a vu naguère quelques-unes de ses phrases paraître, d'après le codex 186 E de Lavra, dans le supplément de l'*Héortologe byzantin* (3). M. M. Gédéon, l'auteur de ce dernier ouvrage, y a de même transcrit, en résumant le reste, quelques paragraphes d'un discours biographique du célèbre Michel Psellos sur *notre vénérable et théophore père Auxence le Grand* (4).

A ces cinq documents faut-il, avec M. M. Gédéon (5), en ajouter un autre? Cet auteur signale en effet une sixième Vie, manuscrite, dans la bibliothèque patriarcale de Jérusalem et le catalogue de M. A. Papadopoulos-Kerameus. Mais c'est une méprise de sa part. La Vie manuscrite en question ne diffère point, autant qu'on peut en juger par l'*incipit*, de la pièce que M. M. Gédéon lui-même a rencontrée dans le codex 186 E de Lavra et dont il a inséré l'analyse, ainsi que de petits extraits, dans son *Héortologe byzantin* (6).

Au total, malgré l'apparente abondance de biographes, trois Vies publiées *in-extenso*, fort semblables entre elles, et deux

(1) MIGNE, *P. G.*, t. CXIV, col. 1377-1436.

(2) C. DOUKAKIS, Μέγας Συναξαριστής, février, p. 242-252.

(3) M. GÉDÉON, Βυζαντινὸν ἑορτολόγιον, p. 279-283.

(4) *Op. et loc. cit.* L'auteur a rencontré ce discours dans le codex 99 Γ de Lavra. On le trouve également ailleurs, par exemple dans le codex 78 d'Esphigmène, S. LAMBROS, *Catalogue of the greek manuscripts on mount Athos*, n° 2091, t. I, p. 179, et dans le codex 672 du Vatican, PP. BOLLANDIANI, *Catalogus codicum hagiographicorum graecorum bibliothecae Vaticanae*, p. 19.

(5) *Op. cit.*, p. 278.

(6) A. Papadopoulos-Kerameus, Ἱεροσολυμιτικὴ βιβλιοθήκη, ne signale, en dehors de la Vie imprimée dans Migne, que celle dont les premiers mots sont Καλοὶ μὲν καὶ οἱ ἐξ ἀλλοδαπῆς χώρας καρποί, t. II, p. 315 et 336, et t. III, p. 326, et ces mots sont bien identiques à ceux que M. M. Gédéon place au début de sa biographie athonite, *op. cit.*, p. 278.

Vies analysées à grands traits, peu différentes des deux précédentes, voilà tous les documents hagiographiques dont nous disposons à l'heure qu'il est pour esquisser la carrière d'Auxence. Au cours du présent travail, pour plus de commodité, ces cinq pièces seront citées comme suit : la première, celle qui est dans Migne, sous le nom de Métaphraste; la deuxième, celle qui est dans Doukakis, sous la rubrique Anonyme A; la troisième, celle que nous devons à M. L. Clugnet, sous la rubrique Anonyme B; la quatrième, celle qui est résumée par M. M. Gédéon, sous la rubrique Anonyme C; la quatrième, résumée dans le même auteur, sous le nom de Psellos.

Syméon le Métaphraste et les trois biographes anonymes ignorent à peu près complètement les débuts de leur saint. Ils savent cependant que Auxence naquit tout à l'orient de l'empire, en Syrie, et qu'il y fut élevé dans les principes d'un christianisme aussi éclairé que profond (1). Le futur anachorète, ajoutent-ils, prit de bonne heure le chemin de Constantinople afin d'y chercher fortune auprès d'un sien oncle qui servait avec le grade d'*optio* dans l'un des quatre corps de la garde palatine. Là, en arrivant, Auxence eut la douleur d'apprendre que ce parent venait de mourir. Il n'en réussit pas moins, robuste de corps et beau de visage, à se faire inscrire sur les rôles de la garde, non point comme son oncle dans la cohorte des numériens, mais dans la quatrième des sept compagnies de scholaires affectées au palais sacré. C'est là, dans la quatrième schole, que Syméon le Métaphraste et les trois anonymes prennent leur héros pour nous dépeindre assez au long sa vie de soldat pieux et de moine héroïque.

Michel Psellos, qui ne connaît pas mieux l'origine du saint, fournit du moins quelques détails un peu différents sur son entrée dans la garde palatine. D'après lui (2), avant de venir à Constantinople, Auxence avait pris part à plusieurs campagnes, et son oncle, un oncle paternel, était stratège. Ces deux renseignements, s'ils étaient mieux certifiés, aideraient beaucoup à s'expliquer la si facile incorporation du jeune Syrien dans des troupes d'élite comme l'étaient celles de la

(1) Métaphraste, 2, col. 1380; Anonyme A, p. 242; Anonyme B, p. 3; Anonyme C, p. 279.

(2) Psellos, *op. cit.*, p. 279.

garde. Psellos déclare en outre que l'empereur introduisit Auxence dans le premier escadron de ses cavaliers. Il n'y a rien là, en dépit des apparences, qui contredise nécessairement les précédents auteurs. Ceux-ci, en effet, nous apprennent eux-mêmes, au cours d'un récit de miracle (1), que leur scholaire était à cheval et nous savons positivement, par ailleurs, que les sept scholes palatines se composaient les unes de fantassins et les autres de cavaliers.

A ces données des biographes, auteurs quelque peu tardifs, ne pouvons-nous ajouter les indications d'un historien contemporain? S'il est vrai, comme l'a écrit avec infiniment de vraisemblance le bollandiste G. Henschen (2), que l'Auxence de Sozomène se confond avec notre Auxence, les débuts de ce dernier s'illuminent pour nous d'un jour tout nouveau. Sozomène parle d'Auxence à propos d'un événement du règne de Théodose I^{er}, à propos de la translation d'un chef plus ou moins authentique de saint Jean-Baptiste, ou plutôt à propos du prêtre Vincent qui profita de cette occasion pour quitter la secte macédonienne et devenir catholique. « Ce Vincent, écrit l'historien (3), était Perse d'origine. Au temps de Constance, alors que le christianisme était persécuté dans sa patrie, il se réfugia sur les terres de l'empire avec Addas son neveu. Vincent, entré dans les rangs du clergé, s'y éleva jusqu'à la prêtrise. Addas, lui, contracta mariage et ce fut un grand bien pour l'Église, car il devint le père d'Auxence, homme très ferme dans sa foi, très sûr dans son amitié, très pur dans sa vie, esprit curieux d'apprendre, également versé dans les auteurs profanes et les auteurs chrétiens, caractère modeste, nullement vain soit de sa faveur auprès de l'empereur et à la cour, soit de sa haute position militaire. De lui, d'ailleurs, il est sans cesse question parmi les moines les plus éprouvés comme aussi parmi les laïques zélés qui ont fait connaissance avec lui. »

De quels laïques zélés, de quels ἄνδρες σπουδαῖοι, s'agit-il dans ces dernières lignes? Les cinq biographes nous donnent la réponse en disant que le scholaire Auxence était un fervent des offices liturgiques et surtout des veilles prolongées toute la

(1) MÉTAPHR., 8, col. 1384; ANONYME A, p. 213.
(2) *Acta Sanctorum februarii*, édit. Palmé, t. II, p. 769 et 770.
(3) *Historia ecclesiastica*, VII, 21, MIGNE, *P. G.*, t. LXVII, col. 1484.

nuit (1). Il fréquentait les églises, il aimait les manifestations du culte, il payait de sa personne pour en promouvoir l'éclat, bref il comptait parmi ces chrétiens d'élite organisés en confrérie que les Ve et VIe siècles appelaient philopones, zélés ou compagnons (2). Voilà ce que disent les cinq biographes, et, ce disant, ils confirment de tous points l'identification faite par G. Henschen, l'identification de leur Auxence avec l'Auxence de Sozomène.

Trois des σπουδαῖοι qui édifiaient alors Constantinople se lièrent plus particulièrement d'amitié avec notre scholaire. Le premier, Sittas, nous est inconnu, mais il suffit de son nom pour dire qu'il devait être d'origine orientale. Le deuxième, Marcien, avait appartenu au navatianisme; il s'enrôla plus tard dans le clergé, devint économe de la grande Église, multiplia les fondations religieuses et mérita d'avoir sa mémoire fêtée par l'Église grecque le 10 janvier (3). Le troisième, Anthime, était alors fonctionnaire au palais (4), et c'est avec lui surtout que le scholaire faisait de longues stations dans les églises, dans celle en particulier de Sainte-Irène au bord de la mer (5). Peu de temps après, de laïque zélé, Anthime devint prêtre; il rendit une vie nouvelle aux grandes vigiles en y introduisant des chœurs d'hommes et de femmes, s'illustra comme mélode, et vécut de manière à conquérir une place au catalogue des saints où son nom figure au 7 juin (6).

(1) Métaphr., 2 et 3, col. 1380 et 1381; Anonyme A, p. 242; Anonyme B, p. 4; Anonyme C, p. 279; Psellos, p. 279.

(2) F. Nau, *Vie de Sévère patriarche d'Antioche*, Paris, 1900, p. 36; S. Pétridès, *Le monastère des Spoudaei à Jérusalem et les Spoudaei de Constantinople*, dans les *Échos d'Orient*, t. IV (1901), p. 224-231.

(3) Sur saint Marcien de Constantinople nous avons deux Vies, celle de Syméon Métaphraste dans Migne, *P. G.*, t. CXIV, col. 429-456, et celle d'un certain Sergios publiée d'abord par M. A. Papadopoulos-Kerameus, Ἀνάλεκτα ἱεροσολυμιτικῆς σταχυολογίας, t. IV, p. 258-270, puis, sur un manuscrit beaucoup plus complet, par M. M. Gédéon, Βυζαντιτὸν ἑορτολόγιον, p. 271-277.

(4) Quelle était sa fonction? Les biographes qui en parlent le font en termes plutôt contradictoires. Syméon Métaphraste, 2, col. 1380, confirmé par l'Anonyme B, p. 4, dit qu'Anthime était alors δεκανὸς ἐν ὀρδίνῳ τοῦ θείου παλατίου. Michel Psellos, *op. et loc. cit.*, écrit qu'Anthime ἐν βασιλείοις ἀνθῶν... τὰς βασιλικὰς σφραγῖδας πεπίστευτο, φύλαξ τῶν βασιλείων ἐπιστολῶν καὶ ὢν καὶ λεγόμενος.

(5) Métaphr., *op. et loc. cit.*; Anonyme A, p. 242; Anonyme B, p. 4; Psellos, *op. et loc. cit.*

(6) S. Pétridès, *op. cit.*, p. 228-230.

Outre ces trois amis, le scholaire en avait un autre, nommé Jean, qui menait la vie solitaire non loin de l'Hebdomon. L'Anonyme de Doukakis et Michel Psellos (1) nous présentent ce Jean comme un *stylite;* Syméon Métaphraste (2) le fait vivre *debout* (3) dans ce qu'il appelle un κλουβός, nous dirions une cellule étroite en forme de prison ou de cage (4). Auxence, grand admirateur de cet anachorète, ne devait pas tarder à suivre son exemple.

Un jour vint, en effet, où les vertus et les miracles du scholaire universellement connus ne lui permirent plus de goûter à Constantinople sous l'habit du soldat cette tranquillité dont son âme éprouvait l'indicible besoin. Ce jour-là, Auxence donna sa démission. Il passa dans la Bithynie, courut à une dizaine de milles de Chalcédoine et s'y établit sur un rocher, au flanc du mont Oxia (5).

Auxence fut trouvé là, un mois plus tard, par de petits pâtres qui cherchaient tout en pleurs leur troupeau fugitif. D'abord, en apercevant de loin son costume à la saint Jean-Baptiste, les pauvres enfants le prirent pour une bête fauve et se mirent à fuir précipitamment; puis, rassurés par ses appels et renseignés sur le lieu où se cachait leur troupeau, ils le tinrent pour un saint et lui amenèrent tous leurs parents ainsi que tous les paysans d'alentour. Ceux-ci, excellents chrétiens, s'empressèrent de se mettre sous la protection de ses prières. « Montez,

(1) *Op. et loc. cit.*

(2) *Op. et loc. cit.*

(3) Si nos trois hagiographes sont dans le vrai, il faut dire que saint Daniel de l'Anaple ne fut pas le premier stylite de Constantinople. Cf. l'excellent travail du R. P. H. Delehaye sur *Les Stylites* dans la *Revue des questions historiques*, 1895, p. 52-103 et dans le *Compte rendu du III^e Congrès scientifique international des catholiques*, t. V, Sciences historiques, p. 191-232, ainsi que l'article du R. P. S. Vailhé sur *Les Stylites de Constantinople*, dans les *Échos d'Orient*, t. I, p. 303-307.

(4) Le mot κλουβός est écrit avec une majuscule dans le texte grec de la Patrologie et transcrit tel quel, également avec une majuscule, dans le texte latin; mais c'est à tort qu'on y a vu un nom propre de lieu, ainsi que le prouve l'emploi de ce mot comme nom commun en plusieurs autres passages de cette même Vie de saint Auxence.

(5) Métaphr., 9, col. 1385; Anonyme A, p. 244 et Anonyme B, p. 5. D'après l'Anonyme C, p. 280, la montagne s'appelait Πέτρα Ὀξεῖα, *pierre pointue*. Michel Psellos, p. 281, donne ce dernier nom, non pas à la colline, mais au rocher même où Auxence vécut le premier mois.

lui dirent-ils, au sommet de la hauteur et de là intercédez pour nous. » Lui, touché de cette requête, y accéda (1). Les paysans construisirent tout au haut de la montagne une petite cellule flanquée d'un κλουβός et le fervent anachorète s'enferma dans cette sorte de cage en chantant ce verset du psaume (2) : « Me voici comme le moineau solitaire sur son toit. »

La vie que mena saint Auxence, les visites qu'il reçut et les merveilles qu'il accomplit dans son ermitage du mont Oxia, ce sont là des points fort intéressants, mais auxquels je ne puis m'attarder. Je dirai plutôt que l'ex-scholaire se trouvait encore dans son étroite retraite lorsque le quatrième concile œcuménique s'ouvrit à l'église Sainte-Euphémie de Chalcédoine le 8 octobre 451. Cette mention du concile, faite par tous les biographes (3), mérite de nous arrêter, car elle est le meilleur des jalons chronologiques plantés dans la vie de saint Auxence.

Tout d'abord, cette mention permet de voir combien a été distrait Du Cange, lorsqu'il a écrit après le nom d'Auxence les quatre malheureux mots que voici : *Qui sub Heraclio vixit* (4). En second lieu, elle nous montre ce qu'il faut faire de la trente-cinquième année du règne de Théodose le Jeune inscrite par Syméon Métaphraste (5) et un des biographes anonymes (6) tout au commencement de leur récit.

M. M. Gédéon a pris cette date pour celle de l'arrivée d'Auxence à Constantinople (7). En est-il vraiment ainsi? Je ne le crois pas. J'estime, au contraire, que la trente-cinquième année de Théodose II est celle où notre scholaire quitta la capitale (8) pour s'en aller vivre dans la retraite. La trente-cinquième année

(1) Métaphr., 11, col. 1385; Anonyme A, *loc. cit.*; Anonyme B, *loc. cit.*; Psellos, p. 281.

(2) *Psaume* ci, 8.

(3) Métaphr., 23, col. 1397; Anonyme A, p. 246; Anonyme B, p. 7; Anonyme C, p. 280; Psellos, p. 281.

(4) *Constantinopolis christiana*, IV, 8, 19, édit. Venise, p. 107,

(5) *Op. cit.*, 2, col. 1380.

(6) Anonyme A, p. 242. L'Anonyme B, p. 3, indique seulement la trentième année : le mot πέμπτῳ a été oublié par l'abréviateur ou omis par quelque copiste.

(7) M. Gédéon, Τυπικὸν τῆς ἐπὶ τοῦ βουνοῦ τοῦ Αὐξεντίου σεβασμίας μονῆς Μιχαὴλ τοῦ ἀρχαγγέλου, Constantinople, 1895, p. 7.

(8) M. T. Evangélidès, Οἱ Βίοι τῶν ἁγίων, Athènes, 1896, p. 197, met Auxence en garnison à Nicomédie et c'est de là qu'il l'envoie mener la vie érémitique. Malheureusement pour l'auteur, pas un des cinq biographes ne souffle mot de Nicomédie.

de Théodose le Jeune courut du 1er mai 442 au 30 avril 443. Qu'on ne l'oublie pas et l'on suivra sans peine les preuves qu'il nous faut donner ici pour établir dans la vie d'Auxence un point chronologique assuré.

Auxence, affirme un des auteurs anonymes (1), mourut extrêmement vieux, εἰς ἔσχατον καὶ Βαθὺ γῆρας ἐλάσας, c'est-à-dire septuagénaire au moins, ou même octogénaire. Or, comme nous le verrons en son temps, il mourut dès avant le 15 février 473. C'est donc, sans contredit, qu'il était né dans le dernier quart du IVe siècle ou, pour le moins, aux toutes premières années du Ve. Né à cette date, il avait, sinon dépassé, du moins atteint la quarantaine en 412. Or, lors de son arrivée à Constantinople et de son enrôlement parmi les scholaires, il était, déclare un second biographe anonyme (2), dans sa toute prime jeunesse, ἄρτι τελῶν εἰς ἡβῶντας καὶ πρὸς τὸν ἴουλον Ραίνων κατὰ τὸ πρῶτον ἄνθος τῆς φύσεως. L'âge de quarante ans, de quarante ans et plus peut-être, représente-t-il cette prime jeunesse chez une recrue? Assurément non. Donc, si les auteurs invoqués ici n'ont point fait erreur, la trente-cinquième année de Théodose ne saurait être celle où Auxence devint scholaire.

Sozomène nous fournit la base d'un second argument. Cet historien, au témoignage des critiques (3), termina son œuvre en 443, au plus tard en 444. Or, on a vu plus haut en quels termes il parle d'Auxence et comment il en fait un des chrétiens les plus remarquables de Constantinople, un des fonctionnaires les plus haut placés à la cour. Pareil éloge et pareils renseignements se comprendraient-ils, écrits dès avant 443 ou 444, de l'humble Syrien venu s'enrôler tout jeune dans le scholariat entre mai 442 et avril 443? Il ne se trouvera personne à le penser, je crois. C'est donc que la trente-cinquième année de Théodose n'est point celle où Auxence débuta dans la garde palatine.

Une troisième preuve, plus convaincante que les deux précédentes, nous est fournie par cette mention du IVe concile dont j'ai déjà fait pressentir toute l'importance chronologique. Un des miracles d'Auxence antérieurs au IVe concile, c'est-à-dire

(1) Anonyme A, p. 251.
(2) Anonyme C, p. 279.
(3) P. Batiffol, *Littérature grecque*, p. 218.

au 8 octobre 451, eut lieu, nous disent trois biographes (1), au mont Oxia durant la dixième année de son séjour sur la colline : d'où il suit, même en usant de la plus grande largeur possible, qu'Auxence avait abandonné le métier des armes et la vie du monde dès avant le 8 octobre 442. Par ailleurs, je le rappelle encore une fois, c'est le 1er mai 442 que Théodose inaugura sa trente-cinquième année de règne : d'où il résulterait, en suivant l'opinion de M. M. Gédéon, que saint Auxence n'arriva de Syrie à Constantinople qu'après le 30 avril 442. Mais alors à quoi se réduit le séjour de notre saint dans la capitale? A quoi se réduit son scholariat? Enrôlé après le 1er mai 442, Auxence est démissionnaire avant le 8 octobre 442 : est-ce possible? Peut-on placer en un laps de temps si restreint tout ce que les biographes rapportent de lui comme scholaire de la garde? Point du tout, évidemment. Disons donc que la trente-cinquième année de Théodose II n'est point celle qui vit l'enrôlement militaire d'Auxence.

S'il en va ainsi, une question se pose : pourquoi les deux biographes mentionnent-ils cette trente-cinquième année au début de leur récit? C'est, je crois, qu'ils entendent fixer par là le moment où notre Syrien cessa d'être soldat et devint anachorète. En écrivant : *La trente-cinquième année de Théodose le Jeune, il y avait un scholaire...*, ils veulent indiquer le terme, nullement le début de son scholariat.

M. M. Gédéon, en dépit même des expressions employées par les deux auteurs, veut absolument que ce soit le début. Aussi, n'osant réduire le scholariat d'Auxence à deux ou trois mois de service, prend-il quelque liberté avec les textes et affirme-t-il que le saint ne partit pour le mont Oxia que vers 448 ou 449. Comment obtient-il cette date? Simplement, ainsi qu'il nous le révèle dans une note (2), en remplaçant par διετία la δεκαετία de vie solitaire que les trois biographes indiquent avant le IVe concile. La correction, je le crains, ne laissera pas que de paraître hardie et parfaitement inacceptable à quiconque lira

(1) Métaphr., 14, col. 1388; Anonyme B, p. 6; Anonyme A, p. 245. Ici, pour sauvegarder le coup d'œil typographique, l'éditeur Doukakis a mal coupé son texte : il faut avancer le point à la ligne et commencer le premier alinéa de la page 245 immédiatement après le premier mot de cette page.

(2) Τυπικόν, p. 7, note 3.



le texte du Métaphraste et des deux Anonymes. Si les trois hagiographes portaient le mot δεκαετία, on pourrait peut-être à la rigueur supposer une faute de copiste pour διετία. Mais comment substituer ce petit mot aux longues périphrases qu'ils emploient? L'Anonyme de M. Clugnet écrit : Δέκα δὲ διατρίψας ἔτη (1). L'Anonyme de Doukakis porte : Δέκατος μὲν οὖν ἤδη τῷ μεγάλῳ ἐν τῷ ὄρει ἀσκουμένῳ τούτῳ χρόνος διήνυστο (2)... Quant au Métaphraste, il dit : Περὶ τὰ δέκα οὖν ἔτη διατρίψαντος αὐτοῦ ἐκεῖσε (3)..., et il répète cette donnée chronologique un peu plus bas une seconde fois. Où trouver dans ces expressions les éléments du modeste διετία? Mais pourquoi, d'ailleurs, vouloir corriger sans motif? Les trois auteurs disant qu'Auxence florissait à Constantinople en 442, nullement qu'il arriva dans la capitale à cette date, toute correction est superflue.

S'il tenait à corriger, M. M. Gédéon aurait dû faire observer que l'Anonyme de Doukakis a excédé en employant le verbe διήνυστο. Cet Anonyme affirmant lui-même qu'Auxence était encore scholaire en mai 442, le miracle opéré avant le concile ouvert le 8 octobre 451 ne peut certainement pas avoir eu lieu dix ans *pleins* après le jour de son entrée dans la vie érémitique.

S'il tenait à rectifier, M. M. Gédéon aurait dû s'attaquer à un autre passage de Syméon Métaphraste. D'après le Métaphraste, entre le prodige assigné à la dixième année de vie anachorétique et la tenue du IV[e] concile général, il se serait écoulé un certain nombre d'*autres années*. C'est, dit-il (4), πρὸς τοῖς δέκα μετὰ καὶ ἕτερα ἔτη que les Pères se réunirent. Or, pareille assertion ne saurait être acceptée. Syméon le Métaphraste affirmant lui-même qu'Auxence était encore scholaire en mai 442, le miracle opéré durant la dixième année de sa vie érémitique ne peut certainement pas avoir eu lieu *quelques années* avant le concile ouvert le 8 octobre 451. De ces années supplémentaires, l'Anonyme de Doukakis, si fréquemment d'accord pourtant avec Syméon, ne souffle mot. Sans nul doute, nous sommes ici en face d'une de ces incidentes malheureuses dont le

(1) ANONYME B, p. 3.
(2) ANONYME A, p. 245.
(3) MÉTAPHR., *op. cit.*, 11, col. 1388.
(4) MÉTAPHR., *op. cit.*, 22, col. 1396.

trop facile auteur des métaphrases a le secret et qu'il faut de toute nécessité jeter par-dessus bord.

Ces questions de chronologie vidées, reprenons la vie de notre solitaire là où nous l'avons interrompue. Donc, au moment du concile, Auxence habitait sa prison du mont Oxia. Le soupçon qui pesa sur lui de tremper dans les erreurs d'Eutychès fut cause que l'empereur donna l'ordre de l'en arracher. Descendu au bas de la montagne, il fut mis sur un chariot qui, passant par le lieu dit Σιγίδες (1), Συκίδες (2), ou Διγίδες (3), et par l'église du saint martyr Θαλελαῖος (4), le conduisit au couvent de saint Jean-Baptiste (5) ἐν τῇ Φιλίῳ (6), ou τῆς Φιάλης (7), ou encore τοῦ Ἀντιφίλου (8). De là, après un séjour assez prolongé, Auxence fut transporté au monastère de saint Hypace (9), debout près de l'église des saints apôtres Pierre et Paul à Rufinianes (10). Quelques jours ou quelques semaines plus tard, un dromon de la cour vint prendre Auxence pour le déposer à l'Hebdomon auprès de l'empereur Marcien. Auxence, après son

(1) Métaphr., 30, col. 1400.

(2) Anonyme B, p. 8. De cette localité tirait peut-être son surnom le moine Σικιδίτης à qui sa doctrine sur la corruptibilité du corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ au saint Sacrement attira une condamnation de la part du patriarche Jean Kamatéros en 1199. Ephrem, *Caesares*, vers. 6508 et seq., Migne, *P. G.*, t. CXLIII, col. 244 et 245; Dosithée, Περὶ τῶν ἐν Ἱεροσολύμοις πατριαρχευσάντων, VIII, xii, 2, p. 807.

(3) Anonyme C, p. 280. M. Gédéon, Βυζαντινὸν ἑορτολόγιον, p. 215, préfère cette dernière leçon à toute autre; mais pourquoi son manuscrit unique aurait-il raison?

(4) Métaphr., 31, col. 1401; Anonyme A, p. 247; Anonyme B, p. 8.

(5) Métaphr., 32, col. 1401; Anonyme C, p. 280; Psellos, p. 281.

(6) Métaphr., *loc. cit.*

(7) Anonyme B, p. 8.

(8) Anonyme C, *loc. cit.* M. Gédéon, *op. et loc. cit.*, présente cette dernière leçon comme la seule vraie. Avant de se prononcer de la sorte, il aurait mieux fait de voir si la majorité des manuscrits soit du Métaphraste, soit des Anonymes ne s'inscrivent pas en faux contre son codex unique.

(9) Michel Psellos, p. 281, écrit à propos de ce monastère : τοῖς τοῦ μάρτυρος Ὑπατίου καταλάμπεται θαύμασιν. Il a tort d'appeler cet Hypace *martyr*, car le saint dont il s'agit ici mourut tranquillement sous l'habit monastique le 30 juin 446. Il a raison, par contre, de signaler ses *miracles*, car cet Hypace mérita le titre de thaumaturge, comme le prouve un manuscrit liturgique du xi[e] siècle, contemporain par conséquent de Psellos, où sa fête se trouve annoncée en ces termes : τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν καὶ θαυματουργοῦ Ὑπατίου τοῦ ἐν Ῥουφιαναῖς, Cléopas Koikylidès, Κατάλοιπα χειρογράφων Ἱεροσολυμιτικῆς βιβλιοθήκης, p. 22.

(10) J. Pargoire, *Rufinianes*, dans la *Byzantinische Zeitschrift*, t. VIII, p. 429-477 et *Autour de Chalcédoine*, dans la même revue, t. XI, p. 333-357.

entrevue avec ce dernier, fut porté à Constantinople où le patriarche Anatole, lui ayant fait lire la définition conciliaire, eut le bonheur de constater la parfaite pureté de sa foi. Ainsi, du moins, parlent deux biographes (1). Au témoignage des trois autres (2), le saint fut appelé deux fois de Rufinianes par l'empereur; sa conférence avec Anatole et son adhésion aux décisions dogmatiques du concile furent la conséquence de sa seconde entrevue avec Marcien.

Et maintenant, quelle date assignerons-nous à ces faits? Jusqu'ici, à la suite des historiens comme Baronius (3) et des hagiographes comme G. Henschen (4), tout le monde les place durant la tenue du concile, c'est-à-dire entre le 8 octobre et le 1er novembre 451. Les cinq biographes, il est vrai, se prononcent dans ce sens. D'après Syméon Métaphraste (5) et l'Anonyme de Doukakis (6), les Pères auraient eux-mêmes sollicité la présence de l'illustre anachorète à leurs travaux. D'après l'Anonyme de Gédéon (7), Marcien n'aurait pas dédaigné de venir en personne présenter Auxence aux membres de l'auguste assemblée. D'après Michel Psellos (8), les hésitations du saint auraient causé beaucoup d'inquiétudes au prélat. Il me semble, pourtant, que les choses ne se passèrent pas ainsi, et les preuves ne manquent point, si je ne m'abuse, pour reporter ces événements en 452. Du moins, si Auxence fut arraché du mont Oxia dès octobre 451, ses rencontres avec l'empereur et le patriarche ne furent que de l'année suivante.

Remarquons tout d'abord que les Pères ne restèrent pas assez longtemps réunis pour avoir vu se passer tout ce que les biographes nous racontent des faits et gestes d'Auxence entre sa descente du mont Oxia et son adhésion à la doctrine du concile. Celui-ci ne dura, on le sait, que du 8 octobre au 1er novembre 451. Comment placer en ces trois semaines le message

(1) Anonyme A, p. 247; Psellos, p. 282.
(2) Anonyme B, p. 9 et 10; Anonyme C, p. 280 et 281; Métaphr., 38-42, col. 1405-1412.
(3) *Annales*, ad annum 451, n° 159.
(4) *Acta Sanctorum februarii*, t. II, p. 770.
(5) Métaphr., 23, col. 1396.
(6) Anonyme A, p. 246 et 251.
(7) Anonyme C, p. 281.
(8) Psellos, p. 282.

de Marcien à l'anachorète, la sortie de ce dernier de sa solitude, son long séjour au monastère de saint Jean-Baptiste, son plus long séjour au couvent de saint Hypace, son voyage à l'Hebdomon, son voyage à Constantinople?

Notons en second lieu que les circonstances de l'entrevue d'Auxence et d'Anatole à Constantinople nous transportent hors d'octobre 451. Dans cette entrevue on communique à l'anachorète la partie des actes conciliaires relatifs à la doctrine. Or, définie le 22 octobre et signée ce jour-là ainsi que les deux jours suivants, la déclaration dogmatique du concile ne fut proclamée que le 25. La rencontre d'Auxence et d'Anatole eut donc nécessairement lieu après cette date. Mais comment supposer que ce fut avant la fin du concile? Du 25 octobre au 1er novembre, les Pères se réunirent en session tous les jours, parfois même deux ou trois fois le jour (1), et le patriarche, très intéressé à certaines affaires, à la rédaction et au vote du 28e canon par exemple, ne dut guère quitter Chalcédoine ces jours-là, surtout pour aller dans sa cathédrale consacrer à la conquête d'un simple ermite des moments si précieux.

Observons enfin que la conférence tenue à l'Hebdomon entre Auxence et Marcien se trouve fixée par un des trois anonymes à une date qui ne concorde pas du tout avec celle du concile. Si l'anachorète, dit cet auteur (2), fut conduit à l'Hebdomon, c'est que la cour se trouvait là. « L'empereur s'y était rendu, accompagné du sénat, pour célébrer la fête du disciple bien-aimé dans son église, et il célébrait cette solennité avec de grandes pompes. » Or, de quelle fête s'agit-il ici? Laissez de côté, comme de juste, les dédicaces et les synaxes d'ordre tout à fait secondaire spéciales à telle ou telle chapelle (3) et vous ne trouverez dans le calendrier liturgique de Constantinople que deux solennités de saint Jean l'évangéliste, l'une au 26 septembre et l'autre au 8 mai. De ces deux solennités, c'est celle du 8 mai qui se fêtait à l'Hebdomon. Ainsi le pensait déjà Morcelli. *In quo potissimum hodie*, dit-il en parlant de ce faubourg sous le huitième

(1) Héfélé, *Histoire des conciles*, trad. franç., t. III, p. 3.

(2) Anonyme C, p. 280.

(3) H. Delehaye, *Synaxarium Ecclesiae Constantinopolitanae* (Propylaeum ad Acta Sanctorum novembris), Bruxelles, 1902, col. 204, 15; 468, 26; 759, 3; 812, 21; 866, 9; 878, 6.



jour de mai (1), *etiam synaxim actam esse crediderim.* Sa manière de voir est en plein accord non seulement avec le témoignage des Synaxaires (2), mais encore avec celui de Constantin Porphyrogénète. L'impérial auteur écrit d'une part : Μηνὶ σεπτεμβρίῳ κϛ' ἰστέον ὅτι ὁμοίως ἐπιτελεῖται καὶ ἡ μνήμη τοῦ ἁγίου Ἰωάννου τοῦ θεολόγου, τῶν δεσποτῶν ἀπιόντων ἐν τῷ σεβασμίῳ αὐτοῦ ναῷ τῷ ἐν τῷ Διππίῳ (3). Et il ajoute d'autre part : Τῇ δὲ ὀγδόῃ τοῦ αὐτοῦ μαΐου μηνὸς τελεῖται προέλευσις τῆς μνήμης τοῦ θεολόγου ἐν τῷ Ἑβδόμῳ καὶ τελουμένης τῆς λειτουργίας προτίθεται κλητώριον καὶ συγκαλοῦνται κατὰ τύπον οἱ τῆς συγκλήτου πάντες κατὰ τὸ ποσὸν τῆς τραπέζης (4). On sait la force de la tradition et de l'étiquette à Byzance. Si, au xe siècle, c'est le 8 mai et non le 26 septembre que la cour se rendait à l'Hebdomon avec le sénat, c'est aussi le 8 mai et non le 26 septembre qu'elle s'y rendait avec le sénat au ve siècle. D'autant que la fête du 8 mai, qui paraît la plus ancienne des deux (5), est plus indiquée pour une église aussi vieille que celle de saint Jean l'évangéliste à l'Hebdomon, église que Constantin le Grand aurait bâtie (6), où Théodose Ier aurait déposé durant quelques mois le chef de saint Jean-Baptiste (7), où dans tous les cas pénétrèrent en 400 les Goths de Gaïnas (8). Ainsi, la conclusion s'impose : c'est au printemps, le 8 mai ou l'un des jours environnants, que saint Auxence vit l'empereur à l'Hebdomon. Et ceci nous transporte loin d'octobre 451. Et ceci nous montre en même temps quels durent être les vrais rapports de notre solitaire avec le concile.

Les autorités religieuses s'étant occupées, une fois le synode tenu, d'assurer le triomphe de l'orthodoxie parmi les moines de la capitale et des alentours, le solitaire du mont Oxia se trouva soupçonné, comme beaucoup d'autres, de ne pas tenir la doctrine d'Eutychès en suffisante abomination. Enquêté, faisant mystère de sa foi, il fut contraint de quitter sa retraite et de vi-

(1) *Calendarium Constantinopolitanum*, t. II, p. 99.
(2) H. Delehaye, *op. cit.*, col. 82, 16 et 664, 30.
(3) *De Cerimoniis*, Migne, *P. G.*, t. CXII, col. 1036.
(4) *Op. cit.*, col. 1108.
(5) Mgr Duchesne dans ses prolégomènes au *Martyrologium hieronymianum* ne parle du moins que de celle-là, *Acta Sanctorum novembris*, t. II, p. lxxvii.
(6) *Antiquitates Constantinopoleos*, Migne, *P. G.*, t. CXXII, col. 1276.
(7) G. Codinus, *De aedificiis*, Migne, *P. G.*, t. CLVII, col. 592.
(8) Socrate, *Historia ecclesiastica*, vi, 6, Migne, *P. G.*, t. LXVII, col. 680.

vre dans un monastère orthodoxe jusqu'à ce qu'il eût fourni les explications nécessaires. Voilà, si je ne me trompe, le seul fond de vrai. Quant aux détails contraires donnés par les biographes, je ne crois pas me hasarder beaucoup en les regardant comme inventions de panégyristes. Les deux faits qui rendirent à Auxence la liberté de ses mouvements, je veux dire sa comparution devant l'empereur et son adhésion à la doctrine conciliaire, sont, autant qu'on peut se fier à l'Anonyme, du mois de mai 452. Je choisis l'année 452, au lieu de telle ou telle des années suivantes, pour rester le plus près possible de ce concile que les quatre biographes mettent au centre de leur récit.

Reconnu orthodoxe et libre de quitter le couvent de saint Hypace, l'ancien scholaire s'empressa de reprendre le chemin de la solitude. Toutefois, il ne retourna pas au mont Oxia. Ce fut une autre hauteur plus voisine, le mont Σκῶπα (1), Σκόπα (2) ou Σκοπός (3), qui le reçut. Là, sa vie ne différa point de ce qu'elle avait été sur la première colline. Ses vertus, ses miracles ne cessèrent de lui attirer une foule chaque jour croissante de visiteurs. Certains chrétiens, conquis par son exemple, reçurent de lui l'habit érémitique et vécurent dispersés dans les environs (4). Certaines chrétiennes, désireuses de l'avoir pour guide, reçurent de lui le même habit et fondèrent un couvent au pied de sa montagne (5).

C'est dans ce couvent, dit des Trikhinaires, que le saint anachorète devait trouver son tombeau. On sait qu'il mourut après dix jours de maladie, un 14 février (6), sous le règne de Léon (7), le 14 février 473 au plus tard par conséquent (8); mais il est impossible de dire en quelle année précise, les biographes se bornant à nous le montrer fort avancé en âge (9) et survivant à saint Syméon Stylite (10).

(1) Métaphr., 43, col. 1413.
(2) Anonyme A, p. 247.
(3) Anonyme B, p. 10; Anonyme C, p. 281; Psellos, p. 282.
(4) Métaphr., 52, col. 1421; Anonyme A, p. 249; Anonyme B, p. 11.
(5) Métaphr., 61 et 62, col. 1429-1432; Anonyme A, p. 250; Anonyme B, p. 13; Anonyme C, p. 283; Psellos, p. 283.
(6) Métaphr., 65 et 66, col. 1436; Anonyme A, p. 251; Anonyme B, p. 13 et 14.
(7) Métaphr., 67, col. 1436; Anonyme B, p. 14.
(8) L'empereur Léon descendit en effet dans la tombe en janvier 474.
(9) Anonyme A, p. 251.
(10) Métaphr., 56, col. 1428; Anonyme A, p. 249; Anonyme B, p. 12.

Si les religieuses fixées au pied du mont Skopa réussirent à obtenir et à garder les reliques de leur père spirituel, ce ne fut pas sans peine. Les desservants de l'église Saint-Zacharie, bâtie dans le voisinage au lieu dit Θέατρον (1) ou Θεατρώδη (2), prétendaient s'approprier ce trésor. Les moines de Rufinianes élevaient des prétentions analogues, prétentions d'autant plus fondées qu'ils avaient autrefois longuement hébergé le saint, qu'ils l'avaient accompagné au chant des hymnes et des psaumes jusqu'au mont Skopa (3), qu'ils y avaient construit son ermitage (4) et qu'ils étaient restés en étroites relations avec lui (5). Malgré tout, les religieuses obtinrent gain de cause, et le corps du saint reposa dans leur couvent.

Ces reliques furent plus tard l'objet d'une translation. L'archevêque Antoine de Novgorod, venu en pèlerinage dans la capitale byzantine tout à la fin du XII^e siècle, déclare les avoir rencontrées dans l'intérieur de Constantinople, à l'église de l'Anastasis (6). Il écrit au sujet de cette église : *Le saint père Auxence, qui vivait sur la colline..., y est enterré.* Et son témoignage est confirmé par celui d'un codex liturgique antérieur de quelques années. Ce codex termine la notice de saint Auxence en disant : Τελεῖται δὲ ἡ αὐτοῦ σύναξις ἐν τῇ μονῇ τῆς ἁγίας Ἀναστάσεως, ἔνθα καὶ τὸ ἅγιον σῶμα ἀνακομισθὲν ἀπόκειται (7). Mais aux siècles précédents, tandis que les restes de l'anachorète reposaient en terre bithynienne, c'est un autre sanctuaire de la ville, celui du monastère de Callistrate (8), qui avait le privilège de célébrer plus solennellement la fête du saint au jour anniversaire de sa mort, le 14 février.

Aujourd'hui l'Orient ne possède guère plus du corps d'Auxence que les reliques gardées aux trois monastères athonites de Saint-Pantéléïmon, de Zograph et de Xiropotamo (9). Mais il continue

(1) ANONYME A, p. 251.
(2) MÉTAPHR., 66, col. 1436.
(3) MÉTAPHR., 43, col. 1413.
(4) *Ibid.*; ANONYME A, p. 247.
(5) MÉTAPHR., *loc. cit.*
(6) B. DE KHITROVO, *Itinéraires russes en Orient*, t. I, p. 105.
(7) H. DELEHAYE, *op. cit.*, col. 465, 52.
(8) H. DELEHAYE, *op. cit.*, col. 465, 16.
(9) KH. LOPAREV, *Kniga Padovnik skazanie miest sviatuikh v Tsariégrad Antonija arkhiepiskopa Novgorodskago v 1200 godu*, Saint-Pétersbourg, 1899, p. CII.

toujours de célébrer sa mémoire au 14 février. Le canon chanté à cette date est anonyme et ne dit rien de neuf, si bien qu'il y aurait davantage à tirer peut-être de tel petit sceau de plomb (1), où l'illustre ermite du Skopa nous est représenté debout, revêtu de l'habit monastique, la barbe assez longue et terminée en pointe.

Ne confondez pas, comme on le fait trop souvent, notre saint Auxence avec un sien homonyme signalé, au 18 avril, dans la notice de saint Cosmas, évêque de Chalcédoine. Ce Cosmas, bien qu'on l'ait écrit (2), n'est pas du v[e] siècle : je crois avoir suffisamment prouvé ailleurs (3) qu'il vécut sous les iconoclastes et qu'il mourut peut-être vers 822. L'Auxence expressément donné comme son compagnon de lutte (4) est donc un iconophile de cette époque, iconophile point autrement connu du reste, à moins qu'il ne faille l'identifier avec l'higoumène Auxentios qui posa diverses questions d'exégèse à saint Théodore Studite et en reçut une lettre de réponse parvenue jusqu'à nous (5).

Terminons sur cette remarque la vie de notre ermite. Le résumé qu'on vient d'en lire s'est borné aux seuls points chronologiques ou géographiques susceptibles soit de présenter quelque difficulté, soit de fournir quelque renseignement. Le reste regarde plutôt les hagiographes, s'il s'agit des miracles et des vertus qui remplirent l'existence du scholaire et de l'anachorète, les hymnographes ou les liturgistes, s'il s'agit du rôle que joua l'ancien σπουδαῖος de Sainte-Irène aux origines de la poésie ecclésiastique. Je n'ai point voulu empiéter sur leur terrain et leur ai laissé le soin d'ajouter tous les développements qui seraient moins à leur place dans le présent travail d'histoire et de topographie byzantine.

(*A suivre.*)

(1) G. Schlumberger, *Sigillographie byzantine*, p. 59.
(2) A. Alexoudis, Ἐπισκοπικοὶ καταλόγοι, dans le Νεολόγος, n° 6359, 9 octobre 1890.
(3) *Les premiers évêques de Chalcédoine*, dans les *Échos d'Orient*, t. IV, p. 109-112.
(4) H. Delehaye, *op. cit.*, col. 613, 13.
(5) *Lettre* II, 184, dans Migne, *P. G.*, t. XCIX, col. 1565.

SOPHRONE LE SOPHISTE

ET

SOPHRONE LE PATRIARCHE

(*Suite*) (1)

CHAPITRE II. — SOPHRONE LE PATRIARCHE

Si nous faisons abstraction pour le moment de son identification avec Sophrone le sophiste, nous ne connaissons du patriarche Sophrone que deux faits bien établis : sa participation aux luttes contre les Monothélites et contre les Arabes, les ennemis de la foi et de la patrie. La durée même de son pontificat nous échappe encore, nous n'en pouvons préciser d'une manière absolue ni le point de départ, ni le terme. Néanmoins, il importe de les fixer du mieux possible, avant d'aborder l'étude de ces querelles mémorables, pour ne pas entrecouper le récit de discussions chronologiques qui, bien qu'exposées le plus brièvement possible, n'en feraient pas moins languir tout le récit.

La chronologie des derniers patriarches de Jérusalem avant la conquête arabe n'est pas établie d'une manière définitive, mais en s'aidant des chroniqueurs byzantins, on peut avancer provisoirement quelques dates. Le premier nom qui ouvre la série et le siècle est celui d'Isaac. Le pape saint Grégoire le Grand répondait, pendant l'indiction IV, septembre 600-août 601, à sa lettre d'intronisation (2); ce qui laisserait supposer qu'il venait d'être élu. De fait, le chroniqueur Théophane (3) date son patriarcat de l'indiction IV. Il n'est donc pas téméraire de pla-

(1) Voy. vol. VII, 1902, p. 360.
(2) Le Quien, *Oriens christianus*, t. III, col. 218.
(3) Migne, *P. G.*, t. CVIII, col. 596.

cer l'élection d'Isaac à la fin de l'année 600, ou mieux dans le courant de l'année 601. Ce patriarcat dura *huit ans*, au témoignage de Théophane (1), qui le fait courir dans sa chronologie erronée de l'an 593 à l'an 601 après J.-C., et au témoignage du patriarche saint Nicéphore (2). Ici encore, cette date est confirmée par un récit contemporain, le *Chronicon paschale* (3), qui lui fait donner sa démission vers l'année 609, indiction XII. L'indiction XII allant du mois de septembre 608 au mois d'août 609, nous retrouvons ainsi les huit années de pontificat qu'assignent à Isaac les chroniques de saint Théophane et de saint Nicéphore.

Au patriarche Isaac succéda, en cette même année 609, ZACHARIE, prêtre et skévophylax de Constantinople, d'après le *Chronicon paschale* (4) et le chroniqueur Théophane (5). Amené prisonnier par les Perses lors de la prise de Jérusalem, 19 mai 614, Zacharie fut rendu à la liberté après les victoires d'Héraclius, qui déterminèrent la mort de Chosroès, 28 février 628, et la conclusion de la paix avec son fils Siroès, 8 avril 628. Il dut ensuite se rendre à Constantinople avec l'armée impériale, qui se mit en route par l'Arménie, le 8 mai 628. Quoi qu'il en soit, il se trouvait sûrement à Jérusalem pour recevoir l'empereur, lorsque celui-ci y rapporta solennellement, 14 septembre 629, le bois de la vraie Croix (6). Le vieux patriarche, qui avait subi tant de malheurs, ne tarda pas à succomber. Théophane date le début du patriarcat de son successeur de l'année du monde 6123, d'après l'ère d'Alexandrie (7), qui correspond à l'année chrétienne 630-631. Or, comme l'Église grecque vénère la mémoire de Zacharie le 21 février, nous pouvons retenir le 21 février 631 comme date de sa mort. Si nous consultons la chronique de saint Nicéphore (8), nous aboutissons au même résultat. Celle-ci, en effet, assigne à Zacharie *vingt-deux ans* de

(1) MIGNE, *P. G.*, t. CVIII, col. 596 et 624.
(2) C. DE BOOR, *Nicephori archiepiscopi constantinopolitani Opuscula historica*, Leipzig, 1880, p. 126.
(3) MIGNE, *P. G.*, t. XCII, col. 977.
(4) *Op. et l. cit.*
(5) *Op. cit.*, col. 624.
(6) *P. G.*, t. CVIII, col. 676 seq.
(7) *Op. cit.*, col. 688.
(8) *Op. cit.*, p. 126.

pontificat. Ce pontificat ayant commencé en 609, si nous ajoutons 22 ans, nous obtenons encore l'année 631.

Modeste, qui succéda à saint Zacharie, avait d'abord administré l'Église de Jérusalem en qualité de *locum tenens*, durant la captivité de celui-ci, 614 à 628. Cette circonstance spéciale qui lui avait imposé les fonctions de patriarche, sans qu'il en possédât le nom ni le titre, a conduit plusieurs écrivains comme Léonce de Néapolis (1), Métaphraste (2), Suidas (3) et Nicéphore Calliste (4), à l'appeler *patriarche* avant le moment voulu, tandis que d'autres (5), plus rapprochés des événements, se sont gardés avec raison de tomber dans la même méprise. D'ailleurs, nous savons par une lettre de Zacharie écrite à son Église du lieu de sa captivité (6), que, tout prisonnier qu'il fût, il se considérait toujours comme le vrai pasteur.

Combien de temps a duré le patriarcat de Modeste? Un an, d'après saint Nicéphore (7); deux ou trois ans, d'après Théophane (8). Cette dernière donnée me semble plus fondée; du moins, il paraît s'être écoulé environ trois ans entre la mort de saint Zacharie et l'avènement de saint Sophrone, successeur de Modeste. En effet, le 3 juin 633, lors de la rentrée des Théodosiens dans l'Église catholique (9), Sophrone vivait en simple moine à Alexandrie, ainsi que l'attestent les témoignages contemporains de Sergius (10), du pape Honorius (11) et de saint Maxime (12). Moine, il l'était encore, lorsqu'il se rendit à Cons-

(1) H. Gelzer, *Leben des heiligen Johannes des barmherzigen, erzbischofs von Alexandrien*, Fribourg en Br., 1893, p. 37.

(2) Migne, *P. G.*, t. CXIV, col. 777.

(3) *Sub verbo* Ἡράκλειος.

(4) *Histor. eccles.*, lib. XV, cap. ix.

(5) *Vita s. Anastasii persæ*, Migne, *P. G.*, t. XCII, col. 1685-1688; *Acta s. Anastasii persæ martyris* dans les *A. SS.*, t. II, jan., n° 11, p. 40; Antiochus, *P. G.*, t. LXXXIX, col. 1424, 1425 et 1428.

(6) Migne, *P. G.*, t. LXXXVI, pars secunda, col. 3228 seq.

(7) *Op. cit.*, p. 126.

(8) Migne, *P. G.*, t. CVIII, col. 688 et 693. Antoine, religieux de Khoziba et contemporain de Modeste, parle de lui comme d'un défunt dans ses *Acta s. Georgii chozebitæ*; voir *Analecta Bollandiana*, t. VII, n° 16, p. 105. Malheureusement, cet écrit n'est pas daté d'une manière sûre.

(9) Mansi, t. XI, col. 565.

(10) Mansi, t. XI, col. 532.

(11) Mansi, t. X, col. 527.

(12) *P. G.*, t. XCI, col. 142 et 143. Le Quien, *Oriens christianus*, t. III, col. 263, bien qu'il parle d'une manière hypothétique, ferait durer le patriarcat de Mo-

tantinople intéresser vainement Sergius à sa campagne contre les Monothélites (1), et ce ne fut qu'à son retour en Palestine qu'il fut désigné par la voix populaire pour occuper la chaire vacante de saint Jacques. Or, si peu de temps qu'aient duré ses deux voyages d'Alexandrie à Constantinople, et de Constantinople à Jérusalem, ainsi que son séjour à Alexandrie et à Constantinople, cela nous reporte évidemment à la fin de 633, ou même au commencement de 634. L'élection de Sophrone, que mentionnent les lettres de Sergius et d'Honorius, écrites en 634 selon toute vraisemblance, a dû avoir lieu par conséquent dans les premiers mois de l'année 634. J'ajoute que Sophrone adressait, en qualité de patriarche, une touchante homélie à ses fidèles de Jérusalem, le 25 décembre 634, un dimanche (2), et que, par suite, il nous défend lui-même de placer son élection après cette date.

La durée du pontificat de Sophrone et la date exacte de sa mort ne sont pas moins inconnues que la date de son avènement. Une seule chose paraît sûre, c'est que ce patriarche est mort le 11 mars, jour auquel l'Église universelle célèbre encore sa fête. Les Ménées lui donnent trois années de patriarcat (3), ce qui nous porterait au 11 mars 637 ou 638, suivant le moment où l'on se décide à le faire commencer. Cette donnée historique paraît empruntée au chroniqueur Théophane (4). Malheureusement, celui-ci se hâte d'ajouter que la mort de Sophrone avait

deste de mars 633 au 16 décembre 634. Il adopte cette dernière date, parce que les Grecs fêtent ce jour-là un saint Modeste, patriarche de Jérusalem; mais celui-ci est tout à fait légendaire, et ne saurait aucunement se confondre avec le nôtre. Quant à la date d'avènement, mars 633, il l'appuie sur la chronique de saint Nicéphore, qui ne donne qu'un an de pontificat à Modeste. Je fais remarquer que, du mois de mars 633 au mois de décembre 634, il y a près de deux ans. On ne saurait donc accepter les conclusions du docte Dominicain.

(1) *Littera Sergii ad Honorium* dans Mansi, t. XI, col. 532; *Disputatio s. Maximi cum Pyrrho*, Migne, *P. G.*, t. XCI, col. 333.

(2) Migne, *P. G.*, t. LXXXVII, pars tertia, col. 3201-3212; H. Usener, *Weihnachtspredigt des Sophronios* dans le *Rheinisches Museum*, N. F., t. XLI (1886), p. 500-516.

(3) La notice des Ménées n'est qu'un résumé de la pâle biographie de saint Sophrone, due à Zonaras et éditée récemment par M. Papadopoulos-Kerameus dans ses Ἀνάλεκτα ἱεροσολυμιτικῆς σταχυολογίας, t. V, p. 137-150. Si je n'ai fait aucun usage de cette biographie, c'est que je la considère comme dénuée de toute valeur historique et pleine de confusions et d'anachronismes, dont la réfutation m'aurait entraîné trop loin.

(4) Migne, *P. G.*, t. CVIII, col. 689 et 693.

été précédée de luttes contre les idées hétérodoxes d'Héraclius, de Sergius et de *Pyrrhus*. Or, si au point de vue chronologique les luttes de Sophrone contre Héraclius et Sergius ne présentent aucune difficulté, il n'en va pas de même de ses démêlés avec Pyrrhus. Celui-ci succéda à Sergius le 20 décembre 638 sur la chaire patriarcale de Constantinople; c'est vraiment à partir de ce jour qu'il fait son entrée historique dans la querelle du monothélisme. D'où nous devons conclure que, si Sophrone a vraiment discuté avec lui, comme le déclare Théophane, il n'a pu le faire qu'après le 20 décembre 638 et, par suite, sa mort ne peut être placée avant le 11 mars 639. Mais, dans ce cas, comme sa nomination au patriarcat est sûrement antérieure au 25 décembre 634, nous ne retrouvons plus les *trois années de patriarcat* dont parlent Théophane et les Ménées. A moins qu'il ne s'agisse d'un épisode ignoré de la vie de Pyrrhus, antérieur à son patriarcat, et qui lui aurait peut-être mérité cette haute charge de la part d'Héraclius, tout dévoué à ceux qui soutenaient les mêmes idées religieuses que lui.

Un autre synchronisme dressé par Théophane (1) permettrait de placer la mort de Sophrone, immédiatement après la reddition de Jérusalem, au calife Omar. Mais là encore, nous nous heurtons à une chronologie vague et mal définie. M. Gelzer, un des érudits qui possèdent le mieux l'histoire du VII^e siècle, fait rendre Jérusalem par saint Sophrone en l'année 637, après un siège de deux ans et demi (2). S'il en a été réellement ainsi, la mort de Sophrone peut rester fixée au 11 mars 638.

Dans sa communication lue au concile de Latran en 649, Étienne de Dora, ami de saint Sophrone, raconte comment il fit par trois fois le voyage de Palestine à Rome, afin de défendre devant les papes les intérêts de l'Église de Jérusalem (3). Le troisième voyage eut lieu en 649, et nous n'avons pas à y insister en ce moment; le second, après la mort de Sophrone, sous le pape Théodore I^er, qui établit Étienne son vicaire apostolique en Palestine; le premier enfin, du vivant même de

(1) MIGNE, *P. G.*, t. CVIII, col. 693.
(2) Voir la *Geschichte der byzantinischen Litteratur* de K. Krumbacher, 2^e édit., p. 950 seq.
(3) MANSI, t. X, col. 892-901.

Sophrone qui, retenu dans la Ville Sainte par les menaces croissantes des Arabes, députa son ami à sa place avec tous les pouvoirs et tous les renseignements qu'il pouvait désirer. Par malheur, les informations d'Étienne de Dora manquent de précision. En effet, le pontificat de Théodore I[er] a duré de 642 à 649 et nous ignorons si le voyage d'Étienne à Rome se produisit au début ou à la fin de ce pontificat. D'ailleurs, aurait-il eu lieu même au commencement que la seule conclusion à tirer, c'est que Sophrone était déjà mort en 642. Quant au premier voyage d'Étienne, il se fit du vivant de Sophrone, lorsque Jérusalem était déjà investie par les Arabes, mais avant sa capitulation, selon toutes les vraisemblances. Par suite, cette mission est antérieure à l'année 637; ce qui ne peut nous être d'aucune utilité pour dater la mort de Sophrone. J'en dirai autant d'un passage de la discussion entre saint Maxime et l'ex-patriarche Pyrrhus (1), au mois de juillet 645. Celui-ci nous prouve qu'à ce moment, Sophrone était déjà mort *depuis quelque temps*, ce qui ne signifie pas pourtant qu'il ait quitté cette terre le 11 mars 644, comme a voulu le déduire Le Quien (2).

*
* *

Dans une conférence contradictoire, tenue en Afrique devant le patrice Grégoire, en juillet 645, entre l'illustre confesseur de la foi, saint Maxime de Chrysopolis, et Pyrrhus, l'ex-patriarche monothélite de Constantinople (3), ce dernier fit la déclaration suivante : « C'est Sophrone qui était, il y a peu de temps, patriarche de Jérusalem, qui a soulevé à contre-temps cette discussion sur les énergies » (4). Saint Maxime lui répondit aussitôt : « Parle-moi en toute vérité. Lorsque Sergius (patriarche de Constantinople) écrivit à Théodore, évêque de Pharan, pour lui envoyer le soi-disant écrit de Ménas par l'intermédiaire de Sergius Macaronas, évêque d'Arsinoë, et le prier en même temps de lui dire sa pensée sur les termes d'*une énergie* et d'*une volonté* employés dans cet écrit, et que Théodore lui répondit

(1) MIGNE, *P. G.*, t. XCI, col. 332.
(2) *Oriens christianus*, t. III, col. 279.
(3) *S. Maximi confessoris disputatio cum Pyrrho*, MIGNE, *P. G.*, t. XCI, col. 289.
(4) *Op. cit.*, col. 332.

en approuvant le tout, où était alors Sophrone? Lorsque Sergius adressa le même écrit de Ménas avec la réponse favorable de Théodore de Pharan à Paul le Borgne, le sévérien, à la ville de Théodosioupolis, où se trouvait Sophrone? Lorsque Sergius demanda à Georges, surnommé Arsas, un paulianiste d'Égypte, de réunir et de lui envoyer les textes des Pères et des docteurs qui parlaient d'*une seule énergie*, afin de pouvoir, à l'abri de ces autorités, conclure l'union des Paulianistes avec l'Église, et que saint Jean l'aumônier, le pape d'Alexandrie, surprit cette lettre de Sergius aux mains d'Arsas et voulut le déposer, mais qu'il en fut empêché par l'invasion subite des Perses en Égypte, où se trouvait Sophrone? Oui! où était Sophrone, lorsque Sergius répondit à Cyrus, évêque de Phasis, au sujet des termes d'*une* et de *deux énergies?* Et que fit-il, lorsque Sergius eut manifesté de mille manières sa maladie et qu'il en eut infesté toute l'Église? Ne lui rappela-t-il pas, avec la modestie qui convenait à son habit religieux, en tombant à ses genoux, les souffrances vivifiantes du Christ, plus éloquentes que toutes les prières? Ne le supplia-t-il pas d'abandonner cette formule hérétique, condamnée déjà par les Pères, et de ne plus être un fauteur de scandale? »

C'est en ces termes énergiques et précis que saint Maxime défendait la mémoire outragée de son vaillant compagnon d'armes et qu'il exposait à Pyrrhus les origines si confuses du monothélisme. Comme sa réponse ne souleva pas la moindre objection de la part de son adversaire, nous en ferons la base historique de nos études, afin de pouvoir, à sa lumière et à la lumière des autres documents contemporains, noter la marche progressive de cette hérésie et dégager la part d'action qui revient à Sophrone le patriarche.

*
* *

Il n'est pas douteux que le monothélisme soit le fruit d'une entente entre le patriarche de Constantinople et l'empereur Héraclius. A l'avènement de celui-ci et durant les douze premières années de son règne, 610-622, l'empire grec traversa une des crises les plus lamentables de son histoire, qui pourtant en compte un si grand nombre. La Mésopotamie, la Syrie,

la Palestine, l'Égypte, la plupart des provinces de l'Asie Mineure, étaient au pouvoir de Chosroès; les armées persanes campaient en toute sécurité à Chalcédoine, en face de Constantinople; elles insultaient quotidiennement, ne fût-ce que par leur présence, à la majesté de l'Empire romain et n'attendaient plus que des bateaux et un vent favorable pour assiéger la vieille Byzance, et mettre fin, en prenant d'assaut la capitale, aux gloires naissantes du jeune empire.

Durant les quelques instants de réflexion qu'il dérobait à sa passion pour sa jeune femme, Héraclius se rendait compte du profond degré d'abaissement où sa léthargie morale faisait chaque jour descendre ses peuples. Il songeait, tout en se ménageant un allié auprès du khan des Khazars, aux moyens de remédier à cette situation et traçait déjà dans son esprit les admirables plans de campagne qu'il devait plus tard si bien exécuter. Or, l'entente avec les populations chrétiennes des provinces conquises lui apparaissait comme aussi nécessaire et d'une réalisation presque aussi difficile que les expéditions contre les envahisseurs. En effet, depuis le concile de Chalcédoine, l'empire grec se trouvait scindé en deux groupes distincts, ennemis mortels l'un de l'autre, et c'était précisément dans les provinces subjuguées, la Mésopotamie, la Syrie et l'Égypte, que les monophysites formaient la majorité. Ne verraient-ils pas d'un œil hostile arriver les armées d'Héraclius qui venaient soi-disant les délivrer des adorateurs du soleil? Ne feraient-ils pas contre elles cause commune avec les ennemis de leur foi et de leur patrie? Tout était à craindre de leur part; aussi Héraclius n'épargnait-il rien pour retarder l'échéance de ces graves événements.

Une fusion religieuse des diverses fractions chrétiennes lui paraissait d'une nécessité absolue, au moment où il se préparait à une lutte nationale contre l'envahisseur, pour délivrer le territoire occupé de son empire et créer l'unité morale et politique de ses sujets. Mais comment réaliser cette union? D'autres souverains, d'une puissance égale à la sienne et d'une habileté tout aussi reconnue, avaient consumé leurs forces au service de cette idée; ils avaient échoué misérablement. Un pareil sort menaçait, sans doute, son entreprise et l'échec en serait d'autant plus retentissant qu'il arriverait après une foule d'autres, bien connus des monophysites. A cent reprises différentes, Zénon,

Anastase, Justinien lui-même, avaient essayé des formules captieuses, susceptibles de grouper sous le même drapeau partisans et adversaires de la foi de Chalcédoine, mais, seuls, les politiques des deux partis avaient bien voulu être trompés; chaque édit d'union n'avait laissé après lui qu'une nouvelle secte, une nouvelle déchirure au sein des deux Églises rivales.

Cependant, sans renoncer au dyophysisme qui tenait tant au cœur de la population de Constantinople, ne pourrait-on se montrer plus habile que les prédécesseurs, biaiser un peu plus sur le point en litige, imaginer une formule encore plus ambiguë que les leurs et capable de satisfaire les monophysites sans trop éveiller les justes susceptibilités des catholiques? Héraclius le pensa et son patriarche Sergius lui en suggéra manifestement l'idée. Puisque toute entente était reconnue impossible sur le terrain des deux natures, pourquoi ne pas aborder celui des énergies et des volontés dans le Christ? On admettrait dans le Verbe fait homme *deux natures* pour plaire aux *catholiques, une seule énergie* et *une seule volonté* pour ne pas déplaire aux *monophysites;* de la sorte, on retirerait d'une main ce que l'on avait donné de l'autre. Tout le monde se flatterait d'avoir eu raison jusque-là, l'union serait indissoluble et les forces de l'empire décuplées.

Je ne sais si le programme adopté par l'empereur et le patriarche était aussi nettement tracé dans leur esprit que je viens de l'exposer, en tout cas, le commencement de son exécution me paraît légitimer cette hypothèse. Il est certain, en effet, que Sergius s'employa activement à cette propagande religieuse et il est non moins certain qu'il jouissait en agissant ainsi de l'appui d'Héraclius.

*
* *

A ce que rapporte saint Maxime dans sa conférence avec Pyrrhus (1), la première démarche aurait été tentée auprès de Théodore, évêque de Pharan dans la presqu'île sinaïtique. Celui-ci reçut, avec une lettre du patriarche de Constantinople, le prétendu écrit de Ménas que Sergius avait probablement composé

(1) Migne, *P. G.*, t. XCI, col. 332.

de toute pièce (1) et il répondit à ces documents d'une manière tout à fait favorable. C'est là, probablement, ce qui poussait Étienne de Dora, ami et compagnon de luttes de saint Sophrone, à représenter au concile de Latran de 649 Théodore de Pharan comme le *premier monothélite* (2), tandis que le VI^e concile œcuménique voyait avec plus de raison dans Sergius la cause première de cette hérésie (3).

Théodore de Pharan ne se contenta pas de cette réponse au patriarche; il écrivit également une lettre à Sergius, évêque d'Arsinoë en Égypte (4), son intermédiaire auprès du patriarche Sergius, et rédigea un ouvrage sur les *interprétations des témoignages des Pères* (5), deux écrits dont plusieurs extraits furent lus au concile de Latran, en 649, et qui défendaient les idées monothélites.

*
* *

Voilà le premier fait historique connu du monothélisme; le second me semble être la démarche que tenta le patriarche Sergius auprès de Georges Arsas, le paulianiste d'Alexandrie.

L'évêque de Constantinople, raconte saint Maxime (6), pria Georges de réunir et de lui envoyer les textes des Pères et des docteurs en faveur d'*une énergie*, afin de pouvoir, à l'abri de ces autorités, conclure l'union des Paulianistes avec l'Église; mais saint Jean l'aumônier, patriarche d'Alexandrie, surprit cette lettre de Sergius aux mains d'Arsas et il l'aurait déposé, si l'invasion des Perses en Égypte n'avait mis obstacle à son premier dessein.

Or, M. Gelzer a démontré (7) que la conquête de l'Égypte par

(1) Ce document fut reconnu apocryphe au VI^e concile œcuménique en 680, Mansi, *Collect. Concil.*, t. XI, col. 226. Déjà, en 553, les légats du pape avaient protesté contre cet écrit. Héfélé, *Histoire des conciles*, traduct. franç., t. III, p. 460 seq. Voir Mansi, t. XI, col. 225, 592 et 596.

(2) Mansi, t. X, col. 893 et 957. Le pape saint Agathon en 680 pensait de même, Mansi, t. XI, col 292.

(3) Mansi, t. XI, col. 775.

(4) Mansi, t. X, col. 957 et 960 et t. XI, col. 273.

(5) Mansi, t. X, col. 960.

(6) *S. Maximi confessoris disputatio cum Pyrrho*, t. XCI, col. 332.

(7) *Leben des heil. Johannes des barmherzigen, erzbischofs von Alexandrien*, Fribourg en Br., 1893, p. 151-153.

les Perses avait eu lieu en 619 et la mort de saint Jean l'aumônier le 11 novembre de la même année. Le fait signalé par saint Maxime (1), s'est donc passé au début de l'année 619. Sergius songeait en conséquence à répandre la doctrine d'une énergie et d'une volonté dans le Christ bien avant la première expédition d'Héraclius contre Chosroès, comme on le dit généralement, puisque cet empereur ne quitta Constantinople que le 5 avril 622.

*
* *

Une autre tentative de séduction, qui n'est pas la troisième dans l'ordre chronologique mais qu'il convient pour plus de clarté de traiter en ce moment, est celle que l'empereur et son patriarche firent auprès de Cyrus, évêque de Phasis, en Lazie.

Le plus ancien document que nous possédions à ce sujet est la lettre même de Cyrus au patriarche Sergius : « Lorsque, dit Cyrus, j'eus mon entrevue avec Héraclius, je lus le décret qu'il avait envoyé à Arcadius, archevêque de Chypre, contre Paul, chef de ceux qui étaient sans évêques (2). La doctrine orthodoxe y est exposée d'une manière irréprochable. Toutefois, ayant lu dans le décret qu'il était défendu de parler de deux énergies de N.-S. J.-C. après l'union (des deux natures dans le Christ), je n'approuvais pas ce passage, et j'en appelais à la lettre du pape Léon qui enseigne, d'une manière explicite, l'existence de deux énergies unies entre elles. Après que nous eûmes encore parlé sur ce point, je reçus l'ordre de lire *ta lettre vénérée*, qui, ainsi qu'on en fit la remarque, et ainsi qu'on pouvait le supposer, était une réplique au décret impérial à Arcadius, car elle mentionnait aussi ce méprisable Paul, donnait une copie du décret lancé contre lui et en approuvait le contenu. Je reçus l'ordre de me taire à l'avenir sur ce point, de ne pas contredire et de te demander de nouvelles instruc-

(1) Migne, *P. G.*, t. XCI, col. 332.

(2) Τῶν ἀνεπισκόπων. Ce terme, employé par Cyrus pour désigner Paul, est équivalent à celui d'*acéphales*, dont se sert Sergius dans sa réponse à son ami, Mansi, t. XI, p. 526. Et comme les Sévériens n'étaient qu'une secte des Acéphales, on s'explique que Paul ait été désigné tantôt sous un nom, tantôt sous un autre.

tions sur la nécessité d'admettre, après l'union des deux natures, une seule énergie dirigeante (1). »

Revenons un instant sur ce document, afin de le dater et de classer ensuite par ordre chronologique les divers événements auxquels il fait allusion. Tout le contenu de cette lettre, que nous avons encore, indique qu'elle fut adressée à Sergius lorsque Cyrus n'était qu'évêque de Phasis en Lazie, par conséquent bien avant son élévation à la chaire patriarcale d'Alexandrie, 630. Du reste, Sergius le dit explicitement dans sa lettre au pape Honorius que nous allons citer tout à l'heure (2). Bien plus, Georges, diacre et bibliothécaire des archives patriarcales en 681, nous apprend que cette lettre de Cyrus fut écrite cinquante-six ans avant la tenue du VI[e] concile, durant la XIV[e] indiction (3). Or, Georges s'exprimait ainsi le 28 mars 681. Si de 681 nous retranchons 56, nous obtenons l'année 625, et la XIV[e] indiction va précisément du 1[er] septembre 625 au 31 août 626. C'est donc entre le 1[er] septembre 625 et le 31 août 626 que Cyrus écrivit à Sergius, à la suite de la conférence qu'il avait eue avec l'Empereur.

Où se tint cette conférence? En Lazie, sans aucun doute, d'après le contenu même de la lettre de Cyrus et surtout d'après le témoignage formel de Sergius dans sa lettre au pape Honorius (4). « Quelque temps après, l'empereur s'étant rendu *dans la province de Lazie*, rappelait en présence du très saint Cyrus, alors métropolitain des Lazes et maintenant patriarche d'Alexandrie, la discussion qu'il avait eue autrefois avec l'hérétique Paul et dont j'ai déjà parlé. Après avoir écouté attentivement Sa Majesté, le très pieux évêque lui répondit qu'il ignorait absolument s'il fallait confesser une ou deux énergies dans le Christ (5). Et, sur l'ordre de Sa Majesté, il me demanda par lettres écrites de sa main ce qu'on devait

(1) Mansi, t. XI, col. 559.
(2) Mansi, t. XI, col. 529.
(3) Mansi, t. XI, col. 558.
(4) Mansi, t. XI, col. 529.
(5) Ces paroles de Sergius constituent un gros mensonge, puisque Cyrus déclare explicitement qu'il croyait alors à la doctrine des deux énergies après l'union des deux natures et qu'il fit remarquer à l'empereur que la doctrine d'une seule énergie était formellement condamnée par la lettre du pape saint Léon.

penser de cette doctrine et si je pourrais lui fournir des témoignages des saints Pères en faveur d'une seule énergie dans le Christ... »

Sans examiner pour le moment ce qui constitue le fond même de la lettre de Sergius, je fais remarquer seulement combien tout ce passage concorde pour les données historiques avec la lettre de Cyrus que j'ai reproduite plus haut. Les relations de cet évêque avec le patriarche Sergius, qui devaient se poursuivre dans la suite avec tant de régularité, ont eu pour point de départ sa conférence avec Héraclius dans la province de Lazie, et c'est à Sergius que l'empereur le pria de s'adresser pour obtenir tous les renseignements qu'il désirait au sujet de la nouvelle doctrine. C'est donc bien au patriarche et à l'empereur qu'il convient de faire remonter la responsabilité de toutes les négociations qui allaient s'engager.

A quel moment se tint cette conférence de l'empereur avec l'évêque de Phasis ? Peu de temps avant la première lettre de Cyrus à Sergius, d'après le texte même de cette lettre et d'après la lettre de Sergius à Honorius. Et ce renseignement précieux est confirmé par le chroniqueur Théophane, qui signale la présence d'Héraclius en Lazie en l'année 617 de notre ère (1), c'est-à-dire en l'année 626.

*
* *

Cette conférence que l'empereur eut avec Cyrus en l'année 626 en suppose une autre entre Héraclius et Paul le sévérien, et qui est, à mon avis, le troisième fait historique du monothélisme. Trois auteurs byzantins contemporains, mêlés de très près à cette affaire, vont nous renseigner sur elle, mais, hélas, d'une façon bien incomplète. Ce sont, par ordre chronologique : 1° Cyrus dans sa première lettre à Sergius de l'an 626; 2° Sergius dans sa réponse à Cyrus et dans sa lettre à Honorius, de

(1) MIGNE, *P. G.*, t. CVIII, col. 653 et 657. On sait que Théophane est en retard dans sa Chronique de huit années sur notre ère. Un historien arménien, contemporain d'Héraclius, place le séjour de cet empereur en Lazie à la même époque. Voir G. OWSEPIAN, *Die Entstehungsgeschichte des Monotheletismus*, Leipzig, 1897, in-8°, p. 41 et 45.

l'an 634; 3° saint Maxime de Chrysopolis dans sa discussion avec Pyrrhus, en l'an 645.

La lettre de Cyrus que nous avons rapportée ne parle pas de conférence proprement dite, mais elle la suppose, puisqu'elle mentionne un décret d'Héraclius, motivé par l'insuccès de cette conférence et adressé à l'archevêque de Chypre, Arcadius, contre Paul, le chef des Acéphales, puisqu'elle mentionne aussi une lettre de Sergius, qui renfermait ce décret de l'empereur, l'approuvait et en expliquait le contenu.

La réponse de Sergius à cette lettre de Cyrus (1) ne fait que confirmer ce que contient déjà cette lettre, mais il n'en va pas de même de la lettre de ce patriarche au pape Honorius. Dans cette missive, Sergius s'exprime, sinon plus clairement, du moins plus longuement sur cette mystérieuse entrevue : « Il y a déjà un certain temps, dit-il au pape, lorsque notre illustre *basileus* se préparait à marcher contre les Perses et qu'il se trouvait dans les contrées de l'Arménie, un des chefs de l'hérésie sévérienne, nommé Paul, se rendit auprès de l'empereur et lui tint un discours pour exposer l'apologie de son erreur. Héraclius, qui possède, entre autres dons de Dieu, celui de connaître à fond les dogmes divins, démontra à Paul l'impiété de ses paroles et s'opposa, en véritable champion de l'Église, aux arguties de cette fausse dogmatique. Il parla, entre autres choses, d'*une seule énergie* du Christ, notre Dieu véritable (2) ... »

Pour peu que l'on sache lire à travers les lignes de la phraséologie byzantine, on ne tarde pas à reconstituer les dessous de cette ténébreuse affaire, dont la lettre de Sergius ne donne intentionnellement au pape qu'une esquisse incompréhensible. Ce ne fut pas, en effet, de son propre mouvement que Paul, le chef des Acéphales de Chypre, se présenta en Arménie devant le *basileus* pour y faire l'apologie de ses doctrines religieuses; il y fut appelé par l'empereur lui-même, qui tenait à sonder ses intentions et celles de ses partisans. Déjà, par l'intervention de son patriarche, Héraclius s'était acquis la fidélité politique et religieuse des monophysites d'Égypte et du Sinaï, en

(1) Mansi, t. XI, col. 525.
(2) *Epistola Sergii ad Honorium*, Mansi, t. XI, col. 530.

nouant des relations secrètes avec Théodore de Pharan et Georges Arsas; il espérait que son entrevue avec Paul lui gagnerait le cœur des monophysites de Chypre. Cette conquête achevée, il pourrait agir avec plus d'autorité sur l'Église monophysite d'Arménie, qui devait bientôt donner le baiser de paix à sa sœur de Byzance; il pourrait surtout entamer des négociations avec les Jacobites de Syrie, en conservant à leur chef Athanase la possession tranquille du patriarcat d'Antioche qu'il avait usurpé, comme prix de sa soumission ou de son silence.

Comme on le voit, la conception du plan ne laissait rien à désirer, et l'on ne saurait qu'applaudir au mobile élevé qui l'avait inspiré, si l'union des Églises qui était poursuivie n'avait dû s'accomplir au détriment de la foi et des principes mêmes du christianisme. Ce n'était, en effet, ni plus ni moins que le sacrifice du mystère de l'Incarnation tout entier, que Sergius exigeait des catholiques, avec sa formule équivoque d'une énergie et d'une volonté après l'union des deux natures. Aussi, les monophysites intelligents ne firent-ils aucune difficulté d'y souscrire, puisqu'elle consacrait en fait leur doctrine et mettait tous les avantages de leur côté. Pourtant, soit qu'il ne comprît pas tout le prix de la concession qu'on lui faisait, soit qu'il ne voulût rien abandonner de son système théologique, Paul se refusa à entrer dans cette combinaison et retourna à l'île de Chypre. Les négociations étaient rompues avec lui et l'empereur, furieux de cet échec, lança contre le récalcitrant un décret qu'il adressa à l'archevêque de Chypre, Arcadius. De son côté, Sergius, qui avait tenu entre ses doigts tous les fils de cette intrigue, y alla d'une violente diatribe contre Paul, dans laquelle il exposait le décret du basileus et en donnait un commentaire théologique approprié.

La colère du patriarche de Constantinople se comprend d'autant mieux qu'il avait pris à cette entrevue une part beaucoup plus grande qu'il n'a bien voulu l'avouer au pape dans sa lettre. Il semble bien, en effet, que Sergius fût lui-même présent à la conférence et qu'il en ait dirigé les débats. C'est, du moins, ainsi que la plupart des historiens interprètent la phrase accusatrice de saint Maxime : « Où se trouvait Sophrone, lorsque Sergius, à Théodosioupolis, adressa le même écrit de Ménas

avec la réponse favorable de Théodore de Pharan à Paul le Borgne, le chef des Sévériens (1) », et l'on ne voit pas vraiment le sens plus naturel qu'on pourrait lui attribuer. Le patriarche de Constantinople se trouvait donc en Arménie dans le cortège impérial, pour mener à bonne fin les négociations religieuses qu'Héraclius avait entreprises. Dès lors, on conçoit qu'il ait assisté aux conférences avec Paul le sévérien et qu'il ait soufflé à l'empereur la solution d'une seule énergie. Si, dans sa lettre au pape, il garde un silence discret sur cette participation personnelle, en affirmant que le basileus, par les seules ressources de son esprit théologique, est arrivé à découvrir cette formule, c'est que la prudence et la courtoisie, pour ne pas dire la courtisanerie, lui faisaient un devoir de parler de la sorte.

La date de cette entrevue ne saurait être que l'année 622; car, si le chroniqueur Théophane signale deux séjours consécutifs d'Héraclius en Arménie, durant les années 622 et 623, l'historien arménien Sebeos déclare formellement qu'il ne vint à Théodosioupolis ou Karin que la première fois, le 4 avril 622, pour les fêtes de Pâques (2).

(1) Migne, *P. G.*, t. XCI, col. 332. Héfélé a prouvé, *Histoire des Conciles*, traduct. franç., t. IV, p. 12-15, que Paul le Borgne ne différait pas de Paul le sévérien de Chypre.

(2) G. Owsepian, *op. cit.*, p. 23-25. Sur la chronologie des guerres d'Héraclius contre les Perses, voir l'excellent article de Ernst Gerland, *Die persischen Feldzüge des Kaisers Heracleios* dans la *Byzantinische Zeitschrift*, t. III (1894), p. 330-374. Pour des raisons qui ne m'ont pas semblé décisives, G. Owsepian, dans la brochure que j'ai déjà citée plusieurs fois, a proposé une chronologie différente des origines du monothélisme. La voici avec les remarques critiques qu'elle me paraît devoir comporter :

1° « Le patriarche Sergius s'entend avec le paulianiste d'Égypte, Georges Arsas, en 616. » — Ces relations ne peuvent avoir eu lieu qu'en l'année 619, car c'est en 619 et non en 616, comme l'écrit Owsepian, que l'Égypte fut conquise par les Perses. En outre, cette démarche de Sergius auprès d'Arsas est postérieure aux négociations du même patriarche avec Théodore de Pharan, comme l'écrit saint Maxime; elle ne saurait donc être placée en premier lieu.

2° « Sergius et l'empereur négocient à Théodosioupolis avec Paul le sévérien, de l'île de Chypre, en 622. Ces négociations échouent. L'empereur et le patriarche lancent, l'un un décret, l'autre une lettre, contre Paul. »

3° « Conférence d'Héraclius avec Cyrus, évêque de Phasis en Lazie, en 626. Elle réussit. Cyrus entre en rapports suivis avec Sergius. »

4° « Sergius noue des rapports secrets avec Théodore de Pharan, après 626, pour l'amener au monothélisme. » — La date assignée à ce fait est contredite par saint Maxime, Étienne de Dora, le concile de Latran en 649 et le VI[e] concile

*
* *

Les recherches patientes que nous venons de faire à l'aide exclusive des documents contemporains ont révélé au lecteur l'existence de toute une série d'intrigues, menées par l'empereur et son patriarche, pour asseoir l'union de diverses Églises orientales sur la formule boiteuse du monothélisme. Avant de poursuivre notre enquête, fixons-en les résultats principaux. Jusqu'en 626, quatre démarches, dont trois couronnées du plus brillant succès, marquent les étapes successives de la propagande tentée par la cour impériale.

1° Avant 619, rapports de Sergius avec Théodore de Pharan, le chef des monophysites du Sinaï, par l'intermédiaire de Sergius d'Arsinoë, évêque monophysite d'Égypte.

2° En 619, rapports de Sergius avec Georges Arsas, chef des Paulianistes d'Égypte.

3° En 622, rapports de Sergius et de l'empereur avec Paul le Borgne, chef des Acéphales de Chypre, suivis d'un décret impérial et d'une lettre patriarcale, lancées contre l'hérétique récalcitrant.

4° En 626, rapports de l'empereur avec Cyrus, évêque catholique de Phasis en Lazie.

Après ces quatre négociations engagées avec les chefs des Églises dissidentes soit par le patriarche soit par l'empereur, il convient d'en signaler une cinquième, que les historiens passent ordinairement sous silence, et qui mérite pourtant toute notre attention. Dans la liste des provinces monophysites que nous venons de dresser, même en y ajoutant l'Arménie et la Syrie que nous citerons tout à l'heure, ne figure pas la *Palestine*. Cette lacune est frappante. Elle nous étonne à tel point,

œcuménique, qui font tous de Théodore de Pharan, sinon le père du monothélisme, du moins son premier adepte.

5° « Sergius envoie la réponse de Théodore de Pharan à Paul le sévérien, pour le gagner à sa doctrine. » — Ce fait, raconté par saint Maxime, ne me semble pas différent de celui qui est enregistré au n° 2, et c'est en grande partie pour ce motif que je place les relations de Sergius avec Théodore de Pharan tout à fait au début de la controverse monothélite. Car, si en 622 Sergius adressait à Paul le Borgne une réponse de Théodore de Pharan, il avait dû s'entendre avec ce dernier bien avant cette date.

maintenant que nous connaissons le caractère retors de Sergius qui n'abandonnait aucun événement aux caprices du hasard, qu'à défaut de documents positifs nous serions tentés de la com bler par des suppositions parfaitement justifiées. Mais pas n'est besoin de recourir à cet ordre d'argument qui prête toujours le flanc à quelque critique, les documents existent et ils sont clairs. Voici la déclaration que fit en 649 Étienne de Dora, un témoin oculaire : « En Orient, la doctrine d'une volonté unique a gagné beaucoup de terrain. Sergius évêque de Joppé s'est, *après l'invasion des Perses,* emparé du siège de Jérusalem, au mépris des canons et *avec le secours du pouvoir séculier;* il a ordonné d'autres évêques qui, pour avoir ses faveurs, ont accepté ces nouveautés. J'ai déjà envoyé à ce sujet un mémoire à l'ancien pape Théodore qui, en retour, me nomma son représentant en Palestine, avec mission de déposer les évêques qui ne s'amenderaient pas. Sur ma demande, quelques-uns ont promis d'adhérer à la foi orthodoxe. J'ai remis plusieurs de ces mémoires au pape Martin, qui a consenti à confirmer leur élection. Les Orientaux et moi, nous renouvelons donc la prière de Sophrone, pour que vous condamniez et extirpiez les erreurs d'Apollinaire et de Sévère, qui ont été reprises par ces hommes, et pour que vous réjouissiez le monde entier par une déclaration de foi orthodoxe (1). »

La conclusion me semble s'imposer. Après l'occupation de la Palestine par les Perses à laquelle mirent fin les victoires d'Héraclius, 628, celui-ci transporta solennellement en Palestine le bois de la vraie croix, 14 septembre 629, et, durant son séjour en Terre Sainte, il s'entendit avec plusieurs évêques pour les gagner à sa théorie d'une énergie et d'une volonté dans le Christ. Sergius de Joppé en fut le premier adhérent. Héraclius lui promit, en retour, la chaire de Jérusalem que laisserait bientôt vacante la mort du vieux patriarche Zacharie. Mais les événements déjouèrent cette combinaison. Zacharie mourut et fut remplacé par Modeste, Modeste mourut et fut remplacé par Sophrone, sans que l'évêque de Joppé, désigné par le pouvoir civil, pût faire confirmer canoniquement son élection. Fort de l'appui que lui assurait le gouvernement grec et arabe, Ser-

(1) Mansi, t. X, col. 900.

gius n'en joua pas moins le rôle actif d'un vrai patriarche. Il sacra évêques plusieurs ambitieux qui ne firent aucune difficulté d'embrasser la nouvelle hérésie, et répandit partout le monothélisme.

Avant d'aller plus loin, prévenons une objection. Tout cela, dira-t-on peut-être, est contenu assurément dans le rapport d'Étienne de Dora, mais n'est arrivé que beaucoup plus tard, puisque celui-ci mentionne expressément le mémoire qu'il adressa à ce sujet au pape Théodore Ier et que ce pape régna de 642 à 649. Sans doute, l'usurpation de Sergius produisit surtout ses fruits après la mort de Sophrone, lorsque l'intrus obtint des Arabes qu'aucun successeur catholique ne serait donné au patriarche défunt, mais l'expression d'Étienne de Dora : « *après l'invasion des Perses*, Sergius de Joppé s'empara du siège de Jérusalem », doit indiquer le point de départ, et ce point de départ se place naturellement à la libération de la Palestine et à l'arrivée d'Héraclius en ce pays, 629.

Cette interprétation, du reste, est confirmée par deux lettres du pape saint Martin, qui avait appris de la bouche même d'Étienne de Dora la vraie situation du patriarcat de Jérusalem. En transmettant à Jean de Philadelphie les pouvoirs de vicaire pontifical en Orient, saint Martin lui faisait des recommandations tout à fait spéciales. Il ne devrait choisir, pour occuper les places ecclésiastiques, que des hommes vraiment dignes et il s'efforcerait de ramener dans le droit sentier, par des exhortations constantes, ceux qui avaient été déposés par Étienne de Dora. Si ces exhortations étaient écoutées, et que ces personnes fussent de bonne réputation, il les réintégrerait dans leurs charges en leur faisant signer une profession de foi orthodoxe. Quant aux évêques qui, pendant la durée du patriarcat de Sophrone, avaient été institués à son insu, ils seraient déposés; au contraire, ceux qui, avant l'avènement de Sophrone ou après sa mort, avaient été institués pour des motifs d'urgence, sans les prescriptions canoniques, devraient être confirmés (1). Dans sa lettre à un certain Pantaléon (2), le Pape revient encore avec plus d'instance sur la même question.

Qu'est-ce à dire, sinon qu'il y avait en Palestine trois catégo-

(1) MANSI, t. X, col. 816 et 817.
(2) MANSI, t. X, col. 821.

ries d'évêques, dont l'élection avait été irrégulière et qui étaient plus ou moins suspects d'hérésie : ceux qui avaient été nommés après la mort de Sophrone, ceux qui l'avaient été durant son pontificat, enfin ceux qui l'avaient été avant sa promotion au patriarcat. Suivant qu'on faisait partie de l'une ou de l'autre catégorie, le Pape prescrivait des mesures différentes. Il ordonnait d'abord qu'on déposât tous ceux qui avaient été élus durant le patriarcat de Sophrone, mais à son insu, parce qu'il y avait alors en Palestine une autorité régulière et qu'on aurait dû lui obéir. Il pardonnait, moyennant une profession de foi orthodoxe, à ceux qu'on avait nommés après la mort de Sophrone, à cause des difficultés des temps et parce qu'on ne pouvait laisser indéfiniment les Églises sans pasteur. Quant à ceux qu'on avait choisis avant la promotion de Sophrone au patriarcat, le Pape leur accordait pareillement le pardon, mais à condition qu'ils signeraient une profession de foi orthodoxe. Or, avant saint Sophrone, nous trouvons sur le siège de Jérusalem Modeste et Zacharie, qui furent élus et confirmés canoniquement. Leur situation étant analogue à celle de Sophrone, il semble que le Pape n'aurait pas dû fixer de prescriptions différentes pour les élections des évêques faites contre leur volonté sans doute, si nous ne rencontrions, à un moment donné, un état de choses tout à fait anormal. Il ne faut pas oublier, en effet, qu'avant d'être patriarche, Modeste avait gouverné, en qualité de *locum tenens*, l'Église de Jérusalem, pendant la longue captivité de saint Zacharie en Perse, 614-628, et c'est évidemment durant cette période troublée, que se sont produites les élections irrégulières d'évêques dont parle saint Martin. Or, pour celles-ci le Pape établit une distinction importante. Il confirme celles qui furent faites uniquement dans le but de subvenir aux besoins religieux du peuple, mais il rejette, à moins d'amende honorable, toutes celles qui furent entachées d'hérésie. Et dans cette dernière catégorie nous devons certainement reconnaître toutes les élections attribuées à Sergius de Joppé, qui avait probablement disputé à Modeste la charge de *locum tenens*, s'était fait approuver par *le pouvoir séculier*, c'est-à-dire par Héraclius, lors de son séjour en Palestine, en 629, et avait nommé des évêques monothélites à tous les sièges qui en manquaient.

Et nous avons de la sorte un nouvel exemple de la politique cauteleuse que Sergius avait imposée au *basileus* et qui, loin de créer l'unité religieuse dans son empire, ne fit que susciter de nouveaux troubles et livrer les chrétiens de l'Orient sans force à la fougue disciplinée des enfants du désert.

Lorsque nous aurons mentionné la réponse de Sergius à la lettre déjà citée de Cyrus (1), réponse qui satisfaisait pleinement les demandes du correspondant, en le confirmant dans les idées monothélites que lui avait suggérées l'empereur, il ne nous restera plus qu'à parler des négociations engagées par Héraclius avec les Arméniens et les Jacobites de Syrie, pour avoir terminé la période dite d'incubation du monothélisme. Sur ces deux faits malheureusement, la lumière est loin d'être encore suffisante.

Ainsi, sur le concile de Karin ou Théodosioupolis, qui amena l'union de l'Église arménienne avec l'Église grecque, nous ne possédons que des renseignements fort confus. On peut assurer toutefois qu'Héraclius y assista, avec le patriarche grec, le patriarche arménien et plusieurs évêques des deux Églises, et que les principaux points de divergence entre les deux communautés rivales y furent réglés au prix de concessions mutuelles. Tandis que l'Église arménienne acceptait les décisions dogmatiques du concile de Chalcédoine, les Grecs durent conclure l'union sur la formule d'une énergie et d'une volonté, qui détruisait en fait toute l'œuvre de Chalcédoine. C'est à ces données précises que se bornent nos connaissances actuelles. Quant aux négociations qui précédèrent et suivirent le concile, on est encore trop mal renseigné pour espérer une conclusion définitive. La date même du concile est très discutée. Si Galano (2), suivi par Héfélé (3), adopte l'année 622, et fait coïncider le synode de Karin avec les pourparlers d'Héraclius et de Paul le Borgne, Djamdjian (4) préfère l'année 627 ou 629. As-

(1) Cette réponse de Sergius est reproduite dans les Actes du VI[e] concile œcuménique, MANSI, t. XI, col. 526. Sergius lui-même y fait allusion dans sa lettre au pape Honorius, en 634, MANSI, t. XI, col. 530. D'après le *Libellus synodicus*, MANSI, t. X, col. 606, elle aurait été rédigée dans un synode tenu à Constantinople en 626 ou en 627.

(2) *Conciliationis Ecclesiæ armenæ cum Romana pars prima historialis*, t. I, p. 185.

(3) *Histoire des conciles*, trad. française, t. III, p. 614; t. IV, p. 13 à 15.

(4) *Histoire d'Arménie*, t. II, p. 527 seq.

sémani, qui a écrit toute une dissertation sur ce concile (1), descend jusqu'à l'année 632. Enfin, G. Owsepian, qui a essayé récemment de fixer la chronologie du monothélisme (2) le place en 633.

L'histoire de l'entente conclue à Hiérapolis de Syrie entre l'empereur et Athanase, le chef des Jacobites syriens, est encore bien moins éclaircie que celle du concile de Karin. Au dire du chroniqueur Théophane (3), Héraclius promit de reconnaître Athanase comme vrai patriarche d'Antioche, si celui-ci acceptait en retour les décisions du concile de Chalcédoine. Le Jacobite promit tout ce qu'on voulut, confessa deux natures dans le Christ, mais, à son tour, questionna l'empereur pour savoir s'il devait reconnaître une ou deux énergies, une ou deux volontés. Héraclius, surpris d'une pareille question, s'en informa par lettre auprès de Sergius, tandis qu'il mandait à Hiérapolis Cyrus de Phasis pour l'interroger de vive voix. Aussi bien l'évêque de Phasis que le patriarche de Constantinople se prononcèrent pour la dualité de nature et l'unité d'énergie et de volonté; après quoi, l'empereur écrivit à ce sujet au pape Jean, qui condamna formellement cette hérésie.

Tel est le récit du chroniqueur Théophane, qu'ont reproduit presque mot pour mot Cedrenus (4) et Zonaras (5). Le biographe anonyme de saint Maxime (6), le *Libellus synodicus* (7), Michel le Syrien et Bar-Hébræus (8) racontent le même fait, mais avec quelques divergences.

Il est évident que ce récit de Théophane et des autres chroniqueurs, contient beaucoup d'inexactitudes et d'anachronismes Héfélé les a relevés par le menu (9), et, après l'exposé historique que nous avons donné du monothélisme, tous les lecteurs seront à même de les apercevoir. Malgré tout, la réa-

(1) *Bibliotheca juris orientalis*, t. IV, p. 12; t. V, p. 207 seq.
(2) *Op. cit.*, p. 49 à 56.
(3) Migne, *P. G.*, t. CVIII, col. 677 seq.
(4) *P. G.*, t. CXXI, col. 805.
(5) *P. G.*, t. CXXXIV, col. 1283. Voir du même auteur la *Vie* de saint Sophrone éditée par M. Papadopoulos-Kerameus : Ἀνάλεκτα ἱεροσολυμιτικῆς σταχυολογίας, t. V, p. 145-147.
(6) *P. G.*, t. XCI, col. 76.
(7) Mansi, t. X, col. 606.
(8) Voir les textes dans G. Owsepian, *op. cit.*, p. 26.
(9) *Histoire des Conciles*, t. IV, p. 17.

lité de l'entrevue ne paraît pas discutable; elle nous est certifiée par trop de témoins, pour que nous puissions encore la révoquer en doute. Du reste, le patriarche jacobite Athanase nous est parfaitement connu. Un de ses contemporains, le moine Antiochus de Saint-Sabbas, nous le dépeint comme ayant usurpé, vers l'an 620, le trône patriarcal d'Antioche (1); plus tard, le patriarche Sophrone l'anathématise dans sa lettre synodique (2), et nous possédons encore une de ses lettres (3), en faveur du monophysisme, adressée au patriarche arménien Christophore, 628-630. Si l'entrevue est certaine, sa date est impossible à établir, les historiens flottant de l'année 629 à l'année 634.

*
* *

Jusqu'ici, la doctrine nouvelle du monothélisme avait triomphé partout en Orient, soit auprès des monophysites, soit auprès des catholiques, sans rencontrer la moindre opposition, si ce n'est celle, peu dangereuse d'ailleurs, de Paul le Borgne, chef des Acéphales de Chypre. L'Église arménienne avait proclamé son union avec l'Église byzantine, ou était sur le point de le faire; Athanase le jacobite se voyait protégé sur le siège d'Antioche par le pouvoir impérial et s'efforçait de ne pas trop déplaire aux catholiques; Cyrus, l'ancien évêque de Phasis, occupait le trône patriarcal d'Alexandrie, et gagnait à lui les diverses sectes monophysites; l'archevêque de Chypre, Arcadius, était tout dévoué aux intérêts religieux de l'empereur; à Jérusalem enfin — la seule Église qui jusqu'alors se fût montrée rebelle à tout accommodement avec les Eutychiens — l'autorité des patriarches Zacharie et Modeste était battue en brèche par l'évêque de Joppé, Sergius, ardent monothélite, patronné en haut lieu et qui prenait toutes les allures d'un vrai patriarche.

La propagande s'exerçait donc incessante, agissant de préférence dans le secret, afin de ne pas trop éveiller les justes suspicions des évêques ou des moines instruits, qui pourraient

(1) *P. G.*, t. LXXXIX, col. 1814.
(2) *P. G.*, t. LXXXVII, Pars tertia, col. 3193.
(3) Voir un extrait dans G. Owsepian, *op. cit.*, p. 27.

voir avec déplaisir le sacrifice du concile de Chalcédoine. Il en fut ainsi jusqu'en 633, lorsque, par un brusque coup de théâtre auquel notre héros Sophrone ne demeura pas étranger, la politique religieuse de l'empereur et de Sergius fut dénoncée au monde catholique comme entachée d'hérésie ; la résistance s'organisa, la lutte s'engagea, consumant toutes les forces vives de l'empire durant un demi-siècle, et le laissant épuisé, divisé, sans énergie aucune, en face des invasions des Arabes.

Voici le fait qui donna lieu à cette redoutable polémique. Cyrus — je viens de le dire — avait été nommé patriarche d'Alexandrie, vers 630 ou 631, à la seule fin d'opérer l'union avec l'Église byzantine des diverses fractions monophysites d'Égypte. Cette union devait se conclure au moyen de la formule ambiguë : *deux natures, une énergie et une volonté dans le Christ,* ainsi que cela avait été concerté entre lui et l'empereur, dans la fameuse conférence de 626. A peine installé sur la chaire de saint Marc, le nouveau titulaire se mit à l'œuvre et, dès le mois de juin 633, il informait son protecteur Sergius, de l'heureuse issue de ses négociations. « J'ai le plaisir de vous annoncer, lui disait-il en substance, que tous les clercs du parti des Théodosiens de cette ville, conjointement avec tous les personnages de marque, soit civils, soit militaires, et plusieurs milliers de personnes du peuple, se sont unis à nous, le 3 juin, dans la sainte Église catholique, et ont pris part aux saints mystères célébrés dans toute leur pureté. Ce qui les a décidés à agir ainsi, c'est d'abord la grâce de Dieu, et puis la doctrine que les empereurs et Votre Sainteté éclairée de Dieu m'ont communiquée. Cet événement a rempli de joie, non seulement Alexandrie, mais tout le pays d'alentour et les cieux eux-mêmes, et dans les cieux les esprits célestes. J'ai envoyé à l'empereur le diacre Jean, pour lui rapporter en détail comment s'est opérée cette union. En terminant, je demande à Votre sainte Magnificence de vouloir bien réprimander votre très humble serviteur, s'il a commis quelque faute en cette affaire, qui est véritablement votre ouvrage (1). »

Le document d'union joint à cette lettre (2) comprenait neuf articles ou chapitres, qui condamnaient le nestorianisme, re-

(1) Mansi, t. XI, col. 561.
(2) Mansi, t. XI, col. 561 seq.

mettaient en honneur les expressions chères aux monophysites, mais avec des explications qui en détruisaient parfois tout le sens. Peu importait, du reste, car les Théodosiens ne s'étaient pas laissé prendre à ce piège, et criaient à tout venant : « Ce n'est pas nous qui sommes allés vers le concile de Chalcédoine, c'est le concile de Chalcédoine qui est venu à nous (1). »

La nouvelle de ce rapprochement causa la joie la plus vive à l'empereur et à Sergius, et nous avons encore la réponse que Sergius fit à Cyrus, pour lui exprimer tous ses remerciements d'avoir mené à bonne fin une entreprise aussi considérable (2).

L'année suivante, le même Sergius s'adressait encore à ce sujet au pape Honorius en termes qui touchent presque au dithyrambe : « Il y a quelque temps, lui disait-il, Cyrus, l'archevêque d'Alexandrie, soutenu par la grâce de Dieu et encouragé par l'empereur, a engagé les partisans d'Eutychès, de Dioscore, de Sévère et de Julien, qui habitaient cette grande ville, à se réunir à l'Église catholique. Après beaucoup de discussions et d'efforts, Cyrus, qui a fait preuve dans toute cette affaire d'une grande prudence, parvint à réaliser cette union, et les deux partis s'entendirent pour rédiger des articles dogmatiques; après quoi, tous ceux qui reconnaissent leurs maîtres dans Dioscore et dans Sévère se réunirent à la sainte Église catholique. Tout Alexandrie, toute l'Égypte presque, la Thébaïde, la Libye et les autres éparchies du diocèse d'Égypte, ne forment maintenant qu'un seul troupeau, et la foule, auparavant divisée par les hérésies, n'a plus aujourd'hui, par la grâce de Dieu et par suite du zèle dont Cyrus a fait preuve, qu'une seule voix et professe, dans l'unité de l'esprit, les véritables dogmes de l'Église (3). »

Cependant, il y avait alors dans la ville d'Alexandrie un moine de Palestine, nommé Sophrone, qui ne partagea pas l'allégresse commune. Loin de se réjouir de cette réunion des Églises, il s'en affligea ostensiblement, il tenta même toutes les démarches possibles pour l'empêcher ou la reculer. C'est là ce qu'avoue Sergius dans sa lettre au pape, avec l'intention bien évidente de compromettre ce fâcheux : « Or, précisément,

(1) Théophane, *P. G.*, t. CVIII, col. 680.
(2) Mansi, t. XI, col. 971-976.
(3) Mansi, t. XI, col. 529.

dit-il à Honorius, se trouvait alors à Alexandrie, près de Cyrus, le très saint moine Sophrone, qui, ainsi que nous l'avons appris par ouï-dire, est maintenant évêque de Jérusalem — nous n'avons pas encore reçu sa lettre synodale. — Ce moine entretint Cyrus de l'union et désapprouva l'article d'une seule énergie, soutenant que l'on devait enseigner deux énergies dans le Christ. Cyrus lui montra des passages des saints Pères, dans lesquels il était question d'une seule énergie, et il ajouta que les saints Pères avaient souvent, pour gagner un grand nombre d'âmes, usé d'une pieuse condescendance à l'endroit de certaines expressions, sans cependant blesser l'orthodoxie, et que maintenant qu'il s'agissait du salut de tant de milliers d'âmes, il ne fallait pas épiloguer sur cet article qui n'était pas en désaccord avec l'orthodoxie. Mais Sophrone ne voulut pas entendre parler de cette condescendance et, à la suite de l'incident, il vint nous trouver avec des lettres de Cyrus, conféra avec nous sur cette affaire et demanda qu'après l'union on rayât la proposition d'une seule énergie.

« Cette demande nous parut trop onéreuse. Comment ne l'aurait-elle pas été, puisqu'en y accédant on aurait ruiné l'œuvre de l'union à Alexandrie et dans toutes les éparchies, qui ne voulaient entendre parler auparavant ni du très saint père Léon, ni du concile de Chalcédoine, et qui proclament maintenant à haute voix dans les saints mystères les noms de ce pape et de ce concile! Après que nous eûmes longtemps délibéré sur ce point avec Sophrone, nous lui demandâmes de nous montrer des passages des Pères établissant clairement, et en toutes lettres, qu'il fallait reconnaître deux énergies dans le Christ. Il ne put le faire. Quant à nous, soupçonnant que des discussions et ensuite des hérésies pourraient se produire, nous avons jugé à propos d'éteindre cette discussion de mots et, dans cette intention, nous avons écrit au patriarche d'Alexandrie de ne permettre à personne, l'union une fois faite, de parler d'une ou de deux énergies. »

Après avoir établi sa doctrine du juste milieu, tout en montrant que ses sentiments intimes penchaient du côté du monothélisme, Sergius poursuit ainsi : « Nous décidâmes ensuite d'une manière irrévocable qu'à l'avenir Sophrone ne parlerait ni d'une ni de deux énergies, mais qu'il se contenterait de la

doctrine des Pères. Le saint homme y consentit, promit de tenir son engagement et me demanda de lui remettre par écrit cette explication, afin qu'il pût la montrer à ceux qui l'interrogeraient sur le point en litige. Nous la lui donnâmes volontiers et il quitta Constantinople par mer (1). »

De son côté, saint Maxime donne sur le séjour de Sophrone en Égypte et sur sa protestation contre l'union avec les Théodosiens des renseignements qui confirment et complètent ceux de Sergius. « Le bienheureux Sophrone, dit-il dans une lettre à Pierre l'Illustre (2), demeurait en Afrique avec moi et tous les religieux errants, ainsi que vous pouvez en témoigner, alors que les monothélites machinaient toutes leurs perversités. » Et plus loin (3) : « Le divin Sophrone se rendit à Alexandrie et le patriarche Cyrus lui présenta l'édit d'union qui contenait les neuf articles. Dès la première lecture, Sophrone poussa des cris lamentables, versa des torrents de larmes, se précipita sur le pavé aux genoux du patriarche et le supplia en pleurant de ne pas lire du haut de l'ambon un décret qui renouvelait l'hérésie d'Apollinaire. » L'intervention de Sophrone n'ayant pu retarder la fameuse réunion des Théodosiens, il se rendit à Constantinople auprès de Sergius qu'il ne soupçonnait pas être du complot et tenta une nouvelle démarche qui, ainsi que l'a raconté Sergius lui-même, demeura pareillement sans résultat. Sur ce fait-là également, saint Maxime fournit sa note personnelle, qui diffère légèrement de la version donnée par le patriarche : « Et que fit Sophrone, lorsque Sergius eut manifesté de mille manières sa maladie et qu'il en eut infesté toute l'Église? Ne lui rappela-t-il pas, avec la modestie qui convenait à son habit religieux, en tombant à ses genoux, les souffrances vivifiantes du Christ, plus éloquentes que toutes les prières? Ne le supplia-t-il pas d'abandonner cette formule hérétique, condamnée déjà par les Pères, et de ne plus être un fauteur de scandale (4)? »

(1) Mansi, t. XI, col. 532.
(2) *P. G.*, t. XCI, col. 142.
(3) *P. G.*, t. XCI, col. 143. Saint Maxime fait également allusion à cette réunion des Théodosiens dans sa conférence avec Théodore, évêque monothélite de Césarée en Bithynie, Mansi, t. XI, col. 47.
(4) *Disputatio s. Maximi cum Pyrrho*, Migne, *P. G.*, t. XCI, col. 333.

Ces paroles de saint Maxime ne peuvent que se rapporter au voyage de Sophrone à Constantinople, après la réunion des Théodosiens à Alexandrie, 3 juin 633. En effet, elles parlent de « la modestie qui convenait à l'habit religieux » de Sophrone et nous savons par Sergius lui-même que celui-ci fut élu patriarche de Jérusalem, immédiatement après son retour de Constantinople. Dès lors, elles nous prouvent que Sophrone ne fut pas dupe des avances patelines du patriarche byzantin et que, sous ses protestations hypocrites en faveur du silence et de la paix, il devina le complice, sinon l'inspirateur de Cyrus.

*
* *

D'après tout ce qui précède, nous pouvons résumer en quelques mots les événements qui se déroulèrent au cours de l'année 633 et dans les premiers mois de l'année 634. Le 3 juin 633, Cyrus, patriarche d'Alexandrie, admit à la communion ecclésiastique la secte des Théodosiens, fraction importante du parti monophysite. Sophrone, présent à l'entrevue, protesta hautement contre le décret d'union, qui sacrifiait les deux énergies et les deux volontés en Notre-Seigneur. N'ayant rien obtenu, il se rendit à Constantinople auprès de Sergius, lui remit des lettres de Cyrus et se plaignit en même temps de ce qui venait de se passer à Alexandrie. Sergius le tranquillisa sur l'orthodoxie des sentiments de son confrère et le pria de ne parler à l'avenir ni d'une énergie ni de deux, s'engageant, en retour, à écrire à Cyrus dans le même sens. Après quoi, il fit part au pape Honorius de ces divers incidents, mais de manière à l'induire en erreur et à l'attirer de son côté. Sur ces entrefaites, le moine Sophrone était nommé patriarche de Jérusalem, en remplacement de Modeste.

Sans attendre d'autres informations, le pape Honorius répondit à Sergius de la manière la plus favorable. Il donna tête baissée dans le piège que celui-ci lui avait tendu, approuva et encouragea sa conduite, jetant assez lestement par-dessus bord « un certain moine Sophrone », qui menaçait de compromettre la paix de l'Église. Voici quelques extraits de sa trop célèbre lettre au patriarche de Constantinople : « Mon frère,

j'ai reçu votre lettre et j'y ai vu qu'un certain Sophrone, auparavant moine, et maintenant évêque de Jérusalem, d'après ce que vous avez entendu dire, vient de soulever de nouveaux troubles et de nouvelles questions de mots. Il les a soulevés contre notre frère Cyrus, évêque d'Alexandrie, qui avait prêché aux nouveaux convertis que Notre-Seigneur n'avait qu'une seule énergie. Ensuite, Sophrone vous a fait visite; il a émis la même opinion et, après de longues conférences, vous a demandé de lui remettre par écrit ce que vous lui aviez dit. J'ai reçu une copie de votre lettre à Sophrone et, après l'avoir lue avec soin, je félicite Votre Fraternité de la prudence dont elle a fait preuve, en écartant cette nouvelle expression qui scandalisait les simples. Car nous devons nous conduire selon ce que nous avons appris... Si quelques-uns, poussés pour ainsi dire par une manie d'argumenter, prétendent donner des éclaircissements plus complets sur cette question et s'érigent eux-mêmes en docteurs, on ne doit pas prendre leurs opinions pour des dogmes de l'Église, pour exemple, s'ils soutiennent qu'il y a dans le Christ *une ou deux énergies;* car ni les Évangiles, ni les lettres des Apôtres, ni les Conciles n'ont parlé sur ce sujet... Quant à nous, nous voulons écrire et raisonner d'après les termes de la sainte Écriture et nous voulons écarter toute nouveauté de termes qui pourrait scandaliser dans l'Église de Dieu, de peur que les simples, qui nous entendraient parler de *deux énergies* et qui ne comprendraient pas ce mot, ne nous prennent pour des Nestoriens, et que, d'un autre côté, quelques esprits simples ne nous regardent comme des Eutychiens, si nous professons explicitement qu'il n'y a qu'une *seule énergie*... Il vaut infiniment mieux que des philosophes sans doctrine, oisifs et s'inspirant du paganisme, continuent à criailler orgueilleusement après nous, avec leurs dissertations sur les natures, que de laisser sans m'en occuper le peuple du Christ, simple et pauvre d'esprit. Les disciples du pêcheur ne se laissent pas tromper par la philosophie... C'est là, mon frère, ce que vous aurez à prêcher, conjointement avec moi, de même que moi conjointement avec vous. Nous vous exhortons à éviter ces nouvelles manières de parler sur *une ou deux énergies* et à annoncer avec nous le seul Seigneur Jésus-Christ, fils du Dieu vivant, vrai Dieu lui-même.

et opérant dans ses deux natures le divin et l'humain (1). »

Pendant que le Pape désavouait si hautement Sophrone et concluait avec Sergius une alliance offensive et défensive contre lui, ce dernier lançait à l'univers catholique sa lettre synodale (2), véritable dissertation théologique, qui approfondit les dogmes de la Trinité et de l'Incarnation et fournit tous les développements désirables sur la doctrine des deux énergies dans le Christ. Par un trait de génie, qui révèle en même temps une grande délicatesse d'âme, cette lettre ne contenait pas la plus petite allusion aux événements qui venaient d'éclater à Alexandrie et à Constantinople et dont Sophrone avait été le témoin. Cette lettre synodale était destinée par sa nature même à tous les patriarches catholiques de la chrétienté, puisqu'il était d'usage qu'un patriarche, à son entrée en charge, fît connaître sa foi à ses collègues. De fait, Théophane (3) et l'auteur anonyme de la *Vita s. Maximi* (4) nous apprennent qu'elle leur fut adressée. Une copie de l'exemplaire envoyé à Sergius fut présentée et lue en 681, au VI^e^ concile œcuménique (5), tandis que Photius, au IX^e^ siècle, avait sous les yeux une copie de l'exemplaire adressé au pape Honorius (6).

Nous ignorons quel fut le résultat de la publication de cette lettre; nous savons seulement, d'après Georges, représentant de l'Église de Jérusalem au concile de 681, que le patriarche Sergius n'aurait pas daigné la recevoir (7). Le pape, lui, se montra plus conciliant. Comme nous l'apprenons par une seconde lettre de lui à Sergius (8), il négocia avec les ambassadeurs que Sophrone lui avait envoyés et les pria de déterminer leur patriarche à ne plus employer l'expression de *deux énergies*. Les ambassadeurs le promirent, à condition que Cyrus n'emploierait plus celle d'*une énergie*. Sur cette promesse, on se sépara et le pape écrivit dans ce sens des lettres particulières à Sophrone, à Cyrus et à Sergius.

(1) MANSI, t. X, col. 527 seq.
(2) MIGNE, *P. G.*, t. LXXXVII, pars tertia, col. 3148 à 3200.
(3) MIGNE, *P. G.*, t. CVIII, col. 680.
(4) COMBEFIS, *Opera s. Maximi confessoris*, t. I, p. 9.
(5) MANSI, t. XI, col. 461 et 456.
(6) *Bibliotheca Photii*, MIGNE, *P. G.*, t. CIII, col. 1089.
(7) MANSI, t. XI, col. 456.
(8) MANSI, t. XI, col. 580 seq.

En somme, la question n'avait pas fait un pas de plus. Bien que, dans ses lettres, Honorius ait surveillé davantage ses expressions, il s'en est tenu en pratique à la ligne de conduite que lui avait tracée le patriarche de Constantinople : défendre à Sophrone l'expression de *deux énergies* et à Cyrus celle d'*une énergie*.

*
* *

Qui manqua le premier à cet engagement solennel? Le Pape, Sophrone ou Sergius? Nous l'ignorons. Il est probable, toutefois, qu'en recevant la lettre synodale de Sophrone, Sergius se crut dégagé de sa parole et qu'il prépara dans l'ombre une réponse à l'acte du patriarche de Jérusalem. Cette réponse ne fut autre que la rédaction de l'*Ecthèse* ou Exposition de foi. Les théologiens de Byzance, blessés par ce qu'ils appelaient le défi de Sophrone, la regardèrent comme une revanche éclatante, ainsi que le déclarait en 645 à saint Maxime l'ex-patriarche Pyrrhus, le successeur déposé de Sergius : « C'est la malencontreuse lettre de Sophrone qui nous a forcés à agir de cette manière (à publier l'Ecthèse), contre notre volonté (1). »

Or, si la raison donnée par Pyrrhus est exacte, ce fut plutôt l'amour-propre blessé de Sergius que le manque de foi de Sophrone, qui poussa le patriarche de Constantinople à faire interdire par l'empereur toute discussion à ce sujet. En effet, depuis au moins vingt ans Sergius s'employait secrètement en Égypte, en Palestine, en Arménie, en Syrie, à Rome même, à créer un vaste courant d'opinion en faveur de la doctrine monothélite. Dès qu'il eut reçu la lettre synodale de Sophrone, il craignit que cet acte ne rendît la discussion publique, de secrète qu'elle était jusqu'alors, et, en démasquant ses intrigues, ne fît retomber sur lui tout le poids des responsabilités. Pour éloigner ce péril, qui aurait pu devenir chaque jour plus pressant, Sergius rédigea l'*Ecthèse*, qui passait condamnation sur sa propre doctrine en repoussant l'expression d'*une seule énergie*, mais qui la reprenait en sous-main en recon-

(1) MANSI, t. X, col. 711.

naissant *une seule volonté* en Notre-Seigneur, conclusion nécessaire de sa première opinion. C'est bien, en effet, Sergius qui composa lui-même l'Ecthèse et, s'il la publia sous le nom d'Héraclius, on doit y voir une nouvelle marque de son hypocrisie, dont il avait déjà donné tant de preuves en toute cette affaire. Le pape saint Martin I^er^ le déclarait en 649, en plein concile de Latran, en affirmant que l'Ecthèse était « l'œuvre unique de Sergius (1) ». Bien plus, nous avons l'aveu explicite de l'empereur lui-même. En 641, Héraclius écrivait au pape Jean IV dans une lettre dont saint Maxime nous a conservé un fragment (2) : « L'Ecthèse n'est pas de moi et je n'ai pas commandé qu'on la fît; c'est le patriarche Sergius qui l'a faite, il y a cinq ans, et qui me pria de la publier après y avoir apposé ma signature, lorsque je revins de l'Orient. » Du reste, à défaut de ces déclarations formelles, il suffirait d'une simple lecture pour saisir les liens étroits de parenté qui existent entre l'Ecthèse et la lettre de Sergius à Honorius, et découvrir là encore la main cachée du patriarche byzantin.

Composée en 636, l'Ecthèse ne parut qu'en 638, lorsque la cour impériale jugea le moment favorable à sa publication. C'est le pape saint Martin I^er^, en 649, qui fournit cette dernière date, en fixant son apparition à la XII^e^ indiction du dernier cycle (3). Or, la XII^e^ indiction va du I^er^ septembre 638 au 31 août 639. Comme Sergius est mort (4) le 9 ou le 13 décembre 638, il s'ensuit que l'Ecthèse parut entre le 1^er^ septembre et le 13 décembre 638. On pourrait même préciser davantage. Dans la réponse enthousiaste qu'il adressa immédiatement après la réception de l'Ecthèse à son ami Sergius (5), Cyrus

(1) MANSI, t. X, col. 873.
(2) MANSI, t. XI, col. 9.
(3) MANSI, t. X, col. 873.
(4) Saint Nicéphore le fait mourir dans sa *Chronique* à la XII^e^ indiction, 1^er^ sept. 638-31 août 639; C. DE BOOR, *Nicephori archiepiscopi constantinopolitani Opuscula historica*, Leipzig 1880, p. 26. L'empereur Constantin Porphyrogénète, *De cerimoniis*, lib. II, cap. XXX, *P. G.*, t. CXII, col. 1169, le fait mourir le 13 décembre de la XII^e^ indiction, un dimanche, ce qui correspond au 13 décembre 638 qui tomba effectivement un dimanche. Les catalogues patriarcaux, cités par M. W. Brooks, *On the lists of the patriarchs of Constantinople from 638 to 175*, dans la *Byzantinische Zeitschrift*, t. VI (1897), p. 32-54, le feraient plutôt mourir le 9 décembre 638. En tout cas, Pyrrhus fut élu à sa place le 20 décembre 638, Brooks, *op. cit.*, p. 53.
(5) MANSI, t. X, col. 1001 seq.

d'Alexandrie parle en terme exprès du pape Séverin, qui avait succédé à Honorius. Celui-ci étant mort le 12 octobre 638 (1), c'est au plus tôt au mois d'octobre 638 que fut lancé cet Édit religieux.

Bien entendu, l'accueil fait à l'Ecthèse fut aussi chaleureux de la part de Sergius que de la part de Cyrus. Le premier réunit aussitôt à Constantinople un synode qui approuva la doctrine de l'Ecthèse, ordonna que ce document fût reçu par tous et défendit l'emploi des expressions « *une énergie* ou *deux énergies* », sous peine d'être déposé, si on était évêque ou clerc, et privé de la communion, si on était laïque (2). Quant à Cyrus, il fit lire publiquement l'Édit et en remercia l'Empereur et Sergius avec tant d'enthousiasme qu'il en oublia presque l'invasion des Sarrasins qui menaçaient Alexandrie (3). A Rome, l'entourage du pape Séverin se montra très réservé et, quand celui-ci fut mort deux ou trois mois après, on se prononça ouvertement contre les nouveautés d'une pareille doctrine.

La conduite de Sophrone après la publication de sa lettre synodale, 634, n'est pas encore complètement tirée de l'obscurité. Sergius l'avait défié, lors de son passage à Constantinople, de produire un seul témoignage des Pères en faveur des deux énergies et des deux volontés. L'illustre théologien, nous apprend son vaillant ami Étienne de Dora (4), en réunit *plus de six cents* qu'il distribua en deux livres et fit circuler dans toute la chrétienté. Puis, comme l'hérésie se glissait partout et que Sergius de Joppé, avec son cortège de faux évêques, luttait sans trêve pour le monothélisme, il résolut d'envoyer à Rome son premier suffragant instruire le pape de vive voix et par écrit du danger qui menaçait la foi en Orient. Dans ce but, il appela son ami Étienne, évêque de Dora, et, l'ayant conduit sur le Calvaire, il se servit de l'impression que cet auguste sanctuaire devait faire sur son cœur pour l'adjurer en ces termes : « Vous rendrez compte à celui qui a été crucifié en ce saint lieu, quand il viendra juger les vivants et les morts, si vous

(1) Voir à ce sujet le P. Grisar dans le *Kirchenlexicon*, 2e édit., t. VI, col. 232.
(2) Voir le procès-verbal de ce synode dans MANSI, t. X, col. 1000.
(3) MANSI, t. X, col. 1004.
(4) MANSI, t. X, col. 896.

négligez le péril où la foi se trouve. Faites donc ce que je ne puis faire en personne, à cause de l'invasion des Sarrasins que nos péchés ont attirée. Allez promptement à cette extrémité de la terre, vous présenter au siège apostolique, où sont les fondements de la doctrine orthodoxe; informez les saints personnages qui y résident de tout ce qui s'est passé par ici et ne cessez point de les prier, jusqu'à ce qu'ils jugent, selon la sagesse apostolique qui vient de Dieu, cette nouvelle doctrine et la condamnent canoniquement (1). » Étienne, effrayé par cette conjuration générale et pressé par les prières de plusieurs autres évêques et du peuple catholique, se mit en chemin et arriva à Rome, malgré les ordres que les monothélites avaient donnés pour l'arrêter. « J'ai promis d'accomplir fidèlement ma mission, disait-il plus tard au concile de Latran, et j'ai tenu fidèlement ma promesse. C'est pour la troisième fois que je parais aujourd'hui devant le Siège apostolique pour obtenir la condamnation de ces erreurs. Cette affaire m'a valu la haine de mes adversaires; on est même allé jusqu'à publier dans toutes les provinces l'ordre de s'emparer de moi et de m'amener chargé de chaînes à Constantinople. Dieu m'a protégé et a suscité les hommes apostoliques, pour qu'ils fissent des représentations à ces hommes pervers (2). »

Cette adhésion complète aux enseignements de la chaire apostolique termine glorieusement la participation de Sophrone à cette lutte mémorable. Lorsqu'il sera bientôt couché dans la tombe, il parlera encore par la bouche de son meilleur disciple, Étienne de Dora, qui, deux fois de suite, fit après la mort de son maître le voyage de Rome, informa le pape Théodore et saint Martin de la véritable situation, et maintint jusqu'à son dernier souffle l'Église de Palestine étroitement unie au successeur de Pierre (3).

*
* *

Pendant qu'il compulsait les écrits des Pères de l'Église et

(1) Voir la déclaration que lut, en 649, Étienne de Dora au concile de Latran, Mansi, t. X, col. 892-901.
(2) Mansi, *op. et l. cit.*
(3) Mansi, t. X, col. 892 seq.

qu'il réunissait des textes décisifs contre les monothélites, Sophrone ne perdait pas de vue un autre danger qui menaçait son Église. A la fin de sa lettre synodale (1), il priait Sergius et le clergé de Constantinople d'unir leurs prières aux siennes pour obtenir du ciel l'éloignement d'une invasion de Sarrasins, plus nombreuse et plus opiniâtre que les précédentes. Cette fois-ci, « ce n'était plus, comme on le croyait d'abord, une de ces courses passagères et vagabondes dont la Palestine avait été si souvent le théâtre et où les Arabes passaient comme un ouragan, courant au pillage et fuyant le combat : c'était une invasion régulière et déterminée, une conquête définitive, une guerre ouverte où des batailles rangées, des sièges en règle et des victoires sanglantes transformaient les bandits en conquérants. Mais surtout ces brigands arabes, si connus par leur féroce avidité et leur amour du pillage, apparaissaient cette fois avec un caractère inattendu. De bandits devenus apôtres, ils prêchaient une religion nouvelle, invitaient les peuples à la fraternité religieuse et marchaient à la conquête du monde dans le seul but de le soumettre à l'Islam (2) ».

Je n'essaierai même pas de retracer à grandes lignes les péripéties émouvantes de cette lutte étrange, qui devait amener pour le christianisme la perte irréparable de tant de millions de sujets. L'histoire exacte de cette conquête reste toujours à écrire. Comme je ne saurais suppléer au silence des sources originales grecques, ni démêler dans les récits arabes ce qu'il peut y avoir de vrai ou d'exagéré, il suffira, pour que le lecteur en ait une bonne idée, qu'il se reporte au brillant tableau qu'en ont dressé deux historiens français (3). Du reste, le rôle que joua saint Sophrone dans cette guerre est encore trop peu connu pour songer à reconstituer toute cette campagne à propos d'un ou deux actes d'héroïsme que l'histoire lui attribue.

La première mention que nous trouvions de l'invasion arabe dans les écrits de Sophrone, en dehors de sa lettre synodale, se lit dans l'homélie qu'il adressait à son peuple le

(1) MIGNE, *P. G.*, t. LXXXVII, pars tertia, col. 2197 seq.

(2) A. COURET, *La Palestine sous les empereurs grecs*, Grenoble, 1869, p. 259.

(3) A. COURET, *op. cit.*, p. 259-270; L. DRAPEYRON, *L'empereur Héraclius et l'empire byzantin au VIIe siècle*, Paris, 1869, p. 321-381.

25 décembre 634, un dimanche (1). La marche conquérante des envahisseurs qui occupaient déjà Bethléem avait empêché les fidèles de Jérusalem de se rendre à la grotte vénérable célébrer les mystères de ce jour. Sophrone en exprimait tous ses regrets avec des accents émus, qui pénètrent encore les cœurs chrétiens : « Que les Mages, disait-il, aillent à Bethléem vénérer l'Enfant-Dieu dans sa crèche, nous, nous en sommes empêchés par l'invasion sarrasine. Nous ne pouvons entrer dans Bethléem que nous contemplons de nos demeures, parce que l'épée des Sarrasins nous en interdit l'accès, comme Adam, chassé du Paradis terrestre, ne pouvait approcher de la porte sans se heurter au glaive flamboyant du chérubin qui lui barrait la route... De même que David soupirait autrefois après l'eau de la citerne de Bethléem, ainsi le chrétien soupire aujourd'hui après la vue de la crèche, mais de nos jours comme jadis, la station des Philistins occupe Bethléem, les Agaréniens impies nous tiennent étroitement assiégés, nul ne peut, sans risquer sa vie, forcer leurs rangs épais, et voilà pourquoi nous célébrons ici tristement ce joyeux anniversaire, dans l'église de la sainte Mère de Dieu. »

Une autre homélie que Sophrone prononça le 6 janvier 635 ou 636, à l'occasion de la fête de l'Épiphanie, retrace les progrès incessants de l'invasion et donne des désordres et des crimes que commettaient les Arabes un aperçu qui laisse entrevoir tout un abîme d'horreurs (2). J'ai déjà cité le petit discours que le patriarche adressait à Étienne de Dora, sur le lieu de la Crucifixion, au moment de l'envoyer à Rome et lorsque la perspective de nouveaux dangers à craindre de la part des Arabes contraignit notre héros à ne pas déserter son poste. Le fait semble remonter à l'année 635 ou 636.

Cependant, Bostra, la capitale de la province romaine d'Arabie, avait ouvert ses portes au vainqueur. Héraclius parut dans la ville d'Antioche, pendant que ses généraux engageaient une série de combats malheureux. En 635, Damas tombait, les plus importantes villes de la Syrie capitulaient et, en 636, la grande défaite du Iarmouk décidait en faveur des Sarrasins du sort final de la Syrie. Sans armée et sans argent, Héraclius,

(1) Migne, *P. G.*, t. LXXXVII, pars tertia, col. 3201-3212.
(2) Papadopoulos-Kerameus, Ἀνάλεκτα ἱεροσολυμιτικῆς σταχυολογίας, t. V, p. 168.

défait et vieilli, ne retrouva plus son énergie d'autrefois. Au lieu de disputer le terrain pied à pied, il courut à Jérusalem enlever le bois de la vraie croix qu'il y avait lui-même rapporté si glorieusement et, les larmes aux yeux, abandonna le pays en disant : « Adieu, pauvre Syrie, ma belle province, te voilà pour toujours à l'ennemi! »

Dès ce moment, tout était perdu. « Pendant que Khalid et Abou-Obeïda se dirigent sur Antioche, Amr et Schorabilh rentrent en Palestine et soumettent définitivement toute la province. Quelques villes résistaient encore sur le littoral, Césarée et Ascalon, et au sommet de la région montagneuse, Jérusalem. L'évêque Sophrone l'avait mise en état de défense, armé le peuple, les pèlerins et les moines, rappelé dans la ville les religieux des couvents d'alentour et recruté partout les fuyards du Iarmouk et les paysans sauvages de la Judée. Bientôt apparurent les bandes victorieuses; elles arrivaient, comme les Perses et Héraclius (1), par la route de Panéas et de Scythopolis, et vinrent camper aux portes de Jérusalem... Les Arabes avaient dédaigné Césarée et Ascalon pour soumettre d'abord Jérusalem, à laquelle se rattachait pour eux l'extase de Mahomet et le souvenir des anciens prophètes, dont le fameux imposteur se déclarait le successeur et le coryphée. Le siège dura longtemps (2). La haine des Arabes et l'énergie du patriarche soutenaient les habitants, et les remparts d'Eudocie, garnis de défenseurs, résistaient à tous les assauts. Abou-Obeïda dut quitter Antioche pour amener des renforts aux assiégeants et, lorsqu'il alla rejoindre Omar qui arrivait en Palestine pour organiser le droit fiscal et foncier des provinces conquises, Khalid le fatimite vint le remplacer avec de nouvelles troupes. Jérusalem espérait toujours des secours d'Héraclius, mais l'empereur était plongé dans les subtilités hérétiques du monothélisme et songeait plus à résister au pape qu'à lutter contre les Arabes...

« Il fallut capituler. Le patriarche exigea la présence d'Omar. Le Khalife accourut de Djabia (3) où il se trouvait alors et signa

(1) C'est une erreur. Les Perses, en 614, marchèrent sur Jérusalem par les côtes méditerranéennes, en prenant Césarée, Diospolis, etc.

(2) Théophane dit que le siège dura *deux ans*, *P. G.*, t. CVIII, col. 697.

(3) M. René Dussaud annonce dans un rapport à l'Académie des Inscriptions

le célèbre traité qui assurait aux habitants de Jérusalem : liberté civile et religieuse au prix d'un tribut annuel. Les églises, les croix, les monastères étaient respectés; les soldats grecs, les étrangers, les pèlerins devaient quitter la ville ou, s'ils s'y fixaient, se soumettre comme les habitants à la taxe personnelle. Les Juifs demeuraient, comme sous les empereurs grecs, bannis de Jérusalem, mais les Samaritains, en récompense de leurs services, étaient affranchis de l'impôt foncier et soumis seulement à la taxe personnelle.

« Alors, Omar franchit le seuil de Jérusalem; il entra sur son chameau, avec son manteau usé, parcourut tous les sanctuaires et exigea du patriarche un terrain libre pour bâtir une mosquée. Sophrone le conduisit sur l'emplacement du temple de Salomon où s'élevaient encore quelques restes de murs et une antique porte à demi ensevelie sous les décombres. On dit qu'en voyant l'Arabe debout sur ces ruines fameuses, le patriarche se détourna et répéta en pleurant les paroles désolées du prophète Daniel : « l'abomination de la désolation « est dans le lieu saint »... Césarée et Ascalon, derniers boulevards de la domination grecque, ouvrirent leurs portes à Moavia et la Palestine entière, réduite en province musulmane, fut soumise à la double taxe personnelle et foncière, établie par Omar sur le sol et sur les habitants. Le patriarche Sophrone ne survécut pas longtemps à la prise de Jérusalem; il mourut de douleur (1)... »

Constantinople.

(*A suivre.*)

Siméon VAILHÉ,
des Augustins de l'Assomption.

et Belles-Lettres, *Comptes rendus des séances de l'année 1902*, mai-juin, p. 262, qu'il vient de retrouver l'emplacement de cette localité : « Chemin faisant, nous avons recherché l'emplacement de la vieille Djâbiya, dont une des portes de Damas garde encore le nom, la Djâbiya des rois ghassanides, où séjourna le khalife Omar avant de se rendre à Jérusalem et où furent arrêtées les conditions de la conquête musulmane. Nous avons retrouvé le site d'al-Djâbiya. Les ruines, exploitées depuis des siècles par les villages voisins, n'offrent aucun reste remarquable. Al-Djâbiya n'était d'ailleurs, comme toutes les installations ghassanides, qu'un village. Ici, l'abondance des eaux, les riches prairies, la salubrité du climat répondent à l'expression enthousiaste des poètes arabes. »

(1) A. COURET, *op. cit.*, p. 266 seq.

NICÉPHORE MÉLISSÈNE

ÉVÊQUE DE NAXOS ET DE COTRONE

Nicéphore Mélissène (ou Mélissourgos), originaire de Candie mais né à Naples, était fils de Théodore Mélissène et d'Anastasie Diamantis (1). Admis au Collège grec, le 23 octobre 1593, à l'âge de quatorze à quinze ans (2), il jouissait d'une bonne santé et commença par étudier la grammaire (3).

En 1596, il faisait ses humanités aux Écoles romaines. *Si trovò modo che dimandasse licenza, per non lo mandare, perchè non era per il Collegio. Partì a 13 febraro 1597* (4).

L'article qui le concerne est ainsi libellé dans le Catalogue de 1597 : *Niceforo Mellisino* (sic) *da Candia ma nato in Napoli, di anni 21 in 22, come s'è ritrovato notato et scritto da casa sua. Suddiacono greco ordinato in Santo Athanasio dal vescovo Germano à 25 di marzo 1599* (5). *Logico. Sano. Partì ut supra con poca sodisfatione, non recipiendus, perchè non è per il Collegio* (6).

Comme on vient de le voir, Nicéphore fut admis au Collège, le 23 octobre 1593 (cette date deux fois répétée dans le

(1) Le prénom de son père se trouve dans l'épitaphe de Nicéphore reproduite ci-après; les nom et prénom de sa mère sont empruntés à un auteur très peu digne de foi, Lorenzo Miniati, *Le glorie cadute dell' antichiss. ed augustiss. famiglia Comnena* (Venise, 1663, f°), p. 25.

(2) Bien que rectifié plus loin, cet âge semble exact. En effet, si Nicéphore était dans sa quinzième année en 1593, il aurait vu le jour en 1577 ou 1578, ce qui concorde parfaitement avec son épitaphe, d'après laquelle il serait mort en 1633, à cinquante-six ans.

(3) Archives du Collège grec, t. XIII *bis*, f. 104.

(4) Archives du Collège grec, t. XIII *bis*, f. 110.

(5) Subdiacono ordinato per la cappella Papale, ma che tenga il rito greco (Arch. du Coll. grec, t. XIII *bis*, f. 104).

(6) Archives du Collège grec, t. XIII *bis*, f. 114.

tome XIII *bis* ne saurait être contestée); mais, d'un autre côté, il est hors de doute qu'il s'y trouvait déjà antérieurement, peut-être en qualité de simple pensionnaire. En effet, le 15 août 1593, il fut nommé membre de la Congrégation de la Sainte Vierge (1) et y remplit, par la suite, diverses fonctions que nous allons énumérer.

Le 2 février 1595, il en fut élu portier (*Ibid.*, f. 8 r°).

Le 9 juillet 1595, il fut élu sacristain (f. 9 r°).

Le 13 avril 1597, élu secrétaire et conseiller (f. 12 r°).

Le 17 août 1597, il fut élu conseiller (f. 12 v°).

Le 25 avril 1598, il fut élu assistant (f. 13 r°).

Le 19 août 1598, il donna lecture à ses collègues d'un poème grec de sa composition (f. 13 v°).

La *Chronique* lui consacre l'article suivant :

« Niceforo Melisseno Napolitano Italogreco è stato d'indole buona. Studiò la filosofia et un anno di teologia, poi partì dal Collegio con licenza de' Superiori, essendosi fatto sacerdote per esser rettore della chiesa greca di Napoli, dove ha letto publicamente la lingua greca. Et essendo andato in Constantinopoli et havendo confermato con la dottrina il convertito patriarcha Rafaele, fù da esso creato metropolita di Naxia, dove con mirabil frutto resse la sua gregge. Ma, venendo poi un patriarcha scismatico, per calonnie di alcuni suoi sudditi oppresso da' Turchi, fù messo in catena, nella quale stette con gran patienza; ma, essendo finalmente fuggito in Christianità, non potendo più ritornare in quei paesi, passò al rito latino. Fù fatto vescovo di Cotrone. È stato in Collegio otto (2) anni (3). »

Il reste dans la biographie de Nicéphore Mélissène un certain nombre de points obscurs, que nous laissons à d'autres le soin d'éclaircir. Nous nous bornerons à reproduire ce que dit de lui Jean-Vincent Meola, dans son ouvrage sur l'église grecque de Naples, en faisant observer toutefois qu'il s'y rencontre des affirmations qu'il ne nous a pas été possible de contrôler.

(1) Archives du Collège grec, t. XVIII, f. 6 r°.

(2) Ce chiffre est exagéré. En réalité cinq ans, cinq mois et deux jours. Mais en écrivant *huit* l'auteur de la *Chronique* a peut-être tenu compte du temps que Nicéphore dut passer au Collège en qualité de *convictor*, avant d'en devenir élève proprement dit.

(3) *Chronique du Collège grec*, f. 29 r° et v°.

« Ma tempo è finalmente di far catalogo delle liti sostenute dalla nazion greca ne' nostri tribunali; nelle quali la più interessante parte della presente storia può stabilirsi. Perciocchè maravigliosa cosa è senza dubbio nè da lasciar nell' oscurità delle finora trascurate memorie, quanto la nostra Colonia sostenne da molti calunniatori; per aver tanto operato che non passasse alla destruzione estrema la Cappella del Paleologo, per essi fatta chiesa; e perchè non mancasse a' suoi un angoraggio nella nostra capitale. E più maraviglioso rendesi che le vessazioni loro apprestate avesser fonte ed origine da proprj cappellani, che, appena conosciuto il buono stato della chiesa, ambirono di farsene padroni comme beneficiati e perpetui cappellani : nella qual guerra invitarono, anzi eccitarono gli ultimi eredi del fondatore, dopo morti i magnifici Belisario e Pietro Ralles, che avea chiamati la Maria Assagni dopo se in quel padronato.

« Il primo dunque che si movesse contro fù il greco cappellano Cortesio Branayo (1) o Kranayo, venuto di Roma con lettere di raccomandazione del cardinale Sforza; il qual, nel decembre di 1591, fecesi spedir bolla d'investitura dal vicario generale dell' arcivescovo cardinal Gesualdo, dimostrando che la fondazione e titolo della cappella fosse tale dal greco cavaliere già costituita, ch' ei ne potesse divenir perpetuo beneficiato, colla nomina in suo favore di Scipion Suriano, nipote di Vittoria [Ralles], ultima degli eredi del Paleologo fondatore. Ed attaccato appena in que' tribunali ecclesiastici da' greci confratelli, allor governanti la chiesa, passò in quelli della Vicaria per sequestrare la tenue rendita del beneficio, come altrove è detto, obbligando così al deposito quei che tennero il macello ad affitto nella piazza del Mercato.

« Appresso richiese di mettere a commercio e fare un traffico delle sepolture o di luoghi di sepoltura nella nostra chiesa per prezzo contante, siccome avea visto praticare a' confratelli; perciocchè sappiamo ch'esso, per attestato di notar Gio. Battista Auriemma di Napoli, avea concesso a fra Timoteo Prestiti

(1) Ce nom est écrit tantôt Branajo, tantôt Branayo. Nous avons partout adopté cette dernière graphie. Il s'agit de Cortesius Branas, auquel une notice biographique a été consacrée dans notre *B. H. du dix-septième siècle,* t. III, pp. 166 à 172.

Cipriotto per se e per i nazionali di Cipro sette palmi de luogo nella chiesa e quattro per larghezza, accosto là dove fu sepolto il capitano Andrea Contestabile (1) (marito già di una Lascari) per ducati otto, con pubblico istromento, concedendo ancora a quello che potesse mettervi iscrizione in marmo e scolpîr le arme di sua famiglia Cipriotta. E questa guerra durò per sei anni di seguito, intantochè a discacciarne il Branayo, secondo le costituzioni prescriveano della Confrateria, invitaron essi nuovo cappellano ad officiar nel rito orientale e amministrare i SS. sagramenti, per nome Niceforo Melisseno.

« Il quale, perchè non incontrasse la disapprovazion della Vittoria Ralles, si adoperarono i confratelli di modo che, commendato con lettere del cardinal Giustiniani alla patrona dirette, venisse da lei nominato al piccolo beneficio oppur rettoria della chiesa. Poco dopo questo tempo venne a morte il Branayo, ancor litigante nella curia arcivescovile, benchè amosso da prima come innanzi si è dichiarato.

« Pur non di meno (fosse che il tristo esempio del passato il nuovo cappellano muovesse, fosse che i greci sacerdoti sono stati sempre avidi d'impero e contenziosi) si avviò il Melisseno per le pedate del suo antecessore e, volendo prender le redini della chiesa con amministrarne ad arbitrio le rendite, diedesi perciò con ogni sforzo a combattere negli stessi tribunali ecclesiastici le note costituzioni che rendevano amovibile il cappellano. Al che fare in suo aiuto risveglio ed accese alla guerra la Vittoria [Ralles], che possedeva l'antico padronato; comecchè i Greci avesser colla nobile donna tenuta l'onesta composizione di scegliere essi il greco cappellano, e quello far dalla medesima presentare al piccolo beneficio, come si è detto. Or questa guerra fù di maggior durata e come fuoco per più lati si apprese; mentre fur richiesti i confratelli governanti dell' uso delle rendite, venendone al papa stesso accusati dalla irata donna e nella curia quasi di perfidi devoratori di quelle. Ed in ciò non può

(1) En grec : 'Ανδρέας Κοντόσταυλος. Il s'était fait élever, dans l'église grecque de Naples, un tombeau où se lisait cette inscription : « Andreas Contestabilis Bracchii Maine Provinciae Lacedemoniae non inexpertus miles sub Carolo V imp. multisque conflictibus acriter praeliatus semperq. patriae decus, qui vivens hunc tumulum sibi et Corneliae Lascari coniugi dilectiss. hic III luce novembr. MDLXXVI sepulcrum struendum C. » ([Meola], *Delle istorie della chiesa greca in Napoli esistente*, pp. 162-163.)



lasciarsi sotto silenzio correre che malamente essi e con nissuno avvedimento allora si governassero in questi tribunali; ma ben ebbero l'opportuno avvedimento d' impetrar la difesa di ambedue le potestà, innanzi ancora che a tanto perseguitarli si accendesse il Melisseno.

« Perciocchè fin dal 1597 fecer capo dal Vicerè, e nella curia del cappellan maggiore instituiron giudizio per dimostrare l'uso delle lor costituzioni, il possesso della chiesa, l'amministrazion pacifica delle proprie rendite, la facoltà di conceder sepoltura a' nazionali; e finalmente dimandaron la regia protezione. Con che ebber concesso di far legale esame in questo primo de' giudizj che introdussero di tutte le anzidette lor facoltà; nè avendo in esso contradittori, ottennero favorevol decreto dal regente Marcantonio da Ponte, a' 22 di settembre del 1597, di poter tenere amovibile il sacerdote cappellano e di conceder, secondo il lor beneplacito, luogo nella lor chiesa di sepoltura a chiunque della nazione. E nel secondo de' giudizj, ivi parimente introdotto, ottennero nel 1615 perlappunto, dopo altro esame ancor legale e dopo parecchi attestati autentici nella lite prodotti, che il regio consigliere Scipion Rovito, allor uditore dell' altro cappellan maggiore, decretasse che i Greci laici governanti la chiesa di S. Pietro e Paolo si dovesser mantenere sotto la regal protezione e conservar nel possesso di reggere, governare e amministrare la confrateria, la chiesa e le di lei rendite di qualunque sorte; di cui solo rendesser conto o piuttosto di loro amministrazion rispondessero al regio protettore o delegato, che dir si voglia da eliggersi dal Vicerè. Il qual decreto ha fine e conchiusione col promettere il regio braccio, come dicesi, caritativo in difesa ed in sostegno de' nazionali.

« Nè per tutto ciò ebbe spavento il cappellan Melisseno, nè la indragata femina Vittoria Ralles di sopra detta; perciocchè il primo, imitando l'antecessor Branayo, fecesi altresì spedir bola d'investitura nella curia arcivescovile (forse a nomina e presentazion della Vittoria); onde i Greci astretti furono di darne supplica a papa Paolo V e ne ottenner breve amplissimo diretto al nostro arcivescovo e di lui vicario generale l'anno 1610, il dì 4 d'agosto. Ed il papa in esso dichiarò che malamente erasi governata la curia a riguardar come beneficio vacante la chiesa de' SS. Pietro et Paolo, per la morte seguita del Branayo; e mala-

mente ne avea investito il Greco Melisseno, con far tanta violenza a' Greci governanti, che ab antico godevano il possesso di quella e tenevan per legge di usar cappellano amovibile secondo il bisogno. Ond' è che per nullá pronunciava la collazion di tal beneficio; e quandochè spogliati si credessero per ciò i Greci di lor possessione, quelli con apostolica autorità ne reintegrava. Ma, perchè al breve non mancasse l' esecuzione, ne impetraron essi la regia approvazione dall' uditor per quel tempo del cappellan maggiore, D. Didaco de Vera, innanzi ancora de presentarlo in que' tribunali contro il petulantissimo cappellano. L'altra, dico la Vittoria, si mosse a dimandar con molta insolenzia l'uso delle rendite, non per certo de' suoi antenati; e volendo la sua insolenza appiattare finse di accompagnarsi alle querele di alcuni Greci rimasti, come essa finse, delle reliquie di Greci Coronei quà passati, senzachè pero alcuno di quelli si trovi in tale foglio soscritto. Nè quest' altro movimento d'arme produsse il peggior danno, perciocchè la difesa impetrata nel foro laicale, le dimostrazioni fatte nella curia dal cappellano maggiore e la regia protezione in ultimo ottenuta isgomentò apprima il greco beneficiato appresso la Vittoria; che se diè finalmente a escogitar nuove forme d'armeggiare con quel misero dritto di patronato alle mani.

« Il Melisseno allincontro, ancor esso discacciato come l'antecessore, non deposta in tutto la speranza di tener la confraterìa greca in suggezione, diedesi per nuove strade ad isfogar l'ambizione. Perchè ritornato, come è credibile, in Roma ottenne l'arcivescovado di Nacsia tra l'isole dell' Arcipelago, e lasciò procurator nella sua lite a Napoli chi allegasse come egli per la nuova dignità non veniva impedito in alcun modo di ritener tra gli altri beneficj ecclesiastici questo della cappella Paleologo siccome prima. Il che ebbe non piccola durata, posciachè trovasi aperta quella processura fino al 1620, parendo che allora poco o nulla la Curia arcivescovile estimasse l'altra del cappellan maggiore. Ma i buoni Greci alla fin fine per amicj in Roma si adoperarono che il cardinal Bellarmini a nome del papa insinuasse al greco prelato di farne renuncia; il che si osserva eseguito per lettera dello stesso arcivescovo di Nacsia Melisseno de' 18 di agosto dell' accennato anno, ch' è nel processo inserita. Che se non fù opera de' confrati, potra reputarsi

almeno della Vittoria, che veniva dal nepote Scipione stimolata a far nuova presentazione, e con maggior dispetto ancora de suoi contraddittori, il che appresso verrem divisando.

« Il livor dunque cominciò a palesarsi dal nominare nuovo cappellano Paolo Capoisio (1), Greco di origine, ma ben fatto Latino, in quanto essercitava da eddomadario nel capitolo arcivescovile; recando per motivo della nuova e non richiesta presentazione al beneficio l'avere il Melisseno fatta professione di monaco nel monistero delle Strofadi nell' Arcipelago, sotto la regola di S. Basilio, e quindi ottenuto il già detto vescovado. E questo altro non solo ebbe a combatter co' nostri Greci affannati, ma ben coll' antecessor, che intendeva, come si disse, ritener quella rettoria. Pur non sì tosto nel 1620 fù definito e sentenziato a favor del Capoisio dalla curia arcivescovile, che mancò di vita il medesimo (2). »

Nicéphore Mélissène succéda dans l'archevêché de Naxos à Ange Gozzadini, transféré à Castella en 1621 (3). Nous laissons maintenant la parole à Ughelli :

Nicephorus Melissenus Comnenus ex archiepiscopo Naxiensi ad hanc Crotonensem ecclesiam translatus est ab Urbano VIII, anno 1628, die 29 maii. Natus est Nicephorus Neapoli, patre Theodoro', Aeni despota, in Oriente dynasta ex Byzantinorum Caesarum stirpe oriundo, bellica virtute et rebus gestis adversus Turcas maxime illustri. Nicephorus cum a puero amoeniores litteras avidius imbuisset, Romam progressus, in divi Athanasii Graecorum Collegio, philosophicis ac theologicis studiis assiduo labore operam dedit et lauream promeruit, quibus addidit graecae linguae ornamentum, quam Neapoli publice professus est. Et, cum integer vitae scelerisque purus, doctrina mirabilis et religione conspicuus esset, à Paulo V pontifice in Orientem ad rem christianam propagandam ablegatus fuit; quo cum accessisset, eo munere ita sancte, ita perbelle functus

(1) Paul Capoïsio, Albanais d'origine, mais né à Naples, entra au Collège grec, le 17 mai 1598, à l'âge de neuf ans. Après y avoir étudié la philosophie, il quitta l'établissement, pour cause d'indisposition. Il y avait passé dix années. (Archives du Coll. grec, t. XIII *bis*, f. 118; *Chronique du Collège grec*, f. 24 v°.)

(2) [Gian Vincenzio Meola], *Delle istorie della chiesa greca in Napoli esistente* (Naples, 1790, 4°), pp. 118-120.

(3) Gams, *Series episcoporum ecclesiæ catholicæ*, p. 448.

est ut innumeras pene refractarias oves ad pascua salutis atque adeo ipsum Constantinopolitanum patriarcham orthodoxae fidei contumacem ad ecclesiae unionem reduxerit : quamobrem Paulus illum constantem hominem atque intrepidum archiepiscopum Naxiensem et apostolicum in oriente visitatorem declaravit. Qui cum pontificio jussu illam provinciam suscepisset, non tam commisso sibi gregi quam aliis hac illac dispersis Christi fidelibus operam suam praestitit et omnium gratiam promeruit. Cum autem indignationem Turcarum incurrisset, illum post vincula et carceres probatum, liberum dimisisset, ab oriente digressus in Europam sese recepisset, primum Galliam petiit. Ibi nonnullos magni nominis haereticos qui ex fama eum agnoverant, de rebus fidei exorta inter eos disputatione, summa sui nominis fama doctissime confutavit.

Orator erat et verbi Dei concionator eximius, unde Maria Medicea, Gallorum regina et regens, illum audire ex suggestu optavit, nec sine sua suorumque admiratione Paulum praedicantem propemodum audivit. Semel et iterum tentatus ut in Gallia vitam traduceret, regiam munificentiam probaturus, cum gratias egisset, in Hispaniam profectus est, a Philippo III humanissime exceptus multisque honorum et laudum titulis ac proventibus cumulatus, Romam rediit Gregorio XV pontifice, a quo inter latinos praesules recensitus, quo e vivis sublato, iterum Hispaniam redire cogitur, ab Urbano VIII, Gregorii successore, iis litteris in forma brevis Philippo IV commendatus.

Urbanus papa VIII dilecto nobis in Christo filio Philippo IV, Hispaniarum regi catholico.

Charissime in Christo fili noster, salutem etc. Qui ab orientalibus imperatoribus genus ducere creditur venerabilis frater Nicephorus Melissenus et Comnenus, archiepiscopus Naxiae, eum non minus quam gentilium principum trophaea exornant vincula et calamitates quibus ejus pietatem ferocientes Turcae in Oriente multarunt. Cum enim Constantinopoli per duodecim annos contra schismaticorum portenta pugnasset distringens gladium illum ancipitem quod est verbum Dei, duos patriarchas compluresque alios christianos sub catholicae ecclesiae ditionem redegisse fertur. Ob merita tam praeclara catenis onustus,

barbarorum hostium crudelitatem proprii corporis suppliciis, rapacitatem vero gentis suae patrimoniis explevit. At enim cum adeo constanter pro catholica religione propugnasset, voluit etiam de catholica majestate mereri. Haec omnia cum regiae Philippi III parentis tui literae testentur qui propterea Siculo stipendio archiepiscopi hujus miserias consolatus est, decrevimus eum apostolicis literis commendare Majestati tuae. Pergratum ergo nobis accidet, si virum hunc paternorum etiam meritorum magnitudine Hispano regi commendatum regali patrocinio teges, eumque ad episcopale aliquod in regnis tuis sacerdotium provehi curaveris. Virtuti enim et pietati regalis beneficentia opem feret, pontificiae vero charitati non leve solatium pariet. Deligimus enim praesulem hunc, cui parentem et uxorem Majestatis tuae perhonorifice dedisse scimus fidei defensae et regalis benevolentiae promerita testimonia. Negotium hoc agenti venerab. fratri Julio, episcopo Gravinensi, fidem habere cupimus a Majestate tua, cui apostolicam benedictionem impertimur.

Datum Romae apud Sanctum Petrum etc. die 27 aprilis 1624, pontificatus nostri anno primo.

Iis igitur commendationibus et propria virtute ad Crotonensem cathedram meruii Nicephorus a catholico rege summoque pontifice sublimari, ubi per septennium praeter animarum salutem, cathedralem jam vetustate fatiscentem a fundamentis excitavit, supra templi majorem portam haec spectantur insculpta verba :

NICEPHORUS MELISSENUS COMNENUS
ARCHIEPISCOPUS NAXIEN. EPISCOPUS CROTONEN.
REGIUSQUE CONSILIARIUS.

Supremum templo imposuisset lapidem, ni a Deo evocatus vitam cum morte commutasset die 5 febr. 1635 (1), conditus in episcopio sacello Deiparae Virgini dicato, quod *Columnam* appellant, relicta ad ecclesiae usum sacra et pretiosa supellectili et calice vere regio, quem a Philippo rege dono acceperat. Hic innocentis vitae animique candoris praecipue fuisse narratur, tantae autem liberalitatis et munificentiae in omnes, praecipue

(1) Cette date ne concorde pas avec celle de l'épitaphe publiée ci-après.

in eos quos magis verecundia quam indigentia premit, ut in hoc genere mira de eo fama traduxerit ad posteros.

Ejus memoriae Joan. Baptista Ursus Neapolitanus, Societatis Jesu, sequens inscripsit cenotaphium :

Nicephorus Byzantinis ab Caesaribus Theodori Melisseni et Comneni Magni in Oriente dynastae, qui victricibus Jo. Austriaci excitus armis XXV millia peditum equitum ter mille bellum adversus Turcas auspiciis suis sustinuit biennio, speratoque frustatus auxilio, probata suis fide, virtute hostibus, benignitatem Philip. regis Hispan. II expertus, Neapoli non ante animis quam vita cecidit, filius, pares ferens referensque spiritus studio dispari humanae divinaeque praesidio doctrinae et graecae monimento linguae insignis a Paulo V missus in Orientem ad rem christianam propugnandam, provehendam, egregia inter facinora Constantinopolitanum patriarcham diu contumacem ad romani revocavit obsequium pontificis, quod ob ejus meritum a Paulo V archiepiscopus renunciatus Naxiensis amplo titulo, exiguo publicae privataeque rei emolumento, hinc a Gregorio XV inter latinos recensitus episcopos Madriti a Philipp. reg. Hisp. IV verbis muneribusque acceptus amplissimis Crotonensi insignitus episcopatu majorem se magno probavit munere, vita functus anno aet. LVI, sal. hum. MDCXXXIII.

Habuit Nicephorus patruum Macarium, Epidaurensem archiepiscopum, qua pace qua bello illustrem, qui sub Pio V contra immanissimum Turcarum tyrannum cum fratre Theodoro arma movit. Jacet Neapoli cum eodem ante aram maximam ecclesiae sanctorum Petri et Pauli Graecorum, ubi legitur cenotaphium (*sic*) graecis characteribus in marmore sculptum.

Μακάριος ἀρχιεπίσκοπος Ἐπιδαύρου ἀπὸ Βυζαντίων αὐτοκρατόρων ἐκ τῆς περιφανεστάτης Μελισσηνῶν καὶ Κομνηνῶν οἰκίας· καὶ Θεόδωρος αὐτάδελφος, δεσπότης Αἴνου, Χάνθης (*sic*) καὶ ἑτέρων πολιχνίων ἐν Θράκῃ, ἔτι δὲ Σάμου, Μιλήτου, Ἀμβρακίας καὶ Μισηνίου (*sic*) κόλπου ἐν Πελοποννήσῳ, κεῖνται ἐνθάδε, οἵτινες νικητικοῖς Ἰωάννου Αὐστριακοῦ ὅπλοις ἐν ναυμαχίᾳ προτραπέντες, στρατιᾶς ἐξ

ἰδίων πολιχνίων καὶ πόλεων συλλεχθείσης, πεζῶν μὲν κὲ χιλιάδων, ἱππέων δὲ τρισχιλίων, πόλεμον κατὰ Τούρκων διετῆ ἰδίοις ἐπεκράτησαν ἀναλώμασι· τῆς δὲ ἐλπιζομένης βοηθείας ἀποτυχόντες, δειχθείσης ἰδίοις πίστεως, ἐχθροῖς δυνάμεως, Φιλίππου δευτέρου τοῦ Ἱσπανῶν βασιλέως εὐεργεσίᾳ πειραθέντες ἐν Νεαπόλει οὐ πρότερον ταῖς ψυχαῖς ἢ τῷ ζῆν κατέπεσον Θεόδωρος εἰκοστῇ πέμπτῃ μαρτίου ἔτει σωτηρίῳ αφπϐ', Μακάριος δωδεκάτῃ σεπτεμϐρίου, ἔτει σωτηρίῳ αφπε'.

Nicephori item germanus frater fuit Demetrius Melissenus Comnenus in Belgio militum tribunus, classis tormentariae generalis praefectus, Iluae mortuus est anno 1635, post triremium promontorii Corsici naufragium. Nec minus Emmanuel Melissenus Nicephori et Demetrii ex sorore nepos ord. Calatravae eques militari gloria effulsit, cum in Catalaunia tum in Neopolitano regno, ubi supremus militum protribunus et marchionis titulo a Philippo IV, Hispaniarum rege, ob res praeclare gestas fuit condecoratus : fato cessit Neapoli, anno 1657.

Porro de Apibus et Tintinnabulis quae tanti praesulis gentilitium stemma cum bicipiti aquila decorant adjecta carmina accinuit idem Joannes Baptista Masculus Neopolitanus, Societatis Jesu nobilis poeta :

De Apibus.

Dicite cur Hyblæ colles et Hymettia rura
hinc circumfusæ deseruistis, apes?
Scilicet hic melius componere mella licebit
gentis ubi æterno flore virescit honos.

De Tintinnabulis.

Quid sibi deposcant hæc æra sonantia quæris,
quæ circumtexti stemmatis orbis habet?
Scilicet haud sat erat famæ tuba garrula tantis
laudibus, hæc etiam dulcius æra sonant (1).

*
* *

M. Ingram Bywater, professeur à l'université d'Oxford, possède un manuscrit autographe de Nicéphore Mélissène, qu'il a bien voulu nous communiquer. Nous en donnons ci-après la

(1) Ughelli, *Italia sacra*, éd. de Rome, t. IX, col. 535 à 543.

description, accompagnée de toutes les pièces de vers qu'il renferme, lesquelles, d'ailleurs, sont ou médiocres ou mauvaises. L'écriture de Nicéphore est facile à lire. Ses vers sont correctement publiés : le lecteur ne devra pas s'étonner des étrangetés variées dont ils fourmillent.

Description du manuscrit de M. Ingram Bywater.

Volume en papier de fil, mesurant 21 centimètres sur 15, et comprenant 224 feuillets non chiffrés, parmi lesquels un certain nombre de blancs. Écriture du XVII^e siècle.

Les trois premières pages sont occupées par trois sonnets anonymes en italien.

1° Ritrovandosi d'inverno sovra d'un monte si ricorda di B. D. Sonetto. *Incipit :* Fra giacci alpestri e tra gelato horrore.

2° Nell' Assunta di nostra Signora in cielo, bisticcio tra la terra e 'l cielo. *Incipit :* Quanto piange à ragione hoggi la terra.

3° Sur le même sujet. *Incipit :* Dalla terra Maria rapisce il cielo.

Suivent deux feuillets blancs.

Feuillets 5 à 75 : Ouvrage de Nicéphore Mélissène sur la Trinité. Dans la marge supérieure, on lit, d'une autre encre : *N(icephori) ep(iscopi) Crot(onensis) de Trinitate.*

Περὶ τριάδος Νικηφόρος ὁ Μελισσηνός.

Κεφάλαιον πρῶτον. Περὶ πατρός.

Ἀγαθὸς ὁ θεὸς καὶ ἀγαθῶν ὑπάρχων δωτὴρ εἴτι καὶ ἡμῖν ἵλεως καὶ συνέσεως χωρηγὸς (*sic*) ἐπὶ τὴν ἄγνωστον ἀναβαίνουσι τῶν ὑπὲρ νοῦν ἱδρυμένων γνῶσιν, ἐν ᾗ ὁ πατὴρ, ὁ υἱὸς καὶ τὸ ἅγιον πνεῦμα, ἡ πάντων ἐπέκεινα θεαρχικωτάτη etc.

Κεφάλαιον δεύτερον. Περὶ τῆς τοῦ πατρὸς γοννημότητος (*sic*).

Κεφ. τρίτον. Περὶ τῆς τοῦ πατρὸς ἐνεργείας καὶ ποταπή.

Κεφ. τέταρτον. Περὶ τῆς ἀνεκφοιτήτου τοῦ θεοῦ ἐνεργείας συλλογιστικὴ ἀπόδειξις.

Κεφ. πέμπτον. Ἀπόδειξις τῶν ῥηθέντων ἐκ τῆς μαρτυρίας.

Κεφ. ἕκτον. Περὶ τῆς διὰ θελήσεως γενομένης ἐνεργείας.

Nicéphore Mélissène semble avoir eu d'abord l'intention d'intituler son ouvrage Περὶ ἁγίου πνεύματος, car il existe dans le

volume quelques pages de brouillon qui portent ce titre. Elles sont suivies de l'épître dédicatoire reproduite ci-après, laquelle était destinée à figurer en tête du traité.

Feuillets 76-77 :

Τῷ ἁγιωτάτῳ καὶ σοφωτάτῳ ἐμῷ δεσπότῃ καὶ κυρίῳ Νεοφύτῳ
τῷ οἰκουμενικῷ Κωνσταντινουπόλεως πατριάρχῃ
Νικηφόρος ὁ Μελισσηνός.

Καὶ δεινῶς μὲν καὶ χαριέντως λέγειν, ὦ θεοσοφίας ἀνάκτορον, τὸν περὶ τῆς ὑπερθέου τριάδος θεωρημάτων γλιχόμενον, ἅπτεσθαι καὶ θείων λόγων, ἐπέχειν χάριν τε καὶ κομψείαν οὐ τὴν τυχοῦσαν θεσμὸς εὖ ἔχων καὶ παρὰ τῶν ἐναντίων συνομολογούμενός τε καὶ ἀναντίρρητος. Καὶ ταυτὶ δήπου ὅπως μή τι ἢ ἐξ ἀγνοίας, ἢ ἐκ νομιζομένης εὐλαβείας εἰπών τις ὧν μὴ χρὴ καὶ ἐναργεστάτην παρὰ πᾶσιν ὠφληκὼς εἴη αἰσχύνην καὶ ἀντὶ μισθοῦ οἱ ξύμπαντες ὡς γραφὴν δικαίως ἁλωσαμένῳ ἐναγοῦς αὐτῷ θράσους ὀρθῶς ἐπιμέμψοιντο καὶ εὐβούλως. Ἐπειδὴ δὲ ἐξ ἀπεχθεστάτης πονηρῶν πνευμάτων θυέλλης ἔδοξε τὸ περὶ τοῦ ἁγίου πνεύματος κυμαίνεσθαι δόγμα καὶ ὅλως θρασεῖ τινι, ὡς ἄν τις φαίη, καὶ κορυφουμένῳ πνευματομάχων κύματι ἡ Χριστοῦ ἐκκλησία κυκωμένη ὁσημέραι ἀθεμίστως περιαθρεῖται, εἰ καὶ οἱ ἐμοὶ λόγοι τῶν ῥητορικῶν οὐκ εἰσὶν ἀποστάζοντες ἡδυσμάτων, εἰλικρινῆ ὅμως ἐπενεγκόντος τοῦ θείου ἀρυσάμενος χάριν τὸ τῆς ἐκκλησίας κατὰ πρύμναν πτεροῦ δίκην παραπέμψεσθαι σκάφος θεομάχων ἐμβολάς τε καὶ θραύσεις τοῖς ἐπιτυχοῦσιν ὀνόμασι διακοπάσων καὶ ἐξώσων εὐθαρσῶς ἥκω τῶν ἐπιπέδων. Ναὶ μὴν καὶ ἀληθείας θώρακα περιφέρων οὐ τὸν τυχόντα καὶ μάχαιραν οὐκ ἀπὸ σιδήρου, ἀλλ' ὧν θεοφόρων αἱ ἑπτὰ οἰκουμενικαὶ ἄγουσι σύνοδοι διὰ μνήμης εὐφήμου ὀξεῖαν καὶ δύστομον, πρὸς φάλαγγα ἐμαυτὸν ἀντιπαραταττόμενος πολεμίαν, ἐκ πολλῆς τοὺς ἀντιπάλους περιουσίας ἡττᾶσθαι σφόδρα ἤνθησα ἐπὶ ταῖς ἐλπίσι. Καὶ ταῦτά γε ὁσίας χάριν καὶ εὐμενείᾳ τῇ σῇ χαριζόμενος, σοφώτατέ μοι καὶ ἁγιώτατε πάτερ, ὃν δήπου ἡ ὑπόπτερος καὶ πανταχόσε θέουσα φήμη, καὶ αὐτὰ ταῦτα ὡς ἀληθεῖ λόγῳ τὰ πάνδημα ἔργα τοιοῦτον καὶ τηλικοῦτον διεθρύλλησαν ἱεράρχην, ὥστε οὐ μόνον νῦν με τῆς σῆς θαυμασίας ἀπολαύσαντα θέας, ἀλλὰ καὶ ἀπόντα ἤδη διὰ μεγίστης ἄγειν τε τιμῆς καὶ θαυμάζειν.

Ἔσται τοιγαροῦν γράμμασι τουτοισὶ τοῖς σχεδίοις ἐρεσχελίας τε

καὶ τερατολογίας οὐ τὰς τυχούσας ἐπὶ τοῖς πιστοῖς παραθραῦσαι καὶ τὸν ἀπωλείας ὀλέθριον ἐσπαρμένον ἰὸν πρόρριζον ἐκκολάψαι καὶ δήμου κεφάλαιον λέγοντος ἐκ τοῦ θείου ἀποκαυλησαμένοις τὸν παλαμναῖον πληρώματος πάντως τὰ δόλια ἐκσφενδονεῖν τε καὶ ἐκτεφρῶσαι ἀμέλει τῆς μιαρᾶς ταύτης αἱρέσεως τοῦ θώρακος τῆς πτύξεως λεγομένης καὶ τῆς αὐτῆς ἀφροσύνης τὴν δυσωδίαν ἐνδεδειγμένης, νὴ τὸν φίλιον, ἠνεωγμένοις ξύμπαντες νοήσουσιν ὀφθαλμοῖς ὅτι οἷά περ φῶς τὸ σκότος καὶ τὸ ψεῦδος ἀλήθειαν, καὶ οἱ τοῦ πνεύματος ὡσαύτως νῦν ἀναστάντες ἀντίπαλοι ὅσῳ ῥόον παλάμῃ ἀλήθειάν τε κέκτηνται καὶ θεοσέβειαν. Εὐμαρῶς οὖν, ὦ πρᾳότητος τέμενος, καὶ ἱλαρῷ τῷ προσώπῳ τὸ περὶ τοῦ θείου σοι παρ' ἐμοῦ κομιζόμενον δέξαι ὑπόμνημα, διὰ πλειόνων οὐκ εἰς μακρὰν ἐπικυροῦντος τοῦ θείου ἐς πνευματομάχων στηλίτευσιν καὶ ὀρθοδοξίας κραταίωμα ἐκτίκτειν μέλλοντος ξύγγραμμα, καί γε ἀμαραντίνους τὸ θεῖον πλέκοιτό σοι ταινίας. Ἔρρωσο.

Ἀπὸ Κωνσταντινουπόλεως.

Feuillets 78-79 blancs.

Feuillets 80 à 84 : Poésies. Dans la marge inférieure du feuillet 80 r°, on lit : *N(icephori) ep(iscopi) Crot(onensis) in Cyrillum de eius apostasia ab ecclesia romana.*

Feuillets 85-86 blancs.

Feuillets 87-89 : Épigrammes contre Cyrille Lucar.

Feuillets 90-91 blancs.

Feuillet 92 blanc au r°, contient au v° quelques notes dénuées d'intérêt.

Feuillets 93 à 94 : Poésies.

Feuillets 95-96 : Notes sans valeur.

Feuillets 97 à 98 : Poésies.

Feuillet 99 : Début d'un discours en tête duquel on lit : ὁ Μελισσηνός, et qui commence ainsi : τίς ὁ πρῶτος ἔσται ἔπαινος.

Feuillet 100 : Pièce de vers à la louange du métropolitain d'Héraclée.

Feuillets 101 à 126 : Quarante-cinq lettres de Michel Apostolios (écriture du XVIe siècle).

Feuillets 127 à 224 : Tractatus in libros de Anima in Neapolitano Liceo anno Domini 1653. Reggente il molto reverendo Padre magistro Ambrosio. *Incipit :* Non immoror hic in quaerenda nobilitate (écriture du XVIIe siècle).

(f. 80 r°)

Εἰς τὸν παραβάτην καὶ ἅρπαγα
τοῦ οἰκουμενικοῦ θρόνου Κύριλλον τὸν τοῦ
ἀναιδοῦς Λουκάρεως ἔκγονον.

Φῦμα ἀναιδείης προθέλυμνον, θρέμμα ἐχίδνης,
 φράσδε τί βρενθύῃ, φαυλεπιφαυλότατε;
μῶν σοφίης; τύνη δ' ἀβακήμων πάμπαν ἐτύχθης·
 ἔμμορες ὡς ζώνης, ἥ γε ἀπάγξει ὅλως.
ἆρ' ὅτι σοι γενέτης ἐσθλὸς καὶ πότνια μάτηρ;
 καὶ μὴν Λουκάρεως ἔκγονος ἀγριότου
ὅν γ' ἐπὶ τᾶς μορφᾶς αἶσχος καὶ σώματος ὕβριν
 οὐκ ἄν τις γράψῃ μηδ' ἐσιδεῖν ἀνέχων·
ἔρρ' οὖν ἐκ πτόλιος καὶ κάτθανε, πρίν σ' ἀποπέμψῃ,
 δύσμορε, ἁ πληθὺς μάστιγι ὑμνοπόλων (1).

ἄλλο (2). (f. 80 v°)

Δύσσιος, ὦ Κωνσταντῖνε, δρόμος ἄχρις ἐτύχθη
 καὶ οὐκ ἀντολίης ἀμφιβέβηκεν ὅρους·
ᾄδεν ἐπιχθονίων (3) ἀγέλη ἐπὶ κύδεϊ σοῖο
 ᾄσματα παυομένη, ἐν σοὶ καὶ ἀρξαμένη
ὡς δαὶ ἀτασθαλίης ἄρξω κεῖθ' ἔργμαθ' ἑδράζειν
 ᾄδει κωφὰ μέτρα πᾶς τρισάλαστα μέρωψ (4).
τάκεο οὖν σὺ πρίων, καὶ θνήσκειν πᾶς τις ἐνίσπει (5)
 εἰ καὶ σῆς μορίης ἅψεται οὐδ' αἰδής.

ἄλλο (6). (f. 80 v° à 81 r°)

Τίς σε πάγος κρυόεις θάλεθέν ποτε, Λουκαριῶτα,
 δύσσιος ἢ Λιβύης, ζιζανιοσπορέα;

(1) Cette pièce figure également au f. 87 r° avec cet intitulé : Εἰς τὸν βδελυρὸν τοῦ ἀναιδοῦς Λουκάρεως ἔκγονον Νικηφόρος.

(2) Se trouve aussi f. 87 v° avec les variantes suivantes. Intitulé : ἄλλο εἰς τὸν αὐτόν.

(3) ἐπιχθονίων corrigé en ἴσως χθονίων.

(4) D'abord : πᾶς τις κωφὰ ᾄδει καὶ τρισάλαστα μέτρα, puis ᾄδει κωφὰ ἔπη πᾶς τρισάλαστα μέρωψ.

(5) ἐνίσπη.

(6) Se trouve également au f. 88 r°. Intitulé : ἄλλο εἰς τὸν αὐόν.

ἢ Λεχίης τὰ κρυμνώδε' ὄρη καὶ γᾶ ἀθεμίστων;
Κρήτα γάρ, Κρήτα κυδιάνειρα τροφός
τοῦ δίζημαι ἄναξ θερίσαι τάχος ὡς ἀπὸ ῥίζας
ψευδοκρῆτα, πάτρης αἶσχος ἀπειρέσιον (1).

ἄλλο (2). (f. 81 r°)

Νοῦν μὲν ἀναίσχυντον καὶ ἀρρενικὴν φιλότητα
σωφροσύνῃ κολάσαι, Λούκαρι, δεῖ σε ἄδην·
οὐ γὰρ τῷ ὀφρύας συνάγειν, καὶ τοὔνδυμα εἶσθαι
φαιὸν ἔεις θνατοῖς ἐσθλὰ χαριζόμενος.
κἆτα σ' ὑπὲρ θηλείην ἄρρενα κύπριν ἀμέλγειν
ὡς σπανὸς Στεφανῆς ὑμέτερος γενέτης (3).
σωφροσύνης τρόπος ἔστω ἐχέγγυος νῷ τε καὶ ἔργοις
εἰ πέλε τὶς σώφρων ὑμετέρων γονέων.

ἄλλο (4). (f. 81 r° à 81 v°)

Καὶ κοῦρον φανομηρὶς ἐὸν μετὰ πότμον ἑταίρων
νοστήσαντα μάχας ἔκτανε θαρσαλέως
ἀλλότρια σπάρτης δρήσανθ' ὅτι γ' αἶσχος ἀνῆψεν
εἰν ἰδίῃ γαίῃ φέρτατα θεσμὰ λύων
καὶ κλυτὰν πάτραν ὡς ψεύσατο Κρῆτας ἀάπτους
γηγενέων ἀλέρον Λούκαρις ὁ ψιδίος (5)
πᾶς οἱ ἀντιόων διδότω τάχα ἤπατι λόγχαν
ῥηξάμενος κρατεὰν ὕβριν ἐπὶ ζαέϊ,

(1) La confection de ce vers parait avoir été fort laborieuse; voici les divers états par lesquels il a successivement passé avant de devenir ce qu'il est ci-dessus :

οὐ κρῆτα, ψεύσταν ἄχθος ἐπιχθονίων.
ψεύσταν, κρῆτα δὲ οὔ, αὐτὰρ ἄτη χθονίων.
ψεύσταν, οὐ γὰρ κρῆς, αὐτὰρ ἄχος μερόπων.
ψεύσταν, οὐ γὰρ κρῆς, πλεῖν δ' ἄχος ἀγακλέον.
ψεύσταν, οὐ γὰρ κρῆς, κρησὶ δὲ αἶσχος ἔει.
ψεύσταν, οὐ γὰρ κρῆς, τοῖσι δὲ πλεῖον ἄχος.
ψεύσταν κρῆτα πάτρης αἶσχος ἀπειρέσιον.

(2) Se trouve aussi f. 88 v°. Intitulé : ἄλλο εἰς τὸν αὐτόν.

(3) D'abord : καὶ καλοῖς κώροις ξεῖνον ἄγειν σε γάμον. Puis le premier hémistiche a été ainsi modifié : ὡς ὁ παπᾶς Στεφανῆς. Ces mêmes changements ont été faits au f. 81 r°, mais on a ajouté en marge, au-dessous de ὡς ὁ παπᾶς Στεφανῆς, cette note : οὕτω γὰρ γνωστὸς ἔσται.

(4) Se trouve aussi f. 89 r°.

(5) ψολόεις, et en marge : ἢ ψιδίος.

ἔρρε, λέγων, κακόφρων, μέγα γάρ τυ ἄχθος ἀρούρης
ἔπλεο ἐν χθονίοις ἥλιον εἰσορόων.

ἄλλο (1). (f. 81 v° à 82 r°)

Μισόπτωχε Κύριλλε, μόνος μέγα ἀρχιερήων
αἶσχος πλὴν εὖ ζῆν πάντα γ' ἐπιστάμενος,
τέρπεο νῦν μέντοι, αἰδοῦς γὰρ στέμμα βελίου
καὶ μάστιξ καὶ πῦρ (2) πλεῖστά (3) γέ σοι μέλεται·
μουναδικῆς γάρ τοι ὑπερήμενος ἐνθάδ' ἱκάνεις
χρυσόν σοι ἀνόμως αἰμάλεον συνάγων·
ἀλλ' ἐάλω, ἐάλω, τελέων αἐς ἔργ' ἀθεμίστων,
ἔργα κακοστομάχων, Λούκαρι, αἱμοβόρων (4).

ἄλλο. (f. 82 r°)

Τέτλαθι, γλῶσσα φίλη, καὶ ἀνάσχεο ἀχνυμένη περ·
τὺ δὲ, γραφὶς, φθέγγου ἅττα ἐνὶ κραδίῃ (5).

ἄλλο εἰς τὸν αὐτὸν (f. 82 r°)
ὅτε ἐκράτει (6) λῃστρικῶς τοῦ οἰκουμενικοῦ θρόνου.

Εἰς σὲ, Κύριλλε, πάρος θείῳ μέγαν ὤμοσα ὅρκον
γράμματα μὴ ποιεῖν, πάντα δ' ἔχειν ἀτρέμας·
ὡς δὲ παλιμπλαγχθέντα ἴδον τεὰ ἔργματα αὖθις,
ὅρκον ἐπιστέρξαι τὸν μέγαν οὐ δύναμαι.

ἄλλο. (f. 82 r° à 82 v°)

Τίς θεὸς ἢ νόμος εὐθὺς, τίς λόγος ἠδὲ θεμίστωρ
ἐξελάειν κέλεται, Λούκαρι, Νειόφυτον
ἐκ πτόλιος κόσμου ἡγήτορα καὶ ἀποπέμπειν,
ἠδὲ σὲ ῥηϊδίως ὄγκῳ, ἀγηνορίης
ἀλλογενέων κρατέειν θώκου δόλῳ ἠδὲ βίηφι,
ὡς τρόφιμος μελέταις θεοσεβής τε μέρωψ;

(1) Se trouve aussi au f. 89 v°.
(2) καὶ πῦρ καὶ μάστιξ.
(3) D'abord πάντα, puis πλεῖστα et enfin ἄλλα.
(4) D'abord δαιμονίων.
(5) Cette pièce se trouve aussi au f. 87 r°, où le second vers, pareil à celui ci-dessus, était d'abord ainsi conçu : τὺ δὲ, γραφὶς, οἴσοις ῥήματα τὰ κραδίης.
(6) Le manuscrit donne ἐκράτη.

φεῦ τύχη, ὡς ἀδίκοισι ῥέπεις, μισεῖς δὲ δικαίους,
  ἀλλὰ σὸν εὐαγέας σύμβολον ἐστὶ σύρειν.

ἄλλο. (f. 82 v°)

Σῦς αἰεὶ κραδίης ἐμέων λυγρὰ φάρμακα ἦσθα,
  Λούκαρι ἀγνώμων, κάνθαρε δυσσαλίων,
αἰεί μοι δόκεες κακὸς ἔμμεναι οἷα ἐτύχθης
  φῦλα βροτῶν πλανάειν, δύσμορα καὶ φρονέειν,
στέρνα τε πλεῖα δόλου καὶ δίστροφα πάντη ἐνίσχειν,
  εἰ καὶ ἐφημερίοις φαίνεο ἄλλος Ἰώϐ
οἷς δ' εἰ ταυτομάτως τύχη ἄστατος οἶδεν ἀείρειν
  οἶδε καὶ εἰς ἀίδην ἐκ νεφελῶν κατάγειν.

ἄλλο. (f. 83 r°)

Ἀθανάτοισι μὲν οὐχ ὅτι εἶ φίλος ἠδὲ βροτοῖσιν,
  εἰς ἕδραν δαίμων ἤγαγεν οἰκουμένην
οὐκ ἐθέλων σε προήγαγε, Λούκαρι, ἀλλ' ἵνα δείξῃ
  ὡς ἀλόγῳ στρόμϐῳ μυριάκις σύρεται.

ἄλλο. (f. 83 r°)

Νοῦν μὲν σκυλεύοντα τεὸν σάφα ὄψις ἐλέγχει,
  Λούκαρι, ὅσσ' ἐντὸς, ἐκτὸς ἄγουσα φύσει.

ἄλλο. (f. 83 r°)

Εἰ δυσχλαινίαν φορέειν σε ἀγάσσιον οἴει,
  Λούκαρι, καὶ ῥιγὸς κἀνυπόδητος ἴθι·
ἂν δὲ παραρπάζων χρυσὸν τῶς ἐνθάδε ἥκεις (1),
  ψευδοσύνη ταχέως οἴσεται ἐς κόρακας.

ἄλλο (2) εἰς τὴν αὐτοῦ καθαίρεσιν. (f. 83 r° à 83 v°)

Ἀ Κωνσταντίνοιο πόλις πάνυ σοί γε Κυρίλλῳ
  οὐ δέετ' ἐσθλὸν, σὸν οὐδὲν ἀγασσαμένη,
οἷα δέ σε φθορέ' ὀρθοῦ ἤθεος, ἐνθάδε ταῦτα
  γράμματα τοῦ μίσους ἄνθετο καὶ κακίης

(1) D'abord ἐνθάδ' ἱκάνεις.
(2) Se trouve aussi au f. 91 r°.

Νειόφυτον δὲ τοκῆα ὅτ' ἔλασας νῦν ἀπὸ ἕδρας
εὐχομένη σοι ἀρὰς πέμπεται ε'ς (1) ἀΐδην (2).

ἄλλο. (f. 83 v°)

Κυρίλλου στοιχεῖ' εἰ ἕλεις δύο, γάμμα γε θήσεις,
γρύλλον ὅλον τελέει. τοῖος, ὢ οὗτος, ἔεις.

ἄλλο. (f. 83 v°)

Αἴσχη ἔχων τοιαῦτα, Κύριλλε, τεῆφι ἐν ὄψει,
μὴ κρήνην ἔλθοις, μήτε κάτοπτρα λάβοις·
ὡς γὰρ Νάρκισσος κάλλη, σὺ δὲ σώματος ὕβριν
βλέψας, τεθνήξῃ τῆς γε ἀκροχολίης.

ἄλλο. (f. 83 v°)

Γράψαι ἐπιχθονίους γέρας ἄφθιτον, ἀλλὰ Κυρίλλῳ
ὕβρις, ἐλεγχομένῳ ἀπρεπίης σφετέρης.

ἄλλο. (f. 84 r°)

Μὴ χλαῖναν, μὴ σκυθρωπασμὸν. ἄμμι χαρίζου,
Λούκαρι, πρὸς δόξην, ὅττι κενὴ δαπάνη·
ἔργμα μοι εἴ τι θέλεις πορέοις ὅπερ ἄμβροτόν ἐστι,
σχῆμά τε ἐξώθων τῆς νοθοκαλλοσύνης.

ἄλλο (3). (f. 84 r°)

Εἰνὶ βίῳ φιλέω δύο ἀστέρας, οὕνεκα μοῦνοι
ὧν ποθέω πάντων εἰσὶν ἀρειότεροι·
Νειόφυτον γλίχομαι ἐνὶ θώκῳ ἄστεϊ τῷδε,
ἠδὲ (4) Κύριλλον ὁρᾶν τηκόμενον βελίᾳ.

ἄλλο. (f. 93 r°)

Ἔστι χέλυς, νευραὶ, πλῆκτρον δὲ ποῦ; αὖρα θεοῖο·
τοῖος ψακροπόδης Διονύσιος ἔης.

(1) εἰς γ'. Au-dessous de cette pièce, on lit d'une autre encre : *Epigramma N. ep. Crot. in Cyrillum patriarcham schismaticum, in eius pertinaciam.*

(2) Au f. 83 v°, il y avait d'abord πέμπεται ἐς κόρακας. Quand l'auteur a substitué ἀΐδην à κόρακας, il a oublié de changer ἐς en εἰς.

(3) Se trouve également au f. 91 r°.

(4) D'abord καὶ.

Εἰς τὸν εὐγενῆ καὶ πάνυ λόγιον (f. 93 r°)
τῆς μεγ(άλης). ἐκ(κλησίας) πρωτοβ(εστιάριον).

Γνῶθι Ἰωάννην μάλα χρυσεόστικτον ἑταίρων,
ὦ ξεῖνε, προσιδὼν πνεύματι ἀφθονίης
καὶ χαριεργὸν ἰδεῖν, λαλέειν δὲ οὐ χείρονα εἴδους
ὃς λώστων γονέων ἐστεφάνωσε κάρα.

Νικηφόρος εἰς ἑαυτόν. (f. 93 r°)

Οὔτ' ἀπ' Ἰταλίης, οὔτ' ἐξ Ἀγὰρ ἐνθάδ' ἱκάνω,
οὔτε ἀφ' αἱρέσεως δόγματα πᾶσι φέρων·
κείνων χριστομάχοι μέν, ἐγὼ δ', ὡς ἔπλετο δῆλον,
ἕσπομαι ἐκ κραδίης ῥήμασι θειοφόρων.

[Εἰς τὸν Κεππῆδον.] (f. 97 v° et 98 r°)

Ἐν Κελτοῖς, Κεππῆδε, τεῇ βίβλῳ ἔκθορες ὥσπερ
ἥλιος, ἰδμοσύνῃ κάλλε' ἐπικρεμάσας·
τοὔνεκα ἀντολίαι, δύσιες καὶ ἄστρα ὀλύμπου
ᾄσει σ' ἀριζάλου πάντοτε εὐεπίης.

ἄλλο.

Ἐν χαρίτεσσι χάρις καὶ μούσαις' ἔπλεο μοῦσα,
κρηπὶς ποιητῶν ἄμμι, Κεπῆδε, ἔφυς.

ἄλλο.

Λειβάδων ἀδόλων εἰ γεύσω, κῦρε Κεπῆδε,
μουσέων, οὐ μέλπεις τοὔνεκα λωίτερον.
ἀλλ' ὅπασας σὺ χάριν κρήναισι, πλεῖστα δὲ τέρψας
μούσας, ἁρμόζων εὐσεβίην μέλεσι.

ἄλλο.

Μή με θόως σὺ λέγ' ἠδὲ παρέρχεο, ὡς τάχα, λῷστε,
ἴδρισιν ὅττι φάος καὶ σκότος ἀξυνέτοις.

ἄλλο.

Ὑμνογόρας μὲν Ὅμηρος αμαυρεῖ, ἥλιος ἄστρα,
Κεππῆδος Κελτοὺς ἄμβροτα μελπόμενος.

Νειόφυτον δὲ τοκῆα ὅτ' ἔλασας νῦν ἀπὸ ἕδρας
εὐχομένη σοι ἀρὰς πέμπεται ε'ς (1) ἀΐδην (2).

ἄλλο. (f. 83 v°)

Κυρίλλου στοιχεῖ' εἰ ἕλεις δύο, γάμμα γε θήσεις,
γρύλλον ὅλον τελέει. τοῖος, ὢ οὗτος, ἔεις.

ἄλλο. (f. 83 v°)

Αἴσχη ἔχων τοιαῦτα, Κύριλλε, τεῆφι ἐν ὄψει,
μὴ κρήνην ἔλθοις, μήτε κάτοπτρα λάβοις·
ὡς γὰρ Νάρκισσος κάλλη, σὺ δὲ σώματος ὕβριν
βλέψας, τεθνήξῃ τῆς γε ἀκροχολίης.

ἄλλο. (f. 83 v°)

Γράψαι ἐπιχθονίους γέρας ἄφθιτον, ἀλλὰ Κυρίλλῳ
ὕβρις, ἐλεγχομένῳ ἀπρεπίης σφετέρης.

ἄλλο. (f. 84 r°)

Μὴ χλαῖναν, μὴ σκυθρωπασμὸν ἄμμι χαρίζου,
Λούκαρι, πρὸς δόξην, ὅττι κενὴ δαπάνη·
ἔργμα μοι εἴ τι θέλεις πορέοις ὅπερ ἄμβροτόν ἐστι,
σχῆμά τε ἐξώθων τῆς νοθοκαλλοσύνης.

ἄλλο (3). (f. 84 r°)

Εἰνὶ βίῳ φιλέω δύο ἀστέρας, οὕνεκα μοῦνοι
ὧν ποθέω πάντων εἰσὶν ἀρειότεροι·
Νειόφυτον γλίχομαι ἐνὶ θώκῳ ἄστεϊ τῷδε,
ἠδὲ (4) Κύριλλον ὁρᾶν τηκόμενον βελίᾳ.

ἄλλο. (f. 93 r°)

Ἔστι χέλυς, νευραί, πλῆκτρον δὲ ποῦ; αὖρα θεοῖο·
τοῖος ψαυκροπόδης Διονύσιος ἔης.

(1) εἰς γ'. Au-dessous de cette pièce, on lit d'une autre encre : *Epigramma N. ep. Crot. in Cyrillum patriarcham schismaticum, in eius pertinaciam.*

(2) Au f. 83 v°, il y avait d'abord πέμπεται ἐς κόρακας. Quand l'auteur a substitué ἀΐδην à κόρακας, il a oublié de changer ἐς en εἰς.

(3) Se trouve également au f. 91 r°.

(4) D'abord καί.

Εἰς τὸν εὐγενῆ καὶ πάνυ λόγιον (f. 93 r°)
τῆς μεγ(άλης). ἐκ(κλησίας) πρωτοβ(εστιάριον).

Γνῶθι Ἰωάννην μάλα χρυσεόστικτον ἑταίρων,
ὦ ξεῖνε, προσιδὼν πνεύματι ἀφθονίης
καὶ χαριεργὸν ἰδεῖν, λαλέειν δὲ οὐ χείρονα εἴδους
ὃς λώστων γονέων ἐστεφάνωσε κάρα.

Νικηφόρος εἰς ἑαυτόν. (f. 93 r°)

Οὔτ' ἀπ' Ἰταλίης, οὔτ' ἐξ Ἀγὰρ ἐνθάδ' ἱκάνω,
οὔτε ἀφ' αἱρέσεως δόγματα πᾶσι φέρων·
κείνων χριστομάχοι μέν, ἐγὼ δ', ὡς ἔπλετο δῆλον,
ἕσπομαι ἐκ κραδίης ῥήμασι θειοφόρων.

[Εἰς τὸν Κεππῆδον.] (f. 97 v° et 98 r°)

Ἐν Κελτοῖς, Κεππῆδε, τεῇ βίβλῳ ἔκθορες ὥσπερ
ἥλιος, ἰδμοσύνῃ κάλλε' ἐπικρεμάσας·
τοὔνεκα ἀντολίαι, δύσιες καὶ ἄστρα ὀλύμπου
ᾄσει σ' ἀριζάλου πάντοτε εὐεπίης.

ἄλλο.

Ἐν χαρίτεσσι χάρις καὶ μούσαισ' ἔπλεο μοῦσα,
κρηπὶς ποιητῶν ἄμμι, Κεπῆδε, ἔφυς.

ἄλλο.

Λειβάδων ἀδόλων εἰ γεύσω, κῦρε Κεπῆδε,
μουσέων, οὐ μέλπεις τοὔνεκα λωίτερον.
ἀλλ' ὅπασας σὺ χάριν κρήναισι, πλεῖστα δὲ τέρψας
μούσας, ἁρμόζων εὐσεβίην μέλεσι.

ἄλλο.

Μή με θόως σὺ λέγ' ἠδὲ παρέρχεο, ὡς τάχα, λῷστε,
ἴδρισιν ὅττι φάος καὶ σκότος ἀξυνέτοις.

ἄλλο.

Ὑμνογόρας μὲν Ὅμηρος ἀμαυρεῖ, ἥλιος ἄστρα,
Κεππῆδος Κελτοὺς ἄμβροτα μελπόμενος.

Εἰς τὸν ἱερώτατον καὶ σοφώτατον Ἡρακλείας (f. 100 r°)
μητροπολίτην κύριον Διονύσιον.
Νικηφόρος
ἡδυεπῆ ᾄδει Διονύσιον ἀρχιεράρχαν,

ἀγγελόμορφον, ἀγάνορ', ἀοίδιμον, ἄμβροτον ἄγγος,
βαρυπρεπῆα, βιβλιοχαρῆ, βαθυκρήπιδα, βώτην,
γαγγαλέα, γλωσσάσπιδα, γηθόσυνον, γλυκυδερκῆ,
διογενῆ, δεινὸν, διαθρύλλητον, διϊθυντὴν,
εὐδαρκῆ, ἐργότρυν, ἐσταννὸν, ἑταῖρον, ἐπόπτην,
ζαφλεγέα, ζαμενῆ, ζώνεκρον, ζωοδοτῆρα,
ἡδυλύρην, ἡγήτορα, ἦδυμον, ἠπιόθυμον,
θαλλοφόρον, θέκλεον, θεοδέγμονα, θαλπιόοντα,
ἰδυναγῆ, ἰσάγγελον, ἴδμονα, ἱλεόθυμον,
κυδάλιμον, καλὸν, καθάρειον, καρτερόχειρα,
λαμπίαν, λαμπτῆρα, λατρευτὴν, λαμπετόοντα, (f. 100 v°)
μαρμάρεον, μοῦσαν, μεγαλήτορα, μαργαρόφωνον,
νεκρόβιον, νοερὸν, νημερτέα, νέστορα, νήστην,
ξεινοδόκον, ξεῖνον, ξένιον, ξουθὸν, ξενοθρέπτην,
ὀμβριμόθυμον, ὀλύμπιον, ὄλβιον, ὀρφανοδέκταν,
πανταρκῆ, παιδευτὴν, παμφεγγῆ, πανάριστον,
ῥωμαλέον, ῥύστην, ῥοδοειδῆ, ῥήτορα, ῥέκταν,
σωφρονικὸν, σεμνὸν, συλλήπτορα, σεμνοπρόσωπον,
τηλεκλυτὸν, ταρβῆ, τερατουργὸν, τλησιμέριμνον.
ὑψηλόφρον', ὑπέρτατον, ὑψιφανῆ, ὑπέρογκον,
φιλόθεον, φάριον, φωταυγὸν, φράδμονα, φαιδρὸν,
χρειώδη, χαροπὸν, χαριπληθέα, χαρματορέκταν,
ψυχοστόλον, ψίνθον, ψυχαυγῆ, ψυχοδιώκταν,
ὠνοπάτρην, ὠκύσκοπον, ὦκεα, ὠκυβέλεμνον.

Émile Legrand.

VIES ET RÉCITS D'ANACHORÈTES

(IVe-VIIe SIÈCLES)

I. — ANALYSE DU MS. GREC DE PARIS 1596

PAR

F. NAU

II. — TEXTES GRECS INÉDITS

EXTRAITS DU MÊME MS. ET PUBLIÉS

PAR

Léon CLUGNET

(*Suite*) (1)

L'histoire suivante (p. 547-550) est analogue à celle du potier de Constantinople qui figure dans Evagrius (IV, 36) et aussi dans le présent manuscrit (p. 423-425). Cf. *Les récits inédits du moine Anastase*, Paris, 1902, pp. 60-61 :

Διηγήσατό μοί τις ὀνόματι Ἰωάννης, τῷ γένει Μελιτηνὸς, πρᾶγμα τοιοῦτον. Ὅτι φησὶν ἐν Ἀραρὰτ τῇ πόλει, ἔστι δὲ αὕτη τῆς Ἀρμενίας, προβάτων ποίμνια εἰσὶ πολλὰ, συνέβη δὲ βόσκεσθαι ἐν τῷ ἅμα πρόβατα χριστιανῶν, καὶ πρόβατα Ἑβραίου τινός. L'enfant juif qui jouait avec les enfants chrétiens est instruit, puis baptisé par eux qui le font aussi communier (ἰδοὺ λάβε καὶ ἐκ τῆς ἁγίας κοινωνίας ὡς ἡμεῖς). Les parents s'en aperçoivent et chargent un de leurs coreligionnaires qui chauffait les bains publics de la ville de jeter l'enfant dans la fournaise, ce qui fut fait. Par un effet de la Providence, l'évêque voulut le lendemain prendre un bain ; il trouva que l'eau n'était pas chaude, il en chercha la cause et trouva l'enfant vivant dans le foyer. Ἔλεγε ὁ παῖς καὶ τοῦτο·

(1) Voy. vol. VII, 1902, p. 604.

ὅτι ἅμα ἐρρίφην ἐν τῇ φλογὶ, σχῆμα γυναικὸς εἶδον πορφυρούσης τὴν φλόγα σβεννύουσαν κἀμὲ δροσίζουσαν...

Ἀνήρ τις τὸ γένος Αἰγύπτιος, τὸ δὲ ὄνομα Ἰωάννης, εὐλαβὴς πάνυ διηγήσατό μοι θαῦμα τοιοῦτον· ὅτι ἐν τῇ χώρᾳ μου Θεοδοσιανὸς ὑπῆρχεν, μὴ κοινωνῶν τοῖς ἀπὸ τῆς συνόδου τῆς ἐν Χαλκηδόνι, ἤγουν τῇ καθολικῇ ἐκκλησίᾳ. Γενομένης οὖν φυγῆς προφάσει τῆς περσικῆς ἁλώσεως ἦλθεν ἐν τῇ Κύπρῳ. Il continue à communier avec les hérétiques. Un homme vénérable lui apparaît par deux fois, lui ordonne de communier à l'église catholique et lui révèle enfin qu'il est Épiphane. Il lui demande s'il a été à la métropole Constantia, s'il est entré dans l'église d'Épiphane et s'il veut être de la même foi qu'Épiphane (p. 550-551).

Διηγήσατό μοι ὁ ἀββᾶς Στέφανος ὅτι μετὰ τὴν φυγὴν Κιλικίας, ἦλθε μετὰ τῶν αὐτοῦ γονέων εἰς τὰ μέρη Ἰσαυρίας καὶ κατέσθη εἰς τόπον τινά. Ἔνθα ὑπῆρχεν εἰς μονάδιον εἷς γέρων ἀρχαῖος, εἶχε δὲ ἔξωθεν τοῦ μοναστηρίου συκῆν μεγάλην ὁ γέρων... Un jour, par l'opération du démon, il voit une femme nue sur le figuier; à l'exemple de Notre-Seigneur, il maudit l'arbre et celui-ci perd la moitié de ses feuilles le jour même et le reste le lendemain (p. 552).

L'histoire suivante (552-553), relative au patriarche de Jérusalem Amos, est inédite, croyons-nous. Il est remarquable que le chap. 149 de Moschus, consacré à Amos, figure aussi dans notre manuscrit (p. 589) dans les mêmes termes, mais le nom Amos y est remplacé par Élie. D'après notre manuscrit, l'auteur assistait donc à l'ordination d'Élie en 493 et ne pourrait plus être Moschus :

Γέγονέ τις ἐν τῇ ἁγίᾳ Χριστοῦ τοῦ θεοῦ ἡμῶν πόλει (p. 553) ἀρχιεπίσκοπος ὀνόματι Ἀμώς. Ἦν δὲ οὗτος, κατ' ἐνέργειαν τοῦ Σατανᾶ μισομόναχος τοιοῦτος ὡς οὐκ ἄν τις εἴποι ἕτερον. Ἦν δὲ καὶ αὐτὸς τοῦ ἁγίου σχήματος, εἰ καὶ ἀναξίως ἦν τοῦτο φορῶν. Κατὰ δὲ συνχώρησιν θεοῦ, περιέπεσέ τις μοναχὸς εἰς πειρασμὸν, καὶ μαθὼν τοῦτο ὁ αὐτὸς ἀρχιεπίσκοπος, ὁ ὄντως ἀνάξιος καὶ τῆς ἱερωσύνης καὶ τοῦ ἀγγελικοῦ σχήματος, φέρει τὸν μοναχὸν, καὶ ὅπερ ἔπρεπε, τῇ διδασκαλίᾳ τὸν ἀσθενῆ περιποιήσασθαι, τοῦτο οὐκ ἐποίησεν, ἀλλ' ἐκδύσας αὐτὸν τὸ ἀγγελικὸν σχῆμα ὃ περιεβέβλητο ἐνέγκας χοῖρον, πάντων θεωρούντων, ἐνέδυσεν αὐτὸν τὸ ἔνδυμα τοῦ μοναχοῦ, καὶ ἀπέλυσε μέσον τῆς πόλεως, τὸν δὲ

μοναχὸν τύψας οὐ μικρῶς, ἀπέλυσε καὶ αὐτόν. Τῇ δὲ αὐτῇ νυκτὶ φαίνεται αὐτῷ ὁ ἅγιος Ἰωάννης ὁ βαπτιστής, ἐπαπειλούμενος καὶ λέγων αὐτῷ· Τί οὕτως ἐποίησας ἀτιμάσας τὸ σχῆμα μου, ὁ ἄνθρωπε, μέλλω δίκην ποιεῖν μετὰ σοῦ τῇ ἡμέρᾳ τῆς κρίσεως ἐπὶ τοῦ βήματος τοῦ φοβεροῦ. Τοῦ δὲ ὑπνισθέντος μετὰ φόβου, ἄρχεται κτίζειν ναὸν τοῦ ἁγίου Ἰωάννου τοῦ προδρόμου ἔξω τῆς πόλεως, κατέναντι τοῦ ναοῦ τοῦ ἁγίου Στεφάνου κατὰ ἀνατολάς. Κλαίων ἐπὶ τῷ ἀτόπῳ τοῦ πράγματος οὗ ἦν ποιήσας. Καὶ τελειώσαντος αὐτοῦ τὸν ναὸν, καὶ κατακοσμήσαντος κατὰ πάντα τρόπον, ἐδέετο τυχεῖν συγχωρήσεως ὧν ἥμαρτεν. Ἐπιφαίνεται δὲ αὐτῷ ὁ ἅγιος Ἰωάννης ἐκ δευτέρου λέγων· Ἀλήθειαν λέγω, εἰ καὶ ἄλλους πέντε ναοὺς κτίσεις μοι οὗ ἔκτισας μείζονας, οὐ μὴ συγχωρηθῇ ἡ ἁμαρτία, ἀλλὰ δίκην ποιήσω μετὰ σοῦ ἐν τῇ φοβερᾷ ἡμέρᾳ τῆς κρίσεως. Παρελθόντος δὲ τοῦ ἀρχιεπισκόπου τὸν ἀνθρώπινον βίον, καὶ ἤδη τοῦ πράγματος προγνωσθέντος, πατέρες ἔκριναν τοῦ ἐξαλειφθῆναι τὸ αὐτοῦ ὄνομα ἐκ τῶν διπτύχων τῆς ἁγίας Χριστοῦ τοῦ θεοῦ ἡμῶν Ἀναστάσεως, ὃ καὶ ἐποίησαν.

Un vieillard servait une vierge et certains disaient : « Ils ne sont pas purs. » Le vieillard, en mourant, ordonna de planter son bâton sur sa tombe et le troisième jour, il porta des fruits (p. 556).

La fille d'un homme très charitable meurt lorsqu'elle n'était encore que catéchumène. Le père donne tous ses biens aux pauvres et apprend en songe qu'elle a été baptisée; en effet, on ne la trouva plus dans son tombeau, elle avait été portée avec les fidèles (p. 556-557).

Ὅτι μὲν γὰρ Μεσίαν ὀνομάζουσιν αἱ θεῖαι γραφαὶ Χριστὸν τὸν θεὸν, πρόδηλον. Οὐκ οἶδα δὲ πῶς ἐν σχήματι ἀντιχρίστου Μεσίτης (1) τις καλούμενος, ἐπὶ τοῦ ἐν ἁγίοις Μαυρικίου βασιλέως γέγονεν ἐν Κωνσταντινουπόλει, ἐν τῇ μαγικῇ τέχνῃ ὑπερβάλλων τάχα τοὺς ἐξ αἰῶνος φαρμακούς. Οὗτος ἐκτήσατό τινα νοτάριον χριστιανὸν καὶ φοβούμενον τὸν θεὸν, καὶ βουλόμενος αὐτὸν πλανῆσαι καὶ τῇ μαγικῇ τέχνῃ παραδοῦναι, ἐν μιᾷ ἑσπέρᾳ παρεσκεύασεν (p. 558) ὁ μιαρὸς μεσίτης συγκαβαλικεῦσαι αὐτῷ.

Ils partent à cheval, arrivent enfin à un camp dans lequel se

(1) On semble faire ici un nom propre du mot μεσίτης, qui signifie seulement *intermédiaire*. On remarquera que le héros de ce récit joue bien, d'ailleurs, le rôle d'entremetteur entre le notaire et le démon.

trouvent des nègres (Αἰθίοπες) présidés par un nègre. Le notaire fait un signe de croix et tout s'évanouit. Plus tard dans le temple du Sauveur, appelé πλέθρον, l'image de Jésus-Christ se tourne vers lui par deux fois et le remercie de sa foi (p. 557-560).

III. Τοῦ ἁγίου Δωροθέου. Περὶ τοῦ μὴ ὀφείλειν τινὰ στοιχεῖν τῇ ἰδίᾳ συνέσει. — Ἐν ταῖς παροιμίαις λέγει· Οἷς μὴ ὑπάρχει κυβέρνησις, πίπτουσιν ὥσπερ φύλλα... jusqu'à ὁ θεὸς σκεπάσει ἡμᾶς ἀπὸ τοῦ κινδύνου τῶν στοιχούντων ἑαυτοῖς, καὶ ἀξιώσει κρατῆσαι τὴν ὁδὸν τῶν πατέρων ἡμῶν. Ἀμήν (pp. 560-567).

On trouve ensuite une nouvelle série de chapitres qui figurent dans Moschus : chap. 2 (p. 567); 7; 8; 10; 17; 22; 23; 35; 38; 40 (p. 569); 41; 42; 44; 46; 51; 52; 55; 56; 58 (p. 574); 59; 67; 73; 75; 80; 85; 95; 98; 103; 110; 112; 113; 114; 125. Vient alors (p. 582-585) l'histoire de l'évêque et des deux femmes fidèles dont on trouve la traduction latine dans Migne, *P. L.*, t. LXXIII, col. 998-1000. On revient ensuite à Moschus : chap. 130 (p. 585); 140; 141; 142; 143; 144; 145; 147; 149 (au lieu d'Amos, ce manuscrit porte Ἠλία); 152; 153; 156; 159; 162; 163; 164; 168; 169; 171; 172; 175; 178; 182; 187; 181; 190; 191; 192 (p. 601).

IV. Viennent alors de nouveaux récits :

1° Παρέβαλλον ποτὲ φιλόσοφοι γέροντί τινι, καὶ μετὰ τὸ ποιῆσαι εὐχήν, ἐκάθισεν ὁ γέρων σιωπῶν καὶ πλέκων σειράν, καὶ μηδὲ ὅλως ἀνανεύων. Ils lui demandent de leur dire quelque bonne parole, et le vieillard leur dit enfin : « Vous avez dépensé votre argent pour apprendre à parler et moi j'ai tout quitté pour apprendre à me taire » (p. 602).

2° Ἔλεγέ τις ὅτι ἐν Ἀλεξανδρείᾳ ἦν τις πλούσιος, καὶ δειλιάσας τὸν θάνατον λαμβάνει ὡσεὶ τριάκοντα λίτρας χρυσίου καὶ παρέχει πτωχοῖς, ἐγένετο δὲ αὐτὸν ὑγιάναι. Il regrette ensuite son argent. Un de ses amis le lui rend, à condition qu'il aille à Saint-Menas et dise : « Ce n'est pas moi qui ai donné l'aumône, mais bien cet autre. » Il le fait et tombe mort en passant la porte de l'église (p. 602).

3° Διηγήσατο ὁ μακάριος Λογγῖνος ὁ πρεσβύτερος τῆς ἁγίας Ἀναστάσεως, ὅτι πατρίκιός τις τοῦ παλατίου εἶχε γυναῖκα πάνυ εὔμορφον, ἦν δὲ αὐτὴ καὶ πάνυ ἐλεήμων, καὶ συνέζησαν ἀλλήλοις ἕως ἐτῶν ἑξήκοντα. Elle meurt et le patrice apprend à ses amis qu'elle est morte vierge comme il l'avait eue (p. 604).



4° Διηγήσατό τις τῶν πατέρων, ὅτι σχολαστικός τις Ἀντιοχεὺς παρήδρευέ τινι ἐγκλειστῷ, καὶ παρεκάλει, ἵνα δέξηται αὐτὸν καὶ ποιήσῃ μοναχόν. Le vieillard lui dit d'abord de vendre ses biens et d'en donner le prix aux pauvres, puis il lui ordonne d'observer complètement le silence, enfin il l'envoie dans un monastère d'Égypte et le fait suivre par un frère pour savoir s'il pourra traverser le fleuve sans parler. Quand le scholastique arrive au bord du fleuve, il invoque Dieu et un crocodile vient le porter sur l'autre rive...

5° Ἐν Ἀλεξανδρείᾳ τῆς Αἰγύπτου ἐν τῷ οἴκῳ τῆς ἁγίας Μαρίας, φιλόπονοί τινες καὶ φιλόχριστοι ἄνδρες εἰσερχόμενοι εἰς τὴν ἐκκλησίαν καὶ ἐξερχόμενοι ἔβλεπόν τινα γέροντα μοναχὸν καθήμενον ἔξω τοῦ πυλῶνος καὶ πιπράσκοντα σπυρίδας. Ils lui demandent le prix des corbeilles, il répond : Ἀπὸ δέκα νουμμίων. Ils en offrent cinq, il accepte; ils en offrent un, il accepte, car il a coutume de demander d'abord le juste prix, puis d'accepter ce qu'on lui donne. — Ils vont voir sa cellule qui était εἰς τὸ μέγα τετράπυλον (1). Il les envoie εἰς τὴν Θεοδοσίου pour inviter un vieillard de ses amis à venir manger; celui-ci à ces paroles comprend que l'autre est mort et meurt lui-même dans la semaine qui suit (p. 604).

6° Μεγιστριανός τις ὑποστρέφων ἐπὶ Κωνσταντινούπολιν ἀπὸ Παλαιστίνης εἰς τὰ μέρη Τύρου, ἀπαντᾷ τινι πολυβλέποντι κατὰ τὴν ὁδὸν μὴ ἔχοντι ὁδηγόν, ὅστις φωνῆς τῶν ἱπποκόμων ἀκούσας, ἐπλαγίασε παρὰ τὴν ὁδὸν μικρόν. Καὶ ἐκτείνας τὴν χεῖρα, ἐλεεινὰ καὶ ταπεινὰ ἐλάλει ζητῶν ἐλεημοσύνην. Il lui donne un τριμήσιον pris dans son κερμοθυλάκιον. Le pauvre lui annonce qu'en retour Dieu le sauvera d'un grand danger. Il arrive à Tyr, où des παμμαχάριοι le prient de demander pour eux un navire à l'ἄρχων. Il le fait et demande pour lui des chevaux de poste (βέρεδοι). L'ἄρχων dit aux παμμαχάριοι qu'ils auront le navire s'ils peuvent décider le μεγιστριανός à aller avec eux. Celui-ci accepte et continue son voyage par mer. Durant la nuit il se lève εἰς χρείαν et tombe à l'eau. Mais un autre navire le recueille et le conduit à son but. Son aumône l'avait sauvé (p. 606).

7° Διηγήσατό τις τῶν πατέρων περὶ τινὸς φιλοχρίστου ἀνδρὸς ὀνόματι Μαρτυρίου. Ἦν δὲ ὁ διηγησάμενος πρεσβύτερος ἀσκητὴς μέγας, ὅτι παρεβάλλομεν τῷ αὐτῷ κυρῷ Μαρτυρίῳ, καὶ ἐκρούσαμεν εἰς τὴν θύραν

(1) Mentionné par Moschus, ch. 77, et par Sophronius dans la *Vie de saint Jean et de saint Cyr*. Cf. *P. L.*, t. LXXIV, col. 241.

κατὰ τὸ ἔθος τῶν μοναχῶν, καὶ ὑπήκουσεν ἡ γυνὴ αὐτοῦ ἔνδοθεν οὖσα. καὶ ἐπιγνοῦσα ἡμᾶς ἀνέστη καὶ μετὰ χαρᾶς ἐδέξατο ἡμᾶς, καὶ ἀπελθοῦσα εἰς τὸν ἀμπελῶνα, ἐφώνησε τὸν ἄνδρα αὐτῆς. Martyrios fait préparer un repas durant lequel son jeune fils tombe et meurt; il ne s'émeut pas, continue son repas, puis demande de prier pour lui. Le prêtre entre, signe l'enfant du signe de la croix et s'en va. Au voyage suivant, il trouve l'enfant en vie (p. 608).

8° Histoire de Σέριδος à Θαυαθά (p. 609). Cf. *Les récits inédits du moine Anastase*, p. 65.

9° Εἶπέ τις τῶν πατέρων ὅτι ἔστι κοινόβιον ἐγγὺς τοῦ Νισίβεως, καὶ ἦν ὁ κρατῶν αὐτὸ μέγας γέρων. Ἔσπειρον οὖν οἱ τοῦ κοινοβίου, καὶ ἐποίουν πολλὰς κριθὰς, καὶ διεμέριζον τοῖς ἄλλοις μοναστηρίοις. Συνέβη δέ τινα στρατηλάτην παρερχόμενον εἰς πρεσβείαν τοῦ Πέρσου, συντυχεῖν τῷ ἁγίῳ γέροντι καὶ οἰκοδομηθῆναι, καὶ παρασχεῖν τῷ αὐτοῦ κοινοβίῳ τριάκοντα λιτρῶν πρόσοδον. Les frères sont heureux de ce don, mais quand ils eurent semé à nouveau, ils n'obtinrent rien et cela par trois fois. Le vieillard fit alors distribuer aux pauvres le don du général (p. 610).

10° Les moines de Καπαρβίανα près de Gaza et l'ascète Isaïe. Cf. *Les récits inédits du moine Anastase*, p. 66.

11° Ἔλεγέ τις τῶν πατέρων διὰ τὴν ταπεινοφροσύνην παραβολήν· ὅτι αἱ κέδροι εἶπον τοῖς καλάμοις· Πῶς ὑμεῖς ἀσθενεῖς ὄντες καὶ ἀδύναμοι οὐ κλᾶσθε ἐν τῷ χειμῶνι (p. 611);... analogue à la fable 421 d'Ésope : Κάλαμοι καὶ Κυπάριττοι.

12° Διηγήσατό τις φιλόχριστος ὀνόματι Ἰωάννης, ὅτι ἐν Κωνσταντινου πόλει διάγοντός μου, παρέμενόν τινι ἰλλουστρίᾳ γυναικὶ εὐπορωτάτῃ, ἥτις ἐπίστευσέ μοι πάντα τὰ ὑπάρχοντα αὐτῆς, συνέβη δὲ ποτὲ ἀρρωστῆσαί με πάνυ χαλεπῶς, καὶ κατεκείμην πυρέτων διακαεῖς πυρέτους (p. 612) ὥστε νομίζειν με ὅτι πῦρ ἀνάπτεται ἀπὸ πάντων τῶν μελῶν μου. Les médecins annoncent sa mort prochaine. Sa maîtresse fait venir Ἀνδρέας qui était τῶν ἀργυροπρατῶν pour prier sur le malade. André vient, prie et le guérit. Le même André, mort depuis (ἐν ἁγίοις), guérit aussi un jeune homme, nommé Συμεώνιος, qu'il envoie prier à l'église de Sainte-Anastasie (la martyre) (p. 611-613).

13° Γέρων τις ἦν ἀναχωρῶν ἐπὶ τὸν Ἰορδάνην, καὶ εἰσῆλθεν ἐν καύματι εἰς σπήλαιον, καὶ εὑρέθη ἐκεῖ λέων, καὶ ἤρξατο βρύχειν τοὺς ὀδόντας καὶ ὀρυᾶσθαι, καὶ λέγει αὐτῷ ὁ γέρων· Τί θλίβῃ; ἔνι τόπος χωρῶν ἐμὲ

καὶ σέ, εἴδε μὴ θέλεις, ἀναστὰς ἔξελθε, ὁ δὲ λέων ἀναστὰς ἐξῆλθε διὰ τὴν ἀρετὴν τοῦ γέροντος (p. 614).

14° Σώφρονος φιλοσόφου τινὸς, κατασχεθέντος εἰς μαρτυρίαν, πικρότατον αὐτῷ ἀγῶνα προέτεινεν ὁ τύραννος, ὥστε τὴν σωφροσύνην αὐτοῦ βιάσασθαι (p. 614)...

C'est l'histoire racontée dans la Vie de saint Paul de Thèbes du martyr qui se coupe la langue avec les dents et la crache à la figure d'une courtisane (Cf. Cedrenus, *P. G.*, t. CXXI, col. 509).

15° Ἄλλος τις σοφὸς παρεδόθη εἰς μαρτύριον ὑπὸ τῆς ἰδίας παιδίσκης, ἀπιὼν δὲ εἰς τὸ τελειωθῆναι, εἶδε τὴν παιδίσκην, καὶ ἄρας ὃν ἐφόρει δακτύλιον, ἔῤῥιψεν αὐτῇ λέγων· Εὐχαριστῶ σοι, γύναι, ὅτι τοιούτων ἀγαθῶν πρόξενός μοι γέγονας. Καὶ οὕτως χαίρων ἐτελειώθη δυνάμει τοῦ κυρίου Ἰησοῦ (p. 614).

16° (P. 615) Ἀποφθέγματα τῶν ἁγίων γέροντων περὶ τοῦ ἀββᾶ Δανιήλ.

a) Daniel commet un meurtre et l'expie. V. *Vie et récits de l'abbé Daniel le Scétiote*, par L. Clugnet, Paris, 1901, p. 27.

b) Περὶ Θωμαΐδος σώφρονος κόρης. *Ibid.*, p. 17.

c) Περὶ Εὐλογίου τοῦ λατόμου. *Ibid.*, p. 30.

d) La religieuse qui simulait l'ivresse. *Ibid.*, p. 22.

17° (P. 629) De la femme que convertit Sérapion. Ce manuscrit ne donne pas de titre. Nous publions cette anecdote parmi les sources de l'histoire de sainte Thaïs, *Annales du musée Guimet*, t. XXX. Cf. *P. G.*, t. LXV, col. 413.

18° Isidore, ξενοδόχος τῆς Θηβαΐδος, entendit raconter à Antoine qu'au temps de Maximien, une jeune fille fut livrée à l'hipparque d'Alexandrie, parce qu'elle ne cédait pas aux désirs de son maître. On la fit mourir en l'introduisant peu à peu dans une chaudière (p. 631).

19° Théodose et le moine (p. 632). Migne, *P. L.*, t. LXXIII, col. 749.

20° Un vieillard qui était pur et saint voyait les anges durant la messe (p. 632).

21° Dans un monastère, un frère vole les vases sacrés. On accuse de ce vol un saint vieillard qui ne se disculpe pas. On lui donne la bastonnade, on le met en prison, on le livre au duc qui le condamne à avoir la tête tranchée. Le voleur vient alors se déclarer (p. 633-636).

22° Un frère demande à un vieillard si c'est le nom ou si c'est l'œuvre qui sauve (1). Le vieillard lui raconte l'histoire d'un homme qui voulait voir sortir du corps l'âme du pécheur et celle du juste (p. 636-638).

23° Un moine demande à être traité comme Isaac, ou du moins comme Job. Le démon se présente à lui comme un soldat poursuivi et lui confie de l'argent, sa fille et un enfant. Le moine pèche avec la fille, la tue, tue aussi l'enfant pour qu'il ne raconte pas ce crime, et va à la ville où il se marie. Le soldat vient l'accuser (p. 638-641).

24° Un anachorète, très louangé des hommes, devint hégoumène d'un monastère de deux cents frères. Le Christ se présenta sous la figure d'un mendiant et demanda l'hégoumène qui ne voulut pas le recevoir, parce qu'il était trop occupé, dit-il, avec les hommes (p. 642).

25° Un moine de la Thébaïde faisait de longs jeûnes, καὶ τὰ μὲν πρῶτα, ὀσπρέοις βρεκτοῖς, τῇ μιᾷ χειρὶ καθ' ἑσπέραν λαμβάνων ἤσθιεν, ἔπειτα μετὰ χρόνον τινὰ, μίαν παρὰ μίαν τῷ μέτρῳ τούτῳ ἐχρῆτο, καὶ ταύτην ἄγων ἐπὶ πολὺ τὴν δίαιταν, ἦλθεν εἰς τὸ μίαν κατασχεῖν ἡμέραν τῆς ἑβδομάδος εἰς βρῶσιν ἥτις ἦν ἡ κυριακή. Ἀπὸ κυριακῆς οὖν εἰς κυριακὴν τῇ ἑσπέρᾳ, τοῖς παρατυχοῦσιν ὀσπρέοις ἢ βοτάναις, καὶ αὐτοφυέσι χρώμενος, ἐπὶ πολὺν διετέλεσε χρόνον ἕλκων τὰς ἑβδομάδας. Au bout de ce temps, le démon lui persuade de demander le don des miracles (643-647).

26° L'abbé Pambo envoya son disciple à Alexandrie pour vendre son travail. Celui-ci demeura seize jours à Alexandrie passant la nuit à l'entrée de la nef (ἐν τῷ νάρθηκι) de Saint-Marc et, à son retour, il dit au vieillard que les offices étaient plus beaux à Alexandrie qu'au désert (p. 647-649)...

27° Un frère demande à l'abbé Σιλουανός comment il doit faire pour acquérir la componction. Silvanos lui fait un règlement particulier et lui rappelle que les chants et les répons ne sont pas essentiels à la perfection (p. 649-650).

28° L'abbé Palladios racontait que l'abbé Daniel, allant avec lui à Alexandrie (2), rencontra un jeune frère qui venait du bain; il ne vit pas son ange gardien à côté de lui, mais bien un cer-

(1) Migne, *P. L.*, t. LXXIII, col. 1011.

(2) Ce récit figure aussi dans le *Pratum Pauli monachi Euergetidae*, Paris, ms. grec n° 917, fol. 160ᵛ, sous la mention : ἐν τῷ γεροντίκῳ.

tain nombre de démons. Il fit donc un discours contre les bains et annonça qu'il arriverait malheur à ce jeune homme, ce qui eut lieu :

Μετ' ὀλίγας ἡμέρας ἐλθόντες ἀδελφοὶ ἀπὸ Ἀλεξανδρείας διηγήσαντο· ὅτι ὁ ἀδελφὸς ὁ πρεσβύτερος, ὁ ἐν τῷ ναῷ τοῦ ἁγίου Ἰσιδώρου ἡσυχάζων, ὁ προσφάτως ἐλθὼν ἀπὸ Κωνσταντινουπόλεως, εὑρέθη μοιχεύων μετὰ τῆς γυναικὸς τοῦ σελεντιαρίου. Καὶ κρατηθεὶς ὑπὸ τῶν αὐτοῦ δούλων, καὶ τῶν πλησίον μενόντων, ἀπέτεμον αὐτοῦ τοὺς δύο διδύμους σὺν τῷ μορίῳ τοῦ σώματος. Καὶ ζήσας τρεῖς ἡμέρας ἐτελεύτησε, καὶ γέγονε πᾶσι τοῖς μοναχοῖς αἰσχύνη καὶ ὄνειδος. — Ταῦτα ἀκούσας ἐγὼ, ἀνέστην δρομαίως, καὶ ἀπῆλθον δακρύων πρὸς τὸν ἀϐϐᾶν Δανιὴλ, καὶ εὗρον ἐγγὺς αὐτοῦ τὸν ἀϐϐᾶν Ἰσαὰκ τὸν ἡγούμενον τῆς Σκήτεως, καὶ λέγω αὐτῷ· Τὸ καὶ τὸ συνέβη τῷ ἀδελφῷ τῷ ἐξερχομένῳ ἀπὸ τοῦ βαλανείου καὶ συναντήσαντι ἡμῖν, τῷ καὶ ἀποσεισαμένῳ τὴν σὴν παραίνεσιν. Καὶ δακρύσας ὁ γέρων εἶπε· Παίδευσις ὑπερηφάνων, πτῶμα.

Καὶ διηγησάμην λάθρα τῷ ἡγουμένῳ τὰ ὑπὸ τοῦ γέροντος ὁραθέντα καὶ λαληθέντα πρὸς μὲ, διὸ καὶ ὡς ἄξια γραφῆς, ἐπέτρεψεν ὁ ἀϐϐᾶς Ἰσαὰκ γραφῆναι καὶ τεθῆναι ἐν τῇ βίϐλῳ τῶν σημειοφόρων πατέρων, πρὸς οἰκοδομὴν καὶ ὠφέλειαν τῶν ἐντυγχανόντων (p. 650-652).

29° Les disciples de l'abbé Eulogius nous racontaient qu'il ne leur accordait que trois jours pour aller vendre leur travail manuel à Alexandrie (p. 652-653)...

30° Viennent ensuite des paroles inédites, croyons-nous, du même Eulogius et de l'abbé Zénon (pp. 653-658).

31° Περὶ Ὀλυμπίου τοῦ φιλεντόλου (1).

Ἐπὶ τοῦ ἐν ἁγίοις Ἀρκαδίου τοῦ ἀρχιεπισκόπου Κύπρου, γέγονέ τις φιλέντολος ἐν Κωνσταντίᾳ λεγόμενος τοῦ Ὀλύμπου. Il était riche et faisait beaucoup d'aumônes, mais était porté εἰς πορνείαν. Les évêques et l'archevêque ordonnèrent aux moines, aux reclus et aux stylites de prier après sa mort pour savoir s'il était sauvé. Dieu le révéla à l'abbé Καϊουμᾶ, ἐγκεκλεισμένῳ εἰς Ἀμμόχωστον, ἀνδρὶ ἐναρέτῳ, καὶ ἐπὶ χρόνους πολλοὺς ἐν τῷ κόλπῳ τοῦ ἁγίου Ἀντωνίου, πέραν τοῦ Κλύσματος τῆς ἐρυθρᾶς θαλάσσης διατρίψαντος (p. 659-660).

32° Γέρων τις ἐκάθητο ἐπὶ τὸν κόλπον τοῦ ἁγίου Ἀντωνίου ἐκεῖθεν τοῦ Κλύσματος, καὶ ἐν μιᾷ ἀπῆλθεν εἰς Αἴγυπτον διὰ χρείαν αὐτοῦ, λαϐὼν καὶ τὸν μαθητὴν αὐτοῦ. Κατελθόντων δὲ εἰς πόλιν λεγομένην Κυνὼ,

(1) Nous avons encore trouvé ce récit dans les mss. Coislin 257, fol. 83ᵛ, et 283, fol. 57.

ἔμειναν ἐκεῖ μίαν ἑβδομάδα, καὶ ἐθεώρουν εὐθέως ἀπὸ τοῦ (p. 661) ὄρθρου ἄνδρας καὶ γυναῖκας ἐξερχομένους εἰς τὰ μνημεῖα, καὶ θρηνοῦντα ἕκαστον τὸν νεκρὸν αὐτοῦ, ἕως ὥρας τρίτης. Λέγει οὖν ὁ γέρων τῷ μαθητῇ αὐτοῦ· Βλέπεις ἀδελφὲ, εἰς τί νυκτερεύουσιν οὗτοι; Πίστευσόν μοι εἰ μὴ καὶ ἡμεῖς οὕτως ποιήσωμεν, εἰς ἀπώλειαν ὑπάγωμεν, καὶ ὑποστρέψαντες εἰς τὸ κελλίον αὐτῶν, ἔκτισαν καὶ αὐτοὶ εὐθέως τὰ μνήματα αὐτῶν ἀπόμηκα ἀλλήλων. Καὶ καθ' ἡμέραν παρακαθήμενοι ἀπὸ πρωΐ, ἔκλαιον ἕκαστος τὴν ἰδίαν ψυχὴν ὡς νεκρόν.

Suivent de nombreuses recommandations du vieillard à son disciple (1) (pp. 660-673).

33° Viennent deux récits sur le Sinaï : le calligraphe et l'Αἰλίσιος (p. 673-674). Cf. *Les récits inédits du moine Anastase*, pp. 63-64.

34° Θαῦμα γενόμενον ἐν τῷ Βυζαντίῳ, ὠφέλιμον καὶ παράδοξον.

Θαυμαστὸς ὁ Θεὸς ἐν τοῖς ἁγίοις αὐτοῦ, φησιν ὁ μακάριος Δαδ...

Un prêtre et un diacre de Constantinople, tous deux pieux, devinrent ennemis pour une cause futile. Le diacre cherche ensuite à faire pénitence (p. 675-679).

35° Vie de saint Antoine écrite par saint Athanase. Βίος καὶ πολιτεία τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν Ἀντωνίου. Συγγραφεὶς καὶ ἀποσταλεὶς πρὸς τοὺς ἐν τῇ ξένῃ χώρᾳ μοναχοὺς, παρὰ τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Ἀθανασίου ἀρχιεπισκόπου Ἀλεξανδρείας. Ἀγαθὴν ἅμιλλαν ἐνεστήσασθε πρὸς τοὺς ἐν Αἰγύπτῳ μοναχοὺς κ. τ. λ. (p. 681-741), MIGNE, *P. G.*, t. XXVI, col. 835 sqq.

(1) Nous avons trouvé ce récit dans les mss. grecs de Paris 919, fol. 147; 1036, fol. 281; 2474, fol. 175-189. Κυνῶ est aussi écrit Κοινῶ.

RELATIONS OFFICIELLES

ENTRE LA COUR ROMAINE ET LES SULTANS MAMLOUKS D'ÉGYPTE

Le quatrième volume de la grande compilation (1) manuscrite de Qalqaśandî (2), conservée en notre bibliothèque, contient une section ainsi intitulée : « Correspondances avec les princes infidèles du septentrion, Grecs et Francs, nationalités diverses, mais toutes de la confession melkite (3) ».

Comme dans les sections précédentes, l'auteur se propose d'indiquer aux employés de la chancellerie égyptienne le protocole à observer dans ces sortes de correspondances officielles, c'est-à-dire les formules, les titres, le format d'usage, etc. Or la première de ces correspondances porte comme titre : « Moukâtabat al-bâb », *Correspondance avec le Pape.* Nous en avons publié le texte arabe dans le numéro du *Machriq* (1er mars 1902) consacré au jubilé pontifical de Léon XIII (4). Avant d'en donner la traduction, on nous permettra certaines observations de nature à préciser la véritable signification de ce curieux document.

*
* *

Nous connaissons déjà par l'histoire l'existence de relations

(1) *Ṣobḥ al -a'śâ*, déjà plusieurs fois alléguée par nous dans cette Revue.

(2) Śihâb ad-dîn Aboû'l- 'Abbâs Aḥmad bin Aḥmad, surnommé Al-Qalqaśandî, employé supérieur à la chancellerie du Caire, mort en 1418.

(3) C'est-à-dire *catholique*, comme nous le prouverons plus loin. Qalqaśandî emploie ici la forme à terminaison syriaque *malkâniya*, détail qui peut avoir son importance dans la question controversée des relations des Melkites avec les Syriaques.

(4) L'illustration de ce numéro jubilaire, véritable merveille de typographie arabe, fait le plus grand honneur à l'imprimerie catholique de Beyrouth.

entre les Papes et les sultans d'Égypte. Une ambassade romaine est signalée en 727 de l'hégire (1326 de J.-C.) sous le règne de Al Malik an-Nâṣir Moḥammad (1). Il y est, croyons-nous, fait allusion à la fin du texte de Qalqaśandî.

Quant à la teneur même de ce document, elle est extrêmement remarquable. D'abord les correspondances avec le Pape prennent rang avant toutes les autres, et sont traitées en premier lieu, avant tous les autres souverains chrétiens du *Septèntrion*, même l'empereur de Constantinople, lequel ne vient qu'en second lieu. Ensuite le Pape y est qualifié de *Calife des chrétiens*. Or, malgré la décadence du califat à cette époque, le calife demeurait, au moins en théorie, l'expression de la plus haute autorité dans le monde musulman orthodoxe. Son investiture pouvait seule conférer le caractère de la légitimité aux souverains islamites. Certains empiétements même des sultans mamloûks sur le pouvoirt emporel du calife constituaient en définitive une reconnaissance de cette position exceptionnelle; et en se faisant décerner par lui le titre de *qasîm amîr al-mou'minîn* (2), « copartageant de l'émir des croyants », ils attestaient que toute autorité émanait de lui. Lorsque, quelques lignes plus bas, le protocole égyptien dira au Pape qu' « il fait régner les rois de la chrétienté », cette phrase, qui pourrait paraître un écho des querelles du sacerdoce et de l'empire au moyen âge, traduit et le concept islamite du califat et les idées dominantes sous les mamloûks sur le partage entre le pouvoir spirituel et temporel dans l'islam.

Le Pape est également comparé par l'auteur du *Tatqîf* (3) au grand Khan de Tartarie. Pour comprendre la valeur de ce rapprochement, il faut voir dans les auteurs musulmans de cette époque (4) l'opinion qu'on avait conçue de ce potentat à la chancellerie du Caire : on employait pour lui écrire le plus grand des formats connus, celui de Bagdad, la poudre d'or, etc. (5).

(1) Cfr. Weil, *Geschichte des Abbasiden chalifats in Egypten*, I, 353.

(2) Cfr. Van Berchem, *CIA.*, 119, 122, 127, 144, 279; *ZDPV.*, XVI, 103.

(3) Un des nombreux recueils composés en Égypte pour servir de guide aux scribes de la chancellerie égyptienne; il en sera question plus loin.

(4) Dans Qalqaśandi, IV, p. 58 de notre ms.; *Ta'rîf* (édit. du Caire), 43, 45; Maqrizi, *passim*, et les chronographes musulmans de cette période; voir aussi plus loin nos extraits de Qalqaśandi.

(5) *Ibid.*; spécialement Qalqaśandi, IV, 58, 119.

« Chef du peuple chrétien, refuge des patriarches, etc. », ces expressions montrent à l'évidence que les sultans d'Égypte ne confondaient pas le Pontife romain avec les autres patriarches orientaux.

Mais parmi les titres énumérés par le protocole égyptien, le plus suggestif et assurément le moins attendu de tous est celui de « patriarche des Melkites ». Si nous ne nous abusons, il éclaire d'un jour nouveau la situation de la Papauté vis-à-vis de l'Église melkite à la fin du moyen âge.

Ce terme de *melkite*, comme beaucoup d'aûtres appellations historico-géographiques, a passé par bien des vicissitudes. Primitivement appliqué dans l'Orient sémitique aux *Chalcédoniens*, partisans des empereurs orthodoxes de Byzance, — synonyme par conséquent de *catholique*, — il désigna jusque vers la fin du XVII[e] siècle les chrétiens arabes suivant le rite grec. Il passa ensuite à la fraction de l'Église gréco-arabe revenue à l'unité et lui est resté depuis. Sous le vocable de Melkites, les auteurs arabes musulmans comprennent tous les chrétiens, occidentaux et orientaux, qui ne sont ni Jacobites ni Nestoriens.

« C'est un problème assez ardu, dit M. l'abbé Pisani, de savoir si les Melkites de Syrie (1) reconnurent d'une manière continue la suprématie de Constantinople après le schisme de Photius et de Cérulaire; on l'a nié (2) », avec raison, croyons-nous. Une tradition existe parmi les Grecs catholiques de Syrie, assurant qu'il y a toujours eu parmi eux des évêques et des fidèles attachés à la communion de Rome (3).

Quoi qu'il en soit, du temps de Qalqaśandî, dans les circonscriptions patriarcales d'Alexandrie et d'Antioche, relevant pour lors politiquement de l'Égypte, il semble bien que la rupture entre les Églises latine et melkite n'était pas consommée. Nous trouvons de ce fait une preuve encore plus convaincante dans le Ta'rîf (4), un autre manuel de cor-

(1) Ajoutez : et ceux d'Égypte.

(2) *A travers l'Orient*, 240.

(3) *Bulletin des écoles d'Orient*, n° 118, p. 303; *Échos d'Orient* 1901, p. 268, 272, 273, 331, et notre article *Frère Gryphon et le Liban au XV[e] siècle* dans *ROC*.

(4) Le titre complet est : « At-ta'rîf bil-moṣṭalaḥ aśśarif », *La connaissance du protocole impérial*, composé par Śihâb ad-din Aboû'l- 'Abbâs Aḥmad bin Yaḥyâ, surnommé Ibn Faḍlallah, natif de Damas, mort en 1348. L'auteur du *Talqif*



respondance officielle, fréquemment allégué par Qalqašandî.

Le diplôme d'investiture — nous dirions aujourd'hui le *bérat* — accordé par les sultans d'Égypte aux patriarches melkites contenait la « waṣiya » ou recommandations, ainsi appelée parce qu'elle renferme une pressante exhortation à observer les obligations attachées à la charge patriarcale (1). Or la seconde de ces recommandations est ainsi conçue : « Sache que dans l'introduction à ta loi, tu es la voie [menant] au Pape (2) ».

Et qu'il s'agit bien là de la subordination hiérarchique à l'égard de Rome, nous en avons comme garant la remarque accompagnant la « waṣiya » et annexée au diplôme du patriarche jacobite. Il y est recommandé de modifier la forme de la recommandation faite à son collègue melkite « parce que — ajoute le *Ta'rîf* — sa religion ne lui fait pas une obligation de l'obéissance au Pape, lequel est *le chef des Melkites;* pour lui, il est le chef des Jacobites, *comme le Pape l'est des Melkites* (3) ».

Comme le montre la distinction si nette entre les croyances jacobite et melkite, le gouvernement du Caire connaissait la situation véritable de ses sujets chrétiens et les différences doctrinales qui les séparaient. De plus, il surveillait jalousement leurs relations avec les pays étrangers. Aussi lisons-nous encore dans la « waṣiya » du patriarche melkite : « Qu'il se garde soigneusement de tenir cachée une lettre, à lui adressée par un monarque étranger ou de lui écrire ou de commettre rien de pareil! Qu'il évite la mer et ne s'y expose pas (4)...! » En d'autres termes : Qu'il n'entreprenne sans notre agrément aucun voyage vers les pays chrétiens et n'entretienne avec leurs souverains aucune correspondance! Rien de plus clair!

s'était proposé de corriger et de modifier cet ouvrage : de là le titre de *Tatqif* adopté par lui. Sur d'autres guides de chancellerie, Cfr. *CIA.*, 184, note 1.

(1) Tout le morceau mériterait d'être traduit. On y lit ceci : « Sa loi (la loi chrétienne) est basée sur le pardon, le support et la tolérance de l'injure, sans s'en formaliser ou y attacher de l'importance ». Et le patriarche est invité à se conformer à ces principes! Cela rappelle le fameux passage d'Al-Biroûnî sur le pardon des injures et l'amour des ennemis dans la doctrine chrétienne. Voir son livre sur l'*Inde* (éd. Sachau), p. 280.

(2) *Ta'rîf*, 144.

(3) *Ibid.*, 146. Remarquez encore l'emploi de *Malkâniya;* le *Ta'rîf* ne connait pas d'autre forme.

(4) *Ta'rîf*, 147. Actuellement les voyages hors de l'Empire des prélats chrétiens, sujets de la Turquie, sont subordonnés à une autorisation de la Porte. *Nihil sub sole novum!*

Quand donc l'auteur du *Ta'rîf* et Qalqaśandî recommandent aux employés du *Foreign office* égyptien de donner au Pape les titres de « patriarche des Melkites et de refuge des patriarches », ils se contentent de traduire en style diplomatique (1) la suprématie romaine sur l'Église melkite; suprématie qu'ils n'avaient aucun intérêt à établir ou à grandir. Depuis les Croisades surtout (2), ils n'auraient pas demandé mieux que de détacher de l'Occident leurs sujets chrétiens. S'ils n'ont pas cru pouvoir le faire, c'est autant, selon nous, par respect pour une situation fondée en droit, que par crainte de violenter les consciences melkites.

Voici maintenant la traduction du texte de Qalqaśandî (3).

*
* *

« *Correspondance avec le Pape.*

« C'est le patriarche des Melkites, ayant chez eux le rang de calife. Il est étonnant que le Taṯqîf le mette sur le même pied que le Khan chez les Tartares. En réalité ce dernier est le plus grand de leurs souverains. Le Pape n'appartient pas à cette catégorie (4), mais de lui relèvent les questions de religion, la décision de ce qui est licite ou illicite. Comme on l'a vu, au traité des *Routes et Royaumes* (5), à propos des patrices (6), les chrétiens donnèrent d'abord aux prêtres et aux autres ecclésiastiques le nom de père; ils en font autant pour le patriarche. Ensuite ils trouvèrent le terme de patriarche, c'est-à-dire père des pères (7). Plus tard, quand les Grecs de-

(1) Dont ils connaissaient toutes les finesses. Il faut voir avec quelle subtilité Qalqaśandî discute les détails du protocole observé à l'égard des princes, tant musulmans que chrétiens; soucieux avant tout de maintenir la suprématie égyptienne, d'éviter toute concession, tout encouragement imprudent aux prétentions des gouvernements étrangers.

(2) Dont, ils ne l'ignoraient pas, le Pape était l'âme et qu'ils craignaient toujours de voir recommencer.

(3) T. IV, p. 161 du ms.; dans *Machriq*, 1902, p. 208.

(4) De souverains purement temporels. Comme nous l'avons montré, les Mamloûks considéraient le Pape non seulement comme souverain, mais encore comme le premier des souverains chrétiens.

(5) Titre de la section géographique de la compilation de Qalqaśandî.

(6) En arabe « batâriqa », *patrices*, souvent confondu par les Arabes avec « baṭârika », *patriarches*.

(7) Explication analogue dans les *Prolégomènes* d'Ibn Ḫaldoûn et dans Al-Bi-

venus prépondérants l'emportèrent sur les Jacobites, ils réservèrent à leur patriarche (1) le titre de Pape devenu pour ce dernier comme un nom propre. Sa résidence est à Rome, comme on l'a vu plus haut (2). D'après le *Taṯqîf*, voici le protocole usité avec lui :

« Dieu augmente la splendeur de l'auguste personne du Pape, vénérable et saint, modèle de piété, d'ascétisme et de vertus (3), Pape de Rome, chef du peuple chrétien, exemple de la nation de Jésus, faisant régner les rois de la chrétienté, gardien des mers et des golfes (4), refuge des patriarches, des évêques, des prêtres et des religieux, interprète de l'Évangile, déclarant à son peuple ce qui est licite et illicite, ami des rois et des sultans! Suivent les *vœux* (5) et [la formule] : cette lettre est adressée...

« Le *Taṯqîf* ajoute : Voilà ce que j'ai trouvé dans les archives (6). On ne lui a jamais écrit pendant que j'étais secrétaire [des correspondances diplomatiques]. Je ne saurais indiquer ni le titre officiel (7), ni pour quel sujet on s'est adressé à lui. L'Altesse (8) Śihab ad-dîn bin Faḍlallah (9) n'en souffle mot

roûni (cfr. *Machriq*, 1902, p. 5, et les témoignages des auteurs arabes à la fin de ce travail).

(1) C'est-à-dire au Pape, le vrai et premier patriarche des Melkites, comme nous l'avons vu.

(2) Dans la section géographique, mentionnée plus haut.

(3) Le texte arabe fait allusion au dualisme de la théorie et de la pratique, de la foi et des œuvres, emprunté par l'islam au christianisme et fréquemment exprimé dans les monuments de cette époque.

(4) Incise ou plutôt redondance, amenée pour les besoins de l'*allitération*, « ḫilgân », *golfes*, rimant avec « rohbân », *religieux*.

(5) C'est-à-dire que le rédacteur devait faire suivre ici une série de souhaits comme : Que ses jours soient heureux, que la sécurité l'accompagne...! C'est le « do'â » dont les formules sont fréquemment énumérées par Qalqaśandi.

(6) Où les doubles des correspondances étaient soigneusement conservés. Le Taṯqîf n'a fait que reproduire le texte d'une dépêche expédiée antérieurement.

(7) C'était la partie peut-être la plus délicate des correspondances diplomatiques, comme on le voit dans Qalqaśandi et les autres manuels de chancellerie. La difficulté était de donner à chaque destinataire le titre auquel il avait strictement droit, sans s'exposer à reconnaître des prétentions douteuses, sans créer surtout d'antécédent gênant pour l'hégémonie des sultans d'Égypte, lesquels affectaient de considérer comme vassaux les autres souverains tant musulmans que chrétiens. Le double du document, copié par le Taṯqîf, avait, semble-t-il, négligé de reproduire ce détail important. De là les réserves formulées par l'auteur.

(8) « Al-maqarr », le plus élevé parmi les titres honorifiques sous les mamloûks.

(9) L'auteur du *Ta'rîf*.

dans le *Ta'rif* (1). J'ai vu (2) dans les archives qu'on ne lui a écrit qu'une seule fois, en usant du demi-format et du protocole mentionné plus haut. »

*
* *

Qalqaśandi veut probablement parler de la réponse faite à l'ambassade romaine de 1326 (3). Si cette conjecture est fondée, la lettre — dont le formulaire précédent a été extrait — écrite au nom du sultan Al-Malik an-Nâṣir, fut adressée au Pape Jean XXII (4). Quant aux formats en usage à la chancellerie du Caire, voici les détails fournis ailleurs (5) par le même auteur :

« Pour les lettres envoyées au nom du Sultan, on se borne à quatre formats. Le premier, le grand format de Bagdad. Comme on l'a vu, c'est celui des lettres adressées aux Khans. Le second est le demi-format ; on en fait usage pour les grands souverains, inférieurs aux Khans. Le troisième ou format in-quarto sert pour les rois de second ordre. Le quatrième ou format ordinaire, pour les petits princes, les gouverneurs, etc.

« Si les lettres expédiées par la chancellerie impériale (6) sont adressées aux grands monarques, comme les Khans en Orient, les rois de Magrib ou autres princes qui recherchent l'élégance dans leurs (propres) dépêches, il faudra constamment employer les assonances. On s'en dispensera en écrivant aux petits souverains ou aux petits gouverneurs. »

Nous avons signalé un exemple de ces assonances ou ὁμοιοτέλευτα dans le formulaire des correspondances avec le Pape. « Pour les lettres adressées aux princes infidèles, ajoute Qalqaśandi, on n'y appose jamais la griffe impériale (7) ; mais un

(1) Effectivement dans l'édition du *Ta'rif* il n'est pas parlé des correspondances avec la Cour romaine.
(2) Cette remarque est de Qalqaśandi.
(3) Voir plus haut, et à la fin notre *Note complémentaire*.
(4) Cfr. Baronius, *Annales*, année 1328, n° 86.
(5) T. IV, p. 149 de notre ms.
(6) « Al-abwâb as-solṭâniya », littér. *les portes du Sultan*.
(7) « Al-ḫaṭṭ aś-śarîf », *l'auguste écriture*.

scribe se contente d'écrire à la place les titres et qualificatifs du sultan, en ayant soin de serrer les lignes (1). »

*
* *

Les témoignages en faveur de la primauté romaine ne sont pas isolés dans la littérature arabe. Dans son numéro jubilaire le *Machriq* en a énuméré un certain nombre : on nous permettra de citer ici les principaux. Ils forment le plus éloquent commentaire des pages précédentes et démontrent qu'en accordant au Pape une place à part parmi les princes occidentaux ainsi que la primauté sur les chefs des autres églises chrétiennes, le divan du Caire s'est simplement conformé à des traditions séculaires. A un autre titre ces témoignages impartiaux valent la peine d'être recueillis; rien ne permet de les suspecter, parce qu'ils sont simplement l'écho d'une croyance universellement admise (2). Indifférents à la suprématie de Byzance comme à celle de Rome, ces écrivains traduisent moins leurs propres sentiments et ceux de l'islam que les convictions des populations chrétiennes soumises à leurs lois. Quand ils se prononcent pour la primauté du siège de Rome, ils ignorent d'ordinaire l'importance apologétique que peut avoir cette attestation ; ils se renferment dans leur rôle d'historiens.

Un des plus anciens témoignages est celui d'Ibn Rośté (commencement du x[e] siècle de J.-C.). « Rome, dit-il, est gouvernée par un roi (3) appelé Pape. » Le polygraphe arabe Mas'oûdî († 957 de J.-C.) atteste « l'existence de quatre patriarches chez les chrétiens; le premier est celui de Rome... Rome et Antioche étaient sous la direction de Pierre; toutefois on a donné la primauté à Rome, parce qu'elle avait appartenu plus particulièrement à Pierre. » — « Rome, dit-il encore, est le siège de toute la chrétienté, celui dont tout relève ». D'après le géographe Ibn Ḥauqal († 990), « Rome est la base de l'empire du chris-

(1) T. IV, 152 de notre ms. — Prescriptions mesquines, destinées à humilier le destinataire infidèle!

(2) Nous avons déjà touché ce sujet dans la revue « les Études », 1895, 15 février, p. 316.

(3) Comme on le remarquera, les Arabes reviennent avec insistance sur le pouvoir temporel des Papes.

tianisme, parce qu'elle renferme le siège par excellence des chrétiens ».

Le XIIe siècle nous fournit le témoignage du Marocain Idrîsî, que son humeur voyageuse conduisit en France et jusqu'en Angleterre. Il se fixa enfin auprès de Roger II, roi de Sicile, et c'est à sa prière qu'il composa sa géographie. Voici comment il parle de Rome : « Cette ville renferme le palais d'un roi appelé Pape; aucune dignité ne surpasse celle du Pape et les monarques lui sont soumis. On l'honore à l'égal du Créateur (1) (Qu'il soit glorifié et exalté!). Il fait régner le droit, combat l'injustice; intervient en faveur des faibles et des pauvres, écarte l'oppression; ses décisions ont force de loi, en dépit des rois, dont aucun ne peut lui résister. » On ne pouvait mieux esquisser l'intervention bienfaisante et le rôle pondérateur de la Papauté au moyen âge.

Yaqoût († 1229), l'auteur d'un volumineux dictionnaire géographique, n'est pas moins explicite. « Le Pape, dit-il, est le chef des Francs, le représentant du Christ à leurs yeux, [à peu près] comme l'émir des croyants (2) parmi les musulmans. Son jugement est partout souverain en toutes les questions religieuses. » D'après Aboû'lfidâ († 1331), le prince, historien et géographe, de Ḥamâ, « Rome est le siège du calife des chrétiens appelé Pape ». Au sujet de Pise il fait cette curieuse remarque : « Cette ville n'a pas de souverain, mais elle relève du Pape, le calife des chrétiens. »

A tous ces témoignages ajoutons celui d'Ibn Ḫaldoûn, le plus judicieux des historiens arabes. Sans mériter complètement le titre de « Tacite arabe » que certains lui ont trop complaisamment décerné, cet écrivain, né à Tunis et mort au Caire (1405), se permet — chose rare en Orient — de contrôler les documents dont il fait usage. Parfois même, il a sur la philosophie de l'histoire des aperçus que n'aurait pas désavoués J. de Maistre. N'a-t-il pas le courage d'attester l'inaptitude gouvernementale des Arabes ou, comme s'exprimait feu Renan, des « nomades gagnant de proche en proche, comme le sable, portant, si j'ose le dire, le désert avec eux (3) ».

(1) Exagération évidemment malveillante; le reste n'en est que plus significatif.
(2) Le calife, chef suprême de l'islam.
(3) *Mission de Phénicie*, 387.

D'après Ibn Ḫaldoûn, « le nom de Pape, usité d'abord en Égypte, fut affecté au premier siège chrétien, celui de Rome. Le patriarche de Rome, aujourd'hui appelé Pape, est de la confession melkite (1). Quant à la ville de Rome, elle appartient aux Francs et leur souverain (2) y réside... Un des principes inculqués par le Pape aux Francs, c'est de les pousser à accepter l'autorité d'un roi unique, arbitre souverain de leurs différends, et cela en vue d'éviter l'anarchie (3)... Chef du peuple chrétien, vicaire du Christ parmi eux, il envoie des légats et des représentants dans les contrées les plus éloignées de la chrétienté ».

*
* *

Il serait à souhaiter que tous les écrivains chrétiens exposent avec autant d'impartialité et de précision que ces islamites les droits et les prérogatives, comme aussi l'action bienfaisante de la Papauté. Cette série de témoignages, qu'il serait facile de multiplier, est la meilleure preuve de la persistance de l'antique tradition en Orient, tradition que les schismes et les passions humaines ont réussi à obscurcir depuis. Au profit de qui? Pas assurément des pauvres et des humbles, défendus par les Papes, comme l'a si bien dit Idrîsî.

Le changement a-t-il du moins profité à l'Orient chrétien? Parmi ceux qui connaissent le passé et la situation présente de cette portion de la chrétienté, personne, croyons-nous, n'osera le prétendre.

H. LAMMENS, S. J.

(1) Voir plus haut.

(2) Le Pape.

(3) Οὐκ ἀγαθὸν πολυκοιρανίη, εἷς κοίρανος ἔστω,
Εἷς βασιλεύς. (*Iliade*, II, 204.)

Au sujet des relations entre les Papes et les Mamloûks, dont il est question au commencement de notre travail, Nicolas IV, de l'ordre des Frères Mineurs (élu en 1278, mort en 1291), aurait, après la prise de Saint-Jean-d'Acre, envoyé une ambassade au sultan d'Égypte pour demander en faveur des clercs latins la permission de résider à Jérusalem. Cette particularité, mentionnée par le célèbre dominicain Fabri (*Evagatorium*, II, 319), n'est pas signalée par Baronius.

Je n'ai pas vu le travail du docte Röhricht (un spécialiste dans les questions relatives à l'Orient latin), *Zur Correspondenz der Päpste mit den Sultanen und Mongolenchanen... im Zeitalter der Kreuzzüge*, 1891. Je ne puis d'après ce titre deviner s'il est également question des sultans d'Égypte.

LA REBAPTISATION DES LATINS

CHEZ LES GRECS

(*Suite*) (1)

IV. — Nous arrivons à l'épisode le plus saillant de la réitération du baptême latin chez les Grecs. Je tâcherai de crayonner la physionomie morale des personnages ayant joué un rôle quelconque dans cette fameuse question qui, même aujourd'hui, est loin d'être apaisée. Nous puisons nos renseignements aux sources orthodoxes : cela nous épargnera, nous l'espérons au moins, le reproche de partialité. Du reste, nous sommes convaincu que la partie la plus éclairée de la nation grecque verrait avec plaisir l'abrogation d'une mesure odieuse à l'égard des catholiques. Il paraît même (nous ne garantissons pas l'authenticité de notre information) que S. S. Joachim III, esprit ouvert aux initiatives de réforme, est résolu à ne plus tolérer ce préjugé absurde de la nullité du baptême latin. Rien de plus embrouillé en effet et de plus sibyllin que les décisions du Saint Synode lorsqu'il s'agit de définir clairement si les catholiques doivent être rebaptisés. L'étude de la rebaptisation s'impose donc à nouveau, et ce serait un titre de gloire pour Joachim III que de résoudre ce problème ardu conformément aux saines traditions et à la logique du bon sens.

Un moine grec qui jouit à son époque d'une grande célébrité, en 1750, inaugura la campagne en faveur de la rebaptisation des Latins. Il venait bien à son heure. Le ciel orthodoxe était chargé de nuages. Les esprits étaient puissamment excités

(1) Voy. vol. VII, 1902, p. 618.

contre les Latins, que l'on accusait de ravager le patriarcat d'Antioche, de répandre en Syrie la peste romaine, de déchirer à belles dents les ouailles orthodoxes; les missionnaires latins en Orient étaient des loups avides de sang et respirant le carnage (1).

Ce qui était vrai, c'était que l'élément indigène de la Syrie en avait assez de l'oppression phanariote. Il se rebiffait contre la morgue de ces évêques grecs dont l'idéal était la bonne chère aux dépens de leur troupeau, appauvri par le joug ottoman.

Les prélats du Phanar affichaient aussi un profond mépris pour les Grecs arabisés, qu'ils regardaient du haut de leur grandeur comme des transfuges de l'hellénisme, et à peu près comme les nouveaux Ilotes d'une nouvelle Sparte. Au milieu de ces populations pressurées et mécontentes, les missionnaires latins donnaient libre carrière à leur zèle apostolique. Les orthodoxes de Syrie affluaient à leurs sermons : les retours à l'unité étaient nombreux : de jour en jour l'Église romaine gagnait du terrain, et voyait proche l'heure où elle aurait pu terrasser complètement le schisme, au moins dans le patriarcat d'Antioche (2). Ces fâcheuses nouvelles, colportées à Constantinople, exaspéraient le Phanar qui, pour comble de malheur, était criblé de dettes et acculé à la banqueroute. Dès lors, l'animosité contre les Latins ne faisait que grandir dans les rangs des Grecs. Les progrès du latinisme les effrayaient, et une sourde jalousie fermentait dans les masses orthodoxes à la vue de la prospérité croissante des catholiques dans l'empire des Osmanlis.

De cet état d'âme de l'orthodoxie profita un moine obtus et entêté, que le Phanar inscrira un jour au nombre de ses saints, s'il ne l'a pas encore inscrit. Ce moine s'appelait Auxentios. Originaire d'Andros, il exerçait l'humble office de sacristain à l'église du Christ Sauveur à Galata (3). En allumant les cierges de l'autel, il sentit s'éveiller en lui le premier attrait pour la

(1) Οἱ ἀπηνεῖς καὶ αἱμοβόροι λύκοι τῆς Δύσεως. Sergius Macrée, Ὑπομνήματα ἐκκλησιαστικῆς Ἱστορίας, Sathas, Μεσαιωνικὴ βιβλιοθήκη, t. III, p. 217. — Νεοελληνικὴ φιλολογία, p. 629-30.

(2) Lébédev, Исторія греко-восточной церкви подъ властію Турокъ, Sergiev Posad, 1901, vol. II, p. 766-71.

(3) Manuel Gédéon, Ἑτεροδιδασκαλίαι ἐν τῇ ἐκκλησίᾳ K. μετὰ τὴν ἅλωσιν, *Vérité ecclésiastique*, t. III, p. 719-22.

vie religieuse et pour la direction des âmes. Un beau jour, il renonça à ses fonctions et parut à l'église drapé dans un *rason* aux larges manches, et ses longs cheveux ramassés dans un *calimavki* majestueux.

Son maintien modeste, sa contenance grave, lui créèrent bientôt un cortège d'admirateurs; mais sous le voile d'une feinte humilité, le moine Auxentios déguisait un orgueil démesuré. Mathas le traite de faux moine, de faux ermite et de jongleur (1). Hanté de rêves d'ascétisme et de sainteté, Auxentios (on ne sait quel évêque l'avait ordonné *hierodiaconos*) quitta la ville, et alla s'ensevelir à Katîrli, un petit bourg à peu de distance de Nicomédie (2). Son nom ne tarda guère à voler sur les ailes de la renommée : ses exploits défrayèrent bientôt toutes les conversations. Ce n'était pas cependant la science qui l'auréolait de gloire. Il n'avait jamais pâli sur les codices illisibles, et l'étude n'était point faite pour lui plaire. Sa renommée lui vint de l'éclat de ses vertus qu'il se gardait bien de cacher aux yeux des profanes dans le silence d'une cellule (3).

Les foules accoururent de toutes parts aux pieds du nouveau saint de l'orthodoxie. Katîrli acquit bientôt une grande vogue comme lieu de pèlerinage. On y allait non seulement de Nicomédie, mais aussi de Constantinople et de tout l'Orient. Des milliers de personnes y passaient de longs jours pour attendre comme une grâce signalée que l'heureux moine leur accordât une audience de quelques minutes.

(1) Ἐπλανᾶτο εἰς τὰ περίχωρα τῆς Νικομηδείας, Αὐξέντιός τις ἀγύρτης ψευδομόναχος, καὶ ψευδοερημίτης, ὑποκρινόμενος ἀρετὴν καὶ ἁγιότητα. Mathas, Κατάλογος ἱστορικὸς τῶν πρώτων ἐπισκόπων καὶ τῶν ἐφεξῆς πατριαρχῶν τῆς ἐν Κ. ἁγίας καὶ μεγάλης τοῦ Χριστοῦ Ἐκκλησίας, Athènes, 1884, p. 152. Ce petit ouvrage d'une critique superficielle a été traduit en russe par le byzantiniste Troïtzkij, et publié dans le *Khristianskoe Tchténie* (1862). D'après Sathas et Gédéon le véritable auteur de ce catalogue serait Constantin Œkonomos. — Νεοελ. φιλ., p. 736. — Πατριαρχικοὶ Πίνακες, p. 357. — Sur les lacunes de sa critique cf. Lébédev, *op. cit.*, vol. I, 1896, p. 188-89.

(2) Un professeur grec, Macry, a publié une brochure sur ce bourg de l'Asie Mineure : Τὸ Κατιρλί, Constantinople, 1888. — Citons aussi les précieux renseignements historiques recueillis par Manuel Gédéon dans son article : Ἀναμνήσεις ξηνικαὶ ἐννέα : ἡμέραι ὑπὸ τὸ ἀργανθώνιον ὄρον. — Πρόοδος, Vienne, I, n. 1, février 1889, p. 6-7.

(3) Τοῦτος ἐχρημάτισεν ὄχι ἐπίσημος, ἀλλ' ἐπισημότατος καὶ περιβόητος εἰς Ἀνατολὴν καὶ Δύσιν ὄχι διὰ μάθησιν, ἦτον γὸρ ἀμαθής, ἀλλὰ διὰ τὴν φαινομένην εἰς αὐτὸν ἀρετήν. Césaire Dapontès, Ἱστορικὸς κατάλογος ἄνδρων ἐπισήμων, M. B., III, p. 129. — N. Φ., p. 501-5.

Que l'on ne soupçonne pas ces détails d'exagérés. Césaire Dapontès nous affirme qu'il a vu cet entraînement des foules, qu'il l'a vu de ses yeux, et que ses lèvres ne sont pas habituées au mensonge (1). Ce n'était pas seulement le bas peuple qui assiégeait la maison d'Auxentios. Des dames de l'aristocratie s'étaient éprises d'admiration pour ce rude caloyer qui, sur le sol classique d'Orient, faisait revivre les merveilles dès longtemps oubliées des Euthymius et des Sabbas. Chose étonnante! La noblesse fanariote, les *didascali* le mieux notés, les prêtres, les évêques, le patriarche lui-même entretenaient des relations avec le moine de Katîrli, et rivalisaient de marques de respect et d'admiration. Bientôt aux pèlerins orthodoxes s'ajoutèrent des Francs, des Juifs, des Arméniens, des Turcs, poussés par la curiosité, désireux de constater *de visu* si ce qu'on racontait au sujet d'Auxentios n'était pas une mystification (2).

Les habitants de Katîrli réalisaient de gros bénéfices en drainant l'argent des badauds. Les étrangers y affluaient de plus en plus nombreux, et la vue du moine plongeait dans la stupéfaction même les Francs endurcis. La police turque ne troublait pas ces manifestations de la piété populaire : le gouverneur de Nicomédie ne voyait aucun danger à ces rassemblements de la foule. C'était bien là le plus grand des miracles, dit naïvement Césaire Dapontès.

Pourquoi le nom d'Auxentios remuait si profondément les orthodoxes du Phanar?... Était-il réellement un saint orné du don des miracles?... Les chroniqueurs grecs eux-mêmes, tout en constatant l'engouement de la foule pour ce moine du commun, ne semblent pas disposés à reconnaître en lui des mérites éclatants. Ils ont l'air de se moquer des miracles qu'on lui attribue. Le moine de Katîrli est à leurs yeux un personnage

(1) Ψεύματα δὲν γράφω, ὑπερβολὴν δὲν κάνω, ἀτός μου ὀφθαλμοφανῶς τοὺς εἶδα τρεῖς φοραῖς. *Op. cit.*, p. 229.

(2) Εἶδα νὰ τρέχῃ ὁ λαὸς καθὼς εἰς τοὺς ἁγίους, Τοὺς παλαιούς μας ἀσκητάς, Σάββας καὶ Ευθυμίους. Ἄνδρες τε καὶ γυναῖκές τε, βυζάντιοι καὶ ξένοι καὶ ὑγιεῖς καὶ ἄρρωστοι, πτωχοὶ κ' εὐτυχισμένοι. Οἱ ἔγκριτοι τῆς πόλεως, ἄρχοντες καὶ λογάδες, Ἀρχιερεῖς καὶ ἱερεῖς, δόμναις καὶ αὐθεντάδες. Ὥστε καὶ πατριάρχαι μας· τί ἄλλο θέλεις πλέον; Καλὲ τὸ πρᾶγμα δυνατὰ πολὺ καὶ ἀναγκαῖον, Μὲ ἔκπληξιν καὶ θαυμασμὸν τουρκῶν τε καὶ ἑβραίων Καὶ ἀρμενίων καὶ φράγκων, ὅλων τῶν εὐρωπαίων. Dapontès, Καθρέπτης γυναικῶν, Venise, 1766. — La pièce rimée qui se rapporte à Auxentios a été rééditée par Gédéon dans le tome III de la *Vérité ecclésiastique*.

de comédie qui spéculait sur la bonne foi et sur la crédulité de ses visiteurs. Il se donnait des airs de mystère pour mieux frapper l'imagination.

Sa maison, contiguë à la mer, s'élevait dans un vaste champ (1). La foule massée sous la fenêtre réclamait à grands cris qu'il se montrât à elle. Après bien des prières, après une attente énervante, on voyait le saint monter sur le toit de la maison, promener ses regards sur la tourbe de ses admirateurs, la haranguer et la bénir avec la majesté d'un pontife. Les visiteurs importuns étaient éconduits. Les portes de la maison s'ouvraient rarement, et l'air de mystère qui l'entourait en imposait aux foules.

Ses miracles, s'il faut en croire les chroniqueurs grecs, donnaient plus d'éclat à sa parole pénétrante. Tandis qu'il prêchait, des lumières divines brillaient au-dessus de sa tête. Jésus et la Sainte Vierge lui apparaissaient... en images. Pas même à l'époque des Basile et des Chrysostome on n'avait été témoin de telles merveilles. Ces miracles fascinaient les esprits corrompus et les ramenaient aux pratiques de la religion (2).

A sa mine, on n'aurait pu le changer pour un forban; mais cela n'est pas un argument décisif en faveur de sa sainteté, car Dieu seul pénètre les cœurs et en connaît les plis et les replis (3). Césaire Dapontès se fait aussi l'écho des bruits populaires; cependant, bien qu'il se soit donné la peine de se mêler aux badauds trois fois de suite, il ne lui est pas échu en partage de contempler Jésus et la Sainte Vierge, et de raffermir sa foi par un miracle constaté en bonne et due forme (4).

(1) Hypsilantis, Τὰ μετὰ τὴν ἅλωσιν, Constantinople, 1870, p. 365.

(2) ..... ἔκαμε πολλοὺς νὰ ὑγιάνῃ Ὥστε καὶ τὰ ἀκάθαρτα πνεύματα ν' ἀπελαύνῃ Καὶ τοῦ διδάσκοντος αὐτοῦ εἰς τὸ κονάκιόν του, Καὶ καθημένου τοῦ λαοῦ εἰς τὸ προαύλιόν του, Εἶδασιν ὅλοι τοὺς ἐκεῖ φῶς ἕνα ν' ἐκατέβῃ Καὶ εἰς τὸ μέρος τοῦ λαοῦ ἀνάμεσα εἰσέβῃ, Καὶ ἄνωθεν τῆς κεφαλῆς ἐκείνου ζωγραφίας Πολλὰς καὶ ἄλλας καὶ Χριστοῦ, καὶ τῆς Ὑπεραγίας. Gédéon, *op. cit.*, p. 720.

(3) Ἐγὼ δὲν εἶδα ἀπ' αὐτὰ ὁλότελα κανένα, Εἶδα δὲ ἄνθρωπον, καλὸς μ' ἐφάνηκεν ἐμένα. Πλὴν ἴσως, ἐλαθάστηκα, διότι τὰς καρδίας Γνωριζει μόνος ὁ θεὸς πάσας μετ' ἀκριβείας. *Ib.*, p. 720.

(4) Καὶ μερικαῖς φοραῖς διδάσκωντας ἐφαίνοντας φῶς, καὶ ζωγραφίαις διαφόραις καὶ τοῦ Χριστοῦ καὶ τῆς παναγίας, πράγματα ὁποῦ δὲν ἐφαίνονταν, οὐδὲ ὅταν ἐδίδασκαν Βασίλειος καὶ Χρυσόστομος· ἐγὼ δὲν ἔτυχα ποτὲ νὰ τὰς ἰδῶ· καὶ θαύματα ἔλεγον ἔκαμεν, οὔτε θαύματα ἔτυχε νὰ ἰδῶ. *Op. cit.*, p. 129 (Sathas).



Il ne passait pas seulement pour guérisseur des malades (1); il passait aussi pour prophète, et c'était là encore un égarement de la foule (2). Cette fausse croyance tirait son origine d'un épisode insignifiant que ses admirateurs s'étaient plu à enjoliver et à prôner comme une œuvre divine. Un homme inconnu fut un jour admis en sa présence. Le désir de laver les souillures de son âme par une bonne confession l'amenait aux pieds du saint. Celui-ci le toisa de haut en bas. Ses yeux prirent un éclat inaccoutumé. De ses lèvres inspirées jaillirent les paroles que voici : « Mon fils, abstiens-toi de commettre tel ou tel péché, sinon tu seras damné. » Les chroniqueurs grecs ne spécifient pas les fautes que le moine Auxentios reprochait à ce pénitent. Mais cela suffit pour que la foule le crût doué du discernement des esprits et de l'inspiration prophétique (3).

Son renom de sainteté ne fit que s'accroître. Les pécheurs endurcis allaient se prosterner à ses pieds pour guérir les plaies de leur conscience. Heureux ceux qui parvenaient à baiser le bas de son *rason*, et à serrer entre leurs doigts ses mains délicates et fines! Sa bénédiction était regardée et appréciée comme une amulette puissante. Les confesseurs de Katirli ne pouvaient plus suffire à leur tâche. Tous demandaient à se confesser, et par la contagion de l'esprit prophétique, tous renouvelaient d'une certaine mesure les exploits d'Auxentios. Les pénitents qui les écoutaient dire d'avance leurs péchés, restaient bouche close, et les Katirliotes remerciaient Auxentios et puis Dieu de la bonne aubaine que leur procurait l'affluence énorme d'étrangers.

Son renom de sainteté bien établi, le moine Auxentios eut la mauvaise inspiration d'entrer de plus en plus dans les bonnes grâces du peuple en daubant sur les Latins. Il n'ignorait point que ses invectives contre les Francs lui auraient

(1) Koumas, Ἱστορία τῶν ἀνθρωπίνων πράξεων, Vienne, 1831, vol. X, p. 398.

(2) Δολίως ὑπεκρίνετο καὶ τὸν προφήτην. Hypsilanti, p. 365.

(3) *Ib.*, p. 366. — Le moine Auxentios s'adressait aux confesseurs demeurant à Katirli, et leur demandait des renseignements sur ceux des pénitents dont il voulait connaitre les péchés. Ceux-ci adhéraient à ses désirs, et lui demandaient en retour le pardon des péchés dans lesquels ils étaient tombés. C'était bien là une œuvre de fraude et de ruse, remarque justement M. Lébédev, Исторія греко-восточной церкви, vol. I, p. 319.

valu un regain de popularité. Cédant aux inspirations *divines*, dans un de ses sermons sur le toit, il critiqua vivement le baptême des Arméniens qu'il déclarait non valable, parce que la formule rituelle, contre les enseignements des Pères, y était prononcée tout entière à la première immersion (1). Mais c'est surtout contre le baptême des Francs qu'il darda ses sarcasmes acérés. Les Latins n'étaient point baptisés, parce qu'ils ne faisaient pas un plongeon dans l'eau de la piscine. Chez eux, les candidats au baptême ne se dépouillaient pas de leurs vêtements. Au lieu de la nudité *complète* imposée par les canons œcuméniques, ils préféraient la douce chaleur d'un habillement *complet*, ce qui était un scandale sans exemple dans l'histoire du christianisme. — « Qu'ils soient baptisés tout nus, tonnait le moine de Katîrli, sinon qu'on les rebaptise : le vêtement, fût-il une gaze transparente, met obstacle à la diffusion du Saint-Esprit par la vertu régénératrice du sacrement (2). » Cela se passait en 1751.

Les sermons d'Auxentios provoquèrent une sourde animosité contre les Latins. La foule applaudissait à outrance à celui qui se disait investi de la mission divine de prêcher la rebaptisation et de soutenir Cyrille V contre ses ennemis (3). Aux griefs que l'on formulait contre les Francs, on était heureux d'ajouter aussi le titre ignominieux d'ἀβάπτιστοι. Du coup, les Latins baissaient d'un cran dans l'estime publique, et descendaient plus bas encore que les infidèles dépourvus de la connaissance de la révélation chrétienne.

Un vent d'orage soufflait donc sur le patriarcat du Phanar. Le peuple ameuté réclamait que l'on anathématisât de nouveau les Latins, profanateurs du saint baptême. Il était du devoir de

(1) Selon Sathas, les missionnaires latins insinuèrent aux Arméniens de changer le rit de leur baptême : Τῶν ἀρμενίων τὸ ἔθνος ἐφύλαττε τὸν ἀληθῆ τύπον τοῦ βαπτίσματος· κατὰ δὲ τὸν προλαβόντα δέκατον ὄγδοον αἰῶνα, ἀγόμενον καὶ φερόμενον ὑπὸ τῶν μισιοναρίων καὶ πολλῶν ὑπαγομένων τοῖς δόγμασι καὶ ἐθίμοις τῆς Ῥώμης, συνέχεε τὴν ὀρθὴν παράδοσιν τοῦ βαπτίσματος. V. III, p. 410.

(2) Οἱ τοιοῦτοι λοιπὸν μόνον ἔλεγον καὶ ἐγὼ τὸ λέγω, νὰ βαπτίζωνται γυμνοί, καὶ οὐ μόνον φράγγος, ἀμὴ καὶ ῥωμαῖος, ἂν ἐβαπτίσθη ἐνδεδυμένος, ἀνάγκη νὰ ξαναβαπτισθῇ γυμνός, ἀλλέως βαπτισμένος οὐδὲ λέγεται, οὐδὲ εἶναι. Dapontès, p. 130.

(3) Ὁ Αὐξέντιος ἐκήρυττε παρρησίᾳ, ὅτι δύω πράγματα τὸν ἐπρόσταξεν ὁ θεὸς νὰ ἀναγγείλῃ εἰς τὸν κόσμον. Νὰ ἀναβαπτίζωνται ὅσοι ἑτερόδοξοι χριστιανοὶ ἐπιστρέφουσιν εἰς τὴν ἀνατολικὴν ἐκκλησίαν, καὶ νὰ τεθῇ ἐπὶ τοῦ πατριαρχικοῦ θρόνου πάλιν ὁ Κύριλλος. Koumas, X, p. 398.

l'autorité suprême d'apaiser les esprits, d'éclairer l'opinion publique, de désapprouver ouvertement l'oracle de Katîrli. En se laissant aller à la dérive, on risquait d'être submergé par le courant populaire. Un patriarche mieux avisé se serait décidé à fermer la sainte maison de Katîrli, et à reléguer le moine prophète dans une cellule isolée du mont Athos. La sainte montagne est un lieu propice aux phénomènes mystiques des anachorètes de l'orthodoxie. C'est ici que, suivant les prescriptions de Grégoire Palamas, les esprits hantés de visions surnaturelles peuvent s'élever à la plus haute contemplation. Auxentios y aurait eu sans doute une place d'honneur, si les acclamations de la foule ne l'eussent retenu sur sa chaire aérienne.

Mais Cyrille V se retrancha dans un silence obstiné. Il était au courant jusqu'aux moindres détails de ce qui se passait à Katîrli : on lui référait les audacieux sermons du saint qui aiguillonnait contre les Latins ses crédules auditeurs. Loin d'étouffer le scandale, Cyrille V se plut à le grandir par ses encouragements et ses approbations secrètes. C'était la haine du latinisme qui lui scellait les lèvres. Son cœur tressaillait d'aise à l'annonce que les foules fanatisées se livraient contre les Francs à des manifestations hostiles. Les chroniqueurs grecs nous l'attestent (1).

Après la chute de Cyrille, Païsios, mieux disposé à l'égard des Francs, suspect même aux siens de pactiser avec eux, se crut en devoir d'aviser aux moyens pour la cessation du scandale. A cet effet, il chargea le didascalos Kritias de Brousse de se rendre à Katîrli, et d'exprimer à Auxentios la désapprobation du Phanar pour sa campagne contre les Francs (2). Kritias obéit aux ordres reçus, s'acquitta le mieux qu'il put de sa mission, et conféra à plusieurs reprises avec le moine entêté à prêcher l'anabaptisme, sans réussir à le convaincre.

L'éloquence de Kritias se brisa à un entêtement farouche. Les arguments n'ébranlèrent point des convictions depuis longtemps arrêtées. Un moment même, sa mission pacifique menaça

(1) Ὁ πατριάρχης Κύριλλος τὴν τοιαύτην διδασκαλίαν ἀκούσας ἐσιώπησε διὰ τὸ πρὸς τοὺς παπιστὰς μῖσος. Hypsilanti, p. 365. — Cf. Paranikas, Περὶ τοῦ κατὰ τὴν ΓΗ' ἑκατονταετηρίδα ἀναφανέντος ζητήματος τοῦ ἀναβαπτισμοῦ, Περιοδικὸν du syllogue grec de Constantinople, t. X, p. 33.

(2) Dapontès, p. 120.



de mal tourner. Il faillit être écharpé par la foule qui le soupçonnait à tort ou à raison d'abonder dans le sens des Latins (1). Conformément aux préceptes de l'Évangile, il secoua la poussière de ses chaussures, et rentra le plus vite à Constantinople pour mettre en sûreté ses jours. Comme souvenir de sa mission, il laissa à la postérité le résumé des conférences qu'il eut avec son obstiné contradicteur (2).

Aux instance de Kritias, Auxentios, d'un ton qui n'admettait pas de réplique, avait répondu en ces termes : « Le patriarche et le synode m'imposent par esprit d'obéissance que dans mes sermons je ne touche pas à l'anabaptisme. Malheureusement, je ne puis pas accéder à ces désirs. Je sens en moi je ne sais quoi de mystérieux qui me pousse à prêcher ce que je prêche. Je vois une tête chauve (l'apôtre saint Paul) qui me fait signe de parler,

(1) Ἐπέμφθη καὶ ὁ διδάσκαλος Κριτίας ὁμιλῆσαι μετ' αὐτοῦ καὶ πεῖσαι αὐτὸν τὰ εἰκότα, καὶ μικροῦ ἐδέησε φονευθῆναι τὸν Κριτίαν ὑπὸ τοῦ πλήθους. Hypsilanti, p. 367.

(2) Ce manuscrit, que l'on garde, d'après Sathas, à la bibliothèque patriarcale du Fanar, est intitulé : Λόγος συγγραφεὶς τῷ διδασκάλῳ Κριτίᾳ ὅταν ἀνεφάνη ἐν τῷ κατιβλίῳ ὁ Αὐξέντιος. — A vrai dire, ce n'est pas le résumé de la conférence de Kritias avec le moine, mais une réfutation des doctrines de ce dernier. Le texte de ce discours a été édité par M. Gédéon dans la *Vérité ecclésiastique*, t. VIII, p. 259-62, 270-72, 279-80. — Selon Kritias, après le VII[e] concile œcuménique la controverse religieuse n'a plus sa raison d'être : tous les problèmes concernant la foi ont été résolus; la discussion pour ce qui a trait à l'enseignement de l'Église doit être bannie : ἔλαβε τὸ τέλειον ἡ ἱερὰ ἡμῶν πίστις μέχρι τῆς οἰκουμενικῆς συνόδου ζ', καὶ δὲν ἔμεινε πλέον ἐν οὐδενὶ ζητήματι καὶ προβλήματι, ὅσα εἰς τὸ ἱερὸν ἡμῶν ἀνήκουσι σέβας, οὐδεμία ἀσάφεια καὶ ἀμφιβολία· οὔτε εἰς τὰ δόγματα, οὔτε εἰς τὰ μυστήρια, οὔτε εἰς τὰς παραδόσεις, οὔτε εἰς καμμίαν ἠθικὴν καὶ ἐκκλησιαστικὴν διδασκαλίαν (p. 261). — Auxentios a été d'abord un moine pieux et digne de vénération par la sainteté de sa vie. Il faisait beaucoup de bien. Malheureusement, il s'est laissé fourvoyer par l'orgueil, et s'est attribué des prérogatives qui n'appartiennent qu'aux évêques et aux patriarches. Contre les canons, Auxentios a prêché la rebaptisation des Latins, ce qui a été pour les Grecs une source d'ennuis. C'est en vain que des hommes d'une prudence consommée lui ont suggéré des conseils de modération. Il s'est obstiné à défendre ses opinions, en disant que c'était Dieu qui l'obligeait à parler ainsi. Kritias démontre que les canons condamnent la rebaptisation des Latins. Auxentios, qui n'a jamais feuilleté un manuel de droit canon, aurait dû s'abstenir d'aborder des sujets qu'il ignore complètement : Ὁ Αὐξέντιος ἀμύητος ὢν καὶ ἄπειρος τῆς τοιαύτης ἐν ἱεραῖς Γραφαῖς παιδείας τε καὶ διδασκαλίας, καὶ ἄγνοιαν ἔχων τῶν κανονικῶν διατάξεων, πῶς τολμᾷ νὰ ἐπιβάλῃ εἰς πράγματα, τῶν ὁποίων δὲν ἔχει τὴν ἀκριβῆ γνῶσιν καὶ εἴδησιν (p. 279). Par sa prédication, il a causé du détriment spirituel aux âmes. Les orthodoxes se sont divisés en factions, et les Latins ont criblé l'Église grecque de moqueries et d'injures. Kritias termine en adjurant les prêtres, les laïcs, les riches et les pauvres, les femmes et les enfants de renoncer aux théories scandaleuses d'Auxentios, et de rester soumis aux canons des conciles.

et cette vision m'obsède tellement que je ne puis m'empêcher de dire ce que j'ai à dire (1). »

Il était si sûr de la justice de sa cause qu'il s'offrait à renouveler à la présence de ses contradicteurs le miracle opéré par sainte Euphémie au concile de Chalcédoine (2). « Que l'on dépose, disait-il, que l'on dépose sur la poitrine de la sainte un mémoire sur la rebaptisation écrit de ma main, qu'on passe la nuit dans une prière ininterrompue, et à la pointe du jour vous assisterez aux merveilles accomplies par Dieu en faveur de la doctrine que je défends (3). »

Les démarches de Païsios mécontentèrent et mutinèrent le bas peuple. C'était un sacrilège que de toucher à l'auréole de sainteté d'Auxentios, que de brider son zèle et tarir la source de ses paroles divines. Il s'ensuivit que le nombre des admirateurs du saint s'accrut considérablement. Valets de chambre et gens de noblesse, bourgeois cossus et princesses du Phanar, épiciers cousus d'or et femmes du bas peuple se donnèrent le mot pour opposer au patriarche le moine de Katîrli. Ce fut une convention tacite, un accord unanime de toutes les classes de l'orthodoxie grecque. Le nom de Païsios devint l'objet de l'exécration publique. L'orthodoxie, bannie de Constantinople, brillait

(1) Ὁρισμὸς τοῦ πατριάρχου καὶ τῆς Συνόδου ἂς ἦναι νὰ παύσω, νὰ μὴν ἐκφωνῶ τὸ ξαναβάπτισμα· ἀμὴ ἐγὼ βιαζόμενος μέσα μου πρώτην φορὰν τὸ ἐξεφώνησα καὶ τώρα πάλιν, καὶ πάντοτε βιάζομαι νὰ τὸ ἐκφωνῶ, νὰ τὸ διατάξω· καὶ ὅταν τὸ 'μιλῶ, ὡς θεωρῶντας ἔμπροσθέν μου μίαν κεφαλὴν μίαν φαλακρὴν (τὸν ἀπόστολον Παῦλον ἐννοῶν) ὁποῦ μὲ κινεῖ εἰς τὸ νὰ τὸ 'μιλῶ, καὶ δὲν δύναμαι νὰ τὸ σιωπήσω. Dapontès, p. 130.

(2) Sur ce miracle cf. Ephr., *Chron.*, Migne, *P. G.*, CXLIII, col. 43, v. 854-60. — Zonaras, Migne, CXXXIV, col. 1200. — P. A. Palmieri, *L'antica e la nuova Calcedonia*, Roma, 1898, p. 14.

(3) Καὶ πῶς ἀνίσως ἀγαπᾷ Σύνοδος ἡ ἁγία,
Μὲ θαῦμα νὰ βεβαιωθῇ, βαβαίωσις ὡς θεία.
Νὰ γράψῃ εἰς πιττάκιον τοῦτο αὐτὸς ἀτός του,
Ἐρχόμενος στὴν σύνοδον καὶ τοῦτος μοναχός του,
Καὶ εἰς τὸ στῆθος νὰ τεθῇ τῆς θείας Εὐφημίας,
Καθὼς καὶ πάλιν ἔγεινε κατεπειγούσης χρείας,
Καὶ νὰ γενῇ μία κοινὴ μεγάλη ἀγρυπνία,
Δέησις ὁλονύκτιος, πάννυχος ἱκεσία
Καὶ δὲν ἐφάνη ἀρεστὸν συνόδῳ τῇ ἁγίᾳ.

Vér. eccl., III, p. 721. — Le Phanar se flatte de garder les insignes reliques de S. Euphémie, que les habitants de Rovigno soutiennent de posséder dans leur cathédrale depuis l'an 800. — Cf. l'opuscule intitulé : *Intorno la vita, il martirio ed il culto della Vergine Calcedonese Santa Eufemia, della quale il sacro corpo si conserva e si venera nella insigne collegiata di Rovigno* (Istria), Rovigno, 1891.

de son plus vif éclat sur les pignons de la demeure d'Auxentios.

La foule dévalait sur cette demeure sainte comme un torrent impétueux, grossi par les pluies d'automne : δίκην χειμάρρου. Ceux qui entendaient le moine argumenter contre le baptême des Latins, finissaient par se rendre à ses raisons. La persuasion coulait de ses lèvres. Ses paroles touchaient les fibres les plus délicates du cœur. Les esprits le moins ouverts à la force probante des syllogismes, buvaient avec délice le nectar de sa prose fleurie. Pas un seul qui ne justifiât sa conduite après l'avoir entendu! Pas un seul qui ne le quittât convaincu de la nullité du baptême latin et ne se rendît aux raisons qu'il invoquait à l'appui de sa thèse! On eût dit que la vérité parlait par sa bouche. Toute objection était résolue comme par enchantement. La lumière pénétrait à flots dans les âmes rongées par le doute. « C'est bien le prophète de Dieu », disait-on autour de lui (1). Et à mesure que la foule prenait fait et cause pour le moine de Katîrli, le patriarche Païsios tombait en disgrâce auprès de ses sujets. Il n'avait que de rares défenseurs, et ceux-ci ne pouvaient rien faire pour le sauver.

Soutenu par la foule, Auxentios ne garda plus de retenue. Il s'enhardit jusqu'à ameuter le peuple contre son chef hiérarchique, jusqu'à lever contre le patriarche l'étendard de la révolte. A l'en croire, Cyrille était le seul, l'unique champion de l'orthodoxie. Païsios, au contraire, s'était vendu aux papistes corps et âme. Il s'était embourbé dans l'hérésie. Les étrangers avaient abâtardi sa foi, et voulaient se servir de son œuvre néfaste pour jeter les orthodoxes dans les routes de perdition (2).

L'effervescence du peuple, loin de se calmer, augmentait de jour en jour grâce à ces incitations. Le patriarche et les évêques, de crainte de soulever de nouveaux scandales, s'abstinrent de toute tentative pour acheter le silence d'Auxentios. Ils attendirent les événements, ne sachant pas comment les prévenir. Leur inaction accrédita les bruits malveillants que le moine de plus en plus audacieux répandait contre eux. La haine de la foule

(1) Εἰσὶ δ' οἱ καὶ προφήτην αὐτὸν ἀποκαλεῖν οὐκ ὤκνησαν. Hypsilanti, p. 368.

(2) Στηλιτεύων αὐτοὺς (le patriarche et les évêques) ἀνυποστόλως καὶ ἀνερυθριάστως ὡς αἱρετικοὺς μεγάλῃ τῇ φωνῇ, καί ποτε ἐπαινῶν τὸν Κύριλλον ὡς ὀρθόδοξον. *Ib.*, p. 638.

pour les prélats du Phanar atteignit bientôt son apogée (1). Le gouvernement turc s'émut. Les théories absurdes du moine emballé, qui jusque-là l'avaient laissé indifférent, finirent par l'agacer. On pouvait craindre en effet que l'émeute n'ensanglantât les rues de Constantinople, et la Sublime Porte, κατιδοῦσα τὸ ἄτοπον (2), se décida à couper le mal à la racine, et à supprimer sans autre forme de procès le prophète à l'humeur batailleuse.

Mais il ne fallait pas que la foule, toujours aux aguets autour de la maison du saint, eût vent du mauvais tour qu'on voulait lui jouer. Une ambassade solennelle fut dépêchée à Katîrli. Le moine reçut l'invitation de se rendre à Constantinople, et de s'y aboucher avec le Sultan, qui désirait ardemment le connaître. Auxentios resta perplexe : une voix intérieure le déconseillait de donner dans le piège et d'entreprendre ce voyage. Au courant des méthodes turques, il ne prêtait pas foi aux magnifiques promesses qui lui venaient du Padichah. Mais la foule, ayant appris la grosse nouvelle, s'amassa à l'entrée de la maison du saint, et l'adjura de se rendre aux désirs du Sultan. Il aurait pu l'éclairer, lui disait-on, et, partant, sauver l'Église orthodoxe du danger d'être dévastée par le papisme. A contre-cœur, Auxentios sortit de sa demeure, traversa la double haie de ses admirateurs, et monta sur un bateau à destination de Constantinople. Les envoyés du Palais lui prodiguèrent les marques du plus profond respect. Aux bords de la mer, la foule, les larmes aux yeux, lui souhaitait un prompt retour, et faisait des vœux pour le triomphe de sa cause. Elle comptait le revoir, une semaine écoulée, le front ceint des lauriers de la victoire. Mais Auxentios ne revint plus sur le théâtre de ses exploits.

Que se passa-t-il?... On ne le sait pas au juste. Sa fin reste enveloppée de mystère. On se livra aux conjectures les plus diverses, mais les détails précis font absolument défaut. Dapontès raconte qu'il fut exilé au mont Athos, qu'on en perdit les traces, qu'on n'entendit plus parler de lui (3). Cependant, il

(1) Ὁ κὺρ Παΐσιος καὶ οἱ ἀρχιερεῖς, ἵνα μὴ προξενήσωσι νέα σκάνδαλα μεταξὺ ἡμῶν, Ἀρμενίων τε καὶ παπιστῶν, πολιτευόμενοι ἀπεσιώπων τὸ πρᾶγμα καὶ τὴν τοιαύτην τοῦ Αὐξεντίου διδασκαλίαν ἐκώλυον, ὅστις αὐτοὺς διὰ τοῦτο ὡς παπιστὰς ἐστηλίτευσεν. Ταῦτα βλέπων ὁ ὄχλος ἤρξατο μισεῖν πατριάρχην τε καὶ ἀρχιερεῖς. *Ib.*, p. 369.

(2) Paranikas, p. 33.

(3) Τέλος δὲ εἰς τὸ ἅγιον τὸ ὄρος ἐξωρίσθη. Καὶ ἀπ' ἐκεῖ ἐχάθηκεν καὶ πλιὸ δὲν ἐγνωρίσθη. *Vérité eccl.*, p. 722.

n'est pas loin de croire qu'il parvint à s'enfuir de la Sainte Montagne et à regagner Katîrli. L'expérience du passé l'avait rendu prudent, et il évita de se montrer aux foules. Deux ou trois de ses confidents apprirent son retour et ne l'ébruitèrent pas. Sa vie s'écoula tranquille dans le petit village qu'il avait illustré par ses faits et gestes. Il y mourut sans que personne se doutât de son trépas (1). Koumas raconte qu'il fut pendu avec deux de ses satellites, sous l'imputation de troubler la paix et l'ordre publics (2). La version d'Hypsilanti mérite, à notre avis, plus de foi. Le capitaine du bateau qui amenait Auxentios à Constantinople, avait reçu l'ordre de se débarrasser de lui au cours de son voyage. A nuit close, il s'acquitta de sa mission, et dans la Propontide rebaptisa (des pieds à la tête) le saint, suivant les conseils qu'il donnait aux papistes (3). La foule l'attendit en vain. Il ne revint plus la consoler, l'extasier par ces lueurs tremblantes qui voltigeaient au-dessus de sa tête. Sa mort eut lieu en 1752.

Bien qu'il eût disparu, l'influence de sa prédication ne cessa de sitôt. Le bas peuple réclama à cor et à cri que l'on rebaptisât les Latins, et le Phanar se laissa remorquer par ses turbulents sujets. Dans sa tombe, Auxentios remportait une victoire signalée. Le patriarcat du Phanar réformait son ancienne discipline pour ne pas heurter de front les passions populaires; mais, selon la juste remarque de Paranikas, les Grecs les plus influents et les plus instruits ne se plièrent jamais à donner droit de cité à l'innovation fanariote de la réitération du baptême latin (4).

Les jugements des Grecs sur Auxentios se contredisent. Sergios Macrée fait semblant de croire à sa feinte sainteté : d'autres

(1) Sathas, III, p. 130.

(2) Ὁ τάλας Αὐξέντιος καὶ δύω ὀπαδοὶ τοῦ πιασθέντες ἀπὸ τὴν ἐξουσίαν ἐκρεμάσθησαν ὡς ταράκται τῆς κοινῆς ἡσυχίας. Vol. X, p. 398. — Cette version est identique à celle de Mathas, p. 153.

(3) P. 370.

(4) Οἱ λογιώτεροι καὶ ἐξοχώτεροι τοῦ ἔθνους ἀπεδέχοντο ὡς καὶ οὐκ ἀπεδέχοντο τὸν ἀναβαπτισμόν. *Op. cit.*, p. 41. — C'est bien triste que le Phanar ait renoncé a son *ancienne* discipline pour le bon plaisir d'un moine fanatique. Telle est la conclusion qui se dégage du récit de l'éminent historien orthodoxe Lébédev : Вотъ при какихъ плачевныхъ обстоятельствахъ произошла отмѣна « древне-церковнаго обыкновенія » принимать латинянъ и армянъ, переходящихъ къ православной церкви, черезъ отреченіе отъ прежнихъ заблужденій и мѵропомазаніе. *Op. cit.*, I, p. 322-23.



chroniqueurs en plus grand nombre ne lui épargnent point des quolibets injurieux. Selon le récent écrivain Vasiliadès, les acteurs de cette tragi-comédie cédèrent aux entraînements de la foule, et ce ne fut pas un juste emportement contre les Latins qui les engagea à les prendre en grippe (1). Koumas, cité plus haut, ne l'a pas en odeur de sainteté. Ventotis, continuateur de Mélèce, le traite de faux moine, de trompeur, d'hypocrite. Son nom n'est pas cité dans le Synaxaire de Nicodème. Nous ignorons si les moines du mont Athos en célèbrent la fête. Il peut se faire tout de même qu'aux noms de saint Photius, de saint Grégoire Palamas et de saint Marc d'Éphèse (2), le Phanar ajoute à bref délai ceux de Cyrille Lucaris et d'Auxentios. Y a-t-il un plus beau titre de sainteté que d'avoir combattu jusqu'au dernier soupir la monstrueuse hérésie du papisme?...

V. Au moment où Auxentios inaugurait sa campagne contre le baptême latin, le patriarche Cyrille V siégeait sur le trône de Constantinople. Cyrille, dont le nom est resté attaché à la controverse de la rebaptisation, avait sucé avec le lait une antipathie profonde pour l'Église catholique. Né à Nauplie, dans son enfance il avait fréquenté la célèbre école du monastère de Dimitzani, dite du Philosophe. De là il s'était rendu à l'école bien plus célèbre de Patmos (3), mais les écarts de sa conduite avaient obligé les professeurs à l'en chasser honteusement (4).

La grande Église le reçut au nombre de ses ministres, lui confia la métropole de Mélénik, et en 1745 celle de Nicomédie. Élu patriarche en 1748 après la troisième déposition ou démission (ces termes sont bien souvent synonymes dans le langage du Phanar) du patriarche Païsios II, il ne tarda pas à révéler au grand jour les défauts de son caractère soupçonneux, enclin à la mollesse, passionné pour les intrigues (5). Prodigue de sa nature, il compromit sérieusement le crédit du Phanar. Pour dégager en partie sa responsabilité, il se tourna contre les La-

(1) Ἀπ' ἀρχῆς ἐξ ὀχλαγωγικῶν ὡρμήθη διαθέσεων, καὶ οὐχὶ ἐκ δικαίας ἀγανακτήσεως πρὸς τὰς παντοίας τῶν δυτικῶν δολοπλοκίας. — Ἐκκλησιαστικὰ Πάρεργα, ἀνέκδοτος ἐπιστολὴ τοῦ πρώην κ. Καλλινίκου τοῦ Γ., *Vérité ecclés.*, III, p. 603.

(2) Paranikas, Σχεδίασμα περὶ τῆς ἐν τῷ ἑλληνικῷ ἔθνει καταστάσεως τῶν γραμμάτων etc., Constantinople, 1867, p. 106.

(3) *Ib.*, p. 169.

(4) Ἐδιώχθη διὰ τὴν ἀνοίκειον αὐτοῦ διαγωγήν. Gédéon, Πατρ. Πίν., p. 642.

(5) Ὕπουλος τὸν χαρακτῆρα, ἀρχολίπαρος εἰς ἄκρον ἐτάραξε τὴν Ἐκκλησίαν K. *Ib.*

tins, assuré d'avance qu'il aurait plu au peuple en leur déclarant la guerre.

La controverse de la rebaptisation étant soulevée par Auxentios, des prêtres du patriarcat s'adressèrent à Cyrille, lui demandant à quoi il fallait s'en tenir. Cyrille leur permit de considérer les Latins ni plus ni moins que des infidèles, et les autorisa à leur conférer le baptême, puisqu'ils n'étaient pas réellement baptisés (1).

Les théologiens de profession se mêlèrent à la controverse. De vifs débats s'agitèrent au sein de l'orthodoxie pour y donner une solution. On compara les anciennes pratiques de l'Église latine avec les innovations introduites plus tard, et l'on en vint à cette conclusion que le baptême tel qu'il était conféré par les *frankopappadès* n'était pas un sacrement (2).

Cette théorie, qui gagnait de proche en proche les orthodoxes, alluma de violentes colères dans les milieux catholiques, surtout à Constantinople et dans les îles de l'Archipel.

Habitués depuis longtemps à regarder comme invalide le baptême des Grecs, les Latins s'indignèrent à l'étrange nouvelle que le patriarcat œcuménique était sur le point de les ranger au nombre des infidèles. Les Grecs les plus policés étaient aussi mécontents d'une mesure qui troublait leur bonne entente avec les Francs. Il y eut même des évêques qui désavouèrent leur patriarche.

A ces attaques inqualifiables du Phanar, les missionnaires latins, les jésuites en particulier, répondirent par un surcroît de zèle et par une propagande plus active. Loin d'allonger à plaisir la liste déjà longue des divergences religieuses entre les deux Églises, ils eurent soin de l'écourter considérablement. A quelques exceptions près, l'Orient et l'Occident professaient les mêmes croyances, la même foi : une légère cloison les séparait au point de vue religieux. Pour rentrer dans le giron de l'Église romaine, il n'était point besoin de répudier le symbole

(1) Ἐπετράπη τοῖς ἱερεῦσι βαπτίζειν τοὺς προσιόντας τῇ ὀρθοδόξῳ ἐκκλησίᾳ λατίνους, ὡς ἀβαπτίστους. Sathas, III, p. 203.

(2) Ἐντεῦθεν, οὖν καὶ συζητήσεις τῶν λογίων διεθερμαίνοντο, καὶ διακριβοῦτο τὸ πρότερον ἔθος τῆς δυτικῆς ἐκκλησίας, καὶ τὸ καινοτομηθὲν ὕστερον καὶ παραποιηθὲν καὶ παραρρεῦσαν εἰς ῥαντίσματα κατεξηραίνετο καὶ εἰς τὸ μὴ εἶναι ὅλως βάπτισμα διηλέγχετο. *Ib.*, p. 203.



orthodoxe. Il suffisait de reconnaître l'autorité suprême, le pouvoir suprême conféré par Jésus-Christ à Pierre et à ses successeurs, les évêques de Rome.

Les résultats de cette prédication furent consolants. Un mouvement de retour à l'unité s'accentua en Égypte et en Syrie. « Les ennemis de la vérité, les nonces des ténèbres, profitaient de ce que l'Église orthodoxe en Syrie n'était pas surveillée et gardée par des chiens spirituels. Ils se masquèrent en loups corrupteurs des âmes, et commencèrent à discuter sur les dogmes de la foi avec des brebis simples et inoffensives, c'est-à-dire avec les chrétiens de cette région (1). » Le clergé fanariote se sentait débordé de toutes parts : le patriarche Mathieu d'Alexandrie et Sylvestre d'Antioche se rendaient à Constantinople pour aviser au moyen d'arrêter la marche progressive de la gangrène latine : ἀποτεμόντες τὸ σεσηπὸς τοῦ ὑγιάνοντος (2).

A ce que raconte Macrée, la nouvelle que Cyrille V se prononçait contre la validité du baptême latin dessilla les yeux à ceux qui se préparaient à déserter le bercail fractionné de l'orthodoxie. Ils se ravisèrent et réfléchirent que leur salut était en jeu, qu'il fallait à tout prix échapper aux embûches des Latins non baptisés, se délivrer des mains des pirates, et éviter le contact des pestiférés (3). La décision de Cyrille était forte et audacieuse, mais c'était la seule à son avis qui fût à même de donner de bons résultats (4).

Puisque les Grecs en prenaient à leur aise et répandaient contre les Francs les insinuations les plus malveillantes, ceux-ci songèrent à se défendre. Ils accusèrent Cyrille d'entretenir dans le peuple l'agitation antilatine. Aux Grecs que le fanatisme n'aveuglait point ils firent des remontrances et leur soufflèrent de

(1) Οἱ πολέμιοι τῆς ἀληθείας καὶ ἄγγελοι τοῦ σκότους, βλέποντες τὴν ἐκεῖσε τῶν ὀρθοδόξων Ἐκκλησίας παντελῶς χηρεύουσαν ἀπὸ κύνας πνευματικούς, ὡς ψυχοφθόροι λύκοι ἐζήτησαν φιλονικῆσαι περὶ δογμάτων πίστεως μὲ τὰ ἁπλᾶ καὶ ἄκακα πρόβατα τοὺς ἐκεῖσε χριστιανούς. Eustratios Argentis, Σύνταγμα κατὰ ἀζύμων, Leipzig, 1760, p. 2.

(2) Sathas, III, p. 205.

(3) Ὡς ἀπὸ ἀβαπτίστων ἀποπηδᾶν καὶ ἀπὸ πειρατῶν ἀποφεύγειν, καὶ ἀπὸ λοιμῶν διατειχίζεσθαι. *Ib.*, p. 205.

(4) Οὗτος ἀνὴρ ῥέκτης καὶ ἀραστήριος καὶ τῶν καλῶν οὐκ ἄμοιρος ὤν, ἀλλὰ καὶ ὁρμητικὸς πολλάκις καὶ ὑπερφίαλος, βλέπων ὅτι αἱ ἀπὸ τῆς Δύσεως ῥαδιουργίαι πολλαχοῦ πάλιν κατετάραττον ποικίλως τοὺς ὀρθοδόξους καὶ ἐκλόνουν τὰς πεποιθήσεις τινῶν μεγάλα τῇ Ἐκκλησίᾳ πράγματα παρέχουσαι, ἐνόμισεν ὅτι δι' ἀποφάσεώς τινος τολμηρᾶς καὶ γενναίας ἠδύνατο ἐπενεγκεῖν τὸ ποθούμενον ἀποτέλεσμα. *Vérité eccl.*, III, p. 602.

travailler à l'éloignement de Cyrille de son siège, sous peine de voir sombrer l'hellénisme et d'attirer sur leur nation des malheurs sans nombre. Les évêques orthodoxes demeurant à Constantinople prêtèrent une oreille docile aux incitations des Francs, et sous prétexte que Cyrille avait ouvert un trou béant dans la caisse patriarcale, ils le chassèrent de son siège. Le patriarche détrôné dut se réfugier à Halki, après un patriarcat tourmenté de deux ans et huit mois.

Sergius Macrée nous trace de Cyrille V un portrait flatté, et bien loin de ressembler à l'original. « C'était un homme à l'esprit vif et primesautier, aux mœurs simples. » On le soupçonna de fourberie et de ruse, mais n'oublions pas qu'il était forcé de tenir tête à de nombreux adversaires et de déjouer leurs plans. Il aimait la vertu, la bonté de cœur, la modestie, la science. La lecture des livres saints le captivait tellement qu'il ne pouvait s'en détacher. Il visait à la perfection, et dans ce but, aux veilles et aux jeûnes il ajoutait l'assistance à de longs offices. Doué d'un caractère fortement trempé, Cyrille se révéla très perspicace dans le maniement des affaires, tenace et inflexible vis-à-vis de ceux qui se mettaient au travers de ses desseins. Défenseur intrépide des croyances orthodoxes, il était parvenu à se gagner tous les cœurs, et le peuple lui témoignait une dévotion sans bornes. L'éclat de ses vertus lui valait les sympathie de tous, bien que ses calomniateurs eussent tenté de noircir sa réputation, en l'appelant fourbe, trompeur fieffé, hérétique, etc. (1).

D'autres, au contraire, le représentent sous un jour moins favorable. Cyrille est un parjure, un vaniteux, tombé en enfance dans la maturité (2). Il mit sens dessus dessous le patriarcat

(1) Τὴν γνώμην εὐθύς, τὸν τρόπον ἁπλοῦς, εἰ καί τισι ποικίλος ἐδόκει, πρὸς τὰς πολλὰς μηχανὰς τῶν ἀντιπάλων πολλαχῶς ἀντιτασσόμενος, φιλάρετος, φιλάγαθος, ἐπιεικής, φιλομαθής, τῇ ἀναγνώσει τῶν θείων βιβλίων προσκείμενος, βίον ᾑρημένος τὸν τελεώτερον, διὸ καὶ ἀγρυπνίας μείζονας καὶ νηστείας συνεχεστέρας ἐποίει, καὶ ἀκολουθίας ἐκκλησιαστικὰς μακροτέρας, ἐφίλει, καὶ πρὸς πάντα γενναῖος ἐδόκει, ὀξύς τε περὶ τὰ πρακτέα καὶ σφοδρὸς πρὸς τὰ δόξαντα, ἄτρεπτος καὶ ἀδεὴς πρὸς τὰ ἀντιπίπτοντα. Ἐντεῦθεν καὶ ζηλωτὴς τῶν ὀρθοδόξων δογμάτων διάπυρος ἐγνωρίζετο καὶ παρὰ παντὸς τοῦ λαοῦ διεθρυλλεῖτο καὶ διαφερόντως ἠγαπᾶτο, τῇ ἀγλαΐᾳ τῶν ἰδίων ἀρετῶν συμπάντων τὰς ψυχὰς καταθέλγων καὶ ἐφελκόμενος, εἰ καὶ τὸν ἀληθῆ ζῆλον τοῦ ἀνδρὸς ποικίλως συγκαλύψαι ἐτεχνῶντο οἱ διαβάλλοντες, πανοῦργον αὐτὸν ἀποκαλοῦντες, ὥσπερ οἱ αἱρετικοὶ αἱρετικὸν ἐδυσφήμουν τὸν ὀρθοδοξότατον. Sathas, p. 206-7.

(2) Ἐπίορκον, μάταιον καὶ νήπιον τὰς φρένας. *Vérité eccl.*, III, p. 777.



de Constantinople, en épuisa les ressources, et le ridiculisa aux yeux des étrangers par ses débordements de haine contre les Latins (1).

VI. — Grâce à l'obligeance de M. Bapst, il nous a été donné de compulser aux archives de l'ambassade de France à Constantinople les documents relatifs à l'époque que nous avons étudiée. Nous avons été heureux d'y trouver sur les troubles provoqués par le moine Auxentios une relation inédite du comte Desalleux, ambassadeur de France près de la Sublime Porte, à M. Rouillé, ministre des affaires étrangères. Le comte Desalleux, ayant été nommé à l'ambassade de Constantinople pour y remplacer M. le comte de Castelane, arriva dans cette ville le 5 sep-

(1) La bibliothèque de l'école théologique de Halki possédait autrefois un codex qui nous aurait fourni des données utiles pour notre travail. C'était un recueil de lettres et d'homélies de Cyrille V (Κυρίλλου τοῦ ε΄ Κ. Πατριάρχου λόγοι, ὁμιλίαι καὶ ἐπιτάφιοι). Ce codex, porté sur le catalogue de la bibliothèque au n. 50, avait été offert par le médecin Étienne Karathéodoris à Élie Tantalidès. Karathéodoris est le célèbre auteur des Παπιστικαὶ ἐλέγξεις, et Tantalidès, *le rossignol du Bosphore*, occupe une place d'honneur dans le Parnasse hellène contemporain. Professeur de littérature grecque à l'école de Halki, le fameux poète (Lamber, *Poètes grecs contemporains*, Paris, 1881, p. 112-16) fit cadeau de ce codex à l'école théologique. Malheureusement, le tremblement de terre de 1894 détruisit de fond en comble la pépinière du clergé orthodoxe. Beaucoup d'ouvrages et de manuscrits disparurent : les ouvriers qui travaillaient au déblaiement des ruines eurent beaucoup de flair pour ne pas rendre à la bibliothèque quelques-uns de ses meilleurs manuscrits.

Le catalogue de Halki nous donne une description minutieuse et détaillée du codex 50, codex probablement égaré ou sûrement vendu. Il contenait 117 homélies et oraisons funèbres de Cyrille V, et bon nombre de lettres. Une de celles-ci nous aurait renseigné sur l'état économique du Patriarcat de Constantinople, et sur la crise qu'il traversait. Cette lettre est ainsi mentionnée dans le catalogue : « Ἀναφορὰ τοῦ παριάρχου τῇ γνώμῃ καὶ τῶν προυχόντων τοῦ ἔθνους πρὸς τὴν κυβέρνησιν, δι' ἧς ἐκτραγῳδεῖ τὴν ἀθλίαν καὶ ἐλεεινὴν κατάστασιν τοῦ « Κεσίς χανέ » (πατριαρχείου), τῶν μητροπόλεων, ἀρχιεπισκοπῶν καὶ ἐπισκοπῶν, διὰ τὰ ὑπέρογκα χρέη εἰς ἃ ὑπέπεσαν καὶ ἐξ ὧν κατατρύχονθαι. Προτείνεται δὲ ἐν τρισὶν ἄρθροις ἡ θεραπεία τοῦ κακοῦ. Ἄρχεται ἡ ἐπιστολὴ οὕτως. Εἰς τοὺς προλαβόντας καιροὺς πρὸ πεντήκοντα σχεδὸν χρόνων τὸ νιζάμι τῆς διοικήσεως τοῦ κεσὶς χανὲ μὴ ἔχον βάσιν σταθερὰν καὶ θεμέλια τακτικὰ συνέβαινον πολλαὶ καταχρήσεις καὶ ἀταξίαι, καὶ ἐκ τούτου εἰσεχώρησαν πολλὰ ἄτοπα καὶ δαπάναι παράλογοι, εἰς τόσον ὁποῦ κατήντησαν τὰ χρέη ὄχι μόνον τοῦ πατρικχανέ, ἀλλὰ καὶ τῶν ὑποκειμένων εἰς αὐτὸν ἐπαρχιῶν εἰς βαθμὸν μέγαν (F. 100). La XIIIe lettre expose les causes de sa démission : γράμμα παραιτήσεως τοῦ ἀοιδίμου Κυρίλλου ἀπὸ τῆς πατριαρχείας αὐτοῦ, γεγραμμένον εἰς γλῶσσαν ἀρχαΐζουσαν, οὗ ἡ ἀρχή. « Ἄμεινον μὲν ἴσως ἂν ἔχῃ μὴ δὲ τὴν ἀρχὴν ἐνδοῦναι ὅλως ἡμᾶς προαχθῆναι εἰς τὴν περιωπὴν τῆς πατριαρχικῆς ταύτης ἀξίας. » Οἱ λόγοι τῆς οἰκειοθελοῦς Αὐτοῦ παραιτήσεως οὐκ ἀναφέρονται. — La lettre XVI énumère aussi les causes qui le forcèrent à quitter de nouveau son siège en 1757.

tembre 1747 (1). Sa correspondance diplomatique (1747-1757), contenue en plusieurs volumes, raconte au jour le jour les épisodes les plus saillants de la vie politique et religieuse de l'Orient. A ce que nous avons dit d'après les chroniqueurs grecs, le comte Desalleux ajoute de nouveaux détails, et c'est pour cela que nous publions intégralement son rapport au ministre Rouillé.

« Il y a environ quatre ou cinq mois que le bruit se répandit à Constantinople que dans la plaine du côté de Brousse, il y avoit un hermite grec qui sans avoir étudié prêchoit avec une éloquence digne des premiers orateurs, qui par l'inspiration du Saint-Esprit connoissoit miraculeusement la vie de ceux qui se présentoient à luy et leur donnoit des conseils en conséquence, qui enfin fesoit des miracles de toute espèce au grand étonnement des gens de toute nation et de toute religion qui en étoient témoins. Il n'en fallut pas davantage pour luy attirer successivement la visite de presque tous les gens de Constantinople et des environs, qui admiroient particulièrement son désintéressement. Cet hermite refusoit toujours leur charité qu'on vouloit luy donner, en se contentant de faire exiger ce qu'il jugeoit à propos par quatre ou cinq confesseurs de la faction, dont il falloit avoir l'absolution avant de se présenter devant luy, et servoient à deux fins, c'est-à-dire à attirer l'argent qui se partageoit dans la compagnie et à mettre l'hermite au fait de la vie du pénitent par la révélation de la confession. Cependant les Grecs étoient si enthousiasmés de cet hermite, qu'il n'y avoit que le patriarche de Constantinople et un petit nombre de Grecs raisonnables qui loin d'être la dupe tâchoient de convaincre le peuple que c'étoit un imposteur, dont la vie passée avoit mérité châtiment. Il fut taxé même d'érésie au patriarcat pour avoir prêché des propositions erronées, et le saint, car c'est de ce titre qu'il étoit qualifié par le peuple, le saint, dis-je, par représaille accusoit le patriarche lui-même d'hérésie, le maudissoit en chaire, et animoit le peuple contre luy pour les dépenses immenses dont il chargeoit sa nation sous prétexte de extorsions imaginaires de la Porte, tandis qu'il ne cherchoit

(1) *Extrait de la correspondance de M. le comte Desalleux ambassadeur de France à la Porte avec M. le Ministre des affaires étrangères, Archives*, etc., v. 42, p. 4.

qu'à s'enrichir. Le parti du saint étoit trop considérable pour entreprendre de le détruire ouvertement, de sorte que lorsqu'on s'y attendoit le moins, l'on apprit à Constantinople qu'il avoit paru chez l'hermite un officier du grand Visir qui avoit voulu le traduire à Constantinople par un ordre du Grand Seigneur, que le Saint n'avoit pas refusé de se soumettre, et de se laisser enchaîner, mais que sur le champs il s'étoit élevé une tempête furieuse sur la mer, où il devoit être embarqué, que les chaînes du saint luy étoient tombées des mains, et que le peuple qui s'y trouvoit sur les lieux s'étoit opposé à l'exécution des ordres du Grand Seigneur : donc la fin ne pouvoit être que tragique pour l'hermite. Ces avis étant venus à Constantinople par un Grec qui avoit afronté le péril de la tempête, pour venir en informer le peuple, car il falloit du miracle en tout, tant le fanatisme avoit pris le dessus. Ces avis ne laissèrent aucun doute que ces ordres de la Porte étoient l'effet de quelqu'intrigue du patriarche : dès ce moment on jura sa perte. Tous les arts et métiers furent du complot. Chaque corps fesoit un certain nombre d'hommes qui s'accrut à mesure qu'il avançoit vers le patriarche, où il se trouva près de 10.000 Grecs, qui forcèrent la garde turque du Patriarche, la patrouille du quartier, les apartements du patriarche, d'où il fut traîné ignominieusement au milieu de la rue, l'accablant de sottises et de coups, et transporté sur le champs au palais du Grand Visir vers les 5 heures du soir. A peine le Grand Visir fut averti de cette émeute que tout ce peuple dont l'affluence avoit encore beaucoup augmenté, remplissoit déjà toutes les avenues du palais. Tout ce qu'on put faire fut de les empêcher d'entrer tumultuairement chez luy. Le Visir craignant que cette émeute n'en causât quelqu'autre plus sérieuse, courut dans l'apartement de son *kiaïa*, qui alla dans la rue pour voir de ses propres yeux s'il n'y avoit point de janissaires dans la mêlée, et ayant fait demander au peuple ce qu'il vouloit, il n'y avoit qu'un cri d'*isteméiz, isteméiz*, c'est-à-dire, nous ne le voulons pas, nous ne le voulons pas. Il se trouve par hasard chez le visir un Grec nommé Hatmani, beau-père du prince actuel de Valachie, que le Grand Visir chargea d'apaiser cette populace, en lui demandant la raison de cette émeute. Hatmani qui étoit soupçonné d'avoir négocié les ordres de la Porte contre le saint, voulant apaiser les Grecs en les assurant qu'on leur sa-

tisferoit, que tout s'arrangeroit, qu'ils eussent à s'en retourner chez eux, fut accablé de sottises, et si ce n'eût été la garde du Grand Visir, il auroit couru risque de la vie, s'il n'eût été promptement retiré de leurs mains. Le Grand Visir voyant que cette entente pouvoit tirer à conséquence, en ayant dans cette intervalle reçu divers messages du Grand Seigneur, pour apaiser tout le plus promptement qu'il seroit possible, fit entrer quatre ou cinq des principaux grecs qui se trouvoient présents, et ayant écouté leurs plaintes sur le patriarche pour ses extorsions et pour les vexations dont il accabloit injustement le saint, il promit qu'on changeroit le patriarche. Mais la populace n'ayant pas voulu se retirer sans que cette déposition n'eût lieu sur le champs, on fit venir Cyrille ancien patriarche de Constantinople auquel il donna à l'instant l'investiture de cette dignité dont il lui en fit expédier le *barat* ou brevet du grand Seigneur, et l'envoyer au patriarcat accompagné de sa nation. Le patriarche déposé (Païsios) fut envoyé aux isles des Princes, à cinq ou six lieues de cette capitale, en attendant les ordres ultérieurs du Grand Seigneur. On expédia aussi un commandement pour l'élargissement du saint, de sorte que le ministère turc en passa absolument pour tout ce que cette populace effrénée voulut, en lui fesant entendre que la Porte n'avoit jamais prétendu gêner l'élection de leur patriarche qui dépendoit de la nation grecque et qu'elle eût à se tranquilliser. Cette espèce de soulèvement des Grecs, qui n'a, dit-on, aucun exemple depuis la prise de Constantinople, avoit causé une telle épouvante au sérail, que le Grand Seigneur envoyoit message sur message au Grand Visir pour apaiser tout à quelque prix que ce fût. L'on s'attendoit que la nation grecque auroit bientôt lieu de se repentir d'une pareille levée de boucliers pour la punition exemplaire des chefs de ce parti. Cependant soit que le ministère eût été gagné par des sommes considérables comme on le prétend, soit qu'on n'ait pas voulu les irriter davantage, et donner lieu aux mécontents turcs de suivre un exemple si pernicieux, les choses sont restées dans le même état avec la différence que le Saint a été réellement exilé, et l'on prétend même qu'en chemin on s'en défit de luy et de deux de ses adhérents. Quoi qu'il en soit le nouveau patriarche paroît paisible possesseur de la charge et les Grecs sont dans une grande sécurité.

L'on ne le rechercha point. Tout est pareillement tranquille à Constantinople (1). »

Cette lettre est datée du I^er octobre 1752. Le comte Desalleux fait aussi allusion aux troubles de Constantinople dans une dépêche du 2 septembre 1752 : « Quoique le trouble dont cette capitale étoit menacée, il y a quelque temps, ait fait place à un calme assez profond, je ne dois pas vous laisser ignorer l'émeute assez considérable qu'il y a eu icy depuis peu de jours à l'occasion d'un prétendu saint grec contre lequel le Patriarche avoit obtenu des ordres de la Porte, et dont le parti s'est trouvé assez considérable et assez hardy pour forcer en quelque façon le ministère ottoman à déposer et exiler le patriarche. Cette anecdote est assez curieuse pour mériter quelque attention. J'ai pris la liberté de vous en faire un espèce de détail par la voie de mer » (*Ib.*).

P. A. P.

(*A suivre.*)

(1) *Dépêches de M. le comte Desalleux à Rouillé*, 1751-52, *Archives*, vol. 37.



LE PATRIARCAT MARONITE D'ANTIOCHE

Dans le *Dictionnaire de Théologie Catholique*, en cours de publication à Paris, sous la direction de l'abbé Vacant (1), nous avons été surpris de voir l'auteur de l'article *Antioche* (2), le R. P. Vailhé des Augustins de l'Assomption, énumérer tous les groupes chrétiens dont les chefs spirituels portent le titre de l'ancienne capitale de la Syrie, et laisser de côté, avec renvoi à un article postérieur, les Maronites et leur patriarche. Notre surprise venait de ce que le seul patriarcat attaché depuis de longs siècles à l'Église de Rome, et qui, plus que tout autre, aurait droit à ce titre, a été écarté, je ne sais pour quelles raisons, de la place qui lui revient; et que cet acte d'un historien supposé impartial, dans un ouvrage que tout le monde catholique est appelé à consulter et à suivre les yeux fermés, ouvre le champ aux hypothèses malveillantes et sent le parti pris de l'auteur. J'avoue que ce fut là ma première impression; mais j'essayai de me raisonner et de trouver toute sorte d'excuses au P. Vailhé. Cependant quand j'appris qu'il venait de publier dans les *Échos d'Orient* (3) un article où il exécute prestement des traditions qui nous sont chères, je compris son but, sa pensée de derrière la tête, comme on dit : N'ayant pu prendre ses aises dans un article que d'autres devaient reviser, il voulut communiquer, par une autre voie, son opinion sur notre histoire, et rallumer des polémiques depuis longtemps éteintes. Je ne sais pourquoi il semble avoir fait fi des réponses que de longues recherches et de patientes études avaient permis à des savants maronites, comme Assémani, de

(1) Mort depuis.
(2) 1er volume, col. 1399.
(3) 4e année, n° 2, décembre 1900.

faire à différentes époques. Le R. P. Vailhé ne trouvera pas mauvais qu'en ma qualité de maronite je me permette un mot dans une question qui nous intéresse beaucoup. Je serais heureux et largement récompensé si cette petite étude peut servir à éclairer quelque peu les ténèbres de l'histoire du patriarcat d'Antioche et fournir quelque idée utile au futur auteur de l'article sur les Maronites.

*
* *

Les canonistes disent que le droit au titre d'une des églises patriarcales suppose : 1° l'orthodoxie et une continuelle fidélité à l'Église catholique, romaine; 2° la résidence des titulaires dans leur ville patriarcale; 3° la succession ininterrompue sur le même siège; 4° enfin la reconnaissance ou la confirmation des Souverains Pontifes (1).

D'après ces règles, il est évident qu'aucune des chrétientés, orientales ou autres, qu'énumère le P. Vailhé dans son article, ne peut justifier ses prétentions au titre d'Antioche.

En effet, les Grecs séparés, qui sont les vrais Melkites, — parce que ce nom leur a été donné de bonne heure, sans qu'on puisse en préciser la date, et qu'ils l'ont conservé jusqu'au moment du retour des Grecs catholiques actuels, auxquels il s'applique exclusivement depuis; — les Grecs, dis-je, se sont séparés définitivement de l'unité catholique après le 6e et le 7e concile, malgré des exceptions partielles et de longues fluctuations entre le schisme et l'union. Ils ne remplissent donc ni la première, ni la quatrième des conditions posées.

Les Melkites ou Grecs catholiques ne datent que de la fin du XVIIe siècle : c'est un fait connu. Je ferai remarquer, en passant, que l'on attribue en partie leur conversion à l'influence d'un illustre patriarche maronite, Étienne d'Éden (1670-1704). Mais, quoi qu'il en soit, l'époque de leur union n'est point contestée.

Le Patriarcat latin fut fondé après la prise d'Antioche par les Croisés et disparut avec eux de l'Orient (1098-1268).

Le Patriarcat jacobite, fondé par Sévère d'Antioche après sa

(1) J'emprunte cela à un ouvrage, resté inédit, d'Assémani sur les patriarches.

déposition et par Jacques Baradaï, est la plus manifeste usurpation de titre, et ne remplit aucune des conditions requises pour la légitimité.

Le Patriarcat syrien catholique date aussi de la fin du XVII[e] siècle; et le premier titulaire, André Akhijean, converti en 1645, se réfugia au Liban auprès du patriarche maronite, Joseph d'Accura, qui l'envoya passer un an et demi dans le collège maronite de Rome. A son retour en Orient, le patriarche Jean de Safra, grâce à l'intervention d'un consul français d'Alep, François Piquet, et d'Étienne d'Éden, encore prêtre, lui conféra la prêtrise et l'épiscopat et l'envoya à Alep, en 1656. Une dizaine d'années plus tard, il était élu par les Jacobites convertis patriarche de la nouvelle Église syrienne catholique.

La conclusion s'impose, et j'avais bien raison de dire qu'aucune chrétienté orientale ne peut justifier pleinement la prétention de ses chefs au titre de patriarche d'Antioche.

Passons aux Maronites. Ils disent que vers la fin du VII[e] siècle, à la mort de Théophane, patriarche orthodoxe d'Antioche, au moment où le P. Vailhé signale une vacance de quarante ans (col. 1407), les Maronites, petite nation catholique établie dans les régions septentrionales du mont Liban, se donnèrent un chef spirituel, choisi parmi les moines du célèbre monastère de St-Maron, sur l'Oronte, et qui prit le titre d'Antioche, bien que les événements politiques et les incursions des Arabes l'aient empêché de résider à Antioche. Et de ce premier patriarche descendent, par une succession ininterrompue, tous les patriarches maronites jusqu'à nos jours. Sans doute les quatre siècles qui suivirent ces origines sont pleins d'obscurité; les documents historiques pour établir quoi que ce soit pour ou contre les Maronites font défaut; et des ennemis politiques ou religieux ont accumulé les accusations les plus diverses autour de nos origines. Je n'entrerai pas dans cette controverse si souvent renouvelée, et je me contenterai de prouver qu'au XI[e] siècle les Maronites avaient un patriarche; que l'institution du patriarcat maronite datait d'une époque bien plus ancienne; et enfin que le Patriarche maronite portait le titre d'Antioche.

*
* *

Et d'abord, en admettant l'hypothèse de leur conversion rapportée ou inventée par Guillaume de Tyr (1), on est en droit de déduire de leur union avec les Latins à leur arrivée en Orient, que la communauté maronite avait, pour se distinguer de toutes celles qui l'entouraient, outre son nom spécial, une certaine organisation politique et religieuse, deux choses qui ne se séparent pas en Orient, surtout à l'époque dont nous parlons, et devait avoir, comme les autres églises, son chef spirituel, son patriarche.

Le savant maronite Gabriel Barclaius (Benclaius, Qlaï...), qui était entré dans l'ordre de saint François dans la seconde moitié du xv[e] siècle, et qui le premier, par suite de missions dont il avait été chargé auprès des Maronites, avait étudié l'histoire de notre passé, parle non seulement de l'existence du patriarcat maronite, mais aussi des relations que les anciens patriarches avaient eues avec Rome; et il dit, à la fin de la lettre écrite par lui au patriarche Siméon de Hadeth en 1494, que les pièces authentiques étaient conservées dans la Ville Éternelle, dans la huitième chambre (ou huitième armoire; littéral.': 8[e] siège, stanza?) (2), dans la cour de Saint-Pierre. Il m'est impossible d'identifier les lieux, mais la précision avec laquelle parle G. Barclaius mérite d'être notée, pour montrer la sûreté de ses informations.

Une inscription syriaque du couvent maronite de Meifoq (district de Djébaïl-Byblos), datée de 1277, mentionne quatre patriarches fondateurs ou restaurateurs du dit couvent entre 1121-1277 (3). Une autre inscription syriaque, signalée par Renan (4), parle de la mort du patriarche Gregorios (1130-1141), dont le successeur Jacob était originaire de Ramât, localité où fut trouvée l'inscription; et il a laissé ce monument pour garder le souvenir de son pieux prédécesseur qu'il appelle « Notre Père ».

(1) *Historiæ*, lib. XXII, c. 8.
(2) Cette lettre est conservée en arabe.
(3) Cf. *Revue Biblique*, octobre 1901.
(4) *Mission de Phénicie*, p. 249.

Enfin Guillaume de Tyr, dont nous avons toujours récusé le témoignage en ce qui concerne la prétendue adhésion des Maronites au monothélisme, dit expressément, en relatant le fait de ce qu'il appelle leur conversion, qu'ils revinrent « avec leur patriarche et plusieurs évêques : *una cum patriarcha suo et episcopis nonnullis* (1) ». Il parle de l'année 1181-1182.

Donc, l'existence d'un patriarche, ou mieux du patriarcat maronite au XII^e siècle à l'arrivée des Croisés, est un fait absolument certain et scientifiquement prouvé. A ceux qui rejettent nos traditions et les arguments à l'aide desquels nous faisons remonter la série de nos patriarches au VII^e siècle, et qui s'étonnent que nous n'ayons plus en main des documents authentiques de cette époque-là, à eux d'expliquer ce fait et de dire d'où sortait, d'où venait, de quand datait ce patriarcat maronite! Mais comme je sais que cela leur est impossible, quelque subtilité qu'ils appellent à leur aide, qu'ils me permettent de le leur dire.

*
* *

Étienne d'Éden, patriarche très savant et historien très consciencieux (1631-1704), et qui a, pendant les quatorze années de son séjour à Rome, compulsé tous les vieux documents qui s'y trouvaient, et, après son retour et durant son long patriarcat (1670-1704), ceux qui existaient encore de son temps au Liban, à Alep, dans l'île de Chypre, etc., nous a laissé une liste des patriarches maronites (2) en indiquant les sources où il a puisé ses renseignements. Et comme la seule difficulté consiste à prouver l'historicité des vingt-trois premiers patriarches, il n'est pas inutile de le résumer en quelques lignes. Je laisse de côté les cinq premiers. Le nom des dix-huit qui leur ont succédé ont été trouvés par lui d'abord dans une lettre de Barclaius écrite en 1495, — et Barclaius ne peut les avoir inventés! — puis sur une feuille ancienne conservée parmi les papiers de son prédécesseur, Georges de Besbe'el (1557-1570), et datée de 1315. De plus, il eut connaissance de plusieurs autres listes

(1) *Historiæ*, lib. XXII, c. 8.

(2) C'est celle qu'a reproduite Le Quien dans son *Oriens Christianus*, d'après une traduction faite à Paris, en 1733, par Ascari, prêtre maronite d'Alep.

des patriarches que lui communiqua l'évêque d'Accura, Georges Habacuc de Bécheli; et enfin il les trouva énumérés dans un missel très ancien, dans la prière que faisait le diacre pour tous ceux qui se sont assis sur le siège d'Antioche depuis saint Pierre. Quand on lit les discussions qui s'élevaient lorsqu'on voulait ajouter quelque nouveau nom ou en supprimer quelqu'un (1), on est frappé de la valeur historique de ces documents.

Voilà sur quelle base, en laissant de côté les traditions qui ne sont pourtant pas à négliger en histoire, a été dressée la série des patriarches maronites : et, eu égard à notre petit nombre, aux guerres et aux persécutions au sein desquelles nous sommes nés comme nation et avons perpétuellement vécu, je trouve que c'est beaucoup et l'on aurait mauvaise grâce à demander mieux.

*
* *

Comment s'intitulait le patriarcat dont l'existence est, comme nous venons de l'indiquer, un fait incontestable?

Il s'appelait patriarcat d'Antioche. Nos traditions sont formelles; et je ne vois pas trop ce qu'on nous objecterait. Dira-t-on que le Patriarcat grec et celui des Jacobites portaient déjà ce titre? Eh bien! c'est une raison pour que le nôtre ait pu le porter de même. Dira-t-on que la collation de ce nom à un patriarche latin, en 1098, suppose que le siège d'Antioche n'était pas occupé par un patriarche catholique? J'invoquerai, pour répondre à cette objection, l'autorité d'Innocent III, qui, en 1215, chargea le patriarche latin d'Antioche de conférer le pallium à notre patriarche Jérémie; et qui, immédiatement après avoir nommé le premier, confirme le nôtre dans les prérogatives qu'avaient *ses prédécesseurs dans l'Église d'Antioche* (2). Voici ce que dit le grand Pape, dans sa bulle de 1215, dont l'original est conservé au Patriarcat maronite, où je l'ai vu, lu et relu maintes fois : « ... *Solitis tibi consuetudinibus approbatis, quas* TU ETIAM ET PRAEDECESSORES TUI HACTENUS IN ANTIOCHENA ECCLESIA DIGNOSCIMINI HABUISSE, *tibi tuisque*

(1) Voir en particulier ce qui eut lieu, lors du VI^e concile œcuménique, à propos du pape Vitalien.

(2) Cf. *Bullarium Pontificium S. C. de Propag. Fide*. Append., t. I, p. 2, 3.

successoribus auctoritate apostolica indulgemus. » Je prie le lecteur de bien remarquer ceci : c'est Innocent III, un des plus grands Papes du Moyen Age, qui parle, et en 1215 : les Latins étaient en Orient depuis cent dix-sept ans et cette région n'était plus un pays de légende. Et le Patriarche maronite qui a reçu ce document important était lui-même à Rome : il avait assisté au IV[e] concile de Latran, et Dieu avait opéré entre ses mains, comme pour confirmer sa foi sans tache, un prodige dont le souvenir a été perpétué dans l'église de Saint-Pierre par une peinture (1).

*
* *

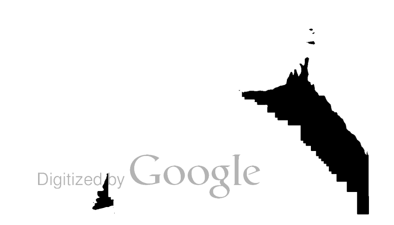
Cependant je veux accorder que toutes les raisons alléguées jusqu'ici, malgré leur évidence, n'ont aucune valeur historique, et supposer, un moment, cette opinion absurde que les Maronites et leurs patriarches n'aient point existé avant le XII[e] siècle. Mais depuis 1215 jusqu'à l'an de grâce 1900, plus de cent sept bulles ou brefs pontificaux, conservés comme de précieuses reliques au patriarcat maronite, protestent contre le parti pris des historiens hostiles à notre nation, et prouvent non seulement l'existence et l'inébranlable orthodoxie des Maronites, depuis cette époque au moins, mais aussi le droit de leurs patriarches au titre d'Antioche. Innocent III, en 1215, et Alexandre IV, en 1256, reconnaissent aux patriarches de leur temps toutes les prérogatives qu'avaient leurs prédécesseurs sur le siège d'Antioche : je ne me lasserai pas de le répéter, Paul II, dans sa bulle de 1496, confirme de nouveau ces antiques privilèges (2). Adrien VI, en 1522, écrit au patriarche maronite « assis sur le siège d'Antioche » (3). Et depuis Grégoire XIII, le grand bienfaiteur de notre nation, depuis la fondation de notre collège de Rome, en 1584, tous les documents officiels pontificaux donnent au patriarche maronite le [illegible] d'Antioche : inutile d'en faire l'énumération qui serait [illegible] longue et fastidieuse.

(1) Cette peinture a été restaurée par ordre d'Innocent X [illegible] Innocent XII, en 1669; et l'on m'a assuré qu'elle existe encore [illegible] Saint-Pierre.

(2) Cf. Quaresmius, t. II, in append. ad lib. 2[um], p. [illegible]

(3) Cf. Alb. Mircum. *Politiæ ecclesiasticæ*, l. II, c. [illegible]





Avant de tirer aucune conclusion, je tiens à éclaircir ici deux difficultés. La première est : Pourquoi, pendant la période qui s'étend d'Alexandre IV à Eugène IV et qui est d'environ cent soixante-dix ans, nous ne possédons aucun document pontifical? Certains auteurs ont immédiatement crié à l'hérésie, sans aucune preuve. Voici notre réponse qui est plus simple et plus conforme aux faits historiques. Après la reprise de la Syrie par les musulmans et l'expulsion définitive des Francs, sans parler des autres difficultés matérielles et géographiques, les communications avec l'Occident devinrent pour ainsi dire impossibles; et les musulmans, maîtres enfin du pays après deux siècles de lutte, auraient considéré les relations entre leurs sujets et les Francs comme une trahison impardonnable, comme un complot contre leur domination mal affermie, et toujours mal acceptée par les chrétiens orientaux. Et ceux-ci, avec leur petit nombre, auraient-ils jamais osé donner lieu à un tel soupçon qu'ils auraient vite payé de leur sang, plus encore, de leur existence nationale? Il fallut attendre qu'une longue sécurité et la jouissance tranquille du ponvoir rendissent les maîtres moins ombrageux et un peu plus tolérants. Cela sera pleinement confirmé par ce que je vais dire en répondant à la seconde difficulté que je formulerai ainsi :

Comment se fait-il que les papes, entre Alexandre IV et Grégoire XIII, n'aient pas toujours et explicitement donné aux patriarches maronites le titre d'Antioche?

Je réponds, avec tout le respect dû aux saints Pontifes de Rome, que les difficultés des communications et l'éloignement des lieux les empêchaient de connaître eux-mêmes certaines parties de leur troupeau le plus fidèle et le plus soumis. Ainsi, en 1513, le patriarche maronite, Siméon de Hadeth, envoie un prêtre nommé Pierre auprès du supérieur des Franciscains de Beyrouth, afin que celui-ci écrive au pape Léon X et lui demande la confirmation du patriarche et le pallium (1). Arrivé à Beyrouth, Pierre voit un vaisseau prêt à mettre à la voile pour l'Italie : il s'embarque pour gagner du temps et profiter de l'occasion, emportant avec lui une lettre du Père Marc de Florence pleine d'éloge pour les Maronites et leur constance dans

(1) Cette démarche était motivée par l'ignorance de la langue latine.

la foi catholique. Mais à Rome, toutes les autorités le regardent d'un air très étonné, ne comprennent rien à sa demande et le renvoient en Orient pour se munir de documents aptes à prouver la raison et la légitimité de sa mission. Et le pape Léon X, le grand Léon X, dont un siècle de science et de lumière s'honore de porter le nom, écrit dans sa bulle de 1515 au patriarche maronite : « *Sane cum superiori anno Petrus maronita, præsentium nostrarum lator, nuntius, ut asserebat, tuus, sine tamen tuis, sed litteris dilecti filii Marci de Florentia, ordinis Minorum de observantia professoris, et loci S. Salvatoris Beriti in partibus Syriæ guardiani, ad nos venisset, et ex eodem Petro et præfati guardiani litteris desiderium tuum super electione de persona tua ad ecclesiam Maronitarum facta et a nobis confirmanda plene intellexemus, per alias nostras litteras in forma brevis tibi significavimus negotium ipsum in consistorio nostro secreto cum venerabilibus fratribus nostris S. R. E. cardinalibus diligenter fuisse examinatum; sed quia* NEMO, NEC ETIAM IDEM PETRUS, DE ALIQUA ELECTIONE VEL CONFIRMATIONE ANTERIORI PATRIARCHATUS MARONITARUM FIDEM FACCIEBAT, *Nos... de eorumdem fratrum consilio nuntium ipsum ad te remittendum duximus; ut habitis postea tam tuis, quam apostolicis litteris alias per Romanos Pontifices prædecessores nostros super hujusmodi confirmatione confectis, si quæ apud te starent, supplicationibus tuis, piisque hujusmodi votis juxta præfatæ Apostolicæ Sedis institutionem et consuetudinem maturius et decentius satisfacere possemus. Nuper autem idem nuntius tuus ad nos rediens, litteras tuas arabico vulgari sermone scriptas, ac originales litteras fel. record. Innocentii III et Alexandri IV...... necnon Eugenii IV, Nicolai V, Calisti III, ac Pauli II romanorum Pontificum et prædecessorum nostrorum...* »

Relisez, je vous prie, ces paroles étranges : « *Negotium ipsum...* etc. », et : « *sed quia nemo...* etc. »! A Rome, au XVIe siècle, on s'intéressait si peu à l'Orient, qu'il ne s'est trouvé personne qui parût soupçonner, pour ainsi parler, l'existence même des Maronites (1)! Et l'on s'étonne, après cela, que les

(1) Je fais remarquer aussi que cela prouve en même temps la minutieuse

pauvres Maronites n'aient pas toujours, en ces siècles-là, rempli toutes les formalités officielles vis-à-vis du Saint-Siège! Quand on songe aux dures conditions dans lesquelles ils se débattaient, on ne comprend pas humainement comment ils ont survécu aux cruelles et longues persécutions, en conservant intacte la foi chrétienne.

Je ne saurais résister au désir de transcrire un passage d'une lettre du patriarche Siméon de Hadeth, qui, après avoir entendu de Léon X un *nescio vos* décourageant, lui adressa deux longs mémoires où il répond à certaines questions sur lesquelles le Pape voulait être renseigné. Je cite sa réponse d'après la traduction latine qui nous en reste : « *Nos quidem pauperes, subjecti, speramus in Sanctitate vestra et bono sumus animo; et postulamus ab Ea gratias Dei : Sanctitas vestra, ut ait Evangelium, nobis concedat quod petimus; nosque in nostris precibus Deum semper orabimus ut exaltet nomen sanctum vestrum in S. Apostolorum Sede et in Ecclesia, donetque nobis gratiam ut in diebus vestris ab infidelium jurisdictione liberemur, qui nos vectigalibus et tributis gravissimis et opprobriis, percussionibus, colaphis et alapis devorant, afficiunt, cædunt...* » Il est juste d'ajouter que Léon X, avec son cœur royal, a éprouvé, à la lecture de cette lettre, une paternelle émotion qu'il n'a point dissimulée. (Voir sa lettre du XIII kalend. Septembris 1515.)

Les détails qui précèdent m'ont fait un peu m'écarter de mon sujet, sans regret toutefois. Et maintenent j'espère que les difficultés venant de l'interruption des relations entre l'Orient et Rome ou de l'absence du titre *Antiochenus* dans certaines lettres pontificales n'existent plus. Je reprends donc mon raisonnement :

Supposez que ni les Maronites, ni leurs patriarches n'aient existé avant le XII^e siècle, cent sept documents pontificaux authenthiques sont plus qu'il ne faut pour leur valoir le titre d'Antioche! Et je ne m'explique pas pourquoi le P. Vailhé et la direction du *Dictionnaire de Théologie catholique* les ont mis de côté, laissant flotter un soupçon scientifique sur leur histoire et leurs droits, alors qu'ils ont été très larges — je ne les en

prudence de Rome et la foi que l'on doit accorder aux pièces émanées du Saint-Siège et accordées avec une si grande connaissance de cause.

blâme point — pour des communautés ayant à peine deux siècles d'existence catholique.

Donc, au nom de l'histoire, au nom des Pontifes Romains, au nom de l'équité scientifique, je revendique pour le Patriarcat maronite la première place parmi les titulaires du siège apostolique d'Antioche; et je ne crains pas d'ajouter que, puisque les Maronites seuls sont plus nombreux que toutes les autres communautés catholiques de l'Orient, des auteurs comme le P. Vailhé, quand ils étudient l'histoire de notre pays, devraient ménager nos justes susceptibilités, s'ils ne veulent point nous aider à défendre nos droits les plus indiscutables.

Mont-Liban, 28 mai 1902.

P. CHEBLI,

Pr. maronite.

MÉLANGES

I

DÉPOSITION DU PATRIARCHE MARC XYLOCARAVI

(15 JANVIER 1467)

Personne n'ignore combien est obscure l'histoire de l'Église grecque dans les premières années de la conquête ottomane, combien surtout demeure flottante la chronologie des divers patriarches. Il y a peu d'espoir de reconstituer jamais cette histoire, tant les documents sont rares; presque tout a péri sous les flots de l'invasion. Raison de plus pour recueillir avec un soin religieux la moindre épave échappée de ce grand naufrage. Feu Épaminondas Stamatiadès a tiré, il y a une dizaine d'années, d'un manuscrit de Samos quelques pièces synodales se référant précisément à divers incidents de cette période troublée (1). Au lieu de faire un choix, que n'a-t-il publié tous les actes de ce genre contenus dans le manuscrit en question? Il eût rendu à sa patrie un service inappréciable.

Pour être modeste, la contribution que j'apporte aujourd'hui à cette œuvre de restauration n'en est pas moins précieuse, car elle fixe une question de chronologie débattue entre toutes. M. Manuel Gédéon, dans ses Πατριαρχικοὶ πίνακες (2), rapporte la chute du patriarche Marc Xylocaravi sous la date de 1467. M. Papadopoulos-Kerameus, se basant sur une dissertation du savant russe A. Victorov, préfère l'an 1466 (3). Cette date est,

(1) Ἐκκλησιαστικὰ σύλλεκτα, in-8°, Samos, 1891.
(2) P. 481.
(3) Ἱεροσολ. βιβλιοθήκη, IV, 133.

en effet, préférable à l'autre. L'acte publié ci-après nous montre le patriarche Denys en possession du trône œcuménique dès le 15 janvier 1467; son avènement remontait déjà à quelques semaines, car des procès du genre de celui-ci ne se liquident pas du soir au lendemain. En outre, entre la chute de Marc et l'installation de Denys, il s'était évidemment écoulé plusieurs jours, durant lesquels les concurrents avaient dû remuer ciel et terre pour s'emparer du pouvoir. Les choses ne se passent pas autrement de nos jours. Nous savons d'ailleurs que les gens de Trébizonde avaient mis alors tout en œuvre pour faire élire l'un des leurs, le hiéromoine Syméon (1); mais Denys, métropolite de Philippopoli, l'avait emporté contre ce dernier grâce à l'appui d'une de ses pénitentes, la *dame Maro* (κυρὰ Μάρω), femme du sultan Mourat et belle-mère de Mahomet II.

Quoi qu'en dise le titre, notre acte est moins la déposition de Marc que celle de deux ecclésiastiques influents du patriarcat, deux vrais brouillons, qui semblent avoir pris à tâche d'entretenir alors la guerre civile au sein de la malheureuse Église grecque. Ils ne sont pas nommés ici, mais nous les connaissons par ailleurs. Le premier de ces puissants stavrophores, le grand skévophylax, était Georges le Galésiote; le second, le grand ecclésiarque, avait nom Manuel. Voici en quels termes peu flatteurs les désigne un acte contemporain : Ὁμοίως τόν τε Γαλησιώτην Γεώργιον τὸν μέγαν σκευοφύλακα καὶ Μανουὴλ τὸν μέγαν ἐκκλησιάρχην ὡς πρωταιτίους καὶ ἀφανιστὰς τῆς ἐκκλησίας τοῦ Χριστοῦ καὶ μηδέποτε πρὸς εἰρηνικὴν ἀπιδόντας κατάστασιν μηδὲ ἰδεῖν προσδοκηθέντας, etc. (2). Entre autres méfaits, le même acte leur attribue l'établissement d'une redevance annuelle de 2.000 florins, à payer par le patriarcat à la Sublime Porte (3). Plus d'une fois on avait essayé, mais sans succès, de se débarrasser des deux personnages à coups d'excommunications et de dépositions. L'acte auquel j'emprunte ces détails parle d'un synode de trente-quatre évêques, dans lequel ils auraient été dépouillés de toute dignité ecclésiastique : δι' ὃ καὶ διὰ τὰ προγεγονότα παρ' αὐτῶν ἐν τῇ τοῦ Θεοῦ ἐκκλησίᾳ ἡ κατ' αὐτῶν γεγονυῖα συνοδικὴ πρᾶξις τῶν λδ̅

(1) *Philippii Cyprii Chronicon ecclesiae graecae*, Francfort, 1687, p. 352-357.
(2) Stamatiadès, *op. cit.*, p. 20. L'acte est de l'an du monde 6983, indiction VIII, 10 octobre, par conséquent du 10 octobre 1474.
(3) *Ib.*, p. 21.

ἀρχιερέων κατὰ μέρος διέξεισι, τὰς ἀθεμίτους αὐτῶν ἐλέγχουσα πράξεις, καὶ διὰ τοῦτο δικαίως αὐτοὺς πεσεῖν ἔκ τε τῆς ἱερωσύνης καὶ τοῦ βαθμοῦ καὶ τῆς ἐκκλησίας ἐξέωσεν, ἀκοινωνήτους καὶ ἀναξίους αὐτῆς κρίνουσα, ὡς ἅπαντα τὰ περὶ τούτων οἴδαμεν ἀκριβῶς (1). Cet acte, mutilé de la fin, ne porte malheureusement aucune date; mais le synode dont il parle, est différent du nôtre, où nous ne trouvons, en dehors du patriarche, que vingt-quatre prélats. De plus notre pièce n'entre pas dans les détails (κατὰ μέρος) auxquels il est ici fait allusion. Quoi qu'il en soit, munie de sa date et portant toutes ses signatures, notre sentence synodale est d'un prix inestimable, si l'on songe à l'insigne rareté à cette époque de documents analogues.

M. Krumbacher, dans sa *Geschichte der byzantinischen Litteratur* (2), identifie Georges le Galésiote, paraphraste de l' Ἀνδριάς de Nicéphore Blemmydes, avec l'écrivain du même nom, dont le Codex Vatic., p. 112, fol. 63 et 82, nous a conservé deux petits écrits : Παραμυθητικὴ πρὸς τὸν Κύπριον et : Μονῳδία ἐπὶ Θεοδώρῳ τῷ Ξανθοπούλῳ. Ce dernier morceau n'est pas inédit, comme le pense M. Krumbacher; A. Mai l'a inséré dans sa *Nova Patrum Bibliotheca* (3). Or, d'après Allatius (4), ce Théodore Xanthopoulos ne serait autre que le rédacteur des actes du concile de Florence imprimés par Binius, et sa mort aurait eu lieu à Constantinople après le retour des Grecs d'Italie et avant la prise de la capitale. Dans cette hypothèse parfaitement vraisemblable, l'auteur de la monodie en question, et partant celui de la paraphrase de l'Ἀνδριάς et de l'autre écrit mentionné ci-dessus, devrait être sûrement identifié avec le grand skévophylax de 1467. Notre pièce nous fournit ainsi contre toute attente la solution d'un petit, mais intéressant problème de philologie byzantine.

J'exprime en terminant ma plus vive gratitude à M. C. Horna, qui a bien voulu profiter de son séjour à Rome pour transcrire à mon intention et collationner avec un soin extrême les quelques pages du codex Ottobon. gr. 205, fol. 135r-136r, où le présent acte se trouvait comme enseveli.

(1) Itamatiadès, op. cit., p. 19.
(2) P. 119.
(3) T. VI, 2e partie, p. 419-122.
(4) *Contra Chreygtonum, Exercit.* V.

Ἡ καθαίρεσις τοῦ τρισκαταράτου Μάρκου τοῦ Ξυλοκαράβη (f. 135r) καὶ τῶν δύο σταυροφόρων ἐν τῇ γενομένῃ συνόδῳ ἐν Κωνσταντινουπόλει ἐν τῇ μονῇ τῆς Παμμακαρίστου ἐν μηνὶ ἰαννουαρίῳ εἰς τὰς ιε τοῦ ἔτους ͵ςου ϡου οε, ἔχων οὕτως·

Ἐπειδὴ τῶν ζιζανίων σπορεὺς καὶ κοινὸς ἐχθρὸς τῆς σωτηρίας τῶν ἀνθρώπων ἄπαυστον ἔργον ἔχει, σκάνδαλα κινῶν καὶ μάχας καὶ ἔριδας ποῦ μὲν καὶ εἰς ἅπασαν ὁμοῦ τὴν καθολικὴν ἐκκλησίαν, ποῦ δὲ καὶ ἰδίως καὶ προσωπικῶς ἀπό τινων πρός τινας, ἐπίκειται δὲ ἐμοὶ ἀνάγκη περὶ τῶν τοιούτων φωτίζειν καὶ ὡς οἷόν τε καταπαύειν αὐτὸν καὶ διορθοῦν, εὑρέθησαν δὲ νῦν οἱ δύο οὗτοι σταυροφόροι, ὅ τε μέγας σκευοφύλαξ καὶ ὁ μέγας ἐκκλησιάρχης, ἐκ πολλῶν ἤδη τῶν χρόνων κατηγορίας αἰτιάματα κατὰ τοῦ μεγάλου *οἰκονόμου καὶ νοοῦντες καὶ (f. 135v) λέγοντες καὶ τῶν πρὸ ἡμῶν ἁγιωτάτων πατριαρχῶν τὰς ἀκοὰς ἠνώχλησαν πάντων οὐκ ὀλίγον, προσέτι δὲ καὶ πολλῶν ἀρχιερέων καὶ ἑτέρων πολλῶν, διορθώσεως δὲ οὐκ ἔτυχον, ἀλλὰ μᾶλλον ἐπὶ τὸ χεῖρον προέκοπτον, ὥστε καὶ τὴν ἀκόλουθον ἐκκλησίαν ἔβλαψαν οὐ μικρῶς, εὐχαριστῶ μὲν τῷ θεῷ τῷ εὐδοκήσαντι συστάναι τὴν ἱερὰν ταύτην σύνοδον ἐπὶ τὸ συναιρεῖσθαι τὸν τοιοῦτον ἀγῶνα, ἐπαινῶ δὲ καὶ ὑμᾶς, ὦ ἱερώτατοι, οὕτως ἀκριβῶς καὶ ἀπαθῶς καὶ μετὰ τῆς προσηκούσης προσοχῆς καὶ σκέψεως καὶ ἀνοχῆς τὴν πᾶσαν ἐξέτασιν πεποιημένους. καὶ ἐπεὶ ἀνεφάνησαν οὗτοι οἱ τὸν μέγαν οἰκονόμον διώκοντες καταψευδόμενοι καὶ συκοφαντοῦντες καὶ ἀδίκως ἐπηρεάζοντες, ἥτις ἐπήρεια οὐ μόνον εἰς τὸν μέγαν οἰκονόμον ἀνέδραμεν, ἀλλ' εἰς τὴν* ἐκκλησίαν (f. 136r) ἅπασαν, αὐτοὶ μὲν ὀφείλουσιν εἶναι κατακεκριμένοι καὶ εἰς τὸ ἑξῆς ἀπαράδεκτοι κατὰ τὴν τῶν θείων καὶ ἱερῶν κανόνων παρακέλευσιν,

1. καθέρεσις   ξυλοκα(β/ρ)άβι; le β en surcharge ne parait être qu'une dittographie du u = b que l'on aurait pu prendre pour un κ. — 2. συνόδο   Κωνσταντινοπόλει. — 4. έτους. — 5. ἔχων pour ἔχουσα. — 6. ἐπὶ δὴ   ζυζανίων   κοινῶς. — 8. ποῦ μὲν... ποῦ δὲ; on dit ordinairement πῇ μὲν... πῇ δέ. — 9. ἐπίκεται   ἀνάγ(ν)η. — 10. τιούτων φοτίζειν καὶ ὅς οἱόν τε κατὰ πάβειν. — 11. ὅ τι. — 12. σκεβοφίλαξ   ἴδη. — 13. νοῦνταις. — 14. ἠνόχλησαν. — 15. ὀλίγων   πρὸσέτι. — 16. διορθόσεως   έτυχον   μᾶλλον   χεῖρον. — 17. προὔκοπτον· ὅς τε ἤβλαψεν οὐ μικρός — 18. εὐχαριστοῦμεν, mais plus loin ἐπαινῶ δὲ.   εὐδοκίσαντι. — 19. συναιρεῖσθαι : συνάρωσθεν   ἀγώνα.   ὑμὰς ὦ. — 22. ἐπεὶ : ἐπὶ.   διόκοντες κατὰ ψευδόμενοι. — 23. συγκοφαντοῦντες   ἐπιρεόζοντες εἴτις ἐπιρέα. — 25. κατὰ κριμένοι   ἐξεῖς. — 26. ἀπαραδοκτοι.

ὁ δὲ μέγας οἰκονόμος ὀφείλει εἶναι πάσης ἐπιμέμψεως ἀνώτερος καὶ τῶν αἰτιαμάτων τῶν τε γεγραμμένων ἐν τῇ λεγομένῃ καθαιρέσει τῇ παρὰ τοῦ ἀνοσίου Μάρκου τοῦ Ξυλοκαράβη, ἔτι δὲ καὶ ὧν εἶπον καὶ λέγουσι, καὶ εἶναι ἀθῷον ἁπάντων· εὑρίσκηται καὶ διαμένῃ ἐν τῇ τιμῇ καὶ καταστάσει αὐτοῦ κατὰ τὸ εἰκὸς καὶ ἀκώλυτος εἰς τὴν τῆς ἁγίας ἐκκλησίας δεδομένην αὐτῷ ἱερωσύνην, οὔσης τῆς κατὰ αὐτοῦ καθαιρέσεως ἀνατετραμμένης καὶ ἀκύρου καὶ ἀργοῦ. καὶ εἰς τὴν περὶ τούτου δήλωσιν καὶ ἀσφάλειαν ἀπολέλυται καὶ ἡ παροῦσα συνοδικὴ διάγνωσις καὶ ἀπόφασις τῆς ἡμῶν μετριότητος εἰς ἀθῴωσιν αὐτοῦ καὶ
f. 136r καθαίρεσιν τοῦ ἐπιβάτου* καὶ ἀνοσίου Μάρκου τοῦ Ξυλοκαράβη.

Διονύσιος ἐλέῳ θεοῦ ἀρχιεπίσκοπος < Κωνσταντινουπόλεως >, νέας Ῥώμης, καὶ οἰκουμενικὸς πατριάρχης.

Ἕτεροι δὲ μητροπολῖται καὶ ἐπίσκοποι·

Ὁ Θεσσαλονίκης Μεθόδιος
<ὁ> Ἀγχιάλου Σωφρόνιος
ὁ Κυζίκου Νεόφυτος
ὁ Φιλαδελφείας Θεοφάνης
ὁ Νικαίας Ματθαῖος
ὁ Ἀδριανουπόλεως Μακάριος
ὁ Βερροίας Ἰωσήφ
<ὁ> Γαγγρῶν Δωρόθεος
ὁ Λαρίσσης Κυπριανός
ὁ Λαοδικείας Γεράσιμος
ὁ Τορνόβου Γεράσιμος
ὁ Σερρῶν Γερμανός
ὁ Ναυπάκτου Ματθαῖος
ὁ Αἴνου Δωρόθεος
<ὁ> Μυρέων Γρηγόριος
ὁ Γάνου Ματθαῖος
ὁ Σωζοπόλεως Ἀθανάσιος
<ὁ> Μελενίκου Ματθαῖος
ὁ Ζιχνῶν Διονύσιος
<ὁ> Δράμας < >
ὁ Σταυρουπόλεως Ματθαῖος
ὁ Περιθεωρίου Ἰγνάτιος
ὁ Προύσης Μητροφάνης
ὁ Παλαιῶν Πατρῶν Κύριλλος
<ὁ> Μηδείας Ἰωσήφ.

27. ἐμέψεως καὶ ἀνωτέρας τῶν αἰτ. τῶν. — 28. καθερέσι. — 29. ὧν εἶπον douteux. Le ms. porte : ὢ εἴπιο. — 30. ἀθόων. εὑρίσκεται. — 31. κατὰ στάση τοῦ. — 32. ἱεροσύνην. — 33. καθερέσεως ἀνατετραμένους καὶ ἀκύρους καὶ ἀργούς. — 34. ἀσφάλιαν. — 35. συνοδικῆ διάγνωσις. ἀθώοσιν. — 36. ἐπιβάτου douteux; le ms. a bien ἐπι et ου, mais les autres lettres sont malaisées à résoudre et même à représenter ξυλοχαράβι. — 37. Διονυσίου. — 38. Ῥώμεις. — 40. θεσαλονήκης. — 41. σοφόνιος. — 43. φυλαδελφίας. — 45. ἀνδριανουπόλεως. — 46. βερίας. — 47. δοσόθεος. — 48. λάρσης. — 49. λαοδικίας. — 50. χαρνόβου. — 51. σερῶν. — 53. δορόθεος. — 57. ματθαῖον. — 59. L'évêque de Drama n'est pas nommé : c'était sans doute *Jacques*, dont on a la signature en 1474. — 60. στραυπολ; on pourrait lire aussi σωτηριουπόλεως. — 61. περιθορίου. — 63. παλεῶν πατριῶν. — 64. μιδίας.

A la suite des signatures, cette note : Νόμος δεδομένος τινὶ Γρηγορίῳ ἱερομονάχῳ ὑπὸ τῶν ἀνογεγραμένων (*sic*) ἄδιά τε (*sic*) καὶ συγχώρισις (*sic*).

L. PETIT, A. A.

II

RUSSES ET NOṢAIRIS

Dans mon récit de voyage « Au pays des Noṣairis », publié ici même (1), j'ai relaté une conversation avec les misérables paysans de Ḥoṣn Solaimân = Bœtocécé, demandant des nouvelles de l'empereur de Russie ou « al-malik al-aṣfar », le monarque jaune, comme ils l'appelèrent alternativement. Chez les écrivains arabes, nous le savons (2), la curieuse expression « banoû'l aṣfar » désigne souvent la race blanche. Al-malik al-aṣfar correspondrait donc au *Tsar blanc*. D'après Burckhardt (3) l'empereur de Russie serait universellement désigné en Syrie sous le nom de « malik aṣfar ». Je trouve ailleurs (4) que les Noṣairis comptent sur la protection de ce monarque. Comment et pourquoi? Un lecteur de la *ROC*. donnera peut-être une réponse à ces interrogations. Mais la conversation avec les très ignorants Noṣairis de Ḥ. Solaimân permet de supposer que l'intérêt témoigné par eux à l'autocrate du Nord doit avoir une raison d'être. Faut-il rapprocher de ces données le travail que Petkovich, ancien consul général de Russie à Beirouth, il y a quelques années, a consacré à ce peuple, travail que je ne connais que par l'ouvrage de M. R. Dussaud, *Histoire et Religion des Noṣairis* (5)?

H. LAMMENS.

(1) Vol. V, 1900, et p. 42 du tirage à part.
(2) Voir p. ex. Goldziher, *Mohamm. Studien*, I, 269.
(3) *Voyages en Syrie*, 59, édit. angl. 92,122 édit. allem.
(4) *ZPVD*, XXIV, 192.
(5) P. xxxiv, n° 108. Il y a trois ans un étudiant de l'Université de Kazan m'avait emprunté un travail sur les Noṣairis pour la préparation d'une thèse, consacrée à ce peuple. Depuis lors je suis sans nouvelles et de la thèse et de l'article prêté. Mais on s'intéresse évidemment aux Noṣairis en Russie.



BIBLIOGRAPHIE

Monumenta Ecclesiæ liturgica. Ediderunt et curaverunt FERDINANDUS CABROL, HENRICUS LECLERQ presbyteri et monachi benedictini ex monasterio S. Michaelis de Farnborough. Vol. I. **Relliquiæ Liturgicæ vetustissimæ.** Sectio prima. Parisiis, Firmin-Didot. 1901-1902. In-4; CCXV-276-204 p.

L'étude du culte chrétien et de ses origines a pris depuis un demi-siècle un développement considérable. Très nombreux sont les ouvrages auxquels elle a donné lieu et innombrables sont les textes liturgiques qui ont été ou améliorés ou mis au jour pour la première fois, grâce à l'examen plus attentif des vieux manuscrits. Malheureusement ces textes, que nécessairement doit avoir sous les yeux quiconque veut acquérir une connaissance exacte de la liturgie, sont dispersés dans une foule de livres, dont plusieurs d'ailleurs sont ou très volumineux ou très rares et par conséquent d'un prix élevé. Il était donc à désirer qu'ils fussent réunis dans une collection unique et présentés sous un classement méthodique, tandis que des tables multiples en rendraient l'usage facile et que de judicieux commentaires éclaireraient le lecteur sur leur origine, leur valeur, et le parti qu'on en a déjà tiré. Aucun homme, quelles que fussent sa science et son énergie, ne pouvait songer à se charger d'une œuvre semblable; elle ne pouvait tenter qu'une société savante n'ayant pas devant elle un avenir limité, et, parmi les sociétés savantes, seul l'ordre des moines bénédictins était préparé par ses traditions de travail, son zèle patient et son amour pour la pureté des cérémonies liturgiques à l'entreprendre et à la poursuivre avec succès. Or, cette œuvre qui exige pour être menée à bout la certitude qu'on pourra s'y livrer paisiblement pendant de longues années est précisément entreprise par une fraction de cette congrégation des bénédictins de France, qui a été une des premières victimes de la persécution actuelle. Preuve évidente que la malice des hommes ne peut tarir dans leur source l'énergie et le zèle de ceux qui ont pour idéal de se rendre utiles à l'humanité et qui, confiants en la Providence, ne désespèrent pas de l'avenir.

La collection inaugurée à la fin de 1902, sous le titre général de *Monumenta Ecclesiæ liturgica*, comprendra tous les documents liturgiques antérieurs au IX^e siècle. Ce premier volume, qui ne forme que la première

section de la collection des plus anciens documents, contient tous les textes liturgiques grecs et latins rédigés avant le concile de Nicée. Ils sont classés sous les titres suivants : *Relliquiæ sacrorum librorum; Relliquiæ ex patribus; Relliquiæ epigraphicæ; Relliquiæ ex martyrum actibus; Relliquiæ ex hagiographis.* Chacunde ces textes est précédé d'un numéro d'ordre. Or, il suffira de dire que ce premier volume en contient 4401, pour qu'on se rende compte de l'importance qu'aura cette colossale publication. Bien entendu l'origine et la source de tous ces textes est toujours scrupuleusement indiquée. A ceux qui sont grecs est jointe une traduction latine et à la plupart de ceux qui appartiennent aux documents épigraphiques sont ajoutées des notes qui en rendent la lecture plus facile.

En tête du volume, à la suite de l'exposé du but et du plan de l'œuvre entreprise, est placée une savante introduction de CCXV pages, qui est un véritable cours de liturgie anténicéenne. Elle se compose de trois chapitres : *De liturgiis antenicænis inter se conlatis* (rapports entre le culte chrétien et le culte des Juifs; anciens formulaires liturgiques); le *Diatessaron* de Tatien; sources anténicéennes du canon grégorien, etc.); *De titulis liturgicis antenicænis* (les grands recueils d'inscriptions; la langue des inscriptions; la valeur liturgique des inscriptions, etc.); *Liber Psalmorum antenicænus* (reconstitution, à l'aide de citations empruntées aux anciens auteurs, des versions italique et africaine des psaumes). Viennent ensuite deux tables importantes. La première, intitulée *Conspectus voluminis primi*, contient la liste de tous les auteurs qui ont fourni les textes liturgiques reproduits dans le corps du volume avec indication du temps où ils vécurent, des ouvrages dont ces textes sont extraits et des numéros d'ordre sous lesquels ces derniers sont placés. La deuxième table, *Index epigraphicus*, donne par ordre alphabétique les premiers mots de toutes les inscriptions insérées dans le volume avec les numéros sous lesquels elles se trouvent classées.

Tel est le contenu de ce premier volume d'une collection destinée à rendre de si grands services aux liturgistes. Le labeur que Dom Cabrol et Dom Leclercq se sont imposé est énorme; maïs aussi à quelle reconnaissance n'ont-ils pas droit de la part de tous ceux qui étudient les origines du culte divin! Les *Monumenta Ecclesiæ liturgica* sont appelés à remplacer des centaines d'ouvrages qu'il est impossible de réunir dans une bibliothèque privée et, à ce titre, ils seront un instrument de travail indispensable. Quiconque les possédera et aura également sous les yeux la *Paléographie musicale*, cette autre publication merveilleuse des bénédictins de la congrégation de France, pourra très facilement se livrer à une étude approfondie de la prière, des cérémonies (1) et du chant religieux (2) de nos pères.

(1) On sait que Dom Cabrol a déjà vulgarisé les conclusions qui découlent de l'examen des anciens documents liturgiques dans son excellent livre *La prière antique*, Paris, Oudin, 1900.

(2) Puissent les bénédictins nous donner un jour l'équivalent de la *Paléographie musicale* pour ce qui concerne les musiques religieuses des Byzantins et des autres églises orientales! Les PP. Dom Parisot et Dom Gaïsser ont déjà publié des travaux qui font espérer que cette œuvre sera entreprise un jour.

Les *addenda* et *corrigenda* mis à la fin du volume sont peu nombreux, ce qui est étonnant pour une œuvre aussi vaste et d'une composition si difficile. Cependant on pourrait signaler quelques erreurs qui n'ont pas été mentionnées, par exemple la répétition du numéro d'ordre 3802 qui se trouve à la fin des *Relliquiæ epigraphicæ* et au commencement des *Relliquiæ ex martyrum actibus*. Toutefois ces erreurs sont insignifiantes et ne méritent pas qu'on y insiste. Mais je me permettrai d'exprimer un regret, c'est que parmi les tables qui accompagnent le volume, il n'y en ait pas une qui donne, classés alphabétiquement, tous ces titres qui précèdent les textes liturgiques et les résument brièvement (*De munere diaconi*, *Formula baptismi*, *Adprecatio*, etc.), titres qui seraient suivis de tous les numéros d'ordre sous lesquels ces titres sont placés. Par exemple, si on voulait avoir rapidement sous les yeux tous les textes intitulés *Formula baptismi*, grâce à cette table on les trouverait de suite sous les numéros 760, 823, 1353, 1645, etc.

Enfin je ferai remarquer que pour un ouvrage de cette importance qu'on devra si souvent consulter, il est sans doute dommage que le papier adopté ne soit pas plus fort et plus résistant. Il est à craindre que les pages constamment feuilletées ne se déchirent trop facilement. Le papier utilisé pour la *Paléographie musicale* eût été bien préférable. Je n'insisterais pas sur ce détail, si l'ouvrage était appelé à rester immobile sur les rayons des bibliothèques.

L. CLUGNET.

Général L. DE BEYLIÉ. — **L'habitation byzantine**. Grenoble, Falque et Perrin; Paris, Leroux; 1902. Gr. in-4°; xv-216-26 p.

Si l'architecture militaire et surtout l'architecture religieuse des Byzantins sont assez bien connues grâce aux nombreux spécimens qui en ont été conservés et qui ont été savamment décrits dans d'importants ouvrages, il n'en est pas de même de l'architecture civile de ce peuple. Les monuments qui en restent sont excessivement rares, ont été pour la plupart fort détériorés et, de plus, sont dispersés dans des régions fort éloignées les unes des autres. Il n'est donc pas étonnant qu'ils aient peu attiré l'attention des archéologues. Aussi doit-on savoir beaucoup de gré au général de Beylié qui, sans se laisser arrêter ni par la difficulté et la longueur de la tâche, ni par les frais énormes qu'elle occasionnait, a recherché avec soin tous ces monuments et les a fait dessiner et photographier par d'habiles artistes. Ce sont ces dessins et ces photographies, complétés par la reproduction de miniatures tirées d'un grand nombre de manuscrits, particulièrement du célèbre manuscrit Skilitzès, de Madrid, qui se trouvent réunis, au nombre de 450 environ, dans le volume si magnifiquement édité par la librairie Dauphinoise, à Grenoble. Le texte qui accompagne ces merveilleuses illustrations est divisé en cinq parties, dans lesquelles l'auteur étudie successivement et avec une grande compétence : 1° l'habitation romaine jusqu'au commencement du IVe siècle; 2° l'habitation byzantine, du IVe au commencement du VIe siècle; 3° l'habitation byzantine, du VIe au XVe siècle; 4° les

palais byzantins en dehors de la Grèce; 5° la décoration et le mobilier des maisons byzantines. Dans la première partie, qui sert d'introduction à l'ouvrage, on remarque surtout la description minutieuse du fameux palais de Dioclétien à Spalato. La troisième contient, entre autres, une étude fort intéressante sur certains monastères de l'Athos, sur les maisons de Mistra et sur l'habitation seigneuriale de Melnic. On trouve dans la quatrième une consciencieuse monographie du palais de Théodoric, à Ravennes, du Kremlin de Moscou, des principaux palais de Venise, etc. En un mot le livre du général de Beylié lui fait le plus grand honneur et sera bien accueilli dans le monde des érudits. Est-ce à dire qu'il soit une œuvre définitive? Non sans doute, car l'auteur lui-même a déjà dû y ajouter un supplément, dans lequel il étudie un certain nombre de maisons byzantines de Constantinople. Mais, en outre de sa valeur qui est considérable, cette œuvre a le très grand mérite d'ouvrir la voie à toute une série de recherches qui la compléteront et que, il faut l'espérer, le général de Beylié lui-même sera le premier à entreprendre.

J. DE LAVIORNERIE.

AL. GAYET. — **Antinoë et les sépultures de Thaïs et Sérapion.** Paris, Soc. franç. d'éditions d'art; 1902. In-4°; 61 p.

On sait tout ce qu'éveille en nous de souvenirs étranges, mystérieux, le nom seul de la ville d'Antinoë, dont les ruines et surtout les cimetières étudiés avec soin depuis quelques années ont livré aux explorateurs tant de curieux spécimens des civilisations pharaonique, hellénique, romaine et byzantine. Ce sont les résultats des fouilles opérées par lui dans la vieille cité hadrienne que M. Gayet expose succinctement dans le volume cité plus haut, volume qu'accompagnent de nombreuses et très intéressantes illustrations. La seconde partie de ce livre est celle qui doit le plus attirer l'attention des lecteurs de la *ROC*, car c'est celle dans laquelle l'auteur décrit deux corps trouvés par lui dans l'antique nécropole et qu'on a tenté d'identifier avec le Sérapion de la tradition et la Thaïs de la légende. M. Gayet, en l'absence de preuves suffisamment concluantes, ne se prononce ni pour ni contre cette identification; mais les détails qu'il donne sur les corps en question et ceux dont il les fait suivre sur la vie des anachorètes d'Égypte, leur costume, leurs mortifications, les grottes qu'ils habitaient, etc., rendront plus intelligibles certains passages des hagiographes grecs et coptes.

J. DE L.

R. GRAFFIN, F. NAU, professeurs à l'Institut catholique de Paris. **Patrologia orientalis.**

Nous publions les principaux passages du prospectus qui annonce cette importante publication, pour la faire connaître à ceux de nos lecteurs qui voudraient y souscrire :

« Cette collection, qui paraîtra d'abord à raison de quatre à huit fascicules par an, comprendra une suite de textes arabes, arméniens, éthiopiens, coptes, grecs et même syriaques non vocalisés inédits ayant tous trait à la littérature chrétienne. La traduction sera donnée en latin ou bien en allemand, en anglais, en italien, car cette publication d'ouvrages inédits suppose la collaboration des savants de tous pays pour pouvoir être menée à bien; il n'est donc pas possible d'imposer une langue qui pourrait gêner les savants pour traduire leur pensée.

Les textes et les traductions paraitront dans le format grand in-8° (format des Patrologies de Migne), le texte au haut des pages et la traduction au bas, par fascicules de 80 à 150 pages qui seront réunis, au fur et à mesure de leur apparition, en volume de 400 à 600 pages.

Le prix sera établi pour les souscripteurs à raison de 60 centimes la feuille de seize pages (port en sus); après la publication du volume, le prix sera porté à 0 fr. 95 par feuille.

On peut d'ailleurs ne souscrire qu'aux textes publiés dans une langue déterminée ou même à certaines œuvres particulières.

On publiera tout d'abord :

Le livre des mystères du ciel et de la terre (texte éthiopien, traduction française), par MM. J. Perruchon et I. Guidi.

Textes syriaques relatifs à Sévère, patriarche d'Antioche (traduction française, notes et commentaire), par A. Kugener.

Histoire des patriarches d'Alexandrie (mss. 301 et 302 de Paris, texte arabe, traduction anglaise), par M. Evetts.

Collection de synaxaires orientaux : Copte, Arabe, Arménien (traduction allemande), par M. H. Goussen; Éthiopien (traduction française), par MM. Basset, Conti Rossini, Guidi, Perruchon (1). »

L. C.

(1) Adresser les souscriptions à MM. Firmin-Didot, 56, rue Jacob, Paris.

Le Directeur-Gérant :
F. CHARMETANT.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Paris.



DOCUMENTS RELATIFS AUX ÉGLISES DE L'ORIENT

ET A LEURS RAPPORTS AVEC ROME

Par A. D'AVRIL

3e édition, in-8° de 62 pages. — Paris, CHALLAMEL. — Prix : **2** fr. **50**.

LES FILS DE JONADAB, FILS DE RÉCHAB, ET LES ILES FORTUNÉES

(HISTOIRE DE ZOZIME)

TEXTE SYRIAQUE DE JACQUES D'ÉDESSE

PUBLIÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS AVEC UNE TRADUCTION FRANÇAISE
D'APRÈS LES MANUSCRITS DE PARIS ET DE LONDRES

Par F. NAU

Docteur ès sciences mathématiques.

In-8° de 36 pages. — Paris, LEROUX, 1899.

DICTIONNAIRE GREC-FRANÇAIS DES NOMS LITURGIQUES

EN USAGE DANS L'ÉGLISE GRECQUE

Par L. CLUGNET

Un vol. in-8° de 186 pages. — Prix, **6** fr. — Paris, PICARD, 1895.

LA LITTÉRATURE CHRÉTIENNE DE L'ÉGYPTE

Par Dom Paul RENAUDIN

MOINE BÉNÉDICTIN

In-8° de 30 pages. — Lyon, VITTE, 1899.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Paris

REVUE

DE

L'ORIENT CHRÉTIEN

RECUEIL TRIMESTRIEL

1903. — N° 2.

PARIS

LIBRAIRIE A. PICARD ET FILS

82, RUE BONAPARTE, 82

1903

SOMMAIRE

La **Revue de l'Orient chrétien** (recueil trimestriel) parait par fascicules formant chaque année un volume de plus de 500 pages in-8°, avec des textes en langues grecque, slave, syriaque, arabe, arménienne, copte, etc., et des planches.

ON S'ABONNE A PARIS :

A la LIBRAIRIE A. PICARD,

RUE BONAPARTE, 82.

Prix de l'abonnement :

France..........................	**8** fr.
Étranger........................	**10** fr.
Prix de la livraison............	**2** fr. **50**

On peut se procurer les volumes qui ne sont pas épuisés à raison de **10** fr. le vol.

Les communications relatives à la rédaction doivent être envoyées

à M. Léon CLUGNET

Secrétaire de la *Revue de l'Orient Chrétien*, à Fresnes-les-Rungis (Seine).

Il sera rendu compte de tout ouvrage relatif à l'Orient, dont un exemplaire aura été adressé à la Revue de l'Orient Chretien, chez MM. A. PICARD ET FILS, libraires, rue Bonaparte, 82, à Paris.

VIE ET OFFICE

DE

SAINT EUTHYME LE JEUNE

TEXTE GREC

PUBLIÉ ET ANNOTÉ PAR

Louis PETIT, A. A.

AVANT-PROPOS

L'existence de saint Euthyme le Jeune a longtemps tourmenté les hagiographes. Papebroch, rencontrant son nom au 15 octobre dans le calendrier slave, déclarait en 1680 ne rien savoir sur le compte de ce personnage : « *Quis aut cujas,* écrivait-il, *incompertum mihi esse fateor, et aliunde doceri peto* (1) ». Et il proposait, avec réserve d'ailleurs, de l'identifier ou tout au moins de rechercher ses liens de parenté avec un moine anonyme de Scété, dont les Ménées, sous la même date, nous fournissent une courte notice. Ignace Kulczynski et le premier des Assémani, qui ont examiné après le grand bollandiste les Éphémérides gréco-russes, n'ont pas été plus heureux dans leurs recherches. Kulczynski se demande si cet Euthyme ne serait point le patriarche de même nom, qui occupa sous Léon le Sage le siège de Constantinople (2). Ce serait plutôt,

(1) *Ephemerides Graeco-Moscae* dans AA. SS., t. Ier de mai, p. L.
(2) *Specimen Ecclesiae Ruthenicae cum sede romana unitae*, Rome 1733, 2e partie, p. 101.

observe Assémani, le saint Euthyme le Jeune mentionné au 4 janvier dans le calendrier métrique édité par Papebroch. Encore faudrait-il dire ce qu'était cet Euthyme; or, pour toute réponse, le docte Maronite énumère complaisamment quatre ou cinq personnages de ce nom, entre lesquels il laisse au lecteur le soin de choisir (1).

En reprenant en 1838 les travaux de leurs prédécesseurs interrompus depuis un demi-siècle, les nouveaux Bollandistes eurent à se poser en tête de leur premier volume le même problème. Voici leur réponse; elle n'est guère rassurante : « *Quis hic? Graecusne an Ruthenus? An martyr anonymus monachus, hodie in menaeis magnis memoratus? An alius quispiam? Nihil ea de re certi, quod diceret, habuit Papebrochius, nihil Ignatius Kulczynski..., neque nos habemus* (2). » Et c'est tout. On ne saurait avouer son ignorance avec plus de franchise et ici du moins l'aveu n'est point atténué par de spécieuses hypothèses.

Le volume des *Acta Sanctorum* auquel est emprunté le passage que l'on vient de lire est de 1845. Quelques années plus tard, en 1863, le P. Martinov publiait son *Annus ecclesiasticus graeco-slavicus*, où nous trouvons enfin, sous la date du 15 octobre (3), quelques données précises sur notre saint. L'auteur les a puisées dans une notice du *Patericon de l'Athos*, ouvrage composé par les moines de Saint-Pantéléimon, au mont Athos, et très répandu en Russie (4). La promesse faite par Martinov de publier en appendice à son ouvrage une traduction latine de cette notice n'a pas été tenue. Par contre, on en trouve une traduction, ou mieux, une adaptation française dans les *Petits Bollandistes*, compilation bien connue de nos lecteurs (5).

Si imparfait que fût ce double travail, il marquait un réel progrès, car l'identité du personnage, sa carrière, son époque, l'existence même de son biographe se trouvaient à peu près

(1) *Calendrier Ecclesiae universae*, t. V (Rome, 1755), p. 302.
(2) AA. SS. octobris, t. VII, p. 4.
(3) *Op. cit.*, p. 248.
(4) *Athonskii Paterik*, S-Pétersbourg, 1860, p. 36-40; 2e édit. Moscou, 1890, . II, p. 265-290.
(5) T. XII (7e édition), p. 350-356.

élucidées. Aussi le R. P. Van den Gheyn, l'éditeur de la Vie de saint Joannice, put-il reproduire dans le dernier tome des *Acta Sanctorum* les renseignements fournis par le *Patericon* sur le séjour de notre saint au mont Olympe et sur ses relations avec Joannice (1). Mais la notice du *Patericon* n'est qu'un pâle abrégé de la Vie proprement dite, Vie composée par un disciple même du héros et restée jusqu'ici, dit le P. Van den Gheyn, enfouie dans un coin obscur de quelque bibliothèque (2).

Lorsqu'il parlait ainsi, le savant bollandiste ignorait-il les six lignes du Synaxariste, où le moine Nicodème signale en passant l'existence de cette Vie dans les deux bibliothèques de Lavra et de Vatopédi, au mont Athos? Nicodème en indique même les premiers mots : Ὁ τῆς ἀνθρωπίνης οὐσίας γενεσιουργοῦ, mais il se garde bien d'en opérer le dépouillement (3). Constantin Doukakis, l'auteur du Μέγας Συναξαριστής, ne fait que transcrire les maigres indications de Nicodème (4). Et pourtant, au moment où ce dernier compilait son œuvre, quelques fragments du texte original avaient déjà vu le jour. Dans un volume resté presque ignoré, Sophrone Calligas, higoumène du monastère de Saint-Paul, en avait inséré dès 1863 deux ou trois passages des plus intéressants pour l'histoire de la Sainte Montagne (5). Denys Pisti, ci-devant évêque de Xanthi, s'était empressé de les faire entrer dans sa *Description de l'Athos*, qui n'est guère d'ailleurs qu'une réédition sous un nouveau titre de l'*Athonias* de Calligas (6). Enfin Porphyre Ouspenski en avait couché quelques tranches au bas des pages de son *Histoire de l'Athos*, la plus indigeste des compilations qui soit jamais sortie de la main des hommes (7). Rappelons encore les menus extraits publiés par le R. P. Alexandre Lavriotis (8) et par M. Papadopoulos-Kerameus (9), et nous

(1) AA. SS. nov., t. II, p. 324 d, 328 c, 336 b.
(2) *Ibid.*, 328 c.
(3) Συναξαριστής, t. I (Zante, 1868), p. 153.
(4) *Op. cit.*, mois d'octobre (Athènes, 1895), p. 179.
(5) Ἀθωνιὰς ἤτοι σύντομος περιγραφὴ τοῦ Ἁγίου Ὄρους [Smyrne], in-8°, p. 22-25.
(6) Περιγραφικὴ ἱστορία τοῦ ἁγίου ὄρους Ἄθω, in-8°, Salonique, 1870, p. 21-23.
(7) *Vostok christianskii. Istoria Athona*, t. III, Kiev, 1877, p. 23-31.
(8) Ἐκκλησιαστικὴ Ἀλήθεια, t. XV (1895), p. 205-206; t. XVI (1877), p. 373-375.
(9) *Byzantin. Zeitschrift*, t. VIII (1899), p. 659-660.

aurons signalé tous les essais tentés jusqu'à ce jour pour vulgariser la vie de saint Euthyme.

Pour louables que soient ces tentatives, elles ne sauraient suffire. Aussi plusieurs savants ont-ils à diverses reprises manifesté l'intention de livrer enfin au public la Vie originale dans son intégrité. Tels sont MM. I. Pomialovski, K. F. Kinch et A. Papadopoulos-Kerameus. Pour des motifs que j'ignore, ces divers projets attendent encore leur mise à exécution, au grand détriment de la science. J'ai donc pensé faire œuvre utile en ne gardant pas plus longtemps en portefeuille le texte que nous avons, le P. Pargoire et moi, rapporté de l'Athos, voilà bientôt trois ans. Il sera toujours loisible aux savants dont je viens de citer les noms d'apporter au présent travail les compléments qu'ils jugeront convenables.

*
* *

Il eût été d'autant plus regrettable de différer davantage cette publication que la biographie de saint Euthyme est incontestablement l'une des meilleures de l'hagiographie byzantine. Les données historiques qu'elle renferme concordent très bien avec celles que nous fournissent les autres documents de la même époque; en outre, mérite assez rare dans les œuvres de ce genre, la chronologie particulière du héros s'y trouve assez exactement indiquée. Non moins exacts ni moins précieux, les détails de topographie locale y abondent. C'est que nous ne sommes pas en présence d'une élucubration écrite loin des lieux et des événements. L'hagiographe est un témoin oculaire; il a passé de longues années auprès de saint Euthyme, et, après la mort de son maître, il a continué comme chef ecclésiastique de la province macédonienne à vivre pour ainsi dire en contact quotidien avec les personnes qui l'avaient connu et avec les lieux où s'était écoulée son existence.

Cet hagiographe n'est autre que saint Basile, archevêque de Thessalonique. On a coutume d'identifier ce personnage avec celui dont la mémoire se célèbre, chez les Grecs comme chez les Slaves, le 1er février (1). Le rapprochement, nous le dirons

(1) H. Delahaye, *Synaxarium Ecclesiae Constantinopolitanae*, Bruxelles, 1902, p. 439.

plus loin, n'est pas dépourvu de vraisemblance. Mais c'est tomber dans une méprise grossière que de prendre, comme l'a fait Martinov, le biographe d'Euthyme pour un contemporain du pape Nicolas I[er] et un adversaire de Photius. Quand Nicolas I[er] écrivait à la louange de l'évêque de Thessalonique les lignes dont parle Martinov, notre hagiographe venait à peine de naître. L'éloge du pape s'adressait à un autre Basile, je veux dire à ce prélat qui, chassé de son siège épiscopal de Crète par l'invasion arabe, mérita par ses vertus d'être mis vers 815 à la tête de la métropole macédonienne. En 866, avant qu'Euthyme eût entrepris ses grandes fondations monastiques, ce premier Basile n'était déjà plus (1). C'est à ce même Basile et à lui seul, que peut s'appliquer la notice insérée par les anciens Bollandistes au 1[er] février (2). Cette notice du reste porte tout entière à faux, si la phrase du synaxaire a voulu viser non l'ancien évêque de Crète, mais notre biographe.

Le R. P. Van den Gheyn n'a pas manqué d'apercevoir la bévue de ses devanciers; mais il n'évite lui-même une erreur que pour tomber dans une autre. A l'en croire, le biographe de saint Euthyme aurait été un simple moine, et nullement un archevêque de Thessalonique : « *Vitae*, dit-il, *conscriptae a Basilio quodam monacho, minime autem, ut quidam opinati sunt, a Basilio episcopo Thessalonicensi* (3). » Et ailleurs : « *Hæc Vita conscripta a Basilio quodam, quem aliqui perperam eundem dicunt atque archiepiscopum Thessalonicensem* (4). » Or, que Basile ait été revêtu du caractère épiscopal, il n'y a pas le moindre doute; il nous en fournit lui-même la preuve, en mettant dans la bouche de son maître cette prophétie à son sujet : « Καὶ σὺ οὖν, τέκνον, γίνωσκε, θεοῦ μοι τὰ κατὰ σὲ φανερώσαντος, μαθημάτων ἔρωτι τάχιον τῆς μονῆς ἀναχωρεῖς καὶ ἀρχιερεὺς γίνῃ, ὅπου τὸ θεῖον προεθέσπισε βούλημα. » Le siège épiscopal que Basile devait occuper n'est point désigné ici, mais le témoignage des manuscrits, où Basile reçoit simultanément le double titre de *disciple* d'Euthyme et d'*archevêque*

(1) Voir la notice que je lui ai consacrée dans les *Échos d'Orient*, IV (1901), p. 218.
(2) AA. SS. febr., t. I, p. 244.
(3) AA. SS. nov., t. II, p. 324 d.
(4) *Ibid.*, 328 d.

de Thessalonique, a bien sa valeur. D'ailleurs, en recommandant à son disciple de veiller, une fois devenu évêque, sur le monastère où ils avaient vécu ensemble, Euthyme laisse assez clairement supposer qu'il entendait parler du siège de Thessalonique.

A quelle époque faut-il placer cet épiscopat de Basile? Les éléments de la réponse à cette question nous sont encore fournis par le principal intéressé. Après avoir raconté la fondation monastique de Péristéra, dont l'inauguration eut lieu en 871, Basile ajoute que quatre ans plus tard, par conséquent en 875, il reçut la *tonsure monacale* des mains d'Euthyme dans l'église de Saint-Démétrius au bourg de Sermylia, le moderne Hormylia, sur le golfe Saronique ou de Cassandra. Par malheur, l'hagiographe ne nous dit point l'âge qu'il avait à cette époque. De plus, les termes dont il se sert peuvent désigner indifféremment la prise d'habit ou la profession religieuse. Toutefois, comme la cérémonie en question avait été précédée d'une période de formation de quatre années, c'est évidemment de la profession religieuse qu'il s'agit, d'autant plus qu'aussitôt après Basile reçoit de son maître l'autorisation de mener la vie solitaire en dehors du monastère, autorisation que l'on ne saurait accorder à un simple novice. Or, malgré la fluctuation de la législation canonique à cet égard, il est difficile d'admettre que Basile eût alors moins de quinze ans. C'est donc vers 860 au plus tard qu'il faut reporter la date de sa naissance.

Quant à son arrivée à l'épiscopat, j'ai montré ailleurs qu'elle ne peut être antérieure à l'an 905(1). Jusqu'à cette dernière date, les métropolitains de Thessalonique au IXe siècle sont trop exactement connus et la durée de leur épiscopat assez bien fixée pour que l'on puisse songer à introduire Basile dans l'intervalle qui sépare 875 de 905. Au rapport du moine Théodoret, qui nous a laissé de bien curieux *Mémoires* sur l'Athos, Basile, avant de devenir évêque, aurait vécu assez longtemps sur la Montagne Sainte et y aurait fondé, dans les vignobles de Chilandar, un monastère qui porta son nom (2).

(1) *Échos d'Orient*, IV (1901), p. 221.
(2) M. Gédéon, Ἄθως, Constantinople, 1885, p. 311.

Ce précieux renseignement voudrait être confirmé par quelque document positif (1). Néanmoins, pas plus à l'Athos qu'ailleurs, les traditions ne s'établissent sans cause. A en croire le même Théodoret, Basile, après sa mort, fut rangé au nombre des saints. Si l'assertion est exacte, la maigre notice du synaxaire au 1er février : Μνήμη τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν καὶ ὁμολογητοῦ Βασιλείου, ἀρχιεπισκόπου Θεσσαλονίκης, ὁρμωμένου τῆς Ἀθηνῶν πόλεως (2), s'appliquerait sans doute à notre personnage, dont la patrie nous serait du même coup révélée. Sans présenter comme absolument certaine l'identification des deux personnages, du biographe de saint Euthyme et du saint confesseur fêté au 1er février, je rappellerai que cette hypothèse peut se réclamer de toute la tradition gréco-slave (3). Par malheur, les synaxaires imprimés ne fournissent à son sujet aucune indication précise. Les ménées inédits, ceux de Chilandar surtout provenant en partie de l'ancien monastère Saint-Basile, contiennent peut-être quelque office, dont la publication suffirait à lever tous les doutes.

Quoi qu'il en soit, le peu que Basile nous dit de sa personne dans la biographie de son maître nous permet du moins de fixer très exactement son époque. La biographie elle-même, restée si longtemps inconnue, nous oblige à ranger d'emblée l'auteur parmi les meilleurs hagiographes de la littérature byzantine. Le style en est élégant, parfois même recherché, mais exempt des grands mots et des belles phrases si goûtées des hagiographes postérieurs. Tout en évitant le style drapé,

(1) D'après le ms. 5788 de l'Athos (= St-Panteleemon 281), 3e partie, p. 171, le monastère fondé par Basile est identique à celui que les documents postérieurs désignent sous le nom de monastère de la *Tour* (τοῦ Πύργου), à cause d'une tour qu'on y avait construite pour se mettre à l'abri des pirates. En 1281, ajoute le même *codex*, ce monastère fut incorporé à celui de Chilandar, comme en témoigne un ὑπόμνημα conservé aux archives de Zographos. Il tomba depuis dans une ruine totale, ce qui fournit prétexte à ses deux puissants voisins, Chilandar et Zographos, de s'en disputer les dépouilles avec acharnement. Voir au sujet de ces démêlés le *codex* que je viens d'indiquer, 4e partie, p. 72, où le monastère est ainsi dénommé : Μονὴ τοῦ πύργου ἁγίου Βασιλείου τῆς Ἀναλήψεως.

(2) H. Delahaye, *Synaxarium Ecclesiae Constantinopolitanae*, Bruxelles, 1902, p. 439.

(3) Martinov, *op. cit.*, p. 60; *Athonski Paterik*, 2e édit., t. I, p. 224; Ἐκκλ. Ἀλήθεια, t. XVI (1897), p. 373.

guindé, important, Basile n'a garde de tomber dans le langage maniéré, alambiqué, quintessencié, qui coupe les idées en quatre et danse sur les pointes d'aiguilles. S'il écrit, c'est bien un peu pour écrire, mais c'est aussi pour dire quelque chose. Il a voulu nous faire connaître son maître spirituel, et il y a pleinement réussi. L'existence d'Euthyme sera désormais en pleine lumière, son rôle comme fondateur nettement défini, sa place dans le monde monastique du IX^e siècle exactement marquée, les diverses localités parcourues par lui déterminées avec la plus grande précision.

*
* *

Du texte même de notre biographie, Nicodème avait dit au début de ce siècle : Σῴζεται μὲν ἐν τῷ πρώτῳ πανηγυρικῷ τῆς ἱερᾶς μονῆς τοῦ Βατοπαιδίου καὶ ἐν τῇ μεγίστῃ Λαύρᾳ. C'est donc vers ces deux monastères que nous avons dirigé nos recherches dans l'espoir d'y retrouver la précieuse Vie. Les indications de Nicodème, il y a plaisir à le constater, étaient fort exactes.

Le manuscrit de Lavra, le plus ancien de tous, porte aujourd'hui la cote suivante : Δ. 78. Il est en parchemin et écrit sur deux colonnes. Incomplet de la fin, il ne fournit pas la moindre indication sur le copiste ni sur l'époque où celui-ci écrivait. A en juger par les caractères de l'écriture, il remonte au XIII^e siècle. La Vie d'Euthyme y occupe les fol. 142^r-163^v. Les conditions dans lesquelles le manuscrit nous a été communiqué ne nous ont pas permis d'en prendre une description complète, que les PP. Alexandre et Chrysostome se réservent de publier dans le Catalogue général des manuscrits de leur riche bibliothèque. Je signalerai pourtant les deux Vies de saint André in Crisi et de saint Grégoire le Décapolite. La première, contenue dans les fol. 167^r-173^r, a pour incipit : Πολλὴ κατὰ τῶν τοῦ Χριστοῦ μαρτύρων τοῦ διαβόλου (= BHG 2); la seconde, allant du fol. 295^r au fol. 311^r, débute ainsi : Ἅπαν μὲν τῶν πάντων οὐδὲν οὕτω πέφυκε (= BHG). Si l'on excepte quelques négligences purement orthographiques, ce manuscrit nous fournit un assez bon texte; aussi l'ai-je pris pour base.

Le ms. 387 de la bibliothèque synodale de Moscou ne paraît présenter avec le précédent qu'une seule et même recension,

car il provient lui aussi de Lavra. Il semble même être antérieur à celui de Lavra, au jugement de l'archimandrite Vladimir, qui l'attribue au XI^{e} siècle (1). Il est en parchemin et compte 206 feuillets écrits sur deux colonnes. La Vie d'Euthyme y occupe les fol. 143 sqq. Je n'ai pu en prendre ni en obtenir la collation.

Le πρῶτον πανηγυρικόν de Vatopédi, signalé par Nicodème, correspond aujourd'hui au n° 546; il est en papier et comprend 407 feuillets. Le copiste et l'âge de ce manuscrit sont indiqués par la note suivante du fol. 407^{v} : ἐτελειώθη τὸ παρὸν βιβλίον ἐν ἔτει ϛϡλ μηνὶ ἀπριλλίῳ τῆς ιε ἰνδικτιῶνος, καὶ οἱ ἐντυγχάνοντες τούτῳ εὔχεσθε τῷ γράψαντι Γρηγορίῳ τῷ ἐν αχοῖς ἐλαχίστῳ. C'est donc en 1422, au mois d'avril, que Grégoire, le *dernier des moines,* termina la transcription de ce volume. Ce fut un copiste infatigable que ce Grégoire. Deux mois plus tard à peine, en mai 1422, il achevait le codex 550 de la même bibliothèque, contenant des Vies ou des Panégyriques pour les deux derniers mois de l'année. On trouvera une description complète de ces divers manuscrits hagiographiques dans le catalogue qu'en a dressé M. J. Schmidt, membre de l'Institut archéologique russe à Constantinople; l'impression en est déjà très avancée. La Vie d'Euthyme occupe dans le cod. 546 les fol. 131^{r}-169^{v}. Les dures nécessités de notre excursion à l'Athos ne nous ont permis d'en relever les variantes que jusqu'au fol. 150^{v}. Je regrette d'autant plus ce contretemps que le Vatopedinus nous présente un texte bien meilleur que celui du manuscrit de Lavra.

Par contre, nous avons collationné intégralement le ms. 207 de Saint-Pantéléimon, qui contient lui aussi, du fol. 1^{r} au fol. 32^{v}, le texte de notre Vie. La copie est du XIX^{e} siècle et non exempte de négligences et parfois de grossières bévues (2).

Plusieurs autres manuscrits du même monastère présenteraient, d'après le catalogue de M. Sp. Lambros, d'autres exemplaires du même texte. Mais ce ne sont que des traductions

(1) *Description méthodique des Mss. de la bibliothèque synodale de Moscou.* I. *Les manuscrits grecs* (en russe). Moscou, 1894, p. 582.

(2) Cf. Sp. Lambros, *Catalogue of the greek manuscripts on Mount Athos* t. II, p. 329.



modernes, des adaptations plus ou moins heureuses ou de ridicules pastiches de l'original. En voici quelques spécimens.

Le volumineux codex 281, 2e partie, p. 31-71, contient ceci : Βίος ἔνθεος καὶ ἡρωϊκὰ κατορθώματα τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν Εὐθυμίου τοῦ νέου τοῦ ἐν Ἄθῳ ἀσκήσαντος καὶ ἐν Θεσσαλονίκῃ λάμψαντος. Inc. : Ὁ ποιητὴς καὶ συνοχεὺς τῆς ἀνθρωπίνης φύσεως θεός, ὁ διαπλάσας τὸ φύραμα αὐτῆς ἐκ τοῦ χοός, ἵνα μένῃ ἄφθαρτος καὶ ἀθάνατος. Nous avons là, on le voit, une simple traduction en style farci du texte original.

Le codex 615, fol. 32r-56r, ne présente qu'une pitoyable rédaction, comme savent en commettre depuis Agapios Landos les hagiographes de la Sainte Montagne. Que l'on en juge par le début, fol. 32r : Βίος καὶ πολιτεία τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν Εὐθυμίου τοῦ νέου τοῦ ἐν Θεσσαλονίκῃ, συγγραφεὶς παρὰ Βασιλείου ἀρχιεπισκόπου Θεσσαλονίκης. Inc. : Οὗτος ὁ ἀοίδιμος καὶ μακάριος πατὴρ ἡμῶν Εὐθύμιος, ὁ ἔνσαρκος ἄγγελος καὶ διὰ τῆς ἐκδημίας ἀπὸ τοῦ σώματος αὐτοῦ μετὰ τῶν ἄνω δυνάμεων περὶ θεὸν χορεύων καὶ ἀγαλλόμενος, παρίδα μὲν πρόσκαιρον καὶ ἐπίγειον εἶχε τὴν χώραν τῶν Γαλατῶν, ἂν καὶ μὲ τὸ ὕψος τῶν πρακτικῶν καὶ θεορητικῶν ἀρετῶν δικαίως ἔγεινε πολίτης τῆς ἄνω Σιών, τῶν Γαλατῶν λέγω ἐκείνων, τοὺς ὁποίους, etc.

Le texte des mss. 207, fol. 35r sq., et 743, p. 135 sq., sont également de banales retouches en grec moderne, auxquelles il est inutile de s'arrêter. Il faut en dire autant de l'*Athous* 2085 (Esphigm. 72).

* * *

Avec la biographie proprement dite, je suis heureux de pouvoir offrir au lecteur l'office liturgique de notre saint. Ce n'a pas été chose facile que d'en découvrir le texte dans les bibliothèques de l'Athos, même avec l'aide des *Catalogues* de M. Sp. Lambros, dont les indications sont souvent incomplètes ou fautives. De toutes les ἀκολουθίαι de S. Euthyme le Jeune indiquées par lui à la *Table des matières,* aucune ne se rapporte à notre héros. Celles de l'*Athous* 6570 (Καυσοκαλυβ. 13) se réfèrent à un néomartyr de Vatopédi au temps de Michel VIII Paléologue. Celle de l'*Athous* 4632 (Iber. 512), composée par Manuel le Grand Rhéteur, est en l'honneur de S. Euthyme le Jeune, le fondateur du célèbre monastère d'Iviron.

Il m'eût sans doute fallu renoncer à la publication de l'office en question sans l'inépuisable obligeance du R. P. Matthieu, bibliothécaire de Saint-Pantéléimon. Avec une patience et un désintéressement auxquels je ne cesserai de rendre hommage, le savant religieux a bien voulu pendant plus d'une année faire des recherches dans les bibliothèques et prendre des informations auprès des maîtres de cérémonies (τυπικαρέοι) des divers monastères; il commençait lui aussi à perdre espoir, quand il fut enfin assez heureux pour trouver entre les mains d'un hiéromoine, enseveli vivant dans la grotte de Saint-Pierre l'Athonite, l'acolouthie tant cherchée. Il s'empressa d'en faire exécuter une copie, qu'il me transmit aussitôt, le 25 janvier dernier. De quel manuscrit provient l'exemplaire du hiéromoine de Saint-Pierre, je ne saurais le dire, ni lui non plus sans doute. Quoi qu'il en soit, cet apographon est et restera longtemps peut-être le seul connu (1). Le manuscrit qui nous l'a conservé est un simple cahier, dans lequel on ne trouve pas autre chose. Je l'ai reproduit intégralement jusqu'au tropaire final, courte prière étrangère d'ailleurs à l'office et composée sans doute par le moine anonyme qui a exécuté cette transcription sur quelque ancien manuscrit resté inconnu. Tout ce que je sais, c'est qu'il m'eût été impossible sans le concours du R. P. Matthieu d'exhumer de la grotte Saint-Pierre ce précieux monument hagiographique. Aussi nos lecteurs voudront-ils s'unir à moi dans l'expression d'une commune gratitude pour le vénéré bibliothécaire de Saint-Pantéléimon, si hospitalier aux pèlerins de la Sainte Montagne.

S'il faut en croire le titre, l'Acolouthie comme la Vie elle-même aurait pour auteur Basile de Thessalonique. Vraie sans doute dans l'ensemble, cette attribution est évidemment erronée pour certains passages, où le culte de Basile se trouve associé à celui de son maître. Quelque bonne opinion que l'on puisse

(1) L'archimandrite Vladimir, dans son *Catalogue des Mss. grecs de la bibliothèque synodale de Moscou*, indique à la *Table des matières* un office de saint Euthyme comme étant contenu au fol. 263 sqq. du Mosquensis 287. Il s'agit sans doute de notre saint, car le manuscrit en question n'est autre chose qu'un Ménée d'octobre en parchemin du XIIe siècle. Mais il y aura lieu d'en faire la vérification. Le ms. de Moscou provenant lui-même du monastère de Dochiar, au mont Athos, celui-ci doit probablement posséder encore dans l'un ou l'autre de ses Ménées l'acolouthie qui nous occupe.



avoir de sa propre vertu, on ne s'attribue pas à soi-même de son vivant les honneurs des autels.

S'il n'émane pas tout entier de Basile en personne, l'office a du moins été composé à l'aide de la biographie écrite par lui. En plus d'un endroit même l'imitation va jusqu'à l'emprunt, au plagiat. Sans entrer ici dans d'autres détails, je veux pourtant attirer l'attention du lecteur sur la parfaite concordance entre les deux documents dans l'assignation au 15 octobre de la fête annuelle d'Euthyme. Tout en mentionnant les deux dates, le 14 et le 15, Nicodème, sans nous dire pourquoi, préfère la première à la seconde (1); les éditeurs russes du *Patericon de l'Athos* (2) en agissent de même et s'appuient, pour ce faire, sur le *Ménologe* de Démétrius de Rostov (3). Mais, si grande que soit cette triple autorité, elle ne saurait prévaloir contre celle autrement considérable de la biographie et de toute la tradition liturgique gréco-slave. Le 15 est expressément indiqué dans la biographie comme étant le jour où Euthyme passa à meilleure vie. Les *Tableaux* de Papebroch (4), le *Calendrier* slave (5), l'*Horologion* slave à l'usage des Ruthènes (6), les Ménées slaves imprimés (7), les Ménées grecs manuscrits (8), tous ces vénérables monuments sont unanimes à indiquer le 15. Cette dernière date est donc à n'en pas douter la seule vraie, la seule qu'il faille retenir.

A la différence des Grecs, les Slaves ont accordé dans leur liturgie plus qu'une simple mention à l'illustre moine que fut saint Euthyme. Leurs *Ménées pour lecture* ou *Ménées communs* contiennent en son honneur une notice, bien maigre, il est vrai, comme on en peut juger par la traduction latine donnée par Martinov (9). Leur Ménée ordinaire d'octobre n'a pas

(1) Συναξαριστής, 3e édit., t. I, p. 153.
(2) Édit. et tom. cit., p. 265.
(3) 4 vol. in-fol., Moscou, 1829, 10e édition. La première édition parut en 1700-17-16.
(4) AA. SS. mai, t. I, en tête; cf. Assémani, *Kalendaria eccl. universae*, t. V, p. 302.
(5) Moscou, 1818 et sqq.
(6) Potchav, 1802 et sqq.
(7) Moscou, 1818; dernière édition, Moscou, 1897, fol. 112.
(8) Cf. la note de Barthélemi de Coutloumousi, *Ménée d'octobre*, Venise, 1880, p. 80.
(9) *Op. cit.*, p. 248. Voir l'original dans *Tcheti Minei*, Moscou, typogr. synod., 1897, p. 209.

ἡ μητέρα θανάτῳ τελευτάτω ». καὶ γὰρ οὔτε ζῆν εἰκὸς εὐπρεπέστατα οἷς τὸ εἶναι μετὰ τοῦ εὖ εἶναι ἡ πρὸς τοὺς τεκόντας τιμὴ οὐμενοῦν οὐ προεθησαύρισεν.

2. — Ἐπεὶ οὖν οὕτω ταῦτα καὶ « πατρὸς μὲν εὐχὴ στηρίζει οἴκους τέκνων », ᾗ φησι Σολομὼν ὁ σοφώτατος, « κατάρα δὲ μητρὸς ἐκριζοῖ θεμέλια », φέρε πατρικῆς ἡμῖν ἐφεστηκυίας μνήμης καὶ τιμᾶσθαι παρ' ἡμῶν ἐπωφελῶς ἀξιούσης, αὐτοὶ τὴν ἰδίαν ὑπακοὴν ἐπιδειξώμεθα καὶ τὴν ἰσχύν, ὡς ἡ δύναμις, τῷ λόγῳ ἐπιτρέψωμεν, αὐτόθεν ἡμῖν τὴν πρὸς τὸ λέγειν χάριν ἐξ ἀκενώτων πηγῶν ἐπιχευούσης τῆς χάριτος· καὶ γὰρ ἄτοπον ἴσως καὶ γελοῖον δόξει τοῖς εὖ φρονοῦσι κρινόμενον τῷ διὰ τοῦ εὐαγγελίου ἡμᾶς *ὠδινήσαντι, εὐχαῖς τε καὶ νουθεσίαις ἱεραῖς σπαργανώσαντι, γάλακτί τε ἀρετῶν παιδοτροφήσαντι καὶ ἄρτῳ ζωτικῷ θείας ἐπιγνώσεως θρέψαντι καὶ εἰς ἄνδρας τελεῖν, τό γε εἰς αὐτὸν ἧκον, τοῦ πληρώματος τοῦ Χριστοῦ παρασκευάσαντι, κἂν ἐξ ἀφροσύνης ἡμεῖς ἔτι ταῖς φρεσὶ νηπίοις ἀνοηταίνουσι σφᾶς αὐτοὺς παρενείρωμεν, μὴ τὴν ἑαυτῶν ἐν λόγοις ἐπιδείξασθαι δύναμιν, καὶ ταῦτα ἀκινδύνως ἡμῖν ἐχούσης τῆς ὑποθέσεως, εἴτε ἐξισουμένου τοῦ λόγου τῷ μεγέθει τῶν πράξεων ἢ καὶ ἀποδέοντος τῆς τῶν ἔργων μεγαλειότητος. εἰ μὲν γὰρ πᾶσαν αὐτοῦ τὴν ἀρετὴν ὁ λόγος εἰς θεωρίας καὶ ἀναβάσεως ὕψος ἐλλαχὼς ἐπικαταλαβέσθαι καὶ ὡς μεταδοτική τις δύναμις τοῖς ἄλλοις διαπορθμεῦσαι δυνήσηται (ἄλλων μὲν ἴσως τοῦτο τῶν ὅσοι γεγυμνασμένοι τὴν ἕξιν καὶ τὰ αἰσθητήρια, ἀλλ' οὐχὶ τῆς ἡμετέρας μεθημοσύνης), τῷ ἁγίῳ πάντως θήσει τὰ νικητήρια, καταπλήττων οἶδ' ὅτι τῇ τῶν ἔργων μεγαλειότητι τῶν ἀκουόντων τὴν σύνεσιν· εἰ δ' ἀπορήσει πως πρὸς τὴν ἰσότητα, ὃ πᾶσα παθεῖν ἀνάγκη τοῖς ἐκεῖνον ἐγκωμιάζουσιν, καὶ οὕτω τὸ περίδοξον τῷ ὑμνουμένῳ περιποιηθήσεται, τοσοῦτον ὑπεραναβάντι τὸ σῶμα τῆς ταπεινώσεως καὶ οὕτως ὑψηλῷ τῇ θεωρίᾳ καὶ πράξει χρηματίσαντι, ὡς μηδὲ λόγοις παριστᾶν ἡμᾶς δύνασθαι, ὅσα τοῖς ἔργοις αὐτὸς διηνυκὼς ἀναδέδεικτο. καὶ ἐπεὶ ταῦτα προοιμιασάμε-

f. 143r

1. οὔτε moins bon que οὐδέ, mais se rencontre parfois en ce sens. K 18. οἷς : τοῖς LPV. Kurtz à qui je dois la correction propose encore τοὺς ὅσοις, cf. p. suiv. l. 17. — 4. οὕτω V : τούτῳ L P. — πατρὸς — θεμέλια, Sir. 3,9. — 5. ᾗ VP. — 6. δόξει : δόξῃ P. — 11. τῷ — ὠδινήσαντι, cf. 1 Cor. 4,15. — 13. εἰς ἄνδρας — τοῦ Χριστοῦ, cf. Eph., 4,13. — 19. ἀναβάσεως V : ἀναβάσεις L P. — 21. τῶν correction de Kurtz au lieu de τοῖς LVP. — γεγυμνασμένοι — τὰ αἰσθητήρια, cf. Hebr. 5,14. — 23. θήσει correction de Kurtz; les 3 mss. portent θέσει. — 29. αὐτὸς τοῖς ἔργοις P. — διηνεκῶς P. — ἀναδέδεικτω P.

Βίος τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν Εὐθυμίου τοῦ ἐν Θεσσαλονίκῃ.

1. — Ὁ τῆς ἀνθρωπίνης οὐσίας γενεσιουργὸς καὶ συνοχεὺς θεός, ὁ ἐπὶ διαμονῇ καὶ ἀφθαρσίᾳ τὸ ταύτης διαπλάσας φύραμα, κἂν παρατροπῇ καὶ παραβάσει τὸν θάνατον εἰσῳκίσατο, δυσὶ τούτοις ἐκ τῆς ἄνωθεν συγγενείας ἐρωτικῶς διακειμένους τοὺς ἅπαξ τὸ πρῶτον ἀπολωλεκότας ἀξίωμα προορώμενος, ἕν τε τῷ βίῳ τὴν διαμονὴν ἐπὶ μακρὸν ἀποκεκληρῶσθαι καὶ τὸ εὖ εἶναι μετὰ καὶ τοῦ εἶναι ἁρμοδίως συμπεριλελῆφθαι, ὡς ἂν αὐτοῖς ἀναλόγως τῷ θείῳ ἡ πρὸς τοὺς γονέας τιμὴ μεθοδεύοιτο, μιᾷ τινι θεσμοθεσίᾳ περιπλέξας ἀμφότερα καὶ ὥσπερ ῥᾴδια ταῦτα ἐκ δυσπορίστων ἀποφηνάμενος, ἐν τῇ πρὸς τοὺς γονέας τιμῇ τοῖς ποθοῦσιν ἑκάτερα συνωρίσατο· « Τίμα γάρ », φησί, « τὸν πατέρα καὶ τὴν μητέρα σου, ἵνα εὖ σοι γένηται καὶ ἔσῃ μακροχρόνιος ἐπὶ τῆς γῆς ». καὶ μὴν καὶ ἐκ τοῦ ἐναντίου, ὡς ἂν μὴ αὐθαιρέτου δόξῃ μόνον γνώμης τὸ ἐπίταγμα, πολλοῦ γε καὶ δὴ ἐπαπειλημένης ἐντολῆς καὶ τὸ χρειῶδες ἀπαιτούσης τοῦ πράγματος· ἐπάγει γὰρ εὐθύς· « Ὁ κακολογῶν πατέρα

L = Laur. Δ. 78, fol. 142r-163r; V = Vatoped. 546, fol. 131r-169r; P = Panteleem. 207, fol. 1r-32v; K = Kurtz.

Avant le titre dans VP : ὀκτωβρίου ιδ'. — 2. ἐν Θεσσαλ., τοῦ ὑπὲρ τῶν ἁγίων εἰκόνων ἀγωνισαμένου VP. — 3. εὐλόγησον L : εὐλόγησον, πάτερ VP. Cette expression se réfère à la lecture liturgique; elle ne devait pas se trouver dans l'original. — 9. συμπεριλελῆφθαι pour συμπεριειλῆφθαι, forme particulière, mais non à rejeter K. — 12. τίμα — τῆς γῆς. Ex. 20,12. — 16. δόξῃς P. — 15. ἐπαπειλημμένης LP. — 16. ὁ κακολογῶν — τελευτάτω, Ex. 21,16 (17).

ἡ μητέρα θανάτῳ τελευτάτω ». καὶ γὰρ οὔτε ζῆν εἰκὸς εὐπρεπέστατα οἷς τὸ εἶναι μετὰ τοῦ εὖ εἶναι ἡ πρὸς τοὺς τεκόντας τιμὴ οὐμενοῦν οὐ προεθησαύρισεν.

2. — Ἐπεὶ οὖν οὕτω ταῦτα καὶ « πατρὸς μὲν εὐχὴ στηρίζει οἴκους τέκνων », ἤ φησι Σολομὼν ὁ σοφώτατος, « κατάρα δὲ μητρὸς ἐκριζοῖ θεμέλια », φέρε πατρικῆς ἡμῖν ἐφεστηκυίας μνήμης καὶ τιμᾶσθαι παρ' ἡμῶν ἐπωφελῶς ἀξιούσης, αὐτοὶ τὴν ἰδίαν ὑπακοὴν ἐπιδειξώμεθα καὶ τὴν ἰσχύν, ὡς ἡ δύναμις, τῷ λόγῳ ἐπιτρέψωμεν, αὐτόθεν ἡμῖν τὴν πρὸς τὸ λέγειν χάριν ἐξ ἀκενώτων πηγῶν ἐπιχεούσης τῆς χάριτος· καὶ γὰρ ἄτοπον ἴσως καὶ γελοῖον δόξει τοῖς εὖ φρονοῦσι κρινόμενον τῷ διὰ τοῦ εὐαγγελίου ἡμᾶς *ὠδινήσαντι, εὐχαῖς τε καὶ νουθεσίαις ἱεραῖς σπαργανώσαντι, γάλακτί τε ἀρετῶν παιδοτροφήσαντι καὶ ἄρτῳ ζωτικῷ θείας ἐπιγνώσεως θρέψαντι καὶ εἰς ἄνδρας τελεῖν, τό γε εἰς αὐτὸν ἧκον, τοῦ πληρώματος τοῦ Χριστοῦ παρασκευάσαντι, κἂν ἐξ ἀφροσύνης ἡμεῖς ἔτι ταῖς φρεσὶ νηπίοις ἀνοηταίνουσι σφᾶς αὐτοὺς παρενείρωμεν, μὴ τὴν ἑαυτῶν ἐν λόγοις ἐπιδείξασθαι δύναμιν, καὶ ταῦτα ἀκινδύνως ἡμῖν ἐχούσης τῆς ὑποθέσεως, εἴτε ἐξισουμένου τοῦ λόγου τῷ μεγέθει τῶν πράξεων ἢ καὶ ἀποδέοντος τῆς τῶν ἔργων μεγαλειότητος. εἰ μὲν γὰρ πᾶσαν αὐτοῦ τὴν ἀρετὴν ὁ λόγος εἰς θεωρίας καὶ ἀναβάσεως ὕψος ἐλλαχῶς ἐπικαταλαβέσθαι καὶ ὡς μεταδοτική τις δύναμις τοῖς ἄλλοις διαπορθμεῦσαι δυνήσηται (ἄλλων μὲν ἴσως τοῦτο τῶν ὅσοι γεγυμνασμένοι τὴν ἕξιν καὶ τὰ αἰσθητήρια, ἀλλ' οὐχὶ τῆς ἡμετέρας μεθημοσύνης), τῷ ἁγίῳ πάντως θήσει τὰ νικητήρια, καταπλήττων οἶδ' ὅτι τῇ τῶν ἔργων μεγαλειότητι τῶν ἀκουόντων τὴν σύνεσιν· εἰ δ' ἀπορήσει πως πρὸς τὴν ἰσότητα, ὃ πᾶσα παθεῖν ἀνάγκη τοῖς ἐκεῖνον ἐγκωμιάζουσιν, καὶ οὕτω τὸ περίδοξον τῷ ὑμνουμένῳ περιποιηθήσεται, τοσοῦτον ὑπεραναβάντι τὸ σῶμα τῆς ταπεινώσεως καὶ οὕτως ὑψηλῷ τῇ θεωρίᾳ καὶ πράξει χρηματίσαντι, ὡς μηδὲ λόγοις παριστᾶν ἡμᾶς δύνασθαι, ὅσα τοῖς ἔργοις αὐτὸς διηνυκῶς ἀναδέδεικτο. καὶ ἐπεὶ ταῦτα προοιμιασάμε-

f. 143r

1. οὔτε moins bon que οὐδέ, mais se rencontre parfois en ce sens. K 18. οἷς : τοῖς LPV. Kurtz à qui je dois la correction propose encore τοὺς ὅσοις, cf. p. suiv. l. 17. — 4. οὕτω V : τούτῳ L P. — πατρὸς — θεμέλια, Sir. 3,9. — 5. ἣ VP. — 6. δόξει : δόξῃ P. — 11. τῷ — ὠδινήσαντι, cf. 1 Cor. 4,15. — 13. εἰς ἄνδρας — τοῦ Χριστοῦ, cf. Eph., 4,13. — 19. ἀναβάσεως V : ἀναβάσεις L P. — 21. τῶν correction de Kurtz au lieu de τοῖς LVP. — γεγυμνασμένοι — τὰ αἰσθητήρια, cf. Hebr. 5,14. — 23. θήσει correction de Kurtz; les 3 mss. portent θέσει. — 29. αὐτὸς τοῖς ἔργοις P. — διηνεκῶς P. — ἀναδίδεικτω P.



νοι ἐποφειλόμενον ἡμῖν μᾶλλον τὸ ἐκ τῶν λόγων ἐφύμνιον, ἄλλως τε καὶ ἀκίνδυνον πανταχόθεν, ἀποδεδείχαμεν, τὸν ἐκείνου θεὸν συνεργὸν ἤδη τῷ λόγῳ ἐπιβοησάμενοι, τῆς κατ' αὐτὸν ὑποθέσεως τὴν ἀπαρχὴν ἐντεῦθεν ποιησώμεθα.

3. — Εὐθύμιος τοίνυν ὁ ἀοίδιμος ἡμῶν πατὴρ καὶ μακάριος, ὁ καὶ ἐν σαρκὶ ἄγγελος καὶ τῇ ἀποθέσει τοῦ σκήνους μετὰ τῶν ἄνω δυνάμεων περὶ θεὸν χορεύων καὶ ἀγαλλόμενος, πατρίδα μὲν πρόσκαιρον καὶ ἐπίγειον τὴν τῶν Γαλατῶν χώραν ἐπεγράφετο (κἂν τῷ κάλλει τῶν ἀρετῶν
* f. 143r καὶ τῷ ὕψει * τῆς πρακτικῆς ἀναβάσεως τῇ ἄνω Σιὼν πολιτογραφηθείς, ταύτης οἰκήτωρ ἐνδίκως γνωρίζεται), Γαλατῶν ἐκείνων, οὓς ὁ θεῖος ἀπόστολος ὡς εὐήθεις καὶ ἀνοήτους ἐπιτωθάζων διὰ τὸ ἐπιρρεπὲς τῆς γνώμης καὶ εὐρίπιστον, τάχα ἂν ἐν τῷδε τῷ μάκαρι ὡς εὐσταθεῖς καὶ συνετοὺς ὑπεραγάσαιτο· κώμη δὲ αὐτῷ τιθηνὸς καὶ τροφὸς καὶ τῇ γεννήσει τὰ τῆς τιμῆς ἀντιλαμβάνουσα τροφεῖα 'Οψὼ προσηγόρευτο (1), ὑποτελὴς μὲν τῇ τῶν Γαλατῶν 'Αγκύρᾳ, εὔκρατος δὲ καὶ πίων καὶ πολυάνθρωπος, οὕτως δ' ἂν εἰπεῖν τὴν αὐτήν, τῷ παρ' ἡμῶν εὐφημουμένῳ θαρρήσαντας, καὶ ἁγίων ἕδος καὶ σῳζομένων μητρόπολιν καὶ διδάσκαλον ἀρετῆς καὶ ποδηγὸν εὐσεβείας καὶ πρὸς θεὸν μετανάστευσιν τῇ τῶν πρώτων μιμήσει, ὅσοι μὴ ῥαθύμως ἑαυτοῖς τὰς πρὸς ἀρετὴν ἀφορμὰς ἀποκείρουσιν, ἑπομένην δεικνῦσαν τῶν σῳζομένων τὴν εἴσοδον. γεννήτορες δὲ αὐτῷ εὐπατρίδες ἅμα καὶ δίκαιοι καὶ τοσοῦτον ἀλλήλους τῇ ἀρετῇ παραθήγοντες, ὅσον φιλονεικεῖν ἑκάτερον, ὅστις τοῦ ἑτέρου τὸ πρωτεῖον τῆς ἀρετῆς ἀπενέγκοιτο· καὶ γὰρ φθόνος μὲν αὐτοῖς ἀπῆν ἀναβάσεως, ζῆλος δ' ἐνεκεντρίζετο καὶ ἔρις ἦν ἀγαθὴ καὶ φατρία περὶ αὐτῶν ἐκράτει ψυχωφελὴς καὶ ἐπέραστος οὐ μόνον τοῖς τὴν αὐτὴν κώμην οἰκοῦσιν, ἤδη δὲ καὶ τοῖς πόρρω τὴν διαγωγὴν κεκληρωμένοις καὶ τὴν κατάσχεσιν· καὶ γὰρ ἐδόκει θαῦμα τοῖς ὁρῶσι καὶ τοῖς ἀκούουσιν, ἀνθρώπους ὄντας βιωτικοὺς καὶ δημοσίοις τελέσμασιν ὑποκύπτοντας καὶ στρατείᾳ καταλεγομένους καὶ τῇ ταύτης βίᾳ ἐνδιδόναι μικρὸν τῆς ἀρετῆς ὥσπερ ὀφείλοντας, μηδ' ὁπωσοῦν ταύτης ἐκκλῖναι διανοουμένους τούτους ἐπικαταλαβέσθαι ἢ ὑπονεύοντας. φαιδρὸν μὲν οὖν εἰπεῖν, ὅτι μᾶλλον ταῖς φροντίσι περιαντλούμενοι καὶ ταῖς ἀνίαις τοῦ βίου ἔσθ' ὅτε καταγχόμενοι, προτροπῇ

1. ἐποφειλόμενον V : ἐποφείλομεν LP. — 3. ἐντεῦθεν : ἐνταῦθα LP. — 5. Ἐθύμιος P. — 11. ἀνοήτους, cf. Gal. 3,1. — 14. 'Οψῶ L : ὀψῷ D : ὀψὼ V. — 18. μετανάστευσιν V : μετανάστασιν LP. — 19. ὅσοι V : ὅσα LP. — 24. δ' : δέ P. — 28. καὶ στρατείᾳ τε LP. — 31. ἀπονεύοντας P. — 32. καταγχόμενοι : καταγχανύμενοι P; L a

ἀλλήλους καὶ παραινέσει σχηματίζοντες, ἐπὶ θεὸν ὁλοψύχως τὴν ἑαυτῶν ῥοπὴν μετωχέτευον, ὡς δύναι*τ' ἂν βουληθεὶς καὶ τὰ ῥᾴδια ποιῆσαι δυσπόριστα καὶ τοῖς ἀπόροις αἰσίαν τὴν παροχὴν διαδαψιλεύσασθαι. καὶ μὴν τοῦ λυποῦντος τὴν παραψυχὴν ἐκεῖθεν ἀντιλαμβάνοντες καὶ σιωπῶσα καὶ φθεγγομένη τοῖς ἄλλοις ὑπῆρχον παραίνεσις, συμπαθεῖς, μέτριοι, εὐπειθεῖς, ἥμεροι, φιλόξενοι, φιλόπτωχοι, ἐκ τούτου δὲ καὶ φιλόθεοι, προσηνεῖς, κόσμιοι, σώφρονες, ἐπιεικεῖς ἐν ἀνυποκρίτῳ ἀγάπῃ, τοῖς πᾶσι τὰ πάντα γινόμενοι. ποθεῖτ' οἶδ' ὅτι τῶν ἀρετῶν ἀκροασάμενοι καὶ αὐτὰ μαθεῖν τὰ ὀνόματα. Ἐπιφάνειος ἦν ὁ πατήρ, ὁ θείας ἐπιφανείας ἐπώνυμος, ὁ φαεινὸς τῆς ἀρετῆς λύχνος καὶ εὐσεβέστατος, ὁ φάνας μὲν τότε δι' ἑαυτοῦ τοῖς ἐγγύς, φαίνων δὲ καὶ νῦν ἡμῖν τοῖς πόρρω που κατῳκισμένοις καὶ ἀπέχουσι τῇ τοῦ υἱοῦ λάμψει, ὃν ὡς πυρσὸν ἀνάψας τῇ οἰκουμένῃ ἐξαπέστειλεν· Ἄννα δὲ μήτηρ, ἡ χάρις μὲν προσαγορευομένη καὶ χάριτος θεοῦ δοχεῖον καὶ τέμενος χρηματίσασα, χαρίτων δὲ καὶ ἡμᾶς ἐμπιπλῶσα θείων διὰ τῆς τοῦ παιδὸς χαριτώσεως.

* f. 144r

4. — Ἐκ δὴ τούτων ὁ ἱερὸς ἐκεῖνος ἐκβλαστήσας καὶ ἀληθῶς τοῦ θεοῦ ἄνθρωπος, τί δεῖ λέγειν, ὅσης ἐξ αὐτῆς τῆς γεννήσεως χάριτος ἐπεπλήρωτο; οἷος ἦν τοῖς ὁρῶσι καὶ πρὸ τῆς ἥβης κρινόμενος, προσηνής, κόσμιος, μειλίχιος, ἡδυεπής, εὔτακτος, εὐπειθής, γονεῦσιν ὑποτασσόμενος, τῶν παιδίων διϊστάμενος, τοῖς ναοῖς προσχωρῶν, τοῖς εὐσεβέσι τῶν συγγενῶν οὐχ πατράσι προσκείμενος; καὶ γὰρ ἐκράτει τῶν εἰκονομάχων ἡ βδελυρὰ τότε καὶ μισόχριστος αἵρεσις, ἀπὸ Λέοντος μὲν τοῦ θηριωνύμου καὶ δυσσεβοῦς (²) λαβοῦσα τὴν ἔναρξιν, ὃς καὶ δίκην ἔτισε τῆς αὐτοῦ ἀξίαν παρενέξεως, ἐν τόπῳ ἁγίῳ, ᾧ αὐτὸς ἐξύβρισε, τὴν βέβηλον αὐτοῦ καὶ βάρβαρον τομῇ μαχαίρας ἀπορρήξας ψυχήν, καταλήγουσα δὲ εἰς ἕβδομον ἔτος τῆς ἐπικρατείας Μιχαὴλ τοῦ ἀπὸ ἐξκουβίτων (³) παραχωρήσει θεοῦ διὰ πλῆθος ἁμαρτιῶν ἡμῶν τῆς τῶν Ῥωμαίων βασιλείας τὰ σκῆπτρα τότε κατέχοντος, ὡς εἶναι ἔτος ἀπὸ κτίσεως κόσμου, ὅτε τῷ *βίῳ ὁ μέγας ἡμῶν καθηγητὴς Εὐθύμιος ὑπὸ θεοῦ ἐκεχάριστο, ἑξακισχιλιοστὸν τριακοσιοστὸν τριακοστὸν δεύτερον (⁴). * f. 144v

comme V καταγχόμενοι, dont une main postérieure a fait καταγχανίμενοι, mais νι a été ensuite effacé par une troisième main. — 1. ἀλλήλους : ἀλληλοις LP. — 2. μετεσχέτευον LP. — 7. ἐν ἀνυποκρίτῳ ἀγάπῃ, II Cor. 6,6. — 8. τοῖς πᾶσι — γενόμενοι, I Cor. 9,22. — ποθεῖτ' : ποθεῖτε V. — 11. ὅτε LVP : τότε corr. K. — 13. ἡ μήτηρ P. — 14. χρηματήσασα LP. — 18. δεῖ : δὴ LP. — 26. ἀπορρήξας V : ἀπορρίξας L : ἀπορρίψας P. — 27. ἐξκουβήτων P. — 29. ὅτε V : ὅταν LP.

5. — Εὐθυμίου τοιγαροῦν τοῦ ἁγίου πατρὸς ἕβδομον ἔτος ἐν ἀρετῶν ἐπιδόσει καὶ ἡλικίας αὐξήσει διανύοντος, ὁ μὲν πατὴρ πρὸς τὴν ἀγήρω καὶ μακραίωνα βιοτὴν μεταβιβάζεται, δύο θυγατέρων πατὴρ πρὸς τῷ ἀοιδίμῳ τούτῳ χρηματίσαι διαρκέσας, ὧν ἡ μὲν μία Μαρία, Ἐπιφανεία δὲ παρωνύμως τοῦ πατρὸς ἡ ἑτέρα προσηγορεύετο. ἡ μήτηρ δὲ τῇ τοῦ ἀνδρὸς ἀποβιώσει χηρείᾳ τε καὶ στρατείᾳ ἐξυπηρετεῖν οὐχ οἵα τε οὖσα, ἄλλως τε καὶ παιδὸς αὐτῇ ἑτέρου μὴ ὑπόντος ἄρρενος, ὃς καὶ τὸ πένθος τῆς χηρείας ἐπικουφίσει καὶ τῆς στρατείας τὴν λατρείαν ἀποπληρώσει, ἀνενδότως ταύτην κατατειρόντων ἑκατέρων καὶ μηδ' εἴ τι γένηται μεθήσειν ἀνανευόντων, τὰ τῆς χηρείας μὲν ἀρίστως διατιθεμένη καὶ ὡς γυναικὶ σωφρονεῖν μελετησάσῃ ἁρμόδιον, ἐπὶ τὴν τῆς στρατείας φροντίδα τὴν ῥοπὴν πᾶσαν μετατίθησιν. πάντοθεν οὖν περισκοπήσασα καὶ πολλαχῶς τοῖς λογισμοῖς διαφόρους ἐπινοίας ἀνατυπώσασα, ὡς οὐδεμίαν ἄλλην περιλειπομένην ἀντιλήψεως ἐλπίδα ἑαυτῇ ἐπικατελάβετο, ἐπὶ τουτονὶ τὸν ἐν νέῳ τῷ σώματι φρόνημα τέλειον ἐπιδεικνύμενον παῖδα τὴν ἑαυτῆς σωτηρίαν ἀνατίθησιν. καὶ ὡς μὲν τέκνον μονογενὲς ἔχειν τοῦτον μεθ' ἑαυτῆς φύσεως νόμοις ἠναγκάζετο, καὶ τὰ σπλάγχνα ἐκινεῖτο καὶ μητρικῶς ἐπ' αὐτῷ διεφλέγετο, μήπου τι τῶν ἀνιαρῶν ἐπισυμβαίη τούτῳ πρὸς ἀποδημίαν ἀπαίροντι. καταγχομένη δ'οὖν ὅμως τῇ τῆς ἐκστρατείας ἐπιθέσει, ἀνάγραπτον αὐτὸν τοῖς στρατιωτικοῖς ἐκδίδωσι κώδιξι, Νικήταν τότε τὸ ἀπὸ γεννήσεως ἀποκληρούμενον ὄνομα, οὐκ ἄνευ θείας ὀμφῆς ἢ θεοτρόπου τινὸς ἐπιπνοίας (ὡς οἶμαι) τούτου αὐτῷ ἐπιτεθέντος τοῦ ὀνόματος, ἀλλ' ὡς νίκην εἰληφέναι κατ' ἐχθρῶν, τῶν τε ὁρωμένων ὁμοίως καὶ τῶν ἀοράτων, φερωνύμως εἰς ὕστερον μέλλοντι.
* f. 145r τελεῖ μέντοι κἀντεῦθεν ἐν τοῖς στρατιωτικοῖς καταλόγοις καὶ * πάντα τῇ μητρὶ γίνεται, υἱός, ἀντιλήπτωρ, φροντιστής, προστάτης, τῶν ἀνιώντων ἐπικουφιστής, τῶν εὐθύμων περιποιητής, ἀντιχρηματίζει ταύτῃ κηδεμών, πατήρ, ὑπερασπιστής, τὸ μέγιστον ἀνήρ, πάντων τῶν ἐν τῷ οἴκῳ τὴν φροντίδα καὶ τῶν ἐκτὸς τὴν ἐπιμέλειαν ἀναδεξάμενος. ἐπικουφίζεται τούτοις τῶν ὀδυνῶν ἡ μήτηρ, παραψυχὴν εὐπορήσασα, καὶ τὴν διαμονὴν τῷ γένει καὶ τὴν αὔξησιν ἐπιμηχανᾶται τῷ πάντα αὐτῇ τὰ τίμια χρηματίζοντι καὶ γαμετῇ συνευνάσαι τοῦτον εὐστόχως στοχάζε-

2. μέν : μέγας V. — 6. τοῦ om. P. — 7. τε om. P. — 8. ἀποπληρώσει : ἀποκληρώσει P. — 9. κατάτειρόντων L : κατηρόντων P. — 10. τὰ : τὰς P. — 12. μετατίθησιν : διατίθησιν P. — 16. μονογεννές P. — 19. τούτῳ : τοῦτο P. — 21. γεννήσεως : γενέσεως V. — 22. οὐχ ἄνευ θείας : οὐχ ἂν εὐθείας P. — ἢ : ἡ P. — ἐπνοίας : ἐπινοίας LP. — 29. ἀναδειξάμενος P.

ται, ὡς ἂν καὶ τῶν φροντίδων αὐτῷ συγκοινωνήσῃ τὸ γύναιον καὶ τέκνου γονῇ προσθήκην οἴσει τῷ γένει ἐπιμειοῦσθαι κινδυνεύοντι. καὶ δὴ ὁμότροπον τῷ παιδὶ τὴν σύγκοιτον ἐπιζητήσασα, εὑρίσκει τάχος συνετὴν οὖσαν τὴν αὐτὴν καὶ εὐθέατον, πολύολβόν τε καὶ τοκέων εὐπατριδῶν ἀπόγονον, τῇ ἐπωνυμίᾳ καὶ μόνῃ τὸ κεχαρισμένον δηλοῦσαν τῆς ἕξεως (Εὐφροσύνην γὰρ αὐτὴν οἱ τεκόντες προσηγορεύκασιν), ἱκανὴν οὖσαν εὐφρᾶναι ἔφεσιν ἀνδρὸς συνετοῦ καὶ θέλξαι πόθον συνεύνου πρὸς αὐτὴν ἐπινεύοντος.

6. — Ταύτῃ τοι καὶ πατὴρ θυγατρὸς μιᾶς τῇ συζύγῳ συνευνασθεὶς ὁ τῆς σωφροσύνης πυρσὸς ἀποδείκνυται, μητρικῆς βουλῆς καὶ οὐχ ἡδονῆς ἀποκύημα εὐπορήσας τὸ ἔκγονον· Ἀναστασὼ δὲ αὐτὴν διὰ τὴν τῆς τοῦ γένους ἐκπτώσεως ἐλπιζομένην προσαγορεύσας ἀνάστασιν καὶ δόξας ἱκανῶς ἔχειν τὴν παῖδα τὴν ὑπὲρ ἑαυτοῦ λύπην τῇ τε συνεύνῳ καὶ αὐτῇ τῇ μητρὶ ἐπιλύεσθαι, εἰ τῷ θεῷ διὰ τοῦ μονήρους προσχήματος αὐτὸς ἑαυτὸν ἀφιερώσας δωρήσοιτο, ἤδη καὶ τῆς ἀδελφῆς Μαρίας τῷ οἴκῳ δι' ἐπιγαμβρίας εἰσοισαμένης αὐτῆς σύνευνον, καιρὸν ἐπιζητήσας τοῖς βουληθεῖσιν ἁρμόδιον καὶ τούτου περιτυχών, ὡς πολλάκις ἐπηύχετο, τὴν τοῦ τιμίου σταυροῦ ἑορτὴν ἐπιτελέσας, ἐν ᾗ ὑψοῦσθαι ἐτησίως τοῖς εὐσεβέσι νενομοθέτηται ἐν τῇ τεσσαρεσκαιδεκάτῃ τοῦ σεπτεμβρίου μηνός, ἑστιαθεὶς μεγαλοψύχως καὶ τῇ * τοῦ προσώπου φαιδρότητι πολὺ τὸ * f. 145v
χαρίεν ὡς οὐδέποτε ἄλλοτε τοῖς ἰδίοις ἐπιδειξάμενος τῇ ἐπαύριον ἑαυτῷ δεξιὰν ἀπαρχὴν τὴν τοῦ μάρτυρος Νικήτα ὡς συνωνύμου μνήμην ὑποστησάμενος καὶ τὴν τοῦ ἐκ νεκρῶν ἀναστάντος Χριστοῦ δύναμιν (ἦν γὰρ κυριακὴ τῶν ἡμερῶν, καθ' ἣν ἔθιμον τὴν τοῦ ζωοδότου ἐκ νεκάδων ἀνάστασιν χριστιανοῖς ἄγειν νενόμισται) τῷ οἰκείῳ ἵππῳ ἀπώλειαν ἐπιφημισάμενος, ὃς ἦν ἐν τῷ χλοηφόρῳ πεδίῳ προσδεθεὶς ὡς νομευθησόμενος, καὶ πρὸς τῆν τουτου ἔρευναν ἑαυτὸν σχηματισάμενος, ἀντὶ τῆς τοῦ ἵππου εὑρέσεως πάρεργον ἑαυτῷ τὴν τῆς οὐρανίου βασιλείας εἰσαγωγὴν ὁ ἄριστος ἐπραγματεύσατο οὐδὲν ἧττον ἢ ὁ υἱὸς Κὶς ἀντὶ τῶν ὄνων τοῦ πατρὸς τὴν τῆς βασιλείας ἀρχὴν ἀντευράμενος. ἔτος ἦν τοῦτο (³) τῆς μὲν ἀπὸ γεννήσεως τοῦ ἁγίου ἀγωγῆς ὀκτωκαιδέκατον, ἀπὸ δὲ κτίσεως κόσμου ἑξακισχιλιοστὸν τριακοσιοστὸν πεντηκοστόν,

6. εὐφρᾶναι — συνετοῦ, cf. Sir. 26,2. — 11. ἐλπιζομένης LP. — 12. ἑαυτοῦ : αὐτοῦ LP. — 14. ἀδελφῆς : ἀδεφῆς P. — 15. εἰσοισαμένης : εἰσοικισαμένης P. — 16. τούτου : τούτῳ P. — ἀπηύχετο P. — 17. τοῖς εὐσεβέσι ἐτησίως P. — τέσσαρες καὶ δεκάτη P. — 19. τοῦ om. P. — 20. ἐπαύριον δεξιὰν ἀπαρχὴν ἑαυτῷ P. — 23. ἔθιμον V : ἔθιστο LP. — 25. ἐπιφημισάμενος LV : ἐπιφησάμενος P. — 28. Allusion à I Reg. 9,3 sqq. — γεννήσεων L.

[τῆς σωτηρίου δὲ πρὸς ἡμᾶς οἰκονομίας ὀκτακοσιοστὸν πεντηκοστόν].

7. — Χώραν τοίνυν ἐκ χώρας ἀμείψας καὶ πόλιν ἐκ πόλεως οἷά τις ἀεροβάμων παραδραμών, τὰς τοῦ Ὀλύμπου (6) ἐπικαταλαμβάνει ἀκρωρείας· πολλοῖς δὲ ἐν αὐταῖς περιτυχὼν ἁγιωτάτοις πατράσιν, οὐμενοῦν εἴποι τις, ἡλίκοις τε καὶ ὅσοις, Ἰωαννικίῳ (7) τῷ θεοφόρῳ πατρὶ ὡς προφητείᾳ καὶ τοῖς ἄλλοις καλοῖς ὑπεραστράπτοντι τελευταῖος ὑπαντιάζεται. καὶ δὴ συνάξεως οὔσης καὶ πολλῶν πατέρων ὡς πρὸς ἀρχιπάτορα τοῦτον εὐχῆς χάριν καὶ ὠφελείας ἐληλυθότων, καὶ ὁ νέηλυς οὗτος φοιτητὴς μέσος τῶν ἄλλων τῷ ἁγίῳ ἐμφανισθησόμενος παραγίνεται. τοῦ δὲ θεοφόρου πατρὸς θεόθεν τὰ κατ' αὐτὸν ἐκδιδαχθέντος καὶ προγινώσκοντος ἤδη τήν τε διάπυρον αὐτοῦ πρὸς τὸ μονάσαι σπουδὴν καὶ τὴν εἰς ὕστερον αὐτῷ ἐπανθεῖν μέλλουσαν τοῦ πνεύματος ἔλλαμψιν, ὅπως τε μοναχῷ γενομένῳ μοναχῶν ἀγέλαι εἰς ὀσμὴν μύρου τῆς αὐτοῦ πολιτείας ἀκολουθήσωσιν οἷά τινι πάνθηρι τῇ τῶν τρόπων ποικιλίᾳ *ἐφεπόμεναι· βουλομένῳ δὲ καὶ τοῖς ἄλλοις ἐκ μικρῶν τεκμηρίων τὴν κεκρυμμένην αὐτοῦ καὶ τέως λανθάνουσαν ἀρετὴν ποιῆσαι κατάδηλον καὶ διὰ τοῦτο σχηματικῶς τοὺς συνελθόντας πρὸς αὐτὸν ἀποπειρωμένῳ, τίς ποτ' ἄρα εἴη ὁ ἐν μέσῳ αὐτῶν ἐν σχήματι λαϊκῷ τολμηρῶς συναυλιζόμενος, αὐτοὶ μὴ γινώσκειν τοῦτον κραταιῶς ἀπεφήναντο. ὁ δὲ τὸ δόκιμον τοῦ ἀσκητοῦ καὶ πρὸ τῆς ἀσκήσεως παραστῆσαι βουλόμενος καὶ τὴν μέχρι θανάτου ὑπακοὴν καὶ ταπείνωσιν, « Ἀνδροφόνος », φησίν, « ἐστὶ καὶ κάκιστος ὁ βλεπόμενος, ἀλλὰ συσχεθήτω καὶ σιδήροις πεδηθεὶς τῶν πρακτέων ἐξειπάτω τὸ βέβηλον ». πυθομένων δ' αὐτῷ τῶν πατέρων, εἰ ἄρα φονεύς ἐστιν, ὡς ὁ μέγας Ἰωαννίκιος προηγόρευσε, κατέθετο ἑαυτόν, ἐν οἷς οὐκ ᾔδει, φονέα, ταπεινωθεὶς καὶ κωφωθεὶς καὶ σιγήσας ἐξ ἀγαθῶν καὶ μᾶλλον ἑαυτὸν τιμωρίαν ὀφλεῖν τῆς μιαιφονίας διαβεβαιούμενος. χειροπέδαις οὖν σιδηραῖς ἐντεῦθεν τοὺς πόδας δεσμεῖσθαι ἀπαγόμενος, ὡς ἁγιασμοῦ μετοχήν, μετάνοιαν βαλὼν καὶ εὐχὴν αἰτησάμενος, ἐν ταῖς χερσὶ τὰ δεσμὰ ὑπεδέξατο, καὶ ταῦτα περιχαρῶς ἀσπασάμενος τοῖς ἰδίοις ποσὶ περιθέσθαι ἐσχηματίσατο. τῶν δὲ πατέρων θαυμασάντων τοῦ νέου τὸ πρόθυμον καὶ ὅτι τὰ τῆς καταδίκης δεσμὰ ὡς ἀφέσεως περιεβάλετο σύμβολα καὶ

* f. 146r

1. Les mots entre crochets paraissent être une addition postérieure. — 3. ἀκρορείας L. — πολλοῖς : πολλοῦ P. — 9. φυτητής L. — 9. ἐμφανισθεισόμενος L. — 11. τε om. P. — 12. μέλλουσαν om. P. — 14. τῇ : γῇ LP. — 15. καὶ om. P. — 17. ἀποπειρωμένῳ πρὸς αὐτὸν V. — 19. δόκιμον V : δοκίμιον LP. — 21. φησί P. — 22. παιδηθείς P. — πρακταίων P. — 23. δ' : δὲ P. — 24. προηγόρευσεν L. — 25. ἐξ ἀγαθώη P. — 26. ὀφλεῖν : ὀφιλεῖν P. — χειροπέδαι P.

τῷ μεγάλῳ προσαναγγειλάντων τὸ δραματούργημα, αὐτὸς τὸ κεκρυμμένον αὐτοῖς ἀνακαλύπτει τοῦ πράγματος καὶ « Ἄφετε », ἔφη, « τὸν ἀνεύθυνον κατάδικον, ἄφετε· οὗτος γὰρ μέλλει τῶν μοναχῶν ἐπικοσμεῖν τὸ πολίτευμα· δοκιμῆς γὰρ χάριν τὸν φόνον ἐπιφημισάντων ἡμῶν, ἔγνωτε πάντως, ὅπως αὐτὸς τὸ ἐπίμωμον οὐκ ἀνένευσεν. εἰ οὖν νέος καὶ κοσμικὸς καὶ τῆς ἡμετέρας πολιτείας ἔτι ἀπείραστος τηλικούτῳ ἐγκλήματι δι' ὑπακοῆς ἑαυτὸν ὑπεύθυνον καθυπέθετο, ποῖον εἶδος ἀρετῆς μονάσας οὐ κατορθώσειεν »;

8. — Θαυμασθεὶς οὖν ἐπὶ τοῦτο παρὰ πᾶσιν καὶ πλεῖστα ἐπαινεθείς, ἀφιλόδοξος ὢν καὶ * μισόδοξος, ὡς ἐπὶ ἀρετῇ διαβοηθεὶς ἤδη καὶ πρὸ τῆς * f. 146v ἀποκάρσεως, ἐκεῖθεν ἀποδρὰς ἑτέρῳ πατρὶ προσοικίζεται, πόρρω μὲν τοῦ μεγάλου Ἰωαννικίου ἀπέχοντι, Ἰωάννῃ αὐτῷ προσαγορευομένῳ (8) καὶ ἐπὶ ἀρετῇ ὑπὸ πάντων ἐξακουομένῳ. προσληφθεὶς δὲ μεγαλοψύχως ὑπ' αὐτοῦ, ὥσπερ θείας τινὸς προνοίας προοδοποιούσης αὐτῷ τὴν κατοίκησιν, καὶ τὰ τοῦ μονήρους βίου κατηχηθεὶς καὶ μαθητευθεὶς ἀγωνίσματα, τηρεῖν τε πάντα θεῷ καὶ τῷ καθηγητῇ ἀνθομολογησάμενος, κείρεται ὑπ' αὐτοῦ καὶ τῇ εὐλογίᾳ καὶ ἐπιθέσει τῶν χειρῶν εἰς τὸ τῶν μοναχῶν μεταμφιέννυται πρόσχημα καὶ τὴν Εὐθύμιος προσηγορίαν τῆς Νικήτα ἀντικομίζεται, δηλοῦν (οἶμαι) τοῦ καθηγητοῦ βουλομένου τῷ ὀνόματι τὴν ἐξ ἀθυμίας τῆς τῶν εἰκονομάχων αἱρέσεως εἰς εὐθυμίαν ἄρτι τότε τῆς τοῦ Χριστοῦ ἐκκλησίας μεταποίησιν, πρῶτον ἔτος Θεοδώρας καὶ Μιχαὴλ (9) αὐτοκρατορικῶς ἀγόντων, ὅταν διὰ γυναικὸς ἀσθενοῦς καὶ παιδὸς ἀτελῆ κεκτημένου τὴν ἡλικίωσιν εἰς αἰσχύνην τῶν ἀφρονευσαμένων πρεσβυτῶν θεὸς τῇ ἐκκλησίᾳ τὴν ἐν εἰκόσιν ἁγίαις ἀνατύπωσιν καὶ σχετικὴν διαμόρφωσιν ἀνανεοῦσθαι ἐχαρίσατο.

9. — Παραμείνας οὖν ἐπὶ χρόνον ἱκανὸν τῷ ἀρίστῳ καθηγητῇ ὁ συνεχὴς καὶ εὐφυέστατος μαθητής, κραταιῶς τε διδαχθεὶς τὰ τῆς ἡσυχίας καὶ ἀσκήσεως παλαίσματα ἐν πρωτοδευτέρῳ τινὶ τάξει, τῶν Πισσαδινῶν λεγομένῳ κοινοβίῳ (10) ὡς πλέον τι δυναμένῳ τῇ τῶν διακονιῶν ἀφθονίᾳ καὶ τῶν ἤδη προβεβηκότων ἁμίλλῃ τοὺς εἰσαγωγικοὺς ὠφελεῖν ὑπὸ τοῦ καθηγουμένου ἐξαποστέλλεται. Νικόλαος δ' ἦν ὁ

2. καὶ om. V. — 4. ἐπιφημησάντων P. — 7. ποῖον εἶδος ἀρετῆς : ποίας ἀρετῆς P. — 10. ἐπὶ : ἐπ' P. — 12. προσαγορευσμένῳ P. — ἐπὶ : ἐπ' P. — 16. πάντα τῷ θεῷ LP. — 17. καὶ τῇ ἐπιθέσει P. — εἰς τὸ : ἐν τῷ P. — 19. τῷ καθηγητῇ βουλομένῳ τοῦ ὀνόματος LVP. — 20. τῆς Χριστοῦ V. — 23. πρεσβευτῶν P. — 24. διαμόρφωσιν : — ἀναμόρφωσιν. — 27. εὐφυέσττατος P. — 28. τῷ τῶν Πισσαδ. P. — 29. ὡς : καὶ P.



ταύτης τῆς μονῆς τὸ τηνικαῦτα προϊστάμενος, ὃς οἷά τισιν ἀγγέλοις τοῖς μοναχοῖς τάξεις καὶ ἐξουσίας ὑποστησάμενος, ἀναλόγως ἑκάστῳ τὴν δυνατὴν καὶ ἁρμόζουσαν διακονίαν ἐνεχείριζεν, βαθμοῖς τισι καὶ ἀναβάσεσιν ἀπὸ τῶν ἐσχάτων ἄχρι τῶν ὑψηλοτέρων τοὺς ἀσκητὰς ἀποπειρώμενος, ἐν οἷς τοῖς διὰ πάντων εὐδοκι*μήσασι μείζονα τὴν τιμὴν (* f. 147r) καὶ τὸ σέβας τῆς εὐκληρίας ἀπένειμεν, ἧττον δὲ τοῖς ἀμελείᾳ ἔν τινι διαμαρτήσασι καὶ τούτων ἔτι, ὅσοι ῥαθυμίᾳ τοῦ παντὸς κατημέλησαν, οὓς καὶ πολλάκις τῷ κέντρῳ τοῦ ὄνου καὶ τῇ μάστιγι τοῦ ἵππου ὡς βοσκηματώδεις καὶ ἀνοήτους ἐπηνώρθου καὶ μετεσκεύαζεν.

10. — Καὶ θαυμάσειεν ἄν τις εἰκότως, ἐνταῦθα τοῦ λόγου γενόμενος, τὸ τοῦ ἡμετέρου πατρὸς ἐφ' ἅπασι περιδέξιον διὰ πάντων δοκιμασθέντος καὶ ἐν πᾶσιν εὐδοκιμήσαντος· ἅμα γὰρ τῷ τῇ μονῇ προσδεχθῆναι παρὰ τοῦ μεγάλου ἐκείνου Νικολάου τῷ τῶν ἀχθοφόρων ζῴων τῆς μονῆς προστατοῦντι ὑπηρετήσων παραδίδοται. προθύμως δὲ τοῦτο καταδεξάμενος καὶ εὐψύχως τῇ διακονίᾳ προσκαρτερήσας, ἐκεῖθεν τῷ μαγείρῳ διακονεῖν ἀποστέλλεται. ὡς δὲ κἀν τούτῳ δόκιμος ἐκρίθη καὶ ἀξιέπαινος, τῷ κελλαρίτῃ πάλιν ὡς ἤδη προγεγυμνασμένος καταπιστεύεται, κἀκεῖθεν αὖθις ὡς ἀριστεὺς τῷ τῶν ζευγηλατῶν ἀριθμῷ συγκαταμίγνυται, ἔνθα, ὡς αὐτὸς ἡμῖν ὁ μακαρίτης ἀτρεκῶς διηγόρευσε, καὶ τὴν τῶν γραμμάτων γνῶσιν ὑπὸ τῶν συνεργατῶν ἐκπαιδεύεται, μέχρι τότε τῇ ἐπιφορᾷ τῶν κοσμικῶν φροντίδων καὶ τῇ τῶν διακονιῶν ἀνενδότῳ ἐπιθέσει ἀγνώς τις τούτων καὶ ἀδαήμων ἀποδεικνύμενος. καί μοι ἐνταῦθα τῆς διηγήσεως γενομένῳ καὶ πολλὰς ἀρετῶν ἰδέας ἐν βραχεῖ παραδραμόντι τοῦ συγγράμματος ἐπικρινάτω εὐγνώμων ἀκροατὴς παρ' ἑαυτῷ ἐνθυμούμενος, ὁποίου ἀγῶνος καὶ βίας ὑπῆρξε φύσεως τὸ <του>τωνὶ τῶν ἀοιδίμων ἀρετῶν ἑτέρῳ τινὶ κατορθωθῆναι κἂν τὸ βραχύτατον, καὶ μάλιστα οἷς χαύνωσιν ὁ λογισμὸς ὑποστὰς τῇ παρὰ μικρὸν παρανεύσει τοῦ παντὸς ὑπέμεινε τὸ ναυάγιον· τό τε γὰρ ταῖς ἡδοναῖς ἀπομάχεσθαι, καὶ ταῦτα ἐν νέῳ τῷ σώματι καὶ τῇ προλήψει τυραννουμένῳ, γονέων τε πόθῳ καὶ συζύγου φίλτρῳ, ναὶ μὴν καὶ συγγενῶν συνουσίᾳ καὶ φίλων ἑταιρίᾳ καὶ τἄλλα, ὧν μόγις ἂν ἀπαθῶς ποιήσαιτό τις κἂν τὴν ἀνάμνησιν, μηδόλως δὲ τούτοις ὑποχαυνωθῆναι

8. οὓς : οἷς P. — πολλάκις : πολλὰ V. — τῷ κέντρῳ — ἵππου, Prov. 26,3. — 9. ἐπηνώρθου : ἐπανόρθου P. — 18. ὡς αὐτὸς διηγόρευε, καὶ τὴν V. — διηγόρευσεν ἀτρεκῶς P. — 21. τό τέ P. — 23. μοι : μου LP. — 24. γενομένου... ἀναδραμόντος LP. — εὐγνώμῳ P. — 26. τοτωνὶ P. — 28. παρὰ : κάρᾳ LVP. — 31. ἑταιρειᾷ L. — 32. ποιῆσαι τό LP. — ἀποχαυνωθῆναι LP.

ἢ περιτρα*πῆναι τοῦ δέοντος ὀλίγοις ὑπῆρξε πάνυ τῶν τε νῦν καὶ τῶν * f. 147v πώποτε (ὀλίγοι γὰρ ἐκλεκτοί, κἂν πολλοὶ οἱ καλούμενοι), μεθ' ὧν καὶ ὁ ἱερὸς οὗτος ἀνὴρ καὶ τῆς ἄνω Ἱερουσαλὴμ ἐπάξιον εἰληφὼς τὸ πολίτευμα. οὐμενοῦν οὐδενὶ τῶν προειρημένων ἁλούς, καίτοι πολλάκις ὑπ' αὐτῶν πολιορκούμενος, ἀπερίτρεπτος ἦν οὐδὲν ἧττον ἢ κυμάτων προσβολαῖς πέτρα στερρὰ καὶ ἀτίνακτος· καὶ γὰρ τοῖς τοιοῖσδε λογισμοῖς, εἴ που αὐτῷ κραταιῶς ἐπετίθεντο, τὸ κυριακὸν αὐτὸς ἐπῇδεν ἀναλεγόμενος λόγιον· « Ὁ φιλῶν πατέρα ἢ μητέρα ὑπὲρ ἐμὲ οὐκ ἔστι μου ἄξιος ». οὐ μόνον δ' ἐκ τοῦ ἀπηγορευμένου, πολλοῦ γε καὶ ἐκ τοῦ εὐθυμοτέρου τὸ νοερὸν ὑπερρώννυεν, « Πᾶς ὅστις ἀφῆκε πατέρα ἢ μητέρα » διαγορεύων « ἢ ἀδελφοὺς ἢ γυναῖκα ἢ τέκνα ἕνεκεν ἐμοῦ, ἑκατονταπλασίονα λήψεται καὶ ζωὴν αἰώνιον κληρονομήσει ».

11. — Ἀμέλει ταύτῃ τῇ παραινέσει πάντων τῶν ἐν βίῳ περιφρονήσας καὶ αὐτοῦ κατεφρόνει τοῦ σώματος, πρὸς τὸ πολύολβον ἀφορῶν τῆς ὑποσχέσεως καὶ τὸ πολύδοξον ἐπιποθῶν τοῦ ἀντιδόματος. ἐντεῦθεν ἑαυτὸν ἐταπείνου καὶ ὡς εὐχερῆ κατεδέχετο τὰ ἐπίπονα· ἐντεῦθεν ἐν ἀγάπῃ ἀνυποκρίτῳ τοῖς ἀδελφοῖς διακονῶν ἀγογγύστως ἐξετέλει τὸ προστατπόμενον, οὐ μόνον οὐκ ἀνανεύων οἷς πολλάκις ὡς ἀργάριος ἐκελεύετο, ἀλλὰ καὶ χάριν ἔχειν διωμολόγει τοῖς τὰ βαρέα τούτῳ τῶν ἐντολῶν ἐπιτρέπουσιν· ᾔδει γὰρ ὁ γεννάδας οὗτος, ὡς οὐδὲν ἄμισθον παρὰ θεῷ, οὐδὲ τὸ βραχύτατον, τῶν δὲ μεγάλων κόπων αἱ ἀντιδόσεις πολυπλασίονες. ἐντεῦθεν καὶ ὑβριζόμενος πολλάκις ἐκαρτέρει, λοιδορούμενος εὐλόγει, βλασφημούμενος παρεκάλει, τυπτόμενος οὐκ ἠπείλει, ἀλλὰ καὶ ἑαυτὸν ἐμπαρεῖχε τῷ παίοντι, παρορώμενος εὐφήμει, ἄξιον ἑαυτὸν λογιζόμενος τοῦ πάσχειν κακῶς διὰ τὸ ἐκεῖθεν ἐν ἀγαθοῖς ἀνταπόδομα. ἐντεῦθεν αὐτῷ διὰ τῆς ἀτιμοτέρας ἀγωγῆς καὶ χριστομιμήτου ταπεινώσεως τὸ παθῶν ὑψηλοτέρῳ γενέσθαι ἀξίως προσεγένετο, ἐξορίσαι *τε ἀκηδίαν καὶ γαστρὸς μανίας κρατῆσαι, γλῶσσάν * f. 148r τε χαλιναγωγῆσαι καὶ ἀκοὴν ἀποκαθᾶραι, χεῖρας ἁγνίσαι, ὥστε ὁσίως ἐν προσευχαῖς αἴρεσθαι χωρὶς ὀργῆς καὶ διαλογισμῶν, καὶ πόδας ἑτοιμάσαι, ὥστε τρέχειν ἀνεμποδίστως εἰς τὸν οἶκον κυρίου καὶ εἰς τὰς

2. Matth. 22,14. — 3. εἰληφώς : εἰληχώς L : εἰλιχώς P. — 7. ἐπετίθετο LP. — 8. ὁ φιλῶν — ἄξιος = Mat. 10,37. — 9. δ' : δὲ P. — 10-12. πᾶς ὅστις — κληρονομήσει = Mat. 19,29 — 15. ἀντιδώματος LVP. — 17. ἐν ἀγάπῃ ἀνυποκρίτω = II Cor. 6,6. — 16-18. Cf. I Pet. 2,23. — 20. ἀτιμωτέρας LVP. — 27. τῷ παθῶν P. — 28. γλῶσσαν χαλιναγωγῆσαι, cf. Jac. 1,26. — 29-30. ὁσίως — διαλογισμῶν, cf. I Tim. 2,8. — 31. ὥστε τρέχειν om. P.

ἑαυτῷ εἰς εὔλογον ἀφορμὴν ἐπιλογισάμενος, τὰς τοῦ Ἄθω κορυφὰς ἐπικαταλαβέσθαι διὰ σπουδῆς τίθεται, πάλαι αὐτῷ προφημισθείσας καὶ ἐν ἐφέσει κειμένας τῆς ἡσυχίας τῷ ἔρωτι. καὶ δὴ ἀτελὴς ὢν τοῦ τῶν μοναχῶν ἁγίου προσχήματος διὰ τὸ ἐξ ἀφάτου ταπεινώσεως τὴν τούτου δόσιν ἀναβάλλεσθαι, ἐδυσφόρει καὶ ἐποτνιᾶτο καὶ ἤσχαλλε, καὶ μάλιστα Ἰωάννου τοῦ ἱεροῦ ποιμένος αὐτῷ πρὸς κύριον ἐκδημήσαντος καὶ Νικολάου πάλιν τῆς μονῆς ἀναχωρήσαντος. ἀποροῦντι δ' αὐτῷ περὶ τούτου θεία τις ἐπίπνοια τὸν λογισμὸν ἐπιρρώσασα πείθει Θεοδώρῳ τῷ ἀσκητῇ ([15]) προσελθεῖν καὶ παρ' αὐτοῦ τὴν τελείωσιν τοῦ ἁγίου σχήματος ἐπιδέξασθαι· ὁ δὲ ἦν καὶ αὐτὸς ἐν ταῖς τοῦ Ὀλύμπου ἀκρωρείαις οἷα
* f. 149r πυρσὸς ταῖς τῶν ἀρετῶν διαυγείαις φωτίζων τοὺς προσα*νέχοντας. τούτῳ τοίνυν προσελθὼν καὶ τὸν σκοπὸν ἐξαγορεύσας τῆς ἐν τῷ Ἄθῳ μεταναστεύσεως, ἐπαινεθεὶς δὲ τῆς εὐβουλίας καὶ ἀποδεχθεὶς τοῦ ἐγχειρήματος, τοῦ ἁγίου καὶ σωτηρίου καταξιοῦται ὑπ' αὐτοῦ προσχήματος, καὶ τελειωθεὶς τῇ τῶν ἱερῶν ἀμφίων περιβολῇ ὁ ἐν ἀρεταῖς ὑπάρχων ὁλόκληρος, τῇ ὀγδόῃ ἡμέρᾳ ([16]), εὐχῆς αὐτῷ γενομένης τῆς ἀπολύσεως, μετὰ Θεοστηρίκτου τοῦ θεομάκαρος τῆς πρὸς τὸν Ἄθω πορείας ἀπάρχεται, πέντε καὶ δέκα ἤδη τῷ Ὀλύμπῳ προασκήσας ἐνιαυτοὺς ([17]) καὶ θεῷ μόνῳ καὶ τοῖς αὐτοῦ συνασκηταῖς μέχρι τότε καὶ γινωσκόμενος καὶ συνεξακουόμενος, τῇ μητρὶ δὲ καὶ ταῖς ἀδελφαῖς καὶ τῇ πολυωδύνῳ συνεύνῳ οὐδ' ὄναρ ἐπιγινωσκόμενος ἢ κἂν διὰ φήμης ἀληθοῦς ἐξακουτιζόμενος.

15. — Τῇ Νικομηδέων οὖν μητροπόλει ([18]) ἐληλυθώς, ὡς ἐκεῖθεν τὴν πορείαν ποιούμενος καὶ ὡς περὶ ἀλλοτρίων τῶν ἰδίων πυθόμενος καὶ μαθών, ὡς ἄρα ζῷεν ἀμφότεροι, ἡ ζωὴ δὲ αὐτοῖς θανάτου χαλεπωτέρα διὰ τὸ μὴ γινώσκειν τὰ αὐτῷ συναντήσαντα, εἴτε ζῶν ἐστιν ἢ καὶ τεθνήκει μὴ γινώσκοντες, καὶ ἔτι τούτου ἀνιαρώτερον εἴτε μοναστὴς εἴτε λαϊκός ἐστι, καθάπαξ οὐ κεχρημάτικε μηδόλως ἐπιστάμενοι, οὔτε λαϊκοὶ μένειν διακαρτεροῦσι καὶ αὖθις μονάσαι δι' ἐκεῖνον δεδοίκασιν. ἐπεὶ δὲ τούτων ἤκουσεν ὁ μέγας ἐκεῖνος τῆς συμπαθείας βυθός, μικρὸν τῶν βλεφάρων ἀποστάξας δάκρυον καὶ οἷον εἰκὸς τὸν φιλομήτορα καὶ

5. δῶσιν L. — ἤσχαλλεν L. — 12. προσελθών P. — 13. εὐβουλίας : συμβουλίας V. — 14. τοῦ ἁγίου — προσχήματος om. V. — 14. προσχήματος : σχήματος L. — ὁ ἐν ἀρεταῖς deux fois dans P. — 16. ὁλόκληρος : ὁλοκλήρως LP. — 17. τὴν — πορείαν LP. — 19-20 καὶ τοῖς — τῇ μητρί, au bas de la page d'une main postérieure dans P. — 19. αὐτοῦ om. LP. — 20. καὶ πολυδείνῳ sans article P. — 21. ἐξακουτηζόμενος P. — 23. περὶ τῶν ἀλλοτρίων LP. — 24. ζῴεν : ζῶσιν P. — 24. χαλαιπωτέρα P. — 27. οὖ : οὐ LP. — κεχρημάτικεν L. — 28. διακαρτερῶσιν L : διακαρτερῶσι P. — 30. φιλομήτωρα L.

ἀρχιερεὺς καὶ μὴ βουλόμενος τῆς ἐκκλησίας ἀπελήλαται, πολλῶν τε διὰ τοῦτο τῆς τοῦ νέου πατριάρχου κοινωνίας ἀποκλινάντων, καὶ ὁ ὁσιώτατος οὗτος Νικόλαος, ὡς ἀκοινώνητος μείνειεν, τῆς μονῆς ὑπεξίσταται, καὶ ταῦτα ὀρθοδόξου ὄντος καὶ πάσαις ταῖς ἀρεταῖς ἀπαστράπτοντος τοῦ νέου πατριάρχου· Φώτιος γὰρ ἦν ὁ μακάριος ([14]), ὁ φωτὸς ἀκτῖσι φερωνύμως τοῦ ὀνόματος πλήθει διδασκαλιῶν καταλάμψας τὰ πέρατα, ὁ ἐξ αὐτῶν σπαργάνων ἀφιερωθεὶς τῷ Χριστῷ, ὡς ὑπὲρ τῆς αὐτοῦ εἰκόνος δημεύσει καὶ ἐξορίᾳ, τούτοις δὴ τοῖς ἀθλητικοῖς ἐκ προοιμίων ἀγῶσι, συγκοινωνήσας τῷ γεννήτορι, οὗ καὶ ἡ ζωὴ θαυμαστὴ καὶ τὸ τέλος ἐπέραστον, ὑπὸ θεοῦ τοῖς θαύμασι μαρτυρούμενον.

13. — Εἰ δέ τις τοῖς ἐπιγενομένοις τότε σκανδάλοις ἀνθρωπίνοις οὖσι τὸν λογισμὸν παραβλάπτεται, ἐκεῖνο καθ' ἑαυτὸν ἐνθυμείσθω ἐκ τῆς τῶν πραγμάτων ἀκολουθίας ἀναλεγόμενος, ὅτι ὥσπερ τῶν μεγάλων πραγμάτων τὰς ἀφορμὰς πόρρωθεν ἔθος τῇ θείᾳ χάριτι προκαταβαλέσθαι, οὕτως καὶ ὁ τοῦ γένους φθορεύς, ὁ ἀποστάτης δράκων, ὁ σκολιόβουλος καὶ κακότεχνος, πόρρωθεν ἀντιτεχνάζεται τοῖς ἐγκρίτοις πράγμασιν ἀντεπιπλέκειν τὸ ἐπίμωμον, ὡς ἂν δυοῖν τοῖν ἐναντίοιν ἕν γέ τι πάντως αὐτῷ διανυσθῇ τὸ σπουδαζόμενον ἢ μὴ γενέσθαι τὸ ὑπὸ τῆς χά*ριτος ἐνεργούμενον ἢ γενόμενον, ὡς ἅπαξ τὸ ἐν τῇ γνώμῃ τοῦ θεοῦ (* f. 149r) κριθὲν ἀνασκευασθῆναι ἀδύνατον, ὡς ἐπίμωμον τοῦτο τῆς χρειώδους ὠφελείας, ἐφ' ὅσον πέφυκεν, ἀποδέειν παρασκευάσειεν· ὃ δὴ καὶ τότε ἐν τῷ μεγάλῳ ἀρχιερεῖ καὶ θεῷ προεγνωσμένῳ καὶ πρὸ τῆς πλάσεως ἐμηχανήσατό τε καὶ ἐπετήδευσεν, τῇ πρὸς τὸν πρὸ αὐτοῦ ἀρχιερέα τὸ δοκεῖν παρενέξει τῶν πολλῶν τὰς ἀκοὰς παραχράνας καὶ ἀποκλείσας αὐτοῖς τῆς ἐκ τῶν διδασκαλιῶν ὠφελείας τὴν πρὸς τὸ σῴζεσθαι εἴσοδον. ἀλλ' ᾐσχύνθη τῆς δυσβουλίας ὁ ἀλιτήριος, τῆς τοῦ θεοῦ εἰρήνης τοῖς ἀρχιερεῦσι τὴν ἀγάπην πρυτανευσάσης καὶ μίαν ἐκκλησίαν τὴν τέως δοκοῦσαν διαιρεῖσθαι ἀποτελεσάσης καὶ τῷ λύχνῳ φαίνειν τὸ ἐπιπροσθοῦν ἀποτελεσάσης καὶ ἀϊδίως ἅμα καὶ διαπρυσίως χρυσαυγίζειν χαρισαμένης.

14. — Καὶ ταῦτα μὲν ὕστερον. τότε δ' οὖν ὅμως ἐκ τῆς δοκούσης καινοτομίας τῷ Νικολάῳ φυγεῖν δόξαντι, καὶ μέντοι καὶ ἀποδράσαντι, ὁ μέγας ἡμῶν καθηγητὴς Εὐθύμιος τῆς τοῦ καθηγητοῦ προστασίας τὴν μονὴν θεασάμενος ἔρημον, φιλήσυχος ὢν καὶ φιλέρημος, τὸν καιρὸν

1. πολλῶν τε τῆς διὰ τοῦ νέου πατ. κοινωνίας P. — 3. μένειεν P. — 12. παραβλάττεται P. — 15. οὕτως : οὕτω P. — 16. ἀντεχνάζεται P. — 22. ἐμηχανίσατο τότε LP. — 26. ὠλητήριος LPV. — 28. ἀποτελεσάσης : ἀποσκευασάσης LP. — 29. χαρισαμένοις P.

ἑαυτῷ εἰς εὔλογον ἀφορμὴν ἐπιλογισάμενος, τὰς τοῦ Ἄθω κορυφὰς ἐπικαταλαβέσθαι διὰ σπουδῆς τίθεται, πάλαι αὐτῷ προφημισθείσας καὶ ἐν ἐφέσει κειμένας τῆς ἡσυχίας τῷ ἔρωτι. καὶ δὴ ἀτελὴς ὢν τοῦ τῶν μοναχῶν ἁγίου προσχήματος διὰ τὸ ἐξ ἀφάτου ταπεινώσεως τὴν τούτου δόσιν ἀναβάλλεσθαι, ἐδυσφόρει καὶ ἐποτνιᾶτο καὶ ἤσχαλλε, καὶ μάλιστα Ἰωάννου τοῦ ἱεροῦ ποιμένος αὐτῷ πρὸς κύριον ἐκδημήσαντος καὶ Νικολάου πάλιν τῆς μονῆς ἀναχωρήσαντος. ἀποροῦντι δ' αὐτῷ περὶ τούτου θεία τις ἐπίπνοια τὸν λογισμὸν ἐπιρρώσασα πείθει Θεοδώρῳ τῷ ἀσκητῇ ([15]) προσελθεῖν καὶ παρ' αὐτοῦ τὴν τελείωσιν τοῦ ἁγίου σχήματος ἐπιδέξασθαι· ὁ δὲ ἦν καὶ αὐτὸς ἐν ταῖς τοῦ Ὀλύμπου ἀκρωρείαις οἷα
* f. 149r πυρσὸς ταῖς τῶν ἀρετῶν διαυγείαις φωτίζων τοὺς προσα *νέχοντας. τούτῳ τοίνυν προσελθὼν καὶ τὸν σκοπὸν ἐξαγορεύσας τῆς ἐν τῷ Ἄθῳ μεταναστεύσεως, ἐπαινεθεὶς δὲ τῆς εὐβουλίας καὶ ἀποδεχθεὶς τοῦ ἐγχειρήματος, τοῦ ἁγίου καὶ σωτηρίου καταξιοῦται ὑπ' αὐτοῦ προσχήματος, καὶ τελειωθεὶς τῇ τῶν ἱερῶν ἀμφίων περιβολῇ ὁ ἐν ἀρεταῖς ὑπάρχων ὁλόκληρος, τῇ ὀγδόῃ ἡμέρᾳ ([16]), εὐχῆς αὐτῷ γενομένης τῆς ἀπολύσεως, μετὰ Θεοστηρίκτου τοῦ θεομάκαρος τῆς πρὸς τὸν Ἄθω πορείας ἀπάρχεται, πέντε καὶ δέκα ἤδη τῷ Ὀλύμπῳ προασκήσας ἐνιαυτοὺς ([17]) καὶ θεῷ μόνῳ καὶ τοῖς αὐτοῦ συνασκηταῖς μέχρι τότε καὶ γινωσκόμενος καὶ συνεξακουόμενος, τῇ μητρὶ δὲ καὶ ταῖς ἀδελφαῖς καὶ τῇ πολυωδύνῳ συνεύνῳ οὐδ' ὄναρ ἐπιγινωσκόμενος ἢ κἂν διὰ φήμης ἀληθοῦς ἐξακουτιζόμενος.

15. — Τῇ Νικομηδέων οὖν μητροπόλει ([18]) ἐληλυθώς, ὡς ἐκεῖθεν τὴν πορείαν ποιούμενος καὶ ὡς περὶ ἀλλοτρίων τῶν ἰδίων πυθόμενος καὶ μαθών, ὡς ἄρα ζῷεν ἀμφότεροι, ἡ ζωὴ δὲ αὐτοῖς θανάτου χαλεπωτέρα διὰ τὸ μὴ γινώσκειν τὰ αὐτῷ συναντήσαντα, εἴτε ζῶν ἐστιν ἢ καὶ τεθνήκει μὴ γινώσκοντες, καὶ ἔτι τούτου ἀνιαρώτερον εἴτε μοναστὴς εἴτε λαϊκός ἐστι, καθάπαξ οὐ κεχρημάτικε μηδόλως ἐπιστάμενοι, οὔτε λαϊκοὶ μένειν διακαρτεροῦσι καὶ αὖθις μονάσαι δι' ἐκεῖνον δεδοίκασιν. ἐπεὶ δὲ τούτων ἤκουσεν ὁ μέγας ἐκεῖνος τῆς συμπαθείας βυθός, μικρὸν τῶν βλεφάρων ἀποστάξας δάκρυον καὶ οἷον εἰκὸς τὸν φιλομήτορα καὶ

5. δῶσιν L. — ἤσχαλλεν L. — 12. πρσελθὼν P. — 13. εὐβουλίας : συμβουλίας V. — 14. τοῦ ἁγίου — προσχήματος om. V. — 14. προσχήματος : σχήματος L. — ὁ ἐν ἀρεταῖς deux fois dans P. — 16. ὁλόκληρος : ὁλοκλήρως LP. — 17. τὴν — πορείαν LP. — 19-20 καὶ τοῖς — τῇ μητρὶ, au bas de la page d'une main postérieure dans P. — 19. αὐτοῦ om. LP. — 20. καὶ πολυδείνῳ sans article P. — 21. ἐξακουτηζόμενος P. — 23. περὶ τῶν ἀλλοτρίων LP. — 24. ζῷεν : ζῶσιν P. — 24. χαλαιπωτέρα P. — 27. οὐ : οὐ LP. — κεχρημάτικεν L. — 28. διακαρτερῶσιν L : διακαρτερῶσι P. — 30. φιλομήτωρα L.

φιλάδελφον καὶ φιλότεκνον, ὡς ἐν ἑτέρου τάξει περὶ ἑαυτοῦ τὸν λόγον ποιούμενος, σταυρὸν ἱερὸν τῷ προσδιαλεγομένῳ δεδωκὼς καὶ τοῦτον αὐταῖς ὡς γνωρίμοις ἀποκομίσαι δι' ἐντολῆς καθορκώσας, ὡς αὐτὸς ἐν παραθέσει δῆθεν παρ' ἐκείνου εἰληφώς, τοιαῦτα εἰπεῖν τῇ μητρὶ καὶ ταῖς ἀδελφαῖς καὶ τῇ συνεύνῳ παρεκελεύσατο· « Ὁ ἀδελφὸς ὑμῶν Νικήτας, νυνὶ δὲ χάριτι θεοῦ Εὐθύμιος μοναχός, ταῦτα δι' ἐμοῦ ἀντιδηλοῖ τῇ ὑμῶν ἀδελφότητι· Μηδεὶς κοπτέσθω ἢ ὀδυρέσθω περὶ ἐμοῦ ὡς κακόν τι πεπονθότος ἀ*βούλητον· ἐγὼ γὰρ θεοῦ χάριτι ζῶ καὶ πολιτεύομαι. * f. 150r ἐπεὶ δ' ἔγνων, ὡς ἄρα παράγει τὸ σχῆμα τοῦ κόσμου τούτου καὶ ὁ οὐρανὸς καὶ ἡ γῆ παρελεύσεται, ἤκουσα δὲ καὶ τοῦ ἀποστόλου λέγοντος, ὅτι καὶ οἱ ἔχοντες γυναῖκας ἵνα ὦσιν ὡς μὴ ἔχοντες καὶ οἱ ἀγοράζοντες ὡς μὴ κατέχοντες καὶ οἱ πωλοῦντες ὡς μὴ ἐξουσιάζοντες, ἄλλως τε καὶ τῶν εὐαγγελικῶν ἠκροασάμην φωνῶν, ὅτι πᾶς ὅστις ἀφῆκε πατέρα ἢ μητέρα ἢ γυναῖκα ἢ τέκνα ἕνεκεν ἐμοῦ ἑκατονταπλασίονα λήψεται καὶ ζωὴν αἰώνιον κληρονομήσει, τούτου χάριν καὶ αὐτὸς οὐ μισῶν ὑμᾶς (μὴ γένοιτο), ἀλλὰ ποθῶν τῆς ἀλήκτου καὶ ἀϊδίου ζωῆς ἐπιτεύξασθαι, τῷ ταῦτα ὑποσχομένῳ θεῷ ἐμαυτὸν ἀφιέρωσα, δυνατῷ ὄντι καὶ ὑμᾶς παραμυθήσασθαι ἐν ἐμοὶ κἀμοὶ τοῦ πόθου περατῶσαι τὸ ἐπιχείρημα. εἰ οὖν βούλεσθε καὶ αὐταὶ τὸν αὐτὸν ἐμοὶ ἀναλαβέσθαι καὶ ζηλῶσαι σκοπόν, ὁ θεὸς μὲν ὑμῖν Βουλομέναις ἐπ' ἀρωγὴν ἑτοιμότατος, ὁ προλαμβάνων ἀεὶ ἐξ ἀπείρου ἀγαθότητος τὰς προθέσεις τῶν προφθάνειν αὐτὸν ἀεὶ ἐπιχειρούντων· τύπος δὲ ὑμῖν καὶ ἐγὼ τῆς καλῆς ταύτης ἀποταγῆς οὐ σμικρότατος, ὡς οἴκοθεν ὑμῖν τῆς ὁδοῦ προαρξάμενος. εἰ δ' οὔ, ἀλλ' ἔγωγε ἐμαυτῷ τὸ τῆς γραφῆς ἐπειπάμενος· « Σῴζων σῷζε τὴν σεαυτοῦ ψυχήν », τῆς ἀρίστης βιοτῆς καὶ τῆς ἐνθέου πολιτείας, ὡς ἡ δύναμις, ἀντιποιήσομαι. »

16. — Ταῦτα τῷ ἀνθρώπῳ εἰπὼν καὶ τὸν τίμιον αὐτῷ ἐπιδοὺς εἰς τὸ ἀποκομίσαι σταυρόν, αὐτὸς μὲν σὺν τῷ Θεοστηρίκτῳ τῆς ἀγαθῆς ὁδοιπορίας εἴχετο καὶ πρὸς τὸν Ἄθω μετὰ πολλοὺς τοὺς ἐκ τῆς

1. ἐν om. V. — ἑαυτοῦ : αὐτοῦ LP. — 3. κατορκώσας V : κατορθώσας LP. — ὡς καὶ αὐτὸς LP. — 5. ἡμῶν LVP. — 6. μοναχός om. P. — 7. ἡμῶν P. — 8. χάριτι θεοῦ P. — 9. δ' : δὲ P. — παράγει — τούτου = I Cor. 7, 31. — 9. ὁ οὐρανὸς — παρελεύσεται, Mat. 24,35. — 11-12. καὶ οἱ ἔχοντες — ἐξουσιάζοντες = I Cor. 7, 29-30. — 11. ὦσι P. — 12. πολοῦντες P. — 13-15. πᾶς ὅστις — κληρονομήσει = Mat. 19,29. — 20. βουλομένοις LP. — ἀρρωγήν P. — 22. αὐτὸν : αὐτῶν P. — 23. μικρώτατος LP. — 24. οὔ : οὖν LVP. — 25. σῴζων — ψυχήν = Gen. 19,17. — βιωτῆς LP. — 29. ὁδοιπορίας : πορείας P : ὁδοιπορείας LV.

βαδίσεως κόπους κατῳκίζετο· ὁ δὲ τὸν σταυρὸν ἀποκομίσαι τῇ μητρὶ καὶ ταῖς ἀδελφαῖς καὶ τὰς ἐντολὰς δεξάμενος ἄνθρωπος τῇ Ὀψῷ κώμῃ παραγενόμενος καὶ πάντα προσαναγγείλας, ὅσα αὐτῷ διεντέταλτο, θάμβους μὲν κατ' ἀρχὰς τοῦ ὁσίου τὴν μητέρα ἔπλησεν, ὀδυρμῶν τε τὴν σύνευνον καὶ βοῆς τὰς ἀδελφὰς καὶ συγχύσεως· ἐπεὶ δὲ μικρὸν τῆς κατηφείας ἀνανήψασαι, ἀλλήλαις προτροπὴ καὶ παραίνεσις πρὸς
* f. 150ᵛ *μεγαλοψυχίαν ἐγεγένηντο, « Τί φησιν », ἔλεγον πρὸς ἑαυτάς, « τὸν ἐν χαρᾷ ἀϊδίως ὑπάρχοντα ὡς ἀπολωλότα καὶ νεκρὸν μετὰ δακρύων ἀποδυρόμεθα; δέον παυσαμένας ἡμᾶς τῶν ἀτάκτων κωκυτῶν, ἐπιπροσθούντων τῷ νῷ καὶ σκότωσιν τοῖς λογισμοῖς ἀπογεννᾶν πεφυκότων, τὰ περὶ τῆς οἰκείας σωτηρίας βουλεύσασθαι καὶ εἰ μὲν ἀγαθὴν ὁδὸν ὁ ἀδελφὸς ἡμῶν προπορεύεται, καὶ ἡμᾶς τούτῳ συνέψεσθαι, παραζηλούσας τὸ ὁμότιμον· εἰ δὲ πονηρὰν καὶ ἀποτρόπαιον τὴν ἀπάγουσαν, ταύτης ἐπιποθῆσαι καὶ ἀντιμηχανήσασθαι· καὶ μὴν ἀγαθὴ ἡ τοῦ συγγενοῦς ἐπιτήδευσις. οὐκοῦν καὶ ἡμεῖς τῷ αὐτῷ κανόνι στοιχήσομεν, ἵνα καὶ τοῦ στεφάνου καὶ τῆς ἴσης ἀναρρήσεως ἐπιτευξώμεθα ». ταῦτα εἰποῦσαι καὶ τῇ ἀγαθῇ βουλῇ τὴν ἀρίστην πρόθεσιν προσεπιπλέξασαι, θεῷ ἑαυτὰς διὰ τοῦ μονήρους καὶ ἀγγελικοῦ προσχήματος ἀφιερώκασιν, Ἀναστασὼ τῇ τοῦ ὁσίου θυγατρὶ καὶ μόνῃ πρὸς διαμονὴν τοῦ γένους τὴν παιδοποιΐαν καὶ τὸν γάμον ἐπιτρέψασαι, ἥτις τῷ δοθέντι συνευνασθεῖσα συζύγῳ τριῶν θυγατέρων καὶ ἑνὸς υἱοῦ μήτηρ ἐγκαίρως ἀναδέδεικται.

17. — Ἀλλ' ἀπίωμεν ἤδη τῷ λόγῳ καὶ τὴν ἐν τῷ Ἄθῳ τοῦ ἁγίου διατριβὴν ἀνατάξασθαι, ὑψηλήν τε οὖσαν καὶ ἀνωτέραν ἀνθρωπίνης διαγωγῆς καὶ βιώσεως, ὅμως ἀληθινὴν καί, ὡς θεὸς ἰσχὺν τοῖς ἀγαπῶσι χαρίζεται, ὑπερτέρως τῶν πολλῶν καὶ διανυσθεῖσαν καὶ χρηματίζουσαν· ἄρτι γὰρ αὐτοῦ τῷ Ἄθῳ κατοικήσαντος καὶ ὥσπερ ἐξ ἐφέσεως παλαιᾶς καὶ μεμεριμνημένης τῆς ἀσκήσεως ἀπολαύσαντος, μικρά τις ἐδόκει ἐπίνοια ἡ πρὸς κακουχίαν αὐτῷ τοῦ σώματος ἐφευρισκομένη ἐγκράτεια. καὶ δὴ τοῦ Θεοστηρίκτου πάλιν τῷ Ὀλύμπῳ ὑπαναχωρήσαντος, Ἰωσήφ τινα μοναχὸν ἑταιρισάμενος, ὅστις ἐκ πολλοῦ προϋπῆρχε τῷ Ἄθῳ, μετ'

2. Ὀψῶ P. — 3. διετέταλτο LP. — 4. ὀδυρμόν P. — 5. ἐπεί : ἐπὶ P. — 6. ἀνανίψασαι P; ἀνανήψασαι de ἀνανήφω, recouvrer ses sens, Kurtz. — παραινέσεις P. — 7. ἐγεγένοιντο P. — τί φησιν, ἔλεγον. Dans cette construction, qui parait étrange au premier abord, τί φησιν = que veut dire? c'est-à-dire que croire? que penser? Cf. plus loin, p. 194, l. 25. Le sens est donc : *Elles se disaient : Pourquoi pleurer*, etc. Kurtz. — 8. αἰδίω L. — 9. κοκυτῶν P. — 10. τά : τός P. — 12. παραζηλοῦσαι P. — 13. ἐπιπόθησε (αι) LVP. — 18. μονήρους βίου καὶ ἀγ. P. — προσσχήματος V. — 20. τὸν om P. — 30. ἑτερησάμενος L. — ἐκ πρὸ P.

αὐτοῦ πρὸς τὴν ἀσκητικὴν αὐτοῦ παλαίστραν ἀποδύεται καὶ ὡς προγύμνασμα δῆθεν τῷ καλῷ Ἰωσὴφ τοιαύτην ὁ καρτερὸς ἀδάμας τῆς ἀσκήσεως τὴν ἀρχὴν ὑπεδτήσατο· « Δεῦρο », λέγων, « ἀδελφέ, ἐπειδὴ τὸ * πρῶτον ἡμῶν τῆς εὐγενείας ἀξίωμα τὴν ἐντολὴν τοῦ θεοῦ παραβάντες * f. 151r οἱ ἄνθρωποι ἀπωλέσαμεν καὶ κτηνώδεις ἐντεῦθεν ἀντικατέστημεν (« ἄνθρωπος γὰρ ἐν τιμῇ ὢν οὐ συνῆκε, φησὶ Δαβὶδ ὁ θεόπνευστος, παρασυνεβλήθη τοῖς κτήνεσι τοῖς ἀνοήτοις καὶ ὡμοιώθη αὐτοῖς »), καὶ ἡμεῖς ὡς κτηνώδεις ἑαυτοὺς ἐπιλογισόμεθα καὶ ἐπὶ τεσσαράκοντα ἡμέρας ὡς τὰ βοσκηματώδη τῶν ζώων εἰς τὴν γῆν συγκύπτοντες χόρτον ὡς βόες ψωμιούμεθα, ἴσως τὸ λογικὸν ἡμῶν ἐντεῦθεν ἀνακαθαίροντες, τὸ κατ' εἰκόνα καὶ καθ' ὁμοίωσιν, ὡς ἐπέοικε, πάλιν τοῦ κτίσαντος ἀποληψόμεθα ». τοῦ δὲ Ἰωσὴφ ἐν τούτοις προθύμως ὑποκύψαντος καὶ τὸ τεσσαρακονθήμερον στάδιον καλῶς σὺν τῷ προελομένῳ κοινωνῷ διανύσαντος, ἐδάρη μὲν αὐτοῖς τὸ σῶμα τῷ κρύει ταλαιπωρούμενον καὶ τοσοῦτον, ὥστε τοῦ πρώτου ἀγῶνος τὰ σύμβολα μέχρι τῆς ἐσχάτης ἀναπνοῆς τοῖς ἀσκηταῖς διασῴζεσθαι.

18. — Ἐπεὶ δὲ τὰ πρῶτα καλῶς εἶχεν αὐτοῖς καὶ εἰς συναίσθησιν ἤδη τῆς ἐκ τῆς καθάρσεως αὐτοῖς ἐγγινομένης ἐλλάμψεως προσειθίζοντο, ὡς ἐν κλίμακι τῇ ἀρετῇ ἀνυψούμενοι ἐφ' ἑτέραν βαθμίδα τὴν ἑαυτῶν ἀναβιβάζουσιν ἄσκησιν καὶ « Δεῦρο πάλιν », εἶπεν ὁ ἄριστος προαγωγεὺς τῷ συνοπαδῷ τῶν ἀγώνων καὶ μιμητῇ, « ὦ καλὲ καὶ ἀγαθὲ Ἰωσήφ, τὸ ἐπὶ κρύους ταλαιπωρεῖν αἰθρίως ἀφέμενοι ἐν σπηλαίῳ ἑαυτοὺς πᾶσιν ἀγνώστῳ κατακλείσωμεν καὶ νόμον ἑαυτοῖς ὡς ὑπὸ θεοῦ νομοθετούμενοι τάξωμεν, μὴ πρότερον ἀποστῆναι τοῦ τόπου ἕως τριῶν ἐνιαυτῶν παρέλθῃ διάστημα, καὶ εἰ μὲν ἔνδον τῶν τριῶν τούτων ἐνιαυτῶν τύχοι τινὰ ἐξ ἡμῶν μετατεθῆναι πρὸς κύριον, μακάριος τοῦ τέλους οὗτος ὡς μελέτην θανάτου τοῦ τέλους βίου προενστησάμενος καὶ προφθάσας ἤδη τὴν ταφὴν διὰ τῆς ἐνταῦθα καθείρξεως· εἰ δὲ βιοῦν θεῷ ἐπικριθῶμεν καὶ πολιτεύεσθαι, ἀλλ' οὖν γε τὰ πάθη καὶ τὰς τῆς σαρκὸς ὀρέξεις ὡς δυνατὸν θανατώσωμεν καὶ τὴν καλὴν ἀλλοίωσιν κυρίῳ ἀλλοιωθησόμεθα ». τοῦ δὲ τιμιωτάτου Ἰωσὴφ μηδ' ἐν * τούτῳ ἀνανεύσαντος (ἦν γὰρ οὐ κρυπτός * f. 151v

1. πρὸς τῆς ἀσκητικῆς ἀ. παλαίστρας LP : πρὸ τῆς etc. V. — 2. τὴν ἀσκήσεως P. — 5. ἀντεκατέστημεν LP. — 5-7. ἄνθρωπος — ὡμοιώθη αὐτοῖς = Ps. 48 (49), 12,20. — 9. χόρτον — ψωμιούμεθα, cf. Dan. 4,29,30 ; 5,21. — 10. κατ' εἰκόνα καὶ καθ' ὁμοίωσιν, cf. Gen, 1,26. — 13. διανοίσαντος L. — 15. ἐσχάτοις P. — 18. ἐγγινομένοις P. — προσηθίζοντο P. — 19. ἐν om. V. — 27. τοῦ βίου sans τέλους LP. — 30. ἀλλοιωσόμεθα P.

τις καὶ ὕφαλος, κἂν ἀπὸ Ἀρμενίων τὸ γένος κατήγετο, ἀλλ' ἀπόνηρος ἅμα καὶ ἁπλοῦς τὸν τρόπον καὶ ἄδολος, οἷον τὸν πνευματικὸν ὁ λόγος αἰνίττεται), τῷ θεόθεν αὐτοῖς ἐρευνήσασι προδεδειγμένῳ σπηλαίῳ ἑαυτοὺς προθύμους ἐγκατοικίζουσιν αὐτόθεν καὶ τὰ τῆς τροφῆς ἀναγκαῖα ἐγγύθεν ἐρανιζόμενοι· τὰ δὲ ἦν βάλανοι καὶ κάστανα καὶ οἱ τῶν κουμάρων καρποί, μόλις ἂν καὶ μετὰ βίας τὸ ἀποζῆν χαριζόμενα.

19. — Τὰ μὲν οὖν τῆς διαίτης αὐτοῖς ἐν τούτοις ἦν. τὰ δ' ἐντεῦθεν τί μοι κατ' εἶδος ἀναγράφεσθαι, τὰς ὁλονύκτους στάσεις, τῆς προσευχῆς τὸ ἀνένδοτον, τὸ ἐν νηστείαις εὔτονον, ὥστε μικροῦ καὶ ἀσάρκους αὐτοὺς καλεῖν καὶ ἀναίμονας ἢ ὅσον τοὺς χαμεύνας ἐκείνους καὶ τοὺς γυμνόποδας οἱ μῦθοι θαυμάζουσι, τῆς σιωπῆς τὸ ἐπίπονον, ὃ καὶ θαυμάσαι ἄξιον, μὴ συλλαλούντων ἀλλήλοις τῶν ἀσκητῶν πλὴν τῶν τῆς προσευχῆς ῥημάτων καί τινων ψυχωφελῶν διηγημάτων, ἐπειδὴ καὶ τοῦτο αὐτοῖς προεθέσπιστο, τὴν τῶν γονάτων ἀδιάλειπτον εἰς προσευχὴν σύγκαμψιν, τὴν ἐν γυμνῷ τῷ σώματι ἐπὶ τοῦ ἐδάφους κατάκλισιν, τὴν ἄνευ πυρὸς διαγωγήν, τὴν ὅλης τῆς σαρκὸς νέκρωσιν καὶ (ὡς φέρε εἰπεῖν) παρόρασιν καὶ ἐγκατάλειψιν καὶ εἰς ἔχθραν ἀποκατάστασιν; δηλώσει δὲ προϊὼν ὁ λόγος. τρίχινος ἦν αὐτοῖς ἡ ἐσθής, ἐρρικνωμένη δὲ καὶ αὐτὴ καὶ εἰς δεύτερον μὴ λήγουσα περιβόλαιον. ἐπεὶ δὲ ὁ καιρὸς αὐτοῖς ἐπετείνετο τῆς ἀσκήσεως καὶ εἰς ἐνιαυτὸν ἤδη ἐπιτροχάζων ἐτελεύτα τὴν κύκλευσιν, παντελῶς αὐτοῖς τῶν ῥακίων διαλυθέντων, οἱ μὲν ἀθληταὶ γυμνοὶ προσεκαρτέρουν τῷ σκάμματι (οὕτω γὰρ ἐγὼ καλεῖν τὸ ἄντρον ἐκεῖνο ἐκβιάζομαι, οἶμαι δ' ὅτι καὶ τῶν ἀκουσάντων ἕκαστος), φθειρῶν δ' ἐσμὸς εἰς αὐτοὺς ἐπλεόναζε τῷ τοῦ σώματος ῥύπῳ καὶ τῇ ἐκ τῶν σεσηπότων ῥακίων σαπρίᾳ ὡς ἐν ἰχώρων ὕλῃ ζωογονούμενοι σκώληκες ἐπὶ τοσοῦτον, ὥστε μυρμήκων δίκην στιβαζομένους
* f. 152r * ἀπὸ τοῦ ἑνὸς μεταχωρεῖν πρὸς τὸν ἕτερον, ἀνιᾶν δὲ τούτους, ὡς τὸ εἰκός, καὶ τῆς ἀτροφίας καὶ ἀπαραμυθήτου διαίτης πολυπλασίονα ἀποποιεῖσθαι τὴν βάσανον. ταῦτα τίς ἀποδέειν ἀθλητικοῖς ἀποδιορίσοιτο; τίς δ' οὐκ ἂν ἐκπλαγεὶς ὡς ξενακούστων αἴνεσιν προσοίσοι τῷ τὴν τοσαύτην ὑπο-

4. προθύμους LVP; on attendrait προθύμως. — 5. κουμάρων, des *arbousiers*, très nombreux à l'Athos, comme aussi d'ailleurs les chênes et les châtaigniers. — 8. ὁλονυκτίους P. — 11. οἱ μῦθοι, cf. *Il.*, XVI, 235. Comparaison analogue dans Nic. Chon., *Is. Ang.*, I, 7. — 12. ἀλλήλοις τῶν ἀσκητῶν om. V. — 16. τῆς ὅλης L. — 20. ὁ αὐτοῖς καιρὸς LP. — 22. προσεκαρτέρουν τῷ σκάμματι, prov.; cf. Pol. XL, vi, 5. — σκάμνατι P. — 24. ἐπλεόναζεν L. — 28. ποιεῖσθαι V. — 29. διορίσοιτο V : ἀποδιωρίσοιτο LP. — 30. προσοίση P.

μονὴν τοῖν ἀνδροῖν χαρισαμένῳ θεῷ; πλὴν ὅτι ὁ μὲν φθεὶρ ἐπὶ τοσοῦτον αὐξηθείς, θείᾳ νεύσει μετὰ τὴν χρονίαν τῶν ἀνδρῶν ὑπομονὴν ἐπιτιμηθεὶς αἰφνιδίως τοῦ τόπου ἀπηλλάσσετο· ὁ δὲ σύννομος Ἰωσὴφ καὶ ὁμόσκηνος πρὸς τὸ σκληρὸν τῆς διαίτης ἀπαγορεύσας μετὰ τὴν τοῦ χρόνου περαίωσιν τοῦ σπηλαίου ὑπεξέρχεται.

20. — Εὐθύμιος δ' ὁ ἱερὸς λειποταξίου δοῦναι δίκην διευλαβούμενος, ἑαυτοῦ μᾶλλον τὴν τοῦ ἑτέρου ἀπόδρασιν ἡγησάμενος πλέον ἑαυτὸν τοῖς γενικοῖς ἀγῶσιν ἐκδίδωσι, μόνος τῷ κατὰ μόνας τὰς καρδίας ἡμῶν πλάσαντι καὶ συνιέντι εἰς πάντα τὰ ἔργα ἡμῶν τὴν πάλην ἐπιδεικνύμενος. οὐ μὴν ἀνεπίφθονος ἐντεῦθεν τοῖς δαίμοσιν οὐδὲ μὴν ἀπείραστος τῷ ὕψει τῆς ἀναβάσεως εἰς τέλος κεχρημάτικεν, ἀλλ' ὥσπερ ἀπομανέντων αὐτῶν σφοδροτέρας ἄγαν τῆς προσβολῆς πειρατεύεται. ἄθρει δ' οὖν ἐντεῦθεν παραδόξου βίου γενναῖα καὶ τὰ παλαίσματα· ὡς γὰρ μονωθέντα τοῦτον ὁ ψυχοφθόρος δυσμενὴς ἐπικατελάβετο, πᾶσαν κατ' αὐτοῦ κακίαν (τὸ δὴ λεγόμενον) κεκινηκὼς πάσαις μηχανῶν ἰδέαις τοῦ σπηλαίου ἀποσπᾶν ἐπιτηδεύει τὸν ἅγιον, λύπην αὐτῷ τὸ δοκεῖν καὶ ἀκηδίαν ἐκ τῆς τοῦ ἀδελφοῦ ὑποσπείρων ἀναχωρήσεως, ἔπειτα δειλίαν τῆς μονίας καὶ ὕπνου βάρος πρὸς ἔκλυσιν. ἐπεὶ δὲ τούτων κρείττω τὸν ἀσκητὴν ἐστοχάσατο, οἴησιν αὐτῷ τοῖς λογισμοῖς καὶ κενοδοξίαν ὑποσπείρειν ἀντιτεχνάζεται καὶ τὴν ἐκ τοῦ εἶναι δοκεῖν ὑπερηφανίαν ὁ κακομήχανος. ὡς δ' ἀμφοτέρωθεν ἀπεκρούσθη, ταπεινώσει καὶ τῇ πρὸς θεὸν ἐλπίδι τοῦ ἀσκητοῦ ἑαυτὸν περιφράττοντος, ἀπορήσας τῆς διὰ λογισμῶν ἀοράτου πάλης, οὐκέτι ἀφανῶς, * ἀλλ' ὡς τῷ μεγάλῳ ποτὲ Ἀντωνίῳ φανερῶς * f. 152r πολεμεῖν ἄρχεται.

21. — Καὶ δὴ ἐν μιᾷ τῶν ἡμερῶν βαρβάρων σχῆμα ἀναλαβόμενος, ἐν σταθηρᾷ μεσημβρίᾳ τῷ ἁγίῳ προσευχομένῳ ἐπιτίθεται καὶ τοῦ ἄντρου τοῦτον ἀποχωρεῖν παρακελεύεται. τοῦ δὲ ἑτοίμως ἔχειν, εἴπερ Ἄραβες εἶεν, τεθνάναι εἰπόντος ἢ τοῦ σπηλαίου ἐξελθεῖν καὶ τῆς προθέσεώς τι διαψεύσασθαι, αὐτοὶ ὡς δῆθεν ἀνήκοον σχοινίῳ ἐξ ἑκατέρων τῶν ποδῶν δεσμήσαντες ἕλκειν ἔξω καὶ μὴ βουλόμενον ἐπετήδευον. ὡς δὲ μέχρι τοῦ κρημνοῦ ἀβουλήτως τοῦτον κατέσυρον, θείας

1. φθείρ : φείρ V. — 3. αἰφνηδίως; P. — 5. ἐπεξέρχεται P. — 6. δ' : δὲ P. — 8-9. τῷ κατὰ μόνας — τὰ ἔργα ἡμῶν, Ps. 32(33), 15. — 9. πάλην : πάλιν P. — 14. ἐπεκατελάβετο LP. — 17. ὑποσπείρειν P. — 21. ἀμφοτέρωθεν : ἀμφοτέρων P. — 22. ἑαυτὸν : αὐτὸν LP. — καὶ ἀπορήσας LP. — 27. παρακαλεύεται P. — 28. τεθναίην LVP : τεθνάναι correction de Kurtz; le sens est en effet : *il disait qu'il préférerait mourir plutôt que de quitter la grotte.* ἢ = (μᾶλλον ἢ).

αὐτοὺς αἴφνης δειματωσάσης χάριτος, μέγα ἑαυτοῖς οὐαὶ ἀνακράξαντες τοῦ ἀριστέως ἀπαλλάσσονται. μικρὸν οὔπω καὶ σχῆμα ἀναλαβόμενος δράκοντος ὁ καὶ τῇ προμήτορι δρακοντίοις συρίσμασι τὸν ἰὸν κερασάμενος, φοβεῖν ἐδόκει καὶ μεθιστᾶν τοῦ σπηλαίου τὸν δίκαιον. ὡς δὲ καὶ ταύτης τῆς μηχανῆς ἀπεκρούσθη, τοῦ μάκαρος εἰπόντος αὐτῷ ὅτι « Εἰ μὲν θηρίον εἶς, τὸ βλεπόμενον, τῇ διδομένῃ σοι ἐξουσίᾳ ὑπὸ τοῦ θεοῦ κατ' ἐμοῦ χρῶ· εἰ δὲ φάσμα ὑπάρχεις δαιμόνιον, τῶν ἡμετέρων προθύρων ἀπόστηθι », ἐπὶ ἑτέραν συμβολὴν ὥσπερ ἐξ ἥττης ἑαυτὸν ἀνακαλούμενος ὁ πολέμιος μεταμφιέννυται, καὶ σκορπίων ἐξαίφνης ἀναπλήσας τὸ σπήλαιον οὔτ' ἡσυχάζειν ἀδεῶς οὔτε μὴν εἰς προσευχὴν ἀβιάστως τῷ ἁγίῳ συνεχώρει διανίστασθαι, πάντοθεν αὐτὸν περιερπόντων τῶν φασματωδῶν ἐκείνων σκορπίων καὶ πλήττειν καιρίως δοκούντων ὡς καὶ ὀδυνῶν ποιεῖν δριμεῖαν τῶν πληττομένων συναίσθησιν. ἐπεὶ δὲ καὶ τούτων θεοῦ χάριτι κατηγωνίσατο, οὔτε τοῦ σπηλαίου ἐξελθὼν καὶ ἀποχαυνωθεὶς τῆς προθέσεως κἀκείνους σβέσας σταυρῷ καὶ τῇ εὐχῇ ὅπλῳ χρησάμενος, αὐτὸς μὲν ἀπείραστος ἔτι τῷ ἄντρῳ διεφυλάττετο, οἱ ἐχθροὶ δὲ τούτου ὡς ἡττηθέντες ἀπῴχοντο καὶ ὁ τῆς ἀσκήσεως τόνος θερμότερος διηνύετο.

22. — Οὕτως οὖν τῶν τριῶν αὐτῷ περαιωθέντων ἐνιαυτῶν (19) καὶ τῆς εὐχῆς αἴσοιν εἰληφυίας τὸ συμπέρασμα, καὶ αὐτὸς τοῦ σπηλαίου
* f. 153r ὑπεξέρχεται ὥσπερ * ἐξ ἀδύτων ἱερῶν ἢ οὐρανίων ἀψίδων, τοῖς ἀσκηταῖς προσδοκώμενος, ἤδη πλείοσι γεναμένοις ἐκ τῆς πρὸς αὐτὸν μιμήσεως καὶ διὰ φήμης ἔχουσι τὰ περὶ αὐτοῦ, τοῦ Ἰωσὴφ τοῦτον ἀνακηρύττοντος καὶ μὴ βλεπόμενον. ἐγχρονίσας δὲ τούτοις καὶ πλέον τῆς ἀοράτου φήμης τῇ βλεπομένῃ ἀρετῇ οἰκοδομήσας τοὺς αὐτῷ προσανέχοντας, ἐκεῖθεν πρὸς τὰς τοῦ Ὀλύμπου κορυφὰς διαβιβάζεται, ἐντολῆς αὐτῷ ἀποκομισθείσης διὰ Θεοστηρίκτου τοῦ ἀσκητοῦ παρὰ Θεοδώρου τοῦ σεβασμίου, ὅστις αὐτῷ καὶ τὸ ἅγιον σχῆμα ἐδωρήσατο, ὥστε αὐτὸν ἀνελθόντα ἀντιμίσθωμα τῆς τοῦ ἀγγελικοῦ σχήματος δόσεως ἀναλαβέσθαι τοῦτον καὶ μετ' αὐτοῦ ἄγειν τῷ Ἄθῳ προσοισκιθησόμενον· ὃν καὶ εὐπροθύμως ἀναλαβών, πάλιν τῷ Ἄθῳ μετ' αὐτοῦ ὁ καλὸς ὑπήκοος ἐπανέρχεται. ἐπεὶ δὲ τῷ μὲν Θεοδώρῳ πονήρως εἶχε τὸ σῶμα προσνεκρωθὲν τῇ ἀσκήσει καὶ γήρᾳ καὶ νόσῳ ἀπομαχόμενον, ἐδεῖτο δὲ

1. ἀνακράζοντες P. — ἀπαλάσσονται et en surcharge ἀπαλαύσονται P. — 3. Allusion à Gen. 3.1 sqq. — ὁ : ὃ LP. — 7. τὸν ὑμετέρων P. — 17. διεφυλλάτετο P. — 19. ἐνιευτῶν : ἔτων LP.

μικρᾶς εἰς παρηγορίαν ἀναπαύσεως, ταύτης δ' ἐχρημάτιζεν ἡ ἐν τῷ ὄρει κατοίκησις ἔρημος διὰ τὸ συνοικήσεως λαῶν βιωτικῶν πόρρω καθίστασθαι, τόπον ἐπιζητήσας τῷ καθηγουμένῳ ὁ ἄριστος φοιτητὴς καὶ διάκονος, τήν τε ἡσυχίαν τῷ γέροντι καὶ τὴν ἐπιμέλειαν τῷ σώματι κατὰ ταὐτὸν ἐμπαρέχειν δυνάμενον, ἐν αὐτῷ κατοικίζει τοῦτον, κελλίον αὐτῷ πρὸς κατοικίαν πηξάμενος. Μακρόσινα τῷ τόπῳ ὄνομα ([20]), ἥτις πλησίον τῶν χωρίων ὑπάρχουσα ῥᾳδίαν ἐδίδου τῷ ἐξατονήσαντι πρεσβύτῃ τὴν τῶν τροφῶν ἐπιμέλειαν. ὑπηρέτει δὲ καὶ αὐτὸς τῷ καθηγητῇ, ἐξ ὧν ἐκεῖνος ἔγλιχε τιθηνίζεσθαι, ὡς ἂν αὐτῷ μηδὲν λειπομένῳ, ᾧ διατραφήσεται, πρόθυμότερον ὑπάρξει τῷ διακονοῦντι καλῶς ἐπεύχεσθαι τὰ βελτίονα. πλὴν ὅτι κἀν τούτῳ Θεόδωρος ἀπηγορευκὼς δυσφορωτάτῃ νόσῳ στραγγουρίᾳ καὶ τῇ νεφρίτιδι παντελῶς κατατείρεσθαι, τῇ ἐκ τῶν βαλανείων παρηγορίᾳ χρησόμενος, τῇ Θεσσαλονικέων φιλοχρίστῳ καὶ φιλομονάχῳ πόλει μετοικίζεται, ἔνθα καὶ τελειοῦται *καλῶς ἐν κυρίῳ ἀναπαυσάμενος· καὶ κηδευθεὶς αἰσίως ἐν τῷ τοῦ μάρτυρος Σώζοντος δόμῳ ([21]) ἱερῶς ἐναποτίθεται, μόγις ποτὲ τὸ βριθὺ τῆς σαρκὸς ἀποσκευασάμενος περιβόλαιον, ὑφ' οὗ καὶ ὠδινάμενος ἀποστολικῶς τοῦτο ἐκδύσασθαι ὑπεστέναξεν καὶ τοῦ σὺν Χριστῷ εἶναι ἀκωλύτως ἐπιτετύχηκεν. καὶ ταῦτα μὲν ὁ Θεόδωρος. * f. 153v

23. — Εὐθύμιος δὲ ὁ ἱερὸς πλέον ἐν τῷ ὄρει ἐπιτείνας τὴν ἄσκησιν καὶ μηδοπωσοῦν τῇ πόλει πλησιάσαι βουλόμενος, ἐπεὶ τὴν τοῦ καθηγητοῦ ἠνωτίσθη ἐκδημίαν πρὸς κύριον, ἀπροαιρέτῳ βίᾳ καταγχόμενος τῇ Θεσσαλονίκῃ ἐπιφοιτᾷ καὶ αὐτός, ὡς ἂν ταῖς τούτου πρεσβείαις φρουροῖτο καὶ μετὰ θάνατον, ταύτας ἀντιλαμβάνων τῆς εἰς τὸ σῶμα τιμῆς καὶ τῆς τοῦ τύμβου προσκυνήσεως, ὡς δὴ νόμος ἐστὶ καὶ μετὰ πότμον γονεῦσι τὸ σέβας νέμειν τοὺς ἐκγονας. πρῶτον οὖν τῇ πόλει εἰσελαύνειν μέλλων, ἄγνωστος ὢν τὸ δοκεῖν καὶ πρὸς ἀγνοοῦντας τὴν εἴσοδον ποιούμενος, ἠρυθρία μὲν καὶ δι' αἰδοῦς εἶχε τὴν τοῦ ὄχλου συνάντησιν ὡς ἐν ἕξει τῆς μονίας ἤδη γενόμενος, ὅμως ἐπηύχετο τῷ θεῷ, μὴ ἄμισθον αὐτῷ τὴν πορείαν ποιήσασθαι μηδὲ τῆς προθέσεως πόρρω, ἀλλ' ἐνδίκως μισθῷ περατῶσαι τὴν ἔφεσιν. καὶ δὴ ὡς ἐκεῖνος μὲν ταῦτα προσηύχετο καὶ ἅμα διηπόρει, ὅτῳ καταλύσειεν δώματι τῇ πόλει ἐπιξενούμενος, ἀθρόον διαδοθείσης τῆς περὶ αὐτοῦ γνώσεως (ἣν

3. ζητήσας P. — 5. κατ' αὐτὸν P. — 6. ὄνομα om. P. — 7. ἐξατονήσαντι : ἐξασθενίσαντι P. — 18. Cf. Phil. 1,23; II Cor., 5,8. — 26. πρῶτος LP : πρῶτον correction de Kurtz = *pour la première fois*. — 32. καταλεύσει P.

γὰρ διὰ φήμης ἐναρέτου ἐν αὐτῇ προεξακουόμενος), παμπληθεὶ πάντες τῷ νέῳ Θεσβίτῃ προϋπήντουν καὶ γνησίως αὐτὸν κατησπάζοντο, ἁγιασμὸν ἑαυτοῖς ὁ καθεὶς δοκοῦντες πορίζεσθαι, ὅστις τοῦ χρωτὸς ἐκείνου καὶ τῶν ἁγίων ποδῶν ἐπιλαβέσθαι δυνήσεται, ἔτι δὲ καὶ φιλήματι ἁγίῳ μετοχετεύειν ἀλλήλοις τὴν εὐλογίαν ἐνόμιζον. ὡς δ' ὁ μὲν λαὸς πολὺς συγκεχυμένος περὶ αὐτόν, ἐκεῖνος δὲ ὡς ἀήθης βαρέως τὴν ὄχλησιν ἔφερεν, ἑαυτῷ μὲν τὴν ἡσυχίαν, τῷ λαῷ δὲ τὸ ἐκ πίστεως περιποιούμενος ὠφέλιμον, τὸν Θεοδώρου τοῦ ὁσίου τάφον κατασπασάμενος καὶ ὥσπερ * εὐλογίας τῆς παρ' αὐτοῦ ἐπαισθόμενος, μικρὸν τῆς πόλεως ἐξελθὼν ἐν στύλῳ ἑαυτὸν (22) ὡς ὁ μέγας Συμεὼν ἀναβιβάζει μετάρσιον, ὡς ἂν καὶ θεῷ πλησιεστέρως ὑψωθεὶς ὀπτάνοιτο καὶ τοῖς φοιτῶσιν ἐκεῖθεν τὰς νουθεσίας προσάγοιτο.

f. 154r

24. — Χρονίσας οὖν ἐπὶ μικρὸν ἐν τῷ κίονι καὶ πολλοὺς μὲν πρὸ ἀρετῶν χειραγωγήσας ἰδέας, πλείστους δὲ καὶ μονάσαι τῇ διδασκαλίᾳ πεποιηκώς, ἔστιν οὓς καὶ νόσων χρονίων ἀπαλλάξας ψυχῆς ὁμοῦ τε καὶ σωματος, ἀπαγορεύσας κἂν τούτῳ τὴν ἐκ τοῦ ὄχλου παρέδρευσιν, τῷ ἀρχιερεῖ τὰ τοῦ πράγματος ἀνακοινωσάμενος, τοῦ κίονος κατελθών, τῷ Ἄθῳ πάλιν ἑαυτὸν χαρίζεται. Θεόδωρος δ' ἦν ὄνομα τῷ ἀρχιερεῖ (23), ὃς ἀσκητὴς ἦν καὶ αὐτὸς καὶ ἀσκητῶν ὁ περιώνυμος, ὑφ' οὗ καὶ διακόνου χειροτονίαν ὁ δίκαιος προτραπεὶς κατεδέξατο οὐ φιλοδοξίᾳ κρατούμενος (ἦν γὰρ αὐτῷ τύφος ἅπας καὶ ἔπαρσις δραπετεύσαντες), ἀλλὰ διὰ τὴν ἐπ' ἐρημίας ἀκατάγνωστον, εἴπου δεήσειεν, τῆς θείας κοινωνίας μετάληψιν. ὀλίγους οὖν καὶ τούτῳ διατρίψας χρόνους διὰ τὴν ἤδη τῶν μοναχῶν ἐν τῷ ὄρει τῇ πρὸς αὐτὸν μιμήσει κατοίκησιν καὶ ὡς ἐν ἄστει σὺν ἀλλήλοις διατριβὴν καὶ παρενόχλησιν καὶ μάλιστα πρὸς αὐτόν, ᾧ πάντες ἐφοίτων ὡς πρὸς ταξίαρχον καὶ ἀκρέμονα, νῦν δ' αὖθις καὶ ἱερέα, πρεσβύτην καὶ λευΐτην καὶ ἱερέων τὸν κύδιστον, Ἰωάννῃ τῷ Κολοβῷ καὶ Συμεὼν συμβούλοις ἀποχρησάμενος, ἀνδράσιν ἁγίοις καὶ τῆς ἄνω Σιὼν ἐπάξιον καὶ τὸ πολίτευμα κεκτημένοις καὶ τὸ φρόνημα, τῇ τῶν Νέων ἐπιλεγομένῃ νήσῳ (25) ὡς ἀνθρώπων ἐρήμῳ τελούσῃ σὺν αὐτοῖς διαπορθμέυεται, ἐν ᾗ τῆς ἡσυχίας ἀπολαύσας ὡς ὁμοτρόποις περιτυχὼν καὶ ἰσορροποῦσι πρὸς τὴν ἄσκησιν μικρὸν ἔδοξεν ὡς ἐν λιμένι ἐγκαθορμίζεσθαι.

1. προσεξακουόμενος LP. — 2. Il faudrait régulièrement προϋπήντων. — 6. ὡς : ὡσεὶ P. — 8. ὠφέλημον L. — κατασπασάμενος τάφον P. — 15. οὖν LP : οὓς corr. Kurtz. — 18. ἑαυτὸν : ἑαυτῷ P. — 21. ἀστέει P. — 31. ἰσορρόποις P. — 32. ἔδοξεν : ἔδειξεν P. — λιμένη L.

ἀλλ' οὐκ ἤνεγκεν ὁ φθόνος, μᾶλλον δ' ὁ τοῦ φθόνου γενέτης ὁμογνώμων οὕτως κατ' αὐτοῦ τριῶν ἀριστέων ἄσκησιν ἀνεμποδίστως ἐξανύεσθαι· πειρᾷ δὲ τούτους καὶ ἀντιστρατεύει κατ' αὐτῶν ὁ παγκάκιστος καὶ Σαρακηνοὺς τῷ τόπῳ πλησιάσαι παρορμήσας, θεοῦ συγ*χωρήσαντος, * f. 154v ἐκδότους τοὺς ἀριστέας ποιεῖται τοῖς Ἄραψι. δεδοίκατε οἶδ' ὅτι ἐναγώνιοι τῷ λόγῳ γενάμενοι, μήπου τι τοῖς πατράσι τῶν ἀπηγορευμένων καὶ ἀνιαρῶν συνήντησεν· ἀλλὰ θαρσεῖτε τῷ κυρίῳ θαρρήσαντες· τοῖς αὐτοῦ γὰρ ἡ νίκη καὶ μετὰ μείζονος τῆς ἐκπλήξεως· ἄρτι γὰρ τῶν Ἀράβων τοὺς ἁγίους τὸ δοκεῖν αἰχμαλωτισάντων καὶ ταῖς οἰκείαις ναυσὶ ὡς ἑαλωκότας ἐμβιβασάντων, θεία τις ἐπαρωγὴ τοῖς ἀσκηταῖς ἐπιλάμψασα τοὺς ὡς εὐτελεῖς συλληφθέντας ὡς θεοφόρους καὶ ὑψηλοὺς ἀπολυθῆναι πεποίηκε. πῶς καὶ τίνα τρόπον, λέξων ἔρχομαι.

25. — Τριῶν ὄντων τῶν μακαρίων τούτων καὶ ἀοιδίμων ἀνδρῶν, δύο δὲ τῶν νηῶν, αἷστισι διαμερισθῆναι τούτους ὑπὸ τῶν ζωγρησάντων ἦν ἐπάναγκες, τοὺς μὲν ἁγίους οἱ κατέχοντες ἐν μιᾷ νηὶ ἐνεβίβασαν, ἐσθήματα δὲ ἐρρικνωμένα καὶ αὐτὰ τρίχινα, ἐργαλεῖά τε καὶ βιβλιδάρια, ἐν οἷς ὁ πᾶς αὐτοῖς βίος, ὅσα εὑρόντες ἀπεσύλησαν, τῇ ἑτέρᾳ φέρειν παραδεδώκασιν. καὶ σκοπεῖτε ἐνταῦθα τοῦ πράγματος τὸ παράδοξον· ἀνέμου αὐτοῖς ἐπιτηδείου συγκυρήσαντος τὸν ἱστὸν ἄραντες ἐπανάγεσθαι τῆς νήσου ἐπεχείρουν ἀγαλλιώμενοι. ὡς δὲ μικρὸν ταύτης ὅσον μίλιον ἓν εὐθυδρόμησαν, ἡ μὲν μία ἀκωλύτως τὴν θαλαττίαν ἐδόκει διαπλέειν κέλευθον, ἡ δὲ ἑτέρα ταύτης ἀορασίᾳ κρατουμένη τοῦ πνεύματος αὐτὴν αἰσίως ἐπιπνέοντος τῆς πορείας ἀνεχαιτίζετο· ἡ δὲ ἦν ἡ τοὺς ἁγίους λαχοῦσα ἀποφέρεσθαι. ὡς δὲ τοῖς Ἄραψι τοῦτο πάντη ἐδόκει παράδοξον, εἷς τῶν συμπλεόντων τοῦ πράγματος στοχασάμενος τὸ ἐξαίσιον, « Τί », φησίν, « ἐννεοὶ καὶ ἔξω ἑαυτῶν ἐοικόσιν ἐξομοιούμενοι ἵστασθε; ταῦθ' ἡμῖν ἐπισυμβέβηκεν ἀνθ' ὧν τοὺς τοῦ θεοῦ δούλους οὐδὲν ἡμᾶς ἀδικοῦντας βλάπτειν αὐτοὶ διενοήθημεν. ἀλλ' εἴπερ σωζομένους ἡμᾶς τὰ οἴκοι ἐπικαταλήψεσθαι βούλεσθε, πρεσβείαν αὐτοῖς ὑπὲρ τῆς εἰς αὐτοὺς παροινίας ἀντεισοίσωμεν καὶ θᾶττον ἡμῖν τὸ τοῦ πλοὸς ἐπακολουθήσει ἀκώλυτον· ἕως δ' αὐτοὺς ταῖς ναυσὶν ἐπιφερώμεθα, δέος μέχρι ἐν*θυμούμενον καὶ τοῦ πρόσω ἐπισχεθησόμεθα καὶ τάχα καὶ τῷ τῆς * f. 155r

1. δὲ ὁ τοῦ P. — 4. Σαρακινοὺς P. — πλησιάσαι τῷ τόπῳ προσορμίσας P. — 6. τῷ : τὸ P. — 19. συγυρρήσαντος P : συγκυρρήσαντος L. — 23. ἀνεχετίζετο P. — 24. ἐδόκει πάντη P. — 26. ἐοικόσιν deux fois dans P. — ἐξομιούμενοι P. — 28. ἀδικοῦν — ἀδικοῦντας P. — 30. ἀντισοίσωμεν P.

θαλάσσης βυθῷ ὑπορροφηθείημεν, τῷ θείῳ δυσμενεῖν ἐπιχειροῦντες βουλήματι ». ὡς δὲ ταῦτα εἰπόντος τοῦ συμφυλέτου ἐπηκροάσαντο καὶ δίκαια λέγειν ἕκαστος τῶν ἀκουσάντων ἐπευφήμησαν, πρηνεῖς ἑαυτοὺς τοῖς ἁγίοις ἐπικλίναντες συγγνώμην λαβεῖν τῶν εἰς αὐτοὺς τετολμημένων ἱκέτευον. τῶν δὲ ἁγίων τῇ ἐξ ἔθους συμπαθείᾳ συγγνωμονησάντων τοῖς Ἄραψι, εὐθὺς ἡ ναῦς ποντοποροῦσ αἀνεμποδίστως ἐδείκνυτο. τῇ νήσῳ οὖν πάλιν ὑποστρέψαντες τοῖς ἰδίοις κελλίοις τούτους ἀποκαθιστᾶν ἐπετήδευον. τῶν δὲ ἀσκητῶν τὰ ἀφαιρεθέντα ἐξ αὐτῶν ἐργαλεῖα καὶ βιβλία καὶ τρίχινα περιβόλαια ἐπιζητεῖν ἐπιχειρησάντων, ὡς ἄνευ τῆς τούτων χρείας μὴ δυναμένων ἐπιβῆναι τῷ τόπῳ, οἱ βάρβαροι (ὅπερ ἦν καὶ πανάληθες) μὴ ἔχειν ταῦτα διεξώμνυντο, ὡς τῆς ἑτέρας νηὸς ταῦτα ἀποκληρωσαμένης ἀποφέρεσθαι. ἐπεὶ δὲ οἱ ἀσκηταί, ὡς τὸ πᾶν τῆς ἑαυτῶν σωτηρίας θεῷ προαναθέμενοι, τοιαύταις φωναῖς τοῖς Ἄραψιν ἀπεχρήσαντο, ὡς « εἴ γε ἄρα τῷ θεῷ βουλητὸν ἡμᾶς τὰ ἑαυτῶν ἀπολήψεσθαι, πάντως τὸ ἀρεστὸν αὐτῷ εἰς ἡμᾶς διαπερανθήσεται ». οὔπω τοῦ λόγου εἰς εὐχαριστίαν καταντήσαντος φαιδρὸν ἀκοῦσαι, ἰδοὺ καὶ ἡ ναῦς ὀπισθόρμητος, πνεύματος αὐτὴν ἐναντίου ἀντεπιπνεύσαντος, τῇ νήσῳ ἐγκαθορμίζεται. θαυμασάντων δὲ τῶν Ἀράβων τὸ ἐξαίσιον τοῦ πράγματος καὶ τῶν ἀσκητῶν βεβαιωθέντων τὴν παρὰ θεοῦ τοῖς εἰς αὐτὸν πεποιθόσι ταχίστην ἐπικούρησιν, τὰ οἰκεῖα ἀναλαβόμενοι ἀπ' ἀλλήλων διεχωρίζοντο· καὶ δὴ τῶν Ἀράβων εἷς ἀφρονευσάμενος καὶ ὥσπερ διὰ τὴν ὑποστροφὴν τῆς νηὸς χολᾶν αὐτοῖς ἐπιμαινόμενος, τὸν Κολοβὸν Ἰωάννην μαστίζειν ἐπεχείρει λαβόμενος. τῶν δὲ λοιπῶν Ἀράβων τοῦτον ἀναχαιτισάντων καὶ μόλις τῆς ὁρμῆς ἀποπαυσάντων, ὁ μέγας αὐτοῖς ὑπολαβὼν Εὐθύμιος ἀπεκρίνατο· « Εἰ μὲν ἀνυβρίστως ἡμᾶς λαβόντες,
* f. 155v ὦ Ἄραβες, ἀνυβρίστως πάλιν τοῖς * ἰδίοις κελλίοις ἀπέδοσθε, τάχα ἂν καὶ ὑμεῖς ἐν εἰρήνῃ τοῖς ἑαυτῶν οἴκοις ἀπεκομίσθητε· ἐπεὶ δὲ θεὸν διὰ τοῦ ἀδελφοῦ παρωργίσατε, μικρὸν οὔπω καὶ μαθήσεσθε, οἷον κακὸν ἀφροσύνη καὶ πρὸς θεὸν ἐναντίωσις ». ταῦτ' εἰπὼν ὁ μέγας ἅμα τοῖς σὺν αὐτῷ τῶν δυσμενῶν ἀπηλλάττετο. ἐκείνων δὲ τῆς νήσου ἀποπλευσάντων, ἡ τοῦ πατρὸς πρόρρησις ἔργῳ αὐτοὺς ἐπικατελάβετο· διήρων γὰρ αὐτοῖς συναντησάντων γραικῶν, ἡ τὸν ὑβριστὴν ἐπιφερομένη ναῦς ἑάλω

1. ὑπορροφισθείημεν LP. — 2. συμφυλίτου ἐπικροάσαντο P. — 4. τετολμηκότων P. — 5. συγνωμησάντων P. — 9. ἐπιχειρισάντων P. — 11. καὶ om. P. — 15. τὸ : τῷ L. — 17. ὀπισθόρμιτος P. — 20. ἐπικούρισιν P. — 23. Ἀρράβων L. — 26. ἀποδέδοσθε P. — 27. ἀποκομίσητε P. — 28. οἷαν κακὸν ἡ ἀφρ P.

καὶ ἡ πεποιθότως τοὺς ἁγίους ἐξαποστείλασα παρ' ἐλπίδας διεσώθη ταῦτα ὁ τῶν θαυμασίων θεὸς καὶ δοξάζων τοὺς δοξάζοντας αὐτὸν καὶ παραδιδοὺς εἰς ἡμέραν ἀπωλείας τοὺς ἀσεβεῖς τε καὶ ἄφρονας. ἀλλ' οἱ μὲν πατέρες οὕτως παραδόξως τῆς ἁλώσεως ἀπολύονται καὶ δοξάζεται θεὸς καὶ μοναχοὶ ἐπευφραίνονται, αἰσχύνεται δὲ μόνος ὁ τὴν βασκανίαν αὐτοῖς ἐπικινήσας διάβολος ὡς ἀνομήσας διακενῆς.

26. — Ἐπεὶ δ' ἐντολή ἐστι καὶ παραίνεσις φεύγειν τοὺς τῶν πτωμάτων τόπους καὶ μὴ ἐκπειράζειν κύριον τὸν θεὸν ἐν οἷς δυνατῶς ἔχει τοῦ ῥύεσθαι, ὡς ἂν μὴ καὶ αὖθις ἁλόντες ἐπίβουλοι ἑαυτῶν τοῖς εὐσεβέσι κριθήσονται, τὴν νῆσον καταλιπόντες τῷ Ἄθῳ μετοικίζονται. ἐπεὶ δὲ κἀνταῦθα βαρβάρων ἔφοδος ἐπλησίαζε καὶ ἤδη τινὲς τῶν ἀδελφῶν προεαλώκεσαν, ἐδεδοίκεσαν δὲ τὸ ἴσον καὶ οἱ ἔτι τῷ τόπῳ παραμένοντες, χωρία ἄσυλα ἑαυτῶν ὁ καθεὶς ἐπικαταλαβόμενοι, ἕκαστος αὐτῶν ἐν τῷ ἀρεσθέντι τόπῳ τοὺς οἰκείους μαθητὰς ἀναβιβάζουσι. καὶ Ἰωάννης μὲν ὁ μακάριος τοῖς Σιδηροκαυσίοις ([26]) λεγομένοις προσοικίζεται, Συμεὼν δ' ὁ θαυμάσιος τῇ Ἑλλάδι διαπορθμεύεται, Εὐθύμιος δ' ὁ ἱερὸς καὶ ἡμέτερος ἐν τοῖς Βραστάμου ([27]) λεγομένοις τόποις τοὺς ἑαυτοῦ μετατίθησι, μεθ' ὧν καὶ Ἰωσὴφ ἐκεῖνον τὸν ἴδιον συναγωνιστήν, οὗ πολλάκις ἐμνήσθημεν, ὃς καὶ τελειοῦται τῷ τόπῳ, πρεσβύτης ἤδη γενόμενος καὶ μέχρι γήρως ἐνθέως τὸν καλὸν τῆς ἀσκήσεως ἀγῶνα τετελεκὼς * καὶ * f. 156
διαγωνισάμενος καὶ τὸ στέφος ὑπὸ δικαίῳ ἀθλοθέτῃ θεῷ ἀποκομισάμενος, οὗ καὶ ἡμεῖς ἐν τῷ σπηλαίῳ, ἐν ᾧ κοιμηθεὶς κατάκειται, τὸ τίμιον καὶ πολύαθλον σῶμα τεθεάμεθα καὶ ταῖς οἰκείαις χερσὶ ψηλαφήσαντες τῆς ἀφθορίας ὑπερτεθαυμάκαμεν, οὐ μόνον δέ, ἀλλὰ καὶ μύρον ὁ θεὸς ἡμῶν ἐκ τῶν κροτάφων τοῦ ἁγίου εὐῶδες ἔτι παρόντων ἐκεῖσε κενωθῆναι παρεσκεύασεν, ὥστε ἀπὸ τῆς ἱερᾶς αὐτοῦ κεφαλῆς ἄχρι τῶν ἁγνοτάτων ποδῶν ποταμηδὸν καταφέρεσθαι· τούτου τοῦ μύρου ἑαυτοὺς καταχρίσαντες ἐπὶ τρισὶν ἡμέραις (εὐλογητὸς κύριος) ὡς ἄρτι πνεόμενοι ἡμῖν αὐτοῖς καὶ τοῖς πλησιάζουσι τὴν ἀσύγκριτον ἐκείνην εὐοσμίαν διεσωσάμεθα. καὶ ἄπιστον ἐνταῦθα, εἰ καὶ παράδοξον, τῶν εἰρημένων οὐδέν· ἐξ ἔθους γὰρ θεῷ τῶν δι' αὐτὸν ἀγωνιζομένων τοὺς ἱδρῶτας εἰς μύρον μετασκευάζειν τελευτήσασιν, ὡς πολλάκις καὶ πολλαχόθεν ἐβεβαιώθη-

1. διεσώσατο LP. — 2. δοξάζων — αὐτόν, cf. I Reg. 2,30. — 4. οὕτω P. — 4. ἀπολύωνται P. — 5. ἐπευφρένονται P. — 11. ἐπλησίαιζε L. — 12. προσεαλώκεσαν P. δὲ μὴ τὸ ἴσον P. — ἔτι : ἔστι P. — 13. ἑαυτοὺς LP. — 16. δ' : δὲ P. — 18. οὗ καὶ P. — 21. διαγωνισάμενος ἦν P. — 24. ἡμᾶς LP. — 29. εὐωσμίαν P. — 31. τῷ θεῷ P.

μεν, τὰ μὲν γραφῇ, τὰ δὲ καὶ αὐτοῖς πιστωθέντες τοῖς ὄμμασιν.

27. — Καὶ ταῦτα μὲν περὶ Ἰωσὴρ τοῦ τρισμάκαρος. τὰ δὲ τῶν ἄλλων ἀδελφῶν καλῶς ὁ καθηγητὴς προνοούμενος, κελλία αὐτοῖς ἑκάστῳ πηξάμενος, αὐτὸς πόρρωθεν βαθυτάτῳ χειμάρρῳ τὴν ἡσυχίαν μετήρχετο, πάντας τοὺς πρὸς αὐτὸν φοιτῶντας ἐν τοῖς τῶν ἀδελφῶν κελλίοις ὑποδεχόμενος, ἐν οἷς μετὰ τῶν ἄλλων καὶ Ὀνούφριον τὸν περιώνυμον ἀσκητὴν ὑποδεξάμενος ἐν ἰδιάζοντι κελλίῳ μονώτατον οἰκεῖν παρεσκεύασεν, ἀγγελικῶς βιοῦντα καὶ ὡς ἀσώματον μετὰ τοῦ σκήνους πολιτευόμενον. εἶπες ἂν ὁ τὸν ἱερὸν ἐκεῖνον χῶρον ἐπικαταλαβόμενος ἀγγέλους ὁρᾶν σαρκωθέντας ἢ βροτοὺς εἰς ἀγγέλους ἀϋλωθέντας, οὕτως ἦν αὐτοῖς οὐράνιον καὶ ἐνάρετον τὸ πολίτευμα καὶ οὕτως τὴν τῶν ἀσάρκων διαγωγὴν οἱ σάρκινοι ἐπετήδευον. οἱ μὲν οὖν ἐν τούτοις ἦσαν. Εὐθύμιος δ' ὁ πανάγιος ποτὲ μὲν τοῖς ἀδελφοῖς συνανεστρέφετο χειραγωγῶν αὐτοὺς καὶ ὥσπερ ἐπισκεπτόμενος καὶ τῶν οἰκείων χαρισμάτων ἐμφορῶν, ποτὲ δ' ἐν
f. 156v βαθυτάτῳ χειμάρρῳ ἰδίαζεν, πλειστάκις δὲ φι*λησυχίας ἐκνικώμενος ἔρωτι καὶ τῷ Ἄθῳ μολὼν κατὰ μόνας ἐπ' ἐλπίδι κατῳκίζετο, θεὸν ἀντιβολῶν καὶ μόνος μόνῳ προσομιλεῖν ἐφιέμενος· ἔνθα διὰ τῆς πράξεως τὸ ὀπτικὸν ἀποκαθάραντι καὶ τῷ ὕψει τῆς θεωρίας τὸ γεῶδες βάρος ἀποσκευάσαντι καὶ θεὸν ὁρᾶν ἠξιωμένῳ, ὡς τῇ καρδίᾳ καθαρεύοντι, θεία τις ἀποκάλυψις θεοπρεπῶς ἐναυγάζεται, « Ἄπελθε », λέγουσα, « Εὐθύμιε, ἐν τῇ Θεσσαλονικέων μητροπόλει καὶ ἐν τοῖς ἀνατολικωτέροις τοῦ ἄστεως ὄρεσι κορυφὴν ἐπιζητήσας πηγὴν ὕδατος ἔχουσαν (Περιστεραῖς ([28]) ὄνομα τῷ τόπῳ)· ἐκεῖ εὑρήσεις τοῦ πρωτοκλήτου τῶν ἀποστόλων Ἀνδρέου τὸ τέμενος (πάλαι μὲν φιλοκάλως οἰκοδομηθέν, νυνὶ δὲ ἐρειπωθὲν καὶ εἰς μάνδραν προβάτων ὑπηρετοῦν τοῖς κατέχουσι), καὶ τοῦτο ἀνακαθάρας ψυχῶν ἀπέργασαι φροντιστήριον· ἐγὼ δέ σοι προπορεύσομαι καὶ τῆς ὁδοῦ καθηγητὴς καὶ ἀντιλήπτωρ τοῦ πράγματος· οὐ καλὸν γάρ ἐστι μόνον ἐν ταῖς ἐρήμοις αὐλίζεσθαι καὶ δαίμοσιν ἀπομάχεσθαι, οἵ σου τῆς ἀρετῆς ἡττηθέντες πρὸ πολλοῦ ἐδραπέτευσαν. »

28. — Ἐπεὶ δὲ τούτων ἤκουσεν ἐκεῖνος ὁ θεοπειθὴς καὶ ἐπέραστος, τὰ τοῦ Ἄθωνος λιπὼν ἀκρωτήρια τοῖς τῶν ἀδελφῶν κελλίοις πάλιν τὸ τάχος ἐφίσταται καὶ δύο μετ' αὐτοῦ συνοδοιπορεῖν ἐξ αὐτῶν διακελευσάμενος, ὧν ὁ μὲν εἷς Ἰγνάτιος, Ἐφραὶμ δὲ ὁ ἕτερος προσηγορεύοντο.

3. προονούμενος P. — 12 et 14. δ' : δὲ P. — 15. φυλισυχίας P. — 20. θεοπρεπῶς : εὐπρεπῶς P. — 21. Θεσσαλονικαίων L; de même l. 25. — 25. ἐρυπωθὲν P. — ὑπηρετῶν P. — 31. λειπὼν L. — 33. προσηγορεύετο P.

τὴν Θεσσαλονικέων καταλαμβάνει μεγαλόπολιν. ὑπεδέχετο δ' εὐθὺς ὑπὸ τῶν ταύτης οἰκητόρων ὥσπερ ἐξ οὐρανίων ἀδύτων ἐπιδημήσας ἄγγελος. πυθόμενος δ' ἐμμελῶς καὶ μετὰ προσοχῆς τοὺς γινώσκοντας, ποῖος ὁ Περιστεραῖς λεγόμενος τόπος καὶ ὑπὸ τίνων τὴν δεσποτείαν ἀποκεκλήρωται, καὶ μαθών, ὁποῖός τε εἴη καὶ τίνων δεσποτῶν ἀναγράφεται, προπομποῖς τε καὶ ὁδηγοῖς τοῖς εἰδόσι τὸν τόπον ἀποχρησάμενος τῷ ὄρει ἀναβιβάζεται, καὶ τῇ πηγῇ πλησιάσας εὐθὺς ἐπέγνω τὰ τῆς ἀποκαλύψεως σύμβολα. * καὶ ὡς τὴν μάνδραν οὖσαν ἐν τῷ ναῷ ἐπικατελάβετο * f. 157v « Ὤμοι », ἔφη στενάξας, « ὅτι καὶ παρὰ χριστιανοῖς ἐξουθενεῖται τὰ τίμια ». τῶν δὲ σὺν αὐτῷ ἀνεληλυθότων μὴ συνιέντων τὸ λεγόμενον καὶ διὰ τοῦτο πυθομένων τὸν ἅγιον, « Ναός », ἔφη, « ὁ τόπος οὗτος ἱερὸς θεῷ ἐχρημάτιζεν, ἐπ' ὀνόματι Ἀνδρέου τοῦ πρωτοκλήτου καὶ θεοκήρυκος ἀνεγερθεὶς τοῖς θεόφροσι, καὶ νῦν ἰδού, ὡς ὁρᾶτε, ἐρειπωθεὶς κατημέληται, τόπος ἀτιμίας τὸ θεῖον τελῶν οἰκητήριον ». ταῦτ' εἰπὼν καὶ διακηρυκευσάμενος, ὡς τοὺς ἀκροατὰς θαμβουμένους καὶ διαπιστοῦντας τῷ ῥήματι ἐπικατελάβετο, ὀρυκτῆρας λαβόντας ἀποπειρᾶν τοῦ ἔργου παρεκελεύετο. τῶν δὲ μετ' ἐπιμελείας ὑπειξάντων τῷ ἐπιτάγματι, μᾶλλον δὲ μετ' εὐνοίας ἀπομιμησαμένων τὸν γέροντα (αὐτὸς γὰρ πρῶτος τοῦ ἔργου καὶ τῆς καθάρσεως ἤρξατο), μικρὸν ἀμφοτέρων διορυξάντων, εὐθὺς ἡ τοῦ ἁγίου θυσιαστηρίου κόγχη καὶ ἡ τοῦ ναοῦ θέσις αὐτοῖς ἐπεφανέρωτο.

29. — Θαυμάσαντες οὖν ἐν τούτῳ τὴν τοῦ ἁγίου εὔστοχον πρόρρησιν καὶ πεισθέντες οἷς ἐπικατελάβοντο, ὡς ἄρα θεῖον εἴη βούλημα ἁγίων ἀνδρῶν κατοικητήριον καὶ θεῖον χρηματίσαι τὸν τόπον ἀνάκτορον, τὰ τῆς οἰκοδομῆς ἄμφω ὁ καθεῖς ἀναλόγως τῆς προαιρέσεως ἐπιμεριμνήσαντες, οἰκείοις ἀναλώμασι τῇ τοῦ ἁγίου πρεσβύτου σπουδῇ τὸν ἱερὸν τῷ ἀποστόλῳ οἶκον ἀνεδείμαντο, ἐχόμενα τούτου τῷ τε ἁγίῳ Προδρόμῳ καὶ Εὐθυμίῳ τῷ πάνυ τεμένη οἰκοδομήσαντες. διήνυσται δ' οὖν αὐτοῖς οὐκ ἄνευ πόνων τὸ ἐπιχείρημα, δαιμόνων τῷ ἔργῳ ἐπιφθονησάντων διὰ τὸ ψυχῶν ὁρᾶν ἀνεγειρόμενον φροντιστήριον, ἐπὶ τοσοῦτον, ὥστε μὴ κρυπτῶς μόνον ἀνέχεσθαι ἐπιβουλεύειν, ἀλλὰ καὶ φανερῶς ἀναβοᾶν καὶ λίθοις πειρᾶσθαι ἀποσοβεῖν τοὺς ὑπηρετεῖν λαχόντας τῇ ἀνεγέρσει τοῦ θείου τεμένους. ποτὲ γοῦν περὶ μέσην ἡμέραν τῆς οἰκοδομῆς τὰ ξύλα περιστρέψαντες ἀπὸ τοῦ ὕψους τὸν

1. et 3. δ' : δὲ P. — 10. ἀπεληλυθότων P. — 13. ἐρυπωθεὶς P. — 15. δυσπιστοῦντας P. — 17. ὑπειρξάντων P. — 19. καθάρσεως : καθείρξεως P. — 22. πισθέντες P. — 28. δ' om. P. — πόνων : κόπων P. — 28. τὸ ἔργον P. — φροντηστήριον P. — 33. ξύλα : ζύγα P.



* 157r τεχνίτην κατεαγῆναι παρεσκεύασαν. * τοῦ δὲ καὶ μετὰ τὴν πτῶσιν διαμείναντος, τῷ γενομένῳ σημείῳ αὐτός τε καὶ οἱ ὑπηρετοῦντες πλέον ἀνερρώσθησαν, τὴν ἄπρακτον μηχανὴν τῶν δαιμόνων εἰς σωτηρίας ἀφορμὴν ἑαυτοῖς περιποιησάμενοι. νὺξ ἦν καὶ νυκτὸς τὸ μεσαίτατον· καὶ σκόπει μοι ἐνταῦθα τὴν τῶν δαιμόνων ἀναίδειαν. τῆς οἰκοδομῆς ἤδη συμπληροῦσθαι ἐγγιζούσης καὶ τῶν ὑπηρετῶν εἰς ὕπνον τραπέντων ἐκ τῆς ἄγαν κοπώσεως, ἄλλως τε καὶ τῆς ὥρας αὐτοῖς εἰς τοῦτο μόνον λυσιτελούσης, ἐπισείσαντες ἐκεῖνοι τὸ λαιὸν κλίτος τοῦ οἰκοδομήματος ὅλον αὐτὸ ἕως ἐδάφους εἰς τὴν γῆν κατέαξαν, βουλόμενοι κἀντεῦθεν τοὺς τὴν οἰκοδομὴν ἐπισπεύδοντας ἐνδοῦναι ταύτης, τῇ τοῦ ἔργου κατεάξει τὸν τόνον ἀποχαυνώσαντας. ὡς δὲ τῇ τοῦ λαοῦ σπουδῇ καὶ ταῖς παραινέσεσι τοῦ ἁγίου πρεσβύτου τὸ πτωθὲν πάλιν αὐτοῖς σπουδαίως καὶ φιλοκάλως ἀνεγήγερτο, ἀποκαμόντες οἱ δαίμονες εὐσεβῶν βουλῇ καὶ προαιρέσει ἀπομάχεσθαι, ἐπὶ τὸν τῆς οἰκοδομῆς ἔξαρχον καὶ τοῦ ἔργου προασπιστήν, τὸν μέγαν ἡμῶν καθηγητήν, τὴν ἑαυτῶν ῥοπὴν μεταφέρουσι καὶ φανερῶς αὐτῷ δυσμενεῖν ἐπιχειροῦσιν οἱ τάλανες, τῆς προτέρας ἥττης ὥσπερ ἐπιλαθόμενοι. καὶ πρῶτον μὲν ἀπειλαῖς αὐτὸν ἀποσοβεῖν ἐπιτηδεύουσι καὶ τοῦ τόπου ἀπαλλάσσειν καὶ μὴ βουλόμενον διϊσχυρίζοντο. ὡς δὲ γέλωτος ἀξίας τὰς ἀπειλὰς αὐτῶν ὁ ἱερὸς πρεσβύτης ἀνέφηνεν, ἐπ' αὐτὸν καὶ δὴ νύκτωρ ἐφίστανται καὶ ὁδοστατεῖν ἐπεχείρουν τὸν ἅγιον. ὁ δὲ τῇ σημειώσει τοῦ σταυροῦ τούτους φοβῶν καὶ ἀποτρεπόμενος καίειν ἐπεχείρει τούτους ταῖς ἁπτούσαις δᾳδαις, ἃς ἐν χειρὶ κατέχων ἐφεύρητο. ἐπεὶ δὲ καὶ πάλιν αὐτῷ παμπλήθως τὸν κῆπον ἀρδεύοντι κραταιοτέρως ἐπέθεντο, τότε πλέον ἀναθαρρήσας τῷ πνεύματι, « Τί φησι », πρὸς αὐτοὺς ἔλεγεν, « ἀδρανεῖς ὄντες καὶ ἄτονοι τοῦ Χριστοῦ ὑμᾶς ἐκνευρώσαντος τῶν αὐτοῦ λατρῶν ἀποπειρᾶσθε, ὦ δείλαιοι, ἐπιχειροῦντες ἀνατρέπειν ἔρ-
* f. 158r γον, ᾧ θεὸς περαίωσιν ἐπηγγείλατο; * εἰ οὖν δέδοται ὑμῖν ἐξουσία ὑπὸ τοῦ ὑμᾶς ἐκδειματώσαντος, ἰδοὺ αὐτὸς ἐγὼ μέσος ὑμῶν, ὡς ὁρᾶτε, μονώτατος· τῇ δεδομένῃ ὑμῖν ἐξουσίᾳ κατ' ἐμοῦ ἀποχρήσασθε· εἰ δὲ οὐδεμία ἰσχὺς ὑμῖν παρεσχέθη πρὸς ἄμυναν, παύσασθε τοῦ λοιποῦ

2. τε om. P. — 6. συμπληροῦσθαι ἤδη P. — 11. ἀπολαυνώσαντας P. — 17. πρωτέρας P. — 19. ἀξίους LP. — 21. τῇ om. P. — 23. δᾴδαις pour δᾳσὶ est une forme barbare, mais qu'il n'y a pas lieu de corriger ici. Kurtz. — ἐφεύροιτο P. — 25. τί φησι, cf. plus haut. — 26. ἐκνευρίσαντος P. — 28. ὅ θεὸς L : — ὃ ὁ θεός P : ᾧ correction Kurtz. — 30. καθ' ἐμοῦ P. — 31. οὐδὲ μία LP

ἐκπειράζειν τοὺς ὑμῶν μὴ ἀγνοοῦντας τὰ νοήματα· ἐγὼ γὰρ μέχρι θανάτου τῶν ἐνταῦθα οὐκ ἀφίσταμαι ». ταῦτα τοῦ ἁγίου πρεσβύτου τοῖς δαίμοσιν ἐπιτιμήσαντος, μεγάλα ἐκεῖνοι ἀναβοήσαντες, ὥστε καὶ τοῖς πόρρω τὸν ἐκ τῆς φωνῆς ἦχον ἐξακουσθῆναι, τοῦ τόπου καὶ τῶν ἐν αὐτῷ οἰκητόρων ὡς τὸ νικᾶν ἤδη ἀπαγορεύσαντες θεοῦ χάριτι ἀποδιδράσκουσιν, καὶ οὕτως ἀκωλύτως ὅ τε ναὸς ἀποπληροῦται καὶ ἡ μονὴ ταῖς τοῦ ἁγίου πρεσβείαις ἀνίσταται. ἔτος ἦν τοῦτο ἀπὸ μὲν κτίσεως κόσμου ςτοθ, τῆς δὲ αὐτοκρατορίας Βασιλείου καὶ Κωνσταντίνου τῶν αὐγούστων ἔτος τέταρτον, ἰνδικτιῶνος ε [29].

30. — Ἄξιον δ' ἐνταῦθα τὴν ἐπισύστασιν τῆς μονῆς διηγησαμένους ἡμᾶς καὶ τὴν διὰ προσευχῆς τοῦ ἁγίου τῶν δαιμόνων ἀπέλασιν, μηδὲ τὸν σωματικὸν κόπον παραδραμεῖν ἀνιστόρητον, ὡς ἂν ὑμῖν ἀμφότερα ἀπομίμημα τοῖς τὰ ἐκείνου θαυμάζουσιν τὰ αὐτοῦ τῶν ἔργων κατορθώματα πέλουσι. καὶ γὰρ τῷ ἁγίῳ τούτῳ πατρὶ αἱ μὲν νύκτες ἄϋπνοι ἐν προσευχαῖς..... διεπέραινεν, ὥστε τριῶν ἐργατῶν ἢ καὶ τεσσάρων τὴν λατρείαν ἀποπληροῦν μονώτατον. ἐκίνει δὲ λίθους καὶ μόνος ἐπετίθει τῷ οἰκοδομήματι ἤδη ὑψωθέντι, οὓς μόγις ἂν δύο καὶ τρεῖς τῶν γενναιοτάτων ἀνδρῶν τοῦ ἐδάφους ἀποκουφίσαιεν. ὕδωρ δὲ κομίζειν τοῖς ἀδελφοῖς καὶ τὴν διακονίαν τοῦ μαγειρείου ἐπιτελεῖν οὐκ ἀπηξίου ὁ τῷ τρόπῳ πανευγενέστατος· ἀλλ' εἴπου καὶ προελήφθη ὑπό τινος διὰ τὸ ἐν ἄλλοις εἶναι ἐνάσχολος, ζημίαν ἡγεῖτο τὴν ὑστέρησιν καὶ ἐν ἑτέροις τοῦτο ἀναπληροῦν ἐπετήδευεν, ἔσχατον ἑαυτὸν πάντων τῇ ταπεινώσει ἡγούμενος καὶ αὐτῷ μᾶλλον ἁρμόδιον τὸ διακονεῖν ἢ τοῖς ἄλλοις ἐπιλογιζόμενος. ταῦτα μὲν ὁ σοφὸς ἡμῶν Βεσε*λεὴλ ὁ τὴν * f. 158v σκηνὴν κυρίῳ πήξας καὶ τῇ ἀρχιτεκτονίᾳ τῆς πίστεως λαὸν αὐτῷ περιούσιον ζηλωτὴν καλῶν ἔργων ἐν αὐτῇ ὑποστησάμενος, ὁ νέος Μωσῆς ὁ ἐξ Αἰγύπτου τῆς κοσμικῆς συγχύσεως ὡς ἐν ἐπαγγελίας γῇ μεταβι-

3. ἐπιτημήσαντος P. — 9. Dans P la date est donnée en chiffres : 6379. Après cette date L et P ajoutent : τῆς θείας σαρκώσεως ωοθ (879), mais évidemment une addition postérieure, qui manque d'ailleurs, me communique Kurtz, dans le Mosqu. 174. — 11. διηγησάμενος P. — 12. τὴν om. P. — 16. Après προσευχαῖς, il y a sûrement une lacune. Le sens est en effet : *Il passait les nuits à prier, les jours à travailler comme trois et même comme quatre*. Kurtz. — διεπεραίνοον L : διαπεραίνυσιν P. Ces formes sont impossibles. On peut supposer : διεπέραινεν, scil. τὰς δὲ ἡμέρας. Avec αἱ δὲ ἡμέραι en opposition à αἱ μὲν νύκτες, il faudrait un verbe passif ou neutre. — 17. ἐκείνει P. — 19. ἀποκουφήσειαν P : ἀποκουφήσειεν P. — 21. μαγειφίου L : μαγείρου P. — 26. Allusion à Exod. 31,2 sqq. — 19. Μωυσῆς P.

βάσας τοὺς ὅσοι τὴν Φαραώνιον καὶ δαιμονιώδη τοῦ μαμωνᾶ διαγωγὴν ἀπετάξαντο, καὶ κληροδοτήσας αὐτοῖς τὴν οὐράνιον κατάσχεσιν, ὡς ἐντεῦθεν Αἴγυπτον μέν, τὴν σκυθρωπὴν ἁμαρτίαν, πενθεῖν τῶν ἰδίων πρωτοτόκων τὸν ὄλεθρον, ἡμᾶς δ' ἑορτάζειν κυρίῳ ᾠδὴν τὴν ἐξόδιον, ὑπὲρ οὗ ἵππον καὶ ἀναβάτην ἔρριψεν εἰς θάλασσαν ἤγουν τὴν ἀλόγιστον ὁρμὴν τῆς ἁμαρτίας, ᾗ ὥσπερ ἵππῳ θηλυμανεῖ ἡ ἐμπαθὴς ἐπιθυμία ἐπιβεβηκέναι νομίζεται· ἐντεῦθεν σύστημα μοναχῶν πολυάριθμον καὶ ὁ ζῆλος ἀλλήλους ὑπερνικᾶν ἐκκαλούμενος· ἐντεῦθεν ἔρημος πολευομένη καὶ ἡ ἀοίκητος ἐν τοῖς τέκνοις πολύοικος· ἐντεῦθεν ἡλικία πᾶσα καὶ ἅπαν ἀξίωμα τὴν ἰδίαν διαγωγὴν ἀπαρνούμενον καὶ θεῷ ἑαυτοὺς ἀφιεροῦν ἐπειγόμενον ὑπὸ μεσίτῃ τῷ ἀξίῳ αὐτοῦ θεράποντι· ἐντεῦθεν ἄνδρες μὲν γυναῖκας, τέκνα δὲ γονεῖς, ἀδελφοὶ δὲ τοὺς ὁμοίους καὶ φίλοι φίλους ὡς ἀλλοτρίους ἀποδιδράσκοντες, οἷς τὰ ἀντίθετα φρονεῖν ἡ πρὸς τὸν βίον ἄλογος προσπάθεια προεθέσπισεν· ἐντεῦθεν ἀρετῆς πυρσὸς ἀναφλεγόμενος καὶ κακίας τὸ σκότος ἀπομειούμενον· ἐντεῦθεν σωφροσύνη τιμωμένη καὶ ἀκολασία βδελυττομένη, ταπείνωσις ἐμπορευομένη καὶ ὑπερηφανία ἐπικοπτομένη, ὑπακοὴ δαψιλευομένη καὶ παρακοὴ μακρὰν ἐξακοντιζομένη· ἐντεῦθεν πολυσπερέων ἀγέλαι μερόπων εἰς μίαν γνώμης ταυτότητα συμβιβαζόμεναι καὶ τῆς πολυσχιδοῦς ἀπάτης τὸ ἄστατον ὡς ἄπιστον διαχλευαζόμενον· ἐντεῦθεν τὸ τελευταῖον καὶ πρῶτον τῆς τῶν συντρεχόντων σπουδῆς ἐπιτήδευμα, θεὸς ὑμνούμενός τε καὶ δοξαζόμενος νυκτερινοῖς ὕμνοις καὶ μεθημερινοῖς μελῳδήμασιν οὐδὲν ἧττον ἢ ἐν οὐρανοῖς ὑπὸ ἀγγέλων δοξολογούμενος. « Ὡς καλοὶ οἱ οἶκοί σου, Ἰακώβ, αἱ σκηναί σου, Ἰσραήλ », εἶπεν ἄν τις τῶν ἐνθουσιαστῶν τἀνταῦθα ἐπικαταλαβόμενος, « ὡσεὶ νάπαι σκιάζουσαι καὶ ὡς παράδεισος ἐπὶ ποταμὸν καὶ ὡς αἱ σκηναί, ἃς ἔπηξε κύριος καὶ οὐκ ἄνθρωπος ». ἀνέτειλε γάρ σοι ἄστρον ἐξ Ἰακώβ, Χριστὸς ὁ κύριος, καὶ ἀνέστησέ σοι ἄνθρωπον ἐξ Ἰσραήλ, νοῦν ὁρᾶν θεὸν ἐξισχύοντα, τὸν μέγαν Εὐθύμιον, ὅστις θραύσει μέν σοι τοὺς ἀρχηγοὺς Μωάβ, τοὺς ἀντιθέτους καὶ σκοτεινομόρφους δαίμονας, καὶ προνομεύσει τοὺς υἱοὺς Σήθ, τῆς εὐλογημένης γενεᾶς τὰ σῳζόμενα ἔγγονα, καὶ ἔσται Ἐδὼμ κληρονομία αὐτοῦ, τουτέστιν ἡ ἐν Ἐδὲμ τρυφή, ἣν δι' ἀκρασίας

1. δαιμονώδη P. — μαμμωνᾶ P. — 3. μὲν τὴν Αἴγυπτον P. — 4. δ' : δέ P. — ἐξώδιον L : ἔξοδον P; cf. Exod. 15,1. — 18. μερρόπων L. — 23 sq. Numer. 24,5,6. — 26. ἐπὶ τὸν ποταμόν P. — 27. *Ibid.* 24,17,18. — 31. ἔγγονα L.

ἀπολέσαντες διὰ νηστείας πάλιν καὶ μετανοίας ῥᾳδίως εὑρίσκομεν.

31. — Λέγεται μὲν ἡ σκηνὴ τοῦ μαρτυρίου ὑπὸ Μωσέως πεπῆχθαι, καθὼς αὐτῷ θεὸς διετάξατο καὶ Βεσελεὴλ ὁ σοφώτατος τετελείωκεν; ἀλλ' ἡ μὲν ἐπιστασία τοῦ ἔργου τῷ Μωσεῖ ἐγκεχείριστο, ἡ δὲ προσένεξις τῆς ὕλης τῷ λαῷ ἐπετέτραπτο, ὧν οἱ μὲν χρυσόν, οἱ δὲ ἄργυρον, πλεῖστοι δὲ χαλκόν, καὶ σίδηρον ἕτεροι, εἰς τὴν τοῦ ἔργου ἐκπλήρωσιν προσεκόμιζον, ὡς δὲ κἂν τοῖς ἐπίπλοις οἱ μὲν χρυσὸν νενησμένον, οἱ δὲ βύσσον ἢ κόκκινον, ἄλλοι δέρρεα ἠρυθρωδανωμένα καὶ μέχρι τριχῶν αἰγείων ἐποιοῦντο τὴν προσένεξιν, ἀναλόγως (οἶμαι) τῆς ἑαυτοῦ περιουσίας τὴν προσφορὰν ποιούμενος ἕκαστος. σκόπει δ' οὖν κἀνταῦθα, εἰ μὴ καὶ τῷ νέῳ ἡμῶν Μωσεῖ τὰ ὅμοια συνδεδράμηκεν· οἱ μὲν γὰρ αὐτῷ τῶν εὐσεβῶν εἰς τὴν τῆς μονῆς ἐπισύστασιν χρυσὸν παρεῖχον φερόμενοι, οἱ δὲ ἄργυρον, ἕτεροι χαλκὸν καὶ σίδηρον εἰς λειτουργικῶν σκευῶν ἀποπλήρωσιν. ὡς δὲ κἂν ταῖς διατροφαῖς οἱ μὲν σῖτον καὶ ὄσπρια, ἄλλοι δὲ οἶνον καὶ ἕτεροι ἐκαρποφόρουν ἔλαιον, οἱ δὲ ζῷα εἰς θοίνην τοῖς ἐργάταις διάφορα, οἱ πλείους δ' αὐτῶν μετὰ τὴν τοῦ ἔργου περαίωσιν καὶ ἔπιπλα σηρικὰ καὶ σκεύη ἱερὰ προσεκόμισαν. καὶ οἱ μὲν γῆν ἀφιέρουν * τῆς ἑαυτῶν ἀποτεμόμενοι, οἱ δὲ ἀγροὺς καὶ ἀμπελῶνας, βοσκημάτων τε ἀγέλας καὶ τὰ λοιπά, οἷς οἱ τὴν μονὴν οἰκοῦντες διατραφήσονται καὶ τὸ ἄλυπον καὶ ἀπερίσπαστον ἕξουσιν, ὡς ἂν καὶ θεῷ ἀφροντίστως λατρεύωσι καὶ τοῖς προσκομίσασιν ἐπεύχωνται τὰ βελτίονα. * f. 159v

32. — Ἀλλὰ ταῦτα μὲν κατὰ διαφόρους αἰτίας καὶ χρόνους ἀφιερούμενα εἰς πλάτος ἐπιδοῦναι τὴν μονὴν διαπετάσασαν τὰ σχοινίσματα αὐτῆς πεποιήκασιν· ὁ δὲ τιμιώτατος πρεσβύτης ὡς πλείστους ἀποταξαμένους καὶ ἀποταττομένους ἐν τῇ κατ' αὐτὸν μονῇ ἑώρα τοὺς πάντας νεοπαγεῖς καὶ ἀγυμνάστους πρὸς τὴν ἄσκησιν, ᾔδει δὲ σαφῶς καὶ τοῦ ἐχθροῦ τὰ μετὰ ποικιλίας σοφίσματα, δεδιὼς μήπου λεληθότως λοχήσας τινὰ ἑαυτῷ ποιήσει τὸ θήραμα, ἠγωνία καὶ ἤσχαλλεν καὶ ταῖς εὐχαῖς ἐκτενέστερον νύκτωρ καὶ μεθ' ἡμέραν ἀπεχρᾶτο πρὸς κύριον « Μὴ παραδῷς τοῖς θηρίοις, ὦ δέσποτα », λέγων, « ψυχὰς ἐξομολογουμένας σοι, ἀλλὰ φιλόψυχος ὢν ὡς διὰ σὲ τῷ κόσμῳ ἀποταξαμένους φύλαξον αὐτοὺς ὑπὸ

1. ἀπωλέσαντες P. — 5. Cf. Exod. 31,5-7. — 7. κἂν LP. — νενισμένον P. — 8. ἐρυθρωδανωμένα LP. — 9. αἰγίων LP. — 10. κἀνταῦθα P. — 11. ἡμῶν om. P. — 14. ὄσπρεια L. — 15. θήνην L : θήκην P. — 17. προσεκόμησαν L. — 25. ὑποτασσομένους P. — 26. ἀγυμνάστας P. — 28. ἤσχαλλε P. — 30. ὦ τοῖς, δέσποτα, θηρίοις P. — 31. ἀποτεξαμένους L.

τὴν σκέπην τῶν ἀηττήτων πτερύγων σου· προσλαβοῦ αὐτοὺς ὑπὸ τὴν περιοχὴν τῆς σῆς ἐπαύλεως· τήρησον αὐτοὺς ἐκ τοῦ πονηροῦ· ἁγίασον αὐτοὺς τῷ ἁγίῳ σου ὀνόματι· σόφισον αὐτοὺς κατὰ τῶν μεθοδειῶν τοῦ πολυμηχάνου δυσμενοῦς· δός μοι ἐπὶ σοῦ μετὰ παρρησίας καυχήσασθαι ὑπὲρ αὐτῶν, ὅτι οὓς δέδωκάς μοι ἐφύλαξα καὶ οὐδεὶς ἐξ αὐτῶν ἀπώλετο· τεύξομαι θυμηδίας μετὰ πάντων τῷ σῷ παριστάμενος βήματι, ὥστε ἔχειν ἱκανῶς ἀνακράζειν· « Ἰδοὺ ἐγὼ καὶ τὰ παιδία, ἅ μοι δέδωκας, κύριε ».

33. — Τοιαῦτα μέν, ὡς ὀλίγα ἐκ πλειόνων ἐν τύπῳ περιελάβομεν, ὁ πρεσβύτης ἐβόα πρὸς κύριον· ὁ δὲ θεὸς αὐτῷ ἀδιαλώβητον συνετήρει τὸ ποίμνιον· αὐτὸς δ' οἷα ποιμὴν γνήσιος θηρῶν αὐτῷ ἐλπιζομένης ἐφόδου τοῖς θρέμμασιν ἐναγώνιος ἦν καὶ διδασκαλίαις ἀνενδότοις προκαταρτίζειν ἐπειρᾶτο τὸ ποίμνιον « Ὁ ἀντίδικος ἡμῶν, ἀδελφοί, διάβολος » προμαρτυρούμενος « ὡς λέων περιέρχεται ὠρυόμενος καὶ ζητῶν τίνα ἐξ ἡμῶν καταπίῃ. ἀσφαλισώμεθα οὖν ἑαυτοὺς καὶ * δι' ὃ ἐξήλθομεν, δι' αὐτὸ καὶ ἀγωνισώμεθα· εἰ τῷ κόσμῳ ἀπεταξάμεθα, ταῖς κοσμικαῖς ἐπιθυμίαις μὴ ὑποπίπτωμεν· εἰ τὸ σῶμα ἐσταυρώσαμεν καὶ τὸν θάνατον τοῦ κυρίου ἐπενδυσάμεθα, πνεύματι περιπατῶμεν καὶ ἡδονὴν σαρκὸς οὐκ ἐπιτελέσωμεν· εἰ διὰ τὴν βασιλείαν τῶν οὐρανῶν τὸ ἀγγελικὸν ἐπενδυσάμεθα πρόσχημα, ὡς ἄγγελοι ἐπὶ γῆς πολιτευσώμεθα· καὶ γὰρ τὸν θεῖον πόθον καὶ τὴν πρὸς τὰ κρείττω ἐμβίβασιν δύο ταῦτα ἀπογεννᾶν πεφύκασιν, ἢ ἔρως δόξης ἢ φόβος κολάσεως. εἰ οὖν ἀγαπῶμεν τὸν κύριον, τὰς ἐντολὰς αὐτοῦ τηρήσωμεν καὶ τῆς δόξης αὐτοῦ οὐ διαμαρτήσωμεν· εἰ δ' οὖν, ἀλλὰ τήν γε κόλασιν φοβηθῶμεν (καλὸν γὰρ ἀμφοτέρωθεν σωφρονίζεσθαι), καὶ τάχα καὶ οὕτως οὐ μακρὰν τῆς βασιλείας τῶν οὐρανῶν ἐσόμεθα, φόβῳ τοῦ μὴ παθεῖν τὸ κακῶς ποιεῖν ἀπαρνούμενοι. ἐργαζώμεθα ταῖς οἰκείαις χερσίν, ἵνα μὴ ἀκαρπίαν νοσήσωμεν· ὁ γὰρ ὀκνηρὸς καὶ ἄεργος συνάγει ἀκάνθας καὶ μὴ συμπεριφερόμενος τῷ ἑαυτοῦ οἴκῳ κληρονομεῖ ἀνέμους, καθὼς Σολομὼν διαγορεύει ὁ ἐν βασιλεῦσι σοφώτατος· Παῦλος δὲ ὁ ἀπόστολος καὶ τροφῆς ἀνάξιον τὸν μὴ ἐργαζόμενον,

* f. 160r

1. τῶν : τὴν P. — 7. II Reg. 22,3; Is. 8,17; Hebr. 2,13. — 12. τοῖς θρέμμασιν ἐφ' ὁδοῦ P. — 13. I Pet. 5.8. — 14. περιέρχεται : ἔρχεται P. — καὶ om. P. — 14. καταπίει P. — 16. ταῖς : καὶ P. — 18 et 19. ἐπ-εν-δυσάμεθα sans augment, mais non à modifier; cf. ma *Theodora*, additions à 23,9. Kurtz. — 22. δόξης om. P. — 26. ἐργαζώμεθα — χερσίν, cf. I Cor. 4,12. — 27. ὁ γὰρ — ἀκάνθας, Prov. 15,19. — 28. καὶ μὴ συμπεριφερόμενος — ἀνέμους, Prov. 11,29.

διορίζεται· « Ὁ ἀργὸς γάρ », φησί, « μηδὲ ἐσθιέτω », καὶ αὖθις· « Ἐργαζόμενοι ταῖς οἰκείαις χερσὶν εἰς τὸ μὴ ἐπιβαρῆσαί τινα καὶ ταῖς χρείαις μου καὶ τοῖς οὖσι μετ' ἐμοῦ ὑπηρέτησαν αἱ χεῖρες αὗται, ὡς ἂν μὴ μόνον ἑαυτῷ ἐπαρκῇ ὁ ἐργαζόμενος, ἀλλὰ τῷ δεομένῳ τῶν ἀδελφῶν τὰ πρὸς τὴν χρείαν παρέχοιτο ». « Πάντα μὲν ὅσα ἂν ποιεῖτε », ὁ αὐτός φησιν ἀπόστολος, « εἰς δόξαν θεοῦ ποιεῖτε, εἴτε ἐσθίετε εἴτε πίνετε εἴτε τι ἄλλο ποιεῖτε »· ἐγὼ δὲ πρὸς τοῖς εἰρημένοις καὶ τοῦτο λέγω ὑμῖν ἐκ τῆς γραφῆς ἀναλεγόμενος· « Ταπεινώθητε ὑπὸ τὴν κραταιὰν χεῖρα τοῦ Χριστοῦ καὶ σώσει ὑμᾶς· τῇ τιμῇ ἀλλήλους προηγούμενοι, τῇ σπουδῇ μὴ ὀκνηροί, τῷ πνεύματι ζέοντες, τῷ κυρίῳ λατρεύοντες· πᾶσα κραυγὴ καὶ βλασφημία σὺν πάσῃ κακίᾳ ἀρθήτω ἀφ' ὑμῶν· αἱ χεῖρες ὑμῶν χωρὶς ὀργῆς καὶ διαλογισμῶν πρὸς τὸν θεὸν αἰρέσθωσαν· οἱ πόδες ἐν ἑτοιμασίᾳ τοῦ εὐαγγελίου τῆς εἰ*ρήνης κινείσθωσαν· ἐν ἀγάπῃ ἀνυποκρίτῳ ἀποστυγοῦντες μὲν τὸ * f. 160v πονηρόν, κολλώμενοι δὲ τῷ ἀγαθῷ πείθεσθε τοῖς ἡγουμένοις ὑμῶν καὶ ὑπείκετε· αὐτοὶ γὰρ ἀγρυπνοῦσιν ὑπὲρ τῶν ψυχῶν ὑμῶν. συγχωρεῖτε ἀλλήλοις τὰ εἰς ἑαυτοὺς ἁμαρτήματα, ἐπειδὴ ἀνάγκη ἐστὶν ἐλθεῖν τὰ σκάνδαλα, καθὼς ὁ κύριος προηγόρευσεν, ἐξαγορεύετε ἀλλήλοις τὰ ἁμαρτήματα, ὡς ἂν ὑπὲρ ἀλλήλων προσεύχεσθε, ἐξαιρέτως τῷ προεστῶτι, ὅπως ὑμῖν ἐκεῖνος θεόθεν ἐξαιτῆται τὴν ἄφεσιν, ἐπείπερ, ὡς τὰ θεῖα διδάσκουσι λόγια, μώλωπες θριαμβευόμενοι οὐ προκόψουσιν ἐπὶ τὸ χεῖρον, ἀλλ' ἰαθήσονται ὥσπερ καὶ ἐν τῷ εἰς μετάνοιαν κηρυττομένῳ τοῦ Προδρόμου βαπτίσματι ἐξαγορευόμενοι ἕκαστος τὰς ἁμαρτίας αὐτῶν ἐβαπτίζοντο· καὶ γὰρ ὥσπερ τὰ ᾠὰ ἐν κόλπῳ θαλπόμενα ζωογονεῖται, οὕτως καὶ λογισμοὶ κρυπτόμενοι εἰς ἔργα προβαίνουσι ». ὑπεμίμνησκε δὲ αὐτοὺς συνεχῶς καὶ τοῦ κοινοβίου, οὗπερ Ἰωάννης ὁ τῆς Κλίμακος τὰ κατορθώματα ἀναγράφεται, ἐν ᾧ πᾶσαν ἀρετῶν εἰδέαν ὡς ἐν ἀρχετύπῳ πίνακι περιλαβὼν ἐζωγράφησε· καὶ ἁπλῶς διδασκαλίαν παλαιάν, πᾶσαν δὲ νέα ὡς ἐπὶ γλώσσης φέρων ἀκωλύτως ἐχορήγει τοῖς ἀκούουσιν, ὥστε θαυμάζειν πάντας τὸ εὐφυὲς τοῦ ἁγίου γέροντος καὶ ἐκπληττομένους λέγειν

1. II Thess. 3,10. — μηδὲ : μὴ δὲ L : μὴ P. — 2. *Ib.* 9 — ταῖς χρείαις μου τοῖς οὖσι P. — 4. Eph. 4,28 — τὴν om P. — 5. I Cor. 10,31. — 8. I Pet. 5,6. — 9. τῇ τιμῇ — λατρεύοντες. Rom. 12.10-11. — 10. πᾶσα — ἀφ' ὑμῶν, Eph. 4,31. — 11. αἱ χεῖρες — αἰρέσθωσαν, cf. I Tim. 2,8. — 12. οἱ πόδες — κινείσθωσαν, cf. Is. 52,7; Eph. 6,15. — 13. ἐν ἀγάπῃ — τῷ ἀγαθῷ, Rom. 12,9. — 14. πείθεσθε — τῶν ψυχῶν ὑμῶν. Hebr. 13,17. — 16. ἀνάγκη — σκάνδαλα, Mat. 18,7; Luc. 17,1. — ἐλθεῖν om. P. — 17. ἐξαγορεύετε — προσεύχεσθε, cf. Iac. 5,16. — 18. προσεύχησθε P. — 19. ἐξαιτεῖται P. — 13. Cf. Marc. 1,4-5. — 25. ὁ τῆς Κλίμακος om. P. — 26. ἀρετὴν ἰδέαν P.

θείαν αὐτῷ ἐπιπνέεσθαι ὡς τοῖς ἀποστόλοις ποτὲ ὑπὸ τοῦ ἁγίου πνεύματος χάριν ἐν ἀνοίξει τοῦ στόματος.

34. — Ἐν ταύταις οὖν ταῖς θεοπνεύστοις καὶ μελιρρύτοις διδασκαλίαις καὶ ἡμᾶς καταθέλξας οἷά τις Ὀρφεὺς ὀπαδοὺς ἐπηγάγετο, ἔτος ἤδη ἐν τῇ θεοσυστάτῳ μονῇ διαπεραιούμενος τέταρτον, ἀποκείρας μὲν ἡμᾶς ἐν τῇ Σερμυλίᾳ λεγομένῃ κώμῃ ([30]), ἐν τῷ Δημητρίου ναῷ τοῦ κοσμοποθήτου μεγαλομάρτυρος, καὶ πρὸς βραχὺ τάξας ἐν τοῖς ἀναχωρητικοῖς αὐτοῦ κελλίοις ἔξω κατοικεῖν· ἔρως γὰρ ἡμᾶς εἶχε τῆς ἡσυχίας τέως διάπυρος, κἂν φιλοδοξίᾳ νικηθέντες τοὺς θορύβους καὶ τὰς ἐν ἄστει διατριβὰς μετὰ * ταῦτα προετιμήσαμεν, ὅτε ζήλῳ θείῳ κινούμενοι καὶ τὴν μανιχαϊκὴν βίβλον Ἀντωνίου τοῦ ἐν Κρανέαις ([31]) πεπλανημένου μοναχοῦ εὐχαῖς τοῦ ἱεροῦ ποιμένος πυρὶ καύσαντες ἠφανίσαμεν, ἣ « Τὰ ἀπόκρυφα μὲν τοῦ εὐαγγελίου » ἐπεγέγραπτο, πᾶσαν δὲ βλασφημίαν καὶ πᾶσαν αἱρέσεως ἀπαρχὴν ἐν ἑαυτῇ ἐπεφέρετο. βούλομαι μὲν ἐνταῦθα τοῦ λόγου γενόμενος καὶ τὰς εἰς ἡμᾶς προρρήσεις τοῦ διορατικωτάτου ἡμῶν πατρὸς ἀναγράψασθαι καὶ ἔτι μᾶλλον τὰς ἐν διαφόροις καιροῖς καὶ τόποις προφητείας αὐτοῦ· δέδοικα δὲ μὴ ἀμετρίαν ἐνδίκως ἐγκληθήσομαι ὑπὸ τῶν ἐπαινούντων τὴν συμμετρίαν ἐν τοῖς συγγράμμασιν· ὅμως οἷον ἥδυσμά τι τῷ λόγῳ τὰ ἡμέτερα μόνον διὰ βραχέων ἐνταῦθα συνάψαντες τὰ πλείω τοῖς βουλομένοις διηγεῖσθαι παραχωρήσομεν.

* f. 161r

35. — Τίνα οὖν τὰ ἡμέτερα; ἀποκαρθέντων ἡμῶν ἐν τῷ Δημητρίου ναῷ, ὡς ἤδη καὶ προλελέχαμεν, καὶ τρίτην ἡμέραν διανυόντων ἐν τῇ παρεδρεύσει τούτου, ὡς ἔθος ἐστὶ τοῖς μονάζουσιν ([32]), ὁ ἀληθῶς τοῦ θεοῦ ἄνθρωπος καὶ τῇ ἀγαθῇ πράξει τῇ θεωρίᾳ ἐπιβεβηκὼς καὶ ὡς ὑποβάθρᾳ ταύτῃ πρὸς τὴν τῶν μελλόντων γνῶσιν ἀποχρώμενος, τὰ καθ' ἡμᾶς ἐμπνευσθεὶς τῇ φωταυγείᾳ τοῦ πνεύματος περὶ μέσην ἡμέραν ἐν μιᾷ τῶν τοῦ ναοῦ στοῶν μόνους ἀπὸ τῶν ἄλλων μεθ' ἑαυτοῦ προσλαβόμενος, ταῦθ' ἡμῖν ἐμφανίζειν διέγνωκεν· « Ἐγώ », φησίν, « ὦ Βασίλειε, ἀνάξιός εἰμι θείας φωταυγείας ἀξιοῦσθαι ἢ προρρήσεως· ταῦτα γὰρ τῶν μεγάλων ἐστὶ πατέρων καὶ οἷς ὁ βίος τὴν κάθαρσιν προεθησαύρισεν· ἐπειδὴ δὲ ὑμεῖς εἴτε πλανηθέντες ἢ καὶ καλῶς εἰς τὴν ἐμὴν κατεδράμετε ἀναξιότητα διὰ τὴν ὑμῶν ὠφέλειαν, ὡς ἂν μὴ πάντῃ ἀδόκιμοι δόξητε, ηὐδόκησεν ὁ θεὸς καὶ

2. ἐν ἀνοίξει τοῦ στόματος, Eph. 6.19. — 6. Σερμιλία LP. — 8. τε ὡς P. — 15. διορικωτάτου P. — 16. τόποις : τρόποις P. — 18. συγγράμμασι P. — 19. μόνα P. — 22. ἤδη προλελέχαμεν P : προλελέχαμεν = pf. de λέγω, forme barbare, qui est pourtant à retenir. Kurtz. — 27. προσπλανόμενος L. — ταῦτ' ἡμῖν L. — 30. εἴτε τε P. — 32. ὡς : καὶ LP.

ἐν ἐμοὶ ἐπιστάξαι τῆς οἰκείας ἀπορροὴν χάριτος, ὅπως τὰ τῶν ἰδίων φοιτητῶν προγινώσκων ἄγω ταῦτα ῥυθμίζων, ἐν οἷς τὸ θεῖον ἀρέσκεται. καὶ σὺ οὖν, τέκνον, γίνωσκε, θεοῦ μοι τὰ κατὰ σὲ φανερώσαντος, μαθημάτων ἔρωτι τάχιον τῆς μονῆς ἀναχωρεῖς καὶ ἀρχιερεὺς * γίνῃ, ὅπου τὸ * f. 161v θεῖον προεθέσπισε βούλημα. ἀλλ' ὅρα, φησί, καὶ ἡμῶν ὡς γεννητόρων μνημόνευε καὶ τῆς μονῆς καὶ τῶν ἐν αὐτῇ ἀδελφῶν μηδέποτε λήθην παρασκευάσῃς ἐπιγενέσθαι σοι ». ταῦτ' εἰπὼν καὶ ἀνέκφορα πᾶσιν ἕως τῆς ἐκβάσεως φυλάττειν διακελευσάμενος ἐπὶ νουθεσίαν ἱερὰν τὸν λόγον ἡμῖν πεπεράτωκεν.

36. — Ἦν μὲν οὖν ἀκόλουθον ἐνταῦθα καὶ τὸν διὰ προσευχῆς τοῦ ἁγίου ἐπιχορηγηθέντα ἡμῖν ἄρτον κατὰ τὴν ἔρημον ἐν ἀβάτῳ καὶ οὐχ ὁδῷ ἀνατάξασθαι, ὅταν σὺν τῷ Ἰωάννῃ τῷ Τσάγαστῃ λεγομένῳ βαδίζοντες πείνῃ καὶ ὁδοιπορίᾳ ἐκλυθέντες ἤδη θανεῖν ἐβιαζόμεθα, καὶ ὅπως ἐξ αὐτοῦ διατραφέντες νεαροὶ καὶ πρόθυμοι τὸ λεῖπον τῆς ὁδοῦ διηνύσαμεν· αὖθις δὲ τὴν περὶ τοῦ αὐτοῦ Ἰωάννου καὶ Ἀντωνίου πρόορασιν, ὅταν βαδιζόντων ἡμῶν κατὰ τὴν Κορωνίαν λεγομένην λίμνην ([33]), ἐκείνων διὰ φιλονεικίαν τῆς μονῆς ὑποχωρούντων, αὐτὸς ὡς ὁρῶν τὸ πόρρωθεν αὐτοῖς ἀνυόμενον αὐθωρὸν ἡμῖν διηγόρευσεν, ὡς σημειωσάμενοι τὸν καιρὸν μετὰ τοῦτο μαθεῖν ἠδυνήθημεν. πρὸς δὲ τούτοις ἔδει προσκεῖσθαι τῇ τάξει τῆς γραφῆς τὴν ἐν Θεσσαλονίκῃ ἐν τῇ πρώτῃ εἰς τὸν στύλον ἀναβάσει τοῦ δαιμονιῶντος ἀνθρώπου διὰ προσευχῆς ἱερᾶς καὶ χρίσεως ἐλαίου ἀποκάθαρσιν καὶ τὴν Ἱλαρίωνος τοῦ μοναχοῦ ἐν Περιστεραῖς διὰ θείας ἐντεύξεως ἴασιν καὶ τοῦ συμπνίγοντος αὐτὸν δαιμονίου δραπέτευσιν, ὅπως τε αὐτῷ πάλιν κακῶς διατεθέντι πρὸς τὸν ἅγιον μετὰ πλείονος τῆς παρασκευῆς τὸ πονηρὸν πνεῦμα ἐπεπήδησεν εἰς σωφρονισμὸν καὶ διόρθωσιν τῶν κατεπαιρομένων τοῖς ἡγήτορσι καὶ ὕβρεσι τούτους κατατολμώντων ἀμύνεσθαι, οὓς ἀμφοτέρους αὐτοὶ ἡμεῖς τεθεάμεθα καὶ ὑπὸ θεῷ μάρτυρι τὸ βέβαιον ἐπιστώθημεν. πρὸς δ' ἀμφοτέροις καὶ τὸ πολυθρύλλητον ἐκεῖνο θαῦμα μικροῦ καὶ ἄπιστον τοῖς μικροψυχίᾳ κακῶς τὰ θεῖα ταλαντεύουσιν, ὅταν, πρὸ τούτου ἐν Ἄθωνι τῶν περὶ αὐτὸν ἀδελφῶν τῇ κορυφῇ τοῦ ὄρους ἀνελθεῖν προαιρουμένων, αὐτὸς τὴν ἄνοδον ὡς ἀσύμφορον διεκώλυεν, * ἰδιορ- * f. 162r ρυθμίᾳ δὲ τὴν ὁδὸν ἐκείνων διανύειν ἐπιχειρούντων, χιόνος αὐτοῖς ἐπιπε-

1. ἀπορροπήν P. — 3. φανερόνωντος P. — 4. τάχειον L. — 7. ταῦτα εἰπὼν P. — ἑὼς P : ἕως L. — 11. ἐν ἀβάτῳ καὶ οὐχ ὁδῷ, Ps. 106(107), 40. — 16. κατὰ Κωρονίαν P. — φιλονικείαν P. — 17. ὑποχορούντων P. — τὰ πόρρωθεν P. — 17. αὐθωρῶν P. — σημειωσάμενον LP. — 19. γραφῆς τῇ ἐν Θεσ. P. — 20. δαιμονιᾶντος L. — 28. δ' om. P. — 30. περὶ αὐτῶν P. — 31. ἰδιορυθμίᾳ L.

θείαν αὐτῷ ἐπιπνέεσθαι ὡς τοῖς ἀποστόλοις ποτὲ ὑπὸ τοῦ ἁγίου πνεύματος χάριν ἐν ἀνοίξει τοῦ στόματος.

34. — Ἐν ταύταις οὖν ταῖς θεοπνεύστοις καὶ μελιρρύτοις διδασκαλίαις καὶ ἡμᾶς καταθέλξας οἷά τις Ὀρφεὺς ὀπαδοὺς ἐπηγάγετο, ἔτος ἤδη ἐν τῇ θεοσυστάτῳ μονῇ διαπεραιούμενος τέταρτον, ἀποκείρας μὲν ἡμᾶς ἐν τῇ Σερμυλίᾳ λεγομένῃ κώμῃ (30), ἐν τῷ Δημητρίου ναῷ τοῦ κοσμοποθήτου μεγαλομάρτυρος, καὶ πρὸς βραχὺ τάξας ἐν τοῖς ἀναχωρητικοῖς αὐτοῦ κελλίοις ἔξω κατοικεῖν· ἔρως γὰρ ἡμᾶς εἶχε τῆς ἡσυχίας τέως διάπυρος, κἂν φιλοδοξίᾳ νικηθέντες τοὺς θορύβους καὶ τὰς ἐν ἄστει διατριβὰς μετὰ * ταῦτα προετιμήσαμεν, ὅτε ζήλῳ θείῳ κινούμενοι καὶ τὴν μανιχαϊκὴν βίβλον Ἀντωνίου τοῦ ἐν Κρανέαις (31) πεπλανημένου μοναχοῦ εὐχαῖς τοῦ ἱεροῦ ποιμένος πυρὶ καύσαντες ἠφανίσαμεν, ἣ « Τὰ ἀπόκρυφα μὲν τοῦ εὐαγγελίου » ἐπεγέγραπτο, πᾶσαν δὲ βλασφημίαν καὶ πᾶσαν αἱρέσεως ἀπαρχὴν ἐν ἑαυτῇ ἐπεφέρετο. βούλομαι μὲν ἐνταῦθα τοῦ λόγου γενόμενος καὶ τὰς εἰς ἡμᾶς προρρήσεις τοῦ διορατικωτάτου ἡμῶν πατρὸς ἀναγράψασθαι καὶ ἔτι μᾶλλον τὰς ἐν διαφόροις καιροῖς καὶ τόποις προφητείας αὐτοῦ· δέδοικα δὲ μὴ ἀμετρίαν ἐνδίκως ἐγκληθήσομαι ὑπὸ τῶν ἐπαινούντων τὴν συμμετρίαν ἐν τοῖς συγγράμμασιν· ὅμως οἷον ἥδυσμά τι τῷ λόγῳ τὰ ἡμέτερα μόνον διὰ βραχέων ἐνταῦθα συνάψαντες τὰ πλείω τοῖς βουλομένοις διηγεῖσθαι παραχωρήσομεν.

* f. 161r

35. — Τίνα οὖν τὰ ἡμέτερα; ἀποκαρθέντων ἡμῶν ἐν τῷ Δημητρίου ναῷ, ὡς ἤδη καὶ προλελέχαμεν, καὶ τρίτην ἡμέραν διανυόντων ἐν τῇ παρεδρεύσει τούτου, ὡς ἔθος ἐστὶ τοῖς μονάζουσιν (32), ὁ ἀληθῶς τοῦ θεοῦ ἄνθρωπος καὶ τῇ ἀγαθῇ πράξει τῇ θεωρίᾳ ἐπιβεβηκὼς καὶ ὡς ὑποβάθρᾳ ταύτῃ πρὸς τὴν τῶν μελλόντων γνῶσιν ἀποχρώμενος, τὰ καθ' ἡμᾶς ἐμπνευσθεὶς τῇ φωταυγείᾳ τοῦ πνεύματος περὶ μέσην ἡμέραν ἐν μιᾷ τῶν τοῦ ναοῦ στοῶν μόνους ἀπὸ τῶν ἄλλων μεθ' ἑαυτοῦ προσλαβόμενος, ταῦθ' ἡμῖν ἐμφανίζειν διέγνωκεν· « Ἐγώ », φησίν, « ὦ Βασίλειε, ἀνάξιός εἰμι θείας φωταυγείας ἀξιοῦσθαι ἢ προρρήσεως· ταῦτα γὰρ τῶν μεγάλων ἐστὶ πατέρων καὶ οἷς ὁ βίος τὴν κάθαρσιν προεθησαύρισεν· ἐπειδὴ δὲ ὑμεῖς εἴτε πλανηθέντες ἢ καὶ καλῶς εἰς τὴν ἐμὴν κατεδράμετε ἀναξιότητα διὰ τὴν ὑμῶν ὠφέλειαν, ὡς ἂν μὴ πάντη ἀδόκιμοι δόξητε, ηὐδόκησεν ὁ θεὸς καὶ

2. ἐν ἀνοίξει τοῦ στόματος, Eph. 6.19. — 6. Σερμιλία LP. — 8. τε ὡς P. — 15. διορικωτάτου P. — 16. τόποις : τρόποις P. — 18. συγγράμμασι P. — 19. μόνα P. — 22. ἤδη προλελέχαμεν P : προλελέχαμεν = pf. de λέγω, forme barbare, qui est pourtant à retenir. Kurtz. — 27. προσπλανόμενος L. — ταῦτ' ἡμῖν L. — 30. εἴτε τε P. — 32. ὡς : καὶ LP.

ἐν ἐμοὶ ἐπιστάξαι τῆς οἰκείας ἀπορροὴν χάριτος, ὅπως τὰ τῶν ἰδίων φοιτητῶν προγινώσκων ἄγω ταῦτα ῥυθμίζων, ἐν οἷς τὸ θεῖον ἀρέσκεται. καὶ σὺ οὖν, τέκνον, γίνωσκε, θεοῦ μοι τὰ κατὰ σὲ φανερώσαντος, μαθημάτων ἔρωτι τάχιον τῆς μονῆς ἀναχωρεῖς καὶ ἀρχιερεὺς * γίνῃ, ὅπου τὸ * f. 161v θεῖον προεθέσπισε βούλημα. ἀλλ' ὅρα, φησί, καὶ ἡμῶν ὡς γεννητόρων μνημόνευε καὶ τῆς μονῆς καὶ τῶν ἐν αὐτῇ ἀδελφῶν μηδέποτε λήθην παρασκευάσῃς ἐπιγενέσθαι σοι ». ταῦτ' εἰπὼν καὶ ἀνέκφορα πᾶσιν ἕως τῆς ἐκβάσεως φυλάττειν διακελευσάμενος ἐπὶ νουθεσίαν ἱερὰν τὸν λόγον ἡμῖν πεπεράτωκεν.

36. — Ἦν μὲν οὖν ἀκόλουθον ἐνταῦθα καὶ τὸν διὰ προσευχῆς τοῦ ἁγίου ἐπιχορηγηθέντα ἡμῖν ἄρτον κατὰ τὴν ἔρημον ἐν ἀβάτῳ καὶ οὐχ ὁδῷ ἀνατάξασθαι, ὅταν σὺν τῷ Ἰωάννῃ τῷ Τσάγαστῃ λεγομένῳ βαδίζοντες πείνῃ καὶ ὁδοιπορίᾳ ἐκλυθέντες ἤδη θανεῖν ἐβιαζόμεθα, καὶ ὅπως ἐξ αὐτοῦ διατραφέντες νεαροὶ καὶ πρόθυμοι τὸ λεῖπον τῆς ὁδοῦ διηνύσαμεν· αὖθις δὲ τὴν περὶ τοῦ αὐτοῦ Ἰωάννου καὶ Ἀντωνίου πρόορασιν, ὅταν βαδιζόντων ἡμῶν κατὰ τὴν Κορωνίαν λεγομένην λίμνην ([33]), ἐκείνων διὰ φιλονεικίαν τῆς μονῆς ὑποχωρούντων, αὐτὸς ὡς ὁρῶν τὸ πόρρωθεν αὐτοῖς ἀνυόμενον αὔθωρὸν ἡμῖν διηγόρευσεν, ὡς σημειωσάμενοι τὸν καιρὸν μετὰ τοῦτο μαθεῖν ἠδυνήθημεν. πρὸς δὲ τούτοις ἔδει προσκεῖσθαι τῇ τάξει τῆς γραφῆς τὴν ἐν Θεσσαλονίκῃ ἐν τῇ πρώτῃ εἰς τὸν στύλον ἀναβάσει τοῦ δαιμονιῶντος ἀνθρώπου διὰ προσευχῆς ἱερᾶς καὶ χρίσεως ἐλαίου ἀποκάθαρσιν καὶ τὴν Ἱλαρίωνος τοῦ μοναχοῦ ἐν Περιστεραῖς διὰ θείας ἐντεύξεως ἴασιν καὶ τοῦ συμπνίγοντος αὐτὸν δαιμονίου δραπέτευσιν, ὅπως τε αὐτῷ πάλιν κακῶς διατεθέντι πρὸς τὸν ἅγιον μετὰ πλείονος τῆς παρασκευῆς τὸ πονηρὸν πνεῦμα ἐπεπήδησεν εἰς σωφρονισμὸν καὶ διόρθωσιν τῶν κατεπαιρομένων τοῖς ἡγήτορσι καὶ ὕβρεσι τούτους κατατολμώντων ἀμύνεσθαι, οὓς ἀμφοτέρους αὐτοὶ ἡμεῖς τεθεάμεθα καὶ ὑπὸ θεῷ μάρτυρι τὸ βέβαιον ἐπιστώθημεν. πρὸς δ' ἀμφοτέροις καὶ τὸ πολυθρύλλητον ἐκεῖνο θαῦμα μικροῦ καὶ ἄπιστον τοῖς μικροψυχίᾳ κακῶς τὰ θεῖα ταλαντεύουσιν, ὅταν, πρὸ τούτου ἐν Ἄθωνι τῶν περὶ αὐτὸν ἀδελφῶν τῇ κορυφῇ τοῦ ὄρους ἀνελθεῖν προαιρουμένων, αὐτὸς τὴν ἄνοδον ὡς ἀσύμφορον διεκώλυεν, * ἰδιορ- * f. 162r ρυθμίᾳ δὲ τὴν ὁδὸν ἐκείνων διανύειν ἐπιχειρούντων, χιόνος αὐτοῖς ἐπιπε-

1. ἀπορροπὴν P. — 3. φανερόνωντος P. — 4. τάχειον L. — 7. ταῦτα εἰπὼν P. — ἑῶς P : ἑῶς L. — 11. ἐν ἀβάτῳ καὶ οὐχ ὁδῷ, Ps. 106(107), 40. — 16. κατὰ Κωρονίαν P. — φιλονικείαν P. — 17. ὑποχορούντων P. — τὰ πόρρωθεν P. — 17. αὐθωρῶν P. — σημειωσάμενον LP. — 19. γραφῆς τῇ ἐν Θεσ. P. — 20. δαιμονιᾶντος L. — 28. δ' om. P. — 30. περὶ αὐτῶν P. — 31. ἰδιορυθμίᾳ L.

σούσης, κινδυνεύειν ἔμελλον, εἰ μὴ φθάσας ὁ φιλόστοργος πατὴρ ὡς προκατοπτεύων τῷ πνεύματι τοὺς ἀνηκόους μαθητὰς τοῦ ἐκ τοῦ κρύους θανάτου διεσώσατο· ἔνθα καί, ὥς φασιν οἱ αὐτόπτως θεασάμενοι, πυρὸς αὐτοῖς μὴ ὑπόντος καὶ πυρέμβολον μηδενὸς ἐξ αὐτῶν ἐπιφερομένου, ὁ τῇ θέρμῃ τοῦ πνεύματος πυρσὸς ἤδη χρηματίζων πατὴρ ἡμῶν φρυγάνων σωρείαν συστρέψας καὶ τούτοις ἐπιφυσᾶν σχηματισάμενος (ὢ τοῦ θαύματος) πῦρ ἀνῆψε παράδοξον. τἆλλα τε ὅσα διηγουμένων ἀκούειν ἔστιν, ὅσοι πείρᾳ ταῦτα παρειλήφασιν. ἀλλ' ἐπεί, ὡς προέφημεν, πολλὰ ταῦτα καὶ τῇ τοῦ λόγου συμμετρίᾳ ἀντίθετα, ἄγε δῆτα τοῖς ἄλλοις χαίρειν εἰπάμενοι, αὐτοὶ τὰ καθεξῆς ἡμῖν τῷ λόγῳ προσανατάξωμεν.

37. — Ὁ μὲν οὖν ἅγιος ἐν τούτοις τεσσαρεσκαίδεκα ἐνιαυτοὺς ἀγνωρίστως ποιμάνας τὸ ποίμνιον, τοῖς συγγενέσι καὶ ἰδίοις μετὰ δύο καὶ τεσσαράκοντα ἔτη ὡς Ἰωσὴφ ὑπαναγνωρίζεται ([34]). προσκαλεῖται δὲ τούτους καὶ ὡς ἐκεῖνος φιλοφρονεῖ καὶ τόπον αὐτοῖς ὠνησάμενος ταῖς μὲν γυναιξὶ μοναστήριον γυναικῶν συνιστᾷ πάντοθεν εὐθηνούμενον, τοῖς δ' ἀνδράσι τὴν οἰκείαν ἐγχειρίζει διοίκησιν. καὶ δὴ Μεθόδιον τὸν ἱερὸν τῆς Θεσσαλονίκης ἀρχιεπίσκοπον ([35]) ἀμφοτέραις ταῖς μοναῖς προσκαλεσάμενος, λείψανά τε ἁγίων καὶ θυσιαστήριον ἱερὸν ἱδρύσαι ἐν αὐταῖς πεποιηκώς, ἀμφότερα θεῷ ἀφιεροῖ τὰ μοναστήρια, ἐν οἷς μετ' οὐ πολὺ Μεθοδίῳ μὲν τῷ υἱωνῷ καὶ τῇ τούτου ὁμαίμονι Εὐφημίᾳ ἀμφοτέρας τὰς μονὰς παραθέμενος καὶ ἡγουμενεύειν ἐν αὐταῖς παρασκευάσας, αὐτὸς τὴν περὶ αὐτῶν μέριμναν ὥσπερ ἀποφορτισάμενος εἰς τὸν στύλον ἀνέρχεται, ἔνθα καὶ πρώην ἀνεληλυθὼς ἐγινώσκετο. μηδόλως οὖν ἐν αὐτῷ ἡσυχάζειν ἐώμενος, τὰ τοῦ Ἄθωνος πάλιν ἐπικαταλαμβάνει ἀκρωτήρια ([36]). ὡς δὲ κἀκεῖσε διοχλοῦντας αὐτῷ τοὺς μοναχοὺς ἔβλεπεν καὶ μάλιστα τοὺς ἰδίους, οὓς καὶ ὡς ἄχθος ἀποσκευαζόμενος τὴν ἠρεμίαν ἠσπάζετο, προγνοὺς τὴν ἡμέραν τῆς ἰδίας ἐξοδεύσεως καὶ βουλόμενος ἐν ἀταραξίᾳ
* f. 162v νοὸς ὡς δὲ * καὶ ἀνθρώπων παρενοχλήσεως ἄνευθε ταύτην ποιήσασθαι, τῇ ἑβδόμῃ τοῦ μαίου μηνὸς ([37]) τὴν ἀνακομιδὴν τοῦ λειψάνου τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν Εὐθυμίου ἐπιτελεῖν σχηματισάμενος καὶ πάντας τοὺς σὺν αὐτῷ ἀδελφοὺς συνεστιαθῆναι αὐτῷ προτρεψάμενος, λεληθότως αὐτοῖς συνταξάμενος τῇ ἐπαύριον πάντας διαλαθὼν τῇ Ἱερᾷ λεγομένῃ νήσῳ ([38])

8. παρηλείφασιν P. — προέφαμεν LP. — 9. δὴ τὰ LP : δῆτα corr. Kurtz. — 10. ἡμῶν P. — 11. τέσσαρας καὶ δέκα P. — 12. συγγενεῦσι L. — 15. δ' : δὲ P. — 17. ἐπίσκοπον. — 19. μεθουπολαί L. : μεθ' οὐ πολλαί P. — 20. υἱωνῷ : ἱερῷ P. — 21. παρασκευασάμενος P. — 25. αὐτῷ om. P. — ἔβλεπε P.

λέμβῳ ἐπιβὰς διαπορθμεύεται, Γεώργιόν τινα μοναχὸν ὑπηρετεῖν αὐτῷ μονώτατον προσλαβόμενος, ἔνθα διαρκέσας μέχρι τρισκαιδεκάτης τοῦ ὀκτωβρίου μηνὸς τῆς δευτέρας ἐπινεμήσεως (39), μικρὰ νοσήσας ὅσον ἄνθρωπον ὄντα ὑποπεσεῖν τοῖς τῆς φύσεως ἰδιώμασιν, τῇ ιε̅ τοῦ αὐτοῦ ὀκτωβρίου μηνὸς ἐν εἰρήνῃ ἐπὶ τὸ αὐτὸ ἐκοιμήθη καὶ ὕπνωσε, τῶν μακρῶν ἱδρώτων καὶ τῆς πολυχρονίου ἀσκήσεως τοῦτο λαβὼν ἀνταπόδομα, τὸ ἀναλῦσαι καὶ σὺν Χριστῷ εἶναι, ὁ ζῶν καὶ πολιτευόμενος νεκρὸς τῷ βίῳ ἐδείκνυτο, πᾶσαν θανατώσας ἐπιθυμίαν καὶ σαρκὸς κίνησιν ἀντιστρατευομένην τῷ πνεύματι· προσετέθη δὲ τοῖς πρὸ αὐτοῦ μεγάλη προσθήκη καὶ ἐπέραστος, τοῖς πατριάρχαις ὡς ζηλώσας αὐτῶν τὸ ὁμότροπον, τοῖς ἀποστόλοις ὡς τῆς διδασκαλίας τηρητὴς καὶ τῆς πράξεως συμμέτοχος, τοῖς προφήταις ὡς διορατικώτατος ὑπάρξας καὶ προβλεπτικώτατος, τοῖς ἀρχιερεῦσιν ὡς ἱερεύς, τοῖς διδασκάλοις ὡς πρακτικὸς καὶ θεωρητικὸς διδάσκαλος, τοῖς ὁσίοις καὶ δικαίοις ὡς ὁσίως καὶ δικαίως πολιτευσάμενος καὶ πᾶσιν ἁπλῶς τοῖς ἁγίοις ὡς ἅγιος, χορεύει τε περὶ θεὸν καὶ τῶν ἐν ἐπαγγελίαις ἀγαθῶν ἀποκληροῦται τὴν κατάσχεσιν.

38. — Διαγνωσθείσης οὖν ὀψὲ τοῦ καιροῦ ὑπό τινος μοναχοῦ τῆς αὐτοῦ ἐν κυρίῳ κοιμήσεως, οἱ τῆς αὐτοῦ μονῆς πόθῳ τοῦ καὶ μετὰ θάνατον ἔχειν αὐτὸν φρουρὸν καὶ ὑπερασπίζοντα διὰ Παύλου μοναχοῦ καὶ Βλασίου πρεσβυτέρου ἐν ξυλίνῃ λάρνακι τοῦτον ἑαυτοῖς ἀνακομίζουσι, σῶον εὑρημένον καὶ ἄρτιον, οἷον ἔστιν ἰδεῖν τὸν αὐθωρὸν καὶ αὐθήμερον τελευτήσαντα, καὶ ταῦτα μέχρι δεκεμβρίου εἰκάδος δευτέρας ἐν τῷ σπηλαίῳ χρονίσαντος καὶ τῇ τρισκαιδεκάτῃ τοῦ * ἰαννουαρίου * f. 163r μηνὸς ἐν τῇ μαρτυροπλουτίστῳ τῶν Θεσσαλονικέων πόλει τοῖς μαθηταῖς ἐπιφοιτήσαντος. καὶ νῦν ἡμῖν ὁ πολὺς καὶ μέγας Εὐθύμιος, εὐλογίας ἀπαρχή, νεκρὸς ζωηφόρος, διδάσκαλος πρακτικός, σιωπῶν παραινέτης, μᾶλλον δὲ καὶ μεγάλα βοῶν ἐν τοῖς θαύμασιν, ἐπόπτης τῶν πρακτέων, σωφρονιστὴς τῶν πλημμελουμένων, συντηρητὴς τῶν κατορθουμένων, φύλαξ τῶν μετὰ πεποιθήσεως αὐτῷ προσανεχόντων, ῥύστης τῶν ἀνιώντων, περιποιητὴς τῶν εὐθύμων, πάντων ἀγαθῶν ἐν τῇ πρὸς θεὸν μεσιτείᾳ ἐπιχορηγῶν, ἐκ τῆς Ἱερᾶς νήσου μετακομίζεται, ὕμνοις ἐξ ὕμνων παραπεμπόμενος, μοναχῶν ὤμοις

2. τρεῖς καὶ δεκάτης P. — 4. ιε̅ : 14 P. — 5. τό : τῷ P. — ἠρήνῃ P. — 6. τὸ ἀναλῦσαι — εἶναι, Phil. 1,23. — ὁ LP : ὃ correction de Kurtz. — 9. πρὸ : πρὸς P. — 12. διωρατικώτατος P. — προβλεπτικότατος L. — 18. πόθῳ τοῦ καὶ : μετὰ τοὺς P. — 21. ἀποκομίζουσι P. — 21. αὐθωρῶν L. — 23. τῇ om. P. — 24. θεσσαλονικαίων L. — 28. πρακταίων P. — 31-32. πάντων τῶν ἀγαθῶν LP : πάντων ἀγαθῶν Kurtz.

ἀνακλινόμενος, ἀρχιερέων χερσὶ μυριζόμενος, ἀσκητῶν δήμοις ἐπευφημούμενος, κληρικῶν ἱερᾷ προπομπῇ τιμώμενος, λαοῦ εὐσεβοῦς καὶ θεοφίλων γυναίων κηροφανείαις καταπυρσευόμενος καὶ τῇ ἱερᾷ ταύτῃ ἐναποτιθέμενος λάρνακι, ἔνθα ὡς ζῶν ἡμῖν καθορώμενος σώματι μὲν ἡμῶν ἀποκαθαίρει τὰ πάθη τοῦ σώματος, ψυχῇ δὲ πρεσβεύει βελτιοῦσθαι ἡμῶν τῆς ψυχῆς τὰ κινήματα.

39. — Ἡμῖν μὲν ἐπὶ τοσοῦτον ἀποχρώντως τόδε σοι προσανατέθειται τὸ ἐφύμνιον· σὺ δὲ ἡμᾶς ἐποπτεύοις ἄνωθεν, ὦ θεία καὶ ἱερὰ κεφαλή, καὶ ὡς ἀμέσως τανῦν προσομιλῶν θεῷ καὶ βλέπειν τοῦτον σὺν ἀγγέλοις καταξιούμενος μέμνησο Βασιλείου τοῦ σοῦ, ἐκεῖνο θεὸν ἀντιδοῦναι ἡμῖν ἐξαιτούμενος, ὃ καὶ ἐν τῷ βίῳ περιὼν πολλάκις ὑπὲρ ἡμῶν καθικέτευσας, ἀξίως ἡμᾶς τῆς κλήσεως καὶ τοῦ ἐπαγγέλματος πολιτεύεσθαι. ὁρᾷς τὸ ἐπισφαλὲς τοῦ ἀξιώματος καὶ ὡς μεγάλων ἐγκλημάτων αἴτιον τοῖς ἀμελήσασιν· ἐπάρηξον ἡμῖν περιτραπῆναι κινδυνεύουσι· πολλὰ ἰσχύει δέησις δικαίου ἐνεργουμένη καὶ ταῦτα πατρός, ᾧ τὸ ἀνύειν ὑπὸ θεοῦ πολλαχόσε προκατεπήγγελται. ἔχεις συνεργὸν ὑπὲρ ἁμαρτωλῶν τὴν θεοτόκον συνικετεύουσαν· συναγωνιεῖταί σοι καὶ ὁ τῆς παλαιᾶς καὶ καινῆς μεσίτης ὡς τὴν μετάνοιαν κηρύξας, ὑπὲρ διορθώσεως ἀνθρώπου τὴν ἱκεσίαν προσάγοντι· ἀποδέξεται καὶ θεὸς αὐτὸς τὸ τῆς προθέσεως εὐ*συμπάθητον [* f. 163v], ὁ πάντας θέλων σωθῆναι καὶ εἰς ἐπίγνωσιν ἀληθείας ἐλθεῖν· μόνον αὐτὸς εἰς ἱκεσίαν τὴν παρρησίαν ἐπιτάχυνον· προσλαβοῦ Πέτρον, Ἀνδρέαν τὸν πρωτόκλητον συμπρεσβευτὴν ἀποκλήρωσαι· ἔχεις ἀφορμὰς εὐπορίστους τὰς ἰσχυούσας αὐτοὺς ἐκβιάζεσθαι, Πέτρον μὲν ὡς τῆς ἐκκλησίας ἀρωγὸν καὶ θεμέλιον, ἧς ὀρθοδοξούσης ὡς ἀρχιερεῖς ἐξηρτήμεθα, Ἀνδρέαν δ' αὖθις ὡς τῆς ποίμνης ἐξάρχοντα καὶ ὑπ' αὐτὸν ἡμᾶς τεταγμένους ἀποκληρωσάμενον, ὡς ἂν μεθ' ὑμῶν κἀκεῖθεν, εἰ καὶ παρ' ἀξίαν καὶ μέγα τὸ αἰτούμενον, ἐν ἐσχάτοις τεταγμένοι τοῦ φωτισμοῦ κυρίου μεταλάβοιμεν,

2. ἱερῶν LP : ἱερᾷ Kurtz. — 3. γυναίων : γυναικῶν P. — 6. τῆς ψυχῆς ἡμῶν P. — 7. ἀποχρόντως P. — 8. ἐποπτεύεις P. — 9. τῷ θεῷ P. — 13. ὁρᾶν P. — 14. αἴτιον : αἴτησιν P. — ἐπαρρήγησον LP. Le verbe étant ἐπαρήγω et non ἐπαρηγέω, l'impératif est ἐπάρηξον, non ἐπαρήγησον. Si l'auteur n'a pas commis cette faute, il a peut-être écrit : ἐπάρηγε σὺ. Kurtz. — 15. πολλὰ — ἐνεργουμένη, Jac. 5,16. — 20. ὁ πάντας — ἐλθεῖν I Tim. 2,4. — 23. ἀποκληρῶσαι LP; cet infinitif ne va pas ici; il faut un impératif, donc ἀποκλήρωσαι = impér. moyen. Kurtz. — 24. ἀρρωγόν L. — 28. τεταγμένοις LP : τεταγμένοι corr. Kurtz, qui reconnait d'ailleurs que τεταγμένοις peut se soutenir.

οὗ καὶ ἐνταῦθα τῶν ἰνδαλμάτων ὑποδεχθείημεν τὴν λαμπρότητα ἐν αὐτῷ Χριστῷ τῷ κυρίῳ ἡμῶν, ᾧ ἡ δόξα σὺν τῷ ἀνάρχῳ πατρὶ καὶ τῷ συμφυεῖ καὶ ἁγίῳ πνεύματι, νῦν καὶ εἰς τοὺς ἀτελευτήτους αἰῶνας τῶν αἰώνων, ἀμήν.

1. A remarquer l'emploi de ὑπεδέχθην dans le sens du moyen ὑπεδεξάμην. Kurtz.

(*A suivre.*)

HISTOIRE POLITIQUE ET RELIGIEUSE
DE L'ARMÉNIE

(*Suite*) (1)

Article V. — Luttes sanglantes de l'Arménie pour sa foi chrétienne; nouveau retour à l'unité catholique ; nouvelles scissions.

Nous avons décrit l'état politique et religieux de l'Arménie, au sixième siècle. Elle vient d'être entraînée dans le schisme par son catholicos Nersès II. Cependant, tous les Arméniens n'adhèrent pas à l'hérésie. L'Arménie occidentale, qui est annexée à l'empire grec, demeure attachée à la foi traditionnelle. Cette fidélité vaut à ses habitants le surnom de Chalcédoniens. Ce sont probablement leurs évêques qui, au cinquième concile général, deuxième de Constantinople, souscrivent avec l'assemblée entière à la condamnation de Nestorius, d'Eutychès et de leurs disciples (553), et méritent, de ce chef, qu'on donne le nom de Porte des Arméniens à l'une des portes de l'église Sainte-Sophie (2).

Tout autre était la situation des Arméniens soumis aux rois de Perse. D'un côté, le respect de la foi traditionnelle les inclinait à l'union religieuse avec les Grecs et le reste de la chrétienté; d'autre part, leur éloignement des Grecs, leur mécontentement de n'être point secourus par ces derniers, la pression de leurs dominateurs les poussaient à se maintenir dans une complète indépendance religieuse. Nous les verrons, au cours des siècles suivants, osciller perpétuellement de l'union au schisme

(1) Voy. vol. VII, 1902, p. 26, 277, 509.

(2) Ciamciam, II, 306; sur le catholicos établi à Avan par Maurice, voir F. Combéfis, *Hist. Hæresis Monoth.*, *Auctar.* nov. *Bibl. PP. Græc.*, t. II, 278 et suiv.

et du schisme à l'union. Leur situation religieuse sera souvent la conséquence de leur situation politique.

§ 1. *Luttes de Vartan II contre les généraux de Chosroès le Grand; de Vahan le Loup, et de Sempad contre les généraux de Chosroès II.* — Sous le 3e fils de Cabadès, Chosroès le Grand (531-579), l'adversaire souvent heureux de Justinien et de Justin II, il était difficile aux évêques arméniens de se rallier ostensiblement au concile de Chalcédoine. Mais le marzban Djihr Veschnab, de la famille Soûren (564-572), somme les chrétiens d'adorer le feu, outrage leurs femmes et assassine Manuel, le frère de Vartan II, petit-neveu de Vahan le Grand. Alors Vartan assemble des troupes à Artaxata, prend Tovin, tue le marzban et appelle Justin II à son aide. Malheureusement les divisions de ses concitoyens le forcent de se réfugier à la cour de l'empereur, pendant que l'Arménie retombe sous le joug de Chosroès le Grand (1).

La protection de l'empereur Maurice fut plus utile aux Arméniens. Ce prince, né en Arménie, au village d'Oschagan (2), aida le roi persan Chosroès II à reconquérir son trône sur le général rebelle Vahram. Beaucoup d'Arméniens à la suite de leurs chefs se joignirent à l'armée grecque (591). Chosroès leur en témoigna quelque reconnaissance et choisit désormais parmi eux le marzban ou préfet.

Néanmoins, soit pour venger Maurice détrôné et massacré par Phocas, soit plutôt par inimitié contre Mouschegh, le Mamigonien, jadis l'un de ses principaux auxiliaires, Chosroès II mit plusieurs fois à feu et à sang l'Arménie. Mouschegh, dont l'âge avait affaibli le bras, fit appel à l'un de ses parents, Vahan le Loup, prince de Daron : « Je te lègue tout ce que je possède, lui dit-il, charge-toi de combattre les ennemis de notre religion. » Vahan répondit à son attente et le débarrassa des généraux perses Mihran, Varshir, Vakhtang ainsi que de leurs armées, qu'il divisa et anéantit en détail, grâce à sa valeur, à ses ruses de guerre et, il faut le dire aussi, grâce à sa fourberie; car, se croyant tout permis contre des ennemis injustes et cruels, il fit périr bien des fois

(1) Cf. Aboulpharadj, p. 85; Evagrius, V, 7; Grégoire de Tours, IV, 39.

(2) Contrairement aux Arméniens, les historiens grecs et syriens disent que Maurice était de Cappadoce : Evagrius, V, 19; Aboulpharadj, p. 92; Michel, p. 214. Voir pour le VIIe siècle Sébéos, *Hist. d'Héraclius*, St-Pétersb., 1879.

des chefs et des soldats auxquels il avait promis la vie sauve. C'est par ces moyens que des milliers de Perses furent attirés, désarmés et égorgés, dans la cité de Otz et au pied du mont Cuth. Nommés marzbans par Chosroès, Sempad Pagratide (593-601), David Sahdzouni (601-625), Varazdirotz luttèrent pour les Perses contre l'empereur; les deux derniers se rallièrent enfin à lui.

Le conquérant perse ne put venger ces injures, obligé qu'il était de défendre son propre territoire contre l'empereur Héraclius, dont il avait jadis fait trembler la capitale (622-628); puis il succombait sous le poignard de son fils Siroès, qui s'empressait de traiter avec le vainqueur (628).

§ 2. *Concile de Garin; premier retour à l'unité catholique; exigences outrées des Grecs.* — Les victoires d'Héraclius sur les Perses furent profitables aux Arméniens. Le héros grec usa de son ascendant pour les ramener à l'unité religieuse. On vit bien qu'ils n'étaient guère séparés de l'Église grecque et romaine que par une équivoque. Héraclius, remarquant le peu de sympathie du patriarche Ezr ou Esdras (628-640) pour l'union, lui en demanda la cause (1) : « Nous ne pouvons, repartit le catholicos, admettre le concile de Chalcédoine, si, comme on le dit, il est favorable aux Nestoriens. Mais, si vous rejetez l'erreur nestorienne, nos croyances sont les vôtres. » Les 193 évêques grecs et Arméniens réunis en concile à Garin (Erzeroum) (2), vers l'an 629 (?), s'entendirent aisément sur tous les points essentiels à la foi. Non seulement ils admirent les actes de Chalcédoine; ils consentirent, en outre, à retrancher l'addition qu'ils avaient faite au Trisagion : *Qui crucifixus es*, etc., et commencèrent, contrairement à un de leurs usages, à mélanger un peu d'eau avec le vin du calice.

Il y eut un récalcitrant, Jean Maïrokometsi, parmi les docteurs. Le patriarche l'excommunia. Malheureusement, les Grecs ne se contentaient pas toujours d'exiger des Arméniens l'aboli-

(1) De l'an 533 à l'an 628, le trône patriarcal fut occupé par Jean II, Moyse II (549-579), et son coadjuteur Verthanès, par Abraham Ier (594), Jean III (600), Gomidas (617), Christophe III (625).

(2) Arzen-el-Roum, c'est-à-dire Terre des Romains, en arménien Garin; c'est l'ancienne Théodosiopolis, fondée par Anatolius, général de Théodose. Sur la date du concile et le concile lui-même, cf. Héfélé, t. III, p. 67 et 121; — Mansi, t. X, p. 571; — Dissertation d'Assémani, dans *Biblioth. juris orientalis*, t. IV, p. 12; t. V, p. 207 et suiv. Orbélian, *Histoire de la Siounie* (trad. de Brosset, ch. XXVIII, p. 71).

tion des divergences dogmatiques qui les séparaient de l'Église universelle; ils voulaient aussi imposer plusieurs points de leur propre discipline. De là, des tracasseries, d'un côté; du mécontentement et de la défiance, de l'autre. Un nouveau schisme se préparait; les occasions ne manquèrent pas pour le faire éclater.

De la Mekke vont s'élancer de nouveaux conquérants, qui, se substituant pour un temps aux Perses, verront d'un œil aussi jaloux que ces derniers tous les liens qui retiendront les Arméniens unis aux Grecs.

§ 3. *L'Arménie envahie par les Arabes. Nouvelles scissions religieuses aux Synodes de Tovin* (645) *et de Manazgherd* (651). — Vers l'an 639, sous la conduite d'Abd-er-Rahman, 18.000 Arabes débouchèrent de l'Assyrie, envahirent le pays de Daron et y commirent d'horribles ravages. Le commandant de Daron, Vahan Gamsaragan, le petit-fils de Vahan le Loup, essaya de les arrêter. Il était appuyé par son frère Diran, le général Mouschegh et Sahour, le chef des Antzévatziens. Mais ce dernier le trahit, ses deux autres vaillants auxiliaires furent tués et sa petite armée fut écrasée, sur les bords de l'ancien bras de l'Euphrate, el-Atik, à l'est du village de Kadéciya. Le 6 janvier de l'an 640, les Arabes prenaient d'assaut la ville de Tovin, massacraient 12.000 de ses habitants et en emmenaient 35.000 en esclavage (1). Malgré la conquête de l'Arménie par Héraclius, les empereurs qui lui succédèrent n'eurent guère d'influence décisive dans cette contrée que dans la mesure où leurs troupes étaient là pour revendiquer et soutenir leurs prétentions. Le petit-fils d'Héraclius, Constant II (641-668), désigna comme préfet d'Arménie Varazdirotz et, à la mort de ce dernier survenue l'année suivante, il mit à sa place son fils Sempad (643). A peine nommé, le préfet Sempad se vit obligé, pour se délivrer d'une nouvelle invasion des Arabes, de leur payer une forte taxe et d'abandonner l'empereur pour se soumettre au khalife Omar, qui fut bientôt remplacé par Othman Ier (9 novembre 644).

Cette révolution politique, plus encore que les souvenirs des

(1) David le Saharouni gouverneur d'Arménie sous Yezdedjerd..., le dernier Sassanide de Perse, fut à la chute de ce prince nommé curopalate, par la faveur de Constant II. Il s'était retiré devant la jalousie de ses compatriotes et avait été remplacé par Thoros, le Rechdounien, quand Tovin tomba au pouvoir des Arabes.



vexations des Grecs et les fausses imputations des Eutychiens et des Monothélites contre le concile de Chalcédoine, éloigna de nouveau l'Église arménienne de l'Église universelle. Un Synode tenu à Tovin, vers 645, et présidé par Nersès III Schinogh (le Constructeur) (640-661), condamna le concile de Chalcédoine et sanctionna de nouveau la formule hérétique, d'après laquelle « la nature du Christ est une et sans confusion ».

Cependant, l'empereur Constant II, outré de voir l'Arménie se donner aux khalifes d'Orient, entreprit de la soumettre par la force. Nersès III alla au-devant du prince irrité et l'apaisa. Les prêtres grecs, dont la présence des troupes fortifiait encore le prestige, ramenèrent à l'unité de doctrine les évêques arméniens dissidents (648) (1). Malheureusement, le patriarche Nersès III s'enfuit peu de temps après, devant l'invasion des Sarrasins, et se réfugia dans le pays de Daikh. En son absence, Jean son vicaire patriarcal, assisté de six évêques arméniens et de six évêques syriens, renouvela, au synode de Manazgherd, les errements des synodes de Tovin (651). Ici encore, une invasion des troupes du khalife, en détachant les Arméniens de l'obéissance à l'empereur, avait déterminé leur séparation religieuse (2).

§ 4. *Constantin IV, Justinien II et les khalifes s'arrachent tour à tour l'Arménie.* — Sempad étant mort, après être resté 10 ans préfet (644-654), son successeur Hamaszasb, le Mamigonien, trouva trop lourde la taxe imposée par les Musulmans et se tourna vers l'empereur. Le khalife Othman fit alors égorger les 1.775 Arméniens retenus comme otages. Il se disposait à soumettre les rebelles quand il fut massacré par ses troupes. Son deuxième successeur Mohavviah, 1er khalife Ommiade de Damas, ramena bientôt sous son joug les Arméniens. Dans ce duel, dont l'Arménie était l'un des premiers enjeux, les khalifes l'emportaient de plus en plus sur les empereurs de Constantinople. Et ce n'était point une bravade que faisaient les Arméniens, quand, sommés par Justinien II de rentrer sous la domination des Grecs, ils répliquaient : « Que de fois, soumis au gouvernement des

(1) Cf. Héfélé, *Concil. gesch.*, III, 294-295; —Mansi, XI, 1099.

(2) Quelques auteurs, entre autres le patriarche monophysite Michel (*Chronique*, trad. citée, p. 254-255), disent que le conciliabule fut présidé par le catholicos Jean Odznetzi. Si ce dernier fait, très contesté, est exact, le conciliabule se place vers l'an 726. Voir Assémani, *Biblioth. orient.*, t. II, p. 296-297.

Grecs, nous n'en avons reçu qu'une aide insignifiante, dans nos pires calamités! Souvent, au contraire, notre soumission n'a été récompensée que par des insultes. Vous prêter serment de fidélité, c'est nous exposer à la ruine et à la mort. Laissez-nous donc sous la domination de nos maîtres actuels, qui nous couvrent de leur protection (1). »

Cette réponse exaspéra l'empereur. L'Arménie fut envahie par une armée grecque, qui s'empara de 8.000 familles et les vendit au loin comme esclaves. Pendant ce temps, les Arabes, s'imaginant que les Arméniens voulaient se soustraire à leur autorité, commencèrent à mettre à feu et à sang l'Arménie. Le gouverneur Aschod (684-687), bien que disgracié par l'empereur grec, essaya néanmoins d'arrêter les envahisseurs; mais il fut vaincu et tué. L'armée musulmane rasa plusieurs villes et détruisit la forteresse de Sévan, dont les défenseurs furent vendus comme esclaves. Néanmoins, le jeune Justinien II s'obstina dans ses revendications. Le général Léonce ravagea l'Ibérie, l'Albanie, et reconquit la Haute-Arménie, dont l'empereur nomma gouverneur Nerseh, prince de Schirag (688).

§ 5. *Souffrances des Arméniens sous les Osdigans arabes. Synode de Tovin d'une orthodoxie suspecte.* — La domination des Grecs fut courte. Au bout de quatre ans, le 5e calife Ommiade Abd-el-Mélek apprend que les troupes de l'empereur viennent de quitter l'Arménie. Aussitôt il fait occuper Tovin par ses soldats et installe, à la place de Nerseh Gamsaragan, Abd-Allah, le premier gouverneur musulman. Celui-ci, après avoir gouverné pendant quelques mois avec douceur, jette le masque. Il fait enchaîner et conduire à Damas le pontife Isaac et le général Sempad. Mais le dernier parvient à s'échapper de son exil et envoie à Justinien une lettre suppliante, le conjurant de délivrer l'Arménie de la tyrannie d'Abd-Allah. Une armée grecque, malgré les efforts de Mohammed-ben-Okba, gouverneur musulman, se joint aux volontaires de Sempad sous les murs de Vartanaguerd au pied de l'Ararat, près de l'Araxe, et là, Sempad inflige aux Sarrasins une sanglante défaite.

Alors le général Léonce, qui venait d'usurper le trône sur Justinien, établit Sempad gouverneur d'Arménie (695).

(1) Voir Jean VI Catholicos, ch. XIII, p. 86 et 87.

Celui-ci repoussa en 702 l'émir Mohammed-ben-Okba qui avait été nommé gouverneur de la Mésopotamie, de l'Assyrie et de l'Azerbéidjan par Abd-el-Mélek. Mohammed, après avoir entrepris une nouvelle campagne contre les Arméniens, parut céder aux supplications du patriarche Sahag III. Pure feinte! A son instigation son lieutenant Kaschem enferma les chefs arméniens dans l'église de Nakhitchévan où ils furent brûlés vivants.

Sous la terreur, un accord conclu par Sahag, à Byzance, en 690, dura peu. Le concile in Trullo l'avait compromis en blâmant la discipline arménienne, c. 32, 33, 54, 99; le synode arménien de Partav, en 704, le rompit en déposant le catholicos d'Albanie, partisan de Chalcédoine.

Jean Odznetsi (1), malgré son zèle à réformer certains abus, sanctionne aussi quelques particularités plus ou moins suspectes, dans un synode réuni à Tovin (719). Il défend de mêler de l'eau au vin du sacrifice (can. 8) et prescrit d'ajouter au Trisagion : *qui crucifixus es*. De plus, quoiqu'il semble admettre une double nature en N.-S., son silence au sujet du concile de Chalcédoine nous suggère quelques inquiétudes sur son orthodoxie (2).

§ 6. *Les Pagratides Aschod et Isaac, lieutenants des khalifes.* — Vers l'an 744, sous le gouvernement de Mervan, la

(1) A Nersès III avaient succédé Anastase (661), Israël (667), Sahag III (677), Élie (703). Jean IV Odznetsi (718-729), surnommé Imasdaser, le philosophe.

(2) Jean VI prétend que l'usage de ne point mélanger quelques gouttes d'eau avec le vin pur avant la consécration, remonte à saint Grégoire l'Illuminateur. C'est une affirmation qui ne parait point fondée. « Il est faux, dira plus tard le patriarche arménien Grégoire VII, que la pratique de consacrer du vin pur, à la messe, soit du bienheureux Grégoire : voyez son livre; ou de saint Isaac : voyez ses canons. » — Cet usage semble avoir été introduit au VIe siècle par des Syriens monophysites, qui, depuis, l'ont abandonné. Si les Arméniens l'ont conservé, c'est peut-être parce qu'il est impoli, chez eux, de ne point offrir à un hôte du vin pur; c'est, surtout, pour se distinguer des Grecs, qui dès lors leur étaient devenus odieux. Cf. *Epistol.* Gregor. VII patriarc. ad Reg. Arm. Haiton. Apud Galan., I, 442 et sqq., 449; — Combef., *Auct. Biblioth. PP. Græc. Hist. Hæres.*, t. II. — Voir les 32 canons du synode de Tovin dans Balgy (Append. II, p. 208-216).

En tout ce qui touche certaines traditions religieuses, nous avons de graves raisons de suspecter l'impartialité de Jean VI. Ne fait-il pas un titre de gloire au patriarche Élie d'avoir dénoncé au khalife Abd-el-Mélek la reine des Aghouans et leur catholicos Nersès, surnommé Pagour, comme ennemis des khalifes et amis des empereurs grecs? Ne le félicite-t-il pas de les avoir fait enchaîner, sous prétexte qu'ils étaient partisans du Synode de Chalcédoine? Jean VI Catholicos, *Hist. d'Arménie*, trad. de Saint-Martin, ch. XIII, p. 88.

condition des Arméniens s'adoucit. Ce gouverneur, doué d'éminentes qualités, étant devenu maître de Damas et parvenu au khalifat, désigna le Pagratide Aschod pour son lieutenant en Arménie et lui donna les titres de prince des princes et de patrice. Mais les khalifes qui le suivirent n'imitèrent point sa modération. Tout occupés de construire la ville de Bagdad où ils voulaient transporter le siège du khalifat, ils écrasaient de taxes le peuple arménien et pressuraient jusqu'aux pauvres hermites. Exaspéré, le peuple se souleva. Aschod voulut l'apaiser; mais les chefs de l'insurrection, Grégoire et David le Mamigonien, l'ayant saisi, lui firent crever les yeux.

Ces actes de violence n'améliorèrent pourtant pas la situation des Arméniens. Il est vrai qu'après avoir subi pendant deux ans les intolérables exactions de Yezid (758-760), ils purent bénir le gouvernement d'Isaac le Pagratide, non moins renommé pour sa sagesse que pour sa beauté. Mais ce dernier ne put empêcher des bandes pillardes venues de Perse, de ravager le Vasbouragan. A la même époque, les tributs imposés par les Sarrasins devenaient plus onéreux, tandis que les récoltes étaient hachées par la grêle, dévorées par les sauterelles et qu'une horrible famine décimait les habitants. Isaac fut déposé au bout de six ans par le fameux Giafar-el-Mançour (l'invincible) qui rebâtit Melitène, Erzeroum, Ani ou Kamakh, et construisit Bagdad.

§ 7. *Nouvelles rigueurs; exploits de Mouschegh et d'Aschod Messaguer. Adoucissements sous Haul; Pakarad lui succède.* — Les gouverneurs Souleiman (766), Bekir (769) et Hassan (778) aggravèrent encore par leurs vexations les misères du peuple qu'ils livraient à la merci de leurs soldats. Tant d'excès appelaient un vengeur. Mouschegh le Mamigonien, se mettant à la tête d'hommes résolus, attaqua à deux reprises les troupes de Hassan qui ravageaient le pays de Daron et tua plusieurs milliers de ces bandits. Il marcha ensuite sur Tovin dont il s'empara. L'intrépide libérateur vit bientôt 5.000 hommes sous ses ordres. Mais que pouvait cette poignée de combattants contre un ennemi six fois supérieur en nombre? Après une héroïque résistance, il fut défait avec le général Sempad. Le fils de ce dernier, Aschod Messaguer (ou le Carnivore), ne tarda pas à reprendre l'offensive; il chassa les Sarrasins des provinces d'Aschotze (Abaran), de Daschir (Lori), de Schirag

et bâtit dans ce dernier pays, entre Kars et l'Arpa-Tchaï, la cité d'Ani qui devint bientôt la capitale de l'Arménie et la résidence des patriarches.

Les khalifes, Haroun-ar-Raschid et ses successeurs, n'en maintinrent pas moins l'Arménie sous leur complète dépendance. Seulement, ils ordonnèrent à leurs gouverneurs Yezid II (786-788), Kouzima (798-818) de traiter les Arméniens avec moins de rigueur; modération de commande, démentie chez l'un et l'autre par divers actes de cruauté (1). Tout autre fut le caractère du gouverneur Haul (818-835) envoyé par le khalife Al-Mamoun; pendant les 17 ans qu'il exerça ses fonctions, il donna les preuves d'une constante bienveillance. Le fils d'Aschod Messaguer, qui avait été nommé général par le khalife, eut le tort, ainsi que d'autres Arméniens, d'entrer dans un complot ourdi contre Haul par le satrape sarrasin Sevata, marié à une Pagratide. Le gouverneur réunit à la hâte quelques milliers de soldats, et attaquant à l'improviste les rebelles campés sur les bords de l'Hurastan, il les tailla en pièces.

En dépit de cette trahison, ce fut un Pagratide, un parent de Sempad, nommé Pakarad, qui, sous le khalife Motassem, hérita de la charge de Haul (835). Pendant son gouvernement, le perse Baban ou Babek voulut arracher l'Arménie au khalife. Les Arabes furent d'abord vaincus. Mais les Arméniens, sous le commandement de Sempad, ayant renforcé leurs troupes, ils furent vainqueurs dans un combat livré près du mont Ararat. Baban fait prisonnier par Sahag, fils de Sempad, fut mené au généralissime sarrasin Afschin, qui lui fit couper les pieds et les mains avant de le clouer sur une croix (837).

§ 8. *Pakarad trahi et livré par Yousouf; révolte des Sassouniens; cruelles représailles de Bougha : Aschod, Vassag enchaînés; martyre de Sempad.* — Pakarad était resté treize ans gouverneur, quand Motawakkel, circonvenu par des calomniateurs, envoya l'osdigan Abouseth pour le supplanter (2).

(1) Le lieutenant de Yezid, dans la province de Pakrevant, fit étrangler et jeter dans un abîme, près d'Etschmiadzin, l'un de ses esclaves; ce qui lui permit de massacrer 42 religieux qu'il accusa de ce crime, et de piller le sanctuaire. Jean VI Catholicos, l. XIII, p. 98. Ghevond, *Conquêtes des Arabes*, le place plus tôt.

(2) Selon quelques historiens étrangers, Pakarad fut déposé pour cause de rebellion. Jean VI, Acoghig, etc., attribuent à Abouseth ce que Th. Ardzrouni dit de Yousouf.

La guerre éclata entre les deux prétendants. Abouseth étant mort, Yousouf son fils maintint ses prétentions. Il attira sous un faux prétexte Pakarad dans la citadelle de Klat, et l'ayant fait prisonnier avec toute sa famille, les envoya au khalife de Bagdad (1). Là, l'infortuné gouverneur eut la faiblesse de renier sa foi. Outrés de la conduite déloyale de Yousouf, les habitants du mont Sim, situé à l'ouest de Van et au sud de Mouch, et qu'on nommait aussi Sassouniens, se soulevèrent, battirent ses troupes et le tuèrent (852). La révolte était légitime; mais les conséquences furent désastreuses. Un ancien esclave turc, cruel et implacable, Bougha surnommé Kebir (le Grand), fut envoyé par le khalife contre les Arméniens rebelles. Il employa contre eux la violence et la ruse. Il dédaignait, d'ordinaire, le menu peuple; mais quiconque avait quelque influence n'échappait à la mort que par l'apostasie. Encore une si criminelle défaillance ne sauvait-elle point ceux qui n'étaient pas vigoureux et bien faits.

L'armée de Bougha entra d'abord dans le pays de Daron, qu'elle couvrit de sang et de ruines. Les deux fils de Pakarad, Aschod et David, furent pris et envoyés à Bagdad, oú on les chargea de fers. Des troupes détachées du gros de l'armée sarrasine fouillèrent ensuite en tous sens le mont Sim et les vallées environnantes; il n'y eut d'épargnés que les apostats de bonne mine : programme implacable, qui fut appliqué à d'autres provinces que dévasta le général musulman.

Le chef des Ardzrouniens, Aschod, essaya, mais en vain, de rallier autour de lui les grands d'Arménie. Se voyant impuissant à les grouper contre le tyran, il tenta de désarmer ce dernier, à force de présents. Mais loin de se laisser fléchir, Bougha fit trainer en captivité à Bagdad le héros arménien avec sa famille. Après avoir ravagé le Vasbouragan avec tout le nord-ouest du lac de Van, l'armée ennemie envahit le territoire d'Ararat. Le général Sempad, comme si le malheur d'Aschod ne lui avait rien appris, essaya, lui aussi, d'adoucir le redoutable sarrasin par des présents. Pendant quelque temps, il crut avoir réussi, tant paraissait sincère la confiance que lui témoignait

(1) Klat ou Khelath était située à l'est du lac de Van. Pakarad fut envoyé avec sa famille à Samara, ville de l'Irak arabique, à 12 lieues au-dessus de Bagdad, où se trouvait le khalife avec son armée.

Bougha. Mais celui-ci n'en continua pas moins de livrer le pays au pillage et au glaive de ses soldats (853).

La cruauté de ces hommes transformés en bourreaux, l'héroïsme de plusieurs martyrs, comme celui d'Adom, de la province d'Aghpag, réveillèrent de leur abattement quelques milliers d'Arméniens; mais leur résistance ne put les sauver, et l'horreur des massacres redoubla.

Les fils de Papgen, Vassag, chef de la province de Sissakan, et Aschod, réussirent, pendant quelque temps, à se soustraire aux recherches de leur ennemi. Le premier, après des prodiges de vaillance, avait gagné le pays de Karthman et se croyait en sûreté près du satrape de cette contrée, nommé Gheridje, quand celui-ci s'empara de lui par surprise et le livra à Bougha. Cet acte de félonie ne fut guère utile au traître. Quelques mois plus tard, le chef sarrasin, après avoir capturé Aschod, envahissait le territoire d'Oudi et ravageait la province de Karthman, d'où il emmenait captif Gheridje. Ses hordes dévastèrent le pays des Aghouans; elles saccagèrent Tiflis, dont le chef Isaac fut mis en croix. Chargé de butin, suivi de nombreux captifs, Bougha partit ensuite pour Bagdad, laissant à un Perse nommé Scheky le gouvernement de l'Arménie.

Leurré par ses promesses, le général Sempad l'avait suivi; mais dès qu'il fut en présence du khalife, il dut regretter bien amèrement de s'être attaché à la cause de Bougha. Motawakkel-Billah, en effet, était animé, à l'égard des chrétiens, de la même haine que son lieutenant. Il força beaucoup de ses prisonniers à choisir entre la mort et l'apostasie. Entre tous les braves qui se distinguèrent par leur héroïque fermeté, il faut citer Étienne Gon, qui reçut le coup mortel en vrai martyr. Sempad montra aussi un courage admirable, mais sa mort fut plus lente : il expira dans un cachot (1) (856, 305 de l'ère arménienne).

(1) Cf. Jean VI Catholicos (trad. S. Martin, ch. XIII et XIV, p. 115-117). — Cruautés de Bougha, cf. Th. Ardzrouni, *op. cit.*, l. III, § 8, p. 136, etc. Ét. Gon était prince du district de Sévortik, dans l'Oudi.

CHAPITRE DEUXIÈME

IIIe DYNASTIE. RACE DES PAGRATIDES.

Article Ier. — Histoire politique.

§ I. *Origine, fortune croissante des Pagratides jusqu'à Aschod Medz.* — D'après les traditions arméniennes, les Pagratides étaient d'origine juive (1). On dit que leur chef, Sempad, aurait été mené captif en Arménie par Nabuchodonosor. Environ cinq siècles après, Vagharschag, le premier roi arsacide d'Arménie, conféra à un descendant de Sempad, à Pakarad, la dignité d'Asbed (commandant des cavaliers) et la charge de thakatir, c'est-à-dire le privilège de couronner le roi, à son avènement. Ces deux titres furent héréditaires dans la famille des Pagratides. A ce rang éminent répondaient déjà une fortune et une puissance qui grandirent de génération en génération.

Avant le Ier siècle de l'ère chrétienne, les Pagratides étaient maîtres du district de Sber (auj. Ispir), situé au nord des sources du Djorokh. Avec le temps, leurs possessions devinrent dix fois plus considérables, grâce à leurs alliances avec les principales familles arméniennes et à leurs conquêtes sur les Arabes (2). Un Pagratide ayant épousé l'héritière des rois de Géorgie transmit ce royaume à ses descendants. Ceux-ci, après

(1) D'autres puissantes familles d'Arménie étaient aussi d'origine étrangère. Ainsi les Mamigoniens descendaient de Mamkoun, venu du Djénasdan (Chine), au commencement du IIIe siècle. Tiridate leur donna un peu plus tard la province de Daron, enlevée aux Selgouniens, qui s'étaient unis au roi de Perse contre lui. Voir plus loin l'origine des Ardzrounis, § 6.

(2) Ils acquirent ainsi la plus grande partie des territoires d'Ararat et de Daikh, entre le Kour et l'Araxe, avec de grands domaines dans le Koukark au nord, le Douroupéran à l'ouest. Dariums (Bayazid), Pakaran, Schiragavan, Ani, Kars, Artwin, Mouch, etc., étaient à eux.



en avoir reculé les limites dans tous les sens, de la mer Noire et du Schirwan à l'Araxe et au delà du Caucase, le divisèrent, au xv^e siècle, en trois États, qu'ils conservèrent jusqu'au début du xix^e siècle; époque où ils ont été supplantés par le tsar.

En Arménie, la puissance des Pagratides n'était pas moins grande. Après l'abolition de la royauté, ils avaient conservé les titres de patrice, d'archonte et de *sbarabied* (généralissime). Vers l'an 745, le chef de la famille, Aschod, avait reçu du dernier khalife ommiade Merwan II († 750) le gouvernement de l'Arménie (1). L'arrière-petit-fils de ce vaillant homme, Sempad surnommé Khosdovanogh (le Confesseur), fut pris par les infidèles, et persévéra jusqu'à la mort dans sa foi chrétienne. Le fils de ce dernier, Aschod I^er surnommé Medz (le Grand), hérita des vertus et de la vaillance de ses derniers aïeux. Le khalife Motawakkel-Billah, reconnaissant ses mérites, le nomma gouverneur d'Arménie et lui donna le titre de ischkhan des ischkhans, prince des princes (859, 308 de l'ère arménienne). Le nouveau souverain ne trompa point l'attente de ses sujets; il organisa l'armée, à la tête de laquelle fut placé son frère Apas, et employa ses talents et sa puissance à protéger et pacifier le pays.

§ 2. *Aschod Medz vainqueur de Jahab reçoit du khalife Mothamed le titre de roi* (885). — L'Arménie commençait à prospérer sous l'administration d'Aschod, quand Jahab, fils d'un Arabe allié aux Pagratides, voulut, comme jadis Sevata, son père, supplanter le gouverneur. Mais le généralissime Apas, bien que son armée fût inférieure en nombre, écrasa le rebelle sur les bords de l'Araxe. Le champ de bataille fut appelé Champ des quarante, parce que, disent les historiens arméniens, 40.000 hommes avaient triomphé des 80.000 de Jahab.

Délivré de son compétiteur, Aschod consacra toute son activité au bien-être matériel et moral de son peuple. Il fit construire de nouveaux bourgs, dans lesquels il attira de nombreux étrangers. L'agriculture fut encouragée, le commerce facilité par la création de nouvelles voies de communication. Bientôt le patriarche George et les principaux seigneurs, témoins de la satisfaction que provoquait partout le bon gouvernement du

(1) Nous avons déjà dit que les gouverneurs nommés par les khalifes étaient appelés osdigans ou vosdigans, mot qui parait composé de *vest* ou *best*, chambellan, et de *khan*, chef. Sur Sempad le Confesseur, cf. le ch. précéd., § 8.

prince, prièrent le khalife de Bagdad Mothamed-Billah (870-892) d'accorder à Aschod le titre de roi. Mothamed y consentit, et l'osdigan émir Ysa, au nom de son maître, vint dans la forteresse d'Ani présenter à Aschod la couronne avec les autres ornements royaux (885). L'empereur grec Basile agréa aussi, peu après, le nouveau roi, auquel il fit parvenir une magnifique couronne (1).

§ 3. *Aschod réprime plusieurs révoltes; son alliance avec Léon le Philosophe contre les Bulgares; sa mort.* — Le royaume des Pagratides, bien qu'il fût presque limité à la grande province d'Ararad et tributaire des khalifes, présenta néanmoins aux Arméniens pendant deux cents ans (885-1079) une ombre de leur ancienne indépendance. On n'aurait même rien eu à regretter du passé, si les jalousies des grands, un moment calmées, ne s'étaient réveillées, comme excitées par l'éclat nouveau d'une couronne royale. Aschod dut lutter contre plusieurs prétendants qui sacrifiaient à leur égoïsme les plus hauts intérêts de la patrie et ne respectaient même pas la voix du sang. Des troubles éclatèrent au nord de ses États dans le Koukark. A peine le roi les avait-il apaisés qu'il vit se soulever son gendre, Grégoire l'Ardzrounien; mais celui-ci fut tué par des chefs mahométans des cantons de Her et de Zarévant (2) dont il voulait se rendre maître. Deux autres révoltes dans le canton de Vanant et dans le territoire de Koukark (3) furent comprimées, la première par Apas, la seconde par le fils aîné d'Aschod, Sempad, gouverneur d'Erazkavors, à l'est de Garin ou Erzeroum.

Les dernières années du règne d'Aschod furent plus tranquilles. Il en profita pour aller à la cour de Constantinople, où régnait un Arménien, Léon le Philosophe (886-912), fils de Basile le Macédonien. Il s'y rendit escorté d'un corps de trou-

(1) Basile Ier était Arménien; mais sa descendance de la race des Arsacides semble une légende inventée par son petit-fils Constantin Porphyrogénète. Voir H. Gelzer, dans la *Gesch. der Byzant. Litter.* von K. Grumbacher, Munich, 1897, p. 974.

(2) Cantons situés vers l'angle nord-ouest du lac d'Ormi (Ormiah), aujourd'hui Khoi et Salamasd.

(3) Le Vanant avait pour capitale Gars (Kars). Le territoire de Koukark, au nord-est de ce canton et au nord de l'Ararad et de la Siounie, s'étendait entre le Daïk à l'ouest et l'Oudi à l'est. Ces trois derniers territoires étaient limitrophes de l'Ibérie et de l'Aghouanie. Le Koukark était traversé de l'ouest à l'est par le Kour; c'est la Gôgarène de Strabon (l. XI, ch. IV).

pes (888), et fut magnifiquement accueilli par l'empereur Léon (1). Ils conclurent un double traité, l'un politique, l'autre commercial. Comme Léon était en guerre avec les Bulgares, Aschod lui prêta son appui, mais sans pouvoir ramener la victoire sous ses drapeaux. Par l'ordre du roi arménien, le prince Méghrig aida les Grecs jusqu'à la conclusion de la paix. Aschod revenant de Constantinople tomba malade et mourut à Karsbar Abarahji, non loin du district de Schirag. Près d'expirer, il fit venir le patriarche George, reçut de lui les derniers sacrements avec une suprême bénédiction et prescrivit d'abondantes aumônes en faveur des pauvres et des églises. Son corps fut ramené à Pakaran (bourg des Idoles), ville située sur l'Akhourean (Arpa Tchaï) et qui était devenue la résidence royale. Ses dépouilles y reçurent les suprêmes honneurs dus à un roi (889).

Article II. — Sempad surnommé Nahadag (le Martyr) (890-914).

§ 1. *Son couronnement, cause de guerre civile; il est reconnu roi par le khalife et l'empereur; premiers conflits avec Afschin, émir d'Aderbaidjan.* — Après la mort d'Aschod, son fils aîné Sempad, avec l'agrément du patriarche George II et des seigneurs, fut couronné roi par Adernerséh, prince et gouverneur des Géorgiens, de la race des Pagratides. L'oncle du jeune roi, Apas, qui briguait la couronne, se vengea en retenant prisonnier Adernerséh, venu en visiteur dans son château fort de Kars. La guerre civile s'ensuivit. Apas, assiégé dans sa forteresse, fut obligé de mettre son hôte en liberté. Ayant lui-même obtenu sa propre grâce de Sempad et du patriarche George, il resta fidèle au roi. Quand il mourut, peu de temps après, le frère du roi, Schabouh, hérita de son poste de généralissime. Quelques mois plus tard, Sempad fut officiellement reconnu roi par Mothaded-Billah (892-902) qui lui envoya une couronne et par Léon le Philosophe qui renouvela avec lui le traité conclu avec son père. Il se fit alors solennellement couronner à Erazkavors, dans l'église du Saint-Sauveur qu'il

(1) Plusieurs anciens historiens disent qu'Aschod fut accueilli par l'empereur Basile. Cela est peu vraisemblable, car ce prince mourut le 1er mars 886.

venait de bâtir. Affermi sur le trône, il recula les limites de son royaume : au nord, jusqu'à la Colchide et à la Porte des Alains; au sud, jusqu'à la ville de Garin.

C'est de ce côté que surgit son plus implacable adversaire. Afschin, l'émir de l'Aderbaidjan l'avait reconnu comme roi au nom du khalife; mais l'alliance de Sempad avec l'empereur excita sa colère et il épia, dès lors, l'occasion de lui ravir sa couronne. Le roi d'Arménie s'aperçut bientôt que le gouverneur de l'Aderbaidjan se préparait à l'attaquer et, sous un fallacieux prétexte, dirigeait vers Nakhitschévan des troupes destinées à le combattre. Sempad lui envoya le catholicos George, pour l'engager à désarmer. « Je veux bien faire la paix, répliqua l'astucieux musulman; mais il faut que le roi en vienne débattre avec mo les conditions. » Sempad comprit que son adversaire ne visait qu'à s'emparer de lui et déclina l'invitation portée par le patriarche. L'émir, attribuant son échec à ce dernier, le fit enchaîner (1). C'était une déclaration de guerre; une bataille eut lieu à Dols, vers le pied du mont Arakadz (2) : Afschin fut vaincu et s'enfuit dans l'Aderbaidjan, traînant avec lui son captif, auquel il rendit la liberté, deux mois après, moyennant une forte rançon (895).

L'osdigan était humilié, non abattu. Dès qu'il apprit que le gouverneur de Mésopotamie Ahmat avait envahi le pays de Daron et, avec l'appui du traître Kakigh, ischkhan du Vasbouragan, avait vaincu Sempad, il se retourna contre celui-ci, assiégea la forteresse de Kars, qui se rendit; puis il emmena comme otages à Tovin l'épouse de Sempad, la femme de son fils Mouschegh, et d'autres princesses arméniennes. Encore le roi, pour obtenir la paix, dut-il lui livrer son fils Aschod, son neveu Sempad, et lui donner comme épouse la fille de son frère Schabouh.

La trêve, néanmoins, fut courte. Sempad ayant accordé le titre de roi au prince de Géorgie Adernerséh, des satrapes ar-

(1) Jean VI Catholicos, ch. XXVI, p. 156. Le récit de cet historien paraît fidèle au moins quant aux faits de cette époque, il en fut souvent témoin et même l'un des acteurs. Il faut néanmoins confronter cet historien avec Th. Ardzrouni, son contemporain (*Hist. des Ardzrounis*, Constantinople, 1852; Saint-Pétersbourg, 1887).

(2) Arakadz: aujourd'hui Allahgueuz, « œil de Dieu », à l'ouest du lac Sevanga.



méniens, poussés par un sentiment de jalousie, réveillèrent les convoitises d'Afschin (898). Peu après, le chef des eunuques, confident intime d'Afschin, gagné par les prévenances et les cadeaux du roi, lui remit sa femme, Aschod son fils, et sa belle-fille, femme de Mouschegh. Cette défection exaspéra l'émir. Il se préparait à envahir de nouveau l'Arménie, quand il mourut d'un ulcère putride qui enleva plusieurs milliers de ses soldats.

§ 5. *Tribut envoyé directement au khalife; ce qui attire sur le roi les armes de l'émir Youssouf.* — Youssouf, le frère et le successeur d'Afschin, hérita aussi de son ambition. Sous les dehors les plus prévenants, il cachait le caractère le plus belliqueux et le plus implacable. Jusqu'alors Sempad, comme son prédécesseur, avait envoyé à Bagdad son tribut annuel par l'intermédiaire du gouverneur de l'Aderbaidjan. Jugeant plus sûr et moins ruineux de n'avoir point recours à la médiation de Youssouf, il s'adressa directement au nouveau khalife Moktafi-Billah (902-908) qui agréa son offre, et lui envoya, en témoignage de sa bienveillance, une riche couronne. On devine l'irritation de Youssouf. Une première fois, Sempad réussit à l'apaiser (903). Mais, quelques années plus tard, l'osdigan sut exciter contre son ennemi la défiance du khalife. Le tribut annuel de l'Arménie fut doublé. Hasan le Havnounien et d'autres chefs du Vanant en prirent prétexte pour se révolter. Le beau-père de Hasan avait mission d'assassiner le roi. Adernerséh devait être mis sur le trône. La conspiration ayant été dénoncée, les rebelles risquèrent une bataille et furent vaincus. Adernerséh obtint sa grâce; mais ses principaux complices eurent les yeux brûlés (907) (1).

§ 6. *Kakigh, chef des Ardzrouniens, trahit Sempad son oncle et se fait couronner roi du Vasbouragan par Youssouf.* — A peine cette conspiration était-elle étouffée, que le mortel ennemi de Sempad envahit de nouveau ses États. Cette fois l'émir avait pour auxiliaire l'un des neveux de Sempad, Kakigh, le meurtrier du traître Kakig et chef actuel de la famille Ardzrouni.

Ce jeune seigneur, d'après les traditions arméniennes, descendait de l'un des fils du roi d'Assyrie Sennakhérib, qui après

(1) Jean VI, XLVII, 198. D'ordinaire, à ceux qu'on privait de la vue, on n'arrachait pas les yeux; on les brûlait avec un fer rouge.

avoir tué leur père, s'étaient réfugiés en Arménie. Ils obtinrent d'abord un vaste domaine sur le mont Sim, à l'ouest du lac de Van et au sud de Mousch. Plusieurs siècles après, un de leurs descendants reçut en fief une portion du Vasbouragan, au midi et à l'est du lac de Van, avec la charge de porter dans les cérémonies publiques, devant le roi, un aigle d'or fixé au bout d'un bâton, ce qui était un des insignes de la royauté. Il fut chef des Ardzrouniens, dont le nom, à l'origine, se prononçait *Ardzivouni* et signifiait porteur d'aigle (1). Avec le temps, la famille des Ardzrouni devint maîtresse de tout le Vasbouragan. Leur chef, Aschod Ier, portait déjà depuis seize ans le titre de roi, quand le cruel Bougha le traîna vers le khalife à Samara. Sauvé de la mort par l'apostasie, il avait été replacé sur le trône, et, repentir qui l'honore, il avait déploré jusqu'à la fin de sa vie (871) sa criminelle faiblesse. Son fils Térénig Krikor, ses petits-fils Sarkis Aschod, Khatchig-Kakigh, Kourkên n'étaient pas hommes à se contenter du titre de Medz-ischkhan, grand-duc, quand ils voyaient les Pagratides régner à Ani.

Les deux derniers princes partagèrent en deux petits États le Vasbouragan. La partie nord-ouest échut au premier, les cantons du sud-est au second. Mais Kakigh réclamait en outre la ville de Nakhitchévan, gouvernée par ses ancêtres et que le roi Sempad avait donnée à Sempad, ischkhan de Sissagan. N'ayant pu l'obtenir, il trahit son suzerain. Sur sa demande, Youssouf le couronna roi en 908, au nom du khalife Moktader-Billah (908-932).

La ville antique de Van devint la capitale du nouveau royaume.

§ 7. *Succès de Youssouf; repentir de Kakigh; captivité et martyre de Sempad.* — Vainement Sempad s'efforça-t-il d'apaiser Youssouf; le catholicos Jean VI, envoyé dans l'Aderbaidjan avec de riches présents, robes et ceintures resplendissantes d'or, etc., fut retenu prisonnier. En 909, à la tête des troupes alliées, l'émir traversant l'Araxe entra dans Nakhitchévan, envahit le territoire de Siounie, dont le gouverneur

(1) *L'histoire des Ardzrounis*, écrite par Thomas Ardzrouni, s'arrête à l'an 936. Elle a été publiée en français dans Brosset, *Collection d'Historiens arméniens*, in-8, Saint-Pétersbourg, 1874, t. I, p. 1-266. La première partie contient l'histoire d'Arménie. L'œuvre a été continuée jusqu'en 1206 par un anonyme.



Grégoire, neveu de Sempad, fut obligé de se rendre (jour de Pâques, an 368 de l'ère arménienne). Youssouf ravagea ensuite le district de Schirag et fit prisonnier un autre neveu du roi arménien, le généralissime Aschod. Interrompue pendant l'hiver, que Youssouf passa à Tovin et Sempad à Erazkhavors, dans le district de Schirag, la lutte reprit au printemps suivant, et eut pour théâtre le canton de Nik, à l'est d'Érivan. Elle fut marquée par une sanglante défaite de Sempad, que les historiens arméniens attribuent à la trahison des Sévortiens, peuple du territoire de l'Oudi. Grégoire, prince des Siouniens, et Mouschegh, l'un des fils du roi, furent pris par Youssouf, qui, peu après, les fit mourir. Le catholicos Jean, jadis mené captif à la suite de Youssouf, avait alors obtenu sa liberté, moyennant une forte rançon. Il pourra décrire, pour les avoir vues de près, les exactions et les cruautés de l'émir devenu maître des provinces situées à l'est de Tovin et du lac Sévan.

Peu à peu, cependant, l'ambition et la perfidie de Youssouf se dévoilaient même à ses alliés. Kakigh l'ayant rejoint, après avoir échoué devant Vagharschaguerd, dans le district de Pakrévant (Alaschgherd), comprit que l'Arabe ne visait qu'à détruire l'un par l'autre les chefs arméniens et à se dresser un trône sur les ruines de leurs principautés. Il vit l'abîme où le précipitait sa politique égoïste et à courte vue. Il demanda pardon au roi son oncle et redevint son allié. Néanmoins Sempad, se sentant trop faible pour tenir tête aux troupes de Youssouf, s'enferma dans la forteresse de Gabouyd (castel bleu) placée au creux d'un rocher à l'ouest du Massis. L'osdigan vint l'y bloquer en ayant soin de garnir de chrétiens le front de son armée. Ceux-ci furent décimés. Le roi, après de longs mois d'une héroïque résistance, obtint de sortir sain et sauf avec ses vaillants défenseurs et se retira dans la province de Schirag. Mais bientôt Youssouf, craignant que Sempad et Kakigh s'unissent contre lui, attira par ruse le premier et le fit jeter, à Tovin, dans un cachot, où on lui donna une nourriture insuffisante, et pour lit la terre nue. L'année suivante, Youssouf, allant mettre le siège devant Erendschag (dans la Siounie, non loin de Nakhitchévan), conduisit avec lui son prisonnier enchaîné. Afin de déterminer les assiégés à se rendre, il ordonna de frapper, de torturer, à leur vue, le héros chré-

tien. Celui-ci confessa dans la mort la foi qu'on voulait lui faire abjurer. Son bourreau, après lui avoir tranché la tête, reporta son corps à Tovin, où il fut exposé aux yeux de tous, cloué à une croix (1).

Du vivant de Sempad, ses sujets avaient admiré sa générosité. En 894, après un tremblement de terre qui avait bouleversé Tovin, on l'avait vu multiplier les aumônes, en proportion des maux dont il était le témoin. A sa mort, on s'aperçut bien que sa charité prenait sa source plus haut que la terre, dans un amour de Dieu auquel il tenait beaucoup plus qu'à la vie.

Article III. — Aschod II, surnommé Ergathi (de fer) (914-930).

§ 8. *Cruautés de Youssouf; famine.* — Youssouf, en se retirant, avait laissé des soldats dans les principaux postes, afin de tenir les Arméniens par la terreur. Le fils de Sempad, Aschod, à la tête de quelques centaines d'Arméniens décidés, entreprit de délivrer sa patrie et de conquérir en même temps son royaume. Il chassa l'ennemi de la plupart de ses positions et mérita d'être acclamé comme roi par ses compatriotes. Le roi de Géorgie, Adernerséh, vint le couronner en 915 (2).

Malheureusement, les pires adversaires de la royauté n'étaient pas au dehors, mais au dedans. Beaucoup de chefs arméniens refusèrent de se soumettre. Une partie du peuple, poussée à l'anarchie par l'exemple de ses gouverneurs, se livra à un pillage effréné. L'occasion était trop engageante pour que le mortel ennemi des Pagratides, Youssouf, ne vengeât point les revers de ses troupes. Il marqua son passage par d'horribles atrocités : des hommes et des femmes liés ensemble furent coupés en pièces; des femmes enceintes eurent les entrailles déchirées; on écrasait les enfants à la mamelle; d'autres fois, après les avoir jetés en l'air, on les recevait sur la pointe de l'épée.

(1) Jean VI Catholicos, ch. LXXI-LXXVI, p. 230-235. Saint-Martin, *Mém. sur l'Arménie*, I, 358 et 359.

(2) Jean Catholicos fait mention de cet acte (ch. LXXXI). Bien que Jean ne l'indique pas, le père d'Aschod, Sempad, avait été couronné aussi par Adernerséh, avec l'agrément des seigneurs arméniens et du catholicos.



Telles étaient les cruautés qu'inspiraient à Youssouf l'ambition et la haine du nom chrétien (1).

Bientôt, la terreur se répandit partout, surtout dans les campagnes. Les champs demeurèrent incultes; par suite, la famine ajouta ses ravages à ceux de la guerre : on vit des affamés faire main basse sur leurs semblables et se disputer des cadavres (918).

§ 9. *Aschod secouru par l'empereur; il prend le titre de Schahanschah.* — Le catholicos Jean et le roi, impuissants à remédier à tant de maux, se tournèrent vers l'empereur grec, Constantin VII Porphyrogénète. Aschod partit pour Constantinople, où on lui fit un magnifique accueil; il en revint avec une troupe de soldats grecs, qui l'aida à réduire quelques cités rebelles; il livra à l'empereur le grand bourg de Gogh, dans le pays de Daïk (aujourd'hui Golé, entre Kars et Ardahan (921). Le pays paraissant pacifié, le roi fixa le siège de sa résidence à Erazkhavors et prit le nom de Schahanschah ou roi des rois.

En réalité, il n'était que le suzerain de princes, dont quelques-uns étaient presque aussi puissants que lui, et son règne ne fut qu'une lutte incessante contre ces remuants vassaux.

§ 10. *Le roi réprime les révoltes du général Aschod, de Vassag, de Moïse, d'Isaac; ceux-ci privés de la vue.* — L'un de ses plus redoutables adversaires fut le généralissime Aschod, le fils de son oncle Schabouh. Youssouf lui ayant proposé la couronne d'Arménie, il accepta d'autant plus volontiers qu'il regardait comme une injure personnelle les châtiments infligés aux habitants de Gogh (921). Proclamé roi à Tovin, il prit trois fois les armes contre son suzerain et cousin germain, de l'an 921 à l'an 923. Trois fois réconcilié avec lui, par l'entremise du catholicos Jean, il n'en garda pas moins son titre de roi jusqu'à sa mort (936).

Le succès du sbarabied Aschod était un exemple bien tentant pour d'autres princes, déjà trop disposés à la révolte. Plusieurs essayèrent de se créer, dans leurs terres, un petit royaume.

(1) Entre autres émouvants épisodes, Jean Badmapan décrit le martyre des deux frères de la race des Gnouniens, David et Gourgèn. Ces deux jeunes gens dans une lutte héroïque se disputent l'honneur de recevoir les premiers coups du bourreau (ch. xc).



Ils n'y réussirent pas et le roi d'Arménie, en les brisant, acheva de mériter son surnom de *bras de fer*.

C'est d'abord Vassag le Genthounien, gouverneur du Koukark, qui profite de la prise d'armes du général Aschod, pour se déclarer indépendant. Il attaque le roi dans la forteresse d'Askouret. Celui-ci sort à la tête de quelques centaines d'hommes et taille en pièces un ennemi dix fois supérieur en nombre. Aschod fit couper le nez et les oreilles aux captifs infidèles.

Vassag s'humilia, et fut rétabli dans son gouvernement. Malheureusement, ni sa défaite ne le rendit prudent, ni son pardon reconnaissant. Un peu plus tard, il essaya de livrer la forteresse de Schamschoulde à Kourkên, prince d'Ibérie; la place resta au roi, mais après de sanglantes échauffourées.

Un autre guerrier non moins belliqueux et plus habile, Moïse, gouverneur de l'Oudi, avait rêvé aussi de la royauté et s'était soulevé contre son suzerain. Aschod, qui à la vaillance joignait la promptitude dans l'exécution, fond sur lui et l'enveloppe à l'improviste. Moïse s'enfuit avec son armée désorganisée; à travers le canton de Sissagan, entre le lac de Sevan et l'Araxe, il reforme ses bataillons. Mais son ennemi est déjà là; le combat engagé, Aschod court sur lui, fend d'un coup d'épée son heaume, le blesse profondément à la tête, le fait prisonnier et, après avoir mis en fuite ses soldats, ordonne de lui brûler les yeux avec un fer rouge. Un tel supplice infligé par un tel roi est un trait qui caractérise une époque (1).

Aschod usa de la même rigueur envers Isaac, prince de Karthman, dans l'Oudi, sur la rive du Kour, aux frontières de l'Aghouank (Albanie). Le roi avait, en 922, épousé sa fille Sevata. Mais Isaac ne pardonnait point à son gendre d'avoir emprisonné son ami intime Vassag, gouverneur de Gegharkhouni (au sud-est de Sevan). Profitant d'un soulèvement d'Apas, frère du roi et du beau-père de ce dernier, Kourken, prince des Aphkhases (au nord-est de la mer Noire), il envahit, à la tête de 8.000 hommes, l'Oudi, le Koukark, et s'empare de la forteresse de Gayen, où est détenu Vassag. Le roi ayant appris qu'Isaac a délivré Vassag et, après avoir ravagé plusieurs provinces,

(1) Jean VI Catholicos, ch. CXXXV, p. 305-306 et p. 581-583 du manuscrit arménien traduit par Saint-Martin; Tchamitch (trad. Avdall), II, 57.



s'est retiré dans les montagnes du Koukark, choisit trois cents intrépides soldats et s'achemine en hâte vers le lieu de sa retraite. Avant de l'attaquer, il lui envoie un évêque pour le sommer de se rendre. « C'est avec le glaive que je vais répondre, » répliqua insolemment Isaac, et, ce disant, il fit entourer par ses soldats la colline sur laquelle était campé Aschod.

Le roi montrant alors un traité de paix juré par son adversaire et marqué du signe de la croix, prit le ciel à témoin du parjure d'Isaac; puis fixant la convention écrite à un petit crucifix qu'il portait toujours sur lui, il donna le signal de l'assaut. L'armée d'Isaac fut rompue au premier choc par la petite troupe d'élite que commandait le roi. Isaac et son fils Grégoire furent pris. Le roi ne les delivra de leurs liens qu'après leur avoir fait brûler les yeux. Sans doute, il eût été plus grand de pardonner, et le justicier qui mutile inspire plus de crainte que de respect.

§ 11. *Autres révoltes d'Apas, d'Amram; tentatives de Youssouf repoussées.* — Pourtant, avant de taxer Aschod de cruauté, il faut tenir compte des rudes mœurs de son temps et s'imaginer ce qui devait s'accumuler de justes colères, au cœur d'un roi en butte à de perpétuels complots. Ce n'est pas seulement son cousin germain et son beau-père qui conspirent contre lui; c'est son frère Apas, qui cherche à le faire assassiner. Les gouverneurs, qu'il a choisis lui-même, le trahissent, tout comme ses proches parents. Amram surnommé Tzoulik (le petit taureau), qui commandait dans l'Oudi, à la place de Moïse, se souleva aussi contre son suzerain. Aschod demanda et obtint la cavalerie de son allié, le roi d'Égérie (Colchide); puis il courut à son ennemi. Il rencontra celui-ci campé au milieu d'une forêt, sur les bords du Kour. Voyant sa position trop avantageuse pour risquer une attaque, il commit l'imprudence de s'enfermer dans une forteresse. Il y fut bloqué et n'en sortit qu'à la faveur des ténèbres, en faisant une trouée à travers les rangs de ses ennemis. L'île fortifiée de Sevan était proche, il s'y réfugia.

Là, il était à l'abri de l'armée de Tzoulik. Mais Youssouf, qui, au moment du mariage du roi, avait envoyé à celui-ci des présents, une couronne royale et un corps de soldats pour sa garde particulière, afin de l'entraîner dans sa révolte contre le khalife, s'était, depuis, réconcilié avec son souverain et s'acharnait de

nouveau à la perte de son rival. Il chargea un chef nommé Nesr de soumettre l'Arménie. Nesr chercha, sans y réussir, à s'emparer du catholicos Jean et du roi. Pendant que les soldats lancés à sa poursuite pillaient les couvents de Ayrs et de Pourakan et en massacraient les habitants, le catholicos se réfugiait à Pakaran, près du général Aschod, cousin du roi. Nesr fut rappelé par Youssouf; mais son successeur Beschr ne fut pas plus heureux. George le Marzbedounien, suivi par une poignée d'hommes intrépides, harassa les ennemis par ses attaques incessantes et les décima. Le capitaine musulman ayant enrôlé de nouvelles troupes, George ne put l'empêcher de pousser jusqu'au lac Sevan. Mais au moment où il en touchait le bord, soixante-dix archers, d'une habileté et d'une valeur éprouvées, montèrent, sous la direction du roi Aschod, par groupes de sept, sur dix bateaux, et, s'étant approchés à une juste distance du rivage, ils criblèrent de leurs flèches les assaillants. Cette grêle de traits dont aucun ne s'égarait arrêta net les Sarrasins : cependant les Arméniens ayant évacué le fort de Sevan, il tomba plus tard au pouvoir des Arabes. Au bout de quelque temps, Beschr fut de nouveau remplacé par Nesr. Celui-ci établit sa résidence à Tovin et logea une partie de son entourage dans le palais patriarcal. Dès lors, pourtant, il eut quelque souci de guérir les maux faits par la guerre. Aschod vit confirmer par le khalife son titre de roi des rois (Schahinschah) et mourut au moment où s'ouvrait pour l'Arménie une ère de paix relative.

Article IV. — Apas (928-951), selon Açoghig, 930-953.

§ 12. *Apas pacifie son royaume; anarchie dans le Vasbouragan; attaque et supplice du roi des Aphkhazes.* — Aschod n'ayant point de fils, les satrapes arméniens, sur l'invitation de Kakig, roi du Vasbouragan, mirent sur le trône Apas, frère du monarque défunt. Le nouveau roi, avec l'appui de George le Marzbedounien, acheva de délivrer le pays des hordes sarrasines qui l'infestaient. Des milliers de fugitifs et d'exilés, dont beaucoup vivaient dans l'Égérie (Colchide), rentrèrent dans leur patrie.

Pendant que les sujets d'Apas retrouvaient ainsi un peu de

sécurité, d'autres Arméniens étaient divisés par des guerres fratricides. Le roi du Vasbouragan, Kakig, fut remplacé, en 937, par son fils Aschod, surnommé Térénigh. Peu de temps après son avènement, il disgracia le vaillant général de son père, Aboulkharib Hawnouni. Celui-ci, pour se venger, fit appel au chef des provinces de Her et de Zarévant, situées dans la Perse-Arménie (auj. Khoi et Salamasd) (1). Térénigh fut fait prisonnier et traîné par le vainqueur vers la ville de Her.

Le haut clergé s'indigna des outrages faits à la majesté royale et excommunia le général Aboulkharib. Ce dernier chercha aussitôt à faire oublier sa trahison. Il fournit au roi les moyens de s'enfuir, un jour que celui-ci avait été autorisé par son geôlier à jouer à la paume sur le meïdan, hors de la ville de Her. A la tête de quelques hommes courageux, il protégea lui-même sa fuite et mérita ainsi de recouvrer son ancienne charge de généralissime.

Apas n'avait point pris parti entre les deux adversaires. Il était absorbé par le soin d'augmenter la prospérité religieuse et matérielle de son petit royaume. Il bâtissait des monastères, des hôpitaux, des églises, entre autres la superbe cathédrale de Kars, ville dont il avait fait sa capitale. On raconte que Ber, le roi des Aphkhazes (2), en ayant vu les magnificences, en fut jaloux. Le jour de la dédicace, il vint camper avec son armée de l'autre côté du Kour, en face de l'église, et revendiqua le privilège d'en ordonner la consécration, d'après le rite géorgien. Le débat dégénéra en bataille. Le roi des Aphkhazes fut vaincu, pris et conduit à Apas qui lui dit : « Contemple cette église que tu voulais faire consacrer, selon ton rite, car tu ne la reverras plus. »

En effet, on creva les yeux à cet infortuné (943). L'auteur de cet arrêt barbare remit ensuite aux Aphkhazes leur chef mutilé. Apas mourut dans un âge avancé, en 951, ou selon

(1) Voir Matthieu d'Édesse, I, 19 et 20 ; trad. Dulaurier, Paris, 1858, p. 26. L'événement est placé par l'auteur 35 ans plus tard, sous le neveu de Térénigh, son homonyme, roi d'Antzévatsik, district du Vasbouragan.

Nos indications géographiques sont parfois empruntées à la *Géographie d'Arménie* du P. Alischan, Mékhitariste (S.-Lazare, près Venise, 1855) ; un résumé en a été donné par le P. Issaverdenz dans son histoire *Armenia and the Armenians*.

(2) Ou Abases, habitant les rives septentrionales de la mer Noire. Les Arméniens appelaient Égérie la Colchide, du nom d'Egros, l'un des premiers habitants.

Açoghig (III, VII) en 953, après un règne moins troublé que celui de son prédécesseur.

Article V. — Aschod III le Charitable (951-977).

§ 13. *Il morcelle son royaume; sa générosité.* — Au moment où Aschod III, l'aîné des deux fils d'Aschod II, montait sur le trône, l'Arménie devenait de nouveau la proie des factions et des bandes pillardes recommençaient à ravager la contrée. Le nouveau roi réussit à pacifier son royaume, grâce au secours du fils de George Marzbedouni, Gore, qu'il nomma général. Ce ne fut, toutefois, qu'en 961 qu'il reçut dans Ani, sa capitale, l'onction royale, des mains du patriarche Ananias, assisté de 40 évêques et du catholicos de l'Aghouanie (Schirvan). Bien qu'il fût roi légitime, il souffrit que son frère Mouschegh ceignît aussi la couronne royale dans Kars (962); c'était un rare exemple de désintéressement. Il eût été plus louable, si, en divisant les forces de l'Arménie, il n'avait contribué à l'affaiblir.

Tandis que Mouschegh régnait sur le petit Vanant (région de Kars), Abousahl-Hamazasb, le frère de Térénigh et son héritier, exerçait le pouvoir suprême dans le Vasbouragan; mais à sa mort, cette vaste province va être divisée entre ses trois fils. Tandis qu'Aschod-Sahag régnera sur la plus grande partie du pays, Koukèn-Khatchig et Jean Sénékérim seront souverains d'Antzévatsik et de Reschdounik, deux districts du Vasbouragan, situés, le premier au nord-est, le second au sud du lac de Van. La Siounie, qui s'étendait de l'Araxe au delà du lac Sevan, devenait indépendante en 970. L'Arménie occidentale continuait d'obéir aux empereurs grecs et était gouvernée par le vaillant David, l'ancien chef de la province de Daïk. — Ce morcellement, qui devait être fatal à l'Arménie, continuera sous le successeur d'Aschod; Lori lui échappera au nord et, de l'an 982 jusqu'au milieu du XIII^e siècle, deviendra la résidence royale d'une troisième branche des Pagratides, celle des Goriguians.

Malgré cette division de l'Arménie, dont les conséquences funestes étaient encore lointaines, le règne d'Aschod III fut assez paisible et prospère. Il battit et tua le sarrasin Hamdoun,

qui, après s'être révolté contre le khalife, avait envahi l'Arménie (962). Le khalife Mothi-Billah (946-974) sut gré au roi Aschod du service rendu et lui envoya divers présents parmi lesquels une double couronne. C'était aussi un hommage rendu à son caractère. Le roi d'Arménie, en effet, se contenta de défendre ses États, de fortifier les postes importants sur ses frontières et, en particulier, la cité d'Ani. Habile et courageux, pouvant lever une armée de 100.000 hommes, il était à même d'agrandir son territoire. Il ne craignit pas de se porter à la tête de 80.000 soldats au-devant de Jean Zimiscès, qui en marchant vers le Tigre contre les Arabes paraissait menacer Mousch. Les deux princes conclurent un traité de paix, et Jean Zimiscès reçut un renfort de 10.000 cavaliers arméniens.

Aschod III n'avait d'ailleurs ni l'ambition ni le manque absolu de scrupules qui caractérisent les conquérants. Il mérita un plus beau titre que celui de victorieux, il fut surnommé le Charitable ou le Miséricordieux (Oghormadz) : il épuisa ses trésors à bâtir des écoles, des hôpitaux; à table, il avait souvent à ses côtés quelques pauvres qu'il appelait ses amis et ses seigneurs, et il se faisait un honneur de servir lui-même les infirmes (1). La reine Khosrovanoisch (fille de Khosrov) rivalisa de zèle et de générosité avec son époux; ce fut elle qui fonda les couvents célèbres de Sanahin et de Aghpat, dans la province de Koukark, canton de Tsoraphor (Tzoroked).

Article VI. — Sempad II (977-990).

§ 14. *Il fortifie et embellit Ani; le roi de Kars, protecteur des Lettres; décadence du Vasbouragan.* — Le jour même de la mort d'Aschod, son fils aîné Sempad fut couronné dans la cité d'Ani. Le nouveau souverain apaisa, en peu de

(1) Nous pensons qu'il mourut vers l'an 977 (Voir Tchamitch, II, 850). D'après la Chronique de Samuel d'Ani (trad. de J. Zohrab, à la suite de la Chronique d'Eusèbe, dans Migne, *P. G.*, XIX, p. 718-722), il aurait régné vingt-sept ans : Dulaurier dans le *Recueil des Historiens des Croisades, documents arméniens*, t. I, p. 9, note 3, suppose, nous ne savons pourquoi, que le texte Samuel d'Ani fait régner Aschod de 953 à 971. L'illustre savant a confondu par mégarde l'avènement du catholicos Kakig en 972 avec celui de Sempad successeur d'Aschod.



temps, les révoltes survenues à son avènement : Son règne fut assez glorieux, bien qu'il y ait eu, de sa part, un peu de jactance à se faire appeler « le conquérant » et « le roi des rois ». Il embellit et fortifia la ville d'Ani, sa capitale, la place la plus forte d'Arménie; entourée de l'Akhouréan (Arpa-Tchaï) à l'est et au sud, à l'ouest par la profonde vallée des jardins (Dzogh Kotz), elle fut protégée au nord par un fossé large et profond, en deçà duquel se dressait un double mur flanqué de tours rondes. Il fallut huit ans pour mener à terme ce gigantesque travail. Aschod multiplia les églises dans sa capitale, au point que la plupart des gens du peuple, quand ils voulaient donner plus de force et d'autorité à leur affirmation, avaient coutume de jurer par les 1001 églises d'Ani. Sempad mourut au moment où, par son ordre, l'architecte Tiridate venait de jeter au centre de la ville les fondements de la magnifique cathédrale d'Ani (989). Il suivit de près dans la tombe sa nièce qu'il avait osé épouser contre les convenances et la défense des saints canons.

Cinq ans auparavant, le roi de Kars, Mouschegh, frère de Sempad, était mort, laissant le trône à son fils Apas. Ce dernier prince, dont la jeunesse passée dans l'indolence et la frivolité n'annonçait point un règne glorieux, parut un autre homme, dès qu'il fut roi. Il réforma les abus, protégea les lettres et les arts et fit de sa capitale une petite Athènes.

Le roi du Vasbouragan Aschod-Sahag (972-983), le fils aîné d'Abousahl-Hamazasb, n'avait pas eu un règne aussi tranquille. Il avait vu l'une de ses troupes traîtreusement massacrée par Abouthelb, le chef de Koghten (auj. Akoulis, au nord du lac d'Ourmiah sur la rive gauche de l'Araxe).

Sous son frère, Kourkên-Khatchig (983-1003), allait se précipiter la décadence.

Article VII. — Kakig Ier (990-1020).

§ 15. *Apogée de sa dynastie; il ne prend point part à la guerre entre Grecs et Bulgares; il secourt David, chef de Daïk.* — Sous Kakig Ier, le frère de Sempad, le royaume des Pagratides atteignit son plus haut degré de prospérité. De nouveaux couvents s'ouvrirent aux âmes éprises du désir de suivre

de plus près Jésus-Christ (1). De nouvelles écoles et de nouveaux asiles furent érigés sur tous les points de son petit royaume. De nouvelles églises dressèrent sur divers points de l'Arménie leur croix tutélaire; la cathédrale d'Ani fut achevée, grâce au zèle de la reine Gatramidê (2).

En même temps qu'il encourageait les progrès de la foi et de la piété, Kakig I[er] favorisait le développement du commerce et de l'agriculture. Nakhitchévan, Ani, Ardzen (Erzeroum), Baguèche (Bitlis, comprise, il est vrai, dans le royaume de Vasbouragan), échangèrent leurs produits avec les riches marchandises de l'empire grec, de l'Arabie, de la Perse et des Indes. — Une longue paix facilita les relations avec tous ces peuples. Les dégâts causés dans diverses provinces par le tremblement de terre qui en 989 avait renversé Sainte-Sophie de Constantinople, furent ainsi assez vite réparés.

Il y eut beaucoup de guerres autour de l'Arménie; mais ce pays en souffrit peu. Il est vrai que bien des Arméniens transportés de l'Arménie grecque en Bulgarie prirent part à la révolte de cette nation contre l'empereur Basile II. Le chef des révoltés, Samuel, était né en Arménie, dans le district de Terdchan, à l'ouest d'Erzeroum. Il faisait partie des colonies arméniennes violemment transplantées en Bulgarie par l'empereur Basile. Un moment vainqueur, il posa les armes sur la promesse que le monarque byzantin lui donnerait sa sœur en mariage. Mais bientôt, au lieu de la princesse, on lui envoya une jeune esclave, conduite par le métropolitain de Sébaste. Samuel répondit en barbare à la perfidie grecque : il fit brûler vivant le métropolitain. Attaqué par le redoutable Basile II surnommé

(1) L'idéal de ces religieux était un peu différent de l'idéal d'un saint Benoit et de la plupart des fondateurs d'ordres en Occident. A une vie pauvre, chaste, occupée par de longues prières, à un jeûne rigoureux, il n'unissait pas au même degré le travail soit matériel, soit surtout intellectuel, celui de l'apostolat et de l'éducation.

(2) D'après l'historien E. Açoghig, III, la construction de la cathédrale d'An fut achevée par Gatramidê, fille de Vassag, prince de Siounik et épouse de Kakig I[er]. C'est de cette église que Nersès Schnorhali, dans son élégie sur la prise d'Édesse (aux vers 306-310), dit en évoquant Ani : Par sa magnifique architecture la cathédrale était l'égale et la copie du sanctuaire céleste — dans Dulaurier, *Recueil etc. Documents armén.*, t. I, p. 237. Sur la révolte des Arméniens en Bulgarie, voir Açoghig, III, 20-22; Matt. d'Édesse, I, 27, 36; leur récit diffère comme il diffère du récit des historiens grecs, Cédrénus, Zonaras, Glycas.

Bulgaroctone, le tueur de Bulgares, Samuel après quelques succès fut vaincu et tué.

Bien que des Arméniens eussent pris parti dans cette phase de la lutte des Bulgares et des Grecs, Kakig n'intervint pas. Il soutint cependant de ses armes un autre Arménien; mais celui-ci combattait au profit de l'empire. Vers l'an 996, David, chef de Daïk et nommé gouverneur de ce pays par l'empereur, profita de la mort de Pad, l'émir des Abahouniens, pour s'emparer de Manazgherd et en chasser les musulmans. Ces derniers appelèrent à leur aide l'émir de l'Aderbaidjan Mamloun, et des troupes du Khorassan. Privé de sa conquête par une armée, que les historiens évaluent à 100.000 hommes, David appela à son aide Kakig, Apas, roi de Kars, et le troisième fils d'Aschod III, Kourkên, ou Gorigé Ier, roi de Géorgie. Chacun d'eux lui fournit cinq ou six mille hommes. Avec leurs secours, il battit et poursuivit les infidèles jusqu'à la ville d'Ardjisch, au n.-est du lac de Van. Mais la jalousie, qui s'attacha toujours aux pas des héros arméniens, ne souffrit pas que David, malgré sa vieillesse, jouît de sa gloire : à l'instigation des seigneurs du pays de Daïk, l'archevèque géorgien Hilarion l'étouffa, après avoir tenté de le faire périr en mêlant, dit-on, du poison aux saintes espèces préparées pour la communion (Matth. d'Édesse, I, 22 et 24).

Peu de temps après, en 1003, mourut Kourkên-Khatchig, l'Ardzrounien, laissant trois fils en bas âge, Térénig, Kakigh et Aschod; mais Sénék'hérim, le frère du roi défunt, régna, au détriment de ses neveux, sur tout le Vasbouragan. Nous allons le voir, après la mort de Kakig Ier (1019), nouer des intrigues avec le second fils de ce prince contre Johannès Sempad, le légitime héritier du trône d'Arménie.

Art. VIII. — Johannès Sempad le Pacifique (1020-1039).

§ 16. *Il est vaincu par son frère Aschod, qui est créé vice-roi.* — Kakig Ier avait plus noblement porté que la plupart de ses prédécesseurs le titre un peu ambitieux de Schahanschah, roi des rois. Son fils aîné Johannès n'aspira point à

la même gloire. Pacifique de caractère, indolent de tempérament, il était en outre inhabile au métier des armes et à la guerre, à cause de son excessive corpulence. Au contraire, son frère cadet Aschod, qui n'avait ni sa droiture ni sa bonté, était un habile et indomptable guerrier. Quand ce dernier vit le roi de Géorgie Gorigé reconnaître et couronner roi d'Arménie Johannès Sempad, son frère aîné, il revendiqua la couronne, les armes à la main. Mais, se sentant trop faible pour l'arracher à son frère, il unit ses forces à celles de Sénék'hérim, roi du Vasbouragan, et offrit la bataille à Johannès sous les murs d'Ani. Le jeune rebelle tua de sa main un gigantesque chef géorgien et tailla en pièces l'armée de son frère qu'il poursuivit jusqu'au fleuve Akhouréan. Le catholicos Pierre s'interposa entre les deux princes. Aschod parut se soumettre au roi et se contenter du titre de lieutenant pour tout le royaume, avec droit de succession à la mort de Johannès.

C'était trop peu pour son ambition. Dévoré de la soif de régner, il usa tour à tour contre son frère de la violence et de la perfidie. Encouragé par un parti de mécontents dont Aschod était l'âme, Gorigé de Géorgie enleva Johannès et ne lui rendit la liberté que moyennant la cession de trois forteresses. Dès qu'il le sut libre, Aschod, contrefaisant le malade, attira le roi chez lui, dans un guet-apens; mais le prince Abirad, l'un des initiés au complot tramé contre le roi, le sauva. Son lâche attentat ayant rendu Aschod odieux aux Arméniens, il s'enfuit auprès de l'empereur Basile II et lui demanda son appui. Rentré de nouveau à la tête d'une troupe de soldats grecs, il força les seigneurs et son frère même à le reconnaître comme souverain des pays limitrophes de la Géorgie et de la Perse. Désormais l'égal du roi d'Ani, il ne conspira plus contre lui; il satisfit son humeur belliqueuse en faisant la chasse aux hordes pillardes qui infestaient le royaume et mérita d'être appelé Aschod IV Katch (le Vaillant).

§ 17. *Le Vasbouragan, cédé par son roi à Basile II, est néanmoins ravagé.* — Plus encore que le royaume de Johannès, le Vasbouragan avait besoin, à cette époque, d'un chef habile et vaillant pour repousser de nouveaux et redoutables envahisseurs. Une tribu jeune et belliqueuse, les Turcs Seldjoukhides, appelés Scythes ou Tatars-Scythes par les historiens ar-

méniens, commençaient de fonder un royaume, qui du Khorassan allait bientôt s'étendre jusqu'à la mer Caspienne. Les Arméniens furent atterrés à la vue de ces hommes aux longs cheveux, aux grands arcs, qui évitaient le corps à corps avec l'ennemi, et de loin l'accablaient de leurs traits aussi rapides que sûrs. Le général de Sénék'hérim, Schabouh, en les serrant de près, paralysa leur tactique et les mit en fuite. Mais le roi, effrayé de voir son royaume guetté par de tels voisins, céda le Vasbouragan à l'empereur Basile II, ne se réservant que les monastères avec les villages qui en dépendaient. Il reçut en échange la ville de Sébaste en Cappadoce (auj. Siwas) avec son territoire jusqu'aux rives de l'Euphrate. La principauté abandonnée par Sénék'hérim comprenait 4.000 villages, dix cités et 22 châteaux forts. C'est en 1021, 470 de l'ère arménienne, qu'il s'installa dans ses nouvelles possessions, avec sa famille, ses troupes et le tiers de ses sujets, environ 400.000 habitants. Le roi emportait avec lui la fameuse croix conservée dans le monastère de Varak et la déposa à Sébaste, dans un monastère qu'il fit construire et auquel il donna le même nom. Mais il voulut qu'à sa mort, son corps reposât à l'ombre de cette relique de la vraie Croix, dans l'ancien couvent de Varak (au sud-est de Van).

Sénék'hérim avait espéré gagner par son sacrifice un ami puissant et loyal. Ses fils et ses successeurs, David (1027-1037), et surtout Adom et Abousahl (1037-1080) devaient apprendre qu'ils n'avaient été sauvés de la gueule du tigre que pour tomber sous les griffes de la panthère. — Pour le moment, le danger le plus pressant était aux frontières orientales où deux héros arméniens retardaient quelque temps encore la ruine complète de l'Arménie. Vers l'an 1021, les Seldjoukhides avaient pénétré jusqu'au fort de Pedchni, au nord de l'Ararad. Vassag Pahlavouni, le père de Grégoire Magistros, parvint à les arrêter. Mais tandis que, après la victoire, il se reposait sur un rocher, un ennemi le surprit et le poussa dans l'abîme ouvert sous ses pieds. Nous verrons bientôt Vahram, son frère et son successeur, à la tête des Arméniens, continuer ses exploits.

A quelque temps de là, dans le nord de l'Arménie, David Anoghine (sans terre), devenu le chef du Koukark et de l'Aghouanie, luttait avec succès contre l'émir de Tovin, Abou-

Sewar, allié aux Seldjoukhides. Menacé par des forces supérieures aux siennes, et sommé par le chef musulman d'apostasier, il fit un pressant appel aux Aphkhazes, aux Aghouans et aux Arméniens. Il voulut que le clergé de ces trois contrées animât par sa présence les combattants. Quand les soldats en vinrent aux mains, les prêtres, tenant à la main un crucifix et une copie du saint Évangile, les élevaient à leur vue, en criant : « Seigneur, ayez pitié de nous, qui combattons pour la gloire de votre saint nom. » Alors les Arméniens se sentirent animés d'une confiance et d'un courage invincibles; dans leur élan, ils renversèrent, massacrèrent tout ce qui leur résistait. Leur butin fut immense.

Mais c'étaient là des succès isolés, et l'appui même des Grecs ne pouvait arrêter longtemps une nouvelle marée montante de l'Islamisme. Si les chrétiens ne faisaient pas toujours grâce à leurs ennemis vaincus, les Mahométans poussaient la cruauté jusqu'à des raffinements inouïs. Tel ce gouverneur Khoudrigh, qui ayant repris sur les Grecs et les Arméniens la ville de Pergry (au nord-est du lac de Van), fit creuser un fossé et égorger en sa présence un certain nombre de chrétiens, jusqu'au moment où la fosse étant remplie de leur sang, il pût s'y plonger tout entier.

§ 18. *Promesse téméraire du roi Johannès.* — Sénék'hérim avait introduit Basile II au cœur de l'Arménie. Deux ans plus tard, l'empereur débarquait à Trapézonte et soumettait entièrement l'Aphkhazie (Abasie) dont le roi George s'était révolté. Il recevait en même temps de David, le curopalate de Daïk, l'assurance que cette province serait réunie à l'empire. A ce moment, l'empereur crut ou feignit de croire que le petit monarque voisin, Johannès, avait pris part à la révolte du roi George. Son attitude menaçante effraya le roitelet d'Ani. Celui-ci, d'ailleurs terrorisé par l'approche des Seldjoukhides (1),

(1) Thogruhl bey, fils de Mikhaël, fils de Seldjoukh, occupa le trône de la dynastie seldjoukhide de Perse de 1038 à 1063. Il ne semble donc pas, quoi qu'en disent certains historiens, que Thogruhl ait envahi l'Arménie durant le règne de Basile II, c'est-à-dire avant 1025. — L'un des historiens les plus rapprochés des événements et l'un de nos principaux guides pour le XI[e] et XII[e] siècle jusqu'à l'an 1136, Matthieu d'Édesse, n'est guère exact dans sa chronologie. Dans le récit de la mort de Vassag Pahlavouni, que nous avons contée un peu plus haut d'a-

chargea le patriarche Pierre d'aller implorer pour lui la protection de Basile II (1023). Il s'engageait en retour, par écrit, à céder après sa mort à l'empereur grec la province de Schirag, avec Ani, sa capitale (1).

Des historiens arméniens racontent que l'empereur grec Constantin IX, le frère de Basile II, étant sur le point de mourir (1028), fit appeler un prêtre arménien, nommé Guiragos, lui confia la pièce par laquelle Johannès livrait son pays aux Grecs et le pria de la rendre à son auteur. Mais Guiragos, au lieu d'obéir à cette volonté suprême, attendit jusqu'à l'avènement de Michel IV le Paphlagonien (1034), et donna l'écrit à ce prince qui le transmit à ses successeurs. Vraie ou supposée, l'anecdote est bien difficile à prouver.

La demi-indépendance dont jouissait le petit royaume de Kars, sous le fils d'Apas, Kagigh (1029-1064), était exposée aux mêmes dangers et attirait de la part des Grecs la même protection intéressée.

Fr. TOURNEBIZE.

(*A suivre.*)

près lui, la date qu'il assigne (975), est bien antérieure à l'invasion des Seldjoukhides.

(1) CEDRENUS, *Histor. compend.*, dans Migne, *P. G.*, CXXII, n° 557 et 558. Matth. d'Édesse, I, 56.



II

MONT SAINT-AUXENCE

ÉTUDE HISTORIQUE ET TOPOGRAPHIQUE

Par Jules PARGOIRE, A. A.

(*Suite*) (1)

II. — LES ERMITES SUCCESSEURS D'AUXENCE.

Sanctifié par la vie d'un homme si en renom, consacré par la mort d'un vétéran qui avait donné l'habit anachorétique à tant de disciples répandus dans les alentours, le petit ermitage d'Auxence ne pouvait manquer de trouver un nouvel occupant. Il en fut ainsi : l'ex-scholaire eut un successeur et ce successeur compta lui-même des émules et des héritiers. Parmi ces hôtes du mont Skopa quelques-uns nous sont plus ou moins connus. En dehors de saint Étienne le Jeune qui nous arrêtera plus tard, les documents byzantins nous signalent Serge, Bendidianos, Grégoire et Jean.

Les documents byzantins auxquels je viens de faire allusion sont tous d'ordre hagiographique. En tête se présente la Vie de saint Étienne le Jeune écrite vers 809 par le diacre Étienne, du clergé de Sainte-Sophie à Constantinople, et publiée par B. de Montfaucon (2) : je la citerai d'après Migne qui l'a reproduite dans sa Patrologie (3). Vient ensuite une autre Vie du même saint dont j'attribuerai volontiers la paternité à quelque Syméon métaphraste : donnée en latin par Surius (4), signalée en grec dans plusieurs manuscrits, par exemple dans le codex sinaïtique 391 (5) et les codices athonites 14 d'Esphigménou,

(1) Voy. p. 1.
(2) *Analecta graeca*, p. 396-531.
(3) *P. G.*, t. C, col. 1069-1185.
(4) *Vitae Sanctorum*, ad diem 28 novembris.
(5) V. GARDTHAUSEN, *Catalogus codicum graecorum sinaïticorum*, p. 93.

5 de Dokhiar et 116 de Dionysiou (1), M. M. Gédéon l'a rencontrée dans le codex 74 Δ de Lavra, au mont Athos, et il en a extrait les courts fragments (2) qui seront cités ici sous la rubrique Anonyme D. La même œuvre, subissant deux métaphrases tardives, a successivement paru en grec romaïque dans le *Nouveau Paradis* d'Agapios Landos (3) et le *Grand Synaxariste* de K. Doukakis (4) : bien que rien n'autorise à voir dans la publication de ces deux auteurs une Vie distincte de la précédente, je la désignerai, pour plus de clarté, sous la rubrique Anonyme E et la citerai, à moins d'indication contraire, d'après le seul Agapios Landos. A ces deux biographies du martyr Étienne, il faut ajouter celle qu'un auteur inconnu, qui sera pour nous l'Anonyme F, a consacrée au saint anachorète Bendidianos : cette pièce gît inédite en plusieurs manuscrits, tels que le codex 186 E de Lavra (5) et le codex 593 d'Iviron (6); mais le compilateur du *Nouveau Paradis* (7), d'après lequel je la citerai, et celui du *Grand Synaxariste* (8) nous en ont livré le fond habillé en grec vulgaire.

Demandons à ces documents toutes les données quelque peu intéressantes qu'ils peuvent contenir touchant les quatre premiers grands imitateurs connus de saint Auxence au mont Skopa, je veux dire Serge, Bendidianos, Grégoire et Jean.

A. — Serge.

Serge prit la place du maître dès que celui-ci eut rendu le dernier soupir. En nous le présentant comme le premier successeur d'Auxence, le biographe original de saint Étienne le Jeune nous déclare que l'ermitage hérité du grand anachorète était une grotte (9). Le biographe métaphrastique du même saint parle d'Auxence et de Serge ainsi que de leur demeure

(1) S. Lambros, *Catalogue of the greek manuscripts on mount Athos*, nos 2027, 2679 et 3650, t. I, p. 171, 232 et 335.
(2) **Βυζαντινὸν ἑορτολόγιον**, p. 284-287.
(3) **Νέος παράδεισος**, éd. de Venise, 1872, p. 198-215.
(4) **Μέγας Συναξαριστής**, novembre, p. 600-625.
(5) **Βυζαντινὸν ἑορτολόγιον**, p. 67.
(6) S. Lambros, *op. cit.*, no 4713, t. II, p. 179.
(7) Édition citée, p. 383-386.
(8) Février, p. 18-22.
(9) Étienne, *Vita Sancti Stephani junioris*, col. 1088; cf. col. 1089, 1097, 1184, etc.

dans le même sens (1). On trouve la même note dans l'hagiographe anonyme à qui nous devons la Vie de saint Bendidianos (2). C'est, évidemment, que la bicoque de bois charpentée par les moines de Rufinianes en 452 avait disparu de bonne heure. Elle était, nous donne à penser le biographe de Bendidianos (3), dans le voisinage d'un rocher plus ou moins concave. Le κλουβός primitif détruit, ce creux de rocher garda pour lui seul la gloire d'avoir abrité Auxence. On l'agrandit un peu sans doute, on l'aménagea, et la postérité, ignorante de cette légère transformation, attacha le souvenir du saint à la petite grotte où elle voyait les anachorètes se succéder derrière quelques planches. Qu'il y ait eu ce petit déplacement, cela paraît certain. Déjà, au début du IX^e siècle, le diacre Étienne (4) faisait observer que la position de la grotte ne répondait point tout à fait à la position indiquée pour le κλουβός d'Auxence dans la Vie de ce dernier.

Serge, présenté seulement comme le disciple de l'ex-scholaire (5), devait être son disciple préféré, son disciple par excellence, car le nombre était assez grand de ceux qui, revêtus du costume anachorétique par le solitaire du mont Skopa, pouvaient se donner à juste titre pour ses fils spirituels. Mais Serge ne survécut pas beaucoup à son maître. Cinq ans après la mort de ce dernier, son ermitage était libre et passait à Bendidianos.

B. — Bendidianos.

Bendidianos naquit dans ce que l'hagiographe appelle τὴν μεγάλην Μυσίαν (6) d'une famille opulente (7). Peu affectionné aux biens de la terre, il s'en vint, jeune homme, à Constantinople en quête d'un moine qui voulût bien lui couper les cheveux et le revêtir du froc. Sans retard, la montagne lui fut indiquée où vivait Auxence. Bendidianos s'y rendit, manifesta

(1) ANONYME D, p. 284; ANONYME E, p. 200.
(2) ANONYME F, p. 386.
(3) *Op. et loc. cit.*
(4) *Op. cit.*, col. 1101.
(5) ÉTIENNE, *op. cit.*, col. 1088; ANONYME D, *loc. cit.*
(6) ANONYME F, p. 383.
(7) ANONYME F, p. 384.

son désir d'embrasser la vie religieuse à l'insu de sa famille, subit quelques jours d'épreuve et de formation, puis fut établi ermite. Son maître dans la vie spirituelle, dit l'hagiographe, ne tarda pas à rendre le dernier soupir. Au contraire, d'après la biographie originale d'Auxence (1) et d'après la notice de Bendidianos dans le Ménologe dit basilien (2), le jeune disciple eut le temps de rendre beaucoup de services au saint vieillard.

Quoi qu'il en soit, à la mort d'Auxence, Bendidianos *hérita de sa vertu et de son ascèse.* Ainsi, du moins, s'exprime le biographe qui nous sert de guide (3). Car cet hagiographe, pour mieux louer son héros, feint d'ignorer le pauvre Serge. Heureusement que les autres documents sont là qui nous aident à rétablir l'exacte vérité. Bendidianos, déclarent-ils en termes exprès, ne vint qu'au troisième rang (4) dans la dynastie d'anachorètes fondée par le scholaire de Théodose II. Aussi bien, le biographe de Bendidianos le confesse-t-il à moitié. Son saint, même d'après lui, resta durant cinq ans après la mort d'Auxence dans une toute petite cellule construite sur le flanc de la montagne un peu au-dessous du saint ermitage. Pourquoi cette attente de cinq longues années complètes, sinon parce qu'un autre disciple plus avantagé occupait déjà la retraite du maître?

Le successeur de Serge survécut à Serge quarante-deux ans (5). Durant cette longue période, les vocations religieuses continuèrent à fleurir sur la montagne, tant et si bien que finalement le pieux solitaire se trouva diriger toute une légion de disciples. Ceux-ci vécurent, au moins dans les débuts, dispersés de droite et de gauche, comme au temps d'Auxence. En vinrent-ils dans la suite à former une communauté? La présence parmi eux d'un ecclésiarque, la mention d'une église conventuelle et d'un monastère (6) tendraient à le prouver. Par contre, comme nous le verrons plus tard, les documents relatifs à saint Étienne le Jeune nous défendent, en ce qui regarde les hommes,

(1) MÉTAPHR., 57, col. 1428.
(2) MIGNE, *P. G.*, t. CXVII, col. 289.
(3) ANONYME F, p. 384.
(4) ÉTIENNE, *op. cit.*, col. 1088; ANONYME D, p. 284; ANONYME E, p. 200.
(5) ANONYME F, p. 386.
(6) ANONYME F, p. 385.

d'introduire la vie cénobitique au mont d'Auxence avant le milieu du VIIIe siècle. Auquel s'en rapporter de ces témoignages contradictoires? Peut-être que le biographe de Bendidianos, lequel est sans mérite et me paraît tardif, n'a pas bien saisi la nature du groupement de disciples opéré autour de son héros. Peut-être aussi, mais cette hypothèse offre moins de probabilité, qu'Agapios Landos, le métaphraseur de la biographe, n'a pas toujours suffisamment pesé la valeur des termes qu'il employait. En tout état de cause, soyons sages : évitons de résoudre le problème tant que nous feront défaut les éléments de la solution.

Qu'il eût des cénobites autour de lui ou qu'il eût des ermites, Bendidianos personnellement n'en mena pas moins la vie anachorétique, et cela jusqu'à la fin de ses jours. Il la mena telle qu'il convenait à un fils spirituel d'Auxence. D'accord avec son biographe, les biographes de saint Étienne le Jeune proclament très haut ses mérites. Le diacre de Sainte-Sophie le présente comme un thaumaturge en qui resplendissait l'éclat de toutes les vertus (1). L'auteur métaphrastique le qualifie d'un mot, θαυμάσιος (2). Et l'Église a sanctionné ces éloges en fêtant sa mémoire au 1er février.

C'est ce jour-là, entre les années 510 et 520, que Bendidianos fut enseveli sur le théâtre de ses exploits ascétiques. Il faisait froid, la neige tombée en abondance couvrait le sol : quelques moines seuls purent venir des environs assister aux funérailles du serviteur de Dieu et prendre part au deuil de ses disciples. Ceux-ci, quelque temps auparavant, s'étaient réunis autour de leur maître pour l'entendre prêcher la nécessité de la foi, de la charité fraternelle et de l'aumône, puis, ils l'avaient vu condamner de l'intérieur l'unique ouverture de son ermitage. Chaque jour depuis, et plusieurs fois par jour, ils étaient venus lui adresser de pressants appels, sans jamais recevoir de réponse. Le 1er février, enfin, ils avaient osé forcer l'entrée de sa retraite, et lui, à genoux, leur était apparu dans l'attitude de la prière, ne vivant plus (3).

Avant de mourir, Bendidianos avait fourni de nombreux ren-

(1) ÉTIENNE, *op. cit.*, col. 1088.
(2) ANONYME C, p. 284.
(3) ANONYME E, p. 386.

seignements à l'écrivain qui devait, quelques années plus tard, composer cette Vie de saint Auxence dont nous retrouvons la transcription à peu près textuelle dans le recueil métaphrastique. L'auteur en question, pour donner plus de poids à son récit, déclare que son informateur a connu le saint. « Celui-là, dit-il (1), celui qui nous a renseigné parlait une langue barbare en sa qualité de Mysien, mais il était d'un caractère infiniment vénérable ayant vécu auprès du bienheureux Auxence. Il n'usait ni de vin, ni d'huile, ni de mets cuits, ni de fruits; du pain, de l'eau, des graines crues lui suffisaient, et encore n'en prenait-il jamais à sa faim, jamais à sa soif. Il passait presque toute la nuit en prière; le jour, il travaillait des mains façonnant de charmantes petites croix (2) destinées à être distribuées en souvenir aux chrétiens qui montaient le visiter. » Pour terminer, l'hagiographe ajoute que cet anachorète « avait recueilli, après la mort d'Auxence, la double succession de ses mœurs et de son ermitage ». Et voilà des renseignements contemporains qui ne le cèdent pas en intérêt aux phrases plutôt vides du biographe de Bendidianos.

Ces renseignements, il faut le dire en passant, le bollandiste G. Henschen (3) les a entendus de Serge, premier successeur d'Auxence. M. M. Gédéon (4), qui d'ailleurs ne connaissait point ce passage du bollandiste, les a au contraire appliqués à Bendidianos. Entre ces deux opinions, on n'éprouve aucune peine à se décider pour la dernière. Serge n'ayant pas survécu plus de cinq ans à son maître, quiconque aurait pu consulter Serge aurait pu consulter plusieurs autres témoins oculaires de la vie d'Auxence, et le biographe de ce dernier, si préoccupé d'appuyer la véracité de son écrit, n'aurait pas manqué d'en appeler à eux. De plus, l'informateur de ce biographe était ἐκ τῆς Μυσίας ὁρμώμενος (5), et, précisément, Bendidianos ἐγεννήθη εἰς τὴν μεγάλην Μυσίαν (6). Ajoutez, en outre, que la notice du Mé-

(1) Sym. métaphr., 57. col. 1428.

(2) L'auteur indique la matière dont les croix étaient faites. Le texte grec que j'ai sous les yeux, celui de Migne, porte ἐκ κρατίων, évidemment pour ἐκ κερατίων, et la traduction latine des Bénédictins *ex siliquis*. S'agit-il de *corne* ou de *caroubier?*

(3) *Acta Sanctorum februarii*, t. II, p. 770.

(4) Βυζαντινὸν ἑορτολόγιον, p. 67.

(5) Métaphr., 57, col. 1428.

(6) Anonyme F, p. 383.

nologe basilien (1) et celle du Synaxaire de Sirmond (2), très certainement basées sur une source différente de la Vie que nous possédons, disent en toutes lettres : « Bendidianos, sachant qu'il allait mourir, raconta la vie de saint Auxence à l'écrivain qui devait composer cette Vie. »

Je ne puis terminer ces lignes sur le troisième grand anachorète du mont Skopa sans faire observer que son nom, connu sous différentes formes, ne se trouve nulle part, que je sache, imprimé sous la forme *Bendidianos* que nous lui donnons. Le ménologe dit de Basile porte Βενδιμιανός (3); la Vie originale de saint Étienne le Jeune, Βενδημιανός (4); le *Nouveau Paradis*, Βενδεμιανός (5) et Βενδιμιανός (6); le *Grand Synaxariste*, Βενδημιανός (7), Βενδεμιανός (8) et Βενδιμιανός (9); tous les autres livres hagiographiques ou liturgiques grecs, ceux du moins que j'ai sous les yeux, reproduisent unanimement l'une de ces formes, à l'exception toutefois d'un Synaxaire du XII[e] siècle qui porte Βενδιανός (10) et du Synaxaire de Sirmond qui donne Βενδινιανός (11). Seul, dans son *Héortologe byzantin*, M. M. Gédéon écrit Βενδεδιανός, avec un δ à la troisième syllabe, parce que c'est là, dit-il (12), l'orthographe fournie par deux codices athonites. Et ces deux codices, ajouterai-je, ont peut-être raison, ou peu s'en faut. Il suffit en effet, pour mettre leur témoignage d'accord avec la philologie et la linguistique, d'adopter la forme Βενδιδειανός ou Βενδιδιανός.

C'est que, devant un nom propre gréco-barbare commençant par Βενδ, il est impossible de ne pas reporter sa pensée sur la déesse Βενδῖς, l'Artémis ou Diane thrace, dont le nom également prononcé Μενδῖς, s'est déjà retrouvé plusieurs fois dans l'onomastique de la région. Nous devons, en effet, à l'épigra-

(1) Migne, *P. G.*, t. CXVII, col. 289.
(2) H. Delehaye, *op. cit.*, col. 138, 34.
(3) *Loc. cit.*
(4) Étienne, *op. et loc. cit.*
(5) Νέος Παράδεισος, édition citée, p. 383.
(6) Pag. 200.
(7) Novembre, p. 603.
(8) Février, p. 18.
(9) *Ibid.*
(10) H. Delehaye, *op. cit.*, p. VIII; col. 137, 41 et 47.
(11) H. Delehaye, *op. cit.*, col. 138, 21.
(12) Βυζαντινὸν ἑορτολόγιον, p. 67 et 185.

phie de connaître des hommes et des femmes tels que Μενδῖς (1), Μενδίδωρος (2), Μενδᾶς (3) et Βενδίδωρα (4). Le nom de notre saint, venu ἐκ τῆς Μυσίας, a certainement la même origine. Seulement, au lieu d'être le nom même de la déesse ou d'en descendre par composition comme les quatre exemples ci-dessus, il en dérive indirectement par l'intermédiaire de βενδίδειον ou de βενδίδεια. Un βενδίδειον, nul ne l'ignore, était un temple de Bendis et les βενδίδεια étaient sa fête. De ces deux mots, le plus souvent écrits βενδίδιον et βενδίδια, découle comme de lui-même Βενδιδειανός ou, avec la graphie vulgaire, Βενδιδιανός. Comment, au contraire, dériver les autres formes? Et voilà, je crois, notre préférence pour *Bendidianos* suffisamment justifiée.

Ainsi établi, le nom propre de l'anachorète va nous aider à déterminer quelle fut sa patrie. Car sa patrie, non plus, n'est pas connue bien au juste. Le mot grec Μυσία s'applique tout ensemble à deux provinces, l'une européenne, la Mésie, l'autre asiatique, la Mysie : pour laquelle des deux nous faut-il prononcer? Plutôt, je crois, pour celle d'Europe, bien que l'expression ἡ μεγάλη Μυσία, qu'emploie le biographe de notre saint, ait officiellement désigné, à une certaine époque, une des parties de la Μυσία d'Asie. Voici, d'ailleurs, les raisons de cette préférence. D'abord la phrase déjà citée où il est dit que Bendidianos parlait un langage barbare du fait de son pays d'origine : τῇ γλώττῃ μὲν βάρβαρος ὑπῆρχεν ἐκ τῆς Μυσίας ὁρμώμενος, cette phrase, dis-je, se comprend aisément de la Mésie, que la civilisation gréco-romaine avait à peine entamée; mais comment la comprendre aussi bien de la Mysie, surtout de la Grande Mysie, où le flambeau des lettres grecques s'était allumé de si bonne heure pour y briller, grâce à Pergame, d'un éclat si vif? En second lieu, le nom même de Bendidianos, emprunté à la déesse thrace Bendis, paraît moins convenir à un Mysien, à un homme né relativement assez loin de la Thrace, tandis qu'il

(1) J. Mordtmann, Ἐπιγραφαὶ τῆς Θεσσαλονίκης dans l'Ἑλληνικὸς φιλολογικὸς σύλλογος, supplément au t. XIII (1881), p. 37 et 38.

(2) Corrigé à tort en Βενδίδωρος par Boekh, *CIG.*, n° 2034, t. II, p. 70. P. Dethier et A. Mordtmann, *Epigraphik von Byzantion und Constantinopolis*, dans les *Denkschriften der kaiserl. Acad. der Wissensch., philos.-histor. Classe*, t. XIII, Vienne, 1864, part. II, p. 52.

(3) J. Mordtmann, *op. et loc. cit.*; M. Gédéon, Ἔγγραφοι λίθοι καὶ κεράμια, p. 125.

(4) *CIG.*, n° 496, t. I, p. 474.

est tout naturel de le faire porter par un Mésien, par un homme né dans un pays limitrophe de cette province.

C. — Grégoire.

Le quatrième grand anachorète du mont Skopa fut Grégoire. Sur le compte de ce Grégoire nous serons bref, et pour cause : les documents à son endroit nous font complètement défaut. Ils se bornent, pour tout dire d'un mot, à la petite incidente que lui consacrent les deux Vies de saint Étienne le Jeune. Τέταρτος Γρηγόριος ὁ ἐγκρατὴς καὶ τῆς ἱερᾶς πολιάδος ἀνάπλεως, ainsi parle le diacre Étienne (1). Plus concis, le biographe anonyme se contente de dire : ὁ ἱερὸς Γρηγόριος τέταρτος (2), et les modernes métaphraseurs de son texte ont eu la bonne inspiration de n'y rien introduire de plus. Imitons-les.

Qu'il nous suffise, du moins, d'ajouter une phrase ou deux pour mettre en garde contre la confusion de notre Grégoire avec d'autres saints de même nom et des mêmes parages. Le saint Grégoire commémoré le 5 janvier ne mit les pieds sur le sol de la Bithynie qu'en 812, et c'est au cap Acritas qu'il vécut (3). Le saint Grégoire inscrit au 2 avril ne mourut qu'en 1240, et c'est sur la rive méridionale du golfe de Nicomédie qu'il fleurit (4). Le Grégoire du mont Skopa, point élevé d'ailleurs aux honneurs du culte, n'a rien de commun avec ces deux personnages.

D. — Jean.

Nous sommes un peu mieux documentés sur l'anachorète Jean, grâce aux deux biographies qu'a méritées son disciple Étienne le Jeune.

Jean revêtit le jeune Étienne de l'habit religieux et devint son maître en 731. Les hagiographes, qui profitent de cette occasion pour nous le présenter comme le quatrième successeur de saint Auxence, relèvent surtout en sa personne le charisme de la prophétie. Chez le diacre hagiosophite il est appelé τίμιος

(1) Étienne, *op. cit.*, col. 1088.

(2) Anonyme D, p. 285.

(3) Cf. *Saints iconophiles*, dans les *Échos d'Orient*, t. IV (1901), p. 347.

(4) Sa Vie, écrite par Joseph Calothète, a paru, métaphrasée en grec vulgaire, dans le Νέον ἐκλόγιον de Nicodème et reparu dans le *Grand Synaxariste* de Doukakis, avril, p. 27-35.

Ἰωάννης, ὁ νέος Ἀβραὰμ καὶ τοῦ διορατικοῦ χαρίσματος μετασχών (1). L'auteur de la métaphrase l'introduit avec ces cinq mots : ὁ τὴν ψυχὴν διορατικώτατος Ἰωάννης (2). De ses vues prophétiques Jean donna une preuve éclatante en instruisant le jeune Étienne de son avenir.

Celui-ci, un jour, avait été obligé de quitter le sommet de la colline. Au retour, il trouva son maître la tête appuyée sur la fenêtre de l'ermitage et pleurant à chaudes larmes. Il entra et se prosterna comme d'ordinaire, attendant la bénédiction ; mais le vieillard continua de pleurer, sans le bénir. Lui, toujours prosterné, se demandait au fond de son âme quel pouvait bien être le motif d'une si amère douleur. Alors, éclairé d'en haut sur les pensées de son disciple, Jean se tourna vers lui et d'une voix douce : « C'est, lui dit-il, à cause de toi que je pleure, mon très cher enfant. J'ai appris que le lieu où nous sommes jouira d'une grande importance et sera ruiné par nos brûleurs d'images, sous toi. » Aussitôt Étienne de pousser un douloureux gémissement et de s'écrier : « Quoi ! mon père, moi aussi je périrai dans leur hérésie ? Je ne ferai point mon salut ? » Mais Jean le rassura. « Ce n'est point cela, mon enfant, lui dit-il, mais prends garde qu'il est écrit (3) : *Celui qui persévérera jusqu'à la fin, celui-là sera sauvé.* » Et il lui prédit tout ce qui devait arriver (4).

Jean, déjà d'un âge avancé lors de la vêture d'Étienne, eut ce dernier comme disciple durant une quinzaine d'années seulement. Les détails de son existence durant cette période nous sont inconnus. Nous savons, cependant, qu'une simple natte constituait son lit (5). Nous savons en outre que les solitaires et les moines des environs se rendaient souvent auprès de lui et que, lors de leurs visites, il envoyait chercher au couvent des Trikhinaires tout ce qu'il fallait pour les recevoir (6).

Assidus auprès de Jean durant sa vie, ces religieux ne manquèrent point d'assister à ses funérailles. Dès qu'il eut rendu le dernier soupir, Étienne s'empressa de les en informer en

(1) *Op. cit.*, col. 1088.
(2) ANONYME D, p. 285.
(3) Matth., x, 22.
(4) ÉTIENNE, *op. cit.*, col. 1093.
(5) ÉTIENNE, *op. cit.*, col. 1104.
(6) ÉTIENNE, *op. cit.*, col. 1092 et 1093.

frappant de la simandre (1), et cet appel, communiqué de proche en proche, les rassembla, nombreux, de tous les environs. Ils déposèrent le dernier baiser sur le front de l'ascète et descendirent ses restes vénérés au cimetière où ses prédécesseurs dormaient leur dernier sommeil. C'était en 743 ou 746. Dans l'ermitage devenu libre Étienne le Jeune allait s'enfermer.

Avant de passer à ce nouvel occupant et de résumer sa vie, nous ne pouvons pas ne pas faire une petite remarque sur la dynastie anachorétique du mont Skopa. D'après l'hagiographe Étienne (2) et le métaphraste qui l'a suivi (3), il n'y eut que quatre solitaires à se succéder dans le vénérable ermitage entre la mort d'Auxence et l'inclusion d'Étienne le Jeune. Or, l'espace est réellement trop grand d'une date à l'autre pour que si peu d'ascètes aient pu assurer une succession ininterrompue. Mort un 14 février du règne de Léon, Auxence termina nécessairement sa carrière terrestre au plus tard en l'année 473. Serge, possesseur de son ermitage durant cinq ans, ne put l'occuper, même en mettant les choses au mieux, au delà de 478. Ajoutez à ce chiffre les quarante-deux années fournies par Bendidianos et vous arrivez à 520. Si, ensuite, vous laissez Grégoire pour passer à Jean, vous trouvez que cet ascète, mort en 743 ou 746, n'a guère pu s'enfermer dans l'ermitage avant 680. Et que vous reste-t-il d'années à combler, une fois mise de côté la part de Serge, de Bendidianos et de Jean? Il vous reste à combler de 520 à 680, la bagatelle de plus d'un siècle et demi. Est-ce le seul Grégoire qui suffit à boucher un pareil trou? Poser la question c'est y répondre. Donc, de deux choses l'une, ou l'ermitage resta longtemps inoccupé, ou ses occupants furent plus nombreux.

La première de ces deux hypothèses ne s'accorde point avec le récit de l'hagiographe Étienne, lequel paraît bien vouloir mettre son lecteur en présence d'une série d'anachorètes se succédant l'un à l'autre sans aucun intervalle dans le même ermitage. Quant à la seconde hypothèse, elle contredit encore plus formellement ce même hagiographe : pour lui, et la chose se trouve répétée quatre ou cinq fois, Étienne le Jeune est bien le sixième

(1) Étienne, *op. cit.*, col. 1096; Anonyme D, p. 285.
(2) Étienne, *op. cit.*, col. 1088.
(3) Anonyme D, p. 281 et 285.

solitaire du mont Skopa (1), au même rang vis-à-vis d'Auxence que Jared vis-à-vis d'Adam (2). Il y avait évidemment une grosse lacune dans les informations du diacre de Sainte-Sophie touchant l'histoire, aux VI[e] et VII[e] siècles, de la montagne ou colline de saint Auxence.

Je dis ici *montagne ou colline de saint Auxence*, et c'est l'expression qui s'impose. A l'époque où nous sommes parvenus, en effet, le mont Skopa n'a plus d'autre nom; tout le monde l'appelle τὸ ὄρος τοῦ ἁγίου Αὐξεντίου. Implantée dès la fin du V[e] siècle, cette dénomination devait rester en usage, non point, comme l'espérait un hagiographe (3), durant toute l'éternité, du moins durant toute la période byzantine, et c'est elle qu'il nous faut employer désormais.

III. — SAINT ÉTIENNE LE JEUNE.

Le mont Saint-Auxence n'a pas eu, après son éponyme, d'habitant plus glorieux que saint Étienne le Jeune.

Deux époux vivaient, au début du règne d'Anastase II, à Constantinople, sur la grand'rue impériale, au Stavrion, près du quartier dit τὰ Κώνστα (4). L'un s'appelait Grégoire (5) et l'autre Anne (6). Ils avaient déjà deux filles depuis longtemps, mais point de garçon. Anne de ce fait éprouvait un profond chagrin, et ce chagrin allait d'autant plus en augmentant que s'approchait davantage le moment où serait perdue pour elle toute espérance de maternité. Aussi, dévote chrétienne, priait-elle avec ferveur. Tous les sanctuaires dédiés à la Vierge dans les murs de Constantinople étaient l'objet de ses pèlerinages. Elle fréquentait celui des Blakhernes à peu près chaque jour, ne manquant jamais surtout d'y prendre part à la grande vigile hebdomadaire qui réunissait les meilleurs chrétiens de la capitale dans cette église la nuit du vendredi au samedi. Une de

(1) Cette affirmation est exprimée à plusieurs reprises aux col. 1088, 1096, 1097.
(2) *Op. cit.*, col. 1096.
(3) ÉTIENNE, *op. cit.*, col. 1088.
(4) ÉTIENNE, *op. cit.*, col. 1073.
(5) ÉTIENNE, *op. cit.*, col. 1088. Mais il est appelé Jean dans le Synaxaire de Sirmond, col. 261, 28, et par Nicodème l'hagiorite, Συναξαριστής, édition de Zante, 1868, t. I, p. 303.
(6) ÉTIENNE, *op. cit.*, col. 1076; ANONYME E, p. 198.

ces nuits, la Vierge daigna donner à la pieuse femme l'assurance qu'il lui serait fait selon son désir (1).

Anne touchait presque au terme de sa grossesse le jour où saint Germain de Cyzique fut intronisé sur le siège de Constantinople. Ce jour-là, les coudes vigoureux de son mari lui ouvrant un chemin à travers les rangs pressés de la foule, elle réussit à pénétrer dans Sainte-Sophie et put demander au nouveau patriarche une bénédiction toute spéciale pour le fils à naître. « Que Dieu le bénisse, répondit Germain, que Dieu le bénisse par l'intercession de la Théotokos et du protomartyr Étienne! » Le nom de ce protomartyr fut solennellement imposé à l'enfant le huitième jour après sa naissance. Le quarantième jour, ses parents le portèrent aux Blakhernes et promirent à la Vierge de le consacrer au Seigneur dans l'état monastique. Plus tard, le samedi saint, ils le présentèrent au patriarche qui le baptisa.

Ces faits, racontés par le diacre Étienne (2), par un métaphraste (3) et par le biographe anonyme de saint Germain (4), ne peuvent laisser aucun doute sur la date de la naissance de saint Étienne le Jeune. Pour Nicodème l'hagiorite (5) et pour K. Doukakis (6), Étienne serait né en 713. Pour M. M. Gédéon (7), il serait né en 714. Ni 713, ni 714 ne sont acceptables. Germain, au témoignage exprès de Théophane le Chronographe (8), inaugura son patriarcat seulement le 11 août 715, et le fils d'Anne, ainsi que l'affirme le diacre hagiosophite (9), naquit seulement plusieurs jours après l'intronisation du prélat. Étienne le Jeune vint donc au monde vers le mois de septembre 715, et son baptême, célébré par le patriarche au premier samedi saint qui suivit sa naissance, eut lieu le 18 avril 716.

A six ans, le petit Étienne fut appliqué aux études et sa vie, dès lors, fut toute de travail, toute de prière. Auprès de ses

(1) Étienne et Anonyme E, *op. et loc. cit.*
(2) *Op. cit.*, col. 1076, 1077 et 1080.
(3) Anonyme E, p. 198 et 199.
(4) **Βίος τοῦ ἁγίου Γερμανοῦ**, n° 7 et 8, publié par M. A. Papadopoulos-Kerameus dans les **Ἀνέκδοτα ἑλληνικὰ τῆς μαυροκορδατείου βιβλιοθήκης**, Constantinople, 1884. p. 8.
(5) **Συναξαριστής**, t. I, p. 303.
(6) **Μέγας Συναξαριστής**, novembre, p. 600.
(7) **Βυζαντινὸν ἑορτολόγιον**, p. 195.
(8) *Chronographia*, ad annum 6207.
(9) *Op. cit.*, col. 1077.

maîtres, il fit les plus rapides progrès. Avec sa mère, il apporta dans les églises la plus extraordinaire ferveur. Là, durant les leçons de l'office, au lieu de s'asseoir, il se tenait debout le plus près possible du lecteur, écoutait de toutes ses oreilles la lecture faite et en apprenait ainsi le texte par cœur au point de pouvoir le réciter ensuite de mémoire. Passion de martyr, vie de saint, passage patristique, il apprenait tout, bien qu'il eût une préférence marquée pour les extraits de saint Jean Chrysostome (1).

Avec de pareils goûts, l'enfant ne pouvait que sourire à cette vie monastique dont ses parents avaient fait vœu pour lui. Grandi, tous ses désirs furent d'entrer dans un des monastères de Constantinople. Mais comment, dans ces monastères, se promettre le calme nécessaire à la vie religieuse? L'iconoclasme venait d'éclater, un hérétique pesait sur le trône des empereurs, un intrus occupait le siège des patriarches : orthodoxe, iconophile ardent, le monachisme était en proie à toutes sortes de persécutions. Anne et son mari estimèrent que leur fils serait mieux hors des murs de la capitale. Aussi, lorsqu'il eut seize ans (2), le conduisirent-ils au mont de saint Auxence. L'anachorète Jean, qui sanctifiait alors cette colline, prévit l'avenir du jeune postulant et fut trop heureux de se l'attacher en lui donnant l'habit religieux (3).

De 731, date de sa vêture, à 743 ou 746, date de sa propre réclusion, Étienne fut le disciple le plus soumis et le plus dévoué. Il pria Dieu et servit Jean. Le service personnel de l'anachorète n'avait rien, à vrai dire, de bien compliqué. Seulement, les visiteurs affluaient à son ermitage et quelqu'un devait être là pour les introduire auprès de lui. De plus, il n'y avait point d'eau sur le sommet de la colline et force était d'aller s'en approvisionner au couvent de femmes établi au bas. Recevoir ces visiteurs et monter cette eau était le travail du disciple (4).

Au cours des années qui nous occupent, le père d'Étienne mourut à Constantinople. Étienne obtint aussitôt d'aller régler ses affaires de famille et ce règlement lui fut aisé, grâce aux

(1) Étienne, *op. cit.*, col. 1081 et 1084.
(2) Étienne, *op. cit.*, col. 1089; Anonyme D, p. 285.
(3) Étienne, *op. cit.*, col. 1088 et 1089.
(4) Étienne, *op. cit.*, col. 1092.

bonnes dispositions de sa mère et de ses deux sœurs. Une de ces dernières avait déjà pris le voile au monastère urbain de Monokionion (1). L'autre, qui s'appelait Théodote (2), éprouvait, elle aussi, l'attrait le plus vif pour la vie religieuse. Quant à la mère, elle avait trop de piété pour ne pas, devenue veuve, se consacrer tout entière à Dieu. Cela étant, quelques jours suffirent à tout arranger : les biens de la famille furent vendus et, tandis que la vierge de Monokionion restait dans sa cellule, Anne et Théodote se rendirent avec Étienne auprès de l'anachorète Jean. Là, elles obtinrent l'habit monastique et descendirent s'enfermer au pied de la colline dans le monastère fondé par Auxence (3). Étienne accompagna jusqu'au seuil de leur nouvelle demeure cette mère et cette sœur qui ne devaient jamais plus cesser de vivre auprès de lui.

En 743 ou 746, lorsque Jean s'éteignit, Étienne devint l'héritier de son ermitage. Le nouveau reclus, âgé de vingt-huit ou de trente et un ans (4), ne voulut point vivre aux dépens d'autrui. Il apprit à tisser les filets de pêche, à copier les manuscrits, double source de petits revenus où les pauvres ne manquèrent point de trouver leur compte. Bientôt, avec les pauvres, une foule d'autres chrétiens accourut auprès de l'ermite. Bientôt même, quelques-uns de ces pèlerins s'éprirent si fort de lui qu'ils résolurent de quitter le monde et de vivre à ses côtés. De là, ainsi que nous le verrons plus tard, la construction d'un monastère qui s'appela monastère de saint Auxence.

Étienne, quoique reclus, se trouva réduit à subir l'higouménat. Il le subit le moins possible. Dès 754 ou 757, en effet, pour être moins distrait dans son ascétisme, il promut le moine Marin à la dignité d'économe et lui confia la direction de tous les autres religieux. En même temps, pour se mortifier davantage, il abandonna la grotte de ses devanciers et s'improvisa une

(1) Étienne, *op. cit.*, col. 1093 et 1177.
(2) Étienne, *op. cit.*, col. 1156.
(3) Étienne, *op. cit.*, col. 1093.
(4) Étienne, *op. cit.*, col. 1097. La métaphrase moderne d'Agapios Landos, p. 201, et de K. Doukakis, p. 601, dit trente ans; mais le texte métaphrastique primitif cité par M. M. Gédéon, Βυζαντινὸν ἑορτολόγιον, p. 295, porte trente et un ans comme celui du diacre. J'introduis, pour ma part, l'âge de vingt-huit ans dans l'hypothèse que le diacre Étienne, biographe primitif, a mal calculé la date de la naissance du saint. Il sera question plus bas de cette hypothèse.

prison encore plus étroite tout au sommet de la colline, en un point que le diacre hagiographe estimait être le véritable emplacement du κλουβός primitif (1). C'est là que les moines de Constantinople et des environs, partout malmenés, accoururent chercher conseil et réconfort contre l'iconoclasme; là aussi que la persécution vint prendre l'illustre reclus.

En 753, un conciliabule ouvert au palais de Hiéria le 11 février et clôturé à l'église des Blakhernes le 27 août, avait lancé l'anathème aux saintes images, et, depuis, Constantin Copronyme imposait la reconnaissance de son hérésie à tous les sujets de l'empire. Voisin de la capitale et connu comme il l'était, Étienne finit par être mis en demeure de souscrire à la doctrine iconoclaste. On devine l'échec du patrice Calliste chargé de le conquérir. Calliste, de retour à Constantinople, fit son rapport. Aussitôt des ordres lui furent donnés et des soldats pour qu'il s'en retournât sur la montagne arracher Étienne de son trou et ses moines de leurs cellules. Parqués au bas de la colline, dans le cimetière contigu au couvent des Trikhinaires, les malheureux y restèrent sans nourriture six jours durant. Ils y seraient morts de faim, sans doute, si la guerre à soutenir contre les Bulgares n'avait placé Copronyme dans la nécessité d'employer ses soldats à autre chose qu'à torturer de pauvres religieux. Le septième jour donc, à l'arrivée d'un messager impérial, Étienne et les siens reçurent la permission de regagner le sommet de la montagne et les hommes de Calliste allèrent rejoindre leur corps pour entrer en campagne (2).

Calliste, avant de partir, avait acheté un moine auxentien, le moine Serge, et combiné avec lui tout un plan contre Étienne. Serge s'enfuirait auprès d'Aulicalamos, préposé aux douanes dans le golfe de Nicomédie; là, il accuserait son higoumène d'entretenir des relations coupables avec Anne, religieuse au couvent des Trikhinaires, et s'empresserait de faire parvenir cet acte d'accusation au camp de l'empereur. Celui-ci, aussitôt, enverrait ordre au patrice Anthès, préfet de Constantinople, de lui expédier la prétendue complice. Anne, dont on avait déjà gagné la servante, succomberait sans doute aux flatteries, tout au moins à la peur; en acceptant de gré ou de force

(1) Étienne, *op. cit.*, col. 1101.
(2) Étienne, *op. cit.*, col. 1121-1125.

la honte des crimes infâmes qu'on lui imputerait, elle finirait par fournir une arme contre Étienne. Alors, ce misérable iconophile serait déshonoré tout ensemble et perdu : on pourrait sévir contre lui et le mettre à mort sans risquer de le voir passer pour un martyr. Tel était le plan. Il échoua au dernier moment devant la fermeté héroïque d'Anne (1).

Une autre manœuvre agencée dès le lendemain réussit mieux. Si elle n'atteignit pas la réputation du saint, elle suffit du moins à établir son mépris des ordonnances impériales. Entendez ici les mesures prises par Léon III et Constantin V contre le monachisme. Dans cette comédie Georges Syncletous, jeune courtisan chéri de Copronyme, fut destiné à jouer le premier rôle. Il s'en alla, muni d'instructions détaillées, trouver l'ermite, feignit auprès de lui un profond dégoût pour la vie du monde, sollicita ardemment l'habit religieux, l'obtint au bout de trois jours, resta trois autres jours dans le monastère, puis s'en revint à la cour avec son froc, preuve indiscutable de la propagande monastique exercée en dépit des lois aux portes mêmes de Constantinople. Le retour du fourbe fut l'occasion des scènes les plus sacrilèges sur l'Hippodrome. Quant à Étienne, il y gagna d'être arraché de son ermitage et enfermé à Chrysopolis, dans le couvent de Philippique, durant dix-sept jours. Là, une fois, il eut à tenir tête à tout ce que l'iconoclasme comptait de docteurs, à des prélats comme Théodose d'Éphèse, Constantin de Nicomédie, Constantin de Nacolia (2), Sisinnios Pastillas de Pergé, Basile Trikakabos de je ne sais d'où, à des fonctionnaires civils comme Calliste, Kombokonon et Masaras. Il réfuta sans peine tous leurs arguments et fut exilé à Proconnèse (3).

Exilé, Étienne ne se départit point de sa vie solitaire. Un creux de rocher lui servit d'abri sur la falaise de Kissouda, au sud de l'île, près d'une église dédiée à sainte Anne. Peu de jours après son installation dans cette grotte, qu'une petite construction devait bientôt remplacer, il vit accourir auprès

(1) Étienne, *op. cit.*, col. 1125-1132.

(2) Je maintiens ce nom ici pour donner la liste complète fournie par l'hagiographe; mais il semble bien que, lors du passage de saint Étienne à Chrysopolis, le fameux Constantin de Nacolia était mort depuis de longues années déjà. Cf. A. Lombard, *Constantin V, empereur des Romains*, Paris, 1902, p. 7 et 8.

(3) Étienne, *op. cit.*, col. 1132-1145.

de lui presque tous les religieux du mont Saint-Auxence. Anne, sa mère, et Théodote, sa sœur, quittant le couvent des Trikhinaires, vinrent également se fixer dans l'île à proximité de son ermitage. C'est là que la carrière de ces deux femmes devait prendre fin. Anne mourut la seconde année de son séjour à Proconnèse. A sa fille, avant de rendre le dernier soupir, elle dit : « Ne pleure point, ma Théodote, tu vas me suivre. » Et, en effet, Théodote s'éteignit doucement sept jours plus tard (1).

L'anachorète avait fermé ces deux tombeaux depuis plusieurs mois lorsque la persécution se ralluma contre lui. Un de ses miracles en fut la cause. Il avait guéri un soldat arménien de Thrace et le miraculé par reconnaissance vénérait les images. « Comment, s'écria l'empereur en apprenant le fait, comment, même déporté, il continue à prêcher au peuple son idolâtrie! » Et il ordonna sur-le-champ d'aller prendre le solitaire, de le jeter pieds et poings liés dans un des cachots de Constantinople.

Après quelques jours d'incarcération dans la Phialé, Étienne comparut devant Constantin Copronyme. Il parla, durant l'interrogatoire, avec une entière franchise, et même, pour donner plus de poids à son argumentation, il ne craignit pas de fouler aux pieds une monnaie frappée à l'effigie du prince. Tant de hardiesse ne pouvait lui valoir sa grâce : il fut remis dans les fers et dirigé sur la prison du Prétoire. La prison du Prétoire à ce moment ne comptait guère, en fait de criminels, que des moines, mais elle en comptait beaucoup, exactement 342, et pas un sur le nombre qui n'eût souffert pour la foi, pas un auquel il ne manquât ou les cheveux, ou la barbe, ou les oreilles, ou le nez, ou les yeux, ou les mains. Cette phalange de glorieux mutilés choisit d'un commun accord Étienne pour supérieur et la prison du Prétoire se trouva transformée en couvent (2).

Étienne y languit durant onze mois (3). Un beau jour, ce temps écoulé, ordre fut donné de lui trancher la tête. Moins d'une heure plus tard, tandis que l'on conduisait sa victime au supplice, Constantin Copronyme feignit de se raviser et

(1) ÉTIENNE, *op. cit.*, col. 1145-1156.
(2) ÉTIENNE, *op. cit.*, col. 1156-1168.
(3) ÉTIENNE, *op. cit.*, col. 1164.

contremanda l'exécution. Il ne voulait pas, disait-il, chagriner l'impératrice Eudoxie, en l'honneur de qui, ce jour-là, tout le paganisme de la cour était en fête. Mais son unique mobile, au vrai, était de préparer par cette mesure le succès du suprême effort qu'il voulait tenter pour gagner cet iconophile dont la perversion lui importait plus que la mort. Dès la nuit venue, il envoya deux fonctionnaires solliciter Étienne, leur enjoignant, si l'anachorète restait obstiné, de lui arracher l'âme sous les coups de verges. Meilleurs que leurs maîtres, les deux fonctionnaires ne firent ni l'un ni l'autre. L'empereur s'en plaignit au réveil. Tout aussitôt, de féroces courtisans se précipitèrent au Prétoire, attachèrent une corde aux fers de l'anachorète et le traînèrent ainsi, par les pieds, hors de sa prison. Piétiné, lapidé, bâtonné, Étienne eut encore la force de saluer au passage le sanctuaire de saint Théodore. A l'instant même, en punition de cette marque de vénération, il reçut d'un certain Philommatès un coup si violent sur la tête qu'il en mourut. Son cadavre n'en fut pas moins traîné, plusieurs heures encore, à travers les rues de la ville, parmi les outrages de la populace. On le conduisit même au couvent de Monokionion dans l'intention de forcer la sœur d'Étienne à jeter de ses propres mains une pierre ou deux sur les restes du martyr. Si la religieuse, prévenue à temps, ne s'était enfermée dans un tombeau qui la déroba à toutes les recherches, elle serait devenue, elle aussi, la victime de ces misérables. A la fin, le corps d'Étienne fut jeté dans le lieu réservé à l'inhumation des païens et des criminels (1).

Seule, une partie du cerveau reçut une sépulture plus digne. L'iconophile Théodore, attaché au couvent de Dalmate, l'avait furtivement recueillie dans la rue. Il la porta à l'higoumène de Dios qui la déposa religieusement dans un des oratoires du monastère, dans l'oratoire du protomartyr Étienne. Cette opération, en dehors de l'higoumène et de Théodore, eut un troisième témoin, qui devait plus tard se jeter dans l'hérésie et tout dévoiler à Constantin Copronyme (2).

Le supplice d'Étienne est fixé par l'hagiographe primitif (3)

(1) Étienne, *op. cit.*, col. 1168-1177.
(2) Étienne, *op. cit.*, col. 1177-1181.
(3) *Op. cit.*, col. 1177.

et ses métaphrastes à un 28 novembre. Le mois est certain. Le jour l'est aussi. Si le texte de Théophane porte : τῇ κ' τοῦ νοεμβρίου (1), et la traduction d'Anastase : 12 *calendas decembrias* (2), c'est que le chronographe ou sa source a oublié par distraction l' η de κη'. Du moins, les documents liturgiques, d'accord avec le biographe, sont trop unanimes en faveur du 28 pour que l'on puisse hésiter un seul instant sur ce quantième. Mais le 28 novembre de quelle année? C'est ici que la certitude manque et que les auteurs discutent.

Le P. Carpentier, des bollandistes, défend 767 (3). Fabricius, qui indique une fois 767 (4), indique une autre fois 766 (5). M. C. de Boor se prononce pour 765 (6). M. A. Lombard donne ses préférences à 764 (7). C'est 764, en effet, qu'indiquent Théophane le Chronographe et Nicéphore le patriarche. Théophane (8), suivi par Anastase (9) et Cedrenus (10), fixe le martyre à la vingt-cinquième année de Constantin et à la dernière IV^e^ indiction de son règne : or, d'après une particularité chronologique récemment mise en lumière (11), cette vingt-cinquième année s'ouvrit le 18 juin 764 et cette IV^e^ indiction commença de courir le 1^er^ septembre 764. Quant à Nicéphore, il raconte la mort de saint Étienne (12) avant la chute du patriarche Constantin (13), et ce patriarche, nous le savons par Nicéphore lui-même (14) et par Théophane (15), chuta le 30 août 765. Les deux chroniqueurs sont donc bien pour novembre 764. Par malheur, le diacre de Sainte-Sophie ne parle point dans le même sens. Le saint, déclare-t-il (16),

(1) *Chronographia*, ad annum 6257.
(2) *Chronographia*, Migne, *P. G.*, t. CVIII, col. 1382.
(3) *Acta Sanctorum octobris*, t. VIII, p. 131.
(4) *Bibliotheca graeca*, V, 32, éd. Hambourg, t. IX, p. 141.
(5) *Op. cit.*, V, 11, t. VII, p. 478.
(6) *Nicephori opuscula historica*, Leipzig, 1880, p. 72.
(7) *Constantin V, empereur des Romains*, p. 156, note 3.
(8) *Op. et loc. cit.*
(9) *Op. et loc. cit.*
(10) *Historiarum compendium*, Migne, *P. G.*, t. CXXI, col. 893.
(11) H. Hubert, *Chronologie de Théophane*, dans la *Byz. Zeitschrif*, t. VI, p. 491.
(12) *Opuscula historica*, p. 72.
(13) *Op. cit.*, p. 74.
(14) *Op. cit.*, p. 75.
(15) *Op. cit.*, ad annum 6257.
(16) *Op cit.*, col. 1177.

mourut le 28 novembre durant la cinquante-troisième année de son âge, et cette indication amène nécessairement au 28 novembre 767. Des chroniqueurs ou de l'hagiographe qui a raison?

Je n'ose jeter la pierre aux chroniqueurs. En effet, non contents d'être d'accord entre eux, non contents d'affirmer l'un et l'autre avec assurance, ils mettent tous deux la mort de l'ermite en relation avec des événements trop considérables pour qu'on puisse aisément supposer qu'ils les ont fixés trois ans trop tôt. Rien de pareil ne défend le biographe.

Celui-ci doit être cru quand il écrit que la naissance d'Étienne suivit l'intronisation de saint Germain : la raison en est qu'il tenait directement le fait de plusieurs personnes à qui la mère du solitaire l'avait elle-même affirmé par serment (1). Mais cette naissance, qu'il faut ainsi placer au commencement de l'automne 715, je soupçonne fort le biographe de l'avoir rattachée dans son esprit et dans ses calculs à une date antérieure de deux ans. Au vrai, la seule donnée chronologique explicite qu'il mette à la base de son récit, et très solennellement, c'est l'an 1er d'Anastase II avec l'an 6222 de l'ère mondaine d'Alexandrie (2), et pareille indication se rapporte de toute nécessité à l'automne 713. Ainsi, le biographe aura cru que son héros, né en 715, au début d'une quatorzième indiction, était né en 713, au début d'une douzième.

A cette première inadvertance, il en a, ce me semble, ajouté une autre. Comme Théophane, il a su que le solitaire auxentien était mort durant la dernière quatrième indiction de Constantin Copronyme, mais, au lieu d'imiter Théophane et de nous transmettre cette donnée telle quelle, il a préféré nous indiquer la date par l'âge du saint. En calculant cet âge il a fait erreur. La chose, certes, lui était facile. Aux premières années du IXe siècle, alors que l'indiction rendue irrégulière en 725 était redevenue régulière en 773 (3), nul ne songeait plus à l'avance de douze mois que l'indiction byzantine officielle avait eue, durant quarante-huit ans, sur l'indiction véritable. Faute d'y songer, le diacre hagiosophite se dit : « Né en septembre-octobre,

(1) ÉTIENNE, *op. cit.*, col. 1077.
(2) ÉTIENNE, *op. cit.*, col. 1073.
(3) H. HUBERT, *op. cit.*, p. 505; A. LOMBARD, *op. cit.*, p. 51, note.



durant la douzième indiction contemporaine d'Anastase II, et martyrisé le 28 novembre, durant la dernière quatrième indiction de Constantin V, mon héros est mort dans la *cinquante-troisième* année de son âge ». Il fallait : *cinquante-deuxième*.

De là, si nos hypothèses sont justes, il reste que le biographe a donné trois ans d'existence de trop à saint Étienne le Jeune, deux au commencement de sa vie, un à la fin. Le saint, au lieu de 53, n'a vu que 50 novembres sur la terre. Il a vécu, non pas de la douzième indiction (septembre-octobre 713) à la quatrième indiction régulière (novembre 765), mais bien de la quatorzième indiction (septembre-octobre 715) à la quatrième indiction anticipée (novembre 764). Moyennant quoi, il n'est plus question de 767 comme date mortuaire et le biographe se trouve d'accord avec les chroniqueurs.

Pouvons-nous, sur ces bases, essayer de résumer la chronologie de saint Étienne? Les dates de l'hagiographe, nous l'avons dit, sont données par l'âge du martyr. Les deux dernières, qui se rapportent à un détail du séjour dans l'île de Proconnèse et à la mort, sont nécessairement comptées, dans notre système, d'après l'âge fautif. La première qui se réfère à la vêture, doit être plutôt comptée d'après l'âge réel, sous peine de faire débuter le saint excessivement jeune. Quant aux dates intermédiaires, elles peuvent être comptées soit d'après l'âge réel, soit d'après l'âge fautif, selon que le diacre hagiosophite a appris d'autrui ou a calculé lui-même le nombre d'années qu'avait le saint lors de tel ou tel événement. Nous nous arrêterons donc à ceci :

715, septembre-octobre :	naissance.
731	vêture.
743 ou 746	réclusion.
754 ou 757	changement d'ermitage.
760, printemps	entrevue avec Calliste.
760, automne	séjour à Chrysopolis, exil à Proconnèse.
760, fin, ou 761, début	réclusion dans l'exil.
762 .	mort d'Anne et de Théodote.
763, décembre	rappel à Constantinople.
764, janvier	comparution devant Constantin V.
764, 28 novembre	martyre.

Ce n'est pas cependant que cette chronologie ne souffre deux

grosses difficultés : 1° Contrairement à l'hagiographe qui place le séjour forcé d'Étienne à Chrysopolis immédiatement après une campagne de Constantin Copronyme contre les Bulgares, on ne voit pas que pareille campagne ait eu lieu en l'année 760; 2° Contrairement à l'hagiographe qui enferme au Prétoire avec Étienne un moine torturé en Asie par le stratège Michel Lakhanodrakon, l'on ne voit pas que pareil stratège ait pu agir en Asie avant le 1er septembre 765. Telles sont les deux difficultés. Elles sont considérables assurément. Le sont-elles au point qu'il faille leur sacrifier la chronologie établie ci-dessus?

Examinons la première. Qui nous renseigne sur les luttes byzantino-bulgares aux années 755-765? Deux chroniqueurs, Nicéphore et Théophane. Mais celui-ci, au témoignage du récent historien de Constantin V (1), est incomplet. Et celui-là, tout le monde peut le constater, raconte les événements de cette décade en deux fois sans les distribuer chronologiquement. Cela étant, au lieu de chercher dans les deux chroniqueurs un élément d'objection contre l'hagiographe, ne vaut-il pas mieux chercher dans l'hagiographe un élément de précision pour les deux chroniqueurs? Une succession de faits qui arrangerait toutes choses serait celle-ci : invasion des Bulgares jusqu'au Long-Mur (755); expédition de Constantin V contre les Slaves de Thrace (758); campagne des Grecs contre les Bulgares et succès de ceux-ci à Veregaba (759); nouvelle campagne et revanche des Byzantins à Marcellae (760); révolutions intérieures en Bulgarie (761-762); campagne de Copronyme contre Teletzès et défaite de ce dernier à Anchialo (30 juin 762); nouveaux changements politiques en Bulgarie et négociations avec Byzance (762-764); courte campagne contre les Bulgares (764); autre campagne de Constantin V du 21 janvier au 17 juillet (765). Cette succession des faits, je le répète, non contente d'arranger toutes choses, ruinerait l'objection par la base. Et qui nous dit, dans le désaccord ou le silence des chroniqueurs, que les événements ne s'enchaînèrent pas ainsi?

La seconde difficulté, à peine indiquée plus haut, veut être expliquée en détail. Au Prétoire, écrit le diacre de Sainte-Sophie (2), Étienne eut pour compagnon le prêtre Théostéricte de

(1) A. Lombard, *op. cit.*, p. 41.
(2) Étienne, *op. cit.*, col. 1165.

Pélécète qui lui raconta les cruautés exercées par Lakhanodrakon, gouverneur d'Asie. Or, au témoignage de Théophane (1), Michel Lakhanodrakon ne fut promu stratège du thème des Thrakésiens, ancienne province d'Asie, que durant la cinquième indiction, laquelle courut du 1er septembre 765 au 31 août 766. Comment, martyrisé dès novembre 764, notre anachorète aurait-il jamais entendu parler des exploits iconoclastes de ce haut fonctionnaire? A cela je n'ai qu'une réponse : c'est que la rencontre de saint Étienne et de saint Théostéricte n'a pas eu lieu. M. A. Lombard a déjà vu de la légende dans cet épisode (2). Si, obstiné à le tenir pour historique, on préfère fixer le martyre d'Étienne à novembre 767, on se heurte à une autre difficulté non moins grande. En effet, le biographe ménage une entrevue entre deux certains Podopagouri et le saint la veille même de la mort de celui-ci. Or, nous attestent les chroniqueurs (3), les deux personnages en question furent décapités le 26 août 765. Leur rencontre avec le saint ne peut donc être postérieure à novembre 764. Transférer le martyre trois ans plus tard, c'est dire que l'hagiographe a erré en affirmant cette rencontre. Erreur pour erreur, autant vaut admettre celle dont nous parlons plus haut, surtout si l'on songe que les relations des Podopagouri avec Étienne, attestées par l'hagiographe, le sont aussi par Théophane (4).

Saint Étienne mort ne tarda pas à jouir d'une grande célébrité. La légende, en s'emparant de lui, étendit démesurément la durée de sa réclusion. D'après Georges Hamartole (5), cette réclusion aurait été de quarante ans; d'après Théophane (6), transcrit par Anastase (7) et par Cedrenus (8), elle aurait atteint une soixantaine d'années. Ce même Théophane, qui mentionne le supplice d'un autre iconophile trois ou quatre ans plus tôt (9), présente saint Étienne comme le protomartyr de

(1) *Op. cit.*, ad annum 6258.
(2) *Op. cit.*, p. 8 et 156.
(3) Théophane, ad annum 6257; Nicéphore, p. 74.
(4) *Op. et loc. cit.*
(5) *Chronicon*, IV, Migne, *P. G.*, t. CX, col. 911.
(6) *Op. et loc. cit.*
(7) *Op. et loc. cit.*
(8) *Op. et loc. cit.*
(9) *Op. cit.*, ad annum 6253.

l'iconoclasme. C'est que l'ermite du mont Saint-Auxence éclipsa tous ses émules. Soit à cause de son homonymat avec le diacre de Jérusalem, soit à cause d'une sainteté plus grande, il groupa autour de son nom, sous la date du 28 novembre, la plupart des autres martyrs tués par Constantin Copronyme. Ces derniers, bien que généralement pourvus d'un culte spécial au jour anniversaire de leur mort ou aux environs, se virent inscrits une seconde fois à ses côtés, et plusieurs livres liturgiques, partout suivis de nos jours encore, n'hésitèrent pas à les donner comme ses compagnons de martyre.

Cette erreur, comme celle de la durée prêtée à sa réclusion, prouve la grande place dévolue à notre saint parmi les premiers iconophiles confesseurs de la foi. D'autres erreurs commises sur le compte d'Étienne le Jeune prouvent simplement l'ignorance ou la distraction de certains auteurs. Antoine de Novgorod, si précieux pour qui veut connaître la Constantinople religieuse de l'an 1200, a montré qu'il était parfaitement peu au courant de l'histoire byzantine en écrivant (1) que « le saint père Auxence... vivait sur la colline avec saint Étienne le Jeune ». Moins excusable que l'archevêque russe, M. l'abbé E. Marin s'est récemment rendu coupable d'une tout aussi grosse inexactitude. Le monastère de Khénolakkos, a-t-il prétendu (2), fut « bâti par saint Étienne le Jeune, l'un des plus ardents défenseurs des images ». Où l'auteur a-t-il pris ce renseignement? Chez Du Cange et G. Henschen, nous répondent ses références. A l'endroit indiqué (3) Du Cange écrit : *Chenolaccus... monasterium aedificatum a S. Stephano qui vixit sub Leone Isauro, cujus festum agunt Graeci XIV januarii.* A l'endroit indiqué (4) G. Henschen écrit : *Chenolaccus... monasterium aedificatum sub Leone Isaurico, uti constat ex elogio quod ex menaeis graecis edidimus ad diem XIV januarii.* Et Du Cange a raison. Et G. Henschen a raison. Mais le saint Étienne fêté le 14 janvier a-t-il quoi que ce soit de commun avec « saint Étienne le Jeune, l'un des plus ardents défenseurs des images »? Il eût suffi à M. l'abbé Marin, pour se convaincre

(1) B. DE KHITROVO, *Itinéraires russes en Orient*, t. I, p. 105.
(2) *Les moines de Constantinople*, p. 28.
(3) *Constantinopolis christiana*, l. IV, sect. XV, n° 1, éd. de Venise, p. 125.
(4) *Acta Sanctorum junii*, t. III, p. 413, note b.

du contraire, d'aller à la source clairement signalée par ses deux guides et de la confronter avec cette Vie du véritable saint Étienne le Jeune dont il a su tirer si grand parti dans un autre endroit de son ouvrage (1).

J'en aurai fini avec saint Étienne le Jeune si j'ajoute quelques mots sur ses reliques et son office.

Le fragment de cerveau dont j'ai déjà parlé s'évanouit miraculeusement, dit l'hagiographe (2), lors des poursuites exercées contre les deux personnages qui l'avaient déposé au monastère de Dios. Le corps, jeté au lieu dit τὰ Πελαγίου (3), y fut enseveli par des iconophiles dans un tombeau qui le conservait encore au moment où fut rédigée la notice des ménées. Antoine de Novgorod, l'archevêque pèlerin de vers 1200, ne manqua point d'y venir prier. « Plus loin, dit-il (4), dans un couvent, est enterré saint Étienne le Jeune, et, le jour de sa fête, on apporte sa tête près de la fosse où il fut jeté. Le préfet de la ville porte la tête en procession pendant toute la nuit, suivi par une quantité de monde qui tient des cierges et qui chante : Kyrie eleison. » De son côté, Ignace de Smolensk écrit (5) après son pieux voyage de 1389 : « Nous nous rendîmes à Périblepte et baisâmes... le front d'Étienne le nouveau. » A la date d'octobre 1396, un inventaire du trésor de Sainte-Sophie signale : ἡ ἁγία κάρα τοῦ ἁγίου Στεφάνου τοῦ νέου (6). Après Ignace de Smolensk d'autres pèlerins de Russie mentionnent encore des reliques d'Étienne le Jeune à Constantinople (7). D'autres documents en mentionnent ailleurs, par exemple au monastère athonite des Ibères (8). Un

(1) Ajoutons ici, d'ailleurs, que le monastère bithynien de Khénolakkos est un de ceux, trop nombreux, que M. E. Marin a indûment introduits ou indûment conservés parmi les maisons religieuses de Constantinople. Cf. J. Pargoire, *Saint Méthode de Constantinople avant 821*, dans les *Échos d'Orient*, t. VI, p. 126. Notons en outre que le couvent, plus haut mentionné, de Pélécète ne se trouve pas, comme il le dit, p. 340, près d'Éphèse. Cf. A. Hergès, *Monastères de Bithynie : Saint Jean le Théologue de Pélécète*, dans les *Échos d'Orient*, t. I, p. 274.

(2) Étienne, *op. cit.*, col. 1181.

(3) Sur l'église et le cimetière de ce nom voir Du Cange dans sa *Constantinopolis christiana*, l. IV. sect. VII, n° 26, p. 103 et dans ses notes à J. Zonaras, *Annales*, XV, Migne, *P. G.*, t. CXXXIV, col. 1336.

(4) B. de Khitrovo, *op. cit.*, p. 102.

(5) B. de Khitrovo, *op. cit.*, p. 138 et 139.

(6) Miklosich et Muller, *Acta et diplomata graeca medii aevi*, t. II, p. 567.

(7) B. de Khitrovo, *op. cit.*, p. 204, 205, 231, 234.

(8) Codex 281 de Saint-Pantéléïmon, part. III, pag. 30.

petit ossement, un λείψανον τοῦ ἁγίου Στεφάνου τοῦ νέου se trouvait enchâssé dans le magnifique tableau reliquaire du x[e] siècle dont le monde savant doit la connaissance et la description à M. G. Schlumberger (1). Par malheur, pour plusieurs de ces reliques il y a lieu d'hésiter entre notre saint Étienne le Jeune, martyr de l'iconophilie au VIII[e] siècle, et un autre saint Étienne le Jeune, frère puîné de Léon VI le Sage et successeur de Photius sur le siège de Constantinople où il mourut le 17 ou le 18 mai 893. Mais c'est bien à la tête d'Étienne l'auxentien que se rapporte la phrase d'Antoine de Novgorod. Et de même, c'est bien une petite relique de lui qui, enchâssée dans un ἐγκόλπιον de Constantin Paléologue, fils d'Andronic le Vieux, fournit à Manuel Philé le sujet de quatre épigrammes intitulées : Εἰς λείψανον τοῦ ἁγίου Στεφάνου τοῦ νέου ὂν ἐγκόλπιον τοῦ δεσπότου κυροῦ Κωνσταντίνου (2).

Quant à l'office du saint, il n'offre rien de particulièrement remarquable. Son canon, signé Joseph, est aussi décevant pour l'historien que n'importe quel autre canon affligé de cette signature. On n'y trouve rien, du moins, qui ne soit emprunté à l'œuvre du diacre hagiosophite, sauf que, dès cette époque, plusieurs des martyrs iconophiles signalés plus haut avaient déjà leur culte associé au culte de notre saint. Celui-ci, durant les x[e] et XI[e] siècles, était particulièrement fêté dans l'église Saint-Étienne du quartier dit τὰ Κώνστα (3), c'est-à-dire en somme dans une église de son quartier natal.

IV. — IDENTIFICATION DU MONT SAINT-AUXENCE.

Jusqu'ici nous avons simplement résumé l'existence des principaux anachorètes établis au vieux mont Skopa du V[e] au VIII[e] siècle. Comme les Vies de saint Auxence, de saint Bendidianos et de saint Étienne, qui nous ont fourni la matière de ce résumé, sont aussi les documents qui nous renseignent le mieux sur la position de la hauteur illustrée par l'ascétisme de

(1) *Un tableau reliquaire byzantin inédit du X[e] siècle*, extrait des *Monuments et mémoires* publiés par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1894, planche XIII.

(2) E. MILLER, *Manuelis Philae carmina*, épigrammes LXIII-LXVI, t. I, Paris, 1855, p. 30 et 31.

(3) H. DELEHAYE, *op. cit.*, col. 263, 18.

ces grands ermites, le moment semble bien venu pour nous de recueillir leurs diverses données topographiques et de chercher, en y ajoutant toutes autres données éparses ailleurs, à identifier le sommet bithynien à qui l'ex-scholaire de Théodose le Jeune donna son nom.

Si je dis *sommet bithynien*, c'est que les auteurs byzantins qui s'attardent à la position du mont Saint-Auxence le placent tous dans la Bithynie. Sur quel point de la Bithynie? Dans cette partie de la province qui regarde Constantinople, avoisine Chrysopolis et constitue le territoire de Chalcédoine. Chalcédoine est comme le pivot autour duquel roule toute la vie de saint Auxence. Si les biographies de ce dernier et celles de saint Étienne le Jeune ne suffisaient à convaincre les plus difficiles, il serait aisé d'apporter ici plusieurs autres textes absolument péremptoires. Ainsi, par exemple, cette phrase de l'auteur anonyme qui a narré les faits et gestes d'Athanase, patriarche de Constantinople : ἀπάρας πρὸς τὸν τοῦ Αὐξεντίου βουνὸν παραγίνεται, τὸν ἀντικρὺ Βυζαντίου πρὸς ἕω κείμενον (1). Ainsi, encore, ces quelques mots du patriarche Philothée dans son panégyrique de Grégoire Palamas : τὸν Αὐξεντίου βουνὸν ὃς ἀπαντικρῦ Βυζαντίου πρὸς ἀνατολὰς ἐν Χρυσουπόλει πέραν πρὸς τῷ ἄκρῳ κεῖται τῆς Προποντίδος (2). D'autre part, une parole très explicite de saint Étienne le Jeune, le typikon de Michel Paléologue et une lettre de Maxime Planude placent formellement notre colline dans le diocèse de Chalcédoine. Parlant du quatrième concile œcuménique, saint Étienne le fait tenir ἐν τῇ καθ' ἡμᾶς Καλχηδοναίων μητροπόλει (3). Parlant des honneurs dus par ses protégés auxentiens à leurs pasteurs ecclésiastiques, Michel Paléologue dit : ἡ δὲ προσήκουσα τοῖς ἀρχιερεῦσι τιμὴ ἀξίως ἀποδιδόσθω τοῖς ἱεραρχοῦσι κατὰ καιρὸν ἐν τῇ ἁγίᾳ μητροπόλει τῆς Χαλκηδόνος (4). Parlant d'un monastère auxentien à lui donné par l'ordinaire du lieu, Maxime Planude écrit : καὶ γὰρ δεσπόζειν αὐτοῦ διὰ βίου μοι παντὸς ὁ Χαλκηδόνος ἐξέδοτο (5). La position du mont Saint-Auxence au nord-ouest de la Bithynie ne saurait donc faire le moindre doute.

(1) *Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'École française de Rome*, t. XVII (1897), p. 51.
(2) Migne, *P. G.*, t. CLI, col. 566.
(3) Étienne, *op. cit.*, col. 1144.
(4) M. Gédéon, Τυπικόν, p. 23.
(5) M. Treu, *Maximi monachi Planudis epistulae*, p. 41.

Cette première constatation nous permet de rejeter sans autre examen l'opinion qui voudrait fixer le séjour de l'ermite Auxence dans l'Arganthon. L'Arganthon, autrement dit Samanly-Dagh, est le petit système montagneux qui sépare le golfe d'Ismidt de celui de Ghemlek et projette le Bouz-Bournou, ancien cap Poséidôn, dans la Marmara : il ne se rattache évidemment pas au territoire de Chalcédoine. L'opinion que je réfute ici doit, je crois, son existence aux deux auteurs des Βιθυνικά (1). M. M. Gédéon en a déjà montré le mal-fondé dans ses Ἀναμνήσεις βιθυνικαί· ἐννέα ἡμέραι ὑπὸ τὸ Ἀργανθώνιον ὄρος (2), et l'on s'étonnerait de la retrouver encore dans les *Vies des saints* de M. T. Évangélidès (3), si M. T. Evangélidès ne nous avait familiarisés avec les assertions les plus étonnantes. Un Auxence vécut, il est vrai, sur l'Arganthon (4), mais cet Auxence, le héros de l'anabaptisme (5), n'a rien de commun avec l'anachorète dont treize siècles le séparent.

Une erreur topographique antérieure à celle des auteurs des Βιθυνικά, mais tout aussi regrettable, est celle de Reiske. Dans une note sur le τοῦ ἁγίου Αὐξεντίου βουνός, Reiske a écrit : *Erat apud Prusam et Olympum* (6), et, pour le prouver, il est allé chercher dans le glossaire grec de Du Cange (7) cette petite citation empruntée à la vingt-cinquième homélie de Damascène le Studite : κυνηγοῦντας μὲ ἄλλους πολλοὺς εἰς τὸν Ὄλυμπον τῆς Προύσης πρὸς τὸ τοῦ ἁγίου Αὐξεντίου παραβοῦνιν. Cette phrase ne saurait suffire à transplanter notre montagne si loin de Chalcédoine. En effet, à jeter un simple coup d'œil sur l'homélie d'où elle est extraite, on constate que le témoignage n'a rien de sérieux et qu'il se contredit. La contradiction consiste en

(1) M. Kleonymos et Kh. Papadopoulos, Βιθυνικά, Constantinople, 1867, p. 3 et 39.

(2) Travail paru à Vienne dans la Πρόοδος du 15 février 1889, p. 26.

(3) Οἱ βίοι τῶν ἁγίων, Athènes, 1896, p. 197. L'auteur, en se contredisant, se montre en partie mieux inspiré, pourtant, à la page 861.

(4) Sur cette région l'on consultera, en dehors de l'étude déjà signalée de M. M. Gédéon, les Ἔγγραφοι λίθοι καὶ κεράμια du même auteur, Constantinople, 1893, p. 31, et les Βιθυνικαὶ σκιαγραφίαι· Τὸ Κατιρλί de M. P. Macri, Constantinople, 1888.

(5) Auxence le Charlatan, ainsi qu'on le surnomme chez les Grecs, jouit d'une influence énorme sur les foules au milieu du XVIII[e] siècle sous les deux patriarcats de Cyrille V, 1748-1751 et 1752-1757, ainsi que sous le quatrième patriarcat de Païsios II, 1751-1752.

(6) Note au *De Cerimoniis*, Migne, *P. G.*, t. CXII, col. 933.

(7) Sub verbo παραβοῦνιν.

ceci, que l'auteur, après avoir parlé de l'Olympe et de Brousse, place le mont Saint-Auxence tout auprès de Constantinople. Il affirme du moins que, partis du palais impérial à la nuit tombée, Léon l'Arménien et Théodote Mélissène avaient atteint la colline à minuit (1), et comment cela serait-il possible si la colline avait été réellement voisine de Brousse? Il est peu sage, on le voit par ce détail, de se fier à Damascène Studite pour affirmer que le mont Saint-Auxence appartenait au groupe de l'Olympe.

Il n'appartenait pas non plus au territoire de Nicomédie. M. A. Ehrhard l'a cru, puisqu'il a écrit que saint Étienne le Jeune était *vom Berge des hl. Auxentios bei Nicomedien* (2). M. A. Lombard le croit encore, puisqu'il nous parle du monastère du *mont Saint-Auxence, près de Nicomédie* (3). Rien de moins vrai que ce voisinage. Si, dans une phrase que nous citerons tout à l'heure, Étienne l'hagiosophite mentionne le golfe de Nicomédie à propos de la colline, c'est qu'Étienne l'hagiosophite, comme plusieurs autres auteurs, fait commencer le golfe de Nicomédie à la pointe de Héraea, aujourd'hui Phéner-Baghtché, tout à côté de Chalcédoine.

Donc, notre montagne est à chercher dans les environs de Chalcédoine et de Chrysopolis, en tirant vers l'est. Chalcédoine, aujourd'hui Kadi-Keuï, et Chrysopolis, aujourd'hui Scutari, voient beaucoup de collines s'élever à leur horizon du côté de l'Orient. Pour diriger les recherches et arriver à un résultat, il faut demander aux auteurs des renseignements supplémentaires.

Commençons par les biographes de saint Auxence. Narrant le retour de l'ex-scholaire dans la solitude après les événements de 452, l'auteur primitif conservé dans Syméon Métaphraste écrit : Οὐχ εἵλετο ὁ μακάριος εἰς τὸ πρότερον ὑποστρέψαι ὄρος, ἀλλ' εἰς ἕτερον τραχύτερον καὶ ὑψηλότερον, πλησιώτερον δὲ ὑπάρχον Ῥουφινιανῶν, τοὔνομα Σκῶπα (4). L'anonyme de Doukakis pour la même occasion s'exprime ainsi : Οὐκ εἰς τὸ πρότερον ὄρος, ἀλλ' εἰς ἕτερον τραχύτερόν τε καὶ παραπολὺ ὑψηλότερον Σκόπα οὕτω κα-

(1) Θησαυρός, Athènes, 1893, p. 332.
(2) Dans K. KRUMBACHER, *Geschichte der byzantinischen Litteratur*, 2e édit., p. 193.
(3) *Op. cit.*, p. 162.
(4) MÉTAPHR., col. 1412 et 1413.

λούμενον ἄνεισιν (1). L'Anonyme de M. L. Clugnet dit de même qu'Auxence τὸ τῆς 'Οξείας μὲν ὄρος καταλαβεῖν οὐκετὶ προσέθετο, ἄλλο δὲ λίαν ἄναντες καὶ ὑπερνεφὲς καὶ τραχύτατον (Σκοπὸν τοῦτο καλοῦσιν ἐγχώριοι) κατειλήφει (2). De son côté, l'Anonyme de M. M. Gédéon affirme aussi qu'Auxence ne retourna pas ἐπὶ τοῦ ὄρους τῆς 'Οξείας, ἀλλ' εἰς τὸν ἀντικρὺ τούτου βουνὸν, τραχύτερόν τε ὄντα καὶ ὑψηλότερον... ὃς Σκοπὸς τοῖς πλησιοχώροις κατονομάζεται, τῷ, ὡς οἶμαι, τὸν ἐκεῖ ἀνεληλυθότα ἐν περιωπῇ γεγενημένον πολλῇ, οἷα δὴ τοῦ βουνοῦ τῶν πέριξ βουνῶν τε καὶ ὀρέων ὑπερανεστηκότος ἀποσκοπεῖν ἐξ ἀπόπτου μετέωρόν τι καὶ ὑπερόριον (3). Auxence, déclare enfin Michel Psellos (4), ἠξίου τοὺς ἑπομένους αὐτῷ πρὸς τῷ τοῦ Σκοποῦ ὄρει τὴν σκηνὴν τούτῳ συμπήξασθαι, ὃ δὴ ταπεινοτέραν μὲν τοῦ προτέρου τὴν θέσιν εἰλήφει, τραχυτέραν δὲ τὴν φύσιν παραπολύ.

Chez le biographe de Bendidianos, notre colline est l'objet d'une peinture effroyable où triomphe l'exagération. Notons seulement que, de Constantinople, elle apparut à Bendidianos sous la forme d'un ὄρος μακρὰν ἀπ' ἐκεῖ ὑψηλὸν καὶ ὑπέρνεφον..., πολλὰ τραχὺ καὶ κακόβολον, καὶ πολὺς ἀνήφορος, καὶ ὑστερημένον ἀπὸ ὅλα τὰ βρώσιμα (5).

Le premier historien de saint Étienne le Jeune, tout en comparant sa montagne aux sommets les plus fameux de l'Écriture, Horeb, Carmel, Sinaï, Thabor et Liban, ne laisse pas d'écrire cette phrase un peu plus utile : ἔστι δὲ τοῦτο τὸ ὄρος πρὸς τὸν εἰσπλεόμενον τῆς Νικομηδείας κόλπον, τῆς τῶν Βιθυνῶν μερῶν ἐπαρχίας, ἄντικρυς, καὶ ὑπάρχει... ὑψηλὸν μὲν παρὰ πάντας τοὺς συγκειμένους λόφους, ψυχρόν τε καὶ ξηρόν (6). De son côté, après avoir mentionné la colline Saint-Auxence, le métaphraste byzantin ajoute : κεῖται δὲ τοῦτο ἀντικρὺ Βυζαντίου περὶ τὴν τῶν Βιθυνῶν ἐπαρχίαν, τοὺς ἐκ γειτόνων βουνοὺς ἱκανῶς ὑπερκείμενον (7). Les métaphrastes modernes n'ont fait que mettre cette phrase en grec vulgaire (8).

(1) Anonyme A, *op. cit.*, p. 247.
(2) Anonyme B, *op. cit.*, p. 10.
(3) Anonyme C, *op. cit.*, p. 281.
(4) Psellos, *op. cit.*, p. 282.
(5) Anonyme F, *op. cit.*, p. 384.
(6) Étienne, *op. cit.*, p. 1089.
(7) Anonyme D, *op. cit.*, 284.
(8) Agapios Landos, Νέος Παράδεισος, p. 199; K. Doukakis, Μέγας Συναξαριστής, novembre, p. 602.

Les historiens et les chroniqueurs sont, comme de juste, moins explicites que les hagiographes. Le patriarche Nicéphore, par exemple, se contente d'écrire que l'ermitage de saint Étienne le Jeune était ὑπὸ τὴν τοῦ μεγίστου ὄρους ἱδρύμενον ἀκρώρειαν, ὃ καλοῦσι τοῦ ὁσίου Αὐξεντίου λόφον (1). Par contre, Nicéphore Calliste ne se refuse pas quelques indications topographiques : Auxence, dit-il, se retira κατὰ τὸ ἀντικρὺ Βυζαντίου διακείμενον ὄρος ἀνὰ τὴν Βιθυνῶν πάντας τοὺς περικύκλῳ βουνοὺς ὑπερκείμενον (2).

De tous ces textes, trois renseignements précis se dégagent. Nous savions déjà que le Skopa se dressait à l'est de Chrysopolis et, par conséquent, de Chalcédoine. Nous savons, en outre, désormais : 1° qu'il était le point culminant de la région; 2° qu'il était plus élevé que l'Oxia; 3° qu'il était plus rapproché de Chalcédoine que l'Oxia. La première de ces conclusions se présente appuyée sur trop de témoignages pour être mise en doute. La deuxième se trouve dans le même cas : Michel Psellos donne bien au Skopa une altitude inférieure à celle de l'Oxia, mais cette affirmation isolée ne peut l'emporter sur l'affirmation contraire de tous les autres auteurs. Quant à la troisième conclusion, elle s'impose d'elle-même dès que l'on connaît les lieux : s'il était, comme le déclare un de nos textes et des meilleurs, plus voisin de Rufinianes que l'Oxia, le Skopa était nécessairement aussi plus voisin de Chalcédoine, car Rufinianes, localité correspondante au moderne Djadi-Bostan, se trouvait seulement une heure à l'est de cette ville et bien en deçà de la ligne des montagnes.

Si l'on ajoute à ces données que le mont Oxia, plus éloigné que le mont Skopa, s'élevait à dix milles environ de Chalcédoine, ὡς ἀπὸ δέκα μιλίων Χαλκηδόνος comme dit un hagiographe (3), ou δέκα μιλίοις Χαλκηδόνος διέσχον, comme dit un autre (4), ou σημείοις ὡσεὶ δέκα τῆς Χαλκηδόνος ἀπέχοντι, comme dit un troisième (5), on n'aura pas de peine à trouver une indication précise. Dix milles, cela équivaut à quinze petits kilomètres.

(1) *Nicephori opuscula historica*, p. 72.
(2) *Historia ecclesiastica*, XIV, 52, MIGNE, *P. G.*, t. CXLVI, col. 1249.
(3) SYM. MÉTAPHR., *op. cit.*, col. 1385.
(4) ANONYME A, *op. cit.*, p. 244.
(5) ANONYME B, *op. cit.*, p. 5.

Quel est, à l'est de Scutari, moins de quinze kilomètres à l'est de Kadi-Keuï, le seul sommet qui dépasse tous les sommets environnants et réponde aux descriptions citées ci-dessus? C'est le Kaïch-Dagh. Le Kaïch-Dagh représente donc le mont Skopa ou mont Saint-Auxence.

Cette identification, je me hâte de l'ajouter, n'a absolument rien d'une découverte. A. Paspati l'a défendue, voici de longues années déjà (1), et, depuis, plusieurs topographes ont répété ce qu'il avait dit. Seulement, avant comme après, la question n'a pas toujours été traitée avec toute la clarté désirable, d'où quantité d'erreurs et de confusions que notre devoir ici est de relever.

Et d'abord, il nous faut regretter que l'on ait parfois regardé les expressions géographiques *mont Oxia* et *mont Skopa* comme deux noms différents d'un seul et même sommet. Ainsi, pour le moins, en a agi M. W. Tomaschek (2). Cette méprise échappée à la sagacité du savant géographe n'a pas besoin d'être réfutée, tant elle est évidente.

Tout aussi évidente, mais plus ancienne et plus répandue, l'erreur qui fait du mont Saint-Auxence l'ancien Oxia. Nous la trouvons déjà dans certains livres ecclésiastiques byzantins. Ainsi, le Synaxaire de Sirmond (3) et le Ménologe dit de Basile (4) font vivre, dans leur notice du 1er février, saint Bendidianos à l'Oxia. Non content de cela, le Ménologe de Basile ne craint pas d'ajouter, au 14, touchant le scholaire du v^e^ siècle : Τὸ ὄρος τὸ λεγόμενον τῆς Ὀξείας, πλησίον Χαλκηδόνος... ἀπ' ἐκείνου ὠνομάσθη τὸ ὄρος τοῦ ἁγίου Αὐξεντίου (5). Du Cange, en tombant dans cette erreur, lui a donné tout le crédit qui s'attache, très justement d'ailleurs, à son grand nom. Il confondit l'Oxia avec le mont Saint-Auxence dans une note à son édition de Jean Cinname (6). De même, plus tard, annotant Jean Zonaras, il écrivit : *Collis seu mons in partibus Bithyniae*

(1) Τὰ ἀνατολικὰ προάστεια τοῦ Βυζαντίου dans l'Ἑλληνικὸς Φιλολογικὸς Σύλλογος, t. XII, p. 49; Τὰ βυζαντινὰ ἀνάκτορα, p. 153, note 3.

(2) *Zur historischen Topographie von Kleinasien in Mittelalter*, Vienne, 1891, p. 4 et 5.

(3) H. Delehaye, *op. cit.*, col. 438, 29.

(4) Migne, *P. G.*, t. CXVII, col. 290.

(5) *Op. cit.*, col. 313.

(6) *Historiarum*, lib. II, Migne, *P. G.*, t. CXXXIII, col. 347, note 51.

desertis, 10 circiter millibus a Chalcedone dissitus qui primo Ὀξεῖα, *deinde* Βουνὸς τοῦ Αὐξεντίου *dictus est* (1). De ceux qui ont erré sur les traces de Du Cange, sans renommer ici M. W. Tomaschek, le nombre est grand. M. M. Treu est de ceux-là (2). De ceux-là aussi, malgré sa connaissance des lieux, M. M. Gédéon (3).

C'est une distraction évidemment qui a conduit M. M. Gédéon à ce résultat fâcheux. Le mont Saint-Auxence, dit-il lui-même, doit son nom au long séjour du saint ermite qui y vécut ἐπὶ πολυετίαν (4). Or, déclare-t-il ailleurs, le dit ermite ne passa que deux années (διετίαν) à l'Oxia (5), tandis qu'il resta sur le Skopa depuis le IV[e] concile jusqu'à sa mort (6), c'est-à-dire de 451 à 470/472 (7). Donc... Vous concluriez, vous : Donc le mont Saint-Auxence représente l'ancien Skopa. M. M. Gédéon conclut, lui : Donc le mont Saint-Auxence représente l'ancien Oxia (8). Et, fixant le mont Saint-Auxence au Kaïch-Dagh, ce qui est très bien, il relègue le mont Skopa à l'Aïdos-Dagh, ce qui est très mal. Évidemment, encore une fois, l'auteur a été victime d'une distraction.

Pour nous, répétons bien haut que l'Oxia n'a rien de commun avec le mont Saint-Auxence. C'est au Skopa que le grand ermite vécut la dernière et la plus illustre partie de sa vie anachorétique. C'est au Skopa qu'il établit le monastère des Trikhinaires. C'est au Skopa qu'il mourut et qu'il eut son tombeau. C'est au Skopa que Serge, Bendidianos et leurs successeurs se remplacèrent dans son ermitage. C'est le Skopa, par conséquent, qui s'appela mont Saint-Auxence.

Quant à l'Oxia, présenté par les biographes comme le premier séjour de l'ex-scholaire, il n'est jamais plus mentionné ni dans l'hagiographie, ni dans l'histoire. Du Cange et tous ceux qui estiment l'y avoir rencontré se sont laissé induire en erreur

(1) MIGNE, *P. G.*, t. CXXXV, col. 28, note 59.
(2) *Maximi monachi Planudis epistulae*, p. 215.
(3) Τυπικόν, p. 11.
(4) *Op. cit.*, p. 6.
(5) *Op. cit.*, p. 7 et note 3 de la page 7.
(6) *Op. cit.*, p. 8.
(7) *Op. cit.*, p. 9. Je donne ici la chronologie de M. M. Gédéon. Elle ne concorde pas toujours avec celle que j'ai essayé d'établir en résumant la vie de saint Auxence, mais ceci importe peu à la question que nous agitons en ce moment.
(8) *Op. cit.*, p. 11 et 73.

par l'homonymie. J'ai montré ceci en détail dans une étude sur *Les monastères de saint Ignace et les cinq plus petits îlots de l'archipel des Princes* (1); traiter ici la question une seconde fois serait me répéter inutilement. Mieux vaut, l'identité du mont Skopa et du mont Saint-Auxence vengée, revenir à la colline en qui nous avons reconnu cette hauteur.

C'est, on ne l'a pas oublié, le Kaïch-Dagh, ou, pour lui donner son nom plus complet, le Kaïch-Bounar-Dagh. En turc, Kaïch-Bounar-Dagh signifie d'après Paspati *montagne de la source de cuir* (2), et d'après M. J. Miliopoulos *montagne de la ceinture des sources* (3). L'emploi du cuir au temps jadis dans la canalisation des eaux de la magnifique source qui jaillit là, telle serait la raison de cette appellation entendue dans le premier sens. La présence de cette même source et de sources secondaires tout autour de la hauteur, telle serait la cause de cette dénomination comprise dans le second sens. De Kaïch-Bounar-Dagh est venu par abréviation Kaïch-Dagh, seule forme d'un usage courant aujourd'hui. Mais Kaïch-Dagh, la *montagne du cuir* ou *de la ceinture,* pourrait bien aussi, insinue M. J. Miliopoulos (4), être la *montagne de la glissade*. Le sens du mot turc *kaïch* permet, en effet, cette interprétation : quel dommage que la nature du terrain, pas plus glissant là qu'ailleurs, ne la favorise pas davantage!

Quoi qu'il en soit de l'étymologie de son nom, le Kaïch-Dagh est une hauteur bien caractérisée. Il se détache sur l'horizon, conique et noir, terminant au nord la petite chaîne dont la colline de Mal-Tépé, sur le rivage de la mer, et les îles des Princes, au milieu des flots, sont comme les anneaux extrêmes. Il s'appuie à cette chaîne par son flanc méridional. Isolé des trois autres côtés, son isolement le grandit. Avec ses 430 mètres d'altitude, il en impose plus que l'Alem-Dagh, qui en compte 415, plus même que l'Aïdos-Dagh, qui en mesure 528 (5).

L'Alem-Dagh, la *montagne de l'étendard*, n'a jamais été

(1) *Izviéstia russkago arkheologitcheskago Instituta v Konstantinopolié*, t. VII (1901), p. 88.

(2) Τὰ ἀνατολικὰ προάστεια τοῦ Βυζαντίου, p. 49.

(3) Βουνὸς Αὐξεντίου, dans la *Byzantinische Zeitschrift*, t. IX, p. 71.

(4) *Op. et loc. cit.*

(5) J'emprunte ces chiffres à H. Kiepert, *Specialkarte vom Westlichen Kleinasien.*



pris, que je sache, pour le mont Saint-Auxence. Les 16 kilomètres qui le séparent de Rufinianes à vol d'oiseau et les 18 qui le séparent de Chalcédoine le jettent hors de la zone où les hagiographes font vivre le scholaire devenu ermite. En revanche, l'Alem-Dagh passe généralement pour le Damatrys des Byzantins. En fait, selon moi, cette dénomination de Δαματρύς s'appliquait réellement au moderne Alem-Dagh et aux hauteurs voisines, mais elle s'appliquait aussi, très certainement, à la région plus basse, mais fort accidentée, qui se déploie au sud jusqu'au pied du Kaïch-Dagh. Par là s'explique sans peine la phrase où Théophane le Chronographe fixe le séjour de saint Étienne le Jeune εἰς τὸν ἅγιον Αὐξέντιον εἰς τὸ πλησίον ὄρος τοῦ Δαματρύ (1).

L'opinion que je viens d'exposer sur la situation de Damatrys est celle de M. X. Sidéropoulos (2). Le travail de ce consciencieux investigateur me dispense de réfuter Hammer (3), qui plaçait Damatrys aux deux Tchamlidja, près de Scutari. Il me dispense également de corriger le patriarche Constantios (4) qui restreignait Damatrys au seul Alem-Dagh. Mise en œuvre de tous les textes byzantins relatifs à la question, il devra aussi dispenser le lecteur de recourir à la compilation faite par Tafel de tous ces mêmes passages (5).

Si l'Alem-Dagh n'a été l'objet d'aucune identification erronée, il n'en va pas de même de l'Aïdos-Dagh. L'Aïdos-Dagh est la *montagne de l'aigle*, car le mot *aïdos* n'est qu'une corruption du grec ἀετός. Entre son faîte et le sommet du Kaïch-Dagh on compte 9 kilomètres à vol d'oiseau. La distance n'est pas excessive, on le voit; encore est-elle assez considérable pour qu'on ne confonde pas les deux collines en une seule. Voilà pourtant la confusion commise par M. G. Albert dans son

(1) *Chronographia*, ad annum 6257.

(2) Περὶ τοῦ Δαματρύος τῶν Βυζαντινῶν dans l'Ἑλληνικὸς Φιλολογικὸς Σύλλογος, supplément archéologique du t. XVII, p. 126-134 et du t. XIX, p. 15-24.

(3) *Constantinopolis und der Bosporos*, Pesth, 1822, t. I, p. 25.

(4) Διατριβὴ περὶ τοῦ Ἀλέμ-Δαγι, dans les Συγγραφαὶ ἐλάσσονες réunies par Th. Aristoclès, Constantinople, 1866, p. 369-378.

(5) *Symbolarum criticarum geographiam byzantinam spectantium partes duae*, part. I, p. 88-90. Le texte de Codinus dont Tafel écrit aux dernières lignes : *Nil facit ad locum nostrum qui Asiam spectat, non Europam*, et dont il ne veut absolument point sous le seul prétexte que *Codinus de aedificiis Constantinopolitanis agit, non asiaticis*, ce texte-là ne doit pas être rejeté, du tout, et la raison

Die Prinzeninsel Antigoni und der Aïdos-Berg (1). La montagne que l'auteur décrit et qu'il identifie très justement avec le βουνὸς τοῦ ἁγίου Αὐξεντίου est le Kaïch-Dagh ; mais pourquoi l'identifie-t-il aussi avec l'Aïdos-Dagh ? Un simple coup d'œil jeté sur une carte, une simple question posée aux indigènes lui eût épargné cette bévue.

Dans la montagne de l'Aigle, je l'ai déjà dit, M. M. Gédéon a voulu voir l'ancien Skopa (2). Inutile après tout ce qui précède de nous arrêter à cette opinion erronée. Les autres topographes y placent presque tous le mont Oxia, premier séjour du grand ermite, et ceci mérite davantage de nous retenir un instant.

Est-il possible que l'Aïdos-Dagh représente l'ancien Oxia ? Je ne le crois pas. Pour l'Oxia, il faut une montagne située à 10 milles, autrement dit à 15 kilomètres, de Chalcédoine : or, l'Aïdos-Dagh se trouve à 20 kilomètres de cette ville. Pour l'Oxia, il faut une altitude inférieure à celle du Skopa : or, l'Aïdos-Dagh a 528 mètres, tandis que le Kaïch-Dagh, ancien Skopa, n'en a que 430. Comment, dans ces conditions, proclamer l'identité de l'Oxia et de l'Aïdos-Dagh ? Paspati (3), qui l'a proclamée le premier, et M. J. Miliopoulos (4), qui la proclame après lui, n'ont sans doute point réfléchi à ces deux petites difficultés. Dans tous les cas, ils n'ont apporté aucune preuve à l'appui de leur assertion. Et c'est pourquoi je préfère, en ce qui me concerne, identifier le mont Oxia avec l'un des sommets plus voisins.

Avec quel sommet ? N'était que la distance de Rufinianes au Kara-Bach-Baïr n'est guère supérieure à celle de Rufinianes au Kaïch-Dagh, je chercherais le mont Oxia dans le Kara-Bach-Baïr. Cette hauteur s'élève à 14 kilomètres de Chalcédoine, ce qui répond assez exactement aux 10 milles indiqués par

invoquée contre lui ne signifie rien, car Codinus a rangé parmi les édifices de Constantinople quantité de constructions sises dans la banlieue asiatique, et sises parfois à une distance considérable.

(1) Article paru dans les *Mitteilungen des Deutschen Excursions-Clubs in Constantinopel*, [illegible], fascicule III, p. 21-51. La partie qui se rapporte à notre sujet occupe les pages 44-48.

(2) [illegible], p. 11.

(3) Τὰ [illegible] προάστεια, p. 18.

(4) *Op. cit.*, p. [illegible].





les hagiographes. Il a 406 mètres de hauteur, ce qui remplit la condition d'infériorité voulue vis-à-vis du Skopa. Sa position générale est telle, par ailleurs, qu'elle cadre à merveille avec toutes les données des Vies de saint Auxence. Il est tout naturel, en particulier, que de là les gens de l'empereur Marcien aient conduit l'anachorète au monastère de Rufinianes. Si la partie occidentale du Kara-Bach-Baïr paraît trop rapprochée, on peut se reporter à sa partie orientale, à l'un de ses contreforts. Rien n'empêche même de passer à l'un des sommets plus éloignés, mais en deçà de l'Aïdos-Dagh (1).

J'ajouterai, avant de terminer ce trop long chapitre, deux ou trois phrases sur l'onomastique de la hauteur dont nous esquissons l'histoire. Appelée Σκῶπα ou Σκοπός en 452, au moment où saint Auxence alla s'y établir, elle ne tarda pas à prendre le nom de son hôte illustre. De bonne heure, pour les écrivains et dans le beau langage, elle ne fut plus que l'ὄρος, le βουνὸς ou le λόφος τοῦ ἁγίου Αὐξεντίου; pour le peuple et dans le parler courant, elle ne fut plus que l' Ἅγιος Αὐξέντιος tout court (2). Les livres liturgiques eux-mêmes, désireux de distinguer l'anachorète de son homonyme martyr, n'osèrent conserver le vieux nom Skopa et se contentèrent d'écrire : Αὐξέντιος ὁ ἐν τῷ βουνῷ. Vint Constantin Copronyme. Cet iconoclaste forcené était doublé d'un grand laïcisateur : l'épithète *saint* lui déplaisait au suprême degré, et ses courtisans, comme aussi tous les adeptes de son hérésie, le supprimaient partout. L'un d'entre eux allait-il à l'église des saints Apôtres, il disait : « Je vais εἰς τοὺς ἀποστόλους ». De même : « εἰς τοὺς τεσσαράκοντα μάρτυρας », s'il allait à l'église des saints quarante martyrs; « εἰς τὸν μάρτυρα Θεόδωρον », ou « εἰς τὸν μάρτυρα Ἀκάκιον », s'il allait à celle d'un de ces deux saints (3). Pareillement, dès qu'il pouvait détruire un sanctuaire, Copronyme s'empressait d'imposer à son emplacement le nom de l'ancien patron, mais avec l'adjectif ἅγιος en moins. L'emplacement du sanctuaire de sainte Maure, choisi pour les exécutions capitales,

(1) Pour plus de détails, voir mon *Autour de Chalcédoine* dans la *Byzantinische Zeitschrift*, t. XI, p. 348.
(2) Théophane, ad annum 6257.
(3) Étienne, *op. cit.*, col. 1144.

fut baptisé Μαῦρα (1). Celui du sanctuaire de saint Pélagios ou de sainte Pélagie, affecté à la sépulture des païens et des condamnés, fut dénommé τὰ Πελαγίου ou τὰ Πελαγίας (2). Notre colline ne pouvait échapper à cette manie de laïcisation : ὁ τοῦ Αὐξεντίου βουνός (3), ὁ Αὐξέντιος tout court (4), furent les deux seules dénominations employées par l'empereur et les iconoclastes.

La tourmente iconoclaste passée, le nom de *Mont Saint-Auxence* redevint général. Il est peu probable que l'appellation Σκῶπα ou Σκοπός ait eu un regain de vie à cette époque. Constantin Porphyrogénète semblerait pourtant l'indiquer. Parlant des sommets d'Asie Mineure par où se transmettait à Constantinople la nouvelle des incursions sarrasines, il cite notre colline en ces termes : Ὁ τοῦ ἁγίου Αὐξεντίου. βουνὸς ὁ Σκοπὸς προσαγορευόμενος (5). Mais jusqu'où peut-on se fier à cette simple phrase d'un auteur qui ne se préoccupa jamais beaucoup, comme on sait, de distinguer le présent du passé? Le mot Σκοπός sous sa plume n'est-il pas dû à une réminiscence de lettré? Je suis fort porté à le croire. Quoi qu'il en soit, M. W. Tomaschek a commis une petite méprise (6) en regardant ce nom comme une dénomination postérieure, parue pour la première fois après celle de *mont Saint-Auxence.*

La montagne, si l'on en croit Paspati (7), conserve toujours son nom byzantin parmi les Grecs du village de Beuyuk-Bakal-Keuï. D'après M. J. Miliopoulos (8), une des sources secondaires qui naissent au flanc de la colline s'appelle encore aujourd'hui ἁγίασμα τοῦ ἁγίου Αὐξεντίου. Mais le nom le plus répandu est le nom turc : Kaïch-Bounar-Dagh jusqu'au milieu du XIXe siècle (9), et Kaïch-Dagh depuis.

(1) ÉTIENNE, *op. cit.*, col. 1169.
(2) ÉTIENNE, *op. cit.*, col. 1177. Ce dernier sanctuaire était sous le vocable d'une sainte qui avait, comme tant d'autres en Orient, pris un nom et des habits masculins. De là, selon Du Cange, la divergence entre les auteurs byzantins qui disent les uns Πελάγιος et les autres Πελαγία. *Note à J. Zonaras,* loc. cit.
(3) ÉTIENNE, *op. cit.*, col. 1124, 1128, 1133, 1140.
(4) ÉTIENNE, *op. cit.*, col. 1161, 1169, 1172, 1173, 1176.
(5) *De Cerimoniis*, lib. I, append., MIGNE, *P. G.*, t. CXII, col. 933.
(6) *Op. cit.*, p. 5.
(7) Τὰ ἀνατολικὰ προάστεια, p. 49.
(8) *Op. cit.*, p. 66.
(9) HAMMER, *Constantinopolis und der Bosporos*, t. I, p. 26.

Il ne nous reste rien à dire de plus sur l'identification avec le Kaïch-Dagh de la colline bithynienne où Auxence, Serge, Bendidianos, Grégoire, Jean et Étienne le Jeune menèrent la vie érémitique. Mais la vie cénobitique fleurit, elle aussi, dans ce même lieu, et c'est le moment pour nous d'en suivre les développements en consacrant quelques pages à ses divers monastères.

(*A suivre.*)

LE PATRIARCAT MARONITE D'ANTIOCHE

Depuis plus de deux ans il se poursuit dans les *Échos d'Orient* (1) et ailleurs une polémique au sujet de Jean Maron et des origines du patriarcat maronite. J'y ai contribué pour une assez bonne part, sans le rechercher le moins du monde, mais je n'aurais pas songé à en parler dans cette *Revue*, si M. Chébli, prêtre maronite, n'avait cru devoir tout dernièrement (2) y transporter le débat en envisageant un petit côté de la question. J'ajoute même que cette nouvelle riposte n'aurait guère troublé mon indifférence, s'il n'avait envisagé le débat d'une manière mesquine et jeté sur la mémoire d'un savant théologien que tout le monde vénère, l'abbé Vacant, des soupçons injurieux et qui, de plus, ont le tort grave de ne reposer sur aucun fondement. A ce titre seulement, je lui adresse une courte réponse, ne voulant pas faire dévier le débat du point précis qu'il a mis en discussion.

L'article de M. Chébli peut se résumer de la sorte : la communauté maronite a seule le droit ou, tout au moins, elle a le droit plus que toutes les autres communautés orientales de Syrie de porter le titre d'Antioche. Or, dans son article sur le patriarcat d'Antioche, qu'a publié le *Dictionnaire de théologie catholique* de l'abbé Vacant, le P. Vailhé a parlé de toutes les communautés orientales qui portent le titre d'Antioche : grecque-melkite orthodoxe, grecque-melkite catholique, latine, jacobite, syrienne-catholique, à l'exclusion de la seule commu-

(1) Les articles intéressant cette question ont paru dans les *Échos d'Orient* en décembre 1900 et en février 1901, t. IV, p. 96-102, 154-162; en juin 1902, t. V, p. 281-289, et en mars 1903, t. VI, p. 146 seq.

(2) *Le patriarcat maronite d'Antioche* dans la *Revue de l'Orient chrétien*, t. VIII (1903), p. 133-143.

nauté maronite. Donc, cette omission ouvre le champ à toutes les suppositions. Ici qu'on me permette de citer textuellement. « Cet acte d'un historien supposé impartial, dans un ouvrage que tout le monde catholique est appelé à consulter et à suivre les yeux fermés, ouvre le champ aux hypothèses malveillantes et sent le parti pris de l'auteur. J'avoue que ce fut là ma première impression; mais j'essayai de me raisonner et de trouver toutes sortes d'excuses au P. Vailhé. Cependant quand j'appris qu'il venait de publier dans les *Échos d'Orient* (1) un article où il exécute prestement des traditions qui nous sont chères, je compris son but, sa pensée de derrière la tête, comme on dit. N'ayant pu prendre ses aises dans un article que d'autres devaient reviser, il voulut communiquer, par une autre voie, son opinion sur notre histoire et rallumer des polémiques depuis longtemps éteintes (2)... » et plus loin : « Supposez que ni les Maronites, ni leurs patriarches n'aient existé avant le XII[e] siècle, cent sept documents pontificaux authentiques sont plus qu'il ne faut pour leur valoir le titre d'Antioche. Et je ne m'explique pas pourquoi le P. Vailhé et *la direction* (3) du *Dictionnaire de théologie catholique* les ont mis de côté, laissant flotter un soupçon scientifique sur leur histoire et leurs droits, alors qu'ils ont été très larges — je ne les en blâme point — pour des communautés ayant à peine deux siècles d'existence catholique (4). »

Sans m'occuper pour le moment de la majeure sur laquelle je reviendrai dans un instant, je réponds à M. Chébli que ses suspicions — ses déductions, s'il préfère — sont parfaitement gratuites. S'il tenait absolument à savoir pourquoi l'article sur le patriarcat maronite n'avait pas été inséré au mot *Antioche*, il n'avait qu'à le demander aux intéressés. Le procédé eût été scientifique et courtois, et la réponse qu'on lui aurait envoyée l'aurait certainement dispensé d'écrire ses onze pages et de se

(1) Je fais remarquer en passant que les premiers articles des *Échos d'Orient* ont paru avant le fascicule du *Dictionnaire de théologie catholique* contenant l'article *Antioche*; ils étaient même rédigés et imprimés, avant que je fusse informé que l'article sur les Maronites ne paraîtrait pas avec les autres au mot *Antioche*. [NOTE DU P. VAILHÉ.]

(2) *Op. cit.*, p. 133.

(3) C'est moi qui prends la peine de souligner. [NOTE DU P. VAILHÉ.]

(4) *Op. cit.*, p. 112 seq.

livrer à toutes sortes de suppositions fantaisistes. Puisqu'il ne l'a pas fait, je prends les devants et je vais le lui dire bien simplement, comme s'il m'avait interrogé.

Lorsque l'abbé Vacant me proposa d'écrire pour son *Dictionnaire* l'article sur les Églises d'Antioche, je crus entendre qu'il désirait un travail complet et je traitai, en effet, des six patriarcats : melkite-orthodoxe, melkite-catholique, latin, jacobite, syrien et maronite. Ce n'était pas, paraît-il, ce qu'il désirait. Il m'avertit, en conséquence, en m'adressant les épreuves, qu'il avait réservé la partie concernant les Églises *jacobite* et *maronite* pour les mots *Jacobites* et *Maronites*, comme l'avait fait le *Kirchenlexicon* qu'il prenait pour modèle. Je lui fis observer par retour du courrier qu'il était libre de disposer la matière comme bon lui semblait, mais qu'il serait préférable de traiter des six patriarcats en même temps; qu'en tout cas, s'il conservait le patriarcat syrien-catholique sous le mot *Antioche*, il fallait aussi nécessairement y ranger le patriarcat jacobite qui l'avait précédé et dont le premier s'était détaché au XVII[e] siècle. La remarque lui parut juste et il me répondit aussitôt par cette lettre :

« Nancy, 5 octobre 1900.

« Mon Révérend Père,

« Suivant votre désir, nous ajouterons à l'article *Antioche*, ce qui regarde le patriarchat jacobite. Vous recevrez bientôt les épreuves de cette partie de votre excellent article. Puisque vous y voyez moins d'inconvénient, nous garderons ce qui regarde les Maronites pour ce mot. Je vous renverrai, quand nous serons là, ce que vous avez eu la bonté de rédiger, pour que vous le mettiez au point (1).

« Veuillez agréer, etc...

« VACANT. »

(1) Pour dissiper toute équivoque, il est bon de remarquer que l'abbé Vacant n'entendait pas « par cette mise au point » la moindre correction à apporter à mon article; du moins, il ne m'en parla jamais dans ses lettres, et il était trop courtois pour ne m'avoir pas prévenu, si telle était réellement sa pensée. Seulement, l'article sur l'Église maronite comportait la situation de cette Église, telle que je la connaissais en l'année 1900. Or, en renvoyant cet article à la lettre

Après cette réponse, j'aurais eu mauvaise grâce à insister pour faire insérer également le patriarcat maronite et je me gardai bien de le faire. Voilà en deux mots l'histoire de cette affaire qui est fort simple et que M. Chébli a transformée en roman. J'ai conservé par hasard l'autographe de la dernière lettre de M. Vacant, celle que je viens de citer. Je la tiens à la disposition de M. Chébli; il pourra la consulter, si cela lui agrée. J'aime à croire toutefois que ma parole lui suffira ou que, s'il demande cette pièce, il ne m'obligera pas à nommer des experts en écriture. S'il en était autrement, je suis prêt à lui fournir l'attestation signée de quatre ou cinq de mes confrères, qui ont correspondu avec l'abbé Vacant pour la collaboration à son *Dictionnaire* et qui savent parfaitement reconnaître son écriture. Si ces preuves ne lui suffisent pas encore, qu'il s'adresse à M. Mangenot, le digne successeur de l'abbé Vacant dans l'édition du *Dictionnaire*, et celui-ci pourra lui certifier que le manuscrit de mon article sur les Maronites est toujours à Nancy. Du moins, je suppose qu'on l'a retrouvé, à la mort de l'abbé Vacant, parmi les papiers intéressant sa vaste entreprise.

Depuis la rédaction de cette note, j'ai reçu de M. Mangenot la lettre suivante, que je suis intéressé à glisser dans la correction des épreuves et qui mettra fin — du moins je l'espère — à cette polémique.

« Nancy, le 15 mai 1903.

« Mon Révérend Père,

« J'avais lu dans la *Revue de l'Orient chrétien*, 1er numéro de 1903 récemment paru, l'article de M. Chébli, prêtre maronite, et ses réclamations contre la prétendue injustice que vous aviez causée à son Église, en ne la rangeant pas au nombre des églises patriarcales d'Antioche. Je ne m'en étais pas préoccupé,

M., l'abbé Vacant en ajournait la publication au moins à *dix années* — en mai 1903, le *Dictionnaire de théologie catholique* en est encore au mot *Asie*. — Dès lors, il se rendait parfaitement compte qu'en 1910, ou même plus tard, la situation de l'Église maronite ne serait plus la même qu'en l'année 1900. De là cette mise au point.

puisque l'Église maronite est mentionnée à cet article par un renvoi à un article postérieur qui lui sera spécialement consacré. Souvent, par simple raison d'ordre alphabétique, nous coupons des articles qui, logiquement ou chronologiquement, pourraient être réunis. M. Chébli n'a donc pas à se plaindre, de ce chef.

« Quant à ses insinuations touchant un désaccord supposé entre vous et le regretté directeur du *Dictionnaire* au sujet des Maronites, elles sont purement gratuites. J'ai sous les yeux votre manuscrit sur le *patriarcat maronite d'Antioche*, et je n'y vois pas de trace de corrections faites par M. Vacant. Vous y exposez ce que vous pensez être la stricte vérité, sans vous occuper des traditions locales, uniquement mû par le souci historique. Si vous le désirez, je vous renverrai votre manuscrit, et je vous autorise à faire de mon témoignage l'usage qui vous semblera bon.

« Veuillez agréer...

« E. MANGENOT. »

Mon contradicteur sera maintenant convaincu, je suppose, que, si l'Église maronite n'a pas figuré avec les autres parmi les patriarcats d'Antioche, ce n'est pas à cause du « parti pris de l'auteur » et parce qu'il « n'a pas pu prendre ses aises dans un article que d'autres devaient reviser ». Il se rappellera aussi que, s'il est interdit de porter un jugement sur des apparences, il l'est encore bien plus, lorsque les apparences mêmes font défaut. J'en ai, du reste, tellement pris à mon aise dans les *Échos d'Orient* que j'ai soutenu dans l'article destiné au *Dictionnaire de théologie catholique* la même thèse sur les origines religieuses des Maronites et le prétendu patriarcat de Jean Maron. Je crois même, autant qu'il m'en souvient, avoir été beaucoup plus affirmatif dans l'article du *Dictionnaire* et je ne le regrette pas, puisque chaque jour je suis un peu plus convaincu de la fausseté de la thèse contraire. Cette opinion d'ailleurs ne m'est pas personnelle et, si M. Chébli suit ce qui s'écrit à l'heure actuelle dans les livres, les revues et les dic-

tionnaires de l'Occident, soit catholiques (1), soit hétérodoxes, qui traitent ex-professo des origines religieuses des Maronites, il a dû s'apercevoir que je me trouvais en assez bonne compagnie. Comme disait un général célèbre : « J'y suis, j'y reste. »

*
* *

Revenons maintenant à la pensée qui sert pour ainsi dire de majeure à l'argument de M. Chébli et qui constitue presque tout son article : la communauté maronite a seule le droit ou, tout au moins, elle a le droit plus que toutes les autres communautés orientales de Syrie de porter le titre d'Antioche. Que le chef de la nation maronite porte le titre d'Antioche « depuis 1215 jusqu'à l'an de grâce 1900 », M. Chébli l'affirme en s'appuyant sur « cent sept documents pontificaux authentiques », et je n'y vois pas d'inconvénient, bien que je m'étonne avec lui qu'il y ait une lacune de 170 ans environ dans la série chronologique des pièces officielles. Mais personne, à ce que je sache, n'avait nié sérieusement ce fait et, en le prouvant si longuement, l'auteur a — qu'on me passe l'expression — enfoncé une porte ouverte. Si, dans cinq cents ans, la fin du monde n'est pas encore arrivée et si l'Église maronite subsiste encore — ce dont je suis pleinement convaincu, — aux cent sept documents pontificaux de M. Chébli un de ses imitateurs pourra, en l'an de grâce 2400, en ajouter une centaine d'autres, sans que cet amas de citations constitue une preuve de plus en faveur des anciens droits des Maronites au patriarcat d'Antioche. De même, qu'il y eût déjà un patriarche maronite en 1182, on ne le nie pas, puisque Guillaume de Tyr, un contemporain, affirme que, cette année-là, la nation maronite, au nombre de 40.000 personnes, avec son patriarche, ses évêques et ses prêtres, renonça

(1) Pour n'en citer qu'un exemple, voici ce que je relève dans le dernier numéro du *Bessarione*, série II, vol. IV, fasc. 70, p. 141, sous la plume de Dom Placide de Meester, à propos du livre de K. Beth, *Die orientalische Christenheit der Mittelmeerländer* : « Con piacere pure abbiamo letto quanto egli scrive intorno ai Maroniti ed ai greci Melkiti. Ha fatto bene di relevare l'origine monotelетica de' Maroniti (Parte 1ª, capo III-1). Se questi si sono uniti alla Chiesa romana solamente nell' anno 1182, ciò no può, a parer nostro, recar alcun disonore alla loro nazione : potrebbe recarne invece, noi crediamo, nel continuare a pretendere contro la verità della storia a perpetua ortodossia. »



à l'hérésie monothélite et embrassa la foi catholique. Que ce patriarche de 1182 ait eu des prédécesseurs, on ne le conteste pas davantage et il suffit de jeter un coup d'œil sur l'*Oriens christianus* de Le Quien (1), pour s'apercevoir qu'il y avait déjà des patriarches maronites en l'année 1141 et en l'année 1121. Mais là s'arrêtent pour le moment nos informations. Toutefois, je l'ai déjà dit et je le répète avec M. Chébli, ces renseignements suffisent à justifier l'existence actuelle du patriarcat maronite et même du patriarcat maronite d'Antioche, qui a autant de raison d'être que les quatre patriarcats latins d'Orient.

Si je suis d'accord avec M. Chébli sur ce point, je m'écarte résolument de lui, lorsqu'il affirme que, en droit strict, la communauté maronite devrait seule porter le titre d'Antioche. Cette affirmation se trouve contredite par l'histoire, j'entends, du moins, l'histoire sérieuse et impartiale, celle qui s'appuie sur des documents et sur des faits précis, non celle qui vient, aux XIV et XV^e^ siècles, ou même plus tard, nous retracer en détail, à l'aide exclusive de suppositions échappant à tout contrôle, les événements arrivés sept ou huit cents ans auparavant. En droit strict, les vrais et les seuls héritiers légitimes du titre d'Antioche sont, avec la différence de communion, le patriarche grec-melkite uni et le patriarche grec-melkite orthodoxe, qui continuent la succession de saint Pierre, d'Evodius et de saint Ignace. Après eux, viennent les deux patriarches syriens uni et non-uni, qui représentent, avec la même différence de communion, le siège patriarcal jacobite d'Antioche, fondé au VI^e^ siècle par Jacques Baradaï et ses partisans. C'est là une vérité historique incontestable, admise partout et de tous aujourd'hui, et que j'ai soutenue évidemment soit dans les articles du *Dictionnaire de théologie catholique*, auxquels on a fait allusion, soit dans ceux des *Échos d'Orient*. Comme mon contradicteur n'a réfuté aucune des preuves que j'ai apportées en faveur de cette thèse et qu'il a même glissé très lestement sur la période comprise entre le VII^e^ et le XI^e^ siècles, je n'insiste pas, mais je suis prêt, quand il le voudra, à reprendre et à développer mes arguments et à engager avec lui une discussion courtoise. S'il me demande encore « d'expliquer le fait (du patriarcat maro-

(1) T. III, col. 55 et 56.

nite) et de dire d'où il sortait, d'où il venait et de quand il datait (1) », je lui réponds qu'une solution a déjà été donnée à la plupart de ses interrogations. Le patriarcat maronite remonte dans ses origines au couvent de saint Maron (celui du v[e] siècle) de l'Oronte. Ce monastère célèbre embrassa l'hérésie monothélite dans le courant du VII[e] siècle et, peu à peu, sous l'influence de ses moines, l'hérésie « s'infiltra parmi la population laborieuse du Liban, qui se constitua en Église autonome... Quand et comment s'est constituée cette Église? Je ne saurais le dire; ce que je puis affirmer, c'est que nous la rencontrons officiellement (2) pour la première fois, en 1182, lorsque Guillaume de Tyr, un contemporain, nous raconte sa conversion en masse du monothélisme à la religion catholique (3) ». Pour le moment, je ne vois pas qu'une autre solution soit acceptable.

Constantinople, le 8 mai 1903.

Siméon VAILHÉ,

Des Augustins de l'Assomption.

(1) *Op. cit.*, p. 137.

(2) Les deux patriarches de 1121 et de 1141 dont j'ai parlé plus haut ne sont connus que par des notes de manuscrits cités par Assémani.

(3) *Origines religieuses des Maronites* dans les *Échos d'Orient*, t. IV (1901), p. 160. Même après le retour global de 1182, il y eut des défections partielles parmi les Maronites, jusqu'au XV[e] siècle. J'en ai cité divers exemples au cours de mes articles; en 1461, dans une lettre au Sultan Mahomet II, le Pape Pie II, le fameux Ænéas Sylvius, range encore les Maronites parmi les hérétiques, Baronius, édit. Raynaldi, *ad ann.* 1461, n° 44. Je ne crois pas que ce texte ait été encore versé à la controverse.

VIE

DE

SAINTE MARINE

Suite (1)

VII

TEXTE FRANÇAIS

PUBLIÉ PAR

LÉON CLUGNET

H

(Bibliothèque du Vatican : ms. 1728 du fonds de la Reine Christine de Suède (xv^e siècle), f^{os} 105^r-110^v.)

* La vie saincte marine.

Moult est folz qui son vmbre chace,
Maiz celuy qui le vent ensache
Nest mie plus garny de sante.
Trop a grant pouoir vanite;
Aux hommes a ses las tendus,
Tout le monde en est decupz.
Aucun par vertu surleue(2)
Bien est ez laz de vanite
Qui au vent a son cuer tourne;
Moult plaist a celuy qui a chaue
Le vent, mains asses tort li faue
Ainsi est jl dez biens du monde,
Cil qui oncques plus y habonde
Ne se garde se vent la mortz,
Fait qui lame partir du corps
Et prendre ce quil a seme.

Paine et douleur pour vanite, * f. 105^r
Pour verite recoipt grant joie
Celuy qui son temps y emploie;
Pour ce diz que le vent ensache
Cil qui lamour du monde embrache.
Qui plus en a et plus en veult,
Cest chose que souffrir ne peut.
Se pouoir, richesse et honneur,
Estoient de si grant valeur
Que ceulx qui lez ont a tenir
Peussent de la mort garandir,
Ne lez compareroie mie a lumbre
Qui grant dieu pourprent et encombre,
Et si nest rien can on le voit.
Folz est cil que le monde decoipt
Ou jl na point de sens prouue:
Bien est essaie et prouue
Car quanque est ou monde fault.

(1) Voy. vol. VI, 1901, p. 283, 357, 572; vol. VII, 1902, p. 136, 245, 478, 617.
(2) Un vers a été omis ici par le copiste.

Or querons doncques ce qui vault
Tant que pouoir nous en auons.
Se nous celuy regardons
Dont nous entendons parler,
Se Dieu nous veult grace donner,
Nou pourrons, je croy, paruenir
Au rengne qui ne peut faillir,
De pris garnis, comme jl futz,
De pacience et de vertus;
Car jay oy que ja nira
Qui pacience ne aura,
Car nulle griefte de penitence
Ne vault gueres sans pacience;
C'est vne armeure quest moult fort
Que destresse, angoisse ne mort
Ne peut conuaincre ne honnir
Celuy qui bien sen scet couurir.
Bien en fut la dame garnie
Dont je veul commencier la vie.

En egipte naquist la flour
Dont ancore nous plaist loudour
Qui enorte que nous souffrons
Pour dieu lez tribulations
De ceste vie et les grieftes;
Serons o elle couronnes
En gloire permanablement.
Ne say qui furent ly parent,
Mais vng pere eust que dieu ama
f. 105v Comme par euures le monstra.
Vesue estoit, n'ont plus d'enfant
Quune pucelette auenant
Qui asses petit d'aige auoit.
Le preudoms qui bien congnoissoit
Quil le peut sousprendre et abuser,
Ne s'i voult oncques affier.
Sa terre et son pays laissa
Et sa congnoissance adossa;
Ne le tindrent ne son enfant
Ne le contretint de neant
Quil ne feist, sans contredit,
Le commant du saint esperit
Qui commande que tous laissons,
Richesses et possessions,
Et freres et seurs et pere et mere,
Et nostre chair trenchier et rere
Tout par faire sa voulente.
Pour vous dire la verite
Affin que fut mieulx asseure
De ce dont fut entalente,
Vint a vng homme dont se fia,
A qui commanda la meschine
Qu'appellee estoit marine
O son parent laissa lenfant,
De sa terre sen tourne a tant;
A xxx. lieues pres de la,
A vne abbaye arresta
Qu'il trouua de grant sainctete.
A labbe a son cueir monstre;
En larmes et en deuotion
Luy a dit sa confession,
Et qu'il vouloit guerpir le monde
Auant que dyable le confonde
Qui a par tout sez laz tendus.
Atant luy est aux piez cheuz.
Se luy requiert moult humblement
Quil le recoipue a son conuent.
Que dieu qui veult chacun sauluer
Ne luy puist sa mort demander,
Quant de ses mauls a repentance
Et si veult faire penitance.
Luy qui fut plain de charite
En grant joie l'a sus leue,
Se luy respond en tel maniere:
Biaulx filz, j'oy bien vostre priere,
Vo corps voules mettre en exil,
Bon fait eschieuer le peril
Du monde qui lez gens decoipt,
Et jhesu crist loe en soit
Qui cy vous voult circonuoier;
Assez seray vo desirier,
* Je vous recoips a compagnon.
Et cil qui eust sens et raison
L'abbe moult parfont enclina.
En l'abbaye conuersa,
Ne say combien si sainctement
Que ilz amoient tous forment.
A tous obediens estoit
Dont l'abbe moult forment l'amoit
Ou cloz estoit en l'abbeye
Moult faisoit aprisier sa vie.

Vng jour a penser commenca,
De sa fille luy ramembra
Qu'en son pays auoit laissee,
Dont tristesse luy multiplie,
Car de conseil mestier auoit
Et luy aider ne len pouoit;
Lez boisdies cremoit du monde,
Que chascun jour croistent a la ronde,
Que la meschine qu'estoit belle
Ne eussent traict a leur merelle.
De tristesse fut trespensifs.
L'abbe s'en est apperceuz;

Songneusement l'araisonna
Comme celuy que jl ama :
Frere, ma raison entendes;
Je veul que de moy vous fies;
Tristes estes, ne say pour quoy;
Vostre cuer descouures a moy
Que je vous puisse conforter;
Ne me deues mie doubter,
De vous aidei ay voulente.
Se vous aues nulle griefte,
Dictes le moy hardiement.
Et jl luy respond humblement :
Tres doulx pere, je le vous diray,
Ja rens ne vous en celeray;
L'autrier commencay a penser
Dont je me prins a ramembrer;
Dolent en fus, mentir n'en quier,
Que nę le puis getter arrier;
En mon pays vng jeune enfant
Ay et gueres plus de remanant;
L'enfant si est de petit age
Qui me fait mouuoir le corage,
Car jl est orphelin de mere
Et si ne a ne seur ne frere;
Si criens li monde et sa boisdie
Quil ne tourne a pechie sa vie;
En larmes en suis main et soir,
Ainsi come vous poues veoir.
L'abbe si en a grant pitie,
A son pouoir l'a appaisie,
Car prou faisoit en la maison,
Si l'amoient ses compagnon.
Frere, dist jl, laisses ester,
Pour ce ne vous conuient plourer;
Demain a la journee mouues,
En vostre pays en ales,
Si amenes a vous lenfant,
Nous le recepuerons errant
En nostre congregation,
De vous auons compassion.
Ou frere n'eust que leescier;
Ne scet comment s'humilier;
Tantost aux pies l'abbe luy va
Et l'abbe si le releua.
Le matin s'est d'illeic tourne,
En son pays s'en est ale,
A l'ostel son parent decline
Ou auoit laisse la meschine
Qui, de tel sens comme elle auoit,
Pour esgaree se tenoit
De son pere quelle eust guerpie.
Grant joie fist forment fut lie

Quant eust son pere rauise:
Tendrement ploura de pitie.
Maiz le pere ne s'arresta;
L'enfant vestit et atourna
Tout ainsi comme vng garćon;
De retourner en sa maison
Se paine le plus tost qu'il peut;
De son pays s'en tourne et meut
Par ses journees tant ala
Qu'a s'abbaye rasena,
Ou lez freres grant joie luy font,
Et l'abbe l'enfant si festoie,
Demande comment est son non.
Le pere luy dist et respon :
Marin appeler le poues,
De pou luy est son non mues.
L'abbe le commande a garder
Et ne le voult pas refuser,
Que nulz jl ne desiroit autant.
En sa caile maine l'enfant,
Si le nourryt comme le sien.
Et le bon enfant qu'aprist bien
Sa lecon par age enforcoit
Et en vertus multiplioit,
Car le pere en eust grant cure,
Qui bien sauoit que par nature
Estoit la char a mal encline.
Bien luy aprist la loy diuine
Et comment se deuoit garder
Que le dyable ne le peust tourner
A voie de dampnation.
Mon enfant, dist il, ne deuons
Ce que dieu a fait oublier
Quant du monde nous voult getter
Qui lez gens deceupt et honnist,
Q'ua vieulte l'estat nous mist
Ou nous sommes souuerainement
Tant que nous viurons humblement,
Car qui a vraie humilite
En luy n'a dyable poeste;
* Gardes vostre cuer nettement, * f. 106r
A tous vous faictes passient,
Dieu le faice comme le veul
A qui vous aies tous jours veul;
De la mort vous doit ramembrer
Que nous ne pouons eschaper
Et ne sauons heure ne jour;
Au plaisir de no createur
Nous conuient du monde partir.
Qui o luy pourra paruenir
En joie qui ja ne fauldra
Come roy couronne sera.

Oeil ne pourroit pas regarder,
Ne oreille ouyr n'escouter
La grant joie de paradis
Que dieu promet a sez amis.
L'enfant si gracieux estoit,
Quanque son pere luy disoit
Retraict son cuer fermement,
Tant que la mort, que chacun prent
Son pere ne voult plus laisser.
Malade le couuint couchier;
L'enfant deuant luy appella,
Tout en plourant l'araisonna :
Mon enfant, dist il, entendes;
De age suy auant ales,
Si m'argue la maladie;
Je partiray de ceste vie,
Come je croy, prochainement;
Et vous qui saues bien comment
J'ay le vostre affaire cele,
Gardes que ne soit reuele
Pour nulle riens jusqua la mort;
Aies le cuer estable et fort,
Si ne souffres en nul endroit,
Combien que nul priue vous soit,
Couchier vous puisse ne veoir
Par quoy nulz puist apperceuoir;
Je m'en jray, car dieu m'apelle,
Et vous, demourez en ma cele;
A tous soies obedient,
Humble, sage et pacient;
De lescherie vous gardes,
Que vous acquoison ny donnes
Par quoy soies apperceu;
Le sainct esperit et sa vertu,
Mon enfant, remagne auec vous(1);
Je ne puis plus, pries pour moy.
La pucelle qui sage estoit,
Son pere voit qui deffailloit.
Ne m'emerueille se ploura,
Maiz de riens jl ne s'effrea,
Car sa paix luy vouloit garder.
Souef la print a conforter :
Biau doulx pere, dist la meschine,
Vostre vie a sa fin cline;
Ne vous esmaies pas de moy,
Maiz iceluy glorieux roy
f. 106v Qui pour nous fut crucifies
Entierement de cuer pries
Que l'angoisse de vostre mort
Pour celuy qui souffrit a tort
Veulle auoir en sacrifice;
Gardes que ne vous tourne a vice;
Nulle tendrour qu'aies a moy,
Car je ay esperance et foy
En dieu qui en nous commenca
Qui bonne fin y mettera;
Tous iours feray vostre commant
A l'ayde du roy poissant
Que de sa pouure creature
Si aura tousiours en sa cure;
Et quant vous paruenres en gloire
Adont aies de moi memoire,
Et pries en deuotion
Que par nulle temptation
Ne me puyst dyable subuertir
Ne de mon createur partir.
Finer conuint leur parlement
Pour la venue du conuent
Qui le preudhomme visita
Et doulcement le conforta,
Tant qu'ilz le virent deuier
Adont lez veissies plourer
Et regretter leur compagnie
Et la grant sainctete de sa vie.
Marin ne se pout contenir,
Quant voy son pere enseuelir.
Tout seul s'en tourne d'une part
Pour pou que le cuer ne luy part
Forment pleure, ses mains detort :
Helas, dist jl, comme dure mort
Qui me toulra celle compagnie!
Si je peusse abregier ma vie
Que je m'en alasse auec luy,
Douleur n'euysse ne anuy;
Or demouray cy esgaree
De quoy seray ge maiz esprouuee,
Ne qui chastiera ma jeunesse?
Qui confortera ma tristesse?
Qui se donra garde de moy?
De ma vie ne say conroy.
Ouvre toy, terre, si me deuoure;
La mort trop longement demoure,
Tant auray douleur et griete
De celle male frangilite
Mieulx vouldroie mourir que viure!
Ne metteray paix en mon liure
De quanqu'il y a fait et dit.

'Le preudonme ont enseueli.
Frere marin remaint dolent
Qu'adont auoit xviii ans;
Sez compagnons le conforterent,
Et si le prisierent et amerent,
Car a tous obedient fut

(1) *Erreur pour* toy.

Et plain de grace et de vertu.
Aux anciens souuent parloit
Car trop lescherie cremoit;
Aux jeunes estoit piu et doulx,
Ainsi auoit lez cuers de tous,
Continue en oroison
En plour et en deuotion.
En l'abbaye vng char auoit
Qui souuent al a mer aloit,
Qui pas moult loingz n'estoit della:
Si aloient les freres auec,
Et la leurs viures y achatoient
Dont en l'abbaye jlz viuoient.
Vng jour que deust le char aler
Frere marin fist appeller
L'abbe et si luy demanda
Pour quoy o lez aultres ne va,
Et jl respond comme affanes :
Que commande ne le m'auies;
Quant vous plaira me vecy prest.
Dist a l'abbe et temps en est;
Monstre luy a dez compagnons,
Ales y que nous le voulons.
Et cil l'encline et si s'en part,
Car d'obeyr luy estoit tart.
Les moines tournent leur chemin,
Si enmainent frere marin
Qui en grant cremour s'en aloit,
Maiz obeyr luy conuenoit.
Entre la mer et l'abbaye
Avoit vne herbegerie
Pour herbegier lez trespassans,
Ou la lez freres demouroient
Quant deuers la mer repairoient,
Chaiz vng hoste qui la manoit
Qui voulentiers les recepuoit,
Et jlz y passoient souuent,
Car ne pouoient aultrement
Viande avoir en la maison.
L'ostel dont j'ay fait mention
Vne fille eust et belle et gente.
Le dyable qui chacun si tente
La pucelle tant demena
Que charnelement s'abandonna
A vng cheualier du pays
Qui de s'amour estoit souspris.
Celle engrossa quant eust concupt
Et le pere sen appercupt.
A merveille fut esbahy,
Commande luy a et requis
Que verite ne soit celeee,
Comment pechie la encombra.

Celle qui se sent coniurer
N'osa le cheualier nommer
De qui elle avoit conceu,
Ne say se luy eust deffendu;
Dolente fut et esmarrie
Par le dyable que l'avoit saisie
Ne se voult tant de riens pener.
Comme de preudhomme destourber,
Se m'ame, prent en dieu repos,
Sur celle a le cuer si gros,
Ne veult cesser en nul endroit(1).
Et tant de grant mal luy pourchasse
N'est homme que dire le vous sache:
Celle rempli si de boisdie
Que la verite a guerpie;
Tremour de pechie ne vergongne
Ne la destourna de mensongne.
Quant voit que ne peut echaper
Que ne luy coniuengne nommer
Et que son pere l'arguoit
Que en fin savoir le vouloit,
Respondu a comme deruee :
Jcy je ne vous en feray celee;
Bien congnoisses frere marin
Qui a la fois sur cest chemin
Auec le char de l'abbaye
A ceans pris herbegerie;
De luy encainte et grosse sui,
Ains d'aultre touchie ne fui;
Par boisdie ma deceue.
Dolente en sui et esperdue,
Car religieux le creoie
Et voulentiers a luy parloie;
Maiz tant soubtil est en malice
Que embatue m'a en tel vice
Par quoy je sui deshonnouree;
Ne sauoie pas sa pensee.
Le pere entendit sa fille,
Mensonge n'y mescroit ne guille.
Douloureux en est si abome;
Moult luy semble grant cruaulte,
Quant par gens de religion
Est cheu en confusion.
Bien afferme en son corage,
Ne souffrera si grant oultrage
Qu'il ne sen plaingne a l'abbe.
Tantost a son oirre apreste,
Et a l'abbe en est venu,
Dez freres fut bien conneu.
L'abbe demande et on luy maine,
De sa raison dire se paine :
Sire, dist il, entendes moy;

(1) Un vers a été omis dans le manuscrit.

* f. 107r *Je viengz a vous a grant effroy;
Deceu suis et mal bailly,
Ains maiz ne fus si escarny
Comme ores suy pour frere marin,
Vostre frere qui sur chemin
Soulies a la mer enuoier;
En mon hostel pour herbegier
O vostre char souuent tournoit;
Vne fille ay que bien cuidoit
Que fust de grant religion;
Ne se gardoit de sa raison
Deceue l'a par sa boisdie
Et de vif enfant engroissie;
Tant suis dolens que plus n'en puis,
De tout mon cuer vous prie et ruis
Que bien soit vengie ce mesfait
Qui ainsi est crueulx et lait;
Vous en estes scandalizie,
Et mais n'en auray le cuer lie
Quant celle voy a deshonnour
Qu'auoit sur toutes riens m'amour;
Auoir peut on bien recouurer,
Maiz ne peut on bien restorer;
Sur moy tourne le grant dommage
Et commun en est le hontage,
Car ma fille en est auillee
Et vostre maison en est blasmee.
L'abbe l'a moult bien entendu,
Vng pou se taist, s'a respondu :
Ains maiz frere que cuissions
Ne nous auint telle raison;
Frere marin tost m'appelles.
Vng dez freres s'en est tournes
Qui assis tost luy enuoia,
Et l'abbe si l'araisonna :
Frere marin, dist il, oues;
Qui se gardoit que fussies telz?
Cil preudome fait a nous grant plainte
Que sa fille est de vous encainte;
Comment l'osastes vous penser
Ne contre nous puis habiter
Que a ce faire fus meus,
Dont nous serons trestous confus?
Je ne me gardasse a nul fuer
Que si grant mal en vostre cuer
Peussies vous couurir ne celer;
Ne me say mais en qui fier;
Est il ainsi? respondes moy,
Sur tout quanques tenes de foy.
La terre auant soy regarda,
En souspirant se pourpensa
Comment a ceulx pourra respondre
Qui a tort le veullent confondre;
Ains sapience ne perdi,
De jesu crist dont auoit ley
Se ramembra comment a tort
Fu juge et liure a mort.
Lors a prins cuer et respondit :
Biau doulx pere, bien ay oy
Que vous m'encoulpes de pechie:
Pour dieu aies de moy pitie;
J'ay pechie, je ne le veul noier,
Plus que ne vous pourroie raconter
Ne que la grauelle de mer
Pourroie escripre ne conter;
Ne pourroie dire ne retraire
Comme suy inclin a mal faire
Ne quantes fois j'y suis cheu,
Maiz je ne suis mie esperdu,
Car dieu est tant misericordz
Et de puissance si tres fors
Que mez pechies me pardonra
Et en avant me regardera,
Puis que dolent suis et contris:
Ja non soies si entrepris,
Tout le blasme en est sur moy,
Ne veul que aultrez ein aient anoy;
Tout a vo gre l'amenderay
Et la penitance en feray,
Et vous prieres a dieu pour my
Qu'il me garde par sa mercy.
Seigneurs, nous qui tousiours pechons,
Pres nous doit estre ce respons,
Qui fut fait ploin d'humilite
Que ce que n'auoit endebte
Vouloit paier et comparer
Et la blasme sans s'escuser
D'aultruy porter et soustenir:
Asses se vouloit amenrir,
Auecques dauid dire pourroit
Que son cuer apreste estoit
De souffrir a son creatour
Angoisse a tort et deshonnour;
Ne sauroie mais ou trouuer
Pour vng si fait cuer rencontrer,
Car qui cele le mal en luy
N'a cure de porter l'autruy,
Ne de ce dont auons mespris
Ne voulons nous estre repris;
Ains nous fault tantost la penance.
Ne regardons pas la sentence
Qui dist que le sot hayr veult
Celuy qui chastier le veult.
A l'abbe retourner deuons

Que de son moine oit lez respons;
Bien cuide que coulpable soit
Du pechie dont il l'arguoit;
De mautalent fu prins et d'ire
Tant que ne le vous sauroie dire,
*Forment le fait batre et afflir,
E la vierge fait moult souffir.
La saincte vierge le souffri
Joieustement, que bien sauoit
Que ceulx ont dieu a compagnon
Qui sont en tribulation.
La promesse de verite
L'assoulagoit de sa griefte,
Qui dist qu'elle deliuerra
Celuy qui pour luy soffrera,
Puis le couronnera de gloire;
Moult peut valoir ceste memoire
A ceulx qui sont en ceste vie
Qui de misere est mieulx partie.
Frere, dit l'abbe, entendes,
Vostre pere mal ressembles,
Qui sainctement o nous vesquit;
Ceans vous amena petit,
Pour la grant sainctete de sa vie
Vous presimes en compagnie,
Si sommes tant confus par vous;
N'eust oncques mais frere de nous
Ne devant moy ne en ma cure
Qui osast faire tel laidure;
La maison vous conuient vuydier,
De compagnons n'auons mestier
Qui en la saincte compagnie
Veulle mener sa lescherie;
A la porte tost en ales,
Jamais vers nous ne rentreres;
Foy que je doy a dieu porter
Pour neant peues ademourer,
Tost pourroient estre lez freres
Entechies de vostre misere.
Quant la saincte vierge entent
Que partir le fault du conuent,
Dolente en fu et esbahye;
A terre va si s'umilie,
A voix s'escrie a son abbe :
Mercy pour dieu de maieste
Se j'ay pechie, je cesseray
Et a vo gre je l'amenderay;
Que justice peut faire droit
Misericorde le recoipt;
Pour dieu soies misericors,
Si traueillies mon chetif corps;
Il n'est griefte ne abstinence
Ou je n'y aie la patience;
Ne craingz angoisse ne martire,
Ne me poues pas trop afflire,
Maiz que vous ceans me laisses:
Jreur doit estaindre son pechie;
D'un riche homme vous ramembres * f. 107v
Dont en l'euuangile trouues,
A qui son filz porchon requist
De son auoir et il luy fist;
Son pere et ses amis laissa
Et en loingtain pays s'en ala,
Si despendit en lescherie
De la substance sa partie,
Et quant il n'eust mais que despendre
Ne garniment qu'il peusist vendre,
Sapensa qu'il retourneroit
A son pere si luy prieroit
Que le recupt en sa maison
Ainsi comme vng boue garcon;
Quant le pere sceust sa venue,
Merueilhes a grant joie eue;
Encontre ala et le conioyt,
De riche robe le vestit,
Si le fist chaucer de nouuel
Et luy mist ou doit son anel;
Sez amys mande enuiron soy;
Seigneurs, dist il, festoies o moy,
Mon filz est de mort suscite,
Peris estoit, s'est retourne,
La feste tint grant et plainiere;
Ne se doit nulz homs esmaier
De recouurer misericorde,
Maiz que de son mal se remorde
Plus est ez cieulx la joie grant
D'un pecheur qu'est repentant
Et de son mal se veult retraire
E a dieu l'amendise faire
Qui ne soit denommee et juste;
S'en voz cours jours droiture faicte,
Ja pour ce ne jugies aultruy,
Car ne deues juger nulluy;
Vng seul juge est qui tout scet,
Orgueil sur tous lez vostres het;
D'un pharisien leu aues,
Que par orgueil fut condempnes,
Et le pubblican exauca
Dieu pour ce que s'humilia;
Biau pere, ne me deschaces,
De seruir suy appareillies
Tous lez freres a mon pouoir.
Dist l'abbe : ja n'aies espoir
Que vous mais ceans demoures,

A la porte lost en ales,
Trop longement poues plaidier,
Priere ne vous a mestier,
Ales vous, si le vous commant.
La saincte vierge tout plourant
Lez freres encline et l'abbe.
Ne vous sauroie la griefte
Quelle eust au cuer conter ne dire,
Qui tantost le deusist ocirre,
* f. 108r *Ja ne fust elle si esperdue.
A la porte s'en est venue,
On luy ouurist et elle en ist;
En son propos ferma et dist
Que de la ne se partira;
De mesaise pour tant mourra;
En tristesse, en angoisse, en plour,
Fors de la porte nuyt et jour;
Lors eust trop chault, lors eust trop froit,
Souuent y eust et fain et soif,
Ny eust lit fors la terre dure
Et du firmamment couuerture;
Sa robe fut pouure et desciree;
Et telle vie a trois ans menee;
Tout passoit l'angoisse de fain,
Le jour d'une bouchie de pain
Du tout viure le conuenoit
Que pour delu laiens demandoit.
Dez opprobres ne dez lai dis
De ce n'est jl compte ne escripz;
Chascun la gabe et monstre au doyt,
De nul homme confort n'auoit
N'oncques de sa bouche n'yssy
Que ne l'eusist bien desseruy.
Quant l'abbe illec passoit,
Tantost appareillie estoit,
Deuant luy se getoit en croux,
Mercy crioit a haulte voix.
Seigneurz, asses aues leu
Comment pluseurs sainctz ont vescu
L'un eust loier de pacience
L'autre de grant humilite,
Ou de souffrir cruel martire,
Maiz je ne sceus oncques tant lire
Que se peusisse cuer trouuer
Qui plus fesist a commander
De constance ne de vertus,
Se la pie dame ne fus
A qui jhesus voult habiter:
A celuy ne doit comparer
Nulle riens qui d'omme naquist,
Car dieu la tresoriere en fist
De toute grace entierement;
Maiz, apres luy, ne say comment
Je puisse d'aultre plus tenir,
Selon ce que je puis sentir,
Car elle fut sainctifie,
Ainsi comme fu jeremie
Ou le baptiste sainct johan,
Si estoit elle asses puissan,
Elle ne doit estre blasmee
De la vertu quelle a monstree,
Comment se contint sa biaulte
A souffrir si grant pouurete,
Quant le monde, si eust voulu,
A grant desir l'eust receu;
S'a pechie tournast son chemin,
Bien eust en pain, char et vin
Et belles robes et biaulx drapz,
Maiz ne prisoit riens tel soulas;
En dieu auoit tout son cuer mis,
Tant par estoit d'amour espris,
Comme feu qui art en la fournaise,
Ne sentoit ne griefe ne mesaise.
Si comme vng pou d'yaue deffault,
Quant elle chiet sur le fer chault,
Niant plus ne demouroit a luy
Temptation de l'anemy.
En dieu estoit toute remise;
Ne le pouoit en nulle guise
Dyable decepuoir ne tourner,
Que tant la seusist encombrer,
Car qui se scest humilier
Dyable ne le peut enlachier.
Vng pou lairons de luy ester,
Car de celle voulrons parler
Qui a tort l'auoit diffamee,
Pour quoy fut de laiens getee.
Auec son pere demoura,
Tant que du filz se deliura,
Si la nourrist jusques a trois ans.
Le pere qu'en estoit dolens
Que sa fille nourrice estoit,
A aultre chose ne beoit
Maiz que lenfant son age eusist
Que deliurer jl le peusist,
Prendre le fait a sa maisnie
Et porter droit a l'abbeye,
Car bien sauoit la verite
Comment l'abbe eust degete
Frere marin de la maison,
Qui offroit satisfation
Et demouroit deuant la porte.
A luy tout droit l'enfant emporte,
Car jl cuidoit par verite

Que auec luy l'eust engenre,
Si comme sa fille luy disoit,
Qui en mentant l'en decepuoit.
Deuant la porte se tourna,
Moult fierement l'araisonna.
Frère marin, dist il, oies,
A ce vous a mis vo pechie,
Tousiours vient a la fin qui conte,
Moult deueries auoir grant honte
*Quant de si bonne compagnie
Estes hors par vo lescherie:
Ce que vous brassastes buues,
Cy de nulluy plain ne seres;
Je vous amaine vo bastard,
Si vous dy bien qui m'estoit tart
Que je m'en fusse deliure;
Comme le vostre le gardes,
Ce poise moy, sachies de fy,
Que je tant le vous ay nourry.
La saincte vierge ot la parole,
Ne respondit pas comme fole;
Premier pensa quelle feroit,
Maiz angoisse la destraindoit;
De toutes pars ne scet que faire,
Bien voit que celuy est contraire
A trouuer paix a son abbe:
D'aultre part voit la pouurete,
Que n'a dont se puist soustenir :
Que pourra elle dont partir
A cel enfant que luy demeure?
De pitie tendrement en pleure,
Maiz foy le traict et esperance
Si quelle n'a de riens doubtance;
Si est de charite esprinse
Que vent n'auersite, ne brise,
Ne yaue de tribulation
Ne luy estoit se joie non.
Cil qui l'enfant eust amene,
Quant eust son parlement fine,
Jl le guerpi et s'en tourna,
Et l'enfant plourant demoura.
Quant la saincte vierge le voit,
Qui de charite moult ardoit,
Sans nulle ordure de pechie,
Misericorde de grant pitie,
Nette de corps et innocente
Et de cuer humble et paciente,
L'enfant en sa garde recoipt,
Et la bouchie qu'on luy donnoit,
Laiens le partissoit par my:
En telle pouurete le nourry
Devant la porte o luy long temps.

Que l'ont veu petis et grans,
Tous la gabent communement;
Ne sauroie penser comment
Le peust endurer ne souffrir;
Le monde s'en doit esbahir,
On le pourroit partout aler
Quant on pourroit vng cuer trouuer
Ainsi de pacience arme.
D'un frere fut dit et conte
Comme leur hoste amena * f. 108v
L'enfant que sa fille porta
A frere marin le peneant,
Et qu'il le recupt maintenant
Sens tencon ne sans contredit.
Lors comme sceut bien tout de fy
Qu'elle de ce en fut coulpable,
Que ja ne fust si mesurable,
Que s'elle ne l'eust desseruy
Ja ne ne s'en fu teute ainsy.
Neantmains par my le pechie
De sa penance ont pitie
Et dient tous communement
Qu'il le maine trop roidement.
Car le travail qu'il a attraict
Devoit souffire a son mesfaict.
Toute s'en dueut la compagnie
De l'austerite de sa vie,
Quant leur ramembre de sa meschance.
Communement vont a l'abbe,
Humblement l'ont araisonne :
Biau pere, de vous noz fions;
D'une besongne nous vous prions
Ou le conuent trestout s'accorde
Que vous faictes misericorde
A nostre frere quy est la hors,
Long temps a trauaillie son corps:
Tant a de douleur endure
Qu'il n'est ame de mere ne
Qui pitie n'en deusist auoir;
Bien deueries ramenteuoir
Sa pie conuersation
En nostre congregation;
N'auoit vng si obedient,
A tous faisoit de luy present.
Oncques tant ne fut traueillie
Q'ua tous ne fut appareillie;
A labourer s'abandonnoit,
En oraison tout se fondoit;
Merueille nous deuons doubter
Comment le dyable le peut tourner
A pechie faire en nul endroit,
Cuer qui adont si jouene estoit;

Pour dieu, aies de luy mercyz,
Car bien saues qu'il est escripz
Qui misericorde ne fera
Misericorde luy fauldra;
Quant jl le vouldroit bien trouuer
Ne fait mye a oublier;
La penance qu'est si tres grans
Qu'il a monstree par ·v· ans,
109' *Se dieu ne l'eusist soustenu
Jl ne peusist auoir vescu
Si longement en cel estat.
Jamais oublie ne sera
Plus est d'humilite loe
Que du pechie ne soit blasme:
Ne pecha pas le roy dauid
Que dieu meismes auoit esly,
Qui de sainctete tout surmontoit
Tout le peuple qu'il gouuernoit?
Salemon qui tant eust de sens,
En pechie declina son temps;
Bien saues que sanson le fort
Fut vng temps et en heure mort
Par vng femme qu'il ama,
Et dez aultrez asses y a
Qui cheu sont et releve
Plus fors qu'oncques n'eurent este
Nous no deuons bien asseurer
Quant nous veons ceulx reuerser
Qui plus sont fort que ne soions.
Pour eulx chastier nous deuons
Et tenir en humilite;
Faire deues sans cruaulte
La justice du pecheour,
Car en felonnie croist errour
Et debonnairete retraict
Se bien celuy qui a mesfait;
Recepues nostre compagnon
Que bien a desserui pourdon;
Se jl a meschamment erre,
Jamais ne luy soit reprouue,
Nous vous en prions bonnement.
L'abbe son respond si leur rent :
Seigneur, bien oy qu'aues prie,
Se le fait ne fu si grie
Ja vous n'en fussies escondy,
Mais bien saues qu'il a o luy
L'enfant que pechie engenra;
Que le pere recreu a
Comment pourra l'enfant laisser?
Neantmains, se le voules greer,
L'un et l'autre le recepuray,
Ainsi comme deuiseray.

Quant le conuent l'abbe entent,
Grant joie en ont communement.
Bien dient tous que cest leur gres,
Et dist l'abbe : or y ales,
Si le faictes venir auant
Et amenes o luy l'enfant.
Les aucuns d'eulx y sont ales,
Qui asses tost l'ont amene.
Mais quant la saincte vierge voit
Que la porte on luy ouuroit
Que fermee luy eust este,
Long temps de joie en a ploure.
Et ou que son abbe choisy
Aux pies luy va crier mercy.
L'abbe le fait tost sus leuer,
Si l'a pris a arraisonner :
Frere marin, vostre pechie
Greve vous a et avillie,
Et loingz et pres en auons blasme,
Car trop tost va mauluaise fame.
Et neantmains le conuent tous
A douleur et pitie de vous;
Tant ont vo besongne monstre
Que ottroye vous est l'entree,
Maiz par ce que vous fait aues
Ce dont oncques ne fut retraictz
Aux aultres freres de la maison,
Par ce conuent vous recepuons
Que tous lez freres seruires
Et toutes lez mundisses feres
Qui sont a faire en l'abbaye:
Jcelle paine vous est taillie
A tous le jours que viueres;
Cest enfant que vous gouuernes
Pour acoisier lez mesdisans,
Le souffrerons o nous ceans;
Se de noz amys ne fussies,
Jamais ceans n'abitissies.
La saincte vierge respondit :
Biau doulx pere, vostre mercy
Qui a tel mestier m'assenes;
Or me semble que bien fut nes,
Mieulx l'aime que l'or d'un royaulme;
J'en loe et mercy mon createur
Qui de moy, chetif et pecheur,
Ne daigna ains guerpy la cure,
Si m'a deliure sans arsure
Du feu de tribulation.
Lors concupt sans confusion
L'office quon luy commanda,
Et jour et nuyt se travailla.
A tous seruir s'abandonnoit,

Leurs mondisses leur faisoit,
Et tenoit bien que n'estoit mie
Digne de si grant seignourie.
N'eust gueres en ce point este
Qu'elle eust vne enfermete;
Cil qui l'amoit de tout son cuer
Ne voult maiz souffrir a nul feur
Que demourast en tel vieute,
Car l'oudour de s'umilite
Avoit surmonte tout son chief;
*De s'amour estoit enlachie;
Le roy dez roys si l'appela;
Ma seur, m'espouse, venez ca;
De vous ne me puis consirier,
En mon jardin vous veul mener;
Jllec est la vingne flourie
Et la tourterele y est öye;
Ma doulce amye, a moy venes,
En chambre de roy entreres;
Le soulas de vostre biaulte
A mon cuer traict et enivre;
Venes, ma columbe sans fiel,
Je vous ay appreste le ciel;
Trop vous a le monde troublee,
Maiz tant estes mieulx achesmee;
Plus blanche estes que fleur de liz,
Vesture vous aues de samis,
Rouge est vo bouche plus que sang,
Les dens auez menus et blancz,
Ne deues a villain seruir,
O moy vous conuient jl venir.
Ne desiroit riens tant la belle
Que celuy veoir qui l'appelle;
Embracier le voult par amour;
Celuy queroit et nuyt et jour;
De son sang merueillez estoit,
Et nette blanche la faisoit.
Quant ot la voux de son amy,
L'ame en a le corps guerpy;
Ou ciel l'en ont lez anges portee
Et a son espous presentee.
La eust grant feste et grant soulas
Quant elle fut entre sez bras
Dj celuy que tant desiroit;
Mon cuer penser ne le pourroit
Ceste chose qu'on ne piust retraire
Ne dire si s'en conuient traire.
Asses tost vint qui s'aperchoit
Que marin trespasse estoit;
Aux freres fut dit et nuncie;
Si s'en sont tous esmerueillie.
Entour le corps sont assemble,
Si le treuuent ja deuie.
A leur abbe le vont nuncier,
Et il leur respond sans targier :
Seigneurs, ce vous donne a sentir
Que vous deues pechie tremir;
Cestuy vees appertement
Que en est mort soudainement;
Tout ce luy a fait son pechie
Qui est moult ennuyeux et grief
Que dieu ne voult, si comme j'espoir,
Sa penitance recepuoir; * f. 109v
L'abbit luy faictes desuestir,
Et loingz de ceans enfouyr;
N'est droit qu'en la saincte abbaye
Soit sa charongne enseuelie.
Cilz sont au corps tost repairie;
De sa robe l'ont despoulle,
Si l'ont pour lauer estendu.
Lors ont jlz tous aperceu
Que bien c'éstoit entr'eulx celee.
La eust mainte larme plouree
A voix s'escrient : que ferons
Qui tant vers luy mespris auons?
Qui eust ains maiz cuer si tres fort
Que tant peusist souffrir a tort,
Comme a souffert ceste saincte ame?
Ne cuidions pas qu'elle fut femme.
Courans s'en tournent a l'abbe,
Si luy dient ce qu'ont trouue.
Jllec sen vint, on luy monstra,
A terre chiet si s'escria :
Las moy, chetif, que deuenray,
Quant si crueulx este vous ay,
La doulce espouse jhesu crist?
Oncques maiz femme ce ne fist;
Creature bien euree,
Comment vous estes vous celee?
Comment aues vous endure
Ce qu'a souffrir vous ay donne
A tort sans la vostre desserte?
Vostre est le gaing et a moy la perte;
S'aues este pie a la vie
Or n'estes vous pas empirie
Quant a dieu estes adjoustee
Et de sa doulcour enmiellee;
Pour dieu, dame, mercy vous prie;
Je le faisoie en bonne foy,
En faueur de religion;
Moult ay au cuer grant marrison
Qu'aues souffert si grant misere;
Cele m'aues vostre mistere;
Vous estes femme de vertu,

Ains plus vertueuse ne fu,
Se ne fut la vierge marie;
Mou fut damme judite prisie
Pour vne priere (*sic*) de grant pouoir
Le osa sutilement decepuoir,
Le chief luy copa de s'espee,
Par ce fut de mort deliuree
Toute la gent qui bien creoit;
110' Icelle encore la ramentoit
L'escripture pour vng tirant
Qu'ill'occist du fer en dormant
La teste parmy l'enfora,
Le peuple dieu en deliura;
Et de vous, dame, et que diray?
A qui comparer vous pourray?
Qui eust oncques plus grant victoire?
Bien vous deuons mettre en memoire.
Tous lez dyables aues vaincu,
Le monde et son pouoir confus,
La char justice et dontee;
Pie precieuse enserree
En valee d'humilite,
Tresoriere de charite,
Comme je suis deceu de vous!
Que ne vous fus pie et doulx?
Ma glorieuse vierge eslite,
Ne me rendes pas le merite
Selon ce que jay desseruy;
En charite vous prie mercy.
Lez moynes l'en ont sus leue,
Le sainct corps ont prins et laue,
Enseuely l'ont et vestu;
Asses y ot chante, lut,
Puis lemporterent au monstier.
Lez luy veullent la nuyt veillier.
Honnour luy desire a faire,
Alumer font grant luminaire;
En deuotion et en plour
Chantent leurs psaulmes jusques au jour,
Que l'abbe si s'appareilla,
De bon cuer messe luy chanta.
Dedens le monstier fut paree
La fosse ou ilz l'ont enterree
Et dieu qui a luy l'a saisie
Voult qu'elle fut glorifiee
En terre ou elle auoit este
En grant mesaise et en leste.
Si auint mesme celuy jour
Que enterree fut a honnour
La saincte ancelle jhesu crist,
Que celle qui blasme luy dist,
Le fille l'hoste de laiens,

Dont auant touche mon roman,
Perdit le sens si enraga,
Et le dyable ou corps luy entra.
Loye ainsi comme deruee
Luy a son pere amenee;
vij jours tous plains y demoura,
Tout le conuent pour luy pria;
Et au vij. l'a deliuree
Celle dame bien aouree.
Lors congnut elle verite,
Et a le cheualier nomme
Qui l'enfant engenra de luy,
Si comme je l'ay deuant escript.
Par le pays en court la fame;
La gent s'en meut par le royaulme,
Et voisins de la region
Y vindrent a procession,
Et son bon office empetrer.
Deuotement de cuer entier
Le lieu en treuuent en chierete,
Dieu ont mercie et loe
Qui pour sez fais merueille fait.
Illec sont redrecez lez retraictz,
Et auegles enlumines,
Et dez mehaignes asses.
Grant honnour croist a l'abbaye
Pour la dame de saincte vie
Pour qui dieu miracle y fait,
Qui le monde enluminer fait,
Pour ce qu'est en humilite
La couronne auera de clarte
Deuant dieu permanablement;
Maiz cil qui au monde se prent,
Si le detraict et decoipt pechie;
Ne se garde qu'est enlachie,
De tant de las que n'en peut issir,
Car le dyable ne scet dormir
Par boisdie tant le demaine
Qu'il est en perdurable paine.
Qui en paradis veult entrer
Humilite doit acheter;
Car c'est la pierre precieuse
Qui l'ame fait a dieu espeuse.
Homme qui humilier se veult
En ce mesmes trouuer le peut
La matiere d'humilite,
Qu'il a de paradis les clez;
Nulz n'y peut entrer qui ne l'a,
Mesmes lez anges en trebucherent
Quant laisserent humilite.
Bon fait congnoiste humilite,
C'est promesse de grant valour,

C'est ongnement de bon odour,
Qui tresparte trestout le chief,
Qui adoucist tout le meschief;
Ce est le vraie medecine
Que la saincte vierge marine
Garda tous jours sez anemy
Et a la mort la conduisy
En joie durable et entiere
*Ou dieu nous maine par sa priere. * f. 11
Amen en die que dieu l'octrie
Et benoit soit qui ce escript,
Et dieu le mette en paradis.
Amen, amen, chascun en die
A qui dieu doint pardurable vie.

Explicit la vie saincte marine.

I

(Bibliothèque Royale de Bruxelles : ms. 10295-304 (xv^e siècle : 1428-29), f^os 128^r-137^r.)

* Le vie de marine d'egipte, viergene. * f. 12

Moult est fols qui son ombre cace,
Mais cis qui le vens ensauce
N'est mie granment plus senes.
Trop a grant pooir vanites:
As hommes a ses las tendus,
Tous li mondes y est ceus.
Aucuns par viertus hors en ist,
Mais la grignour partie i gist.
Bien est es las de vanites
Qui au vent a son coer tourne:
Mout plaist a celui qui a caut
Li vens, mais asses tos li faut;
Ensi est il des biens del monde,
Cil qui oneques en abonde
Ne se garde se vient la mors,
Qui fait l'ame partir del cors
Pour prendre ce que l'a semes.
Paine et doleur pour vanites,
Pour verite recoit grant joie
* Celle qui son tanps y emploie; * f. 12
Pour ce di ge que le vens ensace
Cil qui l'onneur del monde enbrace.
Qui plus en a et plus en voelt,
C'est cose qui souffrir ne puet.
Se pooirs, ricesse et honnour,
Estoient de si grant valour
Que ciaus qui les ont a tenir
Peuissent de mort garantir,
Nes comparoy mie a l'ombre
Li grant qui pourprent et enconbre,
Et si n'est riens quant on l'a pris.
Fols est qui del monde est souspris
Ou il n'a point de seurte:
Bien est saijet et bien prouuet
Et quanqu'il a el monde faut.
Or querons doncques cou qui vaut
Tant con nous pooir en auons.
Se nous a celi gardions
Dont nous entendons a parler,
Se diex nous voet grasce donner,
Nous poriens, je croy, parv[e]nir
Au regne qui ne puet fallir.
S'estiens garni, conme elle fu,
De pascience et de viertu;
Et je croi que ja n'i venra
Qui pascience n'i menra,
Car nulle griete ne penance
Ne vaut gaires sans passience;
C'est vne armeure si fors
Que destrece, angoisse ne mors
Ne puet conuaincre ne honnir
Celui qui bien s'en seit couu[r]ir.
Bien en fu la danme garnie
Dont je voel conmenchier la uie
D'egipte nasqui la flour
Dont encore nous plaist l'oudour
Et enorte que nous souffrons
Pour dieu les tribulations
De cette vie et les grietes;
Si serons o li couronnes
En glore permenaublement,
Se li escriture ne ment.
Mais .j. pere ot qui dieu ama
Si conme par oeure demoustra;
Veues estoit, n'eut plus d'enfans
C'une pucellette auenans
Qui asses petit d'aige auoit.
Li preudons qui bien congnissoit
Le monde et sa deception,

Que ciaus maine a dampnation
Qu'il puet souspreudre et assoter,
Ne s'i vot onques affijer.
Sa terre et son pais laissa
Et sa congnissance adossa;
Ne la tenrour de son enfant
Ne le contretient de niant
Qu'il ne fesist, sans contredit,
Le conmant del saint esperit,
Qui conmande que tout laissons,
Ricesses et possessions,
Frere, soer, et pere et mere,
Et a no car trencier et rere
Toute sa propre volente,
Puis deuons viure en verite.
Li preudons ne s'aseura,
A .j. honme dont se fia
Conmande la jouene meschine
f. 129r * Qui apellee estoit marine.
O son parent laissa l'enfant,
De la chite s'en tourne a tant;
A. xxx. lieuwes pries de la,
En vne abeie ariesta
Qu'il trouua de grant sainte.
A l'abbe a son affaire monstre;
En larmes, en deuotion,
Li a dit sa confiession,
Et que il voet guerpir le monde
Auant que diaubles le confonde
Qui a partout ses las tendus.
A tant li est as pies ceus,
Se li requiert moult humblement
Qu'il le recoiue en son couuent,
f. 129r Que diex qui cascuns puet sauuer
Ne li puist sa mort demander,
Quant de ses maus a repentance
Et en voelt faire penitance.
Cils qui fu plains de carite
En grant pie l'a sus leue,
Se li respont en tel maniere :
Biaus fieus, j'o bien vostre prijere.
Vo cors voles mettre a essil,
Boin fait esc[e]uer le peril
Dou monde qui la gent decoit,
Et jhesucrist loeis en soit
Qui chi vous a aconuoiet;
Asses ferai a vo desirier,
Je vous recoy a compagnon.
Et cil qui ot sens et raison
L'abbe mout parfont enclina.
En l'abeie conuersa,
Ne sai conbien, si saintement

Que il l'amoient tout forment.
A tous obediens estoit
Dont li abbes forment l'amoit,
V tels estoit en l'abbaie,
Mout faisoit a prisier sa vie.

En .j. jour a penser conmenca,
De sa fille se ramenbra
Qu'en son pais auoit laissie,
Dont tristrece li mouteplie,
Car de consel mestier auoit
Et il aidier ne li pooit;
Le boisdie cremoit del monde,
Qui cascun jour croist et sour onde,
Que la mescine qui ert belle
Ne voelle traire sa merelle.
De tristrece fu tres pensieus.
Li abbes s'en est aperceus;
Songneusement l'araisonna
Conme celui que il ama :
Frere, ma raison entendes;
Je voel que de moy vous fies;
Tristes estes, ne sai pour quoy;
Vostre cuer descouures a moy
Que je vous puise conforter;
Ne me deues mie doubter,
De vous aidier ai volente.
Se vous aues nulle griete,
Si le dittes hardiement.
Et il li respont humblement :
Tres dous peres, je le vous dirai,
Ja riens ne vous en celerai;
L'autrier conmencai a penser
* Et mon pais a ramenbrer;
Dolans en sui, mentir n'en quier,
Que ne le puis jeter arier;
Illuecq ay .j. petit enfant,
Ne m'est gaires dou remanant;
Li enfes est de petit eage
Qui me fait muer le corage,
Car il est orphenins de sa mere
Ne il n' i a sereur ne frere;
Se crienc le monde et sa boisdie
Qu'il ne tourt a pecie sa vie;
En larmes en suy main et soir,
Ensi com vous poes veoir.
Li abbes en a grant pitie,
A son pooir l'a rapasie,
Car preu faisoit en la maison,
Si l'amoient li compagnon.
Freres, dist il, laissies ester,
Pour ce ne vous couuient plorer;

Demain a la journee mouues,
En vostre pais en ales,
Si amenes o vous l'enfant,
Nous le receuerons boinement
En nostre congregation
De vous auons compassion.
El frere n'ot que esleechier;
Ne set coment humelijer;
Se puist a ses pies li ala
Et li abbes l'en releua.
Le matin s'est d'illuecq tournes.
En son pais s'en est ales,
A l'ostel son parent decline
V laisie auoit la mescine
Qui, a tel sens conme elle auoit,
Pour esgaree se tenoit
De son pere qui l'ot guerpie.
Grant joie fait, forment fu lie
Quant ot son pere rauise;
Tenrement pleure de pite.
Mais li peres ne s'ariesta;
L'enfant viesti et atourna
Tout autresi conme .j. garcon;
De retourner en sa maison
Se paine plus tost que il puet;
De son pais se tourne et muet.
Par ses journees tant ala
Que a s'abeie rasena,
Ou li frere li font grant joie,
Et li abbes l'enfant fiestoie,
Demande conment est ses nons.
Li pere dist en son respons :
Marins apieller le poes,
De peu li est ses nons mues.
Li abbes li conmande a garder;
Cils ne le vot pas refusser,
Que riens ne desiroit autant.
En sa celle maine l'enfant,
Si le nouri conme le sien.
Li enfes qui aprist moult bien
Si com par aige efforcoit
Et viertus li mouteplioit.
Car li peres en eut grant cure,
Qui bien sauoit que par nature
Estoit la cars a mal encline.
Bien li aprist la loy diuine
Et conment se deuoit garder
Que diauble ne le puist tourner
En voie de dampnation.
Mes enfets, dist il, ne deuons
Chou que dieus nous fait oublier
Quant del monde nous voet geter

Qui la gent decoit et honnist,
Et auoecq ses eslieus nous mist
Ou nous somes seurement
Tant conme nous viuerons humblement,
Car qui a vraie humilite
Diaubles n'i a nul point jete;
Gardes vostre coer nettement,
A tous vous faites passient,
Diex le face si conme je voel
A cui vous aijes tous jours l'oel;
De la mort vous doit ramenbrer
Que nous ne poons esc[e]uer,
Ne ne sauons heure ne jour;
Au plaisir de no creatour
Nous couuient del monde partir.
Qui o lui pora paruenir
En joie qui ja ne faura
Conme rois couronnes sera.
Yeuls ne pora mie esgarder,
Orelles owir ne coer penser
La grant joie de paradis
Que diex promet a ses amis.
Li enfes grascieus estoit;
Quanque ses peres li disoit
En son coer retint fermement,
Tant que la mors, qui cascun prent,
Son pere n'i vot plus laissier.
Malade le couuint coucier;
L'enfant deuant lui apiella,
Tout en plorant l'araisonna :
Mes enfes, dit-il, entendes;
De aige sui auant ales,
Si m'argue le maladie;
Je partirai de ceste vie,
Si conme je pens, procainement;
Et vous saues moult bien conment
Jou ay vostre affaire celet;
Gardes que ne soit reuelet
Pour nulle riens jusque a la mort;
Aijes le coer estauble et fort,
Si ne souffres en nul endroit,
Combien que nus priues vous soit,
Coucier vous puisse ne veoir
Pour coi vous puisse apierceuoir:
Je m'en yray, car diex m'apelle,
Et vous, demores en ma celle;
Par tout soijes obediens,
Humbles, sages et paciens;
De lecerie vous gardes,
Que vous ocquoison ne donnes
Par coy soijes aperceus;
Li sains espirs et sa viertus,

Mes enfes, remainge auocq toy;
Jo ne puis plus, prie pour moy.
La pucelle qui sage estoit,
Son pere vit qui defalloit.
Ne m'emeruelle s'elle plora,
Mais de noient ne s'effrea,
Car sa pais li voloit garder.
Souef le prist a conforter :
Biaus dous peres, dist la meshine,
Vostre vie a se fin decline;
Ne vous en sonnijes de moy,
Mais icelui glorieus roy
Qui pour vous fu crucefijes
Entierement de cœur prijes
Que l'angoisse de vostre mort
Pour celui qu'il souffri a tort
Voelle recoiure en sacrefisce;
130v * Gardes que ne vous tourne a visce;
Nulle tenrour n'aijes a moy,
Car jou ay esperance et foy
En dieu qui en vous conmenca
Qu'a boine fin il me menra :
Tous jours ferai vostre conmant
A l'aide del roi poissant
Qui de sa poure creature
A et ara tous jours la cure;
Et quant vous paruenres en glore
Adoncques m'aijes en memore,
Prijes en grant deuotion
Que par nulle temptation
Ne me puist diauble souuertir
Ne de mon createur partir.
Finer couuint le parlement
Pour le venue dou couuent
Qui le preudonme visceta
Et boinement le conforta,
131r Tant qu'il le virent deuier.
Adont les veissies plorer
Et regreter sa conpagnie
Et la grant sainte de sa vie.
Marins ne se pot contenir,
Quant voit son pere enseuelir.
Tous seus se tourne d'une part.
Pour poi que le coers ne li part;
Forment pleure, ses mains detort :
E las, dist il, conme dure mort
Qui me tora tel conpagnie!
S'our peuisse abregier ma vie
Que je m'en alaise auoecq lui,
Dolour n'euisse ne anui;
Or demorai chi esgares,
De cui serai ge mais priues?
Qui castira or ma jouenece?
Qui confortera ma tristrece?
Qui se donra garde de moy?
De ma vie ne sai conroy;
Oieure, tiere, si me deueure;
La mors trop longuement demeure,
Tant arai dolour et griete
D'eus celer me fragilite;
Mieus voroie morir que viure!
Ne metterai pas en mon liure
Quanqu'il y ot et fait et dit.

Le preudonme ont enseuelit.
Frere marins remest dolans
Qui adont auoit .xvij. ans;
Si conpagnon le conforterent,
Si le prisierent et amerent,
Car a tous obediens fu
Et plains de grasce et de viertu.
A ses anchiens souuent parloit
Car trop legerie cremoit;
As jouenes estoit pieus et douls,
Ensi auoit lez coers de tous,
Continuels en orison
En pleur et en deuotion.
En l'abeie .j. car auoit
Qui souuent a le mer aloit,
Qui n'estoit mie loncq d'iluecq;
Si aloient li frere auoecq,
Lor estauoir y accattoient
Dont en l'abbeie viuoient.
.J. jour s'en dut li cars aler;
Frere marin fist apieller
Li abbes, si li demanda
Pour coy o les autres ne va,
Et il respont conme afaities :
* Que conmande ne le m'auies;
Quant vous plaira, ve me ci prest.
Dist li abbes : et tans en est;
Mestier y a de conpagnons,
Ales au car, nous le volons.
Et chils s'encline, si s'en part,
Car d'obeir li estoit tart.
A la mer tournent lor kemin,
Si enmainent frere marin
Qui en grant cremour s'en aloit,
Mais obeir le conuenoit.
Entre la mer et l'abeie,
Avoit vne herbergerie
Ou il auoit gens abitans
Pour herbergier les trespassans.
Illuecq li frere demoroient,

Quant deuiers la mer repairoient,
Chieus vns hostes qui la manoit,
Qui volentiers les receuoit,
Et il y passoient souuent,
Car ne pooient autrement
Viande auoir en la maison.
L'ostes dont j'ai fait mention
Ot vne fille bielle et gente.
Li diaubles, qui cascun tente,
La mesquine tant demena
K'a peciet le conuoia
A .j. cheualier dou pais
Qui de s'amour estoit soupris.
Celle engrossa quant ot concut
Et lit peres s'en apiercut.
A mieruelles en est maris:
Conmande li a et requis
Que verites ne soit celee,
Conment pecies l'a encombree.
Celle qui s'owit coniurer
N'osa le cheualier nonmer
De cui elle auoit conceu,
Ne sai s'il li ot deffendu;
Dollante fu et esbahie
Et diaubles qui l'auoit saisie
Ne se voet tant de rien pener
Conme de preudonme destourber.
S'une ame prent en dieu repos,
Pour celui a le coer si gros,
Ne voet cesser en mal endroit
Se l'ait saisie en son destroit.
En tant de tours mal li pourcace,
N'est hons qui dire le vous sace:
Celi remplist si de boisdie
Que la verite a guerpie;
Cremour de pecies ne viergongne
Ne le destourne, ne mencongne.
Quant voit que ses peres l'arguoit
Qui en fin sauoir le voloit,
Respondut a conme dieruee :
Ja ne vous en feray celee;
Bien connissies frere marin
Qui a le fois sour cest kemin
Avoecq le car de l'abeie
Cheens prist herbergerie;
De lui encainte et grosse sui,
Ains d'autre toucie ne fui;
Par boisdie m'a decheuwe,
Dolante en sui et espierdue,
Car religieus le tenoie
Et volentiers a lui parloie;
Mais tant subtis est en malisce
K'enbatut m'a en tel visce
Par coi je sui deshonneree;
Ne sauoie pas sa pensee.
* Li peres entendi sa fille, * f. 131r
Mencongne n'i mescroit ne guilie.
Dolans en est et abosmes;
Mont li samble grans cruautes,
Quant par gens de religion
Est ceu en confusion.
Bien afremet en son corage,
Ne souffera si grant outrage
Que il ne s'en plainge à l'abe.
Illuecq a son oire apreste,
A l'abeie en est venus,
Des freres fu bien congneus.
L'abbe demande et on li maine,
De sa raison dire sa paine :
Sire, dist il, entends moy;
Je viene à vous en grant effroi;
Deceus sui et mal baillis,
Ains mais ne fui si escarnis
Conme ore sui par frere marin,
Vostre frere qui sour cemin
Soles a la mer enuoijer;
En mon hostel pour herbergier
O vostre car souuent tournoit:
Vne fille ay qui bien cuidoit
Qu'il fust de grant religion:
Ne se gardoit de traison,
Deceue l'a par boisdie
Et de vif enfant engrossie;
Tant sui dolans que plus ne puis,
De tout mon coer vous pris et ruis
Que bien soit vengies tes meffais
Qui si est anieus et lais;
Vous en estes scandelissiet,
Et je n'arai mais le coer liet
Quant celi voy a deshonnour
Qui a sour toutes riens m'amour;
Auoir puet on bien recouurer,
Mais ce, ne puet on restorer;
Pour moy tourne li grant damaiges
Et conmuns en est li outrages,
Car ma fille en est auiltee
Et vostre antise en yert blasmee.
Li abbes l'a bien entendu,
.J. peu se taist, s'a respondu :
Ains mais par frere k'euwissons
Ne nous auint si lais renons;
Frere marin tost m'apielles.
Vns des freres y est ales
Qui ases tost li amena,

Et li abbes l'araisonna :
Frere marin, dist il, oes;
Qui se gardoit que fuissies tes?
Cils preudons fait a nous grant plainte
Que sa fille est de vous enchainte;
Conment l'ossast vous penser
Ne entre nous puis abiter
K'a cou faire fustes esmeus,
Dont nous seronmes tout confus?
Je ne me gardaise a nul fuer
Que si grant mal en vostre coer
Peuwissies couurir ne celer;
Ne me sai mais en cui fier;
Est il ensi? respondes moy.
Frere marins se taist tous cois,
La terre auant soy resgarda,
En souspirant se pourpensa
Coment a chiaus pora respondre
Qui a tort le voellent conffondre;
Ains pascience ne pierdi,
[132r • De jhesucrist qu'il ot en li
Li ramenbra conment a tort
Fu jugies et liures a mort.
Lors reprist coer et respondi :
Biaus dous peres, bien ay oy
Que vous m'encoupes de pecie;
Pour dieu aijes de moy pitie,
J'ai pecie, ne le voel noijer,
Plus que ne vous puisse acointier
Ne que la grauelle de mer
Poroie escrire ne conter;
Ne poroit dire ne retraire
Com je sui enclins a mal faire
Ne quantes fois je sui ceus,
Mais je ne sui mie espierdus,
Car dieus est tant misericors
Et de poissance si tres fors
[132v Que mes pechies me pardonra
Et en auant me gardera,
Puis que dolans sui et contris;
Ja n'en soie si entrepris,
Tout li blasme en yert sour moy,
Ne voel c'autres en aist anoy;
Tout a vo gre l'amenderai
Et la penitance en ferai,
Et vous, prijes a dieu pour mi
Que il me gart par sa mierci.
Signour, qui cascun jour peccons,
Pries nous doit aler cis respons,
Qui si fu plains d'umilite
Que cou que n'auoit endeste
Voloit paijer et conparer
Et le blasme sans escusser
D'autrui porter et soustenir;
Asses se voloit auieutir,
Auoecq dauit dire poit
Que ses coers aprestes estoit
De souffrir o son creatour
Angoisse a tort et deshonnour;
Ne saroie mais v trouuer
Pour .j. si fait coer encontrer,
Car qui coile le mal en lui
N'a cure de porter l'autrui,
Ne de cou dont auons mespris
Ne volons yestre repris;
Ains nous faut tantost pascience,
Ne gardons pas la sentensce
Qui dist que li sos hair suet
Celui qui castijer le voet.
A l'abbet retourner deuons
Qui de son moine ot le respons;
Bien cuide que coupauble en soit
Dou peciet dont il l'arguoit;
De mautalent fu plains et d'ire,
Forment le fait battre et afflire.
La sainte viergene le souffroit
De coer joieus, qui bien sauoit
Que cil ont dieu a compagnon
Qui sont en tribulation.
La proumesse de verite
Li assouagoit se griette,
Qui dist qu'elle deliuera
Celui qui pour lui souffera,
Puis le recouuera de glore;
Mout puet valoir ceste memore
A chiaus qui sont de ceste vie
Qui de misere est en partie.
Freres, dist li abbes, entendes,
Vostre pere mal resambles,
• Qui saintement o nous vesqui;
Caiens vous amena peti,
Pour le grant sainte de sa vie
Vous presimes en conpagnie,
Si sonmes tous confus par vous;
N'ot oncques mais frere entre nous
Ne deuant moy ne en ma cure
Qui ossast faire tel laidure;
La maison vous couuient widier,
De conpagnon n'auons mestier
Qui en la sainte conpagnie
Voelle mener sa lecerie;
A le porte tost en ales,
Jamais viers nous ne retournes;
Foy que je doy a dieu porter

Pour nient paries de demorer,
Tost poroient yestre li frere
Enthecie de vostre misere.
Quant la sainte viergene entent
Que partir l'estuet del couuent,
Dolante fu et esbahie;
A terre va, si s'umelie,
A vois escrie a son abbe :
Mierci pour dieu de mageste
Se j'ai pecie, je cesserai
Et a vo gre l'amenderay;
Qui justice voet faire et droit
Misericorde le recoit;
Pour dieu soijes misericors,
Si trauillies mon kaitif cors;
Il n'est grietes ne abstinence
Que je n'i aie pascience;
Ne crieng angoisse ne martire,
Ne me poes pas trop afflire,
Mais que vous caiens me laissies;
L'ireur doit estraindre pecies;
Don rice honme vous ramenbres
Dont en l'euangille trouues,
A qui se fils parcon requist
De son auoir et il li fist;
Son pere et ses amis laissa,
En lontains pais s'en ala,
Si respondi en lecerie
De la sustance sa partie,
Et quant il n'ot mais que despendre (1)
Ne garnement qu'il peuist vendre,
Pourpensa qu'il retoura
A son pere, si li prira
Qu'il le recoiue en sa maison
Aussi conme .j. leuwi garcon;
Quant li peres sot sa venue,
Mieruelle a grant joie eue;
Encontre ala, sel conjoy,
De rice robe le viesti,
Se le fist caucier de nouuiel
Et li mist el doy son aniel;
Les amis mande enuiron soi:
Signour, dist il, fiestijes o moy,
Mes fils est de mors suscites,
Peris estoit, s'est retournes;
Il tint mengier grant et plenier;
Ne se doit nus hons esmaier
De recouurer misericorde,
Mais q*ue* de son mal se ramorde
Et qu'il en soit vrais repentans;

Plus est es cieus la joie grans
D'un peceour qui se retrait
De malisce et pentance en fait
Que ne soit de nonnante juste;
* Se vous tous jours droituries fustes, * f. 133'
Ja pour cou ne jugies autrui,
Car ne deues jugier nului;
Vns seuls juges est qui tout set,
Orguel sur tous les visces het;
Dou farisijen leut aues,
Qui par orguel fut condanpnes,
Et le puplican essauca
Diex pour cou qu'il s'umelia;
Biaus peres ne me descacies,
De seruir sui apparillies
Tous les freres a mon pooir.
Dist li abbes : ja n'aies espoir
Que vous mais ceens demores,
A le porte tost en aleis,
Trop longuement poes plaidier,
Proijere ne vous a mestier,
Ales vous ent, je le vous conmant.
La sainte viergene tout plorant
Les freres encline et l'abbe.
Ne vous saroie la griete
Qu'elle ot au coer conter ne dire,
Qui tantost le deuist ochire,
Ne fust elle si espierdue.
A le porte s'en est venue,
On li ouuri, elle s'en ist;
En son propos frema et dist
Que de la ne se partira;
De mesaise pour tant mora;
En tristrece, en angoisse, en plour,
Fu a le porte nuit et jour;
Lors ot trop caut et puis trop froit,
Souuent y ot et fain et soif,
N'i ot lit fors la terre dure
Et del firmament couureture;
La robe yert poure et deschiree;
Ytel vie a .iij. ans menee;
Tout passoit l'angoisse de fain,
Car d'une boucie de pain
Del tout viure le couuenoit
Et pour dieu laiens demandoit.
Des opprobes et des lais dis,
De cou n'est il contes n'estris;
Cascuns le gabe et moustre au doit,
De nul honme confort n'auoit,
N'oncques de sa bouce n'issi

(1) *Cod.* desdespendre *par erreur.*

Que ne l'euist bien deserui.
Quant li abbes ylluecq passoit,
Tantost apparillie estoit,
Deuant lui se jettoit en crois,
Merci crioit a haute vois.
Signeur, asses aues leu
Coment pluiseurs sains ont vescu;
L'un oy loer de pascience
Et l'autre de grant abstinence,
Le tierc de grant humilite,
V de force, v de carite,
V de souffrir cruel martire,
Mais je ne soc oncques tant lire
Que je peuisse coer trouuer
Qui plus feist a conmander
De constance ne de viertu,
Se la pure dame ne fu,
En cui jhesus vot habiter;
A celi ne doit conparer
Nulle riens qui d'autre nasquist,
Car diex se tresoriere en fist
De toute grasce entirement;
Mais, apres li, ne sai conment
Je puisse d'autre plus tenir,
*f. 133r *Seloncq cou que je puis sentir,
Car s'elle fuist saintefije,
Ausi com il fu geremie
V li baptiste sains jehans,
Si estoit il asses poissans,
Ne ne deuwist estre basmee
De la viertu qu'elle a moustree,
Conment se contint sa biautes
A souffrir si grant pouretes,
Quant li mondes, s'elle vosist,
A grant desir le recuist;
S'a peciet tournast son cemin,
Bien euist pain et car et vin
Et bielles robes et biaus dras,
Mais ne prisoit riens tels solas;
*f. 134r En dieu auoit tout son coer mis,
Si par estoit d'amour espris,
Com fiers qui art en la fournaise,
Griete ne sentoit ne mesaise.
Si com .j. peu d'iauwe deffaut,
Quant elle ciet sur le fier caut,
Nient plus ne demoroit a li
Temptation de l'anemy.
En dieu estoit toute remise;
Ne le pooit en nulle guise
Diauble decoiure ne enconbrer,
Ne tant s'en seuist il pener,
Car qui se seit humelijer
Diauble ne le puet enlacier.
Vn pou lairons de li ester,
Car de celi volons parler
Qui a tort l'auoit diffamee,
Pour quoy yert de laiens getee.
Auöecq son pere demora,
Tant que d'un fil se deliura,
Se le nouri jusques a .iij. ans.
Li ostes, qui estoit dolans
Que sa fille nourice estoit,
A autre cose ne beoit
Mais que li enfes aagie euist
Que il deliurer s'en peuist,
Prendre le fait a sa maisnie
Et porter droit a l'abeie,
Car bien sauoit la verite
Conment li abbes ot jete
Frere marin de la maison,
Qui a fait satiffaction
Et demoroit deuant la porte.
A lui tout droit l'enfant enporte,
Car il cuidoit par verite
C'autres ne l'euwist engenre,
Si com sa fille le disoit,
Qui en mentant le deceuoit.
Deuant la porte le trouua,
Moult fierement l'araisonna :
Frere marin, dist il, cijes;
Ichi vous a mis vos pechies,
Tous jours vient en la fin qui conte,
Moult deueries auoir grant honte
Quant de si boine conpagnie
Estes hors par vo lecherie;
Chou que vous brasastes buues,
Ja de nului plains n'en seres;
Je vous amains vostre bastart,
Je vous di bien qu'il m'estoit tart
Que jou en fuisse deliures;
Si conme le vostre le wardes,
*Che poise moy, sacies de fi,
Que je tant le vous ay nouri.
La sainte vierge ot la parolle,
Ne respondi pas conme folle;
Premiers pensa qu'elle feroit,
Mais angoisse le destraindoit;
De toutes pars ne sot que face,
Bien voit que son awet l'escace
A trouuer pais à son abet;
D'autre part, voit la pourete,
Que n'a dont se puist soustenir :
Que pora elle dont partir
A cel enfant qui la demeure?

De pitie tenrement pleure,
Mais foy le tient et esperance
Si qu'elle n'a de riens doubtance;
Si est de carite esprise
Que vens d'auersite, ne bise,
Ne yauwe de tribulation
Ne li estoit se joie non.
Cil qui l'enfant ot amene,
Quant a son parlement fine,
Il le guerpi, si s'en tourna.
Li enfes plorant demora.
Quant la sainte viergene voit,
Qui de carite tres ardoit,
Sans toute ordure de pecie,
Misericors de grant pitie,
Nette de cors et inocens
Et de coer humble et pascient,
L'enfant en se garde recoit;
La boucie c'on li donnoit,
Laiens le partissoit par mi;
En tel pourete le nouri
Deuant la porte o li loncq tanps.
Qui lors veist, petis et grans,
Tout le gabent communement;
Ne saroie penser conment
Le peut endurer ne souffrir;
Tout li mons se doit esbahir,
Com je poroie tout pour aler
Quant on poroit .j. coer trouuer
Ensi de pascience arme.
As frere fu dit et conte
Si com la mescine enfanta
Et com lor ostes amena
A frere marin son enfant,
Et qu'il le recut maintenant
Sans tencon et sans contredit.
Lors cuident bien trestout de fi
Que, s'il de cou ne fust coupaubles,
Que ja ne fust si mesuraubles,
Car s'il ne l'euist deserui
Ja ne s'en fuist teus ensi.
Nequident parmi le peciet
De sa penitance ont pitiet
Et dient tout communement
Qu'il le mainent trop roidement.
Car li trauaus que il atrait
* Asses souffist a son meffait.
Toute se doet la conpagnie
De l'austerite de sa vie;
Quant ramenbrent se piuwe enfance,
Doleur ont de sa meskeance.
Communement vont a l'abet,
Humblement l'ont araisonnet :
Biaus peres, de vous nous fions;
D'une besongne vous prions
V li couuens trestous s'acorde
Que vous faites misericorde
A nostre frere qui la hors
A trauillie loncq tanps son cors;
Tant y a mesaise enduree
Qu'il n'est ame de mere nee
Qui pitie n'en deuist auoir;
Bien deueries ramenteuoir
Sa piuwe conuersasion
Et sa boine deuosion;
N'auoit .j. si obedient,
A tous faisoit de lui present,
Oncques tant ne fu trauillies
Que a tous ne fust apparillies;
A labourer s'abandonnoit,
En orison tout se fondoit;
Mieruelles nous deuons douter
Quant li diables le pot tourner
A peciet faire a nul endroit,
Coer qui a dieu si ajoins estoit;
Pour dieu, aijes de lui mierchit,
Car bien saues qu'il est escrit
Qui misericors ne sera
Que misericorde li faura;
Quant il la voloient tourner
Ne fait mies a oublijer;
La passience si tres grans
Qu'il a moustree par .v. ans,
Se dieus ne l'euist soustenu,
Ne peuist mie auoir vestu;
Si longuement en tel laste
Ne sera jamais oublie;
Plus yert d'umilite loes
Que dou pechiet ne soit blames;
Et ne pecha li rois dauit,
Que diex meismes auoit eslit
Et de sainte tout sourmontoit
Le peule que tout gouurenoit?
Salemons, qui tant eut de sens,
En pecie declina son temps;
Bien saues que sansons li fors
Fu ains tanps et ains en remors
Par vne fenme qu'il ama,
Et des autres asses y a * f. 134v
Qui ceus sont et releues
Plus fors c'oncques n'orent estes;
Ne nous deuons asseurer
Quant nous veons chiaus reuierser
Qui plus sont fors que ne soions;

Par yaus castoijer nous deuons
Et tenir en humilite;
Faire deues sans cruaute
La justice dou peceour,
Car felonnie croist errour
Et deboinairete retrait
A bien celui qui a meffait;
135r ' Receues nostre compagnon
Qui bien a deserui pardon;
S'il a par mesceance erre,
Jamais ne li soit reprouue,
Nous vous en prions boinement.
Li abbes son respons lor rent :
Signeur, bien oy que vous prijes:
Se la cose ne fust si gries,
Ja n'en partisies escondi,
Mais bien saues qu'il a o li
L'enfant qu'en peciet engenra;
135v Qui le pere receuera
Conment laira l'enfant la hors?
Ne cuidies, se c'est vostre acors,
L'un et l'autre receuerai,
Ensi con je deuiserai.
Quant li couuens l'abet entent,
Grant joie ont conmunement.
Bien dient tout que c'est leur greis,
Et dist li abbes : or aleis,
Se le faittes venir auant
Et amenes o lui l'enfant.
Li aucuns d'iaus i sont alet,
Qui asses tos l'ont amenet;
Mais, quant la sainte vierge voit
Que on la porte li ouuroit
Qui fremee li ot este,
Longuement de joie a plore.
V qu'elle son abbe choisi,
As pies li va crier merchi.
Li abbes le fait sus leuer,
Si l'a pris a araisonner :
Frere marins, vostre pecies
Greues nous a et auillies,
Et loncq et pries en auons blasme,
Car tos volle mauuaise fame,
Et ne cuidies li couuens tous
A doleur et pite de vous;
Tant ont vo besongne moustree
Qu'otroije vous est l'entree,
Mais, pour cou que vous fait aues
Chou dont oncques ne fu nonmes
Autres frere de la maison,
Par tel couuent vous receuon
Que tous les freres seruires
Et tous les conmandise feres
Qui sont a faire en l'abeie;
.J. tels paine vous est taillie
A tous les jours que viueres;
Cel enfant que vous amenes,
Pour acoisier les mesdisans,
Le souffrons o nous ceens;
Se de nous ames ne fuissies,
Jamais o nous n'abitissies.
La sainte vierge respondi :
Biaus peres, le vostre mierchi,
Qui a tel mestier m'asenes;
Or me sanle que buer fui nes,
Mieus l'ains que l'onnour d'un roiaume:
De tout mon coer, de tout mon ame,
Loe et mierci mon creatour
Que de moy, kaitif peceour,
Ains ne daigna guerpir la cure,
' Si m'a deliure sans arsure
Del feu de tribulation.
Lors acuet sans confusion
L'offisce c'on li conmanda.
Et nuit et jour se trauilla.
A tous seruir s'abandonna
Et leur mondisces nettiat,
Et tenoit bien que n'estoit mie
Dignes de si grant signourie.
N'ot gaires en tel point este
Quant le loia d'un enfermete:
Cil qui l'amoit de tout son coer
Ne volt pas souffrir a nul fuer
Que demorast en tel vieute.
Car l'oudeur de s'umilite
Auoit sourmonte tous les cieus;
De s'amour estoit enlacies;
Li rois des rois si l'apella :
Ma suer, ma pensee, venes ca:
De vous ne me puis consirer,
En mon jardin vous voel mener:
Illuecq iest la vigne florie
Et la tourterelle y est oie;
Ma douce amie, a moy venes,
En canbre de roy enteres:
Li solas de vostre biaute
A mon coer trait et eniuire:
Venes, ma coulombe sans fiel,
Je vous ay aprestet le ciel;
Trop vous a li mondes trieulee,
Mais tant yestes myeus acemee;
Plus blance yestes que fleur de lis,
Viesture aues de samis,
Rouge est vo bouce plus que sans,

Les dens aues menus et blans,
Ne deues a vilain sieruir,
O moy vous en couuient venir.
Ne desiroit tant riens la belle
Conme celui veoir qui l'apelle;
Embracier le vot par amour;
Celui queroit et nuit et jour;
De son sancq vremelle estoit,
Et nette et blance le faisoit.
Quant oit le vois son ami,
Li ame en a le cors guerpi:
El ciel l'ont li angele portee
Et a son espeus presentee.
La ot grant fieste et grant solas
Quant il le tint entre ses bras,
Icil qu'elle tant desiroit;
Nus coers penser ne le poroit,
C'est cose c'on ne puet retraire
Ne dire, si s'en couuient taire.
Asses tos vint qui s'enpiercoit
Que marins trespasses estoit;
As freres fu dit et nonciet
Et il en sont tout mieruilliet.
Entours le cors sont asamblet,
Et le trouuerent deviet.
A lor abbet le vont noncier,
Et il lor respont sans targier :
* Signeur, ce vous donne a sentir * f. 136r
Que vous deues pecies cremir;
Cestui vees apiertement
Qui mors en est soudainement;
Tout cou li a fait ses pecies,
Qui tant est anieus et gries
Que diex ne voet, si con j'espoir,
Sa penitance receuoir;
Lauer le faistes et viestir
Et loncq de ceens enfouir;
N'est drois qu'en la sainte abeie
Soit sa karongne enseuelie.
Icil sont au cors repairiet;
De sa robe l'ont despoulliet,
Si l'ont pour lauer estendut.
Lors s'ont il tout aperceut
Que bien estoit entr'iaus celee.
La ot mainte larme ploree.
A vois escrient : que ferons,
Qui tant viers li mespris auons?
Qui ot ains mais coer si tres fort
Qui tant peuist souffrir a tort,
Com a soufiert ceste sainte ame?
Ne cuidiens pas qu'elle fuist fenme.
Courant s'en tournent a l'abbet
Et li dient qu'il ont trouuet.
Illuecq s'en vint, on li moustra,
A tiere quiet, si s'escria :
Las moy, kaitif, que deuenray,
Quant si crueus estet vous ai,
La douce espeuse jhesucrist?
Oncques mais cou fenme ne fist;
Creature boine euwiree,
Conment vous yestes vous celee?
Conment aues vous endure
Con que souffrir vous ai donne
A tort sans la vostre desierte?
Vos est li wains, moi est la perte;
Se vous fustes pure a la vie,
Or n'iestes vous pas empirie
Quant a dieu yestes ajoustee
Et de sa doucour enmielee;
Pour dieu, dame, merchi vous proi;
Je le faisoie en boine foy,
En fervour de religion;
Mout ay au coer grant marison
Qu'aues souffiert si grant misere;
Celet m'aues vostre mistere;
Vous yestes fenme de viertu,
Ains plus viertueuse ne fu,
Se ne fu la vierge marie;
Mout fu danme judit prisie
Qui .j. prince de grant pooir
Osa si sutilment deceuoir,
Le cief li copa de s'espee,
Par cou fu de mort deliuree
Toute la gent que dieu creoit;
La el encore ramentoit
L'escriture pour .j. tirant
Qu'elle ocist d'un fier en dormant,
La tieste parmi l'enfora,
Le peule dieu en deliura;
Et de vous, danme, que diray?
* A cui conparer vous poray? * f. 136v
Qui ot oncques plus grant victore,
Dont vous deuons mettre en memore?
Les diaubles aues vaincus,
Le monde et son pooir confus,
La car justicie et dontee;
Piere presieuse ensieree
Et valee d'umilite,
Tresoriere de carite,
Conme je sui deceus de vous!
Que ne vous fui ge et pius et dous?
Ma glorieuse vierge eslite,
Ne me rendes pas le merite
Seloncq cou que j'ai deserui:

En carite vous pri mierci.
Li moine l'en ont sus leue,
137r Le saint cors ont pris et laue,
Ensevelit l'ont et viestut;
Asses y ot cantet et lut,
Puis l'emporterent au moustier.
Les li voellent la nuit vellier,
Honneur li desirent a faire,
Alumer font grant luminaire;
En deuotion et en plour
Cantent leur saumes jusques au jour,
Et li abbes s'apparilla,
De boin coer messe li canta.
Dedens le moustier fu pauee
La fosse leur il l'ont entieree,
Et diex, qui a lui l'ot saisie,
Volt qu'elle fuist glorefije
En terre ou elle auoit este
En grant mesaise et en laste.
Si avint, meisme le jour
Qu'enterree fu a honnour
La sainte ancelle jhesucrist,
Que celle qui blasme li dist,
La fille l'oste de laiens,
Dont auant conte mes ronmans,
Pierdi le sens, si esraga,
Et diables ou cors li entra.
Loije ausi conme dieruee
Li a ses peres amenee;
.viij. jours tous plains y demora,
Tous li couuens pour li pria;
Au .viij^e. jour l'a deliuree
Celle danme boine euwiree.
Lors conneut elle veritet,
Si a le chevalier nonmet
Qui l'enfant engenra de li,
Si conme l'ay deuant escri.
Par le pais en keurt li fame;
La gent s'esmuet par le royaume;
Li voisin de la region
Y vienent a procession,
Le saint cors voellent visiter
Et son benefice empetrer.
Le lieu en tinrent en ciertet,
Dieu ont miercijet et loet
Qui pour ses sains meruelles fait.
Illuecq redrecent li contrait,
Ly aneules y sont ralume,
* Et autre mehaing cure.
Grant honnour crut a l'abeie
Par la danme de sainte vie
Pour cui dieu miracle fait.
Qui le monde et lui meisme lait,
Et dieu qui ert en humilite
La couronne ara de clarte
Deuant dieu permenaublement;
Mais cieus qui au monde se prent,
Si le tret et decort pecies;
Ne se garde s'est enlachies,
De tant de las n'en puet issir,
Et diaubles qui ne set dormir
Par boidie tant le pourmaine
Qu'il est en permenable paine.
Qui en paradis voet entrer
Humilite doit accatter;
Chou est la piere presieuse
Qui l'arme fait de dyeu espeuse.
Hons qui humelijer se voet
En lui meismes trouuer poet
La matere d'umelite,
S'il bien congnoist sa pourete
Et a dieu repart tout son bien,
Sans cui il ne puet faire rien.
Tant vaut et poet humelites
Qu'elle a de paradis les cles;
Nus n'i puet entrer qui ne l'a,
Nes li angeles qui trebuca
Quant ot perdue humelite.
Boin fait acquere tel vieute;
C'est proece de grant valour;
C'est onguemens de boine oudour,
Qui trespierce trestous les chieus,
Qui adoucist tous les mesquies;
Cou est la vraie medecine
Qui la sainte vierge marine
Garda tous jours de l'anemi
Et a le mort le conduisi
En joie durable et entiere
Ou diex nous maint par sa prijere.

Amen. Explicit.

(*A suivre.*)

Nota. Je dois de pouvoir publier le texte de Bruxelles, à l'obligeance du P. Van den Gheyn, Conservateur du département des manuscrits de la Bibliothèque royale de Belgique, qui m'en a procuré une copie. Ce texte m'avait été indiqué par M. Paul Meyer, qui a décrit et analysé le manuscrit dans lequel il est contenu (Voy. *Romania*, vol. XXX, p. 309).

MÉLANGES

NOTES DE GÉOGRAPHIE ECCLÉSIASTIQUE SYRIENNE

I. — La ville épiscopale Ἔρρα ou Ἔρρη.

Elle figure dans la *Notice d'Antioche* et dans celle de Guillaume de Tyr, comme relevant de la métropole de *Bostra* (Arabie), actuellement Boṣrâ du Ḥaurân. Comme on l'a observé avant nous (1), elle diffère vraisemblablement de Aira = Erra, qu'on a identifiée avec Ṣanamain.

Nous proposons de localiser la ville épiscopale de Ἔρρα = Ἔρρη à *'Aira* ou *'Iré* (les deux prononciations sont usitées), gros village dense entre Sowaidâ et Boṣrâ, sur le flanc occidental de la montagne des Druses. On y rencontre d'après Bædeker (p. 190, 4e édit. allemande. Cfr. Seetzen, *Ṛeisen*, I, 74) des ruines *étendues,* mais insignifiantes. Burckhardt (2) y a relevé une inscription grecque, reproduite par Waddington (n° 2300a), dont le contenu ne nous apprend rien sur le passé et l'importance de cette localité ancienne.

L'insignifiance actuelle des ruines, dont l'étendue est signalée par tous les voyageurs, provient selon nous de ce que ce village paraît avoir été un des premiers sites occupés par les Druses, lesquels, à partir du XVIIe siècle, sont venus s'établir dans le Ḥaurân (3). Les plus beaux matériaux ont dû entrer dans la construction du château que s'y est construit, il y a environ un demi-siècle, le grand cheikh druse Isma'îl al-Aṭrás et qui do-

(1) *Échos d'Orient*, III, 335.

(2) *Reisen*, I, 362, 363 de l'édit. allemande.

(3) La date des premiers établissements druses dans le Ḥaurân n'est pas encore connue; nous ne la croyons pas antérieure au XVIIe siècle.

mine au loin les environs (1). C'est le sort des plus belles ruines de la Syrie, voisines des centres habités. Au bout de quelques années on n'y retrouve plus que des monceaux de cailloux (2).

Ainsi identité du nom, convenance topographique du site, tout nous invite à chercher à 'Aira = 'Iré l'emplacement de l'ancienne ville épiscopale de Ἔρρα = Ἔρρη. Dans les *Échos d'Orient* (III, 335) le P. Siméon Vailhé opine que « Hiérapolis d'Arabie est, selon toute vraisemblance, la même ville que Erra (3), dont l'évêque Jean signa à Chalcédoine ». N'ayant rien à ajouter aux arguments, si bien présentés par le savant Assomptioniste, nous devons nous contenter d'enregistrer ici cette opinion. Elle deviendra tout à fait probable, le jour où un bout de texte fera mention d'un évêque d'*Hiérapolis* d'Arabie. Cette dernière identification présenterait l'avantage de réduire d'une unité le nombre des évêchés *possibles* de l'ancienne Auranitide, que certains multiplient contre toute vraisemblance (4). Notons enfin que M. René Dussaud a rapporté de son dernier voyage (mars 1901) une inscription plaçant définitivement à Sowaidâ l'antique Dionysias, identification contestée jusqu'à ces derniers temps (*C. R. Acad. Inscriptions* 1902, p. 252).

II. — Thelsea = Thersea.

Dans la Phénicie libanaise (métropole Damas), les versions copte et grecque des Pères de Nicée (5) mentionnent une ville épiscopale, nommée *Thersea* ou Θελσεύης. M. Gelzer conjecture qu'il faut lire *Thelsea*, localité signalée par l'itinéraire d'Antonin (6) dans la Damascène. Cette Thelsea est placée par Kie-

(1) Cfr. Von Oppenheim, *Vom Mittelmeer zum persischen Golf*, I, 196; l'auteur lit عرى et transcrit '*Ire*.

(2) Cfr. nos *Notes épigraphiques et topographiques sur l'Emésène*, passim.

(3) Notre Ἔρρα = Ἔρρη.

(4) Nous ne nous dissimulons pas que le voisinage de Sowaidâ et de 'Airé peut être opposé à l'identification de cette dernière avec Ἔρρα. Quel qu'ait été l'état florissant de l'Auranitide romaine, les villes épiscopales n'ont pu être aussi serrées que le feraient supposer certaines listes, acceptées de confiance jusqu'à nos jours.

(5) *Patrum nicænorum nomina*, éd. Gelzer.

(6) Vulgairement attribué à l'empereur Antonin. Depuis la lumineuse dissertation du P. Grisar, S. J., dans *Zeits. für Kathol. Theologie*, 1902, p. 760, il ne



pert, suivi par le Dr M. Hartmann (*ZDPV.*, XXII, 135), à « Ḫân al-Ma'loulujé », à moitié chemin entre Doûmâ et les salines de Geroûd (nord-est de Damas). Cette identification concorde avec les distances fournies par les anciens itinéraires. On peut donc l'accepter provisoirement, en attendant que la découverte d'un document écrit ou l'examen détaillé des ruines par un voyageur compétent nous apportent de nouvelles lumières.

III. — L'ÉVÊCHÉ DE SÉLEUCIE = ZAḤLÉ = MA'LOÛLA.

I

L'évêque grec orthodoxe de Zaḥlé (Liban), dont relève le bourg de Ma'loûla (Damascène), l'antique κλίμα Μαγλούδων (1), porte officiellement le titre d'évêque de Séleucie.

Nombreuses sont les villes syriennes auxquelles Séleucus a servi de parrain. Nous en connaissons deux, jadis pourvues d'un évêché, Seleucia Pieria sur la mer, presque à l'embouchure de l'Oronte, et Seleucia du Bélus Σελεύκεια πρὸς Βήλῳ ou *Séleucobélus* Σελευκόβηλος. L'identification de cette dernière est malaisée à établir, une vraie « bouteille d'encre », comme m'écrit M. R. Dussaud.

Il faudrait d'abord s'entendre sur le terme *Bélus*, accolé à son nom. D'après Forbiger (2), Droysen (3) et Benzinger (4), ce serait une montagne (5), l'ancienne appellation de la montagne actuelle des Noṣairis. En faveur de cette opinion on cite Ptolémée (V, 15, 16), Pline (V, XIX) et Étienne de Byzance (s. v. Σελευκόβηλος). Le dernier auteur doit, à notre avis, être mis hors de cause. Après avoir mentionné « Seleucos, ville située dans l'Apamène », il parle immédiatement de « Σελευκόβηλος πόλις

peut plus être question d'*Antonin Martyr*, mais bien de l'*Anonyme de Ravenne*. La première appellation est à rayer.

(1) Évidemment pour Μαγλούλων.

(2) *Handbuch der alten Geographie*, II, 657.

(3) *Histoire de l'hellénisme*, trad. franç., II, 732-733.

(4) *Real-Encyclopaedie* de Pauly-Wissowa, II, 259.

(5) Lequien, *Oriens christianus*, II, 919, dit également que c'est une montagne, non un fleuve, sans préciser autrement.

Συρίας πλησίον, encore appelée, ajoute-t-il, Σελευκεὺς πρὸς τῷ Βήλῳ » (1). Rien de plus.

Pline (2) mentionne, il est vrai, *Chalcis ad Belum* (3), mais c'est la capitale de la Chalcidène, au Sud d'Alep, la *Qinnisrîn* des Arabes, bien loin par conséquent de la montagne des Noṣairis. Quelques lignes plus loin le même écrivain cite « Seleucias duas, quæ ad Euphraten et quæ ad Belum vocantur », où le parallélisme de l'Euphrate fait plutôt songer à une rivière. Pour Pline, nous le savons d'ailleurs, le nom ancien de la montagne des Noṣairis était « Bargylus » qu'il a été le seul à nous conserver (*Hist. nat.*, V, xvii). On pourrait, il est vrai, répondre que le Bargylus s'appliquait à la partie occidentale ou méridionale de la chaîne et le Bélus à celle regardant la vallée de l'Oronte, région où tout nous invite à localiser Séleucobélus (4).

Droysen l'aurait volontiers placée à Ḥoṣn al-Akrâd, « si Ptolémée ne la mettait pas juste à l'Ouest d'Apamée, à un demi-degré de distance, et si Théophane (533, éd. de Bonn) ne la transportait pas également dans le territoire d'Apamée, qui ne pouvait guère dépasser la crête de cette chaîne [des Noṣairis]; il se peut que cette Séleucie ait été le bourg de Mezyef, décrit par Burckhardt, ou la position de Deir-Zoleib, couverte de ruines importantes qu'il n'a pas visitées (5) ».

Maṣyâf ou Maṣyâd et Dair Ṣolaib que nous avons décrites ici même (6) sont assurément des sites anciens, mais rien ne permet jusqu'ici d'affirmer qu'ils sont antérieurs à la période byzantine. On voit seulement à Dair Ṣolaib les ruines d'une an-

(1) Que peut-on tirer de ces termes vagues pour préciser la valeur géographique de Bélus (montagne ou fleuve)? Nous ne le voyons pas.

(2) *Loc. cit.*

(3) Que Droysen (*loc. cit.*) voudrait placer à Ḥoṣn al-Akrâd, où il songeait d'abord à localiser Séleucobélos.

(4) Cfr. article *Bargylus* dans Pauly-Wissowa. Forbiger (*loc. cit.*) et Benzinger conviennent d'ailleurs que nulle part *Belus* n'est désigné expressément comme une montagne. Pococke (*Voyages*, II, 218, édit. allemande) à propos de Chalcis ad Belum se demande si Belus désigne un fleuve ou une montagne.

(5) *Hist. de l'hellénisme, loc. sup. cit.* Il est regrettable que Droysen n'ait pas eu, comme il en fait l'aveu, le courage de remanier son travail sur les villes grecques de Syrie et de le mettre au courant des découvertes archéologiques. Sous ce dernier rapport ses grandes autorités sont : Burckhardt et Pococke, autorités respectables sans doute, mais combien vieillies?

(6) *ROC*, 1899-1900, *Au pays des Noṣairis*, p. 54, 58 du tirage à part; voir aussi R. Dussaud, *Voyage en Syrie*, 1896, p. 45 (avec dessins) du tirage à part.

cienne agglomération monastique byzantine. Nous n'y avons pu retrouver les traces d'aucune construction civile.

Forbiger place Séleucobélos au Sud-Ouest (1) d'Apamée. Mannert (2) a proposé l'ancienne forteresse médiévale Sahyoûn, la *Saone* des Croisés (3), Pococke (II, 291) les environs de l'antique *Paltos* non loin de la mer, d'autres Ǵisr as-Śogr, etc.

Entre l'Oronte et le versant oriental des monts Noṣairis, dans le rayon d'un demi-degré indiqué par Ptolémée au Nord ou au Sud d'Apamée, il faudrait, croyons-nous, chercher un site ancien, répondant aux maigres indications topographiques fournies par les auteurs qui ont fait mention de Séleucobélos, et, autant que possible, à proximité d'un cours d'eau assez important pour avoir mérité de joindre son nom à celui de la ville. Dans cette étroite vallée de l'Oronte, entre Ǵisr as-Śogr et Ḥamâ, nous ne connaissons qu'un seul cours d'eau véritable, le Saroûǵ, se jetant dans l'Oronte à moitié chemin entre Śaiǵar (Larissa) et Ḥamâ. Le nom ancien est inconnu (4), et son cours encore imparfaitement exploré est marqué par des pointillés sur la carte de R. Kiepert (1893), jointe au voyage de M. von Oppenheim *Vom Mittelmeer zum persischen Golf*, et la meilleure que nous possédions de la Syrie septentrionale. Nous l'avons franchi entre Dair Ṣolaib et Bârîn (5).

II

Quoi qu'il en soit de l'identification de Séleucobélus, il n'est plus question de cette localité depuis la conquête arabe. Si Seleucia Pieria figure encore parmi les éparchies du patriarcat

(1) Nous ne savons pourquoi Forbiger indique le Sud plutôt que le Nord.

(2) Cité par Forbiger.

(3) Identifiée avec la Σιγων d'Arrien, *Anabase*, II, 13,8, par M. R. Dussaud, *Voyage en Syrie* (1896), p. 12 du tirage à part. Voir aussi *Jour. Asiat.*, 1902[1], 405.

(4) Le Dictionnaire de géographie grecque et latine de W. Smith (s. v. *Seleucia ad Belum*) dit que « le Bélus est un tributaire occidental de l'Oronte ». Ce tributaire ne peut être que le Saroûǵ. L'emploi de la préposition πρός ne peut faire difficulté. Sur les médailles Apamée s'appelle πρὸς τῷ Ἀξίῳ. La préposition grecque peut donc indiquer la proximité d'une rivière.

(5) Voir *Au pays des Noṣairis*, 61-62, où la rivière n'est point nommée. Voir aussi l'esquisse cartographique jointe au travail de M. R. Dussaud, cité plus haut.

d'Antioche, c'est que, pour la sauver de l'oubli, on a eu recours à une mesure héroïque : le titre a été transféré à l'évêché orthodoxe de Zaḥlé (1). Il est assez difficile de deviner les motifs ayant guidé les auteurs de ce transfert, pour lequel on ne paraît avoir consulté ni la géographie ni l'histoire.

Dans sa position actuelle, la localité libanaise n'occupe pas un site ancien et date tout au plus, croyons-nous, des dernières années du XVIIe siècle (2). Les sarcophages trouvés près du nouveau sérail, bâti en dehors de Zaḥlé, appartiennent, selon nous, à une des nécropoles du centre gréco-romain, auquel a succédé le groupe plus moderne Karak-Mo'allaqa, comme l'attestent les débris anciens et les nombreuses inscriptions, presque toutes latines, qu'on découvre sur le versant des collines regardant la plaine. Quelques savants, comme Droysen (3) et Furrer (4), ont pourtant essayé d'identifier Zaḥlé avec *Chalcis ad Libanum*, qu'avec plus de raison, selon nous, on place à 'Ain Ǵarr, à l'autre extrémité de la plaine de Bqâ', au pied de l'Antiliban. Mais serait-elle prouvée, l'identification de Zaḥlé = Chalcis ne justifierait en rien le choix de Zaḥlé comme centre de l'ancienne éparchie de Seleucia Pieria.

Dans le *Journal Asiatique* (1898¹, p. 261), Dom Parisot assure que Ma'loûla « aurait porté aussi le nom de Séleucie, sous lequel les Turcs la désigneraient encore » (5). En note il ajoute : « Des nombreuses villes mentionnées par les anciens auteurs sous le nom de Séleucie, aucune ne se laisse identifier avec Ma'loûla. » L'illustre Robinson, ayant eu également connaissance de cette identification, la déclare simplement incompréhensible (6).

Enfin, dans une récente étude (7), un jeune travailleur de Da-

(1) L'évêque grec-catholique porte simplement le titre de Forzol et Zaḥlé; il faut ajouter que Ma'loûlà n'est pas de son ressort. De plus, Forzol semble être considéré comme le titre primitif de l'évêché grec-catholique de Zaḥlé.

(2) Nous reviendrons sur cette questions dans le *Machriq*, en continuant nos études sur les anciennes localités du Liban.

(3) *Hist. de l'hellénisme* II, 735.

(4) *ZDPV*, VIII, 35.

(5) Nous ne savons, en l'absence de toute référence, à quel document turc (Salmâmeh ??) il est fait allusion. La valeur archéologique des documents d'origine turque est connue. Cfr. *ZDPV*, VI, 103; XXIII, 3.

(6) *Neuere biblische Forschungen* 700, note 3.

(7) En langue arabe.

mas, M. Ḥabîb Zayyât, écrit : « Parmi ceux qui ont attribué à Maʿloûlâ le nom de Séleucie mentionnons Paul d'Alep, un des écrivains de l'Église grecque au XVIIe siècle (1); il ne lui accorde guère d'autre appellation. De son travail sur les patriarches d'Antioche il ressort que cette dénomination était connue assez longtemps avant lui. Il cite en effet deux notices traitant des évêchés suffragants d'Antioche, qu'il avait fait venir de Jérusalem aux débuts du patriarcat de son père. Dans la première, « un écrit grec très ancien qu'il avait traduit en arabe sans y rien modifier », se trouve mentionnée au second rang parmi les églises de la Phénicie libanaise, « Séleucie de Damas », encore appelée, ajoute-t-il, « Afîla (2), c'est-à-dire Maʿloûlâ (3) ». Puis le diacre alepin mentionne différents évêques ayant occupé le siège de cette Séleucie, qu'il appelle, quelques lignes plus loin, « Séleucie de Damas, actuellement Maʿloûlâ ».

Les renseignements que nous venons de transcrire offrent surtout l'intérêt de la curiosité. Il nous paraît difficile d'admettre que Paul d'Alep ait pu savoir ce que semblent avoir toujours ignoré les anciens auteurs — tant gréco-romains qu'arabes — et les notices et listes épiscopales, si l'on en excepte la liste inconnue où notre diacre prétend avoir puisé. Nous ne connaissons aucun écrivain antérieur au XVIIe siècle mentionnant une Séleucie dans la Damascène ou dans l'ancienne Phénicie libanaise.

Seul l'historien juif Josèphe parle souvent d'une Séleucie — une κώμη d'après lui — et semble la localiser dans les environs du lac Samachonitide (4). La Σέλευκος πόλις, placée par Étienne de Byzance (5) dans l'Apamène, n'a évidemment rien à faire ici; elle appartenait d'ailleurs à la Syrie seconde.

(1) Le diacre Paul, fils du patriarche Macaire d'Antioche, dont le voyage (1652-1655) en Europe a été publié *The travels of Macarius patriarch of Antioch...* translated by Belfour. Cfr. *Machriq* 1902, p. 1009-1020.

(2) Peut-être pour *Abila*. Tout cela montre le cas qu'il convient de faire de cet étrange renseignement. La géographie archéologique n'était décidément pas l'affaire de ces anciens.

(3) Ḥ. Zayyât, *Bibliothèques de Damas et des environs* (en langue arabe), p. 122-123.

(4) Josèphe, *Vita*, 37; *Bell. Jud.*, IV, I.

(5) Et d'après lui distincte de *Séleucobélus*. Voir la remarque de Droysen, *Hist. de l'hellénisme*, trad. fr., II, 733.

Seleucia Pieria n'est connue des géographes arabes (1) que sous le nom de « Sowaidiya ». Bilâdari (p. 148) mentionne encore l'ancien nom, comme aussi Mas'oûdî (*Prairie d'or*, II, 199, édit. de Paris), lequel l'applique aux ruines voisines de Sowaidiya. Même les chronographes byzantins finissent par ne plus parler que de Σουέτιον (2), forme barbare (3) recouvrant le nom de la cité de Séleucus.

Tout semblait donc avoir péri, même le nom de Séleucie. Il fut, ainsi que le titre épiscopal, transféré, croyons-nous, à la nouvelle éparchie en formation dans la région des deux Libans et du Nord de la Damascène et dont Zaḥlé est plus tard devenu le centre. Comme époque de cette translation nous assignerions volontiers le xvi[e] siècle, vers le temps où, sous Michel VI (1529-1531), le siège patriarcal était lui-même transféré d'Antioche à Damas. Cent ans plus tard, ces particularités étaient si bien oubliées que nous voyons Paul d'Alep et la notice anonyme, qu'il prétend avoir utilisée, créer de toutes pièces une « Séleucie de Damas », localisée par eux à Ma'loûlâ. Cette transformation aura pu être facilitée par la légende locale de Ma'loûlâ, laquelle « comme à Séleucie d'Isaurie consacre le souvenir de sainte Tècle (4) ». Les détails circonstanciés, fournis par Pococke (II, 192, éd. allemande), montrent combien ce souvenir était vivant au xviii[e] siècle dans cette intéressante localité syriaque.

C'est la meilleure solution que nous pouvons donner de ce petit problème de géographie ecclésiastique. Mais quelque explication qu'on adopte, nous pensons qu'il faut énergiquement repousser toute identification entre Séleucie d'une part et Ma'loûlâ et Zaḥlé de l'autre. L'ancienne géographie syrienne ne connaît aucune ville de ce nom au Sud des sources de l'Oronte (5) ou de la ligne Tripoli-Ḥomṣ.

H. Lammens.

(*A suivre.*)

(1) On peut consulter Guy Le Strange, *Palestine under the Moslems*, 530, 59-61, 80, 376, 434, 540.

(2) Anne Comnène.

(3) Dérivant directement de l'arabe Sowaidiya.

(4) Cfr. Dom Parisot dans *Jour. Asiat.*, loc. cit., 260-261.

(5) Excepté peut-être la Séleucie de Josèphe, nommée plus haut; laquelle ne fut jamais cité épiscopale.

BIBLIOGRAPHIE

Simon Weber, docteur en théologie, professeur d'apologétique à Fribourg-en-Brisgau. — **Die katholische Kirche in Armenien.** Fribourg-en-Brisgau, Herder, 1903. In-8°, xx-532 p. Prix : 10 francs.

Depuis un demi-siècle, l'histoire ecclésiastique, comme l'histoire profane, a été traitée avec plus de science et de critique, sinon avec plus de méthode, de vie et d'intérêt qu'aux âges précédents. Peut-être quelques savants, d'une valeur d'ailleurs incontestable, ont-ils, par moments, poussé un peu loin la pointe d'une critique trop tranchante : tant il est difficile, une fois les documents écrits épuisés, d'apprécier à leur juste valeur les documents oraux.

Ce juste milieu d'une critique à la fois conservatrice et progressive, le docteur Weber semble l'avoir atteint. Il a interrogé, d'un œil bienveillant mais avisé, cette longue suite d'événements où la légende, la réalité et les pures hypothèses se côtoient, se mêlent et se confondent sous la plume du grand historien national, Moïse de Khorène. Sans rejeter en bloc certaines traditions, il s'attache de préférence aux découvertes modernes, aux inscriptions perses ou assyriennes; et celles-ci contredisent souvent le récit de Moïse de Khorène. Il n'en ressort pas moins qu'une civilisation assez avancée régnait dès le xiv^e siècle avant Jésus-Christ, dans les contrées qui s'étendent au pied de l'Ararat.

Les Arméniens actuels descendent-ils des tribus qui, à cette époque, habitaient entre le Kour et l'Araxe? Les auteurs arméniens l'affirment; la plupart des auteurs étrangers le contestent. Plusieurs de ceux-ci pensent que les Arméniens émigrèrent de la Phrygie vers l'Ararat, au vi^e siècle avant l'ère chrétienne. Ce qui est hors de conteste, c'est que le peuple arménien, malgré quelques traits de provenance étrangère, appartient bien à la race indo-européenne.

Mais le but principal du docteur Weber est de décrire les origines et le développement de l'Église arménienne jusqu'au moment où elle se sépare de l'Église universelle, vers le commencement du vi^e siècle. Il expose d'abord, puis écarte la légende d'Abgar V, roi d'Édesse, d'après laquelle ce prince aurait envoyé un message à Notre-Seigneur Jésus-Christ et en aurait reçu une réponse. Ce récit implique en effet certaines contradic-

tions et, de plus, n'intéresse pas directement l'Arménie. L'auteur examine ensuite s'il est vrai que l'Arménie ait été évangélisée dès les temps apostoliques. Il regarde comme bien probable que la prédication chrétienne a retenti dans ce pays avant la fin du Ier siècle. Quant à la conversion du royaume, d'accord avec les meilleurs critiques, il la place dans la deuxième moitié du IIIe siècle.

Il est certain que vers cette époque, et avant tous les autres royaumes, l'Arménie avec son roi Tiridate II fut gagnée à la foi chrétienne par Grégoire l'Illuminateur. Mais il est actuellement très difficile d'indiquer l'année précise où commença cette conversion et de fixer la plupart des dates de l'histoire de l'Arménie jusqu'au milieu du VIe siècle. Heureusement, ces problèmes, que ni le talent ni la science ne peuvent encore résoudre, sont d'ordre secondaire. Par contre, voici trois importantes conclusions que le lecteur dégagera sans peine d'un exposé, présenté avec autant d'érudition que de solidité.

1° Le catholicos arménien fut d'abord subordonné à l'exarque de Césarée, alors en communion avec Rome. C'est ce que nous avons déjà constaté au cours de deux articles (*Orient chrétien*, 1902, nos 2 et 4, pages 299 et 517).

2° La tradition qui attribue à Grégoire l'Illuminateur la fondation du patriarcat d'Etchmiadzin est née à la fin du Ve siècle et ne peut être solidement défendue.

3° L'Église arménienne, si florissante sous Nersès le Grand, au milieu du IVe siècle, commence à décliner dès qu'elle se replie sur elle-même et s'isole de la catholicité.

François TOURNEBIZE.

G. SCHLUMBERGER. — **Expédition des « Almugavares » ou routiers catalans en Orient de l'an 1302 à l'an 1311.** Paris, Plon, 1902. In-8°, III-396 p., avec 1 carte.

G. SCHLUMBERGER. — **Le Tombeau d'une impératrice byzantine à Valence, en Espagne.** Paris, Plon, 1902. In-8°, 35 p., avec 4 grav.

Elle est bien étrange l'histoire qui se déroule dans le premier de ces ouvrages. On croit rêver en apprenant que quelques milliers de Catalans et d'Aragonais, passés au service d'un basileus grec, ont pu se rendre à Constantinople, parcourir victorieusement l'Asie Mineure, refouler des armées turques jusqu'aux Portes de Fer, revenir sur leurs pas en prenant des villes d'assaut, entrer en lutte avec les Byzantins eux-mêmes, saccager la Thrace, franchir les Thermopyles et s'installer définitivement dans l'Attique et la Morée, après avoir anéanti la chevalerie franque de ces régions. Si l'auteur à qui nous devons ces pages émouvantes était autre que M. Schlumberger et si les documents qu'il met en œuvre n'étaient pas

d'une authenticité absolue, on serait tenté de croire que, substituant le roman à l'histoire, il a créé de toutes pièces cette extraordinaire épopée.

Les acteurs de ce drame si vrai, quoique si invraisemblable, étaient principalement des Espagnols du nord qui combattaient en Sicile et qui, devenus sans emploi à la suite de la paix de Calatabellota en 1302, s'offrirent à l'empereur Andronic Paléologue, pour aller combattre contre les Turcs, sous la conduite de leur chef Roger de Flor. L'un d'entre eux, Ramon Muntaner, a laissé un récit de l'expédition, récit que complètent certains passages des chroniques de Pachymère et de Nicéphore Grégoras C'est à l'aide de ces documents principalement que M. Schlumberger a rédigé l'histoire de « l'étrange, romanesque, héroïque, barbare et sanglante odyssée » des compagnies catalanes.

Nous engageons vivement tous ceux qui cherchent à comprendre la nature des relations qui ont existé entre les Grecs et les Latins pendant la période byzantine à lire le livre de M. Schlumberger. Après cette lecture ils auront une idée plus nette des causes qui portaient les Byzantins à faire venir de l'Occident des troupes mercenaires et à souhaiter ensuite qu'elles fussent anéanties dans leur lutte contre les Arabes ou les Turcs. Et d'un autre côté ils sauront mieux ce qu'étaient ces bandes d'aventuriers héroïques, mais sans scrupules, qui, en combattant les ennemis de Byzance, n'étaient le plus souvent poussés que par la soif du pillage et le désir de s'établir en maitres dans quelque riche province. Nombreuses sont les autres expéditions analogues à celle des routiers catalans qui mériteraient d'être racontées en détail. Puissent-elles trouver à leur tour des historiens aussi experts que M. Schlumberger dans la recherche des faits et aussi habiles que lui dans la manière de les exposer!

L'histoire de la carrière si mouvementée et si triste d'une impératrice byzantine n'est pas moins intéressante au point de vue des notions qu'elle nous donne sur les rapports étroits qui unissaient l'Orient grec et l'Occident latin dans la seconde moitié du XIII^e siècle.

Au cours d'un voyage en Espagne, M. Schlumberger découvrit dans une petite église de la ville de Valence une humble châsse portant cette inscription : *Ci-gît M^me Constance auguste impératrice de Grèce.* Il ne viendrait à l'esprit de personne d'admettre que M. Schlumberger ait pu se trouver en présence d'une telle inscription, sans avoir immédiatement le désir de rechercher quel est le personnage auquel elle se rapporte. C'est le résultat de ces recherches que nous voyons exposé dans l'opuscule en question.

Le vieil empereur byzantin de Nicée, Jean III Dukas Vatatzès, obtint en 1244 la main de la jeune Constance, fille de Frédéric II de Hohenstaufen, âgée de douze ans seulement. La pauvre fille, devenue impératrice sous le nom d'Anne, devait naturellement être malheureuse. La mort de son époux, survenue en 1255, ne devait guère changer sa situation, car elle fut maltraitée d'abord par son beau-fils, Théodore II Lascaris, puis exposée aux brutales convoitises de Michel III Paléologue, qui était déjà marié. Pendant ces diverses phases de son existence, l'infortunée impératrice sut accepter et supporter les peines et les outrages avec la plus noble résigna-

tion. Enfin son frère Manfred, roi de Sicile, ayant obtenu qu'elle fût renvoyée en Italie, il semble que des jours meilleurs allaient luire pour elle. Loin de là cependant. Elle était depuis deux ans à peine auprès de son frère, lorsque celui-ci perdit la vie et son royaume dans une lutte inégale contre l'armée de Charles d'Anjou. Obligée de s'exiler une deuxième fois, elle se retira en Espagne auprès de Don Pedro d'Aragon, son neveu, qui l'installa à Valence. C'est dans cette ville que, trouvant enfin un peu de paix, elle termina sa lamentable existence en 1313, dans le couvent de Sainte-Barbe, où elle avait pris le voile.

Remercions M. Schlumberger d'avoir fait revivre sous nos yeux cette figure sympathique et de nous avoir fait connaître sa mélancolique destinée.

Léon CLUGNET.

H. OLDENBERG. — **La religion du Véda**. Traduit de l'allemand par V. HENRY, professeur de sanscrit et de grammaire comparée des langues indo-européennes à l'Université de Paris. Paris, Alcan, 1903. In-8, XXV-520 p. (10 fr.).

H. OLDENBERG. — **Le Bouddha, sa vie, sa doctrine, sa communauté**. Traduit de l'allemand par A. FOUCHER, Maître de conférences à l'École des Hautes-Études. 2e édition française. Paris, Alcan, 1903. In-8°, VII-401 p. (7 fr. 50).

Ces deux ouvrages se complètent l'un l'autre, le premier des deux pouvant être considéré comme l'introduction indispensable du second. Le Bouddhisme se présentant comme le dernier produit de l'évolution intellectuelle et morale de l'Inde, il est nécessaire, si l'on veut en pénétrer tous les mystères, d'étudier préalablement ses origines éloignées, c'est-à-dire les doctrines védiques. C'est l'exposé de ces doctrines qu'on trouvera dans le premier des deux volumes cités plus haut. L'auteur y a résumé le contenu des volumineux écrits, qui sont les livres sacrés du védisme, les Védas, les Brahmanas et les Sutras. Les personnes qui n'auraient jamais osé feuilleter ces traités de théologie et de liturgie si difficiles à comprendre dans une traduction et, à plus forte raison, dans l'original, sauront gré à M. Oldenberg de leur avoir rendu abordables les notions qu'ils renferment. Cette lecture d'ailleurs leur sera rendue plus fructueuse, grâce à la préface dans laquelle M. V. Henry, le traducteur, fait ressortir l'intérêt qu'offre l'histoire des religions de l'Inde et analyse le travail du savant allemand.

Dans son deuxième volume M. Oldenberg nous fait connaître dans toute leur ampleur ces doctrines bouddhiques, qui sont le dernier épanouissement de la pensée hindoue dans les domaines philosophique et religieux.

Le bouddhisme est à la mode en France depuis un demi-siècle. Cependant il y est peu ou mal connu, et à cela il n'y a rien d'étonnant, si l'on

considère que, en dehors des ouvrages, anciens déjà, de MM. Burnouf et Barthélemy Saint-Hilaire, les études bouddhiques n'ont produit dans notre pays qu'un seul livre, d'une haute valeur il est vrai, l'*Essai sur la légende du Bouddha* de M. Senart. La traduction de l'œuvre du savant professeur de Kiel est donc venue à point pour combler une lacune, en attendant qu'un indianiste français nous donne les résultats de recherches originales et définitives.

Dans une longue introduction M. Oldenberg passe en revue les doctrines religieuses et les pratiques de l'ascétisme chez les Hindous avant le Bouddha. Vient alors une première partie, dans laquelle il s'efforce de reconstituer la biographie du Bouddha et de faire revivre ce personnage sous nos yeux, en le dégageant des fictions mythiques dont il est enveloppé. Dans une deuxième partie l'auteur analyse les croyances bouddhiques, qui se résument dans l'étude des moyens propres à supprimer la douleur. Enfin une troisième partie, non la moins intéressante, contient la description de la règle extérieure que la morale et la discipline imposaient aux disciples du Bouddha.

Il ne faut pas que le lecteur s'attende à trouver dans le livre de M. Oldenberg un Bouddha exactement semblable à celui de MM. Burnouf et Senart. Le portrait et la doctrine du Maître que ceux-ci ont cherchés principalement dans les textes sanscrits, l'indianiste allemand les a demandés aux textes pâlis. Or, de cette double série de sources sont sortis, relativement aux origines et aux doctrines du bouddhisme, deux systèmes assez différents. Grâce à la traduction de M. Foucher, on pourra désormais en France comparer l'un et l'autre et se faire une opinion sur leur valeur respective.

Léon CLUGNET.

Le Directeur-Gérant :
F. CHARMETANT.

Typographie Firmin-Didot et C^ie. — Paris.

Librairie VICTOR LECOFFRE, rue Bonaparte, 90, PARIS

NOUVELLE COLLECTION D'ÉTUDES BIBLIQUES

Le Livre des Juges, par le R. P. Marie-Joseph Lagrange, des Frères Prêcheurs. 1 vol. in-8° raisin . . . . 7 fr. 50

Études sur les Religions Sémitiques, par le R. P. Lagrange, des Frères Prêcheurs. 1 vol. in-8° raisin. . . . . . . 8 fr. »

La Méthode historique surtout à propos de l'Ancien Testament, par le R. P. Marie-Joseph Lagrange, des Frères Prêcheurs. 1 vol. in-12 . . . . 2 fr. 50

En préparation :

Évangile selon saint Jean, par le R. P. Calmes, de l'ordre des Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie (Picpus). 1 vol. in-8° raisin.

Isaïe, par le R. P. Condamin, S. J. 1 vol, in-8° raisin.

L'ANCIEN CLERGÉ DE FRANCE, par M. l'abbé Sicard. 3 volumes in-8°. 18 fr.

Vient de paraître :

Tome III. **Les Évêques pendant la Révolution, de l'exil au Concordat.** Un volume in-8° . . . . 6 fr.

Précédemment parus :

Tome Ier. **Les Évêques avant la Révolution,** *3e édition.* 1 vol. in-8°. 6 fr.

Tome II. **Les Évêques pendant la Révolution, de 1789 à la Constitution civile du clergé.** *3e édition.* Un volume in-8° . . . . 6 fr.

“ LES SAINTS ”

Viennent de paraître :

La Bienheureuse Marie de l'Incarnation, Madame Acarie, par le prince Emmanuel de Broglie, auteur de *Saint Vincent de Paul. Deuxième édition.*

Sainte Hildegarde, par M. l'abbé Paul Franche. *Deuxième édition.*

Saint Victrice, évêque de Rouen, par M. l'abbé E. Vacandard, 1er aumônier du lycée de Rouen. *Deuxième édition.*

Chaque volume in-12. Prix broché : **2** fr. Avec reliure spéciale : **3** fr.

JULIEN L'APOSTAT, par M. Paul Allard, 3 volumes in-8°. (*Ouvrage terminé*) . . . . 18 fr.

Ouvrage couronné par l'Académie française.

PRÉCIS DES INSTITUTIONS PUBLIQUES *de la Grèce et de Rome anciennes,* par M. l'abbé A. Boxler, agrégé de l'Université, professeur à l'Institut catholique de Paris. Un volume in-12 de xxvii-422 pages, orné de plans et de nombreuses gravures. 3 fr. 50.

LE SAINT EMPIRE, *du couronnement de Charlemagne au sacre de Napoléon,* par M. Jean Birot, agrégé de l'Université. Un volume in-12 . . . . 3 fr.

UN PAPE FRANÇAIS : URBAIN II, par Lucien Paulot, de l'Oratoire de Saint Philippe de Néry. *Préface de Georges Goyau.* Un volume in-8° . . . . 7 fr. 50.

DOCUMENTS RELATIFS AUX ÉGLISES DE L'ORIENT
ET A LEURS RAPPORTS AVEC ROME

Par A. D'AVRIL

3e édition, in-8° de 62 pages. — Paris, CHALLAMEL. — Prix : **2 fr. 50.**

LES FILS DE JONADAB, FILS DE RÉCHAB, ET LES ILES FORTUNÉES

(HISTOIRE DE ZOZIME)

TEXTE SYRIAQUE DE JACQUES D'ÉDESSE

PUBLIÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS AVEC UNE TRADUCTION FRANÇAISE
D'APRÈS LES MANUSCRITS DE PARIS ET DE LONDRES

Par F. NAU

Docteur ès sciences mathématiques.

In-8° de 36 pages. — Paris, LEROUX, 1899.

BIBLIOTHÈQUE HAGIOGRAPHIQUE ORIENTALE

éditée par Léon CLUGNET

I. — **VIE ET RÉCITS DE DANIEL LE SCÉTIOTE**. Textes grec, syriaque et copte, publiés par LÉON CLUGNET, F. NAU, I. GUIDI. In-8°. 8 fr.

II. — **VIE DE JEAN BAR APHTONIA**. Texte syriaque publié et traduit par F. NAU . . . . 3 fr. 50

III. — 1. **COMMENT LE CORPS DE JACQUES BARADÉE FUT ENLEVÉ DU COUVENT DE CASION PAR LES MOINES DE PHÉSILTHA**. Texte syriaque, publié par M. A. KUGENER. — 2. **HISTOIRE DE SAINT NICOLAS, SOLDAT ET MOINE**. Texte grec, publié par LÉON CLUGNET. . . . . 3 fr. 50

IV. — **VIE ET OFFICE DE MICHEL MALÉINOS, SUIVIS DU TRAITÉ ASCÉTIQUE DE BASILE LE MALÉINOTE**. Texte grec publié par LOUIS PETIT, A. A. . . . . 6 fr. »

Paris, PICARD.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Paris

REVUE

DE

L'ORIENT CHRÉTIEN

RECUEIL TRIMESTRIEL

1903. — N° 3.

PARIS
LIBRAIRIE A. PICARD ET FILS
82, RUE BONAPARTE, 82

1903

SOMMAIRE

UN POÈTE ROYAL

A LA COUR DES OMIADES DE DAMAS (1)

I

Nous sommes à la fin du VIIe siècle, dans l'antique cité de Damas, Damas la fleurie, devenue depuis quelques années résidence des califes omiades, et capitale d'un immense empire qui s'étend des rives de l'Indus aux bords de l'Atlantique, des cataractes du Nil aux pieds du Caucase.

'Abdalmalik, cinquième calife omiade (2), est assis dans son palais de Damas, royale résidence, pleine de soleil et de lumière, embaumée du parfum le plus enivrant des fleurs, entourée d'une riante ceinture de grands arbres où chantent le vent du désert et les fraîches brises de l'Hermon, *Al-Ḫaḍrâ'* enfin, c'est-à-dire *la Verdoyante* (3).

(1) Conférence donnée à l'Association Bibliographique de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth, le 28 mai 1899.

(2) Ceux qui voudraient faire plus ample connaissance avec Aḫṭal, nous les renvoyons à notre travail : « Le Chantre des Omiades. Notes biographiques et littéraires sur le poète arabe chrétien Aḫṭal »; Paris, 1895, Schultz, rue de la Sorbonne, 4. Nous avons surtout puisé dans le *Kitâb-al-Aġâni* (= Aġ.), 21 volumes, édition de Boûlâq. Les autres sources seront indiquées au fur et à mesure de leur utilisation. L'édition du Divan d'Aḫṭal à laquelle nous renvoyons est celle du P. Salhani, Beyrouth, Imprim. catholique. Sur la valeur du Divan d'Aḫṭal, « si intéressant pour l'histoire du temps et de la civilisation » (C. Seybold dans *Litterat. Centralblatt* 1896), voir l'excellente étude de J. Barth, *Zur Kritik und Erklärung des Aḫṭal Diwans* dans *Wien. Zeits. Kun.-Morgenl.* 1901, p. 1-23.

(3) Al-Ḫaḍrâ', palais des Omiades, bâti par Mo'âwia I, quand il était gouverneur de la Syrie (Ibn-al-Faqîh, Mas'oûdi, *Livre de l'Avertissement*, trad. française, 392; *Jour. Asiat.* 1896 [2], 393. Ya'qoûbi, I, 113), se trouvait derrière la grande mosquée actuelle, avec laquelle il communiquait par la porte sud, maintenant murée et surmontée d'une inscription grecque (Maqdisî, 160). Détruit par les 'Abbasides, il fut remplacé par le bazar des cuivriers (Ibn Baṭoûṭa, I, 207; Ibn Goubair, 262, 298). L'endroit garde encore le nom d'Al-ḫaḍrâ, mais nous n'avons



C'était un prince éclairé que ce Calife, fanatique le moins possible, ami des lettres, de la poésie surtout (1), bon poète lui-même, aux idées presque libérales, avec une tendance marquée à l'économie, ou à l'avarice, comme disaient ses ennemis; trait commun à la plupart des souverains de la dynastie omiade (2). Son premier médecin était chrétien; chrétien également son ministre des finances, le père de saint Jean Damascène, l'illustre Sergius, ou, comme on l'appelait familièrement, *Sargoûn*, le *petit* Sergius, en accolant à son nom le diminutif syriaque *oûn* (3). Un autre chrétien, Athanase, riche notable d'Edesse, présidait à l'éducation de 'Abdal'Azîz, frère du Calife (4).

Pourtant, ce jour où nous le surprenons dans son palais, il paraît visiblement ennuyé; peut-être quelque mauvaise nouvelle, l'insuccès d'une expédition? Le Ḥiĝâz remuait toujours et en Mésopotamie c'était la révolte ouverte. Aussi, contre son habitude, le prince accueille-t-il avec indifférence, presque avec rudesse, les nombreux solliciteurs et les poètes qui défilent devant lui. A la fin un Bédouin se présente, vêtu du costume du désert, et portant sur la poitrine une croix d'or (5). Un siècle plus tard, à la cour de ces 'Abbasides, qu'on proclame si éclairés, l'exhibition de ce signe religieux eût sou-

pu retrouver aucun vestige de l'ancien palais des Omiades. Mo'âwia se contenta probablement de modifier le palais des gouverneurs byzantins. Il est peu vraisemblable qu'il ait songé à se construire une résidence contiguë à l'ancienne cathédrale de Damas, transformée plus tard en mosquée, celle-là même qu'on est en train de rebâtir après le dernier incendie. Cf. Von Kremer, *Culturgeschichte*, I, 128.

(1) Cfr. *Chantre des Omiades*, 120.

(2) Pour 'Abdalmalik cfr. *ZDMG*, X, 370; pour Mo'âwia I, Goldziher, *Mohammedanische Studien*, II, 58. L'avarice de Hišâm, fils de 'Abdalmalik, est suffisamment connue. Voir *Chantre des Omiades*, 48, 49. Voir aussi chronique syriaque publiée par Nöldeke, où Mo'âwia I, en intervenant entre Maronites et Jacobites, impose aux derniers le paiement d'une forte somme. Le Dr J. Hell (*Farazdaq's Lobgedicht*, p. 9) cite un autre trait et pourtant parle, p. 23, des « freigebigen Umajjaden ». On a fait les mêmes reproches au Calife 'Abbâside Manṣoûr. Ils montrent, comme l'a observé Nöldeke (*Orientalische Skizzen*, 138), que ces princes savaient distinguer entre la folle prodigalité et la vraie générosité. On verra plus loin 'Abdalmalik récompenser royalement Aḫṭal.

(3) Cfr. Ṭabarî, II, 837; le *Tanbîh* de Mas'oûdî, 306, 312. Ce détail caractéristique semble indiquer que le syriaque était encore une langue usuelle à Damas.

(4) Sur ce personnage, voir *Chantre des Omiades*, 122.

(5) Détail historique. Cfr. *Chantre des Omiades*, 14.

levé des orages. Les courtisans de 'Abdalmalik y firent à peine attention. Le fanatisme était moins vivace à cette époque de transition. Et s'il faut en croire les chroniqueurs (1), les chrétiens arabes affectaient de paraître en public avec une croix d'or suspendue à leur cou. On avait fini par s'y habituer.

Cependant un sourire de satisfaction a passé sur les traits du monarque. Très droit, très digne, le nouveau venu salue le Calife. Ce dernier lui rend son salut, s'informe avec bienveillance des motifs de son absence prolongée. — « J'étais chez votre ministre Sergius (2), répond l'inconnu. — Ah! s'écria 'Abdàlmalik, tu connais les bons endroits; et que te fais-tu servir? — Du pain de semoule, comme celui que vous mangez, sire, les viandes les plus délicates, et du vin de Baît Râs (3). — Ne te souviens-tu pas, reprend en souriant 'Abdalmalik, combien de fois je me suis fâché contre toi à cause de ta passion pour cette liqueur? Change de religion, je te comblerai de biens et je te ferai compter sur l'heure 10.000 dirhems. — Mais comment me passer de vin? demande le Bédouin. — Hé! quel charme, dit le Calife, peut donc t'offrir cette boisson qui n'a d'abord qu'un goût amer et qui, ensuite, plonge dans l'ivresse? — Quoi que vous en puissiez dire, répliqua l'Arabe, il existe entre ces deux extrêmes un point de jouissance, en comparaison duquel tout votre empire n'a pas plus de prix à mes yeux qu'une gorgée d'eau de l'Euphrate (4). »

Quel était cet inconnu, qui pouvait parler sur ce ton familier (5) au souverain absolu de 100.000.000 de sujets? C'était un poète, et, en dépit de sa qualité de chrétien, le poète favori

(1) Cfr. Wellhausen, *Skizzen und Vorarbeiten*, IV, 134, 156. L'Arabie renfermait des mines d'or. Vr Sprenger, *Die alte Geographie Arabiens*, 51.

(2) Pages 20 et 31 du *Chantre*, il faut lire *Sargoûn* au lieu de Sarḥoûn et corriger en ce sens les leçons du « Kitab-al-Aġàni ».

(3) Dans le pays de 'Aġloûn (Transjordanie), peut-être l'ancienne Capitolias. Son vin était célèbre. Cfr. Ibn Ḫordàdibeh (p. 78, ligne 9); Yàqoût, I, 776.

(4) Voir une variante de cette anecdote dans « Tahḏib-al-Alfâẓ », 132, 133, de l'édition classique du P. Cheikho, S. J., Beyrouth.

(5) Malgré son attachement aux Omiades, Aḫṭal, vrai Bédouin, garda toujours vis-à-vis du pouvoir une fière indépendance. N'alla-t-il pas un jour jusqu'à réciter devant 'Abdalmalik le vers suivant : — « Si la puissance de Qoraiš (la famille régnante) ne porte pas remède à la situation, eh bien, on se détachera de Qoraiš! » (*Divan*, 11, 4).

du grand Calife 'Abdalmalik, le chantre enfin des Omiades, comme le souverain se plaisait à l'appeler.

II

Un jour, aux environs de 640 (1), huit ans après la mort de Mahomet, vers le temps où la dernière inscription grecque du Ḥaurân, au lieu du nom de l'empereur régnant, met cette brève et mélancolique mention : « Le Christ étant roi, Κυρίου Ἰησοῦ Χριστοῦ βασιλεύοντος (2) », dans une tribu arabe chrétienne de la Mésopotamie (3), la tribu de Taġlib, un enfant était né.

On l'appelait Ġiâṯ, fils de Ṣalt. Sa famille se rattachait aux Banoû 'Atbân, branche des Banoû Ġośam (5), un des clans les plus considérables de cette confédération chrétienne, se rattachant à Taġlib. C'était probablement une femme (6) que Taġlib, cet ancêtre commun, une de ces Zénobies arabes, dont l'histoire préislamite de la Péninsule a gardé plus d'une trace (7).

(1) Voici quelques dates pour servir de points de repère dans la biographie d'Aḫṭal :

632, mort de Mahomet.
635, prise de Damas par les Arabes.
639, Mo'âwia nommé gouverneur de Syrie.
661, Mo'âwia devient Calife, le premier de la dynastie omiade.
680, Yazid I, son fils, lui succède.
683, Mo'âwia II ne fait que passer sur le trône.
683, Marwân I, père de 'Abdalmalik, Calife.
685, 'Abdalmalik, Calife.
705, Walid I, Calife.
715, Solaimân. — Les autres Califats n'intéressent pas la vie de notre poète.

(2) Waddington, *Inscriptions de Syrie*, n° 2413.

(3) Probablement à Ḥira, en s'appuyant sur Aġ., VII, 170, d'après lequel Aḫṭal était « du nombre des chrétiens de Ḥira ». On peut voir une description de cette ville dans la dissertation, d'ailleurs médiocre, de G. Rothstein, *Die Dynastie der Laḫmiden in al-Ḥîra*, p. 12. Comme nous le dirons plus loin, le clan taġlibite, auquel appartenait notre poète, habitait d'ordinaire cette partie de la steppe syrienne, voisine de Roṣâfa. Celui-ci a donc pu naître en Syrie.

(4) Sur cette tribu, voir *Chantre des Omiades*, p. 3.

(5) Cfr. Divan de Aḫṭal, 176, 7; 178, 7; Aġ., VII, 169, 23; 'Aini, I, 435.

(6) La forme du nom est féminine. Rapprochez : Tomâḍir, nom de la poétesse Ḫansâ'; l'expression de Ḥamâsa, 346, « Taġlib fille de Wâil, » et aussi peut-être le cri de guerre de la tribu : « Taġlib Taġlib », Taġlib l'emporte.

(7) Sans aller jusqu'à adopter la théorie de Wilken sur le *matriarcat* des Arabes, il faut admettre que le rôle des femmes fut considérable dans l'ancienne Arabie. Zénobie n'y forma pas une exception.

Du temps de Aḫṭal on ne savait plus bien à quoi s'en tenir à ce sujet; et quand, au second siècle de l'hégire, les généalogistes musulmans commencèrent leur travail, dont la combinaison artificielle ne trompe plus personne (1), comme ils avaient besoin d'un ancêtre, Taġlib devint un nom d'homme.

Sa tribu était riche; elle possédait en Mésopotamie de vastes districts abondamment arrosés et qu'elle s'entendait merveilleusement à exploiter. Des vers de Aḫṭal (*Divan*, 307, 7 et 134, 4-5) il ressort que sa tribu possédait également une partie de la rive syrienne de l'Euphrate voisine de Manbiǵ et de Roṣâfa (Cfr. *Divan* Qoṭâmi, éd. J Barth, x, xiv) où était le tombeau de S. Sergius, le patron des Taġlibites. Cela explique leurs fréquents pèlerinages à Sergiopolis que leur reproche Ǵarîr (*Divan*, I, 135, 8). Ils regardaient non sans dédain les autres Arabes, condamnés à boire des « eaux sales et bourbeuses », comme s'exprime le Taġlibite 'Amr bin Qolṭoûm dans sa célèbre Mo'allaqa (99). Leur pays étant traversé par l'importante route commerciale des Indes, ils ont dû également vivre du transit par caravanes et de la navigation de l'Euphrate, si bien décrite par Aḫṭal. Devenus chrétiens, il fallut constituer pour eux un évêché spécial, et le célèbre écrivain syriaque Georges, évêque des Arabes (2) et contemporain de Aḫṭal, fut probablement leur pasteur (3).

Dans ce milieu, le jeune Ǵiâṯ grandit et l'esprit, nous devrions dire la malice, avec lui. C'est ce qui lui valut, dit-on, le surnom de Aḫṭal, seule dénomination que lui connaisse l'histoire de la littérature arabe. Aḫṭal signifie bavard; il désigne aussi une chèvre aux oreilles pendantes (4). Peut-être notre jeune héros eut-il l'un et l'autre défaut, et se distingua-t-il par la longueur de sa langue et celle de ses oreilles. Quelles que soient l'origine et la signification de ce nom de Aḫṭal, il ne devait, semble-t-il, rappeler rien de particulièrement désagréable. Aḫṭal ne fait aucune difficulté de le prendre dans ses poésies (Cfr. *Divan* 177, vers 4) ni ses meilleurs amis, comme le Calife Yazîd I, de le lui donner.

(1) Voir remarque de Nöldeke dans *ZDMG*, XVII, 707.
(2) Sur ce personnage, consulter le livre de V. Ryssel, *Georg der Araberbisschof*.
(3) Il est, croyons-nous, désigné dans l'épisode raconté dans Aġ., VII, 183.
(4) Cfr. *Chantre*, 12.

Il est certain que chez lui la malice n'attendit point le nombre des années. Sa première victime — ou si l'on aime mieux — le premier sujet de ses essais poétiques fut sa marâtre. Cette dernière — il faut bien en convenir — ne portait pas Aḫṭal dans son cœur. Elle le laissait à peu près mourir de faim et réservait les meilleurs morceaux à ses propres enfants. L'employant aux travaux les plus pénibles, elle l'envoyait habituellement garder les chèvres (1). Un jour Ġiâṯ aperçut chez sa belle-mère une outre pleine de lait et un sac contenant des raisins secs. Pressé par la faim, il s'avisa d'éloigner adroitement cette femme : « Petite mère, lui dit-il, de son ton le plus câlin, tu sais combien de fois nos voisins sont venus te visiter et ne cessent de te faire toutes sortes de politesses. Tu ferais bien, si je ne m'abuse, d'aller les voir aujourd'hui, d'autant plus qu'ils ont un malade. — Merci, mon enfant, répondit la belle-mère; tu as bien fait de me rappeler ce devoir de société. » Un des soins réservés aux femmes arabes consistait à visiter les malades. Elles jouissaient sous ce rapport de la plus entière liberté (2) ; « elles étaient les médecins-nés du désert, examinaient et pansaient les plaies (3). » La belle-mère mit ses meilleurs habits et sortit. Le jeune pâtre n'attendait que ce moment; il en profita pour boire le lait et manger les fruits. A son retour, ne trouvant plus rien, la marâtre comprit qu'elle avait été jouée, et saisit un bâton pour châtier le mauvais plaisant; mais il s'enfuit et en courant improvisa ces deux vers :

« Une peccadille a été commise par Ġiâṯ qui a pris le lait et les raisins de cette vieille.

« Elle crie, elle se désespère, elle me maudit : autant en emporte le vent! »

Ce furent, paraît-il, les premiers vers qu'il composa (4). Le péché de la langue demeura toujours le péché mignon de notre poète. L'anecdote suivante nous en fournit la preuve. Je la cite d'autant plus volontiers qu'elle nous donne, outre un trait de mœurs fort curieux, une preuve incontestable des

(1) Farazdaq commença également par être pâtre. Voir Dr Jos. Hell. *Farazdak's Lobsgedicht... nebst Einleitung über das Leben des Farazdak*, p. 6.

(2) Cfr. Ṭarafa, 10, 7.

(3) J. Wellhausen, *Die Ehe bei den Arabern*, p. 148.

(4) Aġ., VII, 179.

sentiments profondément religieux de Aḫṭal. Le fait remonte à la seconde partie de sa vie, alors qu'il était déjà parvenu au comble de la gloire et de la faveur.

Un jeune Arabe appartenant à une des plus grandes familles de Qoraiš, à celle de ʿAbdalmoṭṭalib, partant alliée à celle du Prophète, visitait une des églises de Damas. En passant près d'une chambre voisine du temple, quelle n'est pas sa stupéfaction, quand à travers les barreaux il aperçoit Aḫṭal, le célèbre poète chrétien, qu'il avait vu quelques jours auparavant assis à côté du Calife! Le Qoraichite s'arrête et le salue avec respect. Aḫṭal prie le visiteur de se faire connaître. Sachant à qui il a affaire, il lui dit : « Jeune homme, tu es de noble race, j'attends de toi une faveur — Elle est accordée d'avance, répondit l'adolescent. — Notre curé m'a consigné ici, va le prier de m'accorder la liberté! » Le Qoraichite y fut. Quand le curé connut la qualité de son visiteur, il le reçut avec beaucoup de politesse : « Je viens, lui dit ce dernier, te demander une faveur. — Et c'est...? — De donner la liberté à Aḫṭal. » Ici le visage du prêtre s'assombrit. « De grâce, s'écria-t-il, n'intercédez pas pour cet homme; il ne mérite aucunement votre intérêt. C'est un scélérat qui ne respecte rien, et attaque l'honneur de tout le monde. » Mais le noble Arabe insista si bien qu'à la fin le prêtre se leva, prit son bâton et se rendit à l'église. Arrivé tout près d'Aḫṭal, il leva sur lui sa canne et l'apostropha ainsi : « Ennemi de Dieu, diras-tu encore des injures à ton prochain? Poursuivras-tu encore les femmes de tes satires? — Je ne le ferai plus, répondit Aḫṭal, je ne recommencerai plus »; et ce disant il baisait les sandales du prêtre. Quand ils furent dans la rue, le musulman lui dit : « Père de Mâlik, tout le monde t'estime, le Calife te comble de faveurs, tu occupes à la cour une position élevée et tu t'humilies devant ce prêtre jusqu'à lui baiser les pieds? — Que veux-tu, mon jeune ami, répliqua le poète, c'est la religion, c'est la religion (1)! »

Dans une autre circonstance, il n'en fut pas quitte à si bon compte. C'était en Mésopotamie. En dépit de tous les avertissements, Aḫṭal s'était laissé aller à son penchant pour la

(1) Aǵ., VII, 182. Mâlik était le nom du fils aîné d'Aḫṭal.

satire et avait déversé le ridicule sur un membre de sa tribu. La victime le déféra au tribunal du curé.

Les Taġlibites jouissaient d'une certaine organisation ecclésiastique, gouvernée par des évêques. Les noms de plusieurs de ces prélats nous sont connus (Voir plus loin). Ils étaient assistés par des curés, résidant de préférence, croyons-nous, dans les localités où les Banoû Taġlib avaient adopté la vie sédentaire. Ces prêtres appartenaient généralement à la vie religieuse. Ce sont les moines qui ont introduit le christianisme en Arabie, et depuis l'islam surtout, grâce au respect qu'imposait aux Nomades leur genre de vie, ils en demeurèrent les plus fermes et, selon nous, les uniques soutiens. Cette hypothèse, de beaucoup la plus vraisemblable, nous pouvons heureusement l'appuyer d'un texte fort curieux d'Ibn Sa'd (1).

Le moine-curé manda le poète, lui reprocha son manque de charité, puis le saisissant par la barbe, il lui administra une bonne volée de bois vert. Aḫṭal accepta humblement la correction, assez vive pour lui arracher des gémissements plaintifs (2). Le témoin musulman, qui nous a transmis ce fait, avait vu la ville de Koûfa s'émouvoir à l'annonce de l'arrivée du poète, il l'avait vu comblé d'honneurs par le prince omiade Biśr (3), gouverneur de l'Irâq. Aussi ne put-il s'empêcher de lui dire : « Les choses ont bien changé depuis que tu as quitté Koûfa. — C'est vrai, répondit Aḫṭal, mais quand il s'agit de la religion, j'entends m'humilier et me soumettre (4). »

Cette humble soumission du grand poète était d'autant plus louable que ses coreligionnaires lui offraient parfois des exemples tout différents. En lisant les annales de ce temps, on est étonné de constater une fois de plus combien l'histoire se répète. Il ne manquait pas pour lors de chrétiens influents à la cour, qui prétendaient dicter la loi aux patriarches et aux évêques et leur arracher des concessions peu conformes à la discipline ecclésiastique. Garo voulant mener son curé est un type immortel. Tel un contemporain de Aḫṭal, le propre mé-

(1) P. 47 du texte arabe et 152 de la version allemande, et note 4, dans J. Wellhausen, *Skizzen und Vorarbeiten*, IV.

(2) Le texte arabe porte : « il criait comme un petit poussin ».

(3) Frère du Calife 'Abdalmalik, résidant à Koûfa.

(4) Aġ., VII, 179.

decin du Calife, un Nestorien du nom de Sargoûn (1). N'ayant pu arracher certaine faveur à son patriarche, il obtint contre lui un décret de destitution, condamnant le prélat à être relégué dans un couvent jusqu'à la fin de ses jours (2).

III

Mais il y a loin de la Mésopotamie à Damas, des sables du désert au palais des Califes. Comment Aḫṭal parvint-il à franchir la distance?

Ce pâtre, réduit à dévorer furtivement les raisins secs de sa marâtre, avait senti de bonne heure la flamme poétique s'allumer en son sein. Or, dans cette étrange société arabe, que nous nous figurons volontiers comme livrée à toutes les anarchies, une seule supériorité était universellement reconnue, un seul pouvoir respecté : celui de la poésie (3). Les poètes étaient les vrais arbitres de l'opinion, comme le sont de notre temps les journalistes (4). Avec cette différence que chez les Arabes du désert, vrais enfants de la nature, moins sceptiques, moins distraits, plus impressionnables que nous, race tout en nerfs, des nerfs à fleur de peau, qui partent avant que le cerveau n'ait commandé, le trait poétique pénétrait davantage. Comme l'a fort bien observé le Prof. Goldziher, le « Higâ » ou satire avait chez les anciens Arabes une portée considérable. « Il ouvrait la guerre entre tribus; il l'entretenait, il en constituait un élément aussi important, plus peut-être que les opérations militaires elles-mêmes. Pendant le mois sacré, en vertu de la *trêve de Dieu*, on devait s'abstenir non seulement de toute hostilité à main armée,

(1) Le texte arabe porte *Sarḥoûn*. Si l'on ne veut pas admettre que Sargoûn est un diminutif syriaque, on pourrait peut-être songer à une forme comme Σεργίων ou Σεργείων.

(2) Assemani, *Bibliotheca orientalis*, IV, 97, 100.

(3) Dans ce milieu où la force régnait, seule, la poésie pouvait jusqu'à un certain point contenir les puissants. Les autres limites à l'arbitraire et à l'anarchie étaient : l'institution des quatre mois sacrés — sorte de trêve de Dieu; — le droit d'asile et l'immunité des hôtes.

(4) Cf. J. Goldziher, *Abhandlungen zur arabischen Philologie*, I, 26, 199.

mais encore du hiğâ (1). » Aussi faut-il voir comme les puissants d'alors courtisaient les rimeurs de talent! On évitait avant tout de les avoir contre soi. Car les vers satiriques échappés à leur muse mordante couraient le désert et le reste du monde avec la rapidité de l'éclair (2). Un poète était-il annoncé dans le voisinage d'une ville ou d'une tribu, tous, grands et petits, se cotisaient pour lui offrir un splendide cadeau et mériter par là quelques rimes élogieuses ou du moins se mettre à l'abri de ses attaques.

Pour répondre à l'opposition que les poètes avaient faite à sa doctrine, Mahomet se montra franchement hostile à la poésie, sauf à y recourir pour les besoins de sa cause. Voyant un jour passer Zohair, l'auteur d'une « Mo'allaqa », le Prophète s'écria : « Mon Dieu, préserve-moi du démon qui l'inspire! » Cette exclamation, vrai cri de terreur, faisait allusion au génie familier qui, comme la Muse, chez les Gréco-Romains, était censé assister les poètes arabes (3). Elle attestait en même temps les profondes blessures que le « hiğâ » avait portées à son amour-propre. Mahomet fut exaucé : Zohair ne composa plus un vers : il est vrai qu'il était alors presque centenaire (4).

Sous les trois premiers successeurs de Mahomet, une véritable défaveur continua à s'attacher aux poètes. Dans un but d'ailleurs louable, celui de réunir les tribus de la Péninsule arabique, 'Omar fit au hiğâ une guerre implacable et menaça de couper la langue aux poètes qui s'y livreraient (5). Moins énergique, 'Oṯmân se contentait de dire que « pour ces gens-là rien n'était sacré », *Aś-śâ'ir lâ ḥarîm lahoû* (6).

Avec les Omiades la poésie vécut de meilleurs jours. Ce fut une vraie *Renaissance*. On voit surgir alors toute une pléiade

(1) *Op. cit.*, 26. Goldziher s'efforce d'expliquer cette crainte de la satire par l'opinion, commune chez les anciens Arabes, que la satire agissait comme la malédiction. Le poète était *vates*. Comparez l'épisode biblique de Bal'am. Cette explication est peut-être simplement ingénieuse.

(2) Voir à ce sujet une parole du calife Mo'âwia, Aġ., IV, 139.

(3) Sur ce démon, voir la longue dissertation de Goldziher dans *Abhandlungen*, I, 1-25; *Moham. Stud.*, I, 53.

(4) Aġ., X, 148, 3.

(5) *ZDMG*, XLVI, 19, 28.

(6) Aġ., XX, 4.

de bardes bédouins : Ahṭal, Farazdaq, Ǵarîr, Ḏoû'rromma, Râ'î et le poète taġlibite Qoṭâmî, dont le professeur J. Barth vient d'éditer le Divan, si instructif pour les détails de la vie de Ahṭal, dont il fut presque le parent; parenté aux liens un peu lâches et qui ne l'empêcha pas de faire à son illustre contribule une vive guerre d'épigrammes (1). Tous sont nés au désert, cette grande école de la poésie arabe; c'est au désert que leur talent s'est manifesté et développé. S'ils ont paru à la cour de Damas, c'est parce que cette cour remplaçait pour eux la célèbre foire de 'Okâẓ (2), ou les cours des princes de Ḥîra et de Ġassân (3). Ils s'y retrouvaient du reste dans un milieu vraiment arabe. Les califes omiades, les premiers du moins, avaient gardé les habitudes des chefs du désert. Tout bédouin, quel qu'il fût, pourvu qu'il récitât des vers, était accueilli avec empressement (4). Il abordait librement le souverain sans avoir à coudoyer cette tourbe d'eunuques, d'esclaves, de chanteuses, de musiciens, et de tous les parasites des royautés asiatiques qui, plus tard, encombreront les palais de Bagdad et du Caire.

Quelle a été dans cette renaissance de la vieille poésie arabe la part d'Ahṭal? Dès maintenant il nous est permis d'affirmer qu'elle fut considérable (5). Entouré de brillants rivaux, il n'en vit pas sa gloire obscurcie. Chrétien, sans sacrifier aucune, mais aucune de ses convictions religieuses, il sut, par son beau talent, commander le respect et l'admiration à des contemporains ne partageant pas ses croyances. Plus tard la postérité reconnaissante rangera son Divan immédiatement après les immortelles « mo'allaqât (6).

Ce talent n'a jamais été contesté. D'un avis unanime Ahṭal,

(1) Voir par exemple dans son Divan la pièce XXIII, 40, 43, où il reproche au « petit Ahṭal » son peu de bravoure.

(2) Où avaient lieu les « Jeux floraux » de l'Arabie préislamite.

(3) Ḥîra, principauté arabe de l'Iraq, tributaire des rois de Perse. Les Ġassanides, à la solde de l'empire romain, habitaient le désert de Syrie, le Ḥaurân et la Transjordanie. Leur principale résidence était à Ǵâbia, dans le Ǵaulân, au sud de Damas.

(4) Sur la faveur, témoignée par les Omiades à l'ancienne poésie arabe, cfr. *Wiener Zeits. Kunde d. Morgenl.* 1902, p. 331.

(5) Pour le détail, cfr. *Chantre*, 53 sqq.

(6) Poèmes antérieurs à l'islam.

Farazdaq et Ǵarîr forment une triade poétique à laquelle, depuis l'apparition de l'islam, la critique arabe ne trouve rien à comparer (1). On s'accorde beaucoup moins sur leur mérite comparatif. Chacun d'eux eut ses admirateurs passionnés, qui lui décernèrent la palme. Beaucoup de critiques arabes — et des meilleurs — n'hésitent pas cependant à se déclarer en faveur d'Aḫṭal. S'il n'eût été chrétien, il est bien probable que l'accord se serait fait sur son nom. En définitive, seul l'illustre Aṣma'î s'est cru obligé à formuler des réserves. Aṣma'î était non seulement un musulman rigide, mais encore l'ennemi du grand critique Aboû 'Obaida (2), partisan déclaré du poète chrétien, — dont il ne manquait jamais de combattre les opinions (3). A ces titres Aṣma'î ne pouvait être favorable à Aḫṭal. Mais laissons parler les faits.

IV

Aḫṭal se trouvait à la cour de 'Abdalmalik. « Prince, lui dit-il, Ǵarîr — c'était le principal de ses rivaux poétiques — Ǵarîr a prétendu qu'il lui suffirait de trois jours pour faire votre panégyrique; moi, j'y travaille depuis un an (4) et encore je n'en suis pas satisfait. — Fais-le moi entendre, dit le Calife. — J'ai le gosier trop sec, répondit le poète, veuillez me faire servir à boire. — Qu'on apporte de l'eau, dit 'Abdalmalik. — De l'eau ! s'écria Aḫṭal, fi donc ! c'est la boisson des ânes; je ne manque pas d'eau chez moi (5). — Qu'on lui donne du lait ! — Pour cela non ! il y a trop longtemps que je suis sevré. — Qu'on apporte de l'hydromel (6). — Breuvage de malade ! —

(1) Plus tard il y eut pourtant une réaction en faveur des poètes modernes. Cfr. Goldziher, *Abhandl. zur arab. Phil.*, I, 141, 162. Comme il arrive trop souvent, cette réaction fut, elle aussi, excessive.

(2) Sur la valeur de ce grammairien arabe, voir *Mohamm. Studien*, I, 195.

(3) *Ibid.*, I, 199, 200; II, 402. Aboû 'Obaida le lui rendait. Cfr. *Le Livre des Avares* de Ǵâḥiẓ (éd. Van Vloten), préface, I, 1re note.

(4) Voir ce que nous dirons plus loin de la manière de composer de notre poète.

(5) Allusion à l'Euphrate, au Chaboras et autres grands cours d'eau arrosant le territoire de Taǵlib.

(6) C'est-à-dire de l'eau *miellée*, ou hydromel non fermenté.

Que veux-tu donc? s'écria le Çalife impatienté — Du vin! commandeur des croyants! — Comment, malheureux! suis-je donc dans l'usage de présenter du vin (1)? Sans l'estime que j'ai pour ton talent, je te traiterais comme tu le mérites! »

Aḫṭal, sorti, avisa un officier du palais. « Allons, lui dit-il, le prince des croyants me demande des vers; j'ai la voix rauque, verse-moi à boire! » Son désir fut promptement satisfait.

« Encore une rasade! fit Aḫṭal... une troisième pour mettre d'accord les deux premières, et les empêcher de se chamailler dans mon estomac! » Il l'avala d'un trait, et présentant son verre : « Tu me laisses, ajouta-t-il, danser sur trois pieds, je me trouve dans un équilibre instable; un quatrième coup (2) arrangera tout. » Puis il rentra dans l'appartement du Calife, et déclama son grand panégyrique, généralement considéré comme son chef-d'œuvre (3). A cause de l'importance du poème, nous en citerons plus loin les passages principaux.

Nous ne nous flattons pas d'avoir fait passer dans notre version toutes les beautés de l'original. Loin de là! Avec M. Barbier de Meynard, nous pensons que la vieille poésie arabe se lit, se sent, se goûte, mais ne se traduit pas, au moins dans un idiome européen, « surtout français. Quel que soit le talent du traducteur, dans une paraphrase élégante, mais inévitablement infidèle, elle étonne et fait sourire; dans une traduction littérale, elle rebute par ses obscurités, ses soubresauts et l'étrangeté de ses images. Elle doit donc rester au sommet des études sémitiques, comme un thème d'érudition et un régal de connaisseur (4). »

Au fait, par quel artifice de style parvenir à rendre le rythme musical, les grandes et fortes figures, l'énergique concision, et par moments aussi le vague très poétique des chants du désert? Résultat de la lente élaboration de l'esprit occidental, nos langues européennes sont arrivées, en général, à une grande

(1) Effectivement, 'Abdalmalik faisait sous ce rapport exception dans la série des Califes Omiades.

(2) Dans d'autres circonstances Aḫṭal se contentait, paraît-il, de *trois* verres. Cfr. Aġ., VII, 175.

(3) Aġ., X, 4.

(4) Voir aussi le jugement du regretté Socin, *Diwân aus Central arabien*, II, 45.

précision; mais elles manquent souvent de souplesse, de ces formes verbales, de ces expressions aux contours flottants qui abondent en arabe.

La beauté de cette dernière poésie consiste principalement dans la rime, d'ordinaire très riche, dans la forme plastique, le pittoresque de l'expression, que l'inépuisable fécondité de la langue fournit à souhait. Et puis notre esthétique n'a rien de commun avec celle des Arabes. Les bardes du désert sont avant tout des réalistes, s'extasiant comme Doraid, fils d'Aṣ-Simma, devant le chameau galeux que Ḫansâ' la poétesse (1) vient de goudronner, ou lui abandonnant galamment leur chevelure (2) pour y faire..... la chasse (3). La muse arabe ne recule pas devant ces descriptions intimes. Demandons-lui la perfection du détail, la description minutieuse, beaucoup moins la pensée forte et élevée, l'harmonieuse proportion de l'ensemble (4). La suite dans les idées y fait défaut. C'est la poésie des passions, l'expression des sentiments d'un peuple encore très primitif. Plus tard toute cette littérature acquerra plus de tenue, plus d'unité et de logique dans l'expression; mais ce progrès très relatif, elle le devra au contact d'une civilisation et d'influences extra-sémitiques.

Rien que l'intelligence de ces vieux fragments suppose bien des études préliminaires. Il faut, ou plutôt il faudrait connaître le cadre où s'est écoulée la vie du poète, la nature du pays, la faune, la flore, les mœurs, les coutumes de l'Arabie antique, la portée exacte, l'extension des comparaisons et des métaphores dont ces compositions lyriques sont émaillées. Or sur plusieurs de ces points il nous reste encore beaucoup à apprendre. Ce n'était pas le cas des anciens Arabes, lesquels « avec leur connaissance infiniment plus approfondie de la langue et du style étaient plus sensibles à l'originalité des

(1) Voir son Divan publié par le P. L. Cheikho, S. J., et traduit par le P. de Coppier, S. J., Beyrouth, 1899.

(2) Comparez *Juges*, chap. XVI, Samson et Dalila.

(3) J. Wellhausen, *Die Ehe bei den Arabern*, 471 et note 3. « Im alten Arabien ist es ein gewöhnlicher Freundschaftsdienst der Geliebten, das sie ihrem Schatz den Kopf in ihrem Schosse kämmt und von Ungeziefer säubert ». *Ibid.*

(4) « Um der poetischen Schönheit willen wird wohl fast kein Europäer sich an der Lectüre dieser Verse machen ». Dr R. Geyer, *Wiener Zeits. f. Kunde des Morg.* 1898, p. 308.

détails » (Nöldeke). A ces causes générales qui nous rendent difficile l'intelligence des vieilles poésies arabes (1) vient s'en ajouter une, particulière celle-ci au Divan de Aḫṭal.

On a dit de Virgile et de Racine qu'ils faisaient difficilement des vers faciles. Chez notre poète aussi, l'inspiration était lente, ou plutôt l'élaboration de ses pièces. Son premier jet, d'ordinaire très abondant, lui permettait d'improviser d'un trait quatre-vingt-dix vers. Ensuite venait le travail de la révison ; travail long, minutieux ; le poète corrigeait, modifiait, et surtout retranchait (2) ; si bien qu'à la fin il lui restait une trentaine de vers qu'il se décidait à livrer au public. Mais ces trente vers se ressentaient de cette laborieuse révision.

L'élocution en était soignée, presque recherchée ; mais la limpidité laissait parfois à désirer et aussi le tour coulant qui distinguait sans doute l'improvisation primitive. Aḫṭal n'était pas ce que les Arabes appellent un « 'sâ'ir maṭboû' », comme Aboû Miḥǵan Qaisar-Roqaiyât, et parlant d'inspiration (3), « disant les choses telles qu'elles se présentent, bien et mal » (Aṣma'î). Il appartenait plutôt à l'école de Zouhair et de Ḥoṭai'a, d'après lesquels une pièce de vers pour être bonne devait rester sur le métier une année au moins (4), recommandation que Boileau n'eût pas désavouée.

Ces réserves faites, comme il n'est pas donné à tout le monde de lire notre poète dans la majesté du texte arabe, nous allons risquer une traduction (5).

Comme toutes les grandes qaṣîdas, le poème d'Aḫṭal débute par la description d'un campement abandonné :

(1) Ajoutez : l'incertitude et l'interruption de la tradition, les premiers recueils poétiques ne datant que du IIe siècle de l'hégire ; l'ignorance, les scrupules religieux, la mauvaise foi, ou le manque de critique de la part des grammairiens et commentateurs arabes qui sur bien des points ont modifié et troublé le fond et la forme.

(2) On cite le même fait d'un contemporain de Aḫṭal, le poète Miskîn. Il revisait le lendemain les vers improvisés la veille. *ZDMG*, LIV, 448.

(3) Pour avoir une idée de cette poésie, facile et claire, voir *Abû Mihǵan poetæ arabici carmina*, par L. Abel, les nos 3 et 5, p. 11 et 12.

(4) Cfr. Soyoûṭî, *Mozhir*, II, 250 ; Ibn al-Faqih al-Hamadâni, 193 ; Qotaïba (éd. Rittershausen), 19.

(5) Cfr. Divan d'Aḫṭal, 98.



V

« Mes contribules sont partis à la hâte; ils s'en allèrent le soir ou vers le matin emportés par leur humeur voyageuse toujours mobile.

« Après ce départ, je suis comme si j'avais bu du vin d'Émèse ou de Ǵadar (1),

« Versé abondamment d'une amphore brune, goudronnée, bien pleine, dont le goulot a été débarrassé de son cachet de terre (2).

« Tel un joyeux convive étourdi par les ardeurs du vin, et n'ayant pu dissiper les vapeurs de la boisson;

« Tel encore un homme brisé de douleur, ou sous le charme d'un enchantement.

« Tels étaient mes regrets et ma peine quand je les suivis du regard pendant qu'ils s'en allaient en troupe des deux côtés du Kaukab. »

Après ce début traditionnel, le poète consacre une dizaine de vers au « nasîb », deuxième cliché de la qasîda arabe (3). Amoureux ou non, convaincu ou s'efforçant de le paraître, le poète devait au commencement de toute grande composition célébrer une des beautés du désert. Au fond, pour la plupart des rimeurs de ce temps, l'amour était affaire de mode et de dilettantisme, un simple procédé littéraire; mais dont on ne pouvait se dispenser (4).

(1) Yâqoût (II, 40, 643) place cette localité entre Ḥomṣ et Salamiya et la dit célèbre par son vin. Je n'ai pu la retrouver sur les cartes ni dans les itinéraires modernes. Il faut, croyons-nous, distinguer cette Ǵadar du « Wâdi Ǵadar », une autre localité vinicole, également vantée par les poètes arabes et qu'il faut probablement chercher près de l'antique *Gadara*, aujourd'hui Mokais (Transjordanie). Voir Yâqoût, II, 40.

(2) Sur la coutume de cacheter le vin avec de la terre, comp. 'Alqama, XIII, 40 etc. Les amphores étaient goudronnées, voir Ḥamâsa (éd. Freitag), 671.

(3) Sur le « Nasib » cfr. Dr G. Jacob, *Altarabisches Beduinenleben*, 53, et Goldziher, *Abhandlungen*, I, 125. — Le célèbre Moutanabbi protestait déjà contre ce vieux cliché : « Tout bon poète doit-il être malade d'amour? » (Divan, II, 246).

(4) Le grand philosophe Avicenne (Ibn Sinâ) dut lui-même s'y conformer, et dans une grande poésie morale débuter par le *nasib*. Seule la poésie élégiaque ou les « marâṯi » était dispensée du nasib. Cfr. Goldziher, *Bemerk. zur arabis. Trauerpoesie* dans *WZKM*, 1902, p. 327.

Cliché ou non, nous le sauterons sans regrets. Le poète peut enfin aborder son sujet, l'éloge du calife :

« Un imâm dont les faveurs ne nous ont jamais fait défaut, que le Seigneur a rendu victorieux. Qu'il jouisse de ses victoires!.. C'est lui le calife de Dieu! de lui nous attendons la pluie (1).

« Il mûrit longuement ses desseins et les exécute avec énergie : la prudence et le courage ne l'abandonnent jamais...

« L'Euphrate, quand ses vagues battent le rivage, entraînant les arbres dans leur tourbillon,

« Quand, soulevés par les vents de l'été, ses flots bondissent par-dessus la proue de navires (2),

« L'Euphrate, descendant impétueusement et par mille circuits des montagnes grecques, dont les masses rocheuses cachent ses eaux (3),

« N'est ni plus généreux, ni plus majestueux que notre souverain, paraissant dans l'éclat de sa grandeur...

« Les descendants d'Omaiya sont les soutiens de la justice, amis de l'honneur, magnanimes; quand le danger les menace, ils l'attendent de pied ferme.

« Si l'univers est enveloppé de ténèbres, ils trouvent un refuge et une issue...

(1) Pour ces expressions assez étranges, voir encore Aḫṭal (Divan, 56, 3; 185, 6); Ǵarir dans Aġ., X, 4, 5; Ǵamhara, 160, 1. D'après Nöldeke (*ZDMG*, 1898, p. 25) il ne faudrait y voir qu'une image poétique de la puissance illimitée du calife. Mais à l'époque des 'Abbasides les traditionalistes l'ont comprise dans le sens le plus matériel et à l'appui inventé de vrais miracles. Ainsi 'Abbâs obtient par son intercession la pluie. Boḫâri, II, 436; Aġâni, XI, 81. Voir *Moham. Studien*, II, 108. Une élégie, consacrée à la mémoire d'un adolescent de la famille des émirs du Ġarb, contient le joli vers suivant :

« Jeune héros, si son visage avait imploré la nue (idà istasqà al-ġamâma biwaghihi), la nue aurait crevé au milieu des tonnerres » (*Târiḫ Bairoût*, 252, 1). D'après Burckhardt (909-910 édit. allemande), les Bédouins du Sinaï attribuent aux moines de Sainte-Catherine le pouvoir de faire tomber la pluie. *J. A.* 1903[1], 324.

(2) Détail intéressant pour l'histoire de la navigation de l'Euphrate, interrompue depuis des siècles. Aḫṭal y revient à plusieurs reprises dans son Divan (surtout 52, 53).

(3) Comparez ce passage de la *Peregrinatio* de sainte Sylvie d'Aquitaine (IVe siècle) : « flumen magnum Euphrates et ingens et quasi terribilis est; ita enim decurrit habens impetum sicut habet fluvius Rodanus, nisi quod adhuc major est » (p. 63). Les montagnes *grecques*, ce sont les plateaux d'Arménie, alors encore sous la domination de Byzance.

« Leur haute fortune ne les enfle pas; d'autres s'en seraient prévalus.

« Terribles dans leur colère, tant qu'on leur résiste, ils sont les plus cléments des hommes après la victoire (1).

« Leurs ennemis ne peuvent soutenir le choc de leurs armes; en eux point de défauts (2)!

« Plus prompt que les vents à secourir les malheureux qui les implorent,

« Enfants d'Omaiya, vos bienfaits sont universels, complets, sans reproche ni arrière-pensée... »

Ahṭal poursuit de la sorte pendant une quarantaine de vers : il énumère les services que sa muse a rendus aux Omiades en réduisant leurs ennemis au silence; il les exhorte à ne pas s'endormir dans leur triomphe.

Pendant la déclamation d'Ahṭal, on aurait pu voir 'Abdalmalik se redresser avec fierté. Quand elle fut terminée : « Veux-tu, dit-il, que je publie un manifeste pour te déclarer le premier des poètes arabes? — Il me suffit, répondit Ahṭal, que l'émir des croyants m'ait rendu ce témoignage. » Une grande coupe se trouvait en ce moment placée devant le calife, il commanda qu'on la remplît d'or et qu'on la donnât à Ahṭal. Il le fit ensuite couvrir de robes d'honneur et accompagner par un de ses officiers qui criait à haute voix : « Voici le poète du commandeur des croyants. Voici le plus grand des poètes arabes! »

Depuis lors 'Abdalmalik avait coutume de dire : « Chaque dynastie a un chantre de sa gloire; celui des Omiades, c'est Ahṭal (3). »

Le calife avait été surtout sensible au trait suivant :

« Terribles dans leur colère tant qu'on leur résiste, ils sont les plus cléments des hommes après la victoire. »

Convenons-en, l'éloge n'était pas banal. Aussi ce vers a-t-il eu une célébrité étonnante; il a même excité l'envie des plus puissants d'entre les califes 'Abbasides. Le fondateur de cette dynastie Aboû'l'Abbâs, sollicité d'entendre un poème en son

(1) Comparez Ḥamâsa, II, 263; et Goldziher, *Mohamm. Stud.*, I, 224.

(2) Littéralement : « dans leur bois point de faiblesse ». Compar. *Moh. Stud.*, I. 163, note 2.

(3) Aġ., XII, 172, 176.

honneur, répondit : « Hé! que pourrait-on dire de moi, qui égalât les vers du fils de la Chrétienne (1) (il désignait Aḫṭal) en l'honneur des enfants d'Omaiya? » Le calife des *Mille et une nuits*, Hâroûn-ar-Rašîd, demanda un jour à ses familiers quel était à leurs yeux le plus beau vers composé à la louange des califes omiades ou 'abbasides. On discuta longtemps, les avis étaient partagés. Hâroûn trancha la question. « Le plus beau vers dit-il, est celui d'Aḫṭal : Terribles dans leur colère, etc. (2). »

VI

Excellent dans le panégyrique, le talent d'Aḫṭal éclata surtout dans le genre satirique, où l'histoire des lettres arabes lui trouve difficilement un rival. Il avait véritablement une langue de taureau, comme le caractérisait un poète contemporain (3); nous dirions, nous : une langue de vipère.

Ce talent fut l'origine et le soutien de sa prodigieuse fortune. Après la bataille de Badr, le Qoraichite Ṣafwân bin Omaiya dit à Abou 'Azzâ al-Gomaḥî : « Tu es poète, aide-nous avec ta langue (4). » Les califes de Damas adressèrent plus d'une fois la même prière au barde de Taġlib. Sa qualité de chrétien n'était pas pour déplaire à ces princes, presque tous musulmans assez tièdes (5). Au contraire! Elle le mettait plus à l'aise pour certaines exécutions, qui auraient répugné à des musulmans convaincus, comme de ridiculiser les partisans des « gens de la maison (6) », tous hostiles à la dynastie régnante. Un vers de son Divan (50, 4) montre tout ce qu'il pouvait se permettre en ce genre. Aḫṭal y rappelle qu'au siège de la

(1) Comp. Goldziher, *Abhandlungen*, I, 139, note 1.

(2) Aġ., X, 5.

(3) Cfr. *Chantre*, 41.

(4) Ṭabarî, I, 1385, l. 5.

(5) Non pas cependant au point qu'ont voulu le faire croire certains théologiens et traditionalistes musulmans au service des 'Abbasides. Il s'agissait alors de légitimer par tous les moyens les prétentions de la nouvelle dynastie et d'opposer surtout leur zèle religieux à l'impiété des Omiades. Voir à ce sujet les études de Goldziher dans *Moham. Studien*. Dans le *Chantre des Omiades* nous avons trop facilement accueilli certains de ces « ḥadîṯ », forgés de toutes pièces.

(6) C'est-à-dire les descendants du prophète.

Mecque, pendant la révolte du prétendant ʿAbdallah fils de Zobair, les chevaux taġlibites « ont foulé les sanctuaires de Minâ ». Entre les mains des Califes omiades sa verve devint une arme dont la pointe menaçait tous ceux que la force ouverte ne pouvait atteindre.

Il en fut ainsi des Anṣârs (1) qu'il accabla dans une satire demeurée célèbre (2). Cela l'exposa parfois à des désagréments, dont le moindre encore était d'être sequestré et fouetté par son curé. Ses ennemis obtinrent un jour du calife Moʿâwia la permission de lui couper la langue (3). Mais en même temps le prince faisait avertir secrètement son fils Yazîd de prendre sous sa protection l'audacieux poète (4). Une autre fois, surpris de nuit dans son campement de Biśr, près de Sergiopolis (Roṣâfa), par un chef bédouin qu'il avait malmené dans ses vers, il vit son fils massacré sous ses yeux, et lui-même ne se sauva que grâce à un travestissement (5).

Sur cette pente glissante de la satire, notre héros ne dépassa jamais les bornes de la convenance. C'est ce qui lui assigne une place à part dans la littérature arabe : « Aucun poète, selon un critique musulman, n'a su rendre ses épigrammes mordantes comme Aḫṭal, tout en respectant les lois de la plus délicate pudeur. »

Le Taġlibite disait de lui-même : « Je n'ai jamais fait de satire qu'une jeune fille ne pût réciter devant son père (6). » Et il disait vrai. Parmi les vers qui nous ont été conservés de lui, à peine en trouverait-on quatre ou cinq où il s'écarte de la réserve qu'il s'était imposée à cet égard.

(1) Les premiers Médinois qui eussent embrassé la cause de Mahomet; ils étaient les adversaires politiques de la dynastie omiade.

(2) *Chantre*, 42. — Sur l'idée que les anciens Arabes se formaient des effets du « hiġâ » et les cérémonies qui l'accompagnaient, voir Goldziher, *Abhandlungen*, I, 26 et 46 sqq.

(3) Châtiment infligé pour le « hiġâ » virulent. Le calife ʿOmar I en menaça Naġâśi et Ḥoṭaiʾa (*ZDMG*, XLVI, 19, 28).

(4) *Chantre*, 43.

(5) *Ibid.*, 141. « Aḫṭal, dit M. C. de Vaux (*Bullet. crit.* 1896, p. 272), ne fut pas uniquement un poète courtisan; il fut guerrier à ses heures. » Ce n'est pas l'image qu'en ont laissée les chroniqueurs musulmans, intéressés d'ailleurs à diminuer le chrétien, qui ne manquait pas une occasion de les humilier. D'après leurs récits il aurait été un assez pauvre guerrier. Voir aussi J. Barth (*WZKM*, 1901, p. 5) et surtout le Divan de Qoṭâmi, pièce XXIII, 40, 43.

(6) Aġ., VII, 178.

Cette retenue est d'autant plus digne d'éloges que la satire arabe (1) s'est de tout temps distinguée par la licence la plus effrénée. La langue verte est très riche en arabe, qui ne le sait? Elle ne suffit pas pourtant à certains poètes de la Péninsule. Il faut renoncer à rendre, même en latin, les expressions trop énergiques dont ils se servent parfois. Quand des poètes de race royale comme Amroû'-lqais, ou en rapport constant avec des princes, comme Nâbiġa (2), quand ces poètes mentionnent une femme, c'est à se croire dans une caserne de dragons. Chez leurs héroïnes, ils n'exaltent que les avantages extérieurs; des qualités morales, il est rarement question (3). Pourtant avec Amroû'-lqais et Nâbiġa nous nous trouvons à l'âge héroïque de l'Arabie, non pas dans un siècle de décadence où le relâchement des caractères et des mœurs explique tout. Il y a plus: Les satiriques arabes ne peuvent borner leurs attaques à la personne de leurs adversaires. Ils croiraient n'avoir rien fait, tant qu'ils n'ont pas couvert de boue sa mère, sa femme, ses filles (4). Les deux plus illustres représentants de la poésie contemporaine, Ǵarîr et Farazdaq, pour ne citer que ces noms plus connus, ont laissé en ce genre les plus tristes exemples. Telle était la force de l'habitude que même dans un âge avancé, Ǵarîr s'oublia complètement sur ce point. Cela lui valut de la part du prince Walîd (5) d'être bâtonné, garrotté et exposé sur la place publique de Médine pour servir de risée à la populace. Par moments, Ǵarîr (6) rougissait lui-même de ces débordements.

Mais si trop souvent les expressions grossières et obscènes déshonorent le talent de Ǵarîr et de ses confrères, Farazdaq, lui, dépasse toutes les bornes. Son Divan est réellement immonde. On dirait par moments une coulée de boue infecte et empestée. Son traducteur, Boucher, que personne ne suspectera

(1) Je lis dans la *Revue Tunisienne* 1903, p. 3, que la littérature arabe « ignore la comédie, la tragédie, le drame, *la satire...* ». Cette assertion de M. Machuel, un arabisant, a de quoi surprendre. Passe pour la tragédie! Mais la satire?

(2) Nâbiġa Ḏobiânî. Pourtant il est dit de lui : « Nâbiġa était bon, chaste ». *J. Asiat.* 1899, I, 22.

(3) On signale une exception dans la Mo'allaqa de Šanfara, XVIII, 6.

(4) Sur ce dévergondage, cfr. Goldziher, *Mohamm. Stud.*, I, 192, 193.

(5) Fils du calife 'Abdalmalik; voir plus haut la liste des califes omiades.

(6) Sur sa dégoûtante polémique avec Aḫṭal, voir l'article de Barth dans *Wien. Zeits.*, 1901, p. 2.

de pruderie excessive, est obligé non seulement de gazer, d'adoucir habituellement le réalisme et la brutalité de l'original, maïs encore de supprimer des tirades entières. Il faut donc savoir gré à Aḫṭal d'avoir su résister à l'entraînement général; d'avoir, malgré les provocations de ses adversaires, dédaigné de retourner contre eux les armes dont ils faisaient à son détriment un si fréquent usage. Pour nous, nous pensons être dans le vrai en affirmant qu'il doit à sa religion cette réserve, cette chasteté de langage qui ne furent jamais dans les mœurs ni dans les traditions poétiques de l'Arabie.

On se figure d'ordinaire la poésie comme une grande école de respect, de sentiments nobles et élevés. Il n'en fut pas toujours ainsi dans l'ancienne Arabie. Trop souvent la poésie y devint un moyen de chantage (1). Encore un rapprochement avec le journalisme moderne! Les bardes arabes avouaient sans détour qu'ils vivaient de la poésie. Ils alignaient des rimes comme d'autres alignent des pierres, avec cette différence que cela leur rapportait plus gros. A la fin de leurs qaṣîdas les plus ronflantes, rarement ils oublient de tendre la main à leurs Mécènes, et de montrer leur gousset où il y a place pour une bonne gratification (2).

Le grand A'šâ vante son héros « d'acheter la louange à un prix élevé ». Et Ḥassân bin Ṯâbit, le poète attitré de Mahomet, parle des « louanges gagnées à prix d'or; car la louange est lucrative (3) ».

Les traditions du Parnasse arabe autorisaient de pareilles mœurs, contrastant si violemment avec les nôtres (4), plus raffinées sans être plus sincères (5).

Certains poètes allaient beaucoup plus loin. Ils profitaient de la terreur exercée par leur muse méchante et ordurière pour extorquer des sommes énormes. Afin d'être à couvert de leurs

(1) Le chantage continua dans la suite à être pratiqué à ciel ouvert. Cfr. B. de Meynard, Onzième congrès des Orientalistes, 3e section, p. 17.

(2) Comme le fit Ḥoṭai'a pendant toute sa carrière poétique. Cfr. les études de Goldziher sur ce poète dans *ZDMG*, 1892, 1893.

(3) Cfr. Ibn Hišâm, 628, 3; *ZDMG*, 1893, p. 73, 74.

(4) Voir dans Landberg, *Arabica*, III, 34, une curieuse explication du mot « Qaṣida ».

(5) Aḫṭal lui-même dit à l'un de ses Mécènes : « Fais-moi un cadeau pour me délier la langue et me mettre en verve. » *Chantre*, 79.

attaques, certains personnages haut placés, des gouverneurs de province, des souverains énergiques, et nullement prodigues, comme Mo'âwia (1), allaient jusqu'à leur assigner une pension. Aboû Moûsâ al-Aś'arî paya ainsi 1.000 dinars, soit environ 15.000 francs, au poète Ḥoṭai'a; un autre fit le sacrifice d'une somme encore plus forte (2) et l'austère calife 'Omar approuva leur conduite en disant qu'ils avaient raison de racheter leur honneur à prix d'or (3).

Aḫṭal avait l'âme trop haute pour recourir à ces ignobles expédients. Chez lui la muse demeure toujours digne.

Pas plus que ses confrères, il ne faisait fi des riches présents que lui attiraient ses compositions poétiques (4). Dans son *Divan*, il parle ouvertement des cadeaux qu'il attend de la générosité de ses Mécènes, et spécialement du prince omiade Biśr, frère de 'Abdalmalik (5). Mais jamais il ne s'abaissa jusqu'au chantage. Pourtant il eût été facile à ce terrible jouteur de battre monnaie avec ses vers et de rançonner l'aristocratie arabe. Pour lui il s'attaquait résolument aux ennemis de sa religion, de son souverain, et de sa tribu; mais jamais il ne prostitua son talent à des besognes indignes.

Nous parlerons plus loin des sentiments de Aḫṭal à l'égard de sa tribu. En politique il fut, en qualité de Yéménite et de Taġlibite, un partisan convaincu des Omiades. Son Divan en témoigne presque à chaque page. A ses yeux ils sont les « califes de Dieu »; à Ṣiffîn le ciel s'est déclaré en leur faveur (6); passages où il faut seulement voir l'expression de son loyalisme (7). De là aussi ses attaques contre le prétendant 'Ali, le gendre du prophète, ses panégyriques de 'Obaidallah, du faible 'Abdallah fils de Mo'âwia (8), et des califes Walîd et Hiśâm, dont le poète n'eût guère à se louer.

(1) Aġ., IV, 139.
(2) Aġ., II, 51; XVII, 39; Ibn al-Atîr, III, 36.
(3) Le redoutable Ḥaǵǵâǵ donna le même conseil, Aġ., V, 159.
(4) Cfr. *Chantre*, 79.
(5) Voir Divan de Aḫṭal, 68, 1; 73, 4; 120, etc., 122, 3 d'après l'ingénieuse lecture proposée par J. Barth dans *Wiener Zeits. f. Kunde Morg.* 1901, p. 3.
(6) Divan, 174.
(7) Rien n'autorise à en tirer des conclusions contre la foi du poète.
(8) Divan, 76, 167, 176.

VII

Chaste, digne, la poésie d'Aḫṭal a aussi par moments un accent personnel; autant que le vieux cadre de la qaṣida le permettait.

Il faut bien en convenir, ce cadre manque de largeur; c'est un étau comprimant tout essor, toute inspiration indépendante. « Jamais la règle des trois unités ne pesa aussi lourdement aux tragiques français du XVIIe siècle que les formes surannées des temps de l'*ignorance* (1) aux auteurs arabes de l'époque du califat (2). » Comment rester neuf, original avec ces éternelles descriptions de campements abandonnés, avec l'énumération des qualités de la chamelle emportant le poète à la poursuite de son trésor...? Que Aḫṭal et ses contemporains y soient restés fidèles, on le conçoit à la rigueur. Vrais bédouins, le désert était tout pour eux, ils ne concevaient pas qu'un cœur arabe pût soupirer après un autre horizon. Mais aux siècles suivants, quand la poésie quitte définitivement la solitude pour habiter les palais de Bagdad, d'Ispahan, d'Alep et du Caire, qu'on n'ait pas compris l'inutilité de ce vieux moule (3), les entraves qu'il imposait à l'essor poétique, voilà ce qu'on s'explique difficilement (4).

Personnelle, la poésie de Aḫṭal l'est plus que celle de n'importe quelle autre illustration du Parnasse arabe. Est-ce à dire

(1) Les Arabes désignent sous le nom de *Ǧâhiliya* les siècles antérieurs à Mahomet. Ce terme signifie aussi *ignorance;* mais ici il veut plutôt dire : *barbarie*, ignorance des lois du savoir-vivre, de la civilisation. Chez les Arabes « ǵâhiliya » correspond à peu près à ce que certaine école comprend sous le terme « moyen âge ». Cfr. Goldziher, *Mohammed. Stud.*, I, 219. Voir aussi le livre *Bolouġ al-arab* de Maḥmoûd Âlousî, imprimé à Bagdad, I, p. 16, où tout en défendant l'opinion traditionnelle des Arabes sur le sens de ǵâhiliya, il fournit des preuves du contraire.

(2) R. Basset, *La poésie arabe anté-islamique*, p. 46.

(3) Certains critiques arabes ont pourtant protesté contre l'engoûment pour les vieux modèles. Cfr. Goldziher, *Abhandlungen*, I, 144 sqq.

(4) C'est alors précisément que la poésie arabe versera dans les puérilités d'assonances et d'allitérations. La variété même s'en ira; plus de chants guerriers, « ce sont toujours des plaintes d'amour, l'expression des souffrances de cœur; on dirait qu'il règne dans ces poésies, comme dans les salles du palais de Samarra, une atmosphère chaude, saturée de parfums » (Cl. Huart, *J. A.* 1881[1], 8).

pourtant que tout lui appartienne en propre et qu'il n'ait jamais rien emprunté?

Le plagiat a toujours été un des grands fléaux de la littérature arabe. En histoire, en géographie, les Arabes sont les plus effrontés forbans littéraires qu'il soit possible d'imaginer. Pour la poésie, nous en avons donné des exemples dans notre *Chantre des Omiades* (p. 91).

Cette maladie était si commune que les bons poètes se vantent naïvement de n'être pas plagiaires (1). Aussi les rhéteurs arabes se montrent-ils en général sur ce point d'une indulgence déplorable. S'ils condamnent le vol littéraire, c'est seulement quand il devient par trop criant. D'ailleurs la plupart des rimeurs arabes ayant débuté comme « râwia » ou rhapsodes au service d'autres poètes (2), rien d'étonnant à ce que leur muse conserve un certain air de famille, ressemblance si favorable à la transmission et à la conservation des clichés poétiques.

Pour en revenir à Aḫṭal, nous avons déjà relevé des imitations et signalé des emprunts faits par lui à ses devanciers (3). Nous savons aussi qu'il a connu et utilisé Ḥoṭai'a (4). Enfin sa fameuse satire contre les Anṣars, qui pensa lui coûter la vie, contient elle-même des réminiscences poétiques, des hémistiches même dont la priorité revient à d'autres. En la composant il a dû se rappeler le vers de Naǵâšî contre Ḥassân bin Ṯâbit et son fils 'Abdarraḥmân (5) : « *La honte s'est bâti une demeure,* etc. », peut-être même l'épithète de Juifs, que leur avait appliquée cet impitoyable jouteur. Dans la même pièce Aḫṭal s'est également souvenu, croyons-nous, du vigoureux hémistiche de Ḥoṭai'a : « Da'il-makârim » etc. (6) cité par les grammairiens arabes, comme exemple de *hiǵâ* virulent (7), et si heureusement utilisé par le barde taġlibite. Ces dernières imitations ont d'ailleurs pu être intentionnelles, dans le but de rappeler aux Anṣârs des

(1) Cfr. *ZDMG*, XLVI, 12.
(2) Voir dans *Chantre* le chapitre « La corporation des râwia », p. 117.
(3) *Chantre*, p. 100 et aussi p. 70.
(4) Cfr. *ZDMG*, XLVI, 500, note 13.
(5) *ZDMG*, LIV, 424.
(6) Voir son Divan, XX, 13.
(7) Ta'âlibî, *Ḫams Rasâ'il*, 40, 15. Sur les Juifs à Médine, cfr. Wellhausen, *Skizzen*, IV, 6-15. La population de Médine était principalement agricole. *Ibid.*, 17. Pour cette partie de la satire, Aḫṭal n'a eu qu'à interroger ses souvenirs.

traits auxquels ils avaient paru particulièrement sensibles.

A mesure que nous posséderons des éditions complètes et critiques des poètes antérieurs à Aḫṭal, la liste de ces imitations pourra sans doute être allongée. Mais nous ne pensons pas qu'elles nous obligent à modifier le jugement que nous avons porté ailleurs (1) sur la nature et la valeur de l'œuvre poétique du chantre des Omiades.

VIII

Le divan de notre poète ne contient que de loin en loin des allusions à la religion de l'auteur. Ce fait a de quoi surprendre chez un chrétien aussi convaincu. Sans doute le rigorisme musulman qui a fait subir plus d'une retouche aux œuvres des bardes préislamites (2) a-t-il soigneusement révisé les œuvres du Taġlibite, élagué les vers trop ouvertement chrétiens et supprimé les pièces contenant une profession de foi explicite.

Mais cette explication est insuffisante et ne répond pas aux différents aspects de la question. Les « râwia » et les grammairiens musulmans auxquels nous devons la conservation du divan Aḫṭal y ont laissé subsister non seulement des vers mais des tirades entières, de nature à révolter les islamites les plus indifférents. Aux exemples précédemment cités par nous (3), on peut ajouter cette réponse de Aḫṭal à une invitation du Calife, l'engageant à se faire musulman :

— « Jamais je n'irai braire comme un âne (4) : Allons à la prière (5)! » Et cet autre vers (6) où il parle si irrévérencieusement du Prophète.

(1) *Chantre*, 100.

(2) Sur ce procédé voir *ZDMG*, 1892, 48, 206, vers 13; *Moham. Stud.*, II, 402; G. Jacob, *op. laud.*, XVII.

(3) Par exemple la violente satire contre les Anṣars, les attaques contre ʿAli, etc.

(4) Absihi (I, 97) a ici la variante *ʿabd*, esclave, au lieu de *ʿair*, âne.

(5) Divan, 154, 3; expression analogue chez les Noṣairis, cfr Ibn Baṭoûṭa, I, 177; voir aussi H. Avelot, *Croquis de Grèce et de Turquie*, 1897, p. 168. La dernière partie du vers contient l'appel du muezzin à la prière.

(6) Cité dans notre appendice I.

Si donc les pièces d'inspiration franchement chrétienne font défaut dans notre divan, c'est apparemment qu'elles n'y ont jamais figuré. La religion, il faut bien le reconnaître, a toujours été un accessoire dans la vie des Bédouins. De nos jours encore, ce sont bien les plus singuliers musulmans qu'on puisse imaginer. Mahomet le constatait déjà de son temps. Les Bédouins chrétiens n'ont pas fait exception à la loi générale d'après laquelle le nomade a de la religiosité et point de religion.

L'évangile n'eut d'ailleurs ni le temps ni les moyens de jeter de profondes racines dans leurs intelligences (1). On compte les Arabes dont on aurait pu dire comme du poète Ḥanẓala : « Faqiha fî dînihim wa balaǵa nihâyatahou, Il approfondit la religion chrétienne et en acquit la perfection » (Bakrî, 361, 2). La vie nomade paraît peu compatible avec la formation spirituelle, base de toute vie chrétienne. Cette éducation morale suppose en outre un sacerdoce nombreux et fortement organisé. Or il nous a été jusqu'ici impossible de retrouver la trace d'une hiérarchie sacerdotale dans les clans exclusivement nomades. Quand nos documents mentionnent des évêques et des prêtres dans l'ancienne Arabie, c'est pour les montrer fixés dans les villes et villages, au milieu de populations plus ou moins sédentaires (2). Les prêtres attachés aux campements, les suivant dans leurs migrations, leurs razias, leurs guerres, y prenant nécessairement une part active (3), ont dû être toujours rares, à supposer qu'il s'en soit rencontré.

Si de la formation doctrinale, nous descendons à la pratique des enseignements chrétiens, nous constatons chez les Arabes un écart autrement considérable entre la vie réelle et les enseignements évangéliques. En définitive, le demi-christianisme des anciens Arabes, mal compris par eux, plus mal pratiqué encore, christianisme de fraîche date sans organisation sérieuse, déconsidéré par ses divisions en plusieurs fractions toutes

(1) Nöldeke, *Orientalische Skizzen*, 66, 67.

(2) Voir plus loin nos remarques sur les évêques taǵlibites. Dans les souscriptions du concile monophysite du Ḥaurân il est fait mention d'un « prêtre du phylarque gassanide », sorte d'aumônier ou chapelain de la cour.

(3) Aucun homme valide ne pouvant s'en dispenser chez les Arabes, nous aurions de la sorte un vrai sacerdoce guerrier. Les Taǵlib n'étaient ni moins pillards ni moins batailleurs que les Arabes non chrétiens.

hétérodoxes (1), nous paraît avoir, conjointement avec le judaïsme, contribué à frayer les voies à l'islam, en détachant les esprits de l'ancien fétichisme et en répandant les idées monothéistes. Quand parut le Prophète, l'Arabie, « seiner alten Religion entwachsen », comme s'exprime Nöldeke (2), était mûre pour une révolution religieuse, dont le christianisme avait dans une certaine mesure facilité l'avènement (3). Avec une église unie, assez forte pour pétrir l'esprit et l'âme des populations arabes, l'islam serait peut-être demeuré une religion régionale, la religion du Ḥiǵâz, conformément au plan primitif de son fondateur.

Nous avons parlé de la morale chrétienne parmi les Arabes préislamites. Prenons comme exemple le mariage. On ne peut plus contester aujourd'hui que le divorce, parfois même la polygamie, aient été pratiqués par les Bédouins chrétiens.

S'il est difficile d'accepter intégralement la thèse de Wilken sur le matriarcat des Arabes (4), il semble prouvé que ceux-ci n'ont jamais compris la monogamie étroite, le mariage un et indissoluble. Chez eux l'union conjugale était considérée comme essentiellement temporaire et pouvant se dissoudre d'après les convenances des contractants.

Aux exemples précédemment empruntés par nous (5) à l'histoire de l'ancienne Arabie chrétienne, nous ajouterons les suivants. Après le divorce, le fameux Ḥâtim Ṭayy n'hésita pas à contracter une nouvelle union, en quoi il fut imité par la compagne dont il venait de se séparer. Le grand poète A'šâ, dont le christianisme, parfois révoqué en doute (6), demeure en somme probable, adressa à sa femme cette singulière invitation : « Sépare-toi, chaste et sans reproche; fais l'essai d'un autre mari, comme moi je ferai l'essai d'une autre femme... Sépare-toi, tu es libre; ainsi sont les hommes, l'un s'en va,

(1) Nous ne connaissons pas de tribu arabe orthodoxe.

(2) *Orientalische Skizzen*, 48, 66.

(3) Cfr. Rothstein, *Die Dynastie der Laḫmiden*, 25. Le judaïsme a joué le même rôle à l'égard du christianisme. Voir A. Harnack, *Mission und Ausbreitung des Christentums*, I. 7.

(4) Voir son livre *Das matriarcat der Araber*.

(5) *Chantre*, 36.

(6) Brockelmann, *Geschichte der arabischen Litteratur*, 30. A'šâ composa pourtant une poésie en l'honneur de Mahomet. Cfr. *ZDMG*, 1875, 330-331.

l'autre arrive (1). » Impossible de prendre son parti d'un cœur plus léger ni de se mettre plus à l'aise avec la morale évangélique.

De nos jours encore on cite de véritables cas de polygamie chez les Bédouins grecs-orthodoxes de Mâdabâ, dans l'ancienne Moabitide (2). Le roi No'mân de Ḥîra, nous le savons, demeura polygame, même après son baptême; et le phylarque ġassânide Mondir, l'ardent monophysite, l'imita sur ce point. C'est du moins la conclusion qu'avec Nöldeke nous croyons permis de tirer d'un passage de Jean d'Éphèse (3).

Aussi Aḫṭal ne se fit-il pas scrupule d'user de la tolérance, entrée dans les mœurs, même chez ses compatriotes chrétiens. Il répudia sa première femme, on ne sait pour quelle raison, et en épousa une autre qui venait elle-même d'être répudiée par son mari (4).

Cette situation nous permet de comprendre le jugement de 'Alî, gendre et cousin du Prophète : « Les Taġlib ne sont pas chrétiens; ils n'ont emprunté au christianisme que la coutume de boire du vin »; jugement dont les faits cités plus haut expliquent jusqu'à un certain point la malveillance et l'exagération d'ailleurs manifestes.

Aḫṭal était d'abord Bédouin. Or chez le Bédouin la tribu est tout. Comme aux yeux de Aḫṭal le christianisme s'identifiait avec le passé de Taġlib, il fut chrétien et même chrétien fougueux, affirmant hautement sa foi, répondant vigoureusement aux attaques dirigées contre elle, l'honorant en face des infidèles (5). Mais en dehors de ces occasions, les dogmes chrétiens n'ayant fait qu'effleurer son intelligence, rien d'étonnant qu'ils aient laissé si peu de trace dans ses vers et que dans la pratique le poète se soit parfois affranchi des bar-

(1) Poésie, VIII, 83. Le texte, cité par Wellhausen (*Die Ehe bei den Arabern*, 463, note 4), prouve seulement que chez les Homérites, comme dans nos sociétés modernes, la loi évangélique avait à lutter contre les passions humaines.

(2) *Revue biblique* 1901, 596.

(3) Nöldeke, *Die Ghassanischen Fürsten*, 29, note 1; Rothstein, *Dynastie der Laḫmiden in al-Ḥira*, 143.

(4) Voilà donc une véritable série de mariages, précédés de divorces, chez les Taġlibites chrétiens.

(5) De là son habitude de porter ostensiblement la croix et son humble soumission aux pénitences publiques.

rières que l'évangile tenta d'opposer à la libre vie des enfants du désert. De là aussi le sans-gêne avec lequel le chantre des Omiades, « si fermement attaché à sa foi » (Aġâni), jure pêle-mêle dans ses vers « par le Dieu des anachorètes chrétiens, par le temple de la Mecque et les tentures de la Ka'ba (1) », attitude qui ne paraît avoir choqué personne. C'est pour d'autres intempérances de langage, que Aḫṭal est mis aux arrêts par son curé.

Le divan de Aḫṭal fait pourtant mention de la croix, de l'hostie et de saint Sergius. Le culte de ce martyr était très répandu parmi les Arabes chrétiens (2). Son tombeau dans la ville de Roṣâfa, appelée de son nom Sergiopolis (3), était un centre de pèlerinage où l'on affluait de tous les coins de la Péninsule. L'émir ġassânide Al-Mondir, après sa révolte contre l'empire romain, ne consentit à signer la paix qu'à l'ombre de ce sanctuaire vénéré. Un autre ġassânide voulut restaurer à ses frais les immenses bassins approvisionnant d'eau la ville dédiée au saint martyr (4). Zebed, au sud-est d'Alep, dans l'ancienne Chalcidique, possédait certainement un autre sanctuaire de saint Sergius, visité par les Arabes préislamites; témoin l'inscription trilingue (syriaque, grec, arabe) trouvée par Sachau (5). Elle est de 515 de J.-C. et l'un des plus anciens monuments de la langue arabe (6).

(1) Divan, 119, 2-4; 204, 3; 184, 8; 185, 1; 78, 3, etc.

(2) Parmi les signataires de la « profession de foi adressée par les abbés de la province d'Arabie à Jacques Baradée » (11e Congrès des orientalistes, 4e section, p. 117) on rencontre au moins une quinzaine de Sergius et plusieurs monastères dédiés à ce saint. Un des abbés porte le nom de Sargoûn, comme le père de saint Jean Damascène. Voir dans Bakri, *Dict. géogr.*, 375, 3, 4, une remarque attestant l'extension du culte de saint Sergius.

(3) Devenue métropole ecclésiastique. On y a découvert une inscription gréco-syriaque, cfr. *Échos d'Orient*, III, 238. Les ruines étendues ont été rarement visitées (cfr. comte de Perthuis, *le Désert de Syrie, l'Euphrate et la Mésopotamie*, 146). Des fouilles méthodiques seraient certainement fructueuses.

(4) Ḥamza, 120; Yâqoût, II, 661.

(5) *Reise in Syrien und Mesopotamien*, 126; *ZDMG*, XXXVI, 345. Pour le culte de saint Sergius dans les déserts de la Syrie septentrionale, voir aussi *ZDPV*, XXIII, 109, 110, où une inscription mentionne le sanctuaire καλλινίκου μάρτυρος Σεργίου.

(6) Le plus ancien monument arabe écrit est actuellement l'inscription nabatéo-arabe de Namâra dans la Ḥarrâ, découverte par M. R. Dussaud. Cfr. *Rev. archéol.* 1902², 409-421.

La ville de Roṣâfa (1) se trouvant dans la partie syrienne du territoire des Taġlibites, S. Sergius était devenu le patron spécial de la tribu. Comme le leur reproche Ǵarîr (Divan, I, 135, 8), le pèlerinage à son tombeau remplaçait chez eux la visite de la Ka'ba. Ils marchaient au combat, précédés de sa bannière. Quoique l'usage des noms de saints chrétiens et de personnages bibliques soit comparativement rare (2) chez les anciens Arabes (3), les Taġlibites faisaient une exception en faveur de S. Sergius et imposaient volontiers son nom à leurs enfants (4). Aḫṭal devait donc être dévoué au culte de ce saint national (5), dévoûment dont son divan et celui de son rival Ǵarîr ont conservé la trace.

H. Lammens, S. J.

(1) On retrouve les ruines de Roṣâfa au nord-est de Palmyre entre cette ville et l'Euphrate, non loin du fleuve.

(2) Il en était de même pendant les trois premiers siècles de notre ère dans le reste de la chrétienté. Cfr. A. Harnack, *Mission und Ausbreitung des Christentums*, 305, 306.

(3) Excepté pourtant les noms de 'Abdalmasiḥ et de 'Abd Yasoû'. Pour ce dernier coin le divan de Qoṭâmi, XXVI, 4; Aǵ., XX, 128; Barth pense que dans les deux passages, il s'agit du même personnage.

(4) Voir le divan de Qoṭâmi; j'ai oublié de noter le passage.

(5) Le territoire taġlibite, voisin de Roṣâfa, appartenait aux Ġasan ibn Bakr, le clan de Aḫṭal. A défaut de Ḥîra, c'est dans cette dernière région que nous inclinerions à placer le berceau de notre poète. Aḫṭal serait donc syrien.

SOPHRONE LE SOPHISTE

ET

SOPHRONE LE PATRIARCHE

(*Fin*) (1)

CHAPITRE III. — SOPHRONE LE SOPHISTE DIFFÈRE-T-IL DE SOPHRONE LE PATRIARCHE?

Je viens d'esquisser séparément la vie de Sophrone le sophiste et celle de Sophrone le patriarche, sans faire trop d'allusions au problème historique et littéraire que soulève l'identité ou la non-identité des personnages; il est grand temps de soulever ce voile et d'aborder enfin une question à peu près inextricable. Pour mettre un peu d'ordre et de lumière dans cet amas confus de preuves et d'autorités, j'exposerai successivement, sans les diminuer ni les affaiblir, les raisons que l'on a fait valoir pour ou contre l'identification. De la sorte, tout lecteur sera à même d'apprécier leur force et de se former un jugement. On observera, sans doute, que très souvent les mêmes textes servent à établir les deux thèses contradictoires, preuve évidente s'il en fut que la certitude est impossible à obtenir et qu'il faut se contenter, pour le moment, d'une somme plus ou moins grande de probabilités.

I. — CONTRE L'IDENTIFICATION.

1° Léonce, évêque de Néapolis en Chypre, n'oublie jamais, en parlant d'un personnage influent, de signaler le rang plus

(1) Voy. vol. VII, 1902, p. 360, et vol. VIII, 1903, p. 32.

élevé qu'il a occupé dans la suite. C'est ainsi qu'enregistrant le blâme infligé par saint Jean l'Aumônier à son économe, il note que celui-ci devint plus tard évêque d'Amathous; c'est ainsi encore que s'occupant du prince Constantin, fils d'Héraclius, il note qu'il devint empereur après son père (1). Or, lui qui mentionne par trois fois le nom de Sophrone, compagnon de Jean Mosch (2), ne dit jamais que ce Sophrone occupa ensuite la chaire patriarcale de Jérusalem. Ce silence est d'autant plus surprenant de la part de Léonce qu'il avait sous les yeux la biographie de saint Jean l'Aumônier écrite par Sophrone et qu'il rédigea la sienne après la mort de cet auteur. Il l'appelle, en effet, ὁ ἐν ἁγίοις Σωφρόνιος (3), la formule classique par excellence pour indiquer la mort de quelqu'un. Aurait-il parlé de la sorte, si Sophrone le sophiste était réellement le même que Sophrone le patriarche?

2° Photius dit au codex CXCIX de sa Bibliothèque (4) que Jean Mosch dédia son ouvrage, le *Pré Spirituel*, à son élève Sophrone, καὶ προσφωνεῖ Σωφρονίῳ ἢ Σωφρονᾷ τῷ οἰκείῳ μαθητῇ. Or, au codex CCXXXI, il parle longuement de la lettre synodique de Sophrone, patriarche de Jérusalem (5), sans faire la moindre allusion au Sophrone, disciple de Jean Mosch. Il n'est pas téméraire de conclure que, dans la pensée de Photius, Sophrone le sophiste était distinct de Sophrone le patriarche (6).

3° Le biographe anonyme de Jean Mosch nous apprend qu'après avoir rapporté le corps de son maître à Saint-Théodose, Sophrone le sophiste s'enferma dans ce monastère et y passa le reste de ses jours, τὸν ὑπόλοιπον χρόνον ἐν αὐτῇ τῇ μονῇ διανύσας (7). Quelle que soit la date acceptée pour le transfert du corps de Jean Mosch, 619 ou 634, il résulte de ce passage que Sophrone le sophiste a terminé ses jours dans le monastère de Saint-

(1) H. Gelzer, *op. cit.*, cap. vi, p. 9 et 118.
(2) H. Gelzer, *op. cit.*, p. 2, 12 et 64.
(3) H. Gelzer, *op. cit.*, p. 12.
(4) Migne, *P. G.*, t. CIII, col. 668.
(5) Migne, *P. G.*, t. CIII, col. 1089.
(6) De même, Jean, patriarche d'Antioche et moine à l'île d'Oxie sous Alexis Comnène, 1081-1118, parle du Λειμωνάριον de Jean Mosch dédié à son disciple Sophrone, sans dire que celui-ci soit le patriarche de Jérusalem. Cotelier, *Monumenta Ecclesiae graecae*, t. I, p. 167.
(7) *Bibliotheca veterum Patrum*, t. II, col. 1055.

Théodose en simple religieux et, par suite, qu'il est distinct de Sophrone, mort sur le siège patriarcal de Jérusalem.

4° Léonce de Néapolis, qui écrivait sa biographie de saint Jean l'Aumônier peu après 641, dit expressément que Jean Mosch et Sophrone en avaient déjà composé une avant lui, ἕτεροι φθάσαντες πρὸ ἡμῶν κάλλιστά τε καὶ ὑψηλότητα περὶ τούτου τοῦ θαυμασίου ἀνδρὸς καὶ ἀρχιερέως Ἰωάννου ἐφιλοσόφησαν, δυνατοὶ ὄντες ἔργῳ καὶ λόγῳ — λέγω δή, Ἰωάννης καὶ Σωφρόνιος... (1); il n'a même écrit la sienne que pour compléter la leur, εἰς τὰ λείποντα τοῦ βίου (2). Puisque saint Jean l'Aumônier est mort le 11 novembre 619, ses biographes Jean Mosch et Sophrone le sophiste ont dû nécessairement lui survivre. Si Jean Mosch a survécu à saint Jean l'Aumônier, il n'a pu mourir à Rome durant l'été de 619, pas plus que Sophrone le sophiste n'a pu transférer ses restes à Saint-Théodose en septembre ou en octobre 619. Dès lors, le début de la 8e indiction, que le biographe de Jean Mosch donne comme l'époque de sa mort ou, du moins, de ses funérailles à Saint-Théodose, ne désigne pas le mois de septembre ou d'octobre 619, mais le mois de septembre ou d'octobre 634. Jean Mosch est donc mort à Rome durant l'été de 634 et Sophrone le sophiste a transporté ses cendres à Saint-Théodose en septembre ou en octobre 634.

Mais si Sophrone le sophiste résidait encore à Rome en l'année 634 et s'il n'a transféré le corps de son maître en Palestine qu'à l'automne de cette même année, il ne peut être le même que Sophrone le patriarche de Jérusalem. Celui-ci, en effet, se trouvait à Alexandrie le 3 juin 633, lorsque Cyrus, patriarche de cette ville, opéra l'union des monophysites avec les catholiques, au détriment des deux volontés dans le Christ (3). Bien plus, il résidait en Afrique depuis un certain laps de temps, avant que cette union se produisît, si nous en croyons saint Maxime de Chrysopolis, témoin oculaire et compagnon de luttes de Sophrone en Afrique (4). Or, après la conférence de Cyrus avec les monophysites, 3 juin 633, Sophrone ne se rendit pas à

(1) H. Gelzer, *op. cit.*, p. 2.

(2) H. Gelzer, *op. cit.*, p. 1.

(3) Mansi, *Collectio Concil.*, t. XI, col. 561, et Sti *Maximi confessoris disputatio cum Pyrrho*, Migne, *P. G.*, t. XCI, col. 289.

(4) *Epistola s. Maximi ad Petrum illustrem. P. G.*, t. XCI, col. 142.

Rome mais à Constantinople, afin d'intéresser le patriarche Sergius à sa cause et de combiner avec lui une action commune contre les erreurs de Cyrus. Reçu assez froidement par Sergius qui était, en cachette, le véritable inspirateur du patriarche d'Alexandrie, Sophrone fit voile pour la Palestine et fut élu, peu après son arrivée, patriarche de Jérusalem en remplacement de Modeste. La date exacte de cette nomination n'est pas connue, mais il est certain qu'elle n'eut pas lieu après l'année 634 et fort probable qu'elle n'eut pas lieu auparavant. En effet, le 25 décembre 634, Sophrone, en tant que patriarche de Jérusalem, adressait à la foule une homélie parfaitement datée que nous possédons encore (1) et, d'autre part, Sergius annonçait l'élection de ce patriarche au pape Honorius dans une lettre qui est manifestement de l'année 634 (2). Comme les voyages et les séjours de Sophrone à Constantinople et à Jérusalem, accomplis après le mois de juin 633, semblent requérir au moins un espace de six mois, nous pouvons sans aucune témérité placer son élection au commencement de l'année 634.

Dès lors, la conclusion s'impose. Sophrone le sophiste, compagnon de Jean Mosch, arrive de Rome en Palestine à l'automne 634 et Sophrone, le futur patriarche, quitte Alexandrie durant l'été 633 pour se rendre à Constantinople, puis à Jérusalem, où il est nommé patriarche au début de l'année 634. Nous ne sommes donc pas en présence d'un seul et même individu, mais de deux personnages parfaitement distincts.

5° Un passage de la biographie anonyme de Jean Mosch prouve bien que le début de la 8e indiction — date du transfert des restes de Jean Mosch — désigne le mois de septembre 634 et non celui de 619. Ne dit-elle pas, en effet, cette biographie, que les bandes sarrasines occupaient tous les chemins de la Palestine au Sinaï, lors du débarquement de Sophrone à Ascalon, et qu'elles l'empêchèrent de transporter le corps de son maître au mont Sinaï, comme il en avait reçu l'ordre de Jean Mosch mourant, et ne sait-on pas, précisément par les ouvrages de Sophrone le patriarche (3), que ce fut en l'année 634 que les

(1) *P. G.*, t. LXXXVII, pars tertia, col. 3201 et seq.

(2) *Epistola Sergii ad Honorium*, Mansi, t. XI, col. 529.

(3) *Oratio in Christi natalitia*, Migne, *P. G.*, t. LXXXVII, pars tertia, col. 3201, et *Epistola synodica ad Sergium*, *Ibid.*, col. 3197.

Arabes envahirent définitivement la Palestine par les provinces du sud et qu'ils occupaient Bethléem dès le 25 décembre 634? Sophrone le sophiste n'a donc ramené le corps de son maître en Palestine qu'à l'automne 634, ce qui rend insoutenable son identification avec Sophrone le patriarche.

6° Dans la conférence contradictoire qu'il eut avec l'ex-patriarche Pyrrhus, au mois de juillet 645, saint Maxime s'exprime dans les termes suivants : « Lorsque Sergius de Constantinople demanda à Georges, surnommé Arsas, un paulianiste d'Égypte, de réunir et de lui envoyer les textes des Pères et des Docteurs qui parlaient d'une seule énergie, afin de pouvoir, à l'abri de ces autorités, conclure l'union des Paulianistes avec l'Église, et que saint Jean (l'Aumônier), le pape d'Alexandrie, surprit cette lettre de Sergius aux mains d'Arsas et voulut le déposer, mais qu'il en fut empêché par l'invasion des Perses en Égypte, où se trouvait alors Sophrone (1)? » Il n'était pas à Alexandrie, aux côtés de saint Jean l'Aumônier, insinue saint Maxime; ce n'est donc pas lui qui a soulevé la querelle au sujet des deux énergies, ainsi que vous, Pyrrhus, vous le prétendez (2).

Or, il est vraisemblable que Sophrone le sophiste se trouvait à ce moment avec saint Jean l'Aumônier et qu'il suivit son ami à l'île de Chypre au mois de juin 619. Il est vraisemblable, par conséquent, qu'il se trouvait près de saint Jean l'Aumônier, lorsque celui-ci surprit la lettre de Sergius aux mains de Georges Arsas? Dès lors, pour que l'argument de saint Maxime conserve toute sa force, il faut que Sophrone le sophiste, présent à Alexandrie en juin 619, soit distinct de Sophrone, le futur patriarche de Jérusalem, absent d'Alexandrie à la même époque.

II. — POUR L'IDENTIFICATION.

1° Saint Jean Damascène, mort vers le milieu du VIII^e siècle, cite par trois fois un miracle rapporté dans le *Pré Spirituel* (3)

(1) *P. G.*, t. XCI, col. 333 A.
(2) *P. G.*, t. XCI col. 332 B.
(3) MIGNE. *P. G.*, t. LXXXVII, cap. XLV, col. 2900.

en ces termes : ἐκ τοῦ λειμωναρίου τοῦ ἁγίου πατρὸς ἡμῶν Σωφρονίου ἀρχιεπισκόπου Ἱεροσολύμων (1), et une autre fois un fait prodigieux, narré dans les miracles des saints Cyr et Jean de Sophrone le sophiste, comme étant dû à saint Sophrone le patriarche (2).

De même, le moine Eustathe, au IIe concile de Nicée, en 787, cite le *Pré Spirituel* en des termes presque identiques : ἐκφέρομαι τοῦ αὐτοῦ πατρὸς... τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Σωφρονίου ἐκ τοῦ λειμωναρίου (3). De même encore, l'historien Nicéphore Calliste, au XIVe siècle (4).

Il ressort de ces témoignages, me semble-t-il, non pas que le *Pré Spirituel* a été composé par Sophrone, ce en quoi ces doctes écrivains se sont certainement mépris, mais que, dans leur pensée, Sophrone le sophiste, compagnon de Jean Mosch, ne différait pas de Sophrone, patriarche de Jérusalem.

J'ajoute à ces autorités celle de Zonaras, qui écrivit au XIIe siècle une Vie de saint Sophrone, récemment éditée (5), et celle de tous les livres liturgiques grecs, qui n'admettent pas entre Sophrone le sophiste et Sophrone le patriarche la distinction dont nous avons parlé.

2° A ces témoignages, anciens pour la plupart et issus du monde grec, qu'il me soit permis de joindre les témoignages des écrivains modernes, qui ont abordé ce problème — directement ou indirectement — et qui presque tous se sont prononcés pour l'identification de Sophrone le sophiste avec Sophrone le patriarche. Il suffira de citer les noms de Le Quien (6), Fabricius (7), Dom Ceillier (8), Wagemmann (9), Ch. Hole (10),

(1) *De Imaginibus oratio prima*, édit. Le Quien, t. I, p. 328, 346 et 352. MIGNE, *P. G.*, t. XCIV, col. 1280, 1316 et 1336.

(2) *Op. cit.*, édit. Le Quien, t. I, p. 387. MIGNE, t. XCIV, col. 1414 et 1416.

(3) MANSI, *Concil. Collectio*, t. XIII, p. 60.

(4) *Hist. eccles.*, lib. VIII, cap, XLI. MIGNE, *P. G.*, t. CXLVI, col. 161.

(5) PAPADOPOULOS-KERAMEUS, Ἀνάλεκτα ἱεροσολυμιτικῆς σταχυολογίας, t. V, p. 137-151.

(6) *Oriens christianus*, t. III, col. 264 seq.

(7) *Bibl. Græca*, t. IX, p. 22.

(8) *Histoire des auteurs sacrés et ecclésiastiques*, édit. Bauzon, 1869, t. XI, p. 703-710 et t. XII, p. 923 seq.

(9) *Herzogs Realencyclopaedie*, 2e édit., t. X, p. 302.

(10) W. SMITH and H. WACE, *A Dictionary of Christian biography*. t. III, p. 406.

Léon de Saint-Aignan (1), A. Couret (2), E. Bouvy (3), le cardinal Mai (4), O. Bardenhewer (5), A. Ehrhard (6), K. Krumbacher (7), H. Usener (8) et surtout H. Gelzer qui, après avoir soutenu la non-identité des deux personnages (9), s'est rallié en fin de compte à l'opinion commune (10).

3° Le principal argument apporté contre l'identité de Sophrone le sophiste et de Sophrone le patriarche est, sans contredit, celui qui a été exposé au n° 4; sans lui, tous les autres peuvent s'expliquer sans aucune difficulté. Le voici en deux mots. Jean Mosch et Sophrone ont écrit la Vie de saint Jean l'Aumônier après sa mort. Comme ce patriarche est décédé le 11 novembre 619 = 8e indiction, Jean Mosch, mort à Rome et enterré en Palestine au début d'une 8e indiction, n'a pu mourir en 619 mais en 634. Dès lors, Sophrone le sophiste a transféré ses restes à Saint-Théodose durant l'automne 634. Mais à ce moment, Sophrone le patriarche dirigeait l'Église de Jérusalem depuis le début de cette même année 634. Dès lors, Sophrone le sophiste est distinct de Sophrone le patriarche.

N'a-t-on pas fait dire au texte de Léonce de Néapolis plus qu'il ne contenait en réalité? Voici ses expressions : ἤδη μὲν οὖν καὶ ἕτεροι φθάσαντες πρὸ ἡμῶν κάλλιστά τε καὶ ὑψηλότητα περὶ τούτου τοῦ θαυμασίου ἀνδρὸς καὶ ἀρχιερέως Ἰωάννου ἐφιλοσόφησαν (11). Dans ce terme de ἐφιλοσόφησαν, s'agit-il réellement d'une biographie complète de saint Jean l'Aumônier, écrite après la mort de ce

(1) *Vie de saint Sophrone, patriarche de Jérusalem*. Extrait des *Lectures et mémoires de l'Académie de Sainte-Croix*, Orléans, t. V, in-8°, 18 pages.

(2) *La Palestine sous les empereurs grecs*, Grenoble, 1869, p. 225 et 253. *La prise de Jérusalem par les Perses en 616*, Orléans, 1896, in-8°, 46 pages.

(3) *Poètes et mélodes*, Nimes, 1886, p. 169-182. *Sophrone le sophiste et Damas.....* et *Sophrone le sophiste et les monastères de Palestine* dans les *Études préparatoires au pèlerinage eucharistique de 1893*, Paris, p. 131, 185.

(4) *Spicilegium romanum*, t. III, v-xx.

(5) *Les Pères de l'Église*, trad. franç., 1899, t. III, p. 42-45 et *Wetzer und Welte's Kirchenlexicon*, 2e édit., t. XI (1899), col. 516-519.

(6) *Geschichte der byzant. Litteratur*, 2e édit., p. 188.

(7) *Op. cit.*, p. 672.

(8) *Acta martyris Anastasii Persae*, Universitaetsschrift von Bonn, 1894.

(9) *Historische Zeitschrift*, N. T., t. XXV.

(10) *Leben des heiligen Johannes des barmherzigen erzbischofs von Alexandrien*, 1893, p. 117-120. M. Gelzer a bien voulu me redire que telle était encore son opinion, dans une lettre du 20 juin 1901.

(11) H. Gelzer, *op. cit.*, p. 2.

patriarche? Peut-être oui, peut-être non? Seule, la découverte de l'ouvrage pourrait résoudre cette difficulté; par malheur, toutes les recherches de M. Gelzer sur ce point sont jusqu'ici demeurées infructueuses. Nous sommes en possession de la *Vie* de saint Jean l'Aumônier par Léonce de Néapolis, de la *Vie* de saint Jean l'Aumônier par Syméon Métaphraste; le travail de Jean Mosch et de Sophrone nous échappe toujours. Il existait pourtant, lorsque Syméon Métaphraste composa le sien, car nous trouvons dans celui-ci, surtout sur les premières années de saint Jean l'Aumônier, bien des renseignements que nous chercherions en vain dans l'ouvrage analogue de Léonce de Néapolis et il est probable que, une fois encore, *ceci a tué cela*.

Puisque ce moyen de contrôle nous manque, nous pouvons recourir à un autre mode d'investigation. Comparons la Vie de Léonce de Néapolis avec celle de Syméon Métaphraste et voyons quels sont les passages de la seconde qui font défaut à la première. Du moment que nous ne connaissons pas, en dehors du travail de Léonce et de celui de Jean Mosch et de Sophrone, d'autre biographie de saint Jean l'Aumônier antérieure à Syméon Métaphraste, nous pourrons conclure que les renseignements historiques, donnés par Métaphraste et qui manquent à Léonce de Néapolis, ont été empruntés par le compilateur à l'ouvrage de Jean Mosch et de Sophrone.

Ce travail de comparaison n'est plus à entreprendre, depuis que M. Gelzer l'a tenté avec succès, en faisant remarquer — avec de multiples raisons à l'appui — que Syméon Métaphraste a simplement utilisé le travail de Léonce de Néapolis, du chapitre VII au chapitre LXXX, et une autre source dans les six premiers chapitres. Ces six premiers chapitres traitent de l'enfance de saint Jean l'Aumônier, de sa nomination par Héraclius au siège patriarcal d'Alexandrie, de ses luttes contre les monophysites et les simoniaques, de son dévouement envers les victimes de l'invasion persane en Palestine, enfin, de ses efforts généreux pour restaurer les sanctuaires de Jérusalem détruits par les armées de Chosroës, 19 mai 614. Aucun de ces renseignements — qu'on le remarque bien — ne se lit dans le travail authentique de Léonce de Néapolis; aussi n'est-il pas douteux que toutes ces informations aient été puisées par Méta-

phraste au travail commun de Jean Mosch et de Sophrone (1).

Or — et ceci mérite encore toute notre attention — les emprunts faits par Syméon Métaphraste à l'ouvrage de Jean Mosch et de Sophrone s'arrêtent brusquement à la mission que saint Jean l'Aumônier députa auprès de Modeste, le représentant du patriarche captif, saint Zacharie. Quelle est la raison de cette anomalie apparente? Cela provient-il simplement de ce fait que Métaphraste s'est lassé de combiner les deux sources et qu'il ne s'est plus servi, à partir de 615, que du texte de Léonce de Néapolis, afin d'alléger sa besogne d'autant? C'est possible, bien qu'on puisse apporter une autre explication aussi satisfaisante. Il ne faut pas oublier que le biographe anonyme de Jean Mosch fait partir son héros d'Alexandrie pour Rome, peu après la prise de Jérusalem par les Perses, en 615 très probablement : ἀκούσας τὴν γενομένην τῶν ἁγίων τόπων ἅλωσιν καὶ τὴν τῶν Ῥωμαίων δειλίαν, καταλίπων τὴν Ἀλεξάνδρειαν, ἐπὶ τὴν τῶν Ῥωμαίων μεγάλην πόλιν ἀπέπλευσεν σὺν τῷ ἑαυτοῦ γνησιωτάτῳ μαθητῇ Σωφρονίῳ (2). N'est-il pas probable, dans cette hypothèse, que la biographie de saint Jean l'Aumônier, écrite par Jean Mosch et Sophrone, ne développait que son existence à Chypre et les premières années de son patriarcat? Par suite, les faits et gestes de ce patriarche, de 615 à 619, devaient être, sinon passés sous silence, du moins considérablement abrégés par des écrivains qui avaient vécu ces mêmes années à Rome, loin de leur ami commun et du théâtre de ses actions. Par suite aussi, Syméon Métaphraste ne pouvait insérer dans son ouvrage ce que Jean Mosch et Sophrone n'avaient pas pu ou n'avaient pas voulu insérer dans le leur.

Une seconde conclusion se dégage de ce qui précède, et c'est la seule qui nous importe pour le moment. Jean Mosch et Sophrone, arrivés à Rome en 615, ont pu préparer de concert les éléments de la biographie de saint Jean l'Aumônier, puis, en 619, Jean Mosch est mort à Rome, suivi de près dans la tombe par le patriarche d'Alexandrie. Sophrone, resté seul et revenu en Palestine, a complété ses informations et publié sous son nom et sous celui de Jean Mosch, l'œuvre entreprise en commun à la Ville Éternelle. Léonce de Néapolis a donc pu attribuer à

(1) H. Gelzer, *op. cit.*, p. xv et xvi.

(2) *Bibliotheca veterum Patrum*, t. II, col. 1055.

Jean Mosch cette biographie qui lui appartenait en partie, sans qu'il soit, pour cela, nécessaire de prolonger l'existence de Jean Mosch jusqu'en 634, le retour de Sophrone le sophiste en Palestine jusqu'à l'automne 634 et, par suite, sans qu'il soit nécessaire de distinguer Sophrone le sophiste de Sophrone le patriarche.

4° Après les explications que je viens de donner, les paroles de saint Maxime à Pyrrhus invoquées plus haut ne présentent aucune difficulté. Nous reconnaissons, en effet, que Jean Mosch et Sophrone quittèrent l'Égypte vers 615 et que Sophrone ne se trouvait plus aux côtés de saint Jean l'Aumônier, en juin 619, lorsque celui-ci découvrit la lettre de Sergius aux mains de Georges Arsas et tout le complot monothélite tramé dans l'ombre contre l'Église.

5° De même, l'occupation par les Arabes des chemins qui menaient au couvent du Sinaï, lors du débarquement de Sophrone à Ascalon avec le corps de son maître, ne doit pas nécessairement faire concorder la 8e indiction dont parle l'hagiographe avec l'année 634 plutôt qu'avec l'année 619. « Sans doute, la grande invasion arabe, suivie bientôt de la conquête de la Palestine et de la Syrie, se produisit surtout en 634, mais elle avait été précédée de plusieurs autres, moins considérables il est vrai, qui amenèrent toutefois une certaine perturbation en Palestine. Peu avant 614, Antoine, le biographe de saint Georges le Khozibite, ne put se rendre à Raïthou, près du Sinaï, par suite des incursions bédouines et dut s'arrêter au couvent de Khoziba (1). En l'année 612, le chronographe Théophane signale une invasion de Sarrasins qui détruisirent plusieurs villes et bourgs de la Syrie (2). En 614, lors de la prise de Jérusalem par les Perses, les Arabes envahissaient le monastère de Khoziba, tuaient un moine et en faisaient un grand nombre d'autres prisonniers (3). D'autres tribus fondaient en même temps sur la laure de Saint-Sabbas, la pillaient, massacraient 44 moines préposés à sa garde et ravageaient tout le pays (4). On peut juger

(1) *Vita s. Georgii Chozibitae* dans les *Analecta Bollandiana*, t. VII, n° 32, p. 131.
(2) *Chronograph.*, anno 604.
(3) *Vita s. Georgii Chozebitae*, n° 31, p. 130.
(4) *Antiochi monachi epistola ad Eustathium*, Migne, *P. G.*, t. LXXXIX, col. 1421-1428.

d'après ces quelques faits, tous empruntés, sauf celui de Théophane, à des témoins oculaires, de la sécurité relative qui régna en Palestine durant l'occupation persane, 614-628, et se convaincre sans peine que les Sarrasins devaient tenir les routes de la presqu'île sinaïtique, dès le mois de septembre 619 (1). »

6° Le biographe anonyme de Jean Mosch, fort bien informé d'habitude, dit qu'après avoir déposé le corps de son maître dans le caveau de Saint-Théodose, Sophrone le sophiste passa, comme simple religieux, le reste de ses jours dans le même couvent. Ne semble-t-il pas en parlant de la sorte le différencier de Sophrone, mort patriarche de Jérusalem?

Ceci dépend de l'époque où a été rédigée cette courte notice sur Jean Mosch, qui se lisait autrefois en tête du *Pré Spirituel* et que Migne n'a pas reproduite je ne sais pour quel motif. Il suffit, en effet, pour que cette objection perde toute sa force, que Sophrone ait débarqué en Palestine dès l'automne 619 — nous venons de voir que cela n'est aucunement impossible — et qu'on ait rédigé cette notice peu de temps après. N'oublions pas qu'il s'est écoulé quinze années entre 619 et 634, année de l'élection de Sophrone au trône patriarcal de Jérusalem.

Je vais plus loin. Qui sait même si cette notice sur Jean Mosch, si précise et si documentée en peu de mots, n'est pas de Sophrone lui-même et n'a pas été placée par lui en tête du *Pré Spirituel*, lorsque, de retour en Palestine en 619, il lança dans le monde littéraire la copie de cet ouvrage, dont son ami et maître lui avait confié le manuscrit à Rome, sur son lit de mort? On comprendrait alors que saint Jean Damascène, moins d'un siècle après la mort de Sophrone, et l'abbé Eustathe en 787, aient attribué la composition du *Pré Spirituel* à Sophrone en personne, alors qu'il suffit d'une simple lecture pour constater que Jean Mosch en est réellement l'auteur. On comprendrait aussi sans aucun embarras ces paroles du biographe de Jean Mosch au sujet de Sophrone : τὸν ὑπόλοιπον χρόνον ἐν αὐτῇ τῇ μονῇ διανύσας. Oui, Sophrone s'enferma réellement, après les funérailles de son ami, dans le couvent de Saint-Théodose pour le reste de ses jours et il déclare sa résolution dans la courte oraison funèbre qu'il a donnée de son ami? Pouvait-il soup-

(1) S. Vailhé, *Jean Mosch* dans les *Échos d'Orient*, t. V (1901), p. 114.

çonner à ce moment que le besoin de combattre les monothélites le forcerait un jour à revenir en Égypte, théâtre de ses premières luttes, et que sa résistance aux projets perfides de Cyrus et de Sergius lui vaudrait, dans la suite, le périlleux honneur de monter sur la chaire de saint Jacques? Non, sans doute, malgré toute sa sainteté, il ne le pouvait prévoir, et voilà pourquoi il ne l'a pas consigné.

7° Enfin, une raison de style demande qu'on identifie Sophrone le sophiste avec Sophrone le patriarche. La syntonie règne en maîtresse absolue dans les œuvres authentiques de Sophrone le sophiste, par exemple dans les 70 Miracles des saints martyrs Cyr et Jean, qui ne renferment pas moins de 7.000 lignes terminées par deux dactyles toniques, et dans l'Encomion de ces mêmes martyrs, qui, avec ses 33 chapitres, doit contenir au moins 1.200 incises syntoniques, etc., etc. (1). On retrouve la même application constante de la même règle dans les écrits qui appartiennent sûrement à Sophrone le patriarche, comme dans la célèbre lettre synodique à Sergius et dans l'homélie sur l'Exaltation de la sainte Croix (2).

Je crois cependant que, prise isolément, cette raison ne prouverait rien, attendu que nous trouvons la même règle de la syntonie appliquée constamment, non seulement dans les ouvrages de Sophrone, mais encore dans ceux de saint Euloge, de saint André de Crète, d'Antiochus, moine sabbaïte, de saint Anastase le sinaïte, de saint Germain, etc, etc. (3).

III. — CONCLUSION

Je viens d'exposer avec toute la clarté et toute l'impartialité dont je suis capable les raisons que l'on peut mettre en avant pour ou contre l'identité de Sophrone le sophiste avec Sophrone le patriarche. Aucune d'elles, me semble-t-il, n'est de nature à asseoir une conviction dans un sens plutôt que dans un

(1) E. Bouvy, *Poètes et mélodes*, Nimes, 1886, p. 197-204.

(2) E. Bouvy, *op. cit.*, et W. Meyer, *Der accentuirte Satzschluss in der griechischen Prosa vom IV bis XVI Jahrhundert*, Göttingen, 1891, p. 18 et 19.

(3) Voir des exemples nombreux dans E. Bouvy, *op. cit.*, p. 361-363 et W. Meyer, *op. cit.*, passim.

autre, ni à dissiper tout doute de l'esprit. Au lecteur, par conséquent, de juger et de se prononcer. Tant qu'on n'aura pas découvert de fait nouveau susceptible de réformer ce jugement, la question reste, à mon avis, insoluble; toutefois, il faut avouer que la thèse traditionnelle en faveur d'un seul Sophrone, loin d'être ébranlée par cet examen sérieux et réitéré de la question, n'en sort, au contraire, que plus solide et mieux affermie. Il ne sera même pas téméraire de dire en terminant qu'elle acquiert, à chaque nouvelle épreuve, un degré de probabilité de plus que sa rivale.

Si, comme je le suppose, nous n'avons affaire qu'à un seul et même personnage, il suffira de juxtaposer les deux notices données dans les deux premiers chapitres sur Sophrone le sophiste et Sophrone le patriarche pour avoir dans son intégrité le *curriculum vitae* de cet illustre prélat. Je vais résumer en quelques lignes les principaux traits de cette carrière, en faisant suivre chaque étape des dates qui me paraissent désormais garanties.

Né à Damas vers l'an 550, Sophrone se consacra de bonne heure à l'étude, puis à l'enseignement des belles-lettres et fut, jeune encore, nommé *sophiste* ou professeur de rhétorique. Descendu de sa chaire à la prière de son neveu, il se retira au monastère de Saint-Théodose, non loin de Bethléem, et partit peu après, en 578, avec son ami Jean Mosch, pour un grand voyage en Égypte. De cette contrée, où ils séjournèrent assez peu de temps, les deux amis revinrent en Palestine par le mont Sinaï; Sophrone ne tarda pas à prononcer ses vœux monastiques à Saint-Théodose.

Vers l'an 603, après l'assassinat de l'empereur Maurice et l'invasion des frontières byzantines par les armées de Chosroès, Jean Mosch et Sophrone quittèrent la Palestine, dont ils avaient parcouru à loisir les monastères et les laures, et, par les côtes de la Palestine, de la Phénicie et de la Syrie, remontèrent jusqu'à la grande métropole d'Antioche. Après un séjour de courte durée dans la Haute-Syrie et dans les couvents de la Cilicie, les deux voyageurs s'embarquèrent pour Alexandrie. Liés d'une étroite amitié avec saint Euloge, † 607, ils se mirent à l'entière disposition de saint Jean l'Aumônier, 610-619, et, par leur science et par leurs vertus, contribuèrent beaucoup à ra-

mener plusieurs villages monophysites à l'Église officielle. La prise de Jérusalem et le pillage des sanctuaires de Palestine, mai 614, les surprit en Égypte; ils firent voile pour l'Italie, vers 615. Quatre ans plus tard, Jean Mosch mourait à Rome et Sophrone ramenait sa dépouille mortelle au couvent de Saint-Théodose, automne 619; ce dernier s'enfermait à nouveau dans son ancienne cellule et n'en sortait que pour aider saint Maxime de Chrysopolis à lutter contre les monothélites d'Égypte et d'Afrique, 630. Au mois de juin 633, il protestait contre l'union des théodosiens et des catholiques, accomplie par Cyrus d'Alexandrie aux dépens des deux volontés dans le Christ, voguait vers Constantinople où Sergius le berçait de promesses vagues et cauteleuses, revenait en Palestine et se voyait presque aussitôt contraint de s'asseoir sur la chaire épiscopale de saint Jacques, 634. La même année, il lançait au monde chrétien sa lettre synodique, qui projetait dans une vive lumière la doctrine des deux volontés dans le Christ et faisait un appel chaleureux à l'autorité byzantine contre les Arabes fanatisés par le Prophète. Tout son patriarcat, qui ne dura pas plus de quatre années, fut rempli par l'exécution de deux grandes pensées généreuses : la lutte contre les monothélites et la lutte contre les Sarrasins. Il eut le regret de mourir sur la brèche, vaincu également dans ces deux grands combats, mais laissant à la postérité le souvenir d'une âme toujours noble et fière, d'une volonté toujours intrépide.

Je ne saurais mieux terminer cette partie qu'en reproduisant la page émue, exacte dans ses grandes lignes, que M. Couret consacrait naguère à la mémoire du grand patriarche; elle constitue certainement, dans son éloquente concision, ce que l'on a écrit de meilleur sur lui. « Ancien professeur de rhétorique, Sophrone abandonne sa chaire et congédie ses nombreux élèves, puis, tour à tour, moine, anachorète, pèlerin, hagiographe, théologien et poète, il parcourt l'Orient, visite, avec son ami Jean Mosch, les monastères de Syrie et d'Égypte, en recueille les mystiques traditions, devient à Alexandrie le bras droit du patriarche saint Jean l'Aumônier, fait voile pour Rome, s'agenouille dévotieusement devant le pape saint Dieudonné (?), retourne en Orient et s'enferme dans le monastère de Saint-Théodose, au désert de Judée, jusqu'au jour où la voix unanime

du clergé, des moines et du peuple l'appelle au trône patriarcal de Jérusalem. Là, il achève de réparer les désastres de l'invasion persane, combat les erreurs théologiques du patriarche Sergius de Constantinople, tient tête à l'empereur Héraclius et, en présence de la défaillance des armées byzantines, des incertitudes de l'Empereur et de la désolation générale, il défend pendant près d'une année (?) Jérusalem contre les Arabes. Forcé de rendre la Ville Sainte, il exige la présence du Khalife, obtient, grâce à son indomptable énergie et au prestige de son nom, des conditions exceptionnelles, envoie au siège de Rome, par l'intermédiaire d'un de ses suffragants, un dernier témoignage de fidèle orthodoxie, puis, le cœur brisé, se couche dans sa tombe, les mains jointes et la crosse pastorale entre ses bras pieusement raidis (1). »

CHAPITRE VI. — RITS DE SAINT SOPHRONE

Je n'ai pas l'intention d'étudier au point de vue littéraire les divers ouvrages qu'aurait écrits saint Sophrone, ni de rechercher, à la suite des philologues, quel est le style employé de préférence par cet auteur, soit en prose, soit en vers, quels sont la richesse de son vocabulaire, la sonorité de son verbe, l'harmonie de sa phrase, l'abondance ou le vide de sa pensée. Non! le but que je me suis proposé dès le commencement est purement historique, je n'ai aucun désir de sortir du rôle qui m'est échu. La postérité nous a légué sous le nom de saint Sophrone des œuvres nombreuses qui, presque toutes, ont vu le jour dernièrement. Essayer de dégager la part qui revient à Sophrone le sophiste de celle qui revient à Sophrone le patriarche, ou, si les deux personnages n'en font qu'un, essayer d'établir la date de composition de ses diverses œuvres, telle est, en deux mots, la fin que je poursuivrai dans ce chapitre. Ce but —

(1) *La prise de Jérusalem par les Perses en 614* dans la *Revue de l'Orient chrétien*, t. II (1897), p. 127. Cet article, moins le texte arabe d'un moine sabbaïte, a d'abord paru en brochure sous le même titre, aux frais de l'Académie de Sainte-Croix d'Orléans, en 1896, petit in-8° de 46 pages. Notre citation y occupe les pages 3 à 5.

est-il besoin de le dire? — n'est que la conclusion légitime et nécessaire des recherches historiques qui ont précédé.

L'idée que l'on doit avoir sur le bagage littéraire de Sophrone dépend beaucoup de celle que l'on s'est faite sur l'unité ou la dualité du personnage. Si l'on distingue Sophrone le sophiste de Sophrone le patriarche, il faut aussi distinguer avec soin les ouvrages qui appartiennent à chacun des deux, afin de ne pas attribuer à l'un ce qui est la propriété de l'autre. Au contraire, si l'on identifie Sophrone le sophiste avec Sophrone le patriarche — ainsi qu'il me paraît plus convenable de le faire, — pareille enquête, si inutile et si fastidieuse qu'elle soit, a pourtant ses avantages, puisqu'elle nous permet de fixer que tel ou tel écrit remonte à la carrière monastique de Sophrone, tel ou tel autre à celle de son patriarcat.

Il est d'un usage constant de diviser les ouvrages de Sophrone en deux grandes parties : les ouvrages en prose et les ouvrages en vers, quitte ensuite à subdiviser chacune d'elles en autant de sections que le comportent les cadres littéraires. Sacrifions une fois encore à la coutume, en consacrant comme appendice un troisième paragraphe aux écrits qui ne paraissent pas jouir d'une authenticité bien reconnue.

I. — OUVRAGES EN PROSE.

Les ouvrages en prose de Sophrone peuvent comprendre trois sections distinctes : les écrits *hagiographiques*, les écrits *homilétiques* et les écrits *dogmatiques et liturgiques*.

A. *Écrits hagiographiques.*

1° Le premier en date, et non le moins important des ouvrages hagiographiques de saint Sophrone, est celui qu'il consacra à la mémoire des saints martyrs égyptiens, Cyr et Jean, dont le sanctuaire s'élevait à Canope, l'Aboukir moderne. Le motif de cette composition est indiqué par l'auteur lui-même, remercier les deux martyrs de lui avoir accordé miraculeusement la vue; la date en est fixée au patriarcat de saint Jean l'Aumônier, 610-619, Ἰωάννης... νέμων αὐτῶν ἐπὶ τοῦ παρόντος τὰ πρόβατα... ἐφ' οὗ καὶ τὰ τοῖς μάρτυσι δρώμενα γράφεται τέρατα, καὶ τοῖς μεθ' ἡμᾶς παραπέμπε-

ται (1), avant la conquête de la Palestine par les Perses, 614, à laquelle il n'est fait aucune allusion.

Cet ouvrage, fort volumineux, se compose de deux parties réunies par l'auteur lui-même, un *Encomion* ou panégyrique des deux saints (2) et un *Recueil de 70 miracles* accomplis par les martyrs dans leur sanctuaire de Canope (3).

2° La *Vie de saint Jean l'Aumônier*, écrite de concert avec Jean Mosch et sur laquelle je me suis étendu plus haut, est actuellement perdue. M. Gelzer a supposé que le premier chapitre de la Vie de saint Jean l'Aumônier par Métaphraste (4) n'en était qu'un remaniement tardif et il l'a publié séparément comme tel (5). Quoi qu'il en soit de cette hypothèse, l'ouvrage est certainement postérieur — pour ce qui regarde la part de Sophrone — à la mort de saint Jean l'Aumônier, 11 novembre 619.

3° La *Vie de sainte Marie l'Égyptienne* est attribuée communément à Sophrone, sans qu'on en puisse donner de raison apodictique. Saint Jean Damascène la cite plusieurs fois (6), mais en taisant le nom de son auteur; avant lui, le biographe de saint David de Thessalonique s'y référait également, vers l'année 710, comme à une œuvre anonyme (7). Refuserons-nous cet écrit à Sophrone? Non, malgré le silence de plusieurs manuscrits, et cela surtout pour des motifs de critique interne qu'a fait valoir récemment mon confrère, F. Delmas. La Vie de sainte Marie l'Égyptienne, disait-il en substance, n'est que le développement fait par un rhéteur byzantin d'un récit qui se trouve déjà dans le *Pré Spirituel* de Jean Mosch (8), récit qui dépend lui-même d'une légende analogue, insérée par Cyrille de Scythopolis dans les Actes de saint Cyriaque (9), en 558. Or, il faut se souvenir que Sophrone le sophiste, le futur patriarche, fut le compagnon de voyage de Jean Mosch. Les deux amis ont

(1) MIGNE, *P. G.*, t. LXXXVII, col. 3437.
(2) *P. G.*, t. LXXXVII, col. 3379-3421.
(3) *P. G.*, t. LXXXVII, col. 3423-3676.
(4) *P. G.*, t. CXIV, col. 896-965.
(5) H. GELZER, *op. cit.*, p. 108-112.
(6) *De Imaginibus oratio*, MIGNE, *P. G.*, t. XCIV, col. 1280, 1313 et 1416.
(7) V. ROSE, *Leben des hl. von David Thessalonike*, Berlin, 1897, n° 21, p. 15.
(8) Cap. CLXXIX, *P. G.*, t. LXXXVII, col. 3049.
(9) *Acta SS.*, t. VIII sept., n° 17 à 20, p. 155-158.

dû entendre le même fait raconté sur les bords du Jourdain par le même moine, mais tandis que Jean Mosch l'a inséré dans son recueil de légendes avec la simplicité naïve qu'il avait dans la bouche de son premier narrateur, Sophrone l'a fait passer par le creuset de sa rhétorique et l'a revêtu de son style en y insérant plusieurs enseignements dogmatiques qu'il ne comportait pas à l'origine (1). Cet ouvrage (2) a, sans doute, été composé par Sophrone le sophiste sur la terre d'Égypte durant les longues années de son second séjour, 604-615.

4° Le *Pré Spirituel* n'est pas à proprement parler une œuvre hagiographique, pas plus qu'il ne peut revendiquer Sophrone comme son véritable père. Et pourtant, on me pardonnera de le ranger dans cette catégorie d'écrits et d'en faire don à saint Sophrone, parce qu'il traite une foule de questions intéressant l'hagiographie et que Sophrone l'a vraisemblablement terminé et lancé dans le monde littéraire, après la mort de son maître Jean Mosch (3).

5° M. Usener (4) pour des raisons que je ne connais pas, car je n'ai pas son livre à ma disposition, attribue à saint Sophrone l'*Encomion de saint Anastase* (5) le Perse, martyrisé par ordre de Chosroès, le 22 janvier 628. Sur la foi de Suidas, x^e siècle, et de quelques manuscrits, cet ouvrage était jusqu'ici donné à Georges Pisidès, le contemporain et l'adulateur d'Héraclius. Évidemment, c'est l'emploi continu du style syntonique qui a dû pousser M. Usener à ranger ce panégyrique parmi les œuvres du patriarche de Jérusalem; et peut-être commence-t-il à y avoir sur ce point une certaine exagération. On ne saurait, en effet, à l'aide de ce seul critère, accorder un ouvrage à tel écrivain plutôt qu'à tel autre, surtout si ces deux écrivains ont vécu à la même époque, comme saint Sophrone et Pisidès. Il

(1) F. Delmas, *Remarques sur la Vie de sainte Marie l'Égyptienne* et *Encore sainte Marie l'Égyptienne* dans les *Échos d'Orient*, t. IV (1900), p. 35-42 et t. V (1901), p. 15-17.

(2) La Vie de sainte Marie l'Égyptienne est imprimée dans les *Acta SS.*, t. I april., XVII-XXI, et dans Migne, *P. G.*, t. LXXXVII, col. 3697-3726.

(3) Le *Pré Spirituel* est imprimé dans Migne, *P. G.*, t. LXXXVII, pars tertia, col. 2852-3112. Il se trouvait déjà dans Cotelier, *Monumenta Ecclesiae graecae*, t. II, p. 341 et seq.

(4) *Acta martyris Anastasii Persae*, Progr. Univ. Bonn, 1894, in-4°, VIII-30 pages.

(5) Migne, *P. G.*, t. XCII, col. 1680-1729.

ne faut abuser de rien, pas même des meilleures choses, et je crois que l'emploi fait depuis quelque temps du style syntonique, comme du *cursus*, est devenu par trop abusif. Nous ne devons pas oublier que le style syntonique se rencontre chez une foule d'auteurs sur une échelle de plusieurs siècles et que, par conséquent, cette règle seule ne peut même pas nous révéler, à cent années près, l'époque où tel ouvrage a été écrit.

J'ai hâte toutefois d'ajouter qu'il n'est rien dans ce panégyrique de saint Anastase, qui puisse en faire refuser la composition à saint Sophrone. Manifestement, cet Encomion dépend du récit de la passion et de la première translation de ce saint, récit qui fut rédigé au plus tôt en l'année 631 par un moine palestinien. C'est ce dernier écrit que le panégyriste avait sous les yeux, qu'il suit et développe rhétoriquement phrase par phrase. Son travail est donc postérieur à l'année 631. Nous savons par ailleurs que saint Sophrone n'est pas mort avant 638; c'est tout ce que nous pouvons affirmer.

6° Le codex 190 de Saint-Sabbas, XVII^e siècle (1), attribue à saint Sophrone les Vies, traitées séparément, des quatre évangélistes; il en est de même du codex 314, XVII^e siècle, du monastère de Dionysiou, à l'Athos. J'ignore ce qu'il y a de fondé dans cette attribution.

B. *Écrits homilétiques.*

Les homélies de saint Sophrone, publiées en tout ou en partie, sont, si je ne me trompe, au nombre de dix. Parmi elles, trois appartiennent sûrement à sa carrière patriarcale, trois autres probablement à son existence monastique; la date des quatre dernières ne saurait encore être déterminée.

1° L'homélie sur la *Nativité de Notre-Seigneur*, dont Migne a reproduit une traduction latine (2) et M. Usener a publié le texte grec (3), fut prononcée le 25 décembre 634, dans une église de la Sainte Vierge, sans doute Sainte-Marie la Neuve, bâtie par Justinien. La date du 25 décembre 634 est absolument

(1) PAPADOPOULOS-KERAMEUS, Ἱεροσολυμιτικὴ Βιβλιοθήκη, t. IV, p. 162-163.

(2) MIGNE, *P. G.*, t. LXXXVII, col. 3201-3212.

(3) *Weihnachtspredigt des Sophronios* dans le *Rheinisches Museum*, N. F., t. XLI (1886), p. 500-516, et *Religionsgeschichtliche Untersuchungen*, t. I. Bonn. 1889, p. 326-330.





certaine. En effet, l'orateur dit à plusieurs reprises que Noël est célébré cette année-là un dimanche, que les Sarrasins occupent Bethléem et menacent la Ville Sainte. Or, durant tout le patriarcat de saint Sophrone, avant la prise de Jérusalem par les Arabes, la fête de Noël n'est tombée un dimanche qu'en l'année 634.

Ce sermon de Noël emprunte un intérêt spécial à l'abondance des allusions historiques, dont il est, pour ainsi dire, parsemé. L'invasion arabe, encore à ses débuts, et qui devait bientôt amener la conquête définitive de la Palestine et de la Syrie, y est dépeinte en traits personnels, intimes, émouvants, d'une valeur inappréciable pour l'histoire des origines de l'occupation musulmane.

2° L'homélie sur *le baptême de Notre-Seigneur*, qu'a éditée récemment M. Papadopoulos-Kerameus (1), remonte au patriarcat de saint Sophrone; elle fut probablement prononcée à Jérusalem, le 6 janvier 635, fête de l'Épiphanie. Je n'en veux citer comme preuve que le long passage de la péroraison concernant les progrès incessants des Sarrasins en Palestine (2). Le vénérable patriarche retrace d'une voix émue la marche conquérante des envahisseurs. Ils ravagent la contrée, pillent les villes, brûlent les villages, détruisent les églises et les monastères, mettent en fuite les armées romaines et ne cessent de remporter victoire sur victoire. Comme je ne vois mentionnés dans ce triste tableau ni le siège, ni la prise de Jérusalem qui ne tarda guère après l'année 634, j'en conclus que cette homélie a été prononcée à Jérusalem, le jour de l'Épiphanie, 6 janvier 635, une quinzaine de jours après le sermon sur la fête de Noël dont nous venons de parler.

3° C'est également au patriarcat de saint Sophrone que j'attribue l'homélie sur l'*Exaltation de la sainte Croix et la dédicace du Saint-Sépulcre* (3). On sait que, depuis une époque très reculée, l'Église orientale célèbre ces deux fêtes le 13 et le 14 septembre, la Dédicace le 13 et l'Exaltation le 14. L'homélie de saint Sophrone a été prononcée à l'occasion de ce double

(1) Ἀνάλεκτα Ἱεροσολυμιτικῆς σταχυολογίας, t. V, p. 151-168.
(2) *Op. cit.*, n° 10, p. 166.
(3) *P. G.*, t. LXXXVII, col. 3301-3309.

anniversaire, le jour de la Dédicace du Saint-Sépulcre, le 13 septembre par conséquent, dans l'église bâtie par Constantin, brûlée par les Perses et que venait de restaurer le patriarche Modeste. Un passage de cette homélie le prouve d'une façon péremptoire : σήμερον ἡ ἀνάστασις πρόεισι, καὶ φαιδρύνει τῇ προόδῳ σύμπαντα· αὔριον ὁ σταυρὸς ἐμφανίζεται, καὶ τοῖς προσκυνηταῖς τὰ δῶρα παρέχεται (1). J'ai dit plus haut que notre homélie appartenait sûrement à la carrière patriarcale de Sophrone; la meilleure preuve en est cette apostrophe de l'orateur qui ne se comprend bien que dans la bouche du patriarche de Jérusalem, ὡς ὁ ταύτης τῆς καθέδρας ἀρχηγὸς καὶ ἡγούμενος ὁ ἀδελφόθεος Ἰάκωβος γέγραφε (2). La nomination de saint Sophrone à la chaire de saint Jacques remontant à l'année 634, c'est du 13 septembre 634 au plus tôt que daterait ce discours.

4° Trois homélies de saint Sophrone remontent probablement au temps de sa vie monastique : les homélies sur l'*Annonciation*, sur l'*Hypapante* ou Présentation de Notre-Seigneur au Temple et sur la *fête de la Croix* qui se célèbre à la Mi-Carême.

α) La plus importante à tous les points de vue est l'homélie sur la fête de l'*Annonciation* (3). On peut assurer sans crainte de démenti que Sophrone y a condensé toute sa doctrine, si claire, si profonde et si substantielle, sur le mystère de l'union des deux natures en Jésus-Christ, sujet sur lequel il se plaisait le plus à revenir. Deux passages, entre plusieurs autres, nous permettent de rapporter cette homélie à l'existence religieuse de Sophrone plutôt qu'à son patriarcat, à savoir : les paroles du début εὐλόγησον πάτερ, qui supposent un moine, adressant la parole à ses frères, en présence du supérieur du couvent, et celles de la péroraison, ἐγὼ δὲ ὁ ἐλάχιστος (4), qui choqueraient dans la bouche d'un patriarche prêchant à ses fidèles.

β) Bien que l'homélie sur la *Présentation de Notre-Seigneur au temple*, prononcée à Jérusalem le jour même de la fête, traite presque exclusivement de l'union des deux natures en Jésus-Christ, on n'y rencontre pas la plus petite allusion au débat sur le monothélisme, soulevé sous le patriarcat de saint

(1) *Op. cit.*, col. 3305 D.
(2) *Op. cit.*, col. 3305 C.
(3) *P. G.*, t. LXXXVII, col. 3217-3288.
(4) *Op. cit.*, n° 48, col. 3281.

Sophrone; c'est là, me semble-t-il, une raison suffisante pour attribuer ce discours à la période monastique de notre orateur (1).

γ) De même, l'homélie sur la *fête de l'adoration de la Croix à la Mi-Carême* (2) remonte à l'existence monastique de saint Sophrone, comme l'indiquent et le titre Σωφρονίου τοῦ ἐν μοναχοῖς ἁγιωτάτου, μετὰ ταῦτα δὲ πατριάρχου Ἱεροσολύμων, ὁμιλία et le passage : οἱ δὲ ἀσεβῶς, κατ' ἐμὲ, βιοτεύσαντες, ἐν λάκκῳ που κατωτάτῳ τῶν ἑαυτῶν παθῶν, οἷς καὶ καταδουλωθέντες βιοῦντες κατείχοντο, ἐν αὐτοῖς ἐκεῖθεν κατωρυγμένοι φανήσονται (3), qui ne saurait convenir à un patriarche, le plus haut dignitaire de l'Église orientale.

5° Les quatre homélies dont la date historique ne saurait être précisée, sont l'Encomion de *saint Jean-Baptiste* (4), l'Encomion des *saints apôtres Pierre et Paul* (5), un fragment d'Encomion sur *saint Jean le Théologue* (6) et l'Encomion des *saints Anges* (7). Le panégyrique des saints apôtres Pierre et Paul renferme ce détail intéressant que leur fête se célébrait encore le 28 décembre, le lendemain de saint Étienne, fêté le 27. On sait que la fête des saints Apôtres au 29 juin est d'importation latine, comme la fête de Noël au 25 décembre.

C. *Écrits dogmatiques et liturgiques.*

1° La *lettre synodique* de saint Sophrone est « un véritable chef-d'œuvre dogmatique, où le grand théologien résout, d'une manière définitive, la question de la divinité de Jésus-Christ; il la prend à son origine dans la sainte Trinité, renverse, sous son argumentation victorieuse, les hérésies de Nestorius et d'Eutychès, et arrivant, comme de conquête en conquête, au monothélisme, il l'accable de sa puissante logique et de sa science admirée de tout l'Orient. Il termine en demandant à Sergius et au clergé de Constantinople leurs prières contre une

(1) La traduction latine de cette homélie se trouve dans MIGNE, *P. G.*, t. LXXXVII, col. 3287-3302. M. Usener a publié le texte grec : *Sophronii de Praesentatione Domini sermo* dans le *Universitäts-programm von Bonn*, 1889, p. 8-18.

(2) *P. G.*, t. LXXXVII, col. 3309-3316.

(3) *Op. cit.*, col. 3312 B.

(4) T. LXXXVII, col. 3321-3353.

(5) Col. 3355-3364.

(6) Col. 3364. Sur cet Encomion, voir surtout FR. DIEKAMP : *Hippolytos von Theben*, Münster in W., 1898, p. 20 et XXX-XXXII.

(7) Col. 3315-3322. La traduction latine seule a été éditée.

invasion de Sarrasins plus nombreuse et plus opiniâtre que les précédentes (1) ». La nature des choses demandait et Théophane (2), de même que la *Vita s. Maximi* (3), rapportent que des exemplaires de cette lettre, identiques pour le fond, furent envoyés à tous les patriarches. Celui qui fut adressé à Sergius de Constantinople, et qui se trouve dans les actes de la onzième session du VIe concile œcuménique, est parvenu jusqu'à nous (4). Photius qui analyse sobrement cet ouvrage (5) disposait, au contraire, d'une copie de l'exemplaire adressé au pape Honorius.

2° Dans le rapport très circonstancié sur le monothélisme qu'il lut au concile de Latran, en 649, Étienne de Dora, ami et suffragant de saint Sophrone, rapporte que le vénérable pontife l'avait conduit au Calvaire et que là, en présence des évêques, du clergé et du peuple réunis, il l'avait adjuré par les souffrances et la mort de Jésus-Christ, d'aller à Rome informer le pape des événements et de lui remettre, en son nom, un ouvrage composé d'environ 600 textes des Pères qu'il avait groupés en deux livres pour défendre la doctrine dyophysite et dyothélite. L'approche des Sarrasins qui ravageaient la Palestine et assiégeaient peut-être déjà Jérusalem empêcha seule saint Sophrone de s'en aller lui-même à Rome, malgré son grand âge, mettre Honorius au courant de ce qui s'était passé (6).

Ce vaste recueil de textes patristiques était destiné manifestement, d'après les paroles d'Étienne de Dora, à éclairer la bonne foi du pape qui avait été surprise; il faisait suite à la lettre synodique que Sophrone avait envoyée au pape, comme aux autres patriarches. Or, Photius possédait, avons-nous dit, la copie de la lettre synodique adressée par saint Sophrone au pape Honorius : ἀνεγνώσθη Σωφρονίου Ἱεροσολύμων πατριάρχου Συνοδικὴ ἣ ἀπεστάλη ἐν Ῥώμῃ Ὀνορίῳ τῷ ταύτης ἐπάρχοντι (7), et il lisait, à la suite de cette lettre, dans le même volume, les témoignages des nombreux Pères qui avaient vécu avant et après le concile

(1) A. COURET, *La Palestine sous les empereurs grecs*, 1869, p. 257.
(2) Anno Ch. 621, MIGNE, *P. G.*, t. CVIII, col. 680.
(3) COMBEFIS, *Opera s. Maximi confessoris*, t. I, p. 9, cap. 11.
(4) MANSI, t. XI, p. 461-508, et MIGNE, *P. G.*, t. LXXXVII, col. 148-3200.
(5) MIGNE, *P. G.*, t. CIII, col. 1089.
(6) MANSI, t. X, col. 896 A et 1007.
(7) Codex CCXXXI, *P. G.*, t. CII, col. 1089.

de Chalcédoine et qui tous attestaient leur foi en l'honneur des deux énergies et des deux volontés en Notre-Seigneur. Bien que Photius ne nomme pas l'auteur de ce recueil, n'est-il pas naturel de l'attribuer à saint Sophrone? Parfaitement, surtout si nous remarquons que cette chaîne dogmatique fut apportée au pape Honorius par Étienne de Dora et que Photius la lisait précisément dans le volume qui contenait la copie de la lettre synodique envoyée à ce pape. Je sais bien que M. Ehrhard a émis des doutes sur cette attribution : « Photios nennt den Kompilator dieser Katene nicht; aus dem Umstande, dass sie mit dem Synodalschreiben des patriarchen Sophronios von Jerusalem in einem codex vereinigt var, kann auf die Autorschaft des letzteren nicht ohne weiteres geschlossen werden (1) », mais il ne connaissait pas l'assertion formelle d'Étienne de Dora, un témoin oculaire; sans quoi, il aurait tenu un langage tout différent.

Une seconde raison de faire part de cet ouvrage à saint Sophrone découle de l'analyse même que Photius en a donnée. L'illustre critique énumère les principaux auteurs dont saint Sophrone avait invoqué le témoignage. Parmi eux, nous rencontrons plusieurs noms antérieurs au concile de Chalcédoine, 451, et d'autres postérieurs à ce concile, comme Éphrem d'Antioche, Denys le pseudo-aréopagite, Justinien, Jean de Cappadoce, Jean de Scythopolis, Euloge d'Alexandrie, Héraclien de Chalcédoine, Léonce de Byzance, Anastase d'Antioche, Syméon le nouveau stylite, Théophile et Constantin, adversaires de Sévère et de ses partisans. Or, qu'on le remarque bien, de tous ces écrivains un seul a vu le VII[e] siècle, saint Euloge, mort patriarche d'Alexandrie en 607; tous les autres, même les plus récents, comme Syméon le nouveau stylite et Anastase d'Antioche, † 599, n'ont pas survécu au VI[e] siècle.

De plus, au dire de Photius (2), ce recueil était dirigé contre les monothélites : χρήσιμοι δ' ἂν εἶεν πρὸς ἔλεγχον τῶν φρονούντων ἐπὶ Χριστοῦ δυσσεβῶς μίαν ἐνέργειαν, par conséquent il n'a vu le jour qu'avec les querelles monothélites commencées ouvertement en l'année 633; double présomption en faveur de saint

(1) K. KRUMBACHER, *Geschichte der byzantinischen Litteratur*, 2[e] édit., p. 209.
(2) *Op. cit.*, MIGNE, *P. G.*, t. CIII, col. 1092 B.

Sophrone, mort vers l'année 638, et dont les écrits n'auraient pas manqué d'être cités pour les deux volontés et les deux énergies dans le Christ, si l'auteur de ce recueil était autre que lui-même.

3° D'après Syméon de Thessalonique (1) au xv^e siècle, saint Sophrone aurait, lors de son patriarcat, rétabli le Typicon liturgique dans lequel saint Sabbas et saint Théodose avaient réuni et codifié les règles et les traditions monastiques laissées par saint Chariton, saint Euthyme et saint Théoctiste, et introduits dans la plupart des monastères de Palestine. Ce texte, revu plus tard par saint Jean Damascène, étendit peu à peu son influence sur les Églises grecques et devint, avec Syméon de Thessalonique, la règle commune et comme le guide liturgique de toutes les Églises et de toutes les communautés orientales (2).

4° Je note quelques petits fragments dogmatiques, déjà imprimés, et dont l'authenticité n'est pas toujours bien garantie; un fragment sur un texte de saint Basile (3), un fragment sur le baptême des Apôtres (4), un petit traité sur la confession des péchés (5).

5° Il convient de ranger parmi les écrits dogmatiques le plus grand nombre des homélies dont nous avons parlé, en premier lieu celle qui fut prononcée le jour de l'Annonciation (6).

6° On attribue à saint Sophrone la belle prière que chante encore l'Église grecque pour la bénédiction de l'eau, le jour de l'Épiphanie (7).

(1) *De sacra precatione*, cap. 302 et 303, MIGNE, *P. G.*, t. CLV, col. 556 et *Responsa ad Gabrielem*, Quaest. 52 et 54, col. 898 et 900. La même tradition est reproduite dans M. GÉDÉON, Γνώσεις ἐκ τοῦ τυπικοῦ τῶν μονῶν τοῦ Γαλησίου ὄρους, p. 27, et PAPADOPOULOS-KERAMEUS, Μαυρογορδάτειος βιβλιοθήκη, p. 152 et Ἱεροσολυμιτικὴ βιβλιοθήκη, t. II, p. 434.

(2) PITRA, *Spicilegium solesmense*, t. IV, p. 467 et COURET, *op. cit.*, p. 137 et 255.

(3) MIGNE, *P. G.*, t. LXXXVII, col. 4009.

(4) *Op. cit.*, col. 3372. J'attire l'attention sur une légende semblable, rapportée par Jean Mosch, l'ami de Sophrone, *Prat. Spirit.*, cap. 176, col. 3045, et qui paraît empruntée au 5e livre des Hypotyposes de Clément d'Alexandrie.

(5) *Op. cit.*, col. 3365-3372.

(6) Il existe plusieurs ouvrages inédits de saint Sophrone. Signalons entre autres un λόγος δογματικὸς περὶ πίστεως, contenu dans le codex 281 de Jérusalem. PAP.-KER. : Ἱεροσολ. βιβλιοθήκη, t. II, p. 403.

(7) MIGNE, *P. G.*, t. LXXXVII, col. 4001.



II. — OUVRAGES EN VERS.

Les œuvres poétiques de saint Sophrone comprennent un recueil de 22 odes anacréontiques, trois petites pièces de circonstance et diverses poésies liturgiques.

1° Les *Odes anacréontiques* traitent de sujets aussi nombreux que variés : le mystère de l'Annonciation, la naissance de Jésus-Christ, l'adoration des Mages, la présentation de Jésus au Temple, le baptême de Notre-Seigneur, la résurrection de Lazare, l'entrée triomphale de Jésus à Jérusalem, la Cène, la conversion et les combats de saint Paul, la science théologique de saint Jean, le martyre de saint Étienne, le courage persévérant de Thècle, la prise de la Croix par les Perses et son retour victorieux en Palestine, la conversion du prodigue ou de Sophrone, les vertus éclatantes de Narsès, évêque d'Ascalon, le triomphe des martyrs égyptiens, la captivité et la délivrance de Ménas, la mort de Marie, mère de Paul le candidat, la tristesse de Sophrone loin de Jérusalem et de ses sanctuaires (1).

De ces 22 odes, 19 ont été éditées par le P. Matranga (2) et reproduites par Migne (3) dans leur intégrité; des trois autres, la 16e sur les martyrs égyptiens ne contient plus que les douze derniers vers, la 15e le titre seulement, la 14e le titre et le premier vers.

Heureusement que cette dernière a été retrouvée dans un manuscrit de Paris et publiée d'abord par M. Louis Ehrhard (4), ensuite par M. Couret (5), qui la considérait encore comme inédite. Espérons qu'une pareille bonne fortune fera un jour découvrir aussi la 15e, ode que Sophrone a composée sur sa propre vie et qui, probablement, mettrait fin à toutes les controverses soulevées au sujet de son existence.

(1) La 23e ode sur le patriarche Joseph, fils de Jacob, attribuée à Sophrone, médecin et sophiste, ne semble pas authentique.

(2) A. Mai, *Spicilegium romanum*, t. IV, 1840, p. 1-225.

(3) Migne, *P. G.*, t. LXXXVII, col. 3733-3838.

(4) *Programm des Kathol. Gymnasiums an St Stephan in Strassburg*, 1887, in-4°, p. 16-20.

(5) *La prise de Jérusalem par les Perses*, Orléans, 1896, in-8°, 46 pages et *Revue de l'Orient chrétien*, t. II (1890), p. 125-164.

« Saint Sophrone, dit le P. Bouvy (1), semble avoir composé ses œuvres poétiques avant son épiscopat; les premières au monastère de Saint-Théodose, où il passa quelques années de sa jeunesse, les autres pendant son séjour en Syrie et en Égypte. On peut rapporter à la première période les odes I-XIII, relatives aux mystères et aux fêtes de l'Église, et l'ode XVII consacrée à l'éloge de Narsès, évêque d'Ascalon. Les deux poèmes XIX et XX, où saint Sophrone fait en esprit son pèlerinage aux saints lieux, ont été composés sans doute, tandis qu'il s'acheminait vers Antioche avec Jean Mosch. D'autres, comme l'ode XVI où il célébrait les martyrs égyptiens et l'ode XXI en l'honneur de Ménas qu'il appelle son aïeul, appartiennent à son séjour à Alexandrie. Les odes XIV et XVIII portent leur date dans leur titre même. Ce sont des œuvres de circonstance; la première, que nous avons perdue, était une sorte d'élégie sur la prise de Jérusalem par les Perses; la seconde chante la victoire d'Héraclius et le retour triomphal de la vraie Croix, vers 628. »

Cette chronologie des odes anacréontiques est exacte dans ses grandes lignes, bien qu'elle pût être précisée davantage sur deux ou trois points en particulier. Ainsi les odes XIX et XX, où Sophrone absent visite, tour à tour, les sanctuaires de Jérusalem et de Bethléem, ne forme qu'un seul poème et l'ode XIX n'est que la continuation de l'ode XX. Il suffit d'une simple lecture pour apercevoir cette interversion commise par l'éditeur (2). En effet, Sophrone, à la fin de l'ode XX, vénère le sanctuaire de Gethsémani et, au début de l'ode XIX, il monte par les degrés bien connus qui gravissaient le mont des Oliviers à l'église de l'Ascension. Cela est dans l'ordre et pas un habitant de Jérusalem ne s'y trompera. Ces deux poèmes, précieux pour la topographie de la Ville Sainte, ont manifestement été composés avant l'invasion des Perses; la description minutieuse que fait Sophrone des églises et des sanctuaires vise les basiliques byzantines, avant leur destruction par les armées de Chosroès.

L'ode XXI^{e}, consacrée à chanter la délivrance de Ménas, arrêté

(1) *Poètes et mélodes*, p. 181.

(2) Christ, qui a réédité l'ode XX avec celles de saint Paul et de sainte Thècle, ne s'en est pas aperçu, *Anthologia graeca carminum christianorum*, Leipzig, 1871, p. 45 et XXVII.



et délivré sous l'empereur Phocas, pour avoir hospitalisé le fils aîné de Maurice, est datée par le sujet même ; elle fut composée sous le règne de Phocas, 602-610, plutôt au début qu'à la fin. Sophrone en est certainement l'auteur, car nous connaissons par le *Pré Spirituel* (1) ses relations avec Ménas, supérieur du couvent de l'Ennaton, dont il est question en ce moment.

L'ode XXII^e est consacrée à déplorer la mort de Marie, mère de Paul le candidat. Ici encore, le *Pré Spirituel* (2) nous fournit quelques renseignements sur ces deux personnages que Jean Mosch et Sophrone visitèrent dans l'île de Samos, lors de leur voyage à Rome, en 615. La mort de Marie est donc postérieure à cette date et, par suite, l'ode que Sophrone consacre à consoler son fils.

Quant à l'ode XVII^e, qui chante les vertus et la science de Narsès, évêque d'Ascalon (3), elle doit se placer au commencement du règne d'Héraclius. Nous apprenons par elle que Narsès, né à Smyrne, Σμύρνης ἀγαθὸς βλαστός, avait été intendant des palais impériaux, δόμοις ἀνάκτων ἄγεται κρατεῖν δικαίως, et que la faveur de la cour l'avait tiré de là pour lui confier l'église d'Ascalon, ἄναξ... πόλιν Ἀσκάλου παρέσχεν. Nous apprenons aussi qu'il engagea ouvertement le persécuteur à ne nourrir dans son cœur aucune haine contre ses ennemis, ἐρέει καλῶς διώκτην, κακῶς ποιοῦσιν ἀγνοεῖ φρεσὶν φυλάττειν, et ces paroles obscures me semblent viser Phocas, poursuivant de ses vengeances les derniers membres de la famille de Maurice. Comme il n'est pas probable que Sophrone eût désigné Phocas, de son vivant, sous des traits aussi blessants, nous reporterons la composition de cette ode aux premières années d'Héraclius.

*
* *

Les jugements sur les poésies métriques de saint Sophrone varient presque avec chaque auteur. On pourra s'en convaincre en lisant le chapitre du P. Bouvy (4), bon juge en la matière,

(1) Cap. CXLVI et CXLVII.

(2) Cap. CLXXXV. Le chapitre CVIII mentionne également le séjour de Sophrone à l'île de Samos.

(3) Ce nom est à ajouter à la liste des évêques d'Ascalon qu'a dressée Le Quien, *Oriens christianus*, t. III, col. 602.

(4) *Poètes et mélodes*, p. 169-182.

et qui, entre deux excès, semble avoir trouvé la note juste. Je renvoie également à ce critique pour tout ce qui regarde la métrique et l'analyse de ce vaste recueil de poésies, en citant toutefois l'appréciation du P. Matranga qui, malgré des exagérations évidentes, ne manque pas d'une certaine justesse : « On doit reconnaître, dit-il, que les poésies de Sophrone méritent toute notre admiration. Le malheur des temps avait éloigné peu à peu les belles-lettres de leur dignité classique. A la force des pensées, à la gravité du langage, avait succédé un style verbeux et frivole. Au milieu de cette triste décadence, notre mélode a su retrouver le secret des beaux vers et le charme oublié de la poésie. Dans les sujets les plus ardus de la doctrine, Sophrone se trouve toujours à l'aise. Il expose les mystères de la foi avec une exactitude incomparable et les débuts de plusieurs de ses odes sont d'une telle élégance de couleurs et d'images que l'on croirait lire un poète de l'âge d'or de la Grèce (1). »

2° Les *trois pièces de circonstance* composées par saint Sophrone comprennent : α) une épigraphe en six vers pour l'hôtellerie d'Alexandrie, construite par saint Euloge. Comme ce prélat mourut en 607, cette pièce de vers est antérieure à cette date;

β) deux épitaphes, de douze vers l'une et de quatre vers l'autre, qui surmontaient le tombeau de saint Jean l'Aumônier à la ville d'Amathous, sa patrie, dans l'île de Chypre. Saint Jean l'Aumônier étant mort le 11 novembre 619, les deux épitaphes métriques sont postérieures à cette date (2).

3° Parmi les *poésies liturgiques* de saint Sophrone, Christ signale les idiomèles pour les Grandes Heures de Noël et de l'Épiphanie (3), un idiomèle qui se trouverait dans l'Horologion de Venise (4) et enfin la σύνταξις des heures du Vendredi saint, d'après un manuscrit (5).

(1) MIGNE, *P. G.*, t. LXXXVII, col. 3728.
(2) Ces trois inscriptions métriques ont été publiées par Brunck, *Analecta*, t. III, p. 125 et par Migne, *op. cit.*, col. 4009.
(3) Voir les Ménées au 24 décembre et au 6 janvier. Ces idiomèles sont republiés en partie dans MIGNE, *op. cit.*, col. 4005 et CHRIST, *op. cit.*, p. 96.
(4) Édition de 1831, p. 134.
(5) Codex Vindob. theol. 136, fol. 223.

III. — ÉCRITS INAUTHENTIQUES.

1° Les *deux Vies des saints martyrs égyptiens, Cyr et Jean*, publiées par Mai (1) et reproduites par Migne (2). Tous les critiques sont aujourd'hui d'accord pour en refuser la paternité littéraire à saint Sophrone. Nous avons là probablement une imitation des deux homélies consacrées par saint Cyrille d'Alexandrie à ces deux saints, et qui sont citées expressément (3), et du panégyrique analysé plus haut de saint Sophrone en l'honneur des deux martyrs (4). Nous ne devons pas oublier, en effet, l'aveu significatif que fait saint Sophrone au début de son panégyrique : μηδὲν εὑρόντες εἰ μὴ μόνας δύο μικρὰς ὁμιλίας Κυρίλλου, τοῦ μεγάλου τῆς ἀληθείας προμάχου (5). Comme nous avons encore (6) les deux homélies cyrilliennes dont parle saint Sophrone, comme, de plus, celui-ci déclare ne pas avoir connu d'autres documents et que les deux autres Vies dont nous parlons en ce moment ne sauraient lui être attribuées pour des raisons de style et à cause du silence des sources, nous devons nécessairement en placer la composition après celle de ses deux propres ouvrages, qui les ont sans doute inspirées.

2° L'Encomion sur les 42 martyrs d'Amorium, que Fabricius-Harlez (7) et Combefis (8) lui attribuent, à la suite d'un grand nombre de manuscrits, n'appartient sûrement pas à saint Sophrone. Les martyrs d'Amorium dont il s'agit souffrirent sous le règne de Théophile, 829-842, et leur panégyrique fut prononcé sous cet empereur, ainsi que le cardinal Mai en a fait depuis longtemps la remarque.

(1) Mai, *Spicilegium romanum*, t. IV, p. 230-241 et 242-248.
(2) *P. G.*, t. LXXXVII, col. 3677-3689 et 3690-3696.
(3) Ὡς ἐκ τῶν τοῦ Κυρίλλου τοῦ μακαρίου δειχθήσεται, col. 3689 et 3696.
(4) Καθὼς ἀπὸ συγγραμμάτων πατέρων μαθεῖν ἠδυνήθημεν, col. 3693. Ces paroles me semblent viser les deux écrits de saint Sophrone, le premier, après saint Cyrille, qui écrivit sur nos deux martyrs.
(5) *P. G.*, t. LXXXVII, col. 3380.
(6) *P. G.*, t. LXXVI, col. 1100-1105.
(7) *Bibliotheca graeca*, t. IX, p. 162.
(8) *Bibliotheca concionatoria*, t. I, p. 41.

3° Un manuscrit du Vatican lui attribue un traité sur les Catégories d'Aristote, qui est de Sophonias, auteur de la fin du XIII^e ou du commencement du XIV^e siècle (1).

4° Le fragment sur les *pérégrinations de Pierre et de Paul*, édité par Migne (2), n'est pas authentique.

5 Le *Triodion*, égalèment édité par Mai et Migne (3), n'est pas de saint Sophrone; c'est une œuvre collective où l'on trouve plusieurs noms de mélodes antérieurs à saint Théodore Studite et qui provient probablement du Stoudion, au IX^e ou au X^e siècle (4).

6° Quant au *Commentaire liturgique* (5), après les études de Krasnoseljcev (6), on ne saurait y voir une œuvre authentique du patriarche de Jérusalem. Tel qu'il nous est parvenu, ce traité est postérieur, non seulement à celui dit de saint Germain (7), qui a sûrement paru avant 992, mais encore à celui de Théodore d'Andida (8), du XI ou du XII^e siècle. Bien plus, il paraît n'être qu'un remaniement maladroit d'un autre commentaire liturgique que n'a pas connu Krasnoseljcev, et dont mon confrère, le P. S. Pétridès, prépare l'édition. Ce dernier commentaire liturgique doit se placer, comme date, entre celui dit de saint Germain et celui de Théodore d'Andida.

7° M. Loofs attribuait à saint Sophrone (9) l'ouvrage édité par Mai (10) et intitulé par lui : *Antiquorum patrum doctrina de Verbi incarnatione,* mais M. Serruys croit avoir établi tout dernièrement que (11) cet écrit appartenait à saint Anastase

(1) K. KRUMBACHER, *Geschichte der byzant. Litteratur*, p. 431.

(2) *P. G.*, t. LXXXVII, col. 4012.

(3) *Op. cit.*, col. 3840-3981.

(4) M. PARANIKAS, *Ueber das angebliche Triodium des hl. Sophronios* dans les *Sitzungsber. bayer. Akademie*, 1870, t. II, p. 53-74 et K. KRUMBACHER, *op. cit.*, p. 673.

(5) Migne, *P. G.*, t. LXXXVII, col. 3981-4001.

(6) *Bulletin de la Société historique et littéraire d'Odessa* (en russe), t. IV (1894), section byzantine, p. 178-257.

(7) MIGNE, *P. G.*, t. XCVIII, col. 383-453.

(8) MAI, *Nova Patrum bibliotheca*, t. VI, 2, p. 547 et MIGNE, *P. G.*, t. CXL, col. 417-468.

(9) *Leontius von Byzanz und die gleichnamigen Schriftsteller der griechischen Kirche*, Leipzig, 1887, p. 92-108.

(10) *Scriptorum veterum nova collectio*, Rome, t. VII, p. 1-73.

(11) *Anastasiana* dans les *Mélanges d'archéologie et d'histoire* de l'École française de Rome, t. XXII (1902), p. 157-188.

le sinaïte, le célèbre auteur de l'*Hodégos*. Cette conclusion, au jugement de M. Diekamp (1) qui prépare l'édition critique de cet ouvrage, est loin d'être encore démontrée.

Constantinople.

SIMÉON VAILHÉ,

des Augustins de l'Assomption.

(1) *Theologische Revue*, t. II (11 mai 1903), col. 267-269.

LETTRE DE PAUL

ÉVÊQUE DE SAÏDA, MOINE D'ANTIOCHE, A UN MUSULMAN DE SES AMIS DEMEURANT A SAÏDA

Traduction d'un manuscrit de la Bibliothèque orientale de l'Université Saint-Joseph, Beyrouth (Syrie).

I

NOTICE HISTORIQUE.

BIBLIOGRAPHIE. — Cf. *Al-Machriq*, année 1898, p. 840 sqq.; année 1901, p. 860 sqq. et p. 1022 sqq. — Le Quien, O. P., *Oriens christianus*, t. II, p. 814. — D'Herbelot, *Bibliothèque orientale*, t. I, p. 181 sqq. — Steinschneider, *Polemische und apologetische Literatur in arabischer Sprache*, Leipzig, 1877, p. 60 sqq.

Nous ne savons que peu de chose sur la vie de Boulos ar-Râheb. Assemani le place au XV[e] siècle; mais c'est là une erreur. Ainsi que nous le verrons bientôt, un écrit de Ibn Taimiah prouve que notre auteur vivait vers la fin du XIII[e] siècle.

Le surnom d'*Al-Anthaki*, sous lequel il est connu, nous apprend qu'il était originaire d'Antioche. Il est cité aussi sous les noms de Paul d'Antioche ou Paul de Saïda, ar-Râheb ou Ibn Râheb, qu'il ne faut pas confondre avec un écrivain de même nom : ce dernier était égyptien et copte.

Nous savons encore par le titre de ses ouvrages que Boulos ar-Râheb était évêque de Saïda, du rite grec-melkite. C'était, à en juger par ses écrits, un pasteur zélé et savant. Il lutta contre les Nestoriens, les Jacobites, les Monothélites et autres hérétiques de son temps; en particulier il défendit les dogmes catholiques de la sainte Trinité et de l'Incarnation contre les Juifs et les Musulmans. Un discours prononcé à l'occasion de la conversion de quelques enfants d'Israël, nous montre que Dieu rendit son apostolat fécond.

Les ouvrages d'ar-Râheb dénotent une érudition peu ordinaire. On voit qu'il a étudié et possède à fond la philosophie et la théologie scolastique; ses traités sur la Trinité et l'Incarnation sont de la plus parfaite exactitude, et son voyage à Rome pourrait au besoin témoigner en faveur de son attachement au siège de Pierre et au centre de l'unité catholique.

La lettre dont nous donnons la traduction contient une courte apologie de la religion chrétienne. Écrite, ainsi que nous l'apprend le début, après un voyage au pays des Grecs et des Latins, elle est dédiée à un musulman de ses amis demeurant à Saïda. Ce personnage, dont nous ignorons le nom, l'avait instamment prié de le renseigner sur certains points de la religion chrétienne, en particulier sur les mystères de la sainte Trinité et de l'Incarnation, et de lui dire aussi en toute franchise ce que Grecs et Latins pensaient de Mohammad et de son Coran. Plus tard un autre musulman, nommé Takieddin Ahmad ben Abdalhalim ben Taimiah, publia contre ar-Râheb un écrit intitulé : « Réponse véritable et sincère à celui qui a entrepris de prouver la vérité de la religion chrétienne », et prétendait évidemment renverser tous les arguments de son adversaire. Or ce Takieddin ben Taimiah mourut en 728 de l'hégire, soit l'an 1327 de notre ère. C'est donc là une preuve évidente que Boulos ar-Râheb vivait non au XVe siècle, mais au XIIIe et au commencement du XIVe.

Il existe plusieurs manuscrits de la présente lettre. Celui de notre Bibliothèque orientale, que nous traduisons aujourd'hui, a été copié en 1807 par le moine Antoine Zakhour, ainsi que l'indique la note finale. La famille Aoura, de Beyrouth, possède un exemplaire plus ancien et qui offre quelques variantes avec le nôtre.

Plusieurs exemplaires de cet ouvrage se trouvent à la Bibliothèque vaticane, etc. (cf. Steinschneider, p. 62).

Quant aux autres ouvrages de Boulos ar-Râheb, parvenus jusqu'à nous, voici la liste des principaux :

1° *Abrégé de la Théologie dogmatique*, où l'auteur expose la croyance des chrétiens touchant l'unité de Dieu et démontre qu'ils ne sont pas polythéistes. Vingt-deux chapitres, dont Assemani (*Bibl. or.*, II, p. 511) donne le sommaire.

La revue *Al-Machriq* (année 1901) a publié cet ouvrage.

2° Opuscule dans lequel Paul d'Antioche parle des *diverses*

sectes chrétiennes (Melkites, Nestoriens, Jacobites, Maronites) qui existaient de son temps.

Bibl. vatic.

Bibl. or. Univ. Saint-Joseph : deux manuscrits, dont l'un est une copie de celui de Rome. L'autre date de 1776 et a été copié sur un manuscrit de 1650 par Ibrahim ben Mikaïl Ibrahim al-Aoura.

3° *Abrégé de la doctrine chrétienne sur la Trinité et l'Incarnation*, composé sur la demande du cheikh Abou'l Srour de Tinnis.

Le *Machriq* (année 1898) en a donné le texte. Cet abrégé offre quelques ressemblances avec l'opuscule que nous traduisons. Ce cheikh Abou'l Srour serait-il le même que le musulman dont parle notre lettre?

4° *Profession de foi*, rédigée par Paul d'Antioche, afin d'être opposée à toutes les professions de foi hérétiques (Bibl. nat. de Paris, n. 258, etc.).

5° Chapitre sur la réalité du voyage des mages à Bethléem (Bibl. nat., n. 258).

6° Traité de Paul d'Antioche sur la ligne de conduite que les hommes croient être agréable à Dieu et qui en réalité provoque sa colère.

N. B. Presque tous ces ouvrages se trouvent à la Bibliothèque nationale (fonds arabe, n. 165 et n. 258). Pour les autres indications, v. Steinschneider et autres catalogues.

7° *Pauli Sidonensis* episcopi oratio pronunciata occasione Iudaeorum quorumdam qui religionem christianam amplexi sunt.

(V. Steinschneider, p. 63, n. 48.)

II

TRADUCTION.

BIBLIOGRAPHIE. - Cf. Ludovicus Marracci, *Refutatio Al Corani*, Patavii, 1698. — Gustav Flugel, *Corani textus* et *Concordantiae*.

N. B. Dans les renvois, les chiffres romains indiquent la *sourate* (ou le chapitre), et les chiffres arabes le *verset*. — Le Coran est cité d'après le texte de Flügel.

Au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit, Dieu unique en trois personnes.

LETTRE DE PAUL, ÉVÊQUE DE SAIDA,

MOINE D'ANTIOCHE, A UN MUSULMAN DE SES AMIS DEMEURANT A SAÏDA.

Cher ami,

Que Dieu nous accorde à tous la grâce de juger sainement des choses, afin de discerner avec sûreté les œuvres qui doivent nous conduire au paradis et nous éloigner des flammes de l'enfer.

Ainsi donc, ami plein de tendresse et de bienveillance, frère bien-aimé (que Dieu prolonge tes jours dans le plus parfait bonheur, qu'il te garde contre les maux de cette vie et dirige tes pas!), je t'ai déjà parlé de mon voyage au pays des Grecs, à Constantinople, en Moldavie, dans plusieurs régions franques et à Rome; je t'ai dit que grâce à la dignité épiscopale dont je suis honoré, je me suis mis en relation avec les principaux personnages et les chefs de ces pays, et que j'ai eu des entretiens avec les plus distingués d'entre eux par le rang et par la science. Tu m'as prié alors de t'exposer clairement ce que pensent de votre prophète Mohammad ceux que j'ai vus et entretenus. En considération de notre amitié et de la profonde affection qui nous lie, je réponds donc aujourd'hui à ta demande.

(Or telle a été la première déclaration des gens en question.)

— A la nouvelle qu'un homme, appelé Mohammad, se disant l'envoyé de Dieu, avait paru parmi les Arabes, leur apportant un livre qui, disait-il, lui avait été révélé du ciel, nous sommes parvenus à nous procurer cet écrit.

— Pourquoi donc, leur dis-je alors, ayant entendu parler de cet envoyé et ayant eu soin de vous procurer son livre, pourquoi ne vous êtes-vous point faits ses disciples? On lit en effet dans le Coran : « Quiconque suit une religion autre que l'islam, ne peut voir son culte agréé de Dieu, et il sera dans l'autre monde du nombre des réprouvés (1) ».

(1) Sour. IIIᵉ, v. 79. Le texte du Coran porte يبتغ (désire) au lieu de يتبع (suit) qu'emploie le manuscrit.

— Diverses raisons, me répondirent-ils, justifient notre conduite.

— Lesquelles? demandai-je.

— L'une d'elles est que le Coran est écrit en arabe, et non en notre langue. On y lit en effet : « Nous (Dieu) avons fait descendre du ciel le Coran en langue arabe (1) »; et encore : « Tous nos apôtres parlent la langue du peuple auquel ils sont envoyés (2) »; et ailleurs : « C'est Lui (Dieu) qui a suscité du milieu des hommes illettrés un apôtre pris parmi eux, pour leur redire les miracles du Seigneur, les purifier, et leur enseigner le livre et la sagesse, à eux qui étaient naguère dans un égarement manifeste (3) ». — « (C'est par l'effet de la miséricorde de ton Seigneur que) tu prêches un peuple qui n'a pas eu d'apôtre avant toi : peut-être marchera-t-il dans le droit chemin (4) ». — « Nous t'avons révélé le Coran en arabe, afin que tu avertisses la mère des cités (La Mecque) et les peuplades d'alentour, afin que tu les avertisses du jour inévitable de la réunion (5) (jugement dernier) ». « Afin que tu avertisses ceux qui n'ont pas encore été avertis et qui vivent dans l'insouciance (6) »; et enfin : « Prêche tes plus proches parents (7) ».

Ainsi donc, d'après ces témoignages tirés du Coran même, nous avons reconnu que cet apôtre (Mohammad) n'était point destiné à nous, mais seulement aux Arabes de l'idolâtrie (8). Le

(1) XII, 2.

(2) XIV, 15. — « Des hommes illettrés » = des Arabes. — Par « le livre et la sagesse » Mohammed désigne le Coran et ses *sages* prescriptions.

(3) LXII, 2.

(4) XXVIII, 46. Texte du Coran : (...رَحْمَةً مِنْ رَبِّكَ) لِتُنْذِرَ قَوْمًا ما أَتاهم مِنْ نَذِيرٍ مِنْ قَبْلِكَ لَعَلَّهُم يَتَذَكَّرُون C'est par l'effet de la miséricorde de ton Seigneur que *tu prêches* un peuple qui n'a point eu d'apôtre avant toi : *tu es chargé de l'appeler à réfléchir.*

Le ms. de Râheb porte : ...لِنُنْذِرَ ...لَعَلَّهُمْ يَهْتَدُونَ ... *Nous prêchons... peut-être marchera-t-il dans le droit chemin.*

(5) XLII, 25.

(6) XXXVI, 5. Texte du Coran : ...قَوْماً ما أُنْذِرَ آباؤُهم = Ceux dont les pères n'ont pas été avertis.

(7) XXVI, 214.

(8) الى العَرَب من الجاهليّة = Aux Arabes de l'idolâtrie. Cf. *Kasimirski*, Trad. du Coran, sourate III, vv. 69 et 55, note.

Coran dit en effet que nul prédicateur ne leur a été envoyé avant Mohammad; nous ne sommes donc nullement obligés de suivre celui-ci, car d'autres apôtres sont venus chez nous avant lui; ils nous ont parlé en notre langue, nous ont donné le Pentateuque et l'Évangile en notre langue. Ce qui montre clairement que le Coran n'est destiné qu'aux Arabes de l'idolâtrie, c'est cette parole déjà citée : « Quiconque suit une religion autre que l'Islam, ne peut voir son culte agréé de Dieu, et dans l'autre monde il sera du nombre des réprouvés ». En stricte logique, il ne s'agit ici que de ceux à qui Mohammad s'est adressé *en leur propre langue*, et non pas des autres, ainsi que le porte le livre.

Autre raison, continuent mes interlocuteurs : nous trouvons dans le Coran des louanges à l'adresse de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de sa mère, par exemple que Dieu a donné cette Vierge comme une merveille aux hommes. Voici les propres paroles du Coran : « Celle qui a conservé sa virginité, en qui nous avons soufflé de notre esprit, nous l'avons constituée avec son fils, un signe pour l'univers (1) »; et ailleurs : « Les anges dirent : Dieu, ô Marie, t'a choisie parmi toutes les femmes de l'univers et t'a rendue exempte de toute souillure (2) ».

Le Coran témoigne aussi en faveur de Notre-Seigneur en rapportant ses miracles. « Sa conception, opérée sans l'intervention d'aucun homme, fut annoncée à sa mère par l'ange de Dieu; il parla dès le berceau; il ressuscita les morts, guérit l'aveugle de naissance, purifia les lépreux; avec de la boue il forma la figure d'un oiseau sur lequel il souffla, et, par la permission de Dieu, l'oiseau se mit à voler. Il était l'Esprit de Dieu et son Verbe (3) ». Ainsi parle le Coran, ainsi pensons-nous et croyons fermement.

Le Coran dit encore que Dieu a attiré à lui le Christ, qu'il a placé ses disciples au-dessus de ceux qui ont refusé de le suivre, jusqu'au jour de la résurrection. Nous lisons en effet dans ce livre : « Dieu dit : O Jésus, fils de Marie, oui, assurément, c'est moi qui te fais subir la mort, qui t'élève vers moi, qui te délivre des infidèles, qui place ceux qui te suivront au-dessus de ceux qui refuseront de croire, jusqu'au jour de la résurrec-

(1) xxi, 91.
(2) iii, 37.
(3) Cf. iii, 41 et 43. Mohammad dans le Coran mêle la *légende* à l'Évangile.



tion (1) »; et ailleurs : « Nous avons envoyé (sur les traces de Noé et d'Abraham) Jésus, fils de Marie; nous lui avons donné l'Évangile, et nous avons mis dans les cœurs de ses disciples la compassion et la miséricorde (2) ».

Troisième raison que nous trouvons encore dans le Coran. Ce livre fait l'éloge de notre Évangile; avant les mosquées, il nomme nos monastères et nos églises, dans lesquelles, d'après son propre aveu, on invoque souvent le nom d'Allah. « Si Dieu, écrit Mohammad, n'eût repoussé une partie des hommes par les autres, les monastères et les églises, les oratoires et les mosquées, où l'on invoque sans cesse le nom d'Allah, auraient subi la destruction (3) ».

Voilà ce que dit le Coran, et il renferme bien d'autres choses encore, qui sont pour nous autant de raisons de rester attachés à notre religion, de ne pas abandonner nos croyances, de ne pas rejeter ce que nous tenons, et de ne pas suivre un autre que le Christ, le Verbe de Dieu, ainsi que ses apôtres qu'il a envoyés pour nous prêcher, les Apôtres dont le Coran fait l'éloge et qu'il exalte en ces termes : « Nous (Dieu) avons envoyé les Apôtres accompagnés de signes évidents; nous leur avons donné le Livre (Évangile) afin que les hommes observent l'équité (1) ».

Les envoyés dont il est ici question ne sont autres que les apôtres du Christ; car s'il s'agissait d'Abraham, de David,

(1) III, 48. L'expression مُتَوَفِّيكَ signifie proprement : « Je te fais mourir » : « Defungi te facio ». Cependant dans la sourate IV^e, v. 156, Mohammad affirme que de fait les Juifs ne crucifièrent point Notre-Seigneur, mais un homme qui lui ressemblait. Les auteurs musulmans, pour expliquer et faire concorder ces passages du Coran, inventent toutes sortes de fables. D'après eux, Jésus-Christ aurait été enlevé miraculeusement au ciel, d'où il doit revenir à la fin des temps pour régner glorieusement sur la terre entière, et puis subir une heureuse mort. (Cf. Marracci, t. II, p. 113 sqq. et p. 173 sqq.)

(2) LVII, 27. Le manuscrit porte وَفَيْنَا (nous avons payé) et le Coran قَفَّيْنَا (nous avons envoyé sur les traces...).

(3) XXII, 41. Les monastères et les églises appartiennent aux *Chrétiens*, les oratoires aux *Juifs*, les mosquées aux *Musulmans*. — En condamnant la destruction des églises chrétiennes, des synagogues, aussi bien que celle des mosquées, Mohammad approuve la religion du Christ et la loi judaïque. Si, en effet, les chrétiens étaient dans l'erreur, il faudrait détruire leurs monastères et leurs temples, puisque la prière faite en ces lieux ne saurait être agréable à Dieu. Mais Mohammad et la logique ne vont pas toujours ensemble. (Cf. Marracci, II, p. 467. Refutationes, ad. II.)

(1) LVII, 25.

de Moïse et de Mohammad, le texte porterait : « Nous *leur* avons donné *les livres* », et non *le livre*, lequel ne peut être que l'Évangile. Nous lisons encore dans le Coran : « Un homme accouru de la partie la plus éloignée de la ville, leur criait : Mes concitoyens, suivez *ces envoyés;* suivez ceux qui ne vous demandent aucune récompense : voilà ceux que Dieu dirige (1) ». Ici encore il s'agit, non de Mohammad, mais des Apôtres (du Christ); sinon on lirait : *l'envoyé*.

Ce même livre, en un autre endroit, appelle les apôtres *les aides de Dieu*. « Qui m'assistera dans la cause de Dieu? demande Jésus, fils de Marie. — Nous, répondent les apôtres, nous serons les aides de Dieu... C'est ainsi qu'une partie des enfants d'Israël a cru, et que l'autre a été infidèle. Mais nous avons donné aux Croyants la force contre leur ennemi, et ils ont remporté la victoire (2) ».

Le Coran fait aussi en ces termes l'éloge de notre Évangile et de nos livres sacrés : « Nous avons fait descendre le livre (Évangile) qui contient la direction et la lumière : il confirme les livres qu'ils (les Chrétiens) ont déjà, le Pentateuque (3) »; et encore : « Si tu es dans le doute sur ce qui t'a été envoyé d'en-haut (dit Dieu à Mohammad), interroge ceux qui lisent le livre révélé avant toi (4) ».

(1) XXXVI, 19. Vrai texte : وجاء مِنْ أَقْصَى المَدِينَة — au lieu de وجاء أيضًا مِن المدنة

(2) LXI, 14. — Quels seront mes aides *pour propager la religion que je prêche?* — Contre *leur ennemi*, c'est-à-dire contre ceux qui ne croiront pas.

Selon l'exposition des commentateurs musulmans, Mohammad voudrait dire ici qu'après la disparition de Notre-Seigneur, ses disciples se seraient divisés en deux camps : ceux qui croyaient en sa divinité et les incrédules. La victoire serait enfin restée aux premiers.

Encore un échantillon de fables inventées par le prophète. S'il avait ouvert le livre des Actes, il y aurait lu (c. IV, 32) : « Multitudinis autem credentium erat *cor unum et anima una* ».

(Cf. Marracci, II, p. 720). Cf. aussi la démonstration de la divinité de Jésus-Christ contre les musulmans, ibid., p. 196, p. 218.

(3) V, 50. — Ici encore le texte du manuscrit ne concorde pas entièrement avec celui du Coran, dont voici la traduction donnée par Kasimirski : « Sur les pas des autres prophètes nous avons envoyé Jésus, fils de Marie, pour confirmer le Pentateuque. Nous lui avons donné l'Évangile qui contient la direction et la lumière : il confirme le Pentateuque : l'Évangile contient aussi la direction et l'avertissement pour ceux qui craignent Dieu ».

(4) X, 94. Recommandation bien inutile, puisque aussitôt après (même verset)

Ainsi donc le Coran confirme les livres que nous possédons. Oui, Mohammad éloigne de notre Évangile et de nos livres saints tout soupçon de falsification et de changement et il croit à leur authenticité.

— Et si quelqu'un disait, objectai-je, qu'un changement a pu survenir dans la suite des temps? — Non, me répondirent-ils, personne ne peut dire cela. Six cents ans environ (1) se sont écoulés depuis l'apparition de nos livres (Saints Évangiles); dès lors ils ont passé dans toutes les mains, tout le monde les lit, ils sont traduits en différentes langues et répandus dans tous les pays. Comment donc aurait-on pu les falsifier ou y changer quoi que ce soit?

Or l'Évangile contient « la direction pour ceux qui craignent Dieu (2) ». C'est ce que dit le Coran : « A. L. M. — Voici le livre sur lequel il n'y a point de doute : c'est la direction de ceux qui craignent Dieu (3) »; les lettres *Alef, lâm, mim* renferment un serment et désignent le nom du Christ (en arabe : المسيح), dont vous avez retranché les trois autres lettres : le *sîn, le yé, le ḥé;* et le livre en question n'est autre que l'Évangile, ainsi que le montre ce texte du Coran : « S'ils te traitent d'imposteur (ô Mohammad), sache que les envoyés qui t'ont précédé ont été traités de même, bien qu'ils eussent opéré des miracles et apporté la religion et le livre qui éclaire (4) », c'est-à-dire l'Évangile; c'est ce livre qui a été envoyé précédé de ses preuves. Voilà pourquoi il est dit : *Ce livre-là,* ذلك = l'Évangile) par opposition à *celui-ci* (هذا = le Coran). De plus, s'il s'agissait du Coran et de Mohammad, il faudrait lire : « Nous avons envoyé *notre* apôtre ». Votre prophète aurait dit encore : « A. L. M. Il n'y a point de doute sur *ce livre-ci* (le Coran) »; tandis qu'il

Dieu défend à Mohammad de douter : d'après la tradition, le prophète ne doutait jamais. (Cf. Marracci, II, in h. l.)

(1) C'est aujourd'hui un fait certain que dès l'an 150, cinquante ans seulement après la composition du dernier Évangile, nos quatre Évangiles étaient reconnus comme authentiques dans toutes les églises chrétiennes de l'univers. Les 600 ans font allusion au temps écoulé depuis l'apparition des Évangiles jusqu'à Mohammad.

(2) v, 50.

(3) II, 1. Quel est le sens de ces trois lettres (et d'autres semblables qu'on trouve au commencement de certaines sourates)? Les commentateurs donnent différentes explications; celle de Râheb est au moins vraisemblable.

(4) III, 181.

écrit : *Ce livre-là*, c'est-à-dire le livre qui a précédé *celui-ci* (le Coran), c'est-à-dire enfin l'Évangile.

Dans d'autres textes du Coran nous trouvons une preuve plus forte encore que les précédentes, par exemple : « Je (Mohammad) crois au livre que Dieu a révélé : j'ai reçu l'ordre de prononcer entre vous en toute justice. Dieu est mon Seigneur et le vôtre; à nous nos œuvres, à vous les vôtres. Dieu nous réunira tous, car il est le terme de toutes choses (1) ».

Quant à ceux qui ne reconnaissent pas le Coran (2), voici comment Mohammad en parle : « Dis : ô infidèles, je n'adorerai point ce que vous adorez, et vous n'adorerez pas ce que j'adore. Je n'adore pas ce que vous adorez, et vous n'adorez pas ce que j'adore; à vous votre religion, à moi la mienne (3) ». Il dit encore à ses adeptes : « N'engagez des controverses avec les hommes des Écritures que de la manière la plus honnête, à moins que ce ne soient des hommes méchants. Dites : Nous croyons au livre (Coran) qui nous a été envoyé, ainsi qu'à ceux qui vous ont été révélés (Pentateuque et Évangiles). Notre Dieu et le vôtre, c'est le même Dieu, et nous nous résignons pleinement à sa volonté (4) ». Il est à noter que Mohammad ne dit point : « RÉSIGNEZ-VOUS (5) à lui ». Quant aux « hommes méchants », il s'agit évidemment des Juifs, qui adorèrent la tête de veau, renièrent le vrai Dieu, massacrèrent ses prophètes et ses envoyés, adorèrent les idoles, immolèrent leurs fils et leurs filles

(1) XLII, 14. Ce livre que Dieu a révélé, ce sont les Saintes Écritures.
Dieu vous *réunira* tous, i. e. pour le jugement dernier, que Mohammad appelle : يَوْمَ الْجَمْعِ

(2) C'est-à-dire les Juifs et les Chrétiens, que Mohammad appelle « hommes des Écritures ». Vg. sour. XXIX°, v. 45.

(3) CIX.

(4) XXIX, 45. Cf. Marracci, II, in h. l.
— « De la manière la plus honnête », i. e. par des paroles pleines de douceur, les exhortant à embrasser notre religion.
— « A moins que ce ne soient des hommes méchants »; c'est-à-dire ceux qui vous auront fait du mal en quoi que ce soit : avec ceux-ci il faut employer non la parole, mais le glaive. — L'interprétation de Râheb, qui restreint l'application du mot « méchants » aux Juifs, est bénigne.

(5) *Résignez-vous*... d'après le sens du mot *Musulmans* (مُسْلِمُونَ) = *ceux qui s'abandonnent* à la volonté d'Allah, selon ce qui a été *écrit* par rapport à chacun des hommes.

aux démons, — non seulement, dis-je, des animaux sans raison, mais leurs fils et leurs filles, — crime que Dieu leur a reproché par la bouche du prophète David : « Ils ont immolé leurs fils et leurs filles au démon, ils ont répandu le sang innocent, le sang de leurs enfants, ils les ont offerts en sacrifice aux idoles de Kana'an, et la terre a été souillée de leurs œuvres (1) ».

Or, nous autres chrétiens, nous n'avons rien fait de semblable. Aussi le Coran dit-il à notre sujet : « Tu trouveras que les plus violents ennemis des croyants sont les juifs et les polythéistes; ceux au contraire qui professent le Christianisme sont les plus portés d'affection à notre égard, et cela parce qu'ils ont des prêtres et des moines et ne sont point orgueilleux (2) ». Mohammad mentionne ici les prêtres et les moines pour bien montrer qu'il ne s'agit que de nous; et il fait en même temps l'éloge de nos actes et de nos intentions. Cela est certain: et il éloigne de nous l'accusation de polythéisme, quand il dit : Les Juifs et les polythéïstes sont les ennemis les plus acharnés des croyants; les Chrétiens, au contraire, sont les mieux disposés à l'égard des musulmans.

Ce qui rend cette assertion plus manifeste encore, ce sont ces autres paroles : « Dieu prononcera, selon la différence de leurs religions, entre les croyants, les Juifs, les Sabéens, les Chrétiens et les polythéistes (3) ».

(1) Ps. cv, 37.

(2) v, 85. Ces paroles montrent que les Juifs haïssaient profondément les Musulmans; que les Chrétiens, au contraire, mettant en pratique le précepte de Notre-Seigneur, les aimaient d'une véritable charité. (Cf. Marracci, t. II, p. 233.)

Quoi qu'il en soit des éloges que Mohammad donne aux chrétiens, en particulier aux moines et aux prêtres, il n'est pas vrai que les chrétiens « *pleurent de dévotion* en entendant le Coran », ainsi qu'il est dit dans la même sourate, v. 86.

(3) xxii, 17. فيما كانوا فيه مختلفون (ce en quoi ils diffèrent) ne se trouve pas dans le Coran. A noter ici une des nombreuses fautes grammaticales de copiste مختلفون, le *khabar* de كان au *raf'* au lieu du *nasb* مختلفين

— الذين اشركوا = les polythéistes; m. à m. : ceux qui *associent* (plusieurs dieux).

— Les *Sabéens* (Soubbas) ou *Chrétiens de Saint Jean* (نصارى يحيى) étaient une secte qui parut, dès le premier siècle de l'Église, sur les bords du Jour-

Non seulement Mohammad ne nous appelle point polythéistes, mais il déclare en outre que les autres hommes ne nous sont point supérieurs. « Certes, dit-il, les croyants, les Juifs, les Chrétiens et les Sabéens, quiconque croit en Dieu et qui, au jour dernier, aura fait le bien : tous ceux-là recevront une récompense de leur Seigneur; la crainte ne s'abattra point sur eux et ils ne seront point affligés (1) ».

Ainsi donc, d'après ces paroles, il y a égalité parfaite entre tous les hommes, qu'ils soient musulmans ou non. Une autre preuve de ceci se trouve encore dans ce texte : « O hommes, nous vous avons créés; (vous venez tous) d'un homme et d'une femme. Nous vous avons partagés en familles et en tribus..., afin que vous sachiez que le plus digne devant Dieu est celui qui le craint le plus (2) ».

Mohammad loue ensuite notre sacrifice (eucharistique) et nous menace, si jamais nous venions à abandonner ce que nous possédons et à répudier la révélation qui nous a été faite, du plus terrible châtiment que Dieu ait jamais infligé. « O Jésus, fils de Marie, demandaient les apôtres, ton Seigneur peut-il nous faire descendre des cieux une table toute servie?— Craignez Dieu, leur répondit Jésus, si vous êtes fidèles. — Nous désirons, dirent-ils, nous asseoir et manger à cette table; alors

dain; on en trouve encore des traces aux environs de Bassora. Ils nient la divinité de Jésus-Christ, dont ils vénèrent cependant la croix; font grand cas du baptême de Jean-Baptiste, qu'ils regardent comme le plus grand de tous les saints, et ont en horreur la circoncision et les circoncis. Ils donnent à Dieu un corps matériel, et un fils, nommé Gabriel, qui créa le monde avec l'aide de 50.000 anges: ils ont des évêques et des apôtres, renouvellent le Baptême tous les ans, admettent la polygamie, mais non le divorce. — La Revue du *Machriq* a publié plusieurs articles fort intéressants sur les Soubbas, par le R. P. Anastase de Saint-Élie, missionnaire apostolique Carme à Bagdad.

(Cf. Marracci, II, p. 33. Refut., v.)

(1) II, 59. Cf. aussi Sourate v, v. 73.

Le Coran affirme clairement que tous, Musulmans, Chrétiens, Juifs et Sabéens, peuvent se sauver pourvu qu'ils croient en Dieu, au jour du jugement, et fassent de bonnes œuvres. — Ce verset, un des plus importants du livre du prophète, embarrasse fort les commentateurs musulmans; les plus sages d'entre eux ne pouvant nier la vérité, se tirent d'affaire en disant que ce passage est un de ceux qui, par l'ordre de Dieu, ont été abrogés par d'autres versets ayant un sens absolument opposé. L'expédient n'est pas très habile et ne sauve pas l'honneur du prophète.

(Cf. Marracci, II, p. 33. Refut., v.)

(2) XLIX, 13.



nos cœurs seront rassurés, nous saurons que tu nous as prêché la vérité, et nous rendrons témoignage en ta faveur. — O Dieu, notre Seigneur, s'écria alors Jésus, fils de Marie, fais-nous descendre une table du ciel; qu'elle soit un festin pour le premier et le dernier d'entre nous, et un signe de ta puissance. Nourris-nous, car tu es le meilleur nourrisseur. — Et Dieu dit : Je vous la ferai descendre, cette table; quant à celui qui désormais sera incrédule, je lui réserve un châtiment tel que je n'en ai infligé encore de pareil à aucune créature (1) ».

Or cette table, c'est le sacrifice que nous offrons à chaque messe. Pour la raison donnée plus haut et parce qu'il ne convient pas à des hommes de cœur de mépriser l'esprit de Dieu et son Verbe, auquel le Coran a donné son témoignage et ses éloges en ces termes : « Il n'y aura pas un seul homme parmi ceux qui ont eu foi dans les Écritures (Juifs et Chrétiens) qui ne croie en lui (Jésus) avant sa mort; au jour de la résurrection, Jésus témoignera contre eux (2) »; comment suivrions-nous celui qui

(1) v, 112. Que penser de cette table merveilleuse? Il semble que Mohammad ait voulu parler de la sainte Eucharistie, qu'il connaissait au moins d'une manière confuse par ses rapports avec les chrétiens. Les paroles mêmes du Coran indiquent clairement cette conclusion. Cependant les commentateurs musulmans, ne voulant pas reconnaître dans le livre de leur prophète la confirmation d'un des principaux mystères de notre foi, donnent libre cours à leur imagination et inventent toutes sortes d'explications fabuleuses. (Voir un exemple dans le commentaire de Thalabiensis cité par Marracci, t. II, p. 238.)

Pour décrire cette *table*, ils réunissent et mélangent sans ordre en un seul récit des faits absolument distincts tirés de nos Évangiles. Ils confondent ainsi, sans aucun scrupule historique, la dernière cène que Notre-Seigneur célébra avec ses apôtres, le miracle de la multiplication des cinq pains et des deux poissons, la parabole des invités au festin, le miracle opéré sur les bords du lac de Tibériade, quand Notre-Seigneur apparaissant aux apôtres, après sa résurrection, leur offrit un poisson grillé, etc., etc.

(Cf. Marracci, II, p. 241. Refut., vii.)

(2) iv, 157. Texte entier (auquel correspond notre traduction) : وان من أهل الكتاب إلّا ليؤمنون به قبل موته ويوم القيامة يكون عليهم شهيدا . avant *sa* mort (قبل موته) est amphibologique, à cause du pronom ه dans موته. Double sens possible, d'après les commentateurs musulmans : avant la mort de *celui qui croit* en Jésus, ou avant la *mort de Jésus*, qui doit revenir à la fin des temps. La première explication est préférable.

(V. Marracci, II, p. 172 — et Kasimirski in h. l.)

ne nous a pas été envoyé? Mohammad dit en effet : « Ou moi ou vous sommes dans le droit chemin ou dans l'erreur manifeste (1) ». Il avait dit cependant au commencement de son livre : « Dirige-nous dans le droit sentier, dans le sentier de ceux que tu as comblés de tes bienfaits, et non de ceux qui ont encouru ta colère ni de ceux qui s'égarent (2) ». Ceux que Dieu a comblés de ses bienfaits, c'est nous, les chrétiens; ceux qui ont encouru sa colère, ce sont les Juifs et les Sabéens qui adorent les idoles; le sentier, c'est le chemin qui conduit à la croyance (foi). Nous savons que Dieu est juste; or il n'est pas conforme à son équité d'exiger que les hommes d'une nation suivent un envoyé qui ne leur est point destiné; auxquels personne, ni Dieu ni son apôtre, ne donne un livre écrit en leur propre langue.

Pour ces raisons, conclurent mes interlocuteurs, nous ne pouvons suivre cet envoyé (Mohammad) ni abandonner notre religion.

Je leur dis alors : Savez-vous que les Musulmans rejettent les dénominations de Père, de Fils et d'Esprit-Saint?

— Il n'en serait point ainsi, répondirent ces gens, si les Musulmans connaissaient que par ces noms nous voulons dire simplement que Dieu est un être vivant et intelligent. Nous savons en effet, nous autres Chrétiens, que toutes choses ont été produites par un être distinct des autres; car il répugne qu'aucune créature puisse se donner à elle-même l'existence. Nous avons donc inféré de là qu'il existe un être parfaitement distinct des créatures, qui a tout créé et qui n'a pas été créé lui-même.

Nous voyons ensuite que les êtres se divisent en deux classes :

(1) XXXIV, 23. Vrai texte (d'après Flügel) : إنّا وإيّاكم = ou *nous* ou vous...

Texte du ms. : إنّي وإيّاكم = ou *moi* ou vous...

(2) I, 6. — D'après les savants musulmans, ceux que Dieu « a comblés de ses bienfaits » sont évidemment les disciples de Mohammad; ceux « qui s'égarent », les Chrétiens; et ceux « qui ont encouru la colère divine », les Juifs. L'expression du Coran contre les fils d'Israël ressemble fort à celle de saint Paul, I Thess., c. III, v. 16 : « *Pervenit enim ira Dei super illos* usque in finem ». — صراط المستقيم = le droit sentier; ces mots dans le Coran désignent l'*islamisme*.

Le commentaire de Râheb ne concorde donc pas avec l'explication communément admise. Pour le culte des idoles attribué aux Sabéens ou Soubbas, voir les articles du R. P. Anastase dans le *Machriq*.

les êtres vivants et les êtres inanimés; et donnant à Dieu le plus noble de ces deux attributs, nous avons dit : Dieu est un être vivant; nous affirmons ainsi son immortalité.

Nous remarquons en outre que les créatures vivantes sont de deux sortes : celles qui possèdent à la fois la vie et l'intelligence, et celles qui ont la vie sans l'intelligence. Donnant à Dieu les qualités de la plus noble de ces deux classes, nous disons : Dieu est un être intelligent; et ainsi nous excluons de Lui toute ignorance.

Quant à la triple appellation (de Père, Fils et Saint-Esprit), elle ne désigne qu'un Dieu unique, éternel et éternellement vivant et intelligent. Le Père, selon nous, représente le principe, le Fils l'intelligence, et le Saint-Esprit la vie. Le Coran ne dit-il pas : « Il n'y a d'autre Dieu que Dieu, le vivant, l'Immuable (1) ».

Or ces trois noms, ce n'est pas nous, Chrétiens, qui les avons donnés à Dieu; mais c'est Dieu lui-même qui a ainsi appelé sa divinité. Voici en effet comment il s'exprime par la bouche de Moïse en s'adressant aux fils d'Israël : « N'est-ce pas là ce *Père* qui t'a fait, qui t'a créé et possédé (2)? »

Et ailleurs toujours par la bouche de Moïse : « Et l'*Esprit* de Dieu s'élevait sur les eaux (3) »; — et dans le prophète David : « C'est par la *parole* de Dieu que les cieux ont été affermis, et c'est le *souffle* de sa bouche qui a produit toutes leurs vertus (4) »; — et encore par le même prophète : « Ne m'enlevez pas votre *Esprit* Saint (5) ». Dieu met ces autres paroles sur les lèvres de Job le juste : « L'*Esprit* m'a créé et il me connaît (6) »; et dans Isaïe : « L'astragale se desséchera et l'herbe se fanera; mais la parole de Dieu demeure éternellement (7) »; — et enfin la parole de Notre-Seigneur Jésus-Christ à ses disciples dans son saint Évangile : « Allez vers toutes les nations, baptisez-les au nom du *Père*, du *Fils* et du *Saint-Esprit*, et apprenez-leur à garder tous les commandements que je vous ai donnés (8) ».

(1) II, 256.
(2) Deutér., XXXII, 6.
(3) Gen., I, 2.
(4) Ps. XXXII, 6.
(5) Ps. L, 13.
(6) XXXIII, 4.
(7) XL, 8.
(8) Matth., XXVIII, 19.

Que lisons-nous dans le Coran lui-même? — « C'est Dieu qui donne la *vie* et la mort (1) ». — Quand il a résolu quelque chose, il lui suffit de cette *parole* : « Sois, et la chose est (2) ». — « Nous avons donné notre *parole* à nos pieux serviteurs (3) ».

Et en d'autres endroits : « Dieu dira : O Jésus, fils de Marie, souviens-toi des bienfaits que j'ai répandus sur toi et sur ta mère, lorsque je t'ai fortifié par l'*Esprit* de sainteté (4) ». — « Dieu a réellement adressé la *parole* à Moïse (5) ». — « Et Marie, fille d'Imran, qui a conservé sa virginité intacte, nous avons soufflé en elle de notre *esprit*. Elle crut aux *paroles* de son Seigneur et à ses livres (Saintes Écritures); elle était du nombre des personnes pieuses (6) ».

Tous les Musulmans disent : Le Coran est la *parole* de Dieu. Or toute parole en appartient à un être vivant et intelligent; ce sont là des qualités essentielles, des attributs personnels qui diffèrent les uns des autres, tandis que Dieu est unique, en Lui tout est simple et indivisible.

Le Coran commence par ces mots : « Au nom du Dieu *clément* et *miséricordieux* ». Pour nous, Chrétiens, nous résumons les attributs de Dieu en ces trois mots : *Père*, *Fils* et *Saint-Esprit*; par là nous désignons un être vivant et intelligent, parce que parmi les attributs de Dieu, il n'en est aucun qui ne renferme en lui l'idée de vie et d'intelligence. Nous lisons dans le Coran : « Invoquez Dieu ou invoquez le miséricordieux : de quelque nom que vous l'invoquiez, les plus beaux noms lui appartiennent (7) ».

Quand nous disons que le Christ est Fils de Dieu, qu'il est engendré par lui de toute éternité, nous voulons signifier par là que Jésus est de toute éternité Fils ou Verbe, et que le Père est de toute éternité Père ou intelligence. Quand vint la fin des temps, c'est-à-dire le temps de l'apostasie et de l'impiété, Dieu

(1) II, 260.
(2) II, 111.
(3) XXXVII, 171.
(4) V, 109.
(5) IV, 162.
(6) LXVI, 12. On sait que Mohammad confond la Très Sainte Vierge Marie, mère de Dieu, fille de Joachim, avec Marie, fille d'Imran et sœur de Moïse et d'Aaron.
(7) XVII, 110.

envoya sa parole ou son Verbe, tout en restant uni à son Fils. De même qu'un homme envoie, sans le quitter (1), son verbe à ses auditeurs, ainsi le Verbe de Dieu s'incarna et devint un homme parfait par l'opération du Saint-Esprit dans le sein de la Vierge Marie. Il naquit de cette Vierge selon la nature humaine, et non selon la nature divine, qui ne peut recevoir aucun accident.

Marie le mit au monde en gardant intacte sa virginité, ainsi qu'elle l'avait conçu sans la coopération d'aucun homme. Sa virginité fut conservée comme le buisson qu'aperçut Moïse et qui brûlait sans être consumé par les flammes. Quand nous disons que le Christ est Fils de Dieu, qu'on n'aille donc pas nous soupçonner de lui attribuer une filiation toute humaine; nous ne voulons pas dire non plus que le Père existe avant le Fils, ou qu'il a eu un fils né d'une compagne; le Coran lui-même nous justifie de toute accusation semblable, quand il dit : « Créateur du ciel et de la terre, comment aurait-il des fils, lui qui n'a point de compagne (2)? » Et Mohammad confirme la parole du Fils disant : Je suis le Verbe. (Voici en effet le texte du Coran) : « Dis : Je ne jurerai point par ce pays-ci, le territoire que tu es venu habiter, ni par le Père ni par le Fils (3) ».

Quant à l'Incarnation du Verbe de Dieu qui s'est véritablement fait homme, Mohammad en donne la raison suivante. — Dieu, dit-il, n'a jamais parlé à aucun des prophètes, si ce n'est à tra-

(1) Ces paroles rappellent celles de saint Fulgence (*ad Monimum*, III, 7) : « Sic est Verbum apud Deum sicut est in mente verbum... Sicut de tota mente nascitur verbum, *sic intra totam permanet natum...* » (V. *Patrolog.* de Migne, t. LXV, p. 204). De même, saint Cyrille d'Alexandrie (Dialog. 2 *de Trin.*, Migne, t. LXV, p. 767 sq.) : « *Verbum manet in mente generante* et mentem generantem habet totaliter in se... et oportet simul existere cum Patre Filium et vicissim Patrem cum Filio... »

Les Pères se servent souvent de cette comparaison du Fils avec le *verbe* de l'esprit humain pour expliquer la compénétration mutuelle des Personnes divines, appelée par les Grecs περιχώρησις ou ἐνύπαρξις, et par les Latins *circumincessio.*

(2) VI, 101. Mohammad, on le voit, prend les termes de Père et de Fils au sens matériel et humain. Rien d'étonnant qu'il ne puisse comprendre la signification du mystère de la Très Sainte Trinité. (Cf. Marracci, II, p. 53. Refut., II.)

(3) XC, 1-3. « Je » = Dieu. « Par ce pays-ci », i. e. La Mecque, « ni par le Père ni par le Fils ». Râheb entend par là Dieu le Père et Dieu le Fils. Mais les commentateurs musulmans ne sont pas de cet avis. Ainsi Gélal applique ces mots à *Adam* et à sa postérité. (V. Marracci, II, p. 802.)

vers un voile, ainsi qu'il est écrit dans le Coran : « Il n'est point donné à l'homme que Dieu lui adresse la parole; s'il le fait, c'est par la révélation ou à travers un voile ». — Et comme les choses immatérielles ne deviennent sensibles que par le moyen des choses corporelles, le verbe de Dieu qui a créé les êtres spirituels, ne se manifestera pas autrement. Aussi ce verbe est-il apparu en Jésus, fils de Marie; l'homme étant la plus noble (1) créature sortie des mains de Dieu. Ce Verbe se fit entendre aux êtres créés, qui le contemplèrent en Jésus, comme jadis il s'était fait entendre à Moïse de l'intérieur du buisson. Il opéra des merveilles par sa divinité et parut plein de faiblesse dans son humanité. Ces deux attributs (puissance et faiblesse) n'appartiennent qu'au Seigneur Jésus. On dit de même : « Zéid est encore vivant, il n'est point mort et n'a point disparu », et : « Zéid dépérit, est mort et trépassé ». Ces deux propositions se disent absolument de Zéid seul.

Nous disons dans le même sens : « Le Christ a été crucifié, en tant qu'homme, bien entendu, et non en tant que Dieu ». Aussi le Coran porte-t-il : « Ils (les Juifs) ne le crucifièrent pas; mais il leur sembla (qu'ils l'avaient crucifié) (2) ».

Ne voyons-nous pas le forgeron prendre un morceau de fer, le chauffer jusqu'à ce qu'il soit tout enflammé, le battre et le couper pendant qu'il est presque entièrement changé en feu? Le coup qui sépare ainsi les deux morceaux n'atteint cependant que le fer : le feu reste intact et n'en continue pas moins à exercer son action propre, à savoir la chaleur et l'éclat. Et néanmoins le morceau de fer renferme à lui seul les deux natures.

Ainsi en va-t-il des deux natures dans le Christ : elles sont unies en une seule personne. Nous trouvons dans le Coran des expressions qui cadrent avec cette explication : le Christ y est appelé l'Esprit de Dieu et son Verbe, et Jésus y est nommé fils de Marie : « Le Christ Jésus, fils de Marie, est réellement l'envoyé de Dieu, et son Verbe incarné dans le sein de Marie (3); il est esprit procédant de Dieu ». Et dans un autre endroit : « C'est la *parole* de vérité; vous en doutez cependant ».

(1) Pas absolument, car l'ange est bien supérieur comme pur esprit et comme intelligence. Râheb ne parle évidemment que des êtres terrestres.

(2) IV, 156. Cf. supra.

(3) IV, 169.

Ainsi donc le Coran dans ces passages affirme l'unicité de Dieu. Quant aux paroles citées plus haut, que Dieu, par la bouche de Moïse, adresse aux enfants d'Israël : « Ce *Père*, n'est-ce pas lui qui t'a créé et possédé? » et ces autres du prophète David : « Ne m'enlevez pas votre Esprit Saint »; et encore : « C'est par la parole du Seigneur que les cieux ont été affermis, et c'est le souffle de sa bouche qui a produit toutes leurs vertus »; ces paroles, dis-je, n'indiquent point trois créateurs, mais un seul, le Père, ainsi que son Esprit ou sa vie, et sa parole ou son Verbe. Nous disons pareillement : le tailleur a cousu l'habit, et : la main du tailleur a cousu l'habit; ou bien : le menuisier a fait la chaise, et : la main du menuisier a fait la chaise; et ainsi de suite. Le tailleur et sa main ne font cependant pas deux tailleurs, non plus que le menuisier et sa main deux menuisiers, mais bien un seul tailleur et un seul menuisier. De même le Père, son Verbe et son Esprit, ne font qu'un seul Dieu. Nous ne voulons pas dire autre chose quand nous prononçons ces trois noms; nous savons que cette appellation n'importe pas nécessairement l'adoration de trois dieux; de même que nous ne désignons pas nécessairement trois hommes quand nous disons : l'intelligence de l'homme, sa parole et son souffle (1); pas plus que lorsqu'on dit : la flamme du feu, sa lumière, sa chaleur, on ne désigne trois feux; pareillement le disque du soleil, son éclat et sa chaleur n'indiquent point trois soleils.

Telle est la signification que nous donnons aux expressions analogues se rapportant à Dieu (dont le nom soit sanctifié et les bienfaits exaltés!)

On ne peut donc nous blâmer ni nous accuser, alors que nous ne voulons pas abandonner ce que nous avons reçu ni rejeter le dépôt qui nous a été confié et transmis. Comment en effet pourrions-nous embrasser une autre religion, quand, en faveur de la nôtre, il y a tant de témoignages, de preuves, et des démonstrations si évidentes tirées du livre même du prophète?

— Très bien! m'écriai-je alors; mais si nous tirons nos

(1) Cette comparaison rappelle celle qu'emploie saint Augustin (lib. IX *de Trin.* in fine) : « Est quaedam imago Trinitatis ipsa mens et notitia ejus, quae est proles ejus ac de se ipsa *verbum ejus*, et *amor* tertius, et haec tria num atque una substantia ».



preuves du Coran, les Musulmans nous diront : Puisque vous argumentez d'une partie de notre livre, acceptez-le donc en entier!

— Point du tout! répondirent-ils; il n'en va point de la sorte. Je suppose en effet qu'un homme ait à la charge d'un autre un billet où est consignée une dette de cent deniers, et que le billet porte en même temps l'attestation du paiement effectué par le débiteur. Que le créancier vienne ensuite montrer ce billet et réclamer les cent deniers au débiteur qui prouve son acquit par la teneur du billet même; le créancier pourra-t-il lui dire : « Comme tu reconnais l'attestation du paiement, reconnais de même la charge des cent deniers et paie-moi »? Non, évidemment; mais il doit le tenir quitte des cent deniers inscrits sur le billet, puisque à côté de la dette se trouve aussi mentionné le paiement.

Ainsi, quoi qu'on dise sur notre compte, quelles que soient les preuves tirées du Coran, que l'on apporte contre nous, nous les réfutons par d'autres en notre faveur, puisées dans ce même livre.

Aussi a-t-on dit que les meilleurs arguments sont les nôtres; c'est ce qu'atteste le livre du prophète — selon son propre témoignage, Dieu nous a placés au-dessus des infidèles jusqu'au jour de la résurrection, parce que précisément nous suivons le Seigneur Jésus-Christ, Esprit et Verbe de Dieu. — D'après lui encore, nous sommes les plus portés d'affection à l'égard des croyants, et Dieu a mis dans nos cœurs la miséricorde et la compassion — Mohammad exalte notre Évangile et nos livres sacrés, nos monastères et nos églises; d'après lui enfin les hommes des autres religions ne nous sont nullement supérieurs. Quelle peut être la raison d'une pareille estime, sinon notre propre excellence et nos bonnes actions?

Nous serait-il donc permis, serait-il convenable d'abandonner ce que nous possédons, cette table que Dieu nous a envoyée et qu'il a placée comme un festin pour le premier et le dernier d'entre nous, et comme un signe de sa puissance, surtout quand il nous menace, si jamais nous étions infidèles, du plus terrible châtiment qu'il ait jamais infligé à aucun des mortels? Pourrions-nous suivre l'apôtre destiné à d'autres que nous? C'est ce que le Coran montre d'une manière évidente, et à ses

arguments répondent les preuves de la raison qui est comme la pierre de touche et la mesure des choses.

— Je dis alors : Autre objection des Musulmans. Puis donc que vous croyez que Dieu est unique, d'où vient que vous lui donnez trois personnes; et pourquoi les appelez-vous l'une Père, l'autre Fils et la troisième Esprit, laissant ainsi à supposer par ceux qui vous entendent que vous admettez un Dieu composé de trois individus distincts, c'est-à-dire trois dieux ou trois parties en Dieu? Car lorsque vous dites que Dieu a un Fils, celui qui est étranger à votre foi pense qu'il s'agit d'un fils né d'un commerce charnel et par voie de génération, et vous vous attirez ainsi une accusation que vous ne méritez point.

— Et les Musulmans eux-mêmes, me fut-il répondu, ne croient-ils pas que Dieu Tout-Puissant n'a ni corps, ni organes (1), ni membres, et qu'il est sans limites? Pourquoi alors disent-ils qu'il a des yeux par lesquels il voit, des mains qu'il étend, des jambes (2) qu'il découvre, un côté et un visage qu'il dirige dans toutes les directions; qu'il vient à l'ombre des nuages? Ces expressions ne font-elles pas supposer que le Très-Haut a réellement un corps pourvu de membres et d'organes, qu'il se transporte d'un lieu à un autre à l'ombre des nuages? Ceux qui entendent ces mêmes expressions, sans connaître la vraie croyance des Musulmans, penseront donc qu'ils donnent à Dieu un corps véritable; et de fait il y a une secte musulmane qui croit cela comme un article de leur doctrine. Et ainsi ceux qui ne savent pas exactement ce que croient les Musulmans orthodoxes les accuseront gratuitement.

— Je répliquai : Mais ce n'est pas sans raison, vous répondent les Musulmans, que nous attribuons à Dieu des yeux, des mains, un visage, des jambes, un côté et la marche à l'ombre des nuages. Le Coran en effet dans toutes ces expressions ne prend pas les mots dans leur signification propre. Quiconque, disent-ils, donne à ces mots leur sens propre et croit que Dieu

(1) Le mot جَوَارِح (sing. جَارِحَة), employé par le manuscrit, désigne spécialement les membres opérateurs, les pieds et les mains.

(2) Cette expression est prise dans le sens métaphorique et fait allusion à l'usage des Arabes qui retroussent et relèvent leurs longs habits quand ils veulent courir.



a en réalité des yeux, des mains, un visage, un côté, des jambes, des organes et des membres, qu'il se transporte réellement d'un lieu à un autre, qu'il possède les autres propriétés des corps, et choses semblables, celui-là nous le maudissons et le déclarons infidèle. Que si donc nous portons un tel jugement de celui qui pense de la sorte, comment nos détracteurs peuvent-ils mettre sur notre compte des erreurs que nous ne soutenons pas?

— Précisément pour le même motif, me répondit-on, nous disons qu'il y a en Dieu trois Personnes, le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Tel est le langage de l'Évangile. Or, par personnes nous entendons non des individus composés comme nous, ni des parties distinctes, ni quoi que ce soit renfermant l'idée d'association ou de multiplication. Et quand nous parlons du *Père* et du *Fils*, nous rejetons toute paternité ou filiation venant du mariage, par voie de génération ou d'union charnelle. Ainsi, d'après nous, quiconque croit que les trois Personnes sont trois dieux différents ou associés, trois corps d'éléments divers, trois parties distinctes ou encore individus composés de puissances et d'accidents, ou autre chose causée par association (1), distinction ou assimilation; que par les noms de Père et de Fils, nous entendons une paternité et une filiation basée sur le mariage, par voie de génération ou d'union charnelle; ou enfin une naissance, résultant de l'alliance de deux corps, de deux anges ou de deux créatures; celui-là nous le maudissons, l'anathématisons et le déclarons infidèle.

Si donc nous retranchons de notre religion ceux qui professent cette croyance ou autre semblable, conduisant au polythéisme et à des erreurs de même genre, nos adversaires n'ont pas le droit de nous attribuer ce qu'en réalité nous ne croyons point. Et s'ils nous reprochent de donner à Dieu des associés et des semblables, parce que nous disons que Dieu, unique en substance, est triple en personnes, à savoir le Père, le Fils et le Saint-Esprit; s'ils disent que ces mots dans leur sens propre important multiplication et assimilation, nous attribuons nécessairement à ces personnes un corps et des sens, nous leur ré-

(1) Le mot *association* est pris dans le sens que lui donne Mohammad, i. e. *polythéisme*.



pondrons : Et vous-mêmes, ne dites-vous pas que Dieu a des yeux, des mains, un visage, des jambes, un côté, qu'il s'assied sur son trône après l'avoir quitté, et autres expressions dont la signification propre importe un corps et des sens?

— J'ajoutai : Les Musulmans nous reprochent encore de dire que Dieu est une substance.

— Ils répondirent : Les Musulmans, à ce qu'on nous dit, sont gens de mérite, de lettres et de science. Or de tels hommes, qui ont lu les ouvrages des philosophes et connaissent la logique, ne peuvent rejeter cette dénomination.

Rien en effet n'existe qui ne soit ou substance ou accident; car quelle que soit la chose que nous considérions, nous trouvons ou qu'elle subsiste par elle-même, sans avoir besoin d'un autre être qui la tire du néant, et c'est la substance; ou au contraire que n'ayant pas de subsistance par elle-même, elle existe par le secours d'un autre être, et nous avons l'accident.

En dehors de ces deux espèces d'êtres, il ne peut s'en trouver une troisième. Or l'être le plus noble est celui qui subsiste par lui-même sans le besoin d'aucun autre, c'est-à-dire la substance. Et comme Dieu (dont le nom soit sanctifié!) est ce qu'il y a de plus noble, puisqu'il est cause suprême, il est donc nécessairement ce qu'il y a de plus sublime dans les êtres, c'est-à-dire substance. Voilà pourquoi nous l'appelons substance, non toutefois de la même manière que les substances créées. De même aussi nous disons qu'il n'est pas un être comme les êtres créés; sinon il devrait subsister par le moyen d'un autre être qui le maintiendrait dans l'existence : or que peut-on dire de plus indigne de Dieu?

— Mais, leur dis-je, les Musulmans nous répondent : Nous refusons de donner à Dieu le nom de substance, parce que la substance est ce qui reçoit l'accident et occupe une place. Voilà pourquoi jamais il n'a été dit que la substance est Dieu.

— Ils me répondirent : Ce qui reçoit l'accident et occupe une place, c'est la substance matérielle. — Quant à la substance immatérielle, ni elle ne reçoit d'accident (1) ni elle n'occupe de place. Telles sont la substance de l'âme, la substance de l'intel-

(1) Ceci n'est pas exact. L'âme humaine et l'ange sont des substances spirituelles, capables de recevoir des accidents.



ligence, la substance de la lumière, et autres de même nature. Or si la substance immatérielle créée ne reçoit pas d'accident et n'occupe pas de place, le créateur des substances tant immatérielles que matérielles, peut-il recevoir des accidents et occuper une place? Évidemment non.

Nous sommes étonnés, ajoutèrent-ils, de voir comment les Musulmans, malgré toute leur science et leur mérite, ignorent qu'il n'existe que deux lois : la loi de justice et la loi de grâce. Et en effet puisque Dieu est à la fois justice et bonté, il a fallu qu'il manifestât à l'égard des créatures le premier de ces attributs; voilà pourquoi il envoya le prophète Moïse aux enfants d'Israël, pour leur faire connaître cette loi de justice et leur ordonner de l'observer fidèlement et de la fixer dans leurs cœurs. Comme d'autre part la perfection ou la loi de grâce ne peut être réalisée que par celui qui est infiniment parfait, il a fallu que Dieu lui-même (que son nom soit sanctifié et sa divinité glorifiée!) la mît en pratique, lui qui surpasse tous les êtres en perfection.

Puisque de plus Dieu est la bonté par excellence, il a fallu que cette bonté se manifestât dans le plus excellent des êtres. Or parmi les êtres le meilleur est son Verbe, dont la bonté est au-dessus de tout ce qu'il y a de bon, et sa bonté a apparu dans ce qu'il y a de meilleur.

Ainsi donc le Verbe a dû prendre une nature sensible, afin de manifester la puissance et la bonté divines; et parmi les êtres l'homme étant le plus noble, il s'est revêtu de la nature humaine, en naissant de Notre-Dame, la bienheureuse et très pure Marie, choisie entre toutes les femmes.

Après cette loi de perfection, il n'y a de place pour nulle autre, car tout ce qui l'a précédée ne faisait que la rendre nécessaire, et ce qui suit n'a besoin d'aucun complément; et en effet tout ce qui vient après la perfection ou est parfait lui-même ou pour le moins est au-dessous et fait partie de cette perfection; or la partie de ce qui est parfait est parfaite elle-même et n'a besoin de rien.

Mais il suffit! La paix à celui qui suit le droit sentier!

Voilà ce que j'ai appris des gens que j'ai vus et entretenus; tels sont les arguments qu'ils donnent en faveur de leur



religion. — Si ce qu'ils m'ont rapporté est vrai, à Dieu gloire et actions de grâces! puisqu'il a fait concorder les avis et fait cesser toute contestation entre ses serviteurs, les chrétiens, et les Musulmans. Que Dieu les garde tous!

S'il en était autrement (que ce que j'ai dit), que notre frère vénéré et très cher ami (que Dieu lui accorde vie longue et heureuse et l'ait toujours en sa garde!) veuille bien me le montrer, afin que je puisse l'apprendre aux gens que j'ai visités et voir ce qu'ils disent sur cette question, car ils m'ont interrogé à ce sujet et m'ont établi leur délégué.

Fin.

Gloire à Dieu seul!

Le manuscrit se termine par la note suivante :

La transcription de cette lettre s'est achevée, avec l'aide du Dieu généreux et libéral, par la main du prêtre Raphaël Zakhour, moine, professeur de langue arabe en la célèbre ville de Paris. Ce samedi 11 juillet 1807 de l'ère chrétienne.

رسالة بولس الراهب

بسم الاب والابن والروح القدس

الاله الواحد امين

الموحّد جوهره والمثلثة اقانيمه

وبعد فهذه رسالة بولس اسقف صيدا الراهب الانطاكي

قد ارسلها لبعض معارفهِ الذين بصيدا

من المسلمين

ايها العزيز

نفعنا الله واياك بالاعتبار وجعلهُ موءدّيًا لك ولنا الى الاستبصار في الاعمال القائدة الى الجنة والمنقذة من النار

امّا بعد فاني لمّا عرفتك ايها الصديق الشفيق والاخ الشقيق اطال الله في اتم النعيم بقاءك. وحرسك من الاسواء وتولّاك. بسفري الى بلاد الروم والقسطنطينيّة و بلاد الملاطفة و بعض بلاد الافرنج ورومية واني لما أُهلتهُ من المنزلة اعني الاسقفية اجتمعت باجلاء اهل تلك الديار وروءسائهم وفاوضت افاضلهم وعلماءهم فقد سألتني ان اشرح لك شرحًا بيّنًا ما عرفتهُ من رأي القوم الذين رأيتهم وخاطبتهم في محمد نبيكم فاجبتُ الى مسألتك لاجل افراط مودتك وكثرة محبتك قائلًا: ان القوم

يقولون: اننا لمّا سمعنا انهُ قد ظهر في العرب انسان اسمهُ محمد يقول انهُ رسول الله وانهُ اتى بكتاب يذكر انهُ مُنزَل عليهِ من الله تعالى توصلنا الى ان حصل الكتاب عندنا. قات: فان كنتم قد سمعتم بهذا الرسول واجتهدتم في تحصيل الكتاب الذي اتى بهِ عندكم فلايّ حالٍ لم تتبعوه لا سيا وفي الكتاب يقول: «ومن يتبع غير الاسلام ديناً فلن يُقبل منهُ وهو في الاخرة من الخاسرين»

اجابوا: لاحوال شتى. قلت: وما هي. قالوا: منها ان الكتاب عربي وليس بلساننا حسبا جاء فيهِ وهو قوله: وانزلنا القرآن عربياً. ولاننا وجدنا فيهِ ايضاً: وما ارسلنا برسول الّا بلسان قومهِ. وايضاً: هو الذي بعث في الأُميين رسولاً منهم يتلو عليهم آياتهِ ويزكيهم ويعلمهم الكتاب والحكمة وان كانوا من قبل لفي ضلال مبين. وايضاً: لتنذر قوماً ما اتاهم من نذير من قبلك لعلّهم يهتدون. وايضاً: اوحينا اليك قرآناً عربياً لتنذر أُمَّ القرى ومن حولها وتنذر يوم الجمع لا ريب فيهِ. وايضاً: لتنذر قوماً ما أُنذر آباؤهم فهم غافلون. وايضاً: وأنذرْ عشيرتك الاقربين. فلما رأينا هذا فيهِ علمنا انه لم يُرسَل الينا بل الى العرب من الجاهلية الذين قال: انهُ لم يأتهم من نذير من قبله وانهُ لم يلزمنا اتباعهُ لاننا نحن قد اتانا رسلٌ من قبلهِ وخاطبونا بالسنتنا وسلموا لنا التورية والانجيل بلغاتنا وان قد اتّضح من الكتاب انهُ لم يرسل الّا للجاهلية من العرب فقوله «من يتبع غير الاسلام ديناً فلن يُقبل منهُ وهو في الاخرة من الخاسرين» فيريد بهِ حسب مقتضى العدل قومه الذين اتاهم بلغتهم لا غيرهم ممن لم يأتهم حسبا جاء فيه

ثم وجدنا في الكتاب ايضاً من تعظيم السيد المسيح وامهِ الطاهرة مريم: وان الله جعلها اية للعالمين. وذلك كقولهِ عن مريم: التي احصنت فرجها فنفخنا فيها من روحنا وجعلناها وابنها آية للعالمين. وايضاً: واذ قالت الملائكة يا مريم ان الله اصطفاك وطهّرك على نساء العالمين. مع الشهادات للسيد المسيح بالمعجزات وانهُ حُبل بهِ لا من مباضعة رجل بل ببشارة ملاك الله لامّهِ وانهُ تكلم في المهد واحيا الميت وابرأ

الاكمه ونقّى البرص وعمل من الطين كهيئة الطير وننفخ فيهِ نطارت باذن الله وانـهُ روحِ الله وكلمتهُ على ١٠ا يوافق رأينا فيهِ واعتقادنا . ووجدنا فيهِ ايضاً ان الله رفع المسيح اليهِ وجعل الذين اتبعوه فوق الذين كفروا بهِ الى يوم القيامة وذلك كقوله : واذ قال الله يا عيسى ابن مريم اني متوفيك ورافعك اليَّ ومطهِّرك من الذين كفروا وجاعل الذين اتبعوك فوق الذين كفروا الى يوم القيامة . وقولهِ : وقفَّينا بعيسى ابن مريم واتينا بالانجيل وجعلنـا في قلوب الذين اتبعوه رحمة ورأفة . ثم وجدنا ايضاً انهُ يعظم انجيلنا ويقدّم صوامعنا وَبِيَعَنا على المساجد ويشهد لها بان اسم الله يُذكر فيها كثيرًا وذلك كقولهِ : ولولا دَفْع الله الناس بعضهم ببعض لهدّمت صوامع وبِيَع وصلوات ومساجد يُذكر فيها اسم الله كثيرًا . وهذا وغيره ممّا اوجب لنا التمسُّك بديننا وان لا نهمل مذهبنا ولا نرفض ما معنا ولا نتبع غير المسيح كلمة الله وحواريّيهِ الذين ارسلهم جميعًا لينذرونا الذين قد عُظِّموا في هذا الكتاب وبُجلوا بقولهِ : وارسلنا رسلنا بالبينات وانزلنا معهم الكتاب ليقوم النـاس بالقسط . يعني رسلهُ الحواريين لانهُ لوكان عن ابراهيم وداود وموسى ومحمد لكان قال : معهم الكتب ولم يقل الكتاب الذي هو الانجيل وقد قال الكتاب ايضاً : وجاء من اقصى المدينة رجل يسعى قال يا قوم اتبعوا المرسلين اتبعوا من لا يسألكم اجرًا وهم مهتدون . يعني الحواريين لانهُ لم يقـل الرسول . ثم شهد عنهم انهم انصار الله اذ يقول : كما قال عيسى ابن مريم : مَن انصاري الى الله . قال الحواريون : نحن انصار الله . فامنت طائفة بني اسرائيل وكفرت طائفة فأيدنا الذين امنوا على عدوهم فاصبحوا ظاهرين . واما تعظيمهُ لانجيلنا وكتبنا فقولهُ : انزلنـا الكتاب فيهِ هدى ونورٌ ومصدّقًا لما بين يديه من التورية والانجيل . ثم قولهُ ايضاً : ان كنت في شك مما انزلنا عليك فاسأل الذين يقرأون الكتاب من قبلك . فثبت بهذا المعنى ما مَعنا . نعم ونفى عن انجيلنا وكتبنا التهم بالتبديل لها والتغيير لما فيها بتصديقهِ اياها

قلت فان قال قائل ان التبديل قد يجوز ان يكون بعد هـذا القول . قالوا

هذا ما لا يجوز لقائل ان يقولهُ لان كتابنا قد جاز عليها من نحو ستمائة سنة وصارت في ايدي الناس يقرأونها باختلاف السنتهم على شاسع بلدانهم فكيف يمكن ان احدًا يغير شيئًا منها او يبدلهُ . فاما الانجيل فيشهد لهُ الكتاب بانهُ هدى للمتقين. وذلك قولهُ : « ال م . ذلك الكتاب لا ريب فيهِ هدًى للمتقين » فالف لام ميم قدم وهو المسيح وحذفتم السين والياء والحاء . وذلك الكتاب فهو الانجيل لانهُ قال وان كذَّبوك فقد كذِّبت رسل من قبلك جاؤوا بالبينات والدين والكتاب المبين الذي هو الانجيل الذي جاء وارسل من قبلهِ البينات . وانهُ ذلك الكتاب لان ذلك لا يكون هذا . ولو كان قال عن القرآن ومحمد لكان قال : « وارسلنا رسولنا » وكان يقول ايضًا « ال م . هذا الكتاب لا ريب فيهِ » بل قال « ذلك الكتاب » يعني المتقدّم قبل هذا وهو الانجيل . ثم وجدنا ما هو اعظم برهانًا ممَّا تقدَّم وهو قوله : آمنت بما أنزل الله من كتاب وأُمرت لأعدل بينكم الله ربنا وربكم لنا اعمالنا ولكم اعمالكم لا حجة بيننا و بينكم واليهِ المصير . واما لغير اهل الكتاب فقال فيهم : قل يا ايها الكافرون لا اعبد ما تعبدون ولا انتم عابدون ما اعبد ولا انا عابد ما عبدتم ولا انتم عابدون ما اعبد لكم دينكم ولي ديني . وقولهُ ايضًا للذين جاءهم : لا تجادلوا اهل الكتاب الاَّ بالتي هي احسن الاَّ الذين ظلموا منهم وقولوا امنَّا بما أُنزل علينا وأُنزل عليكم والهنا والهكم واحد ونحن لهُ مسلمون . ولم يقل « كونوا لهُ مسلمين » . فاما الذين ظلموا فما يشك احد بانهم اليهود الذين سجدوا لرأس العجل وكفروا بالله وقتلوا الانبياء ورسلهُ وعبدوا الاصنام وذبحوا بنيهم وبناتهم للشياطين ليس حيوانات غير ناطقة فقط بل بنيهم و بناتهم حسبما شهد الله عليهم على لسان داود النبي اذ يقول (في المزمور ١٠٥) : وذبحوا بنيهم و بناتهم للشياطين واراقوا دمًا ذكيًا دم بنيهم و بناتهم الذين ذبحوا لمنحوتات كنعان وتنجست الارض باعمالهم . واماَّ نحن النصارى فلم نفعل شيئًا مما فعلتهُ اليهود ولذلك جاء في الكتاب : لتجدنَّ اشد عداوة للذين آمنوا اليهود والذين اشركوا ولتجدنَّ اقرب

مودة للذين آمنوا الذين قالوا انا نصارى ذلك بان منهم قسيسين ورهبان وانهم لا يستكبرون. فذكر القسيسين والرهبان لئلا يقال ان هذا قيل عن غيركم ودلّ بهذا على جميل افعالنا وحسن نياتنا. نعم ونفى عنا اسم الشرك بقولهِ: اليهود والذين اشركوا اشد عداوةً للذين امنوا والذين هادُوا والنصارى اقربهم مودة. وقد اوضح هذا بقولهِ: ان الذين امنوا والذين هادُوا والنصارى والصابئين والذين اشركوا ان الله يفصل بينهم فيما كانوا فيهِ يختلفون. وليس انهُ نفى عنّا اسم الشرك فقط بل اوضح انهُ لا يجزهُ لغيرنا عنّا بقوله: ان الذين امنوا والذين هادوا والنصارى والصابئين من آمن بالله واليوم الاخر وعمل صالحًا فلهم اجرهم عند ربهم ولا خوف عليهم ولا هم يحزنون. فساوى بهذا القول بين سائر الناس والمسلمين وغيرهم وقد بين ذلك بقولهِ: يا ايها الناس انا خلقناكم من ذكر وانثى وجعلناكم شعوبًا وقبائل لتعرفوا ان اكرمكم عند الله اتقاكم. ثم مدح قرابيننا وتوعّدنا ان اهملنا ما معنا وكفرنا بما أُنزل الينا ان يعذّبنا عذابًا لا يعذبهُ لاحد من العالمين بقولهِ: «واذْ قال الحواريون يا عيسى ابن مريم هل مستطيع ربك ان يُنزّل علينا مائدة من السماء. قال اتقوا الله ان كنتم موءمنين. قالوا نريد ناكل منها وتطمأن قلوبنا ونعلم ان قد صدقتنا ونكون عليها من الشاهدين. قال عيسى ابن مريم اللهمّ ربنا أنزِلْ علينا مائدة من السماء تكون لنا عيدًا لاوّلنا وآخرنا وآيةً منك وارزقنا وانت خير الرازقين. قال الله: اني منزلها عليكم فمن يكفر بعد منكم فاني اعذبهُ عذابًا لا اعذبهُ لاحد من العالمين». فالمائدة هي القربان الذي نقربهُ في كل قداس. ولِما تقدّم بهِ القول ولانهُ غير لائق عند ذوي الالباب ان نهمل روح الله وكلمتهُ الذي شهد لهُ في هذا الكتاب بالعظائم وقال عنهُ: وإنْ منهم الاَّ ليوءمننَّ قبل موتهِ ويوم القيامة يكون عليهم شهيدًا. ثم نتبع من لم يُرسَل الينا مع تساكهِ فيما اتى بهِ بقولهِ في هذا الكتاب: وانّا او اياكم لعلى هدى او في ضلال مبين. مع الامر لهُ في فاتحة الكتاب بان يسأل الهداية الى الصراط المستقيم صراط الذين انعمتَ عليهم غير المغضوب عليهم

ولا الضالّين. فالذين أُنعم عليهم نحن النصارى والمغضوب عليهم اليهود والضالُّون عبّاد الاصنام والسراط الطريق الى المذهب. ولاننا نعلم ان الله عدل وليس من عدلهِ ان يطالب امةً من الامم باتباع رسول لم يرسلهُ اليهم ولا وقفوا على كتابهِ بلسانهم لا من جهتهِ ولا من جهة داعٍ من قبلهِ فلهذا لم نتبع هذا الرسول وما اهملنا ما في يدينا

قلتُ: فانهم ينكرون علينا قولنا ابًا وابنًا وروحَ قدسٍ. قالوا: لو علموا ان قولنا هذا انما نريد بهِ تصحيح القول ان الله تعالى شيء حيٌّ ناطق لَما انكروا ذلك علينا لاننا معشر النصارى لَمّا رأينا حدوث الاشياء علمنا ان شيئًا غيرها أحدثها اذ لا يمكن حدوثها من ذاتها لما فيها من التضادّ فقلنا انهُ شيء لا كالاشياء المخلوقة اذ هو خالق كل شي وذلك لننفي العدم عنهُ. ورأينا الاشياء تنقسم قسمين شيء حي وشيء غير حيّ فوصفناهُ باجلّ القسمين فقلنا انهُ حيّ لننفي الميتوتة عنهُ. ورأينا الحي ينقسم الى قسمين حي ناطق وحي غير ناطق فوصفناهُ باجلّ القسمين فقلنا انهُ ناطق لننفي الجهل عنهُ. والثلثة الاسماء هي الاله الواحد الذي لم يزل ولا يزال شيئًا حيًّا ناطقًا فالذات عندنا الاب. والابن الناطق. والحيوة الروح القدس. وقد جاء في الكتاب: الله لا اله الاّ هو الحيّ القيوم. وهذه الاسماء فلم نُسمهِ نحن النصارى بها من ذوات انفسنا بل الله تعالى اسمى لاهوتهُ بها وذلك كقولهِ على لسان موسى النبي مخاطبًا لبني اسرائيل: اليس هذا الاب الذي صنعك وبرأكِ واقتناك. وايضًا على لسان موسى النبي: وكان يرفُ روح الله على الماء. وكقولهِ على لسان داود النبي: بكلمة الله تشدَّدت السموات وبروح فيهِ كل قواتها. وكذا قولهُ على لسان داود النبي: وروحك القدوس لا تنزعهُ مني. وقولهُ على لسان ايوب الصديق روح الله خلقني وهو يعلمني. وقولهُ على لسان اشعيا النبي: ييبس القتاد ويجفّ العشب وكلمة الله باقية الى الابد. وقول السيد المسيح في انجيلهِ المقدس لتلاميذه الاطهار: اذهبوا الى سائر الامم وعمدوهم بسم الاب والابن والروح القدس

وعلموهم حفظ جميع ما اوصيتكم بهِ. وقد قال في هذا الكتاب: هو الذي يحيي ويميت واذا قضى امرًا انما يقول لهُ: كن فيكون ولقد سبقت كلمتنا الى عبادنا الصالحين. ثم ايضًا واذ قال الله: ياعيسى ابن مريم اذكر نعمتي عليك وعلى والدتك اذ أيدتُك بروح القدس. وايضًا: وكلم الله لموسى تكليمًا. وايضًا: ومريم ابنة عمران التي احصنت فرجها فنفخنا فيها من روحنا وصدَّقت بكلمات ربها وكتبهِ وكانت من القانتين. وسائر المسلمين يقولون: ان الكتاب كلام الله ولا يكون كلام الاَّ لحي ناطق. وهذه صفات جوهرية تجري مجرى اسم وكل صفة منها غير الاخرى والاله واحد لا يتبعض ولا يتجزأ وقد قال في اول الكتاب: بسم الله الرحمن الرحيم. فاستحضر على ثلث صفات دون غيرها التي هي عندنا الاب والابن والروح القدس ونعني بها شيئًا حيًّا ناطقًا لانهُ لا يكون شيء من سائر الصفات الاَّ وفي التي يوصف بها الاَّ لحيّ ناطق (كذا). وقد جاء في هذا الكتاب: قل ادعوا الله او ادعوا الرحمن ايًّا ما تدعوا فلهُ الاسماء الحسنى

فاما قولنا المسيح ابن الله المولود منهُ بلا حدَث قبل الدهور فنريد بهِ انهُ لم يزل ابنًا اي نطقًا ولم يزل الاب ابًا اي ناطقًا الذي لمَّا كان اخر الزمان يعني زمان الكفر والطغيان ارسل الله كلمتهُ اي نطقهُ من غير مفارقة الاب الوالد لـهُ ولا مباينة منهُ كما يُرسَل ضوء الشمس على الارض من غير مفارقة القرص الوالد لـهُ وكما تُرسَل كلمة الانسان الى من يسمعها من غير مفارقة الوالد لها فتجسم انسانًا كاملًا من الروح القدس ومن السيدة مريم العذراء ووُلد منهــا بالطبيعة البشرية ولا بالطبيعة الالهية اذ الطبيعة الالهية غير داخل عليها عرض وولدتهُ من غير فساد دخل على عذرتها كمــا حبلت من غير مباضعة رجل بل حفظ عذرتها كما حفـظ العليقة التي رآها موسى النبي تتقد ولم تحترق. فهذا ينفي عنا التهم اننا اذا قلنــا المسيح ابن الله فانا نريد بنوَّة بشرية او ان الاب قبل الابن او ان لـهُ ولدًا من صاحبةٍ وان كان قد نفى عنَّا ذلك في هذا الكتاب بقوله: بديع السماوات والارض

انى يكون له ولد ولم تكن له صاحبة. وثبت الابن الذي يقول انه النطاق فقال: لا اقسم بهذا البلد وانت حلٌّ بهذا البلد ووالدٍ وما ولد. فاما تجسم كلمة الله انسانًا تامًا فلانهُ لم يخاطب البارئ تعالى احد من الانبيا الاّ من وراء حجاب حسبما جاء في الكتاب: وما كان لبشر ان يكلم الله الاّ وحيًا من وراء حجاب. واذا كانت اللطائف لا تظهر الاّ في الكثائف أفكلمة الله تعالى التي خلقت اللطائف تظهر في غير كثيف؟ كلاّ وكذلك ظهر في عيسى ابن مريم اذ الانسان اجلُّ ما خلقهُ الله ولهذا خاطب الخلق الذي شاهدهُ منهُ كما خاطب موسى النبي من العوسجة ففعل المعجز بلاهوتهِ واظهر العجز بناسوتهِ والفعلان فللسيد المسيح الواحد كما انهُ يقال: زيدٌ باقٍ غير ميت ولا مضمحلّ بنفسهِ وزيد داثر ميت مضمحلٌ بجسدهِ والقولان مطردان على زيد الواحد وعلى هذا القياس نقول ان المسيح صُلب يعني انهُ صلب بناسوتهِ وانهُ لم يُصلب بلاهوتهِ وقد جاء في الكتاب: ولا صلبوه ولكن شُبه لهم وقد نرى الحدّاد يأخذ قطعة من حديد فيحميها بالنار حتى تصير نارًا ويطرقها ويقطعها والنار متحدة بها والشجُّ والقطع داخلان على طبيعة الحديد والنار بريئة من ذلك بل تفعل ما في طبيعتها وهو الإحراق والضياء اما القطعة فواحدة جامعة الطبيعتين وعلى هذا المعنى كانت طبيعتا المسيح المتحدتان في شخصهِ الواحد. وقد جاء في الكتاب ما يوافق رأينا وذلك انهُ سمى المسيح روحهُ وكلمتهُ واسماه عيسى ابن مريم بقولهِ: وانما المسيح عيسى ابن مريم رسول الله وكلمتهُ القاها الى مريم وروح منهُ. وقال في موضع اخر من الكتاب: ذلك قول الحقّ الذي فيهِ تمترون. فوحّده بهذا القول. فاما ما تقدم بهِ القول الذي قال الله على لسان موسى النبي مخاطبًا لبني اسرائيل: اليس هذا الاب الذي خلقك وبرأك واقتناك. وقولهُ على لسان داود النبي: وروحك القدوس لا تنزعهُ مني. وايضًا: وبكلمة الرب تشدّدت السموات وبروح فيهِ كلُّ قوّاتها. فليس يدل على ثلثة خالقين بل خالق واحد الاب وروحهُ اي حياتهُ وكلمتهُ اي نطقهُ كما يقال:

الخيَّاط خيط الثوب ويد الخيَّاط خيطت الثوب والنجَّار عمل الكرسي ويد النجَّار عملت الكرسي وما يجري في هذا المعنى. فليس الخيَّاط ويده خيَّاطين ولا النجَّار ويده نجَّارين .بل الخيَّاط ويده واحد والنجَّار ويده واحد. كذلك قولنا الاب وكلمتهُ وروحهُ اله واحد وهذا الذي نريد بهِ ابًا وابنًا وروحًا قدسًا. وعلمنا انهُ لا يلزمنا اذا قلنا هذا عبادة ثلاثة الهة كما لا يلزمنا اذا قلنا عقل الانسان ونطق الانسان وروح الانسان ثلثة اناس ولا اذا قلنا لهيب النار وضوء النار وحرارة النار ثلثة نيران ولا اذا قلنا قرص الشمس وضوء الشمس وسخونة الشمس ثلثة شموس. واذا كان هذا رأينا في الله تقدست اسماؤهُ وجلت آلاوه فلا لوم علينا ولا ذنب لنا اذ لم نهمل ما اقتبلناه ولم نرفض ما تسلمناه وتقلدناه ونتبع ما سواه لا سيما اذ لنا مثل هـذه الشهادات البينات والدلائل الواضحات من الكتاب الذي اتى بهِ هذا الرسول

قلتُ فان المسلمين اذا احتججنا بما في كتابهم يقولون اذا كنتم تحتجون ببعضه فيلزمكم قبولهُ كلهُ. قالوا ليس الامر على هذه الصورة لانهُ اذا كان لانسان على انسان كتابٌ بدين مئة دينـار وقد ذُكر في الكتاب انهُ قد وفى ناظهر صاحب الدين الكتاب وطالب المديون بالمئة دينار أيجوز اذا احتج المديون بما في الكتاب من انهُ قد وفى ان يقول لهُ صاحب الدين كما تقبل هذا اقبل المائة دينار وأدّنيها؟ كلاً : بل يدفع عنهُ المئة دينار التي في الكتاب بما في الكتاب ايضًا من انهُ قد وفى. وكذلك اي شي قيل عنا واحتجَّ بهِ علينا من هذا الكتاب دفعناهُ من هذا الكتاب بما نجده فيهِ من الحجج لنا ولهذا قيل ان اعظم الحجج حججنا بما وجدناه في هذا الكتاب الذي اتى بهِ هـذا الرسول الشاهد لنا بان الله جعلنا فوق الذين كفروا الى يوم القيامة باتباعنا السيد المسيح روح الله وكلمتهُ واننـا اقرب مودةً للذين آمنوا وانهُ جعل في قلوبنا رحمة ورأفة مع تعظيمهِ انجيلنا وكتبنا وصوامعنا وبيعنا وان لا تميـيز لغيرنا عنا وغير هذا ما لم يقبلهُ فينا الاَّ لفضلنا وجميـل فعلنا فكيف يجوز لنـا او يحسن بنا ان نترك ما في ايدينا ومعنا والمائدة التي انزل

انىّ يكون له ولد ولم تكن له صاحبة. وثبت الابن الذي يقول انهُ النطق فقال: لا اقسم بهذا البلد وانت حلٌّ بهذا البلد ووالدٍ وما ولد. فامّا تجسم كلمة الله انسانًا تامًا فلانهُ لم يخاطب البارىٌ تعالى احد من الانبيا الاّ من وراء حجاب حسبما جاء في الكتاب: وما كان لبشر ان يكلم الله الاّ وَحيًا من وراء حجاب. واذا كانت اللطائف لا تظهر الاّ في الكثائف أفكلمة الله تعالى التي خلقت اللطائف تظهر في غير كثيف؟ كلاّ وكذلك ظهر في عيسى ابن مريم اذ الانسان اجلُّ ما خلقهُ الله ولهذا خاطب الخلق الذي شاهدهُ منهُ كما خاطب موسى النبي من العوسجة ففعل المعجز بلاهوتهِ واظهر العجز بناسوتهِ والفعلان فللسيد المسيح الواحد كما انهُ يقال: زيدٌ باقٍ غير ميت ولا مضمحلٍّ بنفسهِ وزيد داثر ميت مضمحلٌّ بجسدهِ والقولان مطردان على زيد الواحد وعلى هذا القياس نقول ان المسيح صُلب يعني إنهُ صلب بناسوتهِ وانهُ لم يُصلب بلاهوتهِ وقد جاء في الكتاب: ولا صلبوه ولكن شُبه لهم وقد نرى الحدّاد يأخذ قطعة من حديد فيحميها بالنار حتى تصير نارًا ويطرقها ويقطعها والنار متحدة بها والشجُّ والقطع داخلان على طبيعة الحديد والنار بريئة من ذلك بل تفعل ما في طبيعتها وهو الإحراق والضياء امّا القطعة فواحدة جامعة الطبيعتين وعلى هذا المعنى كانت طبيعتا المسيح المتحدتان في شخصهِ الواحد. وقد جاء في الكتاب ما يوافق رأينا وذلك انهُ سمى المسيح روحهُ وكلمتهُ واسماه عيسى ابن مريم بقولهِ: وانما المسيح عيسى ابن مريم رسول الله وكلمتهُ القاها الى مريم وروح منهُ. وقال في موضع اخر من الكتاب: ذلك قول الحقّ الذي فيهِ تمترون. فوحّده بهذا القول. فاما ما تقدم بهِ القول الذي قال الله على لسان موسى النبي مخاطبًا لبني اسرائيل: اليس هذا الاب الذي خلقك وبرأك واقتناك. وقولهُ على لسان داود النبي: وروحك القدوس لا تنزعهُ مني. وايضًا: وبكلمة الرب تشدّدت السموات وبروح فيهِ كلُّ قوّاتها. فليس يدل على ثلثة خالقين بل خالق واحد الاب وروحهُ اي حياتهُ وكلمتهُ اي نطقهُ كما يقال:

الخيّاط خيط الثوب ويد الخيّاط خيطت الثوب والنجّار عمل الكرسي ويد النجّار عملت الكرسي وما يجري في هذا المعنى. فليس الخيّاط ويده خيّاطين ولا النجّار ويده نجّارين بل الخيّاط ويده واحد والنجّار ويده واحد. كذلك قولنا الاب وكلمتهُ وروحهُ اله واحد وهذا الذي نريد بهِ ابًا وابنًا وروحًا قدسًا. وعلمنا انهُ لا يلزمنا اذا قلنا هذا عبادة ثلاثة الهة كما لا يلزمنا اذا قلنا عقل الانسان ونطق الانسان وروح الانسان ثلثة اناس ولا اذا قلنا لهيب النار وضوء النار وحرارة النار ثلثة نيران ولا اذا قلنا قرص الشمس وضوء الشمس وسخونة الشمس ثلثة شموس. واذا كان هذا رأينا في الله تقدست اسماؤهُ وجلت آلاوه فلا لوم علينا ولا ذنب لنا اذ لم نهمل ما اقتبلناه ولم نرفض ما تسلمناه وتقلدناه ونتبع ما سواه لا سيما اذ لنا مثل هـذه الشهادات البينات والدلائل الواضحات من الكتاب الذي اتى بهِ هذا الرسول

قلتُ فان المسلمين اذا احتججنا بما في كتابهم يقولون اذا كنتم تحتجون ببعضه فيلزمكم قبولهُ كلهُ. قالوا ليس الامر على هذه الصورة لانهُ اذا كان لانسان على انسان كتابٌ بدين مئة دينـار وقد ذُكر في الكتاب انهُ قد وفى فاظهر صاحب الدين الكتاب وطالب المديون بالمئة دينار أيجوز اذا احتج المديون بما في الكتاب من انهُ قد وفى ان يقول لهُ صاحب الدين كما تقبل هذا اقبل المائة دينار وأدِّنيها؟ كلاَّ: بل يدفع عنهُ المئة دينار التي في الكتاب بما في الكتاب ايضًا من انهُ قد وفى. وكذلك اي شي قيل عنا واحتُجَّ بهِ علينا من هذا الكتاب دفعناهُ من هذا الكتاب بما نجده فيهِ من الحجج لنا ولهذا قيل ان اعظم الحجج حججنا بما وجدناه في هذا الكتاب الذي اتى بهِ هـذا الرسول الشاهد لنا بان الله جعلنا فوق الذين كفروا الى يوم القيامة باتباعنا السيد المسيح روح الله وكلمتهُ واننـا اقرب مودةً للذين آمنوا وانهُ جعل في قلوبنا رحمة ورأفة مع تعظيمهِ انجيلنا وكتبنا وصوامعنا وبيعنا وان لا تميـيز لغيرنا عنا وغير هذا ما لم يقبلهُ فينا الاَّ لفضلنا وجميـل فعلنا فكيف يجوز لنـا او يحسن بنا ان نترك ما في ايدينا ومعنا والمائدة التي انزل

الله علينا وجعلها عيدًا لاوّلنا وآخرنا وآيةً منهُ مع توعّده ايانا باننا ان كفرنا يعذبنا عذاباً لا يعذبهُ لاحد من العالمين ونتبع من لم يات اِلينا بل الى غيرنا حسبما يوضحهُ الكتاب وتوجبهُ دلائل العقل الذي هو مثل المحكّ والمقياس .

قلتُ : فانهم يقولون اذا كان اعتقادهم في الباري تعالى انهُ واحد فما حملكم على ان تسموه ثلثة اقانيم وان تسموا بعضها ابًا وبعضها ابنًا وبعضها روحًا وتوهمون السامعين انكم تعتقدون ان الله ثلاثة اشخاص مركبة او ثلثة الهة او ثلثة اجزاء وان لهُ ابنًا ويظنّ من لا يعرف اعتقادكم انكم تريدون بذلك ابن المباضعة والتناسل فتطرقون على انفسكم تهمة انتم منها بريئون . قالوا : وهم ايضًا لمّا كان اعتقادهم في الباري جلت قدرتهُ انهُ غير ذي جسم وغير ذي جوانح واعضاء وغير محصور في مكان فماذا حماهم على ان يقولوا ان لهُ عينين يبصر بهما ويدين يبسطهما وساقًا يكشفها ووجهًا يوليه الى كل الجهات وجنبًا وانهُ يأتي في ظل الغمام ويوهمون السامعين ان الله تعالى جسم ذو اعضاء وجوارح وانهُ ينتقل من مكان الى مكان في ظل الغمام فيظن من يسمع ولا يعرف اعتقادهم انهم يجسمون الباري تعالى حتى ان قومًا منهم اعتقدوا ذلك واتخذوهُ مذهبًا ومن لا يتحقق اعتقادهم يتهمهم بما هم منهُ بريئون . قلت : فانهم يقولون ان العلة في قولنا ان الله لهُ عينان ويدان ووجه وساق وجنب وانهُ ياتي في ظل الغمام هي ان القرآن نطق بهِ والمراد بذلك غير ظاهر اللفظ وكل من يحمل ذلك على ظاهرهِ ويعتقد ان لهُ عينين ويدين ووجهًا وجنبًا وساقًا وهي جوارح واعضاء وان تنتقل من مكان الى مكان وغير ذلك مما يقتضي التجسم والتشبيه فنحن نلعنهُ ونكفرهُ فاذا كفرنا من يعتقد ذلك وما جانسهُ فليس لمخالفنا ان يلزمنا بعد ان لا نعتقدهُ . قالوا : فكذلك العلة في قولنا ان الله ثلثة اقانيم آب وابن وروح قدس هي ان الانجيل نطق بذلك فالمراد بالاقانيم غير الاشخاص المركبة والاجزاء والابعاض وغير ذلك مما يقتضي الشرك والتكثير وبالاب والابن غير ابوة وبنوة نكاحٍ وتناسل وجماع ومباضعة وكل من يعتقد ان

الثلثة الاقانيم هي ثلثة الهة مختلفة او متفقة او ثلاثة اجسام موءلفة او ثلاثة اجزاء متفرقة او ثلاثة اشخاص مركبة او اعراض او قوى او غير ذلك مما يقتضي الاشراك والتبعيض والتشبيه او ان المراد بذكر الاب والابن ابوة وبنوة نكاح وتناسل او مباضعة او جماع او ولادة من زوجة او من بعض الاجسام او من بعض الملائكة او من بعض المخلوقين فنحن نلعنهُ ونحرمهُ ونكفر بهِ واذا كفرنا ممن يعتقد ذلك وما جانسهُ مما يوءدي الى الشرك والتشبيه فليس لمخالفنا ان يلزمنا بعد ان لا نعتقدهُ. فان الزمونا الشرك والتشبيه لاجل قولنا ان الله تعالى جوهر واحد وثلاثة اقانيم آب وابن وروح قدس لان ظاهر ذلك يقتضي التكثير والتشبيه الزمناهم التجسم والتشبيه لقولهم ان الله لهُ عينان ويدان ووجه وساق وجنب وانهُ استوى على العرش بعد ان لم يكن عليهِ وغير هذا مما يقتضي ظاهر نفظهِ التجسم والتشبيه

قلت: فانهم ينكرون علينا قولنا ان الله تعالى جوهر. قالوا: اننا نسمع عن هولاء القوم انهم ذوو فضل وادب ومعرفة ومَن هذه صورتُهُ وقد قرأ كتب الفلاسفة ومن علم المنطق فما ينكر هذا اذ ليس في الوجود شيءٌ الاَّ وهو اما جوهر واماً عرَض لان اي امر نظرنا فيهِ وجدناه اما قائماً بنفسهِ غير مفتقر في وجودهِ الى غيرهِ وهو الجوهر واما مفتقراً في وجوده الى غيرهِ لا قوام لهُ بنفسهِ وهو العرض ولا يمكن ان يكون لهذين القسمين قسم ثالث فاشرفهما القائم بذاتهِ الغير المفتقر في وجودهِ الى غيرهِ وهو الجوهر ولما كان الباريءْ تقدَّست اسماوءه اشرف الموجودات اذ هو سبب سائرها وجب ان يكون اشرف الامور واشرفُها الجوهر ولهذا قلنا انهُ جوهر لا كالجواهر المخلوقة كما نقول انهُ شيءٌ لا كالاشياء المخلوقة ايضاً والاَّ فلزم ان يكون قوامهُ بغيرهِ ومفتقراً في وجودهِ الى غيرهِ وهذا قبيح ان يقال عن الباريءْ تعالى

قلت: فانهم يقولون لنا اننا نمتنع عن ان نسميهُ جوهراً لان الجواهر ما قبلَ

عرضاً وشغل حيزاً ولهذا ما ننطق عليهِ القول بانـهُ تعالى جوهر. قالوا: ان الذي يقبـل عرضاً ويشغل حيزاً الجوهر الكثيف فاما الجوهر اللطيف فما يقبـل عرضاً ولا يشغل حيزاً مثل جوهر النفس وجوهر العقل وجوهر الضوء وما يجري هذا المجرى من الجواهر اللطائف واذا كانت الجواهر اللطيفة المخلوقة لا تقبل عرضاً ولا تشغل حيزاً افيكون خالق الجواهر اللطائف والكثائف يقبل عرضاً او يشغل حيزاً ؟ كلاً

ثم قالوا: اننا نعجب من هولاء القوم الذين مع ادبهم ومـا يأخذون بهِ انفسهم من الفضل كيف لم يعلموا ان الشرائع شريعتان شريعة عدل وشريعة فضل لانهُ لما كان الباري تعالى عدلاً وجوداً وجب ان يظهر عدلهُ على خليقته فارسل موسى النبي الى بني اسرائيل يوضح شريعته العدل وامرهم بفعلها الى ان استقرّت في نفوسهم. ولما كان الكمال الذي هو الفضل لا يمكن ان يصنعهُ الاّ اكملُ الكمال وجب ان يكون هو تقدّست اسماؤه وجلت آلاوه الذي يصنعهُ لأنـهُ ليس شيء اكمل منهُ. ولانهُ جواد وجب ان يجود باجـلّ الموجودات وليس في الموجودات اجود من كلمتهِ حتى يكون اجود الاجواد وقـد جاد باجود الموجودات. فعلى هذا وجب ان يتخذ ذاتاً محسوسة يظهر منها قدرتـهُ وجوده. ولمّا لم يكن في المخـلوقات منهُ اشرف من الانسان اتخذ الطبيعـة البشرية من السيـدة مرتمريم الطاهرة المصطفاة على نساء العالمـين وبعد هذا الكمال مـا يبقى شيء يوضع لان جميع ما تقدّم يقتضيهِ وما ياتي بعده غـير محتاج اليهِ لانـهُ ليس شيء ياتي بعد الكمال فيكون فاضلاً بل دون احد منـهُ والاحد فهو فضل لا يحتاج اليه. وفي هذا القول ما هو مقنع والسلام على من اتبع الهدى

وهذا ما عرفتهُ من القوم الذين رأيتهم وفاوضتهم وما يحتجون بهِ عن انفسهم فان يكن ما ذكروه صحيحاً فلله الحمد والمنة اذ وفّق الاراء والاقوال وازال المري

من بين عبيده النصارى والمسلمين حرسهم الله اجمعين وان كان بخلاف ذلك فليبينهُ لي الاخ المكرم والصديق المعظم اطال الله بقاءهُ وادام حراستهُ وفسح في مدتهِ لأُوقفهم عليهِ وانظر ما عندهم فيهِ فقد سألوني ذلك وجعلوني سفيرًا.
صحَّ وتمَّ والحمد لله تعالى وحده

وجاء في آخر نسخة مكتبتنا الشرقية ما حرفهُ :

وقد كان الفراغ منهُ بعون الله الكريم الواهب بيد القس رافائيل
انطون زخور راهب ومعلم اللغة العربية بمدينة باريس
المحمية وذلك يوم السبت الواقع في ١١ من
شهر تموز سنة ١٨٠٧
مسيحية

L. Buffat, S. J.

II

MONT SAINT-AUXENCE

ÉTUDE HISTORIQUE ET TOPOGRAPHIQUE

Par Jules PARGOIRE, A. A.

(*Suite*) (1)

V. — COUVENT DES TRIKHINAIRES.

Les origines du couvent des Trikhinaires se trouvent exposées tout au long dans les Vies de saint Auxence.

C'était, si les biographes ont suivi l'ordre chronologique, après 460 : les foules accouraient au mont Skopa et parmi elles, plus enthousiaste que tout autre et plus assidue, se faisait remarquer une certaine Stéphanie (2) ou Stéphanis (3), ancienne cubiculaire de l'impératrice Pulchérie. Renoncer au monde, vivre en religieuse sous la direction de l'anachorète était le désir de cette âme. Longtemps rebutée, elle finit par obtenir gain de cause et put s'établir sous la colline, à un mille de l'ermitage, en un lieu dit Gyréta.

Là, Stéphanie reçut bientôt force compagnes, d'abord Kosmia, femme du pentépitrope Pamphile (4), puis la femme d'un gardien de fauves de l'amphithéâtre, puis d'autres. En peu de

(1) Voy. p. 1, 240.
(2) Anonyme A, p. 250.
(3) Psellos, *op. cit.*, p. 283. D'après Métaphraste, *op. cit.*, col. 1429, cette femme s'appelait Eleuthera; d'après l'Anonyme de M. L. Clugnet, p. 13, elle portait le nom d'Eleuthera et le surnom de Stephanis. Ce dédoublement a pour base, selon moi, un contre-sens. Il devait s'agir, dans la source primitive, de l'ἐλευθέρα Στεφανίς, de la *matrone Stephanis*, et le premier de ces deux mots grecs aura été considéré comme un nom propre.
(4) Métaphr., *op. cit.*, 61, col. 1429; Psellos, *op. cit.*, p. 283.

temps, les postulantes eurent dépassé le chiffre de 70. Alors, il fallut songer à bâtir. Auxence fit d'abord construire une chapelle. Un couvent sortit ensuite de terre (1). Pour l'inaugurer, l'anachorète descendit jusqu'à Gyréta. La fête avait attiré une grande affluence de peuple : groupés devant l'ermitage, ces pèlerins s'organisèrent en procession et leurs rangs couvrirent les sentiers de la montagne, tandis que tous les échos d'alentour répondaient au chant des hymnes et des psaumes. Ainsi parlent deux hagiographes (2).

A ses religieuses Auxence donna un costume de même nature que le sien. Comme les hommes, ses disciples, qui vivaient en ermites dans les environs, il les revêtit d'habits grossiers connus sous le nom de τρίχινα. Ces habits, ainsi que le mot l'indique, étaient faits de poils, j'ajouterai même, en généralisant un témoignage byzantin (3), faits de poils de chèvre. Leur usage en Orient, dans le monde monastique et surtout anachorétique, est attesté des centaines de fois et les saints de l'Église grecque ne sont pas très rares qui leur doivent le surnom de Τριχινᾶς (4). Mais le public du v^e siècle n'avait pas encore eu le temps de se familiariser avec cet accoutrement austère. Il en fut surpris, il en parla, et bientôt, comme l'écrit un des biographes (5), les filles spirituelles d'Auxence n'eurent d'autre dénomination que celle de religieuses *Trikhinaires*.

De là, sans doute aucun, l'origine du nom donné au lieu qu'elles habitaient. Oui, si le monastère s'appela Τριχιναρέας (6), ou Τριχιναρία (7), ou τῶν Τριχιναραίων (8), ou n'importe quoi d'approchant, il dut ce nom à ses pieuses Τριχιναραῖαι (9), Τριχιναραί ou Τριχινάρεις (10), nullement à l'aspérité, τὸ τραχύ, de son em-

(1) MÉTAPHR., *op. cit.*, 62 et 65, col. 1432 et 1436.

(2) MÉTAPHR., *op. cit.*, 65, col. 1436; PSELLOS, *op. et loc. cit.*

(3) *Vita S. Basilii junioris*, 55 et 56, dans *Acta Sanctorum martii*, t. III, p. XXXI.

(4) Le bollandiste V. de Buck cite jusqu'à trois Étienne décorés de ce surnom, parmi lesquels notre Étienne le Jeune, *Acta Sanctorum octobris*, t. XII, p. 673. Le saint Théodore Trikhinas fêté le 20 avril vécut dans un monastère également surnommé Trikhinas. *Ménologe de Basile*, dans MIGNE, *P. G.*, t. CXVII, col. 413.

(5) ANONYME C, p. 283.

(6) ÉTIENNE, *op. cit.*, col. 1092.

(7) ANONYME E, p. 603.

(8) ÉTIENNE, *op. cit.*, col. 1148.

(9) ANONYME C, p. 283.

(10) MIKLOSICH ET MÜLLER, *Acta et diplomata graeca medii aevi*, t. III, p. 18 et 19.

placement. Entre ces deux étymologies, je ne l'ignore point, Étienne l'hagiosophite (1) et le biographe métaphrastique (2) ont hésité; mais je ne crois pas, pour le dire une fois de plus, qu'il y ait vraiment lieu de mettre en doute l'influence du costume adopté sur la désignation du couvent.

Dès leur installation au pied de la colline, avant la construction des cellules qui devaient les abriter d'une façon définitive, Stéphanie, Kosmia et leurs compagnes ne manquèrent pas de mettre à profit la présence du saint anachorète. Deux fois par semaine, le dimanche et le vendredi, elles montaient auprès de son ermitage, et lui, sage directeur, leur donnait une conférence ou une instruction. Les paroles qu'il leur adressa dans une circonstance plus solennelle nous sont parvenues par la voie du Métaphraste (3). Jusqu'où sont-elles conformes au texte même de l'orateur, jusqu'où la néfaste facilité de Syméon les a-t-elle embellies, je ne saurais dire. Mais elles ont cela de remarquable, ces paroles sur la grandeur et les avantages de la virginité, qu'on peut les regarder comme le testament spirituel de l'anachorète à ses filles. Auxence, en effet, les prononça dans son ermitage le jour même où fut inauguré le couvent. Trois jours plus tard il tombait malade et dix jours de maladie le conduisaient au tombeau.

La chapelle des Trikhinaires avait dû, à peine construite, recevoir les saintes reliques dont Stéphanie s'était défaite en faveur de son père spirituel. A la mort de ce dernier, comme je l'ai dit, cette même chapelle s'enrichit de son corps et cette relique y fut plus précieuse à elle seule que toutes les autres, et plus vénérée. Endormi là, Auxence attira la dépouille mortelle de ses successeurs dans le voisinage. Ainsi fut créé, tout contre le couvent, le cimetière que l'on trouve plusieurs fois mentionné par les biographes de saint Étienne le Jeune.

Ce que fit la pieuse communauté du dernier quart du v^e siècle au premier quart du VIII^e nous est inconnu. Serons-nous téméraires, pourtant, si nous supposons que chacun des nouveaux anachorètes établis sur la montagne fut pour elle un nouvel Auxence, je veux dire un père et un guide? Très pro-

(1) *Op. et loc. cit.*
(2) Anonyme E, p. 693.
(3) *Op. cit.*, 62-64, col. 1432-1436.

bable pour Serge, pour Bendidianos et pour Grégoire, la chose paraît à peu près certaine pour Jean et pour Étienne le Jeune. Au temps de ces deux derniers les rapports entre l'ermitage et le couvent sont de toutes les heures. Avant de prendre rang parmi les Trikhinaires, déclare le diacre de Sainte-Sophie (1), Anne et Théodote, mère et sœur d'Étienne le Jeune, vinrent recevoir la bénédiction et les conseils de Jean. Par leur profession dans le monastère, ajoute le même auteur, ces deux femmes devinrent les filles selon la grâce de celui qui était leur fils et frère selon la chair. Évidemment, les successeurs d'Auxence devaient rendre toute sorte de bons offices spirituels aux religieuses et celles-ci, en retour, devaient s'intéresser à leur temporel.

Jean, pour sa part, envoyait chercher chez les Trikhinaires tout ce dont il avait besoin. Et comment ne pas mentionner ici le petit chien dont il employait le ministère? Étienne, disciple de l'ermite, avait la charge de monter l'eau ainsi que toutes autres provisions prévues, et il s'en acquittait chaque jour, par le soleil d'août comme par les neiges de janvier, avec une régularité parfaite. Mais parfois, tandis qu'il était en course ou occupé à d'autres soins, arrivaient soudain des visiteurs inattendus. Le moyen, avec la pénurie de l'ermitage, de subvenir à leurs nécessités? C'est alors que Jean recourait à son petit chien. Il écrivait un billet et, le lui attachant au cou : « Descends au monastère, lui disait-il, porte ce billet à la supérieure et reviens au plus vite. » Quelques minutes plus tard le fidèle animal se trouvait devant la cellule de la supérieure, aboyant de toutes ses forces jusqu'au moment où les gens du monastère lui prenaient le billet pour le passer à qui de droit et faire ensuite selon son contenu (2).

A lire ces dernières lignes, à voir comment la destinataire du billet ne le prend point elle-même, il paraîtrait assez naturel de croire que la supérieure était une recluse. Cette opinion semblerait confirmée par le fait que les soldats de Constantin Copronyme envahissant l'église conventuelle à l'heure de l'office trouvèrent toutes les religieuses au chœur, mais point l'higouménesse. Ἐν κελλίῳ γὰρ ἡσύχαζεν, dit le biographe (3), ἡ τιμία

(1) *Op. cit.*, col. 1093.
(2) Étienne, *op. cit.*, col. 1092 et 1093.
(3) Étienne, *op. cit.*, col. 1128.

γραῦς καὶ τῆς μονῆς προεστῶσα. Il est vrai que le biographe ajoute : Ταύτην τὴν μακρὰν ἔφοδον γνοῦσα... ἔξεισι πρὸς αὐτούς. Mais que conclure? Cette sortie au-devant des soldats peut s'expliquer chez une recluse par la gravité de la circonstance, comme aussi cette absence du chœur peut s'expliquer chez une cénobite par tout autre motif que la réclusion. Il y a donc là un petit problème peu susceptible d'une solution absolue. Je pencherais volontiers, cependant, pour la réclusion. Auxence avait vécu de la sorte, ses successeurs aussi. Ce genre de vie était si ancré dans les traditions de la montagne qu'il n'y a rien d'invraisemblable à ce qu'il fût pratiqué par la supérieure des Trikhinaires. D'autant que, nous le constatons par plusieurs exemples, diriger une communauté de cénobites et vivre soi-même en reclus ne s'excluaient point sur notre colline, pas plus d'ailleurs qu'en bien d'autres endroits.

Je viens de montrer la soldatesque pénétrant dans l'église du couvent. Cette invasion, qui constitue un des mille épisodes tristes de la lutte engagée par Copronyme contre le monachisme, devait être le point de départ de toutes sortes de souffrances morales et physiques pour une des religieuses Trikhinaires. Il s'agit ici d'Anne, cette veuve constantinopolitaine, que la calomnie, on se le rappelle, voulut présenter comme la complice des désordres imaginaires imputés à saint Étienne le Jeune. « Livrez-nous Anne, la maîtresse d'Étienne; l'empereur la veut dans son camp », tels étaient les cris des soldats répandus dans le monastère. Il n'y avait pas à résister. La supérieure appela sans retard sa religieuse calomniée, lui adjoignit une compagne du nom de Théophano, les munit l'une et l'autre de ses conseils et les envoya.

Au camp où le retenait la guerre bulgare, Constantin Copronyme ne put rien arracher de ce qu'il désirait à la fermeté d'Anne. Alors, il la fit garder en prison, tandis que Théophano, désireuse de partager sa captivité, était reconduite de force jusqu'à son couvent. La campagne terminée, l'empereur revint à Constantinople et Anne fut incarcérée dans les ténèbres de la Phialè. Là, un soir, je ne sais quel eunuque du cubiculariat palatin vint la trouver au nom du maître. Celui-ci avait résolu de l'interroger en public le lendemain matin et il lui faisait porter ses dernières propositions. Ou elle charge-



rait Étienne, et alors, débarrassée du froc monastique, elle vivrait à la cour, avec l'impératrice, comblée d'honneurs et de présents. Ou elle continuerait à nier, et alors, convaincue de mensonge par sa domestique, elle subirait sur-le-champ les pires tortures, le corps partagé en lambeaux. Anne à tout cela n'eut que trois mots de réponse : « Va-t'en, homme, va-t'en! Que la volonté du Seigneur soit faite! »

Et le lendemain matin, ayant réuni une foule immense, Constantin Copronyme arracha la religieuse de son cachot et la fit comparaître nue sur la place publique. Des nerfs de bœuf gisaient devant elle, en quantité. « Tout cela, dit l'empereur en les montrant, c'est pour t'abîmer le dos et le ventre, si tu ne... » Anne dédaigna de répondre. Furieux, Constantin lui lança une grosse injure et commanda la flagellation. Huit hommes aussitôt se saisirent d'elle, grands et vigoureux, la tirèrent quatre par chaque main et la maintinrent ainsi debout, les bras étendus en forme de croix, dans la position la plus favorable au jeu des deux bourreaux chargés de la frapper, l'un devant et l'autre derrière. Sous les coups de ces brutes, sous les crachats de la servante dont on avait acheté le mensonge infâme, Anne sut rester fidèle au devoir et à la vérité : elle ne cessa de protester de son innocence jusqu'au moment où l'atrocité de la douleur éteignit la voix sur ses lèvres. Ce n'est pas cela que l'empereur avait espéré. Il se leva et partit en ordonnant de jeter sa victime dans un coin de monastère (1).

Anne succomba-t-elle aux suites de sa flagellation? Y survécut-elle? Le diacre de Sainte-Sophie a négligé de nous le dire et nous ne pouvons nous prononcer ni dans un sens ni dans l'autre. Mais il est certain, par contre, que l'héroïque femme conquit à son supplice la palme des martyrs. L'Église grecque l'a inscrite comme telle dans ses livres liturgiques et elle en fait mémoire le 28 novembre, le jour même où elle fête saint Étienne le Jeune.

Anne de Constantinople, veuve, religieuse et martyre, est la seule sainte de nous connue qui ait habité le couvent des Trikhinaires. Ce couvent, si menacé lorsque saint Étienne le Jeune attirait toutes les colères de l'iconoclasme, ne sombra

(1) ÉTIENNE, *op. cit.*, col. 1128-1132.

point dans cette affreuse tempête. L'hagiographe hagiosophite, qui écrivait vers 807, nous le montre encore existant et prospère. Ὅπερ ἅγιον φροντιστήριον, dit-il (1), μέχρι τῆς δεῦρο φυλάττεται καὶ βίῳ λαμπρύνεται ταῖς τῶν θείων πατέρων εὐχαῖς.

Peut-être exista-t-il plusieurs siècles encore. Du moins, en février 1192, lorsque l'empereur Isaac l'Ange confirma le traité passé entre ses prédécesseurs et les Pisans, Constantinople possédait dans ses murs un μετόχιον τῶν Τριχιναρῶν (2) et rien ne prouve que ce métokhion ne fût pas une dépendance de notre monastère du mont Saint-Auxence.

Chercherons-nous maintenant à dire en quel endroit de la colline s'élevait le couvent? Diverses petites incidentes des hagiographes peuvent nous aider à déterminer exactement sa position.

D'abord, il n'était pas au haut de la montagne, mais au bas, mais au pied. Le diacre de Sainte-Sophie l'appelle, en effet, une fois τὸ κάτω μοναστήριον (3) et une autre fois τὸ μοναστήριον τὸ πρὸς πόδα τοῦ Αὐξεντίου βουνοῦ (4). Il ne faudrait pas, toutefois, le descendre tout à fait en plaine. On serait tenté d'en agir ainsi en voyant que le premier biographe de saint Auxence le met ἐν ἐπιπέδῳ (5); mais les données du diacre Étienne s'y opposent. En fixant la construction ἐπὶ τὸ πρανὲς καὶ καθόμαλον et en cherchant à justifier l'étymologie du mot *Trikhinaires* διὰ τὸ τραχὺ τοῦ τόπου καὶ δύσβατον (6), Étienne l'hagiosophite nous maintient aux approches immédiates de la colline, ou plutôt sur le flanc.

En second lieu, de l'eau sourdait au monastère, car c'est là, je l'ai dit et redit, que le disciple de l'anachorète Jean allait en chercher la provision nécessaire aux besoins de l'ermitage.

De plus, le séjour fixé à Stéphanie et à ses compagnes par Auxence n'était distant du sommet que d'un mille, ἀπὸ ἑνὸς σημείου (7), que d'environ un mille, σταδίου ὡς ἑνὸς (8).

(1) ÉTIENNE, *op. cit.*, col. 1092.
(2) MIKLOSICH et MULLER, *op. cit.*, t. III, p. 18 et 19.
(3) ÉTIENNE, *op. cit.*, col. 1108, 1125.
(4) ÉTIENNE, *op. cit.*, col. 1128.
(5) MÉTAPHR., *op. cit.*, 61, col. 1429.
(6) ÉTIENNE, *op. cit.*, col. 1092.
(7) MÉTAPHR., *op. cit.*, col. 1429.
(8) ANONYME B, *op. cit.*, p. 13. Lisez σημείου au lieu de σταδίου.

Enfin, les cellules des Trikhinaires s'élevaient au midi de la colline : ἐπὶ νότον μέρος τοῦ ὄρους (1).

Complétés et corrigés les uns par les autres, ces quatre renseignements nous conduisent tout droit, ce me semble, au large col par où le Kaïch-Dagh soude son flanc méridional aux autres sommets de la chaîne qui descend vers Mal-Tépé. Là se trouve, encore entouré de larges murs en pierres sèches, un vaste emplacement qui répond à toutes les conditions requises, assez plat pour être dit καθόμαλον, assez en pente pour être qualifié de πρανές. Là se distinguent par endroits, au milieu des buissons et des ruines, les arasements des murs extérieurs d'une modeste église. Là coule silencieusement, à trois mètres environ de profondeur, l'hagiasma que les orthodoxes de Beuyuk-Bakal-Keuï visitent à l'Ascension et qu'ils appellent ἁγίασμα τοῦ ἁγίου Αὐξεντίου d'après les renseignements recueillis par M. J. Miliopoulos (2), ἁγίασμα τῆς Ἀναλήψεως d'après le dire des gens que j'ai rencontrés moi-même sur les lieux.

On peut objecter à l'encontre de cette identification que la distance entre l'hagiasma et le sommet de la colline est de beaucoup inférieure à un mille. Mais l'objection n'a pas grande valeur. En effet, le trajet entre les deux points demande, à l'ascension, plus d'un quart d'heure et c'est bien là, comme temps, l'équivalent d'un mille. D'ailleurs, la présence d'une petite source à l'endroit indiqué rend tout doute impossible. Quand ils s'approvisionnaient d'eau, les ermites du sommet s'en approvisionnaient évidemment au plus près. Or, ils s'en approvisionnaient aux Trikhinaires. C'est donc que les Trikhinaires n'habitaient pas plus loin que l'excellente petite source dont nous parlons.

VI. — MONASTÈRE SAINT-AUXENCE.

Introduite au mont Skopa par des femmes, la vie cénobitique devait y être pratiquée aussi par des hommes.

Les ouvrages ne manquent pas où nous trouvons saint Auxence présenté comme un archimandrite bithynien, fondateur d'un monastère et chef de cénobites. En fait, nous l'avons vu dans le

(1) Étienne, *op. et loc. cit.*

(2) Βουνὸς Αὐξεντίου, etc., dans la *Byzantinische Zeitschrift*, t. IX (1900), p. 66.

chapitre consacré à sa vie, Auxence n'a jamais rien eu d'un higoumène proprement dit. Le seul couvent qu'il fonda est celui des femmes Trikhinaires. Il fut le conseiller des moines qui venaient le visiter un peu chaque jour, il fut l'initiateur à la vie anachorétique d'un grand nombre d'ermites, mais jamais on ne le vit à la tête d'un monastère d'hommes.

Si pareil monastère s'ouvrit sur la montagne au temps de Bendidianos, on ne peut ni l'affirmer trop haut ni le nier trop fort. La Vie du saint, ainsi qu'il a été dit en son lieu, nous met en face de cénobites. Mais quel degré de confiance doit-on accorder à cette Vie? Jusqu'où la paraphrase moderne, dans laquelle on nous l'a donnée, reproduit-elle exactement la teneur de l'original? Jusqu'où l'original, en qui l'on devine à première vue un écrit de date postérieure, restait-il lui-même fidèle au document primitif? Jusqu'où enfin le document primitif constituait-il une source sûre? Toutes questions qui, demeurant sans réponse, ébranlent notre confiance en la Vie de saint Bendidianos et nous permettent de tenir son renseignement en suspicion. D'autant qu'une précieuse liste de 536, où figurent quarante monastères d'hommes appartenant au diocèse de Chalcédoine (1), ne présente aucune maison qui soit, comme il faudrait s'y attendre si la donnée biographique était juste, désignée par le nom de Skopa, d'Auxence ou de Bendidianos. Et vers 807, dans tous les cas, Étienne de Sainte-Sophie ne soupçonne même pas qu'il ait pu exister au mont Saint-Auxence un monastère d'hommes contemporain de saint Bendidianos. Pour lui, exception faite en faveur des Trikhinaires, le cénobitisme ne s'introduisit sur la colline qu'au milieu du VIII^e siècle.

Dans les environs de la colline, au contraire, les maisons religieuses s'étaient multipliées à profusion bien avant cette date. Elles y fleurissaient en grand nombre dès le V^e siècle. Dans sa biographie de l'higoumène saint Hypace, qui mourut à Rufinianes le 30 juin 446, Callinique nous montre que la ville de Chalcédoine et ses faubourgs avaient toute une armée de moines dès 434 ou 435 (2). Il cite, en particulier, le petit couvent dirigé par le pieux higoumène Eumathios à trois milles

(1) MANSI, *Amplissima conciliorum collectio*, t. VIII, col. 1014-1018.
(2) *De vita S. Hypatii liber*, édit. Teubner, Leipzig, 1895, p. 70 et 71.

du proasteion rufinien (1). En 452, on se le rappelle, entre le mont Oxia et le cloître de Saint-Hypace, Auxence rencontrait un monastère de Saint-Jean-Baptiste. La quantité vraiment considérable d'ermites à qui l'exemple de saint Auxence et de ses successeurs suggéra de s'établir aux alentours ne manqua certainement point d'y provoquer une sensible augmentation de monastères, car on sait le peu de peine des ermitages à se transformer en couvents. Plusieurs d'entre eux durent subir cette métamorphose auprès de notre colline. De fait, au VIII^e siècle, les hauteurs voisines se trouvaient couvertes de maisons religieuses. Aussi passionné pour la chasse qu'il l'était contre les moines, Constantin Copronyme fit détruire ces asiles de l'iconophilie, afin de rendre la contrée plus giboyeuse (2). Il ne pensait pas, le pauvre empereur, qu'un nouveau monastère établi là même au beau milieu de son règne, allait s'y perpétuer durant plusieurs siècles. Telle devait être pourtant la destinée du monastère dit de Saint-Auxence.

Depuis 743 ou 746, Étienne le Jeune habitait l'ermitage et ses vertus y brillaient d'un éclat chaque jour plus vif : quelques disciples vinrent à lui, sollicitant de vivre sous sa direction. Lui, solitaire avant tout, leur opposa tout d'abord un refus catégorique et net. Eux, point découragés, insistèrent. Ils insistèrent tant qu'ils finirent par avoir gain de cause, et le monastère désiré surgit avec douze moines.

De ces douze sujets, le premier reçu fut Marin, un homme que le diacre de Sainte-Sophie ne sait comment louer suffisamment. Après lui vint Jean, puis Zacharie, puis Christophore. Deux vipères, Étienne et Serge, se glissèrent dans le nombre : leurs crimes, dont nous aurons encore à dire un mot, leur ont seuls valu d'échapper à l'oubli. Plût au ciel qu'ils eussent imité leurs six autres premiers compagnons, moines obscurs, mais vertueux, dont les noms, déclare l'hagiographe, sont écrits au livre de vie!

Les constructions du nouveau couvent s'élevèrent tout à côté de l'ermitage, au sommet de la colline, non point sur la plateforme supérieure, mais un peu en contre-bas, sur une petite terrasse méridionale, inférieure de cinq ou six mètres comme

(1) *Op. cit.*, p. 57-59.
(2) Étienne, *op. cit.*, col. 1092.



niveau et protégée contre le vent du nord par un mur de rochers. L'ensemble fut placé, comme il convenait, sous le patronage de saint Auxence.

Tant que la communauté resta composée comme au début, Étienne le Jeune en fut le seul directeur. Du réduit qui le tenait reclus, il ne laissa point passer un seul jour sans lui prêcher les devoirs des vrais religieux et sans veiller en personne à l'accomplissement exact de tout ce qu'impose la discipline cénobitique. Mais bientôt, le nombre des moines atteignit la vingtaine. Alors, c'était en 754 ou 757, il se déchargea sur un autre de presque toutes ses obligations de supérieur. S'il conserva le titre d'higoumène, il ne joua plus guère que le rôle de père spirituel et vécut à l'écart dans une retraite plus éloignée. Marin, constitué économe, eut à prendre sur lui d'assurer la marche régulière de la maison dans les mille détails de la vie quotidienne (1).

Quelques années plus tard, au printemps 760, le monastère Saint-Auxence avait affaire au patrice Calliste et à ses soldats. J'ai déjà raconté, à propos de saint Étienne le Jeune, comment les moines restèrent alors durant six jours sans nourriture enfermés dans un cimetière; je n'y reviens pas. Mais il me faut ajouter ici que la reprise de la persécution amena, pendant l'automne ou l'hiver suivant, la mise à sac et la ruine du monastère.

Avant de pleurer ce désastre, les moines eurent à déplorer l'apostasie de deux d'entre eux. Étienne et Serge comptaient parmi les plus anciens du couvent : ils succombèrent l'un et l'autre aux intrigues du trop fameux Calliste. Pour de l'or versé et de l'or promis, Serge s'enfuit de la montagne et s'en alla dresser, auprès de l'officier des douanes Aulicalamos, un acte d'accusation calomniateur destiné à ruiner la réputation de saint Étienne le Jeune. Après une pareille infamie, il n'avait plus qu'à jeter le froc : c'est ce qu'il fit. Étienne, complice de Serge, rentra aussi dans le monde, bien que prêtre. Il avait passé autrefois par le service de Calliste et c'est là sans doute ce qui explique sa chute. Constantin Copronyme, aimable à tous les apostats, voulut le revêtir de l'habit séculier de ses pro-

(1) Étienne, *op. cit.*, col. 1097-1104.

pres mains. « Seigneur, lui dit alors le misérable, vous m'avez arraché à la gueule de Satan et vous me revêtez de lumière. » Pour récompenser tant de flagornerie, l'empereur prit cet homme à son service dans le palais de Sophianes, sauf à le surnommer *papas de joie*, τῆς χαρᾶς παπᾶν (1).

Tandis qu'Étienne et Serge s'engageaient ainsi dans la voie mauvaise, leurs confrères ne reculaient devant rien pour demeurer jusqu'au bout fidèles à leur vocation. Les gens de l'empereur avaient incendié Saint-Auxence; de l'église et des cellules, il ne restait plus qu'un monceau de cendres (2). En outre, Copronyme venait de porter ce décret : « Quiconque sera surpris allant à la colline d'Auxence le paiera de sa tête (3). » Que pouvaient faire dans ces conditions les cénobites auxentiens? Tous n'eurent qu'une idée : rejoindre Étienne le Jeune au lieu de son exil. Quelques semaines après leur dispersion, Proconnèse les vit débarquer l'un après l'autre et l'ermitage d'Étienne à Kissouda se compléta d'un monastère.

Ainsi le couvent Saint-Auxence ne fleurit pas longtemps, au moins dans sa forme première, sur l'ancien Skopa. Inauguré après 743 ou 746, très probablement vers 750, confié à la direction de Marin en 754 ou 757, il succomba sous les coups de Copronyme à la fin de 760. M. M. Gédéon donne à sa carrière des dates toutes différentes : 744 pour la fondation et 755 pour la ruine (4). Mais 744 ne peut être accepté, ni 755. En 744, Étienne le Jeune était encore, ou du moins cessait à peine d'être le simple disciple de Jean, point à même, par conséquent, d'exercer une grande action et d'attirer des vocations religieuses. En 755, le monastère prospérait, on ne peut mieux : sa ruine est assurément présentée par le biographe comme une des conséquences désastreuses du conciliabule tenu en 753, mais cette conséquence, ainsi qu'il appert de plusieurs indications très formelles, ne se fit pas sentir avant de longues années. Ici, d'ailleurs, nous sommes en face de détails chronologiques déjà établis dans le chapitre relatif à saint Étienne

(1) Étienne, *op. cit.*, 1148. Le mot χαρά, au moins actuellement, signifie *noce* en grec vulgaire.
(2) Étienne, *op. cit.*, col. 1137.
(3) Étienne, *op. cit.*, col. 1139.
(4) Τυπικόν, p. 12.

le Jeune et je n'ai pas à y insister de nouveau. Je néglige même de relever les trop nombreux auteurs, tel Héfélé (1), tel M. T. Évangélidès (2), qui font un higoumène de l'ermite Jean et conduisent Étienne le Jeune, lors de son arrivée sur la colline, dans une maison religieuse constituée (3).

Donc, pour en revenir à l'histoire, le monastère bâti vers 750 disparut au bout de quelque temps seulement. Mais disparut-il pour toujours? Ce serait peu connaître la ténacité des moines byzantins et leur esprit traditionaliste que de le penser. Un lieu sanctifié par un ascète comme Auxence et par un martyr comme Étienne était sacré pour eux et l'abandonner sans retour leur eût paru sacrilège. Aussi, la persécution de Copronyme passée, ermites et cénobites revinrent-ils au poste.

Tel anachorète, s'il fallait en croire deux auteurs modernes, y serait même revenu immédiatement après la dévastation de 760. M. M. Gédéon dit, en effet, à propos d'un Μακαρίου ὁσιομάρτυρος qu'il inscrit au 17 août : Μοναχὸς ἔγκλειστος ἐν τῷ βουνῷ τοῦ Αὐξεντίου, ἤθλησεν ὑπὲρ τῶν ἁγίων εἰκόνων ἐπὶ Κοπρωνύμου τῷ 768 (4). Et M. J. Miliopoulos met également au mont Saint-Auxence un saint Macaire, martyr en 768 (5). Ce faisant, M. J. Miliopoulos ne fait que reproduire, sans le citer naturellement, l'assertion de M. M. Gédéon dont il ignore la source, et M. M. Gédéon, en parlant comme il parle, ne fait qu'entendre à la façon de Goar (6) un passage de Théophane qui demande à être entendu tout autrement.

Copronyme, déclare le Chronographe (7), mit à mort un certain Stratège : Στρατήγιον τὸν τοῦ Ποδοπαγούρου... ἀηδῶς ἔχοντα πρὸς τὰς ἀθεμίτους ἀνδρομανίας αὐτοῦ, καὶ τῷ Μακαρίῳ τῷ ἐγκλείστῳ τοῦ Ἁγίου Αὐξεντίου ταύτας ἐξαγορεύοντα, σωτηρίας τε φάρμακα λαμβάνοντα... σὺν τῷ ἐγκλείστῳ, ὡς προλέλεκται, ἀνεῖλεν. Voilà le texte

(1) *Histoire des conciles*, trad. franç., t. IV, p. 306.

(2) Βίοι τῶν ἁγίων, p. 897. D'ailleurs, dans ce polygraphe, la Vie de saint Étienne le Jeune, comme celle aussi de saint Auxence, n'est qu'un tissu d'inexactitudes.

(3) On lit dans telle notice de saint Étienne : Ἰωάννης ὁ τούτου καθηγούμενος. Mais ces quatre mots, pour ne pas aller contre l'histoire, doivent se traduire : *Jean, son maître*. Ils ne signifient pas que Jean était un supérieur de monastère. H. Delehaye, *op. cit.*, p. 261, 32; 1107.

(4) Βυζαντινὸν ἑορτολόγιον, p. 156.

(5) Βουνὸς Αὐξεντίου, *Byzantinische Zeitschrift*, t. IX (1900), p. 67.

(6) Note à la Chronographie, Migne, *P. G.*, t. CVIII, col. 893.

(7) *Chronographia*, ad annum 6259.

grec, tel qu'il a été donné dans l'édition primitive et tel qu'il est passé de là dans les éditions postérieures (1), sauf dans celle de M. C. de Boor (2). Mais est-il vrai qu'il s'y agit d'un Macaire? Point du tout. Il s'y agit purement et simplement de saint Étienne le Jeune. Et en voici une double preuve.

Les mots ὡς προλέλεκται, placés où ils sont, signifient que Théophane a déjà mentionné la mort de Stratège et du reclus. Or, avant le passage qui nous occupe, le Chronographe n'a nullement mentionné la mort d'un reclus Macaire, mais il a bel et bien raconté comment l'empereur envoya au supplice : 1° saint Étienne le Jeune, ἔγκλειστον ὄντα εἰς τὸν Ἅγιον Αὐξέντιον (3); 2° Stratège, frère de Constantin Podopagouros (4). Le reclus du passage cité ci-dessus ne peut donc que s'identifier avec saint Étienne le Jeune.

La seconde preuve est plus convaincante encore. Pourquoi, d'après le texte discuté, Stratège fut-il mis à mort? Parce que, victime des luxures contre nature de l'empereur, il s'était rendu auprès du reclus de Saint-Auxence pour lui confier son cas et lui demander conseil. Or, avant de dresser la liste des 19 personnages sacrifiés en une seule fois par Constantin Copronyme, liste où figurent au premier rang le patrice Constantin Podopagouros, logothète du drome, et son frère le patrice Stratège, domestique des excubiteurs, Théophane dit expressément que certains de ces malheureux souffrirent δι' εὐλάβειαν καὶ ὡς εἰς τὸν προρρηθέντα ἔγκλειστον ἀπερχομένους καὶ τὰ πάθη αὐτοῦ θριαμβεύοντας (5). Et quel προρρηθέντα ἔγκλειστον entend-il désigner ici, sinon saint Étienne le Jeune dont le martyre est raconté aux lignes qui précèdent immédiatement? Le reclus du mont Saint-Auxence auprès de qui se compromit Stratège est donc bien saint Étienne le Jeune en personne.

M. M. Gédéon, qui sait combien se tromper est chose facile, se rendra peut-être à ces deux raisons, mais point, je parie, M. J. Miliopoulos. Cet homme, toujours en guerre contre les vérités les plus évidentes, m'objectera : Comment serait-ce

(1) Même dans celle de Bonn, t. I, p. 685.
(2) *Chronographia*, t. I, p. 413.
(3) *Chronographia*, ad annum 6257.
(4) *Chronographia*, ad annum 6257.
(5) *Chronographia*, ad annum 6257.

Étienne le Jeune que Stratège alla voir au mont Saint-Auxence, puisque Étienne le Jeune, d'après la chronologie donnée ci-dessus, avait cessé d'habiter le mont Saint-Auxence dès les derniers mois de 760? A cela je réponds que l'objection, tout en restant facilement soluble, signifierait pourtant quelque chose, si Théophane disait : *Stratège alla au mont Saint-Auxence voir un reclus*. Mais Théophane ne dit point cela; il dit que *Stratège fit certaines révélations au reclus du mont Saint-Auxence*, et la différence des deux expressions vaut la peine d'être remarquée. Même après 760, même pendant son exil à Kissouda, même pendant son incarcération à Constantinople, Étienne le Jeune restait aux yeux de ses contemporains, comme il l'est resté pour tous depuis, le reclus du mont Saint-Auxence. Rien n'empêche donc les confidences rapportées par le chronographe d'avoir eu lieu hors de la colline, postérieurement à 760. Et cela suffit pour que l'objection reste sans valeur.

Cette objection paraîtra encore plus insignifiante et notre manière de voir s'entourera d'une évidence nouvelle, si j'ajoute que l'on peut aisément fixer l'année, le mois, le jour, presque l'heure, où saint Étienne le Jeune et Stratège se rencontrèrent. Ouvrez la Vie d'Étienne par le diacre hagiosophite au récit de sa mort : qu'y lisez-vous? Que le soir du 27 novembre 764, Constantin Copronyme ayant appelé δύο τινὰς ὁμοπατρίους καὶ ὁμομητρίους ἀδελφούς, ἐν ἀξίᾳ προὔχοντας, ὡραίους τε τῷ εἴδει καὶ τῇ ψυχῇ, καὶ πάνυ θαυμαστούς, οὕσπερ ἐσχάτως ζήλῳ φθονήσας πεφόνευκεν (1), les envoya tenter le reclus dans sa prison du Prétoire, et que ces deux envoyés, au lieu d'exécuter la consigne reçue, traitèrent le captif avec toute sorte d'égards, l'encourageant à persévérer dans son orthodoxie, baisant ses pieds et demandant sa bénédiction. Et comment dans ces deux personnages de l'hagiographe ne pas reconnaître les deux Podopagouri du chroniqueur? L'hagiographe nous présente deux frères; le chroniqueur nous présente deux frères. Dans l'hagiographe nous avons deux dignitaires investis de hautes fonctions; dans le chroniqueur nous avons deux patrices, dont l'un logothète du drome et l'autre domestique des excubiteurs. Les deux

(1) Étienne, *op. cit.*, col. 1172 et 1173.

frères, chez l'hagiographe, sont doués d'un physique agréable; l'un des frères, chez le chroniqueur, est exposé aux excès voluptueux de Copronyme, suffisant indice d'un extérieur avantageux. Les deux anonymes de l'hagiographe ont de belles âmes; l'un des deux Podopagouri du chroniqueur expose au reclus les secrets de sa conscience inquiète, preuve assez claire d'un intérieur délicat. Les deux personnages de l'hagiographe sont tués par Copronyme, les deux personnages du chroniqueur sont décapités par Copronyme. Voilà ce que disent les deux auteurs parallèlement l'un à l'autre, en parlant l'un et l'autre du reclus du mont Saint-Auxence. Si, d'une pareille confrontation, vous ne concluez pas à l'identité des anonymes d'Étienne l'hagiosophite avec les Podopagouri de Théophane le Chronographe, il faut que la science historique renonce pour toujours à chercher la lumière dans le rapprochement des textes.

L'identité des deux Podopagouri et des deux dignitaires envoyés au Prétoire le soir du 27 novembre 784 ne permettrait plus de douter, si l'on en doutait encore, que le reclus auxentien auprès de qui se compromit Stratège ne soit notre saint Étienne le Jeune en personne. Anastase le bibliothécaire, pour citer son témoignage, ne l'a pas entendu autrement. L'empereur, lisons-nous dans sa traduction (1), *Strategium Podopaguri fratrem..., cum... sensisset eum moleste tulisse infandas in viros molestias suas, et beato Stephano inclauso sancti Auxentii has manifestas reddidisse, salutisque remedia suscepisse... una cum inclauso, ut praedictum est, interfecit*. D'où il suit que le texte grec, au lieu de τῷ Μακαρίῳ τῷ ἐγκλείστῳ, doit se lire τῷ μακαρίῳ <Στεφάνῳ> τῷ ἐγκλείστῳ, et c'est τῷ μακαρίῳ Στεφάνῳ τῷ ἐγκλείστῳ que M. C. de Boor a imprimé dans son édition (2).

Ainsi croule, sans remède aucun, l'existence du Macaire imaginé par Goar. Ce fantôme, je dois l'ajouter, n'en imposait déjà plus à personne depuis les observations de Combefis (3), et je m'étonnerais fort de voir M. M. Gédéon le prendre encore au sérieux, si je ne devais réserver toutes mes puissances d'étonnement pour la hardiesse avec laquelle M. M. Gédéon a osé

(1) *Historia ecclesiastica*, dans Migne, *P. G.*, t. CVIII, col. 1388.
(2) *Chronographia*, t. I, p. 443.
(3) Note à la Chronographie, ad annum 6259.

lui assigner une place dans le festival de Constantinople. Sans doute quelques rares manuscrits liturgiques inscrivent au 17 et 18 août un saint Macaire homologète dont M^gr Serge distrait (1) a fait une victime de Constantin Copronyme. Mais, en l'inscrivant au 19 août, d'autres manuscrits (2) et M^gr Serge lui-même (3) le donnent très expressément pour le saint Macaire, higoumène de Pélécète, plus communément fêté le 1^er avril (4). Il n'y a donc rien là qui justifie le faire de M. M. Gédéon. Celui-ci, très préoccupé dans sa préface de montrer comment certains personnages suspects ont forcé l'entrée des catalogues hagiologiques, aura voulu sans doute se ménager pour une seconde édition de son ouvrage un exemple encore inédit, typique et frappant, de canonisation peu régulière. En attendant, je crains fort que le prétendu saint Macaire, ermite et martyr auxentien, ne soit guère invoqué que par M. J. Miliopoulos.

VII. — LE MONACHISME AUXENTIEN AUX IX^e-XII^e SIÈCLES.

A défaut de ce reclus imaginaire, le mont Saint-Auxence dut recevoir de nouveaux hôtes à l'avènement d'Irène, car la régence de cette princesse fut une époque d'universelle restauration pour le monachisme de Constantinople et de Bithynie. Rien ne prouve cependant que le monastère auxentien fut relevé de ses ruines tout aussitôt.

Vers 807, le diacre hagiosophite dédiait sa biographie de saint Étienne le Jeune à un émule des Auxence, des Serge, des Bendidianos et de leurs successeurs, à un Épiphane qu'il interpellait ainsi : Ὦ πάτερ τίμιε, καὶ τοῦ αὐτοῦ βουνοῦ καὶ τοῦ σπηλαίου καὶ τοῦ τρόπου διάδοχε, ὁσιώτατε Ἐπιφάνιε (5). Où l'on voit que cet ascète, malheureusement inconnu par ailleurs, occupait sur notre colline l'ermitage d'Étienne le Jeune. A la pratique personnelle de la vie érémitique joignait-il, comme Étienne le

(1) Dans son *Polnij Miésiatseslov Vostoka*, et même dans la seconde édition de cet ouvrage, Vladimir, 1901, t. II, p. 250.
(2) H. Delehaye, *op. cit.*, col. 909.
(3) *Op. cit.*, p. 251.
(4) H. Delehaye, *op. cit.*, col. 577.
(5) Étienne, *op. cit.*, col. 1184.

Jeune, la direction plus ou moins directe d'un monastère d'hommes? Ceci, l'hagiographe ne le dit point et l'on peut en douter.

Il reste que vers 807 le mont Saint-Auxence possédait, sinon de nouveau son monastère d'hommes, du moins un homme pour y continuer les traditions du passé. Je dis vers 807 et cette date est sûre. Il s'était en effet écoulé quarante-deux ans depuis le martyre de saint Étienne le Jeune, survenu le 28 novembre 764, le jour où Étienne l'hagiosophite écrivit sa biographie à la prière de l'ascète Épiphane (1). Cette indication formelle précise et corrige un peu la phrase de M. M. Gédéon, d'après laquelle Στέφανος ὁ διάκονος... δῆλός ἐστι τιθεὶς τὴν ἐν τῷ βουνῷ ἄσκησιν τοῦ 'Επιφανίου περὶ τὰ τέλη τοῦ Η' αἰῶνος καὶ κατά τινας μέχρι καὶ τῶν πρώτων ἐτῶν τοῦ Θ' (2).

Au XIe siècle, la colline Saint-Auxence prêta sa hauteur au service des feux qui donnaient l'éveil à Constantinople chaque fois que s'opérait quelque mouvement de troupes ennemies aux frontières ciliciennes.

L'organisation de cette sorte de télégraphe optique était des plus simples. Au fort de Loulon, en Cilicie, et au palais sacré, à Constantinople, deux cadrans semblables partageaient le jour en douze heures et portaient, inscrit en face de chaque heure, le nom d'un des douze événements principaux susceptibles de se passer à la frontière. Les guetteurs de Loulon allumaient leur feu à telle ou telle heure suivant ce qu'il s'agissait d'annoncer. Ils le faisaient, par exemple, à une heure pour les invasions sarrasines, à deux pour l'ouverture des hostilités, à trois pour les incendies. Dès que leur feu brillait, les postes intermédiaires s'allumaient l'un après l'autre, sans aucun retard, et les diétaires de veille au palais impérial n'avaient qu'à prévenir qui de droit. Voilà quel était le système. Voilà du moins comment Syméon Magister nous le décrit (3), peut-être en l'embellissant et en le compliquant un peu.

Quels que fussent au vrai les détails de son fonctionnement, ce télégraphe avait été inventé ou tout au moins perfectionné, sous le règne de Théophile, par le fameux philosophe Léon (4),

(1) ÉTIENNE, *op. cit.*, col. 1072.
(2) Τυπικόν, p. 65.
(3) *Annales*, Michael et Théodora, 46, MIGNE, *P. G.*, t. CIX, col. 741.
(4) SYM. MAGIST., *op. et loc. cit.*; CONSTANTIN MANASSÈS, *Compendium chroni-*

neveu du patriarche iconoclaste Ianni et métropolite de Thessalonique (1) durant trois ans, de 840 à 843. Il ne devait pas servir longtemps. On sait, en effet, comment l'empereur-cocher Michel l'Ivrogne ordonna de l'abolir à l'automne 866, furieux que de sinistres nouvelles vinssent le surprendre à Saint-Mamas et distraire le peuple chargé d'applaudir à ses exploits hippiques (2).

Tant que le système fut en usage, la colline auxentienne porta le poste le plus voisin de la capitale. A cette occasion, on trouve le nom de notre hauteur sous la plume de tous les chroniqueurs ou historiens byzantins qui nous ont rapporté la stupide mesure de Michel l'Ivrogne. Tous, et ils sont nombreux (3), l'appellent d'un commun accord Saint-Auxence. Il n'y a que le Porphyrogénète, plus érudit et plus archéologue, qui ne se contente point de cette dénomination; il y ajoute celle de *Skopos*, écrivant : ὁ τοῦ ἁγίου Αὐξεντίου βουνὸς ὁ Σκοπὸς προσαγορευόμενος (4).

La présence des guetteurs impériaux sur le sommet de la montagne pouvait ne pas empêcher la présence de cénobites sur la terrasse un peu inférieure où nous avons vu, au milieu du VIII^e siècle, la communauté de l'économe Marin. Des cénobites y vivaient-ils réellement? Nous ne pouvons pas plus répondre pour 866 que nous ne l'avons fait pour 807. Mais si l'heure de la restauration n'avait pas encore sonné pour le monastère Saint-Auxence au temps de l'ermite Épiphane ou de l'empereur Michel III, elle sonna plus tard. La chose est certaine. Jusqu'ici, faute de documents, on était peut-être en droit de nourrir quelque doute à cet égard. Il n'en va plus de même aujourd'hui, après les textes fournis par la *Vie de saint Syméon le nouveau théologien*, d'une part, et le *Typikon du monastère de la Theotokos Eleousa*, d'autre part.

cum, MIGNE, *P. G.*, t. CXXVII, col. 417 et 418; Σύνοψις χρονική, SATHAS, *Bibliotheca graeca medii aevi*, t. VII, p. 144.

(1) L. PETIT, *Les évêques de Thessalonique*, dans les *Échos d'Orient*, t. IV, p. 217.

(2) THÉOPH. CONT., IV, *Michael et Theodora*, 35, MIGNE, *P. G.*, t. CIX, col. 212; SYM. MAG., *op. et loc. cit.*; CONST. PORPHYROGÉNÈTE, *De Cerimoniis*, MIGNE, *P. G.*, t. CXII, col. 933; CONST. MANASSÈS, *op. et loc. cit.* Voir pour plus de détails J. PARGOIRE, *Les Saint-Mamas de Constantinople*, dans *Izviéstia russkago arkheologitcheskago Instituta v Konstantinopolié*, t. VIII, 1904.

(3) Aux auteurs déjà nommés ajoutez Skylitzès, Cedrenus, Zonaras.

(4) *Op. et loc. cit.*

C'était au second quart du XIe siècle, après 1022, date de la mort de saint Syméon le nouveau théologien, avant 1050, date de la mort de son biographe Nicétas Stéthatos; c'était un 3 janvier, anniversaire de l'exil de Syméon : ses dévots célébraient la mémoire du grand événement au lieu de sa retraite, près de Chrysopolis. Or, dit l'hagiographe (1), εἷς τῶν συνεορταζόντων καὶ Κοσμᾶς εὐλαβέστατος μοναχὸς καὶ καθηγούμενος τοῦ Ἁγίου Στεφάνου τοῦ κατὰ τὸν βουνὸν τοῦ ἁγίου Αὐξεντίου ἔτυχεν εἶναι. Cet higoumène Cosmas tenait le nouveau théologien en très haute estime : possédant ses œuvres, il voulut introduire sa fête dans le couvent auxentien, et, pour cela, pria Nicétas Stéthatos de lui donner une copie des panégyriques et des hymnes que celui-ci avait composés en l'honneur de Syméon, de lui donner aussi une image représentant ses traits. L'icone, que Nicétas s'empressa d'accorder, fut remise par l'higoumène à un de ses moines, avec ordre de la porter directement à la montagne où elle devait être conservée ἐν τῇ ῥηθείσῃ τοῦ ἁγίου Στεφάνου μονῇ. Paresseux et désobéissant, le susdit moine se déchargea de la commission sur un domestique de l'higoumène, sur un barbare de Scythie, lequel ne trouva rien de mieux que d'aller en faire un peu de monnaie : courir à Chalcédoine, prendre une barque, passer à Constantinople, y chercher des brocanteurs, leur vendre la pieuse image, tout cela ne fut pour lui que l'affaire de quelques heures. On devine la consternation de Cosmas, lorsque, de retour au mont Saint-Auxence, il n'y trouva point son trésor. Heureusement que Dieu se mêla de l'affaire et tout finit par s'arranger : l'image recouvrée occupa une place d'honneur ἐν τῇ τοῦ ἁγίου Στεφάνου μονῇ, le diable reçut quelques jours d'hospitalité dans le corps du Scythe, le saint délivra miséricordieusement ce malheureux, et l'on ne parla plus de la chose que pour louer le Seigneur.

Cette page, sur laquelle se termine la Vie de saint Syméon par Nicétas Stétathos, est le seul passage, que je sache, où saint Étienne le Jeune soit donné comme le titulaire d'un couvent auxentien. A mon humble avis, le couvent Saint-Étienne doit répondre au couvent Saint-Auxence relevé de ses ruines. Du moins, sans affirmer l'identité d'emplacement entre l'ancienne

(1) La Vie de Syméon par Nicétas est encore inédite. Le R. P. L. Petit, qui en prépare la publication, m'a signalé et communiqué les textes que je cite ici.

et la nouvelle maison religieuse, il me semble tout naturel d'identifier le monastère Saint-Étienne mentionné par Nicétas Stéthatos avec la μονὴ τοῦ ἁγίου Αὐξεντίου signalée quelques années plus tard dans le Typikon de la Theotokos Eleousa.

Celui de qui les moines de Notre-Dame de Pitié, près de Stroumitza en Macédoine, reçurent leur règle, déclare être Μανουὴλ ὁ ἐλάχιστος μοναχὸς καὶ ἐπίσκοπος Τιβεριουπόλεως εἴτουν Στρουμβίτζης, τῆς συνόδου τῶν ἐν τῇ σεβασμίᾳ μονῇ τοῦ ἁγίου Αὐξεντίου μοναχῶν εἷς γενόμενος καὶ ἐν τῇ τοιαύτῃ μονῇ τὸν ἀσκητικὸν πάλαι δίαυλον χρόνον τινὰ μετελθὼν καὶ τὸ καλὸν τῆς μοναδικῆς διαγωγῆς πρὸς δύναμιν ἐκμυζήσας γάλα (1). Manuel occupait déjà le siège de Stroumitza en 1080 (2) : ses débuts dans la vie religieuse devaient remonter au milieu du XI[e] siècle. A cette époque donc, le monastère Saint-Auxence florissait et c'était un titre à réglementer la marche d'une maison religieuse que d'y avoir revêtu l'habit monastique et fait profession.

De son passage sur la colline, l'évêque Manuel avait gardé, avec la connaissance et l'amour du monachisme, un culte spécial pour les saints patrons du lieu. L'inventaire, dressé longtemps après lui, des objets renfermés dans l'église et la sacristie de son couvent, mentionne en son grec plus ou moins régulier deux icones caractéristiques. La première est une εἰκὼν πηχυαῖον. μάρτυρες τρεῖς Μανουὴλ, Σαβὲλ καὶ Ἰσμαήλ (3) : on sait que ces trois Persans, victimes de Julien l'Apostat, souffrirent à Chalcédoine avant d'expirer dans les supplices à Constantinople. La seconde image est une ἑτέρα εἰκών, σὺν τῷ ἁγίῳ Στεφάνῳ τῷ νέῳ ὁ ἅγιος Αὐξέντιος, πηχυαῖον (4). Détail curieux, dans la bibliothèque du couvent nous trouvons un livre ἀρχόμενον ἀπὸ τὸν σεπτέμβριον μῆνα μέχρι τοῦ ἁγίου Στεφάνου τοῦ νέου (5), puis un autre qui ne nous intéresse pas, puis un autre ἀρχόμενον ἀπὸ τοῦ ἁγίου Στεφάνου τοῦ νέου (6).

Ainsi, rien de mieux attesté que la présence d'un monastère

(1) L. Petit, *Le Monastère de Notre-Dame de Pitié*, dans les *Izviestia russkago arkheologitcheskago Instituta v Konstantinopolié*, t. VI, p. 70.
(2) L. Petit, *op. cit.*, p. 6.
(3) L. Petit, *op. cit.*, p. 119.
(4) L. Petit, *op. cit.*, p. 119.
(5) L. Petit, *op. cit.*, 121.
(6) L. Petit, *op. cit.*, p. 122.

sur notre colline vers le milieu du XI^{e} siècle; rien de plus probable que l'existence sur notre colline d'un monastère à qui saint Auxence et saint Étienne le Jeune prêtaient tour à tour leur nom. Ce qui nous échappe, ce sont les origines de ce couvent. Faut-il les chercher au premier quart du siècle et en faire honneur au vénérable Antoine dont il est question dans la Σύνοψις χρονική de Sathas? Cet Antoine joua, semble-t-il, un certain rôle auprès de Romain III Argyre, 1028-1034, et de Michel IV le Paphlagonien, 1034-1041. Τούτῳ, dit l'auteur anonyme en parlant de Romain, ὁ κατὰ πνεῦμα πατὴρ αὐτοῦ ὁ ὅσιος Ἀντώνιος διαφερόντως ἠγαπᾶτο (1). De même, au sujet de Michel : Διαφερόντως δὲ καὶ οὗτος τοὺς εὐλαβεῖς ἐτίμα μοναχοὺς καὶ μᾶλλον τὸν δηλωθέντα Ἀντώνιον... περιβόητον ἐπ' ἀρετῇ καὶ θαυμάσιον ὄντα τότε τὸν ἐν τῷ ἁγίου Αὐξεντίου βουνῷ ἀσκήσαντα θεαρέστως (2). Et, comme si les attaches auxentiennes de cet Antoine, favori de Michel IV, ou son identité avec l'Antoine, favori de Romain III, pouvaient être douteuses, le Chronographe a soin d'intercaler entre parenthèses : Ὁ κτήτωρ τῆς ἀπ' αὐτοῦ καλουμένης μονῆς ἐν τῷ τοῦ ἁγίου Αὐξεντίου βουνῷ οὗτος ἦν, ὃν καὶ Ῥωμανὸς εἶχε διὰ τιμῆς (3). Voilà bien un auxentien, un fondateur ou restaurateur de monastère auxentien.

Le monastère en question est appelé par le chroniqueur *monastère d'Antoine*. Est-ce à dire qu'il y eut dès lors sur la montagne deux couvents d'hommes différents, celui qu'Antoine établit vers 1020 et celui qu'habitèrent quelques années plus tard Cosmas et Manuel? On peut le croire. On peut croire le contraire aussi. Car, si rien ne prouve l'identité, rien ne s'y oppose non plus. Supposez qu'Antoine ait mis sa maison sous le double patronage d'Auxence et d'Étienne, les deux saints locaux les plus vénérés, et vous n'aurez pas de peine à comprendre qu'une pareille maison puisse apparaître dans l'histoire sous un triple nom, sous le nom du fondateur dans la Σύνοψις χρονική, sous le nom du premier patron dans le Typikon de la Theotokos Eleousa, sous le nom du second patron dans la Vie de saint Syméon le nouveau théologien.

Mais ceci, bien entendu, n'est qu'une hypothèse. Nous ren-

(1) K. SATHAS, *Bibliotheca graeca medii aevi*, t. VII, p. 159.
(2) *Ibid.*, p. 160.
(3) *Ibid.*

contrerons bientôt au mont Saint-Auxence d'autres monastères et rien ne nous dit qu'Antoine n'ait précisément fondé un de ces autres couvents.

Et maintenant ne cherchons pas à suivre les destinées de la maison gouvernée par Cosmas et habitée par Manuel. Soit qu'elle ait disparu, soit qu'elle ait subi un changement de nom, les documents postérieurs à ceux que nous venons d'indiquer n'en parlent plus, du moins à notre connaissance. On trouve, par contre, dans ces documents un monastère auxentien des Saints-Apôtres.

VIII. — MONASTÈRE DES SAINTS-APÔTRES.

Au début de 1191, lorsque Dosithée monta sur le siège patriarcal de Constantinople, vivaient encore ses quatre derniers prédécesseurs : Théodose Ier, Basile II, Nicétas II et Léonce. Deux de ces quatre prélats, Théodose et Léonce, paraissent avoir appartenu au groupe monastique du mont Saint-Auxence.

Pour Théodose l'Arménien (1), le catalogue de Leunclavius porte qu'il sortait d'Antioche, qu'il était moine, qu'il avait longtemps pratiqué la vie religieuse περὶ τὸν τοῦ ἁγίου Αὐξεντίου βουνόν (2). Philippe de Chypre, de son côté, l'appelle moine et ascète τοῦ βουνοῦ τοῦ ἁγίου Αὐξεντίου (3). Nicéphore Calliste, au contraire, lui donne le surnom de Βορραδιώτης (4), et le poète Ephrem écrit de lui.

Θεοδόσιος ἐκ μονῆς Βοραδίου
Ἀνὴρ ἀγαθὸς καὶ μονοτρόπων κλέος (5).

Ces deux paires de textes, on le voit, ne s'accordent guère. Serait-ce que le monastère de Boradion s'élevait assez près de notre colline pour être regardé comme partie intégrante du groupe auxentien?

MM. M. Gédéon et J. Miliopoulos se sont arrêtés à cette opi-

(1) Nicétas Choniatès, *Alexius Manuelis filius*, 12, Migne, *P. G.*, t. CXXXIX, col. 608.
(2) Banduri, *Imperii orientalis pars tertia*, Venise, 1779, p. 176.
(3) Banduri, *op. cit.*, p. 189.
(4) Banduri, *op. cit.*, p. 169.
(5) *Caesares*, vers 10191 et 10192, Migne, *P. G.*, t. CXLIII, col. 372.

nion. M. M. Gédéon a cru pouvoir soutenir que τὰ Βοραιδίου, τὰ καὶ Βορραΐδος, ἔκειντο τόσον πλησίον τοῦ βουνοῦ τοῦ Αὐξεντίου ὥστε οἱ βοραιδιῶται μοναχοὶ ἐλέγοντο κοινῶς καὶ μοναχοὶ τοῦ βουνοῦ τοῦ Αὐξεντίου (1). De son côté, toujours très porté aux identifications hasardeuses, M. J. Miliopoulos n'a pas craint d'affirmer que certaines ruines couchées à 250 pas de la grande source du Kaïch-Dagh étaient celles de l'église Saint-Thomas d'Anthémios, ajoutant que τὰ Βοραδίου ἔκειντο πλησίον τῶν Ἀνθεμίου καὶ τοσοῦτον ἐγγὺς τῆς ἐπὶ τοῦ βουνοῦ τοῦ Αὐξεντίου μονῆς τῶν ἁγίων Ἀποστόλων ὥστε οἱ Βοραδιῶται μοναχοὶ ἐλέγοντο καὶ μοναχοὶ τοῦ βουνοῦ τοῦ ἁγίου Αὐξεντίου (2). Si vraisemblable qu'elle paraisse à M. M. Gédéon, si indiscutable qu'elle paraisse à M. J. Miliopoulos, cette opinion ne peut être acceptée un seul instant.

Que trouvons-nous chez les auteurs byzantins au sujet du lieu dit τὰ Βοραιδίου, τὰ Βορραδίου, τὰ Βοραδίου, τὰ Βορραιδίου, etc.? Le *Chronicon paschale,* tel qu'il nous est parvenu, en parle deux fois. Anthémios, dit-il dans un passage (3), fonda le sanctuaire τοῦ ἁγίου Θωμᾶ πλησίον τοῦ Βοραιδίου. Anthémios, écrit-il quelques pages plus bas (4), construisit τὸν ἅγιον οἶκον τοῦ ἁγίου Θωμᾶ τοῦ ἀποστόλου, τὰ λεγόμενα Ἀνθημίου, πλησίον τῶν Βορραιδίου. Ces deux textes désignent deux Saint-Thomas différents : l'un vise une église urbaine élevée près du palais d'Anthémios, et celui-ci, — malgré les trois mots πλησίον τῶν Βοραδίου, que nos connaissances topographiques de Constantinople forcent à regarder ici comme une interpolation, — se trouvait fort loin du quartier boradien; l'autre vise une église suburbaine bâtie près de la villa d'Anthémios, et celle-ci, — d'après les trois mots πλησίον τῶν Βοραδίου, qui ne sauraient être interpolés des deux côtés à la fois, — se trouvait non loin du proasteion boradien. Nous avons donc que τὰ Βοραδίου, point de la banlieue, voisinait τὰ Ἀνθημίου, τὰ Ἀνθεμίου, autre point de la banlieue.

Maintenant, où ce dernier se trouvait-il? Sur la côte de Bithynie : ceci résulte de la phrase où Théophane nous montre les bateaux d'une flotte sarrasine repoussés de Constantinople

(1) Τυπικόν, p. 71. Cf. Βυζαντινὸν ἑορτολόγιον, p. 174.
(2) *Byzantinische Zeitschrift*, t. IX, p. 68.
(3) MIGNE, *P. G.*, t. CXII, col. 816.
(4) Col. 823.

se réfugier, les uns le long de la rive thrace, les autres εἰς τὰ Εὐτροπίου καὶ Ἀνθεμίου (1). Non loin de Chrysopolis : ceci ressort du texte anonyme où nous voyons Alexis Mosélé, logé κατὰ τὴν Χρυσόπολιν, se rendre en petite promenade d'agrément κατὰ τὸν Ἀνθεμίου τόπον (2). Le port d'Eutrope est depuis longtemps identifié : il répond au petit golfe actuel de Kalamich, entre Kadi-Keuï et Phener-Baghtché (3). Si, dans la phrase de Théophane, les mots τὰ Εὐτροπίου καὶ Ἀνθεμίου désignent, ainsi que le veulent A. Paspati (4) et M. M. Gédéon (5), des points si voisins l'un de l'autre qu'ils se confondaient entre eux, la position de τὰ Ἀνθεμίου sur le littoral de la baie de Kalamich ne fait aucun doute. Ces mots désignent-ils au contraire, ainsi que l'a très judicieusement soutenu M. S. Boutyras (6), deux ports différents, deux baies distinctes, τὰ Εὐτροπίου d'une part et τὰ Ἀνθεμίου d'autre part, cette dernière localité est à fixer sur le Bosphore, au nord de Scutari. En tout état de cause, comme les bateaux dont parle Théophane ne voguaient sans doute point hors de l'eau, le proasteion d'Anthémios reste fixé sur la côte, au bord de la mer.

Mais alors, comment τὰ Βοραδίου, dont le voisinage avec τὰ Ἀνθεμίου est certain, saurait-il être reculé au milieu des terres jusqu'au point de toucher le mont Saint-Auxence? Du Kaïch-Dagh à la petite baie de Kalamich on compte à vol d'oiseau environ dix kilomètres. On en mesure un minimum de treize du Kaïch-Dagh au Bosphore. Si τὰ Ἀνθεμίου était si loin du mont Saint-Auxence, τὰ Βοραδίου, voisin de τὰ Ἀνθεμίου, ne pouvait en être si près qu'on veut bien le dire. Et voilà ce qui m'a naguère empêché (7), voilà ce qui m'empêche encore aujourd'hui d'accepter l'opinion topographique de M. M. Gédéon et de M. J. Miliopoulos.

Ce qui ne m'en empêche pas moins, c'est le témoignage d'une

(1) *Chronographia*, ad annum 6209.

(2) Théoph. Cont., III, 18, Migne, *P. G.*, t. CIX, col. 124.

(3) Cf. J. Pargoire, *Hiéria*, dans les *Izviestia russkago arkheologitcheskago Instituta v Konstantinopolié*, t. IV, fasc. II, p. 32.

(4) Τὰ ἀνατολικὰ προάστεια, p. 44.

(5) Τυπικόν, p. 71.

(6) Βυζαντινῆς τοπογραφίας πάρεργα dans la Νεολόγου ἑβδομαδιαία ἐπιθεώρησις, t. II, p. 152.

(7) *Autour de Chalcédoine*, dans la *Byzantinische Zeitschrift*, t. XI, p. 354.

pièce patriarcale inédite du 18 février 1170 (1). Cet acte, dirigé contre un certain Jean Eirénikos, higoumène du monastère Saint-Nicéphore de Batala, précise la position de sa maison religieuse dans les termes que voici : Μία καὶ αὕτη ἐστὶ τῶν πρὸς τὸ ἑῷον μέρος ἄνω που τοῦ Φρύξου λιμένος διακειμένων μοναδικῶν καταγωγῶν κατὰ τὸ Βορράδιον οὕτω καλούμενον ὄρος, τὸ τῷ Εὐξείνῳ πόντῳ συμπαρακείμενον. Or, comme je l'ai montré plus longuement ailleurs (2), pareille indication ne laisse aucun doute sur la position de τὰ Βοραδίου. En effet, le site de Phryxou limèn est parfaitement connu de tous, et rien n'est plus certain que sa correspondance avec le moderne village de Kanlidja, sur la rive asiatique du moyen Bosphore. C'est donc là, sur la rive asiatique du moyen Bosphore, qu'il faut chercher τὰ Βορραδίου. Et là, nous sommes à quelque quinze kilomètres du mont Saint-Auxence.

Dans ces conditions, si ne s'est point trompée une des deux paires de textes qui indiquent le lieu de sa vie ascétique, le cas du patriarche Théodose ne supporte que la double solution suivante : ou le monastère de Théodose ἐν τοῖς Βοραδίου, quoique très éloigné, se rattachait ecclésiastiquement au district monastique du mont Saint-Auxence; ou le moine Théodose a successivement habité le mont Saint-Auxence et un monastère ἐν τοῖς Βοραδίου. La première hypothèse n'a rien que de très plausible. Si l'higoumène saint Théophane de Sigriane, vivant à quelque 75 kilomètres du mont Olympe, a pu être présenté comme un olympien (3), si l'higoumène Joachim d'Elegmi, fixé à quelque 25 kilomètres de la même montagne, a pu être l'archimandrite des monastères olympiens (4), il n'est pas impossible qu'une maison religieuse assise dans la banlieue asiatique, sur le Bosphore, ait pu faire officiellement partie du

(1) Cette pièce va paraître par les soins du R. P. L. Petit dans le *Vizantiiskij Vremennik*.

(2) Dans un travail intitulé *A propos de Boradion* que donnera la prochaine livraison de la *Byzantinische Zeitschrift*.

(3) K. Krumbacher, *Ein Dithyrambus auf Theophanes* dans les *Sitzungsberichte des philos.-philol. und der historischen Classe der Academie der Wissenschaften zu München*, 1896, p. 611; cf. J. Pargoire, *Saint Théophane le Chronographe et ses rapports avec saint Théodore Studite*, dans le *Vizantiiskij Vremennik*, t. IX, p. 47.

(4) J. Pargoire, *Épitaphe d'un archimandrite du mont Olympe*, dans les *Échos d'Orient*, t. IV, p. 357-359.

groupe auxentien. La seconde hypothèse n'a pas non plus de quoi surprendre, et je la préfère de beaucoup à la précédente, étant donné la facilité avec laquelle les moines byzantins passaient d'un couvent à l'autre.

Moine à Boradion, Théodose n'habita pas nécessairement le monastère Saint-Nicéphore de Batala. En effet, la petite localité possédait au moins un autre monastère, comme nous l'apprend la pièce patriarcale de 1170 en mentionnant un certain Paul, supérieur τῆς κατὰ τὸ Βορράδιον μονῆς τῆς ἁγίας Τριάδος. Au mont auxentien, s'il y séjourna, Théodose occupa-t-il un abri de solitaire ou une cellule de cénobite? Nous l'ignorons. Un sceau de lui, parvenu jusqu'à nous, porte à l'avers l'image de la Vierge, et cette représentation, si commune dans la sigillographie byzantine, n'est pas de celles qui pourraient, en témoignant de quelque attachement à un patronage spécial, jeter du jour sur un passé (1).

S'il y a lieu d'hésiter sur la nature des rapports de Théodose I[er] avec notre colline, ceux de Léonce sont plus assurés. Les deux prélats, pour le dire sans plus de retard, fleurirent l'un et l'autre dans le même dernier quart du XII[e] siècle : le premier, d'après les Πατριαρχικοὶ πίνακες, occupa le siège œcuménique de 1178 à 1183; le second, disent les historiens, ne s'y assit que du milieu de 1190 aux premières semaines de 1191. Ce rapide passage au patriarcat fut l'effet d'un caprice impérial. Isaac l'Ange, en nommant Léonce, prétendait que la Theotokos le lui avait expressément désigné; sept mois après en le déposant : « La Theotokos l'ordonne ainsi, » disait-il encore. Le patriarche éphémère y gagna le surnom de Théotokite.

Léonce, avant cette aventure, habitait le mont Saint-Auxence. C'est là, au témoignage d'Éphrem (2), que l'empereur Isaac l'Ange le prit pour l'élever au siège patriarcal :

Ἄνδρα μοναχὸν ἀρετῆς ὄντ' ἐργάτην,
Τὸν πρᾷον Λεόντιον ἐγκαθιδρύει
Λόφων ἀπ' αὐτῶν ἀγχαγὼν Αὐξεντίου.

(1) G. Schlumberger, *Sigillographie byzantine*, p. 730.
(2) *Caesares*, vers 10208-10210, Migne, *P. G.*, t. CXLIII, col. 372.

Léonce y était non seulement moine, mais higoumène. Ἡγούμενος τῶν ἁγίων Ἀποστόλων ἐν τῷ βουνῷ τοῦ Αὐξεντίου, porte le catalogue de Nicéphore Calliste (1). Τῶν ἐν τῇ κατὰ τὸν βουνὸν τοῦ ἁγίου Αὐξεντίου μονῇ τῶν ἁγίων Ἀποστόλων ἡγουμενεύων μοναχῶν, déclare le catalogue de Leunclavius (2). Ἡγουμενεύων τῶν μοναχῶν τῶν ἐν τῇ μονῇ τῶν ἁγίων Ἀποστόλων κατὰ τὸν βουνὸν τοῦ ἁγίου Αὐξεντίου, répète le catalogue de Philippe de Chypre (3). Les trois témoignages concordent, ils s'imposent.

Mais quel est ce monastère auxentien des Saints-Apôtres que pas un autre document ne mentionne? Les modernes topographes grecs sont les seuls à nous en parler, et la manière dont ils le font trahit assez l'absence de tout renseignement précis.

C'est, affirme le patriarche Constantios (4), au milieu du v^e siècle, sur le point culminant de la colline, par saint Auxence en personne, que fut bâti le monastère des Saints-Apôtres. Pour M. M. Gédéon (5), le fondateur ou plutôt le restaurateur du couvent n'est autre qu'Alexis Paléologue, le grand-père de l'empereur Michel VIII.

Disons tout de suite, sans nous arrêter aux énormités du patriarche Constantios, que l'opinion de M. M. Gédéon ne manque point de vraisemblance. Trois faits, du moins, semblent plaider en sa faveur : 1° Dès avant 1190, comme le montrent les catalogues patriarcaux cités ci-dessus, un monastère des Saints-Apôtres existait au mont Saint-Auxence. 2° Vers la même époque, déclare le Typikon de l'empereur Michel VIII (6), Alexis Paléologue restaura un certain monastère auxentien que l'on trouve plus tard restauré de nouveau par son petit-fils et nommé couvent Saint-Michel-Archange. 3° En juin 1282, lisons-nous dans l'histoire de Georges Pachymère (7), le prince Andronic et le patriarche Jean Veccos célébrèrent la fête des saints Apôtres dans ce couvent Saint-Michel. Tels sont les trois faits qui, rapprochés l'un de l'autre, semblent nous présenter le

(1) Banduri, *op. cit.*, p. 169.
(2) *Ibid.*, p. 176.
(3) *Ibid.*, p. 189.
(4) Ἡ Κωνσταντινιάς, 2^e édit. grecque, Constantinople, 1844, p. 232; édit. française, Constantinople, 1846, p. 215; Συγγραφαὶ ἐλάσσονες, p. 376.
(5) Τυπικόν, p. 13 et 65; Βυζαντινὸν ἑορτολόγιον, p. 120 et 188.
(6) Τυπικόν, p. 20.
(7) *De Michaele Palaeologo*, VI, 28, Migne, *P. G.*, t. CXLIII, col. 964.

monastère Saint-Michel comme la continuation du monastère des Saints-Apôtres et nous indiquer, par conséquent, le restaurateur de ce dernier, à la fin du XII[e] siècle, dans la personne du grand duc Alexis Paléologue.

Ici, une question se pose : quel est celui des deux, du grand-père ou du petit-fils, qui introduisit l'appellation *monastère Saint-Michel?* M. M. Gédéon et M. J. Miliopoulos (1) ne doutent pas que ce ne soit le petit-fils. Néanmoins, il paraîtrait plutôt que c'est le grand-père, si l'on s'en tient à ces vers que Michel Paléologue, parlant par la bouche d'un poète anonyme, adresse quelque part à l'archange saint Michel :

Μονὴν ἁγίαν τήνδε τὴν σεβασμίαν
Ἣν σοι προσῆξαν εὐνοϊκῷ τῷ τρόπῳ
Πάππος ἐμὸς τὸ πρίν τε καὶ φυτοσπόρος
Εἰς καλλονὴν ἅπασαν εὖ ἠσκημένην,
Χρόνος δ' ἀπημαύρωσεν ἀφ' οὗ Λατῖνοι
Τύραννον εἶδον τῇ πόλει Κωνσταντίνου,
Κοσμήσας αὐτὸς ἀντίχαριν ἀξίαν
Εἰς σύμβολον προσῆξα δουλικοῦ χρέους (2).

A prendre, en effet, ces vers au pied de la lettre, il est certain que l'archange saint Michel avait déjà reçu le patronage du monastère dès avant la restauration de Michel VIII.

Si l'on partage l'opinion des deux topographes modernes, on dira que les choses durent se passer à peu près ainsi. Vers la fin du XII[e] siècle, un monastère du mont Saint-Auxence était à son déclin, peut-être même aux trois quarts ruiné. Alexis Paléologue, le trouvant dans ce triste état, le remit à neuf et lui conserva ou lui imposa le patronage des saints Apôtres. De la maison ainsi restaurée, le patriarche Léonce fut le premier, tout au plus le second higoumène. Derechef mis à mal par la venue des Croisés, le monastère des Saints-Apôtres trouva un nouveau restaurateur dans Michel VIII qui le nomma du nom de son archange favori.

Si l'on préfère suivre, au contraire, le poète byzantin, la

(1) Βουνὸν τοῦ Αὐξεντίου, p. 65.
(2) P. Papageorgiou, *Zwei iambische Gedichte saec. XIV und XIII*, dans la *Byzantinische Zeitschrift*, t. VIII (1899), p. 676.

marche des événements pourra se fixer approximativement de la manière que voici. Aux dernières années du XII^e siècle, un couvent auxentien dit des Saints-Apôtres, dont le patriarche Léonce venait d'être higoumène, réclamait une restauration. Alexis Paléologue, en se chargeant de la besogne, dédia la maison renouvelée au chef des milices célestes. Son petit-fils, l'empereur Michel VIII, n'eut garde, lorsqu'il mit la main à de nouveaux travaux de restauration, de ne pas conserver le monastère sous le vocable de l'Archange.

Mais, dans tout cela, je me hâte de l'ajouter et d'y insister, rien de certain. La base, je veux dire l'identification du couvent de Saint-Michel avec celui des Saints-Apôtres, n'étant pas une certitude, tout ce que l'on bâtit au-dessus ne saurait manquer d'être hypothétique. Si, par hasard, le couvent Saint-Michel n'avait jamais rien eu de commun avec celui des Saints-Apôtres, tout ce que nous saurions de ce dernier se bornerait à la phrase des catalogues épiscopaux. Dans ce cas, nous pourrions dire qu'il existait un monastère auxentien des Saints-Apôtres avec Léonce pour supérieur en 1190, mais rien de plus. Il ne nous serait même pas loisible d'affirmer trop haut que ce monastère s'élevait sur la colline auxentienne proprement dite, la désignation de mont Saint-Auxence pouvant englober à la rigueur autre chose que le Kaïch-Dagh actuel et s'étendre aux petits sommets voisins, ainsi que le donnerait facilement à penser le pluriel employé par Éphrem :

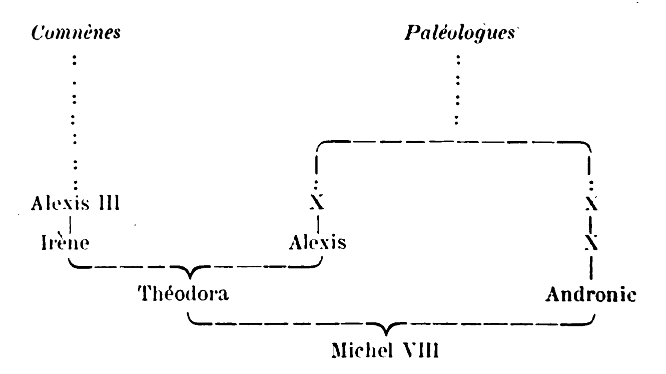
Λόφων ἀπ' αὐτῶν ἀγαγὼν Αὐξεντίου.

Quoi qu'il en soit de ces détails, le couvent relevé par Alexis Paléologue ne compta jamais Alexis Paléologue au nombre de ses moines, et M. M. Gédéon a eu tort de dire qu'il en alla peut-être ainsi (1). Nous le prouverons sans peine, si nous parvenons à identifier notre Alexis, restaurateur du couvent auxentien et grand-père de Michel VIII.

Michel VIII, dans son Typikon, nous donne de précieux renseignements sur sa propre famille : il s'y déclare le fils du grand domestique Andronic et de Théodora Comnène, le petit-fils du

(1) Τυπικόν, p. 14.

grand duc Alexis et d'Irène Comnène (1). Mais comment était-il le petit-fils d'Alexis? Était-ce par son père Andronic? Était-ce par sa mère Théodora? Il suffit d'ouvrir les auteurs byzantins pour répondre. Muets sur les parents d'Andronic, ces auteurs affirment que la personne, jusqu'ici anonyme, qui devint la femme d'Andronic et la mère de Michel VIII était née du mariage d'Alexis Paléologue avec Irène Comnène, fille aînée d'Alexis III (2). D'où il suit que la généalogie ascendante de ce Michel VIII, si justement appelé Comnène et Diplopaléologue, doit être arrêtée comme il suit :



On peut émettre, il est vrai, une petite objection. Tandis que l'Alexis Paléologue des historiens, beau-fils d'Alexis III, est présenté comme despote par plusieurs auteurs (3), l'Alexis Paléologue du Typikon, grand-père de Michel VIII, est simplement appelé grand duc par son petit-fils (4). Cette différence de titre n'entraîne-t-elle pas un dédoublement de personne? N'entraîne-t-elle pas l'existence de deux Alexis Paléologue distincts, l'un despote, aïeul maternel de Michel VIII, l'autre grand duc, aïeul paternel du même Michel et restaurateur du

(1) Τυπικόν, p. 44.

(2) Nicéph. Grégoras, *Byzantina historia*, III, 2, Migne, *P. G.*, t. CXLVIII, col. 197; G. Phrantzès, *Chronicon majus*, I. 1, Migne, *P. G.*, t. CLVI, col. 641 et 642.

(3) G. Acropolite, *Annales*, 5, Migne, *P. G.*, t. CXL, col. 989; Nicéph. Grégoras, *op. et loc. cit.*; G. Phrantzès, *op. cit.*, col. 641.

(4) Sur les titres de *despote* et de *grand duc* ou *megaduc*, voir G. Schlumberger, *Sigillographie*, p. 354 et 494. On dira peut-être qu'ici μέγας δούξ est une désignation vague signifiant *grand chef militaire*, point du tout un titre strict; mais la chose me paraît très difficile, car Michel VIII, parlant par deux fois de son grand-père, l'appelle officiellement μέγας δούξ les deux fois.

couvent auxentien? A cela, je réponds hardiment que non. Non pas que les deux Paléologues, grands-pères de Michel, n'aient pu s'appeler l'un et l'autre Alexis, mais comment supposer en même temps avec quelque vraisemblance qu'ils aient eu, tous les deux aussi, des femmes homonymes et de même famille? Voilà cependant ce qu'il faudrait admettre si l'on prêtait l'oreille à l'objection, car la femme que l'histoire donne au despote Alexis avait nom Irène Comnène et c'est au nom d'Irène Comnène que répondait, nous déclare Michel VIII (1), la femme du grand duc Alexis. Il reste donc certain que le restaurateur du monastère auxentien s'identifie avec le gendre d'Alexis III.

Cela étant, nous ne pouvons en faire un moine du mont Saint-Auxence. Marié à la fille aînée d'Alexis III, Alexis Paléologue était promis à l'empire depuis le jour de ses noces. S'il ne régna point, c'est qu'il mourut de bonne heure, bien avant sa femme, avant même la prise de Constantinople par les Latins. Ainsi parlent d'un commun accord les historiens (2). Ils tiendraient sans doute un autre langage sur la ruine des projets dynastiques d'Alexis III, si son héritier présomptif avait renoncé de lui-même à la couronne pour s'en aller porter le froc sur le mont Saint-Auxence.

Que, maintenant, Alexis Paléologue soit mort sous la robe du moine, cela est vrai; mais, en fait, toute sa vie religieuse tint dans les dernières heures de son agonie. Malade, sûr de ne point guérir, il agit comme il était d'usage d'agir à cette époque dans son monde : il se fit passer l'habit monastique, échangea son nom contre celui d'Antoine (3) et rendit le dernier soupir. Ainsi devait se comporter aussi, en 1217, à Thessalonique, le mari de sa fille unique. Surpris par une maladie mortelle à la tête d'un grand commandement militaire dans la Macédoine, cet autre Paléologue voulut remplacer les brillants insignes de sa dignité par la robe noire (4) et son nom mondain d'Andronic par le nom monastique d'Arsène (5). Pareille profession

(1) Τυπικόν, *loc. cit.*

(2) Ἀνωνύμου σύνοψις χρονική dans C. Sathas, *op. cit.*, t. VII, p. 450; G. Acropolite, *op. et loc. cit.*; Nicéph. Grégoras, *op. et loc. cit.*; G. Phrantzès, *op. et loc. cit.*

(3) Τυπικόν, *loc. cit.*

(4) Ἀνωνύμου σύνοψις χρονική, p. 498.

(5) Τυπικόν, *loc. cit.*

religieuse *in extremis* exclut tout séjour dans le cloître. Alexis Paléologue n'a donc point vécu en caloyer sur notre colline.

Tandis que ce grand duc expirait loin du mont Saint-Auxence, un certain Théodose Sarpeiotès y maintenait vivantes les anciennes traditions de la vie solitaire. Ce reclus, d'après M. M. Gédéon, aurait vécu là μικρῷ μετὰ τὰ μέσα τοῦ IB' αἰῶνος (1), *peu après le milieu du* XII*e* *siècle*. Cette donnée chronologique nous conduit juste à l'époque où fleurissait dans l'ascèse le Théodose que nous avons vu monter sur le trône patriarcal en 1178. Les deux Théodose n'en feraient-ils qu'un? Gardez-vous de le croire, car l'indication de M. M. Gédéon est erronée. En fait, le document qui nous signale Théodose le reclus est postérieur à 1193. C'est la troisième des réponses adressées par Théodore Balsamon à des moines fixés dans les alentours de Constantinople. A la fin de cette troisième réponse, qui roule sur le jeûne du mois d'août, le canoniste renvoie ses lecteurs à une lettre de lui précédemment écrite sur le même sujet πρὸς τὸν ἐν τῷ βουνῷ τοῦ ἁγίου Αὐξεντίου ἔγκλειστον τιμιώτατον μοναχὸν κυρὸν Θεοδόσιον τὸν Σαρπειώτην (2). Cette lettre, son auteur déclare l'avoir également écrite πρὸς τοὺς ἐν τῷ θρόνῳ τῆς μεγάλης Ἀντιοχείας κληρικοὺς καὶ λοιπούς (3). Or, Balsamon ne pouvait guère écrire ainsi à l'Église d'Antioche qu'après sa nomination au patriarcat de cette ville, nomination qui eut lieu seulement en 1193. Mentionné comme simple moine reclus dans un document si tardif, Théodose Sarpeiotès refuse de se laisser confondre avec le Théodose devenu patriarche œcuménique dès 1178.

(*A suivre.*)

(1) Τυπικόν, p. 13.
(2) MIGNE, *P. G.*, t. CXXXVIII, col. 942.
(3) Col. 943 et 944.

LA
FORME CONSÉCRATOIRE DE L'EUCHARISTIE
D'APRÈS QUELQUES MANUSCRITS GRECS

I

Dans sa dernière encyclique sur l'institution d'une commission biblique, le Souverain Pontife Léon XIII exhortait les catholiques à étudier les manuscrits anciens. Venu à un moment où nous nous livrions à de pareils labeurs, ce conseil du Saint-Père a été pour nous une consolation dans nos recherches et un encouragement dans la poursuite de semblables travaux.

Nous ne prétendons pas ici faire œuvre de théologien ni de paléographe. La diplomatique est un champ réservé aux spécialistes. On a déjà traité la question de l'épiclèse (ἐπίκλησις) d'une manière satisfaisante. Le Rév. P. Michel des PP. Blancs dans les *Études préparatoires au congrès eucharistique de Jérusalem* (1893), le R. P. Le Bachelet S. J. dans les *Études* (20 mai et 20 juin 1898), *l'Ami du clergé* (ann. 1899, p. 439) et dernièrement la *Revue Augustinienne* (ann. I, n° 7), ont traité la question très sérieusement. Mais, comme le remarque justement le R. P. Le Bachelet, « si la lumière (dans cette question) ne paraît pas encore *pleine* et *entière,* la seule conclusion à tirer, c'est qu'*il faut continuer à travailler sur les textes anciens* pour arriver, si l'on peut, à *dégager les additions postérieures du noyau primitif des différentes liturgies* ».

Travailler sur les textes anciens, voilà le cas de ce présent article. Il sera bien modeste, comme la condition de son auteur, humble prêtre grec-melchite, professeur au Séminaire Grec-Catholique de Sainte-Anne de Jérusalem.

Puissions-nous apporter dans l'édifice de la science théologique notre petite pierre ! Peut-être servira-t-elle aux maîtres dont la voix est plus autorisée et la science plus compétente.

Nous décrirons donc un manuscrit de Damas et un autre de la bibliothèque de la communauté hellène du Saint-Sépulcre à Jérusalem. A l'occasion nous rappellerons d'autres manuscrits déjà connus, pour confirmer les conséquences que nous en tirerons.

I. — MANUSCRIT DE DAMAS.

Ce manuscrit se trouve chez M. Habib Zayat (1). C'est un volume en parchemin relié, ayant la forme des petits in-8° actuels. Outre les trois messes de Saint-Jean Chrysostome, de Saint-Basile et de Saint-Grégoire ou des Présanctifiés (Προηγιασμένα), il contient les rites d'ordination du lecteur, du sous-diacre, du diacre et du prêtre. La beauté de la calligraphie et le contenu du missel semblent prouver que ce livre devait servir à un évêque. Quelle est la date de ce missel? Le livre ne le dit pas. Mais cherchons-la. Quoique la paléographie et la diplomatique ne soient pas notre spécialité, nous nous plaisons dans l'étude des vieux textes. Comparé à d'autres manuscrits, surtout de la bibliothèque du Saint-Sépulcre, il nous a semblé être du xiv^e siècle ou tout au plus du xiii^e siècle; nous ne pensons pas qu'il puisse remonter plus haut, vu le mode de son écriture.

Voici un fac-similé du texte de l'épiclèse, d'après une photographie de l'original.

(1) M. Habib Zayat est auteur de plusieurs livres dont le dernier, récemment paru, a pour titre : *Bibliothèques de Damas et de ses alentours : Sidnaya, Maloula, Yabroud*. Ce travail d'analyse et de classement est le fruit de dix ans d'études. Il a reçu les éloges des RR. PP. Jésuites de Beyrouth.



Photographie des paroles de l'épiclèse du manuscrit de M. Habib Zayat, communiquée par M. Antoine Siouffy.

Καὶ ποίησον τὸν μὲν ἄρτον τοῦτον, τίμιον σῶμα τοῦ Χριστοῦ σου *ἀμήν*, τὸ δὲ ἐν τῷ ποτηρίῳ, τίμιον αἷμα τοῦ Χριστοῦ σου *ἀμήν*, μεταβαλὼν τῷ

πνεύματί σου τῷ ἁγίῳ *ἀμὴν γ'. ὁ ἱερεὺς κλινόμενος αὐχένα·* ὥστε γενέσθε τοῖς μεταλαμβάνουσιν εἰς νῆψιν ψυχῆς.....

Chose digne de remarque, dans ce manuscrit tout ce qui est dit à haute voix (ἐκφώνως) est écrit à l'encre rouge; les prières secrètes, à l'encre noire. Les ἐκφωνήσεις sont à l'encre rouge, de même que les paroles de consécration : Λάβετε, φάγετε, τοῦτό μου ἐστὶ τὸ σῶμα... Πίετε ἐξ *αὐτοῦ πάντες* τοῦτό ἐστι τὸ *αἷμά* μου... mais les paroles de l'épiclèse citées plus haut sont à l'encre noire, comme le reste des prières secrètes.

D'où nous raisonnons ainsi : Les paroles de la consécration devaient être dites à haute voix dans l'Église grecque, d'après une ordonnance de l'empereur Justinien : Novel. 137, al. 123, cap. VII (1). Or ici les paroles dites à haute voix sont les paroles du Sauveur : « Ceci est mon corps... Ceci est mon sang... » et non celles de l'épiclèse, puisque celles-ci sont écrites à l'encre noire et ne sont pas distinguées du reste des autres prières secrètes. En conséquence ce sont les paroles du Sauveur, d'après ce manuscrit, qui contiennent la forme consécratoire et l'efficacité transsubstantiatrice, selon la croyance de cette époque.

Le Canon de la Messe n'est donc pas un simple récit historique, où sont enclavées, dénuées de toute force, les paroles du Sauveur, rapportées par les Synoptiques et par saint Paul. Car si les paroles du Christ-Dieu étaient alors considérées sans vertu transsubstantiatrice, pourquoi, dans un livre de pontife,

(1) Ad hæc jubemus omnes episcopos et presbyteros, *non in secreto sed cum ea voce quæ a fidelissimo populo exaudiatur, divinam oblationem* et precationem quæ in sancto baptismate facere, ut inde audientium animi in majorem devotionem et Dei laudationem et benedictionem efferantur : sic enim et divinus Apostolus docet, dicens in priore ad Corinthios epistola : « Cæterum, inquit, si solum benedicis spiritu, is qui idiotæ locum implet, quomodo tuæ gratiarum actioni subjiciet Deo sanctum illud Amen? Si quidem quid dicas non novit; tu autem pulchre gratias agis, sed alius non ædificatur. » Et rursus in ea quæ est ad Romanos, sic dicit : « Corde quidem creditur ad justitiam, ore autem confessio fit ad salutem. » *Idcirco igitur convenit, ut ea precatio quæ in sancta oblatione dicitur*, et aliæ orationes cum voce a sanctissimis episcopis et presbiteris proferantur Domino nostro Jesu Christo Deo nostro cum Patre et Spiritu sancto, scituris religiosissimis sacerdotibus, quod si quid horum contempserint, et horrendo Dei et Salvatoris nostri Jesu Christi judicio rationem reddituri sunt, et nos ista cognoscentes non relinquemus quieta et inulta. (Justinien, *Novel*. 137, al. 123, cap. VII.)

les aurait-on ainsi distinguées, et les aurait-on fait ressortir à l'encre rouge, sinon parce qu'on les croyait, et qu'elles sont en réalité, la vraie forme de l'Eucharistie?

Que ce manuscrit soit du XIII^e ou du XIV^e siècle, qu'il soit antérieur ou postérieur à Cabasilas et à Marc d'Éphèse, la date n'infirme en rien notre argument. Mettez-le avant : vous aurez la pensée de l'Église. Assignez-lui une date postérieure, vous verrez que les idées de l'évêque d'Éphèse et de l'archevêque de Thessalonique n'ont pas été suivies partout (1).

II. — MANUSCRIT DE LA BIBLIOTHÈQUE DU SAINT-SÉPULCRE.

Ce deuxième manuscrit est marqué au n° 109 dans les tables analytiques de la bibliothèque du Saint-Sépulcre, par M. Papadopoulos Kerameus. Il contient toute la messe de Saint-Jean Chrysostome dans l'une des faces du rouleau (Εἰλητόν). Pour parler le langage technique, nous dirons que ce missel est *opisthographe* (ὀπισθόγραφος), c'est-à-dire qu'on a écrit sur le verso du papyrus la messe de Saint-Basile, d'une manière bien moins soignée que pour la liturgie de Saint Jean-Chrysostome. Sur les marges de cette dernière, le copiste a dessiné des images explicatives du texte ou tout au moins des lettres majuscules formées par des images.

Ce manuscrit est du XI^e siècle d'après M. Papadopoulos. Voici d'après une copie un fac-simile du texte original, avec sa transcription en caractères modernes (2). Nous ajouterons ensuite quelques remarques et quelques conclusions :

(1) Ce Ms. n'a pas encore été collationné. Son possesseur ne l'a montré qu'à M. B. Violet. En tout cas, nous pensons que l'argument que nous en avons tiré est inédit. Nous remercions ici M. Habib Zayat de la bonté qu'il a eue pour nous.

(2) Tous les caractères onciaux qui suivent sont en lettres d'or. Sur l'usage de l'or pour l'écriture, voy. Ch. Graux, article *Chrysographie*, Χρυσογραφία, dans *Dictionnaire des Antiquités* de Daremberg et Saglio.



ἐκφώνησις·

λάβετε φάγετε τοῦτό μού ἐστι τὸ σῶμα· τὸ ὑπὲρ ὑμῶν κλώμενον εἰς ἄφεσιν ἁμαρτιῶν:

λάβετε φάγετε (1)

ὁ λα(ό)ς· ἀμήν: ὁ ἱερ(εύ)ς· ὁμοίως καὶ τὸ ποτήριον μετὰ τὸ δειπνῆσαι λέγων: ἐκφώνησις

πίετε ἐξ αὐτοῦ (2)

πίετε ἐξ αὐτοῦ πάντες τοῦτό ἐστὶ τὸ αἷμά μου τὸ τῆς καινῆς διαθήκ(ης)· τὸ ὑπὲρ ὑμῶν καὶ πολλῶν ἐκχυ(νόμενον)

ἡ βάπτισις (3)

ὁ ἱε(ρεύς) ... (4) μεμνημένοι τοίνυν

(1) Sous ces mots se trouve l'image du Sauveur donnant la communion à ses apôtres sous l'espèce du pain. Les figures sont nimbées.

(2) Sous ces mots on voit l'image du Sauveur donnant son précieux sang à ses apôtres.

(3) Ici se trouve l'image du baptême de Jésus-Christ.

(4) La lettre initiale M est formée par un ange tenant un linge pour Notre-Seigneur Jésus-Christ.

τῆσ ὁσίου ταύτησ ἐντο

λῆσ · ϛ πάντων τῶν ὑπὲρ

ἡμῶν γεγενημένων · τοῦ σταυροῦ

τοῦ τάφου · τῆσ

τριημέρου ἀναστά

σεωσ · τῆσ εἰσ οὐρανοὺσ

ἀναβάσεωσ · τῆσ

ἐκ δεξιῶν καθέ

δρασ · τῆσ δευτέρασ

καὶ ἐνδόξου πάλιν

παρουσίασ ·

∴ ἘΚΦΩΝΗCΙC

ΤΑ CΑ ἘΚ ΤѠΝ CѠΝ CΟΙ ΠΡΟCΦΕ

·τὰ ἱεροσόλυμα (1) ΡΟΝΤΕC · ΚΑΤΑ ΠΑΝΤΑ ΚΑΙ ΔΙΑ ΠΑΝΤΑ : ἡ βαϊοφό (2)

ὁ ἱε- - - - - - - - - - ρεὺσ :

ΚΑΙ ἈΝΙCΤΑΜΕΝΟC ΚΑΙ CΦΡΑ

ΓΙΖΩΝ ΤΡΙΤΟΝ ΤΑ ἍΓΙΑ ΔѠΡΑ ΛΕ :

(1) Ici se trouve l'image de Jérusalem.
(2) On voit ici une scène du dimanche (ou du lundi?) des Rameaux.

(1) ΚΑΙ ΠΟΙΗΣΟΝ ΤΟΝ ΜΕΝ ἌΡΤΟΝ ΤΟΥ (2)

ΤΟΝ· ΤΙΜΙΟΝ ΣΩΜΑ ΤΟΥ ΧΥ ΣΟΥ

Ὁ ΔΙΆΚΟΝΟΣ· ἈΜΉΝ: Ὁ ἹΕΡΕΎΣ:

ΤῸ ΔῈ ἘΝ ΤΩ ΠΟΤΗΡΊΩ ΤΟΎΤΩ· ΤΙΜΙΟΝ

ἊΙΜΑ ΤΟΥ ΧΡ ΣΟΥ: Ὁ ΔΙΑΚ· ἈΜΗΝ· (4)

(3) στε γενέ·

σθαι τοῖς με

ταλαμβάνουσιν

εἰς νῆψιν ψυχῆς·

εἰς ἄφεσιν ἁμαρτι·

εἰς κοινωνίαν τοῦ ἁγίου

πνς· εἰς βασιλείας

οὐρανῶν πλήρω

μα· εἰς παρρησί

αν τὴν πρὸς σέ·

(1) Image effacée.
(2) Image effacée.
(3) Les trois branches de l'Ω initial sont formées par l'image de la S. Trinité.
(4) Image d'Abraham.

TRANSCRIPTION EN CARACTÈRES MODERNES

Ἐκφώνησις :

Λάβετε, φάγετε, τοῦτό μου ἐστὶ τὸ σῶμα, τὸ ὑπὲρ ὑμῶν κλώμενον εἰς ἄφεσιν ἀμαρτιῶν. — Ὁ Λαός : Ἀμήν.

— Ὁ ἱερεύς : Ὁμοίως καὶ τὸ ποτήριον μετὰ τὸ δειπνῆσαι λέγων·

Ἐκφώνησις :

Πίετε ἐξ αὐτοῦ πάντες, τοῦτό ἐστι τὸ αἷμά μου τὸ τῆς καινῆς διαθήκης, τὸ ὑπὲρ ὑμῶν καὶ πολλῶν ἐκχυνόμενον.

— Ὁ ἱερεύς : Μεμνημένοι τοίνυν τῆς σωτηρίου ταύτης ἐντολῆς καὶ πάντων τῶν ὑπὲρ ὑμῶν γεγενημένων τοῦ σταυροῦ τοῦ τάφου· τῆς τριημέρου ἀναστάσεως· τῆς ἐκ δεξιῶν καθέδρας· τῆς δευτέρας καὶ ἐνδόξου πάλιν παρουσίας·

Ἐκφώνησις :

Τὰ σὰ ἐκ τῶν σῶν σοὶ προσφέροντες· κατὰ πάντα καὶ διὰ πάντα.

— Ὁ ἱερεύς :

Καὶ ἀνιστάμενος καὶ σφραγίζων τρίτον τὰ Ἅγια δῶρα λέγει· Καὶ ποίησον τὸν μὲν ἄρτον τοῦτον· τίμιον σῶμα τοῦ Χριστοῦ σου. — Ὁ διάκονος : Ἀμήν. — Ὁ ἱερεύς : Τὸ δὲ ἐν τῷ ποτηρίῳ τούτῳ· τίμιον αἷμα τοῦ Χριστοῦ σου. — Ὁ διάκονος : Ἀμήν. — Ὁ ἱερεύς : Ὥστε γενέσθε τοῖς μεταλαμβάνουσιν εἰς νῆψιν ψυχῆς· εἰς ἄφεσιν ἀμαρτιῶν· εἰς κοινωνίαν τοῦ Ἁγίου Πνεύματος· εἰς βασιλείας οὐρανῶν πλήρωμα· εἰς παῤῥησίαν τὴν πρὸς σέ· μὴ εἰς κρίμα ἢ εἰς κατάκριμα.....

Examinons maintenant cet intéressant manuscrit, pour en tirer quelques conclusions.

1° On a remarqué qu'à droite des paroles du Sauveur le copiste a dessiné l'image de Notre-Seigneur debout derrière un transenna et donnant à manger son corps adorable à ses Apôtres. Au-dessus de cette scène on lit : « Prenez et mangez... λάβετε, φάγετε... » A gauche, on voit Notre-Seigneur donnant à boire son précieux sang à ses Apôtres. Au-dessus se trouve le commencement de la formule consécratoire du vin : « Buvez-en... Πίετε ἐξ αὐτοῦ. »

La conclusion toute naturelle qui se dégage de ce texte, c'est

que, au XIe siècle, avant Cabasilas et Marc d'Éphèse, les chrétiens croyaient que la transsubstantiation a lieu par les paroles du Sauveur : « Ceci est mon corps... ceci est mon sang », et non par celles de l'épiclèse.

Ce qui confirme cette conclusion, d'une manière négative sans doute mais bien forte cependant, c'est que, *à droite et à gauche des paroles de l'épiclèse, le parchemin a été gratté visiblement et les deux images, qui s'y trouvaient sans nul doute, ont été effacées. Quand* et *pourquoi* l'ont-elles été? Est-ce parce qu'elles ne concordaient pas avec les idées des partisans de Cabasilas et de Marc d'Éphèse? Nous ne voulons pas l'affirmer. Ce qui est certain, c'est que les images disparues étaient autres que les images ci-dessus dessinées à côté des paroles du Sauveur; parce que le peintre n'aurait pas représenté deux fois la même scène à quelques lignes d'intervalle; parce que, dans tout le rouleau, il n'y a pas une seule fois la répétition des mêmes figures ou des mêmes emblèmes.

2° Autre remarque : après les paroles de consécration et avant l'épiclèse, la rubrique (I) dit : « Καὶ ἀνιστάμενος ὁ ἱερεύς... et le prêtre *se levant* » se *redressant*. C'est bien le sens de ἀνίσταμαι, d'où ἀνάστασις, résurrection. *Or ce mot suppose nécessairement dans l'attitude du prêtre après la consécration, sinon une prostration à terre ou une génuflexion, du moins une profonde inclination, pour qu'on puisse dire :* ἀνισθάμενος. Mais cette adoration prouve que Notre-Seigneur est déjà présent sur l'autel, puisque la consécration s'opère instantanément.

Ici un autre manuscrit vient corroborer nos conclusions. Le prêtre russe Tolstoy (2) a décrit un antique missel russe qui date d'avant le concile de Florence (1439). (Les Russes, on le sait, ont emprunté aux Grecs tous leurs livres liturgiques.) Or, après les paroles de la consécration : « Ceci est mon corps... Ceci est mon sang... », et avant l'épiclèse, on y trouve aussi une rubrique qui prescrit une profonde inclination au saint sacrement. N'est-ce pas là une preuve que la transsubstantiation

(1) Elle est en lettres onciales *d'or*.

(2) Cf. Commentarius authenticus sur le Deuxième Congrès international d'Archéologie chrétienne, tenu à Rome, n° 5. *Bessarione*, n° 47, 18e année, 1900.

a déjà eu lieu, opérée qu'elle a été par les paroles du Sauveur?

3° Puisque nous sommes sur le terrain des manuscrits, rapprochons ici, de ceux dont on a parlé, un autre parallèle de Rome. Dans sa « *Nova Patrum bibliotheca* (1) » le savant cardinal Maï a publié une très belle série de tableaux de notre messe « *Missa picta Græcorum* », d'après des manuscrits grecs de la bibliothèque vaticane. Or le septième tableau figure le moment de la consécration. Le prêtre est debout, enveloppé de feu et de flammes, comme pour rappeler les mystères grandioses du Sinaï, de l'Horeb, ou du Cénacle. A l'un de ses côtés se tient un diacre avec un livre; de l'autre, un vieillard avec un bâton, ravi en extase, semble contempler une vision mystérieuse. Au-dessus du prêtre plane l'Hostie consacrée, c'est-à-dire Jésus-Christ, sous l'humble forme d'un enfant, les mains élevées pour bénir, entouré de lumière et environné par des Chérubins, des Séraphins et d'autres esprits célestes en adoration (2).

4° Enfin, détail important, l'incidente μεταβαλὼν τῷ Πνεύματί σου τῷ Ἁγίῳ ne se trouve pas dans le manuscrit de Jérusalem (XIe siècle). Néophytus Rhodinus se basait sur ce que cette clause se trouvait entre parenthèses dans beaucoup de manuscrits, pour inférer de là que le sens est celui-ci : « Faites que ce pain, Corps précieux de votre Christ, et ce qui est dans ce calice, Sang précieux de votre Christ, *que vous avez changés par votre Saint-Esprit,* deviennent pour les communiants la purification de l'âme, la rémission des péchés, la communion du Saint-Esprit (3). »

Mais dans le manuscrit du Saint-Sépulcre, cette clause n'existe pas du tout, ce qui est bien mieux, alors qu'elle est dans le manuscrit postérieur de Damas. Cette addition montre,

(1) T. VI, p. 2, image VII, p. 590.

(2) Cf. le docteur N. Gihr, *Le Saint Sacrifice de la Messe*, t. II, p. 309, édition de Lethielleux. Nous avons demandé des renseignements à Rome, à la bibliothèque du Vatican.

(3) Ainsi traduit également Arcudius, *De consensione utriusque Ecclesiæ*, liv. III, chap. XXXIII. — Cf. *Études préparatoires au pèlerinage eucharistique de Jérusalem*, 1893, p. 166, art. du R. P. Michel des PP. Blancs.

semble-t-il, que l'on a senti le besoin d'expliquer les termes de l'épiclèse, pour faire voir que, si l'on prononçait ces paroles, on n'entendait pas en faire la forme du sacrement de l'Eucharistie. Bien au contraire, mis au participe passé (aoriste), les mots μεταβαλὼν τῷ Πνεύματί σου τῷ Ἁγίῳ signifient : « (les) ayant (déjà) transformés par votre Esprit-Saint ».

Ceci montre aussi qu'au noyau primitif des liturgies, les hommes d'Église ajoutaient ou retranchaient : ainsi la tradition attribue à saint Basile, à saint Jean Chrysostome et à saint Grégoire une liturgie qui porte encore aujourd'hui leur nom. Les paroles de l'épiclèse sont elles-mêmes dans ce cas. C'est dire qu'elles sont d'origine humaine et ne peuvent être la forme du sacrement de l'Eucharistie.

En terminant, nous déclarons soumettre ce petit travail au jugement de la sainte Église romaine, dont nous acceptons par avance toutes les décisions, en fils très soumis et très dévoué.

Puisse cet article contribuer au retour à l'unité de nos frères dissidents!

(*A suivre.*)

Jérusalem.

Élie Batareikh,
Prêtre grec-melchite.

MÉLANGES

I

UNE BAGARRE AU SAINT-SÉPULCRE EN 1698

Je parlais dernièrement à l'un de mes bons amis d'un petit poème grec sur l'agression dont avaient été victimes les Franciscains du Saint-Sépulcre en 1698. « Il faut publier cette pièce, me dit-il aussitôt; cela montrera que depuis longtemps assommer les Latins est pour les Grecs de Jérusalem une véritable fonction liturgique. »

Je me rends aujourd'hui à cette aimable invitation. Les quelques vers publiés ici pour la première fois sont vieux de deux siècles, mais les derniers événements leur donnent un caractère de véritable actualité. L'accent de tendre dévotion dont ils sont empreints montre bien, selon la remarque de mon ami, que les élans de piété ne sont jamais plus débordants chez les moines brigands des rives du Jourdain que lorsqu'ils rentrent d'une vigoureuse attaque contre le Latin trois fois maudit. On y verra aussi un remarquable spécimen de la littérature historique, telle qu'elle est comprise par les moines orthodoxes, lorsque, entre deux siestes, ils entreprennent de faire passer à la postérité quelques-uns de leurs exploits. Après avoir parcouru ce poème d'une aussi transcendante inspiration, on ne saurait plus douter, si jamais on avait été tenté de le faire, que le Jourdain ne soit toujours la terre classique de l'enthousiasme.

On n'attend pas de moi, je l'espère, une réfutation en règle de ce curieux morceau. A ceux qui désireraient de plus amples éclaircissements, je signalerai une plaquette devenue malheureusement fort rare, mais où les choses sont remises au point par un contemporain bien informé. En voici le titre : *Relation*

des persécutions que les religieux de l'Observance de Saint-François de la Famille de Terre Sainte ont souffert dans les Saints Lieux, depuis le commencement du mois de juillet de l'année 1698 jusqu'au commencement du mois d'avril de la présente année 1699. Faite par M. de... Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, in-4°, Marseille, 1699, 40 p. Le P. Raphaël, dont il est question dans notre poème, remplissait en 1698 les fonctions de Procureur général de Terre Sainte; il occupa ce poste jusqu'en 1709, époque où, au cours d'un voyage à Rome, il fut nommé Custode et Visiteur général (1).

La pièce est en vers *politiques*. On sait que le vers politique (πολιτικός = populaire) est un vers purement rythmique, calqué sur le tétramètre catalectique iambique. Il comprend 15 syllabes partagées en 8 + 7. Dans le premier membre la pénultième est sans accent; la finale et l'antépénultième sont ou accentuées, ou situées à deux places d'un accent. Dans le second membre la pénultième est régulièrement accentuée.

L'orthographe, comme dans tous les poèmes de ce genre, est assez fantaisiste, et la syntaxe laisse beaucoup à désirer. Mais on n'ignore pas qu'il règne à cet égard chez les écrivains modernes une véritable anarchie. Aussi, malgré le désir éprouvé tout d'abord de ramener orthographe et syntaxe à un système régulier et uniforme, j'ai cru bien faire en m'abstenant de toute correction sauf dans certains cas signalés en note. Par contre, une traduction m'a paru indispensable, pour ceux du moins de nos lecteurs qui sont encore trop peu familiarisés avec le grec moderne pour suivre sans difficulté le récit de notre poète anonyme. Mais il va de soi que les pièces de ce genre n'ont de saveur que dans le texte original; encore cette saveur n'est-elle souvent que très relative.

Le texte provient d'un manuscrit qui appartenait en 1893 à M. Constantin Sgouros, de Chio; à cette époque, M. K. N. Kanellakes, l'auteur des Χιακὰ Ἀνάλεκτα, en prit une copie à l'intention de M. Manuel Gédéon, aujourd'hui Grand Chartophylax et directeur de l'Ἐκκλησιαστικὴ Ἀλήθεια. Ce savant a bien voulu

(1) P. G. Golubovich, *Serie cronologica dei reverendissimi superiori di Terra Santa*, Jérusalem, 1898, p. 93.

me remettre la copie même de M. Kanellakes, désintéressement dont nos lecteurs seront heureux de le remercier avec moi. Les pièces de ce genre sont tellement inoffensives que l'on sera moins surpris que charmé de voir une revue catholique leur ouvrir libéralement ses colonnes.

Contre Raphaël et les autres Francs de Jérusalem qui s'étant mis en tête de restaurer la coupole de l'église de la Sainte-Résurrection du Christ, en furent empêchés par les Arabes.

Écoutez, terre et ciel, montagnes et plaines, création toute entière, et pleurez ensemble le projet et l'entreprise scélérate du latin Raphaël : c'est la destruction et la ruine de l'église toute sainte. Les papistes Latins veulent renverser entièrement la grande coupole pour la rebâtir ensuite, afin d'y étaler leur nom, en tirer profit, passer pour fondateurs, tout régler à leur guise. Les misérables! ils s'imaginaient que Dieu, dans son sommeil, n'avait aucun souci de ses saints lieux.

Notre souverain, le très grand empereur sultan Moustafa khân, envoie un ordre par son secrétaire. Arrive le kapoudji, porteur du décret. Le cadi surpris réunit en conseil tous ses fonctionnaires, agas, chéicks, émirs, oulémas. Pour commencer la démolition, les Francs réclament du cadi un permis et un khodjet, et lui, il ordonne aussitôt de fournir toutes les choses nécessaires pour renverser (horreur!) l'église, la grande église.

Mais vous, pieux orthodoxes, enfants du sauveur, regardez et admirez les procédés de la Providence. Le Très-Haut, le tout-puissant, l'immuable ne cesse de veiller et d'accomplir des merveilles, des miracles étranges. Songez à sa force, à sa divine puissance; reconnaissez dans le prodige l'action d'en haut. Dieu de tout l'univers et Dieu jaloux, il protège avec jalousie son très saint tombeau.

L'audacieux Raphaël se met à l'œuvre. Pour charger le bois, le transporter, l'empiler, il embauche des troupes entières de Turcs et de Maronites. Pour que les charretiers emmènent les grosses pièces, il les comble sans cesse de cadeaux et de pour-

boires; il les gorge de sucreries et de pommes, pour qu'ils apportent les matériaux; il agit de même envers les maçons, les carriers, les ouvriers chargés d'extraire des carrières et de ailler les bases des colonnes. Telle était l'œuvre de Raphaël, l'œuvre des papistes pétris d'orgueil et de méchanceté, des antichrétiens.

Louange, gloire, benédiction, hommage et adoration à celui qui dès l'origine et de tout temps ne cesse de veiller sur nous. Il intervient, il arrête l'entreprise et le transport des matériaux; il châtie l'insensé, dont j'ai parlé, Raphaël, pour les cadeaux, les ducats, les sequins qu'il a prodigués; vaines ont été ces dépenses et tout est perdu. Dieu décide, et aussitôt de tous côtés, du dedans comme du dehors, des Arabes de toutes tribus accourent comme des lions; ils s'organisent en bandes nombreuses et sillonnent les routes et toute la contrée. « Hélas! aïe! nous sommes perdus, s'écrient-ils; les Francs s'emparent de notre pays et vont nous asservir. Musulmans, allons, défendons-nous tous; exterminons les Francs ou mourons jusqu'au dernier. » Çà et là, partout, ils courent comme des hommes ivres. Rencontrant les charretiers qui transportent les matériaux, ils enlèvent les bêtes et pillent les hommes; ils en mettent plusieurs à nu et les tuent de mille façons. Là-dessus arrive le kapoudji avec un décret du sultan ordonnant d'arrêter et de faire cesser les travaux.

Contemplez donc et admirez les œuvres de la providence de Dieu et les merveilles de sa divine puissance. Jadis, d'un seul coup de baguette il triompha de Pharaon et anéantit tout son peuple, tout en sauvant les Hébreux par la main de Moïse. Et aujourd'hui, contre le Franc maudit et les autres Latins il soulève des nuées de solitaires et d'Arabes nomades, il les bat et arrête leurs entreprises audacieuses. Désirez-vous savoir l'époque? je vais vous l'apprendre. De la naissance du Christ jusqu'au présent mois où les Latins durent abandonner leur entreprise, il s'est écoulé huit, plus quatre-vingt-dix, plus mille, plus six cents ans. Et, si ce détail vous intéresse, c'est au mois de juin que le sultan envoya l'ordre de cesser la construction; ne vous y trompez pas. Le Christ l'a bien dit : ne faites rien sans moi. A lui gloire et adoration maintenant et dans les siècles.

Τὰ κατὰ Ῥαφαῆλον καὶ λοιποὺς ἐν Ἱερουσαλὴμ Φράγκους θέλοντας ἀνακαινίσαι τὸν τροῦλλον τοῦ ναοῦ τῆς Ἁγίας τοῦ Χριστοῦ Ἀναστάσεως καὶ ὑπὸ τῶν Ἀράβων κωλυθέντες.

Ἄκουσον, γῆ καὶ οὐρανέ, τὰ ὄρη καὶ οἱ κάμποι
καὶ ἅπαντα τὰ κτίσματα, καὶ κλαύσατε ὁμάδοι
βουλὴν καὶ ἔργον ἄνομον λατίνου Ῥαφαήλου,
καθαίρεσιν καὶ χαλασμὸν ναοῦ τοῦ παναγίου.
γένος Λατίνων παπιστῶν κουμπὲ τὸν μέγα θέλει
ἵνα χαλάσῃ παντελῶς καὶ πάλιν κτίσαι μέλλει,
διὰ νὰ στήσουν ὄνομα καὶ διὰ νὰ κερδήσουν,
κτίτορες νὰ λογίζουνται καὶ πάντα νὰ ὁρίζουν.
ἐλογίασαν οἱ ἄθλιοι, πῶς ὁ θεὸς κοιμᾶται,
τὸν τόπον του τὸν ἅγιον οὐδὲν τὸν προνοᾶται.
Ζητήσαντος τοῦ αὐθεντός, μεγίστου βασιλέως,
σουλτάνου Μουσταφᾶ χανέ, χαρτὶ διὰ γραφέως,
ἦλθε λοιπὸν ὁ καπητζῆς καὶ ὁρισμὸς μαζί του,
καὶ ὁ κατῆς τὸν ἔγραψε μέσα εἰς τὸ χαρτί του,
θαυμάσας κέσφη ἔκαμε μὲ ὅλους τοὺς ἀγάδες,
σέχηδες καὶ ἐμήριδες καὶ ὅλους οὐλεμάδες.
ἵνα ἀρχὴν ποιήσωσιν οἱ Φράγκοι νὰ χαλοῦσι,
θέλημα καὶ χοτζέτιον ἐκ τοῦ κατῆ ζητοῦσι,
καὐτὸς εὐθὺς ἐπρόσταξε ἅπαντα τὰ τῆς χρείας
εἰς χαλασμὸν (φεῦ) τοῦ ναοῦ, μεγίστης ἐκκλησίας.
Λοιπόν, πιστοὶ ὀρθόδοξοι καὶ τέκνα τοῦ σωτῆρος,
ἴδετε καὶ θαυμάσατε τὸ τῆς προνοίας εἶδος·
μέγιστος, παντοδύναμος, θαυμάτων ἐξαισίων,
ἀκίνητος, ἀκοίμητος, ἐργάτης μυστηρίων·
νοήσατε τὴν δύναμιν καὶ θείαν δυναστείαν,
γνωρίσατε τοῦ θαύματος τὴν θείαν ἐνεργείαν,

13. καπητζῆς, littéralement portier, c'est-à-dire garde du palais. — 14. κατῆς, le *cadi*, le chef de la municipalité. — 15. κέσφη, conseil, assemblée délibérative. ἀγάδες, terme d'origine mogole signifiant *seigneur*. — 16. *chéick*, *émir*, titres purement honorifiques, signifiant, le premier, *seigneur*, *maître*, le second, *commandant*, *prince*. Les *oulémas* sont les *docteurs*, les conseillers-légistes. — 18. θέλημα désigne ici le *permis*, le teskéré ; le *khodjet* est le titre de propriété.

ξύμπαντος κόσμου θεὸς ὢν καὶ ζηλωτὴς ὑπάρχων,
τοῦ παναγίου τάφου του τὸν ζῆλον προφυλάττων.
'Ο πάντολμος 'Ραφάηλος τὸ ἔργον ἀρχηνίζει.
τὰ ξύλα γιὰ νὰ κουβαλῇ, νὰ φέρνει, νὰ στιβάζει,
πλερώνει πάμπολυ λαὸν Τουρκῶν Μαρωνιτῶν τε·
εἰς ἀραμπάδες καὶ ξυλὴν ὡς γιὰ νὰ κουβαλιῶνται,
ῥουσφέτια καὶ χαρίσματα, ζαχάρηκες καὶ μῆλα
ταγίζει, δίδει ὁλονέν, νὰ φέρουσι τὰ ξύλα·
σὲ πετροκόπους μαΐστορας ἐργάτας εἰς τὰς πέτρας
τοῦ κόπτειν τε καὶ λατομεῖν τὰς τῶν κολώνων ἕδρας.
τοιαῦτα τὰ τοῦ 'Ραφαὴλ καὶ τῶν παπιστάνων
ὑπερηφάνων καὶ κακῶν, τῶν ἀντιχριστιάνων.
Ὑμνῶ, δοξάζω, εὐλογῶ καὶ προσκυνῶν λατρεύω
τῷ ἄνωθεν καὶ ἔκπαλαι ἡμῶν προνοουμένῳ·
φθάνει, κωλύει τὴν βουλήν, τὸν ἐρχομὸν τῶν ξύλων,
παιδεύει καὶ τὸν ἄφρονα, ὃν εἶπον, 'Ραφαῆλον
χαρίσματα ὁποῦ 'δωκεν, φλωρία κι' ἀσλάνια·
φροῦδα γὰρ ἠφανίσθησαν καὶ πάνε χαϊμένα.
ψῆφος θεοῦ ἐγένετο παντοῖος καὶ παντόθεν
'Αρράβων ἐκ πολλῶν φυλῶν ἐδῶθεν κ' ἀλλαχόθεν
ὥρμησαν ὥσπερ λέοντες μὲ πάμπολλα φουσάτα
στρατεύσαντες διέτρεχον τοὺς δρόμους καὶ τὰ πάντα,
« ὤχου, οὐαί, ἀλήμονον », ἠλάλαζον λαλοῦντες,
« οἱ Φράγκοι μᾶς ἐδούλωσαν τὸν τόπον μας λαβόντες.
οἱ Μουσουλμάνοι ἅπαντες, ἐλᾶτε, νὰ σταθοῦμεν,
ἢ Φράγκους νὰ φανίσωμεν ἢ ὅλοι νὰ θανοῦμεν ».
τρέχοντες ἔνθεν καὶ ἐκεῖ ὡσὰν οἱ μεθυσμένοι,
τοὺς ἀραμπάδες ηὗρασι τὰ ξύλα φορτωμένοι,
ἀφήρπασαν, διαγούμισαν τοὺς βόας καὶ ἀνθρώπους
γυμνώσαντες κατέσφαξαν πολλοὺς παντοίους τρόπους.
ἐν τούτοις ἦλθε κι' ὁρισμὸς μὲ καπητζῆ νὰ παύσῃ
ἀπὸ τὸν αὐτοκράτορα τὸ κτίσμα, νὰ σχολάσῃ.
Ἴδε λοιπὸν καὶ θαύμασον τὰ ἔργα τῆς προνοίας

32. ἀραπάδες *cod.* — 33. ῥουσφέτια, du turc *richvet*, donner un présent ou un cadeau à quelqu'un pour le corrompre. ζαχάρητες *cod.*; il faut sans doute lire ζαχαρικές ou ζαχάρη τε. — 45. παντῶθεν *cod.* — 47. πάμπολα *cod.*

καὶ τοῦ θεοῦ τεράστια τῆς θείας δυναστείας·
καὶ ὡς ποτὲ τὸν Φαραὼ μ' ἕνα ῥαβδὶ καὶ μόνον
τὸν ἐκαταπολέμησε καὶ καταπνίξας ὅλον
διὰ χειρὸς τοῦ Μωϋσῆ γλύτωσας τοὺς Ἑβραίους·
καὶ τώρα τὸν Κακόφραγκον καὶ τοὺς λοιποὺς Λατίνους
τὰ πλήθη τῶν ἐρημιτῶν καὶ χωριανῶν Ἀράβων
ἐγείρει πολεμίζει τους καὶ παύει τὰς ὁρμὰς των.
τὸ πότε δὲ ἂν ἐρωτᾷς, νὰ σοῦ εἰπῶ καὶ τοῦτον·
ἀπὸ Χριστοῦ γεννήσεως ἕως τὸν μῆνα τοῦτον
ὀκτὼ καὶ ἐνενήκοντα καὶ ἑτέρους χιλίους
ἑξακοσίους ἔπαυσε τὸ ἔργον τοὺς Λατίνους·
τὸν μῆνα τὸν ἰούνιον, ἂν θέλῃς γιὰ νὰ μάθῃς,
στέλλει καὶ παύει τὸ γιαπῆ ὁ βασιλεύς, μὴ λάθῃς.
ὡς ὁ Χριστὸς ἐδήλωσε, ποιεῖν χωρίς 'μου'δένας.
δόξα, προσκύνησις αὐτῷ νῦν καὶ εἰς τοὺς αἰῶνας.

72. γιαπῆ, mot d'origine turque, dérivé de *yapmaq*, faire, construire. — 73. Allusion au mot de l'Évangile, Joh. xv, 5.

L. Petit, A. A.

II

L'ANTIQUITÉ DE LA FORMULE « OMNIA AD MAJOREM DEI GLORIAM »

D'après l'ex-abbé Victor Charbonnel, cette formule « fut tirée par Loyola tout simplement du Koran où elle est fréquemment répétée (1) ». Sans nous arrêter à discuter la valeur de cette assertion (2), nous connaissons maintenant un exemple plus ancien de la célèbre devise des Jésuites.

(1) Voir dans la *Revue des Revues* un article intitulé « L'origine musulmane des Jésuites » (*sic*).

(2) Contenant autant d'erreurs que de mots. Le Qoran ne renferme aucune

A 70 kilomètres Nord-Est de Hamâ (Syrie orientale) on trouve un groupe de ruines appelé « Qaṣr ibn Wardân ». Sur la porte d'une de ces ruines (château, église?) on lit plusieurs lignes d'un texte grec. La dernière ligne contient les mots suivants :

+ ΠΑΝΤΑЄΙ CΔΟΞΑΝΘΥ
Πάντ εἰς δόξαν Θ(εο)ῦ

c'est-à-dire : « Omnia ad (majorem) Dei gloriam (1). »

L'inscription heureusement est datée : « Novembre, Indiction 13, année 876 (ère des Séleucides), 564 de l'ère chrétienne.

Nous ne savons si l'épigraphie gréco-chrétienne fournit des exemples plus anciens de cette formule.

H. Lammens, S. J.

III

ANCIENS COUVENTS DE L'AURANITIDE

Dans *ZDMG* 1875 (419-444), M. Th. Nöldeke a identifié avec beaucoup de bonheur une longue série d'anciens couvents de la Damascène et de l'Auranitide, dont les noms nous ont été révélés par les souscriptions syriaques d'un concile monophysite du VIe siècle, tenu sous la protection des émirs ġassânides.

1. Pour le couvent de ܪܫܝܐ (p. 436), l'illustre orientaliste propose avec hésitation de l'identifier avec le village actuel de Rašayâ sur le flanc occidental de l'Hermon. C'est que d'après le

trace de cette formule, à moins qu'on ne veuille lui assigner comme équivalent « Allah akbar ». De tout temps les musulmans ont toujours professé la plus grande horreur pour la première devise, qu'ils considèrent comme exclusivement chrétienne.

(1) Pour plus de détails voir *ZDPV*, XXIII, 103.

titre du concile, il s'agit de la province romaine d'Arabie, dans les limites de laquelle on ne peut comprendre Raśayâ. Puis le pouvoir des Ǵassanides s'étendait-il jusqu'à ce versant de l'Antiliban? Pour ce qui est de la première objection, Nöldeke convient (p. 420) que parmi les souscriptions du document on rencontre plusieurs localités, évidemment situées en dehors des limites de l'ancienne Arabie romaine.

Jusqu'où s'étendaient celles de la puissance des Ǵassanides? Il est assez difficile de le préciser. Comme Nöldeke l'a écrit ailleurs (1), cette puissance « englobait tous les Nomades (et même les demi-Nomades) fixés en permanence ou de passage en Palestine II^e, Arabie, Phénicie libanaise etc. ». Nous n'en demandons pas davantage, Raśayâ ayant certainement relevé de la dernière province. Observons également qu'un des panégyristes des Ǵassanides, le poète Ḥassân ibn Ṭâbite les fait régner « depuis Aila (2) jusqu'à la montagne de neige (3) », ce qui nous conduit dans le voisinage de Raśayâ. Nous savons que l'Antiliban a été de bonne heure occupé par des tribus arabes, Ituréens et autres. Sous le rapport ethnographique, le district actuel de Wâdî'ttaim, où se trouve Raśayâ, est une des régions les plus arabes de la Syrie. Pourquoi ces tribus n'auraient-elles pas reconnu d'une façon plus ou moins directe la suprématie ǵassânide? Ajoutez que Raśayâ possède encore actuellement une importante communauté de rite syrien (4), laquelle paraît ancienne et se rattache probablement à celle dont le souvenir nous aurait été conservé par les souscriptions du concile monophysite du VI^e siècle. Le zèle jacobite bien connu des émirs ǵassânides (5) n'a pu se désintéresser d'une communauté de leur confession, à tout le moins voisine des districts où leur autorité s'est exercée d'une façon effective.

2. Toutes ces raisons nous paraissent nuliter également en faveur de l'identification du couvent de ܚܘܫܒܐ (6) avec « Mo-

(1) *Die Ghassânischen Fürsten aus dem Hause Gafna's*, p. 16, 17, 26, 47.

(2) Sur la mer Rouge.

(3) C'est-à-dire l'Hermon. Au temps de Hassân (un contemporain de Mahomet), le pouvoir des Ǵassânides avait bien décliné. Cfr. Nöldeke, *op. cit.* Il avait atteint son apogée sous le patrice gassânide qui réunit notre concile.

(4) Voir aussi Seetzen, I, 317.

(5) Cfr. *ZDMC*, 1875, p. 421. *Die Ghassânischen Fürsten*, 24, 25.

(6) *ZDMC*, 1875, 438. Quoique le nom puisse être rattaché à la racine arabe

tilla », village non loin de Bâniâs (au Nord-Ouest) et du Ǵaulân, séjour préféré des phylarques de Ǵassân (1). Seetzen, qui écrit *Mtaléh*, y place « ein altes grosses zerstörtes Kloster (2) ». Nous avons visité cette localité (3), il y a quelques années, mais dans des conditions trop défavorables, pour nous enquérir des souvenirs anciens. D'ailleurs tout avait été bouleversé par la colonie juive qui s'y était installée, après en avoir expulsé les Druses, les occupants primitifs. Guérin (*Galilée*, II, 345) consacre à « Methelleh » une dizaine de lignes et ne signale en dehors du village que des débris insignifiants.

Si notre argumentation en faveur de Raśayâ et de Motilla est fondée, elle décidera peut-être à faire préférer la lecture *Angara* à *ʿAngada* (4) et à localiser ce monastère à « ʿAin-Ǵarr », l'antique *Chalcis* des Ituréens, encore un district arabe. De ce côté de l'Hermon les toponymes, composés avec *ʿain* ont dû toujours être plus fréquents que dans l'aride région du Ḥaurân (5).

3. Pour le couvent de نمر, Nöldeke (*ZDMC*, 1875, p. 437) propose plusieurs identifications plausibles, cette racine reparaissant fréquemment dans la toponomastique ḥaurânienne. Il croit cependant devoir exclure « Nemâra dans le désert de Wâdi Essâm au Sud de la Ruḥbé, station de soldats romains » (*loc. cit.*). Nous inclinons au contraire à y placer le couvent en question, surtout depuis la trouvaille par M. R. Dussaud à Nemâra d'une importante inscription arabe en caractères nabatéens, et hérissée de termes araméens (6). C'était donc un centre arabe, que les Ǵassanides n'ont pu négliger. Leurs hommes y ont peut-être tenu garnison pendant les dernières années de la

aṭalla, « dominer, avoir vue sur... » nous ne doutons pas que la toponymie originale soit syriaque, comme tant d'autres dans la région, et signifie, « ombrages tentes » (comparez l'arabe *mazalla*). Les transcriptions conservées par Seetzen et Guérin rappellent fort bien la graphie syriaque primitive. La prononciation actuelle est *Mṭüllé*, avec *u* bref, intermédiaire entre **u** et *ou*.

(1) Où était Ǵâbia, leur capitale.

(2) *Reise* I, 325.

(3) Voir dans les *Études* de Paris notre article : *Sur la frontière Nord de la Terre Promise*, 1899, t. 78, p. 606.

(4) Cfr. Nöldeke *ZDMC*, 1875, 441 ; et Lamy, *op. cit.*, 130.

(5) Voir pourtant dans *ZDPV*, IX, *Beschreibung des Dscholân*, et XX, *Das südliche Basan*, les listes de noms.

(6) *Rev. archéol.* 1902, 109-121, *Inscription Nabatéo-arabe d'En-Nemâra*.

domination byzantine. Dans la même oasis de Roḥbé n'a-t-on pas attribué aux Ǵassânides le fameux « Qaṣr abiaḍ » ou « Ḫirbet baiḍa » (1)?

On pourrait même adopter pour Nemâra l'explication de M. Dussaud sur le rôle et l'origine des couvents situés en cette région extrême. « A l'époque byzantine, la plupart des fortins vides de troupes furent occupés par des moines, d'où le nom de *deir*, couvent, conservé par un grand nombre d'entre eux. Ces moines assurèrent à leur façon la sécurité de la zone frontière, tant que les nomades reconnurent leur autorité spirituelle (2). Le soin avec lequel étaient entretenues de vastes *birké* ou citernes, faisait de ces *deir* des points naturels de rassemblement pour les pasteurs du désert. La légende du moine Baḥîra, à qui l'on rapporte l'éducation spirituelle du prophète Moḥammed, est l'un des souvenirs les plus remarquables de l'influence des couvents chrétiens de la frontière de Syrie sur les Arabes nomades. Ces *deir* se comptent en grand nombre au sud de la montagne druse, beaucoup n'offrent aucune inscription; mais leurs ruines, selon le mot de Renan, « tout en restant mystérieuses, éveillent le plus d'intuitions historiques (3) ».

Nous n'avons pas à discuter ici la valeur de cette nouvelle théorie, laquelle cadre suffisamment avec ce que nous savons de l'histoire du désert syrien à la fin de la période byzantine. Attendons la publication du livre de M. R. Dussaud sur son exploration du Ḥarrâ. La partie topographique de ce travail permettra sans doute de pousser encore plus loin l'identification de ceux des anciens couvents syro-arabes, ayant jusqu'ici résisté aux sagaces investigations de M. Nöldeke.

H. Lammens, S. J.

(1) Cfr. Vogüé, *Syrie centrale*, I, 70; R. Dussaud, *Voyage au Safâ*, 40; Von Oppenheim, *Vom Mittelmeer zum persischen Golf*, I, 226, etc.

(2) *Comp. rend. Acad. insc.*, R. Dussaud, *Rapport sur une mission dans le désert de Syrie*, 1902, p. 251 sqq.

(3) Le Prophète ou Abou Bikr recommandent à leurs hommes de les respecter. Tabarî, I, 1850. Cfr. De Goeje. *Mémoire sur la conquête de la Syrie*, 22-23.



BIBLIOGRAPHIE

Horace Marucchi. — **Éléments d'archéologie chrétienne. III. Basiliques et églises de Rome.** Paris-Rome, Desclée, Lefebvre et Cie. 1902, in-8; xxxix-528 p.

Ce volume vient compléter l'œuvre entreprise par le savant italien sous un titre général qui n'est peut-être pas absolument exact, puisque la science de l'archéologie chrétienne n'y est établie que sur l'examen des monuments de la ville de Rome. Le premier volume contenait une étude générale sur la société des premiers chrétiens à Rome et sur les monuments épigraphiques et artistiques à l'aide desquels on peut la reconstituer. Le second nous a conduits dans les cimetières chrétiens souterrains : c'est un guide indispensable désormais pour quiconque veut parcourir et étudier les catacombes romaines.

Le troisième et dernier volume, nous ramenant à la surface du sol, nous fait pénétrer dans les vieilles basiliques et les autres églises antiques de Rome, qui offrent un intérêt spécial à l'archéologue. Car, il faut le répéter, M. Marucchi n'a pas eu l'intention de donner une description de toutes les églises de la ville de Rome, la chose ayant été faite et très bien faite par M. Armellini dans son ouvrage *Chiese di Roma*.

Après une savante introduction sur la topographie de Rome au ive siècle, sur son enceinte et sur les matériaux employés dans la construction de ses monuments, l'auteur, dans les deux premiers chapitres d'un premier livre, nous présente une étude d'ensemble sur la basilique chrétienne, son origine, ses divisions et sa décoration. Un dernier chapitre sur la liturgie des basiliques, dû à M. Dufresne, prêtre de Saint-Sulpice, et résumant principalement les travaux de M. l'abbé Duchesne, complète heureusement cette partie générale. Dans le deuxième livre nous trouvons enfin la description détaillée des vieilles basiliques et des autres anciennes églises, classées par régions. Naturellement les basiliques appelées patriarcales, Saint-Jean-de-Latran, Saint-Pierre-du-Vatican, Saint-Paul-hors-les-murs et Sainte-Marie-Majeure, en raison de leur importance, sont étudiées tout d'abord et avec plus d'ampleur.

Ajoutons que de nombreux plans et une multitude de gravures embellissent cet ouvrage et en rendent le texte plus lumineux. Il est regrettable

cependant que quelques-unes de ces dernières laissent à désirer au point de vue de l'exécution.

Bien que l'auteur nous avertisse lui-même qu'il ne faut pas chercher dans son livre une œuvre de haute érudition et de profonde originalité, nous devons dire bien haut que cette œuvre a une valeur incontestable et qu'elle est appelée à rendre les plus grands services. Tout le monde n'a pas sous la main les grands ouvrages spéciaux des De Rossi et autres, ni les collections des revues archéologiques. Personne mieux que M. Marucchi n'était capable d'extraire de ces publications savantes un manuel d'archéologie chrétienne pouvant être un guide très sûr, non seulement pour les jeunes étudiants, mais aussi pour les érudits eux-mêmes.

J. de Laviornerie.

Otto Bardenhewer. — **Patrologie.** Zweite grossenteils neu bearbeitete Auflage. Freiburg-im-Breisgau, Herder, 1901. In-8, x-603 p.

Cet excellent ouvrage ayant été, dès le jour de son apparition, l'objet d'un accueil des plus sympathiques dans le monde érudit et ayant reçu des éloges mérités dans la plupart des revues savantes, nous n'en dirons que quelques mots pour montrer que la *Revue de l'Orient chrétien* en reconnait, elle aussi, la grande valeur. La première édition (1894), qui avait eu les honneurs d'une traduction française, avait déjà rendu bien des services. Celle-ci en est, non pas une augmentation, mais une refonte complète. Il suffit de les comparer rapidement pour se rendre immédiatement compte des progrès considérables qui ont été faits, ces dernières années, dans le domaine de l'histoire, de la théologie et de l'hagiographie orientales.

Évidemment une troisième édition s'imposera un jour, car déjà depuis 1901 de nombreuses études ont été publiées, grâce auxquelles certaines additions ou corrections pourraient être faites à ce manuel. Mais soyons sûrs que M. Bardenhewer sera prêt à l'heure où il sera opportun de nous donner une édition nouvelle.

En attendant, la *Patrologie*, telle que nous l'avons dans cette deuxième édition, est par le grand nombre et l'exactitude des références, la clarté et la simplicité du style, un manuel d'un mérite incontestable. Aucun érudit, adonné à l'étude de l'histoire ecclésiastique, ne pourra se dispenser de l'avoir sous la main. Le Dr Angelo Mercati en donne en ce moment une version italienne. Pourquoi ne serait-elle pas traduite en français, comme elle l'a déjà été d'après la première édition?

On a relevé un certain nombre d'erreurs et d'omissions dans ces 600 pages si pleines de renseignements variés sur une multitude de questions les plus diverses. Non seulement nous croyons inutile de les signaler de nouveau, mais nous croyons devoir insister sur ce qu'il y a de surprenant dans leur petit nombre, lequel prouve quel soin méticuleux M. Bardenhewer a apporté dans l'exécution de son travail.

Anth. Guigard.

Officio dell' inno acatisto in onore della santissima Madre di Dio (en grec et en italien). Rome, Collegio greco, via del Babuino, 149, et Libreria di Propaganda Fide, 1903, in-18; XVI-158 p. Prix : 1 fr. 50.

Un des meilleurs moyens de travailler à l'union des Églises est sans contredit d'amener les Occidentaux et les Orientaux à se mieux connaître et à s'estimer davantage, et pour cela un des moyens les plus efficaces est de révéler aux uns et aux autres les merveilles contenues dans les liturgies autres que celle du rite auquel ils appartiennent. Les livres liturgiques des Grecs sont peu lus par les Latins, en dehors des personnes adonnées spécialement aux études orientales. Nombreux et volumineux, ils ne sont pas à la portée de toutes les mains, mais il est telle partie de certains d'entre eux qui, formant un tout complet, peut facilement en être détachée et présentée sous un format commode, sans compter qu'une traduction peut y être jointe pour en rendre la lecture plus facile.

Un essai de ce genre vient d'être tenté par le R. P. Dom Placide de Meester, O. S. B., directeur du collège grec-catholique de Rome. Le petit volume qu'il a fait imprimer contient l'Office de l'hymne acathiste, si beau, si célèbre chez les Grecs, et dont l'histoire est si intéressante. Des notes préliminaires en font comprendre l'organisme et une traduction italienne claire, quoique serrant le texte de très près, vient en aide au lecteur qui ne serait pas suffisamment familiarisé avec le grec ecclésiastique.

Il est à souhaiter que ce petit et élégant volume trouve un accueil sympathique auprès de ceux qui désirent être initiés aux beautés des prières de l'Église grecque. Ajoutons que son prix est modique et doit être affecté aux besoins du clergé grec-catholique, malheureusement si pauvre. L'acheter, c'est donc non seulement se procurer une réelle jouissance, mais c'est aussi faire une bonne œuvre.

L. CLUGNET.

Le Directeur-Gérant :
F. CHARMETANT.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Paris.



Typographie Firmin-Didot et Cie. — Paris

REVUE

DE

L'ORIENT CHRÉTIEN

RECUEIL TRIMESTRIEL

1903. — N° 4.

PARIS
LIBRAIRIE A. PICARD ET FILS
82, RUE BONAPARTE, 82

1903

SOMMAIRE

La **Revue de l'Orient chrétien** (recueil trimestriel) parait par fascicules formant chaque année un volume de plus de 500 pages in-8°, avec des textes en langues grecque, slave, syriaque, arabe, arménienne, copte, etc., et des planches.

ON S'ABONNE A PARIS :

A la LIBRAIRIE A. PICARD,

RUE BONAPARTE, 82.

Prix de l'abonnement :

France..........................	**8** fr.
Étranger........................	**10** fr.
Prix de la livraison...............	**2** fr. **50**

On peut se procurer les volumes qui ne sont pas épuisés à raison de **10** fr. le vol.

Les communications relatives à la rédaction doivent être envoyées

à M. Léon CLUGNET

Secrétaire de la *Revue de l'Orient Chrétien*, à Fresnes-les-Rungis (Seine).

Il sera rendu compte de tout ouvrage relatif à l'Orient, dont un exemplaire aura été adressé à la **Revue de l'Orient Chrétien**, chez **MM. A. PICARD ET FILS**, libraires, rue Bonaparte, 82, à Paris.

LE MÉMORANDUM

DU

PATRIARCHE GREC ORTHODOXE DE CONSTANTINOPLE

AU SULTAN

SUR LES AFFAIRES DE MACÉDOINE

QUELQUES NOTES.

On trouvera un peu plus loin le texte intégral de ce Mémorandum et les diverses pièces qui l'accompagnaient dans la traduction française officielle. — Le Patriarcat l'a fait imprimer à un très petit nombre d'exemplaires qu'il a fait tenir aux Ambassades des grandes puissances et à quelques hauts personnages. Une rare bonne fortune nous a mis en possession de cette brochure de 29 pages, texte grec et texte français en regard; nous n'en donnerons ici que la partie française, la seule qui intéresse nos lecteurs et qui est, d'ailleurs, la traduction fidèle du grec, à part quelques passages, volontairement obscurs dans l'original, éclaircis et rendus intelligibles dans la translation.

*
* *

Cette pièce ne nous offre en elle-même aucun intérêt spécial que celui d'une vigoureuse protestation contre les horreurs de Macédoine; elle en a un très grand, au contraire, pour tous les Grecs du royaume ou de l'empire turc. Il se livre, en ce moment même, une bataille acharnée autour de quelques lambeaux de phrase étonnés de se voir attribuer une si grande importance

au point de vue politique et religieux. Constantinople est en ébullition; les deux partis qui se disputent la possession du trône œcuménique, *Joachimistes* et *Anti-Joachimistes*, un moment assoupis par la réussite de Joachim III, redevenu Patriarche pour la seconde fois, se sont levés comme au jour de la grande bataille du 6/25 juin 1901; et les Macédoniens, qui se placent aujourd'hui au premier rang de ses adversaires, déclarent que si *Sa Toute Sainteté* ne donne pas d'elle-même sa démission, ils iront, avec l'aide de leurs femmes, l'arracher de son trône pour le renvoyer à son exil de Milopotamo.

Toute cette levée de boucliers a surtout pour cause la phrase soulignée dans le *Mémorandum*, où il est dit que « ... Grecs, *Bulgares orthodoxes*, Albanais et Valaques constituent..... *quatre* NATIONALITÉS ». Eh quoi! Le Patriarche reconnaît donc la légitimité des revendications bulgares; lui, Grec, il avoue donc que ceux qu'il dénomme des *Bulgares orthodoxes* sont vraiment de sang et de race bulgares, forment une nationalité distincte et ne sont pas simplement des Grecs *bulgarophones;* lui, chef religieux, il fait des distinctions dans son troupeau, parmi ses fidèles, et retombe dans un phylétisme maudit! Il mérite, à ce double titre, d'être considéré comme traître à sa patrie et à son rôle de Patriarche.

Il va sans dire que la presse est la grande agitatrice du mouvement : à Athènes, elle s'est levée, presque à l'unanimité, contre Joachim III et, malgré les efforts de M. Rallis, elle n'a pu être muselée encore; à l'étranger, les grands journaux, comme la Νέα Ἡμέρα de Trieste ou la Πατρίς de Bucharest, prennent fait et cause pour lui, mais parfois avec une mollesse pleine d'hésitation : ils cherchent le vent; la presse de l'Empire enfin reflète, dans des articles ténébreux comme l'Érèbe, l'une ou l'autre des opinions professées par les oracles de l'extérieur. D'ailleurs, j'apprends à l'instant que le Patriarche vient de faire savoir aux périodiques de Constantinople, par l'intermédiaire de S. M. I. le Sultan Abdul-Hamid, qu'il leur était interdit de rien insérer contre sa personne ou ses actes et qu'il leur en cuirait de s'oublier. On sait ce que cela veut dire dans les rédactions de Galata... Nous allons donc jeter un coup d'œil sur les feuilles des jours passés pour nous faire une idée nette des attaques dirigées contre Joachim III.

* * *

L'accusation d'abord : d'Athènes, on pose au Patriarche ce terrible dilemme : « ou retirer le Mémorandum ou démissionner ». Et aussitôt, comme si l'on s'apercevait que la première des satisfactions exigées serait par trop anodine, on en vient à vouloir l'exécution de ces deux points en même temps. La *Patrie* réclame la tête du Pontife dans un article intitulé : Ὄχι Βατικανὸν ἀλλὰ Φανάριον. « Nous ne pouvons, dit-elle, nous faire à l'idée que puisse plus longtemps occuper le trône œcuménique, et comme successeur d'un Gennade Scholarius, un homme qui comprend de telle façon ses devoirs sacrés envers la nation grecque. Et si le Patriarche n'a pas conscience lui-même de l'épouvantable quiproquo dont il est l'auteur, s'il étreint entre ses doigts crispés les rênes du pouvoir, il ne reste plus aux deux Corps dirigeants du *Millet* grec (Saint-Synode et Conseil mixte) qu'à remplir leur devoir suprême et à exercer leurs droits vengeurs.

« Joachim manque de patriotisme, ou plutôt, il a un patriotisme d'une espèce particulière qui s'allie parfaitement avec sa conception personnelle du rôle d'un Patriarche. Il se croit un véritable Pape ; il pense pouvoir rester grec comme un Pape reste italien, et, à l'instar de celui-ci, gouverner un monde de fidèles appartenant à diverses nationalités. Mais il oublie que le Phanar n'est pas le Vatican, que le Patriarche grec est un Patriarche national, qu'en lui le chef religieux doit se confondre avec le chef politique, et que, s'il peut avoir un système personnel de gouvernement, c'est à condition qu'il lui sera dicté par les représentants de Sa Gracieuse Majesté le roi Georges Ier. L'idée de nation est inséparable de la fonction patriarcale ; nous ne pouvons tolérer des Hildebrand chez nous ni des évêques désintéressés de la politique, n'en déplaise à Joachim III qui sent une particulière satisfaction à se dire le chef de *plusieurs nationalités*.

« Les difficultés de son premier Patriarcat (1878-1884), qui amenèrent sa chute, venaient uniquement de cette façon de concevoir son rôle et de l'impossibilité où il se mettait de faire concorder l'action du Patriarche avec celle de l'ambas-

sadeur grec à Constantinople. C'est à elle qu'il faut attribuer l'opinion de notre grand Tricoupis qui regardait « ce trop fameux Joachim » comme l'homme le plus incapable qui fût d'occuper le trône œcuménique et redoutait son retour au Phanar comme un danger pour la nation. C'est à elle enfin qu'il dut l'opposition très vive faite à sa réélection par les ambassadeurs de Grèce, MM. Kondouriotis et Mavrocordatos.

« En second lieu, Joachim est russophile et c'est dans un accès de russophilie aigu qu'il ose reconnaître l'existence en Macédoine de vrais et authentiques Bulgares, restés orthodoxes. C'est donc aux intérêts russes qu'il sacrifie sa patrie. On le savait depuis longtemps. Il eût suffi de suivre sa conduite au mont Athos et son attitude équivoque dans la russification progressive de ce qui fut notre république monacale, pour empêcher son second retour aux affaires. Récemment encore, les moines restés patriotes signalaient avec angoisse cette situation de l'hellénisme athonique aux officiers de la flotte grecque en excursion dans ces parages.

« De pareils actes sont la preuve irréfragable que Joachim III est loin d'être l'Ethnarque idéal du peuple grec. »

*
* *

L'écho qui nous arrive du camp d'en face est, lui aussi, un écho de trompettes, mais de trompettes triomphales qui mènent le cortège du glorieux Patriarche montant au Capitole. « Lui, ce géant qui se dresse, inébranlable, au gouvernail sacré du *Millet* grec et de l'Orthodoxie entière, n'a rien à craindre de la campagne menée contre son Mémorandum. Il peut se trouver dans son entourage de ces clercs, plus ou moins habiles cachottiers, en tout cas traîtres au devoir, qui, dans l'ombre, l'attaquent par la plume et soulèvent la pudibonderie de l'Orthodoxie alarmée. Qu'importe! Il restera sur son trône comme un Photius et (*salva reverentia*) comme un Chrysostome, lui qu'ont rappelé de l'exil les *cris enragés de dix millions de Grecs*.

« Ce qu'on dit à Athènes n'est que vains propos, de ceux que l'on tient aux heures de Kief, νὰ περάσῃ ἡ ὥρα, « pour tuer le temps », et qui n'ont pas plus de souci de la logique

que les chapelets de mots débités par les gamins des rues. Joachim III n'a pas retiré son Mémorandum des mains des ambassadeurs, il ne leur a pas demandé de le considérer comme non avenu et il ne le demandera pas. On ne fera pas à des Grecs l'injure de supposer un seul instant qu'ils veuillent précipiter leur Patriarche vénéré de la roche Tarpéienne, sous prétexte qu'il ne collabore pas avec la Grèce ou qu'il sert les visées de l'étranger.

« Car Joachim III, le premier de tous les Patriarches depuis Scholarius, a eu l'audace inouïe d'attaquer les Bulgares et leurs protecteurs naturels (les Russes), alors que ses prédécesseurs n'osaient même pas lever les regards sur eux.

« Sous Néophyte VIII, Anthime VII et Constantin V, le Patriarcat était dans la plus complète léthargie; Joachim le réveille et l'oblige à travailler : aussitôt d'innombrables villages de Macédoine sont arrachés au Bulgarisme, non par la violence, mais par la persuasion, dans les éparchies de Castoria, Pélagonia, Melnik, Serrès, etc. Qu'on voie tant qu'on voudra dans de pareilles conquêtes l'effet « d'ambitions vaticanesques », mais ceux d'entre les Grecs qui aiment leur patrie peuvent dire tout haut que « l'hellénisme en est arrivé au point d'avoir tout à redouter » — non pas des Turcs ou des Russes — mais de la Grèce libre, puisque celle-ci attaque si sottement le grand Patriarche.

« Le Mémorandum n'a eu que des résultats heureux jusqu'ici : il a forcé l'Autriche et la Russie à changer quelque peu d'avis, et M. Balfour lui-même à reconnaître les droits imprescriptibles de l'hellénisme sur la Macédoine.

« Après tout, croit-on pouvoir jeter de la poudre aux yeux de l'Europe et l'empêcher de savoir la vérité sur la situation ethnologique de la Macédoine? Et fallait-il que le Patriarche lui mente effrontément? L'un des meneurs de l'opposition, Vayannis Efendi, ex-prince de Samos, semble le désirer et croit la chose facile.

« Mais qu'il vienne donc, avec sa clique de prétendus patriotes, évoquer aux yeux d'une Europe narquoise l'ombre du Grand Alexandre ou des guerriers de Marathon! Qu'il ose, à notre époque de vues positives et utilitaires, faire comparaître, devant les sourires ironiques des diplomates, ces

fantômes peu dangereux, et, fier de cette légèreté bien grecque, qu'il jette à bas Joachim, si péniblement ramené à Constantinople par l'hellénisme vainqueur! Et alors, au milieu de nos divisions, de nos querelles, de nos déchirements, nous verrons les Bulgares, magnifiquement unis en un seul corps, nous battre et nous voler la place...

« Oh! gardons-nous d'éloigner Joachim : le faire, ce serait laisser s'implanter à Constantinople, et jusque dans Halki (1), l'influence tant aimée et si bien servie par Nicodème, l'ex-patriarche de Jérusalem.

« Et puisque ce nom vient de nous échapper, disons de suite quels sont les meneurs de la campagne. C'est d'abord le brouillon et hargneux évêque de Chalcédoine, Germain, toujours mécontent d'avoir été rayé par le Sultan de la liste des candidats au trône œcuménique; il croit que cet ostracisme ne serait pas maintenu à l'heure qu'il est, puisqu'on échange des mamours entre Athènes et Constantinople, et son ambition voudrait profiter d'une vacance... toujours possible ici.

« D'autres vanités, non loin de là, travaillent pour leur compte. Ce sont les ex-Patriarches Néophyte VIII, Anthime VII, Constantin V, qui ne se jugent pas encore usés et cherchent dans la foule des laïques le banquier généreux qui les ramènera au Phanar.

« Enfin il y a la personnalité bruyante de Nicodème de Jérusalem. Il porte contre Joachim III l'accusation même qui le fit rouler sur les degrés de son trône, frappé par le revolver d'un moine exalté, mais vrai patriote.

« Et Nicodème a derrière lui toute la clique de ses nourrissons, les évêques de Xanthi, Gallipoli et Vodéna, membres du Saint-Synode et parti d'opposition au Patriarche. Pour fermer la marche, voici l'ex-prince de Samos, Vayannis Efendi, et je ne sais quel autre personnage, d'origine catholique, et par ce seul fait, doublement suspect à l'orthodoxie.

« L'ex-patriarche de Jérusalem représente la politique russe dont il est l'organe avéré dans le monde grec; les au-

(1) Ile des Princes, résidence actuelle de plusieurs Patriarches démissionnaires : Anthime VII, Constantin V et surtout Nicodème de Jérusalem.

tres agissent par amour-propre, ambition ou mobilité de caractère et trouvent bon de crier que Joachim III trahit l'hellénisme, alors que par son Mémorandum il jette à tous les vents l'affirmation de son patriotisme éclairé : « La Macédoine n'est pas slave! »

*
* *

La lutte continue très vive à l'heure présente et je n'oserai me hasarder à des pronostics sur son issue. A Constantinople, on indique plus d'un moyen, laissé à la disposition du Patriarche, pour éliminer du Saint-Synode de trop remuants adversaires : qu'il dure encore deux mois et, à l'échéance de janvier, il aura recomposé un Conseil ecclésiastique tout à sa dévotion. Étant *persona gratissima* à Yildiz, il a toute chance de ne point se buter aux pierres accumulées sur son chemin et de continuer ce second patriarcat, moins fécond peut-être que le premier, mais, à coup sûr, l'un des meilleurs encore qu'ait eus l'hellénisme de Turquie.

« Joachim, c'est la probité, la clairvoyance politiques; c'est la bonté, à la fois toute chrétienne et toute grecque (?); c'est la personnification de ce que l'orthodoxie a de plus beau. Et son Mémorandum est le digne couronnement d'une politique toute de gains et de victoires, car, sans phrases, sans sous-entendus diplomatiques, il constitue une juste et vivante protestation contre les Bulgares et contre l'Exarchat qui, depuis trente ans, oppriment l'hellénisme en Thrace et en Macédoine. »

Voilà, certes, un dithyrambe bien senti de la Πατρίς, dont on nous permettra de ne point accepter les exagérations. Il renferme pourtant une idée juste, à notre avis, et c'est celle que nous formulions plus haut : Joachim III est encore l'un des meilleurs patriarches qu'ait vus l'orthodoxie. Ce n'est point sans doute le moment de passer son œuvre en revue, mais l'heure peut en sonner d'un moment à l'autre et nous satisferons sur ce point la légitime curiosité des lecteurs de cette Revue. Ceux-ci accueilleront du moins avec plaisir le Mémorandum de ce Patriarche grec qui, dans la conscience de son devoir accompli, proteste à sa manière contre les atrocités

de Macédoine. Ce ne sera point là en adopter toutes les affirmations, dont plusieurs nous paraissent certainement erronées, mais simplement manifester un peu de sympathie à une population chrétienne, intelligente, travailleuse, amie du progrès, et que persécutent indignement plusieurs ennemis conjurés contre son existence.

Constantinople, 25 octobre 1903.

XX...

ACTE DE PROTESTATION

DES MÉTROPOLITAINS

RELEVANT DU SIÈGE PATRIARCAL ŒCUMÉNIQUE, AU NOM DES CHRÉTIENS ORTHODOXES DES DIOCÈSES DE THRACE ET DE MACÉDOINE.

La note du Patriarche œcuménique à Son Altesse le Grand Vizir accompagnait la protestation suivante que les Métropolitains soussignés et les représentants autorisés de leurs Diocèses ont adressée au Patriarcat œcuménique, au nom de toute la population chrétienne orthodoxe des vilayets d'Andrinople, de Salonique et de Monastir :

Takrir (note) *à Son Altesse le Grand Vizir.*

Altesse,

Les événements dont certains vilayets de la Turquie d'Europe, et notamment celui de Monastir, sont devenus, depuis quelques mois, le théâtre, ont douloureusement affecté l'esprit des fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté Impériale le Sultan.

La cruelle persécution qui se déchaîne contre eux, la ruine de leur fortune mobilière et immobilière, l'assassinat de citoyens innocents et paisibles, le pillage de leurs biens, les ont plongés dans une inquiétude et dans une consternation profondes, que partagent leurs Évêques et le Patriarcat œcuménique dont ils relèvent, et les portent à se demander avec tristesse ce qui peut bien avoir contribué à leur attirer tant de maux.

Dans ces mêmes sentiments, et aussi pour mettre dans leur vrai jour des faits qui ont été dénaturés à dessein, ils se sont

empressés de faire part au Patriarcat œcuménique de l'indignation que cet état de choses provoque en eux; ils prient, par son intermédiaire, Votre Altesse de vouloir bien soumettre leurs justes réclamations à Sa Majesté Impériale le Sultan, leur Auguste Empereur; c'est de sa seule bienveillance qu'ils attendent un soulagement dans leurs malheurs, et c'est à sa haute sagesse et à sa justice suprême qu'ils font appel pour lui demander de mettre un frein à ces désordres, de poursuivre les coupables et de consolider les fondements d'un régime d'égalité.

Sa Majesté Impériale, à qui appartiennent le droit et le pouvoir de punir, a aussi, parmi les attributs de sa souveraineté, le don de consoler et de réconforter.

21 août 1903.

(S.) Joachim, patriarche de Constantinople.

(MÉMORANDUM)

On se demande avec angoisse quelle est la triste fatalité qui fait que des chrétiens, chez lesquels la diversité de race n'a altéré en rien l'attachement à l'Orthodoxie, c'est-à-dire à la foi et aux traditions séculaires de leurs pères, semblent depuis longtemps voués au malheur, dans un grand nombre de nos Diocèses grecs orthodoxes. Pour n'avoir pas voulu désobéir aux lois de l'Empire, pour s'être montrés respectueux de l'autorité, pour avoir défendu l'ordre de choses établi, pour s'être refusés à se ranger du côté de l'illégalité et de la rébellion, ils sont devenus un objet de persécutions inqualifiables et acharnées, ils sont depuis longtemps en proie aux souffrances les plus atroces, aux assassinats, au pillage de leurs biens communaux, de leurs églises et de leurs écoles; car ce sont là les moyens d'action chers aux partisans de l'Exarchat schismatique bulgare et à tous ceux qui ont pris à cœur de seconder ses vues agressives.

La liste est longue des prêtres, des instituteurs, des notables et des simples citoyens que la mort a punis du crime d'être restés pieusement attachés à la foi orthodoxe et aux vieilles tra-

ditions du foyer paternel. Une farouche persécution est dirigée contre le nom grec, contre tout homme qui nourrit dans son cœur l'ambition de conserver et de transmettre intacts ce foyer et cet héritage, sans néanmoins penser qu'il soit pour cela nécessaire d'avoir recours à ces excès inouïs et à ces œuvres sanglantes, qui marqueront dans l'histoire, d'un trait indélébile, les mœurs de nos adversaires.

Ces âpres rancunes, ces spoliations, ces effusions de sang auxquelles se livrent systématiquement, depuis tant d'années, les familiers de l'Exarchat bulgare, ont enfin porté leurs fruits : elles ont jeté des provinces entières dans l'agitation, dans les déchirements et dans l'émeute, elles ont abouti à l'extermination des citoyens.

Mais il faut croire que tout cela ne suffit plus, car voilà que, dans une Note officielle, adressée dernièrement aux Puissances, on va jusqu'à chercher à imprimer une flétrissure sacrilège à nos Évêques et au Patriarcat œcuménique dont ils relèvent : on leur reproche d'agir contre les lois de l'Empire, contre la foi orthodoxe et contre l'humanité; on accumule contre nous, dans ces pages impies, le mensonge, la calomnie et la diffamation; on feint l'ignorance et l'oubli; on s'épuise en efforts pour établir aux yeux de l'Europe que toute la population chrétienne de la Macédoine est bulgare et que, par une conclusion logique, c'est aux schismatiques de l'Exarchat qu'appartient ce pays; on nous accuse enfin ouvertement de travailler à arracher par la violence les âmes à l'autorité ecclésiastique de l'Exarque, de livrer aux flammes les livres liturgiques bulgares et de les remplacer par les nôtres; en un mot, et alors que nous ne sommes en réalité que les premiers à pâtir de tant d'horreurs, c'est contre nous que l'on fait semblant aujourd'hui de pousser un cri d'indignation!

Oui, sans doute, un nombre considérable de ces Bulgares schismatiques, audacieux et intolérants aussi longtemps que le champ de leurs entreprises semblait sûr, changèrent tout à coup d'attitude dès que les événements s'assombrirent. Poussés par la crainte, ils eurent hâte de venir chercher de leur propre gré un refuge auprès de cette Mère, à laquelle la menace et la force les avaient arrachés autrefois; pouvions-nous repousser ces naufragés qui invoquaient pour eux le droit d'asile?

Ne cherchons même pas à relever l'accusation d'écarts de langage portée contre un archimandrite; elle ne mérite pas l'honneur d'une réfutation; opposons plutôt à nos détracteurs une assertion autrement significative et dont les preuves sont entre nos mains. Au moment où ces timides transfuges de la turbulente armée de l'Exarchat nous adressèrent leurs appels, nous nous fîmes un devoir de demander des instructions au sujet du caractère religieux que devait revêtir le retour de ces égarés. La réponse de notre Mère, de l'Église du Christ, ne se fit pas attendre : elle était sage et digne vraiment, en tous points, de ces grandes traditions que ni l'oppression, ni les affronts, ni les indignités n'ont pu lui faire abandonner. L'emploi de ces mots étonne peut-être; mais que l'on songe un instant à l'attitude prise vis-à-vis de l'Église, depuis bientôt cinquante ans, par ces fils ingrats : l'accablant de leurs traits, l'abreuvant de leurs insultes, la poursuivant par le feu, ils semblent, dans le combat qu'ils lui livrent, avoir inscrit sur leurs drapeaux les mots *ingratitude* et *mensonge*.

On le voit bien, une fois de plus, dans cette dernière conjoncture, l'Église leur ouvrit ses bras qu'ils avaient si cruellement meurtris. Depuis plus de deux ans, elle ne cesse de prodiguer la parole de paix et de concorde, elle ne cesse de prêcher l'harmonie et la bonne amitié entre concitoyens de races différentes mais unies entre elles par le vœu sincère de voir la justice et la légalité s'affermir sous le gouvernement de notre Auguste Souverain, Sa Majesté Impériale le Sultan.

A quoi visent, par conséquent, toutes ces menées et toutes ces insinuations de nos adversaires, si ce n'est à persuader l'opinion publique en Europe que toute la Macédoine est slave, et que, dans ce pays, Turcs et Grecs se sont ligués contre d'innocentes victimes?

Mais, en vérité, qui peut bien ajouter foi à de semblables exagérations?

Non; à l'exception de quelques régions montagneuses du nord, *la Macédoine n'est pas slave*. Elle est habitée, dans toute son étendue, par une nombreuse population turque, par une population grecque plus nombreuse encore, par des Albanais, par des Valaques et par des Bulgares orthodoxes. C'est ainsi que Grecs,

Bulgares orthodoxes, Albanais et Valaques constituent un groupement compact, une nombreuse population macédonienne à laquelle une religion commune, des traditions et des aspirations identiques servent de lien. L'existence de ce lien indestructible, *puissant trait d'union de quatre nationalités*, excite l'irascibilité des apôtres du panslavisme, qui par une propagande monstrueuse et par des sacrifices de toute sorte, poursuivent, et sans relâche, cet unique objectif : fomenter la haine, la division et le dissentiment pour affirmer ensuite à la faveur de ce trouble que la Macédoine n'est qu'une province slave.

Aujourd'hui, comme il y a de cela deux ans, dès que ces fauteurs de discorde se sont aperçus du passage spontané à l'orthodoxie de villages et de bourgs entiers, ils poussent leur cri d'alarme, ils redoublent à la fois d'activité insidieuse et de violence. Mais si, comme le publient à son de trompe les sectateurs de l'Exarchat schismatique et ceux qui se sont constitués leurs champions, la Macédoine est réellement slave, que signifient alors tous ces meurtres, ces sacs des églises et des écoles grecques, cette persécution inexorable dirigée contre les Évêques grecs, contre le clergé grec, contre les institutions grecques, contre les notables grecs? Que signifie, dans ce cas, cette guerre sans trêve ni merci, qui dure depuis un demi-siècle, contre les habitants grecs orthodoxes? Si la Macédoine est réellemnet slave, que signifient ces fureurs et ces brutalités qui nous ramènent aux journées les plus affreuses de la guerre de Trente ans?

La Macédoine n'est pas slave; elle pourrait bien pourtant le devenir, et il n'y aurait qu'à supprimer pour cela sa population turque et sa population grecque; il n'y aurait, en définitive, qu'à anéantir les trois quarts de ses habitants.

Voilà pourquoi nous croyons devoir protester énergiquement, au nom du Droit et de la Justice, contre les faussetés que la Note en question a voulu répandre, contre les calomnies dont le Patriarcat orthodoxe œcuménique et ses Évêques de Macédoine sont l'objet, contre toutes ces accusations formulées, sans vergogne, à la face du monde civilisé. Nous protestons contre ce système qui tend à représenter la Macédoine comme un pays slave dans son ensemble, et nous aimons à espérer que les scènes scandaleuses qui s'y déroulent ne paraî-

tront pas constituer aux yeux de l'opinion publique européenne un argument convaincant à l'appui de cette mensongère affirmation. Heureux de nous sentir guidés par la main paternelle de notre Auguste Souverain le Sultan Abdul-Hamid, nous souhaitons ardemment à ces provinces si éprouvées le prompt rétablissement du régime de l'ordre, de la justice et de la légalité.

10 août 1903.

CYRILLE, Métropolitain d'Andrinople, et les Conseils de la ville d'Andrinople représentant toute la population du ressort ecclésiastique de cette Métropole.

CONSTANTIN, Métropolitain de Sozopoli.

NICÉPHORE, Métrop. de Lititsa (Ortakeuy d'Andrinople).

LÉONTIUS, Métrop. d'Eno (Dédéagatch).

JOACHIM, Métrop. de Xanthe.

NICOLAS, Métrop. de Maronia (Gumuldjina).

DOROTHÉOS, Métrop. de Viza.

ATHANASE, Métropolitain de Salonique, et les Conseils de la ville représentant toute la population du ressort ecclésiastique de cette Métropole.

CHRYSOSTOMOS, Métrop. de Drama.

GRÉGOIRE, Métrop. de Serrès.

JOACHIM, Métrop. de Mélénico.

NICODÈME, Métrop. de Névrocope.

NICODÈME, Métrop. de Stroumnitsa.

GRÉGOIRE, Métrop. de Vodéna.

PARTHÉNIAS, Métrop. de Polyana.

JOANNIKIOS, Métrop. de Mogléna.

ANTHIME, Métrop. de Prespa.

AMBROISE, Métrop. de Monastir.

GERMANOS, Métrop. de Castoria.

ANNEXES.

(Les documents ci-après établiront clairement ce qu'il y a de calomnie et d'extravagance dans les attaques que des assassins, des incendiaires et leurs défenseurs ont voulu diriger contre le Patriarcat œcuménique, contre ses Évêques et contre

les populations grecques, albanaises, valaques et bulgares orthodoxes. Ils feront voir que ces peuples, qui de fait ne constituent qu'une seule et même nationalité, aspirent, avant tout, à la paix garantie par un régime de légalité.)

CIRCULAIRE ADRESSÉE AUX MÉTROPOLITAINS DES DIOCÈSES DE MACÉDOINE.

Joachim, par la Grâce de Dieu Archevêque de Constantinople, Nouvelle Rome, et Patriarche œcuménique.

Très fidèle Métropolitain de ...., très cher frère en Jésus-Christ, Dieu veuille accorder à Votre Grandeur sa paix et sa grâce.

Les circonstances, absolument exceptionnelles, que l'Église et ses membres traversent à l'heure qu'il est dans les Diocèses de Macédoine, nous font un devoir de vous rappeler que, dans la surveillance spirituelle et dans l'administration qu'ils exercent, les Évêques doivent s'inspirer de la gravité des temps et des événements, et plus que jamais faire preuve de vigilance et de sagesse. Votre Grandeur a une perception trop nette des devoirs que son ministère lui impose pour qu'il faille insister autrement sur le sens de ces mots et sur la situation anormale dans laquelle se trouvent ces Diocèses. Néanmoins, nous obéissons à un sentiment bien naturel de prévoyance ecclésiastique en engageant Votre Grandeur à veiller, avec amour, sur le troupeau confié à ses soins, sur ses privilèges et sur ses intérêts. Veuillez vous conformer toujours à ces instructions, spécialement rédigées à votre intention par l'Église; appliquez-vous à ce que les mesures que vous prendrez et les procédés que vous emploierez soient toujours empreints de douceur et de modération; vous éviterez ainsi les récriminations et les murmures; veuillez enfin, en cas de doute, ne pas manquer de recourir à l'autorité et au concours de l'Église.

Plaise au Seigneur d'étendre sur Votre Grandeur sa grâce et sa miséricorde infinie.

Le 28 septembre 1901.

L'Archevêque de Constantinople, votre frère en J.-C.



AUTRE CIRCULAIRE ADRESSÉE AUX MÉTROPOLITAINS DES DIOCÈSES DE MACÉDOINE.

Très fidèle Métropolitain, etc. Nous avons cru devoir, il y a quelque temps, attirer l'attention de Votre Grandeur sur certains points relatifs à l'administration ecclésiastique de son Diocèse. Une sollicitude toujours en éveil nous incline à penser qu'il n'est pas inutile de répéter ce qui fut dit antérieurement sur l'attitude que vous devez observer dans la crise que l'Église traverse en vos régions. Nous vous recommandons à nouveau de continuer à vous montrer le gardien jaloux de nos privilèges religieux, exposés à de multiples périls, sans, pourtant, vous écarter des principes de la sagesse et de la modération dans cette lutte qui se poursuit contre nous, tantôt ouverte et tantôt sourde. Dans la mesure de la justice et du devoir, vous vous appliquerez à faciliter la tâche des autorités locales, qui se trouveront ainsi favorablement prédisposées dans les questions qui viendraient à surgir. Ces suggestions, que nous vous faisons parvenir de l'avis du Saint-Synode, seront, sans doute, appréciées à leur juste valeur par Votre Grandeur. Vous n'ignorez pas qu'une conduite opposée à celle-ci a donné souvent lieu à des malentendus et à des froissements entre nos Évêques et les autorités, qu'elle compromet les intérêts de l'Église auprès de ceux dont nos adversaires ne manquent jamais de faire tourner habilement à leur profit la défaveur que nous nous attirons.

Le 29 janvier 1902.

AUX MÊMES.

Très fidèle Métropolitain, etc. Il n'échappe sans doute pas à l'expérience épiscopale de Votre Grandeur, qu'en tout temps, mais surtout dans la période actuelle, les conditions exceptionnelles dans lesquelles se trouvent placés certains Diocèses, font de ceux-ci l'objet de nos soins les plus constants.

L'administration ecclésiastique prend, en effet, dans ces provinces, un caractère particulier qui impose aux Évêques une

diligence plus scrupuleuse, s'ils désirent que l'expédition des affaires administratives s'y poursuive normalement. Dans cet ordre d'idées, nous avons, avant tout, besoin d'une base solide et nous n'en saurions trouver que dans un accord et une harmonie parfaites entre le pasteur et ses ouailles, dans la coopération sincère de l'Archevêché avec les Conseils communaux du Diocèse métropolitain et des Diocèses suffragants. De l'avis du Saint-Synode, nous croyons devoir faire appel à tout votre zèle, en raison même de l'importance que prennent aujourd'hui ces questions, et nous vous engageons instamment à apporter dans l'appréciation des faits et des événements toute la sagesse et toute la prudence possibles, à vous concerter à propos avec les autorités compétentes et avec les représentants légaux de vos administrés et à régler ensuite, sur les avis les plus opportuns, vos décisions et vos démarches.

Le 21 décembre 1902.

LETTRE DE LA CHANCELLERIE DU SAINT-SYNODE

Monseigneur,

Le Saint-Synode a pris connaissance de la lettre en date du..., par laquelle Votre Grandeur demande des instructions sur la manière dont doit s'accomplir le retour à l'Église orthodoxe des communautés bulgares schismatiques et de leurs prêtres, dont quelques-uns ont été ordonnés par des Évêques schismatiques.

Cette lettre de Votre Grandeur, ainsi que d'autres communications analogues, ont décidé le Saint-Synode à subordonner sa décision à l'étude et à la discussion de toutes les pièces qui lui ont été soumises jusqu'ici sur cette grave question. Comme il importe, toutefois, de faire parvenir au plus tôt à Votre Grandeur les instructions qu'elle désire posséder, je suis chargé de lui faire connaître que, pour le moment, et en attendant qu'une solution définitive intervienne, elle devra tolérer la situation qui vient d'être créée : elle accueillera les communautés schismatiques qui s'adresseront à elle, et elle informera verbalement

les prêtres ordonnés par des Évêques schismatiques qu'il leur est permis d'exercer, à titre provisoire, les fonctions de leur ministère. Le Saint-Synode engage vivement Votre Grandeur à ne pas se montrer sévère en ce qui concerne le changement des livres liturgiques, des icônes, etc. Une pareille sévérité répugne à l'esprit de notre Église et serait, peut-être, de nature à nous attirer des reproches.

Par ordre.

Le 24 mai 1903.

VIE ET OFFICE

DE

SAINT EUTHYME LE JEUNE

(*Fin*) (1)

TEXTE GREC

PUBLIÉ PAR

Louis PETIT, A. A.

ΜΗΝΙ ΟΚΤΩΒΡΙΩ ΙΕ'.

Ἀκολουθία τοῦ Εὐθυμίου τοῦ νέου συντεθεῖσα παρὰ τοῦ ἁγίου Βασιλείου ἀρχιεπισκόπου Θεσσαλονίκης μαθητοῦ αὐτοῦ.

Ἑσπέρας ψάλλομεν προσόμοια.
Ἦχος δ'. ὡς γενναῖον ἐν μάρτυσι.

Τὴν στενὴν τρίβον ὥδευσας
ἀκυμάντως τοῦ πνεύματος
πρὸς ζωὴν ἄγουσαν
περαιούμενος·
τῶν ἀσκητῶν γὰρ σὺ γέγονας
καύχημα, Εὐθύμιε,
καρτερῶς καταβαλὼν
τῶν δαιμόνων τὰ ἔνεδρα.
ὅθεν ἔτυχες
οὐρανῶν βασιλείας
κληρονόμος

2. L'hirmus indiqué est l'αὐτόμελον στιχηρόν de saint Georges (23 avril).

(1) Voir p. 155.

γεγονὼς καὶ τῆς ἀλήκτου
κατατρυφᾷς ὡραιότητος.

Ὁ ὑπέρλαμπρος βίος σου
τοὺς ἀγγέλους ἐξέστησε
καὶ δαιμόνων θράση
σαφῶς κατέπληξε,
τῶν δὲ πιστῶν τὰ συστήματα
φαιδρῶς κατελάμπρυνε,
πρὸς οὐράνιον Χριστοῦ
κατοικίαν προτρέπων ἀεί·
ὃν ἱκέτευε
ἐκ φθορᾶς καὶ κινδύνων
λυτρωθῆναι
τοὺς ἐν πίστει ἐκτελοῦντας
τὴν ἀεισέβαστον μνήμην σου.

Ὑμνῳδίαν καὶ αἴνεσιν
τῷ Χριστῷ προσενήνοχας
καθεκάστην, πάτερ,
ἐν τῇ ἐρήμῳ χωρῶν,
μόνῳ θεῷ ἀναθέμενος
ψυχὴν καὶ διάνοιαν·
ὡς μέγας Μωϋσῆς
εἰς τὰ ὕδατα ἔδυσας·
ὅθεν ἔτριψας
τὸν ἀόρατον ὄφιν
καὶ ἐγένου
καθαρώτατον δοχεῖον
καὶ θείου πνεύματος ὄργανον.

Ὑψωθεὶς ἐν τῷ πνεύματι
τῷ ἁγίῳ, Εὐθύμιε,
διὰ ταπεινώσεως
καὶ πρᾳότητος,

24. ἱκέτει. — 24-28. Ces quatre incises sont empruntées textuellement à l'hirmus : ὡς γενναῖον ἐν μάρτυσι. — 36. Ex. 14,22. — 40. καθαρότατον.

τοὺς φοιτητάς σου διδάγμασιν
ἐνθέοις ἐκόσμησας,
τὸ δοθέν σοι ἐκ θεοῦ
σὺ ἐπηύξησας τάλαντον
καὶ ἐφαίδρυνας
τὴν σὴν ποίμνην ἐν ἔργοις
τε καὶ λόγοις
καὶ θαυμάτων ἐπιδείξει·
διό σε πάντες γεραίρομεν.

δόξα· ἦχος δ΄.

Τοῖς ἀσκητικοῖς ἀγῶσι
σεαυτὸν κατεκόσμησας
σύσκηνος τοῦ παλαιοῦ Εὐθυμίου
ὡς ὁμότροπος καὶ συνώνυμος
τούτου γενόμενος,
Εὐθύμιε ἀοίδιμε·
τὴν γὰρ ἐκείνου ζηλώσας
ἔνθεον πολιτείαν,
ἐν σπηλαίοις καὶ ὄρεσι διαιτώμενος,
τῆς ἴσης χάριτος ἠξιώθης,
εἰληφὼς τὸ βραβεῖον τῆς καρτερίας σου·
ὅθεν τὸ τοῦ Ἄθωνος ὄρος
σήμερον ἐπιτελεῖ χαρμοσύνως
τὴν μνήμην σου, πανόσιε.
διὸ αἰτοῦμεν,
ὄμβρισον καὶ ἡμῖν
ψυχικὴν σωτηρίαν,
καὶ κινδύνων ἀπάλλαξον
καὶ πάσης ἄλλης δεινῆς περιστάσεως
τοὺς ἐν πίστει τελοῦντας
τὸ ἱερόν σου μνημόσυνον,
παρρησίαν ὡς ἔχων πρὸς κύριον
τόν σε δοξάσαντα, ὅσιε.

49. Matth. 24,15 sq. — 57. κατακοσμήσας cod. : κατεκόσμησας corr. Kurtz. — 64. Hebr. 11,38. — 66. I Cor. 9,24.

καὶ νῦν. θεοτοκίον· Ὁ διὰ σὲ θεοπάτωρ.
εἴσοδος, προκείμενον, καὶ τὰ ἀναγνώσματα ὁσιακά.
εἰς τὴν λιτὴν ἰδιόμελον· ἦχος α'.

Εὐφραίνου ἐν κυρίῳ,
ὁ ἁγιώνυμος Ἄθως,
εὐφροσύνην τὴν ἐν θεῷ,
τὸ τῶν ὁσίων ἐνδιαίτημα·
ἰδοὺ γὰρ ἐν τοῖς ἀκρωτηρίοις σου
κρίνον ἐξήνθησεν εὔοσμον,
ὁ τῆς εὐθυμίας φερώνυμος
Εὐθύμιος ὁ θεῖος πατὴρ ἡμῶν,
καὶ πάντας εὐωδίας
πνευματικῆς ἐνέπλησε,
τὴν τοῦ πνεύματος ἐξανατείλας
ζωηρὰν παγκαρπίαν.
διόπερ καὶ ἡμεῖς πνευματικοῖς ᾄσμασιν
εὐφημοῦντες αὐτὸν βοήσωμεν·
εὐχαῖς αὐτοῦ, κύριε,
σῶσον τὰς ψυχὰς ἡμῶν.

ἦχος β'.

Τὸν τοῦ Χριστοῦ μαθητήν,
Ἠλιοῦ καὶ Προδρόμου τὸν ζηλωτήν,
τὸν ἀνέσπερον καὶ παμφαῆ φωστῆρα,
τῶν μοναστῶν ποδηγέτην
καὶ τοῦ Ἄθω πολιστὴν καὶ πολιοῦχον,
τῶν μονοτρόπων τὰ στίφη
κατὰ χρέος εὐφημήσωμεν·
οὗτος γὰρ ἄληκτον ἔχων
τὸ θεῖον ἐν ἑαυτῷ,

79. Le theotokion indiqué est celui que l'on chante aux vêpres du samedi, dans la période du 4e ton. Cf. Octoechos (Rome, 1886), p. 54; Christ, p. 118. — 80. προκείμενον, entendez le προκείμενον τῆς ἡμέρας, verset scripturaire qui se dit immédiatement avant la lecture d'une leçon et qui varie avec les jours de la semaine; on trouve ces versets réunis dans l'Horologion (Rome, 1876), p. 102. — 82-84. Cf. 3 Reg. 1,40. — 83. Ἄθω cod. : Ἄθως corr. Kurtz. — 85. ἐνδιαί-τημα. — 87. Cf. Is. 35,1.

βίον ἄϋλον ἐν γῇ ἐπολιτεύσατο.
ἔνθεν καὶ θαυμάτων τὴν χάριν
πλουσίως ἐκτήσατο,
δεικνύων ἡμῖν δι' αὐτῶν
τὴν ἐν αὐτῷ μονὴν
τῆς ἁγίας τριάδος,
ὑφ' ἧς λαμπρῶς μετὰ πότμον δοξασθεὶς
πρὸς τὸ ἀνέσπερον φέγγος προσεπέλασε·
καὶ σὺν ἀγγέλοις οἰκεῖν
καὶ συναγάλλεσθαι κατηξίωται·
ὦ θαύματος ἐκστατικοῦ
καὶ πράγματος ἐκπληκτικοῦ,
ὅτι ὑλικὸς ὢν τῇ φύσει
ἴσος γέγονε τοῖς ἀΰλοις ἀγγέλοις.
ἀλλ', ὦ πάτερ κράτιστε,
ἐν δόξῃ καὶ τιμῇ ὢν κατηγλαϊσμένος,
πρέσβευε τυχεῖν καὶ ἡμᾶς
τῶν αἰωνίων ἀγαθῶν
ἐν τῇ ἡμέρᾳ τῆς κρίσεως.

Τὸν τῆς εὐθυμίας φερώνυμον
καὶ τοῦ μεγάλου Εὐθυμίου συνώνυμον
δεῦτε μοναστῶν Ἄθω καὶ χορεῖαι
ἀξίως εὐφημήσωμεν·
ἐν σπηλαίοις γὰρ καὶ ὄρεσι διαιτώμενος
τῷ θεῷ εὐηρέστησε
καὶ νῦν ἐν οὐρανοῖς αὐλιζόμενος
τῷ τρισηλίῳ φωτὶ παρίσταται
καὶ παρρησίᾳ δυσωπεῖ
ὑπὲρ τῶν πίστει καὶ πόθῳ τελούντων
τὴν θείαν μνήμην αὐτοῦ.

δόξα. ἦχος δ'.

Εὐφράνθητι ἡ καινὴ Σιών,

111. δεικνυὼν, peut-être faut-il lire δεικνύς. — 112-113. Cf. Ioan. 14,23. — 117. συναγγάλλεσθαι. — 129. χωρεῖαι.

τὸ τῶν ὁσίων ἐνδιαίτημα,
τῆς πανυμνήτου ὁ κλῆρος,
τὸ ὄρος Ἄθω,
τὸ τῆς ἁγιωσύνης ἐπώνυμον,
καὶ πάντες ἀγάλλεσθε,
μονασταὶ καὶ μιγάδες,
καὶ δεῦτε πανηγυρίσωμεν πνεύματι
τοῦ τῆς ἐνθέου εὐθυμίας ἐπωνύμου
σεβάσμιον κοίμησιν·
οὗτος γὰρ ὁ θαυμάσιος,
ἀρετῶν χάριτι καταγλαϊζόμενος,
ὡς στῦλος οὐρανομήκης
τῆς τοῦ Χριστοῦ ἐκκλησίας δείκνυται,
καὶ ἀγγέλοις καθομοιωθεὶς
καὶ τῆς δόξης αὐτῶν συμμετέχων
πρεσβεύει ὑπὲρ ἡμῶν
τὸν μόνον φιλάνθρωπον.

καὶ νῦν. θεοτοκίον· νεῦσον παρακλήσεσιν.
εἰς τὸν στίχον προσόμοια·
ἦχος πλ. α΄. χαίροις ἀσκητικῶν.

Ὄντως ὑψοποιὸν ἀρετῶν,
φωτοειδὲς καὶ καθαρὸν περιβόλαιον
χιτῶνά τε εὐφροσύνης
περιβληθεὶς νοητῶς
ἐν γῇ τῶν πραέων νῦν γηθόμενος
ἐκλάμπεις, Εὐθύμιε,
θεϊκαῖς ταῖς λαμπρότησι
τὰς παρατάξεις
τῶν ἀγγέλων θεώμενος,
τὸ τρισήλιον
σέλας περιπολεύοντας·
ὅθεν σε μακαρίζομεν

151. οὐρανομήκυς. — 157. Le theotokion fait partie des stichères anastasimes du 4e ton; cf. Octoechos, éd. Rom., p. 55. — 159. L'hirmus χαίροις ἀσκητικῶν est l'αὐτόμελον de St Sabas (5 décembre); cf. Christ, 74. — 164. Cf. Ps. 36 (37), 11; Matth. 5,4.

ἐν πίστει σοι κράζοντες·
μὴ ἐπιλάθου σῶν δούλων
διὰ παντὸς προστρεχόντων σοι
σορὸν τῶν λειψάνων
τοῦ εὑρεῖν κακῶν τὴν λύσιν
καὶ μέγα ἔλεος.

<στίχ.> Τίμιος ἐναντίον κυρίου ὁ θάνατος.

Χαίροις, ὁ χάριν θείαν λαβὼν
μῦρον ἐκβλύζειν, θεομάκαρ Εὐθύμιε,
καὶ πάντας εὐωδιάζων
ταῖς ἡδυπνόοις ὀσμαῖς
τῶν θαυμάτων, μάκαρ, τῶν ἐνθέων σου·
καὶ νῦν, θεοδόξαστε,
τοὺς πιστῶς σε γεραίροντας
σὺν τῷ συνθρόνῳ
Ἰωσὴφ τῷ θεόφρονι
ἐμμυρίσατε
εὐωδίαις τοῦ πνεύματος
χάριτός τε πληρώσατε
ἡμᾶς ταῖς εὐχαῖς ὑμῶν
ἐκδυσωποῦντες κυρίῳ,
τῆς σωτηρίας τυχεῖν ἡμᾶς
καὶ θείου ἐλέους
ἐν ἡμέρᾳ τῇ τῆς δίκης,
θεομακάριστοι.

<στίχ.> Μακάριος ἀνὴρ ὁ φοβούμενος τὸν κύριον.

Βίον ἐπὶ τῆς γῆς ἀληθῶς
ἀγγελικὸν ἐπολιτεύσω, Εὐθύμιε·
φυγὼν γὰρ πᾶσαν τοῦ κόσμου
τρυφὴν καὶ δόξαν κενήν,

178. Le verset (στίχος) est emprunté au Ps. 115 (116), 15; il est commun à la plupart des fêtes de saints. — 186. συμφρόνῳ cod., barbarisme provenant sans doute d'une confusion avec συνθρόνῳ. — 188. ἐμυρίσατε cod. — 197. Ps. 111 (112), 1.

τὴν στενὴν καὶ πλήρη πάσης θλίψεως
ὁδὸν διεβάδισας
τὴν ἀπάξασαν ἄνω σε
πρὸς βασιλείαν
τοῦ θεοῦ τὴν οὐράνιον·
ὅθεν τέλειος
ἀνεδείχθης, μακάριε,
ὥσπερ ἔφη ὁ κύριος,
πρὸς ὅν σε κεκτήμεθα
οἱ σῇ προστρέχοντες σκέπῃ
ἔνθερμον πρέσβυν, αἰτούμενοι
τυχεῖν θείας δόξης
τοὺς ἐν πίστει ἐκτελοῦντας
τὴν θείαν μνήμην σου.

δόξα. ἦχος πλ. α΄.

Στερεωθεὶς ἐν τῇ πέτρᾳ
τῶν ἐντολῶν τοῦ Χριστοῦ
ἐκ φωτοφανοῦς θεωρίας
ὡς ὁ πάλαι Εὐθύμιος
ἐν τῷ τοῦ Ἄθω ὄρει
γενναίως ἐκαρτέρησας,
τὰς παρατάξεις τοῦ ἐχθροῦ
ἀνδρείως τρεψάμενος·
ὅθεν μοναζόντων
ἐχρημάτισας εὐωδία
ὡς τοῦ ἁγίου πνεύματος
διαφανὲς ἀλάβαστρον γενόμενος·
καὶ νῦν ἐν οὐρανοῖς
σὺν τοῖς ὁσίοις χορεύων
πλήρης φωτὸς ἀφάτου
πλήρης εὐωδίας καὶ χαρᾶς τερπνῆς
ἀντάξια τῶν πόνων σου εὑράμενος
αἴτησαι, ἀξιάγαστε,
πᾶσι τοῖς εὐλαβῶς τελοῦσι
τὸ σεπτόν σου μνημόσυνον

δωρηθῆναι ἱλασμόν,
φωτισμὸν καὶ μέγα ἔλεος.

καὶ νῦν. μακαρίζομέν σε.
ἀπολυτίκιον· ἦχος δ'. ὡς στῦλος ἀκλόνητος.

Τὸ ὄρος τοῦ Ἄθω
σε ἔχει προστάτην θερμόν,
τρισμάκαρ Εὐθύμιε,
δεινῶν ῥυόμενον·
ὅθεν καὶ συνελθόντες
ἐκβοῶμέν σοι, μάκαρ·
πρέσβευε τῷ σωτῆρι
ὑπὲρ πάντων τῶν πίστει τελούντων
τὸ σεπτόν σου, μάκαρ, μνημόσυνον.

δίς, καὶ θεοτοκίον· τὸ ἀπ' αἰῶνος ἀπόκρυφον.

Εἰς τὸν ὄρθρον.

μετὰ τὴν α' στιχολογίαν κάθισμα·
ἦχος πλ. δ' : τὴν σοφίαν καὶ λόγον.

Ἐγκρατείας ἱδρῶσιν ἀσκητικοῖς
κατασβέσας τὴν κάμινον τῶν παθῶν
τοῖς πᾶσιν ἀνέβλυσας
τῶν θαυμάτων τὸ πέλαγος
καὶ ἐν αὐτῷ ὡς ἄλλος
Μωσῆς κατεπόντισας
τὰ τῆς πλάνης ἅρματα,
δαιμόνων τὰς φάλαγγας·
ὅθεν συνελθόντες
κατὰ χρέος τιμῶμεν
τὴν πάνσεπτον μνήμην σου,
θεομάκαρ Εὐθύμιε,
καὶ βοῶμεν ἐκ πόθου σοι·

239. Le theotokion **Μακαρίζομέν σε**, très fréquent, se trouve vers la fin du **μεσονυκτικόν** de chaque jour; cf. Horologion, éd. rom., p. 17. — 250. Le theotokion est celui des vêpres du samedi au 4e ton; cf. Octoechos, éd. rom., p. 55; Christ, p. 87.
3. Christ, p. 62. — 5. **καταβέσας**.

πρέσβευε Χριστῷ τῷ θεῷ
τῶν πταισμάτων ἄφεσιν δωρήσασθαι
τοῖς ἑορτάζουσι πόθῳ
τὴν ἁγίαν μνήμην σου.

δίς, καὶ θεοτοκίον ὅμοιον.

Ἐκ τῶν κόλπων κατῆλθε τῶν πατρικῶν
ὁ μηδέποτε τούτους καταλιπών,
ἡνώθη παχύτητι
τῆς σαρκὸς ὁ ἀόρατος
καὶ σταυροῦ τὸ πάθος
ἑκὼν κατεδέξατο,
τοὺς νεκροὺς ἀνέστησε
νεκρώσας τὸν θάνατον·
ὅθεν τὴν πηγήν σε
τῶν τοιούτων θαυμάτων
ὑμνοῦντες κραυγάζομεν
τοῦ ἀγγέλου τὸ χαῖρέ σοι·
χαῖρε, κλίμαξ οὐράνιε
καὶ γέφυρα, παρθένε ἁγνή,
πρὸς ζωὴν μετάγουσα τὸν ἄνθρωπον·
χαῖρε ᾅδου ἡ γύμνωσις, ἄχραντε.

μετὰ τὴν δευτέραν στιχολογίαν κάθισμα·
ἦχος δ´ : κατεπλάγη Ἰωσήφ.

Κατεπλάγησαν, σοφέ,
αἱ τῶν ἀγγέλων στρατιαί,
πῶς ἐν σώματι τελῶν
τὴν ἀσωμάτων βιοτὴν
ζηλῶν ἐζήλωσας, θεομάκαρ·
ὅθεν καὶ στεφάνους σοι πλέξαντες,
γενναῖε ἀσκητά,
Ἄθω καύχημα,
ἀμαραντίους ἄνωθεν

39. Octoechos, éd. rom., p. 59; Christ, p. 60.

τῇ κορυφῇ σου ἐπέθηκαν χαίρουσαι.
Χριστῷ οὖν, πάτερ,
ἀεὶ δυσώπει
ὑπὲρ τῶν εὐφημούντων σε.

δίς, καὶ θεοτοκίον : κατεπλάγη Ἰωσήφ.
μετὰ τὸν πολυέλεον κάθισμα·
<ἦχος α'> : τὸν τάφον σου, σωτήρ.

Τριάδος τῆς σεπτῆς
οἰκητήριον ὤφθης,
ἐν πέτρᾳ ἑδρασθεὶς
τῶν Χριστοῦ ἐνταλμάτων·
δι' ὅ σε ἡ οὐράνιος
μετὰ πότμον ἐδέξατο
πανευφρόσυνος
τῶν ἐκλεκτῶν κατοικία
καὶ παρέστηκας
σὺν Εὐθυμίῳ τῷ πάλαι
τῷ θρόνῳ τοῦ κτίστου σου.

δίς, καὶ θεοτοκίον : Μαρία τὸ σεπτόν.
οἱ ἀναβαθμοί. προκείμενον·
Τίμιος ἐναντίον κυρίου ὁ θάνατος τοῦ ὁσίου αὐτοῦ.
εὐαγγέλιον κατὰ Λουκᾶν· « Εἶπεν ὁ κύριος·
πάντα παρεδόθη ὑπὸ τοῦ πατρός μου. »
<ὁ> πεντηκοστός.
δόξα. ταῖς τοῦ σοῦ ὁσίου.
καὶ νῦν. ταῖς τῆς θεοτόκου.
<εἶτα τὸ ἰδιόμελον· ἦχος πλ. β'.>

49. χαίρουσοι cod.; il faut χαίρουσαι, scil. αἱ στρατιαί, à moins de supposer χαίροντες comme pendant de πλέξαντες au v. 45. — 55. Octoechos, p. 9; Christ, p. 54. — 64. πανέστηκας. — 65. πάλλαι. — 67. Octoechos, p. 9. — 69. Ps. 115 (116), 15. — 70. Luc. 10, 22 sq. — 72. πεντηκοστάριον cod. Il s'agit du psaume 50 : Ἐλέησόν με ὁ θεός. En outre le cod. place ce terme après les deux indications qui suivent, chose absolument impossible, le δόξα formant la conclusion du psaume. — 73-74. Le texte complet de ces deux courts doxastica est fourni par la Παρακλητική (Rome, 1885), p. 11. — 75. J'ai restitué la rubrique omise par le codex. L'idiomèle est d'ailleurs commun, hormis quelques variantes, à beaucoup d'autres fêtes de saints, par exemple à celle de saint Euthyme le Grand (20 janvier).

Ὅσιε πάτερ,
εἰς πᾶσαν τὴν γῆν ἐξῆλθεν ὁ φθόγγος
τῶν κατορθωμάτων σου·
διὸ ἐν τοῖς οὐρανοῖς
εὗρες μισθὸν τῶν καμάτων σου
τῶν δαιμόνων ὤλεσας τὰς φάλαγγας,
τῶν ἀγγέλων ἔφθασας τὰ τάγματα,
ὧν τὸν βίον ἀμέμπτως ἐβίωσας.
παρρησίαν ἔχων ἐν τῇ μνήμῃ σου
εἰρήνην αἴτησαι ταῖς ψυχαῖς ἡμῶν.

Ὁ κανὼν τῆς θεοτόκου καὶ τοῦ ἁγίου, οὗ ἡ ἀκροστιχίς· Χαίροις τὸ θεῖον τῶν μοναζόντων κλέος, ποίημα Βασιλείου Θεσσαλονίκης.

ᾠδὴ α'. ἦχος β' : δεῦτε λαοί.

Χαίροις, πηγὴ
βρύουσα ῥεῖθρον σωτήριον,
ἐξ ἧς ἀντλοῦμεν ἅπαντες
ψυχοσωτήριον
χάριν ἀμπλακημάτων
οἱ πόθῳ προσιόντες
σοι, παναοίδιμε.

Ἁγιασμὸν
εἴληφας παρὰ Χριστοῦ τοῦ θεοῦ
ἀπὸ νηδύος, ἔνδοξε,
καὶ ἐναπέφηνας
ἐκλογῆς σκεῦος, πάτερ,
τοῦ πνεύματος τὴν χάριν
ὅλην δεξάμενος [ἀλεξητήριον].

5. Hirmus de saint Jean Damascène au canon du 8 septembre et souvent repris par d'autres mélodes. — 18. ἀλεξητήριον est en trop si l'on veut garder le rythme.

Ἵνα ζωῆς
μέτοχος τῆς ἀκηράτου δειχθῇς,
τῆς ἐπικήρου, πάνσοφε
πάτερ, ἠλόγησας
καὶ θεῷ προσχωρήσας
ἀπαύστως ἱλεῶσαι
σωθῆναι πάντας ἡμᾶς.

θεοτοκίον.

Ῥήσει σοφῇ
τῶν σῶν χειλέων ἑπόμενοι
περιχαρῶς, πανάμωμε,
σὲ μακαρίζομεν
τὴν ἡμῶν γενομένην
αἰτίαν τῆς ἀφράστου
μακαριότητος.

ᾠδὴ γʹ : τῆς πίστεως ἐν πέτρᾳ με.

Ὁλόφωτος ἐδείχθης, θεόφρων, στῦλος
καθοδηγῶν τὰς τάξεις τῶν μοναζόντων
νεφέλη τε σκιάζουσα κληρουχίαν
θεοῦ καὶ πρόσωπα
τῶν ἀοράτων ἐχθρῶν
ἀμαυροῦσα χάριτι
τοῦ παντάνακτος.

Ἵστασο πρὸ προσώπου τοῦ σοῦ δεσπότου
ἀνενδότῳ συννεύσει καθικετεύων
λυτρώσασθαι τὴν ποίμνην σου τῆς δουλείας
τοῦ σκότους, ὅσιε,
καὶ τυραννίδος παθῶν
καί σου τῆς δεήσεως
ὑπακούει θεός.

20. δειχθείς cod. : δειχθῇς correction de Kurtz. — 24 ἱλεοῦσαι cod. : ἱλέωσαι (de ἱλεόομαι) correction de Kurtz, mais contraire au rythme.

Σαρκός σου τὰς κινήσεις ἀπονεκρώσας
δι' ἐμμελοῦς ἀσκήσεως, θεοφάντορ,
ἐγένου ἐνδιαίτημα τοῦ δεσπότου·
ὃν ἐκδυσώπησον
ῥυσθῆναι θλίψεων
καὶ παθῶν συγχύσεως
τοὺς σοὺς πρόσφυγας.

θεοτοκίον.

Τόμον σε προεώρα ὁ Ἠσαΐας,
ἐν ᾧ σαρκὶ ὁ λόγος ἐνεσημάνθη
ῥηγνὺς τὸ γραμματεῖον τῶν πρωτοπλάστων,
ὃ ἡ παράβασις
ὑπεσημήνατο
καὶ διδοὺς τὴν ἄφεσιν
τῆς δουλείας ἡμῖν.

κάθισμα· ἦχος πλ. δ' : τὴν σοφίαν καὶ λόγον.

Ἀπηρνήσω τὴν σάρκα διὰ Χριστὸν
καὶ τοῦ πνεύματος ὤφθης δημαγωγὸς
καὶ ἤκουσας ῥήματα
ἀποκρύφων μυήσεων·
<τῶν> μοναστῶν γὰρ ὤφθης
κανὼν ὁ εὐθύτατος
καὶ τὰ πάθη πάντα
στερρῶς κατεπάτησας·
ὅθεν καὶ δαιμόνων
τὸ ἀνίσχυρον θράσος
εἰς τέλος ἐτέφρωσας
πρὸς αὐτὸν ἀτενίζων ἀεί,
θεομάκαρ Εὐθύμιε,
πρέσβευε Χριστῷ τῷ θεῷ
τῶν πταισμάτων ἄφεσιν δωρήσασθαι
τοῖς ἑορτάζουσι πόθῳ
τὴν ἁγίαν μνήμην σου.

57. Cf. Is. 8,1. — 61. ὑπεσημείνατο.

δόξα. ὅμοιον.

Τὴν τοῦ μύρου ἐνέργειαν εἰληφὼς
πρὸς τοῦ μύρου, θεόφρον, τοῦ νοητοῦ,
Ἄθω κατεμύρισας
ὄρος θεῖον, Εὐθύμιε,
τὸν εὐανθῆ λειμῶνα
τῆς ἁγνῆς θεομήτορος
καὶ εὐωδίας πλείστων
θαυμάτων ἐνέπλησας·
ὅθεν καὶ τοὺς ἤδη
τὴν σὴν μνήμην τελοῦντας
Ἰωσήφ τε ἅμα
τοῦ συνασκητοῦ σου
παθῶν ἡμῶν βόρβορον
ἐκκαθάρατε, ἅγιοι,
πρεσβεύοντες Χριστῷ τῷ θεῷ
τῶν πταισμάτων ἄφεσιν δωρήσασθαι
τοῖς ἑορτάζουσι πόθῳ
τὴν ἁγίαν μνήμην ὑμῶν.

καὶ νῦν. τὴν οὐράνιον πύλην.

ᾠδὴ δ΄ : ὑμνῶ σε ἀκοῇ γάρ, κύριε.

Ὁ πόθος τοῦ θεοῦ σε ἔθελξεν
ἐκπυρώσας τὴν σὴν καρδίαν
καὶ ἐφετῶν ἔφθασας
τὸ ἔσχατον, θεόφρον πάτερ,
λιπὼν τῶν γηΐνων τὴν προσπάθειαν
ὁμόσκηνος τῶν ἄνω πεφυκὼς λειτουργῶν.

Θωπείας τῆς συνεύνου, ὅσιε,
κατεπάτησας ὁλοκλήρως·
ἐνέσκηψεν ἔρως γὰρ
τοῦ κτίσαντος ἐν σοί, θεόφρον,

101. Cf. Octoechos, éd. cit., p. 130.

θερμῶς καὶ κτισμάτων ἀπημαύρωσε
τοὺς ἔρωτας εἰς τέλος ἀπωσάμενος.

Εἰς πόαν καθαρὰν εἰσήλασας
ἐγκρατείας τὴν ποίμνην, πάτερ,
καὶ πρὸς πηγὴν ἤγαγες
ἀθόλωτον τῆς ἀπαθείας αὐτήν,
νοητοὺς θῆρας τροπούμενος,
ἣν καὶ νῦν ταῖς πρεσβείαις σου διάσωσον.

Θεοτοκίον.

Ἰδού σε γενεαὶ δοξάζουσι
γενεῶν, ὡς προέφης, κόρη·
τοῦ κτίστου γὰρ γέγονας
παλάτιον καὶ θεῖος οἶκος,
ἐν ᾧ κατεσκήνωσεν ὁ ὕψιστος
σαρκὶ προσομιλήσας εἰς τὸ σῶσαι ἡμᾶς.

ᾠδὴ ε' : ὁ φωτισμός.

Ὅλος θεῷ
ἀνακείμενος, πάτερ, ἐν ταῖς ἐρήμοις
πάγον τῆς νυκτὸς ὑπέστης γενναίως
καὶ τῆς ἡμέρας ἐκαρτέρεις τὴν καῦσιν
καὶ ἐγένου οἶκος σοφίας θεοῦ
ἀρετῶν τῇ λάμψει
ποικίλως κοσμούμενος.

Νεανικῶς
ἐπιβὰς τῇ ἀσκήσει γαστριμαργίας
ὄφιν οὐ προείλου σύμβολον, πάτερ,
ἀλλ' ἐν νηστείαις καὶ εὐχαῖς ἀνενδότοις
καὶ ἁγνείαις προσομιλῶν τῷ θεῷ
μέτοχος ἐγένου
τρυφῆς τῆς ἀμείνονος.

Τῶν ἀρετῶν

[illegible] Cod.

ὑποδὺς τὴν νεφέλην πλάκας ἐδέξω
γεγραμμένας, μάκαρ, χειρὶ τῇ θείᾳ
καὶ μοναζόντων τὴν πληθὺν ἐκδιδάσκων
τῶν ἐνύλων πάντων ἀπέχεσθαι
ἤγαγες εἰς ὄρος
θεοῦ ἐπιγνώσεως.

θεοτοκίον.

Ὤφθης, ἁγνή,
τῷ προπάτορι κλίμαξ οὐρανομήκης
ἔχουσα τὸν κτίστην τὸν καθιδρυμένον·
ἐκ σοῦ θεὸς γὰρ σαρκωθεὶς ἐπεφάνη
καὶ συνῆψε τὰ διεστῶτα πρίν.
ὅθεν θεοτόκον
σε πίστει δοξάζομεν.

ᾠδὴ ς′ : πρὸς κύριον ἐκ κήτους ὁ Ἰωνᾶς.

Νυττόμενος
τοῦ δεσπότου τῷ φίλτρῳ κατέλιπες
πᾶσάν σου τὴν αἴσθησιν
καὶ αὐτῷ ἐπηκολούθησας
ἐπ' ὤμων τὸν ζυγὸν
τὸν χρηστὸν ἀράμενος
ἀνδρικῶς, εὐθυμίας φερώνυμε.

Μυούμενος
ἀπορρήτων τὴν γνῶσιν, μακάριε,
ἐμυσταγώγησας
τὴν σὴν ποίμνην τὰ οὐράνια
καθαίρων λογισμοὺς
καὶ παθῶν τὴν ἔφοδον
ἀπελαύνων ταῖς σαῖς εἰσηγήσεσιν.

Ὁ βίος σου
ἐφάμιλλος τῶν ἄνω δυνάμεων,

159. νυτώμενος cod.

πάτερ, γενόμενος
παρρησίαν σοι δεδώρηται,
ᾗ χρώμενος ἀεὶ
τῶν παθῶν λυτρώσασθαι
τὴν σὴν ποίμνην Χριστὸν ἐκδυσώπησον.

θεοτοκίον.

Νοήσας σου
τὸ ἀπόρρητον, ἁγνή, μυστήριον,
ὄρος κατάσκιον
Ἀββακοὺμ σε προεκήρυξεν·
ἐκ σοῦ γὰρ ὁ πλαστουργὸς
δι' οἶκτον σεσάρκωται,
τὴν ἀρχαίαν ἐξαίρων ἀπόφασιν.

κοντάκιον· ἦχος β´ : τὰ ἄνω ζητῶν.

Κυμάτων πληθὺν
ἀβρόχως περαιούμενος
ἀσάρκους ἐχθροὺς
τοῖς ῥείθροις τῶν δακρύων σου
κραταιῶς ἐβύθισας,
θεοφόρε Εὐθύμιε ὅσιε,
καὶ θαυμάτων χάριν λαβὼν
πρεσβεύεις ἀπαύστως
ὑπὲρ πάντων ὑμῶν.

οἶκος.

Ἄνοιξόν μου τὰ χείλη, τρισμάκαρ,
εὐπροσδέκτοις πρεσβείαις σου
παρεστὼς τῷ θεῷ, πανένδοξε Εὐθύμιε,
ἵνα ὑμνήσω τὸν θεῖον βίον σου
καὶ λαλήσω ἀξίως τὰς ἀρετάς σου,
ἅσπερ ἐν γῇ διὰ Χριστὸν
τὸν θεὸν ἐκτετέλεκας·
ὁσίων στῦλος γὰρ ὤφθης

204. ὥσπερ cod. : ἅσπερ corr. Kurtz.

καὶ κανὼν μοναζόντων λαμπρότατος,
ἰσάγγελον βίον κτησάμενος,
εἰς τὰ ἄδυτα ὄντως κατῴκησας,
πρεσβεύων ἀπαύστως
ὑπὲρ πάντων ἡμῶν.

τῷ αὐτῷ μηνὶ ὀκτωβρίῳ ιε΄ : μνήμη τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν Εὐθυμίου τοῦ νέου τοῦ ἐν τῷ ὄρει Ἄθῳ ἀσκήσαντος.

Εὐθύμιε, φάνηθι ἡμῖν, προστάτα,
τιμῶσι πιστῶς σὸν μετ' εἰρήνης τέλος.
πέμπτῃ καὶ δεκάτῃ, Εὐθύμιε, πότμον ἀνέτλης.

ᾠδὴ ζ΄ : βάτος ἐν ὄρει πυρίφλεκτος.

Ἀβραμιαίαν κτησάμενος
γνώμην προφρόνως
τῆς ἐνεγκαμένης σε
μετανάστης γεγένησαι
καὶ θεὸν ἑώρακας καθυπισχνούμενον
ἀμοιβήν σοι πλουσίαν·
διὸ γεγηθὼς προθύμως ἔψαλλες·
εὐλογητὸς <εἶ> ὁ θεὸς
ὁ τῶν πατέρων ἡμῶν.

Ζέων τῷ πνεύματι, ὅσιε,
τὰς μεθοδίας
τοῦ ἐχθροῦ διέλυσας
καὶ νίκης τρόπαιον ἀπείληφας
τῷ ὅπλῳ φραξάμενος
τοῦ δι' ἡμᾶς σταυρῷ προσπαγέντος
Χριστοῦ δεσπότου·
διὸ γεγηθὼς προθύμως ἔψαλλες·
εὐλογητὸς εἶ ὁ θεὸς
ὁ τῶν πατέρων ἡμῶν.

218. πυράφλεκτος. — 223. καθυπισχινούμενος.

πάτερ, γενόμενος
παρρησίαν σοι δεδώρηται,
ᾗ χρώμενος ἀεὶ
τῶν παθῶν λυτρώσασθαι
τὴν σὴν ποίμνην Χριστὸν ἐκδυσώπησον.

θεοτοκίον.

Νοήσας σου
τὸ ἀπόρρητον, ἁγνή, μυστήριον,
ὄρος κατάσκιον
᾿Αββακούμ σε προεκήρυξεν·
ἐκ σοῦ γὰρ ὁ πλαστουργὸς
δι' οἶκτον σεσάρκωται,
τὴν ἀρχαίαν ἐξαίρων ἀπόφασιν.

κοντάκιον· ἦχος β΄ : τὰ ἄνω ζητῶν.

Κυμάτων πληθὺν
ἀβρόχως περαιούμενος
ἀσάρκους ἐχθροὺς
τοῖς ῥείθροις τῶν δακρύων σου
κραταιῶς ἐβύθισας,
θεοφόρε Εὐθύμιε ὅσιε,
καὶ θαυμάτων χάριν λαβὼν
πρεσβεύεις ἀπαύστως
ὑπὲρ πάντων ὑμῶν.

οἶκος.

Ἄνοιξόν μου τὰ χείλη, τρισμάκαρ,
εὐπροσδέκτοις πρεσβείαις σου
παρεστὼς τῷ θεῷ, πανένδοξε Εὐθύμιε,
ἵνα ὑμνήσω τὸν θεῖον βίον σου
καὶ λαλήσω ἀξίως τὰς ἀρετάς σου,
ἅσπερ ἐν γῇ διὰ Χριστὸν
τὸν θεὸν ἐκτετέλεκας·
ὁσίων στῦλος γὰρ ὤφθης

204. ὥσπερ cod. : ἅσπερ corr. Kurtz.

καὶ κανὼν μοναζόντων λαμπρότατος,
ἰσάγγελον βίον κτησάμενος,
εἰς τὰ ἄδυτα ὄντως κατῴκησας,
πρεσβεύων ἀπαύστως
ὑπὲρ πάντων ἡμῶν.

τῷ αὐτῷ μηνὶ ὀκτωβρίῳ ιε´ : μνήμη τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν Εὐθυμίου τοῦ νέου τοῦ ἐν τῷ ὄρει Ἄθῳ ἀσκήσαντος.

Εὐθύμιε, φάνηθι ἡμῖν, προστάτα,
τιμῶσι πιστῶς σὸν μετ' εἰρήνης τέλος.
πέμπτῃ καὶ δεκάτῃ, Εὐθύμιε, πότμον ἀνέτλης.

ᾠδὴ ζ´ : βάτος ἐν ὄρει πυρίφλεκτος.

Ἀβραμιαίαν κτησάμενος
γνώμην προφρόνως
τῆς ἐνεγκαμένης σε
μετανάστης γεγένησαι
καὶ θεὸν ἑώρακας καθυπισχνούμενον
ἀμοιβήν σοι πλουσίαν·
διὸ γεγηθὼς προθύμως ἔψαλλες·
εὐλογητὸς <εἶ> ὁ θεὸς
ὁ τῶν πατέρων ἡμῶν.

Ζέων τῷ πνεύματι, ὅσιε,
τὰς μεθοδίας
τοῦ ἐχθροῦ διέλυσας
καὶ νίκης τρόπαιαν ἀπείληφας
τῷ ὅπλῳ φραξάμενος
τοῦ δι' ἡμᾶς σταυρῷ προσπαγέντος
Χριστοῦ δεσπότου·
διὸ γεγηθὼς προθύμως ἔψαλλες·
εὐλογητὸς εἶ ὁ θεὸς
ὁ τῶν πατέρων ἡμῶν.

218. πυράφλεκτος. — 223. καθυπισχινούμενος.

πάτερ, γενόμενος
παρρησίαν σοι δεδώρηται,
ᾗ χρώμενος ἀεὶ
τῶν παθῶν λυτρώσασθαι
τὴν σὴν ποίμνην Χριστὸν ἐκδυσώπησον.

θεοτοκίον.

Νοήσας σου
τὸ ἀπόρρητον, ἁγνή, μυστήριον,
ὄρος κατάσκιον
Ἀββακοὺμ σε προεκήρυξεν·
ἐκ σοῦ γὰρ ὁ πλαστουργὸς
δι' οἶκτον σεσάρκωται,
τὴν ἀρχαίαν ἐξαίρων ἀπόφασιν.

κοντάκιον· ἦχος β' : τὰ ἄνω ζητῶν.

Κυμάτων πληθὺν
ἀβρόχως περαιούμενος
ἀσάρκους ἐχθροὺς
τοῖς ῥείθροις τῶν δακρύων σου
κραταιῶς ἐβύθισας,
θεοφόρε Εὐθύμιε ὅσιε,
καὶ θαυμάτων χάριν λαβὼν
πρεσβεύεις ἀπαύστως
ὑπὲρ πάντων ὑμῶν.

οἶκος.

Ἄνοιξόν μου τὰ χεῖλη, τρισμάκαρ,
εὐπροσδέκτοις πρεσβείαις σου
παρεστὼς τῷ θεῷ, πανένδοξε Εὐθύμιε,
ἵνα ὑμνήσω τὸν θεῖον βίον σου
καὶ λαλήσω ἀξίως τὰς ἀρετάς σου,
ἅσπερ ἐν γῇ διὰ Χριστὸν
τὸν θεὸν ἐκτετέλεκας·
ὁσίων στῦλος γὰρ ὤφθης

204. ὥσπερ cod. : ἅσπερ corr. Kurtz.



καὶ [illegible]
[illegible]
εἰς τὰ [illegible]
[illegible]
[illegible]

τῷ αὐτῷ μηνὶ [illegible]
ὁσίου πατρὸς ἡμῶν Ε[illegible]
τῷ ὄρει Ἄθῳ [illegible]

Εὐ[illegible]
[illegible]
πέμπτῃ καὶ δεκάτῃ [illegible]

ᾠδὴ ζ' : [illegible]

Ἀβραμιαῖοι [illegible]
[illegible]
τῆς ἐνεχθείσης [illegible]
μετανοίας [illegible]
καὶ θεῖον [illegible]
[illegible]
διὸ γεγηθὼς [illegible]
[illegible]
[illegible]

[illegible]
[illegible]
[illegible]
καὶ [illegible]
[illegible]
τοῦ [illegible]
Χριστ[illegible]
διὸ [illegible]



Ὄρει εὐχῶν προσεπέλασας
καὶ ὑπεισδύνας
τὸν γνόφον τοῦ πνεύματος
θεοῦ ὀπίσθια τεθέασαι
καὶ δόξαν ἀπείληφας τῆς διακρίσεως
πεφυκώς, πάτερ, στῦλος·
διὸ ἐκτενῶς δυσώπει ῥύσασθαι
πειρασμῶν τοῦ ἐχθροῦ
τοὺς ἀνυμνοῦντάς σε.

θεοτοκίον.

Νόμου τὸ πλήρωμα τέτοκας,
τὸν πρὸ αἰώνων,
τὸν ἐκ πατρὸς υἱὸν
σοφίαν τε καὶ δύναμιν
ἐπ' ἐσχάτων, πάναγνε,
ὑπερφυῶς σαρκὶ
εἰς ἀνάπλασιν βροτῶν·
διὸ εὐσεβῶς, παρθένε ἄχραντε,
εὐλογητὸς εἶ τῷ ἐκ σοῦ
τεχθέντι κράζομεν.

ᾠδὴ η'.: τὸν ἐν καμίνῳ τοῦ πυρός.

Ταῖς τῶν δακρύων σου ῥοαῖς
πυριφλέκτους ἡδονὰς ἀποτεφρώσας
τῆς γεέννης τὸν φόβον
ἀπώσω, πάτερ σοφέ,
τελείας ἀγάπης τοῦ κτίστου σου
συγκραθεὶς τῷ φόβῳ
εἰς πάντας τοὺς αἰῶνας.

Ὥσπερ Ἐνὼχ πρὸς τὸν θεὸν
μετετέθης παρ' αὐτοῦ εἰσδεχθείς, πάτερ,
καὶ ταῖς ἄνω χορείαις
συναγελάζῃ βοῶν·
ὑμνεῖτε τὰ ἔργα τὸν κύριον

καὶ ὑπερυψοῦτε
εἰς πάντας τοὺς αἰῶνας.

Νῦν ἀκηράτων δωρεῶν
ἐντρυφῶν καὶ τρισηλίου λαμπηδόνος
ἐμφορούμενος, μάκαρ,
τοὺς ὑμνητάς σου παθῶν
καὶ σκότους πρεσβείαις σου λύτρωσαι,
ὅπως ἐπαξίως
Χριστὸν δοξολογῶμεν.

θεοτοκίον.

Κατάραν ἔλυσας, ἁγνή,
τὴν ἀρχαίαν τῶν βροτῶν, ἀρρήτῳ λόγῳ
τὸν θεὸν συλλαβοῦσα,
σεσαρκωμένον ἐκ σοῦ
δι' οἶκτον, πανάμωμε δέσποινα·
ὃν ὑπερυψοῦμεν
εἰς πάντας τοὺς αἰῶνας.

<ᾠδὴ θ'> : τὸν ἐκ θεοῦ θεὸν λόγον.

Λελαμπρυσμένος τῷ κάλλει
τῆς ἀσκήσεως, μάκαρ,
καὶ περιβεβλημένος τὴν στολὴν
τῆς ἀφθαρσίας, Εὐθύμιε,
καὶ περιηνθισμένος
στεφάνῳ δωρεῶν τῶν ὑπὲρ νοῦν,
τῷ δεσπότῃ τῶν ὅλων
παρέστηκας γηθόμενος.

Εἰς μὲν μονὰς ἀειζώους
κατεσκήνωσας, μάκαρ,
ἔνθα τῶν ἀποστόλων ὁ χορός,
στίφη μαρτύρων ὁσίων τε πληθύς,
προφητῶν αἱ χορεῖαι
τῶν πόνων ἀμοιβὰς παρὰ θεοῦ

279. δοξολογοῦμεν cod.: δοξολογῶμεν corr. Kurtz.

εἰληφὼς ἐπαξίως,
Εὐθύμιε τρισόλβιε.

Ὁλολαμπὴς θεορρήμων
γεγονώς, ταῖς ἀκτῖσι
φωτὸς τοῦ τρισηλίου τηλαυγῶς
καταστραπτόμενος, αἴτησαι
τῶν πταισμάτων τὴν λύσιν,
κακῶν ἀπαλλαγὴν καὶ τῶν δεινῶν
ἀλλοτρίωσιν πᾶσι
τοῖς πόθῳ σοι προστρέχουσι.

θεοτοκίον.

Σωματωθεὶς ἀπορρήτως
ὁ δεσπότης τῶν ὅλων
ἐκ σοῦ, θεοκυῆτορ Μαριάμ,
τέλειος γέγονεν ἄνθρωπος
καὶ τεχθεὶς ὡς πρὸ τόκου
παρθένον διετήρησεν ἁγνήν·
ὃν ἱκέτευε σῶσαι
κινδύνων τὰς ψυχὰς ἡμῶν.

Καταβασία : ἅπας γηγενής.
ἐξαποστειλάριον : γυναῖκες ἀκουτίσθητε.

Τοῦ κόσμου τὴν εὐπάθειαν
ὡς μοχθηρὰν ἐξέκλινας
καὶ ἀτροφίᾳ τὴν σάρκα
μαράνας ἀνεκαίνισας
ψυχῆς τὸν τόνον, ὅσιε,
καὶ δόξαν κατεπλούτησας
οὐράνιον, ἀοίδιμε·
διὸ μὴ παύσῃ πρεσβεύων
ὑπὲρ ἡμῶν τῷ κυρίῳ.

ἕτερον : ἐπεσκέψατο ἡμᾶς.

Μόνα ποθήσας, ὦ πάτερ,

326. ἀτροφίαν.

τὰ ὁδηγοῦντα πρὸς ζωήν,
τὴν στενὴν καὶ τεθλιμμένην
ἀνεπιστρόφως σὺ ὁδὸν
διώδευσας, κεκτημένος
τὴν θεοτόκον ὁδηγόν.

εἰς τοὺς αἴνους
πᾶσα πνοή. προσόμοια δ'.
ἦχος α' : τῶν οὐρανίων ταγμάτων.

Τὰς τῶν γηΐνων φροντίδας
ἀποσεισάμενος,
ζωῆς τῆς οὐρανίου
ἐπεθύμησας, πάτερ·
ὅθεν σὺν ἀγγέλοις νῦν συνοικῶν
τοὺς τιμῶντάς σε φύλαττε
πάσης ἀνάγκης, Εὐθύμιε ἱερέ,
τὸ τοῦ Ἄθω μέγα καύχημα.

Τοὺς συγγενεῖς σου, τρισμάκαρ,
λαθών, ἐξέφυγες
τοῦ βίου τὰς πορείας
καὶ ὡς ἔλαφος ὄντως
διψῶσα τῇ ἐν Ἄθῳ τρέχεις πηγῇ
τοῦ πιεῖν τε καὶ νίψασθαι·
ἧς καὶ τυχὼν εὐφροσύνης πάνυ τερπνῆς
ἀπολαύεις, παμμακάριστε.

Τὸν ἐν τῷ ὄρει τοῦ Ἄθω
λαμπρῶς ἀσκήσαντα
καὶ καθελόντα πάσας
τοῦ ἐχθροῦ τὰς ἐνέδρας
νηστείαις, ἀγρυπνίαις, εὐχαῖς καὶ ῥοαῖς
τῶν δακρύων Εὐθύμιον
σὺν Ἰωσήφ τε τῷ τούτου συνασκητῇ

26. οὕτω cod. : τούτου ou τούτῳ corr. Kurtz.

ἐπαξίως εὐφημήσωμεν.

Ἀγγελικῶς διανύσας
τὸν βίον, ὅσιε,
παρὰ θεοῦ ἐδέξω
τῶν πόνων τὰ γέρα
καὶ μύρα εὐωδίας σου τὰ ὀστᾶ
τοῖς πιστοῖς καὶ ἰάματα
πᾶσι παρέχουσι, πάτερ· ὅθεν τὴν σὴν
εὐλαβῶς μνήμην γεραίρομεν.

δόξα. ἦχος πλ. β'.

Δεῦτε, ἅπαντες πιστοὶ
καὶ μονασταὶ τοῦ Ἄθω,
τὴν σεπτὴν τῶν ὁσίων
μνήμην τιμήσωμεν
Εὐθυμίου τοῦ μάκαρος
Ἰωσήφ τε συνασκητοῦ αὐτοῦ
καὶ Βασιλείου ἱεράρχου
Θεσσαλονίκης προέδρου·
οὗτοι γὰρ οἱ οὐρανόφρονες
τὰ ἐν κόσμῳ λιπόντες
ἐν τῷ ὄρει τοῦ Ἄθω ἐξήσκησαν
καὶ τοὺς ὑπὲρ ἀρετῆς
ἀγῶνας τελέσαντες
ζωὴν τὴν αἰώνιον ἐκληρώσαντο
καὶ παρρησίᾳ τῷ θρόνῳ
τῆς τρισηλίου θεότητος
παριστάμενοι
πρεσβεύουσιν ἐκτενῶς
ὑπὲρ εἰρήνης τοῦ κόσμου
καὶ ταῖς ψυχαῖς δοθῆναι
τὸ μέγα ἔλεος.

δοξολογία μεγάλη καὶ ἀπόλυσις.

43-44. Si l'office a Basile pour auteur, ces deux incises sont évidemment une addition postérieure.

εἰς τὴν λειτουργίαν τυπικὰ καὶ ἐκ τοῦ
κανόνος ᾠδὴ γʹ καὶ ϛʹ.

Ῥῦσαί με τοῦ βίου παντοδαπῶν
πειρασμῶν καὶ πάσης
ἐπηρείας τοῦ πονηροῦ,
Εὐθύμιε πάτερ,
Ἄθω τὸ μέγα κλέος,
τὸν πόθῳ προσφυγόντα
τῇ ἀντιλήψει σου.

61 sq. Ce tropaire ne fait pas partie de l'office; c'est sans doute une composition du copiste.

NOTES

1. (P. 170,14) **Κώμη δὲ... 'Οψὼ προσηγόρευτο.** L'orthographe de ce nom varie avec les manuscrits. Celui de Lavra porte **Ὀψὼ**, celui de Vatopédi **'Οψὼ**, celui de Saint-Pantéléimon **Ὀψῷ**. La leçon du *Vatopedinus* m'a paru préférable à toute autre. Quant à l'emplacement du village natal d'Euthyme, on doit évidemment le chercher dans les environs immédiats de la moderne Angora, mais je n'ai pas été assez heureux pour l'y retrouver.

2. (P. 171,24) **'Από Λέοντος μὲν τοῦ θηριωνύμου.** L'empereur ici désigné est Léon V, dit l'Arménien, dont le règne va du 13 juillet 813 au 24 décembre 820. C'est lui qui ouvrit, en décembre 814, la seconde phase de l'iconoclasme par une conférence qu'il eut personnellement avec le patriarche Nicéphore, assisté de prélats et de moines, *Vita Leonis Armeni*, Migne, *P. G.*, CVIII, 1028 et 1029. Nicéphore, chassé du siège patriarcal, le 13 ou le 20 mars 815, en fut la première victime. *AA. SS. Martii*, t. II, p. 316. Le 1er avril 815 a lieu l'intrusion de son successeur, Théodore Cassiteras, fils du patrice Michel Mélissène, et aussitôt après un synode, où l'opinion du souverain sur le culte des images est déclarée la seule foi de l'Église. Les moines restés fidèles à l'orthodoxie sont jetés en prison, puis, en janvier 816, au cœur de l'hiver, envoyés en exil. Bientôt pourtant, l'empereur se ravise, et, durant l'été de cette même année 816, il essaie de séduire et de corrompre les partisans des images; besogne féconde en succès, qu'il confie au fameux Jean Morokharzianos, surnommé Grammaticos et devin ou sorcier, plus connu sous le nom de Jannis, celui-là même qui devait occuper le trône patriarcal de 832 à 842 ou 843. Hypocrite ou violente, la persécution ne cessa qu'à la mort de Léon. Ce prince, dont il est juste, d'ailleurs, de reconnaître le grand génie politique et guerrier, perdit à la fois, comme on sait, le trône et la vie dans la nuit de Noël 820, alors qu'il tomba sous le fer des assassins contre l'autel même de l'église du Phare, où il avait cherché un refuge. Notre hagiographe ne manque pas de rappeler cette circonstance vengeresse : **ἐν τόπῳ ἁγίῳ... τομῇ μαχαίρας ἀπορρήξας ψυχήν.**

3. (P. 171,27) **Καταλήγουσα δὲ εἰς ἕβδομον ἔτος τῆς ἐπικρατείας Μιχαὴλ τοῦ ἀπὸ ἐξκουβιτων.** Avant d'arriver au pouvoir par l'assassinat de Léon l'Arménien, Michel II le Bègue avait commandé la cohorte des Excubiteurs : **Μιχαὴλ δὲ**, dit Léon le Grammaticos, **ὁ τὴν τοῦ ἐξκουβίτων τάγματος ἀρχὴν διέπων.** *P. G.*, CVIII, 1041 B. Sur ce corps de la garde impériale, voir G. Schlumberger, ***Sigillographie de l'empire byzantin,*** Paris, 1884, p. 345. Par un édit publié trois jours après son avènement, Michel rappela tous les proscrits de Léon l'Arménien, mais sans rétablir le culte des images. Il chercha, l'année suivante, à mettre sur un pied d'égalité les amis et les ennemis des images en les convoquant ensemble à un synode. Ayant échoué, il entra à son tour dans la voie déjà suivie par son prédécesseur. Voir sur cette nouvelle apparition de l'iconoclasme, Héfélé, ***Histoire***

des conciles, trad. Delarc, t. V, p. 232-235. En fixant à la *septième* année de ce règne la fin de l'iconoclasme, l'hagiographe a voulu peut-être faire allusion à la seconde ambassade envoyée par l'empereur, en 827, à Louis le Débonnaire, avec un mémoire justificatif. *Pagi*, ad ann. 827, 14. Quoi qu'il en soit, il y a ici une erreur évidente, la persécution n'ayant pris fin qu'à l'avènement de Théodora et de son fils Michel III (842). C'est sans doute à dessein que notre auteur a passé sous silence les persécutions de l'empereur Théophile (829-842).

4. (P. 171,31) ὡς εἶναι ἔτος — ἑξακισχιλιοστὸν τριακοσιοστὸν τριακοστὸν δεύτερον. L'année 6332 de l'ère mondaine de Constantinople s'est ouverte le 1[er] septembre 823 pour se terminer le 31 août 824. Notre saint est donc venu au monde entre ces deux dates extrêmes, plus probablement en 823, si l'on prend à la lettre l'indication d'âge, dont il va être question dans la note suivante.

5. (P. 173,29) Ἔτος ἦν τοῦτο — ὀκταχοσιοστὸν πεντηκοστόν. Les multiples indications chronologiques accumulées en ces quelques lignes sont loin de concorder entre elles; l'année du monde jointe à l'âge d'Euthyme paraît seule devoir être retenue. L'an 6350 de l'ère mondaine va du 1[er] septembre 841 au 31 août 842. En 841, Euthyme, né en 823/824, avait dix-sept ans accomplis ou entrait dans ses dix-huit ans, ce qui suffit à justifier le mot de l'hagiographe : τῆς μὲν ἀπὸ γεννήσεως τοῦ ἁγίου ἀγωγῆς ὀκτωκαιδέκατον. Je dis 841, et non 842, puisque le départ en question eut lieu en septembre. L'an de l'incarnation 850, donné comme correspondant à l'an 6350 du monde, est une erreur manifeste. Il en est de même de la coïncidence indiquée entre le jour de la semaine et le quantième du mois, entre le dimanche (ἦν γὰρ κυριακὴ τῶν ἡμερῶν) et le 15 septembre, fête de saint Nicétas; elle ne se vérifie à cette époque qu'aux dates suivantes : 827, 832, 838, 849, 855. Or, toutes ces dates doivent être éliminées, puisqu'elles sont en contradiction avec les autres indications chronologiques de notre Vie. La coïncidence ne semble avoir été ajoutée que pour embellir le départ du héros, mais sans le moindre souci de l'exactitude, en dépit des apparences contraires. En 841, le 15 septembre tomba un jeudi.

6. (P. 174,3) τὰς τοῦ Ὀλύμπου ἐπικαταλαμβάνει ἀκρωρείας. Il s'agit de l'Olympe bithynien, près de Brousse, si renommé pour le nombre de ses monastères que les Turcs comme les Grecs l'appellent encore *Montagne des moines*, *Kechich Dagh*, Καλογέρων ὄρος. Le lecteur trouvera une bonne notice sur l'Olympe monastique dans les *Acta Sanctorum Novembris*, t. II, p. 322-325.

7. (P. 174,5) Ἰωαννικίῳ τῷ θεοφόρῳ πατρί. Les *Vies* de saint Joannice le Grand, le plus célèbre des ermites de l'Olympe, ont été éditées avec soin par le R. P. Van den Gheyn dans le volume que je viens de citer des *Acta Sanctorum*, p. 311-435. Le savant éditeur a dressé dans le *Commentarius praevius*, p. 322, une bonne table chronologique de la vie de son héros, dont il est utile pourtant de rapprocher deux corrections importantes, l'une faite par l'éditeur lui-même (*ibid.*, p. 383), l'autre par le R. P. Pargoire (*Échos d'Orient*, t. IV, p. 75-80). Il résulte de ces divers travaux que Joannice, né en 753, mourut le mercredi 3 novembre 846, peu d'années après l'arrivée d'Euthyme au mont Olympe.

8. (P. 175,12) Ἰωάννῃ αὐτῷ προσαγορευομένῳ. Le personnage dont il est ici question doit sans doute être identifié avec ce Jean, higoumène du monastère d'Antidius, plusieurs fois nommé dans la *Vie* de saint Joannice, t. cit., p. 323 f, 340 a, 341 a, 344 f, 366 b. En ce cas, c'est dans le monastère d'Antidius, l'un des plus célèbres de l'Olympe, que notre saint se serait consacré à Dieu. Sur ce monastère, voir l'index du t. cité des *Acta Sanctorum*.

9. (P. 175,21) πρῶτον ἔτος Θεοδώρας καὶ Μιχαήλ. A Théophile, mort le 20 janvier 842, succédèrent Théodora, sa femme, et Michel III, son fils, dont la *première année* va, par conséquent, du 20 janvier 842 au 19 janvier 843. Quant à la res-

tauration des images, dont l'hagiographe rapproche le souvenir de la profession monastique d'Euthyme, elle n'eut officiellement lieu qu'au début de la seconde année du règne, le 11 mars 843. Cette dernière date, sur laquelle on a tant discuté, est désormais acquise, grâce aux travaux du R. P. Van den Gheyn, t. cit., p. 317-325; de De Boor, *Byzantin. Zeitschrift*, IV (1895), p. 449-453; de A. Vassiliev, *Byzance et les Arabes* (en russe), Saint-Pétersbourg, 1900, 142-146.

10. (P. 175,29) τῶν Πισσαδινῶν λεγομένῳ κοινοβίῳ. Ce couvent de l'Olympe n'a laissé, que je sache, aucune autre trace dans l'histoire.

11. (P. 178,21) Μεθοδίου τοῦ ἁγίου. Les débuts du patriarcat de Méthode coïncident avec la restauration des images et l'institution de la fête de l'orthodoxie en mars 843. Méthode mourut le 14 juin 847. Les πέντε ἐνιαυτούς de l'hagiographe ne sont donc pas des années complètes. La *Vie* de saint Méthode se trouve dans *Act. SS.*, Jun., II, 961-68; *P. G.*, C, 1244-61. Voir aussi sur ce saint les deux récents articles du R. P. Pargoire, *Échos d'Orient*, VI (1903), p. 126-131 et 183-191.

12. (P. 178,22) Ἰγνάτιος ὁ ἱερός. Le premier patriarcat de saint Ignace va du 4 juillet 847 au 23 novembre 858. Voir les textes réunis dans A. Vassiliev, *op. cit.*, p. 149. En fixant à dix ans seulement la durée de ce pontificat, l'hagiographe reste donc un peu en deçà de la vérité. Du reste, Basile, en ce passage, atténue le plus qu'il peut les circonstances de la chute d'Ignace. Au lieu d'expulsion violente, il parle de retraite volontaire (ὑποχωρεῖ), provoquée par fatigue ou dégoût de la lutte.

13. (P. 178,29) τῇ ἑαυτοῦ μονῇ — ἐπιδίδωσι. Les couvents fondés par saint Ignace, au nombre de quatre, peuvent se diviser en deux groupes : d'un côté, le groupe insulaire composé des trois maisons religieuses de Plati, de Niandro et d'Andérovithos, que le pieux higoumène établit avant son premier patriarcat; de l'autre, le groupe de terre ferme représenté par la maison de Satyre ou de saint Michel que le saint patriarche organisa aux dernières années de sa vie. Voir l'excellent article du R. P. Pargoire, *Les Monastères de saint Ignace et les cinq plus petits îlots de l'archipel des Princes* dans le *Bulletin* de l'Institut archéologique russe de Constantinople, t. VII, p. 1-36. Tant que le monastère de terre ferme n'eut pas été fondé, c'est à Térébinthos ou Andérovithos qu'Ignace parait avoir eu son couvent de prédilection; c'est à ce couvent que s'applique le mo de notre hagiographe : ἐν τῇ ἑαυτοῦ μονῇ. Nous savons, en effet, par le biographe d'Ignace, qu'en expulsant celui-ci du palais patriarcal, on le conduisit πρὸς τὴν νῆσον Τερέβινθον, *P. G.*, CV, col. 505. Le même biographe nous raconte au même endroit les multiples tentatives faites auprès d'Ignace pour lui arracher sa démission. On sait qu'elles demeurèrent inutiles, et que les quelques lignes, arrachées violemment trois ans après (*ibid.*, col. 521 D), ne sauraient justifier la phrase de notre hagiographe : βιβλίον τῆς παραιτήσεως τῇ ἐκκλησίᾳ ἐπιδίδωσι.

14. (P. 179,5) Φώτιος γὰρ ἦν ὁ μακάριος. Installé le 25 décembre 858, Photius fut chassé pour la première fois le 25 septembre 867. Cf. A. Vassiliev, *op. cit.*, p. 150. Son intrusion provoqua, comme on sait, au sein de l'Église grecque elle-même un schisme de près de quarante ans (858-897). A la manière dont Basile parle des deux patriarches rivaux, Ignace et Photius, on n'a pas de peine à deviner à quel parti il appartenait. Quoi qu'il en soit, c'est cette intrusion qui fournit à Euthyme l'occasion de quitter l'Olympe. Son départ eut lieu selon toute vraisemblance dans les premiers mois de l'an 859 ou dans les derniers jours de 858.

15. (P. 180,8) Θεοδώρῳ τῷ ἀσκητῇ. Ce personnage est peut-être le même que le moine de même nom, dont il est question dans la *Vie* de saint Joannice, p. 366 f.

16. (P. 180,16) τῇ ὀγδόῃ ἡμέρᾳ. Après la prise du grand habit (τοῦ μεγάλου σχήματος), autrement dit après la profession solennelle, le nouveau profès doit, d'après

les anciennes rubriques, demeurer dans l'église pendant sept jours consécutifs et s'y abstenir de toute espèce de travail : Ὁ τοιοῦτος οὖν μοναχὸς προσκαρτερεῖ ἐν τῇ ἐκκλησίᾳ ἡμέρας ἑπτὰ σχολάζων ἀπὸ παντὸς ἔργου, ἄνευ ἀναγνώσεως, εἰ ἐπίσταται. Goar, *Euchologion*, Paris, 1647, p. 517. Le huitième jour, on prononce sur le profès la prière appelée par notre hagiographe d'un terme générique (τῆς ἀπολύσεως), mais désignée généralement dans les rituels par les termes de εὐχὴ εἰς τὴν ἀποκουκούλισιν, εὐχὴ εἰς τὸ ἀποκουκουλίσαι. Cf. Goar, *op. cit.*, p. 519-522.

17. (P. 180,18) πέντε καὶ δέκα — ἐνιαυτούς. La durée du séjour au mont Olympe n'est indiquée qu'approximativement. On a vu qu'Euthyme s'y était rendu en septembre 841 et qu'il en était parti après la chute d'Ignace, par conséquent après le 23 novembre 858. Cela fait un peu plus de quinze ans, à moins de regarder comme erronées les données relatives à la fuite d'Euthyme de son pays natal.

18. (P. 180,22) τῇ Νικομηδέων οὖν μητροπόλει, la moderne Ismidt, au fond du golfe de même nom, appelé encore golfe Astacène. Cf. Vital Cuinet, *La Turquie d'Asie*, t. IV, Paris, 1894, p. 355 sqq.

19. (P. 186,19) τῶν τριῶν — ἐνιαυτῶν. Le séjour d'Euthyme au fond de la grotte ayant duré trois années complètes après quarante jours passés à ne manger que de l'herbe, on peut fixer la fin de ce séjour et le voyage du saint à l'Olympe vers le milieu de 862.

20. (P. 187,6) Μακρόσινα τῷ τόπῳ ὄνομα. Cette localité se trouvait, observe l'hagiographe, πλησίον τῶν χωρίων, par conséquent dans le voisinage de Hiérisso, à la naissance de la péninsule athonite.

21. (P. 187,15) ἐν τῷ τοῦ μάρτυρος Σώζοντος δόμῳ. Cette église de Saint-Sozon à Thessalonique n'a pas encore été signalée, que je sache, par les nombreux géographes qui se sont occupés de la métropole macédonienne.

22. (P. 188,10) ἐν στύλῳ ἑαυτὸν... ἀναβιβάζει μετάρσιον. Notre saint devra être ajouté à la liste des *Stylites*, dressée avec tant de soin par le R. P. Hipp. Delehaye, *Les Stylites, saint Siméon et ses imitateurs*, dans *Revue des questions historiques*, nouvelle série, XIII (1895), 52-103.

23. (P. 188,18) Θεόδωρος δ' ἦν ὄνομα τῷ ἀρχιερεῖ. L'ordination d'Euthyme au diaconat a dû avoir lieu vers 863/864; c'est donc jusque vers cette époque qu'il faut faire remonter l'épiscopat de Théodore. En 868, ce même prélat procédera à l'installation comme higoumène de Théopiste, la fille de sainte Théodora; en 869 comme en 879, on le retrouvera parmi les signataires des deux conciles tenus alors à Constantinople. Voir la notice que je lui ai consacrée dans les *Échos d'Orient*, IV (1901), p. 218-219.

24. (188,26) νῦν δ' αὖθις καὶ ἱερέα. Il est bien question un peu plus haut (l. 19) de l'ordination d'Euthyme au diaconat (ὑφ' οὗ καὶ διακόνου χειροτονίαν... κατεδέξατο), mais on ne trouve dans sa biographie que cette simple allusion à son élévation au sacerdoce; celle-ci aurait eu lieu vers 867, immédiatement avant le départ d'Euthyme pour l'Ile-Nouvelle.

25. (P. 188,29) τῇ τῶν Νέων ἐπιλεγομένῃ νήσῳ. On l'appelle aujourd'hui Saint-Eustrate (ἅγιος Εὐστράτιος); elle fait partie du diocèse de Lemnos.

26. (P. 191,15) Σιδηροκαυσίοις, actuellement Μαδεμοχώρια, près de Hiérisso, où Jean le Colobos (nous dirions le Courtaud) fonda bientôt un monastère. Modeste au début, — un acte de 883 l'appelle simplement λιθομάνδριον, *Viz. Vremennik*, V (1898), p. 486, — il prit plus tard d'assez vastes proportions. Quand les premiers ermites de l'Athos se rendaient à Hiérisso pour leurs affaires, c'est au monastère du Colobos qu'ils étaient hébergés, *ibid.*, p. 489 sq. Voir aussi Porphyre Ouspensky, *Histoire de l'Athos* (en russe), t. III, Kiev, 1877, p. 295 sqq. Je ne sais absolument rien de l'histoire ultérieure de Syméon.

27. (P. 191,17) Ἐν τοῖς Βραστάμου λεγομένοις τόποις. Cette localité de la péninsule chalcidique est située à la naissance même de l'Athos et porte encore aujourd'hui le même nom.

28. (P. 192,23) Περιστεραῖς ὄνομα τῷ τόπῳ. Comme le biographe l'indique, *Péristéra* était située dans les montagnes des environs de Thessalonique, du côté de l'Est. M. K. F. Kinch, professeur à l'Université de Copenhague, a été assez heureux pour retrouver l'emplacement du monastère fondé par Euthyme à vingt kilomètres de Salonique. Il en a publié la description, accompagnée de plans, dans *Festskrift til J. L. Ussing i andledning af Hans 80-aarige fodselsdag 10 avril 1901*, Copenhague, 1900, p. 144-155, en attendant de pouvoir écrire sur ces intéressantes ruines une monographie complète. Je suis heureux de profiter de cette circonstance pour remercier publiquement le docte archéologue pour m'avoir obligeamment communiqué son travail. Voir également une courte note publiée par lui dans la *Byz. Zeitschrift*, XI (1902), p. 663-664, et une autre de M. P. N. Papageorgiou dans *Byz. Zeit.*, VII (1898), p. 59.

29. (P. 195,7) ἔτος ἦν τοῦτο — ἔτος τέταρτον, ἰνδ. ε̄. Basile, suivant son usage, entasse ici l'une sur l'autre plusieurs indications chronologiques, qui sont malheureusement loin d'être également exactes. L'an du monde 1379 va du 1er septembre 870 au 31 août 871. La *quatrième* année du règne des empereurs Basile et Constantin correspond exactement à la même période. On sait, en effet, que l'empereur Basile s'empara du pouvoir par l'assassinat de Michel III dans la nuit du 23 au 24 septembre 867; par suite, sa *quatrième* année va du 24 septembre 870 au 23 septembre 871. S'il y a accord entre ces deux données, il n'en va pas de même de l'indiction. L'indiction V, fournie par l'hagiographe, correspond à l'an du monde 6380 et va du 1er septembre 871 au 31 août 872. Quant à l'an 879 de l'Incarnation, indiqué par nos mss., il est évidemment exclu par les trois autres données. Somme toute, l'année 871 a les plus grandes chances d'être la véritable date de l'inauguration du monastère. On pourrait même, pour utiliser l'indiction, fixer cette dédicace dans les derniers mois de 871, par exemple au 30 novembre, fête de saint André, le titulaire de l'église. On abandonnerait bien ainsi l'an du monde, mais on ne s'écarterait pas de la *quatrième* année du règne de Basile ni de l'indiction, double indication, dont la particularité même mérite quelque attention.

30. (P. 200,6) ἐν τῇ Σερμυλίᾳ λεγομένῃ κώμῃ. Sur les anciens textes relatifs à cette ville, voir le *Thesaurus* s. v. On l'appelle aujourd'hui Ormylia. Elle est située au pied du mont Tricorpha, à l'Est, à la naissance de la presqu'île de Longos, sur le bord du golfe de Cassandra ou de Toroni. Elle comprend environ trois cents foyers et dépend, au point de vue ecclésiastique, du métropolitain de Cassandra. Cf. Nic. Chrysanthides, Αὐτοσχέδιος περιγραφὴ τῆς Χαλκιδικῆς Χερσονήσου, Constantinople, 1870, p. 14-15; M. Chrysochoos, Ἐπετηρὶς Παρνασσοῦ, t. IV (1900), p. 104-113. Ce dernier n'a guère fait que mettre en grec les renseignements à lui fournis par M. K. F. Kinch.

31. (P. 200,11) Ἀντωνίου τοῦ ἐν Κρανέαις. Cette localité est peut-être identique à la Κραναία ou Κρανέα, que certains actes nous présentent comme située sur le rivage (πλησίον τοῦ αἰγιαλοῦ) non loin de Hiérisso. Cf. L. Petit, *Actes de l'Athos*. I. *Actes de Xénophon*, Saint-Pétersbourg, 1903, N° VII, 173, 175, 178, 305; N° XI, 204. Quant au moine Antoine, on devra le ranger désormais parmi les auteurs pauliciens, si nombreux à cette époque, et dont les ouvrages ont disparu. Nous ne connaissons du sien que le titre : Τὰ ἀπόκρυφα τοῦ εὐαγγελίου.

32. (P. 200,23) ὡς ἔθος ἐστὶ τοῖς μονάζουσιν. Après la vêture du *grand habit*, le moine, on l'a vu déjà, doit rester sept jours entiers dans l'église sans se livrer au moindre travail. Après la prise du *petit habit*, il doit en passer cinq (Goar,

Euchologion, p. 481). Après la simple tonsure monacale, il doit sans doute d'une façon analogue en passer trois, mais le rituel n'en dit rien.

33. (P. 201,16) Κατὰ τὴν Κορωνίαν λεγομένην λίμνην. Étienne de Byzance (s. v. Κορώνεια) ne cite pas moins de cinq localités de ce nom. Les indications fournies par notre hagiographe sont trop vagues pour permettre une identification absolument certaine. Toutefois M. K. F. Kinch, l'un des archéologues qui ont le mieux étudié la péninsule chalcidique, estime que la Κορωνεία λίμνη de notre Vie correspond au lac moderne de *Saint-Basile* (Ἁγ. Βασίλειος) entre le golfe Thermaïque à l'Ouest et le golfe Strymonique à l'Est. M. Chrysochoos s'est empressé de publier en se l'appropriant cette intéressante découverte de l'archéologue danois. Voir Ἐπετηρὶς Παρνασσοῦ, t. III (1899), p. 142.

34. (P. 202,11) ὁ μὲν οὖν ἅγιος — ὡς Ἰωσὴφ ὑπαναγνωρίζεται. Ce passage est important pour la chronologie de notre Vie. Après quatorze ans passés à Péristéra, Euthyme revoit les siens, qu'il avait quittés depuis quarante-deux ans. Le départ d'Euthyme, on l'a vu, eut lieu le 15 septembre 841. L'arrivée des siens, quarante-deux après, dut s'effectuer vers 883/884; à cette époque, le monastère de Péristéra, inauguré en 871, comptait moins de quatorze ans d'existence. Mais l'hagiographe fait sans doute partir ses années de l'arrivée même d'Euthyme à Péristéra, un ou deux ans avant l'inauguration du nouveau couvent. D'après la *Vie* abrégée du saint contenue dans l'*Athonski Paterik* et les *Petits Bollandistes*, Euthyme se serait lui-même rendu dans sa patrie pour y prendre ses parents et les amener à Péristéra; le texte original ne parle pas de ce voyage, avec lequel la comparaison entre Euthyme et le patriarche Joseph n'aurait plus sa raison d'être.

35. (P. 202,16) Καὶ δὴ Μεθόδιον τὸν ἱερὸν τῆς Θεσσαλονίκης ἀρχιεπίσκοπον. J'ai montré ailleurs que l'évêque Méthode a dû mourir en 889-890. Cf. *Échos d'Orient*, IV (1901), p. 220. D'autre part, un document publié par Alexandre Lavriotes dans *Viz. Vremennik*, V (1898), p. 485, nous révèle le nom du prélat qui siégeait en 883 à Thessalonique : c'était Grégoire. Ce document où le nom de notre saint figure parmi les signataires est de l'an du monde 6390, mois d'août, indiction première. Mais à l'an du monde 6390, qui va du 1er septembre 881 au 31 août 882, correspond l'indiction 15, et non l'indiction 1re. Celle-ci va du 1er septembre 882 au 31 août 883 et correspond à l'an 6391. Il est probable que l'éditeur de Lavra aura oublié un petit ᾱ à l'année du monde. Quoi qu'il en soit, le *terminus a quo* de l'épiscopat de Grégoire doit être fixé vers 882, au moins. D'après la *Vie* abrégée de notre saint, publiée dans l'*Athonski Paterik* et les *Petits Bollandistes*, le gouvernement des deux monastères fondés par Euthyme aurait été confié à l'évêque Méthode. Il y là une erreur. C'est à son propre petit-fils (τῷ υἱωνῷ) Méthode et à Euphémie, sœur de ce dernier (τῇ τούτου ὁμαίμονι), qu'il remit, au premier, le monastère des hommes, à la seconde, le couvent des femmes.

36. (P. 202,24) τὰ τοῦ Ἄθωνος — ἀκρωτήρια. La tradition, enregistrée par le rédacteur de la *Vie* abrégée, dont je viens de parler, fixe l'emplacement de ce dernier séjour d'Euthyme à l'Athos dans la partie du versant oriental de la montagne qui s'étend depuis le skite de Sainte-Anne jusqu'à la laure de Saint-Athanase, vers l'endroit où s'élève de nos jours le skite de Causocalybi.

37. (P. 202,29) τῇ ἑβδόμῃ τοῦ μαΐου — μηνὸς σχηματισάμενος. Précieux renseignement liturgique, que la plupart des synaxaires ont laissé de côté. De tous les manuscrits dépouillés par le R. P. H. Delehaye pour l'édition de son précieux *Synaxarium Ecclesiae Constantinopolitanae*, le *Hierosolymitanus S. Crucis 40* et le *Patmiacus 266* sont les seuls à nous fournir la notice, au 7 mai : Ἡ μετάθεσις τῶν λειψάνων τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν Εὐθυμίου τοῦ μεγάλου. Cf. *op. cit.*, p. 661, 52.

38. (P. 202,32) τῇ Ἱερᾷ λεγομένῃ νήσῳ. Plus d'une île a porté le nom de Hiéra. Voir le *Thesaurus* s. v. Celle dont il s'agit ici est à l'extrémité du golfe de Salonique, la seconde de ce groupe assez nombreux d'îlots qui ferment l'entrée du golfe de Volo. La grande carte de Kiepert la désigne sous le nom de *Giura*.

39. (P. 203,3) τῆς δευτέρας ἐπινεμήσεως. A l'époque qui nous occupe, les deux seules *secondes* indictions qui puissent être prises en considération vont, l'une du 1er septembre 883 au 31 août 884, l'autre du 1er septembre 898 au 31 août 899. Laquelle choisir? La première me paraît trop prématurée. Au mois d'août 883, on l'a vu, le siège de Thessalonique était occupé par Grégoire, et c'est le successeur de celui-ci, Méthode, qui procède à la bénédiction des deux églises construites par Euthyme. L'une, celle du monastère des femmes, n'a dû être commencée qu'à l'arrivée des parents du saint, laquelle eut lieu, au dire de l'hagiographe, quatorze ans après la fondation de Péristéra, c'est-à-dire vers 884-885, ou, si l'on tient compte des quarante-deux ans également indiqués depuis le départ du pays natal, vers 883. Or, après l'arrivée des parents du saint, celui-ci passe encore un certain temps avec eux (μετ' οὐ πολὺ); puis il reprend, pour quelque temps du moins, la vie de stylite, pour s'en aller ensuite chercher une retraite sur les sommets de l'Athos, où plusieurs de ses anciens disciples viennent le retrouver. Tous ces voyages et tous ces changements de vie ou de séjour n'allaient pas, à cette époque surtout, sans prendre un certain temps. Aussi me semble-t-il plus sage d'adopter la seconde des deux indictions mentionnées tout à l'heure. Dans cette hypothèse, Euthyme serait mort le 15 octobre 898, à l'âge de soixante-quatorze ans. Nous pouvons maintenant résumer en un tableau succinct les principaux événements de sa vie :

823/824, naissance d'Euthyme à Opso, en Galatie;

831, mort d'Épiphane, son père;

840, mariage d'Euthyme avec Euphrosyne;

841, 15 septembre, départ d'Euthyme pour l'Olympe;

842, il prend avec le petit habit monastique le nom d'Euthyme;

858/859, il s'en va à l'Athos aussitôt après la prise du grand habit monastique;

859-862, il passe trois ans à l'Athos au fond d'une grotte;

863, il va chercher au mont Olympe son ancien maître Théodore et l'établit à Macrosina, où ce dernier meurt peu après pour être inhumé à Thessalonique; Euthyme quitte alors l'Athos et va s'établir près de Thessalonique sur une colonne;

V. 864, il repart pour l'Athos, mais auparavant, il est ordonné diacre par l'évêque Théodore;

V. 867, il est ordonné prêtre et il s'établit à l'Ile-Nouvelle (Saint-Eustrate) avec deux compagnons, Joseph le Colobos et Syméon; tous trois sont pris, puis relâchés par des corsaires sarrasins;

V. 868, il se retire à Vrastamo, tandis que ses deux compagnons s'en vont l'un, Joseph, à Sidérocausia; l'autre, Syméon, en Grèce;

870/871, il fonde Péristéra, à vingt kilomètres à l'est de Thessalonique;

875, il donne l'habit monastique à Basile, son biographe, dans l'église Saint-Démétrius à Sermylia;

883/884, arrivée des parents d'Euthyme à Péristéra; le saint abandonne le couvent des hommes à son petit-fils, Méthode, et confie à sa petite-fille, Euphémie, la direction d'un monastère de femmes, fondé par lui, non loin de là; après quoi, il se retire sur le versant oriental de l'Athos;

898, 8 mai, il se retire avec un seul compagnon, le moine Georges, à l'île Hiéra;

898, 13 octobre, il y tombe malade;

898, 15 octobre, il y meurt;
898, 22 décembre, il est transporté à Thessalonique par deux moines, Paul et Blaise;
899, 13 janvier, il est solennellement inhumé à Thessalonique.

INDEX DES NOMS PROPRES

NAHADAG-MARTYRS

RITES ET USAGES ARMÉNIENS

Commençons par un peu de philologie : c'est nécessaire; mais nous en ferons le moins possible : tout juste ce qu'il en faut pour l'intelligence d'un mot.

Le nom de « nahadag » signifie martyr, aussi bien que celui de « vegá ». Si quelqu'un prétend qu'il n'y a point de mots absolument synonymes, — on trouve parfois de tels gens, — on pourra lui accorder que « vegá » signifie le martyr qui, par sa mort, a rendu témoignage à la foi chrétienne, tandis que « nahadag » signifie le martyr qui, par sa mort, s'est montré le champion, l'athlète de la foi. Voici pour la signification officielle; mais en arménien, comme dans les autres langues, l'usage modifie souvent l'acception première des mots. Ainsi il n'est pas rare de voir le mot « nahadag » employé à propos d'un homme qui est mort victime d'un autre, surtout s'il a été tué par un infidèle. C'est de cette sorte de « nahadag » qu'il va être question.

On ne rend pas à ces martyrs le même culte qu'aux autres; ils n'en sont point pourtant entièrement privés. Leur tombe est souvent un lieu de pèlerinage et lorsqu'on fait un sacrifice solennel, c'est ordinairement au monument qui les recouvre, que le clergé arménien conduit processionnellement la bête qui doit être immolée.

Je viens de parler de *monument;* n'allez pas vous imaginer quelque chose de remarquable à un point de vue quelconque. Ce n'est le plus souvent qu'un assez gros tas de cailloux roulés, entassés sur une tombe ou ailleurs. L'origine de ce genre de monuments remonte peut-être jusqu'à l'*acervum lapidis* dont

il est question à diverses reprises dans la Bible : soit que cet usage se soit conservé sans interruption depuis les premiers âges du monde, soit que, après la prédication évangélique, on ait imité certains usages bibliques qui n'étaient pas en opposition avec le christianisme.

I

Le premier « nahadag » qu'on me conduisit voir, me rappelle une lamentable histoire. C'était à Césarée, en 1885 : ma seconde année de mission.

Tous les mois, pour ainsi dire à jour fixe, nous voyions apparaître dans la cour de notre maison un loqueteux étrange, qui se tenait timidement rencogné dans une embrasure de porte. C'était un garçon d'une trentaine d'années, à la chevelure rouge et dont le visage vulgaire n'était plus éclairé que par les yeux hagards d'un idiot ou d'un abruti. Je ne pus recueillir que fort peu de détails sur son histoire. On disait qu'il était russe, avait été mis en prison à Constantinople, sans que son consul ait voulu s'occuper de lui, et qu'enfin, selon la coutume, lorsque les prisons de la capitale regorgent de monde, on l'avait fort probablement exilé.

Ce malheureux résidait habituellement à Tallas, grosse localité, à une bonne heure de Césarée. Rebuté de tous en sa qualité d'étranger, cet individu, qui ne savait aucune des langues du pays, semblait sentir que nous avions compassion de lui et venait ainsi de temps en temps mendier chez nous. En vue de son âme nous eussions voulu lui faire quelque bien; mais les circonstances ne s'y prêtaient guère et nous ne pûmes lui donner qu'un peu de nourriture et quelques vêtements.

Nous ne l'avions pas rebuté, comme les autres, c'en fut assez pour qu'un jour on vînt de la part du gouvernement local nous demander de l'enterrer. Le pauvre misérable, sous prétexte de mettre un terme à ses maux, s'était pendu au dernier arbre de la rangée de saules du « yaze », promenade qui longe le cimetière des Arméniens riches. Mais rebuté de son vivant, le malheureux le fut bien plus après une telle fin. Aucune communauté chrétienne ne consentit à l'ensevelir : les Armé-

niens le dirent grec; les Grecs, moscovite. En effet, entre la microscopique grande Église du Phanar et celle gouvernée par le saint synode de Saint-Pétersbourg, l'union n'est qu'une fiction dont on se sert au besoin, mais que l'on répudie dans le cas contraire.

La police ne sachant par qui faire enterrer le mort, avait fini par s'adresser à nous. Elle y perdit sa peine et fut obligée de charger de la besogne un agent subalterne qui prit deux porte-faix et fit enfouir le cadavre. La tombe, placée sur le bord d'un chemin, à proximité du lieu du crime, était néanmoins en dehors de la région des cimetières. Qui eut l'idée d'y élever un tas de pierres, comme sur la tombe d'un « nahadag »? — fut-ce l'agent? — les porte-faix? — ou quelque autre? Je n'ai jamais cherché à le savoir.

Le monument ayant existé, il faut bien que quelqu'un ait trouvé qu'ayant fini par une mort violente, le misérable méritait l'honneur réservé aux « nahadag ». Tout le monde cependant ne fut pas de cet avis; car, au bout de quelques mois, les pierres du monument avaient été si bien dispersées sur le chemin et dans les champs voisins qu'il était impossible d'en retrouver la place et que personne ne songea à le rétablir. Ces sortes de « nahadag » se rencontrent quelquefois, mais je ne sais pas qu'aucun ait jamais été l'objet de culte ou de vénération; au contraire on les désigne par l'expression tout à fait méprisante de « choun nahadag », mot à mot: « chien martyr ».

Je ne sais rien sur les autres monuments de ce genre qui se trouvent à Césarée : lors de mes deux séjours dans cette ville mon attention ne s'était pas encore portée sur ce point.

II

A Marsivan, outre le monument élevé sur la tombe commune des victimes de l'hiver de 1895, il y a de plus anciens « nahadag ». Ce sont d'abord trois frères qui, dit-on, furent mis à mort en haine de la foi. La tradition n'en sait pas davantage sur leur compte; leur tombe est pourtant un lieu de pèlerinage. En y arrivant le dévot doit en faire sept fois le tour en récitant chaque fois un Pater. Cette pratique est commune à

tous les tombeaux où l'on va en pèlerinage, fussent-ils musulmans.

Ce que celui de Marsivan a de caractéristique, c'est, vers le soir, l'affluence de jeunes gens qui, naguère encore, conduisant leurs montures à l'abreuvoir voisin, ne rentraient pas avant d'avoir fait à cheval les sept tours réglementaires. Enfants, ils les avaient faits si souvent dans les bras de leur mère et plus tard en la tenant par la main, que maintenant, s'ils n'en font pas un de plus, il leur semble impossible d'en faire un de moins : ce serait de mauvais augure. Naturellement l'étourderie a plus de part que la dévotion dans ces sortes de pèlerinages.

Des muletiers du pays ayant été tués, on ne sait ni par qui, ni pourquoi, et leurs cadavres ayant été rapportés à Marsivan, leur tombe, voisine de celle des anciens « nahadag », a été elle aussi recouverte d'un tas de cailloux roulés; mais elle n'est point regardée comme un lieu de pèlerinage.

Enfin, ce qui paraîtra encore plus étrange, en 1893, une bande d'étrangers qui terrorisaient la ville, ayant été cernée par la force publique, six de ceux qui en faisaient partie se firent tuer plutôt que de se rendre. Parmi eux, il y avait certainement un socialiste ou nihiliste; les autres étaient regardés, au moins pour la plupart, comme des assassins. N'importe! une fois morts, il fallut les enterrer, et leur tombe se chargea d'un tas de pierres. Ce furent de nouveaux « nahadag »; toutefois leur tombeau n'est pas plus que celui des précédents un lieu de pèlerinage. C'est même à propos de ces martyrs *nouveau jeu* que j'ai entendu des gens sérieux décocher l'épithète dont j'ai parlé à l'occasion de celui de Césarée.

III

Pour aller de Marsivan à Amasia, la chaussée traverse d'abord toute la plaine de Marsivan, puis longe les collines qui la bornent au Sud, avant de s'engager dans la gorge où l'on arrive sur les bords de l'Iris à proximité de l'ancienne métropole du Pont. Pendant la belle saison, au lieu de faire ce grand détour, on prend un chemin raccourci passant par Ouloukevï, le

Grand Village. Près de là on trouve une tombe de « nahadag », aujourd'hui entre les mains des Musulmans. Elle est fort bien entretenue par eux, ainsi que le petit mur d'enceinte en pierres sèches dont ils l'ont entourée.

J'y vis une fois une vieille sorcière caresser légèrement, avec une corne de cerf destinée à cet usage, les épaules d'un adolescent qui faisait autour du tombeau les sept tours d'usage. J'aurais bien voulu m'arrêter là et voir au moins la fin de la scène, puisque je n'étais pas arrivé pour la voir commencer. Mais les acteurs étaient musulmans et, par crainte du mauvais œil ou des imprécations que la vieille aurait pu nous lancer, mon voiturier arménien ne voulut s'arrêter qu'à distance respectueuse.

On disait à Marsivan que ce tombeau était celui de saint Théodore le Tiron, et le seul vestige indiquant l'emplacement d'Euchaïta. Pourtant les savants de l'endroit n'étaient pas d'accord : d'aucuns prétendaient que ce monument, connu dans le pays sous le nom de Ghani, marquait l'endroit où saint Théodore le Stratège avait tué le dragon qui désolait la plaine et avait son repaire sur la montagne voisine. Plusieurs de nos missionnaires, appuyés sur l'autorité — bien mince, en vérité, au moins pour ce qui regarde l'Anatolie — du Dictionnaire d'histoire et de géographie signé Dézobry et Bachelet, soutenaient qu'Euchaïta était Marsivan. Les hagiographes la mettent tantôt en Thrace, tantôt en Bithynie, tantôt dans le Pont, où de fait elle se trouve, mais sans qu'on ait réussi jusqu'à ce jour à l'identifier d'une manière certaine.

En face du vague de la tradition, je croyais de mon devoir de détourner les chrétiens, nos catholiques surtout, d'un pèlerinage aujourd'hui entre les mains des Musulmans et que rien ne prouvait avoir jamais été chrétien. Un jour cependant un de nos Pères m'affirma avoir vu, à quelque distance de cette tombe, les restes d'une église chrétienne et d'un cimetière. Dès lors je n'osai plus être trop affirmatif en parlant contre ce pèlerinage; car il est avéré que les anciens pèlerinages chrétiens ont souvent été conservés par les Musulmans qui se les sont appropriés.

Ce n'est que vers le milieu de juillet 1902 que, passant de nouveau par cette route, je pus vérifier l'existence des ruines

chrétiennes que le R. P. David Sayegh m'avait signalées en cet endroit. J'y retrouvai un autel de pierre qui mesure 1 mètre de haut, 1^m,16 de large et 0^m,62 de profondeur. Sa face supérieure est marquée de cinq croix inscrites chacune dans un cercle. Celle du centre, démesurément grande, a près de 40 centimètres, tandis que les autres n'en ont pas 10.

Après avoir tout mesuré avec soin, mon compagnon, le P. Pascal Keuïlian et moi, nous nous mîmes à examiner toutes les pierres de taille des environs. Si nous avions pu y trouver une inscription, elle ne nous eût probablement pas apporté grande lumière; mais lorsqu'on en a aussi peu, pour certaines périodes de l'histoire du christianisme dans ces contrées, le moindre rayon cause une joie sensible. Nos recherches furent vaines et pourtant nous les poursuivions avec tant d'ardeur que nous restâmes assez longtemps, sans même entendre notre voiturier qui nous sommait de rentrer en voiture.

IV

Je viens de parler d'Euchaïta : les habitants d'Amasia et les Grecs du pays — ces derniers ont bien voix au chapitre, puisqu'il s'agit d'un de leurs sièges épiscopaux qui ne fut pas sans gloire — placent cette localité à quelque distance en aval d'Amasia, sur la rive droite du fleuve. C'est en 1887 que je visitai cet emplacement. Au milieu de vignes situées à quelque distance avant d'arriver au village musulman de Firenkler, on trouve une petite chapelle voûtée, construite avec les débris d'un monument beaucoup plus considérable, qui, d'après la tradition, aurait été l'église de Saint-Théodore.

A quelque distance, dans un repli du coteau, on rencontrait un tas de cailloux roulés, but d'un pèlerinage très fréquenté. Les Arméniens y vont en foule le samedi, après le premier dimanche de carême, jour où ils font la fête de saint Théodore le Soldat. Tout cela m'avait fait croire que l'opinion qui place Euchaïta en ce lieu avait bien des chances d'être la vraie. Je viens d'apprendre qu'un archéologue anglais, M. Anderson, croit pouvoir identifier Euchaïta avec Elvan Tchélébi, gros village situé entre Tchoroum et Amasia. Je ne sais pas encore les

preuves qu'il en donne; mais je suis persuadé qu'elles sont péremptoires.

Dix ans plus tard, en 1897, je refis cette promenade et ne fus pas peu étonné, après avoir retrouvé la petite chapelle, de voir que mon tas de pierres, refait à neuf et entouré d'un mur, était monté au sommet d'un pli de terrain. Mon guide, le R. P. de Saint-Pastou, m'expliqua que lors des événements de l'hiver 1895, les pierres du monument avaient été dispersées et qu'après le retour du calme, on l'avait rétabli dans un site plus pittoresque. L'endroit assurément était bien plus beau; mais si ces sortes de monuments étaient toujours des tombeaux, aurait-on le droit de les transporter ainsi? De même à Krikorentz, près de Tokat, on montrait, hors du village, un de ces tas de pierres qu'on disait, en 1883, être le tombeau de saint Grégoire le Thaumaturge; depuis, le tas de pierres a disparu et le tombeau se montre dans l'église.

Avant de quitter Amasia, j'aurais pu vous parler de la tombe récente d'un personnage très connu et dont la vie extraordinaire mériterait une notice biographique. Il s'agit de Mgr Yétècian, évêque d'Amasia, mort dans cette ville en 1884. A peine enterré à la porte de l'église de Saint-Nicolas, sa tombe devint aussitôt un lieu de pèlerinage. Comme à celles des « nahadag » les plus fréquentés, on y fait de temps en temps brûler une lampe et le peuple y allume des cierges. Le clergé s'est bien opposé à ces marques de culte; mais on dit tout bas que c'est par antipathie pour l'ancien évêque, et le peuple n'en continue pas moins ses pratiques de dévotions. L'ancien tombeau du catholicos Pierre Kèdatartz, bien que les ossements du personnage aient été transférés dans une des chapelles du couvent de Sainte-Croix, près Sivas, continue à être lui aussi un but de pèlerinage bien fréquenté. Cependant, pas plus que Yétècian, ce catholicos n'est mort de mort violente.

V

Je n'ai jamais consenti à prier devant aucun de ces monuments de « nahadag ». Ils m'ont toujours paru disqualifiés, tant

par l'incertitude de leur origine que par les superstitions auxquelles ils donnent occasion.

On me demandera peut-être si les Arméniens catholiques n'ont rien d'analogue. Je dois répondre que non. Ils ont pourtant des martyrs. J'en connais trois dont les causes de béatification ont été introduites en cour de Rome et qui par conséquent ont droit au titre de Vénérables. Il y en a assurément d'autres; mais les catholiques savent qu'ils ne peuvent honorer personne d'un culte public, avant d'en avoir reçu la permission de l'Église; tandis que leurs frères séparés, tout en faisant sonner bien haut la prétendue immutabilité de leur Église, se croient permises toutes les innovations qui leur plaisent.

Ainsi, en 1896, on transféra dans une des trois églises arméniennes de Césarée, les restes d'un certain Avédis, médecin-prédicant, chef d'une secte protestante de son invention, et de son fils notoirement impie et blasphémateur. Leur mort avait même eu les caractères d'un châtiment infligé par la divine justice. Ils n'en furent pas moins traités de martyrs par le prêtre chargé de prêcher à leurs funérailles. Je quittai la ville peu après et n'ai pas su si les sectaires de ce triste personnage ou d'autres entourent sa tombe d'un culte quelconque.

— Mais, dira quelqu'un, dans le cas où des Arméniens nouvellement revenus au catholicisme...

— Oui, je vous comprends! vous voudriez savoir comment l'évêque se tirerait d'affaire pour les empêcher de rendre un culte à ces martyrs? S'il serait aussi heureux que M^gr Paul Emmanuélian pour les sacrifices? Eh bien! j'ai votre histoire et... elle est encore de lui.

Vers le milieu du XIX^e siècle, trois chefs de famille de Césarée, s'étant déclarés catholiques, envoyèrent une pétition au catholicos de Cilicie pour lui demander un prêtre. Ce prélat, qui résidait à Bzommar, dans le Liban, avait précisément auprès de lui un évêque du titre de Césarée, M^gr Jean Hasdjian, de Perkenik, à qui il commit le soin d'aller visiter ces néophytes et de voir quelles pouvaient être les espérances du catholicisme dans cette grande ville, ancienne métropole de la Cappadoce.

L'évêque y vint, y séjourna assez longtemps et à diverses reprises, de nouvelles conversions s'y produisirent et finalement un prêtre catholique y fut envoyé à poste fixe. Quelles machi-

nations ténébreuses furent alors tramées?... il nous faudra sans doute attendre au jugement dernier pour le savoir au juste. Le fait est qu'un beau jour, on trouva égorgés sur le bord d'un chemin, deux des trois premiers convertis. Le survivant, que j'ai personnellement connu et de la bouche duquel je tiens ce récit, fut longtemps sans oser sortir de chez lui, tant il était persuadé que leur catholicisme était la seule cause de l'assassinat de ses deux compagnons.

C'était le cas ou jamais pour les Arméniens catholiques d'avoir leur « nahadag ». Mgr Paul Emmanuélian, alors simple prêtre, comprenant le danger, prit la tête du mouvement et déclara à son peuple que, pour honorer la mémoire des deux victimes, on fêterait chaque année d'une manière spéciale la fête de saint Étienne le Protomartyr. Tout le monde fut satisfait et plus de vingt ans après cet usage subsistait encore. J'assistai, en 1886, à cette fête dont le programme comprend deux parties : d'abord à l'église, l'office et la messe solennels; puis, durant la veillée, sous la présidence de l'évêque et de son clergé, une grande réunion de la communauté catholique, qui se tient dans une maison particulière. De la musique et des chants sont le principal attrait de la fête. On profite des intervalles pour parler et faire circuler des douceurs orientales et des rafraîchissements.

Voilà tout ce que nos catholiques se permettent en fait de culte de martyrs non autorisé par l'Église; encore n'ai-je rien vu de semblable hors de Cesarée.

VI

Les sacrifices, je l'ai dit en commençant, se font d'ordinaire sur les tombes des « nahadag ». Je profite de cette circonstance pour compléter ce que (dans un article publié en 1902, pp. 410-423) je disais sur les prières et les cérémonies des sacrifices. Je ne l'avais pas fait alors, parce que je n'avais pu me procurer un grand rituel. Cette année, le R. P. Rougier me communique une traduction qui en avait été faite il y a une vingtaine d'années. La voici :

OFFICE DU SACRIFICE.

N. B. — En usage seulement chez les Arméniens non catholiques.

On amène à la porte de l'église le veau pur et excellent et l'on récite les psaumes : 31, Beati quorum remissae sunt... *33*, Benedicam Dominum in omni tempore... *50*, Miserere mei Deus... *64*, Te decet hymnus...

Puis le diacre chante : « Prions le Seigneur pour la paix. Exaucez-nous, Seigneur, et ayez pitié de nous. »

L'officiant répond : « Bénédiction et gloire soit au Père, au Fils et au Saint-Esprit, maintenant et dans tous les siècles. »

Ensuite on psalmodie : « Alleluia, Alleluia, Seigneur, rappelez-vous David et son humilité. Comment il a juré au Seigneur et fait des vœux au Dieu de Jacob. »

On lit ensuite 1° dans le Lévitique le premier chapitre tout entier; 2° dans le second livre des Rois, dans le chapitre VII, *du verset 17 au verset 20; 3° dans Isaïe, dans le chapitre* XLVI, *du verset 7 au verset 10; 4° dans l'épître aux Hébreux, du verset 10 au verset 17, dans le chapitre* XIII. *Puis on psalmodie :* « Alleluia, Alleluia. Offrez au Seigneur, Fils de Dieu, offrez au Seigneur les fils des béliers. Rendez au Seigneur la gloire et l'honneur. Rendez au Seigneur la gloire de son nom et adorez-le dans son sanctuaire. »

On lit enfin, dans l'évangile selon S. Luc, les versets 12-16 du chapitre XIV; *puis le diacre chante :* « Prions le Seigneur de diriger nos pas dans les voies de la paix. — Prions le Seigneur de dissiper toutes nos mauvaises pensées. — Prions le Seigneur de nous accorder de bonnes pensées et une conduite vertueuse. — Prions le Seigneur de nous garder sous sa main toute-puissante. — Prions le Seigneur d'écraser immédiatement l'ennemi sous nos pieds. — Prions le Seigneur pour les fidèles qui sont morts dans la foi bonne et véritable. — Prions encore tous ensemble pour notre véritable et sainte foi. — Confions-nous au Seigneur.

« Ayez pitié de nous, Seigneur, selon votre grande miséricorde. »

L'officiant récite alors la longue oraison suivante : « Prions. Dieu tout-puissant que glorifient les célestes hiérarchies, Verbe éternel, que nous adorons, nous, les habitants de ce monde périssable, c'est vous qui de concert avec le Père et le Saint-Esprit, avez dès l'origine représenté la forme et le modèle de tout ce qui devait arriver dans la suite.

« L'homme, ayant été ébloui par les charmes de la fausse gloire et s'étant mis par là à la discrétion du diable, mérita d'être chassé du Paradis terrestre. Néanmoins, lorsque le genre humain commença à se multiplier, vous daignâtes agréer les hommages qu'il vous rendait par des offrandes et des sacrifices. Ainsi Abel fut justifié par ses offrandes; Noé, après sa sortie de l'arche, vous offrit des sacrifices qui vous furent très agréables. Abraham en vous offrant le véritable sacrifice (!?) dans la personne de son fils, figurait votre mort sur la croix.

« Seigneur, notre Dieu et notre bienfaiteur, nous vous prions et vous supplions donc avec instance de recevoir de nos mains dans votre miséricorde l'offrande que nous vous présentons pour satisfaire à votre divine volonté.

« Recevez donc, Seigneur notre Dieu, l'offrande que nous vous avons promise pendant nos calamités, car nous vous avons alors invoqué et vous nous avez exaucés et sauvés.

« Seigneur Dieu, recevez le sacrifice que nous vous offrons, à vous, Sauveur, qui n'avez besoin de rien et dont la miséricorde est infinie.

« Seigneur, qui n'avez point de rancune, recevez ce sacrifice, comme vous avez reçu ceux de nos bienheureux ancêtres; car vous n'avez pas dédaigné leurs sacrifices, comme vous l'avez fait pour ceux du paganisme.

« Recevez-le, nous vous en conjurons, Seigneur. N'est-ce pas vous, qui, par la bouche de Moïse, avez commandé à votre peuple de vous offrir des sacrifices d'animaux purs, en les conduisant à la porte de votre tabernacle aux prêtres, fils de Lévi, qui, imposant sur eux leurs mains, répandaient leur sang devant votre autel, soit pour expier les péchés, soit pour accomplir les vœux. Mais tout cela n'était que la figure de la future délivrance que vous nous avez accordée par votre imcompréhensible Incarnation.

« C'est pourquoi, Seigneur plein de miséricorde, vous avez

dit par votre Esprit-Saint, s'exprimant par la bouche de votre prophète : Les holocaustes ne me sont point agréables. Offrez-moi plutôt un sacrifice de louange et celui d'un cœur brisé de douleur et d'une âme humiliée, et offrez-le-moi volontiers sans faire couler de sang. Ce sont ces sacrifices-là que le Seigneur ne dédaigne pas. — Mais, nous, pécheurs et indignes que nous sommes, nous nous prosternons devant votre miséricorde et implorons la bonté dont vous avez usé envers nos pères qui vous ont été si chers. Ne refusez pas, Seigneur, notre offrande et recevez-la de nos mains comme des hosties de moutons et de taureaux, et de milliers de gras agneaux.

« Accordez-nous, Seigneur, notre demande, afin que nos ennemis ne se raillent point de nous; mais que nous nous réjouissions en vous à cause de notre salut.

« Et comment oserions-nous vous offrir ce sacrifice, à vous qui, en un clin d'œil, mesurez toutes les montagnes et les collines et les plaines, qui portez dans vos mains le ciel et la terre, qui êtes élevé au-dessus des trônes des Chérubins et pour qui l'offrande de tous les quadrupèdes et de tous les autres animaux n'est rien.

« Mais, Seigneur, n'est-ce pas vous qui pour notre amour avez daigné prendre un corps semblable au nôtre et nous enseigner, par vos saints apôtres, la foi sainte en la Trinité Sainte. Mais de plus, ô Verbe éternel, vous nous avez accordé par votre corps et votre sang précieux la grâce d'être appelés vos frères et enfants. O Seigneur Thaumaturge, recevez donc de nos mains ce sacrifice; nous vous l'offrons par l'intercession de la Sainte Vierge et par la Sainte Croix que nous adorerons toujours.

« Seigneur, nous vous le demandons par l'intercession des saints apôtres, des prophètes et des bienheureux martyrs qui ont versé leur sang pour vous, exaucez la prière de ceux qui vous offrent ce sacrifice et pardonnez-leur leurs péchés.

« Augmentez aussi les moutons, bénissez les champs et tous les biens de vos serviteurs. Répandez la pluie sur nos terres et donnez-nous des récoltes rémunératrices. Rendez nuls les pièges du démon, afin qu'après avoir vécu ici-bas selon votre bon plaisir, nous méritions de paraître devant vous en état de grâce au jour terrible où vous reviendrez pour rendre à chacun

selon ses œuvres. Car à vous seul appartiennent la gloire et l'autorité, maintenant et dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il. »

J'avais également parlé du sacrifice de la poule, voici la bénédiction qui précède son immolation et dont je trouve la traduction à la suite de la précédente.

OFFICE POUR BÉNIR LA POULE.

On récite d'abord le Psaume 67, depuis le verset 13 jusqu'à la fin, puis l'officiant dit l'oraison suivante :

« Prions. Vous êtes béni, Seigneur notre Dieu, qui nous avez ordonné par la loi d'offrir à votre divinité des poules, des colombes et des tourterelles. Elles n'étaient que la figure du véritable sacrifice; toutefois, nous, fidèles rachetés par le sang de votre Fils unique, nous vous offrons cette poule pour vous satisfaire.

« Recevez-la, bénissez-nous et accordez-nous la santé, tout en nous rendant dignes de vous bénir et de vous glorifier, ô Père éternel, ainsi que votre Fils et votre Saint-Esprit, maintenant et toujours et dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il. »

Cette prière, on le voit, n'est qu'une sorte de résumé de la précédente. La grande différence entre les deux, c'est que cette dernière s'adresse directement au Père, tandis que l'autre était adressée au Fils.

Un commentaire quelconque allongerait par trop cet article; d'ailleurs, à quoi bon? Il n'est pas nécessaire d'être grand clerc pour sentir toute l'incohérence et l'inconséquence de ces prières où l'on reconnaît que Dieu lui-même a fait proclamer par son prophète que les holocaustes ne lui sont pas agréables, où l'on reconnaît que les sacrifices d'animaux n'étaient que des figures et qu'il n'y a qu'un seul sacrifice véritable; puis où l'on conclut, en laissant de côté le véritable sacrifice pour offrir poules et veaux... et tout cela en se disant adorateurs de la Croix et rachetés par le sang du Fils unique.

D. M. GIRARD, S. J.,
Missionnaire français à Tokat.



II

MONT SAINT-AUXENCE

ÉTUDE HISTORIQUE ET TOPOGRAPHIQUE

Par Jules PARGOIRE, A. A.

(*Fin*) (1)

IX. — LE MONT SAINT-AUXENCE AU XIII^{e} SIÈCLE.

En 1203, quand la flotte vénitienne arriva dans les eaux de la Propontide, et en 1204, quand l'empire byzantin s'effondra sous les coups des Occidentaux, le mont Saint-Auxence comptait parmi les colonies monastiques les plus considérables de l'Orient. Après avoir vu naguère un de ses higoumènes monter sur le siège patriarcal de Constantinople, un de ses couvents refleurir par les soins du grand duc Alexis, un de ses reclus traiter de questions canoniques avec Théodore Balsamon, la fameuse colline ne pouvait que continuer à jouer son rôle au XIII^{e} siècle. Et, de fait, elle resta sous les Latins et les premiers Paléologues ce qu'elle était sous les Anges, un foyer de vie ecclésiastique très intense, un rendez-vous monastique très fréquenté.

Aux premiers jours de l'occupation franque nous voyons les Auxentiens marcher à la tête de la réaction antilatine et organiser la résistance contre la hiérarchie nouvellement installée par les conquérants. Οἱ κατὰ τὴν Προποντίδα καὶ τὸν τοῦ ἁγίου Αὐξεντίου βουνὸν μοναχοί, tels sont les contradicteurs acharnés que trouvent devant eux, le 29 septembre 1206, Benoît de Sainte-Suzanne, cardinal légat d'Innocent III, et Thomas Mo-

(1) Voy. p. 1, 240, 426.

rosini, patriarche latin de Constantinople (1). Les deux prélats ont cité ces moines pour leur reprocher la conduite qu'ils tiennent vis-à-vis des nouvelles autorités ecclésiastiques, mais les inculpés, ne se laissant point intimider pour si peu, ripostent. Une discussion aussitôt s'ensuit entre le cardinal Benoît, président, et Mésaritès, porte-paroles des caloyers, une discussion très vive où se heurtent toutes les opinions contraires de Rome et de Byzance sur la juridiction du pape hors de l'Occident, sur la qualité apostolique de saint Jacques de Jérusalem, sur l'épiscopat romain de saint Pierre, sur la source du pouvoir dans l'Église.

Le compte rendu grec de ce débat fut rédigé par Mésaritès en personne. Ce moine était-il auxentien? A défaut de toute donnée précise sur son compte, on ne peut dire qu'il vivait au mont Saint-Auxence plutôt que sur tel autre point de Constantinople ou de sa banlieue. On peut supposer par contre que son lieu d'origine, que le berceau de sa famille était quelque village appelé Μεσάρι. Car, bien qu'un illustre géographe, étendant un peu trop des conclusions par ailleurs très justes, ait paru dire, voici dix ans, que toutes les localités de ce nom ou de nom approchant sont postérieures à l'occupation vénéto-franque (2), on ne voit pas bien pourquoi un mot si grec ne se trouverait pas dans la toponymie byzantine d'avant 1204.

Quoi qu'il en soit, durant la seconde moitié du XIIe siècle, les Mésaritès étaient une famille de fonctionnaires impériaux. Un Constantin Mésaritès assistait le 6 mars 1166 à la troisième session du concile sur le πατήρ μου μείζων μού ἐστιν, et les actes le présentent comme curopalate, juge du Vélum et préposé à l'hippodrome (3). Un Théodore Mésaritès, proche parent du précédent, peut-être son fils, florissait à la même époque. Simple secrétaire impérial, il épousa un jour la fille du sébaste Bryennios et se crut devenu du coup, non sans raison,

(1) Sur les controverses que ces deux prélats eurent à soutenir on consultera, si l'on parvient à mettre la main dessus, le travail de Mgr Arsène intitulé : *Nikolaïa Gidruntskago (Otrantskago), igumena gretcheskago monastuiria v Kazulakh, tri zanisi o sobesiédovaniïakh grekov s latinianami no novodu raznoléi v viérié i obuitchaïakh tserkovnuikh.* Novgorod, 1896, 76 pages.

(2) A. Méliarakès, Μεσσαριά, dans le Δελτίον τῆς ἱστορικῆς καὶ ἐθνολογικῆς ἑταιρίας τῆς Ἑλλάδος, t. IV, p. 422-474.

(3) Migne, *P. G.*, t. CXL, col. 254.

personnage de haute volée. L'empereur, malheureusement, s'occupa de l'affaire : il déclara le mariage nul comme contracté à son insu et punit sévèrement les deux amoureux. D'après du Cange (1), l'empereur en question serait Manuel Comnène. En fait, comme Théodore Balsamon de qui nous tenons la chose écrit ὁ κραταιὸς καὶ ἅγιος ἡμῶν βασιλεύς (2), si ce n'est Manuel Ier, c'est l'un de ses successeurs immédiats. En tout état de cause nous touchons d'assez près à 1206. Dès lors, une question se pose : le moine Mésaritès de notre procès-verbal ne serait-il pas le Théodore Mésaritès de Balsamon? Le grand rôle que notre moine joue dans la conférence nous défend de le considérer comme un homme du commun. Le soin qu'il prend d'en rédiger le compte rendu nous rappelle tout de suite l'ancien secrétaire. Dans ces conditions, et le mariage manqué dont parle Balsamon n'ayant point précédé 1206 d'un nombre d'années trop considérable, il est bien permis, semble-t-il, de proposer à titre de simple hypothèse l'identification des deux Mésaritès. Puni par l'empereur, l'époux trop audacieux de la fille de Bryennios aura été relégué dans un cloître et c'est là que seront venus le trouver, pas nécessairement vieux encore, les événements de 1206.

L'œuvre du moine, quel qu'il soit, ne nous est point parvenue entière. J'en ai pu du moins copier à l'Athos la partie sauvée par le codex 382 du couvent des Ibères (3). Ce fragment sur la controverse du 29 septembre 1206 est très certainement identique à celui, de même nature, de même provenance et de même étendue, que Mgr Arsène a publié naguère (4), à Novgorod, d'après un manuscrit de Moscou comme relatif à une controverse de 1207 (5). Il ne remplit que deux feuillets,

(1) *Familiae Augustae*, édit. Venise, p. 148.

(2) *In epist. S. Basilii canon. II, can. 41*, Migne, *P. G.*, t. CXXXVIII, col. 713.

(3) S. Lambros, *Catalogue of the greek manuscripts on mount Athos*, t. II, p. 116. D'après cet auteur le procès-verbal aurait été rédigé παρὰ τοῦ Μεσαρίου. Là, en effet, fol. 720r, le codex porte bien Μεσαρίου; mais la forme vraie, Μεσαρίτου, se lit dans le corps de la pièce, fol. 721r.

(4) Aux pages 4-6 de la brochure signalée plus haut. Je ne connais cette édition que par le *Vizantiiskij Vremennik*, t. IV, p. 244, et la *Byzantinische Zeitschrift*, t. IV, p. 614.

(5) L'archimandrite Vladimir (*Sistematitcheskoe opisanie rukopiseï Moskovskoï sinodalnoï biblioteki*, part. I, Moscou, 1894, p. 591 et 592) nous apprend que ce manuscrit, propriété ou copie d'un moine τῶν Ἰβήρων, porte comme nom d'au-

assez pour nous donner une idée des scènes provoquées par l'établissement de la hiérarchie latine en Orient, pas assez pour satisfaire notre curiosité jusqu'au bout. Dire, dans ces conditions, quelle fut l'issue de la conférence, quel le dernier mot des auxentiens et de leurs confrères, nous est impossible; mais il y a tout lieu de croire, étant donné la tournure prise par la discussion, que les deux parties adverses furent loin d'en sortir d'accord.

Une cinquantaine d'années plus tard, le mont Saint-Auxence nous apparaît encore entouré de tout son éclat. Comme la sainte montagne athonite, comme le désert de Juda et les rives du Jourdain, comme les sommets ou les pentes du Latros et du Galésios, il attire de partout les moines errants et, comme eux, il se trouve habité, nous dit un hagiographe anonyme (1), πολλοῖς καὶ θεσπεσίοις ἀνδράσιν. Au premier rang de ces gloires auxentiennes le pieux auteur cite Élie, Nil l'Italien et Athanase Lependrénos : Ἠλίας ἐκεῖνος καὶ Νεῖλος ὁ Ἰταλὸς καὶ ὁ Λεπεντρηνὸς Ἀθανάσιος.

D'Élie, alors illustre, nous dirons ici que Grégoire Palamas le range parmi les modèles les plus parfaits de l'hésychasme (2), mais, cela dit, nous n'en dirons pas davantage, et pour cause, la célébrité du personnage n'ayant jamais rayonné, que je sache, en dehors du monde palamiste et des deux textes qui nous révèlent son existence.

Le même silence s'impose et pour la même raison touchant Nil l'Italien. Après l'hagiographe anonyme, Grégoire Palamas est le seul, je crois, à le mentionner (3). Il le mentionne aussi comme hésychaste et il le mentionne, cela va de soi, avec les plus grands éloges, le représentant comme un digne émule du grand saint Nil : Νεῖλον ἐκεῖνον τὸν ἐξ Ἰταλῶν, τὸν τοῦ μεγάλου ζηλωτὴν Νείλου. Mais peut-être, bien que si fort prisé de Palamas, Nil l'Italien se confond-il avec Nil de Sicile, ce faux

teur de notre fragment : Μεσαρίτου, et comme date : μηνὶ Σεπτ. κθ', ἰνδ. ί, avec, en marge : ἔτους ςψιε'. Mais l'archimandrite Vladimir s'est trompé en ajoutant : 6715 = 1207, et Mgr Arsène a commis la même erreur. Le 29 septembre de l'indiction X et de l'année mondaine 6715 appartient à 1206.

(1) *Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'École française de Rome*, t. XVII, p. 51.

(2) *De hesychastis*, Migne, *P. G.*, t. CL, col. 1116.

(3) *Op. et loc. cit.*

moine, dit Georges Pachymère (1), qui fut si funeste à l'Orient en y propageant une nouvelle théorie de l'aumône. Sa doctrine consistait au juste à prêcher le discernement et la circonspection dans l'exercice de la charité chrétienne. Si vous donnez à qui n'est pas dans le besoin, criait-il aux riches, votre générosité n'a rien d'une bonne œuvre et votre action reste sans mérite devant Dieu. Avec cela, le Sicilien n'eut pas de peine à faire école parmi les moines. Quelques-uns de ses disciples s'insinuèrent fort avant dans les bonnes grâces du despote Jean, fils de Michel VIII, et l'historien des premiers Paléologues nous les montre encore à côté de lui, en 1261, cherchant à tarir et parvenant à réduire le flot de ses largesses (2). Et voilà une sourdine à la sainteté de Jean l'Italien, si l'on admet son identité avec le doctrinaire de Sicile.

Quant à Athanase Lependrénos, sans remplir l'histoire de son nom, il y a du moins laissé plusieurs traces de son passage ici-bas. Il figure à la suite d'Élie et de Nil dans le livre d'or de l'hésychasme et Grégoire Palamas lui attribue le charisme prophétique (3). De plus, on le rencontre chez deux écrivains antérieurs. Georges Pachymère lui fait une place à part dans la querelle des Arsénistes et des Joséphistes. *C'était un des anciens zélotes, et des grands*, écrit-il de lui (4) à propos des conférences qui se tinrent à Adramyttium du 19 février au 8 avril 1284. Et plus loin (5), il le présente de nouveau comme un des chefs arsénistes les plus marquants. D'autre part, le patriarche Grégoire de Chypre compta le moine Athanase Lependrénos au nombre de ses correspondants : il lui adressa deux lettres encore inédites (6), chose d'autant plus regrettable que la première commence par ces mots : Ἐπὶ τὸ ὄρος τὸ θαυμαστὸν σπεύδοντά σε, où l'on voudrait pouvoir espérer que se cache notre mont Saint-Auxence.

Tandis que les trois moines Élie, Nil l'Italien et Athanase Lependrénos habitaient la colline auxentienne, celle-ci reçut la

(1) *De Michaele Palaeologo*, III, 21, MIGNE, *P. G.*, t. CXLIII, col. 661.
(2) G. PACHYMÈRE, *op. cit.*, col. 662.
(3) *Op. et loc. cit.* Mais peut-être s'agit-il ici de quelque autre Athanase.
(4) *De Andronico Palaeologo*, I, 21, MIGNE, *P. G.*, t. CXLIV, col. 68.
(5) *Op. cit.*, 22, col. 78.
(6) Lettres 147 et 148, MIGNE, *P. G.*, t. CXLII, p. 430.

visite d'un autre Athanase, futur patriarche de Constantinople. La Vie de ce dernier, écrite par un contemporain, a récemment trouvé un éditeur en la personne du R. P. H. Delehaye (1), et c'est à elle que nous devons de connaître la présence là, vers le milieu du XIII[e] siècle, des trois personnages qui viennent de nous retenir un instant. Pourquoi faut-il que ce document ne s'arrête pas davantage sur le mont Saint-Auxence? En dehors de ce que nous avons déjà relevé, il se borne à dire que le séjour d'Athanase, auprès d'Élie, de Nil et de Lependrénos, y fut de très courte durée (2). A ce moment-là, d'ailleurs, Athanase était tout jeune encore, point célèbre; il ne devait occuper le siège patriarcal qu'une quarantaine d'années plus tard, du 14 octobre 1289 au 16 octobre 1293 et du 18 janvier 1304 à mars 1311 (3). L'Église grecque célèbre sa fête le 28 octobre. Autrefois, elle la célébrait en plusieurs lieux le 22 du même mois, ainsi qu'en témoignent un certain nombre d'anciens manuscrits liturgiques.

Après le patriarche Athanase, le premier auxentien que nous rencontrions figure également au catalogue des saints de l'Église orientale : c'est Mélèce le Galésiote honoré tantôt le 19 et tantôt le 21 janvier. Sa Vie, écrite par Macaire Khrysokephalos de Philadelphie, a paru, habillée en grec plus simple, dans le Νέον ἐκλόγιον de Nicodème l'Hagiorite. De là, elle a passé dans le Synaxariste de K. Doukakis (1), d'après lequel je la citerai. Est-ce l'écrit de Macaire Khrysokephalos qui se lit dans tel codex de Démotika, en Thrace? Ce codex de 168 folios contient l'office complet, la Vie et les œuvres de Mélèce. M[gr] Philarète Bapheidès vient d'en noter une description assez détaillée (2), qui permet de corriger sur plus d'un point la paraphrase de Nicodème.

(1) *Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'École française de Rome*, t. XVII (1897), p. 39-75.

(2) *Op. cit.*, p. 51.

(3) Les dates du second patriarcat d'Athanase varient un peu avec chaque auteur. Pour ne citer que les plus récents, M. M. Gédéon, Πατριαρχικοὶ πίνακες, p. 404, et Βυζαντινὸν ἑορτολόγιον, p. 183, lui assigne les années 1303-1311; le R. P. H. Delehaye, *op. cit.*, p. 68, note, en fixe la fin vers le mois d'août 1310.

(4) Janvier, p. 381-396.

(5) Μελέτιος ὁ ὁμολογητὴς καὶ τὰ συγγράμματα αὐτοῦ κατὰ τὸν ἐν τῇ μητροπόλει Διδυμοτείχου σωζόμενον κώδικα, dans l'Ἐκκλησιαστικὴ Ἀλήθεια, t. XXIII (1903), p. 28-32 et 53-56.

Les origines de Mélèce nous intéressent peu. De même ses premiers voyages. Nous n'irons donc pas le chercher dans sa patrie, qui était riveraine du Pont-Euxin, ni sous son nom mondain de Michel. Nous ne le suivrons pas non plus en Palestine, qu'il parcourut en pèlerin, ni au mont Sinaï, où il devint moine, ni dans les villes de Jérusalem, Alexandrie et Damas, qui le reçurent successivement, ni dans les centres monastiques du Latros et du Galésios, qui l'abritèrent de longues années. Prenons-le simplement à Constantinople où l'a attiré l'appel de Dieu, dit le biographe, peut-être aussi, ajouterons-nous, la haute fortune de Joseph, cet higoumène galésiote devenu patriarche œcuménique le 28 décembre 1266 (1). Dans la capitale, Mélèce ne tarda pas à se fatiguer des trop nombreuses visites faites à son humble et calme personne. Aussi, désireux de silence, ἀνεχώρησεν ἀπὸ τὴν Κωνσταντινούπολιν καὶ ἐπῆγεν εἰς τὸ βουνὸν τὸ καλούμενον τοῦ μεγάλου Αὐξεντίου (2). Il trouva là une sorte de petite grotte naturelle, étroite et déserte, il y entra et s'y établit ermite. Mais tandis que l'anachorète vivait sur la colline, s'y tuant de jeûnes, de vigiles et de génuflexions, le maudit latinisme profitait de la faveur impériale pour étendre au loin ses ravages. Force fut à Mélèce de descendre dans l'arène et de le combattre. Il quitta donc sa retraite et se fit l'ardent apôtre de l'orthodoxie dans la Bithynie entière (3).

Entre temps lui vinrent des goûts de fondateur On le vit alors suspendre ses courses, réunir des disciples et bâtir un monastère Saint-André à l'entrée du golfe de Nicomédie, dans l'un des îlots qui regardent le moderne Touzla. Le couvent à peine achevé, Mélèce éprouva le besoin de fuir encore une fois devant le flot importun des visiteurs. Il était sur le point de retourner dans son vieil ermitage auxentien, lorsque saint Auxence lui apparut en plein midi pour lui dire : « Ce que tu as fait mérite une récompense; ta récompense sera la même que celle du saint martyr Étienne le Jeune. » Et de fait, ajoute l'ha-

(1) Et non 1267, comme l'affirment, après tant d'autres, Muralt, *Essai de chronographie byzantine*, p. 417, et M. Gédéon, Πατριαρχικοὶ πίνακες, p. 393, calculant de travers l'indication de Pachymère : μηνὸς σκιροφοριῶνος εἰκοστῇ ὀγδόῃ τῆς δεκάτης ἐπινεμήσεως τοῦ ϛψοε' ἔτους. *De Michaele Palaeologo*, IV, 23, MIGNE, *P. G.*, t. CXLIII, col. 753.

(2) MACAIRE, *op. cit.*, p. 387. Cf. PH. BAPHEIDÈS, *op. cit.*, p. 28.

(3) MACAIRE, *op. cit.*, p. 389.

giographe, l'heure allait sonner pour Mélèce de confesser la foi comme l'avait confessée l'ermite iconophile (1).

Mélèce confessa la foi, vous le devinez, en face des latinisants et des Latins (2). Une démarche hardie, qu'il fit auprès de Michel Paléologue après la déposition de Joseph et l'élection de Jean Veccos, fut le signal de ses malheurs. Déporté à Skyros, il y vécut quelque temps en exil. Envoyé à Rome, il y languit sept ans dans un cachot papal. Renvoyé à Skyros, il y regoûta de la prison. Ramené à Constantinople, il y subit mille tourments. Et Dieu, paraît-il, récompensa tant d'héroïsme. Lorsque Mélèce eut perdu la langue sous le fer du bourreau, un miracle fit que Mélèce continua de parler comme devant, mieux que devant même.

Tel est le récit de la métaphrase. Mais la Vie de Démotika et les œuvres mêmes du Galésiote fournissent des données plus précises. Mélèce eut à subir en tout sept années de persécution (3). Compromis à la suite de l'élection de Veccos (26 mai 1275), il fut exilé à Skyros en 1276. Traîné à Rome par les ambassadeurs de Michel VIII, il y fut retenu deux ans (4), de 1279 à 1281. Ramené à Skyros, puis à Constantinople, il y perdit la langue en 1281 ou 1282. Gardé dans un cachot de la capitale, il en sortit peu après l'avènement d'Andronic II, très probablement en janvier 1283.

Dès lors, cet auxentien de passage jouit d'une grande considération. Il mourut âgé de soixante-dix-sept ans (5), après trois ans de maladie. Ce fut en janvier 1286, s'il est vrai, comme le dit M^gr^ Bapheidès, que le biographe place les débuts de la maladie tout de suite après la sortie de prison.

Aux premières années d'Andronic II, tandis que Mélèce disparaissait, les lieux sanctifiés par Auxence, Bendidianos, Étienne et tant d'autres offraient asile à un moine de très médiocre vertu. C'était un certain Théodose dont nous devons à M. M. Treu de connaître l'existence (6). M. Treu a rencontré ce Théodose

(1) Macaire, *op. cit.*, p. 390.
(2) Macaire, *op. cit.*, p. 390-393.
(3) Ph. Bapheidès, *op. cit.*, p. 29.
(4) *Ibid.*
(5) *Ibid.*
(6) *Maximi monachi Planudis epistulae*, p. 215.

dans la 186e lettre de Théodore Mouzalon, lequel écrit à son sujet : μετέστησεν ἐκ τῶν Αὐξεντίου βουνῶν καὶ τῆς ἐν αὐτοῖς τρυφῆς καὶ εὐπαθείας, ἣν καὶ δαψιλῆ καὶ πλουσίαν τούτῳ χαρίζεται ὁ τῆς σεμνοτάτης καὶ ὀλβιωτάτης ἐξηγούμενος λαύρας. Adressée au patriarche Grégoire de Chypre qui monta sur le trône œcuménique en 1283, cette lettre est postérieure à la mort de Michel VIII, postérieure aussi par conséquent à la restauration de son monastère auxentien de Saint-Michel Archange. Et c'est, à n'en pas douter, le couvent Saint-Michel qu'il faut reconnaître dans *la très vénérable et très riche laure* dont l'higoumène subvenait si largement aux besoins matériels de Théodose. Ce couvent, comme nous le verrons plus tard, tenait de son impérial bienfaiteur les revenus nécessaires à l'entretien d'un certain nombre d'hésychastes. Le Théodose que mentionne Mouzalon aura été pendant quelque temps l'un de ces ermites privilégiés.

Convient-il d'émettre la même opinion au sujet de cet autre auxentien que fut Nicodème, premier père spirituel de Grégoire Palamas? Le patriarche Philothée, panégyriste de Palamas, raconte que son héros, jeune encore, παρὰ τῇ τοῦ Βατοπεδίου γενόμενος λαύρᾳ Νικοδήμῳ φοιτᾷ τῷ γενναίῳ, ἀνδρὶ θαυμαστῷ κατά τε πρᾶξιν καὶ θεωρίαν, ὡς οἱ τὸν Ἄθω παροικοῦντες πλὴν ὀλίγων ἴσασι πάντες, κατὰ μὲν τὸν Αὐξεντίου βουνὸν, ὃς ἀπαντικρὺ Βυζαντίου πρὸς ἀνατολὰς ἐν Χρυσουπόλει πέραν πρὸς τῷ ἄκρῳ κεῖται τῆς Προποντίδος, πρότερον πᾶσαν ἀρετῆς ὁδὸν ἠσκηκότι πρὸς ἄκρον (1). Avec un pareil texte on peut affirmer sans crainte que Nicodème a réellement vécu une partie de sa vie au mont Saint-Auxence. Et comme en sa personne nous apparaît un émule d'Élie, de Nil l'Italien et d'Athanase Lependrénos, je veux dire un partisan très chaud de l'hésychasme, il est infiniment plus naturel de l'asseoir dans un réduit de solitaire que dans une cellule de cénobite.

Malheureusement son séjour en Bithynie ne se prête pas aux précisions chronologiques. On sait qu'il mourut fort âgé vers le milieu de la première moitié du xive siècle après de longues années passées à Vatopedi; mais l'on ignore comment et dans quelles proportions exactes sa carrière monastique doit se partager entre le mont Saint-Auxence et le mont Athos. Il peut avoir débuté sur notre colline sous les Latins; il peut simple-

(1) *Gregorii Palamae encomium*, dans Migne, *P. G.*, t. CLI, col. 566.

ment y avoir vécu ou sous Michel VIII ou sous Andronic II, comme aussi sous l'un et l'autre de ces deux empereurs à la fois.

Nicodème est inscrit parmi les saints à la date du 11 juillet; mais son culte, d'ailleurs très pâle, ne paraît jamais être sorti du cercle athonite (1). Tout ce qui le concerne tient dans cette phrase : Ὁ ὅσιος Νικόδημος, ὁ ἐν τοῖς ὁρίοις τῆς τοῦ Βατοπεδίου ἱερᾶς μονῆς ἀσκήσας καὶ διδάσκαλος χρηματίσας τοῦ θείου Γρηγορίου τοῦ Παλαμᾶ διὰ τῆς κατὰ Χριστὸν φιλοσοφίας, ἐν εἰρήνῃ τελειοῦται. A quoi le compilateur du Synaxariste a cru devoir ajouter de son propre cru : 1° dans le corps du livre, ces deux vers iambiques :

Πῶς ἀγέραστον καταλίπω τοῖς λόγοις
Τὸν Νικόδημον ᾧ γέρας νῆψις νόου;

2° en note, ces deux lignes : Ὅρα εἰς τὴν Φιλοκαλίαν τὴν παρ' αὐτοῦ ἐκτεθεῖσαν διδασκαλίαν περὶ νοερᾶς προσευχῆς (2).

Le compilateur du Synaxariste étant aussi le compilateur de la Philokalia, ce dernier renseignement pourrait avoir quelque valeur. Pourtant, j'ai l'ouvrage indiqué sous les yeux et je n'y découvre rien de Nicodème. J'y vois, par contre, une œuvre de Nicéphore, lequel fleurit, au dire de son éditeur, un peu avant 1340 et καθηγητὴς καὶ μυσταγωγὸς τῶν ὑψηλῶν τῆς ἀσκητικῆς φιλοσοφίας μαθημάτων ἐγένετο Γρηγορίου τοῦ Θεσσαλονίκης (3). Mais ce Nicéphore, fêté à l'Athos le 5 mai (4), ne se confond pas avec Nicodème. Nous savons, en effet, par Cantacuzène (5) que Grégoire Palamas eut au mont Athos deux maîtres successifs : Nicodème fut le premier durant trois ans (6); Nicéphore dut être le second pendant huit ans (7). D'où il suit que Nicodème, s'il mérite de figurer au catalogue des saints, n'a du moins aucun titre à prendre rang parmi les auteurs ascétiques.

Le jour où ce tenant de l'hésychasme fit la mort bienheu-

(1) *Afonskij Paterik*, Moscou, 1900, t. II, p. 83.

(2) *Synaxariste*, éd. de Zante, 1868, t. III, p. 171.

(3) Φιλοκαλία τῶν ἱερῶν νηπτικῶν, Venise, 1782, p. 867. Le petit traité lui-même occupe les pages 869-876. Migne a reproduit préface et traité dans sa *P. G.*, t. CXLVII, col. 943-966.

(4) Συναξαριστής, t. III, p. 15; *Afonskij Paterik*, t. I, p. 384 et 385.

(5) *Historiarum*, lib. II, Migne, *P. G.*, t. CLIII, col. 665.

(6) Philothée, *Gregorii Palamae encomium*, col. 567.

(7) Cantacuzène, *op. et loc. cit.* Cette mention d'un second maître spirituel pendant huit ans ne cadre guère, il est vrai, avec le récit de Philothée, *op. cit.*, col. 567 et 568.

reuse dont nous parle Philothée le patriarche (1), plus de quarante années s'étaient déjà écoulées depuis que le couvent auxentien de Saint-Michel Archange avait trouvé un nouveau fondateur en la personne de Michel VIII Paléologue.

X. — MONASTÈRE SAINT-MICHEL ARCHANGE.

Tout à l'heure, à propos du grand duc Alexis Paléologue et de son œuvre au mont Saint-Auxence, nous avons dit nos incertitudes sur le vocable du monastère qu'il restaura. Couvent des Saints-Apôtres ou couvent de Saint-Michel Archange, une chose certaine c'est que cette maison réclamait de nouvelles réparations dès le règne de Michel VIII. Andronic Paléologue, gendre du restaurateur, s'y était intéressé dans le second quart du siècle. Cela, du moins, paraît ressortir des deux vers :

Ἣν σοὶ προσῆξαν εὐνοικῷ τῷ τρόπῳ
πάππος ἐμὸς τὸ πρίν τε καὶ φυτοσφόρος,

où Michel VIII met son père sur le même pied que son aïeul maternel. Mais Andronic, obligé d'agir à distance, n'avait pu neutraliser l'action dissolvante du temps et des troubles politiques alors si nombreux. D'ailleurs, il était mort, à peine âgé de quarante-deux ans, dès 1243. Empereur, maître de Constantinople, Michel Paléologue ne manqua point de continuer les traditions de sa famille, et un jour à tous ses autres titres de gloire il put ajouter celui de nouveau fondateur du couvent auxentien.

A quelle date Michel VIII restaura-t-il ainsi le couvent Saint-Michel? M. M. Gédéon (2), suivi en cela par M. A. Dmitrievski (3), estime que ce fut en 1280. Pourquoi? Parce que, dit-il, on trouve Michel Paléologue campé au pied de la colline en juin 1280 et qu'on l'y retrouve en juin 1281 célébrant la fête des saints Apôtres ἐν τῇ μονῇ τοῦ ἀρχιστρατήγου. La démonstration, vous l'avouerez, n'a rien ni de pressant ni de rigoureux.

Et d'abord c'est en 1281, nullement en 1280, que Georges Pachymère nous parle pour la première fois du mont Saint-

(1) *Op. cit.*, col. 567.
(2) Τυπικόν, p. 14 et 15; Βυζαντινὸν ἑορτολόγιον, p. 120 et 188.
(3) A. Dmitrievkij, *Opisanie liturgitcheskikh rukopiséi*, t. I, Kiev, 1895, p. xcix.

Auxence. Il nous y montre Michel Paléologue recevant, au mois de juin, l'ex-patriarche Joseph (1), et, le 12 juillet, le patriarche Jean Veccos (2). La seconde mention de notre colline se réfère de même à 1282, point du tout à 1281, et, de plus, le basileus dont il y est question est Andronic II, associé à l'empire, point du tout Michel VIII. En revenant de Nicée à Constantinople, nous dit l'historien (3), Veccos apprend que le jeune empereur a sa tente plantée au pied du mont Saint-Auxence. Aussitôt il incline à droite, va le trouver, converse avec lui et ne le quitte qu'après avoir fêté les saints Apôtres, le 29 juin, au monastère de l'Archistratège.

Telles sont les dates exactes, tels les faits. Maintenant, quelle conclusion chronologique s'en dégage-t-il? Simplement ceci : que le couvent Saint-Michel existait le 29 juin 1282. Quant à vouloir avec ces seules données assigner sa restauration à une date précise, cela ne se peut.

D'autres considérations, il est vrai, nous permettent de ne pas laisser la date de cet événement flotter entre 1261, qui vit Constantinople revenir aux Grecs, et 1282, qui vit succomber Michel VIII. D'une part, lors de son installation à Byzance, l'empereur eut vraisemblablement assez de besogne sur les bras dans sa capitale délabrée sans entreprendre si vite la reconstruction d'un monastère bithynien. D'autre part, telle page des constitutions conventuelles rédigées par le restaurateur (4), comme aussi tels vers du petit poème dédicatoire y annexé (5), nous déclarent que les travaux du basileus sur la montagne eurent lieu après que celui-ci eut écrasé toutes sortes d'ennemis, Latins, Bulgares, Turcs, d'autres encore, et ceci nous reporte bien à la dernière moitié du règne.

A son couvent Michel VIII ne se contenta pas d'entasser des pierres. Il voulut, comme il était d'usage alors, compléter son œuvre en accompagnant les constructions matérielles d'une règle spéciale ou typikon. Ce monument, précieux à tous égards, ne nous a pas été conservé, ou du moins n'a pas été re-

(1) *De Michaele Palaeologo*, VI, 22, MIGNE, *P. G.*, t. CXLIII, col. 935.
(2) *Op. cit.*, 24, col. 945.
(3) *Op. cit.*, 28, col. 964.
(4) *Typikon*, p. 19.
(5) P. PAPAGEORGIOU, *op. cit.*, *Byzantinische Zeitschrift*, t. VIII, p. 676.

trouvé tout entier (1). Il se divise en chapitres de longueur variable. Les premiers sont annoncés par un titre en prose et par deux vers iambiques trimètres, les autres par les deux vers seulement. Le manuscrit s'arrête net sur le distique du dix-septième. Voici, faute de mieux, le rapide résumé de la partie parvenue jusqu'à nous.

Le premier chapitre est un prologue où l'impérial auteur, après avoir chanté la munificence de Dieu à son égard, déclare qu'il a restauré le monastère Saint-Michel en action de grâce.

Dans le chapitre II il proclame le monastère libre et porte défense à qui que ce soit de lui imposer la moindre servitude pécuniaire ou autre. Chaque année, toutefois, les moines devront offrir au métropolite de Chalcédoine trois *kaniskia* valant un hyperpyre chacun et trois livres de cire.

Le chapitre III indique la manière de procéder à la nomination de l'higoumène. L'higoumène est nommé par voie d'élection et cette élection est dévolue à la communauté entière. S'il y a partage égal des votes entre les candidats ou mésintelligence complète parmi les votants, c'est l'empereur qui tranche la difficulté ou rétablit l'accord en désignant lui-même l'homme de son choix. Présent à Constantinople, l'empereur se prononcera de vive voix; absent, il le fera par lettre. Comme qu'il soit nommé, le nouveau supérieur recevra l'investiture impériale du double bâton higouménal; puis, il sera promu ecclésiastiquement à sa dignité par le métropolite de Chalcédoine. Est requis chez l'higoumène le caractère sacerdotal. Michel VIII prescrit aux frères de choisir toujours de préférence un des leurs, sans toutefois l'imposer absolument.

Avec les chapitres IV et V, nous heurtons contre de longues pages parénétiques adressées les unes à l'higoumène et les autres aux moines, pages remplies de recommandations fort loua-

(1) Publié la même année par M. Gédéon, Τυπικόν, p. 17-57 et par A. Dmitrievkij, *op. cit.*, p. 769-795. L'édition de M. M. Gédéon a été l'objet d'un compte rendu par A. Dmitrievskij, *Vizantiskij Vremennik*, t. III, p. 150-154, ainsi que par Ph. Meyer, *Byzantinische Zeistchrift*, t. V, p. 616, et l'objet de corrections philologiques par P. Papageorgiou, *Zum Typikon des Michael Palaeologos*, dans la *Byzantinische Zeitschrift*, t. X, p. 530-539; par A. Papadopoulos-Kérameus, Περὶ τοῦ τυπικοῦ τῆς μονῆς Αὐξεντίου, dans l'Ἐκκλησιαστικὴ Ἀλήθεια, t. XX, p. 294-298; par P. Papageorgiou de nouveau, Χειρόγραφα καὶ διορθώσεις, dans l'Ἐκκλησιαστικὴ Ἀλήθεια, t. XXI, p. 291-296 et 349-350.

bles et d'excellents conseils, mais pas autrement intéressantes pour la connaissance de l'époque ou l'histoire des institutions. Contentons-nous d'y relever ce détail : Si l'higoumène dévie de la voie droite, les frères les plus marquants auront à le rappeler au devoir et, en cas d'insuccès dans cette démarche, à prévenir l'empereur qui réglera la situation.

Le chapitre VI fixe le nombre des caloyers au maximum de quarante et les divise en deux catégories bien tranchées : seize religieux de chœur d'une part, et vingt-quatre frères convers d'autre part. A ceux-ci, les travaux manuels, la garde des troupeaux, la culture des terres, et toutes autres besognes de même nature qui se présentent à l'intérieur ou à l'extérieur et qui sont à faire soit en groupe, soit en particulier, conformément aux ordres de l'higoumène, aux besoins du moment et aux aptitudes d'un chacun. Aux religieux de chœur, le soin de chanter l'office divin, de pourvoir au culte liturgique, d'entretenir en un mot la vie de l'église conventuelle, sans préjudice, d'ailleurs, des occupations matérielles qui peuvent, le cas échéant, être commandées par le supérieur.

Il est question au chapitre VII des aides que l'higoumène doit se donner pour assurer la bonne marche de sa maison. En tête de ces officiers monastiques figurent l'économe, l'ecclésiarque, le dépensier, le cellerier et le sommelier. — L'*économe* étend sa juridiction sur tout le matériel du couvent, sur tous les biens meubles et immeubles. Il inspecte les propriétés et s'efforce d'augmenter les revenus. Il surveille agriculteurs et viticulteurs, bouviers et pâtres. Il désigne, d'accord avec l'higoumène, des moines ou des laïques irréprochables comme régisseurs des biens-fonds. — Incombe à l'*ecclésiarque* la direction du chœur, la direction des cérémonies et des chants. Donner ou faire donner le signal des offices nocturnes et diurnes, diriger la psalmodie, l'activer si trop lente, la modérer si trop rapide, telle est sa fonction. — Le *dépensier* a pour mission de réunir les provisions nécessaires au couvent. Ainsi, par exemple, fournit-il aux moines artisans la matière première de leurs travaux, sauf ensuite à recevoir d'eux les objets manufacturés. Lingerie et vestiaire sont de sa compétence. Qu'il soit en mesure de remettre à chaque frère un costume monastique et deux chemises par an, un gilet et un manteau tous les deux

ans; mais qu'il ne livre rien avant que les vieux effets correspondants n'aient fait retour entre ses mains. Ces hardes seront données en aumône aux pauvres ou bien même, par permission spéciale de l'higoumène, attribuées à ceux des frères chez qui des travaux plus pénibles entraînent une usure de vêtements plus rapide. Le dépensier, ce grand distributeur, n'aura jamais, du moins, à distribuer de l'argent dans la communauté : l'usage du pécule est un abus que Michel VIII réprouve de toutes ses forces et qu'il proscrit à jamais de son monastère. — Avec le *cellerier*, nous avons devant nous le pourvoyeur du réfectoire. Il dispose les portions de pain et les rations de vin sur la table, servant la même quantité et la même qualité à tous. Il distribue de même les mets cuits et les mets crus en conformité avec le règlement du jour, sans favoriser qui que ce soit, à moins d'une dispense dûment accordée pour cause de maladie. — Le soin des provisions de bouche reste au *sommelier*. Responsable du blé, du vin, de l'huile et de toutes les espèces comestibles, le sommelier prévoit la quantité nécessaire au couvent, se la procure et veille à la bonne conservation du tout. A lui s'adressent, le moment venu, le cellerier et le boulanger et, sans doute aussi, le cuisinier. — Telles sont les cinq grandes fonctions du couvent, fonctions que leurs titulaires gardent jusqu'à la mort, à moins qu'ils ne soient investis d'une charge plus haute ou que leur mauvaise conduite ne force à les casser. Quant aux bas emplois, comme cuisine, boulangerie, conciergerie, jardins et champs, les frères s'y succéderont à tour de rôle, afin que le même poids ne pèse pas toujours sur les mêmes épaules.

Le chapitre VIII indique le typikon liturgique à suivre dans le couvent. Michel VIII impose celui des monastères palestiniens, autrement dit de Saint-Sabas. Toutefois, il y introduit une exception : pour ne pas écraser ses auxentiens, il les dispense de passer la nuit du samedi au dimanche tout entière à l'église.

La question financière emplit le chapitre IX. Toucher les revenus et solder les dépenses sont choses réservées à l'higoumène. Mais, comme on ne saurait abandonner le maniement de l'argent aux mains d'un seul sans courir des risques ou tout au moins provoquer des soupçons, l'higoumène est tenu de n'ouvrir la

caisse, pour les entrées comme pour les sorties, qu'en présence de l'économe, de l'ecclésiarque et du dépensier ou, à leur défaut, de trois autres frères marquants. Il est tenu, en outre, de rendre compte de sa gestion chaque mois dans un conseil où prennent part, en dehors des trois témoins précités, tous les moines ecclésiastiques, c'est-à-dire tous les religieux de chœur. Par ailleurs, Michel VIII prescrit de ne pas accumuler de richesses. Au bout de chaque année, dit-il, que l'argent de reste soit consacré à de bonnes œuvres, au rachat de captifs, au soutien d'orphelins, à la dotation de jeunes filles.

Le chapitre x règlemente le régime alimentaire des moines. Il le réglemente pour ainsi dire d'un mot en déclarant que le typikon de Saint-Michel doit être au réfectoire comme à l'église celui de Jérusalem. Ordre est donné de le suivre dans tous ses détails, les jours ordinaires comme le samedi et le dimanche, aux fêtes de Notre-Seigneur comme à celles de la sainte Vierge et des saints. Le repas s'assaisonnera de lecture. Au sortir de table, c'est en silence que chacun se rendra là où il doit aller, dans sa cellule, à son atelier, à son travail.

Ermitages et ermites, tel est le titre du chapitre xi. Le restaurateur y impose à son couvent de vêtir et de chausser les hésychastes établis au mont Saint-Auxence. Le nombre de ces derniers n'est point indiqué. M. Ph. Meyer a voulu le fixer à *deux* et M. P. Papageorgiou à *dix*, en remplaçant le διὸ δὲ καὶ de l'édition Gédéon (1), l'un par δύο δὲ καὶ (2), l'autre par διὸ δέκα (3); mais les deux manuscrits connus, copie l'un de l'autre, portent tous deux, au témoignage de M. A. Dmitrievski (4) et de M. A. Papadopoulos-Kérameus (5), διὸ δὴ καὶ. Ce que l'on peut dire, d'après la teneur du chapitre, c'est qu'il y avait plus d'une paire d'ermitages. Ce que l'on peut dire aussi, c'est que le chiffre total des ermitages était fixé dans le texte primitif, car, ce total permis par lui, l'empereur autorise l'higoumène à l'augmenter, si les ressources du couvent deviennent plus considérables.

(1) *Typikon*, p. 43.
(2) *Byzantinische Zeitschrift*, t. V, p. 606.
(3) *Byzantinische Zeitschrift*, t. X, p. 532.
(4) *Op. cit.*, p. 786.
(5) Ἐκκλησιαστικὴ Ἀλήθεια, t. XX, p. 296.

Deux questions différentes se partagent le chapitre XII. La première a trait au recrutement des moines : un postulat de six mois passés à servir la communauté est requis de tout laïque sollicitant l'habit religieux. La seconde se réfère à la présence des femmes dans l'enceinte du couvent : seules y peuvent mettre les pieds, et encore à condition d'en sortir le jour même, les princesses de la famille impériale.

Le chapitre XIII s'occupe des morts. C'est ici que Michel Paléologue mentionne les quatre ascendants dont nous avons déjà parlé : 1° son grand-père, le grand-duc Alexis, moine Antoine à la mort; 2° sa grand'mère Irène Comnène, nonne Eugénie plus tard; 3° son père, le grand domestique Andronic, moine Arsène à l'agonie; 4° sa mère Théodora Comnène, nonne Théodosie ultérieurement. Pour ces quatre défunts, le nouveau restaurateur réclame, en dehors des commémoraisons quotidiennes ordinaires, un service très solennel à célébrer le 9 novembre, lendemain de la fête de saint Michel archange. Ce jour-là, une somme de quarante hyperpyres sera consacrée au luminaire de l'église, à l'extra du réfectoire et aux aumônes de la conciergerie. — Non contents de prier pour les âmes de leurs bienfaiteurs, les moines devront prier aussi pour celles de leurs frères défunts. Chaque trépassé aura son triple service du troisième, du neuvième et du quarantième jour, avec des colybes et le canon des morts la veille au soir, encore des colybes et la messe le matin même. Sur des diptyques à deux exemplaires, dont l'un déposé à la bibliothèque et l'autre confié à l'ecclésiarque, seront inscrits, sur l'ordre du seul higoumène, les noms des moines et autres personnes à commémorer. On pourra prier dans le monastère pour une femme défunte, mais jamais l'y ensevelir. Et afin que ces dispositions ne tombent point dans l'oubli, Michel VIII ordonne la lecture de son typikon douze fois par an, lecture publique, au réfectoire, le 9 pour le mois de novembre et le 1er pour les autres mois.

Au chapitre XIV, il est question des fêtes patronales du monastère. La principale, celle du 8 novembre, sera précédée d'une grande veille et célébrée avec tout l'éclat possible tant à l'église qu'au réfectoire. On y invitera des moines et des chantres étrangers; on y fera de larges distributions aux pauvres. A la fête secondaire du 6 septembre, anniversaire du miracle

de saint Michel à Khônes, prendront part les ermites dépendant du monastère. L'empereur fixe les frais de ces deux solennités : il affecte cinquante hyperpyres à la première et douze à la seconde.

Le chapitre xv s'adresse aux futurs empereurs de Byzance. Michel VIII les y adjure de respecter son œuvre. Il déclare, comme dans le prologue, qu'il a relevé le monastère Saint-Michel pour reconnaître les immenses bienfaits de Dieu, et, comme dans le prologue, il résume sa carrière à grands traits, passant d'une main particulièrement légère sur les circonstances de son élévation au trône.

Après avoir longuement admonesté les princes à venir, Michel Paléologue se tourne, dans le chapitre xvi, vers les patriarches. C'est pour les supplier de s'intéresser personnellement à la prospérité du monastère et d'y intéresser les empereurs.

Du chapitre xvii, je l'ai dit, il ne nous reste que le distique initial, où nous voyons annoncée l'énumération des propriétés conventuelles. Ces propriétés, s'il faut en croire un autre passage du typikon (1), et on peut l'en croire sans peine, ces propriétés n'atteignaient en rien aux dimensions des immenses latifundia que d'autres fondateurs ou restaurateurs impériaux constituaient en faveur de leurs couvents favoris; mais elles n'étaient sûrement pas sans une certaine importance et nous ne saurions assez regretter de ne point les connaître par leurs noms.

Voilà, brièvement résumé, le typikon du Paléologue. S'il nous apparaît un peu désordonné dans sa marche et un peu diffus, il n'en suffit pas moins à nous donner la vision lointaine du genre de vie suivi par les Auxentiens de Saint-Michel au dernier quart du xiii[e] siècle.

Pourquoi faut-il que, relativement si bien connu dans sa constitution intime, le monastère de Michel VIII n'ait laissé aucune trace de son histoire externe dans les monuments byzantins? Les éditeurs de sa règle n'ont su apporter le moindre texte qui permette de le suivre dans la suite des temps. C'est à peine si, plus heureux qu'eux, j'en trouve une modeste mention à la première année d'Andronic, fils et successeur de Michel.

(1) Τυπικόν, p. 49.

C'était durant la dernière quinzaine d'avril 1283; Georges de Chypre, sacré patriarche sous le nom de Grégoire le 11 de ce mois, présidait un synode aux Blakhernes, jetant l'anathème et l'outrage à tous les partisans de Veccos, à tous ceux qui, durant le règne précédent, s'étaient montrés favorables à la cause de l'union. Le métropolite de Serrès, mandé par-devant le concile, y fut traité de manière ignoble. Et Georges le métochite, à qui nous devons ce renseignement, ajoute : Πάσχει τι παραπλήσιον καί τις ἄλλος ἐν τοῖς τὸν μονήρη βίον ἀνελομένοις ἐπίσημος· ἀρχιμανδρίτην τοῦτον ἡ κατὰ τὸν τοῦ μάκαρος Αὐξεντίου βουνὸν ἀνακτορικὴ περιώνυμος μάνδρα ἐπλούτησεν, οὐκ οἶδα δὲ εἰ καὶ εἰσέτι πλουτεῖ (1).

Nous avons ici devant nous, évidemment, le supérieur du couvent Saint-Michel. D'après le mot περιώνυμος venant après Αὐξεντίου, le monastère de notre archimandrite serait plutôt, il est vrai, le monastère Saint-Auxence; mais le mot ἀνακτορική, en nous rappelant l'œuvre récente de Michel VIII, nous ramène presque obligatoirement au monastère Saint-Michel. Celui-ci était alors sans contredit le principal établissement monastique de l'endroit; il ne devait avoir aucune peine à recevoir dans l'usage courant le nom même de la colline. D'ailleurs, la maison jadis placée sous le patronage de l'ex-scholaire n'existait sans doute plus; c'est lui qui la remplaçait à la tête du groupe auxentien et qui, peut-être même, occupait son emplacement au sommet du mont.

Quoi qu'il en soit de ce dernier point, les attaches et les sentiments unionistes de notre archimandrite s'ajoutent à la considération précédente pour nous faire saluer en lui l'higoumène du couvent michaélien. Il est très naturel en effet que, pour diriger un couvent si aimé de son cœur, Michel VIII, ce très peu désintéressé mais très ardent partisan de l'union avec Rome, ait choisi un homme imbu des mêmes idées et pénétré des mêmes désirs. A ne pas changer avec le changement de maître, à défendre ses opinions devant le concile convoqué par Andronic II, cet homme gagna d'abord force outrages, puis, comme il entendait poursuivre son discours, force mauvais

(1) *Historia dogmatica*, I, 77, A. MAI, *Nova Patrum bibliotheca*, t. VIII, part. II, pag. 102.



traitements et force blessures. Il n'est point dit qu'il ne serait pas mort sous les coups, sans l'intervention de quelques personnages honteux que pareille scène de brutalité se produisît dans une assemblée ecclésiastique.

L'histoire si courte du monastère Saint-Michel se clôt pour nous sur cet événement. De douze à quinze années plus tard, une lettre de Maxime Planude nous signale un autre couvent auxentien, celui des Cinq-Saints.

XI. — MONASTÈRE DES CINQ-SAINTS.

Il serait difficile assez de composer un volume sur le monastère des Cinq-Saints. Jusqu'ici la lettre qui nous révèle son existence renferme à elle seule toute son histoire. En l'éditant, M. M. Treu n'a pas manqué d'ajouter une longue note sur le mont Saint-Auxence; mais, pour le monastère lui-même, il s'est vu obligé d'écrire : *Monasterium quinque sanctorum sub clivi Auxentii radicibus situm aliunde non novi* (1). Répéter le même aveu après un auteur si au courant des choses byzantines ne saurait vraiment me coûter beaucoup.

Mais pourquoi le savant éditeur s'est-il abstenu de consacrer un petit commentaire au titre du couvent et à ses patrons? L'expression οἱ ἅγιοι πέντε n'est pas, que je sache, familière à tout le monde, au moins en Occident, et plus d'un lecteur du *Maximi monachi Planudis epistulae* a déjà regretté sans doute qu'elle ne fût point expliquée. C'est que, jeté hors de son milieu byzantin, le texte de Maxime Planude ne peut que passer pour très imprécis. A la longue, en le parcourant jusqu'au bout, l'on y découvre à la vérité que les saints en question sont des martyrs (2); mais qui pourrait se contenter d'un si maigre renseignement? A nous donc, puisqu'il le faut, de suppléer au vague de l'écrivain et au silence de l'annotateur.

Dans le style ecclésiastique de l'Orient, la formule οἱ ἅγιοι πέντε désigne les saints martyrs Eustrate, Auxence, Eugène, Mardarios et Oreste, mis à mort en Arménie aux premières années du IVe siècle. Syméon le métaphraste nous a conservé le

(1) M. Treu, *Maximi monachi Planudis epistulae*, p. 215.
(2) Lettre XXIV, ligne 49.

récit de leur mort pour la foi (1). Au 13 décembre, jour de leur fête, l'Église grecque se plaît à célébrer leur quintuple couronne. Le poète des vêpres les appelle : τὴν πενταυγῆ τῶν μαρτύρων χορείαν, et l'auteur du canon : χορείαν μαρτυρικὴν πεντάριθμον. Un stychère de Byzas en leur honneur débute par les mots : Τὴν πεντάριθμον χορείαν, et un autre de Cassia s'ouvre sur les deux vers : Τὴν πεντάχορδον λύραν καὶ πεντάφωτον λυχνίαν. Cette même pièce de la femme mélode compare les cinq martyrs aux cinq vierges sages de l'Évangile : ὁ ἰσάριθμος χορὸς τῶν φρονίμων παρθένων. Serait-ce à cause de ces expressions semées dans l'office qu'Eustrate et ses compagnons sont devenus les *Cinq-Saints* par excellence? Je ne le crois pas. Il me semble plutôt qu'on leur aura décerné ce titre par suite d'un rapprochement établi entre eux et les Quarante Martyrs de Sébaste (2). Suppliciées dans la même province et presque à la même époque, les cinq victimes de Dioclétien et les quarante de Licinius devaient se présenter unies à la pensée des peuples : les unes auront été nommées οἱ ἅγιοι πέντε comme les autres étaient appelées οἱ τεσσαράκοντα μάρτυρες.

Quelle que soit la valeur de cette explication, la formule employée par Maxime Planude est une formule absolument réservée et personne autre qu'Eustrate et ses compagnons n'y a droit. Je dis ceci pour réfuter d'avance une objection facile à prévoir. Comme il existe plusieurs groupes de cinq martyrs et qu'un de ces groupes appartient à Nicomédie (3), plus d'un lecteur pourrait incliner à croire que les cinq patrons de notre monastère bithynien sont plutôt les saints mis à mort dans la capitale romaine de la Bithynie. Or, pareille supposition serait fausse de tous points. Ici, en effet, l'argument basé sur la situation géographique des lieux ne tient point devant les traditions du langage ecclésiastique grec, lequel, je le répète encore une fois, n'applique l'expression οἱ ἅγιοι πέντε qu'aux cinq martyrs Eustrate, Auxence, Eugène, Mardarios et Oreste.

Le second personnage de cette liste, il importe de le remarquer, est un saint Auxence. N'est-ce pas lui qui a valu à tout le

(1) Migne, *P. G.*, t. CXVI, col. 468-505. De même, mais en latin seulement, Surius, *De Vitis Sanctorum*, Venise, 1581, t. VI, p. 281-285.
(2) Fêtés le 9 mars dans l'Église grecque et le 10 dans l'Église latine.
(3) *Acta sanctorum junii,* t. IV, p. 35.

groupe de se voir spécialement honoré dans notre monastère? Je le croirais volontiers. Au couvent bâti sous la montagne qu'Auxence le confesseur couvrait de sa protection, la piété byzantine aura sans doute voulu qu'Auxence le martyr ne refusât pas non plus son patronage, et c'est ainsi, dans le désir de rapprocher les deux homonymes dans un même culte, que les Cinq-Saints auront acquis droit de cité si loin de chez eux.

D'ailleurs, je dois l'ajouter, Eustrate et ses compagnons ont toujours joui d'une certaine popularité de par toute l'Église byzantine. La présence de leur fête, au IXe siècle, dans le calendrier de Constantinople (1) et la célébration de leur synaxe, aux siècles suivants, dans l'église Saint-Jean l'Évangéliste près Sainte-Sophie (2) nous en sont une preuve convaincante. Les œuvres dont ils ont été les objets de la part des hymnographes et des mosaïstes ne le prouvent pas moins. Outre le canon anonyme et les autres pièces propres qu'on lit encore au ménée le 13 décembre, jour de leur fête, je citerai les strophes que leur a consacrées le Studite (3), celles que leur a consacrées Joseph (4), celles que leur ont consacrées deux anonymes (5), sans compter les trois ou quatre petits poèmes d'un autre genre, publiés l'un par J. A. Cramer sous le nom de Jean le Géomètre (6), les autres par M. L. Sternbach sous le nom d'Ignace le patriarche (7). Voilà quelques exemples d'œuvres littéraires. Et en voici quelques autres d'œuvres artistiques. Eustrate et son groupe sont représentés à Daphni près d'Athènes (8), à Saint-Luc en Phocide (9), à Kahrié-Djami de Constanti-

(1) A. Dmitrievskij, *op. cit.*, p. 30.
(2) M. Gédéon, Βυζαντινὸν ἑορτολόγιον, p. 200.
(3) Pitra, *Analecta*, t. I, p. 370-373.
(4) *Ibid.*, p. 390-393.
(5) *Ibid.*, p. LIX et 667.
(6) Dans ses *Anecdota graeca*, d'où Migne l'a introduit dans sa *P. G.*, t. CVI, col. 909.
(7) *Methodii patriarchae et Ignatii patriarchae carmina inedita*, dans l'*Eos*, à Lemberg, t. IV (1898), p. 150-163. Je ne connais les carmina ainsi attribués à saint Ignace que par un compte rendu des *Analecta bollandiana*, t. XX (1901), p. 322, mais je soupçonne fort, à un mot de ce compte rendu, que le premier des trois petits poèmes de Sternbach se confond avec celui de Cramer.
(8) G. Millet, *Le monastère de Daphni*, p. 78, pl. X, XI.
(9) *Ibid.*, p. 88, not. 6.

nople (1), à la Néa-Moni de Chio (2), à la Martorana (3).

La popularité des Cinq-Saints ressort encore de ce fait que le monastère de Maxime Planude n'était pas le seul monument religieux du monde byzantin à les avoir pour patrons. En avril 1331, le diocèse de Méthymne, dans l'île de Lesbos, comptait parmi ses établissements monastiques un monastère τῶν ἁγίων πέντε (4). Ce monastère a subsisté plus ou moins florissant durant de longs siècles. Un archimandrite grec, ancien higoumène du fameux couvent lesbien de Leimôn, m'assurait naguère que le souvenir en subsiste encore dans l'île et que l'on montre toujours son emplacement. D'autre part, le 1er septembre 1652, durant un voyage, le patriarche Macaire d'Antioche disait sa messe à Bor, à mi-chemin entre Césarée et Koniah, dans une église des Cinq-Saints (5). Et si l'on cherchait tant soit peu, il serait sans doute aisé de rencontrer d'autres monastères ou d'autres églises dédiés aux mêmes patrons. Il est vrai qu'à multiplier les exemples nous n'apprendrions rien de plus. Mieux vaut donc, sans nous attarder davantage à l'expression οἱ ἅγιοι πέντε, recueillir les quelques renseignements épars dans la lettre de Maxime Planude.

A la date de cette lettre, c'est-à-dire aux dernières années du XIIIe siècle, Maxime Planude habitait en personne le monastère des Cinq-Saints du mont Saint-Auxence. Il en était le supérieur, gouvernait ses religieux et administrait ses propriétés. Pourvu d'une situation privilégiée, il ne tenait pas ses pouvoirs des moines et se trouvait assuré pour l'avenir contre les hasards de toute élection. C'est, en effet, le métropolite de Chalcédoine qui lui avait directement donné la maison des Cinq-Saints et qui la lui avait donnée pour la vie.

A ce détail nous reconnaissons tout de suite que le monas-

(1) *Ibid.*, p. 88, not. 3.
(2) *Ibid.*, p. 89, not. 1.
(3) *Ibid.*, p. 88, not. 3.
(4) MIKLOSICH ET MULLER, *Acta et diplomata graeca medii aevi*, t. I, p. 165; A. PAPADOPOULOS-KÉRAMEUS, Μαυροκορδάτειος βιβλιοθήκη, p. 3; S. KARDONÈS, Τὰ ἐν Καλλονῇ τῆς Λέσβου... μοναστήρια τοῦ ἁγίου Ἰγνατίου ἀρχιεπισκόπου Μηθύμνης, Constantinople, 1900, p. 16 et 18.
(5) *The travels of Macarius*, Londres, 1836, t. I, p. 7. A noter ici que Balfour, le traducteur anglais du texte arabe, y a vu cinq *lumières* au lieu de nos cinq *martyrs*.

tère était diocésain, soumis à l'ordinaire du lieu, contrairement à tant d'autres, dits stavropégiaques, sur lesquels le patriarche de Constantinople seul étendait sa juridiction. Pour relever d'un prélat très à même d'y exercer une surveillance active et personnelle, le couvent ne s'en débattait pas moins dans une situation économique extrêmement précaire. Des négligences prolongées avaient failli amener sa ruine. De son église il ne restait guère que les quatre murs et le toit. Aussi Maxime Planude travaillait-il à lui assurer des jours meilleurs. Dans la lettre de lui que nous analysons, nous le voyons multiplier les instances pour obtenir un individu qui est au service de son correspondant. Cet homme, dont le vieux père vit aux Cinq-Saints en qualité de moine, est, paraît-il, indispensable au relèvement du monastère. « Vous, écrit l'higoumène à son correspondant, vous pouvez avoir des ouvriers par dizaines de mille; moi, je n'ai personne. Pour qui a des hommes par myriades, un homme ne compte pas; pour qui n'a personne, un homme en vaut dix mille. » Malgré l'affectation byzantine qui coule à pleins bords dans ces paroles, on sent tout le long de la lettre un désir très sincère et très vif de remédier coûte que coûte aux difficultés de la situation présente. Rien n'est là, malheureusement, pour nous dire si quelque succès vint couronner de si légitimes efforts.

Nous ne savons pas davantage par la faute de qui le monastère était ainsi descendu à deux doigts de sa perte. Accuserons-nous les Latins d'avoir compromis son existence? Les Latins, cela est sûr, venaient de porter à la prospérité de l'empire, à celle de Constantinople en particulier, un coup dont ni l'empire ni Constantinople ne devaient jamais cesser de se ressentir; pourtant Maxime Planude, qui n'aimait guère les fidèles de Rome, s'abstient de leur imputer la décadence de sa maison, et c'est là peut-être une preuve que les conquérants de 1204 et leurs successeurs n'ont pas à porter cette responsabilité.

Tout pauvre qu'il fût, le monastère des Cinq-Saints ne manquait pas de charmes. Debout à quelques heures de Constantinople, dans un site retiré, il semblait fait tout exprès pour Maxime Planude. Celui-ci, on ne l'ignore point, n'avait rien de commun avec les gyrovagues fainéants toujours en circulation dans les rues des grandes cités, rien de commun non plus avec

les vieux solitaires de la Thébaïde. Si le calme d'une cellule bâtie en pleine campagne allait à ses goûts d'homme studieux et favorisait ses méditations d'écrivain recherché, sa curiosité de moine byzantin quelque peu répandu à la cour et versé dans la ville devait s'accommoder fort bien de ce voisinage avec Constantinople qui lui permettait de recevoir jour par jour les nouvelles de la capitale et du palais sacré. Oui, le monastère des Cinq-Saints lui convenait à merveille et il a dû y faire à plusieurs reprises de longs séjours. De là, du moins, sont parties, au sentiment de M. M. Treu (1), plusieurs de ses lettres.

Le couvent n'avait guère à montrer que son église, laquelle, bien que dépouillée de tout, était une construction remarquable, ni très grande ni très petite, où toutes les proportions étaient observées. Mais le site, pour en parler une fois de plus, rachetait l'absence de tout autre avantage. Bâties au pied de la montagne, entourées de champs fertiles, pourvues d'eaux abondantes, situées hors de la grand'route sans en être à une distance excessive, les constructions des Cinq-Saints pouvaient rivaliser sans crainte avec beaucoup d'autres pour la beauté de l'emplacement. Pourquoi faut-il qu'elles ne soient plus debout? Pourquoi faut-il que leurs habitants de 1295 ou 1300 aient cessé trop tôt d'avoir des successeurs?

Aujourd'hui, autour du Kaïch-Dagh de vastes espaces restent en friches; les bois en ont disparu, les sources y ont diminué. De ci, de là, parmi cette désolation, quelques ruines muettes marquent les différents points où s'élevaient les centres monastiques d'autrefois. Telles, avec leur reste de crypte ou de citerne, les ruines couchées à l'ouest de la colline, non loin des platanes où la grande source laisse actuellement échapper ses eaux. Leur position répond de tous points à celle que Maxime Planude nous indique pour son monastère. Ces gros murs enfouis sous terre, ces vieilles voûtes byzantines à peine dégagées, ces mille débris épars sur une aire à peu près carrée appartiennent-ils vraiment au monastère des Cinq-Saints?

XII. — CONCLUSION.

Voilà, telle que je la connais, l'histoire du mont Saint-

(1) *Op. cit.*, p. 215.

Auxence. Les couvents qu'il portait encore à la fin du XIII^e siècle n'entrèrent dans le XIV^e que pour décroître et périr. On sait que l'émir Othman s'empara de Brousse avant de mourir en 1327. Son fils le sultan Orkhan rêva tout aussitôt de conquérir la Bithynie entière jusqu'au Bosphore. Même avant la prise de Nicée, où il entra en 1328, même avant le siège de Nicomédie, où il échoua deux fois en 1331 et réussit en 1337, ses armées avaient contourné l'ancien golfe Astacène et ravagé sa rive septentrionale. Les auteurs byzantins ont pensé qu'il était d'un bon patriotisme de ne point prodiguer les détails sur ces incursions, mais tel historien turc nous affirme que le sultan vint camper une fois en personne à l'Alem-Dagh et au Kaïch-Dagh (1). En faut-il davantage pour comprendre que les couvents auxentiens se soient rapidement vidés? Plutôt que de vivre sous le coup de perpétuelles menaces, les moines de la colline coururent chercher la sécurité en d'autres parages et leurs cellules abandonnées, si les Turcs ne les renversèrent point tout d'un coup, s'écroulèrent peu à peu.

Il en reste les fondements et, en partie, les ruines.

Au sommet, quelques coups de pioche livreraient sans peine le plan peut-être complet du dernier monastère, de celui, je crois, que restaura Michel VIII, et déjà l'emplacement de l'église michaélienne se trahit à son orientation, aux alignements des murs qui l'enveloppent, aux innombrables cubes de mosaïque qui y brillent parmi les plâtras. Tout à côté, mais à un niveau inférieur, vers le sud-ouest, la disposition des rochers caves et l'entassement de ruines plus anciennes indiquent le premier logement de saint Étienne le Jeune et de ses prédécesseurs immédiats, ainsi que le couvent dirigé peu après 750 par l'économe Marin. Bas sur le flanc, au sud, à proximité du col, un large mur de pierres sèches conserve encore le tracé de ce qui fut le vaste enclos des Trikhinaires et le centre en est occupé, je l'ai dit, par un aghiasma, par les fondements d'une église et les restes d'un couvent. Au pied de la colline, vers l'ouest, en deçà de la grande source, de fortes substructions encadrées dans un quadrilatère de ruines doivent marquer à

(1) *Tarikh Ata*, t. I, p. 20. Cf. X. SIDEROPOULOS, Περὶ τοῦ Δαματρύος τῶν Βυζαντινῶν, dans l'Ἑλληνικὸς φιλολογικὸς Σύλλογος, supplément archéologique au t. XIX, p. 15; G. ALBERT, *op. cit.*, p. 45; M. GÉDÉON, Τυπικόν, p. 15.



mon avis l'endroit précis où s'élevait l'église des Cinq-Saints. Et peut-être le Kaïch-Dagh porte-t-il aussi quelques traces d'établissements monastiques au nord ou à l'est, mais je n'ai jamais eu l'occasion de l'explorer de ces deux côtés. Parmi les marbres épars, je me contenterai de signaler, couché près de la grande source, le gros chapiteau où tel propriétaire des environs a gravé son nom en turc, majestueusement, en l'année 1268 de l'hégire, c'est-à-dire entre octobre 1851 et octobre 1852.

Des fouilles, si elles avaient lieu au mont Saint-Auxence, pourraient peut-être fournir plusieurs données chronologiques plus intéressantes. En tout cas, même très sommaires, elles jetteraient une vive lumière sur l'architecture des monuments rasés au niveau du sol. L'Institut russe de Constantinople, qui projette ces fouilles, est tout désigné pour les entreprendre. Puisse-t-il voir ses travaux comblés de succès et féconds en résultats qui permettent de corriger et de compléter largement la présente étude!

HISTOIRE POLITIQUE ET RELIGIEUSE

DE L'ARMÉNIE

(*Suite*) (1)

Article IX. — Kakig II le dernier des Pagratides (1042, mort en 1077).

§ 19. *Il triomphe des Grecs; son sacre; ses qualités; exploits de Khatschig.* — Johannès Sempad était mort en 1039. Il avait survécu quelques mois à son frère Aschod, dont le fils Kakig devenait l'unique héritier légitime de deux principautés. Malgré ses titres à la succession de son oncle, le jeune prince n'obtint la couronne qu'après deux ans de lutte. L'empereur Michel Calaphate, se prévalant des clauses de l'accord conclu avec Johannès, réclama la cité d'Ani et le Schirag dont elle était la capitale. Le conseil de régence refusa de se soumettre à une concession excessive, que la peur avait extorquée au dernier monarque. Une armée grecque envahit le district de Schirag, avec le secours du chef des Siouniens, le régent Vest Sarkis, qui aspirait à supplanter Kakig (2). Les envahisseurs furent complètement défaits et rejetés loin d'Ani par le vieux Vahram Pahlavouni; ils périrent en si grand nombre que les eaux de l'Akhouréan furent rougies de leur sang.

Les discordes des Grecs ne leur permirent pas de venger cette défaite. Le vaillant général des Arméniens, d'accord avec le patriarche Pierre et les autres principaux chefs, fit alors sacrer à Ani Kakig II (1042). Le nouveau roi n'avait que seize ans. Mais il possédait dans un degré assez rare à cet âge toutes les

(1) Voy. vol. VII, 1902, p. 26, 277, 509; vol. VIII, 1903, p. 206.

(2) Vest, *vestiarius*, indiquait la dignité de chambellan octroyée par les empereurs grecs. Sur le rôle de Sarkis, voir Matth. d'Édesse, I, 56, 65.

qualités qui conviennent à un roi. Intelligent, instruit, d'un extérieur imposant, affable et vertueux, il aurait prolongé l'indépendance de l'Arménie, si la trahison n'avait paralysé ses efforts.

Dès qu'il apprit que les Turks-Seldjoukhides étaient campés près de l'Hourastan (fleuve qui du lac Sévan coule dans l'Araxe), il divisa son armée et se porta à leur rencontre. Puis feignant de fuir, il les attira dans une embuscade et les défit complètement. Les Turkhomans s'enfuirent dans le Gordjaïk (au sud-ouest du lac d'Ourmiah) et s'y fortifièrent; ensuite, reprenant l'offensive, ils envahirent le Vasbouragan. Mais à leur entrée dans le district de Thornevan (Tchors), un fameux chef de bande, nommé Khatschig le Lion, à la tête d'une poignée d'hommes, les tint en échec jusqu'au moment où, voyant tomber près de lui son fils préféré Ischkhanig, il laissa échapper le glaive de ses mains, et, sans y prendre garde, il reçut le coup mortel. Il laissait deux autres fils, alors à Constantinople. Ils accoururent, et à la tête de quelques milliers d'hommes, massacrèrent une partie des Seldjoukhides campés dans les cantons de Khoi et de Salamasd. L'aîné de ces intrépides chefs de guérillas s'appelait Hasan; l'empereur nommera plus tard son fils Aboulkharib gouverneur de Tarse, en Cilicie.

§ 20. *Kakig victorieux des Grecs; stratagème de l'empereur, trahison et spoliation; résistance héroïque de Vahram.* — A cette heure, le danger était plus pressant du côté des Grecs. Constantin Monomaque (1042-1054), devenu empereur par son mariage avec Zoé, s'empressa de réclamer Ani avec la province dont cette ville était la capitale. Kakig ayant refusé de les céder, les Grecs prirent les armes; mais leurs généraux Acit et Nicolas échouèrent devant Ani. Alors, changeant de tactique, l'empereur eut recours à la ruse. Il acheta plusieurs seigneurs, entre autres Aboul-Sewar, gouverneur musulman de Tovin, et Vest Sarkis, qui s'était naguère fait proclamer roi dans Ani. Ce dernier détourna contre plusieurs grands d'Arménie les justes préventions qui pesaient sur lui; Grégoire Magister, neveu de Vahram, dut quitter Pedchni dans l'Ararad et se réfugier avec ses quatre fils à la cour de Constantinople. Pendant ce temps, Sarkis formait une ligue puissante. Le traître écrivit ensuite à Monomaque, lui indiquant le

vivants qui échappèrent se réfugièrent à Garin, ou Théodosiopolis, qui, depuis, prit le nom d'Erzeroum.

Soit indifférence pour les Arméniens, soit impuissance, le Bulgare Aaron, commandant du Vasbouragan, le prince de Géorgie, Libarid, et le gouverneur grec d'Ani, Camen, qui disposaient de soixante mille soldats et étaient retranchés au nord d'Ardzen dans une forte position, n'essayèrent pas d'arrêter avant le sac de la ville les sauvages conquérants; ils les laissèrent achever à loisir leur œuvre de destruction et de pillage. L'armée grecque ne se décida même à combattre les envahisseurs que lorsque ceux-ci vinrent l'attaquer. L'avantage resta aux Grecs; mais Libarid fut fait prisonnier; et pendant que les deux autres chefs alliés revenaient l'un à Ani, l'autre à Van, les Seldjoukhides dévastaient l'Arménie jusqu'à la ville de Kars qui fut prise et saccagée. Beaucoup de ses habitants furent massacrés ou menés en captivité; le roi de Kars, Kakig-Apas, n'évita le même sort qu'en se réfugiant dans la citadelle bâtie sur un mont à pic, à l'extrémité méridionale de la ville.

En 1054, Thogruhl s'empara de Pergry, à l'est du lac de Van, sur la rive gauche de la rivière Bendimahi. Il ravagea tout le pays jusqu'à la plaine de Passen (Pasin), à l'est d'Erzeroum. Kakig-Apas se porta au-devant de lui et lui offrit bravement la bataille; mais il fut battu et son vaillant général Thathoul fait prisonnier. Dans le camp opposé, parmi les blessés se trouvait le fils du prince persan Arsuran. Ce jeune homme était cher à son roi : « S'il guérit de sa blessure, dit Thogruhl à Thathoul, je t'épargnerai; sinon, ta mort le vengera. — Si la blessure est de ma main, répliqua le fier général, elle est mortelle. » Le jeune prince persan mourut. Aussitôt, par l'ordre de Thogruhl, Thathoul fut tué, sa main droite coupée et envoyée au père du jeune prince avec une lettre lui annonçant que la vaillante main qui avait tué son fils ne frapperait plus personne.

Thogruhl ayant ensuite assiégé la ville de Manazgherd fut tenu en échec par une résistance aussi intrépide qu'habile (1).

(1) Cf. Cedrenus, *loco cit.*, n. 591, col. 322 et sqq. — Matth. d'Édesse, part. ou l. II, ch. LXXVIII, p. 98 et suiv.; — Arisdaguès Lasdiverdtsi, ch. XVI. — Manazgherd ou Melezgherd est située au nord de la partie centrale du lac de Van, vers l'endroit où le Mourad (Euphrate oriental) infléchit son cours du sud à l'ouest et

La défense était dirigée par le gouverneur Basile, aidé d'un Frank et d'un prêtre arménien. Ces derniers, d'une fécondité de ressources extraordinaires, rendirent inutiles les grosses machines de guerre employées par leurs adversaires. Thogruhl fit creuser une mine sous les fortifications. Un chef, qu'il avait froissé, avertit les assiégés par une lettre enroulée à l'une des flèches qu'il leur lançait. Basile opposa aux mineurs ennemis une contremine, les prit et les fit mettre à mort. Thogruhl, alors, attaqua les murailles de la ville à l'aide d'une immense baliste dont le transport nécessitait le concours de 400 hommes; elle avait été amenée de Baguèche (Bitlis) et prise jadis à l'empereur Basile. Sur-le-champ, le Frank prépara un mélange inflammable; puis, il se dirigea sur un coursier rapide vers le camp ennemi, en disant : « Je suis prêt à mourir pour sauver cette ville chrétienne, et ma mort ne mettra personne en deuil; car je n'ai ni femme ni enfants. » Comme il tenait une lettre à la main, les ennemis le laissèrent approcher, le prenant pour un messager. Mais, arrivé vers la baliste qui était en bois, il brisa sur elle les trois bouteilles où il avait enfermé le mélange inflammable et s'enfuit. Avant que l'ennemi fût revenu de sa surprise, la machine était réduite en cendres.

Thogruhl, pour se venger de cet échec, mit à sac la ville d'Ardzgué (Ardjish) située au nord du lac de Van.

§ 22. *Les envahisseurs de Mélitène décimés par Thornig; sac de Sébaste; l'admirable prêtre Christophe.* — Thogruhl avait profité du désarroi causé par la mort de l'empereur Monomaque pour ravager l'Arménie (1054-1056). Puis, pendant que l'empereur Michel VI luttait contre le prétendant Isaak Comnène, une nouvelle armée seldjoukhide s'avançait vers l'Arménie occidentale jusqu'à Gamakh, sur la rive gauche du Haut-Euphrate. Là, elle se divisait en deux corps, dont l'un allait, au nord, saccager Colonia, bâtie par Pompée entre les villes actuelles de Siwas et de Trébizonde. L'autre corps, descendant l'Euphrate, ravagea Mélitène (Malatia) et, pendant le cours de l'hiver, pourchassa les pauvres habitants qui s'étaient dispersés dans la campagne. Cependant, forcés par la famine de reprendre

reçoit la Touzlou sou, « Rivière saline ». Basile avait été nommé gouverneur de Mekzgherd par Monomaque; il était fils de l'Arménien Aboukhab et originaire du pays de Daikh.

le chemin de la Perse avant le retour du printemps, les envahisseurs se dirigèrent, par la vallée de l'Euphrate oriental, vers le pays de Daron. Thornig Mamigonien, auquel son ami Grégoire Magistros avait confié la garde du pays, fondit sur eux avec ses montagnards, au moment où ils s'engageaient dans les défilés du mont Sim (Sassoun). Les Turks furent taillés en pièces et en partie exterminés, près du couvent de Saint-Jean-Baptiste de Klag, appelé aussi couvent d'Innagnian (des Neuf Sources).

Cette défaite n'empêcha pas les troupes de Thogruhl de pénétrer, au mois de juillet 1059, jusqu'à Sébaste (Siwas) sur la rive droite du Haut-Kizil-Irmak (ancien Halys). Les églises, dont Matthieu d'Édesse porte le nombre à un millier, furent pillées et détruites. Après le massacre d'une partie des habitants, les vainqueurs repartirent avec des chariots chargés d'or, d'argent, de pierreries, d'étoffes précieuses. A leur suite étaient traînés en captivité un grand nombre de femmes et d'enfants. Adom et Abousahl, qui s'étaient réfugiés vers le sud-ouest dans la forteresse de Kavanadêk, rentrèrent alors dans leur petite capitale en ruines.

Trois ans ne s'étaient pas écoulés que les hordes du Khorassan se répandaient de nouveau dans le sud-ouest de l'Arménie et pillaient les districts de Baghnadoun (Arghane), de Thelkhoum et d'Argni (4 d'arec, 5 octobre 1062). C'est dans ce dernier pays qu'eut lieu le trait admirable raconté par Matthieu d'Édesse (II, 86). Le prêtre Christophe, voyant cerner son village par les sauvages conquérants, réunit tous les habitants dans l'église, célèbre devant eux le saint sacrifice, et leur distribue la sainte communion. Et à mesure qu'il a été fortifié par le corps et le sang divin, chacun de ces héros, homme, femme, enfant, va au-devant de la mort qui l'attend au seuil de l'église. Resté seul avec ses deux fils, Christophe les embrasse, sort avec eux, et tous trois, en confessant Jésus-Christ, reçoivent la palme du martyre.

§ 23. *Alp-Arslan ruine Ani, fait grâce au roi de Kars, bat Diogène, soumet les princes d'Arménie.* — En 1063, Alp-Arslan (le Brave Lion) succédait à son oncle Thogruhl bey. Bientôt après, il envahissait la terre des Aghouans, dont le roi accepta sa suzeraineté; puis, à la tête de ses hordes dévastatrices, il traversa comme un ouragan le Koukark, s'empara de

Schamschouldé (dans le Dachir, près Lori ou Bambaki); enfin, il s'abattit sur l'Ararat. Ani seul lui opposa une vigoureuse résistance. Lassé de renouveler toujours des attaques sans cesse repoussées, il commençait à s'éloigner, quand l'arménien Pakarad qui, sous le titre de duc, gouvernait la ville au nom des Grecs, se croyant menacé d'un plus violent assaut, s'enfuit dans la citadelle. Alp-Arslan averti accourut et pénétra dans la ville que ses habitants abandonnaient déjà (6 juin 1064). Horrible fut le carnage. Le sang ruissela dans les rues jonchées de cadavres et rougit les flots de l'Akhouréan (l'Arpa-Tchaï des Turcs ou Rivière de Froment). Ceux qui paraissaient les plus riches furent mis à la torture et forcés de révéler et de livrer leurs trésors. D'autres, réfugiés dans les églises, furent, de même que les prêtres, brûlés, noyés, ou écorchés vifs. A la faveur d'un violent orage, Pakarad et ses soldats s'étaient enfuis de la citadelle (1).

Alp-Arslan, après avoir établi un gouverneur persan dans Ani, en sortit, traînant avec lui de nombreux captifs; au milieu d'un immense butin, se détachait la croix d'argent, de hauteur d'homme, arrachée de la coupole de la cathédrale et destinée à former le seuil de la mosquée de Nakhitschévan.

Le conquérant se dirigea vers le pays de Kars. Le roi Kakig-Apas, sommé d'aller au-devant de lui pour faire hommage de son royaume, gagna ses bonnes grâces par un artifice, dont on s'étonne qu'un souverain oriental ait pu être dupe. A l'approche du messager envoyé par le conquérant seldjoukhide, Kakig-Apas se mit en grand deuil, répandit de la cendre autour de lui, et se tint appuyé sur un coussin noir. « Pourquoi êtes-vous si affligé? demanda le messager. — Hélas, reprit Kakig,

(1) Arisdaguès de Lasdivert (ch. XXIV). Matth. d'Édesse (l. II, ch. LXXXVIII) appelle par erreur Alp-Arslan fils de Thogruhl. Cf. *Hist.* d'Étienne Orbélian (éd. Brosset, p. 215); Saint-Martin, *Mém. sur l'Arm.* t. II, p. 225 et suiv. — *Chronique* de Michel le Grand, patriarche des Syriens jacobites (trad. V. Langlois, Venise, 1868), p. 292. — Découronnée de ses superbes édifices, la brillante capitale ne se releva jamais entièrement. Occupée tour à tour par des émirs kurdes (1072-1124), par des rois géorgiens de la famille des Orpélians, 1124-1126; 1161-1163, par des sultans seldjoukhides et les khans des Tatares Mongols, elle acheva d'être ruinée, au XIVe siècle, par un tremblement de terre (1319). La plupart de ses habitants émigrèrent, principalement en Crimée, en Moldavie et en Pologne. — Sur son état actuel voir *Le Tour du Monde*, 1898, t. II, p. 368; *Album d'Ani*, par Brosset (Saint-Pétersbourg, 1861), avec 45 pl.

depuis la mort de Thogruhl, je n'ai cessé de le pleurer, et le monde, désormais, n'a plus d'attraits pour moi. » Alp-Arslan, trompé par ce manège, vint lui-même à Kars, embrassa le roi comme un ami et le combla des marques de sa bienveillance. Le petit monarque, pour une fois, était sauvé; mais redoutant l'inconstance de son terrible protecteur, il fit don, peu après, du Vanant à l'empereur Constantin Ducas et accepta, en échange, les villes d'Amasia, Comana, Larissa et la forteresse de Dzamentav (à l'ouest de Mélitène dans le Taurus). C'est dans cette dernière ville qu'il établit sa résidence (1064).

En 1070-1071, Alp-Arslan voulant se venger de l'empereur qui soutenait l'émir Guédridj révolté, saccagea Manazgherd, dévasta la rive gauche du Mourad et de l'Euphrate jusqu'à Édesse, dont il ne put s'emparer. Il assiégeait Alep, quand l'empereur Romain Diogène, à la tête de 100.000 hommes, marcha sur Manazgherd et reprit cette importante place forte. Mais le monarque grec divisant alors son armée en envoya une partie, sous les ordres du Normand Oursel de Bailleul, assiéger Khélath (Aklath) : grosse imprudence qu'aggrava l'indiscipline des soldats. Vainement, Diogène paya bravement de sa personne et eut son cheval tué sous lui, Alp-Arslan le défit complètement entre Manazgherd et Khélath et le fit prisonnier. Le pauvre prince ne recouvra sa liberté que pour avoir les yeux crevés par l'ordre de Michel VII, son successeur.

La défaite de Manazgherd ne fut guère moins funeste à l'empire byzantin qu'à l'Arménie. Ce fut le premier coup de glas annonçant que les Turks avaient déchiré pour toujours la ligne des fortifications orientales, qu'ils se mettaient en marche sur Constantinople et commençaient à couvrir la civilisation artificielle et raffinée des Grecs sous les flots de la barbarie musulmane.

Tandis que les princes chrétiens d'Arménie se jetaient dans les bras de l'empereur pour ne point tomber aux mains d'Alp-Arslan, plusieurs princes musulmans d'Arménie acceptaient au contraire la domination du conquérant turk, qui avait adopté leur religion. Tel fut le parti que prit Masr, prince Mérouanide, d'origine kurde, de la tribu des Houmaïdy. Cette famille est plus connue dans l'histoire d'Arménie, sous le nom de princes d'Abahouni, parce que le canton de ce nom, dans le Dourou-

peran, au nord-ouest de Van, formait la partie la plus importante de leur principauté. Ils régnaient aussi sur les villes de Manazgherd, Khelath, Ardjisch, également situées au nord-ouest du lac de Van. Tributaires des Grecs sous Basile II, ils se soumirent à la domination de Thogruhl bey et de ses successeurs (1).

§ 24. — *Kakig châtie le métropolite de Césarée; il est pris et tué; ses fils sont empoisonnés.* — En réalité, la protection des Grecs était presque aussi dure aux Arméniens que celle des Persans et des Turks. De lourds impôts écrasaient le peuple. Les petits chefs arméniens, confondus au milieu des Grecs dans l'Arménie mineure, étaient continuellement exposés à des guets-apens. Plusieurs périrent par le fer ou le poison; d'autres furent exilés. Tant de perfidie exaspéra le roi exilé Kakig. Soit sentiment de justice, soit désir de vengeance, il saisit toutes les occasions de nuire aux Grecs. Le métropolitain de Césarée, Marc, se faisait remarquer par son animosité à l'égard des Arméniens. Il avait un jeune chien d'une taille gigantesque, auquel il affectait de donner le nom d' « Armên »; d'autre part, il réservait aux Arméniens l'épithète de « chiens ». Kakig, résolu de punir cet insolent prélat, vint, suivi de quelques amis, lui demander l'hospitalité. Marc le reçut avec tous les dehors du plus profond respect. Au cours de l'entretien, le roi voulut voir le fameux chien et demanda pourquoi il répondait au nom d'Armên. « C'est un très joli chien, reprit le métropolitain, et, pour cette raison, nous l'appelons Arménien. » Le roi fit un signe à son escorte : on enferma aussitôt Marc et le chien dans le même sac, qu'on lia solidement. Ensuite, on frappa le chien avec un bâton; l'animal furieux mordit le métropolitain si longuement et avec tant de rage qu'il le tua (2).

Le terrible justicier fut bientôt le point de mire des Grecs qui épièrent l'occasion de s'en délivrer. Un jour, Kakig traversait la plaine d'Ardzias avec une suite assez nombreuse. Accom-

(1) Sur la mort tragique d'Alp-Arslan, voir Matth. d'Édesse, ch. CIV.

(2) Matth. d'Édesse, *Chronique*, II, XCIV; *Chronique rimée de Vahram d'Edesse sur les Rois de la Petite-Arménie*, vers 137-152, dans la Biblioth. des Croisades, documents armén., t. I, p. 497.

On ne peut excuser, comme semble le faire Matthieu d'Édesse, les cruelles représailles de Kakig, et moins encore les ordres criminels qu'il donne à ses soldats de violer partout les plus illustres dames romaines (grecques).

pagné de trois familiers, parmi lesquels se trouvait son parent, Roupên, il vint se reposer près de la forteresse de Cybistra (au sud-ouest de Césarée). Les trois frères, fils d'un Grec nommé Mantalé (Pantaléon) et propriétaires du fort, apostèrent aussitôt une cinquantaine d'hommes. Pris à l'improviste, le roi fut enchaîné et, quelques jours après, son corps sanglant flottait suspendu aux créneaux de la forteresse (1077). Un peu plus tard, ses deux fils encore jeunes, Jean et David, expiraient, celui-ci empoisonné par l'ordre de son beau-père, Aboulkharib; Jean avait déjà vu périr par le poison son fils, Aschod. Avec eux s'éteignait la descendance directe des rois Pagratides. Vers la même époque, Adom et Abousahl, fils de Sénék'hérim et les derniers représentants des Ardzrounis, périssaient de la main des Grecs (1080), ainsi que Kakig, fils d'Apas, le dernier des Pagratides de Kars; et les possessions qu'ils avaient en Cappadoce rentraient dans le domaine impérial.

§ 25. *Grecs, Géorgiens, Turks et Tatares se disputent l'Arménie.* — Ainsi, au milieu du XIe siècle, malgré quelques chefs arméniens, qui gardaient encore ou allaient conquérir leur indépendance (1), les Grecs dominaient dans l'Arménie occidentale et se partageaient avec les Géorgiens l'Arménie du nord. Les Perses en possédaient la partie orientale, et des princes musulmans les provinces méridionales. Cet état dura peu. Les Grecs et les autres envahisseurs de la Grande Arménie furent dépouillés par Alp-Arslan, et surtout par son fils Mélik-Schah, surnommé le grand sultan (1072-1092). Celui-ci se regardait comme le justicier de Dieu. Ayant pénétré jusqu'à la Méditerranée : « Voici, dit-il en plongeant son sabre dans les flots, voici le glaive de Dieu avec lequel il m'a été donné de régner de la mer à la mer. » Maître des pays compris entre l'Indus, la

(1) Un Arménien du territoire de Marasch, nommé Philardos (Philarète), suivi d'une petite troupe de ses compatriotes, s'empara d'une grande partie de la Cilicie et poussa ses conquêtes jusqu'à Édesse. Voyant sa puissance menacée par le fils d'Alp-Arslan, Mélik-Schah, il essaya de le fléchir en abjurant sa foi à Bagdad. Peu après, dépossédé de nouveau, il fit pénitence de son apostasie dans un monastère, au dire du patriarche jacobite Michel (p. 294). Philardos Brachamius est fort maltraité par Matthieu d'Édesse, qui l'appelle premier-né de Satan (II, CVI).

La ville d'Édesse passa en 1098 aux mains de Beaudoin, frère de Godefroy de Bouillon (Michel le Grand, *ibid.*, p. 294 et suiv.). Elle va être enlevée à Josselin II par Émad-Eddin Zangui, atabek de Mossoul, le 23 décembre 1143. Nersès Schnorhali composa une élégie sur ce sujet. Cf. Grég. Prêtre (Matth. d'Édesse, III, 258).

mer Caspienne et le Bosphore, il en remplaça les possesseurs par des dynasties seldjoukhides (1), et gagna néanmoins, par sa générosité, l'affection des chrétiens.

Au commencement du XII[e] siècle, l'Arménie septentrionale fut arrachée aux musulmans, grâce à la vaillance du roi de Géorgie, David II, le Réparateur (1089-1125). Ce vaillant homme délivra la Géorgie, reprit Tiflis, conquit Ani et le Schirag, la plus grande partie du Koukark et de l'Oudi. Quand l'épée de David II ne les protégea plus, les habitants du Schirag retombèrent sous le pouvoir du prince arabe Fadloun, fils de l'ancien gouverneur d'Ani, Aboulsewar (1126). Cependant le roi de Géorgie, Georges III et ses successeurs, sa fille Thamar et George IV, aidés par les princes arméniens Ivané et Zacharie, reconquirent peu à peu la plus grande partie de l'Arménie septentrionale à partir de 1161, et la conservèrent jusqu'au moment où l'Arménie tout entière fut arrachée à ses nouveaux maîtres, Géorgiens, Perses, Grecs et Turks, par les conquérants tatares (2).

Bien que le nouveau joug des habitants de la Grande Arménie fût plus pesant que jadis, les anciens tributaires de By-

(1) Ainsi l'émir Sokman, fils d'Ortok, fonda, avec son frère Il-Ghazy, la dynastie Ortokhide, qui régna sur Hisnkeïfa et Amid; il se fit appeler Schah Armèn, roi d'Arménie.

L'émir persarménien Mohammed ben-el-Danischmend (ou Kimusch-Tekin) avait été envoyé en Cappadoce par Alp-Arslan; il avait conquis Mélitène, Sébaste, Césarée, et était devenu chef d'une dynastie turkomane qui régna pendant plus d'un siècle sur ce pays. Michel le Grand, *Chron.*, éd. citée, p. 293; Matth. d'Édesse, II, CLXVII. — Un plus puissant royaume fut établi dans le voisinage de la Petite Arménie par Soliman, fils de Koutoulmich, fils de Yakoub-Arslan, fils de Seldjoukh. Il régna à Ikonium de 1072 à 1085 et fut le fondateur de la fameuse dynastie des Seldjoukhides de Konièh ou Iconium. Soliman avait été avec le fameux vizir Nizam-al-Mulk la principale colonne de l'empire de son cousin Mélik-Schah.

(2) Georges III, roi de Géorgie (1156-1184), était le frère et le successeur de David III; son père Dimitri II était fils de David le Réparateur... Georges III s'empara de Garin, d'Ani, Tovin, etc. Cf. Grég. le Prêtre, ch. 279, 280, 281; Aboulpharadj, *Chron. syr.*, p. 357; Brosset, *Hist. de Géorgie*, t. I, p. 383 et suiv., 391 et suiv... Cf. *ibid.* Addition XVI. — Le sebassalar Zacharie (1191-1210), premier ministre de la reine géorgienne Thamar, poussa ses conquêtes au delà de l'Araxe, s'empara de Garin, etc...; ce grand guerrier, qui était profondément religieux, fut en correspondance avec le roi et le catholicos de l'Arméno-Cilicie (Voir plus loin le règne de Léon II et des catholicos Jean le Magnifique et David). Les évêques réunis à Sis autorisèrent Zacharie à dresser l'autel hors des églises, afin qu'il pût assister au saint Sacrifice de la messe.

zance regrettèrent peu leurs anciens maîtres. Ceux-ci, en effet, au lieu de les défendre, les avaient traîtreusement asservis et s'étaient montrés, parfois, aussi intolérants pour leurs coutumes nationales et leurs usages religieux, que les stupides adorateurs du feu ou les farouches sectateurs de Mahomet. De la fin du VIe au XIe siècle, les Arméniens avaient vu 14 princes de leur race monter sur le trône de Constantinople. Basile Ier le Macédonien et ses descendants l'avaient occupé pendant un siècle et demi (876-1028). Et cependant, plusieurs de ces princes, par exemple Basile II (976-1025), s'étaient efforcés d'asservir les Arméniens. Ils furent sourds à la voix de leur ancienne patrie, insensibles à cette merveilleuse activité qui se déployait avec éclat dans les lettres, les arts, le commerce, l'industrie, l'agriculture. Ils ne virent même pas, tant l'ambition conquérante est aveugle, qu'ils détruisaient la double barrière vivante et naturelle qui, à l'est, protégeait l'empire contre les envahisseurs, sous l'effort desquels il succombera.

Article X. — Histoire du catholicosat et de l'Église arménienne du VIIe au XIIe siècle.

§ 1. *Récapitulation : union sous Ezr; rupture; nouvel accord sous Sahag III; synode de Bardav, réponse au concile in Trullo.* — Nous avons vu l'Église arménienne du VIe et du VIIe siècle osciller de l'union au schisme, suivant qu'elle était attirée dans l'orbite de l'empire byzantin ou entraînée sous la domination des Perses et des Arabes. L'épée de Chosroès n'avait pas peu contribué à couper les liens de l'Église arménienne avec l'Église grecque. Grâce aux victoires d'Héraclius, ces liens sont plus aisément renoués. Cette fois, les intérêts du catholicos Esdras, des évêques et des grands d'Arménie semblent d'accord avec leurs préférences intimes. Il en est peu qui s'obstinent dans le schisme. L'évêque Étienne de Karthman et quelques-uns des autres principaux personnages qui ont été gagnés au parti de Jean Maïrogometsi, le chef des opposants, finissent par se rallier à l'union. Vainement, Jean poursuit une campagne acharnée contre les synodes tenus à Garin sous Esdras et à Tovin, en 652, sous Nersès Schinogh; il ne recrute parmi les prêtres et parmi les moines qu'un nombre restreint

de partisans. Jean persévéra dans son opposition, malgré les condamnations prononcées contre lui. Pour le punir de son obstination, on le marqua au front d'un fer rouge. Il se réfugia d'abord dans le monastère de Maïrō-Vankh (Couvent de la Forêt); Ezr (Esdras) l'en ayant chassé travestit le nom de cet asile en celui de Maïro-Gom (Étable de la Forêt) et appela le docteur rebelle Maïrogometsi. Celui-ci s'enfuit alors dans le pays de Karthman. Il revint enfin terminer en Arménie sa longue existence, sans cesser de lutter contre ce qu'il nommait le Nestorianisme. Entre temps, d'autres erreurs s'étaient greffées sur son monophysisme. Samuel d'Ani (*P. G.*, XIX, 690) n'hésite pas à rattacher à lui une secte d'hérétiques, dont « son disciple Sergius, homme arrogant et ambitieux, fut le principal porte-drapeau ».

Cependant, sous les successeurs de Nersès Schinogh, l'union se relâcha peu à peu, beaucoup moins à cause des attaques des docteurs Jean Maïrogometsi et Ananie de Schirag, que par suite des victoires du roi de Perse Chosroès sur les successeurs d'Héraclius. Justinien II, ayant arraché aux successeurs de Chosroès la prépondérance en Arménie, fit venir Sahag III à Constantinople (690). Là, dans un synode composé d'évêques grecs et arméniens, l'accord religieux fut rétabli. Mais, soit antipathie de race, soit nouvelle divergence des intérêts politiques, soit défaut de largeur de vue, surtout chez les Grecs, qui veulent imposer leur discipline, toujours est-il que l'union conclue sous Justinien II ne fut pas durable (1). Deux ans après, en effet, le concile in Trullo (692) reprochait aux Arméniens de ne point mêler quelques gouttes d'eau au vin pur du saint Sacrifice (can. 32), de n'admettre à la prêtrise que les enfants issus de familles sacerdotales (can. 33), de faire cuire de la viande à l'autel et de l'offrir ensuite aux prêtres. Mais, en même temps que ces usages abusifs, il blâmait également la coutume de ne point s'abstenir d'œufs et de fromage, les dimanches et les samedis de carême (can. 99).

(1) Sahag III fut considéré de tous (Jean, VI, xIII, 84-86). Grégoire VII de Sis, dans sa lettre au roi Hethoum (Galanus, I, 197; II, 115), range parmi les patriarches catholiques les cinq premiers successeurs d'Ezr. Cela est contestable, surtout pour Élie. Quant à Ezr, bien qu'il ait reçu d'Héraclius, après l'union, le tiers de Koghp (Koulp) avec ses *Salines*, nous croyons à sa sincérité.



C'était plus qu'il n'en fallait pour pousser les Arméniens vers le schisme. Aussi, quand le catholicos arménien Élie (703-717) apprit que Nersès surnommé Pagour, patriarche des Aghouans, avait rallié la reine et une partie de son peuple au concile de Chalcédoine, il lui en fit de vifs reproches. N'ayant point obtenu la rétractation de Nersès, il dénonça ce pontife et la reine d'Albanie au khalife Abd-el-Mélik, les accusant de vouloir faire passer leur pays ainsi que l'Arménie sous la domination des Grecs; puis il réunit un synode à Partav (ou Bardav, dans l'Oudi à 40 kilomètres au sud-est de Kantzag) et y prononça la déchéance du catholicos albanais.

Le vertueux Germain Ier, patriarche de Constantinople (715-730), fit plus tard des avances au successeur d'Élie, Jean IV Odznetsi (717-729). Il lui envoya, par le docteur arménien Étienne, évêque de Siounie, une épître dogmatique, aussi modérée dans la forme qu'elle était solide et bien raisonnée. Il engageait les Arméniens à accepter avec le concile de Chalcédoine le dogme des deux natures; il montrait avec évidence que les Grecs rejetaient le Nestorianisme; il expliquait la formule de saint Cyrille que beaucoup entendaient mal, justifiait la doctrine de saint Léon, et faisait ressortir la nécessité de l'union religieuse.

Jusqu'à quel point Jean Odznetsi répondit-il à ce bienveillant appel? Il est difficile de le décider, d'après les documents incomplets qui nous sont parvenus. Nous voyons bien, par les œuvres du catholicos Odznetsi, qu'il combattit énergiquement les erreurs des Pauliciens, dont la doctrine se rattachait à l'adoptianisme de Paul de Samosate (1). Mais se prononça-t-il aussi contre le monophysisme? De Serpos, le cardinal Hergenroether et la plupart des savants arméniens catholiques le supposent (2). On peut alléguer, à l'appui de cette opinion, que le Christ est bien, aux yeux de Jean Odznetsi, Dieu complet et homme complet. De plus, on s'expliquerait mal que les Armé-

(1) Voir *Joannis Ozniensis Opera*, in-8, Venise, 1834, éd. Aucher. Lettre de Germain Ier *pro Decretis concilii chalcedonensis*, dans Migne, *P. G.*, XCVIII, 135-146; Mai, *Nova Bib. PP.*, II, 587-594; Galanus, I, 77. Guiragos, tr. fr., p. 36.

(2) De Serpos, *Compendio storico*..., II, 40, 383 et sqq.; Tchamitch, II, 571; Hergenroether, *Photius Patriarch von Constantinopel*, Regensburg, 1867, I, 481.

niens aient mis Germain de Constantinople dans le catalogue des Saints, s'ils avaient rejeté ses avances.

Le ménologe arménien, en effet, célèbre la mémoire de Germain, à la date du 12 mai, et fait le plus magnifique éloge de sa science, de son orthodoxie et de sa sainteté.

D'autre part, le silence du catholicos au sujet du concile de Chalcédoine est bien suspect. Il y a plus, d'anciens historiens arméniens nous disent que le synode de Manazgherd fut présidé par Jean Odznetsi, que 6 évêques syriens jacobites y prirent part et que les Chalcédoniens y furent condamnés (1). Enfin, la réponse même du docteur Étienne de Siounie présente sous sa forme actuelle un sens monophysite. A l'entendre, la nature et la volonté humaine furent confondues ou changées en la nature divine comme la lumière d'une bougie qui serait absorbée dans le foyer du soleil. Pourtant, ce dernier témoignage ne tranche pas le débat au sujet de Jean Odznetsi; car, parmi les savants historiens admettant l'orthodoxie du catholicos qui gouvernait alors l'Église arménienne, les uns, avec Galanus, abandonnent Étienne comme hérétique, mais prétendent qu'il ne fut pas le fidèle interprète de son patriarche; les autres, avec Hergenroether, soupçonnent que, dans sa teneur actuelle, la réponse à saint Germain a été interpolée (2).

(1) Açoghig, II, 2, traduct. Dulaurier, p. 131; Aboulpharadj, dans Assemani, *Bibl. or.*, II, 296; Michel, p. 255. On délibéra sous la pression de l'osdigan.

(2) Quelques circonstances paraissent bien faites pour accréditer ces soupçons d'interpolation. D'après le ménologe arménien, en effet, saint Germain et l'élite du clergé grec furent pleinement satisfaits de la réponse d'Étienne et louèrent l'orthodoxie des Arméniens. Or, comment eussent-ils pu approuver la déclaration d'Étienne, telle qu'elle est rapportée dans le ménologe arménien, puisqu'elle est en contradiction avec la recommandation faite par saint Germain aux Arméniens d'admettre dans le Christ les deux natures? Il y a encore dans ce document un autre caractère d'origine suspecte. Le monophysisme y est présenté sous sa forme la plus crue, l'absorption de la nature et de la volonté humaine dans la nature et la volonté divine. Or, il est bien rare que cette erreur ait été admise, aussi tranchée, par la masse des schismatiques arméniens. Ils ont plutôt prétendu, en règle générale, que la nature et la volonté humaine du Christ se sont unies à sa nature et à sa volonté divine, de telle sorte qu'il en est résulté une seule nature et une seule volonté, comme de notre corps et de notre âme résulte une seule nature. C'est un monophysisme, on le voit, beaucoup plus mitigé que le précédent. Voir Hergenroether, *Photius*, I, 481; Galanus, *Conciliatio*, etc., I, 77 et sqq., 202, 341. Galanus représente toujours Jean Odznetsi comme un hérétique avéré, ayant présidé le synode schismatique de Manazgherd, et sanctionné dans ce synode les hérésies monophysite et monothélite. Mais il suppose que ce n'est

Il se peut bien que la pression des Arabes, ses maîtres, ait empêché Jean IV de manifester officiellement sa foi catholique. En tout cas, les résultats obtenus par le patriarche Germain furent éphémères. Les tendances schismatiques reçurent de nouveau le contre-coup de la situation politique; et, pendant plus d'un siècle, l'Église arménienne resta isolée. Le synode arménien de Bardav, qui eut lieu vers 770, sous le catholicos Sion Pavonetzi (770-778), ne toucha point à la question de l'union religieuse. Il édicta vingt-quatre canons, dont les premiers ont trait à la discipline ecclésiastique et dont le dernier désigne les livres de l'Ancien Testament, regardés alors comme authentiques par les Arméniens.

§ 2. *Négociations de Photius avec le catholicos Zacharie; synode de Schiragavan; union incomplète et passagère.* — Après le milieu du neuvième siècle, les Khalifes commencèrent à se montrer moins tyranniques et soupçonneux à l'égard des Arméniens; ils mirent à leur tête le Pagratide Aschod et lui donnèrent le titre de Prince des princes. Bientôt après, les seigneurs amenés en captivité à Bagdad par Bougha avaient obtenu leur liberté, et ceux d'entre eux qui avaient apostasié s'étaient publiquement rétractés. Le moment était propice pour renouer les anciens rapports religieux avec Constantinople. Photius, le nouveau patriarche, en saisit avidement l'occasion. Outre que l'espoir d'attirer l'Arménie dans l'orbite de Byzance flattait son ambition, il n'était pas fâché de détourner à son profit les sympathies qui, semble-t-il, commençaient à se reporter vers Rome, où siégeait le grand pape Nicolas.

Des écrits de Photius, envoyés à ce sujet, il reste seulement deux lettres, traduites en arménien. Elles avaient été adressées vers l'an 860, l'une au catholicos Zacharie (854-876), l'autre à Aschod. L'une et l'autre, mais la première surtout, portent des traces d'interpolation (1). Néanmoins, elles nous peignent

pas avec ce catholicos que fut en rapport Germain de Constantinople. Il croit, sur une indication du ménologe arménien, que le catholicos contemporain de saint Germain et en relation avec lui aurait porté le nom de Pabgen. Aussi, range-t-il ce dernier parmi les catholicos orthodoxes. *Ibid.*, II, 118-121.

(1) Ces lettres ont été traduites incomplètement en latin : Mai, *Spicilegium Romanum*, X[b], 449-462; Migne, *P. G.*, CII, 703-718. Le texte arménien de ces lettres, avec traduction russe, a été publié par Marr et A. Papadopoulos-Kérameus,

bien les divergences entre Grecs et Arméniens sur les principaux points discutés. Photius, avec sa souplesse habituelle, s'attache d'abord à gagner la sympathie du catholicos, qu'il appelle successeur du grand apôtre Thaddée et de Grégoire l'Illuminateur. Il fait ensuite un exposé, inexact sur certains points, mais en général assez fidèle, du passé de l'Église arménienne et des causes qui l'ont amenée à proscrire le concile de Chalcédoine.

Laissant adroitement de côté les divergences purement disciplinaires ou moins importantes entre les deux Églises, il s'attache à démontrer que l'on doit admettre l'orthodoxie du concile de Chalcédoine et proscrire avec lui le monophysisme aussi bien que le nestorianisme, c'est-à-dire reconnaître les deux natures du Christ subsistant dans une seule personne. La lettre à Aschod renferme en abrégé, avec des compliments analogues, les mêmes considérations.

Ces efforts contribuèrent à la réunion du concile arménien de Schiragavan (862) ou d'Erazkhavors, gros bourg situé dans le canton de Schirag, entre Kars et l'Araxe, et qui, après Ani, était la résidence favorite d'Aschod I[er]. Dans ce synode, les évêques prononcèrent l'anathème contre ceux qui prétendaient que le Saint-Esprit ne procède pas du Père et du Fils (can. I); contre ceux qui soutenaient que le Verbe n'est pas Dieu parfait et homme parfait, composé de deux natures en une seule personne (can. VII); contre ceux enfin qui, reconnaissant l'orthodoxie du concile de Chalcédoine et des trois conciles généraux qui l'avaient suivi, osaient néanmoins les déclarer infectés de nestorianisme (can. XIV). Il est vrai que, trop soucieux de ménager les semi-eutychiens, dont la doctrine sur l'incarnation était teintée de monophysisme, les Pères de Schiragavan condamnèrent aussi ceux qui, regardant le concile de Chalcédoine comme en désaccord avec l'enseignement des Écritures et la tradition catholique des quatre premiers siècles, ne le réprou-

dans le *Recueil de la société orthodoxe de Palestine*, fasc. XXXI, p. 179-279, Saint-Pétersbourg, 1892.

Les prédécesseurs de Zacharie depuis Jean IV furent David I[er] (729), Tiridate I[er] (741), Tiridate II (764), Sion (767), Isaïe (775), Étienne (788), Joab (790), Salomon surnommé Dzérouni ou le Vieillard (791), Kéork ou George I[er] (792), Joseph II Garidj ou le Scorpion (795), David II (806), Jean V (833).

vaient pourtant pas, pour un motif purement humain (can. XIII). En dépit de cette compromission, qui trahit la défiance ou l'indécision chez quelques membres de l'assemblée, le concile de Schiragavan marqua un revirement de l'Église arménienne en faveur des décrets de Chalcédoine (1).

§ 3. *Opposition de Jean Badmapan contre Chalcédoine.* — L'union à peine conclue avec les Grecs, deux théologiens arméniens, Isaac, surnommé Marouth, et Apicuresch, évêque de Daikh, provoquèrent une vive agitation contre les décrets du concile. Le successeur de Zacharie, George II (876-897), ne put résister à ce mouvement. L'émir Ysa venait de permettre à ce patriarche de faire porter devant lui une bannière surmontée de la croix. Peut-être la restitution de ce vieux privilège aboli et quelques autres faveurs du Khalife contribuèrent-elles à une nouvelle rupture avec l'Église grecque? Quoi qu'il en soit, elle était consommée sous le catholicos Maschdotz (897-898). Celui-ci, plus pieux que clairvoyant, avait blâmé les Pères de Schiragavan, quand il n'était encore qu'un simple moine à Sévan. Jean VI Badmapan ou l'historien (898-828) était son disciple; il hérita de ses antipathies.

Le successeur d'Aschod, Sempad, avait écrit à l'empereur Léon le Philosophe que désormais le catholicos, dès qu'il aurait été choisi, se rendrait à Constantinople, pour y être consacré. Le patriarche grec Nicolas (901-907) félicita Sempad. Il espérait, disait-il, que le nouveau catholicos ayant été instruit par le clergé grec, l'union religieuse serait bientôt assurée et l'entente politique entre les deux pays confirmée. Mais Jean Badmapan qui avait d'abord demandé asile à l'empereur et s'était montré, un moment, disposé à l'union religieuse, déclina ensuite l'invitation réitérée de venir à Constantinople; il était

(1) Voir les 15 canons de Schiragavan, Balgy, append. III, 217-219; Galanus, pars. II, t. I, p. 124-137. Le sens des canons XIII et XIV est bien tel que nous le donnons. C'est l'avis de Balgy et du P. Peeters Bollandiste. Un savant arménisant, Marr, leur donne un sens plus opposé aux orthodoxes. Deux autres lettres destinées aux Arméniens paraissent remonter au temps de Photius. L'une adressée au catholicos Zacharias est probablement de Jean de Nicée. L'auteur y exhorte les Arméniens à séparer la fête de la Nativité de celle de l'Épiphanie, à célébrer la première le 25 décembre et la seconde le 6 janvier. L'autre lettre est attribuée à Nicétas de Byzance. Cf. Combéfis, *Auctar. P. P. Gr.*, t. III, p. 298; Migne, *P. G.*, XCVI, 1435 sqq.; le *Photius* de Hergenroether, I, 497-504.

persuadé, dit-il, qu'on le presserait, à la cour de l'empereur, de s'associer aux décrets de Chalcédoine, et il voulait éviter qu'on lui fît cette injure.

Néanmoins, il sut gré au patriarche et à l'empereur d'avoir secouru les Arméniens écrasés par l'osdigan Youssouf. Dès cette époque en effet (920), il ne parle plus du concile de Chalcédoine avec l'irritation que trahit jusque-là son histoire (1). Ses torts, d'ailleurs, se trouvent bien atténués, quand on songe qu'il lui était impossible de communiquer directement avec l'Église romaine, et qu'il avait sous les yeux cette Église grecque, qui se souvenait encore trop du schisme de Photius et ne donnait guère à sa voisine l'exemple de l'union dans les choses essentielles, et de la tolérance dans les questions de rite et de discipline.

La plupart des successeurs immédiats de Jean VI ne furent pas si nettement monophysites, et montrèrent moins de préventions à l'égard du concile de Chalcédoine. Étienne II d'Aghthamar étant mort après quelques mois de pontificat, son successeur Théodore I^er d'Aghthamar ne s'opposa point à la démarche que le roi du Vaspouragan, Kakig, fit auprès des Grecs. Kakig écrivit au patriarche grec Tryphon et à l'empereur Romain, sur la nécessité d'une entente religieuse avec les Arméniens, mais il n'obtint point de réponse (928-931).

Les efforts des Grecs pour absorber l'Arménie dans leur empire ne rendirent pas seulement les Arméniens plus jaloux de garder intactes les divergences liturgiques, qui les séparaient de leurs voisins. Ils contribuèrent, en outre, à rejeter cette nation dans l'isolement, au point de vue religieux, et par là, à la tenir dans un état de défiance et d'éloignement à l'égard des Latins. — La vie intérieure de l'Église, d'ailleurs, fut assez terne. Quelques patriarches, il est vrai, eurent un rôle politique et social des plus honorables et s'employèrent avec succès à réconcilier l'un avec l'autre les princes arméniens. Mais, au lieu de conciles et de tentatives sérieuses, en vue d'unir l'Arménie à l'Église universelle, nous ne voyons d'ordinaire que des pontifes tout occupés à sauvegarder leur siège patriarcal dans

(1) Voir son *Histoire*, trad. citée, chap. ccx; Nicol., *ep*. 139 (Mai, *Spic*., X, II, 417-419). Aréthas de Césarée répondit aux Arméniens par une lettre, publiée par Papadopoulos-Kérameus, *loco cit*., 1899, fasc. I, 36-46.

les conflits politiques auxquels ils sont mêlés. Ce qu'il y a de plus saillant dans l'histoire des patriarches au x^{e} siècle, c'est leur continuel changement de résidence.

§ 4. *Résidence des catholicos depuis la conversion de l'Arménie; on conteste que Grégoire et ses premiers successeurs aient résidé à Etchmiadzin; changements : Tovin, Dsoroï-Vankh, etc.* — En résumant la vie de Grégoire l'Illuminateur, nous avons reproduit, sans la discuter, une tradition des Grégoriens, qui attribue à ce grand apôtre la fondation du siège d'Etchmiadzin. Mais nous avons vainement cherché la preuve de ce fait important. On sait que plusieurs historiens contemporains n'admettent pas que Vagharschabad, située à vingt kilomètres à l'ouest d'Erivan, ait été, au IV^{e} siècle, la première métropole religieuse de l'Arménie, et ils réservent ce privilège à Aschtischat, dans le pays de Daron (1).

Nous avons d'abord hésité à souscrire d'une manière absolue à cette dernière conclusion. Pour nous prononcer en pleine connaissance de cause, il fallait attendre que les tenants d'une tradition, après tout, respectable, eussent fait valoir leurs moyens de défense. Mais, comme les auteurs grégoriens, ou se taisent, ou répètent dans les mêmes termes le récit apocryphe d'Agathange, ou même abandonnent implicitement à leurs adversaires le point en litige, on peut conclure, sans témérité, que l'occupation du siège d'Etchmiadzin par Grégoire l'Illuminateur et ses premiers successeurs n'est pas vraisemblable. La question est trop importante pour que nous ne disions pas sur quelles preuves s'appuie notre affirmation.

Voici à son point de départ le sujet du débat. Agathange, ou mieux l'écrivain anonyme qui a remanié l'histoire primitive de Grégoire l'Illuminateur, raconte que, peu après la guérison miraculeuse et la conversion de Tiridate, le Christ apparut, près de Vagharschabad, à l'apôtre de l'Arménie et lui prescrivit de fonder, à la place même où il se manifestait, l'église cathédrale d'Arménie dont il lui traçait le plan. Cette église mère, siège du catholicos, était, de par son origine directe, in-

(1) Voir H. Gelzer, *Die Anfänge der Armen. Kirche...*, p. 117 et suiv., 128; en armén. p. 54 et suiv., Dashian, *Agathangelus, bei Bischof Georg*, Wien, 1891 (armén.), p. 135; Gutschmid, *Kleine Schriften*, III, 394; S. Weber, *Die Katholische Kirche in Armenien, vor der Trennung* (in-8, Freiburg im Breisgau, 1903), 177-182

dépendante à l'égard de toute autorité créée, et, selon la remarque de l'historien grégorien Ter Mikélian, « elle n'avait d'autre chef que l'Éternel fondateur solennellement descendu des cieux pour en marquer l'établissement ». A ce moment, Grégoire, n'étant point encore prêtre, dut se contenter d'ériger des chapelles là ou sainte Rhipsimè et ses compagnes avaient été martyrisées, et d'élever une simple croix à la place désignée pour l'Église cathédrale. Mais, à son retour de Césarée, il jeta les fondements de cet édifice et l'appela Etchmiadzin, en mémoire de la manifestation du Fils unique de Dieu et de la mission qu'il en avait reçue (1).

Or, il semble démontré que l'auteur de ce récit ne peut être le secrétaire de Tiridate. Il lui est bien postérieur et écrivait probablement peu après le règne de Marcien (450-57); car son exposé est comme l'écho des événements qui venaient de se dérouler au milieu du v[e] siècle : persécutions de la part des Perses, abandon de la part des Grecs; l'empereur Marcien, qui n'a pas soutenu les Arméniens et qui a été le protecteur du concile de Chalcédoine, est rangé par le pseudo-Agathange parmi les persécuteurs de l'Église avec Dioclétien, Maximien et Licinius. L'Église arménienne alors avait vu son centre principal se porter peu à peu, du pays de Daron au nord-est, vers l'Ararat; et là, plus à l'abri de l'influence et des réclamations des Grecs, elle cherchait ses titres pour vivre d'une vie indépendante et autonome.

Que la tradition invoquée soit un anachronisme, cela ressort de bien des indices pour qui lit attentivement Agathange. N'est-il pas surprenant que l'exécution d'un ordre reçu au milieu d'une si admirable vision soit si sèchement enregistrée? Pas un mot sur l'organisation, l'administration de cette Église patriarcale. Voyez comme Grégoire paraît peu pressé d'obéir à l'injonction céleste : il a déjà évangélisé tout le sud-ouest de l'Arménie, quand, d'après l'*histoire du règne de Tiridate*, « il bâtit la maison de Dieu et élève l'autel du Christ, à l'endroit qui lui a été révélé dans la vision ». Au témoignage même du narrateur, ce n'est pas là que réside Grégoire; c'est l'évêque Aghbianus ou Albianus, qui demeure à la cour. Quant à Gré-

(1) Agathange, ch. CII et suiv., et ch. CXX; Ter-Mikelian, *Die Armen. Kirche...*, p. 10.

goire, tantôt il vit dans la solitude avec des moines, tantôt il parcourt ou organise les diocèses, ceux principalement d'Eghéghiatz et de Daron. C'est à Aschtischat, en effet, et à Pakavan, au nord-ouest d'Aschtischat, qu'il a déposé les reliques de saint Athanagène et de saint Jean-Baptiste. C'est là qu'il substitue les deux principales fêtes chrétiennes, propres à l'Arménie, aux deux fêtes païennes; dont l'une en l'honneur de Vahakn, le tueur de dragon, d'Anahit, la mère d'or, d'Astghig, l'étoile, était célébrée à Aschtischat le 7 sahmi (16 octobre), et dont l'autre, consacrée à Aramazd, ou au dieu de l'abondance, avait lieu au commencement du nouvel an, c'est-à-dire le 1er navassart (11 août).

Si, malgré ces indications caractéristiques, le texte actuel d'Agathange, à cause des remaniements dont il a été l'objet, ne laisse point voir, avec toute la netteté désirable, que le centre de l'influence religieuse au IVe siècle était dans le sud-ouest et non dans le nord-est de l'Arménie, un coup d'œil jeté sur Fauste de Byzance montre jusqu'à l'évidence que la fondation d'un patriarcat et d'un patriarcat indépendant à Vagharschabad est du domaine, non de l'histoire, mais de la fiction. Le rôle de la capitale Vagharschabad était alors exclusivement civil. Au contraire, Aschtischat, après avoir été l'ancienne métropole du paganisme, devient la métropole chrétienne. A cinq reprises, Fauste nomme l'église d'Aschtischat « la première et grande mère des églises arméniennes »; elle est, dit-il, « la plus grande de toute les églises de l'Arménie »; là se trouve « le siège principal et le plus honoré », l'endroit choisi par N.-S. pour « lui donner son nom », le lieu, enfin « où les anciens convoquaient ordinairement les assemblées synodales » (1).

A ces arguments décisifs, que d'autres avant nous ont fait ressortir, on pourrait joindre, croyons-nous, quelques preuves subsidiaires, qui, à elles seules, seraient presque concluantes. D'abord, les anciens historiens affirment que Thortan fut le lieu

(1) Fauste de Byzance, l. III, ch. II; l. V, ch. XXIV. Moïse de Kh., l. II, ch. XCI; l. III, ch. II et XIV, XXXVIII, LXI, LXVII. Mesrob, *Vie de S. Nersès*, ch. I et X. *Généalogie de la famille de S. Grég. et vie de S. Nersès*, ch. I. VIII, XII. Dans Langlois, t. I, p. 211, 291; t. II, p. 20, 21, 29, 36 42; *Biographie de Mesrob*, par Gorioun, p. 14. Lazare de Pharbe dit expressément que les restes précieux de saint Sahag (Isaak) furent portés dans son village d'Aschtischat (*Histoire d'Arménie*, ch. XVIII, dans Langlois, II, 278).

de sépulture de Grégoire, de Verthanès, de Hussig, que les corps d'Aristakès et de Nersès le Grand furent portés à Thil, celui de Parên près de l'église de S.-Jean-Baptiste, celui d'Isaak à Aschtischat. Or, ces bourgs étaient situés à l'ouest et au sud d'Erzeroum, bien loin par conséquent à l'ouest de Vagharschabad.

Faustus place de même à Aschtischat le palais épiscopal, où, près de la première église construite par leur bisaïeul Grégoire, les deux fils de Hussig, Bab et Athanakinès, vivaient dans la débauche, quand ils furent frappés de la foudre. C'est près de là, dans le château royal de Khakh, que Nersès le Grand, petit-fils de Hussig, fut empoisonné; les témoins de l'horrible attentat l'accompagnèrent à sa demeure, et l'un de ses historiens le représente, près d'expirer, sur son trône pontifical. C'est à Aschtischat qu'à l'instigation de l'épouse de Chosroès II, 2.000 païens de race sacerdotale vinrent assiéger le grand pontife Verthanès, pendant qu'il célébrait le saint sacrifice de la messe. C'est là enfin que, selon Moïse de Khorène, les jeunes traducteurs arméniens, à leur retour de Byzance, vinrent trouver Isaak et Mesrob (1). Ces témoignages, on le voit, ne s'accordent guère avec la prétendue tradition qui fait résider les catholicos à Etchmiadzin, pendant près d'un siècle et demi, depuis saint Grégoire jusqu'à Joseph de Khogotsim (441).

Mélidé Manazkerdatzi (452-456) ou plus probablement Koud Arahéghatzi (465) transféra la résidence patriarcale à Tovin (2). Nersès Schinogh (le Constructeur) (640-661) s'enfuit, vers 649, devant les Arabes qui ravagèrent la capitale arménienne, et il se réfugia, vers l'ouest de l'Ibérie, dans le pays de Daik'h dont

(1) L'histoire de Fauste de Byzance, en dépit de quelques altérations subies et de quelques exagérations de l'auteur, est avant Moïse de Khorène l'une des meilleures sources pour les événements accomplis en Arménie au IVe siècle. Lazare de Pharbe, au Ve siècle, a loué sa bonne foi et son érudition (*Hist. d'Arménie*, ch. III, dans Langlois, II, 260. Cf. *ibid.*, I, 203). Cf. Faustus, l. III, ch. III, XIV, XIX: l. IV, ch. IV et XIV; l. V, ch. XXIII-XXV. Agathange, *Hist. de Tiridate*, ch. CXIV, CXV, CXX, CXXV. — Dans Langlois, I, 173-176, 211, 225, 229, 239, 249, 290.

(2) Saint-Martin, *Mémoires sur l'Arménie*, I, 437, attribue à Mélidé la translation du siège patriarcal à Tovin; mais avec d'autres anciens historiens, Jean VI désigne Koud (ch. IX, p. 50). Tovin, alors la capitale de l'Arménie, était à quatre ou cinq lieues au sud-est de la ville actuelle d'Erivan. Une plus ancienne capitale, Artaxata, était au sud de Tovin, sur le Karni-Tchaï, affluent gauche de l'Araxe. Tovin, ou mieux Tevin, signifie colline.



il avait été évêque. Nersès revint six ans plus tard dans sa résidence patriarcale. Il y fit bâtir une magnifique église, qu'il entoura d'un mur fortifié, construit en belles et fortes pierres de taille; puis il amena le cours du fleuve Khassagh dans une plaine sablonneuse et déserte, et la changea bientôt en un verdoyant jardin.

Jean VI Badmapan recommença la vie errante de quelques-uns de ses prédécesseurs. Contraint de fuir devant l'osdigan Youssouf, il se réfugie à la cour du roi d'Ibérie, Adernerseh, et, suivant le conseil de Nicolas le Mystique, réconcilie ce prince avec les Arméniens. Plus tard, il séjourne dans le fort de Piourakan qu'il a acheté. Fait prisonnier, il s'échappe et s'enfuit à Pakaran, auprès d'Aschod, puis enfin auprès de Kakig, roi du Vasbouragan. C'est dans cette province, à Dsoroï-Vankh (le Monastère de la Vallée), qu'il transfère la résidence patriarcale, vers 924.

Ses quatre premiers successeurs, toujours par crainte d'un coup de main des Arabes, allèrent s'abriter non loin de là, à Aghthamar, dans le lac de Van (1).

§ 5. *Ananias à Aghthamar, à Arkina; il déclare nul le baptême des Grecs; condamnation des Thondrakiens.* — Dans Aghthamar, les catholicos étaient sous la protection mais aussi sous la dépendance immédiate des rois du Vasbouragan, la ville de Van étant devenue, depuis le couronnement de Kakig par Youssouf, la capitale du nouveau royaume. D'ailleurs, l'autorité du patriarche était assujettie aux mêmes vicissitudes que celle du roi. Quand le vieux général Aboulkharib l'Havénounien, disgracié par Aschod Térénigh, déchaîna contre ce roi le farouche prince de Her, Ananias (943-967) s'enfuit au monastère de Varak, au sud-est de Van (948), et puis dans le bourg d'Arkina (district de Schirag) (2). Il se rapprochait ainsi de la capitale des rois Pagratides; et c'est lui qui conférait l'onction royale à Aschod III le Charitable, dans Ani (961).

Malheureusement, au milieu de ces troubles politiques, les polémiques religieuses avec les Grecs ne discontinuaient pas et prenaient parfois un caractère d'âpreté et d'exagération extrêmes.

(1) Ces quatre patriarches furent Étienne II Reschdouni (928 ou 929), Théodore Ier Reschdouni (929), Élisée Ier Rechdouni (938), Ananias Mokatzi (943).

(2) Matth. d'Édesse, I, XXI. — Samuel d'Ani, dans Migne, *P. G.*, XIX, 718.

Encore quelques années, et le célèbre moine arménien Nicon, originaire du Pont, écrira, peut-être avec les encouragements de Nicéphore Phocas, son traité acerbe sur « le culte impie des Arméniens » (1). De part et d'autre, les froissements sont fréquents et parfois difficiles à oublier. Nous avons raconté comment avait répondu Apas aux prétentions du roi des Abases, qui voulait que la bénédiction de la cathédrale de Kars se fît selon le rite géorgien. Le barbare traitement infligé à Ber indigna justement les Grecs; mais ils virent surtout dans cet incident un outrage aux cérémonies de l'Église orthodoxe, à laquelle étaient ralliés les Géorgiens. Les Arméniens qui vivaient sous le gouvernement des empereurs se virent obligés, plus strictement que par le passé, de se conformer aux usages de l'Église grecque. En les recevant dans le giron de l'orthodoxie, on les confirmait et, parfois, on les baptisait à nouveau. Ceux qui ne voulaient point renoncer à leurs anciennes pratiques disciplinaires se réfugièrent dans la Grande Arménie, surtout dans les cantons de Schirag et de Vanant (au territoire d'Ararad). Mais là, les usages et même les sacrements de l'Église grecque ne trouvèrent pas plus grâce devant le clergé arménien que le rituel arménien n'avait trouvé grâce aux yeux de l'Église grecque. On prétendit que le baptême des Grecs était conféré au nom d'un homme, et le catholicos Ananias fit rebaptiser ceux qui l'avaient reçu de leurs mains. Les esprits étaient si échauffés que Grecs et Arméniens regardaient comme hérétiques les hommes, aux vues plus larges, qui osaient parler de conciliation. Bref, les cès avaient provoqué et entretenaient d'autres excès.

Aussi avouons-nous qu'Ananias faisait œuvre plus sage et plus profitable à l'Église arménienne, quand il déterminait le célèbre théologien, son homonyme, abbé du monastère de Naregh, à écrire un traité contre les Thondrakiens (2).

(1) Pour Nicon, voir Baronius, an. 961, n. 3 et sqq. — Galanus (I, 214-219) énumère les erreurs reprochées aux Arméniens par Nicon. Sur les Thondrakiens, F. Conybear, *The Key of truth*, Oxford, 1898.

(2) F. Conybear, *The Key of the truth*, Oxford, 1898; — Ter Mkrttschian, *The Paulikianer*, Leipzig, 1893, p. 82 et suiv.; et p. 130-135, la traduction de la lettre dogmatique de Grégoire de Naregh contre ces hérétiques; Arisdaguès Lasdivertzi, *Hist. d'Armén.*, ch. xxii; Tchamitch, II, 884-895. On peut voir d'autres renseignements bibliographiques dans le travail bien documenté du R. P. Petit : *Dictionnaire de Théologie catholique*, Paris, Letouzey, 1902, fasc. VII, article *Arménie*, col. 1900.



Ces hérétiques avaient pour chef un laïque nommé Sempad, qui habita quelque temps le village de Thondrak, dans le district d'Abahouni (aujourd'hui Melazgherd). Rien de plus radical que son système. Il sapait par sa base toute religion et toute autorité. Il proscrivait le culte des images, celui des saints, n'admettait ni la hiérarchie ecclésiastique, ni la nécessité du baptême, ni le dogme de l'Incarnation. Il voulait établir parmi les hommes une égalité absolue et, sous le masque du christianisme dont il ne gardait que le nom, il prêchait une sorte de réhabilitation des sens, un véritable épicuréisme. Du IX^e^ au XIII^e^ siècle, les Thondrakiens ne firent pas moins de ravages en Arménie que leurs ancêtres, les Pauliciens, pendant les quatre siècles précédents. Un fait étrange raconté par Baronius (XI, an. 1016; Galanus, I, 220) montre combien les hérétiques manichéens, pauliciens, thondrakiens, qui agitaient l'Arménie, rendaient partout suspecte la foi de la plupart des Arméniens. Un saint pèlerin arménien, nommé Siméon, étant venu à Rome sous le pontificat de Benoît VIII, priait un jour dans l'église de Saint-Jean de Latran. Un des clercs présents apprit que cet homme était arménien. Dès lors, il pensa que, malgré toutes les apparences d'une profonde piété, ce ne pouvait être qu'un manichéen. Aussitôt, il ameuta le peuple contre lui, et le bon arménien aurait été fort malmené par quelques zélateurs ignorants, si un évêque oriental n'eût offert de l'interroger en sa propre langue et, d'après ses réponses, ne se fût porté garant de la pureté de sa foi.

Cette défiance à l'égard des Arméniens était sans doute injustifiée. Il n'en est pas moins vrai qu'on avait vu jusqu'à des évêques arméniens favoriser quelques erreurs des thondrakiens. Tel, cet évêque de Siounie, nommé Jacques, qui rejeta l'autorité du catholicos Ananias, par la raison que tous les évêques devaient être égaux. Jacques fut excommunié, mais il mourut repentant; son siège échut à un prêtre de grand mérite, Vahan.

§ 6. *Vahan, chassé d'Arkina, se réfugie dans le Vasbouragan, où il suscite de grands zélateurs de l'Union.* — Selon son désir, Ananias eut pour successeur Vahan (967-972) qui résida aussi à Arkina. Ce catholicos, né dans le canton de Pagh, avait été évêque de la Siounie (à l'est du mont Massis). Il mérite, dans ce tableau succinct des pontifes arméniens, une place d'honneur.

D'une foi intègre, d'un zèle tout apostolique, il entreprit de réconcilier l'Église arménienne avec l'Église catholique, qui alors était encore représentée par l'Église grecque et l'Église géorgienne. Dans cette entreprise, Théodore, métropolitain de Mélitène, fut son principal auxiliaire. Mais ses efforts, paralysés par des préjugés de toute sorte, n'eurent pas un plein succès. Les dissidents, irrités de le voir frayer avec les Géorgiens, ralliés au concile de Chalcédoine, réunirent un conciliabule à Ani et le chassèrent de son siège en 969. Il se réfugia près de son protecteur Abousahl, roi du Vasbouragan. Ce prince soutint la cause de Vahan, auquel on avait donné pour successeur Étienne III, parent de Maschdotz et de Jean VI et abbé de Sévan. Vahan ayant répondu par une sentence d'excommunication aux anathèmes du nouveau pontife, celui-ci essaya, à la tête d'une bande armée, de s'emparer de lui. Mais Abousahl fit arrêter et enfermer Étienne dans la forteresse d'Aghthamar, où il mourut au bout de quelques mois (1).

Le zélé Vahan termina, trois ans plus tard, un pontificat bien rempli. Il avait jeté, surtout dans le Vasbouragan, des germes de catholicisme que devaient cultiver d'illustres apôtres, entre autres Grégoire de Naregh ou Naregatsi (951-1003). Ce dernier, surnommé le Pindare de l'Arménie, fut par ses talents le digne héritier de son père Chosroès le Grand et l'émule du non moins fameux Grégoire Magistros († 1058) (2).

(1) Balgy, *op. cit.*, 27, nomme par erreur Kakig; c'était Abousahl Hamaszasb qui régnait alors dans le Vasbouragan ; Tchamitch (éd. Avdall), II, 89. Le Vasbouragan paraît plus favorable à l'union. L'Aghouanie oscille. Son catholicos Jean, qui a consacré Vahan, consacre ensuite son rival Étienne (Matthieu d'Édesse, I, 21). Vahan mourut vers l'an 980.

(2) Œuvres de Grég. de Naregh, 1 vol. gr. in-8, éd. Avédikian, Venise, 1827. Il défend la primauté de saint Pierre ; cf. Discours *Sur les Apôtres* et sur *Saint Jacques* de Nisibe. Grégoire de Naregh fut aussi regardé comme un saint et un thaumaturge : voici une gracieuse légende qui, à cet égard, est des plus significatives. Comme il s'employait activement à faire accepter en Arménie le concile de Chalcédoine, les opposants qui étaient alors prédominants dans la Haute Arménie lui envoyèrent des messagers, pour le sommer de comparaître devant les autorités civiles et ecclésiastiques réunies à Ani. Il reçut les envoyés avec beaucoup d'affabilité et les invita à dîner avec lui. C'était un vendredi, et sur la table se trouvaient des pigeons rôtis. Les messagers l'avertirent de sa méprise : Excusez-moi, mes frères, dit le saint, c'est un oubli, et s'adressant aux oiseaux : Partez, leur dit-il, car c'est un jour d'abstinence, et déployant aussitôt leurs ailes, les deux pigeons s'envolèrent. Le couvent de Naregh était dans le canton de Rheschdounik, au territoire de Vasbouragan. — Grégoire Magistros descendait par sa

§ 7. *Réaction sous Khatchig; ses successeurs à Ani; Pérégrinations de Pierre Ier Kedatards; sa foi catholique.* Khatchig Ier était le neveu d'Ananias. Son élection marqua le triomphe des adversaires des Grecs (972-992). Le clergé grec, là où il était le maître, employa la violence contre certains dissidents. En même temps, les représentants de l'Église orthodoxe adressèrent au catholicos un exposé de leurs griefs. Khatchig répondit en opposant ceux de l'Église arménienne. Aisément des deux côtés, la polémique s'envenimait (Açoghig, III, 20-21).

L'année qui suivit son élection, Sargis ou Serge Ier (992-1019) transféra sa résidence dans la ville d'Ani, au confluent du Rhah et de l'Akhouréan, deux affluents de la rive gauche de l'Araxe. C'était là que les Pagratides avaient fixé le siège de la royauté, et que la reine Katramidé, l'épouse de Kakig Ier, allait faire achever la splendide cathédrale commencée par Sempad, le frère aîné de son époux. Si brillante que fût la ville impériale, le successeur de Sargis, Pierre Ier, frère de Khatchig, s'aperçut vite que les rois d'Ani étaient impuissants à défendre leur capitale contre les envahisseurs sortis du Turkestan, les Turks Seldjoukhides. Ce fut lui qui se chargea du triste message par lequel le roi Johannès cédait à l'empereur Basile la cité d'Ani, à la condition que ce dernier protégerait l'Arménie contre ses terribles ennemis.

Que Pierre Ier ait négocié un pacte si humiliant, on s'en étonne moins quand on constate qu'il s'était réfugié, vers cette époque, à Sébaste, près du roi Sénék'hérim, et se trouvait ainsi sous la dépendance de l'empereur (1021). Mais, l'année même de la mort de Basile II (1025), il revint à Ani. De 1026 à 1029, il séjourna de nouveau à Sébaste qu'il quitta encore pour Ani. Puis, s'apercevant qu'on le regardait avec défiance, à cause de son long séjour parmi les Grecs, il passa au monastère de Dsoroï Vank'h, dans le Vasbouragan (1030). En 1034, Le roi Johannès, mécontent, l'attire de nouveau dans Ani, mais pour le faire déposer et enfermer dans la forteresse de Pedchni, sous la garde de Vahram. Il y resta 15 mois, pendant que Téosgoros ou Dioscore était intronisé à sa place par ordre du roi. Mais le

mère de saint Sahag et saint Grégoire l'Illuminateur, de la branche Arsacide Souren Bahlav. Son fils aîné Vahram sera catholicos d'Arménie, 1065-1073. Voir Matth. d'Édesse, IIe part., ch. LXXXIX, CX, XCIV.

clergé se souleva contre l'intrus. Celui-ci, en ordonnant des sujets indignes, acheva de se faire mépriser. Enfin, un synode assemblé à Ani, sous la présidence de Joseph, patriarche des Aghouans, déposa Dioscore, pour s'être attaqué à la mémoire du pape Léon et du concile de Chalcédoine (1036). Pierre fut rétabli sur son siège. Dioscore, après avoir été déposé et avoir vu excommunier les clercs ordonnés par lui, rentra dans son couvent de Sanahin (1).

Onze ans plus tard, après la mort de Varham, le nouveau gouverneur grec Camenas éloigne Pierre d'Ani. Laissant alors comme vicaire, à Ani, Khatchig, son neveu, il se retire à Ardzen (Kharzan) (1047), puis il est séquestré par l'empereur à Constantinople (1048). Revenu en 1053 à Sébaste, auprès du roi Adom, il se réfugia au bout de deux ans dans un monastère voisin nommé Sourp-Neschan (le Saint Signe). On a dit qu'en raison de son va-et-vient incessant à travers l'Euphrate, il fut appelé *Kedatardz* (qui traverse le fleuve). Des écrivains arméniens prétendent qu'il aurait mérité ce nom en faisant remonter un fleuve vers sa source, pendant qu'il bénissait les eaux, en présence de l'empereur Basile (2).

§ 8. *Khatchig II; tentative d'absorption par les Grecs; Kakig d'Ani apologiste; synode.* — Khatchig (1054-1064) était fils d'une sœur de son prédécesseur. Comme son oncle, il vécut sous l'étroite dépendance de l'empereur. En 1060, il vint d'Ani à Constantinople, où il séjourna jusqu'en 1063.

Malgré des égards pour l'empereur Constantin Ducas, il sut résister à ses exigences, quand celui-ci sollicita du pontife, à titre d'hommage, une somme annuelle assez ronde. Le monarque ne fut guère plus heureux, dans ses tentatives pour

(1) Matth. d'Édesse; trad. Dulaurier (Paris, 1858), I^re p., ch. XLIX-L, p. 63; Et. Azarian, *Traditio de romani pontificis primatu* (Rome, 1870), p. 47.

(2) Le fait miraculeux aurait eu lieu dans la Chaldée pontique. Voir Arisdaguès Lasdivertsi, chap. II, p. 11-12, éd. de Venise, 1844; et le Ménologe arménien, 6 janvier. Kedatardz signifie proprement *tournant d'un fleuve*. Partisan de l'union sur le terrain dogmatique, Pierre maintint contre les Grecs la physionomie propre de son Église. En quittant Ani, remarque Matthieu d'Édesse (I, 74), il cacha dans le fleuve Akhouréan, près des portes de la ville, 400 livres de Miron (huile bénite des Arméniens pour les consécrations) afin de le soustraire aux Grecs. Les prévenances et les cadeaux, dont l'accabla Monomaque, avaient à ses yeux un but trop intéressé qui semble échapper à l'admiration naïve et bienveillante, cette fois, du moine d'Édesse.

mettre d'accord les usages arméniens avec le rite grec. Les fils et successeurs de Sénék'hérim, Adom et Abousahl, princes de Sébaste, avaient été mandés à Constantinople : « Je veux, leur dit l'empereur, que vous et tous les grands d'Arménie receviez le baptême d'après notre rite. » Les deux princes répondirent qu'ils ne pouvaient se soumettre à cette mesure sans l'agrément de Kakig, qui restait le chef des Pagratides. A les entendre, l'ancien roi d'Ani n'était pas seulement digne d'être consulté par sa science, qui le plaçait au premier rang des docteurs; c'était, de plus, un terrible défenseur des anciennes coutumes, qui vengerait sur eux l'abandon de leur rite en les faisant brûler. Alors, Constantin Ducas n'insista pas; mais il fit appeler un moine arménien, Jacques Karaphnetsi, du couvent de Sanahin, et le mit aux prises avec des docteurs grecs. Jacques, tout en maintenant quelques divergences d'ordre secondaire, admit, avec les Grecs, le dogme des deux natures dans le Christ; puis, sur l'invitation de l'empereur, il écrivit une profession de foi, dans laquelle il adhérait au nom de son Église à l'union avec l'Église grecque. Pendant ce temps, Kakig II, secrètement averti par Adom et Abousahl, était accouru. Après avoir lu la formule d'union, il affirma que la déclaration du moine de Sanahin n'engageait que sa personne, et qu'on ne pouvait préjuger ainsi du sentiment de la nation.

On s'étonnera peut-être que le roi Kakig ait pu intervenir ainsi, sans usurper le rôle naturellement dévolu au catholicos. Son attitude paraît cependant moins surprenante, si on se rappelle que peu d'hommes, en Arménie, l'égalaient dans la connaissance des Écritures. Comme un autre théologien couronné, Kakig fils d'Apas, de Kars, il avait le privilège, quand il venait à Constantinople, de siéger dans la chaire de Sainte-Sophie et de discourir avec les docteurs grecs. Matthieu d'Édesse le met au premier rang des théologiens du XI[e] siècle, à côté de Jean Gozern, de Dioscore de Sanahin, de Grégoire de Naregh et de Grégoire Magistros. S'autorisant de tous ces titres, Kakig d'Ani composa une profession de foi qu'il présenta à Constantin Ducas, comme une sorte de réponse officielle à l'acte privé de Jacques de Sanahin. Dans cet exposé, qui nous a été conservé par Matthieu d'Édesse (II, 93), le *théologien-roi* proclame la divinité et la consubstantialité des trois personnes de la très sainte

Trinité et dit anathème aux hérétiques Valentin, Marcion, Manès, Arius, Sabellius qui ont altéré ces dogmes. Il traite ensuite d'une manière un peu confuse la question de l'union des deux natures en Jésus-Christ. Il semble n'avoir pas bien compris que la même nature, sans rien perdre de sa substance, peut appartenir à une hypostase plus élevée ou devenir une personne, suivant qu'elle est privée ou jouit de son indépendance. En discourant sur le mystère de l'union des deux natures, il conserve beaucoup plus clairement l'intégrité de la nature divine que celle de la nature humaine. On pourrait soupçonner que celle-ci, au contact de la personne du Verbe, se modifie un peu, comme l'eau ou la cire sous l'action d'un ardent soleil. — Mais, si on s'attache plus au fond de la pensée du roi-théologien qu'à l'expression de sa philosophie un peu courte, on y découvre la distinction et l'union des deux natures en une seule personne. Citant, sous le nom de Grégoire de Nysse, le discours de Nemesius d'Émèse sur *la nature de l'homme*, il reconnaît avec cet auteur que le Verbe, en s'unissant la nature humaine, ne s'est pas confondu avec elle.

Ailleurs, il se sépare, en fait, des monophysites, en déclarant que Jésus-Christ est Dieu et homme, en condamnant non seulement Nestorius qui divise le Christ, mais Eutychès, Dioscore, Pierre Foulon et en général « ceux qui professent l'altération ou la confusion des deux natures ». — Abordant ensuite d'autres points religieux critiqués par les Grecs, Kakig expliquait que l'invocation « qui a été crucifié pour nous » ajoutée au *Trisagion*, s'adressait, dans la pensée des Arméniens, seulement à la seconde Personne divine. Il déclarait que l'emploi du pain azyme et du vin pur, dans le saint Sacrifice, n'avait été inspiré par aucune pensée hérétique. Enfin, après avoir justifié le jeûne de cinq jours, qui suit la septuagésime et qu'on appelle Aradchavork ou préalable, comme précédant le grand carême, il terminait en essayant de prouver que les fêtes de la Nativité et de l'Épiphanie devaient être célébrées le 6 janvier.

Cette dernière divergence, quoique purement liturgique, était alors capitale, aux yeux de la plupart des Grecs et des Arméniens. En 455 de l'ère arménienne (20 mars 1007-19 mars 1008), une légère divergence dans leur calendrier ayant amené chez les Grecs la célébration de la Pâque le 6 avril, tandis que les

Arméniens la célébraient le 13, c'est-à-dire huit jours plus tard, il y eut entre eux, à Constantinople et dans tout l'empire, de violentes disputes et, çà et là, des troubles sanglants. En avançant ainsi la Pâque, les Grecs, d'après Matthieu d'Édesse, commirent une impiété; aussi, au dire du même auteur, furent-ils grandement châtiés : d'abord, au moment de leur Pâque, le feu du ciel ne descendit pas sur les lampes du saint Sépulcre à Jérusalem et, événement autrement grave, les musulmans ayant fait irruption dans l'église de la *Résurrection* y massacrèrent tous les fidèles. Depuis, ces conflits entre Arméniens d'un côté; Grecs et Géorgiens de l'autre, se sont renouvelés, quand la célébration de la Pâque ne tombait pas au même jour, ce qui est arrivé en moyenne tous les 95 ans. (Voir Dulaurier, *Recherches sur la chron. arm.*, I, 84-90.)

Au souvenir de ces faits, on comprend que Grecs et Arméniens, malgré leur rapprochement sur les points que nous jugeons essentiels, soient pourtant restés divisés à la suite de l'intervention de Kakig. D'ailleurs, bientôt après, un synode exclusivement composé d'Arméniens et présidé ou inspiré par le catholicos se prononça pour le maintien des principales divergences qui les séparaient des Grecs.

L'échec de l'empereur acheva de l'irriter contre le catholicos Khatchig. Celui-ci s'était éloigné de Constantinople et résidait depuis sept mois à Thauplur, près de Cucuse, en Cappadoce, quand il apprit la destruction d'Ani par Alp-Arslan. Cette catastrophe lui causa un tel chagrin, qu'il en mourut (1064). Ce fait, cependant, est contredit par quelques historiens contemporains, qui placent sa mort en 1061.

§ 9. *Appauvrissement du catholicat sous Khatchig; griefs des Arméniens fondés, exagérations; le catholicat à demi mort refleurit.* — La crise subie par l'Église arménienne sous le catholicos Pierre, s'était aggravée sous Khatchig. Le pouvoir spirituel était menacé par ceux qui avaient déjà confisqué une partie du pays. Le catholicos fut même surveillé de plus près que les princes Kakig, Adom et Abousahl, et ce n'est qu'à la suite de leur pressante intercession que l'empereur lui avait permis de quitter la capitale.

Sensible au déclin réel de son autorité, Khatchig en regrettait aussi l'ancien et majestueux appareil. Le siège patriarcal avait

perdu l'opulence d'autrefois. Au temps de Grégoire l'Illuminateur, le clergé chrétien, soit par la conversion des prêtres païens, soit par le volonté de Tiridate, était devenu possesseur de la plus grande partie des domaines affectés jadis aux temples des idoles. Chaque église avait reçu pour sa fondation ou son entretien quatre fermes dans les campagnes et sept maisons dans les villes (Agathange, ch. CXIX). Plus tard, le fils de Tiridate, Chosroès II, ayant anéanti les Manavazian et les Ouortouni, avait cédé à l'évêque Aghbianos leurs grands domaines, c'est-à-dire la région de Manazgherd et une partie de la plaine de Passên (Pasin). Par l'opulence d'un évêque, sous les successeurs immédiats de Grégoire, on peut deviner celle du catholicos. Nersès le Grand, raconte Faustus (IV, 14), était seigneur de quinze cantons, et la résidence d'Aschtischat reçue des successeurs de Grégoire était si splendide qu'elle excita la sacrilège envie du prince des eunuques, Haïr. L'entourage du catholicos, par son importance et son éclat, était alors à l'avenant, c'est-à-dire presque royal. Les historiens de Nersès, par exemple, décrivent avec complaisance le pompeux cortège de seigneurs et d'évêques qui l'accompagna vers l'exarque de Césarée. Peut-être ce tableau de l'ancien éclat du siège métropolitain était-il trop peu connu de Khatchig pour exciter vivement ses regrets. Mais il avait vu cette grandeur un peu fastueuse s'étaler encore pendant la première période du pontificat de Pierre Kedatardz. Il ne se rappelait point sans tristesse, dit Matthieu d'Édesse (II, 90), que son prédécesseur possédait cinq cents villages avec de riches revenus, que sa juridiction s'étendait sur 500 évêques ou chorévêques administrant 500 diocèses, que son palais abritait 12 évêques et 4 docteurs, 60 prêtres et 500 religieux ou laïques, bref, que cette splendeur de son siège, naguère la plus grande après celle du roi, était maintenant éclipsée.

Ces motifs un peu humains et, pour ainsi dire, profanes, n'étaient pas la seule cause de son affliction. Il gémissait surtout de voir l'empereur et le patriarche grec pousser l'Église arménienne non seulement à s'unir avec sa voisine, mais à s'y absorber. Autant que les confiscations de territoire, ces empiètements politico-religieux expliquent, selon nous, les récriminations parfois excessives de beaucoup d'Arméniens envers les Grecs. Matthieu d'Édesse, par exemple, rend ces derniers

responsables de tous les malheurs de l'Arménie. Si elle est horriblement ravagée par les Turks, « ces animaux féroces », c'est que « l'efféminée, l'ignoble nation des Grecs » avait anéanti et dispersé les maîtres légitimes du pays (II, 84); c'est qu'elle n'avait « pas eu de repos avant d'avoir renversé le double rempart de l'Arménie, le trône national et la poitrine héroïque de ses fils ». Ajoutant par ses sarcasmes au fond d'un tableau bien sombre en sa sécheresse, mais malheureusement trop exact, il raconte que « les eunuques », envoyés pour défendre la frontière orientale, ont été refoulés par les Turks jusqu'à la porte de Constantinople, où ils sont tenus renfermés comme dans une prison. Ce recul des Grecs avait justement lieu, sous Ducas Constantin X, au moment où la bureaucratie se substituait au militarisme et énervait toutes les forces de l'empire.

Mais, pour l'enfant trop passionné de l'Arménie, les chefs et les prélats grecs ont surtout le tort de défendre le concile de Chalcédoine, concile que le moine, sincère mais peu éclairé, déteste moins encore peut-être qu'il n'en ignore les décisions doctrinales. Aussi, certaines appréciations sont trop manifestement dictées par la crédulité ou la passion pour être acceptées sans réserves. On ne saurait voir avec lui dans tous les malheurs dont les Grecs sont frappés des châtiments évidents du ciel. Il faut prendre garde aussi que, parfois, pour faire ressortir l'impiété et les autres crimes vrais ou supposés de ses adversaires, cet auteur exagère, sans doute inconsciemment, les traits et les circonstances des fléaux, dans lesquels il voit des punitions expressément infligées par Dieu. Ainsi nous apparaît le récit de l'épouvantable catastrophe dont Antioche fut victime, l'an 502 de l'ère arménienne (8 mars 1053-7 mars 1054). — Les Grecs ayant attiré à leur religion un noble syrien et lui ayant conféré à nouveau le baptême, il y eut entre eux et les anciens coreligionnaires du converti de violentes disputes. Le patriarche grec s'oublia au point de jeter au feu l'évangile des Syriens. A trois reprises, observe l'historien, ami des monophysites, le volume s'échappa intact du feu; à la quatrième tentative il fut consumé. Fiers de leur exploit, poursuit le partial narrateur, le patriarche et son peuple rentrèrent triomphalement dans l'église St-Pierre. Mais, à ce moment précis, la ville entière fut secouée par un tremblement de terre. Peu

après, St-Pierre et quarante églises grecques furent incendiées par la foudre, tandis que celles des Arméniens et des Syriens n'éprouvaient aucun dommage. Ce n'était pourtant que le prélude d'un plus formidable malheur. Le patriarche escorté des prêtres, des diacres et d'une foule de 10.000 personnes parcourut la ville en procession, espérant apaiser ainsi le ciel irrité. Il était parvenu à Horom-Meïdan (la Place des Romains), vers le petit pont élevé sur le lit des torrents qui descendaient de la montagne, quand subitement, au milieu d'un fracas horrible, le sol trembla, s'entr'ouvrit et engloutit le patriarche, les prêtres et les 10.000 personnes qui l'accompagnaient. Leur sort, ajoute l'impassible chroniqueur, prouve qu'ils méritent cette punition.

Pour voir d'un coup d'œil combien Matthieu exagère ici l'étendue de la catastrophe, il suffit de comparer son récit à celui du patriarche syrien Michel (ouv. cit., p. 280 et 290). Celui-ci, malgré sa partialité bien connue contre « les Chalcédoniens », se borne à dire que le patriarche grec ayant attiré plusieurs Syriens à la doctrine du concile de Chalcédoine et s'étant emparé des deux églises syriennes dédiées l'une à saint Pierre et l'autre à saint Luc, les monophysites furent vengés d'une manière éclatante. Le jour de Pâques, pendant qu'on officiait, « le patriarche et plusieurs autre personnes furent frappées et consumées par la foudre ». De telles exagérations doivent donc nous mettre en garde contre les appréciations de ceux qui confondent dans une même haine les Grecs et les défenseurs de *l'impie concile de Chalcédoine*.

Ces réserves faites, il faut convenir que l'irritation des Syriens et des Arméniens n'était pas sans objet. Les vexations et les violences pour amener les dissidents à l'Église de Photius et, plus tard, de Cérulaire, devaient froisser la conscience de tout un peuple, exciter les haines les plus vivaces. Vers l'an 1029, Romain III Argyre marchant contre les Arabes, avait déclaré que s'il revenait vainqueur, il amènerait à l'Église grecque les couvents de la Montagne Noire. Quarante ans plus tard, Romain Diogène, aigri par des rapports malveillants contre les Arméniens, répétait à leur sujet la même menace; et beaucoup de prêtres et de moines, usant de représailles, émirent le souhait que Diogène, comme jadis Julien l'Apostat, ne revînt pas de son expédition. Les faits racontés plus haut et ceux qui vont

suivre montrent que Constantin Ducas, le prédécesseur de Romain Diogène, affectait à l'égard des Arméniens les mêmes procédés que celui-ci, et provoquait de leur part les mêmes animosités. Par son ordre, le siège du catholicos resta vacant un an. Les Grecs se souciaient peu de laisser élire le successeur de Khatchig. A quel mobile obéissaient-ils? Il est bien probable qu'ils espéraient réduire ainsi plus facilement les Arméniens au rite grec. Le P. Tchamitch et d'autres historiens arméniens ajoutent que les Grecs, à défaut d'autre résultat, voulaient par là les avilir et les dégrader. Nous avons peine à croire que la haine des Grecs à l'égard des Arméniens fût si implacable, et, comme on le dit, plus profonde que celle dont ils poursuivaient les infidèles sarrasins.

Mais, on ne peut le nier, ce fut seulement sur les instances de Marie, fille de Kakig Apas, appuyées de grandes largesses, et soutenues par la recommandation de l'impératrice Eudoxie, que l'empereur Constantin X Ducas consentit à l'élection d'un nouveau patriarche (1).

FR. TOURNEBIZE.

(*A suivre.*)

(1) Galanus, I, 227; Michel Tchamitch, *History of Armenia* (Calcutta, 1827), II, 147, 148, 154; Matth. d'Édesse, ch. xc, p. 129 (trad. Dulaurier, Paris, 1858). En disant que Grégoire fut élu par l'ordre de Kakig fils d'Apas, Matthieu exagère l'influence de ce prince.

VIE

DE

SAINTE MARINE

Suite (1)

VIII

TEXTE ÉTHIOPIEN

PUBLIÉ PAR

F. M. Esteves PEREIRA

AVANT-PROPOS

La version éthiopienne de la Vie de sainte Marine est contenue dans le Synaxare de l'Église d'Éthiopie, le quinzième jour du mois de nahasé.

Le texte de cette version, qui est donné dans les pages suivantes, est transcrit du manuscrit éthiopien 128 de la Bibliothèque Nationale de Paris. Ce manuscrit, en vélin, est composé de 230 feuillets de $0^m,355 \times 0^m,315$. Chaque page a trois colonnes de 28 lignes; et chaque ligne a de 11 à 15 lettres. La Vie de sainte Marine est contenue dans les fol. 201^v et 202^r. Ce manuscrit a été exécuté pour un certain Atenatevos (Athanase), dont le nom et celui de sa femme Kâtôlîkâvît (Catholica) sont mentionnés dans l'invocation qui termine chaque article. Il a été écrit au XVIII^e siècle (2).

La version éthiopienne de la Vie de sainte Marine provient du texte arabe contenu dans le Synaxare de l'Église copte le quinzième jour du mois de masori, et publié par M. E. Blochet (3).

(1) Voy. vol. VI, 1901, p. 283, 357, 572; vol. VII, 1902, p. 136, 245, 478, 647; vol. VIII, 1903, p. 288.

(2) Zotenberg, *Catalogue des manuscrits éthiopiens de la Bibliothèque Nationale*: Paris, 1877, p. 193 et 195.

(3) *Revue de l'Orient Chrétien*, 1902, p. 265 à 276. Cf. Angelo Maio, *Scriptorum veterum nova collectio*, vol. IV, Codices arabici, p. 120, messoris die 15.

(Bibliothèque Nationale : ms. du fonds Éthiopien 128 (xviiie siècle), fos 201v-202r.)

አመ ፡ ፲ወ፰ለነሐሴ ።

* f. 201r *ወበዛቲ ፡ ዕለት ፡ ካዕበ ፡ አዕ[ረ]ፈት ፡ ቅድስት ፡ መሪና ። ዛቲ ፡ ቅድስት ፡ ኮነት ፡ ወለተ ፡ ፩ብእሲ ፡ ባዕል ፡ ክርስቲያናዊ ፡ እምብዑላን ፡ ሰብእ ። ወስማ ፡ ለይእቲ ፡ ማርያም ። ወሞተት ፡ እማ ፡ እንዘ ፡ ሀለወት ፡ ንእስት ፡ ይእቲ ፡ ወሐፀና ፡ አቡሃ ፡ በኵሉ ፡ ትምህርት ፡ ሠናይ ፡ እስከ ፡ ልህቀት ፡ ከመ ፡ አንስት ። ወፈቀደ ፡ አቡሃ ፡ ከመ ፡ ያስተዋስባ ፡ ወይሖር ፡ ውእቱ ፡ ከመ ፡ ይመንኵስ ፡ ውስተ ፡ ፩ደብር ፡ እምአድባራተ ፡ ገዳማተ ፡ አስቄጥስ ፡ ወትቤሎ ፡ አአቡየ ፡ እፍ ፡ ታድኅን ፡ ነፍስከ ፡ ወታጠፍእ ፡ ነፍስየ ። ወአውሥአ ፡ ወይቤላ ፡ እፍ ፡ እገብር ፡ ብኪ ፡ ወአንቲ ፡ ብእሲት ። ወትቤሎ ፡ አአቡየ ፡ አነ ፡ አእትት ፡ እምላዕሌየ ፡ አልባሰ ፡ አንስት ፡ ወእለብስ ፡ አልባሰ ፡ (* f. 201v) *ዕደው ፡ ወእትልወከ ። ወተንሥአት ፡ ሶቤሃ ፡ ወላጸየት ፡ ሥዕርተ ፡ ርእሳ ፡ ወለብሰት ፡ አልባሰ ፡ ዕደው ። ወሶበ ፡ ርእየ ፡ ጽንዓ ፡ ልባ ፡ እንዘ ፡ ይእቲ ፡ ትትጋደል ፡ ከመ ፡ ትፈጽም ፡ ፈቃዳ ፡ ወሀበ ፡ ኵሎ ፡ ንዋዮ ፡ ለነዳያን ፡ ወለምስኪናን ፡ ወነሥአ ፡ እምኔሁ ፡ ንስቲተ ፡ ወሀየንተ ፡ ስማ ፡ ለወለቱ ፡ ማርያም ፡ ወለጠ ፡ ስማ ፡ ወሰመያ ፡ መሪና ። ወእምዝ ፡ ነሥአ ፡ ምስሌሁ ፡ ወወሰዳ ፡ ኀበ ፡ ገዳመ ፡ አስቄጥስ ፡ ወቦአ ፡ ኀበ ፡ ውእቱ ፡ ደብር ፡ ወኀደረ ፡ ውስተ ፡ በአቱ ፡ ምስለ ፡ ወለቱ ፡ ፲ዓመተ ፡ እንዘ ፡ ይትጋደሉ ። ወእምዝ ፡ አእረፈ ፡ አቡሃ ፡ አረጋዊ ። ወተረፈት ፡ ቅድስት ፡ መሪና ፡ ባሕቲታ ፡ ወአመክዓበት ፡ ጾመ ፡ ወጸሎተ ፡ ወትጋሃ ። ወአበ ፡ ምኔት ፡ ፈነዋ ፡ ለቅድስ

L. 5 Ms. አቡሃ ፡ ከመ ፡ ከመ ፡; — L. 16 Ms. አምስሌሁ ፡

ት ፡ ምስለ ፡ ፫መነከሳት ፡ ኀበ ፡ ሀገር ፡ በእንተ ፡ ግብር ፡ ዘደብር ፡ እስመ ፡ ኢኮነ ፡ የአምር ፡ ከመ ፡ ይእቲ ፡ ብእሲት ፡ አላ ፡ መሰሎ ፡ ወሬዛ ፡ እስመ ፡ ድቁቅ ፡ ቃሉ ፡ በእንተ ፡ ብዝኃ ፡ ተጸምዶቱ ። ወሶበ ፡ ሖረት ፡ ምስለ ፡ መነከሳት ፡ ወኃደሩ ፡ ውስተ ፡ ቤተ ፡ ነግድ ፡ ወበይእቲ ፡ ሌሊት ፡ ርእየ ፡ ወለቶ ፡ ለበዐለ ፡ ቤተ ፡ ነግድ ፡ ወአማሰነ ፡ ድንግልናሃ ፡ ወይቤላ ፡ ሶበ ፡ ይቤለኪ ፡ አቡኪ ፡ ምንተ ፡ ኮንኪ ፡ በሊዮ ፡ እስመ ፡ መሪና ፡ መነኮስ ፡ ወሬዛ ፡ ውእቱ ፡ አማሰነ ፡ ድንግልናየ ። ወሶበ ፡ ፀንሰት ፡ ወአእመረ ፡ ባቲ ፡ አቡሃ ፡ ተሰእላ ፡ ወይቤላ ፡ ምንተ ፡ ኮንኪ ፡ ወለትየ ፡ ወመኑ ፡ ዘአማሰነ ፡ ድንግልናኪ ። ወአውሥአቶ ፡ ወትቤሎ ፡ እስመ ፡ መሪና ፡ መነኮስ ፡ ውእቱ ፡ ዘአማሰነ ፡ ድንግልናየ ። ወተንሥአ ፡ አቡሃ ፡ ወሖረ ፡ ኀበ ፡ ደብር ፡ ወአኃዘ ፡ ይርግሞሙ ፡ ለመነከሳት ። ወሶበ ፡ ሰምዓት ፡ ቦቱ ፡ አቱ ፡ አበ ፡ ምኔት ፡ ተስእሎ ፡ ወይቤሎ ፡ ለምንት ፡ ትረግሞሙ ፡ ለመነከሳት ፡ ወኢትፍርሆ ፡ ለእግዚአብሔር ። ወነገሮ ፡ ዘከመ ፡ ኮነ ፡ ላዕለ ፡ ወለቱ ፡ ወይቤሎ ፡ እስመ ፡ መሪና ፡ መነኮስ ፡ ውእቱ ፡ ዘአማሰነ ፡ ድንግልናሃ ፡ ለወለትየ ። ወሶበ ፡ ሰምዓ ፡ አበ ፡ ምኔት ፡ ዘንተ ፡ ኀዘነ ፡ ፈድፋደ ፡ ወመሰሎ ፡ ከመ ፡ እሙን ፡ ውእቱ ። ወሰአሎ ፡ አበ ፡ ምኔት ፡ ለበዓለ ፡ ቤተ ፡ ነግድ ፡ ወይቤሎ ፡ ኅባእ ፡ ዘንተ ፡ ነገረ ፡ ወኢታስተኃፍሮሙ ፡ ለመነከሳት ፡ በቅድመ ፡ ሕዝባውያን ። ወእምዝ ፡ ጸውዖ ፡ አበ ፡ ምኔት ፡ ለመሪና ፡ መነኮስ ፡ ወገሠጸ ፡ ወረገሞ ። ወቅድስትሰ ፡ መሪና ፡ ኢያእመረት ፡ በእንተ ፡ ዘረገማ ። ወሶበ ፡ ጠየቀት ፡ ምክንያተ ፡ ጽርየታ ፡ ዘኮነት ፡ በከየት ፡ ወሰገደት ፡ ታሕተ ፡ እገሪሁ ፡ ለአበ ፡ ምኔት ፡ ወሰአለቶ ፡ እንዘ ፡ ትብል ፡ አነ ፡ ወሬዛ ፡ አበስኩ ፡ ወስረይ ፡ ሊተ ፡ ኃጢአትየ ። ወተቈጥዓ ፡ ላዕሌሃ ፡ አበ ፡ ምኔት ፡ ወሰደዳ ፡ እምደብር ፡ ወነበረት ፡ ኀበ ፡ አፍአ ፡ ኆኅተ ፡ ደብር ፡ እስከ ፡ ወለደት ፡ ወለተ ፡ በዐለ ፡ ቤተ ፡ ነግድ ፡ ሕፃነ ፡ ወጾረ ፡ አቡሃ ፡ ወአብጽሐ ፡ ኀበ ፡ መሪና ፡ ወወገሩ ፡ ላቲ ፡ ፈድፋደ ፡ ወነሥአቶ ። ወኮነት ፡ ተዓውደ ፡ ኀበ ፡ ኆኅተ ፡ ዓቃብያን ፡ አልህምት ፡ ወአባግ

L. 3 Ms. ተአምዶቱ ፡; — L. 5 Après le mot ሌሊት ፡ il semble manquer quelques mots. — L. 6. Au lieu de ምንተ ፡, Ms. ምስለ ፡; — L. 12 Ms. ሰምዓት ፡ ቦቱ ፡ አቱ ፡ par ሰምዓ ፡ ቦቱ ፡ ውእቱ ፡(?)

ዕ ፡ ወትሰእል ፡ ኀቤሆሙ ፡ ዘይሁብዋ ፡ ሐሊበ ፡ ወታሰትዮ ፡ ለውእቱ ፡ ሕፃን ። ወእምዝ ፡ ወሰከት ፡ ጾመ ፡ ወጸሎተ ፡ ወተጋድሎተ ፡ 202' *ወነበ[ረ]ት ፡ ቅድስት ፡ መሪና ፡ አፍአ ፡ ኆኅተ ፡ ደብር ፡ ፫ዓመተ ። ወእምድኅረዝ ፡ ተጋብኡ ፡ መነኮሳት ፡ ወሰአልዎ ፡ ለአበ ፡ ምኔት ፡ ከመ ፡ ይምሐሮ ፡ ለመሪና ፡ ወያብእዎ ፡ ውስተ ፡ ደብር ፡ ወተወክፈ ፡ ስእለቶሙ ፡ ወእምድኅረዝ ፡ ወሀቦ ፡ ቀኖናተ ፡ ክቡዳተ ፡ ደመሮ ፡ ምስለ ፡ መነኮሳት ። ወኮነት ፡ ቅድስት ፡ ትገብር ፡ ምግባራተ ፡ ዕፁባተ ፡ ወታበስል ፡ ጸብሐ ፡ ወትኰስትር ፡ ወትጸውር ፡ መሬተ ፡ ወትወግር ፡ አፍአ ፡ ደብር ። ወትቀድሕ ፡ ማየ ፡ ወታሰቲ ። ወእምዝ ፡ ልህቀ ፡ ውእቱ ፡ ሕፃን ፡ ወመንኰሰ ። ወሶበ ፡ ተፈጸመ ፡ ላቲ ፡ ለቅድስት ፡ መሪና ፡ ፵ዓመተ ፡ በውስተ ፡ ውእቱ ፡ ደብር ፡ ደወየት ፡ ፫መዐልተ ፡ ወአእረፈት ፡ በሰላም ። ወሶበ ፡ አእመረ ፡ አበ ፡ ምኔት ፡ ከመ ፡ አእረፈ ፡ አባ ፡ አንባ ፡ መሪና ፡ አዘዘ ፡ ይጥቅዑ ፡ መጥቅዓ ፡ እምቅድመ ፡ ይቅብርዎ ። ወሶበ ፡ አእተቱ ፡ አልባሲሁ ፡ ረከብዎ ፡ ብእሲተ ፡ ወጸርሑ ፡ ኵሎሙ ፡ መነኮሳት ፡ እንዘ ፡ ይብሉ ፡ እግዚኦ ፡ መሐረነ ፡ ወአንከሩ ፡ ፈድፋደ ፡ ወሰብሕዎ ፡ ለእግዚአብሔር ፡ ወአይድእዎ ፡ ለአበ ፡ ምኔት ፡ ዘከመ ፡ ኮነ ። ወበጽሐ ፡ አበ ፡ ምኔት ፡ ወርእዮ ፡ አንከረ ፡ ወበከየ ፡ በእንተ ፡ ዘገብረ ፡ ላዕሌሃ ። ወእምዝ ፡ ፈነወ ፡ ላእካነ ፡ ወአብጽሐ ፡ ለበዐለ ፡ ቤተ ፡ ነግድ ፡ ወአይድዖ ፡ ከመ ፡ መረና ፡ ብእሲት ፡ ይእቲ ። ወሶበ ፡ ርእያ ፡ ነስሐ ፡ በዘገብረ ፡ ላዕሌሃ ፡ ወገነዝዋ ፡ ወአድነኑ ፡ አርእስቲሆሙ ፡ ወተባረኩ ፡ እምሥጋሃ ። ወ፩መነኮስ ፡ ዘኮነ ፡ ዕዉረ ፡ በፍርሃት ፡ አይኑ ፡ ሶቤሃ ፡ ወእምድኅረዝ ፡ በብካይ ፡ ብዙኅ ፡ በዝማሬ ፡ ወበማኅሌት ፡ ቀበርዋ ። ወናሁ ፡ እግዚአብሔር ፡ አዘዘ ፡ ለ፩ሰይጣን ፡ ወነሥአ ፡ ለወለተ ፡ በዐለ ፡ ቤተ ፡ ነግድ ፡ ወለውእቱ ፡ ወሬዛ ፡ ዘአማሰነ ፡ ድንግልናሃ ፡ ወኮነ ፡ ይስሕቦሙ ፡ ወይኬንኖሙ ፡ እስከ ፡ አብጽሖሙ ፡ ኀበ ፡ መቃብሪሃ ፡ ወተአመኑ ፡ አበሳሆሙ ፡ በቅድመ ፡ ኵሉ ፡ ሰብእ ፡ ወአስተርአየ ፡ እመቃብሪሃ ፡ ተአምራተ ፡ ወመንክራተ ፡ ብዙኃተ ፡ ዘኢይትኌ

L. 3 Ms. ወነበት ፡; — L. 6 Ms. አብድኅረዝ ፡; — L. 7 Ms. ምስለ ፡ መሰለ ፡; — L. 8 Ms. ጽባሐ ፡; — L. 16 Ms. ፈድ ፡; — L. 22 Après ዕዉረ ፡ manquent quelques mots.

ለቍ ። እግዚአብሔር ፡ ይምሐሮ ፡ በጸሎታ ፡ ለፍቁረ ፡ አትናቴዎስ ፡
ለዓለመ ፡ ዓለም ፡ አሜን ።

ሰላም ፡ ለመሪና ፡ እንዘ ፡ ብእሲት ፡ በባሕርያ ።
ዘተመሰለት ፡ መነኮሰ ፡ እንዘ ፡ አበ ፡ ወለት ፡ ሐመያ ።
ወለክርስጢና ፡ ዕግሥት ፡ በብዝኃ ፡ ሥቃያ ።
ሱባዔ ፡ አርእ[ስ]ት ፡ እሴብሕ ፡ እብል ፡ ሃሌ ፡ ሉያ ።
ወለወረንዮን ፡ ዘመሰዎ ፡ በእሳት ፡ ዋዕያ ።

ሰላም ፡ ለመሪና ፡ ለወሬዛ ፡ በአምሳሉ ።
እንተ ፡ መከረት ፡ ጥበበ ፡ ኅበ ፡ ደብረ ፡ እኃው ፡ ተበሐሉ ።
እንዘ ፡ ትትናገር ፡ ይእቲ ፡ ሶበ ፡ ይሰምዕዋ ፡ ኵሉ ።
ይትዌሥኡ ፡ ወይትበሀሉ ፡ ትሑት ፡ ቃሉ ።
እምተፀምዶቱ ፡ ብዙኃ ፡ ወፍድፉድ ፡ ገድሉ ።

ሰላም ፡ ሰላም ፡ ለእግዚአብሔር ፡ አርዳኢ ።
በልበ ፡ ምእመናን ፡ ኵሉ ፡ ለቃለ ፡ ሕይወት ፡ ዘዘርኡ ።
ለግንዘተ ፡ ድንግል ፡ ዮም ፡ እንዘ ፡ ይትጋብኡ ።
እምነ ፡ ዐዊሮ ፡ ሕያዋን ፡ መጽኡ ።
ወእመቃብር ፡ ሙታን ፡ ተንሥኡ ።

L. 6 Ms. አርእት ፡; — L. 16 Ms. ዐዊድ ፡

TRADUCTION

Le quinzième jour du mois de nahasê.

Et ce même jour sainte Marinâ mourut. Cette sainte était la fille d'un homme chrétien, riche entre les gens les plus riches; et son nom était Maryam. Et quand elle était petite fille, sa mère mourut, et son père l'éleva dans toute bonne instruction, jusqu'à ce qu'elle fut grande comme une femme. Et son père voulut la marier, et s'en aller se faire moine dans un couvent parmi les monastères du désert d'Asqetes (1). Et elle lui dit : « O mon père, pourquoi sauves-tu ton âme, et perds-tu la mienne? » Et il lui répondit, et lui dit : « Que puis-je faire pour toi, puisque tu es une femme? » Et elle lui dit : « O mon père, je quitterai mes habits de femme, et je revêtirai des habits d'homme, et je te suivrai. » Et alors elle se leva, et coupa les cheveux de sa tête, et revêtit des habits d'homme. Et [le père], quand il vit la fermeté de son cœur, pendant qu'elle luttait pour réaliser son désir, donna tous ses biens aux pauvres et aux malheureux; et il en garda une petite partie; et il changea le nom de sa fille et il l'appela Marinâ. Et après cela il la prit avec lui, et la conduisit vers le désert d'Asqetes, et entra dans le même monastère, et demeura dans une grotte avec sa fille pendant dix ans, en se mortifiant. Et après cela son père, devenu vieux, mourut; et la sainte Marinâ resta seule; et elle redoubla le jeûne, et la prière, et les veilles. Et l'abbé du monastère envoya la sainte avec trois moines à la ville à cause des affaires du couvent, parce qu'il ne savait pas qu'elle était une femme, mais elle lui semblait être un jeune homme, car sa voix était faible à cause de sa grande soumission. Et quand elle fut partie avec les moines, ils logèrent dans une hôtellerie; et

(1) Scété.

dans la même nuit [un jeune homme vint loger dans la même hôtellerie, et] (1) il vit la fille du maître de l'hôtellerie, et il lui corrompit sa virginité, et il lui dit : « Quand ton père te demandera : Qu'est-ce qui t'est arrivé?, dis-lui : Marinâ, le jeune moine, est celui qui a corrompu ma virginité. » Et quand elle fut enceinte, et que son père l'apprit d'elle, il l'interrogea, et lui dit : « Qu'est-ce qui t'est arrivé, ma fille, et qui est-ce qui a corrompu ta virginité? » Et elle répondit, et lui dit : « Marinâ, le moine, est celui qui a corrompu ma virginité. » Et son père se leva, et se rendit au monastère, et commença à maudire les moines. Et quand la rumeur de ceci fut arrivée jusqu'à lui, l'abbé du monastère l'interrogea, et lui dit : « Pourquoi maudis-tu les moines, et ne crains-tu pas Dieu? » Et [le père] lui raconta ce qui était arrivé à sa fille; et il lui dit : « Marinâ, le moine, est celui qui a corrompu la virginité de ma fille. » Et quand l'abbé du monastère eut appris cela, il s'attrista beaucoup, et il lui sembla que cela était vrai. Et l'abbé du monastère fit venir le maître de l'hôtellerie, et lui dit : « Cache cette affaire, et ne fais pas honte aux moines devant les laïques. » Et après cela l'abbé du monastère appela Marinâ, le moine, et le blâma, et le maudit; mais la sainte Marinâ ne savait pas le motif pour lequel il la blâmait; et quand elle se fut assurée qu'il s'agissait de sa pureté, elle pleura, et se prosterna aux pieds de l'abbé du monastère, et le pria en lui disant : « Je suis un jeune homme; j'ai péché; pardonne-moi mon péché. » Et l'abbé du monastère se fâcha contre elle, et la chassa du monastère. Et elle demeura en dehors de la porte du monastère jusqu'à ce que la fille du maître de l'hôtellerie donna le jour à un enfant. Et son père apporta l'enfant, et le présenta à Marinâ, et le lui jeta vivement, et elle prit l'enfant. Et elle rôdait près des portes [des habitations] des pâtres de bœufs et de moutons, et elle leur demandait du lait; et elle le donnait à boire à l'enfant. Et après cela elle redoubla les jeûnes, et les prières, et les mortifications. Et la sainte Marinâ demeura en dehors de la porte du monastère pendant trois ans; et après cela les moines s'assemblèrent, et demandèrent à l'abbé du monastère, qu'il eût pitié de Marinâ,

(1) Il y a ici une lacune dans le texte. Dans la traduction on a suivi la version arabe, et ce qui est dit dans le texte, p. 617, l. 25.



et qu'il la fît rentrer dans le monastère. Et il accueillit leur prière; et après cela il lui donna une lourde pénitence pour qu'il fût avec les moines. Et la sainte faisait des travaux pénibles, et faisait la cuisine, et balayait, et transportait les ordures, et les jetait au dehors du monastère, et puisait de l'eau, et la donnait à boire. Et après cela l'enfant grandit, et devint moine; et lorsque la sainte Marinâ eut vécu quarante années dans ce monastère, elle fut malade trois jours, et mourut en paix. Et quand l'abbé du monastère apprit que l'abba anba Marinâ était mort, il ordonna qu'on sonnât la cloche avant de l'ensevelir. Et quand on lui enleva ses habits, on s'aperçut qu'elle était femme; et tous les moines s'écrièrent, en disant: « Ayez miséricorde de nous, Seigneur (1)! » Et ils s'étonnèrent beaucoup, et glorifièrent Dieu; et ils annoncèrent à l'abbé du monastère ce qui était arrivé. Et l'abbé du monastère arriva, et en voyant s'étonna, et pleura sur ce qu'il avait fait contre lui. Et après cela il envoya des messagers, et il fit venir le maître de l'hôtellerie, et lui annonça que Marinâ était une femme; et quand il la vit, il se repentit de ce qu'il avait fait contre lui. Et [les moines] l'ensevelirent, et inclinèrent leurs têtes, et demandèrent la bénédiction de son corps. Et un moine, qui était borgne, [vint] craintif, et [Dieu lui rendit] son œil aussitôt. Et après cela ils ensevelirent Marinâ avec beaucoup de larmes, des psaumes et des chants. Et voici que Dieu ordonna à Satan, et celui-ci prit la fille du maître de l'hôtellerie, et le même jeune homme, qui avait corrompu sa virginité; et [Satan] les entraîna, et les châtia jusqu'à ce qu'il les fît venir à son tombeau; et ils avouèrent leur péché devant tout le monde. Et il se produisit à son tombeau beaucoup de miracles et des prodiges innombrables. Dieu ait miséricorde de son aimé Atenatevos par l'intercession de la sainte pendant le siècle des siècles. Amen.

Salut à Marinâ, qui, de sa nature, étant une femme, fut semblable à un moine, lorsque le père de la fille la calomnia; et salut à Krestina (2) patiente dans ses nombreuses souffrances, je glo-

(1) Κύριε, ἐλέησον.

(2) D'après le Synaxare éthiopien, dans le quinzième jour du mois de nahâsê on fait aussi la commémoration de la martyre sainte Christine, de Tyre, fille de Rabanus, tribun. (Zotenberg, *Catalogue des manuscrits éthiopiens de la Bibliothèque Nationale;* Paris, 1877, p. 193.)



rifie les sept princes(?) et je dis : Alleluia!, et à Lavaranyon (1), qui a été consumé dans le feu.

Salut à Marinâ, qui, bien qu'elle fût semblable à un jeune homme, faisait ressentir les effets de sa sagesse aux frères du monastère, quand un différend s'élevait entre eux. Quand elle parlait, alors tous l'écoutaient; ils discutaient, et ils contestaient à voix basse, à cause de sa grande soumission et de son excessive mortification.

Salut, salut aux ministres de Dieu, à tous ceux qui semèrent les paroles de la vie dans le cœur des fidèles. Quand ils se sont rassemblés aujourd'hui pour les funérailles de la Vierge (2), les vivants ont recouvré la vue, et les morts sont sortis du tombeau.

(1) Laurentios (Laurent), archidiacre, martyr sous Dèce. (Zotenberg, *op. cit.*, p. 193.)

(2) Le poète chante dans le même jour la réunion des Apôtres, faite pour accomplir l'ensevelissement (pollinctura) du corps de la Sainte Vierge. (Ludolphi. *Comment.* ad *hist. aeth.*, p. 425 et 436.)

MÉLANGES

I

LA LETTRE DE PHILOXÈNE DE MABBOUG A 'ABOU-NIPHIR

Le texte de la lettre suivante, attribuée à Philoxène, est contenu dans le manuscrit additionnel 14529 (fol. 61a-65b) du Musée britannique. On en trouve également des fragments dans les manuscrits addit. 17193, folio 83a (Wright, Catalogue, DCCCLXI, p. 998), et addit. 17134, folio 4 b (Wright, CCCCXXI, p. 338). Il a été édité par M. Paulin Martin dans son *Introductio practica ad studium linguæ aramææ*, Paris, 1873, pages 71-78; et c'est sur cette édition que j'en ai fait la traduction. Le texte est fautif en quatre ou cinq endroits qui seront notés en temps utile.

Cette lettre est attribuée, par son titre même, à Philoxène. Mais il est fort douteux qu'elle soit de lui. Le style en diffère du sien : et il serait bien étrange que, moins de cent ans après les événements, un homme aussi instruit, et aussi mêlé aux affaires ecclésiastiques que Philoxène, qui avait séjourné à Édesse et à Antioche, eût commis, sur Théodore de Mopsueste et sur Nestorius, aussi bien que sur les origines du Nestorianisme, les erreurs et les anachronismes que l'on y rencontre. Quant au *stratelates* ou *magister militum* de Hirta, 'Abou-Niphir, à qui elle est adressée, peut-être faut-il le confondre avec un 'Abou-Yafar que nous y trouvons entre 498 et 503 comme lieutenant du roi de Perse. Le document serait ainsi daté. Mais ici encore il y a des difficultés, car il semble qu'au commencement du VIe siècle les toparques de Hirta étaient encore païens. Il est

donc sage de ne se prononcer ni sur l'authenticité ni sur la date de cet écrit.

Il n'en est pas moins fort intéressant, non seulement parce qu'il nous apprend comment une tête monophysite se représentait, à distance, les origines du Nestorianisme, mais aussi par les conceptions théologiques qu'il nous présente. On remarquera surtout la solution donnée à la question de la validité du baptême et de l'ordination des hérétiques. Cette solution est absolument conforme à celle que donnaient les Donatistes, et que saint Augustin nous rapporte (*Contra Cresconium*, II, 17, 21). Les sacrements conférés par les hérétiques occultes sont valides : les sacrements conférés par les hérétiques publics sont nuls.

Je n'ai mis que peu de notes au bas des pages, les faits dont il est question étant assez connus, et le texte n'offrant généralement pas de grandes difficultés. Les mots entre crochets [ ] ont été ajoutés pour mieux marquer le sens ou la suite du discours.

J. TIXERONT.

[Lettre] synodique d''Aksenâyâ, évêque de Mabboug, à 'Abou-Niphir, stratelates de Hirtâ de Beithna'man.

Je t'écris afin de te donner encore (1), pour [l'amour de] Dieu, des informations sur Nestorius, sur son origine, sa patrie, car il était perse de naissance.

Il y avait un homme de Beith-Garmaï (2), du village d''Athac, qui s'appelait 'Addi, et dont la femme se nommait 'Amlacâ : ils étaient de religion païenne. 'Addi ayant frappé une femme, elle avorta. Il se leva [alors], emmena son épouse 'Amlacâ, et s'enfuit à Beith-Souphonoié. Ensuite, ils quittèrent Beith-Souphonoié, et vinrent habiter Samosate. Ils eurent deux fils : l'aîné s'appelait Barb'elschemin, et son frère 'Ab'aschoum. [Cependant] Addi et sa femme moururent et furent ensevelis à Samosate. Après leur mort, Barb'elschemin et 'Ab'aschoum allèrent à Mar'asch, s'y marièrent et s'y fixèrent. Un fils naquit à Barb'elschemin : il l'appela Nestorius; 'Ab'aschoum eut pareillement

(1) Cette expression suppose que l'auteur avait déjà écrit à 'Abou-Niphir, sur le même sujet.

(2) Contrée située au delà du Tigre : c'était la patrie même de Philoxène.

un fils : il l'appela Théodore (1). Les [deux enfants] furent envoyés à l'école, afin d'y étudier la littérature grecque. Et quand ils eurent étudié et appris la littérature grecque, ils allèrent dans la ville d'Athènes, pour étudier la sagesse des philosophes. En même temps qu'ils se livraient à cette occupation, étudiaient [aussi] avec eux quelques fils de famille de Constantinople qui firent leur éloge en présence de l'empereur Honorius. Honorius leur ordonna de descendre à Antioche, et d'être tous deux évêques, Nestorius de Constantinople et Théodore de Mopsueste (2). L'ordre de l'empereur Honorius fut exécuté (3).

Mais quand Nestorius, patriarche, fut venu à Constantinople, et que Théodore, évêque, fut venu à Mopsueste, tous deux commencèrent à corrompre la doctrine de vérité, celle que les prophètes et les apôtres avaient enseignée, et, en cachette, dans leurs commentaires, divisèrent en deux natures le Dieu un. Car, dans les sept discours (4) que Théodore envoya à Nestorius à Constantinople (5), il enseignait [cette division] en disant : Que Jésus-Christ est certainement homme, produit par la volonté de la sainte Trinité et de la vierge Marie, de même qu'Adam, au commencement, a été créé de la terre. C'est pourquoi le Dieu Verbe a de temps en temps habité en lui comme dans un prophète. Il faut donc séparer les deux natures, et attribuer à chacune d'elles ce qui lui est propre, à savoir : à cet homme, que Marie a engendré, la conception, la naissance, l'enveloppement des langes, la circoncision de la Loi, la présentation au prêtre Simon, la fuite en Égypte, la croissance de la stature, le baptême [reçu] de Jean dans le Jourdain, la tentation du démon, et la faim et la soif, et le repos et le sommeil, et la lassitude et la fatigue du voyage, et la passion et la mort, et la sépulture et la résurrection; [au contraire], à ce Dieu Verbe qui de temps en temps résidait dans cet homme, les prodiges, et les miracles et les actes extraordinaires. Voilà l'impie profession de foi qu'a-

(1) Théodore naquit à Antioche vers 350.

(2) L'épiscopat de Théodore de Mopsueste va de 392 à 428; celui de Nestorius de 428 à 431, date de sa déposition.

(3) Remarquez qu'Honorius ne régna qu'en Occident, et de 395 à 423. Il ne put donc, en toute hypothèse, élever au patriarcat Nestorius.

(4) Le mot « discours » est au singulier dans le texte, mais le relatif qui s'y rapporte est au pluriel.

(5) Le texte porte « à Mopsueste », distraction évidente du copiste.

dressaient dans leurs lettres Nestorius à Théodore, et Théodore à Nestorius.

Cependant l'empereur Honorius mourut, et Théodose le Jeune fut après lui élevé à l'empire. [Nestorius et Théodore] commencèrent alors à manifester ouvertement leur erreur. Apprenant donc qu'il régnait des divisions relativement à la foi, Théodose ordonna, pour y remédier, une réunion, dans la ville d'Éphèse, de deux cent cinquante évêques. Alors Nestorius envoya à Théodore son huitième discours (1), et lui dit : « Lève-toi avec le synode, et porte l'anathème contre moi : ne te sépare pas de l'assemblée, et ne t'attriste pas, frère, de m'anathématiser en sa présence; [mais d'ailleurs] persévère dans notre doctrine, et enseigne-la aux enfants de l'Église. Car il n'y a pas qu'une seule [sorte] d'anathème dans les Livres [saints]. Notre-Seigneur l'atteste quand il dit : « Celui qui m'aime garde mes commandements »; et l'apôtre Paul ajoute que celui qui n'aime pas Notre-Seigneur Jésus-Christ sera anathème. Cet anathème est un châtiment, et l'on sait qu'il s'étend à tous les hommes, puisqu'ils ne gardent pas les commandements, comme Jésus-Christ l'a enseigné. — Mais il y a une autre [sorte] d'anathème dont parle l'apôtre Paul : « Si nous-mêmes [vous annonçons], ou si un ange du ciel vous annonce plus que nous ne vous avons annoncé, qu'il soit anathème! » Cet anathème rejette du royaume et précipite dans la géhenne. Évite-le, frère, et s'il se peut, qu'il ne sorte pas de ta bouche. — Et encore, Dieu dit à Moyse : « Tous les anathèmes des enfants d'Israël appartiendront à Aaron et à ses fils. » Il s'agit [là] des offrandes. Josué, fils de Nun, dit aussi : « Tout ce qui est dans cette ville de Jéricho est anathème au Seigneur » : c'est-à-dire une offrande... D'autre part, l'apôtre Paul dit : « J'ai demandé d'être moi-même anathème du Christ pour mes frères et mes proches selon la chair, qui sont les enfants d'Israël » : c'est-à-dire une offrande. — C'est pourquoi, frère, dans ce même sens que Paul demandait d'être une offrande pour les fils de son peuple, lance contre moi l'anathème. Lève-toi avec le synode, et ne t'attriste pas. »

Lors donc que le concile des deux cent cinquante évêques

(1) Ou « ses huit discours »; le mot « discours » est au singulier, et c'est le nombre cardinal qui est employé : je crois cependant ma traduction plus probable.



porta sa décision et anathématisa Nestorius dans la ville d'Éphèse, Théodore l'anathématisa aussi comme les autres par écrit, mais dans le sens que lui avait mandé Nestorius (1). Et après la dissolution du synode et le retour de chaque évêque dans sa province, Théodore commença à chercher les moyens d'introduire dans l'Église par ses mensonges la doctrine de Nestorius, celle-là même que celui-ci lui avait communiquée. [Plus tard], sous le règne de l'empereur Valentinien, Théodore lui-même fut chassé de l'Église (2).

Puis, sous le règne de Marcien, Eutychès se leva contre l'Église. Il disait que le Fils de Dieu avait amené avec lui son corps du ciel. Cinq cent soixante-sept évêques se réunirent donc dans la ville de Chalcédoine, définirent [la doctrine], anathématisèrent Eutychès, et le chassèrent de l'Église, parce qu'il ne voulut revenir en rien sur ce qu'il avait maintenu. Et pendant que le synode impie était réuni et point encore dispersé, Léon, l'impie patriarche de Rome, lui envoya par son *tomos* [l'ordre] de recevoir la doctrine de Nestorius et ses impurs commentaires (3). [Les évêques] jurèrent trente-six fois sur leur âme qu'ils ne recevraient point la doctrine de Nestorius, et qu'ils ne formuleraient point de décision de foi autre que celle des trois cent dix-huit saints évêques dans la ville de Nicée. Mais l'empereur Marcien leur fit dire par un message que quiconque n'adhérerait pas à ce que contenait le *tomos* de Léon descendît de son siège et s'assît par terre. Et parce qu'ils aimaient leurs sièges, ils acceptèrent le *tomos* de Léon, restèrent sur leurs anathèmes, et demeurèrent en paix sur leurs sièges. Seul, Dioscore, patriarche d'Alexandrie, se leva de son siège (4) et s'assit par terre. Comme il n'était pas de leur sen-

(1) Remarquons que lorsque se tint le concile d'Éphèse (431), Théodore de Mopsueste était mort depuis trois ans, en 428.

(2) Le concile d'Éphèse a en effet condamné, dans sa sixième session, un symbole de foi que l'on croit être de Théodore de Mopsueste, mais sans en nommer l'auteur. Celui-ci a été solennellement condamné par le cinquième concile général, en 553, dans l'affaire des trois chapitres.

(3) L'auteur confond ici la doctrine de saint Léon avec celle de Nestorius, et postdate la lettre du pape à Flavien, qui est du 13 juin 449 : mais ce qu'il ajoute, en l'exagérant d'ailleurs, sur les tendances monophysites des membres du concile de Chalcédoine, et sur leur refus de donner une nouvelle définition de foi, est justifié par les documents originaux.

(4) Le texte présente une négation, *lâ*, qui doit évidemment disparaître.

timent, ils l'exilèrent, et créèrent patriarche [à sa place] son syncelle (1) qui partageait leur avis.

A cette nouvelle, les Alexandrins envoyèrent dire à Marcien et au concile de Chalcédoine : « Nous adhérons à tout ce que vous avez fait. » Cependant ceux des prêtres, des diacres et des laïcs qui n'acceptaient point ce qu'avait fait le concile de Chalcédoine se levèrent, emmenèrent [avec eux] Timothée (2), disciple de Dioscore, et s'enfuirent à Cousch. Le syncelle, patriarche à la place de Dioscore, vint à Alexandrie, y entra, et s'assit sur le siège de Dioscore. Les habitants agréèrent [sa communion]. Quelque temps après toutefois, les Alexandrins s'en repentirent. Ils lapidèrent le syncelle devenu leur patriarche, et le jetèrent à la mer (3). Ce qu'apprenant, les fidèles qui avaient fui à Cousch avec Timothée, d'heureuse mémoire, créèrent celui-ci patriarche, d'évêque [qu'il était], parce qu'ils avaient entendu dire à Cousch que Dioscore était mort à Alexandrie.

Cependant Timothée et les fidèles qui se trouvaient à Cousch avec lui redoutèrent de venir dans cette ville, par crainte de l'empereur Marcien. [Ce fut seulement] lorsque cet empereur mourut, et que Léon lui succéda, que Timothée [osa] venir, et entrer à Alexandrie, et s'asseoir sur le siège de Dioscore. Il pria, et pardonna aux habitants à cause du grand repentir qu'ils montrèrent. De leur côté, les prêtres et les diacres, et les laïcs qui avaient fui avec eux à Cousch ne voulurent pas recevoir [à leur communion] les Alexandrins, disant que quiconque avait participé en quelque façon au concile de Chalcédoine ne possédait pas le sacerdoce. Quatre prêtres d'entre eux prirent [donc] l'Évangile, et le placèrent sur la tête d'Isaïe, pour le faire évêque. De là le nom d'Isaïens acéphales qu'on leur a donné depuis lors jusqu'à ce jour. Pour eux, ils s'appellent Dioscoriens, bien qu'ils s'éloignent beaucoup des sentiments de Dioscore, en affirmant qu'il n'y a plus aujourd'hui de

(1) Proterius, patriarche d'Alexandrie de 452 à 457 : il périt dans une émeute, comme le dit plus loin Philoxène.

(2) Timothée surnommé Ælure, ou le Chat.

(3) Proterius ne fut pas lapidé par la population, mais bien égorgé dans le baptistère avec six de ses prêtres par des partisans de Timothée Ælure, le Vendredi saint 457.



sacerdoce que chez eux, et chez ceux qui n'ont en aucune façon participé au concile de Chalcédoine (1).

A propos de cette question des acéphales, et de la vérité ou de la fausseté de leur prétention, cette lettre te dira ce que j'ai appris moi-même des Livres divins et des saints docteurs. Le saint concile des trois cent dix-huit [pères] a ordonné (2) que lorsqu'un partisan de l'hérésie de Paul de Samosate ou quelque hérétique semblable renoncerait à son erreur et reviendrait à la vraie foi, il serait baptisé dans les eaux du baptême, et ensuite uni aux enfants de l'Église par l'Eucharistie. Or, tout ce décret porté par le saint Concile sur les hérétiques regarde ceux qui, depuis le jour où ils se sont éloignés de la vérité jusqu'aujourd'hui, ont prêché ouvertement leur fausse doctrine. Il est clair que ceux-là d'entre eux qui sont baptisés, ou qui reçoivent ou confèrent le sacerdoce, ne participent ni au sacerdoce ni au baptême. L'apôtre Paul l'atteste en disant : « Si la racine est sainte, [saints] aussi sont les rameaux. » [D'où] il est évident que dès que la racine, qui est l'hérétique, n'est pas sainte, ni le baptême, ni le sacerdoce [de cet hérétique], qui sont ses branches, ne sont saints. Or, le concile de Chalcédoine est [assurément] digne d'être assimilé en impiété à toutes les hérésies : toutefois, la décision que [ses membres] portèrent à Chalcédoine, et qui adoptait les deux natures, ne fut pas prêchée ouvertement par eux après leur séparation. Comme ils avaient prêché la vraie doctrine avant leur réunion dans cette ville, aussi la prêchèrent-ils pareillement à tous leurs auditeurs à leur retour, même après qu'ils eurent porté à Chalcédoine leur impie décision. Et c'est pourquoi, tous ceux qui ont reçu d'eux le baptême ou le sacerdoce, jusqu'au moment où leur erreur s'est révélée, ont reçu évidemment un vrai baptême et un vrai sacerdoce. Mais dès que l'erreur a été manifeste et qu'on l'a anathématisée, il est clair que quiconque a reçu d'eux le baptême ou le sacerdoce ne l'a pas reçu de Simon Pierre (3). Car, pour ceux qui ont été baptisés ou qui sont devenus prêtres

(1) Voir sur ces faits Timothée, *De receptione hæreticorum*, *P. G.*, tom. LXXXVI, 1, col. 56, 57; et le traité *de Sectis*, actio V^a, 2; *ibid.*, col. 1229.

(2) Dans son dix-neuvième canon.

(3) J'ai suppléé la négation qui manque dans le texte, sans doute par simple accident de transcription.

de par le concile de Chalcédoine avant le moment où son erreur s'est manifestée, ils sont semblables à ceux qui furent baptisés par Judas l'Iscariote. De même que Judas l'Iscariote a été rejeté, pour l'iniquité qui régnait dans son cœur, mais que [cependant] ceux qui ont été baptisés par lui dans la vérité que sa bouche annonçait ont reçu le baptême et le sacerdoce de la vérité, ainsi nous, qui avons reçu de sa postérité le baptême et le sacerdoce, nous n'en rougissons pas, puisque [d'ailleurs] nous anathématisons dans toute notre conduite [cette postérité]. Le prophète et psalmiste David a dit en effet à l'Église des Gentils : « Écoute, ma fille, vois, et incline ton oreille; oublie ton peuple et la maison de ton père, et quand tu auras oublié ton peuple et la maison de ton père des jours de Babylone, le roi s'éprendra de ta beauté ». Et l'on sait que du moment que l'Église a renié son peuple et la maison de son père des jours de Babylone, le roi s'est [en effet] épris de sa beauté. Il est descendu, et a demeuré, dans son sein. Dans cette Église, nous le savons, demeure, de cette Église garde la foi Celui qui est le maître de tout ce qu'il y a de vérité dans sa foi (1).

Fin de la lettre.

II

NOTICE INÉDITE SUR PHILOXÈNE ÉVÊQUE DE MABOUG (485-519)

Nous avions transcrit cette notice il y a plusieurs années sur le ms. de Londres *add.* 14642 et ne l'avions pas publiée à cause de son peu d'étendue. Dans un travail que nous signalerons plus loin, M. Vaschalde reproduit une notice encore plus courte déjà éditée par Assémani d'après un ms. de Rome. Nous croyons donc opportun de faire connaître celle du ms. de Londres.

F. NAU.

(1) Cette dernière phrase est fort obscure : il est possible que le texte ait été altéré; je l'ai traduit tel qu'il est de mon mieux, sans le corriger.

ܓܒܪܐ ܕܝܢ ܚܕ ܕܫܡܗ ܗܘܐ ܐܒܫܠܡܐ. ܫܡܗ ܕܝܢ ܐܠܗܘܗܝ
ܗܘܐ ܦܠܛܘܢܝܩܘܣ. ܕܐܠܗܘܗܝ ܗܘܐ ܟܗܢܘܬܐ ܦܪܫܐ. ܡܟܝܠ
ܗܘܐ ܡܢ ܡܫܝܚ ܚܕ ܡܢ ܬܪܥܐ ܕܐܣܟܘܠܐ ܕܐܝܬ ܗܘܐ ܡܢ ܡܫܝܚ
ܒܐܘܪܗܝ ܡܕܝܢܬܐ. ܡܛܠܐܘܢ ܐܝܟ ܡܢ ܕܡܠܦܢܘܬܗ ܕܦܠܛܘܢܝܩܘܣ
ܢܦܫܗ ܗܘܬ ܐܬܚܙܝܬ ܡܢ ܐܒܗܘܗܝ. ܟܕ ܗܘܐ ܕܝܢ ܚܕܐ ܡܢܡܠܠܬܗ
ܗܘܬ ܕܒܫܡܗ ܬܪܥܐ ܕܐܣܟܘܠܐ (1) ܒܒܝܬܐ ܗܘܘ. ܫܡܥܘܗ
ܒܗ ܘܕܚܩܘܗܝ ܡܢ ܒܝܬ ܐܣܟܘܠܐ. ܗܘܝ ܕܝܢ ܫܪܝܪܐ ܐܠܗܐ.
ܡܛܠ ܕܠܐ ܫܠܡ ܒܡܗܘܢ ܠܡܠܦܢܐ ܕܦܠܛܘܢܝܩܘܣ. ܗܘ ܕܝܢ
ܡܚܕܐ ܠܐܬܡܟܢܐ ܥܠ ܡܢ ܦܠܛܘܢ ܪܫ ܐܦܝܣܩܘܦܐ
ܒܐܘܪܗܝ ܐܢܬ ܡܠܟܐ. ܗܘ ܕܝܢ ܚܕܐ ܡܢܡܪܬܐ ܡܫܡܠܠܘ ܡܢܐܝܬ
ܠܒܝܬܗ ܒܐܘܪܗܝ ܦܝܣܩܘܦܐ ܡܛܪ ܡܠܟܐ ܐܦ ܐܦܝܣܩܘܦܐ
ܒܫܡܗܘܢ ܡܕܝܢܬܐ. ܗܘܝ ܕܝܢ ܐܠܗܘܗܝ ܒܒܐܘܪܗܝ ܕܒܝܬܐ
ܢܘܗܪܐ ܕܝܫܘܥ ܒܫܪܝܪ. ܘܦܪܘܫܘܬܐ ܫܠܝܚܐ ܐܝܬ ܗܘ(ܐ) ܠܗ
ܠܟܠܗ ܕܫܦܝܪܐ ܗܘ ܕ(ܐ)ܬ ܥܝܢܐ ܗ: ܗܘܝܐ ܕܝܢ ܐܦ (2) ܠܟܠ ܫܠܝܡ
ܕܡܢ ܡܢ ܒܐܘܪܗ ܥܝܢܐ ܪ. ܟܕ ܕܝܢ ܡܛܠ ܐܦܝܣܩܘܦܐ
ܫܠܡܐ. ܒܬܠܬ ܡܫܠܠܬܐ ܕܐܝܬ ܗܘܐ ܠܗ. ܗܘܐ ܠܐ
ܫܡܥ ܗܘܐ ܠܗ ܕܢܗܘܪ ܘܠܟܝ ܕܒܝܬܗ. ܗܟܢ ܗܘܐ ܫܪܝܪ ܗܘܬ
ܒܟܢܫܘܬܐ ܕܗܘܬ ܒܗ ܠܗ ܠܡܪܢ ܐܒܫܠܡܐ.
ܗܘܠܝܬ ܕܐܒܫܠܡܐ ܡܪܝ ܘܐܡܪ ܠܡܠܟܘܬܐ ܕܐܬܕܝܥ
ܫܘܢܗܕܘܣ ܘܐܬܚܙܝ ܗܘ ܕܒܠܫܝܕܐ ܗܘ ܘܦܬܓܡܫܢ
ܘܢܘܦܩܢܗ. ܫܠܡܐ ܕܝܢ ܡܠܟܐ ܐܬܝܠܗ ܐܡܪܗ ܠܡܠܟܘܬܐ.
ܕܡܬܚܫܒܝܢ ܫܠܝܚ ܒܐܝܠܗ. ܘܠܐ ܒܝܫܝܢ ܕܝܗܒ ܠܐܠܗܐ
ܠܐܢܫܐ. ܟܕ ܕܝܢ ܐܬܝܗ ܠܡܠܟܘܬܐ ܪܫܡܗ ܕܫܠܝܚܐ. ܫܡܥܘܗ

(1) Ms. ܫܟܘܠܐ ܕܡ.
(2) Fol. 28ᵛ.

ܡܠܟܐ ܩܘܡ ܐܢܣܛܣܝܘܣ ܗܘܐ ܓܒܪܐ ܚܕ ܩܣܢܝܐ
ܫܡܗ ܦܝܠܘܟܣܢܘܣ. ܘܦܪܣܝܐ (1) ܒܫܪܒܐ ܡܢ ܕܝܪܗ ܕܐܬܘܪܐ
ܐܣܟܘܠܣܛܝܩܘܣ ܕܦܪܣܝܐ ܕܐܝܬܝܗܘܢ ܗܘܐ ܒܐܦܣܩܘܦܘܣܣ
ܒܡܕܝܢܬܐ ܡܟܣܬܐ. ܩܕܡ ܕܝܢ ܒܥܕܬܐ ܗܘܐ. ܐܦܣܩܦܐ ܕܝܢ
ܕܒܪܘܛܠܝܘܢ (2) ܒܒܝܬ ܘܗܠܝܢ ܐܠܝܗܘܢ ܕܢܣܛܘܪܝܘܣ
ܕܛܪܕܘܗܝ ܡܢ ܐܣܟܘܠܝܐ ܕܡܕܝܢܬܐ ܕܗܘܐ ܡܢ ܐܕܫܢܐ...
ܡܠܟܘܬܐ ܕܡܕܝܢܬܐ ܡܠܟܝܢܐ ܪܒܐ ܡܫܪܝܐ ܢܦܩ. ܡܢ
ܒܬܪ ܥܣܪܐ ܫܢܝܢ ܕܪܒܝܬܘܗܝ ܐܦܣܩܘܦܐ ܐܦ ܗܘ. ܟܕ ܐܦ ܒܟܠܗܝܢ
ܐܠܗܐ ܡܢܗ ܐܠܝܨ ܒܫܒܪܐ ܡܕܝܢܬܐ ܕܐܦܣܩܐ.

Il y avait un homme appelé Xénaias, dont le nom était Philoxène; il était Perse de naissance (3), et fut l'un des chefs de l'école qui était autrefois à Édesse (4) et que l'on en chassa quand elle se fut attachée à la doctrine de Nestorius. Quand ceux qui étaient avec lui chefs de l'école remarquèrent son éloquence, ils le jalousèrent, puis le chassèrent de toute l'école qui formait la principale partie d'un monastère, parce qu'il n'adoptait pas avec eux l'enseignement de Nestorius (5).

Philoxène se rendit aussitôt à Antioche où il fut reçu dans la communion du patriarche Pierre. Et quand celui-ci eut remarqué la distinction de sa parole, il le nomma d'abord chorévêque et peu de temps après évêque de la ville de Maboug (6). Il fut uni à l'Église (d'Antioche) pendant vingt ans. Il inspira grande confiance au patriarche Pierre qui gouverna l'Église d'Antioche durant cinq ans (7), et à son successeur Pallade qui gouverna durant sept ans (8). Mais Flavien nommé pa-

(1) *Lire* ܦܪܣܝ.
(2) *Lire* ܒܪܘܛܝܠܘܢ.
(3) Né à Tahal, dans le Beth Garmaï, à l'est du Tigre.
(4) Fondée vers 363 et supprimée en 489, d'après M. Rubens Duval, *Histoire d'Édesse*, Paris, 1892, p. 176-177.
(5) Texte peu compréhensible. On lirait volontiers : ܘܗܘ ܪܝܫ ܐܪܟܝܡܢܕܪܝܛܐ : « Et lui (Philoxène) était archimandrite ».
(6) Il fut nommé évêque en 485.
(7) Pierre le Foulon (485-490) successeur de Calendion. Il avait déjà été patriarche d'Antioche avant Calendion.
(8) Ou plutôt de 490 à 499.

triarche (1) s'efforça de mettre fin au pouvoir de Philoxène et lui déclara qu'il ne pouvait continuer à faire ce qu'il avait coutume de faire. Dès lors une inimitié commença entre eux deux.

Et quand Xénaias alla trouver l'empereur (2), et lui dit qu'il fallait rejeter et anathématiser le concile de Chalcédoine ainsi que sa définition et les Nestoriens, Flavien, avec ceux de son parti, dit au roi : « Nous l'anathématisons chacun de notre côté et ne demandons pas qu'on excite le monstre contre nous (3). »

Mais quand la méchanceté de Flavien fut connue du roi, celui-ci l'envoya en exil (4).

Flavien eut pour successeur Sévère, homme bon, fidèle et éloquent, et moine illustre du monastère de Théodore ex scholastique de Gaza (5). Il était alors pour affaires dans la ville impériale et fut intronisé l'an 823 (512). Les évêques qui le consacrèrent furent Denys de Tarse et Philoxène de Maboug qui est Mar Xénaias (6) ..... Philoxène de Maboug, illustre docteur et martyr, partit en exil (7) et après de nombreuses années de persécution fut martyrisé : on l'enferma dans une chambre enfumée et on l'étouffa à Gangra ville d'Apamée (8).

III

COPTES ASIATIQUES?

Les nationalités chrétiennes du Levant, tout le monde le sait, ne se répartissent pas par régions. Si l'on peut dire que, de nos jours, les Arméniens se rencontrent surtout hors de l'Arménie, la

(1) De 499-512.
(2) Vers 507-509.
(3) *C'est-à-dire :* nous demandons qu'on ne soulève pas explicitement cette grave question (?).
(4) En 512.
(5) Cf. *Vie de Sévère*, *ROC*, 1899-1900. Je lis : — ܐܦܘܕ.
(6) Vient alors le récit des persécutions dirigées contre les monophysites.
(7) Après l'avènement de Justin Ier (519).
(8) Vers 523. *Lire :* à Gangra ville de Paphlagonie.

même remarque s'appliquera bientôt également aux Maronites. Les plus casaniers jusqu'ici des chrétiens orientaux, ces montagnards échangent, depuis un quart de siècle surtout, le séjour du Liban contre celui des vilayets ottomans, de l'Égypte et même du nouveau monde. Quant aux autres confessions chrétiennes, Grecs, Syriens, Chaldéens, on sait qu'elles sont dispersées sur toute la surface de l'Asie Antérieure (1). Pour elles la patrie est représentée non par un territoire délimité, mais par l'église, autrement dite le *rite*, c'est-à-dire par l'idée religieuse qu'ils incarnent.

Les Coptes avaient fait jusqu'ici une exception à cette règle très générale. On les rencontrait exclusivement en Égypte. A toutes les époques de son histoire, même sous Thutmosès III et Ramsès II, le peuple égyptien n'a jamais possédé la force d'expansion qui fait les peuples colonisateurs. « Aucun n'est demeuré si obstinément attaché à la glèbe (2). » C'est à peine si, de nos jours, on signale à Jérusalem un groupe copte peu compact, rangé autour d'un ou deux petits sanctuaires de la Ville Sainte. Bethléem compte également une poignée de Coptes (3).

Cette situation se serait, semble-t-il, modifiée, et en dehors de l'Égypte il faudrait admettre en Syrie et sur d'autres points de l'Asie Mineure l'existence de plusieurs communautés coptes.

*
* *

Ouvrons le dernier *Salnâmeh* ou Annuaire turc du vilayet d'Alep (année 1219 de l'hégire = 1902 de J.-C.). Nous y trouverons un peu partout mention des « Qibṭ » (4), nom turco-arabe des Coptes. Ainsi (p. 221) la ville d'Alep comprendrait dans le chiffre de sa population : 381 Qibṭ : 167 hommes, 214 femmes.

	Hommes	Femmes	Total	
Le caimacamat de 'Amintâb :	43	40	83	Qibṭ.
— Killis	46	44	90	—

(1) Certaines villes du Levant possèdent de la sorte une demi-douzaine d'évêques.

(2) Cfr. dans *Der alte Orient*, V, 1re livraison : *Die alten Egypter als Krieger und Eroberer in Asien*, par W. Max Müller, 1°.

(3) *ZDPV*, XVII, 90.

(4) Vulgairement prononcé « Qobṭ ».

	Hommes	Femmes	Total	
Le caimacamat de Bâb	10	6	16	Qibt.
Tout le vilayet d'Alep	266	304	570	— (1)

Le Salnâmeh de Damas (2) énumère également sur la surface de ce vilayet des groupes de Qibṭ, ou appartenant à la « Qibṭiân Ṭâ'ifesi », communauté des Qibṭ, absolument comme il signale les divers clans d'Arabes nomades de la circonscription administrative. Le Salnâmeh du vilayet de Beyrouth (1312 de l'hégire = 1894 de J.-C.) ne mentionne que six « Qibṭî », deux hommes et quatre femmes (3). Vu ce nombre restreint, ce pourraient être de vrais Coptes d'Égypte. A cette époque, l'Université Saint-Joseph comptait au moins une douzaine de Coptes égyptiens au nombre de ses élèves. Seulement ils n'étaient pas portés sur les registres du gouvernement.

Si maintenant nous ouvrons « *La Turquie d'Asie*, géographie administrative, statistique et raisonnée, etc. », de Vital Cuinet, nous pourrons y constater la présence des « Coptes » ou « Cophtes » dans plusieurs vilayets anatoliens. Erzeroum en posséderait 16, Qônia 400, Bitlis 372, Qasṭamoûni 2.079. A Qônia il y aurait même des Coptes catholiques (?) et cette communauté y posséderait une école avec 80 élèves. « Et ces chiffres, ajoute l'auteur, ont été soigneusement contrôlés (4). »

Le « Livre Jaune » de 1897, consacré aux affaires d'Arménie, mentionne également des « Cophtes » dans les vilayets de Qastamoûni et d'Angora.

Citons enfin un ouvrage tout récent et ajoutons : admirablement documenté et composé avec un véritable souci de l'*acribie* scientifique, *Les puissances étrangères dans le Levant, en Syrie et en Palestine*, par MM. Noël Verney et George Dambmann (1900). Les auteurs, après avoir insinué (5) que les Coptes en Turquie n'existent qu'à Jérusalem et en si petit nombre « qu'il est à peine utile d'en parler », reproduisent (6) les chiffres de V. Cuinet

(1) *Salnâmeh*, p. 221, 232, 240, 301, 380.

(2) Ou de Syrie (Souriyâ), comme on appelle officiellement le vilayet dont Damas est la capitale.

(3) P. 462-463.

(4) Vital Cuinet, *Turquie d'Asie*, I, 137, 804, 811 ; II, 372, 526 ; IV, 411, etc.

(5) P. 24.

(6) P. 28-29.

pour les vilayets d'Anatolie (1). Plus loin ils affirment (2) que « les Coptes catholiques ont deux petites écoles à Koniah (90 élèves) et une école à Jérusalem ». Pour ce qui regarde cette dernière ville le renseignement est certainement erroné : les Coptes catholiques n'ayant jamais été représentés à Jérusalem.

En présence de témoignages si précis et, semble-t-il, aussi compétents, MM. Verney et Dambmann déclarent « classique » le travail de Cuinet (3) : il ne serait plus permis de révoquer en doute l'existence des Coptes en Syrie et en Anatolie, au centre de vilayets absolument continentaux, situés à plusieurs centaines de kilomètres des côtes, comme celui de Qônia, Bitlis, etc. Tel n'est pas notre avis.

Commençons par écarter le « Livre Jaune » et le travail de MM. Verney et Dambmann, ces deux publications reproduisant simplement les assertions de V. Cuinet (4). Nous n'avons donc qu'à nous préoccuper de ce dernier. Quoi qu'il faille penser de la valeur générale de l'œuvre géographique de Cuinet (5), nous savons que ses statistiques ethnographiques sont empruntées aux divers *Salnâmeh* ou reproduisent les renseignements fournis par des fonctionnaires turcs.

Nous sommes donc ramenés en définitive aux Annuaires des vilayets turcs.

Or, Cuinet a été induit en erreur par le sens du mot « Qibṭ ». En arabe et en turc ce terme désigne, il est vrai, les Coptes. Mais dans la terminologie administrative turque il indique simplement les Bohémiens, les Ziganes ou les « Gipsies », comme disent les Anglais. Le Dr M. Hartmann en avait déjà fait la remarque dans la *Zeitschrift der deutschen Palæstina-Vereins* (XXIII, 14, 15). Cuinet lui-même semble s'en être douté. Dans le

(1) Les p. 28-29 ne renvoient pas à Cuinet, mais les chiffres sont absolument les mêmes. Nous savons d'ailleurs que presque toutes les statistiques ethnographiques de Verney-Dambmann dérivent de Cuinet. P. 361 on lit : « Les statistiques de Cuinet ont une grande valeur. » Cet auteur est cité presque à chaque ligne et, en cas de divergences, la préférence lui est généralement accordée.

(2) P. 111. Avec renvoi à Cuinet.

(3) Cfr. *Les Puissances étrangères*, VII et 181.

(4) Le livre de V. Cuinet jouit dans les consulats du Levant d'une vogue imméritée.

(5) Où les inexactitudes abondent. Nous regrettons de ne pouvoir ici en fournir la preuve détaillée, que nous donnerons dans une leçon de notre Cours de géographie à l'Université de Beyrouth.



4e ou dernier volume de sa *Turquie d'Asie* il écrit : « Les *Tchingané*, auxquels les registres administratifs donnent le nom de *coptes* (sic) qui appartient aux Égyptiens chrétiens, sont de la même race que les *bohémiens* de France, les *gipsies* d'Angleterre, les *zingari* d'Italie, les *gitanos* d'Espagne, les *tziganes* de Hongrie, etc. (1). » C'eût été le cas de corriger, à cet endroit, les renseignements erronés des volumes précédents au sujet des prétendus « Coptes » d'Anatolie. Cuinet n'a pas compris la nécessité de cette rectification et a créé de la sorte une équivoque, venant fort mal à propos compliquer l'ethnographie de l'Asie Antérieure, déjà passablement embrouillée.

Conclusion : il faut rayer la rubrique « Coptes » de la statistique de l'Asie turque, où elle ne possède aucun titre à figurer.

H. LAMMENS.

IV

UN DOCUMENT PALESTINIEN A RETROUVER.

M. J. Chavanon vient de publier chez Lecoffre (1902) « *la Relation de Terre Sainte* (1533-1534) par Greffin Affagart (2) ». Nous y retrouvons (p. 226) le renseignement suivant :

« Nous demourasmes, dit Affagart, en Hierusalem environ ung moys et, ce temps pendant, nous trouvasmes derriere une vieille muraille la description de toute la Terre Saincte, ainsi : comme Josué la divisa en douze tribuz, laquelle quasi toute pourye et dégastée, tellement que à peine on en povoyt lire la moictié. Néantmoins mon compaignon, frere Bonadventure, la restaura et coppia avecques l'aide de sa Saincte Bible et d'aulcuns livres (3) qu'ilz ont en Hierusalem, et aussi que nous

(1) *Turquie d'Asie*, IV, 311. Voir aussi p. 13 où l'on rencontre une observation analogue. Dans la *Syrie, Liban et Palestine*, ouvrage publié plusieurs années après la *Turquie d'Asie*, il n'est plus question des Coptes, excepté à Jérusalem.

(2) Devenu *Arfagart* chez Röhricht, *Bibliotheca geographica Palæstinæ*, p. 183.

(3) Cette mention de la bibliothèque du couvent du mont Sion est à retenir; des archives y étaient probablement jointes.

avions desja veu la plus part de tous le pays depuys Dan jusques en Bersabée, qui est la longueur de la terre de promission, et la largeur aussi que nous avions veue venant de Japhé (1) en Hierusalem et de Hierusalem au fleuve de Jourdain : lesquelles choses luy aidoient fort à la remettre en estat (2), laquelle nous (3) avons apportée par deczà et avons intencion de la faire imprimer afin qu'elle soyt communiquée en l'honneur de Dieu et à la consolation non seulement des simples, aussi des docteurs, car elle pourra donner beaucoup de aide à l'intelligence de la sainte escripture. »

Malheureusement Affagart ne donne pas d'autres renseignements sur l'endroit de la trouvaille. Quant à sa nature, il semble bien qu'avec M. Chavanon (4) il faille y voir un texte épigraphique, d'ailleurs fruste et d'un déchiffrement difficile. Mais, en quelle langue? On ne peut guère penser qu'au latin ou au grec, puisque Fr. Bonaventure croyait en avoir saisi le sens général.

Nous manquons de renseignements sur l'étendue des connaissances linguistiques du compagnon d'Affagart, Frère Bonaventure Brochard, cordelier du couvent de Bernay, lequel a, lui aussi, laissé une description de Terre Sainte, demeurée manuscrite (5). Nous apprenons seulement par Affagart que c'était un esprit curieux, s'intéressant aux questions scripturaires. « Il portoyt tousjours la Bible avecques luy et, à chascun lieu, nous conférions ce que nous voyions avec ce que nous lisions. » Le consciencieux éditeur d'Affagart aurait dû prendre la peine de faire des recherches en ce sens. Si la relation de Frère Bonaventure Brochard existe encore, il est impossible qu'il n'ait pas parlé avec plus de détails et surtout avec plus de compétence de cette curieuse trouvaille archéologique, sur laquelle nous nous permettons d'attirer l'attention des Palestinologues.

H. LAMMENS.

(1) Jaffa.
(2) Frère Bonaventure a donc essayé de reconstituer le texte.
(3) Il vaudrait la peine de rechercher si cette intention a été réalisée.
(4) Cfr. Introduction, xxv.
(5) Cfr. Chavanon, xii, xiii, et Röhricht, *Bibliotheca geogr.*, 183, dont l'article est maintenant à remanier.

BIBLIOGRAPHIE

HORÆ SEMITICÆ (nos I et II). — **The Didascalia Apostolorum**. Texte syriaque, x-236 pages in-4°. 15 shellings net. Traduction anglaise. xviii-113 pages in-4°. 4 sh. net.

Cette nouvelle édition de la Didascalie a été publiée et traduite par Mme Margaret Dunlop Gibson, déjà connue par de nombreuses publications et sœur de Mme Agnès Smith Lewis qui a découvert au Sinaï le célèbre manuscrit palimpseste des Évangiles.

L'édition (1) reproduit une copie faite sur un manuscrit de Mésopotamie. Elle reproduit de plus, soit en note au bas des pages, soit en appendice à la fin du volume, les variantes des manuscrits de Paris (éd. Lagarde) et du Musée Borgia, qui contiennent toute la Didascalie, ainsi que de trois autres manuscrits de Cambridge, de Londres et de Mésopotamie qui en contiennent des fragments.

L'ouvrage de Mme D. Gibson représente donc un travail de collation considérable et apporte de nouveaux documents pour faire l'histoire du texte de la Didascalie.

Cet apocryphe apostolique du ive siècle semble attirer maintenant l'attention générale des savants. Lagarde en avait publié le texte d'après un manuscrit de Paris en 1854 et avait rétabli à sa manière l'original grec dans les *Analecta Antenicaena* de Bunsen de la même année (Londres, t. II). Depuis lors M. Funk s'était fait traduire cet ouvrage et, sans publier la traduction, avait écrit à cette occasion une magistrale étude sur la Didascalie et ses remaniements. Nous avons publié ensuite la première traduction de la Didascalie dans le *Canoniste Contemporain* (février 1901 à mai 1902). Vient ensuite l'ouvrage de Mme D. Gibson qui était d'ailleurs en cours de préparation au moment où nous publiions notre traduction. Ensuite M. Funk a annoncé qu'il publierait bientôt sa traduction latine de la Didascalie en même temps que le texte grec des Constitutions Apostoliques. Mgr Graffin avait aussi le projet de publier le texte et la traduction latine de la Didascalie dans sa *Patrologia Syriaca* quand on lui a annoncé que deux professeurs de Marbourg s'occupaient de préparer une édition

(1) Nous l'avons déjà signalée dans le *Canoniste Contemporain*, mars 1903, pages 183-185.

du texte avec traduction allemande. Signalons encore la très importante et très méritoire édition des fragments de l'ancienne version latine de la Didascalie, faite par M. Hauler (Leipzig, 1900), d'après un palimpseste de Vérone...

L'édition de M^me D. Gibson répond donc à un réel besoin en même temps qu'elle se distingue par le nombre et la variété des manuscrits employés. Elle sera d'un grand secours aux amateurs de l'ancienne littérature chrétienne.

F. NAU.

Three letters of Philoxenus, bishop of Mabbogh (485-519), by Arthur Adolphe VASCHALDE. Roma, 1902. 191 pages in-8°.

Ce petit travail divisé en trois parties comprend : 1°) une longue introduction sur Philoxène, sa vie, ses écrits, sa doctrine (p. 1-80) ; 2°) la description des manuscrits et la traduction du texte des trois lettres (p. 81-126) ; 3°) le texte syriaque et diverses tables.

Nous félicitons l'auteur de contribuer ainsi à faire connaître l'un des premiers « monophysites » et des plus célèbres, et de nous permettre de nous faire une idée plus exacte de ses doctrines. Nos plus vives félicitations aussi à M. Hyvernat qui a assumé la lourde et ingrate tâche *de transcrire lui-même* le texte syriaque (1) de ces lettres dans les manuscrits du Vatican et qui a rendu possible, *grâce à son travail personnel*, l'intéressante publication de son élève. Tous les amis de M^gr Graffin qui savent après combien de recherches et avec combien de peine il en est arrivé à procurer des copies et des photographies à ses élèves et à ses amis (2), ne pourront qu'admirer M. Hyvernat copiant lui-même les manuscrits pour faciliter les publications dans la jeune et déjà célèbre université de Washington.

Enfin M. Vaschalde reproduit une courte notice anonyme sur Philoxène déjà éditée d'après un manuscrit du Vatican, que nous complétons ci-dessus d'après le manuscrit de Londres *addit.* 14642.

F. NAU.

Edwin PEARS. — **The Destruction of the Greek Empire and the Story of the Capture of Constantinople by the Turks.** Londres, Longmans, Green et C^ie, 1903. — In-8°, XIX-476 p. — 18 sh.

Dans le cours des soixante dernières années un assez grand nombre de documents nouveaux relatifs au siège et à la prise de Constantinople par les Turcs ont été découverts et publiés. Très importants pour la plu-

(1) The Syriac text of these three letters *which he copied himself* from the Vatican Manuscrits.

(2) En particulier M^gr Graffin possède depuis longtemps la transcription, la traduction française et la collation des manuscrits de Rome et de Londres du traité de Philoxène sur l'Incarnation. Il en avait même prêté il y a quelques années la transcription et la traduction à M. l'abbé Labourt qui n'a pas donné suite à son projet d'éditer ce travail.

part, ils permettent de refaire l'histoire de ce tragique événement qui a marqué la fin d'une civilisation. Déjà divers auteurs, allemands, grecs, etc., en ont plus ou moins tiré parti. M. Edwin Pears a cru qu'il était temps de donner à l'Angleterre une nouvelle histoire de la chute de Byzance et, par conséquent, de corriger les erreurs et de combler les lacunes que contient la description des derniers jours de l'Empire d'Orient laissée par son compatriote Gibbon. Comme il le fait remarquer avec justesse, les questions religieuses qui ont joué de tout temps un si grand rôle à Byzance étaient incompréhensibles pour un historien qui vivait en plein philosophisme irréligieux du XVIII[e] siècle. Est-ce à dire que M. Pears, qui accorde à ces questions toute l'importance qu'elles ont réellement, les envisage exactement comme le ferait un écrivain catholique? Évidemment non. Toutefois, nous devons lui rendre cette justice qu'il fait son possible pour juger avec impartialité les préventions politiques et religieuses qui, depuis si longtemps, entretiennent la division entre les Grecs et les Latins et qui furent indirectement une des principales causes de la destruction de l'Empire byzantin. C'est ainsi qu'en maint passage on le voit admirer sans réserve l'intelligence et l'activité qu'ont déployées plusieurs papes pour unir les princes latins contre les Turcs, ces ennemis acharnés de toute civilisation chrétienne.

Le livre de M. Pears est divisé en trois parties. Dans la première, qui comprend la moitié du volume, il montre comment, après le renversement de l'empire latin de Constantinople, en 1261, l'empire grec fut reconstitué, mais sans qu'il pût reconquérir sa splendeur et sa puissance passées, ce qui le rendit absolument incapable d'opposer aux Turcs une résistance victorieuse, et, en regard de cettte décadence, il met sous nos yeux le tableau des progrès incessants faits par la puissance ottomane. La deuxième partie contient le récit de l'attaque et de la prise de Constantinople. Les causes immédiates, les préparatifs, les péripéties émouvantes, la fin lamentable de ce siège célèbre sont décrits avec soin, avec clarté, à l'aide de tous les documents grecs, italiens, turcs, actuellement connus. Ayant soigneusement étudié sur le sol où se dressait Byzance, ce qui reste de ses vieilles fortifications, M. Pears a pu discuter avec compétence et suffisamment élucider certains détails topographiques sur lesquels les anciens historiens du siège donnent des renseignements contradictoires. Par exemple, il semble bien avoir démontré, à la suite du D[r] Mordtmann, que, après que la porte civile de S.-Romanus eut été fermée, le nom de celle-ci fut transporté à la 5[me] porte militaire ou *Pempton* par les Italiens qui défendaient cette partie des murs. Enfin, dans une troisième partie, l'auteur expose les conséquences de la prise de Constantinople, la dispersion de la plupart des Grecs, l'influence que certains d'entre eux allèrent exercer en Italie sur le grand mouvement de la Renaissance, la dégradation dans laquelle tombèrent ceux qui durent rester sous le joug des vainqueurs, finalement la ruine et la désolation qui succédèrent à la civilisation byzantine. Un portrait de Mahomet II et une analyse des causes qui rendent les Turcs réfractaires à la civilisation des pays chrétiens complètent ces pages intéressantes.

L'ouvrage se termine par un appendice où sont rejetées de longues notes, fort instructives, qui, à cause de leur longueur, n'auraient pu trouver place dans le corps du volume.

Deux cartes et deux gravures représentant une partie des murs de Byzance, sans compter deux beaux portraits de Mahomet II, servent à rendre plus clairs divers passages du livre. Peut-être le nombre de ces illustrations eût-il pu être augmenté. C'est ainsi que des gravures montrant ce qu'étaient les navires de guerre, l'armement des soldats de l'époque, etc., auraient été bien accueillies du lecteur.

Tel qu'il est, l'ouvrage de M. Edwin Pears est le meilleur et le plus complet qui ait été consacré jusqu'ici à l'histoire du grand drame de 1453.

J. DE LAVIORNERIE.

Patrologia orientalis. — Tome I, fasc. 1. *Le livre des Mystères du ciel et de la terre*, texte éthiopien publié et traduit par J. PERRUCHON avec le concours de I. GUIDI, XII-97 pages gr. in-8° (format de Migne). Prix fort : 6 fr. 50; pour les souscripteurs: 4 francs (*port en sus*) (1).

Tome II, fasc. 1. *Vie de Sévère par Zacharie le scholastique*, texte syriaque publié et traduit par M. A. KUGENER, 115 pages gr. in-8°. Prix fort : 7 francs; pour les souscripteurs: 4 fr. 30 (*port en sus*).

1° *Le Livre des Mystères du ciel et de la terre* existe dans un seul manuscrit, conservé à Paris et acheté par Peiresc, de 1633 à 1637, au lieu et place du célèbre livre d'Hénoch. Peiresc avait appris en effet du capucin Gilles de Loches que le livre d'Hénoch existait encore en éthiopien et avait résolu dès lors de l'acquérir à tout prix. L'occasion lui en fut vraisemblablement offerte lorsqu'un habitant de Montpellier, nommé Vermellius, devenu général en chef de l'armée du roi d'Éthiopie, demanda à ses amis de France de lui envoyer des livres et des gravures. Peiresc fit l'envoi demandé, y ajouta des parfums et demanda en retour un certain nombre de manuscrits éthiopiens parmi lesquels devait figurer le livre d'Hénoch. Mais Vermellius, plus habile capitaine sans doute que docte littérateur, lui envoya, non pas le livre d'Hénoch, mais le *Livre des Mystères du ciel et de la terre* sur la couverture duquel Peiresc fit graver : *Liber Henochi Æthiopice*. La substitution fut reconnue en 1670 par Vanslab, qui transcrivit tout ce manuscrit, et dénoncée dès 1681 par Ludolf.

En réalité, *Le livre des Mystères du ciel et de la terre*, composé sans doute au XVe siècle, commente, sous forme apocalyptique, l'histoire de la création et celle des patriarches, puis la vision d'Ézéchiel sur le tabernacle. Les récits incidents sont d'ailleurs nombreux. La publication commencée

(1) On souscrit à la librairie Firmin-Didot, 56, rue Jacob. Cf. *ROC*, 1903, p. 153-154. Le prix est calculé pour les souscripteurs à raison à 0 fr. 60 la feuille de seize pages (format de Migne). Après l'apparition de chaque volume, le prix sera porté à 0 fr. 95 la feuille.



par M. Perruchon dès 1899, puis interrompue à cause de la maladie de l'auteur, a été terminée par M. Guidi.

Les caractères éthiopiens employés ont été dessinés, gravés et fondus exprès pour la Patrologie orientale par la Fonderie générale de M. Charles Baudoire, sous la direction de Mgr Graffin qui a déjà fait dessiner, graver et fondre des caractères syriaques et des caractères arabes.

2° L'édition allemande du texte de la Vie de Sévère dont on a eu une première traduction dans la *Revue de l'Orient Chrétien* (1899-1900) était depuis longtemps épuisée. M. Kugener en a donné une nouvelle édition comme préface à l'édition annoncée par lui de la Vie inédite écrite par Jean, supérieur du monastère de Baith Aphtonia. Cette seconde publication sera suivie des fragments relatifs à Sévère conservés chez les auteurs grecs, latins et arabes. La Patrologie orientale contiendra aussi plus tard une Vie éthiopienne de Sévère, ainsi que le texte syriaque et la traduction française de ses homélies; elle fera donc connaitre exactement la vie et surtout la doctrine, encore si peu connue, de cet hérésiarque classé parmi les monophysites, bien que ses contemporains aient cru devoir appeler ses adhérents « Sévériens ».

Les tomes I et II de la Patrologie orientale contiendront *l'histoire des patriarches coptes d'Alexandrie*, texte arabe, traduction anglaise par M. B. Evetts, d'Oxford; *le synaxaire copte-arabe*, texte copte, traduction française par M. René Basset, directeur de l'École des lettres d'Alger; *les apocryphes coptes*, texte copte, traduction française par M. E. Révillout, conservateur au musée du Louvre; *la version grecque des actes des martyrs perses*, texte grec, traduction latine par le R. P. Delehaye, Bollandiste, etc.

F. NAU.

Mission dans les régions désertiques de la Syrie moyenne, par René DUSSAUD, avec la collaboration de Frédéric MACLER. In-8° 342 pp., 1 itinéraire, 30 planches et 5 figures 1903, Paris, Leroux.

« La France semble vouloir abandonner de plus en plus à l'activité envahissante de nos concurrents cette terre syrienne, où elle avait su pendant de longues années affirmer brillamment sa suprématie morale, intellectuelle et scientifique. Ici aussi nous sommes en train de passer la main. »

L'abandon signalé par M. Clermont-Ganneau (*Revue critique*, 1902, p. 281) n'est heureusement pas universel au sein de l'orientalisme français, où la Syrie compte encore des fidèles. M. René Dussaud, le principal auteur de la belle publication que nous signalons, est du nombre. Depuis 1895, — où il y aborda, si je ne me trompe, pour la première fois, — il a consacré à cette vieille terre syrienne une série d'études et de travaux dont la liste croit d'année en année ainsi que la valeur. Et ce ne sont pas les sentiers battus, les sujets faciles qui attirent M. Dussaud. Sans crainte de la critique maussade, il s'attaque résolument aux thèmes les plus abstrus des



études syriennes : *Histoire et religion des Noṣairis*, 1900 (Cfr. notre étude ici même, 1901, pp. 33-50); *Notes de mythologie syrienne* (1903), etc. Mais c'est surtout sur un des districts les moins accessibles et les moins connus de la Syrie qu'il paraît avoir jeté son dévolu; nous voulons parler des régions désertiques situées au sud-est de la Damascène. Il semble qu'après Wetzstein et Waddington il n'y avait plus guère à glaner en ces parages. Le *Voyage archéologique au Ṣafâ et dans le Djebel ed-Drûz* (1901) et surtout la *Mission dans les régions désertiques* montrent le contraire.

Le résultat le plus immédiat de cette dernière et très fructueuse exploration consiste en un millier au moins de textes inédits : grecs, latins, arabes, nabatéens, ṣafaitiques; et dans le nombre des trouvailles de toute première valeur, comme cette inscription du tombeau d'Imroûlqais, le plus ancien monument connu de la langue arabe, qu'on pourra bientôt, grâce à M. Dussaud, étudier au musée du Louvre. Mentionnons aussi la bilingue gréco-arabe de Harrân, où M. Dussaud est parvenu à lire la date arabe. Quant à la formule finale, elle attend toujours une interprétation définitive. Mais c'est surtout à l'étude du ṣafaitique que le travail de M. Dussaud apporte d'importantes contributions. Par la masse des nouveaux documents découverts par lui, par l'interprétation presque toujours heureuse qu'il en fait, l'orientaliste français aura réussi, plus que personne peut-être, à enrichir d'une unité la série des vieilles littératures sémitiques.

Parmi les textes grecs, signalons-en plusieurs intéressant l'histoire du christianisme en ces parages, comme l'inscription fixant définitivement l'identité de Sowaidâ avec Dionysias, soupçonnée par Waddington. Les nouvelles données réunies par M. Dussaud permettent de serrer d'un peu plus près le problème des évêchés de Maximianopolis et de Ṣalḫad (p. 21-23). Avis aux futurs éditeurs de l'*Oriens christianus!* Le n° 175 (p. 298) nous révèle l'existence d'une nouvelle métrocomie dans le Haurân, celle de Ἄκραβα.

Quelques observations de détail. L'éloge de l'édition Yâqoût, publiée par Wüstenfeld, nous paraît exagéré (p. 37). La métropole de Boṣrâ compta une vingtaine au plus d'évêchés suffragants et non pas « trente-trois » (p. 77). Encore soupçonnons-nous l'existence de doublets. Nous ne croyons pas devoir admettre l'identité de Phaena et de Aenos (p. 14); nous y reviendrons. M. R. Dussaud résout définitivement (42-48) la question de Gâbia des Ġassânides. Mais ne l'oublions pas : la plupart de nos dernières cartes — Bædeker, H. Kiepert, R. Kiepert, Oppenheim, etc. — indiquaient déjà cet emplacement près de Tall al-Gâbia.

P. 43, au lieu de « moutasarriflik » lisez: caimacamat du Djaulân.

P. 133. M. Dussaud est d'avis que le ṣafaitique *baqar* désignerait aussi le buffle. On pourrait le lui accorder, si le *bœuf bossu*, qu'on retrouve sur certains monuments figurés de la Syro-Palestine, n'est pas différent du buffle, et s'il n'y a pas lieu d'accueillir les assertions des Arabes, qui prétendent avoir introduit en Syrie ce dernier ruminant. (Cfr. Masçoûdi, *Livre de l'Avertissement*, 455; Bilâḍori, 168.) On se représente mal des buffles dans un désert de basalte, comme la Ḥarra.

P. 269, n° 69, au lieu de 'Αλεήλου nous proposons Βαλεήλου-Βαλεἰλλου, nom connu.

P. 320. Dans l'arabe de la bonne époque, *halaka* est simplement synonyme de *mâta*, « mourir » ; les exemples abondent. — Vu la présence de la formule ἀγάθῃ τύχῃ, nous ne pensons pas que le n° 50 (p. 257) appartienne à la période chrétienne.

P. 336. La « curieuse rédaction de la quatrième ligne » de l'inscription arabe n° 29 n'est pas sans exemple. Pourtant nous engagerions M. Dussaud à revoir son estampage. Nous possédons des estampages d'inscriptions du Thabor où précisément, à propos des personnages en question, nous avions d'abord cru distinguer, mais à tort, comme M. Dussaud, la terminaison relative î.

La teneur des inscriptions arabes (33 numéros) publiées par M. Dussaud — plusieurs présentent un véritable intérêt historique — établit que *fî wilâyat* ne signifie pas nécessairement « sous le gouvernement de... », comme on l'a prétendu, mais qu'elle est synonyme de *biwilâya* et *bitawalli* « par les soins de... », comme traduit M. Dussaud (au n° 12 corrigez *bitawlâ* en *bitawalli*).

Au n° 25 la transcription *Mosâ 'id* (au lieu de *Masâ 'id*), la seule grammaticalement correcte, rappelle mieux la φυλὴ Μοζαιεδηνῶν, dont on la rapproche avec raison.

Ces remarques témoignent elles-mêmes de la variété et de l'importance des documents contenus dans le beau travail de M. Dussaud. Ce qu'on y cherchera en vain, c'est l'indication des fatigues et des dangers que le courageux explorateur a dû affronter pour les assurer à la science dans une région aussi inhospitalière que les déserts de la Syrie moyenne. Nous avons été particulièrement frappé de sa grande familiarité avec les anciens documents arabes et du bien-fondé des conclusions qu'il sait en tirer pour la solution des problèmes topographiques. La *Mission* de M. Dussaud forme une des meilleures contributions à l'étude de la géographie de l'Arabie romaine et des régions disparates que les Arabes ont englobées sous l'appellation générique de Haurân.

H. LAMMENS.

O. MARUCCHI. — **Le Catacombe romane secondo gli ultimi studi e le più recenti scoperte.** Roma; Desclée, Lefebvre e C., 1903. — In-8; 713 p., avec de nombreuses gravures.

O. MARUCCHI. — **Le Forum romain et le Palatin d'après les dernières découvertes.** Paris-Rome; Desclée, Lefebvre et Cie, 1903. — In-8; 398 p., avec plusieurs plans et gravures.

D. DUFRESNE, prêtre de Saint-Sulpice. — **Les Cryptes vaticanes.** Paris-Rome; Desclée, Lefebvre et Cie, 1902. — In-8; 128 p., avec plans et gravures.

Les auteurs de certains comptes rendus qui ont été faits en Italie des *Éléments d'archéologie chrétienne*, publiés en 1900-1902 par M. Marucchi,

n'ont pu s'empêcher de manifester le regret que l'illustre archéologue eût écrit ces volumes en français. Ils doivent être consolés en partie à l'heure actuelle, puisqu'ils peuvent lire dans leur langue la traduction italienne que l'auteur vient de donner des *Catacombes romaines*, c'est-à-dire du deuxième volume des *Éléments*. Bien plus, ils reconnaissent sans aucun doute qu'ils n'ont rien perdu pour attendre, puisque l'auteur a augmenté cette édition italienne de 200 pages environ, qui contiennent de nouvelles observations, la reproduction d'inscriptions ne figurant pas dans l'édition française, le résumé des découvertes les plus récentes, etc.

Mais une phrase de la Préface semble promettre aux Français qu'ils profiteront, eux aussi, de ces intéressantes additions, car une nouvelle édition française, reproduisant la version italienne, devrait paraître sous peu. A ce propos, qu'il nous soit permis de soumettre un désir à M. Marucchi. En dépit des suppléments qui la rendent beaucoup plus complète que la première édition française, l'édition italienne laisse encore à désirer sur quelques points. En effet, les descriptions de plusieurs cimetières, entre autres de celui de Domitille, ont dû être écourtées, parce que, si elles avaient été données avec toute l'ampleur qui leur convient, elles eussent amoindri la valeur de celles qui doivent paraître dans le volume IV de la *Roma Sotterranea*. Le scrupule de M. Marucchi est fort juste, mais si, réellement, il a l'intention de faire paraître une nouvelle édition française, qui serait la traduction de cette édition italienne, qu'il attende, avant de la publier, qu'il ait le droit de nous donner, avec tous les développements qu'ils comportent, ces chapitres qu'il a été obligé de trop condenser dans son texte italien. Nous aurons alors entre les mains un livre sans lacune et parfaitement équilibré, qui deviendra le manuel classique des visiteurs des catacombes romaines (1).

Par son format, son aspect et le sujet qui y est traité, l'ouvrage que M. Marucchi a consacré récemment au Forum romain et au Palatin, peut être considéré comme la suite des *Éléments d'archéologie chrétienne*. Il ne se distingue des trois volumes de cette collection que par ce fait que l'auteur n'a pu s'y confiner dans l'étude des monuments chrétiens. M. Marucchi avait déjà publié en 1883 une *Description du Forum* et, plus récemment, en 1898, un *Guide du Palatin*. Mais, depuis ces deux dates, les études entreprises sur ces lieux célèbres de la Rome antique ont été poussées si loin qu'une nouvelle édition de ces deux livres s'imposait. M. Marucchi a eu l'heureuse idée de les réunir en un seul volume, ce qui était d'autant plus naturel que le Palatin et le Forum étant voisins et ne devant former qu'un seul groupe, grâce à une entrée commune, seront désormais forcément visités à la suite l'un de l'autre. Il est inutile de faire l'éloge de cet ouvrage, car la compétence du savant archéologue pour tout ce qui concerne les antiquités romaines est universellement reconnue. Comme les trois volumes des *Éléments*,

(1) Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que cette édition française a déjà paru.



celui-ci est orné de nombreuses illustrations qui aident le lecteur à en mieux comprendre le texte, d'ailleurs très clair.

Dans le deuxième chapitre du troisième volume de ses *Éléments*, volume qui est spécialement consacré aux basiliques et églises de Rome, M. Marucchi, pour ne pas altérer les bonnes proportions de son livre, n'a pu donner qu'une description succincte du vaste hypogée qui s'étend sous la basilique de Saint-Pierre du Vatican. Une description plus longue eût d'ailleurs fait double emploi avec celle que notre compatriote, l'abbé Dufresne, le distingué collaborateur de M. Marucchi, venait de publier chez le même éditeur, dans le même format et avec le même genre d'illustrations que tous les volumes mentionnés plus haut. Ce guide spécial des cryptes du Vatican complète donc avantageusement la série des ouvrages de M. Marucchi. Très clair et plein de renseignements très sûrs, il devra nécessairement se trouver dans les mains de tous ceux qui visiteront désormais les célèbres « grottes ».

A. GUIGARD.

Le Directeur-Gérant :
F. CHARMETANT.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Paris.



Typographie Firmin-Didot et Cie. — Paris


UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 02596 4506

